This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06829236 0

INDEX

103 G3
ZLF
Pr

INDEX

103 G3
ZLF
Précis

PROTESTATION

En exécution des décrets du pape Urbain VIII, nous déclarons que, dans le récit des événements merveilleux et des faits de tout genre, mentionnés dans les *Précis historiques*, nous ne prétendons en rien prévenir le jugement de l'Eglise romaine, à laquelle nous soumettons, de grand cœur et sans réserve aucune, nos opinions, nos écrits, nos paroles, anathématisant tout ce qu'elle anathématise, approuvant tout ce qu'elle approuve.

V. Baesten. S. J.,
Directeur des *Précis historiques*.

PRÉCIS HISTORIQUES

MÉLANGES RELIGIEUX, LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES

TOME TRENTIÈME

(DIXIÈME DE LA SECONDE SÉRIE)

1881

BRUXELLES
ALFRED VROMANT, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
3, RUE DE LA CHAPELLE, 3.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
477477 A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1930 L

PRÉCIS HISTORIQUES

UN MYSTÈRE DU MOYEN AGE AU XIXe SIÈCLE.

LA PASSION A OBERAMMERGAU.

Le moyen âge a eu ses institutions propres, ses lois, son architecture, sa littérature, ses beaux-arts puisés généralement aux sources chrétiennes.

Dans les *Chansons de geste* fleurit l'Épopée chevaleresque. Les *Mystères*, joués du XIIIe au XVIe siècle par les *Confrères de la Passion*, caractérisent l'art dramatique au moyen âge. Quel succès n'obtenaient point ces spectacles vraiment populaires et souvent grandioses, ces scènes religieuses exécutées dans tous les États de l'Europe sur les places publiques des grandes cités ! Quel immense concours ! Quelles sympathies toujours nouvelles ! L'histoire nous le dit : et fût-elle muette, nous serions en droit de suppléer à son silence par le témoignage d'une tradition toujours vivante, et du pieux usage qu'a légué à notre siècle la religion d'humbles artistes villageois.

Au centre de l'Europe, dans le petit royaume de Bavière et dans une de ses vallées les plus reculées, ont lieu des représentations théatrales, qui, à leur jour d'apparition, provoquent un attrait toujours croissant d'intérêt et de curiosité. Le *Mystère* ou *Jeu de la Passion* du Sauveur, *Passionsspiel*, exécuté tous les dix ans à Oberammergau, dans la Haute-Bavière, nous révèle tout un aspect de la littérature et des mœurs du moyen âge. Spectacle étonnant, auquel, depuis trente ans surtout, grâce à la facilité des voyages, grâce à la grande publicité dont il est devenu l'objet, chaque période décennale amène de toute l'Allemagne et des pays les plus lointains, des milliers d'étrangers. Tout récemment encore, pendant l'eté de

1880, le Mystère de la Passion attirait à Oberammergau des foules innombrables et obtenait un succès immense.

Déjà en 1851 un artiste dramatique, l'un des historiens du théâtre allemand, disait dans un travail spécial sur les représentations d'Oberammergau : « On ne saurait trop faire remarquer ce drame populaire vraiment extraordinaire ; il importe d'attirer sur ce sujet l'attention publique et d'en donner une connaissance aussi vraie et aussi parfaite que possible (1). »

En effet, ces grandes scènes religieuses, qui nous mettent sous les yeux, autant que le permet l'action dramatique, la vivante réalité du fait le plus considérable dont la terre fut jamais témoin, de l'événement qui domine l'histoire entière de l'humanité ; ce théâtre, unique aujourd'hui, présente à l'homme sérieux, outre un intérêt prédominant de foi et de piété, un côté littéraire qui mérite à bon droit de fixer l'attention. Le *Mystère* d'Oberammergau n'est-il pas en quelque sorte le seul survivant d'une littérature et d'un art qui ne sont plus, la dernière production presque intacte d'un génie dès longtemps éteint ?... Sans traiter à part ce point de vue spécial, nous ferons connaître dans leur ensemble les représentations religieuses d'Oberammergau. L'origine et l'histoire du théâtre villageois de Bavière, l'arrangement propre et la conduite du Mystère, les détails principaux de l'exécution et de la mise en scène, l'impression générale produite par le grand drame chrétien de la Passion : telles sont les matières que nous nous proposons de résumer en quelques pages.

Pour la suite complète et l'enchaînement régulier des scènes exécutées à Oberammergau, nous renvoyons nos lecteurs à l'article paru, il y a vingt ans, dans les *Précis historiques* (2). Ils pourront aussi consulter les notices particulières et les nombreux ouvrages qui, depuis quarante ans, ont traité sous divers points de vue le *Mystère de la Passion* (3).

(1) Devrient. *Das Passionsspiel im Dorfe Oberammergau.* Leipzig, Weber. 1851. gr. 4.

(2) Année 1861, pp. 129-140.

(3) Entre autres, nous signalerons un tableau très intéressant, paru dans les *Feuilles historiques et politiques* de Munich où *Guido Görres* dépeint l'exécution du drame en 1840. (Historisch-Politische Blätter, fur das kathol.

Dans tous les pays de l'Europe et en Allemagne surtout, la presse périodique a eu soin, aux approches des exécutions décennales, de porter à la connaissance du public le drame bavarois, et d'y convoquer ses lecteurs. Des écrivains autorisés, des juges compétents, des admirateurs sérieux et impartiaux, protestants et catholiques, ont rendu compte de leurs impressions : tous, d'un accord unanime, ils vantent le mérite, le caractère de

Deutschland, t. VI, pp. 167, 308 et 349.) — Ce travail a dirigé le baron *de Roisin* dans sa description des représentations de 1850, publiée en 1851 par les *Annales Archéologiques*. (Annales archéologiques, de M. Didron, vol. 11, année 1851, pp. 80-86, 157-166.) — La *Revue Catholique* de Louvain a reproduit en majeure partie la relation de M. de Roisin. (Tome X de la collection, année 1852-53, pp. 377-386.) — En cette même année 1851, le Dr *Martin von Deutinger* fit paraître à Munich un travail très remarqué : outre le livret du texte chanté avec la succession des scènes de la Passion, et les modifications introduites depuis 1810, sa publication contient un ensemble de notes, introductions, jugements critiques, rapports, où l'on trouve tous les détails historiques, religieux, littéraires présentant quelque intérêt. Parmi les vingt-cinq relations différentes concernant les représentations de 1830, 1840 et 1850, figurent les récits de *Guido Görres* et du baron *de Roisin*, que nous venons de mentionner, d'Edouard Devrient, du Dr Sepp, etc... (Das Passionsspiel in Oberammergau : — Berichte und Urtheile über dasselbe, gesammelt von dem Herausgeber. Deutinger, *Beyträge zur Geschichte der Erzdiöcese München und Freysing*; 2e band, s. 397-570 u. 3e b. s. I-VIII, 1-461.) — Dans *La Belgique*, décembre 1860, M. *Alberdingk Thym*, professeur à l'Université de Louvain, a donné sous ce titre : *Une fête populaire en Allemagne, la Passion à Oberammergau*, un récit de la représentation et de son séjour à Oberammergau. (T. X. Année 1860, pp. 657-666.) — Un autre témoin oculaire de cette même année, le baron *Paul de Fierlant* a publié dans les *Précis historiques* la relation du spectacle auquel il assista le 8 juillet. (Voir année 1861, pp. 129-140.) — Plus récemment une brochure nouvelle parut en Allemagne sur le Mystère qui nous occupe : *La représentation du Mystère de la Passion au moyen âge*, par Mgr *Sébastien Brünner*. (Traduit par J. Turck, dans le *Recueil mensuel* de Paris, *La Croix*, sept. 1880, pp. 372-484, oct. pp. 482-196, nov. pp. 517-555, accompagné d'illustrations.) — Citons encore les ouvrages anglais : « Le Jeu de la Passion à Ober-Ammergau. » *The Passion Play at Ober-Ammergau*. By the Rev. Gerald Molloy, Fourth Edition, Dublin, M. H. Gill and Son. — *Art in the Mountain : the Story of the Passion Play*, by H. Blackburn, Londres, Sampson Low and Co, 1880.

Nous ne pouvons évidemment énumérer ici les innombrables articles et comptes-rendus de la presse quotidienne française, belge, anglaise, américaine, qui ont paru au cours des exécutions périodiques.

quatre-vingt ans (1). « On débute dans les bras de sa mère qui fait quelque matrone juive : sur le sein maternel on prend une pose plastique et l'on garde une immobilité complète au milieu d'un tableau vivant. Avec le temps on s'enrôle dans la garde du centurion, puis on en vient à siéger dans le sanhédrin, parmi les princes des prêtres, et à s'élever même au rang d'apôtres. Mais un tel rôle ne se confie qu'à bon escient. Il faut être homme de mœurs régulières et bien famé dans la commune ; si l'on a faibli, si l'on se laisse aller à de grivoises habitudes, on est exclu des Galiléens, on rentre dans le peuple de Jérusalem ou dans la tourbe des vendeurs du temple. » (2) De plus, comme actrices dans le Mystère on n'admet que les jeunes filles d'une conduite irréprochable, et le rôle de Marie échoit à la plus exemplaire. L'honneur est réservé à la vertu et à la religion.

Mais si les Ammergauviens se montrent bons acteurs, il faut sans doute l'attribuer, outre les exemples traditionnels, au sens artistique que fait naître et développe en eux leur genre de vie et leur profession. Ils se rattachent en effet, par l'industrie qui les occupe la plupart, à cette grande famille de sculpteurs en bois qui remplit la vallée de Gröden, dans le Tyrol méridional, sculpteurs auxquels ceux de l'Ammergau semblent avoir emprunté cet art qui fait une partie de leur réputation. Ils semblent naître tous artistes, dessinent très bien, et travaillent avec une grande perfection mille objets en bois sculpté, connus aujourd'hui du monde entier. « Les plus beaux sujets, qui rentrent dans le domaine de l'histoire sacrée et profane, figures de saints, Christs, scènes religieuses, etc... les imitations des chefs-d'œuvre les plus célèbres, que l'art moderne a ciselés sur le marbre et le bronze, et même des créations originales très réussies » : voilà, au rapport des témoins, jusqu'où peut atteindre l'art de ces villageois (3). Ils forment une corporation, dont ils excluent soigneusement les étrangers en les écartant de l'apprentis-

(1) Mgr Sebast. Brünner donne 547 personnes, dont 143 enfants. Le rapport de Daisenberger, curé d'Oberammergau, mentionne 464 acteurs en 1850. Les spectateurs de l'an dernier estiment supérieur à 800 le personnel complet du drame : acteurs, musiciens, choristes.

(2) Annales archéologiques, *l. c.*, p. 84.

(3) Deutinger, 2e fasc. p. 556.

sage ; ils cherchent à prendre l'expression et l'attitude de leurs rôles, et souvent ils n'ont qu'à imiter sur la scène les poses de leurs œuvres. Informez-vous du personnage qui représente le Christ, on vous répondra presque indubitablement : « C'est un sculpteur de crucifix » (1). De même tous les rôles marquants, Pilate, Caïphe, Judas et les autres, sont réservés aux travailleurs les plus renommés. Ajoutez à tout cela une étude continue et de fréquents exercices, où pendant l'hiver les groupes d'acteurs exécutent entre eux les scènes qu'ils produiront dix ans plus tard au jour des Mystères solennels. Dans ces réunions ils s'habituent à lancer d'un seul jet les cris perçants et si parfaitement intelligibles des multitudes, comme la troupe haineuse des Pharisiens, et le peuple juif en émeute... Ne semble-t-il pas, dès lors, que les religieux habitants d'Oberammergau aient concentré sur l'exécution du grand drame leur existence tout entière ?

Il nous faut maintenant rappeler brièvement, d'après le D^r von Deutinger, l'origine historique de la représentation. Il paraît très probable qu'à une époque fort ancienne Oberammergau cultiva le *drame liturgique*, suivant l'usage commun du moyen âge, et représenta les scènes du Christ souffrant. La Réforme avec ses troubles et les guerres civiles interrompit sans doute cette pratique religieuse. L'an 1633 une épidémie meurtrière, ayant dépeuplé les villages voisins, fondit sur Oberammergau, dont quatre-vingt-quatre habitants furent enlevés en quelques semaines. Dans ce péril extrême, les autorités locales eurent recours au Dieu de miséricorde. Se rappelant la coutume de leurs pères, les chefs du village s'engagèrent par vœu, si la mort suspendait ses ravages, à représenter publiquement tous les dix ans le Mystère de la Passion de Jésus-Christ, en témoignage reconnaissant de leur délivrance, et pour honorer la Croix du Sauveur. La foi simple opère des merveilles et touche le cœur de Dieu. Un grand nombre de malades se trouvaient sous le coup du terrible fléau ; dès ce jour nulle victime ne succomba. L'année suivante 1634, Ammergau exécuta pour la première fois en actions de grâces le drame religieux. Les descendants, ratifiant la promesse de leurs ancêtres,

(1) Annales Archéologiques, *l. c.*, p. 85.

continuent la représentation décennale du Mystère ; et leur fidélité, dont nul obstacle n'a pu triompher, reçut toujours les plus hautes approbations. A peine l'histoire constate quelque rare interruption pour des causes majeures (1).

En 1810 le synode de Munich interdit le *Jeu de la Passion ;* mais, à la requête des pieux dramatistes, l'intervention du roi Maximilien fit lever la défense, et l'autorisation fut accordée, sous la condition toutefois d'un remaniement. Dom Otmar Weiss, religieux bénédictin d'Ettal (plus tard curé de Jesewang, où il mourut en 1843), entreprit la révision du texte ancien. Élaguant les allégories poétiques, les faits apocryphes, l'intervention de Satan et de la cour infernale que l'on voyait figurer en 1800 dans le Prologue, les premières scènes et plus tard encore après la sentence de mort (2), il réduisit, à l'exception des morceaux chantés, le livret en prose, et s'en tint dans l'action aussi bien que dans le dialogue, au texte même de l'Évangile. A cela près, l'ancienne pièce fut conservée (3). La musique nouvelle, comprenant chœurs, récitatifs, duos, morceaux d'ensemble, fut composée par le maître d'école d'Oberammergau, Roch Dedler, jadis enfant de chœur à Raytenbuch, né en 1779, mort en 1822. Ainsi refait le Mystère exécuta sa rentrée en 1811. Retouché en 1815 par les auteurs Dom Weiss et

(1) « Le *Jeu de la Passion* avait réveillé à Oberammergau le goût des anciens drames religieux. Ainsi en 1748, à l'occasion du Jubilé semi-séculaire de l'Archiconfrérie du Rosaire, on *joua* la *Comédie du Rosaire*. En 1776, le lundi de Pentecôte, fut représentée la *Comédie de Saint Herménégilde*, que l'on exécuta deux fois encore, et même une 3e fois en présence du Seigneur-Abbé d'Ettal, Bernard Eschenbach. » (Deutinger, 2e fasc., p.460). Ces deux *Comédies* ou *drames religieux* ont joui d'une très grande célébrité au moyen âge. — Notons en outre que la Passion et les drames religieux étaient très populaires et souvent exécutés dans les villages de la Bavière et du Tyrol au siècle dernier. Malgré l'opposition faite par l'autorité ecclésiastique, on y retrouvait encore cette coutume en quelques endroits au commencement de ce siècle. Oberammergau seul, par une faveur particulière, fut excepté de la prohibition générale. (Voir Deutinger, 3e fasc., p. 401 : *Notices historiques sur les Jeux de la Passion en Bavière, depuis le milieu du XVIIIe siècle.*)

(2) Deutinger, ouvrage cité, 2e fascic., pp. 436-441.

(3) On peut les comparer dans Deutinger (ibid.) qui a donné le livret de 1850, pp. 405-434 ; ceux de 1800 et 1811, pp. 434-451.

Dedler, il n'a subi, jusqu'en 1850 et durant les décades postérieures, que de légers changements (1).

L'étude, l'expérience, les impressions des auditeurs, une critique judicieuse et bienveillante révélèrent les abbréviations, les perfectionnements, les mutations partielles à introduire dans l'œuvre de 1815, tant pour les détails du fond lui-même que pour l'exécution plus achevée et l'interprétation plus vraie des rôles. Ces révisions réfléchies obtinrent la sanction du succès, et l'œuvre sans doute n'a pas encore atteint son entière perfection. La musique et le texte de l'an dernier sont en substance les mêmes qu'en 1850, 1860, et 1870-71. Le texte est celui d'Aloïs Daisenberger, curé d'Oberammergau, qui retoucha le travail d'Otmar Weiss. Les autorités locales publient un « Textbuch » ou livret qui contient les paroles chantées par le chœur ; mais on évite avec le plus grand soin de livrer à l'impression la partie du dialogue, par crainte sans doute que d'autres ailleurs n'entreprennent d'exécuter le Mystère (2).

En 1830, les acteurs, abandonnant le cimetière, lieu ordinaire du spectacle, transportèrent la scène sur une place attenante au village, une prairie située vers le Nord-Ouest, et nommée dès lors *Place de la Passion*. Outre le respect dû aux cendres des morts et la proximité du lieu saint, le besoin d'un plus grand espace pour le nombre toujours progressant des visiteurs exigeait ce déplacement. Mais avant de nous arrêter à la disposition du théâtre, il importe de faire connaître les éléments essentiels du drame sacré.

(1) Pour plus amples détails historiques concernant le texte ancien en vers rimés, précieusement conservé, les représentations successives depuis 1634, le travail d'Otmar Weiss et les améliorations ultérieures, surtout celle de 1850, par Daisenberger, curé d'Oberammergau, les préparatifs, l'exécution, les succès toujours croissants du drame à notre époque : voir la publication de Deutinger, 2e fasc., p. 397 et ss. — On y trouvera également les notices biographiques de Weiss et Dedler, 3e fasc., pp. 385 et 394.

(2) Il existe des livrets imprimés pour les diverses représentations à dater de 1770. Deutinger (3e fasc., ouvr. cité, pp. 429-437) a donné le livret de 1770, rédigé par un bénédictin d'Ettal

Un *Chœur* d'Esprits, des scènes plastiques ou *Tableaux vivants* (*Vorstellungen*), l'*Action* principale même (*Handlung*) ou la suite historique de la Passion : voilà les trois éléments dont l'harmonieuse combinaison constitue le *Mystère*. Outre le *Prologue*, il comprend, groupés en quatre parties, dix-sept faits ou *Scènes* du récit évangélique, séparées entre elles par les tableaux vivants, accompagnés des chants du chœur.

La marche du complot déïcide et les incidents connus de l'histoire se déroulent sous les yeux du spectateur, depuis l'arrivée triomphale de Jésus à Jérusalem, le dimanche des Rameaux, jusqu'à l'apparition aux saintes Femmes après la résurrection ; et comme tableau final, le Christ glorieux et triomphant.

Pendant la durée entière de la représentation, qui ne prend pas moins de huit heures, le théâtre demeure toujours occupé : le chœur fait son apparition dès que cesse le jeu des personnages. Mais le spectateur ne pourra-t-il donc se délasser un instant ? Assurément, et le dramaturge a prévenu cette légitime exigence par l'introduction d'un élément qui donne le trait caractéristique à son œuvre. Il fallait raviver, soutenir, diversifier l'intérêt, sans le distraire de l'objet principal, la personne du Christ souffrant. Or qui ne connaît ce principe rendu manifeste à chaque page de nos saints Livres : L'unité de la Religion judaïque et chrétienne, la convenance et le concours des deux Testaments dans la personne de Jésus-Christ, le vrai Messie promis, attendu et donné ? « Jésus-Christ, dit Bossuet, fait l'union de l'un et de l'autre (peuple élu), puisque ou attendu ou donné il a été dans tous les temps la consolation et l'espérance des enfants de Dieu..... La religion est toujours uniforme, ou plutôt toujours la même dès l'origine du monde : on y a toujours reconnu le même Dieu comme auteur et le même Christ comme sauveur du genre humain (1). »

(1) *Hist. univers.* 2° p. ch. I. — Cette doctrine, l'unité de la religion et du peuple élu, est enseignée par saint Augustin, dans son traité *De Civitate Dei*, surtout dans la 2° p., Liv. XI, et ss. Voir principalement les Liv. XVI, XVII et XVIII. (Migne, P. L. t. 41.) — Ailleurs encore, p. ex. *In Ps.* 142, n. 3 (Migne, t. 37, col. 1846); et *Contra Donatistas*, Liv. I, c. 15 (Migne, t. 43, col. 122.) — Et saint Paul, comme il met en lumière le caractère symbolique et transitoire de l'Ancienne Loi, qui portait, pour ainsi dire, le Christ dans ses entrailles : « La

S'inspirant de cette idée féconde, le dramaturge chrétien, comme ses devanciers du moyen âge, mit en relief le caractère symbolique et prophétique de l'ancienne Alliance. Les personnages et les événements de l'histoire sacrée, qui se rapportent à l'Homme-Dieu, à ses combats, aux circonstances et aux douleurs de sa Passion, furent choisis et disposés en vue de l'effet dramatique. Rattachés comme introduction aux différentes scènes de l'action principale, ils forment les *Tableaux vivants*, qui précèdent chacun des faits partiels du drame. Souvent au nombre de deux ou trois successifs, et rapportés à la même scène, ils se complètent et symbolisent les traits marquants de la réalité que l'on verra bientôt s'accomplir dans la personne du Christ.

Voici en quels termes s'exprime la préface de 1850, concernant la révision de 1810 et 1815, mentionnée plus haut : « Un but principal fut poursuivi dans ce nouvel arrangement: Présenter la Passion de Jésus non point séparément et comme une histoire isolée, mais dans sa liaison avec les types prophétiques de l'ancien Testament... Tels sont les héros des Livres sacrés : Adam pénitent, Abraham fidèle, Isaac, Joseph, Job, David, Michée, Jonas, Daniel, et plusieurs autres. Souffrant et combattant dans l'Esprit du Christ, partiellement déjà, bien qu'avec imperfection, ils figuraient sa vie; prophètes par leurs actions et leurs souffrances, ils annonçaient ce que Lui, le prototype, devait réaliser un jour. Sous l'influence de cette pensée, fondement de toute l'histoire sainte, fut conduit et disposé l'ensemble, intermèdes et scènes, de la Passion. Cette même pensée devra servir de fil conducteur au spectateur sérieux » (1).

C'est ici qu'apparaît le rôle motivé et l'intervention du Chœur, second élément propre au Mystère, personnification collective renouvelée des anciens. Il comprend dix-huit chantres, hommes et femmes, conduits par un chef ou *Coryphée*. Leur nom, *Esprits* ou *Anges gardiens*, paraît emprunté au théâtre italien. Le chœur succède aux personnages du drame : il prépare le spectateur aux

fin de la Loi, c'est Jésus-Christ, qui justifie tous ceux qui croient » (Rom. 10. 4); « la Loi a été notre pédagogue dans le Christ.» (Gal. 3, 24). Voir Hebr. 7. 19; 10. 1 ; etc...

(1) Deutinger. *l. c.* 2e fasc. p. 403 et suiv.

scènes futures, il exprime et résume le sentiment développé dans l'acte antérieur, il explique les tableaux vivants qui remplissent les entr'actes et se découvrent au moment voulu, il rapporte la figure symbolique de l'Ancien Testament au trait de la Passion qui va bientôt se dérouler. A l'imitation de la tragédie grecque, il exhorte et instruit, il condamne et plaint, il se lamente, se réjouit, prie, espère ou rend des actions de grâces. Tel est ce rôle particulier, presque rendu nécessaire. Les choristes, divisés en deux parties, l'exécutent dans un chant alterné ou d'ensemble, entremêlé de solos et duos, et même interrompu souvent par le récitatif du coryphée (1).

Ces remarques sauvegardent l'unité d'action et d'intérêt qui ne souffre aucune atteinte nuisible. Nous n'avons point deux pièces parallèles, deux représentations diverses, mais une seule et unique trame, qui se noue, se développe, se complique, et aboutit sous les yeux mêmes du spectateur à la sanglante catastrophe. Les accessoires brillants du symbolisme, les tableaux plastiques ne sont-ils point justifiés en eux-mêmes, par ce lien mystérieux qui unifie toute l'Histoire Sainte dans le Messie promis, annoncé, figuré, l'Homme de douleurs, consommant dans sa personne tous les types anciens? Peut-on méconnaître qu'ils n'atteignent le double but indiqué : délasser l'auditeur sans distraire ou refroidir l'intérêt, lui procurer un enseignement solide, une connaissance plus vraie de la religion, et présenter à sa piété une édification sérieuse? Car ici, tout s'éloigne du spectacle ordinaire : le visiteur n'y apporte point les sentiments qui l'amènent aux représentations profanes. Il demande un aliment pour sa religion, sa piété, sa croyance. Et certes le spectacle d'Oberammergau ne déconcerte point cette légitime attente. Il excite à un très haut degré le multiple et universel intérêt, dont nul objet tragique ne pourra jamais renfermer autant d'éléments que l'action divine du Calvaire. Placé dans cette pure et vraie lumière, le témoin chrétien remarque à peine les détails défectueux que signale, non sans intention, un amateur profane, ou sur lesquels un narrateur peu sérieux, sans doute en vue de tuer le sentiment véritable, arrête l'imagination

(1) En 1850 et 1860. le chœur comptait 15 chantres y compris le chorège; en 1870, on voit figurer 17 chantres, et 19 en 1880.

et détourne la pensée, au moment suprême de l'intérêt religieux (1).

Cette connaissance générale du Mystère nous fera mieux comprendre la description du théâtre, l'arrangement spécial et la destination des parties qui le composent.

Proche du village, dans la prairie nommée la *Place de la Passion*, s'élève le théâtre, grand bâtiment en bois, construit pour la circonstance, vaste hémicycle allongé, que ferme une enceinte en planches. L'intérieur, divisé en deux parties au tiers de la longueur, est combiné pour les besoins du drame et l'accès d'un nombreux auditoire. D'un côté s'élève, à dix pieds au-dessus du sol, l'estrade spacieuse, réservée aux acteurs. Sa largeur à l'avant, près de l'orchestre, dépasse quatre-vingts pieds; sa plus grande profondeur en mesure soixante. Elle occupe environ le tiers de l'édifice. Inclinée vers le nord-ouest et regardant le sud-est, elle présente avantageusement les tableaux dans la plus belle lumière, pendant les cinq premières heures de la représentation. En face de la scène, dans l'espace approprié aux spectateurs, sont disposés, au milieu, quarante bancs sans dossier, de cent à cent-vingt places, rangés par gradins sur un plancher à pente inclinée; des deux côtés et en arrière, les *loges*, où les sièges du moins présentent le luxe d'un appui.

Ce théâtre, vraiment colossal, l'emporte par ses dimensions sur toute autre salle de spectacle construite en pierre. Six mille personnes y prennent place. Le théâtre de la Scala à Milan comprend quatre galeries, et peut contenir à peine quatre mille spectateurs; celui de San-Carlo ou de la Cour, à Naples, quelques centaines de plus (2).

Montez vingt marches, vous arrivez dans les dernières loges. Devant vous les six mille spectateurs. Ces loges, couvertes d'une grosse toile, vous abritent avec deux mille privilégiés contre les ardeurs du soleil, les orages et les rafales si fréquentes de pluie et même de neige, qui visitent ces montagnes. A vos pieds, quatre mille personnes affrontent les caprices d'un ciel incertain, sans défense et sans abri; car les voisins du parterre ne connaissent pas

(1) Certaines relations du journalisme quotidien présentent ce caractère.
(2) Mgr Séb. Brünner, *ouvr. cité.*

l'usage du vulgaire confort des ombrelles et parapluies. Volontiers ou non, chacun prend son parti : subir l'intempérie pour que tout le monde voie et entende plus à l'aise.

Mais perdu là-bas au fond des loges, dans un angle écarté peut-être, comment jouir de toutes les scènes et suivre sans effort une déclamation, qui, le plus souvent exécutée en plein air, pourra se perdre et n'arriver point juqu'à vous ? Échangez votre place ; descendez au milieu du parterre : vous payez moins, vous voyez, vous entendez à merveille ; et bientôt vous oublierez les feux de la canicule, ou les bancs humides et les froids brouillards de la vallée.

Mais avant que les acteurs ne paraissent, remarquez les parties diverses que la scène comprend. Cet arrangement, qui remonte à un usage traditionnel, a mérité d'attirer l'attention des érudits. D'abord une *avant-scène*, ou *proscenium*, vaste espace libre et sans rideau, à ciel découvert, limité latéralement à droite et à gauche par l'enceinte générale. Au second plan, une *arrière-scène* au milieu, le théâtre proprement dit, orné d'une double colonnade extérieure, large de trente-cinq pieds, couvert, machiné, à rideau et décors mobiles. Fermé, il figure le frontispice d'un temple. De chaque côté et attenantes, *deux maisons* assez étroites, avec porte à deux battants, et large balcon à la naissance de l'étage : à droite du spectateur, c'est la maison du *Grand-Prêtre ;* à gauche, celle de *Pilate*. Elles demeurent pendant toute la durée de la représentation. A leur tour ces maisons elles-mêmes sont flanquées de deux portiques, sous lesquels s'ouvrent des *rues* larges et profondes, formées par des maisons peintes en perspective et qui fuient dans le lointain : ce sont les *rues de Jérusalem ;* elles donnent accès aux différentes parties de la scène.

Tous les décors s'harmonisent parfaitement. Les édifices qui bordent les deux rues ne présentent point le cachet oriental, mais le style et les ornements d'architecture du XVIIe et du XVIIIe siècle. Le groupe de l'arrière-scène, maisons et portiques, concorde avec les rues latérales ; et sur le rideau qui ferme le théâtre à coulisses, le pinceau a tracé une vue de Jérusalem.

Rapporté au site pittoresque d'Oberammergau, l'aspect de ce théâtre est original et surprend le touriste. Les montagnes environnantes, les prairies couvertes de chalets et de bosquets de sapins,

qui le dominent, l'entourent, et forment le fond du tableau : ce coup-d'œil varié procure à certains moments une véritable illusion au spectateur : il songe au théâtre tragique de Pompéi, et se croit transporté sous d'autres cieux.

Quelques appréciations et rapprochements historiques nous ont paru offrir de l'intérêt. D'après de Roisin (1), dans les six subdivisions que l'ensemble du théâtre bavarois comporte, « le célèbre philologue Thiersch, de Munich, retrouve identiquement les subdivisions du théâtre grec. » — « Ce théâtre, dit un autre écrivain, doit s'adapter également à la tragédie de Sophocle et au genre de Shakespeare : aux érudits de trancher la question (2). » — Mais « chez les Grecs, remarque Mgr Brünner, le *proscenium*, appelé *Thymele*, n'ayant de chaque côté que des rues larges à peine de huit pieds, semble étroit et fort petit, comparé à celui d'Oberammergau. De plus, on n'y voyait point la peinture en perspective des palais avec leurs colonnades. » (3) — Deutinger écrit à son tour : « La disposition générale est à peu près telle que Tiek s'est imaginé la construction du

(1) *Annales archéologiques*, loc. cit. p. 157.

(2) Deutinger, *ouvr. cité*, 2e fasc. p. 546.

(3) Mgr Séb. Brünner, *ouvr. cité*. — Une Revue hebdomadaire anglaise, *The Academy* (29 mai 1880), porte ce jugement : « On a souvent comparé le théâtre d'Oberammergau au théâtre grec. Cette comparaison se justifie par l'existence du *proscenium* réservé au chœur, — place également analogue sous tous rapports à l'*orchestre* (partie du théâtre romain réservée aux sénateurs), excepté la forme circulaire et la différence de niveau propres à ce dernier, — la vue à ciel ouvert sur les collines environnantes, et les maisons permanentes de Pilate et d'Anne, qui cependant rappellent tout aussi bien les maisons semblables de Cléon ou d'Hegio sur le théâtre romain. Mais il serait plus vrai de le représenter comme un théâtre grec, privé des avantages que possédait ce dernier pour la vue et l'audition. La parole, avant d'arriver aux spectateurs les plus éloignés, doit franchir une distance également grande ; mais quant à renforcer ou à contenir le son, aucun arrangement n'est prévu. Dans le théâtre grec, les sièges se superposaient sous un angle qui permettait à chaque spectateur de voir avec facilité par-dessus le rang inférieur : les ruines de Syracuse en fournissent la preuve. Voilà ce qui n'existe point au théâtre d'Ammergau, du moins dans les places les plus coûteuses, les *stalles* ou *loges* : leur disposition, défavorable pour la vue, ne permet de bien entendre qu'un petit nombre d'acteurs. Reste à prendre une place de *deux shillings* (2 fr. 50) à l'avant, découverte et sans dossier. »

théâtre populaire de la vieille Angleterre. Elle est parfaitement combinée pour les représentations dans lesquelles une grande multitude apporte son concours actif aux peripéties du drame. Du premier coup d'œil, elle offre un vaste et libre jeu à l'imagination, pour se représenter dans cette enceinte le développement des actions les plus diverses, et l'apparition des groupes les plus beaux et les plus variés (1). » Un autre encore ajoute : « Il semble avoir été construit sur le modèle du théâtre de Vicence, élevé par le célèbre Palladio ; car il représente également une place publique entourée de palais. L'avant-scène, en effet, avec ses édifices et leurs balcons, les vastes rues latérales, figure une sorte de place comme il s'en trouve dans les anciennes villes, place favorable aux discussions des grandes affaires, aux libres évolutions d'une foule populaire nombreuse (2). »

Quoi qu'il en soit de ces jugements, l'ordonnance générale est assez bien entendue. Le *proscenium* sert au chœur : c'est évidemment un legs de la tragédie antique. Dans l'arrière-scène, ou théâtre proprement dit et couvert, on groupe les tableaux muets. L'Histoire de l'Évangile se passe dans les six divisions du théâtre complet : une ou plusieurs, parfois toutes ensemble, sont nécessaires au *jeu* d'une même scène. La destination du *proscenium* et des rues latérales est manifeste pour le passage et le déploiement des nombreux cortèges, les grands concours populaires, les assemblées tumultueuses qui viennent jeter leur influence décisive dans la sanglante issue du *Mystère*. Sur le théâtre couvert et à décors, se jouent les scènes d'intérieur, telles que le conseil du Sanhédrin, les épisodes qui se passent au Temple, le repas à Béthanie, la dernière Cène, Jésus conspué par les valets, ou devant Hérode, etc.; ensuite les faits arrivés en plein air, et dont le lieu exige une décoration spéciale : ainsi la prière, l'agonie, la sueur de sang au Jardin, le désespoir et la mort de Judas, la flagellation, le couronnement d'épines, etc.... Les rues, le théâtre, le *proscenium* réunis, et même les deux balcons, permettent le jeu d'une action compliquée d'éléments divers et simultanés. On peut citer comme exemples, au pre-

(1) Deutinger, *ibid.* p. 504.
(2) Deutinger, *ibid.* p. 551.

mier acte, après l'entrée triomphale, Jésus chassant du Temple les Juifs livrés au trafic et à l'usure; plus tard, les scènes de la condamnation, du Golgotha, etc... Tel est le *théâtre* de la Passion. Il abonde en ressources de mise en scène, appropriées au grand drame religieux.

Il nous reste à parcourir les épisodes les plus marquants de la représentation elle-même, et à recueillir l'impression que produit le spectacle sur l'immense auditoire: ce sera l'objet d'un prochain article.

(*à continuer*) ALPH. LALLEMAND. S. J.

LÉGATS DU SAINT-SIÈGE EN BELGIQUE

AU XIIe SIÈCLE.

Dans un article de la livraison de septembre des *Précis historiques*, sur *les Envoyés du Saint-Siège en Belgique*, M. le chanoine Claessens a mentionné plusieurs Légats pontificaux qui visitèrent nos provinces au XIIIe siècle. Un de nos abonnés nous communique une NOTE pleine d'érudition, qui signale d'autres envoyés de l'Église Romaine qui résidèrent dans notre pays *dès le siècle précédent*. On connaît avec certitude au moins trois Cardinaux Légats qui ont séjourné en Belgique dans le courant du douzième siècle. Ce sont les Cardinaux Gérard, Pierre de Tusculum et Henri d'Albano : sur chacun d'eux la *note* nous donne des détails qu'on ne lira pas sans intérêt.

N. R.

I. — LE CARDINAL GÉRARD.

La *Chronique de Lobbes* (1) nous apprend qu'un certain *Gérard*, avant son élévation au cardinalat, avait été successivement écolâtre de Lobbes et chanoine de l'Église de Liège. M. le chev. Xav. de Theux (2) ajoute que ce Gérard fut revêtu de la pourpre vers l'an 1150, et, à l'appui de cette assertion, il cite un diplôme de 1148, qui porte la signature d'un *magister Gerardus*.

Il serait assez facile de juger de la valeur de cette assertion, si le savant liégeois avait pu déterminer avec précision l'Église cardinalice dont ce Gérard était le titulaire; mais ni lui, ni M. Arendt, le docte éditeur de la *Chronique de Lobbes* (3), ni l'abbé Vos, auteur d'un intéressant travail sur l'abbaye de Lobbes (4), ne nous donnent aucun renseignement sur ce point essentiel. M. Vos paraît cependant avoir eu entre les mains les documents qui lui ont permis de constater l'intervention du Cardinal Gérard dans les affaires du monastère de Lobbes sous l'administration de l'abbé Jean, c'est-à-dire après l'année 1160 (5).

(1) Pertz. *Monumenta Germaniæ*. Tom. XXI pag. 332.

(2) *Le chapitre de Saint-Lambert à Liége*. Tom I, pag. 153, conf., tom. II, pag. 368.

(3) *Mon. Germ.* Tom XXI, pag. 307 et seq.

(4) *Lobbes, son abbaye et son chapitre*. Tom. II, pag. 199.

(5) *Ibid.*, pag. 202.

Or, si nous ouvrons le Régeste des pontifes romains publié par Jaffé (1), nous y voyons qu'à partir de Lucius II jusqu'à Alexandre III, ou de 1144 à 1159, trois cardinaux du nom de Gérard ont signé les pièces pontificales, à savoir : Gérard, cardinal prêtre de Saint-Étienne *in monte Cœlio ;* Gérard, cardinal diacre de Sainte-Marie *in via lata*, et Gérard, cardinal diacre de Sainte-Marie *in dominica*. Le nom de ce dernier n'apparaît plus à partir du 14 mai 1144 (2). Ciaconius (3) qui a donné la liste des cardinaux en vie à la mort d'Eugène III, arrivée le 8 juillet 1153, signale également trois cardinaux de ce nom : Gérard de Saint-Etienne, Gérard de Sainte-Marie in *via lata* et un troisième, dont il ignore le titre cardinalice. D'après lui, tous *trois* ont été élevés au cardinalat par Eugène III. Cependant, dans les trois promotions faites par Eugène III, on ne mentionne que *deux* personnages de ce nom (4).

Il semble, de plus, que sous le pontificat d'Anastase IV, successeur d'Eugène, il y avait encore trois cardinaux Gérard. Otton de Freysingen (5) rapporte qu'un cardinal, nommé Gérard, fut envoyé par Anastase en Allemagne pour régler les différents survenus à l'occasion de l'élection de Wuichmann au siège de Magdebourg. Ce cardinal se trouva dans cette ville avec Frédéric, roi des Romains, le 25 décembre de l'année 1153. Pour avoir osé contrarier le prince, ce légat fut contraint de se retirer sans avoir rempli sa mission, et il mourut en route. Ciaconius (6) nous apprend que ce délégué apostolique était Gérard de Sainte-Marie *in via lata ;* mais il oublie sans doute ce qu'il a lui-même écrit ailleurs, c'est-à-dire que cette mission fut confiée au cardinal prêtre de Saint-Etienne, *in monte Cœlio* (7).

Or, Gérard de Saint-Etienne était au palais de Latran, le 13 janvier 1154 (8), et le cardinal de Sainte-Marie *in via lata*, s'y trouvait le 22 novembre 1153 (9) et le 14 février 1154 (10). Jaffé (11) n'hésite pas

(1) *Regesta Romanorum pontificum*, pag. 609. 615. 616. 652. 653. 658. 659.
(2) *Ibid.*, pag. 609.
(3) *Vitæ et res gestæ pontificum romanorum.* Romæ, 1677, tom I, col. 1053.
(4) *Ibid.*, col 1042 à 1052.
(5) *Mon. Germ.* Tom XX, p. 394.
(6) *Opere citato* col. 1045.
(7) *Ibid.*, col. 1047.
(8) Migne. *Patr. Lat.* Tom 188. col. 1022.
(9) *Ibid.*, col 98.
(10) *Ibid.*, col 1 036.
(11) *Bibliotheca rerum Germanicarum.* Tom I, pag. 566.

à affirmer que le cardinal légat, désigné dans la lettre que le pape Anastase adressa le 9 février 1154 à Wibald, abbé de Corbie, est Gérard de Sainte-Marie *in via lata*. Le pontife annonçait à Wibald qu'il envoyait le cardinal Gérard en Allemagne et qu'il le chargeait de lui remettre l'anneau pastoral. Les subscriptions des bulles n'infirment en rien cette opinion, puisque du 14 février 1154 au 11 février 1155, le nom du cardinal de Sainte-Marie *in via lata* ne se retrouve pas dans les diplômes du pontife.

Maintenant, le chanoine de Liége, signalé par la *Chronique de Lobbes*, est-il ce Gérard de Sainte-Marie *in via lata?* Il serait téméraire de l'affirmer positivement, mais il n'est pas absurde de le supposer. Les *Annales de Saint-Jacques de Liège* (1), rapprochées de la *Chronique de Lobbes*, permettent de fixer le séjour du cardinal à Lobbes vers l'année 1155. En effet, les *Annales de Saint-Jacques* rapportent qu'en 1155, Étienne, huitième abbé de Saint-Jacques, cédant aux importunités du cardinal Gérard, se démit de ses fonctions ; et la *Chronique de Lobbes* nous apprend qu'à Liège le cardinal déposa deux abbés convaincus d'avoir mal administré les biens de leur monastère.

Après avoir tenu un synode à Liège, ce même Gérard vint à Lobbes en qualité de délégué apostolique, et non pas, comme le pense l'abbé Vos, « parce qu'il avait voulu visiter ses anciens frères et revoir cette église qui lui rappelait de si délicieux souvenirs. » Car l'annaliste de Lobbes insinue assez méchamment qu'il y vint poussé par quelque sentiment de vanité.

Quoi qu'il en soit, les religieux profitèrent de la présence du cardinal pour se plaindre amèrement de leur abbé et des officiers chargés de l'administration du monastère. Ceux-ci, abusant de la pieuse aversion que le saint abbé Francon avait à s'occuper des détails de l'administration temporelle, avaient dilapidé les revenus de l'abbaye, et réduit les pauvres moines à une extrême indigence.

Quand le cardinal eut constaté que plus de deux cents marcs avaient été détournés, il chassa les plus coupables de l'abbaye, il aurait même puni l'abbé Francon, s'il avait moins connu l'éminente vertu de ce prélat.

Ce sont les seuls détails que l'annaliste de Lobbes nous a laissés sur

(1) *Mon. Germ.* Tom XVI, pag. 641.

le cardinal Gérard, et quoiqu'il ne nomme pas les deux abbés déposés par le cardinal légat, il est assez probable que l'un d'eux était l'abbé de Saint-Jacques de Liège. Quant à l'autre, il ne paraît pas que ce soit l'abbé de Saint-Trond.

Nous lisons, en effet, dans les *Gestes des abbés de Saint-Trond* (1), qu'en ce temps, c'est-à-dire entre 1145 et 1155, le cardinal Gérard vint à Liège et qu'il y assembla un concile, comme il l'avait fait dans plusieurs villes des Gaules. Le cardinal transmit à Gérard, abbé de Saint-Trond, l'ordre de s'y trouver. L'abbé, qui se disposait à passer en Flandre, continua son voyage et négligea d'obéir aux injonctions du cardinal. Celui-ci, pour punir l'insulte faite au Saint Siège en sa personne, jeta l'interdit sur l'Église du monastère. L'abbé fut ainsi forcé de se présenter au cardinal à son retour de Flandre. Mais le cardinal avait déjà quitté le pays de Liège. Gérard le rejoignit à Trèves, lui paya une amende et la réconciliation fut faite. Il résulte de cette narration que l'abbé Gérard, loué d'ailleurs pour la sagesse et la prudence avec laquelle il gouverna l'abbaye durant dix ans, ne fut pas déposé par le légat. L'annaliste de Lobbes ne peut donc faire allusion à l'abbé de Saint-Trond.

Il paraît cependant que les deux écrivains, de Lobbes et de Saint-Trond, ont eu en vue et le même cardinal et le même concile. L'étude des anciens cartulaires du Pays de Liège résoudra peut-être un jour ces difficultés. Les *monumenta Germaniæ* ne contiennent pas d'autres détails sur le chanoine de Liège, devenu cardinal de la sainte Église Romaine.

II. — LE CARDINAL PIERRE DE PAVIE, ÉVÊQUE DE TUSCULUM.

Ce fut dans cette même ville de Liège que le cardinal Pierre de Pavie, évêque de Tusculum, tint un synode vers la fin de l'année 1180. C'est Guibert de Gembloux qui nous signale ce fait, dont les annalistes du temps ne font guère mention. Le moine de Gembloux, qui l'a consigné dans ses *lettres*, nous fournit quelques détails sur la présence de ce légat à Liège.

Vers le mois de septembre de l'année 1180, Guibert revenait du

(1) *Mon Germ.*, tom. X, pag. 343,

monastère de Bingen, pour retourner à son abbaye de Gembloux qu'il avait quittée depuis environ trois ans. Il passa par Cologne : car il désirait obtenir de l'archevêque la permission de faire le pèlerinage de Saint-Martin de Tours. Il trouva auprès de l'archevêque le cardinal légat Pierre de Pavie (1).

Quand Guibert eut obtenu la faveur qu'il sollicitait et que l'évêque de Tusculum eut terminé les affaires dont Alexandre III l'avait chargé, ils se rendirent ensemble à Liége. Arrivé dans cette ville, Guibert eut de longs entretiens avec le cardinal ; il s'ouvrit à lui sur le dessein qu'il avait conçu d'aller à Saint-Martin de Tours, et il le pria de lui permettre d'entreprendre ce pèlerinage (2).

Guibert, dont la demande fut favorablement accueillie, se hâta de retourner à son monastère. Pierre de Pavie, après avoir tenu un synode, quitta Liège, et passa dans les Gaules. Dans le courant de l'année 1181 Pierre de Tusculum et Guibert de Gembloux se rencontrèrent à Saint-Martin de Tours (3).

(1) Passage inédit du Manuscrit de la Bibliothèque royale, *cod.* 5531, fol. 96 verso : « Cum post obitum prædictæ sacratissimæ virginis Hildegardis, apud quam, et vestro et leodicensis episcopi præcepto, per biennium manseram, anno uno ferme evoluto, accepta ab illo conventu sancto quem nostis... licentia, repatriare deliberassem... sedit animo... ut sepulcrum beatissimi pontificis Martini visitarem... Ea mente veni Coloniam... Hinc assidebat cardinalis legatus romanæ curiæ domnus Petrus Papiensis. » Cette lettre est adressée à Philippe, archevêque de Cologne. Martène n'en a publié que le commencement. Voyez *Veterum Scriptorum Amplissima collectio.* Tom. I, col. 919. Epist. III ou Mig. *Pat. Lat.* Tom 211, col. 1290, Epist. III.

(2) Autre texte inédit du Manuscrit de la Bibliothèque royale, *Cod.* 5534, fol. 255 recto : « Eum quippe a Colonia Leodium usque prosequutus, ibi morose cum eo multa conferendo, noticiam, familiaritatem et gratiam non mediocrem ejus obtinui et sepedicto (*sic*) peregrinationis meæ et omnium quæ facere disponebam ab eo licentiam utpote a vicario domni papæ humiliter requisivi, et, facta confessione, absolutionem reatuum meorum a Deo per os ejus, ex officio potestatis sibi collatæ, sicut fideliter spero, impetravi. » Cette lettre est adressée à Sigfried, archevêque de Mayence et à Philippe, évêque de Ratzebourg. Martène n'en a aussi publié qu'un fragment. Voyez *op. cit.*, col. 942, Epist. 26, ou Migne, *opus. cit.* col. 1310. Epist. 26.

(3) Martène. *Thesaurus novus Anecdotorum*, tom. I, col. 617.

III. — LE CARDINAL HENRI D'ALBANO.

Au commencement de l'année 1188, on vit arriver en Belgique Henri, cardinal-évêque d'Albano : il était chargé par le pape Grégoire VIII de prêcher la croisade dans nos contrées.

Gislebert, chapelain du comte de Hainaut, Baudouin V, nous fournit les détails très circonstanciés sur le séjour de ce légat dans nos provinces (1).

Le Cardinal-Évêque fit son entrée à Mons, le 20 février 1188. Il fut reçu par le comte Baudouin avec tous les honneurs dûs à sa haute dignité et à son mérite. Le dimanche 21, il célébra la messe pontificale à Sainte-Waudru, et il exhorta vivement le peuple à voler au secours des malheureux chrétiens d'outre-mer. Parmi les nombreux chevaliers et les gens de toute condition qui se croisèrent, l'écrivain montois cite l'illustre Ottho de Trasignies.

Le Cardinal Henri obtint un égal succès à Nivelles, où il se rendit en quittant Mons. A Louvain, il fut reçu par le duc Henri, qui prit la croix, mais qui la déposa bientôt après pour guerroyer contre ses voisins.

Henri d'Albano ne s'arrêta pas longtemps à Louvain : il avait hâte d'arriver à Liège, où de nombreux abus s'étaient glissés dans l'administration du diocèse. Il paraît que l'évêque Raoul, qui occupait alors le siège de saint Lambert, n'était pas à l'abri du reproche de simonie.

Quand le Cardinal eut prêché avec succès la croisade au peuple, il s'attaqua ouvertement à la simonie des clercs ; il s'entendit avec les principaux membres du clergé pour prendre des mesures qui porteraient remède au mal. L'indigne Raoul ne secondait guère le Cardinal dans cette salutaire réforme. Le comte de Hainaut, qui connaissait le caractère de Raoul, était venu lui-même à Liège, pour lui persuader de se rendre aux conseils du Cardinal légat; et ce fut sur les représentations du comte, son parent, que Raoul se résolut à prêter un concours efficace au Cardinal Henri. Les clercs simoniaques furent convoqués au palais épiscopal : et là, en présence de l'Évêque de Liége et du comte de Hainaut, ils résignèrent leurs bénéfices entre les mains du Cardinal légat. Avant de les absoudre, Henri leur imposa une salutaire péni-

(1) *Mon. Germ.* Tom. XXI, pag. 555.

tence. Il distribua ensuite entre ces clercs repentants les bénéfices dont, par la cession des titulaires, il devenait pour le moment collateur.

Un très petit nombre de clercs furent réintégrés dans leurs anciennes prébendes.

Albert de Louvain (1) qui avait abandonné la cléricature le 28 octobre 1187, profita de la présence du Cardinal à Liège pour obtenir de lui de reprendre son rang parmi les clercs et de recouvrer les dignités auxquelles il avait renoncé.

Est-ce dans ce voyage, ou bien à son retour d'Allemagne — car il se trouvait à Mayence le 27 mars 1188 — que le légat s'arrêta deux jours à l'abbaye de Saint-Trond (2)? On ne peut le préciser. Il y célébra deux fois la sainte messe, prêcha au peuple et conféra le sacrement de confirmation. L'auteur des *Gestes des abbés de Saint-Trond*, auquel nous empruntons ces détails ne donne pas la date exacte de ce séjour, et le Cartulaire de Saint-Trond ne renferme aucun diplôme qui puisse servir à fixer ce point de chronologie.

Par les quelques détails qui précèdent, on voit comment, dès le XIIe siècle, au milieu de la barbarie de ces temps héroïques de l'Europe, les Envoyés du Saint Siège ont exercé dans notre pays une influence bienfaisante, et comment aussi les princes temporels les ont secondés et protégés dans l'exercice de leur mission religieuse et civilisatrice.

R. S. T.

(1) *Mon. Germ.* Tom. XXI, pag. 553.
(2) *Idem.* Tom. X, p. 389.

LA LUTTE POUR L'EXISTENCE

CONFÉRENCE DONNÉE AU CERCLE CATHOLIQUE DE NAMUR

Mesdames, messieurs.

L'été dernier, j'avais à ma fenêtre, pour égayer ma chambre et jeter un rayon de lumière dans sa sombreur habituelle, j'avais un réséda. Je le soignais avec une prédilection tendre, comme on soignerait un enfant, comme Pélisson soignait son araignée.

Il mourut dans la pleine vigueur de son âge, atteint d'un mal inconnu, dont je vis les progrès rapides et devant lequel je me trouvais désarmé. Je voulus en conserver la cendre. Tandis que je déracinais sa tige jaunie, je comptai ses rameaux : vingt-sept d'entre eux étaient venus à fleur. Je me mis à songer à toutes ces petites fleurs, dont quelques-unes à peine s'étaient épanouies, et l'idée me vint de traiter un jour devant vous cette profonde et mystérieuse énigme de la vie et de la lutte pour la vie. Je le fais aujourd'hui. Dans le domaine des sciences je n'en connais pas de plus solennelle; je n'en connais pas qui touche d'un contact plus intime le fond même de notre être : car nous aussi nous vivons, et pour vivre nous luttons, et quelque adresse, quelque vaillance que nous apportions dans la lutte, tous, un jour, nous serons les vaincus.

La lutte que l'animal, que la plante, que l'homme doivent livrer pour conserver la vie que Dieu leur donne ; son origine, ses aspects divers et ignorés, son issue fatale, et l'admirable résultat auquel elle conduit la création tout entière, — tel sera, si vous le voulez bien, le sujet dont je vais vous entretenir.

* * *

Vingt sept rameaux de mon pauvre réséda étaient donc venus à fleur; c'est beaucoup pour une plante d'appartement, ce serait peu pour une plante grandissant en pleine terre. Je ne crois pas exagérer en comptant qu'un pied de réséda, dans un sol riche et cultivé, portera en moyenne cinquante épis de fleurs.

Il y a sur chaque épi de 60 à 80 fleurettes, mettons encore 50. Chacune d'elles pourrait, après avoir fleuri, former une de ces petites capsules gracieuses où s'enferment, à l'abri du danger, de 10 à 15 graines. Mettons 10 et supposons que toutes viennent à bien.

Dix graines par capsules, 50 capsules par tige fleurie, et cinquante rameaux fleuris par pied: voilà, par un calcul bien simple, 25000 graines par an et par pied de réséda.

En y allant de ce train, en quatre ans, mon pauvre réséda serait devenu l'heureux père, grand-père, bisaïeul et trisaïeul d'une famille comptant 391.625.000.000.000.000 de membres.

391 QUINTILLIONS 625 QUATRILLONS de résédas!...

Vous riez?... Oh ! mais c'est fort sérieux; car chaque plan de réséda demandant, en moyenne, au moins vingt centimètres carrés pour grandir et vivre, la famille de mon réséda couvrirait

78 TRILLIONS 324 BILLIONS D'HECTARES !...

Et le monde entier ne comptant — terres et mers comprises, — que 510 millions de kilomètres carrés, soit 51.000.000.000 d'hectares, le monde entier, en quatre ans, serait envahi — et bien au delà — par mon réséda.

La fleur du réséda n'est pas déplaisante à voir, son parfum n'est pas sans charme, mais ces qualités ne compensent pas, vous le reconnaîtrez, tout ce qu'il y a d'effrayant dans les résultats auxquels nous venons d'aboutir.

Linné, de son temps, avait fait un calcul semblable; il avait trouvé qu'une plante annuelle fournissant deux graines seulement, pouvait, en vingt ans, s'entourer d'un million de plantes produites par elle.

Je serais arrivé à des chiffres bien plus forts si j'avais choisi l'exemple de fleurs plus fécondes. L'*Orchis tacheté* de nos prairies porte 186,300 graines par an ! Une seule capsule de l'*Acropera*, orchidée exotique; contient 371,250 graines, et la plante a de ces capsules en nombre assez grand pour fournir par année 74.000.000 de graines.

Si des plantes nous passons aux animaux, nous observons le même phénomène, mais parfois dans des proportions plus saisissantes encore.

Vous avez pu voir, à votre grand dépit j'imagine, des parcs de rosiers et d'églantiers cultivés avec le soin le plus assidu, envahis soudain par des nuées de petits pucerons verts aux ailes nacrées.

On ne sait d'où ils viennent, et ils arrivent par milliers; ils s'amassent au pied des fleurs encore emmaillottées dans leur bouton, ils les rongent avec une intempérance stupide. Il faut voir ces pucerons, au ventre rebondi, enfoncer leur petit bec dans les chairs molles de la tige, et rester désormais sur place, suçant, suçant toujours..... pour se faire idée de ce prodige, fréquent hélas ! même en dehors du monde des bêtes : une vie qui se passe à manger et à dormir.

Bonnet, qui étudia le puceron du rosier avec une attention vraiment

affectueuse, a calculé ceci. En admettant que chaque puceron donne naissance à cinquante individus seulement, un seul d'entre eux, commençant à produire avec le printemps, aurait été à la fin de la saison, la souche de plus de *quatre millions de milliards* d'insectes. Et si toute cette lignée était placée côte à côte, elle couvrirait environ quatre hectares...

Or ce chiffre de 50 petits est, vis-à-vis du fait, dans une infériorité étonnante. C'est 90 et 100 qui sont le chiffre moyen ; et il ne faut pas ignorer que les naissances, dans un même ménage, sont de cinq, six, sept et huit petits par jour. Et il suffit de dix jours pour qu'un petit, son éducation terminée, entre à son tour en ménage. C'est positivement effrayant.

Les pommiers de nos jardins se couvrent parfois, à l'origine des rameaux et des branches, d'une masse blanche, cotonneuse, qui les entoure comme d'un bracelet de neige. Ce sont des familles de pucerons qui lui forment cet ornement-là. Le pommier en mourrait si l'on n'avait soin de venir à son aide.

Une carpe, une seule, peut pondre de cinq à six cent mille œufs par année. Mettez que tous éclosent et que Dieu prête vie au petit poisson, tous nos étangs offriraient bientôt l'aspect d'immenses boîtes de sardines.

La souris domestique a des portées normales de six à huit petits. En un an, elle trouve moyen d'élever cinq ou six familles de cette importance : cela lui fait par année une lignée de 30 à 40 enfants.

Passons à de plus sérieux personnages. L'éléphant entre en famille vers 30 ans. S'il arrive à 90 ans, il peut avoir trois couples de petits dans cet intervalle. C'est fort modeste. Il n'en est pas moins vrai qu'en cinq cents ans, d'après un calcul de Darwin, *quinze millions* d'éléphants seraient issus de cette première famille. Eh ! messieurs, c'est à faire frémir ; presque à chaque moment nous rencontrerions de ces grosses bêtes, et on ne pourrait faire un pas sans s'exposer à sentir sur ses joues glisser leur trompe répugnante (1).

Je citerai un seul cas relatif à ces animaux microscopiques que nous avons coutume de cataloguer, quelque soit l'espèce à laquelle ils appartiennent, sous le nom *d'infusoires*. En observant un de ces petits

(1) J'ai cité dans ma conférence — et de bonne foi — le chiffre donné par Darwin. Depuis l'idée m'est venue de le vérifier. Il est évidemment fautif. C'est 1,458 éléphants et non pas 15,000,000, que l'on aurait, au bout de 540 ans, et non pas de 500. C'est déjà fort respectable, mais beaucoup moins impressionnant.

animaux : un *Hydatine*, au 10e jour on peut obtenir 1,000,000 d'êtres sortis de lui; 4,000,000 le 11e jour; 16 000,000, le 12e.

Ehrenbergh rapporte qu'un pouce cube de tripoli comprend 41,000,000 de *Galionella distans*. Dans le même volume, la *Galionella ferruginea* se loge au nombre de 1,750,000,000.

Or, la ville de Berlin tout entière est bâtie sur un banc de tripoli qui a plus de 120 pieds de profondeur.

Je ne veux pas vous fatiguer plus longtemps par des chiffres : je me borne à ajouter que l'espèce humaine, dont la propagation est si lente, serait doublée en vingt-cinq ans. En quelque mille ans, toute la terre serait couverte ; nous nous écraserions comme on s'écrase dans les couloirs d'un théâtre; pour faire un pas, nous devrions enfoncer les côtes à notre voisin, celui-ci au suivant, le suivant au quatrième, et le choc se transmettant à toute la série, après avoir fait le tour du monde, viendrait, à la fin de son voyage, nous écraser les côtes à nous-mêmes.

Et maintenant réfléchissons. Ce que je vous ai dit n'est pas un vain rêve : ce sont des faits, des faits constatés cent fois, et que chacun de nous peut constater encore. J'ai compté les graines de mon réséda, on peut compter les œufs d'une carpe et les petits d'un éléphant ou d'une souris. Il n'y a donc pas à nier ici ; il faudrait fermer obstinément les yeux pour ne pas voir ce que la nature étale sous nos yeux dans une évidence aussi parfaite.

Or, ce fait est effrayant... il est épouvantable !

Vous avez ri quand je vous ai parlé de nos étangs transformés en boîtes de sardines. Mais l'espèce humaine, messieurs, songez donc à l'espèce humaine ! « Si la population, dit un économiste anglais dont le nom a conquis une célébrité odieuse, Malthus, si la population n'est arrêtée par aucun obstacle, elle doit doubler en vingt-cinq ans et croître ainsi de période en période dans une progression géométrique. Il n'en est pas de même des subsistances. Ce que l'on peut supposer de plus favorable à leur accroissement, c'est que chaque période de vingt-cinq ans ajoute au produit des terres une quantité égale à leur produit actuel. Ainsi les subsistances n'augmentent que dans une proportion arithmétique. L'espèce humaine croît comme les nombres 1,2,4,8,16... les subsistances comme 1, 2, 3, 4, 5. Après deux siècles, la population serait aux moyens de subsistance, comme 256 à 9; après trois siècles comme 4096 est à 13. »

« Mourir, mourir de faim !... est-ce donc là ce qui attend la race humaine, est-ce donc là ce que la Providence divine nous ménage ! O vous,

qui nous parlez en termes émus de la bonté et de la sagesse éternelle, qu'est-ce donc que cette sagesse et cette bonté?... Elle n'a donc rien imaginé de mieux que de livrer ces millions de vivants à toutes les angoisses, à toutes les tortures de la faim! » — Oh! que c'est bien là le cri de cette science superficielle, jetant à l'étourdie les yeux sur la nature et ne les relevant que pour lancer au ciel, sous la forme d'un blasphème, l'expression insensée de son ignorance.

Eh bien, non, messieurs; nous qui savons notre Dieu bon et sage, nous savons qu'entre la loi évidente dont nous parlons, et les conclusions effrayantes qui en découlent, existe un moyen terme conciliateur.

Il existe, en effet... c'est la mort!

Une puissance appelle les êtres à la vie, une autre puissance les appelle à mourir.

« Quand l'Agneau eut ouvert le quatrième sceau du livre, s'écrie saint Jean dans son Apocalypse, j'entendis une voix qui me criait : Viens et regarde... Et je vis un cheval pâle et le cavalier qui le montait avait pour nom *la Mort*, et il reçut le pouvoir de tuer, aux quatre coins du monde, par le glaive, par la faim et par les bêtes de la terre. » (1)

La mort! voilà la clef de l'énigme!

On nous a dit maintefois que la mort fauchait par jour en moyenne 80,000 existences humaines et vous avez frémi. C'est trop peu; c'est 97,800 qui est la vraie moyenne, soit plus d'une âme par seconde, — Et cependant, on ne vous a montré qu'une part de son œuvre; il faut la voir, insatiable et froide, frapper au hasard à travers toute la nature, non pas l'homme seulement, mais l'animal, depuis ces géants de stature et de force jusqu'à ces petits qui échappent à nos yeux et que la puissance de nos instruments suffit à peine à nous révéler.

Il faut la voir, frappant la plante depuis ces cèdres énormes qui ont mis des siècles à fixer leur racine et à déployer leur couronne, jusqu'à ces mousses vulgaires qu'une pluie d'orage fait grandir sous nos pas, et qu'un rayon de soleil perçant les noirs nuages voit déjà mourir.

La mort! la mort! Voilà la grande régulatrice dans l'œuvre divine... Elle est aveugle; elle est cruelle, mais Dieu la dirige, et Dieu est bon, et Dieu voit loin! — Va donc, ô Mort, va donc au galop de ton coursier pâle, fauche et frappe aux quatre coins de la terre. Sois l'auxiliaire de Dieu, nous allons te suivre! Et ramassant un à un tous les cadavres que tu foules sous le sabot de ton cheval, nous leur demanderons le secret des divins conseils.

***

(1) Apoc. Ch. 6, v. 8.

Une puissance, ai-je dit, appelle les êtres à la vie... une autre puissance les appelle à mourir.

Soumis à ces sollicitations contraires, à cette espèce de dualisme de la nature, la plante, l'animal, l'homme, balancé entre la vie et la mort, dès les premiers instants de son existence, même la plus cachée, entre en lutte pour la soutenir; il combat, sans trève, sans repos, sans merci, sans relâche, jusqu'au moment, où tombant enfin sous le poignet vainqueur de l'ennemi, roulé sur un lit d'agonie, il abandonne à jamais, dans un dernier soupir, ses rêves déçus et ses espérances ruinées.

Cette lutte solennelle mérite que nous y arrêtions nos regards : car — c'est chose amèrement étrange — nous luttons sans le savoir, nous sommes en pleine guerre, et nous sourions !... et je vois je ne sais quelle incrédulité se dessiner dans vos yeux et dans le pli de vos physionomies, quand je vous affirme que vous luttez et que vous combattez.

Eh quoi ! mais ici même, dans cette salle si pacifique, que faites vous ? ... Vous vous arrachez les uns aux autres la flamme de la vie, vous vous disputez l'air, et, comme les barbares qui dans leur fuite se désaltéraient aux fontaines du désert et les empoisonnaient, cet air que vous vous arrachez les uns aux autres, cet air dont vous vous rejetez les débris, vous l'avez empoisonné !

Mais entrons dans les détails. Pour vous guider mieux, je tâcherai de mettre quelque méthode dans cette petite étude.

Je distinguerai d'abord entre la lutte directe et la lutte indirecte que nous nous livrons.

* * *

Il est bien évident, dès l'abord, que chaque animal et chaque plante sont en lutte directe et ouverte contre l'ennemi naturel qui les dévore. N'avez vous jamais vu dans les belles vallées de la Meuse, un épervier planer au-dessus de la plaine ou de la montagne... Il paraît soutenu dans les airs par une force invisible, tant le fuminement de ses ailes est doux ; parfois, décrivant de grands cercles, il semble explorer tout le sol dans sa vaste étendue... C'est le moment d'une grande lutte.

Dans les hautes herbes, sous les taillis, sous les ramées, l'oiselet tremble et se cache ; il est muet, plein d'angoisse, l'œil fixé sur les ailes étendues qui le menacent. Qu'une fauvette étourdie vienne alors, dans son vol saccadé, à découvrir son corsage gris et sa petite tête noire, soudain, comme une pierre, l'oiseau de proie tombe... Épouvantée, la fauvette jette un cri et s'envole... Le rapace la poursuit... Oh ! c'est la lutte maintenant, vive, ardente, décisive, à travers les arbres et les branches ; la poursuite échevelée, sans pitié, sans merci, jusqu'à ce que

la petite, haletante et désespérée, sente à travers ses plumes, les ongles crochus de l'épervier pénétrer dans ses flancs et déchirer son cœur.

Le lion, à l'affut dans les déserts de l'Afrique ; — et dans les jungles de l'Inde, le serpent, l'alligator, et le tigre ; — la panthère, l'ours des pôles, l'aigle et le condor ; — et dans une région plus humble, tous les petits carnassiers de nos contrées, ne vivent qu'à la condition d'être vainqueurs dans leurs luttes quotidiennes contre leur proie.

Que fait l'araignée dans sa toile, la fourmi-lion dans son trou, la nêpe cendrée sur son petit rempart de vase ? Lutter... lutter pour vivre.

Je me souviens qu'un jour, durant une de mes promenades, je m'arrêtai à contempler, dans un fossé qui bordait la grand'route, un triton charmant, posé à fleur d'eau. Un rayon de soleil passait entre les arbres et faisait miroiter, comme des pierres fines, les vives couleurs dont son corps svelte était paré. Parfois avec un mouvement de satisfaction gracieuse il balançait lentement sa longue queue dentelée... N'était-ce pas l'image de la paix tranquille et du bonheur?... Tout à coup, du fond de la vase, s'élance comme un immonde ver noir une sangsue toute boueuse; elle s'éleva rapide, avec des allures de serpent, se colla au ventre du triton qui ne l'avait point aperçue, et lui fendit la peau de sa triple mâchoire. Ah ! c'était pitié de voir le pauvre petit se tordre et se débattre sous cette morsure aiguë, mais la sangsue s'était soudée à lui par ses ventouses... il était perdu. Je vins à son secours et d'un coup de baguette je détachai la sangsue... un long filet de sang s'échappa de sa blessure et je me sentis ému en songeant à cette petite victime... Mais j'avais bien tort... Combien d'insectes gracieux, combien de petits vers rosés, combien de petites larves inoffensives n'avaient pas passé par les mâchoires dentées de ce triton que je plaignais ! Et n'était-ce pas bien fait à lui de sentir à son tour l'aiguillon de la douleur ?

Hélas ! c'est la loi, la loi fatale et universelle, les grands mangent les petits; du haut au bas de l'échelle animale c'est le carnage et le sang qui règnent. Et qu'ai-je besoin de vous en donner des preuves? N'est-il pas évident que pour vivre il faut manger. Dès lors il est bien évident que, pour que le grand vive, il faut que le petit soit mangé; et le petit, avant d'être mangé, avait trouvé un plus petit que lui qu'il avait mangé lui-même !...

Mais, me direz-vous, tous les animaux n'ont pas les concupiscences sanguinaires. C'est vrai, c'est parfaitement vrai : mais que font-ils alors?... Ils sacrifient les plantes. Sous ces dehors plus pacifiques, n'est-ce pas une nouvelle lutte qui se cache... la plante n'a-t-elle pas sa vie et n'a-t-elle pas aussi sa manière de se défendre?

Je veux vous citer un seul exemple que j'emprunte à Darwin. « Il

existe, dit Darwin, dans le comté de Surrey, près de Farnham, de vastes bruyères. Depuis dix ans, on avait enclos dans ces plaines de grands espaces, pour en écarter les troupeaux. Des multitudes de petits sapins avaient surgi spontanément au dedans de ces haies. Quand je me fus assuré que ces jeunes arbres n'avaient été ni semés, ni plantés de main d'homme, ma surprise de les voir en si grand nombre me conduisit sur plusieurs points élevés, d'où je pouvais embrasser des centaines d'acres de bruyères incultes, mais il me fut impossible de découvrir, en dehors de l'enclos, un seul sapin, sauf à l'horizon quelques rares et maigres groupes de sapins écossais. Sans doute, c'étaient leurs graines enlevées par le vent qui avaient produit les sapins de l'enclos ; mais alors comment se faisait-il, qu'en dehors de l'enclos on n'en vît pas un seul ? »

« En observant de plus près, terre à terre, et entre les tiges de bruyères, je vis une quantité de jeunes pousses et de petits arbres qui avaient été perpétuellement broutés par le bétail. Dans un espace d'un mètre carré, je comptai trente-deux de ces jeunes avortons dont l'un, à en juger par ses cercles concentriques, luttait depuis vingt six ans, sans réussir, pour dépasser de la tête les tiges qui l'environnaient. »

Eh messieurs, l'homme aussi lutte ; il lutte avec une persévérance de chaque instant pour alimenter sa vie. Dans l'état de civilisation avancée où nous sommes, notre lutte est masquée et il faut regarder bien avant dans nos mœurs pour en apercevoir la trace. Mais ne soyons pas comme les parvenus qui rougissent de leur naissance, n'oublions pas ce que nous avons été un jour.

Je pourrais vous montrer, dans mille peuplades sauvages, l'homme armé d'un mauvais arc et de misérables flèches, luttant des heures et des jours entiers contre le buffle ou le bison, dont il va nourrir sa famille, l'Esquimau harponnant le phoque ou le morse à travers les flots glacés du pôle, etc.

Mais n'allons pas si loin, restons chez nous. Il y a quelque mille ans, l'homme, ici même, n'habitait point des palais de marbre. Il courait moitié nu sur les montagnes de la Meuse et s'abritait dans des « salons » que vous pouvez visiter encore aujourd'hui... Ce sont ces cavernes, ces grottes, ces trous froids et humides, dont l'ouverture béante se dessine en noir sur le fond gris des rochers Ces *trous de nutons*, auxquels vous avez donné les noms de *trou de l'Érable, trou du Sureau*, du *Chêne* et du *Lierre* à Montaigle, *trou de la Naulette*, de l'*Hyène et de l'Ours*, à Walzin, *trou du Frontal* et *des Praules* à Furfooz. On le voyait alors, lui aussi, à l'affut, comme un fauve, une pierre aiguë dans la main, attendant l'instant propice pour la lancer au front du

grand ours, de l'antilope ou du cerf. On le voyait creusant des fosses profond's, y planter un épieu aigu et puis, caché dans les taillis, épier le moment où le mammouth, l'éléphant de nos contrées, s'avançant à pas graves, s'enfonçait soudain dans le vide et s'empalait sur place. Il poussait alors des cris sauvages, sa femme, ses enfants accouraient. On achevait alors la bête, on la dépeçait avec des couteaux de pierre, et l'on portait dans la caverne les plus fins quartiers de la venaison. C'était grande joie dans la famille quand pareil butin lui arrivait !

Et quand pareil butin manquait ? Eh bien, chose horrible, l'homme vaincu dans la lutte avec l'animal se prenait à lutter contre l'homme : il se mettait à l'affut attendant non plus l'ours, non plus le cerf ou l'élan, mais l'homme ! C'est au front de l'homme qu'il lançait son caillou taillé, c'est vers son cœur qu'il dirigeait sa flèche. Et l'homme était dépecé comme la bête, rôti comme elle, mangé comme elle. La caverne de Chauvaux, près de Godinne, a livré à M. Spring, les restes affreux de ces repas de Cannibales... et c'était bien le faible qui était vaincu dans cette lutte : les ossements, retrouvés autour du foyer qui avait égayé le banquet, étaient des os de femmes et d'enfants !

L'homme aussi a donc lutté. Mais l'homme pour lutter n'avait pas seulement, comme la plante, cette seule force que l'on appelle la vie ; il n'avait pas seulement, comme l'animal, un instinct développé par une sensibilité exquise ; il avait cette faculté plus haute qui devait lui ouvrir la route à tous les progrès : l'intelligence ! L'habitude du combat a aiguisé son intelligence. Au lieu de chasser le bœuf aurochs, il l'a emprisonné, il l'a dressé et l'a fait son serviteur et son domestique. Au lieu de courir sus au sanglier des forêts, il l'a enclos dans des parcs et l'a nourri, pour l'avoir sous la main à toute heure. Et de ces luttes antiques, au sein de nos peuples civilisés, il ne reste plus d'autre trace que la chasse au gibier et la pêche pacifique le long de l'eau.

Mais regardez bien au fond des choses et à la racine même de la culture, de l'élevage, de l'industrie, du commerce et des arts, vous verrez apparaître l'homme luttant pour assurer sa vie, pour la charmer et l'embellir ; mais luttant avec les armes supérieures que la raison lui donne comme son royal héritage.

Or, je vous prie de remarquer qu'à tout point de vue, que vous considériez l'homme, l'animal, ou la plante, la lutte directe dont je vous parle est réciproque, et finit par la mort de l'un ou de l'autre des combattants. Si le mangeant triomphe, le mangé meurt sous sa dent ; mais, si le mangé échappe, les rôles changent et c'est au mangeant à mourir de faim.

* * *

Mais parmi les luttes directes, il n'y a pas que celle de l'animal, luttant pour saisir sa proie et, par une réciprocité très légitime, la proie, la victime, se débattant et luttant contre son naturel ennemi : il y a la lutte mystérieuse et sourde de la plante et de l'animal contre le milieu physique dans lequel il doit vivre, contre les lois naturelles qui en régissent l'action.

La vie de l'animal, comme la vie de la plante, n'est pas uniquement subordonnée aux conditions d'une alimentation proportionnée ; elle est encore sous la dépendance de certaines conditions extérieures qui le plus souvent échappent à notre pouvoir.

Il nous faut, messieurs, l'air du ciel, dans sa composition normale et dans des limites de pression et de température très déterminées. Il nous le faut !

Durant les guerres de l'Empire, dans un village de la Westphalie, trois cents prisonniers français furent jetés pêle-mêle dans une cave humide, ouvrant sur le jour par un soupirail étroit. Ce fut une lutte horrible; l'air ne pouvait entrer dans ce gouffre; ces trois cents poitrines s'ouvraient palpitantes, tordues par l'angoisse et la douleur, pour le chercher en vain. Après trois heures, la garde qui veillait sur ces malheureux amoncelés, n'entendant pas un souffle sortir de cette cave qui avait retenti des cris déchirants du désespoir, voulut trouver la cause de ce sinistre silence. La lutte avait fini, il n'y avait plus là que trois cents cadavres.

Il nous le faut, cet air vivifiant, dans sa composition normale, tel que Dieu l'a ménagé pour nos poitrines. — Eh, messieurs ! dans une heure de lâcheté, un malheureux fatigué de vivre s'étend sur sa couche et allume un réchaud, puis il s'endort et meurt. Qu'a-t-il fait? Il a touché à cet air du ciel ; aux éléments qui le forment il en a ajouté un, un seul, et de cet air qui devait lui donner la vie, il s'est fait un ennemi nouveau dont il attendait la mort ; la mort lui est venue.

Mais cela même ne suffit pas : il vous fait l'air sous des conditions de température déterminées.

Le voyageur engagé dans les neiges et saisi de ce sommeil inerte qui l'envahit et le paralyse, s'assoit sur le lit blanc dont le ciel a couvert le sol, il est vaincu, il va mourir.

Le moissonneur vaillant, sous le soleil d'été qui le frappe, brandit sa faux noyée de ses sueurs : il lutte, mais son courage imprudent ne suffit pas à la victoire, soudain son œil se trouble ; il porte à son front mouillé une main qui tremble, il tourne sur lui-même comme un homme ivre, il tombe et meurt vaincu !

Or de tout ceci nous ne sommes point les maîtres. Ce n'est point nous

qui faisons le froid et le chaud en ce monde ; ce n'est point nous qui promenons autour du globe les vagues tourbillonnantes de l'atmosphère. Mais nous luttons.

Contre le froid, nous nous armons du triple bouclier de nos vêtements et de nos fourrures ; nous calfeutrons nos chambres où brûle un feu dont nous réglons la flamme, et nous finissons par vaincre... pas toujours sans efforts ni sans blessures. Que de fois, au retour du champ de bataille, nous portons dans nos flancs, sous la forme d'un rhume ou d'une grippe, les traits qu'à l'improviste l'ennemi nous a lancés.

Nous luttons contre le soleil... nous cherchons l'ombre des vérandas et la fraîcheur des campagnes et les brises de la plage. Ici encore, même au milieu de nos victoires, il serait aisé de retrouver la trace des coups de l'ennemi.

Mais que de fois nous ne pouvons pas lutter! que de fois, livrés pieds et poings liés, nous ne pouvons rien que nous coucher par terre et mourir sous le pied du vainqueur.

Vous les avez vues tomber par milliers ces victimes, touchées soudain par un mal terrible dont le nom fait horreur : le choléra !... Vous les avez vues tomber et mourir. — Qu'est-ce donc que cet invisible ennemi qui les frappe ?... Une fine poussière que le flot des nuages a soulevée aux confins de l'Asie, et qu'il promène à travers le monde comme une semence de mort !... L'avons-nous vaincu cet ennemi-là?... Hélas! nous mêmes, en respirant, nous lui ouvrons nos poitrines !

En vérité, il n'est pas une seule loi de la nature qui ne soit en guerre avec nous, et contre laquelle homme, animal ou plante n'ait à lutter à une heure donnée.

C'est une loi très bienfaisante, celle qui oblige l'eau des fleuves et des rivières à chercher partout un niveau uniforme; elle nourrit nos fontaines, alimente nos villes, transporte nos marchandises et féconde notre sol ; mais n'est-ce pas cette même loi qui précipite en flots tumultueux sur les villes épouvantées des fleuves indomptés comme le Rhône et la Loire? n'est-ce pas elle qui détruit Szegedin et Murcie, et là où régnait l'opulence et la vie, fait régner la ruine et la mort ? N'est-ce pas contre elle que depuis des siècles l'homme, armé de toutes ses forces et de toute sa science, lutte en vain?.. Quelles digues a-t-il élevées que ces fleuves n'aient rompues ?.. quels déversoirs leur a-t-il creusés qu'ils n'aient comblés, et d'où ils n'aient rebondi sur les campagnes, comme un lion rendu plus furieux par les chaînes qui ont avili ses membres, et qu'il a brisées dans sa colère ?

Que font à cette heure même, en France, à Saumur, ces légions d'artilleurs guidés comme au combat par les maîtres de la science ?.. Pour-

quoi ce déploiement inusité de forces épouvantables, les canons, la poudre, et la dynamite ? Pour lutter contre six millions de mètres cubes de glace, que les lois de la nature ont amenés là sans effort et qu'elles ont suspendus sur la ville, comme une avalanche terrible prête, en tombant sur elle, à la broyer !

Eh ! Messieurs, sous une forme plus silencieuse, plus calme, mais plus amère et plus déchirante, ne sont-ce pas encore les lois de la nature que nous voyons tous les jours entrer en lutte avec nous, et tous les jours triompher de nous en divisant nos cœurs ?...

A peine arrivé à cette efflorescence de la vie, qui marque dans nos espoirs le premier pas d'une course joyeuse, pourquoi ce jeune homme, cette jeune fille s'incline-t-elle vers la terre, comme une fleur pâle, qu'un soleil trop chaud a caressée et qui fléchit !

Hélas ! dans les replis mystérieux de son organisme une fibre a été touchée, et c'est fini, c'est à jamais fini !... L'ennemi est là, travaillant dans l'ombre, invisible et muet, allant droit son chemin dans son œuvre souterraine. Sous ces coups sourds, toute cette jeunesse souriante d'espoirs et de rêves s'incline pas à pas, s'étiole et tombe ! Le sol était couvert de fleurs, l'air rempli de parfums ; tout est sombre maintenant, tout est triste,... chaque jour l'incline d'avantage,... chaque jour creuse plus profondément, sur son front pâle, et sur ses joues amaigries, et dans l'orbite sombre de ses yeux, et sur ses lèvres blanchissantes les traits et les plis sinistres de la mort.

Oh ! le pauvre enfant ! comme il lutte avec vaillance contre cet ennemi qui s'est logé dans sa poitrine et qui ne pardonne pas ! Comme il s'accroche à cette vie qui s'en va, comme la flamme pâle d'une lampe qui s'éteint dans la nuit. Comme il appelle à lui, en alliés fidèles, et les ressources de la science, et le recours de la prière et les soins de tendres cœurs prêts à donner leur vie pour la sienne !... Mais la science secoue la tête et désespère ; mais Dieu semble sourd ; mais cette pauvre mère, veillant dans l'angoisse et dans les larmes au pied de ce lit, où vont s'ensevelir toutes ses espérances, ne peut rien. Oh, voyez ! l'ennemi travaille, il déchire, il ronge cette jeune poitrine, qui se soulève convulsive et haletante. Elle veut aspirer la vie à flots et l'air qu'elle aspire la dévore. « Ah ! mourir, mourir à vingt ans ! Non non ! je veux vivre moi !... je suis si jeune !... On ne meurt pas à mon âge ! »... et il lutte le pauvre enfant car l'espoir lui sourit encore. Et un jour arrive, où voyant lui-même qu'un dernier et fugitif rayon lui échappe, il laisse tomber les bras et repose sur son épaule sa tête découragée... Il est las de lutter et il meurt !

Ce sont là, Messieurs, ce que j'ai appelé les luttes directes de tout

être vivant en ce monde. Elles se ramènent à deux : la lutte de l'animal avec sa proie, la lutte de l'animal et de la plante avec le milieu physique dans lequel ils doivent vivre et qu'ils doivent subir. Mais il y a de plus ce que j'ai appelé les luttes indirectes, et c'est sur elles que je veux attirer maintenant votre attention.

* * *

En voici des exemples. Il n'est pas dans la nature de deux brins d'herbe de se tordre le cou, de s'étouffer l'un l'autre et de s'entre-dévorer. Que leur faut-il pour vivre? de l'air, un rayon de soleil, et l'eau que leur versent les nuages. Pourtant qu'arrive-t-il? Laissez croître librement un gazon qui a longtemps été fauché de près ou brouté par les troupeaux, et peu à peu les plantes les plus vigoureuses auront étouffé toutes les autres.

N'est-ce pas l'histoire de ces jardins que l'on abandonne un jour, et que l'on voit se couvrir bientôt d'un uniforme tapis de mauvaises herbes... Que deviennent les plantes rares qu'on y avait semées, et les fleurs fines, et ces parcs élégants, et ces plates-bandes diaprées? elles meurent! Soulevez toute cette germination vulgaire qui leur a passé sur le corps, vous retrouverez par dessous leurs racines dépouillées, ou leurs bulbes flétris.

Le secret de ces luttes nouvelles est fort simple. Toutes ces petites plantes ont les pieds baignés dans la même coupe et la tête levée vers le même ciel. Les plus fortes, en vraies gloutonnes, boivent les eaux et hument l'air sans souci de leurs voisines. Il reste à celles-ci de mourir de faim.

Il y a quelques années, un Européen sema dans les vastes plaines de la Plata, le cardon que l'on sert sur nos tables et l'abandonna à lui-même... Aujourd'hui il couvre des lieues carrées entières de surface et il y règne seul, après avoir détruit toutes les plantes indigènes. D'autres plantes, importées d'Amérique depuis sa découverte, s'étendent aujourd'hui en Asie, depuis le cap Comorin jusqu'à l'Hymalaya.

Entre animaux, ces luttes indirectes peuvent affecter un caractère d'animosité saisissant.

Les rossignols ne se mangent pas entre eux, ni les pinsons, ni les rouge-gorge. Pourtant, entre deux rossignols, deux pinsons, deux rouge-gorge, il y a des luttes sanglantes, des luttes à mort. Pourquoi? C'est que tous deux, vivant dans le même jardin, sous les mêmes buissons ou dans les mêmes taillis, s'arracheraient l'un à l'autre les petits insectes ou les baies fines dont ils font leur nourriture accoutumée. Il

faut que l'un des deux cède, dût-il mourir de faim. Dans un nid plein d'oiseaux chacun lutte avec tous les autres, et les gloutons l'emportent !

Près d'un couvent de Saint-François d'Assise, qui portait le doux nom de Mont-Colombe, il y avait un nid d'alouettes dont la mère venait tous les jours prendre à manger de la main du serviteur de Dieu, pour elle et pour ses petits ; quand ils furent un peu plus forts elle les lui amena. Le saint remarqua bientôt que la plus forte des petites alouettes piquait les autres, et les empêchait de prendre la becquée. Il en eut grand peine et s'adressant à elle : « Insatiable et cruelle, lui dit-il, tu mourras misérablement et les plus avides animaux ne voudront point manger ta chair gloutonne. » Quelques jours après, la petite se noya dans un vase où le saint leur mettait à boire. Il la prit, l'offrit aux chats du couvent, mais pas un seul n'y voulut toucher, dit la légende. Eh, Messieurs, tous les petits gloutons ne se noient pas dans une jatte d'eau et dès lors... ils continuent à manger la part des autres, ce qui les rend plus forts évidemment et garantit de jour en jour davantage leur prédominance intempérante. N'est-ce pas la lutte, encore toujours la lutte ?

Partout se retrouvent ces luttes indirectes, ces luttes entre frères, même chez les animaux au cœur le plus tendre. Je veux vous en donner un dernier exemple.

Vous aurez pu voir dans nos jardins d'acclimatation, la plus élégante de nos gazelles. C'est l'antilope sauteuse de Buffon, l'Euchore de nos zoologistes modernes, le springbok des Anglais. Elle a à peine 80 centimètres de haut et 1^{m},50 de longueur; ses petites cornes nouées, s'élèvent sur son front en se courbant avec grâce, comme les deux bras d'une lyre. Un poil brun vif, une large raie blanche sur le dos et la tête presque tout entière d'un blanc pur dessinent sa robe. La petite bête a un trait par lequel elle nous touche plus vivement et nous commande la sympathie. Ce sont ses grands yeux bruns, si purs, si naïfs, si candides; de longs cils noirs les ombragent et leur donnent une douceur particulière... On se laisserait aller en les voyant, à rêver que derrière eux une pensée s'agite et se déploie.

Or, ces petites bêtes vivent en familles, et quelles familles! grand Dieu !

Levaillant en avait rencontré des troupeaux de 25000 à 30000 individus. Livingstone en découvrit, entre l'Orange et le Zambèse, qu'il évaluait à plus de 40000.

Pendant la saison des pluies, ils se tiennent au nord et y broutent l'herbe des grandes plaines; mais quand la sécheresse commence, poussés par la faim, ils descendent vers le sud et c'est alors que la lutte entre

eux prend son caractère sinistre. Leurs bandes traversent le pays en rangs serrés : les têtes des colonnes profitent seules de sa végétation luxuriante, le centre achève de brouter ce qui reste, les derniers rangs ne trouvent plus que la terre nue et, sous les étreintes de la faim, jalonnent la route de leurs cadavres.

Et parmi les humains?... Oh ! messieurs, parmi les humains la lutte indirecte s'établit sur une très vaste échelle, et il me faudrait une conférence entière rien que pour vous en montrer le détail !... Toutefois je veux vous les signaler rapidement.

***

Il est d'usage que nos gouvernements européens ouvrent à leurs sujets un de ces banquets pantagruéliques, dont les héros d'Homère n'avaient pas idée et que l'on appelle le budget. Les abords de cette table immense — et toujours trop étroite — sont gardés par six ou sept demi-dieux qui font place aux seuls élus. Or, voyez se précipiter vers eux, dans une mêlée, dans une poussée épouvantable, ces nuées innombrables de faméliques avides et suppliants. Ils sont cent, ils sont mille, ils sont cent mille... oui cent mille, pour une place restée ouverte et sur laquelle tous leurs regards sont levés. Prières, larmes, diplômes, fierté, menaces, bassesses, talents, parjure : tout leur est une arme, jusqu'à cette cocarde changeante, qui hier brillait d'un rouge feu et aujourd'hui, par je ne sais quel procédé de teinture instantanée don les humains seuls ont le secret, ne reflète plus que le tendre azur des cieux.

Eh, messieurs, qu'est-ce donc que cette chasse au budget sinon la lutte? Et si vous en doutez, écoutez donc les malédictions des vaincus !

Que font dans une ville, si grande qu'elle soit, que font les industriels, les artisans, les commerçants, les boutiquiers de tout étage... Lutter !... Lutter à grands coups d'étalage et de réclame, lutter par toutes les formes de la concurrence loyale ou déloyale. Lorsque dans les temps de crise, passant par les boulevards de nos capitales, vous lisez comme une affiche mortuaire ces grandes bandes de toile, où par ordre de la justice on a écrit : Vente forcée pour cause de faillite... ne vous y trompez pas !... il y a là un combattant vaincu, criant merci au vainqueur et agitant à ses yeux, du haut de ses murailles démantelées, le drapeau blanc qui flotta sur les murs de Sedan et de Metz.

Les guerres sanglantes, qui tant de fois ont déchiré le monde, et ces guerres plus pacifiques, mais non moins cruelles, que tous les jours les peuples se livrent entre eux dans des rivalités de commerce et d'industrie, le libre échange et le protectionisme, toujours aux prises depuis

tantôt un siècle, sont autant de voix qui nous crient : oui ! la lutte est là incessante et fatale. Qu'est-ce que fut, pensez-vous, cette grande révolution française, qui secoua l'Europe de dessus ses bases séculaires et qui la fait vaciller encore sur l'assise incertaine où elle a été jetée ? Une lutte sourde avait préparé le grand combat. Il éclata comme une tempête, et l'on vit la bourgeoisie renverser dans le sang noblesse et royauté. En vérité ni l'une ni l'autre ne se sont plus relevées; et voici que la bourgeoisie victorieuse tremble et jette des cris d'alarmes..., elle a vu à l'horizon le radicalisme se lever à son tour, et comme un flot montant menacer l'édifice qu'elle avait construit sur les ruines de la royauté et de la noblesse.

La lutte donc, messieurs, la lutte entre nous tous, vive, ardente, et même sous des dehors de paix, implacable et meurtrière. En résumé, messieurs, voyez les hommes... que font-ils ? Se jeter à la curée, sur la fortune, sur les honneurs, sur la puissance, sur la gloire, comme des fauves se précipitent sur une proie, pour s'en arracher les plus grandes parts. « La vie, telle que nous l'avons faite, disait le P. Gratry, ressemble à un festin sauvage où de grossiers convives s'arrachent les mets au lieu de se les offrir. »

Mais il est des circonstances terribles, où cette lutte d'homme à homme prend un caractère affreux. Si anomales qu'elles soient, il faut bien que nous nous y arrêtions un instant.

Au commencement de ce siècle, en juillet 1816, une frégate française dont le nom est devenu célèbre, *la Méduse*, était en voie pour le Sénégal. Elle touche le banc d'Arquin à hauteur du tropique et coule à fond. Les passagers se précipitent dans six chaloupes, et, celles-ci pleines, le reste se jette pêle-mêle sur un radeau construit à la hâte.

Il y avait là, sur cette frêle machine, 148 personnes serrées à ne pouvoir faire un pas. Le lendemain, vingt d'entre elles avaient été enlevées par les vagues. Après trois jours une révolte éclate. La lutte finie, il restait sur le radeau 77 hommes seulement et, pour les nourrir, rien, rien, qu'une petite barrique de vin et quelques caisses de biscuit... Oh ! voici bien la lutte maintenant !... Les officiers règlent le partage, les plus forts veulent tout pour eux, les plus faibles résistent... de nouveaux combats s'engagent..., il n'y a plus que trente hommes vivants sur le radeau de *la Méduse*. Le dernier morceau de biscuit est mangé... Oh ! il y a là des cadavres on les mangera, mais cette horrible provision de vivres touche à sa fin. Si l'on jetait les blessés à la mer, il resterait à manger aux autres pour six jours !.. et l'on jette les blessés à la mer !... Il reste encore quinze hommes !..... Un navire alors fut signalé à l'horizon : ces quinze hommes avaient triomphé dans la lutte !... A quel prix, nous venons de le voir.

Un jour, sur les flots cruels de l'Atlantique, un navire fut brisé et sombra. Six malheureux, entassés dans une petite chaloupe, avaient échappé aux flots et depuis cinq jours voguaient à la merci des vagues, sans espoir et sans pain. Il y avait là une mère et son enfant qu'elle allaitait. Voyez donc, voyez ! C'est entre cette pauvre mère et l'enfant, que la lutte se dressa horrible dans sa cruauté fatale. Le pauvre petit dans son ignorance épuisait sa mère..., elle le savait !... Mais est-ce qu'une mère ne meurt pas pour son enfant ? Ah ! celle-ci sut mourir !... Au sixième jour, son sein tari se ferma sous les lèvres de son fils et le pauvre petit, à son tour, souffrit la faim. Quand il en ressentit le premier aiguillon, il jeta ces cris faibles mais déchirants, qui labourent le cœur, comme l'acier froid d'un poignard. La mère pleurait, tordait ses bras dans l'angoisse et le désespoir, mais l'enfant criait toujours. Et que faire, ô mon Dieu ! Bientôt l'enfant ne cria plus, ses joues pâlirent, ses yeux se fermèrent... Va-t-il mourir ? Sera-ce lui le vaincu dans cette lutte affreuse ?... Non ! non ! Dans un élan d'amour comme Dieu n'en donne qu'aux mères, la pauvre femme saisit son enfant, le leva vers le ciel comme pour le confier à Dieu ; puis, elle prit de fins ciseaux qu'elle avait à sa ceinture et se découvrant le bras, elle s'ouvrit une veine ; alors elle pressa les lèvres de son enfant sur sa blessure. « Bois, mon fils, bois, moi je mourrai la première ! » et penchant sur cette petite tête blonde son front qui pâlissait, dans un dernier baiser donné à son fils, elle mourut !...

*
* *

Ces luttes directes et indirectes, que je viens de vous décrire, amènent entre les combattants des alliances offensives et défensives, dont quelques-unes assurément sont bien inattendues.

Quand un troupeau de buffles est attaqué par le lion ou le tigre, tous les buffles font cercle, et baissant la tête, offrent au ravisseur une couronne de cornes effilées prêtes à se relever pour le percer de part en part.

Une troupe de chevaux sauvages se présente en ordre inverse, mais dans les deux cas et dans tous les cas analogues, il n'y a que l'alliance simple et naturelle d'une famille de frères contre un ennemi commun.

Qu'un gros chat vienne à émerger du sein d'un buisson fourré qui le cachait à la vue, qu'il apparaisse sur un vieux tronc d'arbre ou sur la crête d'un mur ruiné, aussitôt tous les oiseaux du canton se donnent l'alarme ; c'est un charivari parfait au milieu duquel vous distinguez le coup de langue du rossignol et de la fauvette, le cri métallique du

pinson, le sifflet strident du gobe-mouche et des mésanges. Tout oiselet, si étourdi qu'il soit, est averti par cette musique universelle, et elle ne cessera que lorsque Raminagrobis, honteux et confus, aura déguerpi lentement, l'oreille basse et la rage dans l'âme. C'est encore l'alliance naturelle du faible contre le fort.

Cette alliance, nécessaire entre individus poursuivant un but commun, a donné naissance dans les sociétés humaines à l'esprit de famille, à l'esprit de caste, à l'amour de la patrie, à la formation d'armées permanentes. Elle a donné avant tout naissance à la société elle-même.

Mais pour peu que l'on descende davantage aux détails, on découvre entre les espèces vivantes les plus écartées, de secrets rapports et de mutuelles connivences, devant lesquelles l'esprit étonné et ravi, se souvient qu'un Créateur infiniment sage a jeté de l'harmonie, du nombre et de la mesure dans ce flot tumultueux des êtres qui s'agite à la surface du globe. En voici deux exemples :

Ni le bœuf, ni le cheval, ni le chien ne se sont naturalisés au Paraguay, bien que ces mêmes animaux se rencontrent au Nord et au Sud dans les pays limitrophes. L'homme n'a jamais pu y établir ces utiles auxiliaires de son travail. Pourquoi ?.. la raison fut découverte par Azarra et Rengger. Dès que vient au monde un poulain, un veau ou un chien, aussitôt une petite mouche noire les assaille, pond ses œufs dans le nombril du nouveau né, et le fait mourir en quelques jours. L'homme est donc en lutte avec cette petite mouche ! Dans cette lutte il a ses alliés. Quels sont-ils, pensez-vous ? De petits insectes parasites qui se collent à ces mouches et les rongent. — Mais les mouches à leur tour ont des alliés : ce sont des oiseaux insectivores qui détruisent par milliers les parasites. On pourrait aller plus loin, vous le devinez, et trouver à l'homme un allié nouveau dans l'oiseau de proie qui chasse l'insectivore, et ainsi sans fin.

Jusqu'à présent toutefois, au Paraguay, depuis des siècles, et malgré toutes ses alliances, l'homme est le vaincu et la petite mouche l'emporte.

Mon second exemple est plus curieux encore.

La pensée de nos jardins est étrangement constituée. Pour arriver à graine, il lui faut à tout prix le secours d'un insecte, qui volant de fleur en fleur, apporte de l'une à l'autre la fine poussière d'or qui les féconde.

Il en est de même du trèfle. Vingt têtes de trèfle, mises à l'abri de la visite des insectes par un voile de gaze fine ne produisirent pas une graine; tandis que vingt autres, laissées libres, en produisirent de 2,200 à 2,300. Or, un seul insecte visite le trèfle et la pensée ; c'est le bourdon. Plus donc il y aura de bourdons dans une contrée, mieux les pensées et les champs de trèfle seront fécondés. Voici donc les alliés du trèfle.

Mais les mulots sont très friands du miel, des rayons et des nids des bourdons. M. Newman, qui a observé longtemps ce phénomène, croit qu'en Angleterre les deux tiers des bourdons périssent ainsi, victimes de la gloutonnerie des mulots. Voici les ennemis du trèfle et de la pensée. Mais si les mulots sont friands du miel des bourdons, les chats sont friands de la tendre chair des mulots. N'est-ce pas un nouvel allié qui surgit au trèfle et à la pensée ?

Plus il y aura de chats dans une contrée, moins il y aura de mulots ; moins il y aura de mulots, plus il y aura de bourdons; plus il y aura de bourdons, mieux seront fécondés les pensées et les champs de trèfle. Voici donc une alliance très réelle entre... les pensées et les chats... le trèfle rouge et les chats.

Un auteur va plus loin, et, remarquant que les vieilles Anglaises finissent par ne plus aimer que les chats, leur attribue un rôle très actif dans la prospérité de l'Angleterre. Le bétail alimenté par le trèfle rouge est évidemment la base de la forte alimentation du peuple anglais. C'est d'ailleurs à cette alimentation, c'est à ce régime puissant et fort que l'Anglais doit sa vigueur de membres et, dans une certaine mesure, sa vigueur d'esprit. Et n'est-ce pas à cette double vigueur qu'il doit son influence prépondérante sur les destinées du monde?

Voici donc la gloire et l'honneur britanniques redevables au trèfle rouge, par l'intermédiaire complexe des bourdons, des chats et des vieilles Anglaises.

Et maintenant recueillons-nous et méditons ces pensées

* * *

Parmi les souvenirs qui sont demeurés les plus vivants dans ma mémoire et dans mon cœur, j'ai retrouvé maintes fois, avec un charme toujours égal, les derniers moments d'une journée d'avril passée à la campagne, au milieu des joies douces de la nature et des joies plus chaudes et plus tendres de l'amitié.

Le soir tombait; le soleil, déjà caché sous l'écran noir de l'horizon, sillonnait le ciel de ses longs reflets rouges. Devant nous, un étang, immobile et limpide comme la glace la plus pure, retraçait avec le bleu pourpré du ciel la silhouette blanche du vieux château dont il baignait les pieds, et les grands sapins verts qui l'encadraient lui-même.

Nous étions assis sur de vieux troncs, naguère abattus par une tempête, et le souvenir de cette tourmente, marquée sur leurs flancs déchirés, contrastait dans notre pensée avec le calme souverain du jour présent. Derrière nous, dans les grands bois, tout transparents encore,

pas un rameau ne tremblait. Un roitelet attardé chantait seul en sautillant sa petite chanson du printemps, et nous laissions aller nos regards rêveurs à travers les vergers et les champs silencieux, jusqu'à la flèche élancée d'une église lointaine, qui se découpait en noir sur les nuages.

Ni une brise dans le ciel, ni un souffle sur la terre; mais près de nous, le doux et pétillant murmure d'un petit ruisseau qui roulait sur les cailloux gris. Tout, autour de nous, était la ravissante image de cette paix souriante et sereine, douce et pénétrante, suave et charmante, qui en ce méchant monde se confond pour nous avec le bonheur; et de ce bonheur j'avais, nous avions tous les trois la sensation vivante et délicieuse. Il y a dans l'Écriture un mot qui jaillissait alors tout naturellement de notre âme : « Oh! qu'il fait bon être ici! Seigneur, dressons-y trois tentes. »

Hélas ! messieurs, de quel voile épais nos yeux étaient couverts!.....

La paix ! la paix ! Il n'y a pas de paix en ce monde ! *Pax, pax et non erat pax !* Lutter, lutter encore, lutter toujours, c'est la loi de toute vie qui se déploie au soleil... Dans les eaux de cet étang silencieux, c'est la guerre ; ces bourgeons de la forêt, ces brins d'herbes timides, qui viennent de fendre dans la plaine le sol durci, s'arrachent la sève et la lumière et la chaleur. Où donc avais-je vu la paix ? Où donc la verriez-vous encore, vous qui la connaissez maintenant, messieurs, cette lutte pour l'existence ! Toute plante, tout animal est en lutte avec la nature entière : la guerre est la condition de sa vie. Il y a dans cette considération de la nature, sous cet aspect nouveau, je ne sais quelle poésie sauvage et terrible ! Quoi ! du haut en bas de l'échelle des êtres, depuis l'infusoire invisible jusqu'au lion des déserts, depuis le lichen des glaces jusqu'au pin géant des forêts, sur le sol le plus aride et sous les végétations les plus luxuriantes, dans le sein tumultueux des mers et sous les eaux les plus calmes et jusque dans les cavernes les plus obscures, tout lutte, tout combat, à chaque instant, par toutes les armes, sans trêve ni merci, pour soutenir une misérable vie qui coûte le sang et la mort de mille victimes, et qui, tôt ou tard, finit par succomber à son tour, et par ajouter son cadavre à tous les cadavres qu'elle a amoncelés.

Mais de cet immense et épouvantable carnage qu'allons-nous donc voir sortir ?

Ah ! messieurs, une chose, une seule, mais grande, mais sublime... l'harmonie de la nature !

Il me reste à vous le montrer... Oh ! comme les pensées des hommes sont petites à côté de la pensée du Créateur.

Il est bien évident tout d'abord que dans cette mêlée universelle, dans le combat général, au milieu duquel sont jetés pêle-mêle tous les êtres que

Dieu appelle un jour à l'existence, il est bien évident que le plus grand nombre cède, livre les bras et meurt. La plus simple comparaison entre le nombre des naissances et le nombre des survivances le témoigne surabondamment. Pour ne citer que la race humaine, dans le seul combat contre les influences physiques du milieu où ils ont à vivre : sur 1000 enfants qui viennent au monde, 550 succombent avant d'avoir atteint 10 ans... plus de la moitié !... 400 seulement arrivent à la pleine maturité de la vie.

Il est plus évident encore que les carpes de nos étangs, tout en pondant de 5 à 600,000 œufs, comme nous le disions, restent pourtant assez rares pour ne pas devenir un mets vulgaire : donc, sur les 5 à 600,000 œufs, l'immense majorité meurt dans la lutte.

Mais, en mourant, ils résolvent la grande objection que nous nous étions faite ; ils calment la terreur que nous avions éprouvée ; nous avions peur de cette énorme multiplication de la plante, de l'animal et de l'homme ! il nous semblait épouvantable de voir accourir au banquet restreint de la vie ces foules effrayantes de convives affamés. Nous avons eu tort de craindre. Ces vies naissantes avaient à lutter, et, dans la lutte, elles succombent par milliers. La mort les couche sur le sol tout le long de la route, et, grâce à elle, il se trouve que ni la table n'est trop étroite, ni les mets trop mesurés pour le petit nombre des triomphateurs.

Si, comme Gros-Jean le désirait, Dieu nous eût demandé conseil, avec des airs de penseur, des yeux profonds et des gestes de grand prêtre, nous eussions opiné du bonnet pour que le Créateur donnât quelques vingt graines au rézéda, autant d'œufs à la carpe et du grain ce qu'il en faut pour fournir à nos manutentions économiques. La lutte serait survenue, et d'un coup eût balayé notre petite création humaine, comme un souffle d'enfant balaye un château de cartes.

Il est tout aussi aisé de comprendre que, dans cette lutte pour l'existence, le hasard seul ne décide pas de la victoire. Ceux-là triomphent qui sont les mieux organisés pour le combat. Tout animal, inférieur à quelque titre que ce soit, toute plante, frappée d'une dégénérescence si minime soit elle, est immédiatement sacrifiée. Par contre, toute variation favorable, adaptant mieux son heureux possesseur aux conditions de la lutte, devient pour lui une garantie singulière de survivance et de triomphe.

Et c'est ici surtout qu'apparaît l'harmonie. Ceux-là seuls propagent la race qui ont survécu et triomphé, et comme ceux-là seuls survivent et triomphent qui ont gardé la force et la vigueur, la race elle-même garde à travers les âges la force et la vigueur.

On élève en Saxe d'immenses troupeaux de moutons, dont la laine fine et longue rivalise de beauté avec la laine des mérinos d'Espagne.

Parmi les agneaux qui naissent tous les ans dans ces bergeries, il en est par centaines qui dégénèrent et perdent les hautes qualités de leurs ancêtres. Que fait l'éleveur ?... Il les sépare et les livre à la boucherie. — Les survivants sont soumis à un nouveau triage, et l'on recherche parmi eux ceux dont la laine est la plus fournie, la plus longue et la plus soyeuse. Ces élus seront seuls admis à propager leur race précieuse.

Le soin que l'on apporte à ces triages multiples est si grand que des individus spéciaux en sont chargés. Trois fois l'année, chaque mouton est couché devant eux sur une table : ils l'étudient comme un connaisseur étudie un tableau de maître, ils le classent en son rang et le poinçonnent comme on poinçonne un métal précieux, d'après son titre, et le titre le plus pur l'emporte.

C'est ainsi que font tous les éleveurs, c'est ainsi qu'ils forment et maintiennent ces races magnifiques de moutons, de bœufs, de chevaux, de poules, de pigeons, qui font l'honneur de nos écuries, de nos étables et de nos basse-cours.

Et, messieurs, ce que nous obtenons, nous, à grands efforts d'intelligence, de patience et de soins, Dieu l'obtient, par le jeu aveugle, insoucieux et fatal de la lutte pour l'existence.

C'est elle qui amène parmi les êtres un triage nécessaire, et ce triage maintient, au niveau que Dieu lui avait assigné dans ses plans, chaque espèce vivante.

Que si, par les coups d'une fortune adverse, une espèce toute entière se trouve désarmée devant des ennemis croissant en nombre et en force, toute l'espèce disparaît et meurt.

Et de ceci nous avons mille exemples. Chaque jour nous ramenons du sein même de la terre où ils ont été engloutis, des débris et des restes, dont nous ne retrouvons plus la trace parmi les vivants.

L'ours et le lion antique, l'hippopotame, le rhinocéros, l'éléphant et le grand cerf vivaient autrefois dans les forêts de la Meuse. Tous sont morts.

Le renne, l'antilope et l'élan, l'hyène, le castor, le grand bœuf, le bison y vivaient avec eux : l'homme les a détruits ou les a fait fuir devant lui.

Si nos chasseurs n'y prenaient garde et ne modéraient leur ardeur par des considérations plus hautes, c'en serait bientôt fait, hélas ! de nos chevreuils timides et du seul cerf qui nous soit resté.

Et vous me permettrez ici de jeter un cri d'alarme et de vous supplier.

Il est dans le règne animal, dans la grande famille des oiseaux, un bijou charmant dont Dieu semble avoir voulu faire la perle de sa création. Vous l'avez nommé avant moi, c'est l'oiseau-mouche.

Grâce, beauté, fraîcheur, richesse, il lui a tout donné. Un rayon de soleil est sa patrie, une fleur est son berceau : l'or et l'argent, le rubis, l'émeraude et le topaze sont sa parure. On dirait qu'un ruban découpé dans l'arc en ciel le revêt de sa lumière. Ces petits oiseaux charmants, soumis comme nous tous à l'affreuse lutte que j'ai essayé de vous dépeindre, semblaient avoir reçu de Dieu une protection spéciale, leur taille exiguë, l extrême agilité et la souplesse de leur vol, les font échapper sans peine au rapace qui voudrait les poursuivre, et pourtant, à l'heure qu'il est, la famille des colibris et des oiseaux-mouches est à la veille de s'éteindre. Un ennemi froidement cruel les décime impitoyablement... Cet ennemi, c'est vous, mesdames.

Vous avez voulu enchâsser cette perle du bon Dieu dans vos parures... Ces pauvres petits oiseaux, c'est pour vous qu'on les massacre !

Un jour la mode insouciante a eu ce caprice et, sans songer plus loin, elle a épinglé sur sa coiffure la dépouille d'un colibri. Un colibri, mon Dieu ! un seul colibri... le mal n'était pas grand !... Mais vous avez suivi la mode... et maintenant voici des chiffres.

En juin dernier, on a vendu, sur les marchés de Londres seulement, 15.774 oiseaux-mouches.

Une seule maison de modes de la même ville a élevé le total de ses commandes, durant l année, à 40,000 de ces pauvres oiseaux.

Comment voulez-vous que ces petites créatures résistent et survivent à une lutte pareille, à de pareils massacres ?

C'est donc pour elles que je vous demande pitié !

N'aidez pas à dépouiller de ses joyaux la création du bon Dieu !...

L'effet de la lutte pour l'existence se reproduit avec les mêmes caractères et le même cachet dans la race humaine. Les peuples forts triomphent; les peuples énervés succombent et disparaissent; et l'on voit dans l'histoire les races les mieux établies d'abord sur leur sol natal, balayées par des races plus vigoureuses, qui s'installent dans les régions conquises, en attendant qu'un flot nouveau les balaie à leur tour.

Dans un même peuple — nous l'avons fait remarquer déjà, — les couches sociales sont en lutte, et ici encore, quand la force et la vigueur désertent les plus hautes, celles d'en bas s'élèvent et montent à leur place sur les sommets de la société.

Telle famille dans le cours du temps arrive à la richesse, à la fortune, à la puissance; telle autre, comme un monument passé, tombe lambeau par lambeau, et ne garde de sa splendeur antique, au sein de sa ruine présente, qu'un nom sonore et vain.

Il semble donc, messieurs, que notre premier souci doive être de nous armer contre cette lutte inévitable, que notre premier devoir soit de travailler à rendre nos enfants vaillants et forts contre elle.

Et dans ce but qu'ont fait les peuples sages?

Ils ont tâché de former dans leurs enfants, ce que l'on a considéré comme l'idéal de la nature humaine « Mens sana in corpore sano » : une âme droite dans un corps vaillant.

On les a vus s'ingénier à enrichir le sang qui coulait dans leurs veines, à donner la force à leurs nerfs, la puissance et la souplesse à leurs muscles, l'acuité, la finesse à leurs sens ; et, poussant au delà, on les a vus, jaloux de leur assurer la primauté de la grâce, veiller jusqu'à à la rectitude de leurs traits, à la distinction et à la noblesse de leur démarche. C'était former le corps vaillant.

On a travaillé à donner à leur intelligence sa force propre : on l'a accoutumée à l'exercice de la pensée; on l'a faite à se déployer dans toutes les directions de l'esprit; on l'a enrichie de toutes les sciences; on l'a formée à la découverte. On a donné de l'énergie à la volonté, et ne se bornant pas à lui apprendre ce que c'était que vouloir, on a voulu qu'elle s'accoutumât à bien vouloir, en lui rendant familier le code résumé du devoir que l'on a appelé les lois de l'honneur.

C'était former l'âme droite et vigoureuse.

Hélas ! et trop souvent l'on veut s'arrêter là !

Mais n'est-ce pas assez, et que faut-il davantage?

Eh, messieurs, à certains points de vue, je n'y contredis pas. L'homme, ainsi armé, est prêt de toute pièce à entreprendre la lutte en ce monde, et pour peu qu'à cette formation très étendue déjà, la prévoyance paternelle ait ajouté dans son amour une part de fortune, de considération et d'influence, l'homme ainsi armé a toutes les chances de triompher... dans la même mesure que l'animal : car triompher ainsi, c'est assurer sa défaite... Toutes ces victoires conduisent infailliblement au désastre.

Ah ! messieurs, ne l'oublions pas! A quoi bon triompher vingt ans, trente ans, cinquante ans, cent ans même ... s'il faut mourir !

A quoi bon conquérir la santé, la richesse, l'honneur, la gloire, s'il faut mourir ? S'il faut un jour abandonner tous ces biens, pour se coucher, pauvre et nu, dans la poussière du tombeau ?

Et quel est celui parmi vous, quel est celui à qui je dois apprendre qu'il mourra ?

O folie, folie humaine ! — Quoi ? vous vous armez pour la lutte en cette vie. . et vous savez qu'il faut mourir !.. Quoi ? vous rêvez de vaincre et vous savez que tous, fatalement, impitoyablement, vous serez vaincus !...

Lutter ainsi, messieurs, lutter comme je viens de le dire, eh bien, je le répète, c'est lutter à la façon stupide de l'animal ! Lutter ainsi, c'est lutter d'instinct, lutter en aveugle, lutter comme ces fous qui frappent à coups redoublés les murs de leur cage et brisent leurs dents sur ses barreaux.

Il conviendrait pourtant d'user quelque peu de notre intelligence. Que nous dirait-elle ?

Elle nous apprendrait, que, pour nous, la vie ne se réduit pas à cette existence matérielle et basse, qu'un peu de sang renouvelé tous les jours soutient et prolonge.

Ni même à cette vie de l'intelligence, plus haute incontestablement et plus pure, où la pensée, éprise du vrai, gouverne une volonté droite et généreuse.

Mais qu'elle comprend aussi cette vie surnaturelle et divine à laquelle Dieu, par un bienfait gratuit, a daigné élever les hommes rachetés par le sang de son Fils Jésus-Christ.

Et maintenant, messieurs, sous le rayonnement illuminateur de cette pensée, qu'est-ce donc, pour l'homme, qu'est-ce que lutter ?

Lutter, c'est combattre pour la sauvegarde de cette triple vie :

Combattre pour maintenir le corps dans sa force et dans sa vigueur.

Combattre pour maintenir l'intelligence dans son développement et sa puissance.

Combattre pour maintenir l'âme dans la grâce et dans la sainteté.

Dans les deux premiers combats nous serons vaincus, nous le savons ! Mais, dans le troisième, nous pouvons être vainqueurs. Là, nulle force ni au ciel, ni sur la terre, ni dans les enfers, ne peut—si nous le voulons — nous arracher la victoire et nous dépouiller du laurier.

Or, cette considération nouvelle bouleverse totalement pour nous les conditions de la lutte. Ce qui doit assurer la victoire à la vie naturelle de nos corps et de nos esprits, n'est-il pas souvent ce qui compromet davantage la victoire de la vie surnaturelle de nos âmes? *Qui amat animam suam perdet eam.* Ces richesses, cette puissance, qui, au point de vue de la première, sont nos meilleures armes, deviennent souvent, au point de vue de la seconde, autant d'obstacles et de périls. De là ces contradictions dans la conduite des hommes : les uns s'attachant aux triomphes de l'heure présente, les autres méprisant ces victoires faciles pour s'assurer un laurier immortel.

Au fond, ceux-là seuls sont raisonnables qui prenant la lutte à cœur sous le triple aspect que nous venons de découvrir en elle, subordonnent les triomphes du temps au triomphe de l'éternité, les victoires fragiles, qui passent comme la fumée, aux victoires qui demeurent comme Dieu, immobile à travers des siècles sans fin.

Qu'importe, après tout, la vie du corps, puisque tôt ou tard elle nous échappe ? ... Qu'importe cette vie naturelle de l'esprit, puisqu'elle ne nous assure ni le bonheur ni la victoire ? ...

Sauvons la vie de la grâce : c'est elle qui doit être la première préoccupation et le souci le plus élevé de nos pensées. Devant elle tout le reste est d'un vain prix ! *Quærite primum regnum Dei.*

L'an 304 de N. S. Jésus-Christ, vivait à Rome une jeune fille dont la mémoire, par les conseils de Dieu, devait se répandre d'âge en âge à travers les siècles, pour illustrer son Église et fortifier les cœurs chrétiens.

Elle s'appelait Agnès, et passait, à l'abri du foyer paternel, les premières années d'une jeunesse illuminée d'espoir. Dieu l'avait comblée de ses dons choisis : il avait donné l'élan à son esprit, la tendresse à son cœur, et à son corps lui-même il avait donné la grâce et la beauté.

Sa famille, au premier rang des familles patriciennes, lui assurait, avec une de ces fortunes immenses, comme il en existait alors à Rome, cette influence prépondérante que donne un sang noble et un nom revêtu de l'honneur des plus hautes magistratures.

Agnès avait treize ans : et certes, parmi les jeunes Romaines de son temps, il en était peu qui fussent, comme elle, à l'abri des coups de la fortune adverse et de la lutte pour l'existence. Toutefois, ces grands biens lui furent de nul usage; la lutte allait porter plus haut.

Le fils de Symphrone, qui gouvernait alors la ville, sollicita la main d'Agnès.

Elle refusa. Elle s'était vouée à un plus noble amour. « J'aime le Christ, s'écriait elle, et je n'aimerai nul autre que lui. *Amo Christum et nullum, præter eum, amatorem admittam.* Il a passé à mon doigt l'anneau de sa foi, il a mis à mon cou un collier de perles fines. *Annulo fidei suæ subarrahavit me et collum meum cinxit lapidibus pretiosis.* »

Ce refus de la jeune fille exaspéra Symphrone, et comme elle y persistait, il résolut d'en triompher par la force. Agnès était chrétienne : à cette époque, le nom seul de chrétien était un titre de mort.

Symphrone avait le pouvoir entre les mains.

Que pouvait une enfant de treize ans contre le gouverneur de Rome. La lutte allait commencer.

Il eut recours à la persuasion : il fut vaincu ; aux prières, il fut vaincu ; aux menaces, il fut vaincu.

Il ordonne qu'on enchaîne la jeune fille: et l'on vit cette ange de treize ans, souriante et charmante, tendre ses bras blancs aux chaînes et fléchir sous leur poids. On la traîne devant les autels païens : elle demeure immobile devant ces dieux méprisés... On la fait choisir entre le sacrifice et la mort... C'est la mort qu'elle choisit.

Oh ! comme elle est victorieuse, toujours victorieuse !

Il restait un moyen : c'était de passer aux actes, et, pour briser cette volonté triomphante, de broyer le corps qui la portait.

La petite Agnès fut couchée par terre comme un agneau blanc que l'on va immoler. On lui lia les pieds au chevalet, et les mains à la roue. Au premier tour, on entendit craquer ses membres, et le bourreau, se ournant vers Symphrone, lui cria : « Elle est morte. » Elle était morte, oui, mais Symphrone était vaincu.

Agnès était victorieuse, victorieuse de la vraie victoire, de la seule victoire : oui, de la seule victoire, parce que c'est elle, et elle seule, qui assure la vraie vie, la seule vie : celle qui n'a point de terme et ne connaît plus ni la lutte, ni la défaite, ni la mort.

V. Van Tricht, S. J.

LES PORTES DE BRONZE

DU TEMPLE DE NERGAL.

Les explorations archéologiques qui, depuis les fouilles de M. Botta en 1842, ont été entreprises à divers intervalles dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate, sont encore loin d'avoir donné leur dernier résultat. Il y a un an, elles rendaient à la lumière un monument capital, qui tiendra sous certains rapports la première place parmi les richesses assyriennes du *Bristish Museum*. Ce monument a été dernièrement, de la part d'un homme du métier, l'objet d'une étude fort intéressante que le *Times* s'est empressé de publier. Nos lecteurs nous permettront de les entretenir de cette importante découverte.

Les travaux de M. Oppert et d'autres assyriologues ont déterminé d'une façon précise la position géographique des diverses villes assyriennes que la Bible mentionne dans les premiers chapitres de la Genèse. Nous savons aujourd'hui, par exemple, que l'antique cité assyrienne de Calah n'était pas située comme on le croyait jusqu'ici, au nord de Ninive ou actuellement de Mossoul, mais au sud, sur la rive droite du Tigre, à un endroit marqué aujourd'hui par un écheveau de levées raboteuses et de remparts de sable, désigné par les Arabes sous le nom de « levées de Nemrod. » Si, de l'emplacement de Calah, on se dirige vers le nord-est, on rencontre, à une distance de neuf milles anglais (14 kilomètres 480), non loin du Shor Derreh, affluent du Tigre, une longue et basse levée appelée Balawat, « les Ruines. » Cet endroit, depuis longtemps, sert de cimetière à la population semi-musulmane, semi-chrétienne, d'un petit village d'une trentaine de maisons, situé au sud de Balawat, et portant le même nom.

Un jour, il y a déjà des années, en faisant leur besogne, les fossoyeurs déterrèrent un certain nombre de plaques de bronze, brisées et très oxydées. Ils n'y firent pas grande attention : mais, plus tard, les expéditions de Sir H. Layard et du regrettable M. George Smith ayant appris aux indigènes que ces vieilles choses étaient achetées un bon prix par les Européens, plusieurs de ces fragments de plaques, dont les plus grands n'avaient pas plus de deux pieds (0m61) de long, arrivèrent à Mossoul, le centre commercial le plus voisin. Deux de ces fragments finirent par tomber entre les mains d'un assyriologue, attaché au Bristish Museum, M. Rassam, à ce moment à Londres. Après examen, on put constater qu'ils représentaient en bas-relief le paiement d'un tribut fait par les villes maritimes de Tyr et de Sidon au souverain assyrien Salmanasar II. (859-825 avant J. C.) Dès lors la résolution de M. Rassam était prise : il rapporterait en Angleterre le monument tout entier dont ce bas-relief faisait par-

tie. Et, en effet, au mois de juillet 1878, toute cette masse de bronze tordu, brisé, profondément oxydé, était au British Museum.

Deux questions se posaient alors : quels étaient la ville d'Assyrie et l'édifice où l'on avait découvert ce monument ? qu'était ce monument lui-même ? Le premier de ces deux problèmes fut facilement résolu, grâce à la découverte faite par M. Rassam, sur l'emplacement de l'édifice auquel appartenait le monument de bronze, d'une sorte de coffre de pierre, contenant trois dalles d'albâtre, couvertes d'inscriptions cunéiformes, les pierres fondamentales. D'après les inscriptions, l'édifice était un temple, élevé par Assurnasirpal, l'un des plus grands monarques de l'Assyrie, en l'honneur de sa divinité de prédilection, Nergal dieu, de la guerre, et la ville, reconquise sur les Babyloniens et rebâtie par le même souverain, avait reçu de lui le nom de Imgur-Beli, « la Forteesse de Bel.

Quant au monument de bronze, l'habileté de M. Ready, du British Museum, chargé de la restauration, fit sortir d'une confusion en apparence inextricable ses deux battants d'une splendide porte de bronze érigée par le fils d'Assurnalirpal, Salmanasar II. Des fragments de trois autres portes également de bronze ont été aussi retrouvés, mais il sera probablement impossible de les restaurer. Tout ce qu'on peut dire pour le moment, c'est que l'une d'elles, plus petite que celle de Salmanasar, représente ces grandes chasses pour lesquelles Assurnasirpal, comme d'autres souverains assyriens, était passionné, et qu'elle doit remonter à ce monarque.

Comme dimensions, la porte de Salmanasar était haute de 22 pieds ($6^{m}70$) et sa largeur était de 15 pieds ($4^{m}55$). Elle offrait ainsi aux regards une surface de plus de 300 pieds carrés de bronze richement ouvragé. Elle était, en effet, tout entière revêtue de plaques de ce métal, hautes d'environ 2 pieds ($0^{m}61$) et longues à peu près de 8 ($2^{m}43$). Sur chaque battant se superposaient sept de ces plaques allongées, dont chacune était ornée de deux bandes de bas-reliefs exécutés au repoussé ; ces bandes étaient séparées l'une de l'autre par une bordure décorée de rosettes qui dissimulaient les clous assujetissant les plaques. L'encadrement de la porte, lui aussi, était revêtu de plaque de bronze. Notons que l'analyse chimique a montré que le métal employé contenait plus de 85 pour cent de cuivre. Tout l'ensemble du monument était consacré à immortaliser le souvenir des campagnes de Salmanasar.

C'est là qu'est surtout l'immense intérêt de ces portes triomphales. Nous avons là un panorama de la vie militaire des Assyriens, retracée dans ses moindres détails avec le plus exact réalisme. Presque partout une brève légende en caractères cunéiformes explique le tableau. Ainsi une de ces légendes nous apprend que l'un des sujets représentés est la reddition de la ville de Carchémisch, sur les bords de l'Euphrate, dans la campagne du roi assyrien contre la ligue de douze rois dont faisait partie Achab, roi d'Israël, le père d'Athalie : « J'ai reçu le tribut de Sangara, roi du peuple de Carchémisch. » Déjà le nom de ce Sangara était connu par des inscriptions de Salmanasar, précédemment découvertes et relatives précisément à cette campagne. Dans une inscription gravée

sur un monolithe érigé près de Diarbékir, non loin des sources du Tigre, le conquérant assyrien énumérait même les divers objets composant te tribut imposé à Sangara. « Trois cents talents d'or, un talent d'argent, trois cents talents de cuivre ». autant de fer, « mille lames de cuivre, » « de l'étoffe pour mille vêtements, des vêtements teints, la garde-robe de ses filles et toute sorte de riches présents », « du précieux *lapis lazuli*, » enfin « mille moutons et bœufs » Sur le bas-relief de bronze, nous voyons, retracé *ad vivum*, la scène qui s'est passée au printemps de l'an 854 avant notre ère : le roi vaincu et sa famille conduits devant le vainqueur, conformément au cérémonial usité en pareille circonstance, par des officiers assyriens ; derrière ce groupe, les gens de Carchémisch apportant le tribut et flanqués des soldats de Salmanasar ; ce dernier, revêtu de ses habits royaux, accompagné d'un eunuque qui le protège au moyen d'un parasol contre les ardeurs du soleil, et tenant à la main un arc et deux flèches, hommage du roi vaincu et emblème de son désarmement; près du roi asssyrien, ce qu'on appellerait aujourd'hui son état-major.

D'autres bas-reliefs nous mettent sous les yeux des épisodes de la même campagne, dont les détails sont rapportés dans l'inscription de la stèle des sources du Tigre que nous avons mentionnée tout à l'heure. L'artiste assyrien représente les villes assyriennes de Parga et d'Agana, prises et saccagées par Salmanasar; il retrace le siège et la prise d'Aroer ou Karkar, autre ville de Syrie, très fortifiée, dans le voisinage de laquelle se livra la grande bataille qui brisa la force de la ligue des douze rois et ouvrit aux Assyriens la route de la Phénicie. Malheureusement cette bataille, dans laquelle figurait, d'après l'inscription mentionnée tout à l'heure, « Achab d'Israël » avec « deux mille chariots de guerre et dix mille hommes » ne se trouve pas figurée sur la porte triomphale.

Plus loin nous assistons à la construction d'un pont de bateaux. Les bateaux, faits de peaux étendues sur une carcasse d'osier et enduites de bitume, correspondent exactement au *kufa*, bateau en forme de cuve, aujourd'hui en usage sur le Tigre et l'Euphrate. Sur ces bateaux les pontonniers de Salmanasar posent des madriers à peine dégrossis. Une partie du pont est déjà construite ; des soldats, surveillés par un chef, apportent de la terre dans des paniers et la répandent sur les planches pour faire une voie solide ; d'autres portent des grappins à trois fourchons qui serviront à maintenir les bateaux à leur place. Sur la rive du fleuve, un eunuque, assis sur un trône portatif et entouré d'officiers, dirige toute l'opération. A quelque distance, on aperçoit, dans toute l'animation du départ, le camp que l'armée se prépare à quitter.

Mais le tableau le plus intéressant, et le plus nouveau pour nous, c'est celui des Tyriens et des Sidoniens venant apporter le tribut au roi d'Assyrie. La scène est sur le rivage de la mer, en face de Tyr, qu'on voit sur son rocher, environné par les flots. L'île tyrienne est âpre d'aspect, avec une sorte de quai en pente du côté de la terre ferme. La ville est entourée de murailles, avec cinq tours munies de contreforts et de créneaux ; on y entre par deux larges portes voûtées. Des vaisseaux et des bateaux apportent sur la terre ferme les

tributs de Tyr. Les vaisseaux, à la proue et à la poupe très élevée, ornées de têtes de béliers, ne sont pas sans ressemblance avec les gondoles vénitiennes. Ils sont manœuvrés au moyen de larges rames arrondies; un rameur se trouve à chaque extrémité du bâtiment et la cargaison est entassée au milieu. Dès que l'un des bateaux arrive près du rivage, deux hommes très court-vêtus sautent dans les vagues, jettent un câble par dessus la proue et tirent le bateau sur le sable. Alors de vigoureux portefaix débarquent la cargaison. Les soldats assyriens les conduisent ensuite, rangés en bon ordre, devant le vainqueur. En tête marche un groupe d'officiers tant assyriens qu'indigènes. Puis viennent deux porteurs, chargés de petits plateaux ou coupes et de sacs contenant probablement de la poudre d'or ou des pierres précieuses. Ceux qui suivent portent, les premiers, de grands plateaux sur lesquels sont placés des lingots d'argent de forme conique; les autres, d'énormes bassins de bronze, qui rappellent les ustensiles de même nature si souvent mentionnés dans Homère. L'arrière-garde se compose des porteurs de la partie la plus encombrante du tribut, ballots d'étoffes et paquets de diverses marchandises, la richesse des cités commerçantes. Les Tyriens représentés sur le bas-relief ont un type tout à fait analogue au type juif, et ils portent sur la tête le bonnet d'étoffe, flottant du bas et pointu du haut, que portent encore de nos jours les marins de la Méditerranée. Ce bas-relief ajoute certainement des notions fort intéressantes à ce que nous connaissions du peuple phénicien.

Outre la campagne de Salmanasar contre la ligue syrienne, la porte de bronze consacre la mémoire des expéditions du même roi en Arménie. La nation arménienne, appelée dans les inscriptions assyriennes le « peuple de l'Ararat, » était à cette époque gouvernée par un monarque nommé Aramu. C'est contre lui que, presque au début de son règne, Salmanasar fit la guerre. Un des bas-reliefs représente le siège de la ville d'Arné, ville très forte, bâtie sur un rocher dominant la plaine, comme le sont encore aujourd'hui bon nombre de villes de ce pays. Le camp assyrien est particulièrement curieux à étudier. Comme les camps romains, il a deux portes principales, avec une large rue le partageant en deux. Il paraît avoir été divisé en quatre quartiers : le quartier royal, où étaient dressées la tente royale et celle des principaux officiers; le quartier sacré, où se trouvaient les autels qui accompagnaient l'armée dans toutes ses marches; le camp des voituriers, des chevaux, etc.; enfin le quartier de l'intendance, si l'on peut parler ainsi.

En dehors du camp l'on voit des soldats chassant devant eux vers leurs tentes des moutons, des bœufs et quelques prisonniers, tandis qu'en dedans, dans le quartier de l'intendance, on est en train de préparer des aliments pour l'armée à son retour. Les uns sont occupés à moudre du grain dans un moulin à bras, les autres pétrissent la pâte ou cuisent le pain sous forme de galettes plates : des milliers de ces pains sont déjà mis en tas.

Ailleurs, c'est la prise d'autres villes, bâties sur les rochers qui entourent le lac de Van. Parmi les objets faisant partie du tribut du peuple de Gozan, l'on remarque les chameaux à deux bosses de la Bactriane. Le costume et les traits

des hommes de ce pays, qui appartenaient à la race aryenne ou indo-européenne, constituent une différence marquée entre eux et les Assyriens et autres races de la vallée de l'Euphrate.

L'archéologue du *Times* signale, comme l'un des spécimens les plus importants de l'art assyrien, un autre bas-relief qui donnerait, paraît-il, une idée de ce que pouvait être le bouclier d'Achille, décrit dans le poème homérique. La scène figurée est encore le siège d'une ville arménienne, mais une ville plus grande et plus forte que toutes les autres. Une muraille crénelée et munie de tours forme la première défense ; par-derrière, dominant la ville, s'élève une citadelle ou acropole. Dans l'espace découvert devant les remparts la bataille fait rage. Du côté des Assyriens, l'attaque est engagée par une charge de chariots de guerre, appuyée par les archers qui font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de flèches. Mais, dans les montagnards d'Arménie, les Assyriens trouvent des adversaires qui ne sont pas à dédaigner. Vêtus seulement d'une courte tunique tombant jusqu'au genou et serrée à la taille par une ceinture, portant comme coiffure un casque orné d'un cimier, exactement le modèle de ceux qu'on voit sur les vases grecs, armés uniquement d'une longue lance et d'un petit bouclier, les hardis Arméniens se précipitent sur les envahisseurs du haut des collines qui entourent le champ de bataille. Les attitudes de ces guerriers dans le combat singulier sont frappantes par leur ressemblance avec certaines productions de l'art grec. Les remparts sont garnis d'une foule de vieillards, de femmes et d'enfants. En arrière de la ville, cachés aux yeux des Assyriens, se rassemblent des renforts.

Telles sont quelques-unes des scènes qu'étale ce monument magnifique du conquérant assyrien, le plus grand trésor, selon certains, de la section assyrienne du British Museum. Quand on étudie ce vaste panorama de bronze parallèlement avec les inscriptions de Salmanasar déjà découvertes, les faits nombreux que l'on recueille ne se rapportent pas uniquement, nous l'avons vu à la vie des Assyriens, mais à celle de presque toutes les nations de l'Asie occidentale. En suivant dans ses expéditions le conquérant qui, il y a vingt-sept siècles, promenait son sceptre de fer des pentes du Zagros aux rivages de la Méditerranée, du Taurus et des montagnes de l'Arménie au golfe Persique, ce que nous voyons, ce n'est pas une horde de grossiers barbares, c'est un peuple d'une civilisation avancée, pour lequel la guerre était une science et qui, au témoignage de ses monuments, n'était guère en arrière des Grecs et des Romains.

Mais les monuments assyriens, les inscriptions surtout, ont bien d'autres choses à apprendre, et les récits de la Bible apparaissent comme illuminés par la confirmation de ces documents sortis de dessous terre (1). On nous permettra de revenir prochainement sur ce sujet.

EMM. C.....

(*Francais.*)

(1) Sur le dieu *Nergal* voir la *Civiltà cattolica* du 18 décembre 1880, p. 688. N. R.

LE PETIT JÉSUS.

—

BETHLÉEM.

Voyez-vous dans la nuit cette Vierge qui veille,
Couvant de son regard un enfant bien aimé,
Endormi sur son sein, comme une jeune abeille
Posée avec amour sur un lis embaumé ?...
Reconnaissez la crèche et le doux chant des Anges,
Enfant, c'est Bethléem où la foi nous conduit ;
Mais pour franchir le seuil, mais pour baiser les langes
Du Dieu qui vient de naître... il faut être petit.

L'ÉGYPTE.

Ah ! que le Ciel est noir !.. mais dans cette nuit sombre,
Quel est ce bruit léger dont mon âme a frémi ?
Une Vierge timide est là, fuyant dans l'ombre,
Et cachant sous son voile un enfant endormi !...
C'est la Reine des cieux qui prend ainsi la fuite !
Répondez, voulez-vous, fidèle au Dieu proscrit,
Partager son exil et marcher à sa suite ?...
Comme l'enfant Jésus... il faut être petit.

NAZARETH.

L'Oracle s'accomplit et la vision change,
Le toit de Nazareth se découvre à nos yeux
Voyez-vous cet enfant aux traits purs, au front d'Ange ?
Ce fils du charpentier, c'est le maître des cieux...
Voici de quels rayons sa sainte enfance brille :
Il contemple, il travaille, il aime, il obéit !..
Si vous voulez entrer dans la Sainte Famille,
Comme l'Enfant Jésus... il faut être petit.

L'ÉVANGILE

Mais de blanches clartés l'Orient s'illumine :
Le Verbe revêtu de notre humanité,
Commençant à prêcher sa sublime doctrine,
Ouvre à tous les trésors de sa divinité !
Voyez-vous tout à coup cet enfant qui s'élance?
Une main qui l'arrête et Jésus qui redit :
Laissez venir à moi, laissez venir l'enfance
Pour régner dans les cieux... il faut être petit !

L'ÉGLISE.

Oui, ce mot de Jésus fut la devise inscrite
Sur le front de l'Église encore à son berceau ;
Sa famille choisie, il la nomma petite,
Il n'appela les siens que son petit troupeau.
Que ce divin exemple à jamais vous anime
A rester toujours humble et de cœur et d'esprit!
Si vous voulez d'un Dieu goûter la vie intime,
Restez petit enfant près de Jésus petit.

AU CIEL !

Puisse le sentiment que Noël nous inspire
Naître et grandir en nous, toujours plus triomphant !
Près du divin Jésus, sous son aimable empire,
Il est si doux au cœur de demeurer enfant !
Et vous entendrez dire, au séjour des louanges,
Vous asseyant un jour sur le trône prédit :
Viens régner, dans la gloire, auprès du Roi des Anges,
Toi, qui vécus enfant, près de Jésus petit.

A. H.

CHRONIQUE DU MOIS DE DÉCEMBRE.

1-7. A la Chambre belge, dans la discussion de l'Adresse en réponse au Discours du Trône, MM. Woeste, Jacobs et Malou ont parfaitement vengé le Saint-Siège des attaques dont il avait été l'objet de la part du gouvernement.

3. Lettre Encyclique du Pape Léon XIII, sur l'Œuvre éminemment catholique de la Propagation de la Foi.

12. Dans le Consistoire de ce jour, le Souverain Pontife prononce une allocution. Il se plaint des persécutions qui affligent partout l'Eglise.—Le Patriarche des Arméniens-unis, Mgr Hassoun et le Secrétaire d'Etat, Mgr Jacobini, reçoivent le même jour la barette cardinalice. — Circulaire du nouveau Secrétaire d'Etat du Saint Siège aux nonces pontificaux.

17. En France, la persécution continue contre le clergé et les congrégations. La Chambre et le Sénat adoptent des clauses insérées au budget qui rendent plus onéreux les impôts payés par les communautés religieuses.

— Démission du Bourgmestre et de plusieurs échevins de Bruxelles, à la suite de difficultés de tout genre.

21. Mgr Freppel prononce à la Chambre des députés un éloquent discours pour démontrer la nécessité de l'enseignement religieux dans les écoles primaires. Malgré cela, la Chambre vote, à une grande majorité, le projet du ministère qui exclut cet enseignement.

— Le Senat français, à la majorité de 69 voix, vote un ordre du jour qui blâme le gouvernement et la municipalité de Paris pour avoir scandaleusement enlevé les crucifix et autres emblêmes religieux dans les écoles primaires.

22. La colonie anglaise du Transvaal essaie de rétablir une République indépendante avec la prépondérance des Boers, descendants des colons néerlandais.

— Les troubles agraires continuent en Irlande, où le gouvernement anglais envoie sans cesse de nouveaux renforts de troupes.

23. Le Pape, en recevant les souhaits du Sacré Collège, a énergiquement protesté contre le défaut d'indépendance dont souffre le chef de l'Eglise. Le Saint Père a ajouté qu'il revendiquera toujours les droits de son pouvoir temporel et de son pouvoir spirituel, et qu'il sera, Dieu aidant, le fidèle imitateur de ses plus courageux prédécesseurs.

20.-25. De mémoire d'homme, jamais les inondations n'ont été plus désastreuses en Belgique : elles ont exercé de grands ravages dans les vallées de la Sambre et de la Meuse, et dans celles de la Senne, de la Dyle, de la Lys et de l'Escaut.

NÉCROLOGIE.

Une des plus honorables familles de Tournai, pour qui les deuils semblent se multipler depuis quelque temps, vient encore d'être cruellement frappée par la mort de M. Edmond Desclée décédé le 5 décembre, à l'âge de 45 ans, administré des sacrements de notre Mère la Sainte-Eglise. Cette perte si prématurée,— M. Edmond Desclée était dans toute la force de la santé et dans toute la vigueur de l'âge, — produit partout une douloureuse émotion. M. Desclée, modeste et laborieux, n'avait d'autre ambition que celle d'être utile aux pauvres, qu'il aimait beaucoup. Pendant toute sa vie, les bonnes œuvres trouvèrent en lui un collaborateur dévoué ; jamais un seul instant, il ne leur refusa son concours, et il leur rendit de nombreux services. L'œuvre du *Denier des Ecoles* dont il était le Président, était son œuvre de prédilection. Convaincu de la grande importance de cette œuvre, il s'y était dévoué entièrement et y dépensait avec joie son temps, son activité, sa fortune. Il avait su gagner par sa bonté et son aménité de caractère, la sympathie et l'amitié de tous ceux qui se sont trouvés en relation avec lui.

— On annonce de Rome la mort du cardinal Barthélemy Pacca, ancien majordome de Pie IX. Le cardinal Pacca était né à Benévent, d'une noble famille de cette ville, le 25 février 1817. Il était neveu de l'illustre cardinal Pacca, qui fut secrétaire d'État de Pie VI et de Pie VII, et qui subit la persécution des révolutionnaires français et du premier empire avec ces deux illustres et saints Pontifes. La maladie qui a conduit Mgr Pacca au tombeau a été longue et compliquée. L'éminent prélat a souffert d'abord d'anémie et a fini par succomber à la suite d'une attaque d'apoplexie. Le cardinal Pacca était diacre de Sainte-Marie in Portico, et faisait partie des Congrégations des Évêques et des Réguliers, du Concile, des Immunités ecclésiastiques, des Indulgences et des saintes reliques.

— Les chevaliers de l'ordre de Malte viennent de faire une grande perte : le bailli du prieuré de Rome est mort le 8 novembre à la suite d'une longue et pénible maladie. Neveu du pape Pie IX, le comte Joseph Ferretti faisait partie de l'Ordre, comme chevalier *profès*, depuis 1838. – Il avait été commandant des *Gardes nobles* et tous ceux qui l'ont vu à la tête de cette admirable troupe d'élite, lors des imposantes cérémonies de Saint-Pierre et du Vatican, ont gardé le souvenir de sa noble et belle figure. Nature excessivement fine et distinguée, esprit charmant et plein de bienveillance, le comte Joseph Ferretti était un des hommes les plus sympathiques que l'on pût rencontrer. Sa mort, qui sera vivement ressentie par tous ceux qui l'ont connu, jette un deuil profond sur l'Ordre illustre auquel il fut si dévoué pendant plus de quarante ans : elle laisse un vide considérable dans le conseil, et un vide non moins difficile à combler, sans doute, dans l'affection de S. E. le grand-maître Croschi di Santa-Croce, dont il était un des plus anciens et des plus fidèles amis.

MISSION DU ZAMBÈSE.

(Suite. — Voir *Précis hist.*, années 1878, 1879 et 1880).

§ 21. Épreuves de la Mission.

Les dernières lettres des missionnaires, publiées dans les *Précis historiques*, nous ont annoncé le départ du P. Depelchin avec cinq de ses confrères pour l'empire des *Marotsés-Mambundas*, situé au delà du *Zambèse*, et celui du P. Law, avec trois compagnons, pour le pays d'*Umzila*, situé entre *Gubuluwayo* et la côte de *Sofala* (1).

Ces lettres nous faisaient clairement prévoir qu'avec ces expéditions en plein pays sauvage allaient commencer pour les missionnaires les plus grandes et les plus sérieuses difficultés. Les pressentiments des missionnaires ne se sont hélas! que trop tôt réalisés, et les dernières nouvelles reçues en Europe sont de nature à faire naître les plus vives inquiétudes sur le sort de plusieurs de nos courageux compatriotes.

Le P. Ch. Croonenberghs écrivait de Gubuluwayo, le 4 novembre 1880, au R. P. Provincial de Belgique, que, malgré ses efforts, il n'était pas encore parvenu à se mettre en communication avec le P. Depelchin, parti le 12 mai de *Tati* pour le Zambèse, et que depuis six mois il n'avait reçu aucune information, ni directement ni indirectement, sur la situation des pères qui explorent cette partie de la mission : ce long silence a certes de quoi nous inquiéter. Dans la même lettre, le P. Croonenberghs fait part à son supérieur de Belgique de nouvelles plus alarmantes encore reçues à *Gubuluwayo* au sujet des missionnaires qui s'étaient rendus dans le pays d'*Umzila*. Nous publions ici cette lettre qui renferme de bien tristes détails ; nous aimons à croire que bientôt nous recevrons des nouvelles plus rassurantes du P. Law et de ses compagnons, le P. Wehl et les FF. Hedley et Desadeleer. En attendant, nous recommandons tout spécialement la Mission du Zambèse aux prières et à la charité de ses amis et de ses bienfaiteurs de Belgique.

(1) Voir année 1880, p. 672, livraison de *Novembre* 1880.

Voici la lettre du P. Croonenberghs :

Gubuluwayo, jeudi, 4 *novembre* 1880.

Mon Révérend Père,

« J'ai aujourd'hui de bien tristes nouvelles à vous annoncer : je vous les donne pour ce qu'elles valent; leur source est assez suspecte, et j'espère que je pourrai bientôt les démentir ou tout au moins les atténuer, quand nous aurons ici des informations plus amples et plus sûres.

« Depuis quinze jours ,j'ai dû me rendre plusieurs fois aux « Rochers Blancs » — *Amanti Anthlope* — où Lo Bengula vient de rétablir son kraal, après avoir séjourné quelque temps à *Umganin* (1).

« Mes visites au roi avaient pour but principal d'obtenir la protection de Sa Majesté et les autorisations nécessaires pour les messagers que j'étais enfin parvenu à engager définitivement pour le Zambèse.

« Avant-hier, 2 novembre, j'allai de nouveau chez le roi aux « Rochers Blancs. » Parti de grand matin, j'arrivai au Kraal royal à 9 heures Je fus reçu aussitôt et j'annonçai à Lo Bengula que nos messagers étaient prêts et qu'ils partaient sans remise, le lendemain, 3 novembre, pour le pays des *Marotsés-Mambundas* à la recherche du P. Depelchin.

— C'est très bien, dit le roi, mais il vous faut également expédier au plutôt des messagers au Kraal d'Umzila. Hier, deux hommes qui font partie de la nombreuse ambassade que j'ai envoyée récemment à ce chef, m'ont apporté les plus mauvaises nouvelles de vos compagnons, les *abafundisi* qui sont allés dans ce pays. Demain ou après demain, j'attends le reste de l'ambassade : je saurai d'elle si ces mauvaises nouvelles se confirment, et je vous en avertirai aussitôt. »

« Or, voici ce que les deux messagers avaient rapporté au roi. Jusqu'à quel point devons-nous ajouter foi à leur récit, c'est ce que l'avenir nous apprendra.

« D'après ce qu'ils disaient, le voyage du P. Law et de ses compagnons, le P. Wehl et les Frères Hedley et Desadeleer, après un très heureux début, était venu aboutir à un véritable désastre.

« Partis d'ici, le 3 juin, avec les chasseurs anglais (2), les missionnaires étaient arrivés à la fin du mois près d'*Umtigesa*, en vue du pays

(1) Voir *Précis hist.* année 1880, p. 659. — N. R.

(2) Cfr. *Précis hist.*, 1880, p. 674. — N. R.

d'*Umzila*. Ils s'étaient séparés des chasseurs anglais ; ils poursuivaient tranquillement leur route vers le kraal du chef des Abagasas, et ils n'étaient plus éloignés du but de leur voyage que d'une dizaine de journées de marche, qu'ils devaient faire à pied à cause de la mouche *tsétsé*, qui leur semblait l'unique ennemi qu'ils eussent dorénavant à craindre.

« Tout à coup — nous ne savons encore à quelle date précise, car les sauvages ne se rendent pas un compte exact des mois et des jours, — tout à coup, nos quatre missionnaires se sont vus assaillis par un fort parti de *Maschonas*, dont les tribus sont toujours en guerre avec les *Matabélés* et les *Abagasas*, et le plus souvent victimes des invasions de Lo Bengula et d'Umzila. Cette troupe de *Maschonas*, qui était très nombreuse, a mis en fuite les noirs qui accompagnaient nos pères ; puis ils leur ont enlevé wagon, bœufs, chapelle, pharmacie, cotonnades, armes de chasse, munitions, vivres, etc., etc.; ils les ont même dépouillés de leurs vêtements et de leurs chaussures, et les ont enfin abandonnés dans le plus triste état, au milieu des forêts, à la merci des bêtes sauvages.

« Dans cette affreuse situation, nos pères, disent les Matabélés, n'ont pas perdu courage : ils ont essayé de se diriger tant bien que mal vers le kraal d'Umzila, en se guidant sur le soleil et les étoiles... Après plusieurs jours de marche, épuisés de fatigue et mourants de faim, ils auraient probablement succombé dans le désert, s'ils n'avaient été rencontrés par les Matabélés que le roi Lo Bengula envoyait à son beau-père Umzila.

« Les gens de Lo Bengula, s'il faut les en croire, auraient recueilli nos missionnaires, réduits au dernier état de faiblesse et de misère; ils leur auraient donné quelques vivres et des lambeaux d'étoffe pour se couvrir. Et comme nos pères ne pouvaient plus se traîner sur leurs pieds nus et blessés, ils ont dû littéralement être portés par les Matabélés jusqu'au kraal d'Umzila.

Là de nouvelles épreuves les attendaient. Pour comble de malheur, Umzila refusa de les admettre dans ses Etats, apparemment parce que ces blancs étaient pauvres et misérables et qu'ils n'avaient ni cadeaux ni provisions à lui offrir. — Ce chef cruel n'a pas même permis à ses sujets de donner des vivres à nos missionnaires, et ce sont les gens de Lo Bengula qui ont continué à les nourrir.

« Quelques jours après, quand les ambassadeurs de Lo Bengula

s'apprêtèrent à retourner à Gubuluwayo, ils ont engagé, disent-ils, le P. Law et ses compagnons à revenir avec eux chez les Matabélés. Mais le P. Law avait refusé de se rendre à leur invitation ; il a prétendu demeurer dans le pays où il était envoyé par Dieu lui-même et par ses supérieurs. Et c'est ainsi que nos pauvres pères restent là, plongés dans le plus affreux dénuement, jusqu'à ce que nous puissions leur envoyer des secours.

« Tels sont les renseignements que le roi m'a donnés dans notre entrevue du 2 novembre, et vous comprendrez, mon Révérend Père, quelle impression pénible ces informations ont dû produire sur moi et sur les blancs d'ici qui ne s'attendaient à rien de semblable. Lo Bengula paraissait désolé de ces nouvelles et semblait porter à nos pères le plus vif intérêt ; mais il ne dissimulait pas qu'on pouvait craindre qu'il ne leur arrivât pis encore. « Cependant, ajouta-t-il, soyez assurés qu'au départ de mes ambassadeurs, vos confrères étaient encore en vie. »

« Aussitôt, j'ai pris mon parti. De retour à Gubuluwayo, je me suis mis immédiatement à préparer une expédition qui se rendra le plus rapidement possible au Kraal d'Umzila. Il faut aviser tout d'abord aux mesures les plus urgentes et porter à nos chers confrères, s'il en est encore temps, des secours aussi prompts qu'efficaces.

« Dès demain, 5 novembre, un wagon partira de Gubuluwayo, sous la conduite d'un marchand anglais, M. Grant, qui a bien voulu accepter cette mission. Le wagon est chargé de vêtements, de vivres, etc. etc. Il sera escorté par dix hommes que le roi nous a fournis, et il prendra le chemin le plus court. Il lui faudra une huitaine de jours pour atteindre aux frontières d'Umzila. Arrivé là, M. Grant, organisera une caravane et se mettra à sa tête. Les dix hommes de Lo Bengula porteront chacun des charges de cinquante livres, et, en prenant le sentier des piétons, ils arriveront au Kraal d'Umzila dans l'espace de six ou sept jours.

« Ainsi, dans une quinzaine de jours, nos pauvres pères seront ravitaillés et consolés ; et dans un mois, six semaines, j'aurai de leurs nouvelles par une voie sûre. Mais, en attendant, que ne souffrent-ils pas? Que je voudrais être auprès d'eux et qu'il me tarde de les revoir ! J'avais tout d'abord eu l'idée de voler moi-même à leur secours. Mais, sur le conseil de nos amis, j'y ai renoncé. Ma présence est indispensable à Gubuluwayo, pour mille et une raisons.

« J'apprends à l'instant que toute l'ambassade vient de rentrer ce matin au Kraal de Lo Bengula et que, malheureusement, les nouvelles apportées par les premiers messagers sont pleinement confirmées. M. Fairbairn vient de voir Lo Bengula, et c'est lui qui, par ordre du roi, me fait part de cette triste nouvelle. En la lui annonçant, Lo Bengula ajouta : « Je crois que les hommes de mon ambassade m'ont dit la vérité. » — Puis il affirma positivement que les missionnaires étaient encore en vie.

« M. Grant partira donc demain matin. J'ai toute confiance en ce bon Monsieur. Puisse-t-il arriver à temps ! Comme vous le pensez bien, mon Révérend Père, je suis plongé dans de mortelles inquiétudes, mais je ne désespère pas. Les œuvres de Dieu sont toujours marquées au coin de l'épreuve et de la souffrance. Priez, s'il vous plaît, et faites beaucoup prier pour nous.

« J'aime encore à me persuader que les récits des Matabélés sont exagérés : il y a dans leurs dires des choses invraisemblables et des détails qui ne concordent pas entre eux. En tout cas, il y a là un mystère qu'il nous faut éclaircir.

« Les chasseurs anglais, qui viennent de rentrer à Gubuluwayo, avaient quitté nos missionnaires le 22 juin, dans un lieu appelé *Poort*, entre les montagnes, à l'extrémité du territoire des *Maschonas*, et ceux-ci avaient témoigné beaucoup d'amitié à nos confrères. Depuis le 22 juin, les chasseurs anglais et les boers, qui ont parcouru pendant quatre mois les territoires voisins du pays d'Umzila, n'ont absolument rien appris au sujet du P. Law et de ses compagnons.

« Espérons donc et ayons pleine confiance en Dieu, dont la paternelle providence saura bien nous protéger au fond des déserts de l'Afrique, comme elle nous protège en ce moment au milieu des persécutions de l'Europe chrétienne. *Manus Domini non est abbreviata.*

Votre tout dévoué en N. S.
CH. CROONENBERGHS, S. J.

Comme le P. Croonenberghs, nous aimons à croire qu'il y a de l'exagération dans les récits des ambassadeurs de Lo Bengula. Cependant nous ne sommes pas sans inquiétude, et de vagues informations, arrivées récemment en Angleterre de la côte de Sofala, donnent à entendre que les blancs ne sont pas en sûreté dans ces parages.

vie ; ils n'ont ni semaines, ni années, ils suivent machinalement les lunes, et les deux saisons, celle des pluies, et celle des froids ; leurs souvenirs un peu précis ne remontent guère au delà de l'avant-dernière Grande Danse.

« De nombreux visiteurs viennent tous les jours nous trouver, soit pour mendier, soit pour vendre quelque chose, soit pour être guéris de leurs infirmités, soit pour tuer le temps. Car, quand ils ne sont pas en guerre, *tuer le temps* est la grande occupation des Matabélés. Comme ce peuple est essentiellement matérialiste et ne vit, pour ainsi dire, que par et pour les sens, il nous faut matérialiser et rendre sensibles toutes les leçons morales et religieuses que nous essayons de lui donner.

« Les images de Jésus-Christ et de sa sainte Mère semblent faire quelque impression sur eux; la représentation des principaux mystères, les Stations du Chemin de la Croix ne les laissent pas tout-à-fait insensibles, et piquent du moins leur curiosité. En voici quelques preuves.

« Les *Amazizis*, je vous l'ai déjà dit (1), sont une petite colonie de Hottentots venus du sud avec Mozilikatzi ; ils habitent à une lieue d'ici. Quelques femmes de cette tribu sont venues, il y a trois semaines, assister aux saints offices dans notre « *Ikerke* » comme elles disent dans leur jargon du Cap : elles désiraient voir nos tableaux de la *Passion du Sauveur* dont elles avaient entendu parler. Je leur dis que nos tableaux n'étaient pas encore déroulés, mais que plus tard je les leur expliquerais. Nous savons que ces dames sont aussi curieuses qu'intéressées et que, pour une tasse de café, elles professeraient successivement toutes les religions du monde. Aussi nous tenons-nous sur nos gardes vis-à-vis d'elles. Nous avons cependant quelque espoir pour deux de ces familles d'*Amazizis* : mais il faudra procéder lentement, prudemment, les éprouver solidement et les instruire à fond. — Autre fait.

« Peu de jours après, tandis que nous prenions tranquillement notre repas de midi, voilà que tout à coup il se fait un grand émoi dans notre enclos. Nos noirs, nos chiens, nos bœufs, nos poules, tous crient au plus fort. Nous courons voir ce qui se passe. A notre extrême étonnement, nous apercevons au milieu de l'enclos deux femmes vêtues d'un immense pagne de couleur rouge éclatante. C'étaient deux épouses de Lo Bengula, deux reines : elles s'avancent vers la porte de la maison, et, selon l'étiquette du pays, elles s'accroupissent à terre sans plus de façon, et nous adressent un profond salut en nous disant, l'une : « *Lambile*, » j'ai faim, — l'autre : « *Agdem pizinkwa*, » donnez-moi

(1) Cfr. *Précis hist.*, année 1880, p. 662. — N. R.

du pain. Nous leur offrons une tasse de café, dans laquelle Leurs Altesses mettent beaucoup de sucre et point de lait, car le lait est réservé aux enfants; puis, nous leur servons une tranche de pain, qui semble être pour elles un gâteau très friand. Nous leur disons que ce gâteau n'est autre chose que de la farine de maïs, de riz et de blé, mêlée ensemble, et pétrie avec leur bière *Utchwala*. En goûtant ce morceau de pain elles sont en extase et lancent de temps en temps ces mots significatifs : « *Amakowas!... Amakowas!....* Ces hommes blancs! Ces hommes blancs!... » Quand, ensuite, nous leur faisons comprendre que ce bon café qu'elles aiment tant n'est autre chose que leur fève d'*Insiowo* torréfiée, moulue, et infusée dans l'eau bouillante, elles n'y tiennent plus : elles se pâment d'admiration et poussent des exclamations réitérées.

« Avant de congédier les royales visiteuses, nous leur montrons nos oléographies représentant des scènes du Nouveau-Testament. Je leur expliqué comme quoi, il y a plus de mille ans, Jésus-Christ, le Fils de Dieu, est descendu sur la terre pour nous faire du bien; mais que des hommes méchants, au lieu de l'aimer et de le remercier de ses bienfaits, l'ont fait mourir sur une croix; que ce Fils de Dieu est ressuscité et qu'il a établi les prêtres, les *abafundisi*, pour faire du bien à tous les peuples, et en particulier aux Matabélés, comme Jésus-Christ l'eût fait lui-même, s'il avait vécu dans leur pays.

« Ces pauvres créatures écoutaient mes explications avec un naïf attendrissement : elles s'inclinèrent profondément devant les tableaux qui représentaient la Passion du Sauveur.

Mais, nécessairement, tout en restera là. Les reines sont les esclaves du roi et ne peuvent songer à penser autrement que leur auguste époux. Enfin, avant de nous quitter, — car c'est toujours ici le mot de la fin, — elles nous demandent un cadeau : « *Tousa, Tousa.* » Nous leur donnons à chacune deux boutons de cuivre, et ces deux boutons mettent au comble de la joie ces nobles épouses du puissant monarque de l'Afrique australe... N'est-ce pas topique?

« Autre trait de mœurs du même genre.

« Quelques jours auparavant, un beau matin, une troupe de reines avait pénétré à notre insu jusque dans notre chapelle. Nous accourons. Elles admirent les nappes d'autel, les ornements sacerdotaux, les aubes, les chasubles, etc. ; tout cela excitait leur convoitise, tout cela devait leur servir de « *Limbo* » ou morceaux d'étoffe. La croix, les chandeliers de cuivre, les burettes, etc. auraient dû également être convertis pour elles en bracelets...Rien que cela : elles paraissaient insatiables. Nous résistâmes de notre mieux et nous fîmes une très active

surveillance : car, quand un beau coup est fait, les noirs rient de bon cœur, et les choses en restent là. Les annexions sont pratiquées ici sur une très grande échelle. Quel étrange peuple! et comment parviendrons-nous à lui faire pratiquer la morale chrétienne ?... C'est l'affaire et le secret de Dieu.. En attendant, prions et travaillons... *Oremus et laboremus.* »

Gubuluwayo, jeudi, 9 septembre

....« Me voilà donc seul au milieu des Matabélés avec le F.Proost!— d'abord le R P. Depelchin est parti de Gubuluwayo le 7 avril; puis le P. Law nous a quittés le 3 juin; enfin le P. Ant. Dewit, après avoir passé trois mois dans la capitale des Matabélés, a pris congé de nous il y a quelques jours, et nous sommes seuls ici, le F. Proost et moi, en attendant que le Père Berghegge arrive de *Tati* à notre secours.

« C'est le 22 août que le P. Dewit est parti pour *Tati* avec le F. Parravicini dont la santé est toujours très précaire et qui se voit obligé de retourner dans la colonie. Le P. Dewit se rend avec lui à Grahamstown où il va s'occuper de l'installation d'une maison d'études pour nos jeunes missionnaires, maison qu'il compte ouvrir dès le commencement de l'année prochaine. Il nous reviendra peut-être quand il aura terminé cette importante besogne et organisé l'établissement qui doit être la base solide et indispensable de nos futures missions.— A son départ d'ici, j'ai fourni à notre cher confrère sept cent livres de provisions diverses pour sa route jusqu'à Kimberley et pour nos Pères de Tati. Il amène aussi dans cette dernière localité quinze moutons qui viendront bien à point dans cette station. J'ai appris, peu de jours après, qu'il avait eu en route une petite mésaventure. Un beau soir ses bœufs se sont égarés : il a fallu courir à leur recherche et l'on a fini par les retrouver. Le Père en a été quitte pour deux jours de retard et il n'a pu arriver à Tati que le 1er septembre.

« Jusqu'à présent, je n'ai reçu aucune nouvelle du R. P. Depelchin et de ses compagnons : nos lettres pour eux sont parties il y a un mois, par le wagon de MM. Westbeech, Philips et Compagnie, qui font le commerce sur le Zambèse. Il me tarde de savoir comment nos missionnaires ont été accueillis par les *Marotsés-Mambundas*, et je ne sais à quoi attribuer l'absence absolue de lettres de leur part. Ce long silence commence à m'inquiéter.

« Par contre, j'ai été très heureux de recevoir, le samedi, 4 septembre, par l'intermédiaire des chasseurs, des lettres du P. Law et de ses confrères. Ils nous écrivaient le 29 juin d'*Isigarra*, le premier kraal

des *Maschonas*, qu'ils étaient arrivés sains et saufs, au delà de l'*Entab-Insimbi* ou *Montagne de fer* par 19° 2′ 25″ de latitude sud et par 31° 20′ de longitude est approximative. Près de là sont les mines d'or des Maschonas et des Abagasas que les anciens Portugais connaissaient et dont les voyageurs modernes Mauch, Harley, etc. ont retrouvé les gisements. Les missionnaires étaient alors à 30 milles du fleuve *Sabi*, et ils espéraient traverser sans encombre la région de la *Mouche*. Du reste, je compte avoir dans quelques semaines des nouvelles de leur réception chez *Umzila*, roi des Abagasas.

« Le 30 août dernier, Lo Bengula a envoyé à son beau-père *Umzila* une ambassade composée d'une vingtaine de chefs Matabélés. En même temps, le roi me faisait demander d'entrer pour la moitié dans les frais d'une autre ambassade qu'il se proposait de diriger sur le Zambèse. J'acceptai sa proposition avec bonheur. Par le retour de cette double expédition, nous aurons, je l'espère, presqu'en même temps, des nouvelles de nos deux groupes de missionnaires.

« Il y a trois semaines, des rumeurs alarmantes s'étaient répandues ici au sujet des chasseurs anglais qui auraient été grièvement blessés. On parlait de M. Martin, notre ami et bienfaiteur, parti pour la chasse il y a deux mois. Heureusement, nous avons appris depuis que ce gentleman est en parfaite santé. — Voici ce qui avait donné lieu à ces bruits inquiétants. Un certain Charley, domestique ou groom de MM. Jemmisson et Cie que vous connaissez par mes précédentes lettres (1), a péri par suite de l'attaque d'un lion. Un beau soir, le roi des déserts était venu réclamer les entrailles d'un bœuf, tribut ordinaire que lui paient les voyageurs qui traversent son antique domaine.

Les chasseurs sont soudainement réveillés par les aboiements des chiens et les mugissements des bœufs. Ils saisissent leur carabine qu'ils tiennent toujours chargée à leur chevet : à la lueur du brasier, ils aperçoivent le lion, et un feu général s'ouvre sur le redoutable assaillant. Bientôt un râle terrible annonce que le lion agonise. Mais en même temps des cris de détresse s'échappent de la poitrine d'un des blancs. Le fidèle Charley avait été frappé d'une balle qui avait ricoché sur la tête du lion. Le pauvre garçon a succombé quelques instants après ; le lendemain les chasseurs ont célébré ses funérailles et l'ont enterré sur le champ de bataille.

Gubuluwayo, samedi 16 *octobre* 1880.

« Le P. Berghegge, que j'attendais avec impatience depuis un mois, est enfin arrivé ici avant-hier, jeudi, vers le soir. Son voyage

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880, p. 678 et ss.

de Tati à Gubuluwayo a été assez accidenté : c'est toute une odyssée.

« Le P. avait quitté Tati le 28 septembre. Au commencement tout alla bien ; mais, au passage de la *Kwezi-river*, le wagon a d'abord versé au milieu du lit desséché de la rivière, puis il s'est brisé en mille pièces au moment où les noirs voulaient lui faire franchir la rive, au sortir du fleuve. On était là au milieu d'un désert. Que faire dans cette situation critique ? Le Père, ne pouvant quitter les bagages et les provisions qu'il nous amenait, a dû rester seul pendant deux jours et deux nuits près des bords de la Kwezi, pleurant sur les ruines de son wagon et attendant qu'on vînt à son secours. Il avait envoyé ses guides noirs à la plus proche habitation des blancs, à *Lee's Castle*, situé sur la *Mangwé*, à vingt lieues de la *Kwezi*. Les noirs ont exposé la détresse du missionnaire à M. Lee, qui leur a prêté aussitôt un de ses wagons parfaitement attelé. Ils sont ensuite revenus trouver le P. Berghegghe; ils ont cherché et relevé partout les bagages et les vivres ; puis ils les ont chargés sur le wagon d'emprunt qui s'est dirigé vers l'habitation du châtelain de la *Mangwé-river*.

« M. Lee est un des premiers boërs arrivés il y a trente ans dans ce pays avec Mozilikatzi. Il a rendu de grands services à ce roi; et pour le récompenser, Mozilikatzi a donné à M. Lee l'immense terrain qu'il possède aujourd'hui sur les bords de la *Mangwé*. C'est une magnifique propriété, située dans un paysage vraiment enchanteur, encadrée dans un horizon de collines, de rochers, de forêts et de vallons qui m'ont rappelé nos plus belles vues de la Meuse, Poilvache, Montaigle, etc, etc.

« Le P. Berghegge a dû passer quinze jours entiers chez M. Lee en attendant que je pusse envoyer un wagon pour le prendre, lui et ses bagages. La nouvelle de sa mésaventure m'est arrivée le 7 octobre vers midi ; nous étions à table, quand les noirs, qui avaient accompagné le P. Dewit à Tati et qui devaient nous en ramener le P. Berghegge, frappèrent inopinément à notre porte. Ils nous racontèrent tout d'abord le fâcheux événement, et aussitôt je me mis en campagne pour tirer mon confrère d'embarras. M. Helms, notre *post-master*, a bien voulu me prêter son wagon, et j'ai formé un attelage de douze bœufs, dont sept étaient épuisés et cinq n'avaient jamais été mis sous le joug. En deux jours tout a été prêt, et le samedi, 11 octobre, mes noirs sont repartis pour la *Mangwé*. Grâce à Dieu, leur voyage d'aller et de retour s'est passé sans encombre, et le jeudi suivant, 14 octobre, à la nuit tombante, le P. Berghegge était en vue de Gubuluwayo; il m'avait envoyé un exprès. Je sautai à cheval et rencontrai mon cher confrère à une lieue d'ici dans un endroit appelé *Umfula*. Nous nous donnâmes un cordial *Shakehands*, et je le consolai comme je pus de ses tribulations des derniers jours.

« Nous arrivâmes ensemble à notre Résidence du Sacré-Cœur et nous allâmes tout d'abord adorer le T. S. Sacrement. Le F. Proost, néerlandais comme le P. Berghegge, était au comble de la joie de revoir son compatriote et son ami, avec lequel il avait fait route depuis Londres jusqu'à Tati. Il lui avait préparé un solide repas, bien propre à le remettre de ses fatigues et de ses émotions : omelette aux œufs d'autruche, gigot de mouton, pintade farcie, café noir, entretiens fraternels prolongés bien avant dans la nuit, tout cela a pu le dédommager un peu des privations et des ennuis de son dernier voyage.

« J'avais vraiment besoin du P. Berghegge. Bientôt va s'ouvrir la période des fêtes de la Grande et de la Petite Danse (1). Il m'eût été difficile, sinon impossible, de recevoir tout seul les milliers de visiteurs qui affluent alors à Gubuluwayo, et qui n'ont rien de plus empressé que de venir nous présenter leurs malades. Il faut satisfaire tout le monde, dire une bonne parole à l'un, prescrire un remède à l'autre, se montrer serviable envers tous.

« Le P. Berghegge a été très bien reçu par le roi ; cependant nous comprenons parfaitement que Lo Bengula ne tient pas du tout à ce que nous ayons ici plusieurs missionnaires. Un père ou deux avec un frère, c'est tout ce que nous pouvons espérer pour le moment. Il serait imprudent d'introduire ici plus de monde.

« Le roi, tout bien disposé qu'il paraît à notre égard, ne veut pas que le nombre des européens augmente dans ses États ; d'ailleurs, il n'éprouve aucun besoin de nouveaux instructeurs, *teachers* ; il n'entend rien à nos divisions entre catholiques et protestants. Or, depuis plusieurs années cinq familles de ministres protestants résident sur son territoire. C'est beaucoup qu'il ait bien voulu nous admettre au même titre que les premiers *abafundis's*.

« Il n'y a du reste aucune mauvaise disposition dans le peuple à notre égard, ni à l'endroit de la religion que nous prêchons. Nous avons plutôt à déplorer l'absence de toute disposition religieuse. Parci, par-là il y a une exception. *Sed quid hic inter tantos?*

« Il y a quelque temps, je causais avec un bon vieux *Koumalo* (chef) de ma connaissance : il me fit l'effet d'un homme sincère et je l'invitai à venir voir notre chapelle; il accepta. En l'y introduisant, je lui dis que nous franchissions le seuil de la *Maison de Dieu* dans laquelle les *abafundisis* offrent leurs prières au Seigneur. Il sembla comprendre cette parole et me parut pénétré d'une crainte respectueuse.

Je lui fis admirer les grandes et belles Stations du Chemin de la Croix

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880, p. 385. — N. R.

qui décorent les murs du sanctuaire. Le vieux *Koumalo* était tout ému. La cruelle et perfide conduite des Juifs le révoltait, et il ne s'en cachait pas. Mais quand il eut considéré Jésus-Christ, le Fils de Dieu, succombant sous le fardeau de la croix et rendant le dernier soupir sur ce gibet infâme, un sourire d'incrédulité vint effleurer ses lèvres. Il me dit : « Cela n'est pas possible: non, Jésus-Christ ne peut pas être le Fils de Dieu.» Tant il est vrai que la Croix de Jésus-Christ sera toujours un scandale et une folie aux yeux de la sagesse du monde! Tant il est vrai que sans une grâce spéciale les hommes charnels ne peuvent pas comprendre l'amour infini que leur Créateur leur a témoigné en leur envoyant son Fils bien-aimé, comme rançon de tous les crimes et comme exemple de toutes les vertus. *Sic Deus dilexit mundum !*

« Le vieux *Koumalo* m'a promis de revenir me voir et de visiter quelquefois notre chapelle. Dieu veuille toucher son cœur et faire sonner enfin pour lui et pour les siens l'heure de la grâce et de la bienheureuse rédemption ! Mais je tremble et je crains.

« Dernièrement un homme de couleur nous avait manifesté l'intention de devenir catholique, lui et sa famille. Le bruit s'en répandit bientôt au dehors. Eh ! bien, je ne sais comment ni pourquoi, mais nous avons appris qu'il a été partout calomnié et noirci aux yeux des siens de la façon la plus impitoyable. Aura-t-il le courage de braver la malveillance et l'injure ? Et puis quelles seront les conséquences ? Il est maintenant à la chasse : sous peu il reviendra ici ; il trouvera tout le monde prévenu contre lui.

« Nous aussi nous avons quelques ennemis qui travaillent à nous enlever la bienveillance du roi et à nous perdre dans son estime. Je crois que nous n'avons rien à craindre quant à nos personnes : mais il n'est pas impossible qu'un jour ou l'autre on nous force de quitter le pays. »

Gubuluwayo, 1er *novembre* 1880.

..... « Enfin, aujourd'hui, Fête de Tous les Saints, Dieu m'a donné une bien grande consolation ! Le pauvre lépreux, dont je vous ai si souvent entretenu, a été régénéré dans les eaux du saint baptême. Il y a tout juste un an que je l'avais découvert, abandonné de tous et réduit à la plus extrême misère (1).

« Je l'avais d'abord soigné près de la demeure du bon M. Martin; puis je l'ai rapproché de notre résidence; plus tard, je lui ai bâti un petit pavil-

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880 . 185. — N. R.

lon à l'extrémité de notre enclos, et aujourd'hui j'ai eu le bonheur de le recevoir au nombre des enfants de l'Église. Son âme est aussi précieuse devant Dieu que celle du plus grand monarque de la terre. Il me semble très bien disposé, et il est instruit à fond de tous les mystères de la religion : nous avons mis une année entière à lui enseigner les éléments du catéchisme.

Ce matin, il ne se possédait pas de joie, quand il est entré dans notre chapelle, revêtu des beaux habits de calicot blanc tout neuf, que, pour lui faire une surprise, nous avions déposés la veille dans sa cabane.

« Aussitôt après son entrée à l'église, j'ai procédé à l'administration du baptême et j'ai donné à ce pauvre Jan Schepers les noms de Jean-François-Louis. Pendant toute la cérémonie Jan semblait profondément recueilli : il remerciait Dieu de la grâce immense qu'il lui faisait dans son malheur. Puis nous célébrâmes la sainte messe avec nos plus beaux ornements que la charité des dames de Belgique nous avait donnés avant notre départ de Bruxelles. Jan Schepers y a communié avec la plus vive piété et à notre grande édification. Vraiment ce jour a été un des plus beaux de ma vie !

« Je ne doute pas que cette conversion ne nous porte bonheur et ne touche le cœur des quelques noirs que Dieu doit s'être choisis au milieu de cette nation infidèle.

« Après la cérémonie, comme je disais à Jan Schepers : — Eh bien, Jan, quand les hommes viendront se moquer de vous et vous diront que vous êtes un fou, qu'allez-vous donc leur répondre ? » Il me regarda en souriant; puis prenant un air de défi, il me dit avec force dans son néerlandais africanisé : « Monsieur, quand ils se moqueront de moi, je leur dirai que cela ne les regarde pas... Je sais ce qui me convient... Je n'ai plus rien à attendre en ce monde... Il me faut penser à mon âme qui doit vivre éternellement. ...Allez donc, leur dirai-je, et songez, vous aussi, à votre âme immortelle (1). »

« Et déjà le bon lépreux a commencé son apostolat ; depuis quelque temps, il prêche à ses anciens amis, quand ceux-ci viennent par hasard le visiter et lui parler de loin par-dessus les murs de notre enclos. Il évangélise aussi les Boschmans, les Hottentots, les Griquas et autres sauvages qui résident ici ou qui passent quelquefois par la capitale des

(1) Voici les propres paroles de Jan Schepers que j'orthographie d'après sa prononciation : elles donneront une idée de l'idiome néerlandais des Hottentots : « Als elle my plaag, meuheer, zal ik elle zegge : daar heb gelle niet met te maaken... 'K weet immers wat my maaken... 'K heb met die wereld niet meer te maak... 'K denk op my ziel, en die zal daarnaar leven... Nu ga, gelle, en zorg, gelle, voor u ziel. »

Matabélés. C'est ainsi qu'il me sert dès maintenant de catéchiste et d'intermédiaire auprès des noirs. Son bonheur et sa parole feront peut-être plus d'impression que tous nos discours sur les esprits de ses compatriotes. Pour moi, n'eussé-je gagné que cette seule âme à Jésus-Christ, je me croirais largement récompensé de toutes mes peines. Pendant que je le préparais au baptême, j'ai pu m'assurer que ce pauvre diable de lépreux hottentot avait une bien belle âme, admirablement disposée pour les vérités chrétiennes; et quand le malheureux m'ouvrait son cœur, plus d'une fois je me suis écrié, en répétant les paroles du Sauveur : « En vérité, en vérité, je n'ai point rencontré tant de foi, tant de pureté, dans Israël (1) ! » Oui, Dieu a partout ses élus : il sait les conduire au divin bercail, par des voies aussi douces que merveilleuses.

« Voici un trait qui fait honneur à un pauvre Matabélé : vous verrez par là qu'il y a encore parfois de bons mouvements dans ces cafres, et vous y reconnaîtrez, de plus, cette sagacité et cette finesse des sens, qui caractérise les sauvages, et que Fénimore Cooper a si bien exprimées dans ses romans américains.

« Il y a quinze jours j'avais acheté deux boucs, un grand et un petit. Trois jours après, notre jeune pâtre les avait perdus. Le père du jeune homme, appelé *Enioka* ou « *Le Serpent* » et qui est berger du roi, vint chez nous questionner son fils sur les indices qui pourraient le guider dans la recherche de nos boucs égarés. « Ils sont bruns, lui dit son fils : ils ont une raie noire sur le dos : ils ont coûté ceci et cela ; je les ai menés paître sur tel rocher; je les ai perdus à tel moment. » Or, il faut savoir, qu'il y a au moins cent mille boucs et chèvres qui paissent dans les environs de Gubuluwayo, et qu'il y en a des milliers et des milliers qui ressemblent à nos deux bêtes.

« Le vieux *Enioka* partit donc le lendemain, de bon matin, de Gubuluwayo : il avait l'air d'un homme qui tient à l'honneur de son rang et de son titre de « berger du roi. » Il se dirige vers la montagne indiquée. Pendant deux jours il est absent. Ses enfants commencent à s'inquiéter ; enfin, vers la fin du troisième jour, *Enioka* vient frapper à notre porte et me dit :

— Maître, j'ai vu vos deux boucs à *Enthlabene* : j'ai suivi leur piste et je les ai trouvés au poste des bœufs de *Makweka*, l'induna de Gubuluwayo. C'est *Mafiga*, l'esclave de l'induna, qui les avait achetés : il ne veut pas me les rendre; il dit que l'*Umfundi* doit venir les chercher lui-même.

Or, *Enthlebene* est à seize milles d'ici dans les montagnes, du côté des

(1) « Amen dico vobis non inveni tantam fidem in Israël. » Math. 8, 10.

Maschonas. Je n'avais nulle envie de chevaucher un jour entier pour retrouver mes pauvres bêtes.

« *Enioka*, décidé qu'il est à me ramener les deux boucs ou à me rendre tout au moins leur valeur, s'en retourne le lendemain à *Enthlebene*. Deux jours se passent. Le troisième jour *Enioka* revient et me dit :

— Maître, *Mafiga* veut bien rendre un des boucs, le plus grand ; mais le petit, il veut le garder, et vous rendre le prix qu'il en a donné : une chemise de coton.

« Je renvoyai Enioka à Enthlebene. Enfin, après cinq jours, tout fier et triomphant, il me reconduisait mon grand bouc. — Et que pensez-vous qu'il ait demandé pour prix de ses fatigues et de ses services ? — Absolument rien. — Je lui donnai la chemise de coton qu'il me rapportait, et il s'en retourna chez lui, heureux de ma générosité et tout content d'avoir fait son devoir et rendu service à l'*Umfundi*.

« Il y a quelques mois, le même *Enioka* avait retrouvé et nous avait déjà ramené une de nos génisses égarées, qu'il ne connaissait que par quelques vagues indications que nous lui avions fournies..

« C'est vraiment merveilleux comme ces sauvages sont habiles à reconnaître leurs bêtes parmi les milliers d'animaux qui paissent de tous côtés dans les campagnes ; il est consolant aussi de voir, parmi ces pauvres noirs, de braves gens qui font vraiment plus que leur devoir, et se montrent honnêtes et dévoués. »

« Les rivalités de village à village ou de quartier à quartier, existent ici comme dans notre bonne Belgique. Parfois, les petits pâtres d'un côté de la ville de Gubuluwayo se prennent de querelle avec ceux de l'autre côté. Armés de leurs petits boucliers de cuir, ils se livrent, près des palissades de la place, des combats et organisent des joûtes dignes des héros d'Homère. Les hommes et les femmes contemplent la lutte du haut des remparts; ils lancent des imprécations, poussent des cris de dépit quand l'un des leurs est vaincu ; ils font entendre des exclamations de triomphe quand leurs petits voisins remportent la victoire. Le soir et le lendemain j'ai à panser les têtes, les bras et les jambes des jeunes guerriers, meurtris et blessés.

..... « Les grandes pluies ont commencé à tomber depuis quelques jours. Il y a un mois, sur toutes les collines autour de Gubuluwayo, des flammes s'élevaient vers le ciel et offraient un spectacle grandiose. On avait mis le feu aux prairies. Chaque année on débarrasse ainsi le sol des vieilles et hautes herbes que les bestiaux n'ont pu ni manger, ni fouler. L'herbe des prairies a d'ordinaire ici deux mètres de hauteur.

Les chaumes qui forment la toiture de notre chapelle mesurent huit pieds de long ; sur le toit de la maison de M. Helms, il y en a de douze pieds; M. Elliott en a qui atteignent quatorze pieds. Quand on aperçoit de loin ces prairies aux fougères gigantesques, on se reporte involontairement aux premiers âges du monde et l'on croit vivre au milieu de la flore des terrains tertiaires.

« Avec les premières pluies, tout change de face dans les champs désolés par la sécheresse et les ardeurs du soleil.

Gubuluwayo est maintenant un vrai pays de Cocagne. Quel dommage que les noirs ne sachent ni l'exploiter ni en apprécier les splendides richesses ! Avant-hier, je plante mes solanées tuberculeuses, autrement dites pommes de terre; dès aujourd'hui, les plants sont levés ; demain il faudra exhausser la terre tout autour ; bientôt, je devrai les élaguer, et dans peu de semaines, je ferai la récolte. Souvent ici, on détache les tiges de la solanée, on les repique, et ce sont des plants nouveaux. J'ai transplanté, il y a quelques jours, une dizaine d'assez gros arbres dans notre enclos ; j'ai procédé comme en Belgique en les transportant avec leurs racines et leur terre ; de cette manière, ils ne perdent ni leurs feuilles, ni leurs fruits. Les sauvages m'ont apporté quatre *aloës* arborescents en fleurs : l'un s'élève à quatre mètres, les autres en ont deux. Non loin de notre résidence il y a des *Euphorbes* qui mesurent dix mètres de hauteur ; leurs amples couronnes ressemblent à celles de nos plus beaux chênes de Belgique.

..... « Les chasseurs qui viennent de rentrer à Gubuluwayo, pour y passer la saison des pluies, nous disent que la chasse a été très mauvaise cette année. Il y avait en tout dix-huit chasseurs blancs dans le pays : à eux tous, ces disciples de Nemrod n'ont abattu qu'une dizaine d'éléphants, une vingtaine d'autruches, une douzaine de rhinocéros et d'hippopotames. Le menu gibier, giraffes, antilopes, renards, etc., ne compte pas pour eux. Ils ont tué sept lions : les chasseurs nous disent que ces lions semblaient appartenir à des races diverses : les uns avaient la crinière épaisse et noire, les autres n'en avaient pas du tout.

...« Peu de temps avant la saison humide l'*Impi* ou armée des Matabélés est allée de nouveau ravager le pays des *Maschonas*. On avait dit au roi qu'une tribu de *Maschonas* avait essayé de franchir le Zambèse. Aussitôt les soldats matabélés sont appelés sous les armes : cinq jours après, ils tombent sur leurs ennemis et en font un affreux carnage ; ils ont enlevé plus de mille têtes de bétail, et réduit en esclavage une

centaine de femmes et d'enfants, qu'ils ont amenés à Gubuluwayo. Nous les avons vus rentrer ici triomphants et chargés de butin : ils chantaient leur grand hymne national : *Nausi Indaba, Indaba codempta.* « Voici la nouvelle, la nouvelle de l'asségaie. »

...« J'attends tous les jours, mais en vain, des lettres de nos chers Pères des rives du *Zambèse* et du pays d'*Umzila*. — On dit que les ambassadeurs envoyés par Lo-Bengula à Umzila reviendront bientôt ici. — Enfin, je suis parvenu à organiser une caravane qui partira pour le Zambèse malgré la mauvaise saison. J'ai réussi à embaucher les neuf premiers *Amazizis* qui étaient de retour de la chasse. Ils sont engagés aux conditions suivantes : ils auront *huit* livres sterling, s'ils reviennent ici au bout de six semaines, avec des nouvelles authentiques de nos Pères; ils auront *sept* livres, s'ils sont de retour après deux mois ; ils ne toucheront que *six* livres seulement si leur voyage dure plus longtemps. Je n'ai traité qu'avec le chef de la bande ; c'est à lui de s'arranger avec les autres messagers. Telle est ici la coutume pour de semblables contrats. — Puissé-je avoir bientôt de bonnes nouvelles de nos chers confrères du Nord et de l'Est !...

Votre tout dévoué
CH. CROONENBERGHS, S. J.

Quatre jours après avoir écrit ces lignes, le P. Ch. Croonenberghs expédiait la triste lettre du 4 novembre que nous avons publiée en tête de cette livraison. Cette lettre est arrivée à Bruxelles le 6 janvier 1880. Ce sont les dernières nouvelles que nous ayons reçues de nos missionnaires. Espérons que bientôt nous parviendront d'autres informations plus rassurantes. Nous ne manquerons pas d'en faire part aux lecteurs des *Précis historiques*.

V. B.

UN MYSTÈRE DU MOYEN AGE AU XIXe SIECLE.

LA PASSION A OBERAMMERGAU.

(Suite. — Voir p. 5).

Nous avons fait connaître l'historique du *Mystère* bavarois, et nous avons décrit les différentes parties du théâtre où *se joue la Passion* du Sauveur. Nous devons aborder maintenant le drame lui-même, et assister, pour ainsi dire, aux représentations d'Oberammergau.

La décade révolue, le drame religieux est inauguré durant la seconde quinzaine du mois de mai, vers la Pentecôte, le plus souvent le second jour de cette fête, comme on le voit par les notices de Deutinger. Le nombre des représentations qui, autrefois et jusqu'au commencement de ce siècle, paraît avoir été assez restreint, dut augmenter en raison de la célébrité plus grande. En 1840, outre les neuf exécutions que portait déjà l'annonce faite au public, furent données plusieurs répétitions (1). Nous voyons en 1850 quatorze représentations, répétitions comprises (2). De même en 1860 le théâtre s'ouvrit environ quatorze fois aux spectateurs. L'an dernier, la proclamation des autorités du village annonçait une vingtaine d'exécutions ; la série fut inaugurée le 17 mai (3), second

(1) Jours fixés : dimanche 31 mai, lundi 8 et 15 juin ; dimanche 28 juin, 12 et 26 juillet, 16 et 25 août ; lundi 7 septembre. La *Passion* fut inaugurée huit jours plus tôt, le dimanche 24 mai ; trois répétitions furent accordées les 9 et 29 juin, et 20 septembre. (Deutinger, 3e fasc., p. 200 et 222.)

(2) « Les représentations de la *Passion*, dit Daisenberger, eurent lieu aux jours fixés par le programme, à savoir : les 20 et 21 mai ; 9, 16, 23 et 30 juin ; 14 et 25 juillet ; 11 et 25 août ; 8 et 15 septembre ; en outre le 24 juin on donna une répétition : beaucoup de visiteurs, venus de très loin, n'avaient pu, le jour précédent, assister au spectacle, ceux-ci à cause de l'encombrement du théâtre, ceux-là, de la température particulièrement mauvaise ; enfin, le 30 septembre, se fit une dernière exécution extraordinaire, en l'honneur de la reine Marie qui avait exprimé le désir de s'y trouver. » (Deutinger, 2e fasc., p. 468).

(3) Voici la dépêche publiée par un journal : « *Les Mystères*. Oberammergau, 17 mai. — La cérémonie a commencé à huit heures du matin et a fini à six heures du soir. Depuis deux heures un orage formidable a éclaté, mais il n'y a

jour de Pentecôte, et comprenait tous les dimanches consécutifs sans interruption, jusqu'au 26 septembre, dernier dimanche de ce mois.

La veille du grand spectacle et le jour même, la paisible vallée de l'Ammergau présente une animation extraordinaire et un coup d'œil étourdissant : véhicules agrestes et voitures de toutes formes et de toutes dimensions, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élégantes, circulent et se croisent en tous sens. Ici des troupes d'Anglais, familles au complet ; là des Allemands, venus de toutes les parties du territoire germanique, prêtres, laïcs, militaires en uniforme ; chez eux les traditions nationales ont entretenu le vif attrait qui les appelle aux scènes religieuses de Bavière. En revanche, un contingent restreint de Français, de Belges, et des autres nationalités. Touristes, le sac au dos, et villageois, voyageant à pied, affluent par toutes les routes ; ceux-ci, en groupes nombreux que distinguent les divers costumes, arrivent des provinces voisines à plus de vingt lieues à la ronde. Parmi cette foule, disait un narrateur en 1850, il est des montagnards qui n'ont pas reculé devant une marche de cinquante et même de quatre-vingts lieues. Ils cheminent en récitant leur chapelet, et paraissent ne point remarquer l'impression qu'ils produisent sur les citadins étonnés. Pour ces religieuses populations surtout, Bavarois, Suisses, Tyroliens, gens de Souabe et de Franconie, accourus par milliers, le théâtre, comme au XIVe siècle, est un supplément du culte, et plutôt un but de pélerinage qu'un objet de curiosité ; elles y viennent par un désir sincère de s'édifier, et ne manquent jamais de répandre autour d'elles-mêmes une excellente édification de foi et de piété.

Il est donc bien vrai, *le Jeu de la Passion* réunit l'auditoire le plus varié que l'on puisse imaginer ; de nos jours, comme aux épo-

pas eu d'interruption, car les *Mystères*, une fois commencés, doivent être joués jusqu'au bout. — C'est un spectacle étonnant, original et très intéressant, qui tient à la fois de l'oratorio, de l'opéra, de la tragédie, de la pantomime et du drame. Il y a vingt-cinq tableaux (*scènes* ou *actes*), plus vingt tableaux vivants. L'affluence des étrangers est telle, que les *Mystères* seront répétés demain. »

ques du moyen âge, c'est encore le théâtre populaire par excellence. Riches et pauvres, nobles et bourgeois, habitants de la ville et des campagnes, magistrats, gens d'affaires, hommes de lettres, savants et artistes ; tous les états, tous les rangs de la société semblent subir une même impulsion qui les attire vers les grandes scènes du drame chrétien.

Les ecclésiastiques, non moins que les laïcs, veulent jouir du spectacle sacré ; chaque représentation en amène un grand nombre. Déjà en 1850, à certains jours, on comptait au delà de deux cents membres du clergé. Aussi, dès trois heures du matin, aux sept autels de la belle église d'Oberammergau, les prêtres célèbrent la sainte messe. Ils se succéderont jusqu'au moment où les dramatistes entreront en scène. D'autres, craignant de ne pas obtenir un autel à cause de l'affluence trop grande, ont passé la nuit et offert le saint sacrifice dans les villages voisins.

Les représentants des plus grandes familles, des princes, des rois mêmes, ne dédaignent pas de s'associer à l'entraînement du peuple.

En 1840 le théâtre villageois fut honoré à diverses reprises de la visite des Princes Bavarois, des ministres et d'autres personnages du premier rang. Le roi et la reine de Saxe, désirant assister au spectacle, prévinrent de leur prochaine arrivée. Le dimanche 20 septembre, jour fixé par eux, n'était point compris dans la série du programme ; on organisa une représentation et LL. MM. purent contempler *le Jeu de la Passion* du Sauveur.

Dix ans plus tard, les princes de la Maison de Bavière reprenaient le chemin de l'Ammergau. Le 11 août 1850 se présenta le prince royal Adalbert, et le 30 septembre, la reine Marie, qui avait demandé la réouverture du théâtre déjà fermé.

Les *Jeux* de 1860 attirèrent à leur tour des spectateurs de distinction. Le 8 juillet, on remarque le comte de Chambord et la duchesse de Parme ; l'impératrice-mère d'Autriche, l'archiduchesse Sophie, vient, le 9 septembre, se mêler au sympathique auditoire.

L'année 1880 vit affluer des visiteurs non moins illustres. Le dimanche 22 août, rapporte un témoin, « dans une sorte de tribune arrangée à la hâte, au centre des gradins, au milieu des *loges*, se

trouvaient dès huit heures du matin, LL. AA. le prince impérial d'Allemagne avec la princesse sa fille, et le grand-duc de Saxe-Weimar, beau-frère de l'empereur Guillaume. Le futur héritier de l'empire allemand, acclamé à son entrée et à sa sortie, était arrivé spécialement à Oberammergau, avec ses compagnons de voyage, pour assister à la représentation de la Passion. J'ai remarqué l'attention soutenue et respectueuse avec laquelle les princes ont suivi toutes les scènes du grand drame chrétien, attention bien méritée du reste par l'intérêt poignant du sujet et le sentiment profondément vrai qui inspire les acteurs. »

Une particularité nouvelle concernant l'auditoire demande à être signalée. Combien de fois ne vit-on pas une affluence tellement considérable, que l'immense théâtre devenait insuffisant, et plusieurs milliers de visiteurs se trouvaient exclus! Que personne toutefois n'appréhende un voyage inutile; le lendemain une exécution spéciale dédommagera les étrangers que l'on n'avait point admis la veille, leur nombre fût-il même restreint.

L'an dernier, plus de dix mille personnes se présentèrent chaque semaine pour assister à la Passion ; aussi les Mystères furent-ils réitérés tous les lundis. La *Freiburger Katholisches Kirchenblatt* a publié, dans son numéro du 29 septembre 1880, les lignes suivantes écrites d'Oberammergau le 19 septembre à midi : « Aujourd'hui se donne la 37e exécution du *Jeu de la Passion*. De nouveau, foule immense d'étrangers! Dès samedi matin tous les billets des places étaient pris. Bientôt on se décida ; une répétition aura lieu lundi. A la représentation de ce jour assistent la reine Olga de Würtemberg, la grande-duchesse Louise de Bade, avec le grand-duc héritier Frédéric et la princesse Victoria, l'ex-roi François de Naples, la duchesse d'Alençon, la princesse héritière Hélène de Tour et Taxis, le prince héritier Léopold d'Anhalt-Dessau, et le prince-Évêque de Salzbourg. Il ne paraît donc pas invraisemblable, et l'affluence d'aujourd'hui nous autorise à le conjecturer : la prochaine et dernière exécution solennelle réunira non moins de visiteurs; ce qui exigera encore, lundi 27, une répétition. De la sorte avant la clôture le *Jeu de la Passion* cette année comptera quarante représentations. »

Ces auditeurs si nombreux font preuve dans certaines occasions d'une constance qui trouverait peu d'exemples.

Le lecteur se rappelle que la grande majorité du public siège en plein air. Spectateurs du parterre — et figurants de l'avant-scène découverte — se trouvent bien souvent assaillis par la pluie et reçoivent les traits de l'ondée. Mais l'inclémence du ciel ne fait point déserter le théâtre.

Pendant la représentation d'ouverture, l'an dernier, un violent orage éclate. « Alors, écrit un *reporter*, j'assiste à un spectacle plus curieux que les *Mystères* mêmes. Les quatre mille spectateurs entassés (dans les places découvertes) ne bougent pas! Il pleut sur Anne, sur le Christ, sur le peuple, sur la partition, sur l'orchestre, sur le public, il pleut à verse, et le spectacle continue. Le dialogue se perd dans le bruit du tonnerre, répercuté par l'écho ; on n'entend plus un mot; l'avant-scène devient un lac, et les larges chapeaux des montagnards qui se sont couverts, se transforment en gouttières. Rien n'y fait : les Mystères continuent à se dérouler devant un public trempé jusqu'aux os qui demeure à sa place. Sur ces six mille personnes, une vingtaine tout au plus quittent le théâtre. — Et cette pluie dure deux heures! qu'on se figure la scène! »

De tels faits ne sont point isolés. Le 22 août de cette même année dernière, une pluie fine, fort pénétrante, ne cesse de tomber pendant toute la représentation. « Il pleut, lisons-nous dans une relation, et personne ne se retire; pas un parapluie n'est ouvert et ne le sera de toute la journée, afin de ne pas incommoder les spectateurs des rangées plus élevées. Cette attitude recueillie, sous une pluie fine, m'a vivement impressionné. »

Ajoutons un dernier détail. Parfois il est arrivé, après la clôture des représentations décennales fixées par le programme, que le théâtre se rouvrait pour satisfaire au vœu de personnages éminents. Des exécutions spéciales eurent lieu, le 20 septembre 1840, pour le roi et la reine de Saxe, le 30 septembre 1850, en présence de la reine Marie de Bavière, comme nous l'avons dit plus haut, et enfin le 2 octobre 1880 à la demande du roi Louis de Bavière. Les artistes, déjà dispersés pour se reposer de leurs fatigues, apprennent, le samedi 1er octobre, l'arrivée de l'hôte royal, se rassem-

blent en toute hâte, et le dimanche suivant donnent en l'honneur de S. M. Louis II une représentation extraordinaire du drame de la Passion.

Eu égard à la qualité et au nombre des visiteurs, les recettes du théâtre d'Oberammergau, on le comprend, doivent être assez considérables. Disons-le en passant : le produit des représentations, déduction faite des grandes sommes exigées par les nombreux et riches décors, le matériel du théâtre, et la juste rémunération des six cents figurants, est consacré au soutien d'établissements charitables, et à des œuvres d'utilité publique.

L'esprit chrétien, précieux héritage de leurs ancêtres, inspire aux habitants de l'Ammergau ce dévouement simple et désintéressé qui paraît en eux. Du même esprit naît le bel ordre, le concours généreux et spontané, la discipline parfaite qu'admirent dans le personnel du drame les visiteurs initiés aux résistances, aux mille difficultés d'organisation et de direction dans les théâtres des grandes villes. Ici, nul besoin d'officiers publics pour veiller sur la troupe des acteurs, non plus que pour maintenir l'ordre au milieu de l'auditoire, n'est requise la force armée. La religion, la conscience, le sentiment du devoir poussé jusqu'à la délicatesse, voilà les seules garanties de l'ordre, la vraie sauvegarde de l'autorité. Ni le Pasteur du village, prêtre intelligent qui se dévoue à la direction générale, et forme les jeunes générations aux scènes du théâtre, ni les chefs de section chacun dans son ressort, n'ont à craindre un manquement, un mécompte ; ils verront le succès répondre à leurs efforts. Qui voudrait rester en arrière ? Ne faut-il pas déployer toute la perfection possible ?

Le samedi, veille de la représentation, vers sept heures du soir, douze coups de canon et la sonnerie des cloches à toute volée annoncent au loin dans les montagnes la représentation du lendemain. Une fanfare parcourt le village, exécutant ses plus belles marches, et groupe sur son passage tous les étrangers. Le jour même du spectacle, à quatre heures du matin, réveil général par les tambours, le son des cloches, la musique et la canonnade. A cinq heu-

res on court à l'église pour remplir ses devoirs religieux. A six heures, office solennel, grand'messe avec orchestre, chœur et orgue. « La musique, dit un anglais, le Dr Molloy, était fort belle. Je ne puis dire qu'elle satisferait entièrement le goût critique des maîtres instruits; mais sa mélodie trouvait le chemin des cœurs... Je ne crains pas de l'avancer : pour moi, c'est merveille assurément, que dans un village on puisse donner un tel office, grâce au seul concours des gens mêmes du village. Et chose non moins admirable, en présence de tant d'étrangers, dans les démonstrations religieuses dont je fus témoin, j'ai remarqué la plus entière absence d'ostentation ou d'étalage. »

Relevons encore ce trait, qui montre le grand esprit de religion qui anime les dramatistes. Par une assistance pieuse au saint sacrifice de la messe, ils veulent se préparer à l'exécution prochaine; de plus, ajoute un visiteur de l'an dernier, les étrangers « qui ont prévenu l'heure de la grand'messe pour satisfaire au précepte religieux, ont pu voir s'approcher de la table sainte les principaux acteurs de la *Passion*. » Ils voient dans le *Mystère* autre chose qu'un *Jeu* profane. Avec le grand nombre des auditeurs, ils en font, comme aux siècles du moyen âge, une sorte de complément, pourrait-on dire, de l'office religieux commencé dans l'église au pied des autels, une sanctification spéciale du jour du Seigneur.

Le drame s'ouvre à huit heures du matin. Déjà vers sept heures l'enceinte du théâtre commence à se remplir; il faut se hâter; peu de places, quelques centaines, — moins de cinq cents, — portent des numéros et sont retenues d'avance. Le reste, partagé en catégories, devient le domaine du premier occupant. Aussi arrive-t-il que des étrangers, surtout des villageois allemands, viennent s'installer et choisir un banc favorable, dès six et cinq heures, voire même quatre ou trois heures du matin, comme le fait est signalé, place qu'ils ne quitteront pas de tout le jour. Cependant la foule augmente; les derniers arrivés se pressent; un millier peut-être de spectateurs resteront debout pendant la pièce entière. Vers midi, — car il faut bien reprendre haleine et force, — est accordée la seule interruption, un entr'acte d'une heure ou d'une

heure et demie. Durant cet intervalle de repos, le grand nombre des auditeurs ne s'éloignent pas de l'enceinte; le matin, la conquête d'un siège a coûté de pénibles efforts; on estime, non sans raison, que le plus sûr moyen de conserver sa place est de la garder. Après l'entr'acte, le public se retrouve au complet; l'action reprend et finit à cinq ou six heures du soir.

Cependant huit heures sonnent à l'église du village; trois coups de canon retentissent; — le même signal, après l'interruption de midi, annoncera la reprise du drame; — l'orchestre prélude. Placé en tête de l'auditoire, près de l'avant-scène, il compte une trentaine de musiciens, tous d'Oberammergau; l'ancienne coutume n'admet, sauf de bien rares exceptions, nul étranger à concourir au spectacle. Les instrumentistes ne posent point en virtuoses; mais exercés et bien dirigés, ils exécutent, dans les intervalles libres des entr'actes, des finales, des oratorios, des ouvertures, que le public écoute avec satisfaction. Trouvez-vous néanmoins que leurs mélodies parfois se prolongent, n'oubliez pas qu'ils doivent laisser le temps de grouper les personnages des tableaux vivants à disposer derrière la toile, groupes dont quelques-uns réunissent plusieurs centaines de figurants. Daisenberger, qui apporte cette raison (1), ajoute qu'on ne dépasse point le temps absolument nécessaire. L'orchestre en outre soutient, suit et rehausse les chants du chœur.

Pendant le prélude musical, peu à peu s'établit un silence complet; tout le monde s'est découvert, mu par un sentiment de respect religieux, et se tiendra jusqu'à la fin dans une même attitude recueillie, pleine de réserve et de dignité. Paysans et touristes semblent comprendre qu'il ne s'agit point ici d'une action ordinaire, ou d'une comédie frivole et mondaine.

L'orchestre achève les derniers accords de l'ouverture. Dans les rues latérales du théâtre s'avance, partagé en deux groupes et conduit par le coryphée, le chœur des dix-huit Anges gardiens. Ils marchent les mains croisées sur la poitrine. Personnages drapés à l'antique, leur apparition rappelle comme une scène exhumée des

(1) Deutinger, ouvr. cité, 2e fasc., p. 476.

bas-reliefs anciens. Ils portent des manteaux ou palliums couleur éclatante, rehaussés d'une bordure en or ; de larges et longues tuniques blanches, retenues par une ceinture à nuance vive. Variété des tons, ordonnance et symétrie de la tenue satisfont le regard. Dans les deux groupes rapprochés, les brillants palliums reproduisent de part et d'autre la succession des couleurs primitives.

Ils se rangent en ligne sur l'avant-scène, et gravement s'inclinent vers l'assemblée. Le coryphée, dans un *Prologue* ou récitatif qu'a versifié le Prévôt de la cathédrale d'Ausbourg, Allioli, engage l'auditoire à se recueillir en vue du spectacle. Le chœur débute par un chant solennel ; le rideau bientôt se lève ; le chœur, sans interrompre le chant, s'écarte à droite et à gauche. — Ainsi agira-t-il à chaque scène figurative de l'ancien Testament.

Voici le premier *Tableau vivant :* L'Ange armé du glaive, chasse Adam et Ève du paradis terrestre. Un second succède : Abraham et Isaac, à genoux près du bûcher, sur le mont Moriah, se disposent à exécuter l'ordre du Seigneur. Pendant que le chœur explique et commente le double symbole prophétique, les personnages du tableau muet posent avec une constance et une immobilité parfaites. — Le voile descend ; il se relève. Une grande croix nue se dresse, au pied de laquelle quatre enfants prosternés, immobiles, anges en prière. Le chœur tombe à genoux, continue le chant, que résume cette idée : L'arbre de la science du bien et du mal, origine de tous les maux ; l'arbre de la croix, source de salut. Puis il se tait et adore.

Que de souvenirs ces *tableaux,* bien rendus et bien compris, doivent éveiller dans un cœur chrétien ! L'homme déchu de son bonheur originel, et l'homme réhabilité dans le Christ ! L'intérêt religieux, dès le début, semble s'imposer à l'auditoire. Ce n'est point une jonglerie, un drame quelconque, mais une œuvre sacrée qui se prépare. Le public reçoit une impression favorable. Par ses chants le chœur l'invite à la prière, lui suggère les hautes pensées de la foi, l'appelle à suivre le Fils de Dieu sur la voie douloureuse. Appréciant l'influence du chœur, un écrivain disait : « Importé de l'art ancien, il plane sur l'ensemble du Mystère, et contribue peut-être plus que tout le reste à lui donner ce caractère de dignité grave et de

solennité, cette piété même et cette élévation qui le distinguent (1). » Les chanteurs, en effet, s'il faut en croire les relations, suppléent par l'émotion du sentiment aux ressources de l'art, trop souvent froides et factices. Chrétiens pieux et convaincus, mieux que les exécutants des théâtres, ils peuvent rendre cette musique du drame, qui, elle aussi, revêt un cachet tout religieux ; leurs mélodies remuent l'âme. L'action du chœur atteint le but que s'est proposé le dramaturgec : oncentrer l'attention et captiver l'intérêt en faveur de l'objet principal, Jésus-Christ Rédempteur du monde par la croix !

Le protestant Devrient parle en ces termes de la première apparition du chœur : « Il me fallut quelque temps pour me rendre compte de la surprenante impression que j'éprouvais ; c'était, à n'en pas douter, une impression religieuse. Un rite artistique s'accomplissait ici. Dans cette symétrie des costumes, dans la régularité méthodique des allées et venues, jusque dans les mouvements déclamatoires des bras pendant l'exécution des chants, je retrouvais quelque chose d'un cérémonial sacré. C'est le chœur de la tragédie de la Grèce antique, mais pénétré d'un esprit essentiellement chrétien (2). »

Un spectateur de 1860, Fichtner, régisseur du théâtre impérial de Vienne, qui suivit d'un œil exercé le cours du *Mystère*, ajoute : « Le chant du chœur, qui a servi d'introduction, a été pour moi la garantie du succès de la représentation. Où ces hommes, me disais-je, ont-ils pris la liberté et la rondeur des mouvements des bras et des mains ? Il n'y a rien de raide, d'étudié, d'arrangé ; chaque personnalité se meut d'une façon différente et pourtant avec une harmonie singulière. On n'éprouvait pas le besoin de vouloir seconder et modifier çà et là ; le regard était pleinement satisfait. La manière dont le chœur s'est présenté m'indiquait qu'on pouvait s'attendre à quelque chose d'extraordinaire » (3).

Les chœurs de 1880 ne restèrent pas inférieurs à leurs devanciers. Plusieurs spectateurs vantent sans réserve les belles voix

(1) Deutinger, ouvr. cité, 2e fasc., p. 549.
(2) Deutinger, 3e fasc., p. 144.
(3) Mgr Séb. Brünner, ouvr. cité.

477477 A

des choristes, les chants, les mélodies bien rendues, avec le sentiment naturel. Quelques-uns cependant semblent faire des réserves et demander une exécution plus artistique (1).

On connaît la fonction du chœur dans l'économie du Mystère. Jamais il n'intervient directement dans le *Jeu de la Passion*, mais il se retire après avoir commenté les symboles figuratifs des entr'actes, au moment où va se poursuivre l'action du Nouveau Testament. Une seule fois, dans la scène qui prépare la condamnation du Christ, les acteurs du drame se joignent au chœur des Esprits. Celui-ci défend le Juste innocent; le peuple, ameuté dans les rues, demande sa mort.

Nous venons d'assister à l'introduction, prologue, chant du chœur, tableaux vivants. Après l'adoration de la Croix, le rideau tombe, le chœur s'éloigne. La *première scène* représente l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. L'*Hosanna* retentit joyeux derrière le théâtre; un cortège pompeux s'engage dans la rue latérale de gauche et pénètre sur l'avant-scène. En tête, des enfants de tout âge, puis des jeunes gens, des hommes, des femmes, des vieillards; plus de 300 personnes aux costumes orientaux éclatants, pittoresques et variés. Ils jettent des palmes, acclament le Fils de David. Jésus paraît, monté sur l'âne d'Orient; ses disciples l'entourent; le peuple qui le suit répond aux cris d'allégresse et de triomphe. On se prosterne, on étend des tuniques sur son passage ; les mères lui présentent leurs enfants pour qu'il les bénisse. Jésus s'arrête au milieu du *proscenium* et descend de sa monture.

Le théâtre s'est découvert; la scène figure le parvis du Temple. Au fond apparaît l'orgueilleuse hiérarchie sacerdotale, dans sa splendeur traditionnelle ; d'un œil irrité, elle suit la marche triomphale du Nazaréen; à côté, de nombreux Lévites qui préparent le sacrifice ; sur le devant, la tourbe des Juifs, usuriers et vendeurs en plein trafic. Jésus, d'un ton de sévère autorité, reprend les profanateurs; armé d'un fouet, il les expulse et renverse leurs tables.

(1) « La musique de Dedler plaît, et dans l'ensemble est agréable, parfois même très réussie et d'une grande beauté... (suit la citation de plusieurs traits remarquables). Les solos n'étaient pas rendus avec puissance.... L'exécution du chœur peut se perfectionner. » *The Academy*, 29 may, 1880.

Les changeurs stupéfaits s'écartent ; la colère bientôt les gagne. Anne paraît à son balcon. Le Grand-Prêtre et les Pharisiens vont exploiter avec une perfide hypocrisie l'irritation des trafiquants ; sur le terrain préparé ils sèmeront la vengeance. Jésus cependant, avec cet entourage d'enfants qu'il affectionne, s'éloigne, mille fois béni par la foule, et se rend à Béthanie, laissant ses ennemis ourdir leurs criminelles intrigues.... La séduction a réussi. « Vengeance ! Vengeance! Vengeance! » s'écrie dans le fond la populace soulevée par les vendeurs. Et sur l'avant-scène les grands-prêtres, unis aux pharisiens haineux et fourbes, répètent : « A nous ! à nous celui qui appartient à Moïse ! Moïse est notre prophète ! »

Ce triomphe du Sauveur est l'un des épisodes remarquables du drame. Le cortège extraordinaire, le premier qui se déroule aux regards, la beauté des costumes, les groupes variés, les chants, toute la mise en scène concourt à l'effet de l'action. Le *Christ* porte la tunique pourpre et le manteau écarlate foncé. Calme et noble, l'acteur s'approprie la dignité et la grandeur de l'Homme-Dieu ; une profonde conviction religieuse pénètre toute sa personne. Le spectateur chrétien se croit transporté à Jérusalem, une pieuse émotion le gagne ; parfois même on a vu la majeure partie de l'auditoire verser des larmes. « Je me trouvais, dit Devrient parlant avec l'enthousiasme que laisse percer ailleurs encore son récit, je me trouvais dans la plus étrange disposition d'esprit, et je me demandais si la présence visible de l'Homme-Dieu produirait sur moi une impression plus grande ? Je goûtais la plus pure et la plus intime satisfaction que l'on puisse éprouver. J'étais pris de l'indicible émotion qui doit s'emparer du cœur en voyant marcher et agir sous les yeux la vivante image du Sauveur, l'objet qui a le plus occupé notre imagination depuis notre enfance. Je pouvais admirer ses traits que nous avions vus représenter par la peinture et la sculpture.... me livrer au sentiment d'une illusion artistique complète..... Sans art apparent, l'action était vivante de naturel (1).» « Le rôle du Christ, lisons-nous encore, est rendu de la manière la plus digne ; on croit voir le Maître agir encore de

(1) Deutinger, 3e fasc., p. 145.

nouveau sur la terre, si noble est le maintien, si calme et réservé chaque mouvement. Une vraie tête de Christ, comme nous la font connaître les anciennes traditions, la barbe et les cheveux sans éclat artificiel..... (1). »

Le personnage du Christ en 1860 mérita de semblables éloges. « Le sculpteur, écrit un protestant, qui interprète la personne de Jésus-Christ, semble avoir été fait pour ce rôle, par la beauté de sa figure et la prestance de sa taille. » Et Fichtner, l'artiste dramatique viennois, dit même : « On trouverait difficilement un interprète de Jésus-Christ aussi admirablement doué par la nature. J'avoue sans honte, qu'au premier coup d'œil jeté sur ce modèle de l'amour, à son entrée à Jérusalem, mes yeux se sont mouillés de larmes. »

Nous pouvons aussi noter avec Monseigneur Brünner, qui nous a fourni la citation précédente, le talent et la perfection déployés dans la scène difficile du Temple. Jésus-Christ ne s'abaisse point; il ne descend point de sa majesté divine ; il inflige la honte méritée sans recourir à une violence choquante. — L'an dernier, le *Christ* se fit remarquer surtout par un caractère de douceur, de mansuétude et de patiente bonté parfaitement compris et très bien rendu. Les spectateurs des périodes antérieures se rappelaient avoir trouvé dans l'acteur chargé du même rôle, une majesté plus grande, une dignité plus sévère peut-être et moins attachante (2).

Mais Jésus, à l'heure de sa plus grande popularité, est venu heurter violemment le judaïsme pervers, qui ne cherche depuis

(1) Deutinger, 2e fasc., p. 559.

(2) The *Academy*. — Sur le témoignage de M. *de Roisin*, guidé lui-même par l'autorité de *Görres*, dans l'article précédent, p. 10, nous avons dit que les Ammergauviens semblaient avoir emprunté aux sculpteurs de la vallée de Gröden l'art de travailler le bois ; d'où il résulterait que chez eux cette industrie n'aurait pris naissance que dans la seconde moitié du siècle dernier, vers l'an 1770 ou 1780. *Daisenberger* corrige l'erreur de Görres ; il écrit en 1850 : « L'art de travailler le bois est en honneur dans l'Ammergau depuis plus de soixante-dix ou quatre-vingts ans. Il conste par les anciens registres de la paroisse que déjà vers l'an 1630 il s'y trouvait beaucoup de sculpteurs... Par conséquent la priorité n'appartient pas à la vallée de Gröden, où la sculpture remonte à une date plus récente. » — Deutinger, 2e fasc., p. 475.

longtemps déjà que l'occasion favorable de perdre le Galiléen, judaïsme personnifié dans les Prêtres et les Pharisiens d'une part, de l'autre les changeurs et les marchands du Temple irrités et offensés par le châtiment public. Voilà les éléments de la coalition qui doit amener la mort du Sauveur : orgueil confondu, jalousie haineuse, cupidité sacrilège. Pas à pas sur le théâtre on suit la conspiration qui se trame et progresse. Tout part du conseil des Prêtres. Ils ont gagné sans peine les vendeurs ; bientôt c'est le traître qu'ils corrompent et soudoient ; puis, déchaînant l'inconstante populace, ils circonviennent le proconsul, et traînent enfin leur innocente victime sur le gibet. Religion, politique, Moïse, César, le nom de Dieu, le salut du peuple, le temple, la loi, l'état ; imputations vagues, prétextes apparents ou futiles, choses profanes et sacrées : tout sert à leur crime, tout concourt dans leurs mains à l'exécrable déïcide.

Nous n'essaierons pas de conduire le lecteur par toutes les phases de la représentation et les péripéties du *Mystère* signalées dans l'Évangile. Qui ne connaît les derniers détails du récit inspiré, et n'a contemplé souvent, dans la divine simplicité de cette narration dramatique, l'abîme de la perversion humaine en face de l'insondable mystère d'anéantissement et d'amour, « Jésus-Christ crucifié, la vertu de Dieu, la sagesse de Dieu ? » (1)

Quoi donc ! dira-t-on, est-il possible de mettre en action tous les faits de l'Évangile, tant de choses que l'imagination même se figure à peine ? — Les témoins répondront : des milliers de spectateurs ont assisté au drame, ils ont vu dérouler sous leurs yeux la Passion tout entière ; aucun trait essentiel n'est omis ; le drame c'est l'histoire.

Voici le jugement que porte l'*Academy* de Londres :

« La conception générale de l'œuvre est marquée d'une empreinte vraiment dramatique, à laquelle répond une exécution bien conduite. Le dialogue et l'action, qui suivent très rigoureusement le narré des Évangiles, semblent toutefois s'attacher d'une manière spéciale au récit de saint Jean. Ce n'est donc pas une œuvre exclusivement catholique ; toute secte chrétienne, qui admet la sainte Écriture, y

(1) Saint Paul, 1 *Cor.* 1, 24.

retrouvera le pur objet de sa croyance. Les circonstances légendaires sont écartées; mais au XVe acte on a maintenu le trait de Véronique. La discussion du Sanhédrin, au IIe acte, contient sans doute plus de détails que n'en fournit l'Évangile de saint Jean. Addition inévitable; ce débat, résumé par une courte analyse, ne pouvait autrement figurer sur le théâtre, ni former le sujet d'une scène. Le *Jeu* néanmoins se borne plutôt à seconder l'imagination du lecteur de l'Évangile, et ne vise point à lui suggérer de nouveaux incidents. Une même observation rendra compte des scènes qui représentent le désespoir de Judas.

« Forcé par les exigences ou les particularités dramatiques, en divers endroits l'auteur a introduit le discours. Quelques-uns de ces passages, remplis de poésie, se distinguent par une beauté remarquable. Comme exemples, on peut citer les adieux de Marie-Magdeleine, prenant congé du divin Maître à Béthanie : « O vous, l'unique ami de mon âme.... », et sa douleur sur le calvaire; agenouillée au pied de la croix qu'elle embrasse et couvre de sa longue chevelure, elle s'écrie : Mon cœur avec Vous est attaché à la croix.... » (1).

Mais la dignité de nos augustes mystères n'a-t-elle pas à redouter l'irrévérence que provoque toute exhibition triviale? Une mise en scène, vulgaire peut-être, ou des actions, bouffonnes même et grossières, ne vont-elles pas rabaisser l'idéal du Sauveur souffrant?

A cette difficulté, de toutes la plus grave et la plus fondée en apparence, il est permis d'opposer le suffrage unanime des visiteurs. Non, pouvons-nous dire après eux, le théâtre d'Oberammegau ne ressemble point à nos théâtres modernes; il n'est pas à craindre que ces villageois, ignorants de l'art dramatique, privés d'études et dépourvus des grands modèles, mais chrétiens convaincus et pieux, chrétiens qu'inspire la foi vive, fassent rejaillir, par l'oubli ou le mépris des bienséances, un amoindrissement, un certain ridicule sur la Religion, les choses divines et les figures les plus vénérées du culte chrétien. Cette noblesse du Christ dans la scène du triomphe, noblesse qui a frappé tout d'abord les regards, ce

(1) *The Academy*, 29 mai, 1880.

sentiment exquis des convenances, la douceur, la majesté, la puissance du Messie, dont l'acteur, nous l'avons vu plus haut, semble avoir devant les yeux l'idéal évangélique ; cet ensemble de qualités dramatiques n'abandonne pas le personnage durant toute la représentation. « Le meilleur acteur de l'Allemagne, dit Mgr Brünner, ne pourrait surpasser dans le rôle de Jésus-Christ le sculpteur d'Ammergau. » Voilà pourquoi des hommes d'autorité, nullement favorables en principe à cette exposition théâtrale des choses sacrées, ont reconnu, après avoir contemplé les Mystères bavarois, que le sentiment chrétien ne pouvait s'en alarmer; le *Jeu de la Passion* n'offense pas, en la livrant à une sorte de profanation, la mémoire du Sauveur.

Toutes les scènes historiques de la Rédemption figurent, disions-nous, devant l'auditoire. Mais, sans nul doute, ici comme dans tout théâtre, n'est point exclue cette loi du beau qui réserve une part aux facultés supérieures de l'homme. L'acteur ne peut toujours exécuter l'action véritable, comme il a prononcé les paroles, et rendu le sentiment; cette action, il se contente alors de la simuler, souvent même par tel ou tel détail initial ; le reste, accompli loin du regard, est laissé à l'imagination, ou devient l'objet d'un récit.

Toutefois, si l'on organise la représentation, comme nous l'offre le *Théâtre de la Passion*, quelle délicatesse est exigée, dans les faits ou épisodes sanglants et terribles! quelle juste mesure, quel mélange de réalité et d'idéal, quelles bornes difficiles à saisir! Et cependant, rapportent les témoins, les acteurs d'Ammergau rendent les scènes les plus émouvantes, les situations les plus tragiques : la sueur de sang et l'agonie du Sauveur, le désespoir et le suicide de Judas, Jésus flagellé, couronné d'épines, conspué, insulté comme le plus vil criminel ; la populace en tumulte, qui raille, vocifère, le maudit, demande sa mort ; le Christ enfin, conduit sur le Golgotha, chargé de sa croix, succombant sous le faix, cloué au gibet, élevé de terre en face de la multitude, et tous les incidents du Calvaire. Dans ces tableaux, la mise en scène, d'une réalité tempérée, ne blesse pas les convenances, le goût, le

sentiment du beau et du vrai, l'idéal artistique et la piété chrétienne. « Il faut louer la modération étudiée et le soin qu'on a pris de représenter le terrible sans le rendre horrible. Sous ce rapport, la flagellation de Jésus-Christ, les soufflets et la dérision au milieu des soldats et des valets, le suicide de Judas forment des scènes supérieurement rendues, qui n'offensent en rien le bon goût. Les coups tombent, ils ne portent pas ; et le rideau s'abaisse lorsque Judas monte sur l'arbre. La sueur de sang, au jardin de Gethsémani, — scène de terreur que nécessite l'ensemble du *Jeu*, — se tempère dans une juste mesure et n'approche point du hideux (1). » On peut donc ajouter avec un auteur : Non seulement les scènes du grand *Mystère* satisfont le sentiment religieux, mais le goût esthétique et la critique la plus sévère ne trouveraient rien à redire dans un grand nombre d'entre elles.

Un dernier article nous permettra de décrire quelques particularités ultérieures du drame et des tableaux vivants, et d'assister avec les spectateurs aux scènes culminantes de la voie douloureuse et du calvaire.

(*A continuer.*) ALPH. LALLEMAND, S. J.

(1) *The Academy* 29 mai, 1880.

LA THÉORIE DU BEAU

SELON LES IDÉES DE SAINT THOMAS D'AQUIN.

On a souvent accusé les philosophes d'obscurcir les notions les plus simples par leurs analyses quintessenciées. Le reproche est injuste, sans doute, si on met en cause la science philosophique elle-même; mais il peut n'être pas sans fondement par rapport à des sujets et à des philosophes particuliers. Je serais fort tenté de l'adresser à nos philosophes modernes qui se sont occupés de la question du beau. Seulement, à mon avis, ce n'est pas par excès de subtilité qu'ils ont péché, mais plutôt par vice de méthode, surtout par précipitation à conclure sur des données incomplètes, et peut-être aussi par un désir inconsidéré d'aller plus loin que leurs devanciers sans s'être rendu suffisamment compte des résultats déjà obtenus.

Lorsque j'étais assis sur les bancs du cours de philosophie il y a quelque trente ans, notre professeur, fervent disciple de saint Thomas d'Aquin, traitait la question en une seule classe. Le beau, d'après l'Ange de l'école, nous disait-il, c'est ce qui plaît à la vue, *quod visum placet*. Puis il nous expliquait, toujours d'après saint Thomas, ce que comprend le terme *plaisir*, ce à quoi peut s'appliquer, dans un sens propre ou métaphorique, celui de *vue*, et c'était tout. J'ai trouvé plus tard cette doctrine plus largement développée dans un travail du P. Taparelli d'Azeglio, publié dans la *Civiltà Cattolica* en 1859 et 1860 sous le titre de *Ragioni del bello secondo i principii di S. Tommaso* (1). Elle me semblait parfaitement satisfaisante et lucide, et je ne pouvais douter que les philosophes modernes, qui ont fait de l'étude du beau l'objet d'une science spéciale décorée du nom d'*Esthétique*, ne l'eussent prise comme point de départ de leurs recherches et ne se fussent attachés uniquement à en mettre en lumière toutes les parties et à en déterminer avec soin les applications aux œuvres de la nature et à celles de l'art.

Mon attente a été cruellement déçue, hélas! En lisant les écrits

(1) *Civiltà Cattolica*, série IV, vol. IV, V, VI et VII.

de ces messieurs (1), j'ai rencontré bien des pages éclatantes de style, çà et là quelque détail finement analysé, mais quant à l'ensemble, quant à l'idée fondamentale, rien, moins que rien. En dédaignant de prendre pour guide le moine du treizième siècle qui a porté si haut le flambeau de la science dans le moyen âge, nos nouveaux maîtres n'ont guère réussi qu'à s'égarer et à s'enfoncer dans les ténèbres. Somme toute, il m'a été démontré que je pourrais être encore neuf en exposant la vieille théorie de saint Thomas.

I.

Les nuages amassés aujourd'hui autour de l'idée du beau me paraissent avoir principalement pour cause l'oubli d'un principe de méthode que notre excellent professeur de philosophie nous inculquait souvent. Tout en réfutant avec vigueur le système du *sens commun* de Lamennais, il nous apprenait à tenir grand compte, dans l'analyse d'une idée, de tous les sens communément attachés par le langage usuel au terme qui l'exprime : faute de quoi l'analyse sera très généralement défectueuse de quelque côté.

En partant de ce principe dans la question présente, comment se contenter de la théorie qui ne demande comme conditions du beau que l'unité et la variété (2)?

Joad, après avoir écouté Abner, lui énumérant avec chaleur les dangers qui menacent sa tête, sa famille, le temple du Seigneur qui lui était plus cher que la vie, répond tranquillement :

> Celui qui met un frein à la fureur des flots
> Sait aussi des méchants arrêter les complots.
> Soumis avec respect à sa volonté sainte,
> Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte (3).

(1) Je citerai en particulier l'*Essai sur le beau*, du P. André, publié par V. Cousin; le *Cours d'Esthétique* de Jouffroy; *Du vrai, du beau et du bien*, par V. Cousin; *La science du beau étudiée dans ses principes, dans ses applications et dans son histoire*, par Ch. Levesque, 2 vol. in-8°; *Le beau dans la nature et dans les arts*, par l'abbé Gaborit. 2 vol. in-8°; *Des causes du rire*, par Léon Dumont, et *Le sentiment du gracieux*, par le même.

(2) L. Dumont, *Le sentiment du gracieux*, pag. 72.

(3) *Athalie*, acte I, scène 1.

Impossible, en entendant ce noble langage, de ne pas se dire aussitôt que voilà un beau sentiment et une belle expression de ce sentiment. Mais où trouver ici les éléments de variété et d'unité dans la variété qui doivent caractériser tout ce qui est beau ?

De même lorsque nous contemplons l'azur des cieux par un jour tout à fait serein, ou une émeraude ou un saphir d'une eau très pure, nous n'hésiterons pas à en trouver les couleurs belles, quoique d'une parfaite uniformité.

Il est vrai qu'on nous avertit que cette première impression nous trompe. « Lorsqu'on dit, par exemple, que le bleu est une *belle* « couleur, que tel chanteur a de *belles* notes dans la voix, etc., on « prend le mot *beau* dans une acception exceptionnelle, pour dé- « signer toute autre chose que la véritable beauté. Il n'y a point « de beauté sans *composition* et sans *rapports* (1). » On nous avertit encore que c'est quelque peu abusivement que nous appelons beau le sentiment exprimé par Joad et que la beauté proprement dite se réduit à la beauté plastique ou des formes, qui ne se perçoit que par les yeux du corps (2).

A la bonne heure : voilà un moyen bien aisé de simplifier les théories. Regarder comme impropres toutes les acceptions qui contrarient un système d'explication, c'est écarter d'un seul coup les difficultés qui l'empêcheraient de faire son chemin. Mais c'est aussi s'exposer à choquer le sens commun du langage, comme il arrive ici ; et entre les exigences de ce sens commun et celles d'un système, nos lecteurs, sans doute, n'hésiteront pas plus que nous.

Voici maintenant, au rebours de l'opinion précédente, un autre célèbre philosophe qui, tout en distinguant, comme on le fait com-

(1) L. Dumont, *Le sentiment du gracieux*, pag. 61.

(2) Ibid., pag. 32, 89, 93. — Nous ne nions pas sans doute que l'idée du beau ne s'applique tout d'abord dans l'esprit humain à la beauté plastique, et il faut dire la même chose du terme qui l'exprime. On sait que, d'après les principes de saint Thomas et de l'école péripatéticienne, toutes nos idées prennent pour point de départ les choses sensibles, et il est naturel, par conséquent, que le sens primitif d'un terme quelconque se rapporte à ce qu'il y a de sensible dans l'objet de l'idée. Mais il y a loin de là à dire que l'objet proprement dit de l'idée ne se réalise que dans ce qui est sensible. Cette confusion entraînerait aux plus graves erreurs.

munément, trois grandes classes dans la beauté, le beau physique, le beau intellectuel et le beau moral, pense « qu'elles se résolvent « dans une seule et même beauté, la beauté morale, entendant par « là, avec la beauté morale proprement dite, toute beauté spiri- « tuelle (1). » Et cette opinion semble avoir surtout conquis les suffrages des esthéticiens modernes, puisque, d'après M. Ch. Levesque, « le beau, dans tous les cas possibles, c'est la force ou « l'âme agissant avec toute sa puissance et conformément à l'ordre, « c'est-à-dire de façon à accomplir sa loi (2). » M. l'abbé Gaborit dit à peu près la même chose au fond ; seulement il appuie beaucoup sur un élément qui lui semble capital, l'*expression* du beau invisible par des formes sensibles, et il arrive enfin à formuler ainsi sa définition : « La beauté est l'expression de l'activité qui « s'est développée selon sa loi (3). » Enfin, on peut encore rattacher à ce système la définition de Jouffroy : « Le beau est ce avec « quoi nous sympathisons dans la nature humaine, exprimé par « des symboles naturels (4). »

Nous ne pouvons résister, malgré le danger auquel nous expose la comparaison des styles, au plaisir de citer au long deux pages de Victor Cousin, où se trouvent, du reste, très bien résumés à peu près tous les arguments qui peuvent être invoqués en faveur de sa théorie. Voici comment s'exprime le brillant écrivain (5) :

« Regardez cet homme qui, sollicité par les motifs les plus puissants de sacrifier son devoir à sa fortune, triomphe de l'intérêt, après une lutte héroïque, et sacrifie la fortune à la vertu. Regardez-le au moment où il vient de prendre cette résolution magnanime ; sa figure vous paraîtra belle. C'est qu'elle exprime la beauté de son âme. Peut-être en toute autre circonstance la figure de cet homme est-elle commune, triviale même ; ici, illuminée par l'âme qu'elle manifeste, elle s'est ennoblie, elle a pris un caractère imposant de beauté. Ainsi, la figure naturelle de Socrate contraste étrangement

(1) V. Cousin, *Du vrai, du beau et du bien*, Septième Leçon.
(2) *La science du beau*, tom. I, pag. 161.
(3) *Le beau dans la nature et dans les arts*, tom. I, pag. 95.
(4) *Cours d'Esthétique*, 2e édit., pag. 243.
(5) *Du vrai, du beau et du bien*, Septième Leçon.

avec le type de la beauté grecque (1); mais voyez Socrate à son lit de mort, au moment de boire la ciguë, s'entretenant avec ses disciples de l'immortalité de l'âme, et sa figure vous paraîtra sublime.

« Au plus haut point de grandeur morale, Socrate expire : vous n'avez plus sous les yeux que son cadavre; la figure morte conserve sa beauté, tant qu'elle garde les traces de l'esprit qui l'animait; mais peu à peu l'expression s'éteint ou disparaît; la figure alors redevient vulgaire et laide. L'expression de la mort est hideuse ou sublime : hideuse à l'aspect de la décomposition de la matière que l'esprit ne retient plus, sublime quand elle éveille en nous l'idée de l'éternité.

« Considérez la figure de l'homme au repos : elle est plus belle que celle de l'animal, et la figure de l'animal est plus belle que la forme de tout objet inanimé. C'est que la figure humaine, même en l'absence de la vertu et du génie, réfléchit toujours une nature intelligente et morale; c'est que la figure de l'animal réfléchit au moins le sentiment, et déjà quelque chose de l'âme, sinon l'âme tout entière. Si de l'homme et de l'animal on descend à la nature purement physique, on y trouvera encore de la beauté, tant qu'on y trouvera quelque ombre d'intelligence, je ne sais quoi qui du moins éveille en nous quelque pensée, quelque sentiment. Arrive-t-on à quelque morceau de matière qui n'exprime rien, qui ne signifie rien, l'idée du beau ne s'y applique plus. Mais tout ce qui existe est animé. La matière est mue et pénétrée par des forces qui ne sont pas matérielles, et elle suit des lois qui attestent une intelligence partout présente. L'analyse chimique la plus subtile ne parvient point à une nature morte et inerte, mais à une nature organisée à sa manière et qui n'est dépourvue ni de forces ni de lois. Dans les profondeurs de l'abîme comme dans les hauteurs des cieux, dans un grain de sable comme dans une montagne gigantesque, un esprit immortel rayonne à travers les enveloppes les plus grossières. Contemplons la nature avec les yeux de l'âme aussi bien qu'avec les yeux du corps : partout une expression morale nous frappera, et la forme nous saisira comme un symbole de la

(1) Au témoignage de Platon, son disciple, Socrate était physiquement fort laid.

pensée. Nous avons dit que chez l'homme et chez l'animal même la figure est belle par l'expression. Mais, quand vous êtes sur les hauteurs des Alpes ou en face de l'immense Océan, quand vous assistez au lever ou au coucher du soleil, à la naissance de la lumière ou à celle de la nuit, ces imposants tableaux ne produisent-ils pas sur vous un effet moral? Tous ces grands spectacles ne nous semblent-ils pas comme des manifestations d'une puissance, d'une intelligence et d'une sagesse admirables; et, pour ainsi parler, la face de la nature n'est-elle pas expresive comme celle de l'homme ? »

Oui, toutcela est vrai; mais nous ne pouvons plus suivre le maître lorsqu'il se croit en droit de conclure de ces observations : « La beauté physique est donc le signe d'une beauté intérieure qui est la beauté spirituelle et morale, et c'est là qu'est le fond, le principe, l'unité du beau. » Le sens commun des hommes continue à nous dire que l'azur des cieux et le vert des prés forment de belles nuances, que tel artiste sait tirer de son instrument de beaux sons. Il trouve la rose et le lis beaux, rien que par l'éclat harmonieux de leurs couleurs et l'élégance de leurs formes (1). Il persiste à affirmer que la tour de l'hôtel-de-ville de Bruxelles est belle, parce qu'elle est si élancée, si légère, si bien proportionnée dans toutes ses parties, et cela sans considérer cette beauté comme « le signe d'une beauté intérieure qui est la beauté spirituelle et morale »

Sans doute la beauté physique toute seule constitue le genre de beauté le moins noble et, pour des esprits élevés, le moins enchanteur. Surtout elle remplit bien moins l'âme humaine que la beauté intellectuelle et la beauté morale, particulièrement lorsque celles-ci sont rendues sensibles par des formes bien expressives. Mais il ne suit pas de là que la beauté physique n'est rien, et le sens commun repousse tout aussi énergiquement ce système que celui dont nous parlions plus haut, qui réduit la beauté proprement dite au seul beau physique. Le seul fait que des hommes d'un esprit distingué, s'appliquant à analyser le même objet, sont arrivés à des conclu-

(1) Cousin le reconnait formellement en un autre endroit, par distraction peut-être. « Ainsi la rose est belle par ses contours gracieux, par l'éclat varié de ses couleurs. » (*Du vrai, du beau et du bien*, Neuvième Leçon.)

sions si diamétralement opposées, peut suffire à montrer qu'ils se sont trop exclusivement attachés à en considérer un des côtés, laissant dans l'ombre d'autres faces non moins essentielles à observer, et ainsi ne s'élevant jamais à une vue d'ensemble. De plus il est impossible de se dissimuler qu'il règne dans leurs théories un vague peu propre à satisfaire l'esprit.

On ne reprochera pas ces défauts, croyons-nous, à la théorie de saint Thomas, que nous allons tâcher maintenant d'exposer le plus brièvement possible (1).

II.

Cette théorie prend son point de départ dans la considération de ce qui se passe dans l'âme humaine en présence d'une chose que nous appelons *belle*.

La conscience que nous avons de notre âme et de ses modifications nous révèle que nous éprouvons alors un sentiment de jouissance. Seulement il est à remarquer que ce sentiment ne se produit en nous que lorsque nous entendons ou que nous voyons, — des yeux du corps ou de ceux de l'esprit, — la chose belle. On n'aura pas la jouissance du beau parce qu'on possède chez soi un beau tableau, un beau morceau de musique, un beau livre, un beau site. On ne la goûtera qu'au moment où on s'applique à entendre la belle musique, à regarder le beau paysage, à lire les pages qui éclairent l'esprit et échauffent le cœur ou à se remettre devant l'esprit, par la mémoire ou par l'imagination, ce qu'on aura ainsi vu ou entendu.

D'un autre côté, pour avoir cette jouissance, il nous suffit de contempler la chose belle. Peu nous importe, à ce point de vue, de la posséder à titre de propriété, d'en pouvoir faire quelque usage ou en retirer quelque avantage que bon nombre d'hommes appel-

(1) Nous croyons pouvoir nous dispenser d'indiquer les endroits des ouvrages de saint Thomas où l'on trouve le développement des idées sur lesquelles nous nous appuyons. Ceux qui sont au courant de sa doctrine la reconnaîtront aisément ; les autres ne seront sans doute guère tentés de l'étudier à la source à l'occasion de nos humbles articles.

leraient plus solide: elle ne nous paraît ni plus ni moins belle pour cela.

C'est donc, et uniquement, dans ses rapports avec nos facultés de connaissance que le beau nous semble tel. C'est en s'adressant à elles qu'il nous procure la jouissance qui nous sert tout d'abord à le caractériser. Essayons de nous faire une idée plus nette de cette jouissance.

Les facultés de l'âme humaine ont un irrésistible besoin d'activité. Plus elles sont parfaites, soit par nature, soit par l'effet de l'éducation s'ajoutant à la nature, plus ce besoin est vif; et d'autre part, plus l'activité d'une faculté s'exerce dans des conditions qui lui sont favorables, plus la perfection de la faculté augmente. La raison dernière de ce besoin d'activité se trouve dans la tendance à la perfection la plus grande possible de sa nature, tendance que le Créateur a mise, pour ainsi parler, au cœur de tout être qu'il a placé en ce monde.

La satisfaction complète de cette tendance, considérée dans toute sa généralité par rapport à l'universalité des facultés, chez les êtres intelligents, qui ont conscience d'eux-mêmes, s'appelle le *bonheur*, la félicité (1). Une satisfaction particulière, incomplète par conséquent relativement à la tendance générale de la nature, constitue *une jouissance*.

Cette notion est encore peu distincte. Nous la préciserons en examinant de plus près ce qui fait naître la satisfaction d'où résulte la jouissance.

Pour exercer leur activité, nos facultés ont besoin de la présence, soit réelle soit représentative, de choses différentes d'elles et qu'on appelle leurs *objets* (2).

(1) Lorsqu'il s'agit d'êtres inférieurs, cette satisfaction n'est que le *bien-être*. Beaucoup d'hommes malheureusement semblent croire que, pour eux aussi, le bien-être suffit pour le bonheur.

(2) Il est vrai que notre intelligence peut quelquefois se prendre elle-même pour objet, se replier, réfléchir sur elle-même. Mais alors elle se dédouble en quelque sorte et, de plus, elle se considère, en tant qu'objet, dans ses actes et ses manifestations, qui ne lui sont pas essentiels, plutôt que dans sa nature, sauf à arriver ensuite, par voie de déduction et non par voie d'intuition, à la connaissance de celle-ci.

Ces *objets* ne sont pas toujours à la portée de l'âme, de la faculté. Elle ne sait parfois où les trouver. De là une inactivité forcée, un malaise résultant du besoin d'activité non satisfait et d'autant plus douloureux que l'âme est naturellement plus active. Ce malaise s'appelle l'*ennui*. Qui ne l'a éprouvé de temps à autre ?

D'autres fois, la faculté entrevoit vaguement, elle sait même certainement où se trouve l'objet qui doit la satisfaire. Mais pour l'*atteindre*, il y a des obstacles à écarter, des difficultés à vaincre, une suite plus ou moins longue et pénible d'efforts à faire, en un mot un *travail* à entreprendre.

Enfin il arrive qu'à la suite de ce travail, ou par un heureux concours de circonstances qui dispense du travail, l'*objet* se présente à la faculté de manière que celle-ci puisse l'*atteindre* pleinement et aisément. Alors il se produit dans l'âme un *sentiment* de satisfaction, de *repos*, sentiment qui est d'autant plus doux, plus agréable, que l'objet, tel qu'il est présenté, est plus complètement en rapport avec ce que la perfection naturelle ou acquise de la faculté est en état de saisir, en d'autres termes, qu'il répond plus complètement à la capacité de la faculté sans la dépasser (1).

Le sentiment du repos d'une faculté dans la possession de son objet, lorsque cet objet se trouve dans une proportion convenable avec la puissance de la faculté, voilà donc le principe, l'élément essentiel de la jouissance. Lorsqu'il s'agit de nos facultés de connaissance, ce sentiment de repos forme la jouissance du beau et l'objet qui y donne lieu sera dit *beau*.

Notons en passant que le terme *repos* est employé ici dans un sens bien différent de celui qu'on lui donne lorsqu'on l'applique au corps ou à un objet matériel. Le corps se repose lorsqu'il cesse d'agir. L'âme, au contraire, trouve son repos dans une activité plus pleine, mais sans agitation, sans malaise, sans effort pénible (2).

(1) Comparez *Esquisse d'une philosophie de la littérature*, pag. 7. (*Précis historiques*, année 1876, pag. 585).

(2) On dira peut-être que l'esprit sent aussi quelquefois le besoin de se reposer par cessation d'activité. Qu'on y prenne garde pourtant. Ce n'est pas proprement la faculté spirituelle qui sent ce besoin. Mais dans notre état présent le travail de l'esprit est toujours accompagné d'un travail des nerfs et du cerveau, et ce sont ces organes corporels qui s'épuisent et ont besoin, pour se refaire, du repos d'inactivité.

Et c'est ainsi que dans le langage chrétien, le *repos éternel* signifie, non pas une cessation d'activité, mais l'activité incessante, l'activité la plus énergique, et en même temps la plus aisée, sans ombre de violence ou de besoin inquiet, dans la possession complète, simultanée et paisible de tout ce qui répond aux aspirations de toutes les nobles facultés de l'être humain.

III.

De la considération du sentiment du beau et de sa cause générale, nous passons naturellement à celle des objets qui y donnent lieu.

Ces objets peuvent se classer tout d'abord d'après les facultés de connaissance auxquelles ils s'adressent. Or nos facultés de connaissance ou, si l'on me permet ce terme, de contemplation, se réduisent à trois, l'intelligence, l'imagination et les sens. Il y aura donc le beau de l'intelligence, le beau de l'imagination et le beau des sens.

Les sens sont au nombre de cinq. Mais il est facile de constater qu'il n'y en a que deux dont les objets, lorsqu'ils sont perçus directement, puissent être appelés beaux. On ne dira pas qu'un fruit est beau parce qu'il a une saveur agréable au goût, qu'un fauteuil est beau parce qu'on s'y enfonce mollement, qu'un flacon est beau parce que l'essence qu'il contient répand une suave odeur. Il n'est pas malaisé, du reste, de se rendre compte de l'exclusion de ces trois sens inférieurs du nombre des facultés *esthétiques*. C'est que la jouissance qui se trouve dans leurs actes n'apparaît pas au sens intime comme résultant proprement de la connaissance, de la contemplation des objets ; c'est plutôt une satisfaction de ce que l'on désigne sous le nom d'appétits matériels. Il en est tout autrement pour l'activité de la vue : ici tout se borne à la contemplation de l'objet. On peut dire quelque chose de semblable de l'oreille, et cela d'autant plus que nous considérons le plus souvent les sons comme les signes d'une pensée, d'un sentiment qu'ils sont chargés de transmettre à l'âme. Il y a donc à considérer, dans le beau *physique* ou *sensible*, le beau *visible* et le beau *acoustique*.

Nous pouvons aussi établir une distinction remarquable dans le

beau qui appartient à l'objet direct de l'intelligence. Cet objet comprend un ordre de choses d'une importance particulière pour nous; c'est l'ordre moral. L'homme doit poursuivre sa perfection, et par conséquent son bonheur par une série d'actes intérieurs et extérieurs dont il est responsable, parce qu'ils émanent de la volonté libre, quoique certaines dispositions habituelles, soit naturelles, soit acquises, contribuent beaucoup à lui rendre ces actes faciles ou difficiles. C'est à l'intelligence à guider la volonté dans cette voie; c'est elle qui apprécie ce que la volonté doit aimer, rechercher, atteindre pour réaliser cette perfection. Ainsi considérée, l'intelligence prend le nom de sens moral; en tant qu'elle s'applique aux connaissances qui n'ont pas cette portée pratique, on l'appelle plutôt l'intelligence spéculative. De là, par rapport à ce double aspect de l'intelligence, le beau intellectuel proprement dit et le beau moral.

Voilà donc, par suite de ces distinctions, déjà cinq genres de beau à examiner: le beau visible, le beau acoustique, le beau intellectuel, le beau moral et le beau de l'imagination. Nous y ajouterons un sixième, qui mérite bien une étude à part, le beau artistique.

Dans chacun de ces genres de beau, nous aurons à déterminer les conditions d'où résulte la beauté. Nous ferons appel pour cela et à la notion générale du sentiment du beau que nous avons défini dans le paragraphe précédent, et au témoignage de notre conscience intime, et au sens commun des hommes manifesté par le langage usuel. L'accord entre ces trois guides formera la plus sûre garantie de la justesse des observations que nous aurons à présenter à nos lecteurs.

1. *Beau visible.*

Le beau visible appartient à l'objet propre du sens de la vue. Or ce qui frappe la vue, ce sont les formes extérieures et les couleurs, sous l'action d'une lumière convenable qui les fasse bien ressortir. Les couleurs et les formes ou contours, voilà les principes élémentaires du beau visible.

En général, l'œil se repose avec plaisir sur les couleurs *pures*,

accumule n'ont rien de brillant sans doute, rien de net ni de pittoresque ; mais quelle énergie elles donnent à l'expression de l'idée !

Mais enfin, nous dira-t-on, en quoi faites-vous consister le beau de l'imagination ? D'après le principe général énoncé à la fin du paragraphe précédent, il suffit, pour qu'un objet soit beau, qu'il provoque une action énergique et aisée d'une faculté capable de le contempler. L'imagination est éminemment une faculté de contemplation. D'après ce que nous venons de voir encore, tous les objets des autres facultés, non seulement de connaissance, mais aussi de sensibilité, sont compris dans l'objet de l'imagination, et pourvu que l'image qui les lui représente soit expressive, lors même qu'elle n'offrirait rien d'agréable et de net, elle sollicite énergiquement l'activité de cette faculté maîtresse, du reste si prompte à saisir son objet. Dès lors, les rêveries les plus fantastiques, les plus sensuelles ou les plus sombres, n'ont-elles pas le droit de lui plaire ? Ne sont-ce pas souvent les plus enivrantes pour elle ? Y a-t-il quelques limites, quelque règle à lui poser ? Tout ce qui l'ébranle aisément et vivement ne doit-il pas lui apparaître souverainement beau ?

La conclusion serait légitime peut-être, si l'imagination ne se trouvait unie dans la même âme humaine à la raison et au sens moral, et si elle ne leur était inférieure en dignité. Les facultés inférieures doivent évidemment être soumises dans leur activité aux facultés supérieures. C'est à celles-ci à faire la loi. Sans cela l'ordre et l'harmonie qui doivent régner dans l'âme seraient remplacés par la confusion et le trouble; partant, point de repos dans l'ensemble de son activité, et par conséquent point de véritable jouissance. Or, par suite du lien de sympathie qui unit toutes les

placer, tant les rangs y sont serrés, tant la mort est prompte à remplir ces places. Mais ici notre imagination nous abuse encore La mort ne nous laisse pas assez de corps pour occuper quelque place, et on ne voit là que les tombeaux qui fassent quelque figure. Notre chair change bientôt de nature : notre corps prend un autre nom ; même celui de cadavre, dit Tertullien, parce qu'il nous montre encore quelque forme humaine, ne lui demeure pas longtemps : il devient un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue; tant il est vrai que tout meurt en lui, jusqu'à ces termes funèbres par lesquels on exprimait ses malheureux restes. »

facultés humaines, tout objet qui se peint dans l'imagination est aussitôt jugé par l'intelligence et apprécié par le sens moral. Si l'une ou l'autre est choqué, trouve l'objet difforme, l'imagination n'a plus le droit de s'y complaire. Ce serait un dérèglement, et il y a devoir impérieux pour la volonté à l'écarter. Une âme bien faite s'en détournera instinctivement.

Ce principe bien clair et bien simple nous fera d'abord retrancher du beau de l'imagination, — et la même chose devra se dire du beau sensible, — tout ce qui blesse la pudeur et éveille dans l'âme des sensations honteuses. Ce n'est pas seulement au nom de la loi morale, c'est au nom même du beau véritable et complet, c'est au nom des intérêts de l'art, — même en bornant pour le moment sa fin à l'expression du beau, — qu'il faut proscrire ces tristes œuvres qui n'attirent les instincts inférieurs de l'âme que pour la dégrader et fausser sa noble tendance à la perfection morale. L'art doit être pur, sous peine de se détruire lui-même.

Pour une raison analogue, il faut exclure du beau de l'imagination ce qui est bas, trivial, grossier. Un sentiment de dignité et de délicatesse inné dans l'âme humaine repousse tout cela.

L'intelligence à son tour réclame ses droits. Tout d'abord, comme le dit si bien Boileau:

> Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :
> Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
> Une merveille absurde est pour moi sans appas :
> *L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas* (1).

On est bien étonné après cela d'entendre, trois pages plus bas, le sage poète nous vanter les rêveries de la mythologie grecque et nous dire que

> Là pour nous enchanter tout est mis en usage ;
> Tout prend un corps, une âme, un esprit, un visage.
> Chaque vertu devient une divinité :
> Minerve est la prudence, et Vénus la beauté ;
> Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
> C'est Jupiter armé pour effrayer la terre ;

(1) Boileau, *Art Poétique*, Chant III.

Un orage, terrible aux yeux des matelots;
C'est Neptune en courroux qui gourmande les flots ;
Écho n'est plus un son qui dans l'air retentisse,
C'est une nymphe en pleurs qui se plaint de Narcisse.
Ainsi, dans cet amas de nobles fictions,
Le poète s'égaie en mille inventions,
Orne, élève, embellit, agrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs toujours écloses.

Puis encore gourmander ceux qui ont la prétention

De chasser les Tritons de l'empire des eaux,
D'ôter à Pan sa flûte, aux Parques leurs ciseaux,
D'empêcher que Caron, dans sa fatale barque,
Ainsi que le berger ne passe le monarque.

Eh! qui croit encore à ces fables absurdes et, par conséquent, quel esprit peut encore en être ému? Aussi le classicisme semble-t-il bien définitivement vaincu sur ce point, et il n'y a plus guère de poète qui se figure que

La fable offre à l'esprit mille agréments divers

et que

C'est là ce qui surprend, frappe, saisit, attache.

Arrière donc les fictions des mythologies païennes. Elles ne peuvent plus guère nous intéresser qu'à titre de curiosités historique et ethnographiques, comme ces objets ramassés à grands frais dans nos musées pour nous mettre au courant des goûts et des usages des peuples anciens ou éloignés de nous par leur état de civilisation aussi bien que par les distances.

Ce n'est pas pourtant, on le sait bien, que nous ayons renoncé à la littérature d'imagination. Mais les personnages que les dramaturges et les romanciers modernes mettent en scène sont des personnages historiques, ou même se meuvent dans le monde où nous vivons. Ils ont nos idées, nos sentiments, nos passions. Nous devons nous y reconnaître ou du moins y reconnaître des hommes et des choses que nous sommes exposés à coudoyer tous les jours dans la société. Par là même notre intelligence se montre particu-

lièrement exigeante à leur égard. Elle demande la *vérité* dans les *caractères*, la vérité dans le *langage*, la vérité dans tous les détails de l'*action;* et même, pour être complètement satisfaite, elle demande qu'une vérité morale se dégage de l'ensemble de la composition. C'est en vain que des auteurs médiocres tâchent de suppléer à la finesse d'observation et à la puissance de conception qui leur font défaut, par un amas compliqué d'aventures étranges ou par les bizarreries de caractères exceptionnels. L'imagination peut s'y laisser éblouir un instant; mais bientôt, averti par le goût, l'esprit s'aperçoit qu'il fait fausse route et revient à reconnaître avec le poète que nous avons déjà cité, que

> Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable ;
> Il doit régner partout, et même dans la fable :
> De toute fiction l'adroite fausseté
> Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité (1).

Nous sommes devenus particulièrement difficiles quant à l'allégorie. Sauf lorsqu'elle ne forme qu'un élégant badinage, nous ne l'admettons que comme moyen d'exprimer énergiquement une vérité par des images vives, mais surtout parfaitement justes et qui ne supposent aucune fiction de convention. Aussi est-ce un genre fort peu cultivé par nos poètes modernes (2).

Voilà donc les limites qui sont marquées au beau de l'imagination. Elles sont assez étroites et assez nettes pour qu'il n'offusque pas des beautés d'un ordre supérieur qui doivent toujours principalement charmer nos âmes et auxquelles il doit plutôt servir de parure et de forme sensible.

C'est l'art surtout qui doit lui donner cet emploi, et c'est ainsi qu'il obtiendra sa beauté propre, le beau artistique, dont nous avons à nous occuper maintenant.

(*A continuer.*) C. D.

(1) Boileau, Épitre IX, *Sur le Vrai.*

(2) Voyez pourtant le parti qu'a su en tirer M. Auguste Barbier dans *l'Idole* (III). Il est à regretter que ce poète, à l'imagination si puissante et au vers si énergique, ait trop souvent déparé ses œuvres, par une crudité d'images et d'expression qui révolte la délicatesse et même le sens moral.

CHRONIQUE DU MOIS.

Décembre 1880.

13. — Mgr Séraphin Vannutelli, nonce à Vienne, a été solennellement reçu par l'Empereur d'Autriche. Il a été parfaitement accueilli par toute la haute société de Vienne.

25. — Lettre de S. S. Léon XIII au cardinal archevêque de Malines sur l'enseignement de la philosophie de saint Thomas à l'Université de Louvain.

— Lettre du Pape Léon XIII à l'archevêque de Dublin sur le devoir des catholiques vis à vis de la situation actuelle de l'Irlande.

— Le concordat entre le Saint-Siège et la Russie est conclu. Le cardinal Jacobini recoit de l'empereur la grand'croix de l'ordre d'Alexandre Newsky.

Janvier 1881.

5. — Ouverture du Parlement anglais.

6-12 — Le conseil supérieur de l'Instruction publique en France confirme la plupart des arrêts de suspension rendus par les conseils d'Académie régionaux contre les établissements libres.

— Élections communales dans toute la France. — A Paris, les conservateurs l'ont emporté dans huit circonscriptions.

15 — Les Chiliens, après la bataille de Miraflorès, où les Péruviens ont été mis en déroute, se sont emparés de la ville de Lima.

16. — Dans le Turkestan russe, le général Skobeleff remporte de grands succès contre les Tekkés et s'empare de Geok-Tépé.

17. — M. le sénateur Lammens présente au Comité diocésain des Écoles Catholiques de la Flandre Orientale un magnifique rapport sur la situation des Écoles libres dans le diocèse de Gand.

18-20 — Une violente tempête de neige a sévi sur toute l'Europe occidentale.

— 21. Le mariage de la princesse Stéphanie de Belgique est différé jusqu'en été. — L'auguste fiancé de la princesse, le prince impérial d'Autriche, est arrivé à Bruxelles, où il passe plusieurs jours avant son voyage d'Orient et de Terre-Sainte.

NÉCROLOGIE.

—

Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mme Dechamps née Joachime Bailly, veuve de M. Adolphe Dechamps, de regrettée mémoire, et belle-sœur de S. E. le cardinal-archevêque de Malines. Cette noble femme, qui donna pendant toute sa vie l'exemple des plus touchantes vertus, s'est éteinte le 14 janvier au château de Scailmont, entourée de sa famille, qu'elle aimait avec une si profonde tendresse. Comme son époux bien-aimé, arraché si cruellement, il y a quelques années, à son affection, Mme Dechamps était pour les pauvres une protectrice aussi généreuse que délicate. Elle leur donnait non seulement l'aumône matérielle, mais elle y joignait aussi l'aumône morale, la bonne parole, qui console, réconforte et fait jaillir dans les âmes endolories de vaillants et féconds *sursum corda*. Pieuse, dévouée à tous ses devoirs, elle réalisait au milieu des siens le type charmant de la femme chrétienne. Dans les relations sociales, son aménité, son bon sens et sa modestie lui avaient conquis la sympathie générale; elle vivra dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connue; tous donneront une prière à la vénérable compagne de l'homme éminent, du chrétien sans peur et sans reproche, de l'orateur d'élite dont le souvenir sera toujours cher au cœur de la Belgique catholique. Le service, suivi de l'inhumation, a eu lieu dans l'église de Manage, le mercredi 19 janvier, à 11 heures, au milieu d'une nombreuse assistance.

— Le 9 janvier 1881, M. le chanoine Joseph Vanderwarden s'est éteint doucement dans le Seigneur, à Tournai, dans la 77e année de son âge et la 54e année de son sacerdoce. — Tous ceux qui ont connu cet excellent prêtre, savent quelles furent toujours sa piété aimable et communicative, la dignité et l'exactitude de sa vie sacerdotale, la douceur de son commerce, l'ardeur et la résolution avec lesquelles il embrassait tout ce qui pouvait servir la cause du bien. Mais le trait saillant que nous voulons relever en lui, c'est la bonté' non pas celle qui se confond avec une innocente et inoffensive passivité, mais celle qui donne au prêtre le caractère de ressemblance avec Celui qui *a passé sur la terre en faisant le bien, en guérissant toute langueur et toute infirmité*. Oui, à la lettre, celui qui était appelé dans la ville de Tournai le bon chanoine Vanderwarden, a passé sa vie à servir son prochain avec un joyeux empressement et un entrain persévérant qui doublaient le prix des services. Quelle est la famille tournaisienne qui n'ait quelque raison d'être son obligée? Ses dernières sollicitudes se sont portées sur l'Orphelinat-Hospice de son cher village de Willaupuis, qu'il avait créé, et au milieu duquel il a voulu fixer sa dernière demeure, jusqu'à l'heure de la résurrection.

— Nous apprenons avec un sentiment de tristesse qui sera partagé par tous les catholiques du pays, la mort de M. le chevalier J.-B. DE GHELLINCK D'ELSEGHEM, comte romain et commandeur de l'Ordre de saint Grégoire-le-Grand, décédé, le 5 janvier, à l'âge de 65 ans, à Gand, dans les sentiments de profonde piété qui ont caractérisé sa vie entière. – Cette mort est une grande perte pour une des plus anciennes familles de Gand et pour nos catholiques populations de la Flandre. Président de l'Association conservatrice de l'arrondissement de Gand, vice-président de l'Œuvre du Denier de St-Pierre, président d'une conférence de St-Vincent de Paul, M. J.-B. de Ghellinck s'intéressait vivement et généreusement à toutes les œuvres religieuses et charitables. Dans l'arrondissement d'Audenarde, où il avait sa résidence d'été, M. de Ghellinck apportait également à la cause catholique et nationale le concours de son influence et de son activité. C'était un homme de bon conseil, ferme dans sa foi, étranger à toutes les capitulations du respect humain et profondément dévoué à l'Église. M. de Ghellinck affectionnait particulièrement l'œuvre des Écoles catholiques. Nous ne parlerons pas des sacrifices d'argent qu'il fit généreusenent pour contribuer sur bien des points du diocèse, à l'érection des écoles. Mais c'est du sacrifice de son temps, de son dévouement personnel que nous voulons rappeler le souvenir. Depuis bien des années, S. G. Mgr l'Évêque de Gand avait confié à M. de Ghellinck le poste d'avant-garde de membre de la *Commission Épiscopale des Écoles catholiques de Gand*. Nonobstant le poids des années et les soins qu'il donnait à une famille tendrement aimée, M. de Ghellinck prit une part prépondérante aux travaux de la Commission. Membre du bureau et inspecteur des écoles catholiques de la ville de Gand, il montra jusqu'au dernier jour de sa vie un zèle, une énergie, un dévouement de tous les instants. Un des confrères de M. de Ghellinck nous raconte que, quinze jours avant sa mort, le regretté défunt fit encore personnellement et avec le plus grand soin, l'inspection des écoles catholiques de la paroisse St-Pierre, de celle du Schreyboom et de S. Pierre-Alost. Déjà il se plaignait d'un refroidissement ; « mais, ajoutait-il gaîment, j'espère que cela ne durera pas, et du « reste, je ferai mon devoir aussi longtemps que je pourrai. » Il avait lui-même fixé une nouvelle visite d'écoles au mercredi 5 janvier, au jour marqué pour son entrée dans le séjour de la paix éternelle.... Enfin, le lundi 27 décembre, il assistait encore à la réunion plénière de la commission des écoles, à laquelle il prit, suivant son habitude, la part la plus active. — L'inhumation de M. le chevalier J.-B. de Ghellinck d'Elseghem a eu lieu, le samedi 8 janvier, à Elseghem, dans le caveau de la famille (1).

(Bien Public).

(1) Voir sur les seigneurs d'Elseghem une notice du P. Ch. Waldack, dans les *Précis historiques*, année 1860, p. 521.

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES.

—

LE BERCEAU DES ARYAS (1).

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Quand on essaie de recueillir les traditions de notre race au sujet de la contrée qui fut son berceau, on voit bientôt que les éléments épars que ces traditions fournissent, convergent vers un seul et même point. Toutes désignent l'*Asie centrale* comme le théâtre des origines obscures et des premiers développements du peuple aryaque.

Les Aryas, on le sait, sont les communs ancêtres des habitants de l'Europe, de la Perse et de l'Inde. Les plus anciens documents européens placent leur premier séjour en orient ; ceux des Perses et des Hindous indiquent le nord comme leur patrie primitive. C'est vers l'est que nous reportent les souvenirs primordiaux des émigrés de l'occident; tandis que ceux de l'orient, demeurés sur le continent qui les vit naître, nous marquent le nord-ouest comme point de départ de leurs migrations successives. Ce sont aussi les confins de l'Europe et de l'Asie que la fameuse table ethnographique du Xe chapitre de la Genèse semble assigner vaguement comme siège principal des premiers établissements des tribus issues des fils de Japhet. Ce sera donc dans les contrées situées à l'est de la mer Caspienne, c'est dans l'*Asie centrale* qu'il nous faudra chercher le pays occupé par nos ancêtres, environ 3000 ans avant Jésus-Christ.

Mais cette indication générale a paru trop vague à la science de notre siècle, si avide de reconstituer le passé avec précision et

(1) Au mois de novembre dernier, nous avons donné le résumé du présent travail dans une conférence à la *Société de Géographie d'Anvers*. L'accueil trop bienveillant qui a été fait à notre essai nous a engagé à le compléter et à lui donner une publicité plus étendue.

jusque dans ses moindres détails.—Sur le vaste quadrilatère, enfermé entre la mer d'Aral et le désert de Gobi, et dont le sommet s'appuie aux contreforts méridionaux de l'Altaï pour reposer sa base contre la chaîne de l'Hindou-Kousch, — *trouver l'endroit précis* où se place la plus ancienne demeure de la famille indo-européenne : tel est l'intéressant problème de géographie historique que la science moderne s'est proposé de résoudre.

Est-ce dans l'antique *Bactriane*, dans cette contrée située entre l'*Oxus* et l'*Iaxarte*, aujourd'hui l'*Amou* et le *Syr-Daria*, que nous devons trouver les premières habitations des Aryas? Ou peut-être, remontant plus au nord, les rencontrerons-nous dans les arides steppes du *Pays des Kirghizes?* Qui sait enfin si le *Pamir*, malgré les horreurs de son site sauvage, ne peut pas revendiquer la gloire d'avoir porté les racines du grand tronc indo-européen?

On le voit, le champ livré à l'investigation scientifique est très vaste, il est immense : mais, cette fois encore, la science a trouvé, pour ces recherches nouvelles, une légion d'intrépides pionniers. Il suffit de nommer les principaux : Ritter, Kiepert, Lassen, d'Eckstein, Obry, Haug, Rhode, Benfey, Pictet, Spiegel, sans compter une foule d'autres savants moins connus, mais aussi méritants.

Résumer en quelques pages les résultats certains de leurs travaux, pour en faire bénéficier un plus grand nombre d'esprits ; tâcher ainsi de reconstituer, à leur suite, les limites primitives de la patrie aryenne, voilà le but que nous voudrions atteindre dans la présente étude, qui fait suite à notre Essai sur le *Nom primitif des Aryas* (1).

Cependant, hâtons-nous de le dire, nous n'avons ni l'espoir ni la prétention de résoudre définitivement la question si complexe, si longtemps débattue et toujours agitée de la patrie primitive de la race indo-européenne : nous voulons simplement faire connaître à nos lecteurs l'état actuel de cette importante controverse. En leur

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880, pp. 24, 93, 238.

exposant brièvement l'histoire des opinions professées par les spécialistes sur « le Berceau des Aryas », nous tâcherons d'examiner la valeur des arguments allégués dans la détermination scientifique du *point de départ* des migrations indo-européennes.

Nous pouvons aujourd'hui ramener à deux catégories principales les documents originaux, qui ont servi de base aux différents systèmes ethnographiques sur la demeure primitive des Aryas. Nous avons d'abord les *traditions* orales ou écrites de toutes les nations aryennes sur leur première patrie ; nous avons ensuite les données scientifiques de la *philologie comparée* des langues indo-européennes.

Les *traditions* historiques nous ont été fournies, surtout depuis un siècle, par la branche orientale de la grande famille aryenne, par les Éraniens et par les Hindous. Les vagues souvenirs de la branche occidentale, les anciens mythes des peuples de la Grèce et de l'Italie, ainsi que les récits fabuleux des nations celtiques, slaves et germaniques, plus complètement étudiés et plus soigneusement analysés, sont venus confirmer les documents traditionnels de l'Asie aryenne, et leur donner, par une conformité parfois très remarquable et malgré des divergences de détail inévitables, un degré plus élevé de certitude et d'autorité.

A côté de ces documents traditionnels, qu'il appartient spécialement à la critique historique et à l'exégèse orientale d'apprécier, la comparaison méthodique des divers idiomes indo-européens a eu l'heureuse chance, dans ces derniers temps surtout, d'apporter des éléments nouveaux et précieux pour la solution du problème ardu des origines aryennes. *L'induction philologique* a fait de glorieuses conquêtes : elle nous a mis en possession des éléments constitutifs de la langue primitive des Aryas, et ce sont ces éléments que la science a mis en œuvre dans la recherche de la demeure originelle du peuple qui la parlait. Un mot d'explication fera mieux comprendre notre pensée.

En étudiant le vocabulaire d'une langue, on peut évidemment dé-

terminer, en grande partie et avec certitude, ou du moins conjecturer avec une très grande probabilité, les conditions climatériques et topographiques de la région où réside le peuple qui parle cette langue. Ainsi, la durée des saisons, la position relative des points cardinaux par rapport à tel ou tel endroit qui a marqué dans les destinées de la nation, la configuration physique du pays, son hydrographie et son orographie, au moins dans leur généralité, ses productions naturelles spéciales, minéraux, plantes, animaux, tout cela peut nous être révélé assez clairement par l'examen attentif, par l'analyse raisonnée des termes qui ont servi à exprimer ces différents ordres de choses et d'idées.

Or, de l'ensemble de ces faits naturels ainsi recueillis, on peut très légitimement déduire, au moins d'une manière approximative, la position géographique d'un peuple et d'un pays ; la rencontre, dans une région donnée, d'une foule de conditions spéciales, de caractères propres, les noms des fleuves, des montagnes, des produits naturels, etc., pourront nous faire connaître quelle est cette région et quelles en sont à peu près les limites. La présence ou l'absence, dans une langue, de certains termes géographiques, devra également nous conduire à des conclusions au moins très probables. Tel est le procédé que l'on a appliqué, de nos jours, à la recherche des origines ethnographiques : et nous verrons plus loin combien vive a été la lumière projetée par la méthode comparative sur la question qui nous occupe en ce moment.

La philologie comparée s'est attachée aux *mots* qui constituent essentiellement l'idiome des Aryas, comme aux seuls monuments qui nous sont restés de leur état primitif et de leur âge préhistorique, et grâce à de patients travaux, elle est parvenue à reconstituer en grande partie la condition sociale des Aryas avant leur dispersion sur tous les continents.

C'est à M. Adolphe Pictet, de Genève, que revient l'honneur d'avoir poussé le plus loin et développé de la manière la plu complète ces recherches de « paléontologie linguistique » comme il les a lui-même appelées : son point de départ a été cette remarque ingénieuse et certaine que les mots qui se trouvent à la fois dans le

sanscrit, langue sacrée de l'Inde, dans le zend, antique idiome de la Perse et dans les langues de l'Europe, sans avoir sensiblement changé de forme et de signification, donnent la mesure du degré de civilisation qu'avaient atteint les Aryas, avant qu'ils eussent quitté leur patrie commune pour se diriger vers les différentes régions qu'ils habitèrent plus tard (1).

Ainsi donc, deux voies différentes, la *tradition historique* et la *philologie comparée*, partant de principes divers, mais aboutissant au même résultat, sont ouvertes aujourd'hui à l'historien des Aryas dans son voyage d'exploration à la recherche de leur première patrie. Ces deux routes ont été parcourues, nous l'avons dit, par une foule de voyageurs ; mais tous ne sont pas arrivés au même but : plusieurs se sont quelquefois laissé égarer à droite ou à gauche, par des sentiers détournés. De là vient qu'en les consultant sur la question du « Berceau des Aryas » on se trouve en présence d'un nombre assez considérable de solutions fort différentes.

Nous examinerons successivement les diverses hypothèses qu'ont fait naître les deux procédés d'investigation que nous venons de signaler ; nous donnerons ensuite, sous forme d'appendice, un court aperçu des plus célèbres explorations géographiques dont l'*Asie centrale* a été le théâtre dans ces dernières années.

Si nous ne parvenons pas à acquérir une entière certitude sur l'objet de nos recherches, nous nous croirons suffisamment payé de notre peine, si nous réussissons à mettre nos lecteurs sur la voie des découvertes et à les précautionner contre les multiples causes d'égarement, les mirages trompeurs, les pierres d'achoppement, les précipices, que l'on rencontre trop souvent dans les vastes déserts de l'érudition orientale.

(1) Voir le grand ouvrage de M. Ad. Pictet : *Les Aryas primitifs. Origines Indo-Européennes.* 2e édition.

I

HYPOTHÈSES TIRÉES DES TRADITIONS AVESTIQUES

Anquetil-Duperron — Kleuker — Rhode — Piètrement — Spiegel — Pictet — Monier-Williams.

La découverte des livres sacrés de l'Asie aryenne a causé, à la fin du siècle dernier, une véritable révolution dans la science des origines.

A mesure que la lecture et l'interprétation de l'*Avesta-Zend* et du *Rig-Véda*, ces vénérables monuments de l'antiquité persane et indienne, sont devenues plus exactes, plus rigoureuses, on a pu établir sur un fondement de plus en plus solide l'ethnographie des nations indo-européennes. Ces récits primitifs, pleins d'indications géographiques, sont trop souvent mêlés, il est vrai, à des conceptions mythiques et fabuleuses; mais une science exacte, une critique judicieuse doit essayer de dégager la vérité de la fable, et elle parvient souvent à découvrir, sous les voiles de la légende, l'histoire et la topographie réelles.

C'est le *Zend-Avesta*, ou livre sacré des anciens Perses, qui a servi tout d'abord de base aux systèmes historiques sur la patrie des Aryas. Mais pendant assez longtemps on s'est fait de grandes illusions sur sa valeur exacte, et il a fallu, pour les dissiper, les persévérants efforts et toute l'autorité du savant Dr Spiegel (1). Kiepert lui-même, une des gloires de l'Université de Berlin, avait échoué dans l'entreprise, et même après la publication de son Mémoire *sur les contrées aryennes du premier Fargard du Vendidâd* (2), des savants de mérite reprenaient les anciennes théories (3). Il est bien vrai que Kiepert s'était heurté au Dr Haug, dont l'opiniatreté est proverbiale parmi les orientalistes, et qui, par

(1) *Avesta : Die Heilige Schriften der Parsen.* Vol. II, p. CIX

(2) *Bulletin de l'Académie de Berlin*, 1856, pp. 621-647.

(3) Entre autres, Lenormant « *Manuel d'histoire ancienne de l'Orient.* Vol. II.

l'influence d'un talent supérieur, a longtemps dominé l'école zende en Allemagne (1).

Aujourd'hui, la critique a fait son œuvre, et l'on se trouve à même de mieux préciser la vraie portée des mythes bactriens au point de vue historique. Nous redirons tantôt l'histoire intéressante, à plus d'un titre, des destinées curieuses qu'ont eues dans la science deux célèbres chapitres de l'Avesta, les deux premiers *Fargards* du *Vendidâd*. Mais il faut d'abord faire connaître en peu de mots leur contenu (2).

Ahura Mazda (Ormuzd), la personnification du principe bienfaisant dans le dualisme persan, raconte à Zoroastre, son fidèle disciple, comment il a créé pour son peuple chéri différents séjours que le dieu du mal, *Anro-Mainyus* (Ahriman), veut rendre inhabitables par une création opposée. Il y eut seize lieux d'habitation façonnés par Ahura-Mazda et frappés de malheur par son ennemi. Le *premier* et le *meilleur*, c'est l'*Airyana-Vaëja* d'excellente nature; ensuite, il y a *Gau*, au territoire de *Sugdha; Môuru*, la puissante et la sainte; *Bâkhdhi*, la belle, aux étendards élevés; *Niça*, située entre *Môuru* et *Bâkhdhi; Haraeva*, aux nombreux cours d'eau. En septième lieu, vient *Vaekereta*, la contrée de *Duzhaka;* puis *Urva*, aux nombreux pâturages; *Khnenta*, au pays de *Vehrkana; Haraqaiti*, la belle; *Haetumat*, la brillante, la majestueuse; *Ragha*, aux trois tribus; enfin, *Chakra*, la forte et la sainte; *Varena*, aux quatre angles; le *Haptâ-Hindu* et les régions au-dessus des eaux du *Ranha* (3).

(1) *Zeitschrift der deutschen Morgenlandischen Gesellschaft*. Vol XI pp. 526-533.

(2) Nous le ferons en nous aidant de la traduction de l'Avesta par *M. de Harlez*, œuvre remarquable que n'a point désavouée la savante Allemagne et dont une seconde édition obtiendra sous peu, en France, l'honneur de former le Tome V de la *Bibliothèque orientale*.

(3) La science s'est efforcée d'identifier tous ces noms avec leurs homonymes modernes; elle y trouve, en gardant l'ordre suivi dans l'Avesta, la *Sogdiane* capitale *Gau; Merv* dans le *Khorassan; Balkh*, capitale de l'ancienne *Bactriane; Niça*, dans la vallée du *Murghâb;* la moderne *Hérat;* la région de

Tel est, en substance, le contenu du premier chapitre ou premier *Fargard* du *Vendidâd*. Dans le second chapitre ou second *Fargard*, — qui, notons-le bien, est complètement isolé, dans l'Avesta, et ne peut se rattacher en aucune manière au précédent — nous voyons Zoroastre développer, dans une sorte de dialogue avec *Ahura-Mazda*, l'histoire du premier homme. « Cette légende, dit M. de Harlez, rappelle les origines même de l'humanité. »

Yima, qui en est le héros, représente Adam et Noé, fondus en un seul personnage dans les souvenirs des Éraniens. Yima régnait sur la terre : il avait été établi par *Ahura-Mazda* dans la plénitude du pouvoir royal. Trois cents régions lui étaient échues en partage. Sa prospérité fut si grande que bientôt il eut étendu sa puissance sur un domaine « rendu des trois tiers plus vaste qu'il n'était auparavant (1). » Alors « *Ahura-Mazda* annonce au héros que de grands maux fondront un jour sur le sol terrestre. Un froid destructeur et des inondations violentes le désoleront. Il sera entièrement couvert d'eau. C'est pourquoi *Ahura-Mazda* ordonne à Yima de construire un *vara* ou parc entouré d'un mur d'enceinte, dans lequel les êtres vivants puissent se réfugier et échapper à une destruction totale (2). » Voilà le texte abrégé du second *Fargard*.

Voyons maintenant l'usage que la science a fait de ces importants

Kaboul. *Urva* est inconnu: M. de Harlez y voit une cité du *Khorassan* méridional. *Vehrkana* est l'*Hyrcanie* ancienne, aujourd'hui le *Mazanderan*; *Khnenta* paraît en être la capitale. Puis viennent successivement la région de l'*Arachotus* et celle du *Hilmend*. *Ragha*, d'après Kiepert, serait une ville de la *Parthie*, *Ragaïa*. Dans *Chakra*, on reconnaît l'actuelle *Charuk* du *Khorassan*; dans *Varena*, le *Kirmân*, s'il faut en croire une glose pehlevie. Le *Haptâ-Hindu* correspond au *Sapta-Sindhu* des *Védas*, le *Pendjab* de nos jours. *Ranha* est une vraie pomme de discorde pour les Éranistes. Voici ce que M. de Harlez écrivait très récemment à ce sujet : « La *Ranha* est un fleuve du Nord, coulant vers l'Ouest, et ces conditions conviennent parfaitement à l'*Oxus*. Nous sommes loin toutefois d'affirmer que ce fleuve *Ranha* ait jamais eu une existence réelle. » (*Les Aryas et leur première patrie. Réfutation de M. Piètrement*, p. 27.)

(1) *Avesta*. Fargard II, § 37-41.

(2) De Harlez. *Les Aryas*, etc., p. 8.

documents. — On conçoit aisément que cette abondance de détails *topographiques* ait dû passionner les premiers traducteurs de l'Avesta, surtout quand ils rencontrèrent la dénomination si saisissante de *Airyana-Vaëja* « terre productrice de Aryas » comme ils traduisaient d'un accord unanime. Il n'y avait pas de doute pour eux : cette contrée désignait aussi nettement que possible le berceau originaire de la race aryenne, le premier centre des Aryas avant leur séparation. Dès lors, en précisant sa latitude, par rapport aux régions énumérées dans l'Avesta, on devait bien arriver à une conclusion légitime. Car les différents séjours, cités dans le *Vendidâd*, constituaient, dans la pensée de ses interprètes, autant d'étapes échelonnées sur les routes qu'avait parcourues l'émigration aryenne en redescendant vers le Sud.

Cependant, on remarqua bientôt que les *Seize lieux*, créés par *Ahura-Mazda*, s'étendaient à peu près sur la surface entière de la moderne contrée de l'Afghanistan. Or, c'était là, pour déterminer la position de l'*Airyana-Vaëja*, point de départ des migrations aryennes, une observation capitale.

En outre, le texte déclarait qu'*Ahriman*, par opposition à *Ormuzd*, affligea l'*Airyana* d'un hiver très rigoureux, car il devait durer dix mois. Le second *Fargard*, où *Ahura-Mazda* annonce à *Yima* les calamités qui doivent accabler son peuple, développe plus au long cette idée. « Sur les êtres corporels va fondre l'hiver et ses maux ; par lui, il tombera des flots abondants de neige sur les cîmes des montagnes et sur les flancs des collines élevées (1). »

Il nous faut dire maintenant de quelle façon ces données traditionnelles furent mises en œuvre par la science moderne.

Rhode fut un des premiers à s'engager dans la voie difficile de l'interprétation historique. Dès l'an 1820, il soutint que les deux premiers chapitres de l'*Avesta* renferment une description des déplacements successifs de la famille éranienne, et que, par con-

(1) *Avesta*, Fargard II, § 46-51.

séquent, on pouvait y trouver une indication précise du « Berceau des Aryas. »

« Deux faits, disait-il, ressortent à l'évidence de l'étude de l'Avesta. *Yima*, le premier homme de la cosmogonie éranienne et le roi de l'*Airyana-Vaëja* s'avance vers le *Sud* quand il commence ses pérégrinations. » De là, une première conclusion : « De toute nécessité, le berceau des Aryas est situé au *Nord* du pays actuellement occupé par les Éraniens. »

De plus : L'*Airyana* était une contrée très froide : l'hiver blanchissait le sommet des montagnes et les fleuves y charriaient des glaçons. De là, une seconde conclusion : « L'Aria d'origine est un pays de montagnes : et c'est l'inclémence de son climat qui a forcé les habitants à l'émigration. »

Pour Rhode, la question se réduisait donc à ces termes : « Où devons-nous trouver cette région montagneuse et glacée, au nord de la Perse et de la Médie (1) ? » Et il propose deux solutions possibles à cette question : « Ou bien, dit-il, on laissera la mer Caspienne à droite et l'on trouvera le « Berceau des Aryas » dans les gorges du Caucase et sur les plateaux élevés de l'Arménie et de la Géorgie ; ou bien, laissant la mer Caspienne à gauche, on poussera jusqu'au delà de la Bactriane et de la Sogdiane, et l'on trouvera les Aryas primitifs sur les hautes cîmes de l'Asie centrale, sur les grandes chaînes de l'Altaï ou des Tian-chan. Ces deux solutions, ajoute le savant professeur de Breslau, sont compatibles avec les renseignements du *Vendidâd*, car de ces deux points on peut se diriger au Sud, vers le principal séjour des Éraniens dans toute la suite de leur histoire.

Avant Rhode, plusieurs savants, entre autres Anquetil-Duperron, le premier traducteur français de l'Avesta, Kleuker, Herder et Heeren, avaient opiné pour la Géorgie (1). Outre le passage de

(1) Rhode. *Die heilige Sage, und das gesammte Religionssystem der alten Baktrer, Meder und Perser*, p. 83.

(2) Anquetil-Duperron, *Traduction du Zend-Avesta*, 1771. — *Oupne-Khat.*, 1804. — Kleuker, *Anhang zum Zend-Avesta*, 1783. — Herder, *Histoire de l'Humanité*, 1800. — Heeren, *Ideen über die Politiek und den Handel der alten Welt*, 1820.

l'Avesta, ils apportaient, à l'appui de leur opinion, des considérations ethnographiques, la pureté des traits de la race géorgienne ou caucasique, les idiomes des anciens peuples de ces contrées, les souvenirs mythiques des Hellènes, qui plaçaient dans le Caucase les premiers civilisateurs de leurs ancêtres, Japetos, Prométhée, etc., etc. Cependant, cette opinion n'eut jamais beaucoup d'adhérents. Nous la citons seulement pour mémoire.

Rhode choisit la seconde hypothèse et plaça l'Ariane primitive dans la Boukharie, le Khokand et le petit Thibet de notre géographie actuelle. D'après lui, le domaine éranien, avec ses extensions subséquentes, aurait occupé tout l'espace compris entre les 25° et 40° parallèles Nord et les 65° et 98° degrés de longitude Est de Greenwich ; c'est-à-dire toute la région qui s'étend depuis le Turkestan jusqu'au golfe Persique, et de l'Indus à la mer Caspienne (1).

De l'argument linguistique, il n'est pas question dans l'ouvrage de Rhode. Et cela se comprend, puisque la philologie comparée ne faisait, pour ainsi dire, que de naître : on ne peut reprocher au savant professeur de Breslau de n'avoir pas, sous ce rapport, devancé son temps.

Le système de Rhode fut accueilli avec une grande faveur et ses idées régnèrent longtemps sans conteste. On se rallia presque unanimement à la théorie du docte orientaliste ; d'illustres savants, Lassen, Bünsen, Lenormant, adoptèrent ses conclusions, que nous avons vu passer depuis dans la plupart des livres destinés à vulgariser les découvertes de la philologie et de l'histoire orientale (2). M. Spiegel, lui-même, qui devait dans la suite, après une étude approfondie de l'Avesta, réagir contre les tendances de Rhode, M. Spiegel fut d'abord un des défenseurs les plus convaincus de sa méthode.

Voici, textuellement traduite, l'appréciation qu'il en a faite dans le premier volume de son Avesta, paru en 1859 : « La grande im-

(1) Rhode, *Die Heilige sage*, etc., p. 109.

(2) Lassen, *Indische Altherthümskunde*. — Bünsen, *Aegypten's Stelle in der Weltgeschichte*. — Lenormant, *Manuel d'Histoire ancienne de l'Orient*.

« portance du premier chapitre de l'Avesta, pour l'époque préhisto-
« rique de la race indo-européenne, a été reconnue par tous ceux qui
« ont fouillé le champ de la mythologie et de l'histoire du monde
« ancien. Nous pouvons, avec Rhode, y lire le récit et la diffusion
« graduelle de la famille éranienne, *en regardant la première des*
« *contrées mentionnées comme sa demeure primitive*, et les sui-
« vantes comme peuplées à une date plus récente. L'ordre même
« de l'énumération appuie cette hypothèse (1). » Nous verrons plus loin comment l'illustre éraniste a depuis complètement rétracté ses anciennes opinions. Mais son adhésion première aux idées de Rhode prouve combien celles-ci avaient exercé d'influence sur les savants.

On s'étonne à bon droit, aujourd'hui, de cet engouement pour une opinion qui n'avait, en définitive, pour elle qu'une page mal comprise et à peine déchiffrée en 1820. Tout le monde sait que ce n'est que dix ans plus tard que la science de l'éranisme fut véritablement créée en France, par l'illustre Eugène Burnouf : c'est à partir de 1830, date de la publication de son *Commentaire sur le Yaçna*, que l'on vit paraître cette brillante école éraniste, dont le Docteur Spiegel continue en Allemagne les glorieuses traditions, et qu'un savant belge, M. de Harlez, s'efforce de maintenir dans les principes de sévère critique, posés par son fondateur.

Il n'y a donc que très peu d'années que l'Avesta est à même de fournir des documents de quelque valeur aux historiens des Aryas. Et par conséquent, quelle confiance peut-on avoir dans un système basé sur un texte aussi imparfait et sur une traduction aussi infidèle que les éditions et les versions d'Anquetil du Perron et de Kleuker, seules consultées par Rhode ?

Est-ce à dire, cependant, que le système de Rhode n'a plus aucune probabilité ? Est-ce à dire que de récentes découvertes sont venues définitivement renverser toutes les conclusions de Rhode ? Nous ne le pensons pas, et nous croyons que, dans l'état actuel de la science, on n'a pas le droit de condamner, d'une manière absolue, celui qui soutiendrait, encore aujourd'hui, que la Boukharie est véritablement le « Berceau des Aryas ».

(1) *Avesta*, vol. I, p. 59.

Mais ce qui nous semble positivement condamnable, c'est la méthode d'interprétation suivie par Rhode. Son hypothèse fût-elle la vraie au fond, encore faudrait-il rejeter les principes inexacts sur lesquels elle s'appuie ; et c'est, à notre avis, rendre un service réel à l'orientalisme que de signaler ces principes erronés et ces fausses méthodes, afin de favoriser autant que possible les progrès de la vraie science et de promouvoir le véritable esprit scientifique.

Il importe d'autant plus d'agir ainsi que les procédés de Rhode viennent d'être repris il y a un an, par un savant français, qui a émis, sur le Berceau des Aryas, une opinion que nous devons examiner sans tarder.

On nous pardonnera de ne pas suivre ici un ordre rigoureusement chronologique et de franchir sans transition un espace d'un demi siècle : mais il convient, nous semble-t-il, de ne pas séparer, dans notre analyse, deux opinions issues d'un même procédé d'interprétation.

Dans la livraison d'avril 1879 de la *Revue de linguistique et de philologie comparée*, M. Piètrement a publié un Mémoire qui a pour titre : « *Les Aryas et leur première patrie.* » C'est en s'appuyant surtout, comme Rhode, sur les données de l'*Avesta-Zend*, que ce savant essaie de résoudre le problème du séjour primitif de la race aryenne avant la dispersion de ses tribus.

Les conclusions de l'auteur du Mémoire peuvent se résumer en ces termes :

« La première patrie des *Aryas* est la partie du Turkestan russe actuel qu'on nomme district d'*Alatau*, contrée située à l'Est du lac *Balkach* et à l'Ouest de la chaîne de l'*Alatau*, ou monts *Barloucks*, ramifications extrêmes de l'Altaï. » En un mot, *les Aryas sont venus de la pointe sud-ouest de la Sibérie.* Les pauvres exilés d'Europe que la Russie y jette tous les ans, n'ont vraiment pas le droit de se plaindre. Ils retournent au sol natal ; ils vont revoir le pays de leurs pères! Du moins, d'après M. Piètrement.

C'est le premier *Fargard* du *Vendidâd* qui constitue, pour M. Piètrement, le principal document à consulter. « Ce chapitre indique dans quelle direction il faut chercher la patrie d'origine des Aryas. » On le voit : nous sommes en plein dans le système de

Rhode. Aux yeux de l'érudit français, la création successive d'Ormuzd est une conquête graduelle : « A partir de la Sogdiane, les « Éraniens se sont toujours avancés vers le Sud, qui était pour « eux la région des terres fertiles, de l'abondance et de la pros- « périté. » On en infère, naturellement, que l'*Airyana-Vaëja* se trouvait au-delà de la Sogdiane, c'est-à-dire au delà de l'*Iaxarte* ou du *Syr-Daria*.

Mais voici un argument nouveau. L'antique séjour des Aryas devait réaliser une autre condition, qui nous est indiquée, d'après M. Pièthrement, dans le passage suivant du *Boundehesch* : « Le plus long jour d'été y est égal aux deux plus courts jours d'hiver, la plus longue nuit d'hiver y est égale aux deux plus courtes nuits d'été (1). »

Or, l'astronomie nous apprend que cette coïncidence doit se produire sous le 49° 20′ de latitude, où le plus long jour est de 16 heures 10 minutes, le plus court de 8 heures 5 minutes. Et si nous cherchons dans l'Asie centrale cette latitude particulière, ce sera le district d'*Alatau*, dans le Turkestan russe, qui correspondra exactement à ces conditions. Ce district est situé au 47e parallèle, et les Aryas auront eu sans doute leur frontière septentrionale à deux degrés plus au Nord ; ce qui leur aura permis de connaître des jours d'été d'une longueur double de celle des journées les plus courtes de l'hiver.

Autre argument décisif : « Le berceau des Aryas doit confiner à une mer du côté de l'Ouest : la philologie comparée le démontre avec une évidence qui ne peut laisser place à aucun doute. « Suivons ici le raisonnement de Pictet. « Toutes nos langues européennes, « à l'exception du grec, possèdent, pour désigner *la mer*, un nom « commun. Un accord aussi général ne saurait provenir d'aucune « transmission et doit remonter à l'origine même de toutes les « langues. » L'idée sous laquelle la mer s'est présentée à l'esprit de nos ancêtres est celle d'une grande surface stérile et déserte : c'est le πόντος ἀτρύγετος d'Homère, le *vastum mare* des Latins, le *vast*, *wœst* (proprement « désert ») des Scandinaves.

(1) Ch. XXV. Le *Boundehesch* est un résumé de certaines légendes cosmogoniques de l'Éran, tirés d'ouvrages antérieurs zends ou pehlevis. Il est lui-même écrit en pehlevi Sa composition est de date relativement récente : vers le VIIe siècle de notre ère.

Les Aryas ont donc connu la mer, et par conséquent l'*Airyana-Vaëja* était bornée par une vaste étendue d'eau, et tout porte à croire que c'était du côté de l'Ouest, car plusieurs faits linguistiques confirment cette conjecture. Il y a d'abord le rapprochement du mot allemand *west*, *westen*, d'où provient notre *Ouest*, et du scandinave *vast*, *wœst*, qui signifie « mer ». Puis, chez les Indiens, l'occident est appelé *Vârunî* « région de la mer » puisque ce terme est dérivé du nom de *Varuna*, le dieu de l'Océan. Or, d'après la situation de l'Océan indien, c'est la région du Sud qui aurait dû être celle de *Varuna* et rien n'explique pourquoi ce dieu règne sur l'Ouest. Ce sera donc une réminiscence du temps où la mer était située à l'Occident pour les anciens Aryas. Enfin, en ancien slave, *pâcina* veut dire « mer » ; mais le sens étymologique de ce mot n'est autre que celui de « occidental » ; car il répond exactement, par suite de la chute fréquente de *l'a* initial, au sanscrit *apâcina* « occidental ». Encore une preuve qu'à certaine époque de leur existence sociale, les Slaves se sont trouvés à l'Est d'une mer. « En présence de ces rapprochements, concluerons-nous « avec Pictet, on ne saurait se refuser à croire que les anciens « Aryas ont habité dans la proximité de quelque mer et il « faut chercher l'Ariane primitive à l'Est de cette mer (1). »

Appliquant cette condition à son hypothèse, M. Piètrement nous assure que le lac *Balkach*, à l'Est duquel se développe le district d'Alatau, est cette vraie mer intérieure, longue de cinq cents kilomètres, et large de quatre-vingts, qui se trouve située à l'Ouest de la première patrie des Aryas.

Ces conjectures sont fortifiées, d'après M. Piètrement, par une troisième concordance avec les renseignements donnés par l'*Avesta*.

Il y est souvent parlé d'une montagne fabuleuse, le *Hara Barezaiti*, qui tient une large place dans les légendes des origines éraniennes. Au sommet se trouve la fameuse mer *Vourukasha*. L'auteur français s'autorise de certains textes de l'Avesta pour placer le *Hara Barezaiti* à l'est de l'*Airyana-Vaëja* ; et il trouve dans la chaîne des *Monts Alatau* — qui sont élevés de 2000 pieds

(1) Pictet. *Les origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, 2e édition, pp. 133-144.

au-dessus du niveau de la mer et renferment des pics de 4000 pieds — tous les traits saillants du mythique *Hara Barezaiti*. Les glaciers éternels de l'Alatau représenteraient fort bien la mer *Vourukasha*.

Que faut-il penser de cette hypothèse et des preuves qui essaient de la démontrer ? — M. Arcelin, le savant secrétaire de l'Académie de Mâcon, appelé un jour à les apprécier, ne niait en aucune façon leur caractère ingénieux, mais il était obligé de remarquer qu'il leur manquait, pour en pouvoir tirer des conclusions définitives, une valeur historique certaine. « Les mythes, ajoutait-il, y tiennent « une large place, et l'interprétation des documents reste dou- « teuse (1). »

M. Arcelin n'est pas zendiste ; c'est comme archéologue qu'il hésite à donner son suffrage à la thèse de M. Pièrement.

Faiblement appuyée par les considérations ethnographiques, cette théorie croule par sa base, quand on la place sur le vrai terrain scientifique de l'éranisme. « Tout, dit M. de Harlez, tout dans cette étude est du domaine de l'imagination, quand il n'y a pas erreur manifeste. »

Nous résumerons ici la belle réfutation du savant professeur de Louvain. Avec les motifs de condamnation d'opinions fausses ou arbitraires, nos lecteurs y trouveront les vrais principes qui pourront les guider sûrement dans l'interprétation de l'Avesta.

Avant tout, d'après M. de Harlez, il faut abandonner l'idée si répandue — et pourtant si peu fondée — qui voit dans les premiers *Fargards* du *Vendidâd* « le tableau des anciennes migrations de la race éranienne. » Rien, dans le texte, n'autorise cette explication, et même un autre passage de l'Avesta la dément formellement. Nous devons donc tenir pour dûment condamnées ces interprétations de fantaisie, chaque jour reproduites sous nos yeux.

A la suite de Rhode, M. Pièrement s'est trompé en supposant que l'*Airyana Vaëja* est désigné par l'Avesta comme le berceau des Aryas et que le récit des créations d'Ormuzd renferme « un tableau détaillé des migrations aryennes. »

(1) *Revue des Questions scientifiques*. Janvier 1880, p. 331. L'*Origine des Aryas*.

Une autre erreur fondamentale de ce système, c'est de vouloir rattacher entre eux les deux premiers chapitres de l'Avesta, de manière à voir, dans les faits et gestes de *Yima*, une suite des pérégrinations énumérées au premier *Fargard*, et de personnifier dans *Yima* l'émigration conquérante des Aryas primitifs, dont il aurait été le civilisateur.

« Cette argumentation, dit M. de Harlez, pèche par sa base, et cela pour un double motif. » La légende de Yima n'est pas aryenne, mais exclusivement éranienne (1) ; et cela est tellement vrai que la composition et la rédaction du second *Fargard*, qui développe cette légende, sont de beaucoup postérieures à celles du texte de l'Avesta. Comment donc trouver un lien aussi intime entre deux récits de date si éloignée ? En outre, le personnage de *Yima* est entièrement dénaturé : les textes de l'Avesta ne permettent en aucune façon de le transformer en chef d'un peuple émigrant.

Il faut dire la même chose de l'argument tiré de *la marche de Yima vers le sud*, UPA RAPITHVAM, ce sont les termes du livre de Zoroastre. Sans doute, ces expressions, à la rigueur, peuvent se rendre par ces mots : « *vers le sud* » ; toutefois, cette version n'est pas la plus exacte, et bien peu d'éranistes s'y rallient. Mais, encore une fois, il n'est pas question dans ce passage d'une migration de peuple. Cette *marche de Yima vers le sud* n'est pas celle des Aryas, quittant leur premier séjour, en quête d'une patrie nouvelle.

Que dire maintenant du fameux passage du *Boundehesch* ? A la première vue, il semble assez concluant. Malheureusement, il n'est nullement question dans ce texte de l'*Airyâna-Vaëja*. En supposant même qu'il s'agisse vraiment, dans ce passage, de la plus ancienne demeure des Éraniens, « comment s'imaginer que les Persans du « VIIe siècle de notre ère, date de la composition du Boundehesch, « connussent encore (après plus de 3000 ans) les conditions clima- « tériques du pays qu'avaient occupé non pas leurs pères éraniens,

(1) Le *Yama*, dieu indien des *Védas* a été probablement à l'origine, identique au *Yima* de l'*Avesta* ; le contraste qui dans la suite s'est établi entre ces deux personnages mythiques prouve que le récit avestique n'a plus rien d'aryen. Les traits semblables qui ont pu exister, au temps de la vie commune, ont disparu dans le *second* Fargard. On ne peut donc rien conclure des détails qu'il renferme, pour la connaissance de l'état primitif des Aryas.

« ni même leurs aïeux aryaques, mais les premiers pères de la race « indo-européenne dont ils ignoraient l'existence (1)? »

D'ailleurs, l'affirmation du *Boundehesh* est inconciliable avec une indication précise formulée dans le premier *Fargard* du *Vendidâd* Nous lisons, en effet, dans ce *Fargard*, que l'*Airyâna* a *dix* mois d'hiver et *deux* mois d'été, tandis que l'ouvrage persan assigne à la contrée en question *sept* mois d'été et *cinq* mois d'hiver (2). Cette contradiction formelle prouve à l'évidence que les deux livres n'ont pu avoir en vue la même région.

Enfin, la position du *Hara Barezaiti*, invoquée comme dernière preuve, n'est pas non plus à l'abri de la critique : elle ne peut fournir à l'auteur un fondement solide pour sa thèse. Le texte même, où il est fait allusion à cette montagne, est très obscur et très altéré. Un seul manuscrit porte une leçon qui permet de conjecturer le mot « Aurore » et par suite de placer la célèbre montagne à l'Est. Toutefois, déjà dans l'Avesta, le *Hara Barezaiti* a revêtu un caractère si merveilleux qu'il serait au moins imprudent de faire de sa position hypothétique une base de topographie réelle. Une de ces conceptions mythiques éraniennes nous le représente comme entourant toute la terre. Dès lors, il devient difficile de déterminer les situations relatives d'autres contrées par rapport à lui.

De ce rapide examen de l'hypothèse de Rhode, développée par M. Piètrement, il résulte, ce nous semble, que les données de l'*Avesta-Zend*, sur le Berceau des Aryas, en apparence si précise, doivent être interprétées avec une très grande prudence, si l'on ne veut pas courir le risque de s'égarer dans le domaine de l'arbitraire ou dans les régions de la fantaisie.

Il en résulte, de plus, que l'importance du livre sacré de Zoroastre, au point de vue spécial qui nous occupe en ce moment, est relativement assez restreinte, et qu'il n'est plus possible aujourd'hui de suivre de confiance les premiers pionniers de la science des origines aryennes. L'illusion doit tomber devant la réalité. « L'*A-*

(1) De Harlez. *Les Aryas et leur première patrie*, p. 19.
(2) *Avesta* Ch. I. § 9-12. — *Boundehesch*. C. XXV.

« *vesta*, conclut M. de Harlez, l'*Avesta* ne peut fournir *aucun* ren-
« seignement précis relativement à la patrie primitive des Aryas.
« Tout y est éranien ou éranisé ; tout même y est approprié au
« zoroastrisme ; c'est-à-dire au dualisme mazdéen. On pourrait y
« découvrir peut-être l'indication de l'Éran primitif ; mais on y
« chercherait en vain celle de la patrie des premiers Aryas asiati-
« ques, bien plus vainement encore celle des Aryas primitifs (1). »

Telles sont les conclusions d'un savant dont personne ne récusera la haute autorité scientifique. Ces vues, d'ailleurs, sont partagées par les maîtres de l'orientalisme et règnent sans conteste dans les hautes sphères de la science. C'est ainsi, par exemple, qu'il a suffi à Spiegel de l'intervalle écoulé entre la publication des deux volumes de son *Avesta* pour modifier complètement sa manière de voir sur la portée historique les deux premiers *Fargards* du *Vendidâd*.

On se souvient que l'illustre éraniste s'était prononcé d'abord pour le système de Rhode (2). La déclaration suivante, extraite de la préface du second volume, s'éloigne singulièrement de la première appréciation. « Je ne puis me résoudre, dit Spiegel, à voir
« dans le premier chapitre du *Vendidâd* une esquisse des migra-
« tions éraniennes, et la nomenclature géographique qui s'y ren-
« contre n'est pas celle des contrées successivement parcourues
« par les Éraniens. Il n'y a là qu'une simple délimitation de leur
« territoire, à une certaine époque de leur établissement définitif
« sur le sol de la Perse (3). »

De plus, rien ne semble prouver, c'est aussi l'opinion de Spiegel, que cette époque soit très réculée ; et, à cet égard, le nom du *Hapta-Hendu*, qui se trouve dans cette nomenclature, ne fournit pas un argument décisif.

On avait voulu induire de la présence de ce terme géographique, que la date de la composition du premier *Fargard* de l'*Avesta* coïncidait avec la période védique des annales indiennes. Cette induction est toute gratuite ; car la dénominatiou de *Hapta-Hendu* peut certainement avoir survécu et persisté dans la Perse, long-

(1) De Harlez. *Les Aryas et leur première patrie*, p. 28.
(2) *Avesta*, I 59. – Voir plus haut, page 143.
(3) *Avesta*; II, p. CIX.

temps même après sa complète disparition dans les souvenirs des Aryas de l'Inde. Aussi le Dr Spiegel, détrompé par un examen plus attentif, a-t-il cru devoir demander de nouvelles indications, sur le plus ancien séjour de nos ancêtres, à d'autres sources, moins sujettes à caution, que les obscures légendes de l'Avesta-Zend. Nous en parlerons plus loin. Nous voulons seulement constater ici les progrès réalisés par l'exégèse avestique dans la solution de notre problème

D'ailleurs, M. Spiegel n'est pas le seul orientaliste qui croit devoir faire des réserves sur la valeur du code zoroastrien au point de vue des origines indo-européennes. Pour être moins explicite, Ad. Pictet n'en reconnaît pas moins, lui aussi, « qu'il ne faut y chercher aucune *réminiscence directe* de l'état primitif des Aryas (1). » Il admet cependant la possibilité, pour l'historien des Aryas, de tirer du mythe avestique des éclaircissements précieux. Il va même jusqu'à le considérer comme le point de départ de toute recherche sérieuse, et il n'hésite pas à s'en servir comme d'un flambeau pour s'éclairer « dans la nuit profonde des temps préhistoriques, » à condition, bien entendu, « de séparer la légende de l'histoire ». Et M. Pictet a cru pouvoir essayer cette délimitation délicate.

D'après lui, l'*Airyana-Vaëja*, du livre de Zoroastre, n'est pas, comme on l'a cru à tort, le pays d'origine des Aryas. On doit y voir une simple allusion, très confuse, à cette contrée primitive. Le savant linguiste a très ingénieusement fait remarquer que le nom d'*Airyana* semble revêtir dans l'Avesta une triple signification. Le royaume de *Yima*, dont il est parlé au second *Fargard*, c'est l'Éran historique, le siège de l'empire médo-persan ; tandis que l'*Airyana-Vaëja* désigne l'habitation antérieure des Éraniens, aux temps qui précédèrent le règne de Yima. M. Pictet place celle-ci dans les vallées du nord-est de l'Éran, au pied des hautes chaînes qui forment de ce côté les frontières de l'Asie centrale. Enfin, il y aurait la véritable *Aryana* d'origine, le berceau commun de la race aryaque, qui devait être peu distante de l'*Airyana-Vaëja* avestique: l'illustre philologue de Genève croit l'avoir retrouvée dans l'ancienne Bactriane.

(1) *Origines indo-européennes*, Vol. I. p. 46.

Cette hypothèse est surtout confirmée par l'examen des données linguistiques du problème. En réservant pour plus tard cette partie des arguments de Pictet, nous ne devons rappeler ici que les faits positifs que l'auteur pense avoir trouvés dans l'Avesta pour appuyer son système.

Parti de l'observation de Ritter et de Lassen, qui placent l'antique établissement des Éraniens, après leur dispersion, dans les vallées élevées du *Belourtagh* et du *Muztagh* (1) à cause des conditions climatériques exigées par l'*Avesta* (2), Pictet croit que les Aryo-Persans y sont venus de la Bactriane, aujourd'hui *Balkh* ou *Belch*. Là, serait pour eux, comme pour le reste de la famille aryenne leur plus ancien centre de développement, le point de départ de toutes leurs migrations. Après la dissolution des tribus aryaques, les Éraniens, un instant égarés dans les montagnes de l'Asie centrale sont revenus sur leurs pas; ils ont envahi la Sogdiane, la *Çugdha* de l'Avesta, pour rentrer par là dans la Bactriane, alors déjà veuve de ses anciens habitants jetés par l'émigration sur toutes les routes de l'Europe et de l'Asie. Ils demeurèrent ainsi les seuls maîtres du territoire paternel, et rayonnèrent de là sur toute la contrée de l'Éran, jusqu'aux rives de l'Indus, d'un côté, jusqu'aux vallées du Tigre et de l'Euphrate, de l'autre.

M. Pictet a été lui-même le premier à avouer que cette opinion ne mériterait guère de considération, si elle était fondée uniquement sur les vagues renseignement du *Vendidâd* ; mais il estime que les faits géographiques viennent donner à son système un appui qui compense, à ses yeux, l'insuffisance des documents historiques. D'ailleurs, pour lui, les indications philologiques forment l'ar-

(1) Le *Muztagh* ou mont *Karakorum* forme le prolongement de la chaîne de l'*Hindou-Kouch*, au-dessus du pays de *Cachemire*, parallèlement à l'Himalaya; par le *Belourtagh*, on entend généralement le talus oriental du *Pamir* qui part de la partie sud du *Muztagh* pour remonter au nord jusque dans le voisinage de Yarkand, de Yangi-Hissar et de Kashgar. Il faut, à la suite des résultats obtenus par les récentes explorations dans l'Asie centrale, renoncer définitivement à la dénomination arbitraire de *Belourtagh* ou *Bolor*. Celle de *Tsung-Ling*, adoptée par les pèlerins bouddhistes de la Chine est aujourd'hui, la seule que l'on puisse conserver. Voir la carte n° 62 de l'*Atlas de Stieler*. On peut se procurer cette carte à part chez Perthes à Gotha.

(2) V. plus haut, p. 141.

gument principal et décisif. Nous aurons à nous en occuper plus tard, quand nous examinerons les hypothèses fondées sur la *méthode comparative.*

Enfin, tout récemment, un célèbre indianiste, M. Monier Williams a résumé son opinion sur les données historiques de l'*Avesta*, dans un remarquable article de la *Nineteenth Century* (1). Il nous semble adopter en majeure partie, quoiqu'il ne le cite pas, les idées que M. de Harlez a si heureusement développées dans le *Journal Asiatique de Paris* (2) et dans sa nouvelle *Introduction* à la seconde édition de l'*Avesta-Zend*, qui vient de paraître.

Voici comment M. Monier Williams expose très clairement ce qu'il croit être les derniers résultats de la philologie éranienne sur le Berceau des Aryas. « Il y avait, dit-il, un temps, au moins 2000 ans avant J. C., où les Irano-Aryens, et les Indo-Aryens vivaient ensemble et avaient une même patrie avec les ancêtres des Anglais et de la plupart des Européens. Cette patrie se trouvait dans une des régions de l'Asie centrale, probablement sur les hautes plaines situées au nord de l'Hindou-Koush et qu'on désigne d'ordinaire sous le nom de Plateau de Pamir. Cette contrée fut la demeure primitive de toutes les races aryennes de l'Asie et de l'Europe. Là, ces peuples parlaient la même langue, adoraient les mêmes divinités, obéissaient aux mêmes lois et portaient le même nom, les *Aryas*, c'est à dire les excellents. Le climat était généralement froid et morne, mais favorable au développement d'une race d'hommes entreprenants dont les uns étaient nomades et pasteurs, les autres livrés aux travaux de l'agriculture. Ils se multiplièrent bientôt, de sorte que le sol ne put suffire à la subsistance de toute la population. L'émigration devint une nécessité. Les plus audacieux s'en firent les chefs. Quelques-uns descendirent dans le bassin de l'Indus, en traversant les passes de l'Afghanistan, la vallée de *Chitral* et le Cachemire. Ceux-là furent les ancêtres des Indo-Aryens. D'autres occupèrent soit les pays montagneux au nord de Caboul,

(1) Livraison de janvier 1881. — Article intitulé: *The Religion of Zoroaster.*

(2) Année 1878, extrait n° 3, et 1879, extrait n° 8, à la fin du beau travail où M. de Harlez réfute les opinions si hasardées de M. Darmesteter.

soit les vallées de l'Oxus, et, suivant le cours de ce fleuve, se répandirent dans les riches plaines connues plus tard sous le nom de Bactriane dont les villes principales furent dans la suite Balkh et Samarcande. Ceux-là furent les ancêtres des Irano-Aryens ou Iraniens.... Au commencement, la langue, la religion et les coutumes de ces deux branches étaient à peu près les mêmes ; peu à peu, sous l'influence du climat, des circonstances et d'une foule d'éléments divers, chacun des deux peuples eut un développement particulier. De là les deux civilisations indienne et éranienne. » (1)

L'auteur nous fait connaître plus loin ce qu'il pense de la valeur historique de l'*Avesta*. Son appréciation diffère assez peu de celle de Pictet que nous avons rappelée plus haut. « La chronologie et la topographie des Iraniens, à la première période de leur histoire, sont purement conjecturales. Néanmoins, le premier *Fargard* du *Vendidâd* qui constitue l'introduction de l'*Avesta* peut fournir certaines données géographiques qui ne sont pas sans importance. Sans doute la lumière n'est pas faite sur les contrées dont il y est parlé, mais on peut en conclure que le premier séjour des Aryas était une région où l'hiver régnait dix mois durant, et que les migrations des Iraniens s'étendaient depuis la Sogdiane et la Bactriane jusqu'aux villes de Merw et de Hérat (2). »

On nous permettra de relever dans cet exposé quelques points qui nous paraissent moins exacts. L'auteur se sert partout du mot *Iraniens*. Ce terme, comme on le sait, est étymologiquement fautif, « Le vrai nom est en avestique *Airyâna*, en pehlevi *Airân*, en persan *Érân*. Spiegel a remis en honneur le nom correct *Éran*, *Éranien* (3). » Il serait donc mieux de l'adopter. Quant au séjour

(1) *Nineteenth Century*, Janvier 1881 : p. 15 :.

(2) « All the chronology and topography of this period must be more or « less conjectural. Nevertheless many valuable geographical hinst are to be « garthred from the first Fargard of the Vendidâd, constituting the opening « chapter of the Zend Avesta. Its allusions to localities are obscure, but they « warrant an inference that the primeval seat of the Aryans was a country in « which winter prevailed for ten months of the year, and that the migrations « of the Iranian extended through Sogdiana and Bactria to Merv and Herat. » *Ibid.* P. 158.

(3) De Harlez. *Etudes éraniennes. De l'Alphabet Avestique et de sa transcription*, p. 44.

primitif assigné aux Aryas, sur le plateau de Pamir, cette opinion est, à notre avis, peu acceptable. Si M. Monier Williams comprend dans la région pamirienne les vallées de *Ferghanna*, le *Hissar* et la province du *Badakchan*, nous pouvons bien accorder que les Aryas primitifs étaient répandus dans les contrées avoisinant le Pamir ; mais il nous sera toujours difficile d'admettre que sur ce plateau si deshérité une race ait pu se développer. Cette manière de voir est confirmée par les récits de tous les voyageurs modernes. Pour le nom des Aryas, la signification que lui attribue M. Monier Williams est une des moins probables, parce qu'au lieu de rester dans la valeur première de la racine, il la prend au figuré (1).

Ces réserves faites, nous nous rallions entièrement aux vues si justes du savant écrivain anglais.

Pour le moment, nous avons épuisé les sources avestiques : il nous faut maintenant interroger les monuments des Aryas de l'Inde sur les souvenirs qu'ils ont dû emporter de leur antique partie.

Si l'*Avesta* ne nous a montré que bien peu de traces *certaines* du pays de nos ancêtres, pouvons-nous espérer d'apercevoir, sur les bords du Gange et de l'Indus, dans les livres sacrés des *Védas*, des vestiges plus apparents, des données plus évidentes ? C'est ce que nous verrons dans le chapitre suivant. En tout cas, il n'est si minime indice qu'il ne faille recueillir précieusement, pour arriver à la vérité, dans une question obscure, où l'abondance et la certitude des preuves font également défaut.

(*A continuer.*) J. VAN DEN GHEYN, S. J.

(1) Voir notre étude : *Le Nom primitif des Aryas*, p. 47. — *Précis historiques*, année, 1880, p. 24.

UN MYSTÈRE DU MOYEN AGE AU XIXe SIÈCLE.

LA PASSION A OBERAMMERGAU.

(Suite et fin. — Voir pp. 5 et 90.)

Nous avons suivi, dans la *première scène* du Mystère, la marche triomphale de l'Homme-Dieu, et nous l'avons accompagné dans le temple. Transporté de zèle pour le lieu saint, il a chassé de la maison de prière, sa maison, les *brigands* sacrilèges. Le Christ ensuite a quitté Jérusalem ; il retourne à Béthanie. Le spectateur, dans la *deuxième scène*, va entendre les projets du Grand-Conseil des Juifs.

Tout d'abord le dramaturge lui mettra sous les yeux la figure biblique, où les fils du patriarche Jacob délibèrent sur le sort de leur frère.... Comment vont-ils se débarrasser du jeune songeur qui est venu les trouver à Dothaïn (1) ? — Ils ont descendu Joseph dans la citerne ; quelques-uns regardent penchés sur le bord ; un autre tient la tunique aux diverses couleurs de l'enfant.

La réalité suit le type symbolique. Nous voyons la salle du Conseil ; le Sanhédrin réuni, présidé par Anne et Caïphe. Les Grands-Prêtres et les Scribes discutent les moyens de faire mourir Jésus, après s'être emparé, de sa personne, même par trahison. La haine, l'hypocrisie, la méchanceté du pharisaïsme se montrent ici dans toute leur laideur. Caïphe prophétise, l'assemblée vote la mort. Les vendeurs se sont présentés ; l'un d'eux reçoit la mission de chercher un traître. Le jeu bien mesuré des Pharisiens et des marchands relève, comme il convient, cette scène par elle-même si noire et si repoussante.

La *troisième scène*, la dernière entrevue de Jésus avec les siens à Béthanie, débute par deux tableaux. Le premier représente le départ du jeune Tobie, ses adieux : on voit la maison paternelle ; devant la porte ouverte, une servante essuie ses larmes. Sur la route qui conduit à Ragès, au pays des Mèdes, Tobie aveugle serre

(1) Gen. 37, 18.

la main de son fils ; debout à ses côtés, la mère, accablée de douleur ; près du jeune homme, Raphaël ému de compassion ; d'une main tenant son bâton de voyageur, de l'autre il touche la main de Tobie. Dans le fond se déroule une vaste plaine.

Ce tableau présente une situation émouvante, et rappelle toutes les amères douleurs des séparations. Quel homme, dans son cœur, n'a gardé le souvenir et l'amour de la terre natale ? Sans nul effort, acteurs et témoins prêtent à l'image un cachet de vivante réalité.

Le second symbole montre l'épouse du Cantique des cantiques déplorant la perte de son époux. La fiancée, au milieu des fleurs et des feuillages, est entourée de femmes, de jeunes filles et d'enfants qui s'empressent autour d'elle pour calmer sa douleur.

Ces figures typiques, déjà mentionnées dans les deux premières scènes et réparties , nous l'avons dit , entre les épisodes successifs du drame, méritent de fixer notre attention. Quel récit ne vante les sujets plastiques, élément qui apporte au succès du *Jeu de la Passion* un concours souvent décisif ? De nombreux spectateurs trouveraient même dans les peintures en action, — sentiment d'artiste peut-être, — l'attrait principal et la partie la plus achevée des *Mystères*. Nous ferons connaître les appréciations qui présentent un intérêt plus marqué.

Au jugement de tous, la série des tableaux vivants forme un ensemble bien choisi et réussi. Donnés d'après d'excellentes toiles souvent ils reproduisent les chefs-d'œuvre des grands peintres ; maintes fois on y retrouve toute la naïveté des vieux maîtres, et l'on se croirait en présence d'une composition de l'ancienne école. Le succès qu'ils obtiennent témoigne d'une aptitude particulière et d'un grand talent artistique dans les figurants. Les Ammergauviens, guidés par le sentiment de la beauté plastique et pittoresque, disposent avec bonheur les personnages suivant l'effet simple ou agréable, émouvant ou terrible, imprévu ou grandiose qu'ils veulent obtenir. Plusieurs scènes figuratives, disposées avec délicatesse et goût, présentent une exécution pleine de naturel et de fraîcheur qui réjouirait l'œil exercé du plus habile artiste. Les costumes, d'une grande exactitude historique dans la couleur,

la coupe et l'arrangement, se distinguent par la variété, l'élégance et la grâce des draperies, modèles vivants dont s'empare le crayon, et que reproduira la sculpture et la peinture.

Un témoin résume ses impressions dans les paroles suivantes, — elles confirment ce qu'on vient de lire : « La rapidité soudaine des changements de pose, l'entière et persévérante immobilité de plusieurs centaines d'enfants et de jeunes gens qui concourent à ces drames muets, les costumes, d'une exacte perfection et d'une très grande richesse, excitent l'admiration même des citadins les plus habitués aux décors du théâtre (1). » — « Il faut, dit Mgr. Brünner, les nerfs de fer de ces montagnards pour conserver la fixité du marbre dans ces tableaux vivants où quelquefois figurent deux cents personnes. Ce sont réellement des tableaux vivants, car dans cette impassibilité même, il y a la vie. Au premier moment la complète immobilité des figures fait qu'on s'imagine avoir sous les yeux une exposition de statuaire, un musée de personnages en cire bien groupés. Mais ce qui rend ces tableaux plus saisissants, c'est l'expression de la physionomie, expression propre à chaque personnage. Voilà pourquoi le public est touché jusqu'aux larmes ; — effet bien rare en présence des tableaux vivants que l'on voit quelquefois sur les théâtres. — Il semblerait que la foi vive et la force morale, apanage précieux d'un peuple de montagnards, pouvaient seules saisir et interpréter aussi bien la simplicité de la Bible. Recourez, pour exécuter ces mêmes sujets, aux figurants de nos théâtres, sans doute vous échouerez infailliblement. »

Parmi ces tableaux nous en trouvons plusieurs dont les récits relèvent un mérite spécial. L'institution de la sainte Eucharistie dans le cénacle à la dernière Pâque, scène Ve, est symbolisée par la récolte de la manne que Dieu fit pleuvoir au désert, et la grappe de raisin que les envoyés d'Israël rapportèrent du pays de Chanaan.

Le premier groupe semble calqué sur une création des peintres primitifs ; plusieurs centaines de personnes remplissent le grand théâtre couvert du milieu. Au premier plan tous les degrés de l'enfance, autour de leurs mères les plus petits, puis des jeunes

(1) Deutinger, 2e fasc., p. 552.

gens et des jeunes filles, plus loin des hommes et des femmes. Au fond et dominant la scène, le guide du peuple de Dieu, son sceptre à la main, la baguette pastorale, et la couronne sur la tête, le double rayonnement qui jaillit de son front ; à ses côtés Aaron son frère. Les fils de Jacob portent des vêtements aux couleurs tendres et claires, rouge, rose, vert pâle. Statues animées, les nombreux enfants posent immobiles. Comme la neige aux jours des frimas, ainsi la manne lentement tombe du ciel. La joie brille sur tous les visages. Plusieurs Israélites témoignent à Dieu leur reconnaissance ; les autres recueillent la nourriture céleste ; les plus petites mains, gestes naïfs des enfants, s'ouvrent pour la recevoir ; les jeunes filles en remplissent vêtements et corbeilles. Le chœur exécute un chant d'allégresse harmonieux et bien modulé, l'action de grâces au Seigneur, qui ramène heureusement ce vers initial de plusieurs strophes : « Le Seigneur est bon! *Gut ist der Herr, gut ist der Herr !* »

Bientôt après on voit paraître le fruit prodigieux, porté par deux hommes (1) ; des groupes d'Israélites accompagnent. Cette scène, d'une heureuse disposition artistique, est exécutée selon le type ancien, tel qu'on le voit dans les histoires saintes illustrées.

Trois tableaux préludent à la scène VIIe qui représente l'agonie du Sauveur et la trahison de Judas au jardin de Gethsémani. Adam, après sa faute, gagne le pain de chaque jour à la sueur de son front ; — Joab poignarde Amasa en lui donnant le baiser de paix (2) ; — l'infidèle Dalila livre Samson désarmé aux outrages des Philistins. Le premier, signalé comme « l'un des plus complètement réussis, » tend à produire une impression de mélancolie. Adam, vêtu d'une peau de brebis, une main appuyée sur l'instrument de son labeur pénible, de l'autre s'essuie le visage inondé de sueur. Ève est assise à gauche entourée de ses enfants ; deux d'entre eux arrachent des ronces et des épines ; d'autres jouent avec un agneau; le plus jeune s'est endormi sur le sein maternel. « A voir ce bébé immobile, rapporte un spectateur, on croirait vraiment que les enfants viennent au monde ici avec l'instinct du tableau vivant. »

(1) Num. 13, 24.
(2) Reg. 20, 9.

L'*Academy* ne loue pas moins le second et le troisième. Rappellant le meurtre du loyal Amasa : « La délicieuse musique, écrit-elle, avec son refrain : *Ihr Felsen Gabaon*, l'écho des montagnes qui redit les chants, et le beau groupe disposé sur le théâtre; tout cela produit dans l'âme une émotion que l'on n'oubliera jamais. »

Le supplice de l'innocent Naboth, lapidé en exécution d'une sentence inique (1), et le douloureux abandon de Job exposé aux dérisions de sa femme et de ses amis (2), servent d'introduction à la scène IXe, où Jésus, amené devant Caïphe et le Conseil des Juifs, sur les accusations de faux témoins, se voit condamner à mort et subit les outrages que lui prodiguent les valets du Pontife. — Dans le premier groupe symbolique, les serviteurs de Jézabel tiennent le juste Naboth enfermé au milieu d'eux ; les uns ramassent des pierres de tous côtés, les autres s'apprêtent à le massacrer. « Ce simulacre de lapidation, écrit de Roisin, où les mains balancent, saisissent ou lancent le projectile, forme un tableau remarquable par la diversité et la complication des poses. »

Le désespoir de Judas, scène Xe, trouve une image en Caïn le fratricide, qui, tourmenté par le remords, erre fugitif par toute la terre. Ici seulement apparaît un personnage isolé. Au lieu de Caïn figurait, dans les périodes précédentes, le suicide d'Achitophel, rebelle à David (3).

Enfin mentionnons encore les deux tableaux qui préparent les faits de la voie douloureuse et du Calvaire. Dans l'un, Isaac, type de Jésus, conduit par son père Abraham, porte sur le mont Moria le bois de son bûcher : ainsi le Christ va traîner sa croix au Calvaire. L'autre, en deux parties, figure Moïse et les Israélites languissant au désert, livrés aux morsures des serpents venimeux. D'abord Moïse érige le serpent d'airain sur un poteau en forme de croix, et le présente à la vénération du peuple abattu et consterné. Soudain les poses changent : on voit les Hébreux guéris des blessures fatales par la seule vue du signe divin. Aaron est prosterné ; autour

(1) 3 Reg. 21, 8.
(2) Job. 2, 9.
(3) 2 Reg. 17, 23.

de lui les Israélites, les uns debout, les autres à genoux, tournant les yeux vers la croix pour obtenir leur salut. Le pinceau de Rubens, inspiré peut-être par les représentations de la Passion, autrefois si populaires dans notre Belgique, a retracé le même sujet. « Ces deux tableaux, disait M. Alberdingk Thijm, sont surtout très intéressants. La grande masse d'hommes, de femmes et de petits enfants, au nombre de deux cents au moins, qui paraissent sur la scène, puis l'amour, le zèle avec lesquels tous les costumes sont soignés, jusqu'à celui du plus simple serviteur qui se tient au fond du théâtre ; — tous ces petits enfants d'une si touchante immobilité ; — ce changement subit des poses dans les deux tableaux qui se suivent ; — tout cela ravissait le public. (1) »

Mais c'est assez parler des tableaux vivants. Reprenons la suite du drame sacré, les souffrances de Jésus-Christ que nous avons laissé à Béthanie, et retraçons à grands traits quelques scènes bien interprétées. Tout d'abord se présentent les « Adieux à Béthanie, » dans la *scène troisième* que nous venons de nommer. Le Sauveur prend congé de sa Mère et de ses amis avant de marcher à la Passion. Incident dramatique propre à émouvoir : dans sa simplicité, il attendrit vivement le public. « Bien des yeux se mouillent de larmes dans l'immense auditoire, en voyant la douleur de Marie... « Jésus ! Jésus ! » s'écrie-t-elle, en jetant vers son Fils qui s'éloigne un dernier regard... Les accents déchirants de Madeleine : « ô Vous, l'unique ami de mon âme !... » pénètrent les cœurs...»

Voici la *scène cinquième*, le cénacle. Nous suivons le récit des témoins, de ceux mêmes qui trouvent ailleurs maints détails à reprendre. Jésus mange la dernière Pâque avec ses chers disciples, leur lave les pieds, institue la sainte Eucharistie.

« L'effet de cette scène, simplement mais noblement rendue, approche du grandiose, écrit un spectateur ; l'auditoire manifeste une vive impression. » Pendant un instant, au lever du rideau, le groupe représente la célèbre fresque de Léonard de Vinci. A la fin

(1) Cfr. La Revue : *La Belgique*, t. 10, p. 663.

du repas, les disciples discutent les places d'honneur qu'ils ambitionnent dans le nouveau royaume de leur Maître. Jésus répond : » Le royaume des cieux est aux humbles ! » Et pour donner l'exemple, il fait venir l'eau des ablutions. Ici, à part la protestation momentanée de Pierre, le dialogue chôme, plus un mot. Sur la scène se déroule un touchant tableau, que les visiteurs contemplent avec une religieuse attention. « En vérité, tout le monde était comme ravi ; on eût pu entendre la respiration des spectateurs... » Le Christ, calme, noble, digne, fait silencieusement le tour de la table, et lave les pieds de ses douze apôtres, « tandis qu'un chœur invisible d'anges célèbre par un chant d'infiniment de douceur cette humiliation du Christ. Ceci est vraiment beau et d'un grand effet ! Douze fois le même geste, le même mouvement, sans provoquer l'ennui !... Voilà qui est au-dessus de tout acteur d'un théâtre profane ! » — « Rien, dit l'*Academy*, ne peut surpasser le *jeu* du personnage dans cette scène, où l'action du Christ, lavant les pieds à ses disciples, rencontre les plus grandes difficultés. »

Passons à la scène d'assemblée, *scène sixième*, qui termine la première partie, et forme le nœud de ce drame divin : la réunion du Grand-Conseil, où l'on concerte et décide les mesures qui doivent assurer la prise et la mort de Jésus. Judas présent apporte un concours odieux ; il expose ses plans de trahison et reçoit l'exécrable salaire. Joseph d'Arimathie et Nicodème, seuls défenseurs de l'innocent, revendiquent les droits de la justice, et stigmatisent le traître. Mais leur attitude soulève une opposition orageuse : « Un moment toute l'assemblée est debout, criant, hurlant, gesticulant. » Épisode plein de vie, qui présente plus d'un rapprochement d'actualité ; scène où le conflit des passions, parfaitement compris et rendu, ferait croire à la réalité. Les Ammergauviens, au dire des narrateurs, se montrent fort habiles dans le *jeu* des groupes nombreux, et des scènes populaires ; ils savent les rendre avec un tel cachet de vérité, de naturel, et en même temps de réserve et d'entente, qu'il surprend le spectateur, et mérite l'approbation des plus exigeants.

Il nous faudrait citer en ce genre, la prise de Jésus au mont des Oliviers, l'interrogatoire chez Anne, chez Caïphe, où l'on voit réu-

nis, soldats, valets, peuple, curieux, faux témoins à charge, témoins à décharge, le pontife, les prêtres, les pharisiens. L'ordre et la confusion s'allient dans un même dessein ; toutes les passions vivent, se meuvent, s'unissent contre l'Homme-Dieu, toujours calme, digne, noble, doux et patient, au milieu des coups, des injures et des outrages.

« Ce que les groupes ont à dire ensemble, écrit Devrient, tels que les cris, les exclamations du peuple, est prononcé d'après un certain rythme et très distinctement. Ces groupes ajoutent toujours la passion ardente qui convient à leurs paroles, de telle sorte cependant qu'elles ne manquent point de naturel... » — « On ne conduit pas Jésus-Christ en silence ; tout est plein d'animation. Les soldats insultent et raillent le Sauveur ; tantôt ils parlent tous à la fois, tantôt par groupes séparés.... On entend encore la foule qui hurle dans la rue, lorsqu'elle a disparu aux regards. » — « Rien de plus étonnant au milieu des scènes populaires, dit-il ailleurs, que de voir les masses toujours passionnées dans leurs paroles et leurs actes, durant tout le drame de la Passion. Quand on sait les fatigues et les peines que donne l'organisation de telles scènes aux régisseurs de nos grands théâtres, sans pouvoir atteindre la précision et l'énergie déployées dans ce spectacle villageois, on doit se sentir humilié en découvrant le goût artistique, le zèle infatigable, le concert parfait de ces exécutants (1). » — A voir le constant accord et le vif entrain qui paraissent dans les foules, ajoute Mgr Brünner, et la manière dont les acteurs interprètent les scènes révolutionnaires, scènes que nul d'entre eux cependant n'a pu jamais avoir sous les yeux, ne dirait-on pas que les paisibles habitants d'Oberammergau sont allés prendre des leçons auprès des révoltés des grandes villes ?

Mais les chefs surtout de la nation juive se distinguent dans les assemblées. Toujours en mouvement, Caïphe, les Prêtres, les Pharisiens ne prennent point de relâche ; partout ils poursuivent leur victime ; ils excitent et entretiennent le déchaînement du peuple contre Jésus. « Ils jouent sans exagération, lisons-nous ; la tradi-

(1) Deutinger, 3e fasc., pp. 146 et 147.

tion laissée par les représentations antérieures, place les acteurs tellement dans la vérité de leurs rôles, qu'ils ne pourraient être mieux rendus par des hommes qui ont eu sous les yeux l'impulsion donnée par les meneurs qui travaillent aux soulèvements populaires. » De même l'an dernier, selon l'*Academy*, *Caïphe* et le prêtre *Nathanaël* déployèrent un grand art. Les instigateurs ont saisi leur *jeu;* ils circulent parmi les rangs ; comme les émissaires de la Synagogue, rompus à l'astuce et à la fourberie, ils s'entendent à séduire la foule, à préparer la révolte, à déchaîner l'émeute.

N'oublions pas un contraste heureusement ménagé, le repentir si différent des deux apôtres prévaricateurs, les larmes intarissables du chef des disciples, rapprochées de l'impénitence du traître. Simon a péché par faiblesse; un regard de Jésus le convertit; son amour en acquiert de nouvelles et plus vives ardeurs; il deviendra la pierre fondamentale de l'Église. — Judas s'est aveuglé, il a résisté aux avertissements réitérés du Sauveur, aux reproches de sa conscience; il a méprisé l'amour de son Maître; il s'est endurci dans le crime. Sa trahison, la pensée des foudres du ciel, comme un effroyable fantôme, partout l'obsèdent; les hommes le repoussent ; plus d'espérance ! Il vient offrir l'image d'un affreux désespoir ! Quelle mort est la sienne !... Scène d'horreur, dignement rendue; elle glace d'effroi tout l'auditoire. — Judas n'était pas sans doute un homme vulgaire. Disciple deux fois choisi par Jésus, honoré même d'une charge dans le collège des douze, il pouvait tenir son rang auprès des autres Apôtres. Saisir ce caractère du traître jusque dans ses plus légères nuances, au milieu des situations diverses où il apparaît, traduire tous ses rapports avec les Juifs et son Maître, garder la mesure convenable dans cette lutte incessante de la passion aveugle et de la conscience violentée, ne point tomber dans le grotesque ou l'exagération théâtrale: voilà ce rôle que l'acteur de 1860 avait interprété avec succès. Dans ses paroles et dans ses gestes, comme Judas, c'était bien l'homme le plus malheureux, qui n'a pas le courage de rompre avec une passion, tyran qui l'enchaîne et le conduit à l'abîme. Surtout, il parut heureux dans la

scène terrible du désespoir, scène ordonnée avec le plus grand art dramatique, suivant Mgr Brünner, mais où se rencontre un écueil dangereux et bien difficile à éviter. — Le Judas de 1880 se distingua par un égal talent; « son désespoir et son suicide, ajoute l'*Academy*, incidents animés, ont obtenu le meilleur effet. »

Cependant l'émotion dramatique et l'intérêt religieux s'élèvent et grandissent dans les *scènes* qui préparent et accompagnent la condamnation de l'Homme-Dieu. Les rues de Jérusalem, la place publique, le prétoire, le palais d'Hérode, la cour de la flagellation deviennent successivement le théâtre où se poursuit une même action, dans ses phases diverses, où les acteurs s'agitent sous l'empire des passions multiples qui les poussent, et que ravivent au besoin les meneurs de la synagogue. Jésus conduit par les soldats, escorté de la populace juive, passe et repasse. Caïphe, Pilate, Hérode tour à tour l'interrogent. De nouveau il comparaît devant le proconsul; la foule demande sa mort, Pilate voudrait arracher au supplice un innocent; Lui, il demeure indifférent; hier il commandait à la mort, aujourd'hui il n'ouvre pas la bouche pour sa défense! Debout dans la noble contenance du juste et la résignation de l'accusé, il rappelle les « Christs » des maîtres allemands. Sa pose, son attitude toujours silencieuse éveille de grands sentiments, « et produit la plus vive impression. » L'image nous transporte à l'action réelle du prétoire.

Mais après la cruelle flagellation et le couronnement d'épines représentés dans les limites que prescrit l'idéal du théâtre, voici la *scène* de l'*Ecce Homo*. Pilate, à son balcon, présente Jésus et Barabbas. Les Pontifes, les pharisiens, les soldats, la multitude remplissent la place publique. Marie s'avance avec les amis de Jésus : pour eux, quel spectacle! Ce tableau plein de mouvement attache l'auditoire. Le peuple hésite ; un moment il paraît touché..... Ah! la pitié pour le malheureux Nazaréen va triompher de l'implacable haine?.... Non! La séduction s'agite plus vive.... la séduction l'emporte! Les cris de mort, le tumulte, les menaces redoublent ; Pilate cesse une résistance toujours timide et déloyale ; Barabbas est libre, le juste succombe, l'iniquité

triomphe ! « Je suis innocent du sang de ce juste, » dit Pilate. Et la foule, ivre de haine, délirante d'impiété, de s'écrier à plusieurs reprises et de proclamer l'arrêt fatal qui toujours les a poursuivis à travers les âges : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants !... »

« On ne se figure pas, lisons-nous dans un récit de l'an dernier, avec quel art parfait est rendue cette scène populaire. La discussion entre Pilate et le peuple exige une trentaine de rôles ; les voix se croisent avec une précision admirable. Cette multitude fait vraiment penser aux succès populaires de Shakespeare. » — « Le proconsul romain se montre au peuple, écrit Mgr Brünner citant les *jeux* de 1860 ; Pilate a pris une pose majestueuse. Il se drape admirablement dans les larges plis de sa *toga prætexta* ; le bandeau d'or classique entoure son front..... Le fier romain semblait défier toute critique ; du haut de son balcon, il était si imposant, qu'on éprouvait une véritable satisfaction à le regarder et à l'entendre. L'acteur parle le plus pur allemand, sa diction est claire et précise ; nobles, son maintien et ses manières ; c'est bien là le vrai représentant de Rome, la toute-puissante.... » Un autre disait : « J'ai observé avec soin, du commencement à la fin de son rôle, les traits et les gestes de Pilate... Quelle mobilité dans l'expression, depuis qu'il s'est présenté sur le balcon, jusqu'au moment où il se lave les mains !... » — L'acteur, dans cette lutte indécise et tremblante qu'il soutient jusqu'au bout contre sa conscience et le flot toujours montant de l'émeute, « a rendu son rôle vraiment classique ; c'est le Pilate de l'histoire ; on ne pourrait s'en former un portrait plus fidèle. » Fichtner enfin ajoute que « le *jeu* du personnage l'avait complètement surpris, qu'il le considérait comme la création éminente d'un rare talent. »

Tel aussi voyons-nous le Pilate de 1880. Le personnage « fut représenté, lisons-nous dans l'*Academy*, avec un succès qui ne laisse rien à désirer — *with a success which leaves nothing to be desired.* — Son refus de condamner un innocent, l'admiration sincère qui l'a saisi en face de la grandeur d'âme et de la majesté du Christ, sa demande anxieuse où perce la commisération : « Qu'est-ce que la vérité ? » nous dévoilent une des faces de son caractère ;

mais il n'ose, pusillanime et craintif, se déclarer le seul ami de Celui qui n'a point d'amis. Lorsque, déçu dans son attente, il a vu le peuple abandonner le Christ, il fléchit devant la fureur coalisée des prêtres et de la populace. Le discours qu'il adresse aux juifs, leur demandant lequel ils veulent choisir, le rebut des hommes ou le modèle de toute perfection, se distingue par sa beauté. « L'acteur joue admirablement : élocution limpide, attitude imposante (1). »

Mais hâtons-nous de suivre le Christ sur le chemin du Golgotha. Nous l'avons entendu condamner au supplice par un juge qui le proclame innocent. Il va monter au calvaire. Ici nous touchons au point culminant du drame.

« Ce qui se passe maintenant défie le description. La toile de la scène couverte se lève; les décors figurent une rue de Jérusalem ; avec les rues de droite et de gauche, le théâtre représente trois rues, comme les trois panneaux d'un triptyque de maître ancien. » Par la rue de gauche (2), s'avancent, perdus dans la douleur, Marie, mère de Jésus, Madeleine, saint Jean et les amis du Sauveur ; une dernière fois ils vont saluer le divin Maître. Par la rue du milieu, des femmes surviennent avec leurs enfants, qu'elles vont faire bénir par le Christ marchant au supplice. Au fond de la troisième rue, comme au début du Mystère, on voit le cortège, bien différent du premier, s'avancer lentement, au milieu d'un silence glacial. C'est tout un tableau primitif. En tête, le capitaine à cheval, portant l'étendard romain, puis les gardes, le condamné succombant sous le fardeau de la croix, tandis qu'on lui enfonce la couronne d'épines sur la tête; des prêtres, des membres du Sanhédrin, le peuple tumultueux qui l'escorte; les bourreaux qui l'entourent; les larrons qui suivent portant leur croix; Simon de Cyrène contraint de lui prêter secours; cette foule lugubre qui passe lentement et parfois s'arrête : tout cela en opposition avec la douleur du groupe à gauche et les enfants sur les bras de leurs mères ou conduits par

(1) « The part is admirably played... » — *The Academy*. 19 May 1880, p. 402.

(2) Relativement au spectateur.

elles, qui s'agenouillent devant le patient et reçoivent de sa bouche les paroles de consolation : « Filles de Jérusalem, ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous et sur vos enfants ; » tout cela est d'une bien grande impression artistique, d'autant plus grande qu'il règne dans l'assemblée le silence le plus absolu, et que « le ciel légèrement assombri et la montagne verte encadrant le théâtre donnent à cette scène un cachet de vérité absolue. »

Cependant on va crucifier le Sauveur : c'est la fin du *Mystère*, le dénouement sublime de cette divine tragédie, où la terreur et la pitié se manifestent au plus haut degré. Le cortège s'éloigne par le théâtre couvert ; le rideau tombe et l'avant-scène reste un moment abandonnée. Alors le chœur rentre, cette fois vêtu de deuil de la tête aux pieds. Effet inattendu et solennel. — Il chante : « Ames pieuses, pénétrées de douleur, de repentir et de reconnaissance, suivez-nous au Golgotha. Venez contempler ce qui s'accomplit pour votre salut. Le médiateur entre le pécheur et Dieu va s'étendre sur le bois de la croix. Écoutez ! les clous percent déjà ses membres. Quel amour que celui qui aime jusqu'à la mort ! » Et tandis que lechœur invite l'auditoire, on entend derrière le rideau les marteaux tomber sur le bois.

Le chœur s'éloigne ; les gardes, les prêtres et le peuple envahissent l'avant-scène. La toile se lève, les deux larrons déjà sont pendus à leurs gibets. On achève le crucifiement de Jésus ; il est à terre, étendu sur la croix. Un envoyé du gouverneur apporte l'inscription : *Jesus Nazarenus Rex Judæorum*. Malgré la vive opposition des prêtres, il faut que l'ordre de Pilate s'exécute. L'écriteau est fixé. Maintenant on dresse la croix avec effort et on la plante en terre. « On a choisi à dessein pour les larrons deux petits hommes : entre eux, le Christ, de haute stature, prend des proportions surhumaines. A ce moment, l'émotion du public est à son comble, et j'avoue en toute sincérité avoir été profondément frappé ;... tout autour de moi on sanglotait... (1) » — Les soldats occupent la gauche, la horde des prêtres et des pharisiens la droite. Les saintes femmes, la Vierge, Madeleine, saint Jean se sont approchés. Le peuple fait

(1) Récit d'un spectateur de 1880.

ranimer la foi. De la part d'un juif, c'est assez étrange ; n'importe ; nous sommes heureux que la population de New-York ait, par ses protestations, empêché un tel scandale (1). »

Ainsi jugent et agissent les chrétiens au delà des mers. Ne doit-on pas reconnaître que la population de New-York manifesta, dans la circonstance présente, les impressions que produirait toute tentative analogue dans nos grandes villes d'Europe ? Les cités modernes de l'ancien monde et de la jeune Amérique, un abîme les sépare de la foi naïve du moyen âge et de la piété simple et sincère des villageois d'Oberammergau. Tant il est vrai qu'il faut tenir compte, avant tout, du milieu social dans lequel les grandes représentations d'un drame essentiellement populaire doivent se produire.

ALPH. LALLEMAND, S. J.

(1) *Bien Public*, 8 janv. 1881.—Emprunté à la Correspondance américaine du *Monde*.

LA THÉORIE DU BEAU

SELON LES IDÉES DE S. THOMAS D'AQUIN.

(Suite. - Voir p. 107).

III. — 6. *Beau artistique.*

Commençons par bien préciser notre sujet, afin de mettre plus de clarté dans ce que nous avons à en dire.

L'*art*, dans son sens le plus général, signifie l'ensemble des moyens à employer pour produire une œuvre humaine, ou encore la science de ces moyens envisagés en vue de leur portée pratique.

On distingue tout d'abord les arts *mécaniques* ou *industriels* et les *beaux-arts* ou arts proprement dits. Les premiers ont pour but principal de satisfaire nos besoins matériels ; les autres, de nous procurer de nobles jouissances.

Les beaux-arts sont ensuite généralement distingués en cinq genres principaux : la littérature, la musique, la peinture, la sculpture et l'architecture. Ce dernier genre, comme il est facile de le constater, est à la limite qui sépare les beaux-arts des arts industriels. Dans bien des cas, il serait embarrassant de dire à laquelle des deux classes appartient une œuvre particulière de l'architecture et on peut se demander avec assez de raison pourquoi elle est rangée parmi les beaux-arts plutôt que l'orfèvrerie, par exemple, qui est considérée vulgairement comme un art industriel. Du reste, il peut y avoir de la beauté artistique dans beaucoup de produits des arts industriels, comme dans ceux de l'ébénisterie, de la serrurerie, de la céramique et de bien d'autres. Mais cette beauté peut toujours être ramenée à celle qui caractérise les arts proprement dits, et par conséquent nous pouvons nous borner ici à la considération de ces derniers.

On définit assez habituellement les beaux-arts en disant que c'est *l'expression du beau par des formes sensibles*. Sans contester que cette expression du beau constitue l'élément principal de leurs œuvres, nous ne croyons pas pourtant qu'il soit juste de limiter leur rôle à cette fin. Ainsi, en adoptant cette formule, on est obligé, si l'on veut être conséquent, ou d'exclure la littérature du nombre des beaux-arts, ou d'exclure de la littérature elle-même l'éloquence,

les écrits historiques, les ouvrages didactiques, en un mot tout ce qui est en dehors de la littérature d'imagination (1). Et dans la poésie elle-même, il y a bien des compositions qu'il serait difficile de faire passer sans violence sous cette formule, qui paraît cependant si large.

Il semble plus vrai de dire que le véritable artiste (2), dans la production de ses œuvres, obéit à ce besoin d'expansion naturel à l'âme humaine, — et surtout à une âme richement douée du côté de l'intelligence et du cœur, — qui la porte à communiquer les pensées et les sentiments qui se pressent en elle, à d'autres âmes capables de les comprendre et de les partager. Pour cela il a besoin de recourir à des formes sensibles, le seul moyen qui soit à sa disposition pour se mettre en relation avec ses semblables.

Du reste, ces formes, en littérature surtout, ne sont en grande partie que celles sous lesquelles les impressions qu'il veut communiquer se sont présentées à lui-même. Ainsi que nous avons déjà eu occasion de le remarquer, par suite de notre double nature spirituelle et corporelle et de leur union intime, par suite aussi de l'espèce d'empire que notre nature inférieure exerce sur la spirituelle, il n'y a guère d'impression qui s'éveille dans notre âme sans y être accompagnée d'une image, d'une forme pour ainsi dire matérielle, qui en est l'expression sensible.

Le plus souvent néanmoins cette forme, cette expression sensi-

(1) Cousin ne recule pas devant ces conséquences. « L'éloquence, dit-il, l'histoire, la philosophie sont assurément de hauts emplois de l'intelligence ; elles ont leur dignité, leur éminence que rien ne surpasse, mais, à parler rigoureusement, ce ne sont pas des arts. » (*Du vrai, du beau et du bien*, Neuvième Leçon). La seule raison qu'il en donne, c'est que « l'éloquence, — il faut en dire autant de l'histoire et de la philosophie, — ne se propose pas de faire naître dans l'âme des auditeurs le sentiment désintéressé de la beauté. » Mais comme il a donné sa définition de l'art sans l'appuyer d'aucune preuve, nous sommes en droit de ne voir ici que ce qu'on appelle en logique une pétition de principe, et nous aimons mieux dire que l'éloquence, l'histoire et la philosophie appartiennent à l'art, lorsqu'elles savent revêtir leurs démonstrations et leurs enseignements de formes vraiment belles.

(2) Soit dit une fois pour toutes, nous comprenons toujours ici sous le nom d'artistes ceux qui se servent de la parole écrite ou parlée aussi bien que ceux qui emploient d'autres moyens d'expression.

ble ne se trouve dans l'âme de l'artiste qu'à l'état d'ébauche, d'esquisse plus ou moins vague et incomplète. Lorsqu'il s'agit de la produire au dehors pour en faire l'instrument de la communication de sa pensée, il doit la préciser, en dessiner nettement les contours et tous les traits propres à la bien marquer : car ceux à qui il s'adresse ne le comprendront qu'autant que l'*expression* rend bien la pensée. De plus, comme il désire faire accueillir sa pensée, en pénétrer les autres âmes, il s'efforcera, instinctivement ou par calcul, de rendre l'expression aussi *attrayante*, aussi *agréable* que possible : ce n'est qu'à cette condition qu'il lui ouvrira un facile accès aux âmes à qui il veut la communiquer. De là donc le soin qu'il apportera à rendre aussi *belles* que possible les formes sensibles par lesquelles il exprime sa pensée.

Or, de fait, ce que l'artiste veut communiquer, ce sont très souvent les sentiments de complaisance et d'admiration qu'ont fait naître dans son âme soit un beau tableau de la nature, soit le spectacle, bien plus intéressant, de la vie, des luttes, des grandeurs de l'âme humaine, surtout au milieu d'événements, d'aventures qui frappent puissamment l'imagination ; soit encore des vérités plus ou moins importantes ou piquantes se rapportant aux divers êtres avec lesquels il est en relation, ou qui appartiennent à d'autres mondes que l'intelligence et l'imagination sont naturellement avides de connaître. Pour communiquer à d'autres ces sentiments d'enthousiasme, ou du moins de plaisir, que la contemplation de ces divers objets a excités en son âme, aucun moyen n'est plus propre que de leur offrir ces mêmes objets sous des formes sensibles qui les leur représentent vivement et qui sont, de plus, belles par elles-mêmes. Donc, de fait, l'art se réduit très souvent à l'expression du beau par des signes sensibles, autant que possible beaux eux-mêmes.

Cependant l'expression du beau n'est pas toujours la fin principale de l'artiste et particulièrement de l'écrivain et de l'orateur. Quelquefois il a bien plus en vue d'instruire ou de convaincre, et alors les formes belles ne sont pour lui qu'un moyen de faire accepter plus aisément des idées et des sentiments qu'il n'estime et ne considère pas du tout, ou du moins pas uniquement ou principalement, au point de vue du beau.

D'autres fois encore, ce qu'il veut communiquer, ce n'est pas l'impression de complaisance et d'admiration qu'a produite en lui la contemplation du beau : c'est un sentiment du cœur, parfois très douloureux en lui-même et qui est excité par un objet qui peut n'avoir rien de beau. Mais alors encore le véritable artiste saura, dans l'expression de ce sentiment, trouver des idées, des images, en un mot des formes belles. Et ainsi il procurera à ceux qui prennent connaissance de ses œuvres une double jouissance, résultant et de l'émotion que donne à leur cœur le sentiment qu'il leur communique, et de la satisfaction que donne à leur esprit la beauté des formes qui servent à exprimer ce sentiment.

Arrêtons-nous un instant à ces émotions du cœur, qui entrent pour une part si importante dans les succès littéraires et artistiques.

Il y a d'abord l'émotion qui naît de la contemplation même du beau. Celle-ci ne donne pas seulement une jouissance à l'esprit, mais très souvent elle échauffe le cœur, l'attire et, si cette beauté se trouve dans une personne, particulièrement lorsque c'est la beauté morale, elle inspire un sentiment d'affection, modifié suivant les circonstances de façon à devenir un sentiment de pitié, de terreur, d'admiration, de joie. En présence des beaux spectacles de la nature, ce sentiment se porte, avec plus d'élévation, mais en général avec moins de vivacité, sur l'auteur de ces merveilles ; ou bien on le reporte sur soi en établissant entre la nature et soi une sorte de communication mystérieuse.

Le cœur peut être ému encore par la considération de quelque vérité se rapportant aux objets qui répondent à ses aspirations naturelles, intéressant nos destinées, notre bonheur, nous présentant comme facile ou du moins comme possible l'acquisition de ce bonheur, nous montrant les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, les ennemis à vaincre, les vertus à déployer. C'est la grande ressource de l'éloquence sacrée.

Une autre source d'émotions, ce sont les faits présentés à notre imagination et excitant la pitié ou un autre sentiment qui se produit naturellement dans une âme bien faite à la vue des souffrances, des dangers, des faiblesses de nos semblables. Un morceau de poé-

sie bien connu sans doute de nos jeunes lecteurs, *le Petit Savoyard*, par A. Guiraud, ne nous offre, — dans les deux premières parties, — que le spectacle, sans beauté en lui-même assurément, de la douleur d'une pauvre mère obligée de se séparer de son enfant, et celui de l'enfant mourant de faim et de froid dans les rues de Paris. Tout le mérite de l'expression se trouve dans la vérité des détails et dans le naturel du langage des deux infortunés. En dehors de cela, rien de bien saisissant pour l'imagination et, sauf deux ou trois traits, rien de remarquable en fait de beau moral, bien moins encore en fait de beau intellectuel. Et cependant qu'on a peine à retenir ses larmes à la lecture de ces vers si simples !

Enfin l'artiste, et particulièrement le poète, saura encore parler au cœur en exprimant vivement les émotions de son propre cœur ou celles d'un personnage, réel ou imaginaire, placé dans des circonstances qui feraient naître ces émotions en nous, c'est-à-dire en mettant en jeu le puissant ressort de la sympathie (1). Je rappellerai, encore une fois, comme des exemples bien connus, les *Adieux à la vie*, de Gilbert, et la *Chute des feuilles*, de Millevoye.

L'œuvre d'art peut donc donner une double jouissance, et aux facultés de contemplation en leur offrant la vue du beau, et aux facultés affectives en faisant naître en elles de nobles émotions. Sous ce double rapport, elle est encore susceptible de différentes perfections

Une œuvre d'art, ainsi que nous l'avons définie plus haut, est l'expression d'une pensée de l'artiste au moyen de formes extérieures qui la rendent sensible. Bien entendu, nous comprenons ici, sous le nom de *pensée*, non seulement la pensée proprement dite, qui est le terme de l'action de l'intelligence, mais aussi une affection, une émotion, une rêverie, en un mot tout acte intérieur, toute modification de l'âme que nous pouvons vouloir communiquer à nos semblables. Le même caractère de généralité doit être attribué au terme de *formes extérieures* ou *sensibles*, qui marque tout moyen de manifester ce qui se passe dans notre âme.

Le beau peut se trouver et dans la pensée que l'artiste veut ex-

(1) Comparez *Esquisse d'une philosophie de la littérature*, page 15-18 (*Précis*, année 1871, page 593-596).

primer et dans les formes par lesquelles il l'exprime. Et ici encore, il est à propos de distinguer la beauté qui appartient aux formes considérées en elles-mêmes, soit isolément, soit dans leur ensemble, et la perfection de ces mêmes formes au point de vue de l'expression et de la communication de la pensée, c'est-à-dire en tant qu'expressives. Tout cela concourt à la beauté d'une œuvre d'art. Celle-ci sera d'autant plus parfaite que la pensée principale est plus belle et appartient à un genre de beauté plus élevé ; que les formes sous lesquelles elle est représentée offrent en elles-mêmes plus de beauté, soit physique, soit intellectuelle, soit morale ; que la disposition de ces formes sensibles particulières produit un plus bel effet d'ensemble ; et enfin qu'elles rendent la pensée principale avec plus de vivacité et d'énergie.

Et comme les formes d'expression les plus élémentaires, — en littérature les mots et les phrases, — se réunissent en groupes ou ensembles plus ou moins considérables, qu'on désigne, relativement à la peusée principale, sous le nom de *détails* principaux ou de *pensées secondaires*, les mêmes observations s'appliqueront à ceux-ci. Elles peuvent s'appliquer encore et à l'ensemble de l'œuvre et à ses détails considérés au point de vue des émotions qu'ils procurent au cœur.

Ce n'est pas ici le lieu d'étudier plus spécialement, pour les différents arts, les genres particuliers de moyens d'expression dont ils disposent respectivement : les couleurs et les lignes pour la peinture, les formes en relief pour la sculpture, la combinaison des lignes et du relief pour l'architecture, les sons pour la musique, et, pour la littérature, la parole articulée, considérée soit comme son, soit principalement comme signe direct de la pensée. Cette étude nous entraînerait trop loin de la théorie générale du beau, qui doit seule nous occuper maintenant.

Un mot encore seulement des qualités que la perfection des œuvres d'art suppose dans l'artiste, qui le rendent propre, par conséquent, à produire de belles œuvres et se manifestent par elles. Il y a encore une jouissance pour notre esprit à remonter en quelque sorte de l'œuvre à son auteur, à reconnaître par elle la beauté de son intelligence, la sensibilité de son cœur, la richesse de son ima-

gination, et à déterminer les nuances particulières que ces perfections de ses facultés doivent avoir en lui. On est sujet à s'y tromper quelquefois, hélas ! et les faits donnent trop souvent un démenti à l'axiome connu : le style, c'est l'homme. Il n'est pas sans danger pour notre admiration de voir de trop près l'homme dont les œuvres nous ont charmés. Mais les exceptions n'infirment pas la règle, et, dans le cas présent, l'erreur, lorsque erreur il y a, est sans conséquence. Du reste, nous sommes loin de vouloir énumérer ici toutes les bonnes qualités qu'on peut deviner dans un artiste à la vue de ses œuvres. Nous nous bornerons à en indiquer trois principales qui distinguent tout artiste éminent et complet et auxquelles on peut rapporter à peu près toutes les autres.

La première et la plus essentielle, c'est le *génie* ou, si l'on veut, — pour ne pas effaroucher la modestie des artistes qui nous feraient l'honneur de lire ces lignes, — le talent d'invention, qui lui fait trouver, par une sorte d'inspiration ou d'intuition, les idées, les sentiments, les images qu'il doit présenter à l'esprit et au cœur de ses lecteurs pour les intéresser et les émouvoir, et souvent du même coup, les formes sensibles les mieux appropriées à leur expression.

Le *goût* forme une autre perfection d'une importance extrême pour l'artiste. Il doit choisir parmi les idées, les sentiments, les images, les formes d'expression que son génie lui fournit, ceux qui conviennent le mieux pour l'effet qu'il a en vue, et les disposer dans l'ordre le plus propre à leur faire produire cet effet. C'est au goût qu'il appartient de le guider dans ce choix et dans cet arrangement. Le goût lui apprend encore à ne pas sacrifier un effet d'ensemble à un effet de détail ; à ne pas offusquer une beauté par une autre et surtout à ne pas faire ressortir une beauté d'un ordre inférieur aux dépens d'une beauté supérieure ; à n'admettre rien qui ne soit juste, naturel, aucun ton faux qui choque l'intelligence, le cœur, la vue, l'oreille, au lieu de leur donner de la jouissance ; à éviter la monotonie en introduisant à propos dans son œuvre une agréable variété, de manière cependant que cette variété ne nuise point à l'unité qui doit dominer dans le tout et à l'harmonie qui doit régner entre les différentes parties ; à ne pas y laisser de lacu-

nes qui la feraient paraître incomplète ; enfin, à observer toutes les convenances qu'imposent la nature du sujet, le caractère de celui qui le traite, le genre de personnes à qui il s'adresse, le lieu et le temps où son œuvre se produit et les mille autres circonstances qui sont de nature à modifier l'expression de la pensée.

Il faut encore absolument à l'artiste la connaissance et l'usage des *procédés* de son art. Sans cette condition, quelles que soient la puissance de son génie et la délicatesse de son goût, son œuvre sera nécessairement très imparfaite et quelquefois grotesque. Ainsi l'écrivain doit posséder la langue dans laquelle il s'exprime, les termes de cette langue, sa grammaire, ses idiotismes de mots et de constructions, son génie propre, en un mot, tout ce qui tient à la perfection du langage.

Cette dernière qualité est principalement le fruit de l'éducation. Les deux autres, et surtout la première, sont des dons de la nature; l'éducation sert néanmoins beaucoup à les développer, à leur donner cette vigueur, cette sûreté de vue qui leur permet de déployer toutes leurs ressources sans avoir à craindre de s'égarer. L'étude intelligente des œuvres des grands maîtres est le principal instrument de cette formation.

(*A continuer*). C. D.

MISSION DU ZAMBÈSE.

§ 23. — Les missionnaires chez le roi Umzila.

Lettre du P. Ch. Croonenbergh, S. J.

Le P. Ch. Croonenberghs avait bien raison, dans sa lettre du 4 novembre 1880 publiée dans notre dernière livraison, de nous mettre en garde contre le récit que les messagers de Lo Bengula avaient fait à ce chef du voyage du P. Law et de ses compagnons au pays des *Mashonas*. Quinze jours après, le 19 novembre, le P. Croonenberghs recevait du P. Law lui-même des détails circonstanciés sur les dangers qu'ils avaient courus et les souffrances qu'ils avaient endurées. Épuisé par la fatigue et la maladie, le P. Law avait écrit, le 31 octobre, à son confrère de Gubuluwayo quelques lignes au crayon, où il lui racontait les tristes accidents qui ont marqué sa route depuis les monts *Insimbi* jusqu'au *Kraal d'Umzila*. Le P. Croonenberghs nous communique cette relation qui nous fait bien comprendre les exagérations et les invraisemblances contenues dans le récit des Matabélés (1). La situation des missionnaires au pays d'Umzila, quoique non désespérée, est toujours très critique. Nous espérons recevoir bientôt des détails complémentaires qui dissiperont nos inquiétudes au sujet de cette intéressante mission. Voici la lettre adressée par notre compatriote au R. P. Van der Hoeven, Provincial de la Compagnie de Jésus en Belgique.

Gubuluwayo, 26 novembre 1880.

Mon Révérend Père,

« Grâce à Dieu, j'ai aujourd'hui de meilleures nouvelles à vous donner sur notre voyage apostolique au pays d'Umzila. Comme je vous l'ai insinué dans ma dernière lettre, je me défiais des rapports faits à Lo Bengula par ses ambassadeurs à la cour d'Umzila : je trouvais dans leurs dires des choses invraisemblables et des détails qui ne concordaient pas entre eux. Je suis à même aujourd'hui de rectifier leur récit ; cela

(1) Voir *Précis hist.* année 1881, p. 66.

me prouve, une fois de plus, qu'en pays sauvage, plus encore que partout ailleurs, il faut contrôler les choses de près, et attendre pleine confirmation des premiers bruits qui se répandent. Cependant, malgré les renseignements plus favorables que je puis vous fournir en ce moment, les PP. Law et Wehl, ainsi que les Frères Hedley et Desadeleer, se trouvent toujours dans une situation extrêmement critique ; j'attends avec impatience les informations ultérieures qui doivent compléter l'histoire de cette laborieuse exploration.

« Il y a huit jours, dans la matinée du vendredi 19 novembre, je reçus à l'improviste la visite de deux ambassadeurs que le chef Umzila envoyait au roi Lo Bengula : ces messagers m'apportaient quelques lignes du P. Law écrites du Kraal d'Umzila, à la date des 15-31 octobre dernier ; elles étaient tracées au crayon et d'une main tremblante qui trahissait une extrême faiblesse. Voici, d'après le P. Law, l'abrégé de leur voyage et le résumé de leurs tribulations.

« Après avoir quitté les chasseurs anglais le 23 juin, au col des *Monts-Insimbi*, appelé *Poort*, par 18° 57′ 38″ de latitude et environ 31° de longitude (Greenwich), nos missionnaires atteignirent successivement le *petit*, puis le *grand Sabi ;* ils descendirent ensuite vers le sud, en suivant la rive gauche de ce fleuve, qui se jette dans l'Océan indien, près de *Sofala*. Dans cette partie de la route, les chemins furent extrêmement difficiles. Plus d'une fois, les missionnaires et leurs gens durent frayer un passage à leur wagon par le moyen de la hache, de la pioche et du marteau. Ils n'avançaient que très lentement et le plus souvent ils ne pouvaient faire que cinq à six milles anglais par jour : de là, la longue durée de leur voyage et les difficultés de tout genre qu'ils y ont rencontrées.

« Aussi longtemps qu'ils avaient voyagé en deçà du *Sabi*, parmi les tribus des *Machonas* sujettes de Lo Bengula, ils avaient été bien accueillis par elles et traités avec amitié. On leur avait apporté, à bon compte, en échange des cotonnades et des verroteries, du lait, du blé, des moutons, etc. ; mais ils payaient assez cher les guides nombreux dont ils avaient besoin pour aller de poste en poste, c'est-à-dire, de village en village, dans un pays qui semblait tout à fait inconnu aux deux guides matabélés que Lo Bengula leur avaient donnés à *Umganin* (1).

« Mais quand ils furent arrivés au-delà du Sabi et qu'ils eurent mis le pied sur le territoire des *Maschonas* sujets ou tributaires d'Umzila, les choses changèrent complètement de face. Ces Maschonas ne reconnaissent guère l'autorité presque nominale de ce roi, et ils semblent n'exécuter

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880, p. 676. — N. R.

ses ordres qu'à la distance de la portée de son asségaie. Un petit chef de ces Maschonas retint nos voyageurs pendant trois jours, sous prétexte que les guides demandés par eux n'étaient pas prêts à les accompagner. Le P. Law fit remarquer à cet *induna* que « les missionnaires se rendaient chez Umzila, que ce roi était informé de leur arrivée, et qu'il avait autorisé leur voyage. »

« L'*induna* lui répondit : « Cela nous importe fort peu : nous sommes es maîtres ici, et le roi Umzila réside fort loin de notre kraal. » En même temps, les dispositions des sauvages à notre égard devenaient très inquiétantes. D'après nos Matabélés, ils parlaient entre eux de pillage et de massacre. Le P. Law voulut leur en imposer : il donna énergiquement l'ordre de partir, et l'on partit.

« L'*induna* du *kraal* voisin se montra moins hostile et presque favorable ; il informa le P. Law des mauvaises intentions du chef qu'il venait de quitter, et lui dit qu'il devait également se défier de l'*induna* chez lequel il se rendait immédiatement On résolut de presser la marche, afin de se rapprocher le plus possible du kraal et de la protection d'Umzila.

« En passant chez le troisième induna, on crut s'apercevoir, en effet, qu'il avait été averti par le chef du premier village de l'arrivée des blancs et de la bonne prise qu'il y aurait à faire de leur wagon. De nombreux groupes de sauvages, à l'air terrible, aux gestes menaçants, entouraient d'ordinaire notre wagon ; d'autres occupaient les défilés, ainsi que les gués du *Sabi* et de ses petits affluents, afin d'embarrasser la marche et de rançonner les voyageurs. Ceux-ci faisaient hâte le plus qu'ils pouvaient pour se tirer de ce mauvais pas. Malgré cela, on n'avançait guère, et l'on avait déjà mis près d'un mois à faire une cinquantaine de milles, depuis le kraal d'*Umtigesa* (1).

« Ce fut alors qu'un accident imprévu vint déconcerter les missionnaires et leur fit prendre un parti extrême.

« Le jeudi, 7 août, on était arrivé à une passe des plus difficiles : il fallut tailler dans le roc, aplanir la voie, pour rendre possible la marche du wagon. Ce fut un long et pénible labeur. Tous les pères y prenaient part avec leurs guides Matabélés : ils étaient, là même, environnés d'une foule sauvages, plus insolents que jamais. Tout à coup, au milieu du travail et de la bagarre, on s'aperçoit que le P. Wehl a disparu. Que peut-il être devenu ? On appelle, on crie, on tire cinq coups de fusil, signal convenu de ralliement pour la caravane. On attend une heure.

(1) Voir la carte n° 71 de l'*Atlas* de Stieler, publiée en 1879. — N. R.

Le missionnaire ne revient pas. Le P. Law envoie ses noirs à la recherche de son confrère et leur promet gros s'ils le ramènent au wagon. La nuit survient sur ces entrefaites. Pendant trois jours nos Matabélés battent la campagne environnante sans retrouver la trace du missionnaire égaré. Évidemment, le P. Wehl avait été enlevé et tué par les sauvages ! Trois jours se passèrent ainsi dans de mortelles inquiétudes. La foule des *Maschonas* augmentait sans cesse autour du wagon et leurs démonstrations devenaient de plus en plus hostiles. On crut qu'il y allait de la vie de tous et de l'avenir de la mission. Il fallait à tout prix éviter une catastrophe qui aurait pu avoir, pour le prestige des blancs et pour la mission entière du Zambèse, les plus funestes conséquences. Assurément, les missionnaires catholiques ne pouvaient songer à défendre leur vie les armes à la main ; ils devaient donc se dérober à leurs farouches ennemis. On tint conseil, et l'on résolut d'abandonner, dès la nuit suivante, le wagon qui retardait la marche et que, d'ailleurs, il fallait quand même quitter dans très peu de jours, à cause de la mouche *tsétsé*. On emporterait avec soi les vases et ornements sacrés, les armes, les objets les plus indispensables, et l'on se rendrait à pied, à marches forcées, vers le kraal d'Umzila.

« Le mardi 10 août, à la tombée de la nuit, et grâce à d'épaisses ténèbres, les trois missionnaires, P. Law, F. Hedley et F. Desadeleer, accompagnés de leurs quatre fidèles serviteurs, les deux matabélés et deux autres noirs, se mirent en route à la garde de Dieu. On hâta le pas le plus possible, et l'on parcourut dix milles anglais avant le lever du soleil ; puis, après une heure de repos, on fit encore dix autres milles ; de sorte que, vers le milieu du jour suivant, on se trouvait en sûreté, bien loin de l'atteinte des *Maschonas*. Déplorant la perte du cher confrère, la petite troupe s'avança très péniblement, le long du fleuve *Sabi* et rencontra des chemins épouvantables. Heureusement qu'on eut la chance de trouver bonne chasse ; sans cela, les missionnaires eussent péri en route d'inanition et de fatigue. Un gros rhinocéros tomba sous la balle du guide matabelé *Kipkorn*. Les jours suivants, le F. Desadeleer et les noirs tuèrent quelques antilopes et autre menu gibier.

« Enfin, le lundi, 20 août, quatorze jours après la disparution du P. Wehl et dix jours après l'abandon du wagon, harassés de fatigue, épuisés par la marche et les privations, tourmentés par les fièvres qui règnent le long du fleuve, les missionnaires atteignirent le Kraal d'Umzila. Seul le F. Desadeleer était en bonne santé ; seul infatigable, notre robuste flamand de Lede se multipliait au service de ses confrères en proie à la maladie et soutenait à la fois leur moral et leur physique.

« Le lendemain, 21 août, les missionnaires furent reçus par le roi

Umzila, qui les accueillit parfaitement et leur témoigna beaucoup d'amitié ; il mit à leur disposition une petite hutte caffre proche de la sienne, et leur fit donner à eux et à leurs gens la nourriture dont ils avaient besoin. Il leur fit d'abord présent d'un bouvillon et quelques jours après il leur donna un mouton. Il ne pouvait faire davantage : il n'est pas aussi riche que Lo Bengula, et, d'ailleurs, il a très peu de bétail près de son kraal : à cause des ravages qu'y exerce la mouche *tsètsé*. ses troupeaux sont parqués et paissent dans les montagnes a une grande distance du kraal royal. On ne lui emmène que les bestiaux dont il a strictement besoin pour lui et les gens de sa cour.

« Depuis son arrivée au kraal d'Umzila, la maladie du P. Law n'a fait qu'empirer ; il se trouve, écrit-il, réduit à la dernière extrémité ; si l'on ne vient promptement à son secours, il croit qu'il succombera, et dans ce cas, il est prêt, dit-il, a faire généreusement à Dieu le sacrifice de sa vie pour le salut des pauvres noirs. L'état du F. Hedley n'est pas rassurant non plus : le climat, les veilles et les fatigues l'ont beaucoup affaibli. et c'est à peine s'il peut rendre quelque service au P. Law. Le F. Desadeleer seul est valide. Après qu'il eut pris un peu de repos, Umzila l'a renvoyé chez les *Maschonas* pour y reprendre possession du wagon, que l'on dit être resté intact par suite de la crainte qu'ont éprouvée les *Maschonas*, à cause de la retraite précipitée des blancs et de la vengeance que le roi Umzila ne manquerait pas de tirer d'eux. Le F. Desadeleer est donc parti accompagné des guides matabélés, le leader *Kipkorn*, le driver *Tom*, et de quelques caffres Abagasas, que le roi Umzila lui a donnés comme défenseurs et au besoin comme porteurs. Il rencontrera probablement le P. Wehl dans le voisinage du wagon. Car voici ce que nous avons appris au sujet du missionnaire égaré.

« Dans le trouble et le désordre, occasionnés par le passage difficile dont j'ai parlé plus haut, le P. Wehl s'était vu séparé un instant du gros de la caravane. Il s'était égaré sur de fausses indications que lui avaient données les sauvages ; il n'avait pas entendu les signaux. Se voyant isolé et se croyant perdu, il s'était fait conduire par un autre chemin dans le pays des Matabélés. Il arriva ainsi, après des fatigues inouies, et des inquiétudes que l'on comprendra, à un kraal ami des Matabélés. C'est le village de *Gouddou*, situé sur la rive droite du *Sabi*, à égale distance à peu près entre *Zimbaoë* et le *Kraal d'Umzila*.

« Il fut très bien accueilli par les habitants de ce village, qui lui donnèrent des vivres en abondance et s'offrirent à le reconduire à l'endroit où le wagon des missionnaires était resté. — Voilà du moins ce que les messagers d'Umzila, qui avaient passé par *Gouddou*, nous ont rapporté.

M. Grant, qui est allé au secours du P. Law, doit également traver-

ser ce village, qui se trouve sur le chemin le plus direct de Gubuluwayo au kraal d'Umzila. Il pourra sans doute recueillir, sur la situation du P. Wehl, de plus amples informations.

« J'aime à croire que M. Grant arrivera à temps pour soulager le P. Law et le F. Hedley. Aujourd'hui, 26 novembre, il doit être arrivé au kraal d'Umzila.

Le P. Law se concertera avec lui sur le meilleur parti qu'il y aurait à prendre vu l'état de santé des missionnaires et l'ensemble des circonstances. Si le P. Law a encore assez de forces et s'il se remet un peu, il compte se rendre à Sofala avec le F. Hedley pour y retrouver la santé; ils retourneront au kraal d'Umzila après la saison des pluies, vers le mois d'avril ou de mai. A Sofala, ils pourront facilement communiquer par mer avec Zanzibar, Aden et l'Europe.

« Voilà tout ce que nous savons de certain quant à nos missionnaires d'Umzila. Espérons que le Seigneur les soutiendra lui-même et leur donnera les grâces et les forces dont ils ont besoin, au milieu de leurs tristes épreuves, pour mener à bonne fin la mission qui leur a été confiée.

« Je n'ai encore reçu aucune nouvelle du R. P. Depelchin, ni de son excursion au Zambèse malgré tous mes efforts pour entrer en communication avec lui. Je viens d'engager deux nouveaux porteurs qui se rendront à *Panda ma Tenka*, petite station de blancs, située à environ vingt kilomètres en deçà du grand fleuve. Ils partiront dès que les facteurs que j'ai expédiés au commencement de novembre, seront de retour. J'ai le dessein d'aller moi-même plus tard à *Panda ma Tenka*, pour organiser sur la route du Zambèse des relais qui constitueraient une sorte de poste régulière. Deux hommes iraient d'ici à *Shilo*, à la distance de 45 milles ; deux autres partiraient de là et se rendraient chez l'induna *Bakwelo* ; deux autres iraient enfin jusqu'à *Panda ma Tenka*. Cela nous coûterait pour chaque message environ deux livres sterling en marchandises. Si plusieurs messieurs s'associaient avec nous, les frais seraient considérablement diminués. Nous examinerons et nous déciderons, s'il y a lieu. »

« Quelles nouvelles recevrons-nous du Zambèse ? — Le long silence du P. Depelchin m'inquiète, et je ne puis m'empêcher d'avoir de tristes pressentiments.

« Vous le voyez, mon Révérend Père, nos missions de l'Afrique Australe sont une œuvre hérissée de difficultés de tout genre ; elles ne pourront réussir, avec la grâce de Dieu, qu'à la suite de longs et rudes labeurs, par une invincible constance et une inaltérable patience. Tous ceux qui viennent ici doivent posséder une santé robuste, être prêts à manquer de tout, avoir une ténacité qui ne se rebute jamais, être déci-

dés enfin à sacrifier gaîment leur vie pour Dieu et les âmes. Demandez pour moi au Seigneur quelques-unes de ces qualités indispensables au missionnaire, et par dessus tout l'esprit de mortification et de prière, l'humilité et l'abnégation, un zèle ardent et un filial abandon à la très sainte et très adorable volonté de Dieu.

Votre très dévoué en N. S.
CH. CROONENBERGHS, S. J. »

Au moment de mettre la présente livraison sous presse, un télégramme du Cap, en date du 15 février courant, nous apprend que le R. P. Depelchin est heureusement arrivé à *Tati*, de retour de son excursion au Zambèse, sur laquelle on ne donne aucun détail. Mais le même télégramme nous apporte aussi une bien triste nouvelle, celle de la mort du P. Antoine Teroërde, le compagnon du P. Depelchin, survenue pendant l'exploration du Zambèse. Cette mort, comme celle du P. Fuchs il y a un an, est une grande perte pour la mission naissante. Le P. Teroërde était à la fleur de l'âge. Né en 1844, à Tinkten près Borken (Westphalie), il n'avait pas encore quarante ans, et promettait un long et fructueux apostolat. Il avait une haute vertu, un très aimable caractère et une invincible énergie. Entré dans la Compagnie de Jésus à Münster en 1862, il avait déjà acquis une grande expérience par suite de séjours prolongés dans différents pays de l'Europe. Après son noviciat, il avait été professeur d'allemand et de sciences au Séminaire de Sarlat en France; il avait séjourné trois ans en Angleterre, à Ditton-Hall près de Liverpool, et c'est là qu'il reçut l'ordination sacerdotale en 1875. Il passa ensuite trois années en Autriche comme préfet du Collège de Feldkirch, dans le Vorarlberg, et il s'y dévoua tout entier à l'éducation de la jeunesse Mais depuis longtemps il soupirait après les rudes travaux des missions étrangères. Dès qu'il fut question d'établir la mission catholique du Zambèse, il demanda et obtint la grâce de faire partie du premier envoi de missionnaires. Nous le vîmes à Bruxelles, au mois de décembre 1878; il s'y occupa pendant plusieurs semaines, avec les Pères Depelchin et Croonenberghs, des préparatifs de l'expédition apostolique.

Nous attendons avec impatience les lettres du R. P. Depelchin qui nous exposeront sans doute toutes les circonstances de cette mort si regrettable, et nous donneront des détails importants sur les douloureux incidents de son voyage au Zambèse. Nous recevrons sans doute en même temps de nouveaux détails sur la situation des missionnaires dans le Pays d'Umzila et dans le royaume de Lo Bengula.

V. B.

Le *Syllabus* fut publié au synode et communiqué au clergé avec des instructions en latin.

Dans le mois de décembre 1875, une grande joie était accordée au diocèse ; le Pape Pie IX venait de revêtir de la pourpre des princes de l'Eglise l'éminent archevêque. Cette suprême distinction ne changea rien à sa simplicité : quelques années plus tard, un journal de Paris pouvait dire en toute sincérité, rendant hommage à cette vertu : « Le cardinal Régnier porte la pourpre romaine comme il portait jadis sa soutane de vicaire. »

Le 18 février a été célébré à Cambrai un service solennel de quarantaine. Plusieurs évêques assistaient à cette cérémonie et Mgr Mermillod y a prononcé une magnifique *Oraison funèbre* du Prélat défunt. Ce beau discours a été publié par les journaux catholiques.

— S. Em. le cardinal Kutschker, archevêque de Vienne, est mort dans cette capitale à la fin de janvier. Il était né à Wiesa, en Silésie, le 11 avril 1810. Élève du collège ecclésiastique d'Olmultz, il entra à l'âge de 18 ans chez les RR. PP. augustins de Vienne, dont le couvent est dans l'enceinte même de la Hofburg. Il fut ordonné prêtre en 1833. En 1852, il fut nommé curé du palais impérial. Dix ans après, il devenait évêque auxiliaire de Vienne. Elevé au siège métropolitain de cette ville le 30 avril 1876, à la mort du cardinal Rauscher, il obtint le chapeau cardinalice le 22 juin 1877. Les funérailles du cardinal-archevêque Kutschker ont eu lieu le 31 janvier avec une très grande solennité dans la cathédrale de Saint-Etienne. Mgr Vannutelli, nonce du Pape, célébrait la messe. Les dépouilles mortelles du prélat ont été déposées dans un caveau spécial, situé dans le chœur des apôtres. L'empereur François Joseph assistait à la cérémonie funèbre en grand uniforme de maréchal, entouré des archiducs. Une foule immense et recueillie se pressait dans la vieille basilique.

— Le 13 janvier, M. Gustave de la Roche, de Thieusies, a été prématurément enlevé à sa famille éplorée, et à toutes les bonnes œuvres dont il était un des plus énergiques soutiens.

A peine âgé de 26 ans, et marié seulement depuis quelques mois, ce jeune chrétien donnait les plus belles espérances. Allié à une des plus honorables familles du pays, ancien élève du collège Saint-Stanislas à Mons et de l'université de Louvain, docteur en droit et en sciences politiques, M. de la Roche avait tout d'abord acquis dans la capitale du Hainaut une position importante. Ses talents, son caractère résolu et sympathique, son dévouement sans bornes à la cause de la religion et du bien, le faisaient considérer comme le futur chef du parti conservateur dans sa province. Il avait été à Louvain le véritable fondateur de la *Société générale des Étudiants*, et il s'était montré un organisateur d'élite et un directeur d'association éminent. Dieu a voulu dès maintenant le récompenser de ses vertus et de ses mérites ; il a voulu laisser aux jeunes générations d'étudiants catholiques, dans le souvenir de M. Gustave de la Roche, un exemple à imiter et un noble stimulant qui les excite à marcher sur ses traces.

MISSION DU ZAMBÈSE.

Lettres du P. Ch. Croonenberghs, S. J.

(Suite. — Voir pp. 65 et 185).

—

Sauf le télégramme du Cap du 15 février 1881, qui nous annonçait la mort du R. P. Teroerde et l'arrivée du R. P. Depelchin à Tati, de retour de son excursion au Zambèse, nous n'avons reçu aucune nouvelle des missionnaires, postérieure au 26 novembre 1880, date de la dernière lettre du P. Croonenberghs, que nous avons insérée dans notre précédente livraison de mars. Cependant, trois lettres de notre compatriote, antérieures au 26 novembre, nous sont parvenues depuis : elles auront sans doute subi des retards par suite des événements qui se passent au Transvaal.

Dans la première de ces lettres, datée du 17 novembre et adressée à sa famille de Hasselt, le P. Croonenberghs donne quelques détails supplémentaires sur l'expédition des Pères au pays d'Umzila. Quoique ces détails aient été rectifiés dans sa lettre du 26 novembre au R. P. Provincial de Belgique, nous croyons cependant devoir les insérer ici, parce qu'ils nous font mieux comprendre la situation toujours très critique de cette Mission. Une bien triste nouvelle, qui est certainement de nature à augmenter nos inquiétudes au sujet du P. Law, nous est apportée par un télégramme adressé au *Foreign Office* par le consul anglais à Mozambique, à la date du 8 mars dernier: il y est dit que l'expédition du capitaine Phipson Wybrants, dont nous avons entretenu nos lecteurs (1), a très malheureusement échoué. D'après cette dépêche, le capitaine Phipson Wybrants aurait succombé; deux autres membres de la caravane, MM. Carr et Maers, seraient également morts; un quatrième, M. Mayer, a pu gagner le kraal d'Umzila; M. Owen et les autres, après des fatigues inouïes, seraient arrivés à la station portugaise *d'Inhambane* sur l'océan

(1) Voir *Précis historiques*, année 1880, p. 677.

indien, où ils attendent un vapeur de guerre anglais qui puisse les rapatrier. (1)

On s'étonne à bon droit de cet insuccès: car, d'après les journaux anglais, la caravane du capitaine Phipson Wybrants était nombreuse, bien armée, et avait pour elle toutes les chances de réussite. Nous attendons avec impatience des nouvelles plus détaillées qui nous expliqueront quels événements ont pu amener la terrible catastrophe annoncée par le télégraphe.

Les deux autres lettres du Père Ch. Croonenberghs, datées du 20 et du 25 novembre et dont nous devons également communication à l'obligeance de sa famille, nous entretiennent, l'une de quelques récents épisodes de chasse dans l'Afrique australe, l'autre d'un fait de très bon augure pour la mission des Matabélés : la visite du roi Lo Bengula à la Résidence du Sacré-Cœur de Gubuluwayo.

§ 24 — Nouveaux détails sur la Mission du Pays d'Umzila.

Gubuluwayo, 17 *novembre* 1880.

..... « Je dois vous raconter maintenant mes récentes visites au roi Lo Bengula et les très fâcheuses nouvelles que j'ai reçues de lui au sujet de nos missionnaires du pays d'Umzila.

« Le deux novembre, commémoraison des morts, malgré la solennité du jour et le souvenir de nos chers défunts, je dus me rendre avec un de nos amis au kraal du roi « aux Rochers Blancs, » *Amanti-Anthlope*.

« Nous arrivâmes au kraal vers 9 heures du matin, et déjà, malgré l'heure matinale, nous étions tout en nage sous un soleil qui tombait presque d'aplomb sur nos têtes, et nulle brise ne nous rafraîchissait. Nous serpentons d'abord parmi des amas bizarres de rochers effondrés, granits, porphyres et autres roches éruptives, restes évidents de soulèvements volcaniques : çà et là quelques blocs ont été roulés et entraînés par les torrents de l'été, fendus par le soleil et par la sève des *Mopanis* et des figuiers sauvages.

« Aux environs de la résidence royale, nous voyons des femmes qui se livrent à toutes les occupations du grand ménage de Lo Bengula.

(1) *Bien Public* du 8 mars.

Il y a ici une garde nombreuse et des visiteurs cafres plus nombreux encore. Nous rencontrons de tous côtés des guerriers accroupis à la mode du pays : les soldats et les visiteurs sont là attendant les ordres du maître et les reliefs savoureux de ses gigantesques repas. Les bœufs, les boucs, les moutons sont amenés en bandes serrées, pour alimenter les festins pantagruéliques du roi des rois, *Enkos Enkosi*.

« Nous voici près de l'immense kraal des bœufs : cent cafres y siègent sur leurs talons durcis, surveillant leurs bêtes et devisant entre eux. Nous passons sans saluer personne : c'est l'étiquette de ce pays. Nous arrivons enfin au parc des moutons et nous attachons nos montures essoufflées à l'ombre d'un grand mimosa, situé entre la porte du bercail et le palais de chaume de Lo Bengula. Au-dessus de nos têtes, de longs et gros serpents s'enroulent et se suspendent aux branches touffues de l'arbre royal. N'ayez garde de toucher à ces reptiles : ils ne vous mordront pas, si vous les laissez tranquilles. Ce sont « les Esprits des ancêtres. »

« A l'intérieur du « Kraal des Brebis », et par l'ouverture de la porte, nous apercevons un grand feu de bûches, et sur le bûcher une immense marmite, pleine d'eau bouillante, qui lance vers le ciel azuré des tourbillons de vapeur blanche. Le roi est là devant la marmite : de la pointe de son asségaie, il achève la décoction enchantée — vrai levain d'enfer, comme disent les boers, *Helle brood* – dans laquelle Lo Bengula a jeté pêle-mêle avec des plantes magiques, connues de lui seul et de ses sorciers, le cœur d'une hyène et le foie d'un boa constrictor.

« Je demande à un de mes voisins quelle est cette cérémonie superstieuse, quels sont ces enchantements étranges. On me dit que le roi est occupé en ce moment à conjurer les nuages et à *faire de la pluie*. Il paraît qu'il a grand peine à réussir en cette opération : il se retourne à chaque instant, il se démène et semble en proie à une vive agitation. Il interroge par intervalles la voûte céleste ; puis il recommence les enchantements ; il essuie de temps en temps la sueur qui découle de son front royal. Les sorciers sont autour de lui ; quelques fidèles le contemplent de loin, dans une attente anxieuse, muets et immobiles. La pluie tombera-t-elle ou ne tombera-t-elle pas ? *To be or not to be, that is the question*, disait Hamlet, dans une circonstance plus grave encore.

« Nous nous tenons à la porte du kraal, à quelque distance du *mimosa*, et n'ayant, hélas ! pour toute protection de nos figures hâlées que l'ombre verticale de notre couvre-chef. Mais le roi nous a bientôt aperçus : il semble un peu gêné de se voir ainsi surpris par des blancs en pleine œuvre de sorcellerie. A l'instant, il laisse là le chaudron magique et vient droit à nous. Nous l'accueillons avec un profond salut accompagné d'un léger sourire... Nous avons le privilège de lui donner, à l'anglaise,

une bonne poignée de main. Puis, pour le mettre parfaitement à l'aise, et attirer ailleurs son attention, je m'avise de lui dire en l'abordant :

— « Seigneur, il me semble que votre ceinturon est quelque peu détérioré et vieilli : pour un si grand prince, cela ne me paraît pas convenable. »

— « Avez-vous mieux, *Umfundi* » ? répliqua le roi.

— « Sur ce, je mis la main dans la poche de mon habit. Lo Bengula regardait en souriant le petit rouleau, enveloppé de papier, que j'en retirai. Mais les yeux de Sa Majesté furent bientôt tout grands ouverts, quand ce petit rouleau devint sous mes doigts une large bande de soie très fine ; et surtout, lorsqu'en la dédoublant lentement, je la déroulai en un magnifique foulard ou châle, long de plus de deux mètres. Sur le champ, le roi abaisse un peu son ceinturon bleu et se fait jeter sur ses larges épaules, en guise de manteau royal, le tissu délicat, riche produit des Indes anglaises. Une esclave courut chercher un miroir, et Lo Bengula se mira dans la glace : il semblait heureux et fier de la toge improvisée que je venais de lui offrir.

« Hélas ! la suite de l'audience ne devait pas répondre pour moi à ce joyeux début : je devais y apprendre de bien tristes nouvelles de mes confrères de l'Est.

— « J'ai quelque chose à vous dire, Umfundi, et votre cœur sera noir, » dit le roi, d'un ton mélancolique. *Noir* signifie *triste* dans le langage du pays.

« Il me fit alors entrer dans sa tente, où le fidèle *Prins*, le chien du P. Law, me reconnut aussitôt et m'accueillit d'une air morne, qui me fit croire qu'il avait compris les tristes détails qu'on venait de recevoir à la cour au sujet du P. Law, son ancien maître et ami.

« Sur l'ordre du roi, un des deux Matabélés, revenus la veille du pays d'Umzila, s'avança au milieu de sa tente et dit :

— « Le wagon des Abafundisi a été assailli, au premier mois de l'hiver (juillet) par les *Maschonas* du pays d'Umzila. Ils ont enlevé tous les vivres, les biens, le wagon et les bœufs. Un des blancs a disparu dans l'attaque, ainsi que l'un des deux guides Matabélés, serviteurs de l'Induna de Gubuluwayo. Les trois autres Abafundisi ont réussi à gagner le Kraal d'Umzila à pied ; ils y sont arrivés, épuisés de fatigue et de faim. Deux d'entre eux sont fort malades : le roi Umzila leur a donné une tente à deux cents pas de sa propre hutte. »

« Le second Matabélé s'exprima à peu près en ces termes :

— « Après l'attaque du wagon, les quatre *Abafundisis* sont allés au Kraal d'Umzila ; il y en a deux qui étaient très malades : ce sont le

Père de *Prins* (P. Law) et l'homme long, aux cheveux de laine (F. Hedley). Ils habitent près de la hutte royale.»

« Après cela, Lo Bengula prit lui-même la parole : il essaya de me consoler et voulut me donner du rôti de bœuf et de la bière *Utjwala*, fabriquée par les reines.

« Mais je refusai et lui dis que mon cœur était *trop noir*, pour accepter son aimable proposition. Là-dessus, il me permit de prendre congé de lui, et il m'offrit, pour nos missionnaires, tous les secours que les circonstances réclameraient.

« Depuis cette entrevue, je suis retourné trois ou quatre fois « aux Rochers-Blancs » ; j'ai appris qu'un de nos confrères avait été vu en dernier lieu à *Gouddou*, village situé sur les frontières d'Umzila et des Matabélés.

« Le 5 novembre, M. Grant, un marchand anglais, est parti pour porter des secours à nos confrères. Il a accepté cette pénible mission malgré les pluies torrentielles et les immenses difficultés du voyage ; il lui faudra passer une quinzaine de rivières qui sont toutes débordées en ce moment. Il est bien entendu que je l'indemniserai largement de tous ses frais. Il a besoin d'environ 70 livres sterling (1875 francs). J'ai chargé son wagon de médecines, vivres, provisions, calicots, pour une valeur de 45 livres, soit encore 1125 francs ; tous les frais du voyage, la paie des douze porteurs depuis Gouddou jusqu'au Kraal d'Umzila sont à la charge de M. Grant. Il était arrivé le 10 novembre à *Umslangeni*.

« Avant-hier, 15 novembre, me trouvant de nouveau aux « Rochers Blancs » j'ai conclu avec l'Induna *Bakwelo* un contrat pour porter nos lettres au Zambèse (1).

« Ce serait le moment de vous dire un mot de nos chers missionnaires du Zambèse ; malheureusement, je n'ai reçu d'eux aucune communication quelconque depuis plus de six mois ; je ne pourrai donc vous parler aujourd'hui que de leurs projets et des peuplades qu'ils sont appelés à évangéliser.

« Vous savez que c'est le second jour de la Pentecôte, 17 mai, qu'ils sont partis pour *Panda ma Tenka*, petit village situé sur la rivière *Panda*, à cinq journées des *Chutes Victoria*. Les PP. Teroerde et Weiskopf devaient s'établir là avec les FF. Vervenne et Simonis, dans le

(1) A cette date le P. Croonenberghs devait encore ignorer l'arrivée du P. Depelchin à *Tati*, et la mort du P. Teroerde.

logis d'un marchand anglais, associé de M. Philipps, de Tati. Le R. P. Depelchin, prenant sur lui la plus rude partie de l'exploration, devait aller seul, avec le F. Nigg et M. Walsh, leur guide, jusqu'à un gué du Zambèse, nommé *Wanki's*, du nom du chef noir qui réside dans cet endroit.

« Du kraal de *Wanki* ils devaient se rendre chez les *Batongas*, peuplade assez paisible qui occupe toute la rive septentrionale du Zambèse, depuis les *Cataractes* jusqu'à l'île de *Cabiemba*, (ou *Nyampunga* d'après les dernières cartes) située à peu près au confluent de la rivière *Kafukwe* ou *Kafué* et du *Zambèse*.

Les *Batongas* semblent établis dans ces lieux depuis fort longtemps, certainement avant l'arrivée des *Makololos* et des *Marotsés* qui les ont asservis : ils ont surtout pour ennemis les *Shakundas*, sauvages vagabonds, issus des esclaves qui se sont enfuis des possessions portugaises.

« Des métis portugais ont, dans ces derniers temps, exercé de terribles ravages parmi les *Batongas*. Quand ces mulâtres veulent se procurer de la marchandise humaine, ils demandent, dit-on, au commandant portugais de la station de *Tété* un permis de guerre, sous prétexte que la tribu où ils vont faire la traite, nuit au commerce des blancs. Alors ils lancent les *Shakundas* sur les misérables Zambésiens, et les *Shakundas*, commandés par eux, reviennent de ces expéditions chargés de butin, emmenant femmes et enfants attachés ensemble à des chaînes de fer ou à de longues et fortes perches de bois qui les empêchent de prendre la fuite (1).

« Ces mulâtres, qui portent tous des noms portugais, sont des types de politesse à l'égard des blancs ; mais envers les malheureux noirs ce sont, paraît-il, de cruels et d'impitoyables tyrans.

« C'est M. F. C. Selous, un de nos plus célèbres chasseurs anglais, qui m'a raconté ces détails : il m'a dit avoir vu ces horreurs de ses propres yeux, lors de son voyage entre les *Falls* et la rivière *Chongwé* affluent nord du Zambèse. Il a trouvé presque tous les villages Batongas pillés et incendiés. Quelques vieillards et quelques femmes agées, c'est tout ce qui restait de l'ancienne population. Tout le reste est tombé sous les coups des *Shakundas* ou a été emmené en esclavage dans les comptoirs du mulâtre *Lourenço Monteiro de Souza* et autres métis qui déshonorent la race dont ils sont issus. M. Selous frémissait encore d'indignation, quand il me disait comment les malheureuses populations accouraient vers lui comme vers leur sauveur : car elles

(1) Voir le récit de ces horreurs dans les voyages de Livingston, Cameron, Holub, etc.

savaient que les Anglais ne réduisent pas les noirs en esclavage et ne les torturent pas comme des animaux (1).

« M. Selous croit que nos missionnaires réussiront auprès de ces infortunés *Batongas* qui lui semblent être d'un caractère doux et bon, et qui s'attachent facilement aux blancs qui ne ressemblent pas aux *Monteiro de Souza*.

« La nourriture ordinaire dans ce pays est le maïs et le riz ; il y a du gibier à foison : le lion et l'éléphant, l'hippopotame et le rhinocéros, l'hyène et l'antilope abondent dans ces parages. Au 3 novembre 1877, le thermomètre y marquait + 30°6 centigrades au lever du soleil, et + 43°3 à midi à l'ombre. Ce fut la moyenne à peu près pendant trois mois.

« C'est donc chez ce pauvre peuple et dans cet ardent climat que nos missionnaires doivent être en ce moment. Si Dieu les bénit, comme nous l'espérons, ils recueilleront là une abondante moisson de fatigues apostoliques et de fruits de salut.

« Hier 16 novembre, j'ai réussi à faire partir un courrier pour *Panda ma Tenka*. Dans quinze jours le P. Teroerde l'y recevra et dans un mois j'espère avoir des nouvelles de nos zélés confrères.

« Priez pour ces chers missionnaires qui ont pris sur eux le travail et la souffrance, tandis que je suis ici, comme vous le voyez par mes lettres, dans l'abondance de toutes choses et dans les honneurs de la cour du roi des Matabélés. Priez aussi pour nos pauvres noirs, afin que Dieu fasse sonner enfin l'heure de la bienheureuse délivrance de tous les maux qui affligent leurs corps et leurs âmes. Je vous remercie de cœur de tout ce que vous faites pour eux et des généreux envois que vous destinez à notre chère mission.

Votre tout dévoué et affectueux frère
CHARLES CROONENBERGHS S. J.

§ 25. — Aventures de chasse dans le pays des Maschonas.

Gubuluwayo, 20 *novembre*, 1880.

«... Le roi Lo Bengula est arrivé ici hier au soir de son kraal des « Rochers Blancs.» Il apportait avec lui la pluie à son peuple. Car, selon

(1) Voir des lettres de M. Selous et la Carte de ses voyages dans la livraison de mars 1881 des *Proceedings* de la Société royale de géographie de Londres.

les idées des Matabélés, c'est le roi qui doit « faire la pluie et le beau temps » dans toutes les acceptions du mot. Or, Lo Bengula avait parfaitement bien choisi son jour et son heure : c'est au milieu d'un orage formidable que le roi des Matabélés a fait son entrée solennelle dans sa capitale. Il était majestueusement assis sur son étalon blanc. On eût dit Napoléon à Wagram. Tout Gubuluwayo était sur pied. Malgré les ondées persistantes et les averses multipliées, les danses populaires ont commencé le soir même. Le chant national *Nausi Indaba*.... « Voici la nouvelle, etc. » a été entonné par tous les guerriers présents et accompagné de la cadence bruyante de l'asségaie de fer retentissant sur le bouclier de bois et de mille pieds sauvages frappant la terre et pétrissant la boue.

« Il faut savoir que l'arrivée du roi et de la pluie donne lieu tous les ans à une petite fête. Car la pluie est ici le grand bienfait du roi, le gage des futures moissons et de l'abondance après huit mois d'une désolante sécheresse.

« Aujourd'hui matin, lorsque je me suis rendu à la cour pour présenter mes hommages à Sa Majesté, j'ai rencontré le roi près du parc des bœufs, dans *l'isibaïa*, qui rappelle le « *templum* » des latins. Douze bœufs noirs étaient rangés devant lui, plus six brebis et six boucs. Lo Bengula tenait d'une main son asségaie et de l'autre le jonc magique. Il faisait aux Esprits sa prière annuelle.

« Je ne pus saisir complètement tous les termes de cette prière solennelle, bien que le roi l'adressât successivement aux quatre coins du ciel. Par ce que j'en ai pu comprendre, elle ne portait pas trop l'empreinte de l'humilité chrétienne et ressemblait assez bien à la prière du pharisien de l'Évangile et aux demandes des Juifs tout matériels.

Voici à peu près le sens de cette invocation :

« O Grands Esprits (de mon père et de mon aïeul), je vous rends grâces de ce que l'an dernier vous avez accordé à mon peuple plus de blé (*amabele* ou *caffir-corn*) qu'aux *Maschonas* mes ennemis. Cette année aussi, en reconnaissance des douze bœufs noirs que je vais vous consacrer, faites que nous soyons les mieux nourris et les plus forts de tous les peuples du monde !.. Je vous remercie de n'être pas comme *Khama*, le roi des *Bamangwatos*, qui est un homme lâche et faible. Faites en sorte que je reste toujours le plus brave et le plus puissant des rois ! Grâces vous soient rendues de ce que vous m'avez donné le succès et la victoire dans la dernière guerre ! Recevez mes remerciements pour les mille têtes de gros bétail et les deux cents femmes et enfants, dépouilles

glorieuses que vous nous avez données ! Rendez-moi plus puissant encore à l'avenir, et que je puisse cette année ramener chez les Matabélés vainqueurs, plus de butin encore, que pendant les années qui se sont écoulées depuis que je suis roi. »

« Ainsi parlait Lo Bengula, et sa voix puissante retentissait au loin par-dessus le rempart du kraal.

« Le roi et les magiciens firent ensuite une cérémonie qui était une sorte de bénédiction du gros bétail et des menus troupeaux. Puis les douze bœufs furent immolés l'un après l'autre. On dépèce les chairs, on enlève les entrailles des bêtes qui restent déposées sur leurs douze peaux dans le kraal pendant l'espace d'un jour et d'une nuit. Ce sont les Esprits des ancêtres qui doivent choisir les premiers ce qui leur convient de ces généreuses oblations. Ce n'est que le lendemain que le peuple participera aux chairs des victimes immolées, et il sera très heureux de l'abstinence des Esprits qui n'y auront pas touché du tout.

« Cette cérémonie est-elle une fête religieuse ? Ou bien n'est-ce qu'une simple *Joyeuse Entrée* du roi, qui amène la pluie et qui convie tout son peuple à se réjouir avec lui de cet heureux événement ? Je n'oserais décider. Les Matabélés sont très mystérieux et très circonspects. Ils ne parlent guère de leurs coutumes aux étrangers ; et même, quand vous les interrogez à ce sujet, ils prennent la peine de vous dérouter, en se contredisant eux-mêmes. Des européens ont passé ici des dix et vingt ans sans avoir pu se rendre parfaitement compte de la religion et des usages des Matabélés. Je ne perdrai aucune occasion de m'en informer avec soin, et j'espère plus tard vous intéresser en vous écrivant ce que j'aurai appris à ce sujet.

« Presque tous les chasseurs sont rentrés ici avec les premières pluies: plusieurs d'entr'eux s'apprêtent à retourner dans les colonies anglaises du Sud. Ils m'ont raconté quelques épisodes de chasse qui vous donneront une idée de l'*hunting-sport* africain.

« M. Jemmison, dont je vous a déjà parlé (1) est un riche gentleman anglais. Il a fait, cette année, sa saison de chasse dans toutes les règles. Vous en jugerez. A *Zeerust* dans le Transvaal, il avait acheté, au mois de février dernier, *dix-sept* chevaux ; un de ces chevaux lui a coûté jusqu'à *cent dix* livres sterling, près de trois mille francs. Il était *non salé*, c'est-à-dire qu'il n'avait pas eu la terrible maladie qui ravage les chevaux de ce pays et constitue une des plaies de l'Afrique australe (2).

(1) Voir *Précis hist.*, année 1880, p. 673.

(2) Sur les chevaux *salés* et *non salés*, voir Anthony Trollope, *South-Africa* t. II, et Mohr, *Du Wezer au Zambèse*, p. 60.

Des dix-sept chevaux qu'il avait achetés à *Zeerust*, quatre seulement sont arrivés sains et saufs à Gubuluwayo. Un détail curieux : les chevaux qui ont surmonté la maladie au cap, n'en sont pas exempts pour cela au *Free-State ;* ceux qui l'ont vaincue au *Free-State*, y succomberont peut-être au *Marico-Transvaal*. Ceux qui y ont échappé au *Marico* sont généralement à l'abri dans le pays des *Bamangwatos* et des *Matabélés*. Cependant il y a toujours à craindre.

« Tout était prêt ici, à la fin de mai, pour le départ de la grande chasse de cinq mois. Wagons, attelages, armes, nourriture, serviteurs, tout était à souhait, et un médecin, M. Crooks, devait veiller à l'hygiène des quatre wagons. Les chasseurs s'attardent encore deux jours à Gubuluwayo. Chaque soir c'est grande fête pour les résidents européens : il faut se fêter d'avance, car les résultats de la chasse sont assez problématiques. Enfin, le 1er juin, quelques heures après le départ des wagons, les chasseurs partent à cheval ; on boit le coup de l'étrier ; on fait les derniers adieux aux amis ; c'est à n'en pas finir : d'une part souhaits chaleureux de bonne chance, d'autre part promesses de gibier et de *Belting*, c'est-à-dire de viande séchée au soleil.

« Le gros gibier, qui fuit les agglomérations, se tient d'ordinaire à six ou sept journées d'ici. Quand les chasseurs arrivent au centre de la population fauve, ils parquent les wagons, dressent les tentes, construisent une haie solide, enveloppée de branches de mimosas à longues épines. C'est comme une fortification naturelle. Quelques hommes restent toujours à la garde des wagons. Les chasseurs, à cheval, s'en vont alors battre tous les environs du camp. Ils sont quelquefois absents de leur kraal à wagons pendant trois, six et même huit jours. Ils emmènent avec eux quelques noirs, pauvres diables qui les suivent à pied, observent les pistes des fauves et les traquent au besoin, portent sur eux les pots, les haches, les sacs de sel, pour les salaisons à faire immédiatement dans cet ardent climat. Les noirs ont l'instinct très sûr. A la seule vue des traces du lion, ils peuvent juger de la date de son passage, et parfois ils suivent ces traces à la distance de 12 et 15 milles anglais.

« Enfin, on arrive à découvrir le terrible animal : on l'aperçoit de loin, couché d'ordinaire dans un lieu très ouvert, et se chauffant en plein soleil. Le cavalier mène son cheval à cent pas de la bête ; il met pied à terre, et tenant la bride du cheval attachée à sa ceinture, il s'approche le plus qu'il peut du fauve. Dès qu'il a trouvé un bon point de mire, il fait feu, blesse le lion, saute prestement en selle, et s'enfuit de toute la vitesse de son cheval. Quand le lion n'est pas très grièvement blessé, il poursuit le cavalier ; et alors celui-ci pique des

deux et gagne de vitesse ; dès qu'il a fait deux à trois cents mètres, il s'aperçoit que le lion a renoncé à la poursuite ; il tourne bride et revient donner au pauvre lion le plomb qui doit l'achever.

« D'autres fois, selon les circonstances, le cavalier met pied à terre à une très grande distance. Un seul homme le suit de près et se tient tout à côté de lui, afin de lui donner rapidement un fusil de rechange dès qu'il a tiré ses deux coups. On arrive, sans faire aucun bruit et contre le vent, à 15 ou 20 pas du lion. Il va sans dire que ceux qui osent ainsi approcher de près le terrible carnassier, doivent être de très habiles chasseurs et tout à fait sûrs d'eux mêmes, de leur tir et de leur présence d'esprit.

« Un de nos chasseurs, M. Selous, vient de tirer *sept* lions de cette manière, sans avoir eu la moindre égratignure. Un grand lion, qui mesurait 8 pieds 6 pouces, de la gueule à la queue, a été tué raide d'une seule balle au front ; les six autres lions n'ont coûté à M. Selous que huit balles en tout.

« Voilà certes des prodiges d'habileté et de bonheur. Mais tous les chasseurs n'en sont pas là. L'an dernier, je rencontrai à *Tati* le vieux boer *Piet Jacobs*, qui a mené cette vie de Nemrod pendant plus de cinquante ans. Il m'a assuré qu'un jour, après avoir tué *six* lions, il en abattit un *septième* à bout portant ; mais ce terrible septième eut encore la force, dans son agonie, de se jeter sur le chasseur et de lui démettre la hanche d'un coup de griffe. Depuis lors le pauvre *Piet Jacobs* est demeuré boiteux pour le reste de sa vie. Le neveu de Piet Jacobs, *Cornelis Engelbert*, a eu le même sort ; je vous ai raconté son malheur dans une de mes lettres de l'an passé (1).

« Je n'en finirais pas si je voulais vous rapporter tous les émouvants épisodes que nos chasseurs m'ont contés ces jours derniers. Les chasseurs, vous le savez, sont grands conteurs, et peut-être ne doit-on pas toujours avoir une foi absolue dans leurs récits.

« Voici néanmoins quelques détails qu'ils m'ont donnés sur la *chasse à l'éléphant*.

« Mieux que le lion, l'éléphant est vraiment le roi de l'Afrique australe. Un bel éléphant mâle adulte a de 10 à 14 pieds de hauteur ; son poids varie de 4 à 7,000 livres, au dire des chasseurs les plus consciencieux. C'est une approximation sans doute, car je crois que les chasseurs n'ont guère pesé leurs éléphants : il n'y a pas de ponts-bascules dans les déserts de l'Afrique. D'ailleurs il n'importe guère : les noirs mangent

(1) Voir *Précis historiques*, année 1880, pp. 132, 134-136.

les chairs de l'éléphant sur place, et le reste est la proie des vautours et des chacals.

« Les éléphants se tiennent, pendant le temps de chasse de notre hiver africain, dans les vastes plaines marécageuses du pays des *Mashonas*, à l'ouest des monts *Insimbi*, et sur les rives de la Sabia. Ils traversent ces plaines avec une telle légèreté et une telle vitesse que les énormes pieds de ces pachydermes ne laissent sur l'herbe presque aucune trace de leur passage ; le bruit de leurs pas est à peine perceptible à vingt mètres de distance. Dès qu'ils rencontrent un fourré ou taillis, ils s'y cachent et se dérobent à la vue de ceux qui les poursuivent avec une adresse et une rapidité qui font l'étonnement des chasseurs.

« Quand le cavalier en a découvert un de loin, il se précipite vers lui, puis il s'arrête tout court et descend de cheval dès qu'il a lieu de croire que l'éléphant, qui a mauvaise vue, a fini par l'apercevoir. L'éléphant prend d'abord le chasseur pour un animal et continue à brouter l'herbe sans se gêner. Le chasseur s'approche peu à peu avec prudence : quand il est parvenu à 10 mètres, il essaie de le prendre en flanc et tâche de lui envoyer une balle juste derrière l'épaule de manière à atteindre le cœur. Cela fait, le chasseur remonte à cheval et attend. L'éléphant blessé part d'abord comme une flèche, puis ralentit le pas. Le cavalier le poursuit alors et le perce de traits jusqu'à ce que le pauvre animal succombe.

« Dernièrement M. Jemmison, après avoir logé deux balles dans l'épaule d'un énorme éléphant mâle, s'avisa de trotter sur ses talons afin de l'achever. Mais l'éléphant, qui fuyait au galop, s'arrête tout à coup, bondit, tourne sur son pied de derrière comme une toupie, et charge l'imprudent chasseur qui n'eut que le temps de faire dévier sa monture.

« Le cheval fut renversé du coup et son maître avec lui ; le chasseur s'échappa comme il put dans les broussailles ; l'éléphant poursuivit le cheval qui s'était relevé et avait pris la fuite. M. Jemmisson, un peu plus loin, put rejoindre son cheval, mais il ne retrouva plus son éléphant qui s'était dérobé dans quelque fourré. M. Jemmisson a tué un autre éléphant dont les deux défenses pesaient chacune 52 livres; il y en a qui pèsent jusqu'à 100 livres.

« L'éléphant a la vie dure... On croit généralement qu'une balle au cœur suffit pour le tuer raide : cependant un des éléphants qu'a tirés M. Selous avait le corps percé de cinq balles, et ce n'est qu'après avoir reçu une sixième balle dans le cerveau qu'il est tombé. Encore un trait.

« M. Selous est un jeune anglais, de 28 ans, de médiocre stature, mais tout muscles. Monté sur un petit cheval, il galopait à la poursuite

d'un gros éléphant. En pleine course, l'éléphant se retourne soudain, plonge l'unique dent qu'il avait dans le flanc du cheval, et lance monture et cavalier dans l'espace à cinq mètres de là. Avant que M. Selous eût pu se relever, l'éléphant fond sur lui et veut l'écraser sous son poids. Heureusement pour le hardi chasseur, celui-ci put se dérober à temps et se réfugier dans son camp. Le lendemain, il retrouva son cheval sain et sauf, debout près du cadavre de l'éléphant.

« Près des sources de l'*Umfula*, dans les Monts Insimbi, M. Selous avait brûlé sa dernière cartouche en tirant sur un hippopotame; oubliant le danger, il se mit à lancer des pierres sur l'animal pour le retenir au large et l'empêcher de se diriger vers lui, jusqu'à ce que son compagnon pût venir à son secours et envoyer à l'hippopotame la balle qui devait l'achever.

« Voilà quelques-unes des prouesses de nos chasseurs d'Afrique. Avis aux amateurs d'Europe. Le voyage est assez long sans doute, mais il y a d'amples compensations.

§ 26. Visite du roi Lo Bengula à la Résidence du Sacré-Cœur. (Gubuluwayo-Matabélés)

Gubuluwayo 25 *novembre* 1880.

« Ç'a été aujourd'hui une bien grande joie dans la résidence du Sacré-Cœur de Gubuluwayo.

« Le roi Lo Bengula nous a fait l'honneur insigne et rare de venir nous rendre une visite officielle avec toute sa cour. Encore sous l'impression de ce grand événement, je ne veux pas aller prendre mon sommeil sans vous mettre par écrit l'histoire de cette fameuse journée. Je vais donc vous raconter la royale visite dans tous ses détails.

« Je m'étais rendu ce matin chez le roi pour lui porter le collier en cuivre du noble *Prins*, le beau chien que le P. Law avait donné en présent au chef des Matabélés.

« Je trouvai Sa Majesté au milieu de la place publique : elle se plaisait à contempler les danses des enfants. Le roi m'appela dès qu'il me vit, et, me montrant les jeunes enfants qui dansaient avec entrain, il me dit : « Voilà l'espoir de notre nation. »

« Sire, lui répondis-je, j'aurais bien des choses à vous dire à ce sujet. Beaucoup de ces pauvres enfants meurent en bas âge parce que vous

n'avez pas ici, ce que nous, blancs catholiques, avons partout en Europe, de grandes maisons où des *misses* instruites et vertueuses prennent soin des vieillards, des malades, et surtout des enfants. » Les cafres appellent *misses*, d'après l'anglais, toutes les dames européennes.

— « Vous croyez ? » repartit le roi en me frappant sur l'épaule. Il continua, sans rien dire, à regarder les jeux des enfants. Nous causâmes ensuite des chevaux, du bétail, de la pluie, de la *pluie* surtout, qui est la grande affaire en ce moment, pour un peuple paresseux qui ne connaît pas cette maxime de nos pays chrétiens : « Aide-toi, le Ciel t'aidera. »

— « Voyez-vous, me dit le roi, voyez-vous là-bas ces chevaux qui paissent dans la prairie ? Ils sont magnifiques, n'est-ce pas ? ce grand cheval noir vaut 400 livres d'ivoire. — Où est votre cheval ? continua-t il ; ah ! le voilà qui broute paisiblement l'herbe près de ce mimosa ! Franchement, vous avez là une bien chétive monture ; voulez-vous mon cheval noir ?

« Je ne crus pas devoir accepter ce royal cadeau. — J'avais tout autre chose en vue.

« Sire, repris-je quelques instants après, quand donc viendrez-vous nous rendre la visite que vous avez daigné nous promettre l'hiver dernier ?

« Si ghamba, ghamba-sambi. — A l'instant même, dit le roi ; allons, conduisez-moi, » dit-il, en me donnant une poignée de main.

« Grande fut la stupéfaction des Indunas qui se tenaient à distance, quand ils virent le roi leur faire signe de se diriger avec lui vers notre demeure. Tous ensemble, ils font entendre les cris répetés de : « *Hè! Hè! Balete, Koumalo, Matchoban.* — Voyez ! voyez ! il se met en marche le prince, le grand roi, le fils de Matchoban !. . » Il faut savoir que dès que le roi parait en public ou se met en marche, ses sujets l'accompagnent toujours de ces marques de respect et d'honneur. Ils nous firent escorte jusqu'à la porte de notre maison.

« Quand nous débouchâmes derrière le rocher, qui est tout près de l'entrée de notre résidence, je dis au roi, en lui montrant notre habitation :

— « Sire, voilà la maison de M. Greit ! »

— « Pas du tout, c'est la vôtre, repartit Lo Bengula, en souriant avec bienveillance.

— « Il est vrai, sire, que nous l'avons achetée de M. Greit avec votre permission. Mais nous savons que cette propriété, avec tous les bâtiments que vous nous avez permis d'élever, comme toutes les terres

des Matabélés, nous savons que tout cela est au roi : c'est à lui d'en disposer comme il lui plaît. — « C'est très bien, fit le roi, c'est très bien, Umfumdi, restez-y à votre aise, et occupez votre maison en paix, *Salami gouslé.* » Ces derniers mots constituent chez les Matabélés la donation en fief la plus explicite que les rois puissent octroyer. Nous entrâmes alors dans la propriété.

« Averti par nos domestiques noirs que le roi arrivait, le F. Proëst, qui depuis longtemps désirait voir Lo Bengula et lui faire tous les honneurs possibles, avait déjà préparé le café et le biscuit que nous tenions en réserve pour cette occasion solennelle.

« Le bon frère, un peu troublé, adressa au roi ces paroles : « *Hamba goeslé* » c'est-à-dire « allez-vous en ! » au lieu de : *Sala goestle*, « soyez le bienvenu». Mais le roi comprit de suite le *quiproquo* ; il sourit et s'assit ensuite gravement au milieu de la chambre ; les indunas se rangèrent tout autour, le long des murs de la chambre.

« J'allai chercher moi-même une bouteille de vieux *Blandy*, et un flacon de vin du Cap, précieusement mis de côté pour la visite du roi.

« Je présentai au prince le vin d'honneur et des gâteaux aux œufs.— Lo Bengula n'y toucha pas. Je lui offris, ensuite, un petit verre de *Blandy*. Il l'effleura à peine des lèvres et le passa aux *indunas*.

« Je compris qu'il tenait à ne rien prendre devant le peuple, et je remis les flacons en place.

« Je proposai alors au roi de faire l'inspection des nouvelles bâtisses et de la chapelle, et de prendre, seulement après cette visite, le café et le pain : « *Yebo.* C'est très bien ! me dit-il. Il se lève, et les *Hé ! Hé! koumalo*, etc., recommencent de plus belle.

« Nous allons d'abord visiter l'atelier de photographie que j'ai installé il y a quelques jours. J'y avais établi ce qu'on appelle en physique une *chambre obscure*. Je plaçai le roi dans la position convenable.

— « *Kiuni ? kiuni ?* Qu'est-ce ceci ? fit le roi.

« Sire, lui répondis-je, vous allez voir que je sais faire la nuit et le jour à volonté. Puis, pressant un bouton, je fis contempler au roi, sur une grande feuille de papier blanc, tout le panorama des environs de Gubuluwayo.

« *Umtakate*, dit Lo Bengula, sorcier que vous êtes ! — Et le roi sortit de la chambre, tout émerveillé de la science des blancs.

« Nous visitâmes ensuite l'appartement du R. P. Berghegge à qui Lo Bengula témoigna beaucoup d'amitié. Le roi jeta un regard d'ad-

miration sur une paire de grandes bottes de chasse à l'écuyère, suspendue à la muraille. En galant homme, le P. Berghegge offrit aussitôt ces bottes à Sa Majesté qui n'en avait jamais eu de semblables en sa possession. Le roi parut extrêmement flatté de cette délicate attention.

— « Ah ! je serai très beau, dit-il, avec ces superbes *amaniatelo.* » C'est ainsi qu'on appelle les *chaussures* en matabélé.

« Et en effet, il sera très beau, Lo Bengula, avec ces immenses bottes imperméables, et sans la moindre apparence de pantalon !

« Mais il était temps d'aller à la chapelle visiter Notre-Seigneur. Je n'étais pas sans inquiétude sur le résultat de cette visite ; mais, grâce à Dieu, tout se passa fort bien et au gré de nos désirs.

« Nous entrâmes un à un dans le sanctuaire. C'est une modeste chambre, aux murs plâtrés de terre brune, éclairée par trois fenêtres vitrées. Au centre est l'autel exhaussé d'une marche. Le long des murailles sont appendus les tableaux qui représentent les *Quatorze Stations du Chemin de la Croix.*

« Ho ! ho, fit le roi, qu'est-ce cela ? et il allait d'une station à l'autre, s'extasiant et nous interrogeant. Un mulâtre et moi, nous lui donnâmes l'explication de ces scènes émouvantes. J'ajoutai quelques simples réflexions, humbles semences, qui lèveront, je l'espère, en leur temps.

« Lo Bengula s'arrêta longtemps devant la Croix ; il compta les clous, les épines, toucha la plaie du côté du Divin Sauveur.... Ah ! si Dieu touchait le cœur de ce pauvre roi !... Puis il se mit à protester contre l'infâme barbarie de ces hommes blancs qui avaient tourmenté si cruellement le Sauveur. — Je lui dis que Dieu l'avait ainsi permis : que son Fils Jésus-Christ avait voulu souffrir tout cela pour nous, pour lui, Lo Bengula, pour son peuple, afin d'expier nos péchés.

Le roi semblait profondément ému.

« Après qu'il eut satisfait sa première curiosité, je lui expliquai en détail chacune des Stations.

A la première, je lui dis : « Un *Enkos* (chef) méchant, excité par des hommes pervers, loin d'aimer le Fils de Dieu qui était venu sur la terre, n'a pas eu horreur de le condamner, de le livrer aux injures des bourreaux, de le couronner d'épines et de le faire mourir en le clouant à une croix.

— « Et ce sont des hommes blancs qui ont fait pareille chose ? Certainement, mon peuple n'aurait pas fait cela ! »

« Il fallut lui expliquer en détail chacune des Stations : — les chutes du Christ sur la voie douloureuse ; — la charité de la Véronique et du Cyrénéen, qu'il approuva ; — le crucifiement !

— « Comment, dit le roi, comment les bons juifs ont-il permis cela ? — Mauvais! Mauvais ! dit-il à plusieurs reprises. — Devant le Christ en croix, il sembla très ému : il fallut lui exposer l'histoire des deux larrons.

« Enfin, à la dernière station, au Saint Tombeau, je lui enseignai comment, au troisième jour, le Christ ressuscita par sa propre puissance, se montra aux hommes pendant quarante jours, envoya les apôtres ou abafundisis prêcher par toute la terre la religion du Vrai Dieu vivant, et faire du bien à tous les hommes, comme il l'avait fait lui-même.

Le roi écouta tout cela avec une grande bienveillance. Nous étions restés à peu près une heure dans la chapelle, et pendant tout ce temps Lo Bengula parut vivement impressionné.

« Et votre chambre maintenant ? me dit le roi : où est votre chambre ?

« Sire, lui-dis-je, je n'ai pas de chambre à moi : je loge dans le magasin de fer, et là, je dors sur vos poudres.» Il sourit : «Voyons cela ! » dit-il. Nous entrâmes dans le magasin. — Il fut étonné du grand nombre de petits flacons que nous avions dans notre pharmacie :

« Tout cela des drogues ? dit-il, *Imite Unke?* pour moi et pour mon peuple ?

« Oui, lui dis-je, tout cela est pour guérir les malades de votre peuple.

« C'est très bien, répondit-il.

« Je lui montrai la fameuse « bouteille magique » qu'il y a quelques jours des reines en visite avaient voulu sentir, — c'était de *l'ammoniac* concentré, — elles étaient pour ainsi dire tombées à la renverse et avaient cru que le diable se trouvait au fond de la bouteille.

« Le roi avait beaucoup ri de cette aventure : mais lui-même il ne voulut pas exposer la majesté de son nez royal aux effets de « l'esprit puant et piquant. » Il se contenta d'admirer la science des hommes blancs.

« Alors, il souleva lui-même de ses propres mains la grande toile qui sépare ma chambre de la pharmacie et la laissa retomber sur nous. Ensuite, il alla s'asseoir familièrement sur ma paillasse étendue au dessus de quelques caisses ; mon lit faillit s'effondrer sous le poids de Sa Majesté.

« Toute la suite de Lo Bengula était restée au dehors.

« Le roi me dit : — « Où est maintenant le café et le pain ? » — Le F. Proest apporta aussitôt le dejeuner et le vin, et le roi fit honneur à notre table. Il se mit à manger et à boire avec un appétit de cafre qui

faisait plaisir à voir : il fallut apporter une seconde fois du pain, du sucre, du café. — Devant son peuple le roi ne veut pas condescendre à manger. Il tient à commander, à parler, à marcher, sans prendre ni boisson ni nourriture ; mais il se dédommage en cachette. Les cafres sont gloutons ou sobres d'après les circonstances, et ils se piquent, selon l'occurrence, d'être l'un ou l'autre.

« Tout en déjeunant, nous engageâmes une conversation qui fut de la plus haute importance pour l'avenir de la Mission.

«Dans le cours de l'entretien je revins sur ce que je lui avais insinué au milieu de la place publique et je lui parlai du projet que le R. P. Depelchin avait conçu depuis longtemps, mais qui n'était pas encore suffisamment mûri. Je voulais de loin préparer les voies à son exécution : c'est la construction d'un hôpital et l'introduction des Sœurs de Charité au milieu de nos pauvres sauvages.

— « Seigneur, lui dis-je en le voyant si bien disposé, nous désirerions bâtir ici une très vaste maison, non loin de notre résidence et de votre palais, une maison comme il y en a dans le pays des blancs.....

— « Yebo ? fit-il. Eh bien ? avec un point d'interrogation.

— « Et dans cette maison nous voudrions établir des *misses*, des dames religieuses, qui soigneraient pour rien les malades, les vieillards, les enfants !...

— « Ces *misses* sont-elles vos femmes ? demanda le roi.

— « Non sire. Ces misses n'ont ni maris ni enfants, comme nous-mêmes nous n'avons ni femmes ni enfants. Elles travailleront, comme nous, uniquement pour le bien de votre peuple et pour l'amour du Roi d'en haut. C'est pour cela que nous ne faisons point le commerce ; c'est pour cela que nous avons quitté notre pays, qui est très loin du côté d'où vient le froid, nos maisons, nos biens, nos parents, nos frères, nos sœurs, nos amis, pour venir ici vivre et mourir avec votre peuple. »

— « Ah ! C'est beau cela ! dit le roi. Et ces femmes que feront-elles ici ? »

— « Elles recevront les enfants malades, les femmes en péril, les vieillards, les blessés, tous ces malheureux qui périssent maintenant de misère dans leurs huttes malsaines, et ils seront guéris par ces femmes charitables !... Certes, je voudrais bâtir cette maison pour votre peuple !... Mais pas à présent... Car nous n'avons pas d'argent. Nous avons dû faire de grandes dépenses pour venir ici et ensuite pour entreprendre les expéditions du Zambèse et du pays d'Umzila. Plus tard, quand nous aurons de l'argent, je vous demanderai la permission de bâtir cette maison.

— « *Yebo !* C'est très bien ! dit le roi, après avoir réfléchi un moment, nous verrons plus tard. »

« Je ne voulais pas faire en ce moment une demande positive à ce sujet, d'abord parce que l'affaire doit être mûrement examinée et délibérée ; ensuite parce qu'il est contre l'étiquette de ce pays de présenter une supplique au roi quand celui-ci vous honore de sa visite. — J'ai seulement voulu lancer un ballon d'essai...

« Quel bonheur, si un jour nous pouvions avoir ici un orphelinat, une école, un hôpital ! Quelle prédication continuelle et persuasive que celle de la charité et du dévouement de nos bonnes sœurs ! Prions pour que Dieu hâte ce moment !

« En sortant du magasin, je conduisis le roi visiter notre jardin. Je lui montrai nos pommes de terre en fleur et nos échalottes déjà levées ; nos fraisiers poussent et promettent des fruits pour la fin de l'été. — J'expliquai au roi que j'avais semé des radis, des fèves de marais, etc. que j'aurais bientôt des épinards sauvages qui sont délicieux, — et que j'espérais obtenir, comme M. Helms, notre *Post-Master*, des pêches et des abricots, qui rivaliseront avec tout ce que nous avons de mieux dans ce genre en Europe.

« Le roi se retira alors et se dirigea vers son palais, accompagné comme à son arrivée, par tous les indunas qui recommencèrent à le saluer des acclamations d'usage. En nous faisant ses adieux, il nous témoigna toute sa satisfation pour les heures agréables qu'il avait passées chez nous.

« Espérons que cette royale visite aura fait du bien à la mission, et qu'elle aura hâté le moment où nous pourrons tout de bon nous mettre à l'œuvre si difficille de la conversion de ce pauvre peuple.

Avant de finir ma lettre, je dois vous dire combien je suis heureux de ce que vous m'apprenez de vos généreux envois et de la sympathique charité de plusieurs dames pour nos malheureux sauvages de l'Afrique australe. Je suis profondément touché de reconnaissance envers vous et envers tous nos bienfaiteurs de Belgique. Que puis-je faire pour vous, sinon de prier que Dieu vous rende à tous le centuple de ce que vous nous donnez et la vie éternelle par surcroît ? Veuillez être auprès de tous nos amis l'interprète de la gratitude des missionnaires et de la mienne en particulier. Dites à Mlle N..... que le collier de perles qu'elle nous destine, sera le plus beau joyau de la reine *Qualila*, la principale reine des Matabélés. Les bijoux de Mlle X..... sont trop précieux pour nos reines ; ils orneront l'ostensoir eucharistique et attireront les regards et les bénédictions du divin Sauveur et

sur la généreuse donatrice et sur nos pauvres Matabélés. Pour Mlle A... qui vient de quitter le monde pour se donner sans réserve à Jésus-Christ, et qui préfère à toutes les autres« les traites payables dans l'éternité, » dites-lui que je lui souhaite encore mieux que cela. Puisse-t-elle venir un jour à Gubuluwayo avec quelques saintes religieuses, dévouées comme elle au salut des noirs, et fonder dans la capitale des Matabélés un couvent-hospice-école. Elle y trouvera le paradis sur la terre. D'après ce que je viens de vous dire de ma conversation avec Lo Bengula, cela n'est pas aussi impossible qu'on le croirait au premier abord. Mes plus cordiales amitiés à tous et croyez-moi.

Votre très affectionné frère
CHARLES CROONENBERGHS, S. J.

§ 27. Les missionnaires dans le pays des Marotsés-Mambundas.

Au moment de mettre sous presse nous recevons enfin une lettre du P. Ch. Croonenberghs, datée du 27 décembre 1880. Elle complète le télégramme qui nous annonçait la mort du P. Teroerde et le retour à Tati du R.P. Depelchin: le P. Croonenberghs y résume en quelques lignes le long et pénible voyage entrepris par les missionnaires dans l'Empire des *Marotsés-Mambundas*. Après des souffrances inouïes, ils ont réussi à y établir une station, et à obtenir du roi de les y admettre l'an prochain en plus grand nombre. Dans quelques semaines nous recevrons sans doute un récit plus détaillé du R. P. Depelchin lui-même.

Gubuluwayo, 27 *décembre* 1880.

..... « Enfin, après un silence de six mois, j'ai des nouvelles de nos Pères du Zambèse. Mais elles sont bien tristes, et vous verrez que leur voyage a été marqué par des épreuves et des sacrifices de tout genre.

« Les six missionnaires, avec dix noirs et deux wagons conduits par M. Walsh, vieux chasseur et ancien soldat, avaient heureusement quitté Tati le 17 mai 1880. Tout se passa très bien les premiers jours. A la fin de mai, ils eurent quelques difficultés avec une tribu de *Makalakas* ; mais l'affaire fut arrangée à l'amiable.

« Le 10 juin, la caravane éprouva un terrible accident. Un des wa-

gons versa ou à peu près. Le choc fut tel que le P. Teroerde et M. Walsh furent précipités violemment sur le sol du haut du char. M. Walsh fut très grièvement blessé. Une roue de devant avait atteint le haut de la poitrine, l'épaule, la tête, et la roue de derrière lui avait passé sur la jambe. Le P. Teroerde s'élança pour sauver le pauvre M. Walsh, et il fut lui-même blessé au pied. L'état de notre guide était excessivement grave. Il demanda lui-même le baptême et les derniers sacrements. Le P. Depelchin les lui administra. M. Walsh ne succomba pas en ce moment, il était réservé à d'autres épreuves. On put le transporter à bras d'hommes jusqu'à *Panda ma Tenka* où il arriva après douze jours d'un très pénible voyage.

« Le 25 juin, toute la caravane arriva dans cette localité, où elle fut très bien accueillie par M. Georges Westbeech, l'associé de M. Philipps de Tati (1).

« On commença aussitôt la construction d'une maison en bois, sous la direction de notre F. Simonis, qui est un habile charpentier.

« En attendant que la caravane pour le Zambèse fut organisée par M. Westbeech, les PP. Depelchin et Teroerde, avec un M. Blockley, chasseur anglais, se rendirent aux fameuses chutes du Zambèse, les cataractes Victoria, qui offrent un des plus splendides spectacles qu'on puisse voir.

« Ils furent de retour le 17 juillet à *Panda ma Tenka*, et dès le lendemain, 18, on envoya chercher des porteurs, pour la grande expédition, au chef noir de la station de *Wanki* sur le Zambèse.

« Le 23 juillet, 120 porteurs étaient arrivés à *Panda ma Tenka*, et le 28, soixante d'entre eux accompagnèrent les PP. Depelchin et Teroerde, le F. Vervenne et M. Blockley dans leur voyage d'exploration au delà du Zambèse.

« Le P. Weisskopf et les FF. Nigg et Simonis restèrent à *Panda ma Tenka*.

« Le 9 août, le P. Weisskopf recevait par un messager quelques mots du P. Depelchin qui lui annonçait que tout allait bien, et qu'ils avaient fondé à *Mowemba* (2) sur le Zambèse en aval de *Wanki*, une station, à laquelle ils avaient donné le nom de « *Sainte-Croix des Batongas.* » — Hélas! ce nom ne devait que trop bien se vérifier dans quelques jours!

(1) Sur la maison Philipps, Westbeech et C°, voir sir Bartle Frère, *Proceedings* de janvier, p. 12, et l'ouvrage d'Em. Holub, *Sieben jahre*, etc.

(2) Cette localité est très bien indiquée dans la carte des voyages de M. Selous en aval de *Sinamané*, V. *Proceedings* de mars 1881. — Livingston y passa en 1860. Voir *Explorations dans l'Afrique australe*, p. 243 de l'édition in-12. Hachette, 1869.

Le P. Depelchin se proposait de revenir à *Panda ma Tenka*, après avoir laissé le P. Teroerde et le F. Vervenne à *Mowemba*.

« Le 2 septembre, M. Blockley, qui ramenait le P. Depelchin vers *Panda ma Tenka*, écrivait au P. Weisskopf : « Le P. Depelchin est très dangereusement malade de la fièvre. Venez à notre secours. » Ce billet fut reçu le 6 septembre, et dès le lendemain 7, le P. Weisskopf, avec le F. Nigg et quatre noirs se rendit en wagon au-devant de son confrère malade.

« Le 9 septembre, un lion faillit tuer et blessa gravement un des guides du P. Weisskopf.

« Le 14, on rencontra le P. Depelchin; ses confrères furent effrayés de son état : ses traits étaient altérés, et ils purent à peine le reconnaître enveloppé dans sa couverture de laine, suspendue à une branche d'arbre portée par deux noirs.

« Cependant le P. Depelchin se remit un peu, grâce aux remèdes et au repos.

« Mais d'autres malheurs allaient frapper coup sur coup les missionnaires du Zambèse.

« Le 15 septembre au soir, les PP. Depelchin et Weisskopf reçoivent un courrier envoyé par le P. Teroerde. Celui-ci leur faisait savoir qu'il était lui-même très malade de la fièvre et qu'il avait administré les derniers sacrements à son compagnon le F. Vervenne.

« Le 16 septembre, au matin, le généreux F. Nigg part seul avec dix noirs au secours des chers moribonds de *Mowemba*.

« Le 21 septembre, il arrive en face de *Mowemba*, passe le Zambèse et se rend à la hutte de la mission. Hélas! il y trouve le F. Vervenne en plein délire et n'y voit plus le P. Teroerde; celui-ci avait été enterré depuis trois jours : il avait succombé dans la nuit du 16 au 17 septembre. Le bon missionnaire était mort comme S. François-Xavier à qui il avait une tendre dévotion. Seul, sans secours humain, au milieu de la nuit, ayant à ses côtés un moribond en délire. Quelle affreuse situation! mais aussi quel héroïque sacrifice!

« Le F. Nigg, après avoir prié quelques instants sur la tombe du P. Teroerde, a bientôt pris son parti : il rassemble ce qui reste d'objets des missionnaires dans la hutte — les cafres y avaient fait ample butin — il emporte le F. Vervenne dans une couverture, repasse le Zambèse et se dirige avec ses noirs vers *Panda ma Tenka*.

« Avant de quitter *Mowemba*, il avait demandé au chef de ce village si les missionnaires pourraient y revenir bientôt : « Oui, lui répondit le roi, mais à condition que vous m'ameniez un wagon chargé de fusils et de poudre. »

« Les peuplades riveraines du Zambèse se montrèrent très sympathiques envers les pauvres voyageurs et les aidèrent dans leurs nécessités.

« Mais voici, pour comble de malheur, qu'un jour le F. Nigg est frappé d'un coup de soleil et d'une paralysie de la moitié du corps. Les deux frères sont alors portés par les noirs, et abandonnés à leur merci.

« Dans l'entretemps, le P. Depelchin, accompagné de M. Blockley et du P. Weisskopf, opérait sa retraite vers *Panda ma Tenka*. Le 22 septembre le F. Simonis vient à leur rencontre avec un wagon, et, le 25, ils peuvent enfin s'abriter dans la solide maison que le F. Simonis avait achevé avec un zèle et une habilité que tous admirèrent.

« Le 8 octobre seulement, on reçut, à *Panda ma Tenka*, une lettre du F. Nigg, qui annonçait la mort du P. Teroerde, et le triste état dans lequel les deux frères Nigg et Vervenne se trouvaient.

« Le 10 octobre, le bon M. Walsh, assez bien rétabli de ses blessures, voulut aller lui-même au-devant des deux frères malades, et, dès le 13, il les avait atteints. Le 18, le P. Weisskopf se porta également au secours de nos chers confrères et il les rencontra le 20 au soir.

« Le 21 octobre, M. Walsh, part avec dix noirs pour la station de *Wanki*, à l'effet d'en ramener les colis qu'y avait laissés le F. Nigg, quand il s'était pressé d'arriver au plutôt à *Mowemba*.

« Le 23 octobre, les deux frères malades rentrent avec le P. Weisskopf dans notre maison de *Panda ma Tenka*.

« Le 3 novembre, M. Walsh était de retour de son voyage à *Wanki*. Il n'avait presque rien retrouvé des nombreux colis que le F. Nigg y avait déposés.

« Le 5 novembre, l'infatigable M. Walsh se rend avec le P. Depelchin, assez bien rétabli, chez les *Marotsés* pour leur demander les autorisations nécessaires. Ils obtiennent des chefs pleine permission de revenir l'année prochaine dans ce vaste empire et de s'y établir définitivement. C'est ainsi que les souffrances endurées par nos Pères et le généreux sacrifice du P. Teroerde auront sans doute fléchi et touché les cœurs des sauvages *Marotsés*.

« Le P. Weisskopf et le F. Simonis sont chargés d'aller évangéliser les peuplades dès qu'ils le pourront. En attendant, ils séjourneront dans notre résidence de *Panda ma Tenka*.

« Enfin, le 19 décembre, après sept mois d'absence et de tribulations de tout genre, le P. Depelchin et les FF. Nigg et Vervenne,

rentrèrent avec M. Walsh à Tati, où le P. Blanca et le F. Devylder les reçurent à bras ouverts. J'espère les voir bientôt moi-même et leur prodiguer tous les remèdes dont leurs santés délabrées ont un si grand besoin.

« Puissé-je en faire autant pour nos missionnaires du pays d'Umzila! Nous sommes toujours pleins d'inquiétude à leur sujet. Je n'ai encore reçu aucune nouvelle de M. Grant qui devait être au kraal d'Umzila il y a plus d'un mois, à la fin de novembre. A la garde de Dieu! Vous voyez que s'il nous éprouve, il nous protège aussi visiblement. Il nous permettra sans doute d'établir, au milieu des tribulations et des souffrances, le royaume de Jésus-Christ parmi les malheureuses populations de l'Afrique australe. Priez pour nous. Plus que jamais nous avons besoin de vos prières et de vos aumônes.

CHARLES CROONENBERGHS, S. J.

LA THEORIE DU BEAU

SELON LES IDÉES DE S. THOMAS D'AQUIN.

(Suite et fin. — Voir pp. 107 et 177).

IV.

Nous avons réussi peut-être à distinguer assez bien les divers genres de beautés qui s'offrent à notre admiration et à en déterminer les conditions principales. Cette étude pourra nous être d'un grand secours pour mieux discerner et mieux goûter les chefs-d'œuvre de la littérature et des arts. Mais ceux de nos lecteurs qui prennent surtout intérêt au côté philosophique de la question ne seront probablement pas encore satisfaits et nous demanderont quelle est, à notre avis, la formule générale du beau. La définition de saint Thomas est-elle suffisante à cet égard? Ne considère-t-elle pas le beau par rapport à l'impression qu'il produit sur nous plutôt qu'à ce qu'il est en lui-même? Les différents genres de beau que nous avons successivement examinés n'ont-ils d'autre lien entre eux que cette impression, qui leur est tout à fait extérieure et qui dépend plus de la nature de nos facultés que de celle des objets? N'y en a-t-il pas un parmi eux auquel les autres puissent être subordonnés et réduits? En d'autres termes, enfin, qu'est-ce que le beau, abstraction faite de toute relation avec nos facultés et de toute détermination particulière?

Nous avons déjà vu, dans le premier paragraphe de ce travail, que des philosophes modernes ont essayé de répondre à ces questions, mais qu'ils n'ont abouti qu'à des solutions manifestement arbitraires et fausses. Espérons-nous être plus heureux? Nous répondrons franchement non, et cela parce que l'énoncé du problème repose sur une supposition illusoire.

Posons les mêmes questions au sujet de deux autres propriétés des êtres, le *vrai* et le *bien*.

Qu'est-ce que le vrai comme tel, abstraction faite de toute intelligence capable de le comprendre? Il y a des vérités religieuses, des vérités morales, des vérités métaphysiques, des vérités scientifiques, des vérités historiques. Quelle est parmi elles l'espèce à

laquelle toutes les autres peuvent se réduire et être subordonnées? Où trouver leur unité autre part que dans leur relation avec une intelligence qui peut les saisir ?

De même pour le bien. Comment concevoir le bien comme tel, abstraction faite de toute nature qu'il perfectione ? Il y a les biens du corps et ceux de l'âme, les biens intérieurs et les biens extérieurs, les biens naturels et les biens surnaturels. Quel est parmi ces biens celui qui est le fondement intrinsèque de tous les autres, auquel tous les autres se réduisent; toujours, s'entend, en mettant de côté la considération de la nature que ces divers biens complètent?

Toutes ces questions demeurent sans réponse, parce que, en définitive, le vrai, c'est l'être dans sa relation avec une intelligence qui peut le comprendre, le bien, c'est l'être dans sa relation avec une nature qu'il peut perfectionner. Eh bien! de même, le beau, c'est l'être dans sa relation avec l'activité des facultés contemplatives, à laquelle il peut procurer le repos qui s'appelle *jouissance*.

Est-ce à dire que le vrai, le bien et le beau n'ont rien de fixe, rien de stable, qu'ils dépendent à tout moment du caprice des facultés individuelles de chacun de nous? Évidemment non. Les facultés humaines ont leur nature, leurs lois déterminées par le Créateur. C'est en vertu de cette nature, de ces lois que tels objets ont avec elles des relations déterminées, qu'il ne dépend pas de notre caprice d'établir, de détruire ou de changer (1).

Cependant, il faut l'avouer sans détour, il existe à cet égard, entre le vrai et le bien d'un côté, et le beau de l'autre, une différence notable qui n'est pas à l'avantage du dernier. Le vrai et le bien objectifs, — qu'on me passe encore ce terme philosophique, bien facile à comprendre du reste, car il marque tout simplement le vrai et le bien considérés dans les objets, — le vrai et le bien objectifs ont un caractère de précision et d'immutabilité que ne possède pas

(1) Si nous ne craignions de faire dresser les cheveux sur la tête à nos lecteurs, nous ajouterions que la relation qui se trouve impliquée dans l'idée générale du beau est une relation *transcendentale*, et non une relation *prédicamentale*. Cette distinction est très claire pour tous ceux qui sont initiés aux arcanes de la philosophie péripatéticienne. Nous n'oserions entreprendre de l'expliquer en deux mots aux profanes.

au même degré le beau objectif. Il faut être sceptique déclaré pour affirmer sérieusement que ce qui est vérité en deçà des Pyrénées est erreur au delà. La vérité peut être plus ou moins parfaitement saisie par telle ou telle intelligence en particulier, mais le rapport de l'être à l'intelligence capable de le saisir parfaitement n'est point variable. On peut dire la même chose du bien, c'est-à-dire du rapport de convenance de l'être avec la nature, avec la faculté pour laquelle il est un bien.

Mais le dira-t-on encore avec la même assurance pour le beau, où l'un des termes du rapport est la jouissance? Celle-ci constitue-t-elle un élément aussi fixe qu'une nature ou une faculté qui entre dans la composition de la nature? Et par conséquent ce qui est goûté comme beau à certaine époque, dans certain pays, par certains hommes, doit-il être goûté de même à une autre époque, dans un autre pays, par d'autres hommes ? Si la beauté littéraire, par exemple, — attachons-nous à celle-ci afin de mieux préciser les idées, — si la beauté littéraire est quelque chose d'absolu, le goût quelque chose de constant, tenant au fond de notre nature et réglé par des lois invariables, comment se fait-il qu'il y ait des littératures nationales, ayant leur caractère propre, souvent opposé à celui d'autres littératures nationales? Comment se fait-il encore que chaque siècle littéraire ait, pour ainsi dire, son cachet propre? D'un autre côté, si la beauté littéraire était quelque chose de relatif à des circonstances essentiellement variables, si le goût changeait suivant les temps, les lieux et même les individus, comment s'expliquer qu'il y ait des chefs-d'œuvre admirés partout et toujours parmi les nations civilisées, des règles d'art sur lesquelles tout le monde est d'accord, des jugements, en un mot, si universels, du moins dans leur forme générale ?

Il y a là une question assez délicate. Pour la résoudre, remarquons qu'on peut la traduire en ces autres termes : Ce qui donne de la jouissance à l'esprit de certains hommes doit-il aussi en donner à d'autres? Ou encore : ce qui sollicite l'activité des facultés de l'âme chez les hommes de certain pays, de certaine époque, de certain caractère, de manière que cette activité se déploie aisément avec une assez vive énergie, doit-il produire le même effet chez les

hommes vivant dans d'autres pays ou à d'autres époques, ou ayant un caractère différent.

Nous avons vu plus haut que la jouissance suppose dans les facultés de l'âme, outre une certaine perfection naturelle ou acquise, des actes en proportion convenable avec cette perfection et, par conséquent, la présence d'objets capables de donner naissance à des actes de ce genre?

Or il y a évidemment un certain degré de perfection des facultés commun à tous les hommes qui ne sont pas positivement et exceptionnellement disgraciés de la nature et qui, par leur position sociale et leur éducation, sont mis à même de goûter les jouissances de l'esprit. Il y a évidemment aussi des actes qui sont en rapport avec cette perfection et des objets capables de faire naître ces actes. Ainsi nulle intelligence bien faite ne sera indifférente à ce qui peut apporter quelque lumière pour la solution des grands problèmes relatifs à la destinée humaine; nulle imagination ne demeurera insensible à la vive description de certaines scènes de la nature ou de certains grands événements historiques; nul cœur qui ne comprenne, qui ne puisse éprouver les sentiments qui tiennent au fond même de la nature humaine. Ceux qui en seraient là apparaîtraient à juste titre à leurs semblables comme des hommes incomplets. Il y a donc un fonds commun, — et ce fonds est très considérable, — de jouissances de l'esprit et par conséquent de beautés naturelles et artistiques, qui est indépendant des circonstances dans lesquelles vivent ceux à qui elles s'adressent, à moins que ces circonstances n'aillent à dégrader, à vicier la nature humaine.

Mais on ne peut nier aussi qu'il y ait des influences de caractère, de milieu, d'habitude qui disposent l'âme à certain genre d'activité, et par conséquent de jouissance, et lui rendent difficile tel autre genre. Ces états d'âme peuvent être communs à tous les habitants d'un pays, à tous les hommes d'une époque, et être très différents, ou même opposés, dans un autre pays et à une autre époque.

Ainsi, pour l'imagination, il n'est personne qui ne sache qu'elle se trouve à un tout autre degré et avec des caractères particu-

liers chez des peuples qui vivent sous des climats différents. Les peuples du midi, accoutumés au spectacle d'une nature riche, pleine de vie, éclairée par un soleil chaud et resplendissant, ont l'imagination ardente, brillante, enjouée, aimant les formes bien définies et le spectacle de la vie, du reste pleine de fougue et d'audace. Les peuples du nord, vivant sous un ciel froid et brumeux, où les objets se montrent souvent sous un aspect de mort et avec des formes indécises, ont généralement dans l'imagination quelque chose de sombre, de mélancolique, de bizarre. Chez eux aussi, l'imagination s'exalte facilement, elle se lance volontiers dans le fantastique ; mais c'est un fantastique triste, mystérieux, à figures plus ou moins vagues. Cette différence est aisée à constater en comparant, par exemple, la mythologie grecque et la mythologie scandinave. Les peuples des climats tempérés ont l'imagination moins prompte à s'enflammer, moins puissante ; et ici encore il y a des nuances à noter. Le genre d'imagination de l'Allemand se rapproche plus de celui des peuples du nord, mais avec un caractère moins extrême : nous avons la rêverie, la mélancolie douce et tendre au lieu de la mélancolie sombre et bizarre. Le Français tient plus aux peuples du midi ; son imagination se plaît mieux aux couleurs brillantes, mais elle n'a pas la hardiesse qui s'observe chez les méridionaux.

L'intelligence a aussi ses qualités propres chez les différents peuples. Le Français à l'esprit prompt et vif ; l'Italien est fin jusqu'à la subtilité ; l'Allemand se fait surtout remarquer par sa profondeur et sa ténacité d'attention ; l'Anglais, par son caractère juste et pratique.

Peut-être pourra-t-on déjà conclure de ces deux observations que le Français doit aimer surtout à voir les choses du côté par lequel elles excitent l'activité de l'intelligence, sans cependant lui demander un effort trop soutenu. L'imagination, chez lui, sera au service de l'intelligence ; elle sera arrêtée dans ses élans par l'activité de l'intelligence qui ne saura pas se plier à ses fantaisie. On se figure difficilement des œuvres comme le *Roland furieux* et les *Voyages de Gulliver* paraissant en France ; au contraire le *Don Quichotte* nous semble une œuvre éminemment française, quoique

née sur un autre sol. Les chefs-d'œuvre de la littérature française s'adressent principalemment à l'intelligence ou se recommandent par des qualités qui lui plaisent surtout. Bornons-nous à rappeler les noms de Pascal, de Bossuet, de Bourdaloue, de Boileau et même de Molière, de La Fontaine, de Corneille et de Racine.

Est-ce à dire que Corneille et Racine et les autres poètes français manquent de sentiment, de passion ? Non, sans doute; mais ici nouvelle diversité. Les méridionaux ont les passions sensuelles, expansives, impétueuses, ne laissant place à rien autre chose. Les hommes du nord les ont plutôt sombres, concentrées, énergiques, tenaces, bizarres encore. Chez les bons écrivains français, elles apparaissent moins excessives, moins violentes, moins soustraites à l'empire de l'intelligence. Comparez, à ce point de vue, les personnages les plus passionnés de Corneille et de Racine à ceux de Shakspeare, Hamlet, Macbeth, Othello, le roi Lear. Quelle différence !

On doit aussi tenir compte, dans l'appréciation des effets à produire par certains objets, de la disposition des esprits auxquels ils s'adressent et des connaissances que ceux-ci possèdent. Ainsi tout ce qui tient à l'histoire, aux traditions, aux institutions d'un peuple a un tout autre intérêt pour ceux qui appartiennent à ce peuple que pour ceux qui lui sont étrangers. Ainsi encore, conformément à une observation que nous avons déjà faite à propos du beau de l'imagination, nos livres saints, qui offrent des beautés si grandes pour un chrétien pénétré de sentiments religieux, laisseront en général tout à fait froid un incrédule ou même un chrétien tiède. Il est clair aussi qu'un incrédule ne goûtera pas comme nous certains discours de Bossuet et de Bourdaloue, ni même une tragédie dans le genre de celle d'*Athalie*. — De même certains traits paraîtront pleins de vérité, de clarté et d'intérêt à ceux qui ont certaines connaissances et ne produiront aucun effet ou ne produiront qu'un effet d'ennui sur les lecteurs ou les auditeurs moins instruits. Comme l'a judicieusement observé un critique (1), « Racine qui a si admirablement, j'ai presque dit si audacieusement, conservé la

(1) A. Baron, *De la Rhétorique*, chap. VIII.

couleur locale dans l'*Athalie*, par exemple, parce que la pensée et le langage bibliques étaient familiers à son parterre, n'a pas osé en agir de même avec l'antiquité grecque. Et certes, il ne péchait point par ignorance ; nul ne l'avait aussi longtemps et aussi profondément étudiée ; mais il sentait que ses contemporains ne l'eussent pas comprise comme lui. »

Il faut tenir compte encore du caractère, des habitudes de la société au milieu de laquelle on vit. Ainsi les écrivains du siècle de Louis XIV s'adressaient à une société pleine de dignité et de noble élégance : tel est aussi le caractère du style de Bossuet, de Fénelon, de Bourdaloue, de Madame de Sévigné, etc. Au siècle suivant régnait l'élégance plus brillante, mais plus apprêtée : Buffon et Fontenelle ont bien ce genre de style. De nos jours, grâce peut-être à l'envahissement de l'esprit démocratique, on demande surtout la propriété, l'énergie, le pittoresque dans le choix des termes, la précision dans l'expression des idées. Un écrivain judicieux saura s'accommoder à ces exigences du temps sans rien sacrifier quant aux conditions essentielles du beau littéraire.

Il est même curieux de constater que notre appréciation sur la beauté d'un morceau variera beaucoup, non seulement d'après nos dispositions propres, mais encore d'après ce que nous connaissons de l'auteur, de son temps et de son histoire. Ainsi combien n'ont pas perdu de leur saveur poétique les chants d'Ossian et les vers si naïfs publiés sous le nom de Clotilde de Surville, depuis que nous savons que ces compositions, au lieu d'être les œuvres d'un barde du quatrième siècle et d'une noble dame du quinzième, ne sont que d'ingénieux pastiches dus à des plumes modernes ? La raison de ce fait n'est, du reste, pas difficile à trouver. Depuis qu'on a découvert la supercherie, ces productions n'ont plus le caractère de vérité qui faisait à nos yeux un de leurs principaux mérites. Elles ne nous mettent plus en communication avec une âme. Nous n'éprouvons donc pas seulement la déception d'un amateur d'antiques à qui un industriel peu scrupuleux a vendu comme authentique une médaille d'empereur romain ou un vase étrusque, du reste parfaitement imités ; nous sommes un peu, si l'on me permet cette comparaison familière, dans la position de

ce dauphin de la fable qui croyait avoir sauvé un homme et se trouve n'avoir pris sur son dos qu'un singe.

Disons enfin qu'un objet, sans beauté et même très difforme sous certain aspect, peut se présenter comme beau sous un autre. Une grosse araignée noire, un crapaud, un crocodile, qui feront pousser des cris d'horreur et de dégoût à une femme nerveuse, jetteront dans des extases d'admiration le naturaliste qui étudie leur structure anatomique. Le visage d'un brave officier, sillonné de profondes balafres qui en défigurent tous les traits, paraîtra d'autant plus beau lorsqu'on sait que chacune de ces cicatrices rappelle un trait d'héroïsme et d'éclatants services rendus à la patrie.

Nous avons fait la part assez large au relatif pour avoir le droit d'insister en terminant sur un point capital. C'est que, malgré tant de circonstances qui sont de nature à modifier l'appréciation du beau, il n'en reste pas moins vrai que celle-ci ne dépend pas du caprice d'une disposition personnelle et passagère. Toutes ces circonstances sont déterminées préalablement à toute impression individuelle, et un homme de goût, en présence d'un jugement énoncé au sujet de la beauté d'un objet, pourra déclarer avec assurance que ce jugement est vrai ou faux. Il n'a pas besoin pour cela d'attendre que l'opinion publique vienne confirmer son sentiment. Il sait que, sous l'influence de passions grossières, le goût public peut se dépraver comme l'intelligence individuelle, et les cent éditions de certain roman, par exemple, ne l'empêcheront pas de prononcer que cette œuvre, dans son ensemble, est aussi mauvaise et laide au point de vue de l'art qu'à celui de la morale.

Mais tout cela ne laisse pas, croyons-nous, de confirmer ce que nous avons dit plus haut, à savoir qu'il n'est pas possible d'assigner dans le beau objectif, et *abstraction faite de sa relation avec nos facultés*, un élément unique ou un ensemble d'éléments qui puisse être regardé comme son principe constitutif, se retrouve dans toutes ses espèces et permette en conséquence de donner une définition s'appliquant à tous les objets qu'on appelle beaux.

A défaut d'un principe absolu unique et intrinsèque au beau objectif, tel que celui-ci apparaît immédiatement à nos regards, y en a-t-il un autre plus élevé et plus caché qu'une réflexion plus pro-

fonde peut nous faire découvrir? Quelques-uns semblent l'avoir cru.

Écoutons encore Victor Cousin (1).

« Toutes les beautés que nous venons d'énumérer et de réduire composent ce qu'on appelle le beau réel. Mais au-dessus de la beauté réelle est une beauté d'un autre ordre, la beauté idéale. L'idéal ne réside ni dans un individu ni dans une collection d'individus. La nature ou l'expérience nous fournit l'occasion de le concevoir, mais il en est essentiellement distinct. Pour qui l'a une fois conçu, toutes les figures naturelles, si belles qu'elles puissent être, ne sont que des simulacres d'une beauté supérieure qu'elles ne réalisent point. Donnez-moi une belle action, j'en imaginerai une encore plus belle. L'Apollon (du Belvédère) lui-même admet plus d'une critique. L'idéal recule sans cesse à mesure qu'on en approche davantage. Son dernier terme est dans l'infini, c'est-à-dire en Dieu; ou, pour mieux parler, *le vrai et absolu idéal n'est autre que Dieu lui-même.*

« Dieu étant le principe de toutes choses doit être à ce titre celui de la beauté parfaite, et par conséquent de toutes les beautés naturelles qui l'expriment plus ou moins imparfaitement; il est le *principe de la beauté*, et comme auteur du monde physique et comme père du monde intellectuel et du monde moral.

« Ne faut-il pas être esclave des sens et des apparences pour s'arrêter aux mouvements, aux formes, aux sons, aux couleurs, dont les combinaisons harmonieuses produisent la beauté de ce monde visible, et ne pas concevoir derrière cette scène magnifique et si bien réglée, l'ordonnateur, le géomètre, l'artiste suprême?...

« La beauté intellectuelle, cette splendeur du vrai, quel en peut être le principe, sinon le principe de toute vérité?

« La beauté morale comprend deux éléments distincts, également mais diversement beaux, la justice et la charité, le respect des hommes et l'amour des hommes. Celui qui exprime dans sa conduite la justice et la charité, accomplit la plus belle de toutes les œuvres; l'homme de bien est le plus grand de tous les artistes.

(1) *Du vrai, du beau et du bien*, Septième leçon. — Nous nous sommes permis de souligner quelques mots que nous tenons à signaler particulièrement au lecteur en vue des réflexions que nous aurons à lui soumettre à la suite de cette magnifique page.

Mais que dire de celui qui est la substance même de la justice et le foyer inépuisable de l'amour? Si notre nature morale est belle, quelle ne doit pas être la beauté de son auteur! Sa justice et sa bonté sont partout, et dans nous et hors de nous. Sa justice, c'est l'ordre moral que nulle loi humaine n'a fait et que toutes les lois humaines s'efforcent d'exprimer, qui se conserve et se perpétue dans le monde par sa propre force. Descendons en nous-mêmes, et la conscience nous attestera la justice divine dans la paix et le contentement qui accompagnent la vertu, dans les troubles et les déchirements, inexorables châtiments du vice et du crime. Combien de fois et avec quelle éloquence toujours nouvelle n'a-t-on pas célébré l'infatigable sollicitude de la Providence, ses bienfaits partout manifestes dans les plus petits comme dans les plus grands phénomènes de la nature, que nous oublions aisément parce qu'ils nous sont devenus familiers, mais qui, à la réflexion, confondent notre admiration et notre reconnaissance, et proclament un Dieu excellent, plein d'amour pour ses créatures!

« Ainsi *Dieu est le principe des trois ordres de beauté* que nous avons distingués, la beauté physique, la beauté intellectuelle, la beauté morale....

« Ainsi l'être absolu, qui est tout ensemble l'absolue unité et l'infinie variété, *Dieu est nécessairement la dernière raison, le dernier fondement, l'idéal accompli de toute beauté.* C'est là cette beauté éternelle que Diotime avait entrevue et qu'elle peint ainsi à Socrate dans *le Banquet :*

« Beauté éternelle, non engendrée et non périssable, exempte de « décadence comme d'accroissement, qui n'est point belle dans telle « partie et laide dans telle autre, belle seulement en tel temps, en « tel lieu, dans tel rapport, belle pour ceux-ci, laide pour ceux-là, « beauté qui n'a point de forme sensible, un visage, des mains, « rien de corporel, qui n'est pas non plus telle pensée ou telle science « particulière, qui ne réside dans aucun être différent d'avec lui-« même, comme un animal, ou la terre, ou le ciel, ou toute autre « chose, qui est absolument identique et invariable par elle-même, « de laquelle toutes les autres beautés participent, de manière « cependant que leur naissance ou leur destruction ne lui apporte ni « diminution, ni accroissement, ni le moindre changement!...

« Pour arriver à cette beauté parfaite, il faut commencer par « les beautés d'ici-bas, et les yeux attachés sur la beauté suprême, « s'y élever sans cesse... jusqu'à ce que de connaissances en con- « naissances on arrive à la connaissance par excellence, qui n'a « d'autre objet que le beau lui-même, et qu'on finisse par le con- « naître tel qu'il est en soi.

« O mon cher Socrate, continua l'étrangère de Mantinée, ce qui « peut donner du prix à cette vie, c'est le spectacle de la beauté « éternelle... Quelle ne serait pas la destinée d'un mortel à qui « il serait donné de contempler le beau sans mélange, dans sa « pureté et sa simplicité, non plus revêtu de chairs et de couleurs « humaines et de tous ces vains agréments condamnés à périr, à « qui il serait donné de voir face à face, sous sa forme unique, la « beauté divine ! (1). »

Loin de nous assurément la pensée de protester contre les idées exprimées dans ces lignes et entendues au sens naturel qu'elles offrent à l'esprit du lecteur chrétien. Seulement nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer tout d'abord que, prises dans ce sens, elles ne font que reproduire un principe élémentaire très souvent invoqué dans la théodicée de saint Thomas et, comme nous le verrons bientôt, très formellement énoncé dans la sainte Écriture, savoir que toutes les perfections des créatures sont toujours très limitées parce qu'elles sont créées, et qu'elles ne constituent que des imitations et des reproductions très imparfaites des perfections de Dieu, type et auteur unique de tout ce qui existe en dehors de Lui.

Mais ensuite, en voyant l'insistance de Cousin à inculquer cette idée, non seulement à propos du beau, mais aussi à propos du vrai et du bien, connaissant d'ailleurs par ses autres ouvrages les tendances de ses doctrines, nous ne pouvons nous défendre non plus de soupçonner que sous ces belles tirades se cache quelque venin de panthéisme ou du moins d'ontologisme. Le premier de ces systèmes, comme on sait, n'admet d'autre existence réelle et substantielle que celle de Dieu ; tous les autres êtres que nous voyons en ce monde ne sont à ses yeux que des modifications de l'être infini. Depuis longtemps l'Église a condamné cette erreur comme également contraire à la raison et à la foi. L'ontologisme ne va pas aussi

(1) Platon, *Dialogues*, Trad. V. Cousin, t. VI, p. 315-318.

loin. Il se contente d'affirmer que Dieu, l'être infini, est l'objet direct et immédiat de toutes nos pensées et que les êtres finis n'en forment que les objets indirects et secondaires. On conçoit que cette doctrine ait pu séduire des esprits élevés et religieux. Le Saint-Siège n'en a pas moins absolument proscrit l'enseignement dans les écoles catholiques, et les philosophes et les théologiens catholiques qui l'ont combattue se sont toujours attachés à montrer sa parenté logique avec le panthéisme.

Ce double sens, panthéiste et ontologiste, écarté, certes nous ne trouvons rien à reprendre dans la pensée du passage que nous venons de citer ; mais nous ne voyons pas non plus la lumière nouvelle qu'elle apporte à la théorie du beau. L'idée de Dieu, type et auteur du beau, comme de toutes les autres perfections des créatures, n'entre pas du tout comme élément intrinsèque dans l'idée de cette propriété ; elle n'y introduit aucun principe d'unité et ne fait qu'y ajouter une relation tout à fait extérieure de cause à effet. Qu'on la présente au lecteur, et particulièrement au lecteur chrétien, comme une conclusion pratique de l'étude du beau, à la bonne heure. C'est leur rappeler la grande leçon que l'Esprit-Saint nous propose dans le livre de la Sagesse, en nous mettant sous les yeux l'aveuglement des hommes que la vue des beautés de la création a entraînés dans les absurdes erreurs de l'idolâtrie.

« Vains sont tous les hommes qui n'ont pas la connaissance de « Dieu. Ils n'ont pu s'élever de l'aspect des biens visibles à *Celui* « *qui est*, et la considération des œuvres ne leur a point révélé « l'artiste qui les a produites. Ils se sont figuré que le feu, ou le « vent, ou l'air subtil, ou les astres se mouvant dans leurs orbites, « ou l'abîme des eaux, ou le soleil et la lune sont les dieux qui « gouvernent le monde. Que si la beauté de ces êtres les a charmés « jusqu'à les leur faire regarder comme des dieux, qu'ils reconnais- « sent donc combien doit être plus beau celui de qui ils dépendent « tous; car c'est l'auteur de toute beauté qui a établi tout cet ordre. « Ou s'ils ont admiré leur puissance et leurs œuvres, qu'ils com- « prennent combien est plus puissant encore Celui qui les a créés. « Car la grandeur et la beauté de la créature permettent à l'esprit « humain de s'élever à la vue du Créateur. »

[2] *Sap.* XIII. 1-5. C. D.

LA LUNE.

LES PRÉJUGÉS ET LES ILLUSIONS.

Cet article est né de la lecture de deux livres, publiés à deux siècles de distance, l'*Iter exstaticum cœleste* du jésuite Kircher (1), et les deux volumes *De la terre à la lune* et *Autour de la lune* de Jules Verne.

OEuvres à la fois d'imagination et de science, ces deux ouvrages ont un même but, vulgariser les connaissances scientifiques, instruire en intéressant. Ils reposent sur la même fiction, un voyage imaginaire à travers l'espace. Mais leur physionomie est essentiellement différente.

Kircher, à l'exemple de Platon, met en scène deux interlocuteurs : Théodidacte, le disciple qui interroge, et Cosmiel, le maître qui explique. Dans cette conversation aux allures antiques, dans cette série de syllogismes déguisés, la discussion philosophique a souvent plus de place que l'enseignement scientifique.

Jules Verne écrit un roman. Les caractères de ses personnages se dessinent dans leurs entretiens ; ils parlent en yankees et en français du XIXe siècle : le flegme américain et l'esprit gaulois font souvent perdre de vue les savants et leurs découvertes.

Kircher ne cherche nullement à rendre son récit vraisemblable. Théodidacte et Cosmiel voyagent à la manière des esprits ; c'est un tissu de prodiges que leurs pérégrinations célestes.

Jules Verne voile la fiction de toutes les ressources de l'art et de l'industrie modernes. Ses héros sont des hommes, voyageant avec bagages et provisions, victimes quelquefois de mécomptes et d'accidents funestes, mais dont l'audace et la science triomphent enfin des forces aveugles de la nature. Que de jeunes lecteurs se laissent prendre à moitié à ces dehors savants, et posent timidement la question : « N'est-ce pas que cette histoire n'est pas vraie ? ... Elle est cependant imprimée. » — Leur naïveté fait sourire ; elle ne fait pas hausser les épaules comme la crédulité de tant de grands enfants qui ajoutent foi à bien d'autres fables « parce qu'elles sont imprimées. »

(1) R. P. ATHANASII KIRCHERI *Iter exstaticum cœleste*,... interlocutoribus Cosmiele et Theodidacte,.. sec. edit.,... illust., exorn. et expurg. à P. GASP. SCHOTTO,.. Herbipoli, 1671. —

Jules Verne est au courant des découvertes modernes ; il les expose, en général, avec netteté et exactitude. Mais il n'y a rien dans son récit qui élève l'âme au-dessus des choses de ce monde. Les merveilles célestes ne lui parlent ni du Créateur, ni de la Providence. Il n'est point hostile, il est indifférent. L'intérêt que l'on porte à ses héros est un intérêt de curiosité ; on est désireux de connaître la fin de l'histoire, et l'on recueille de sa lecture peut-être plus d'émotions que de connaissances.

Kircher est un savant ; mais un savant du XVIIe siècle. Il décrit dans un latin très pur et avec une clarté remarquable ce que l'on savait de son temps. Grand admirateur des découvertes dont l'invention récente de la lunette venait d'enrichir l'astronomie, il les oppose victorieusement aux dogmes de la philosophie antique ; et il proclame hautement qu'il n'est point de véritable science indépendante de l'observation et de l'expérience. Il y a de l'enthousiasme, il y a de la piété dans son livre. A chaque instant, il met sur les lèvres de Théodidacte l'expression de l'admiration, de la reconnaissance et de l'amour pour l'auteur et le conservateur des mondes. En le relisant aujourd'hui sa science n'apprend rien, elle a vieilli ; mais son cœur est toujours là et ses épanchements font du bien.

Ceux qui seraient tentés de voir dans ces élans d'une âme croyante un abus du principe des causes finales, voudront bien se rappeler que ce principe de bonne et saine raison, domine non seulement la philosophie ancienne tout entière ; mais qu'il s'est imposé à toutes les intelligences d'élite qui ont médité les merveilles de la création. Platon reproche, dans le *Phédon*, aux physiciens d'Ionie de tout expliquer par les causes matérielles. La théologie du *Timée* peut se résumer en deux mots: «Dieu est bon et il a tout fait pour le mieux.» Aristote entre en plein dans ces idées du maître ; elles se retrouvent dans les écrits de Képler et de Newton ; et Descartes lui-même qui, après Bacon, aurait voulu se passer absolument de Dieu dans les sciences « n'a pu s'empêcher, dit Pascal, de lui faire donner une chiquenaude pour mettre le monde en mouvement. »

Ce n'est point un parallèle entre le dialogue de Kircher et le roman de Jules Verne, c'est moins encore une analyse de ces deux ouvrages que nous voulons offrir à nos lecteurs. Sans nous astreindre à suivre pas à pas les deux auteurs qui nous ont suggéré l'idée d'écrire cet article, sans rester dans les bornes qu'ils se sont tracées, nous nous proposons de rapprocher les préjugés du XVIIe siècle des découvertes

du XIXe ; de rappeler les illusions dont la lune a été et est encore l'objet, et de les mettre en regard des données scientifiques. Ce rapprochement n'aura pas été inutile, si nous parvenons à réhabiliter notre satellite dans l'esprit de nos lecteurs, et à dissiper quelques-unes des préventions hostiles dont elle est l'innocente victime.

La lune et les préjugés.

« Vous avez vu la lune ? demandait un professeur de l'École polytechnique à un de ses élèves. — Non, monsieur. — Comment ! vous n'avez jamais vu la lune ?... Monsieur, repartit l'élève, je vous tromperais si je vous disais que je n'en ai jamais entendu parler ; mais je ne l'ai jamais vue (1). »

Qui ne sait donc que la lune est le corps céleste le plus rapproché de nous, qu'elle nous accompagne dans notre voyage annuel autour du soleil et que sa face,

Semblable à l'espérance humaine,
Croît et décroît sans cesse et reparaît toujours ?

Dans tous les siècles, des préjugés lui ont attribué les influences les plus variées et les plus extraordinaires sur la terre et ses habitants. Les philosophes de l'antiquité, les disciples d'Hippocrate et de Galien, les astrologues du moyen âge, les agriculteurs et les marins de tous les temps et de tous les pays ont vu l'action de la lune partout. L'immense majorité du public a, pardonnez l'expression, la lune dans la tête. Il n'est pas rare de rencontrer même des esprits forts qui ne croient à rien... disent-ils, et qui ont la faiblesse d'attendre la nouvelle lune pour mettre des œufs à couver, pour semer des carottes ou planter des choux; qui ne se purgent qu'après la pleine lune, et qui consultent, avec tout le sérieux des aruspices romains interrogeant les entrailles des victimes ou l'appétit des poulets sacrés, la couleur et les cornes de la lune pour en tirer des présages de bon ou de mauvais temps !

La lune est entrée dans toutes les formes du langage. Nous avons la *lune rousse* qui revient chaque année ravager les pousses des jeunes plantes,

Et la lune de miel qui ne luit qu'une fois.

(1) ARAGO, *Œuv. comp.*, t. I, p. 13.

Le lâche est poltron comme la lune, l'indécis changeant comme la lune ; le malheureux est né à la quatrième lune.

Les vétérinaires parlent de chevaux dont la vue se trouble ou s'éclaircit suivant les phases de la lune; les bûcherons soutiennent que le bois coupé au décours ne se conserve pas ; les faiseurs d'almanachs imputent à la lune tous les changements de temps.

Il y a de la lune dans les caprices de l'enfant; de la lune dans les extravagances du maniaque; de la lune dans les revers de la fortune ; de la lune dans l'inconstance de l'amitié ; de la lune dans les crises du malade...

On ne voit pas seulement la lune dans tout, on voit tout dans la lune : des mers, des lacs, des fleuves, des îles, des continents, des animaux, des hommes.

Vous devriez...
Ne point aller chercher ce qu'on fait dans la lune
Et vous mêler un peu de ce qu'on fait chez vous !

*
* *

D'où nous viennent ces traditions ?

Serait-ce de cette idée radicalement fausse, qui se trouve à la base de toutes les conjectures de la philosophie ancienne sur la lune :

« La lune exerce un domaine souverain sur les principes humides de ce bas monde ; elle verse l'humidité dans toutes les choses qui nous touchent; c'est là un fait d'expérience quotidienne, et tout le monde en convient (1) ? »

Peut-être.— Ce qui est certain, c'est qu'on trouve cette thèse chez tous les maîtres de la sagesse antique. Ils ont pris un préjugé , une erreur commune, dont nous dirons plus loin l'origine probable, pour l'expérience des siècles et l'avis de tous.

C'est en partant de cette idée préconçue qu'ils résolvent toutes les questions que la curiosité humaine ou les observations astronomiques soulèvent au sujet de notre satellite ; rien ne les arrête. Écoutez Théodidacte et Cosmiel (2).

— La lune a-t-elle une atmosphère? — Sans aucune doute ; on le

(1) « Maximum dominium lunæ esse in humida sublunaria, et eam in hæc inferiora humiditatem influere, patet quotidiana experientia et omnes fatentur. »

(2) Kircher, ouv. cité, prem. partie, *Iter in lunam* ; passim.

prouve par son domaine sur les principes humides: *Probatur ex dominio lunæ in humida.*

— Que sont les taches de la lune? — Des mers, des lacs, des marais, des continents, des îles: la mer de la Fécondité, la mer du Froid, la mer des Humeurs, la mer des Pluies, la mer des Temps sereins, la mer des Calmes, la mer des Crises... le marais des Nuages, le lac des Songes, le continent de la Fertilité, l'île des Vents...

Singuliers noms qui portent tout-à-fait à faux, puisqu'il n'y a pas une goutte d'eau sur la lune, mais qui rappellent bien les influences diverses que l'on attribuait autrefois à notre satellite.

— Ces mers, ces lacs, ces fleuves contiennent-ils de belle et bonne eau, *radicaliter veram aquam?* — Oui, certes. — Et la raison? — *Probatur ex dominio lunæ in humida;* c'est encore le domaine de la lune sur les choses humides qui le prouve.

— Mais ces eaux sont d'une limpidité, d'une mobilité excessive. Théodidacte déclare n'avoir rien vu de pareil à la surface de la terre (1).

— Combien il désire emporter avec lui un flacon de cette eau céleste (2).

— C'est malheureusement impossible: cette eau retournerait d'elle-même de la terre à la lune, son centre naturel (3).

— Qu'est-ce donc qui donne à cette eau des propriétés si remarquables? — *Virtus lunæ influxiva.* C'est cette vertu mystérieuse des eaux de la lune qui fait tour à tour la pluie et le beau temps. Elle se répand avec la douce clarté de ses rayons sur la surface de la terre, s'insinue partout, pénètre tout. Ce levain céleste agite la mer, fait déborder les lacs et les fleuves, soulève et abaisse alternativement les flots de l'Océan; il engendre, nourrit et multiplie les humeurs bonnes et mauvaises, et tout cela avec d'autant plus d'énergie que les rayons de l'astre des nuits frappent moins obliquement notre planète.

— Les eaux lunaires sont-elles calmes ou agitées? — Elles sont perpétuellement en mouvement. — Pourquoi ces tempêtes? — Afin que les effluves humides de la lune se dégagent plus facilement, plus abondamment (4). L'expérience n'enseigne-t-elle pas qu'un liquide remué

(1) « Tunc exploravi aquas lunares, quas adeo limpidas, adeo subtiles et diaphanas reperi ut nihil simile me vidisse meminerim in terrestris mundi facie; adeo mobiles ut vel minimo flatu commoveri potuerint. »

(2) « Cosmiel, dic amabo, licetne... lagenam aquæ hujus cœlestis in terram deferre? »

(3) « Minime... mox ac eam dimiseris, suam propediem sphæram esset repititura tanquam proprium et naturale centrum. »

(4) « Finis potissimus tantæ agitationum vehementiæ est ut influxus lunaris validius terreno globo communicetur. »

répand, selon sa nature, un parfum plus suave ou une odeur plus infecte ?

—Pourquoi n'y a-t-il ni animaux, ni hommes dans la lune ? —Parce que le principe humide s'y oppose.

La preuve qu'en donne Cosmiel à son disciple est péremptoire ; et Théodidacte reste pleinement convaincu. Mais le précepte de Boileau ne nous permet pas de la traduire en français, c'est en latin qu'il faut la lire (1).

Les idées ont bien changé ! Aujourd'hui, c'est l'absence complète d'air et d'eau sur la surface de la lune que l'on invoque pour montrer l'impossibilité d'y vivre !...

—A quoi bon les phases de la lune ? — afin de tempérer ses influences humides !... Si la lune agissait constamment sur la terre comme elle agit quand elle est en conjonction ou en opposition, notre pauvre planète courrait les plus grands dangers (2).

—Pourquoi la lune n'est-elle pas une sphère parfaite ? Pourquoi faut-il nécessairement qu'elle possède des inégalités, des montagnes ? — Pour que les rayons du soleil, réfléchis en tous sens, échauffent l'atmosphère lunaire, et que cette chaleur, se communiquant à l'élément liquide, le maintienne dans cette perpétuelle agitation nécessaire à son action sublunaire (3).

* * *

Nous pourrions multiplier indéfiniment ces citations ; à la plupart des questions de Théodidacte, Cosmiel répond en invoquant les influences de la lune. Les premières observations précises que venait de permettre l'invention de la lunette, la découverte même de la libration en longi-

(1) « Cosmiel. Sed ut experiaris hujus rei veritatem, ebibe hunc cyathum aqua cœlesti plenum.

« Theodidactus. Quem quum sumpsissem, ecce derepente totum corpus instar tympani inflari, omnia membra dilatari et in ingentem molem excrescere, increlibilem denique me violentiam sustinere sentio. O Cosmiel, adjuva me, morior !

« Cosmiel. Bono sis animo, non morieris.

« Theodidactus. Digitoque ori imposito, omni mox liquore rejecto, pristinæ formæ restitutus sum. Fieretne, Cosmiel, hoc idem si homines hoc loco nascerentur et animalia ?

« Cosmiel. Omnino idem.

« Teodidactus. Satis est, percepi omnia. »

(2) « Nimio humore suffocata non exiguum detrimentum incurreret.

(3) « Ut lunaris globi profluvium seu vis influxiva in globi terrestris emolumentum perpetuo excitaretur. »

tude sont, aux yeux de Cosmiel, autant de preuves nouvelles du *dominium lunæ in humida*.

Et ne croyons pas que ce soit là la manière de voir d'un écrivain isolé qu'une imagination trop féconde emporte loin des voies battues. Non ; Kircher se fait simplement l'écho des idées de son temps. Il n'avance rien, dit-il dans la préface, qui ne soit de tout point conforme aux données de l'expérience et de l'observation (1).

Plus loin, il avertit le lecteur peu familiarisé avec l'étude de la nature, que, si étrange que paraisse sa doctrine, il ne change cependant rien aux idées reçues dans le monde scientifique ; il ne fait qu'exprimer l'opinion commune des savants contemporains (2).

De fait, les nombreuses autorités qu'apportent Kircher et son commentateur, Gaspar Schott, le prouvent surabondamment.

Ce ne sont donc pas les rêves creux des philosophes, mais des faits, recueillis par l'observation, contrôlés par l'expérience que Kircher prétend exposer. Il se défie des penseurs qu'il déserte audacieusement pour se ranger du côté des observateurs. Aussi Cosmiel fait-il plusieurs fois la leçon à Théodidacte dont les opinions rappellent par trop les dogmes de l'école.

« Cosmiel. Tu te trompes étrangement si tu t'imagines que l'enseignement d'Aristote sur tout ce qui touche à la nature des corps célestes est l'expression exacte de la vérité... Son intelligence n'a rien compris aux phénomènes que je te montrerai dans la suite.

« Théodidacte. Ce que tu dis, mon cher Cosmiel, est bien vrai ; et je m'aperçois déjà combien la plupart des philosophes se sont écartés jusqu'ici de la vérité... C'est le contre-pied de leur enseignement que les astronomes lisent aujourd'hui dans le ciel, à l'aide de cette merveilleuse lunette qui leur permet de pénétrer les mystères des cieux et, autant qu'il est possible, de dévoiler pour ainsi dire le secret de leur constitution.

« Cosmiel. Oui, mon fils. Et, de fait, il est impossible que les philosophes, s'appuyant uniquement sur leurs imaginations et rejetant les enseignements de l'expérience, puissent établir quoi que ce soit de

(1) « Me nihil in hoc opusculo... nisi experimentis ab observationibus deductis undequaque congruum adducturum. »

(2) « Multa, fateor, in eo (opusculo) occurrunt quæ haud immerito naturæ inexperto nova penitus, paradoxa et inaudita hucusque videri possint; quæ tamen tantum abest ut talia sint, potius nihil adeo inusitatum et in toto hoc nostro ratiocinio mirabile occurrat, quod non... unanimi prope astronomicorum hujus temporis philosophorum opinioni magna ex parte consentiat. »

solide touchant la constitution de l'univers. Car enfin, les concepts des hommes qui n'ont point l'expérience pour base, s'écartent le plus souvent de la vérité de toute la distance qui sépare la lune de la terre (1). »

Ces dernièrs phrases font le plus grand honneur à Kircher dont, après tout, les erreurs et les préjugés étaient les erreurs et les préjugés de son siècle. Cette leçon si pleine de vérité et de bon sens devait être recueillie ; il en est peut-être qui pourraient encore en profiter aujourd'hui.

*
* *

Si telles étaient, à l'époque où écrivait Kircher, les convictions des astronomes sur les influences de la lune, que de préjugés ne trouvera-t-on pas chez les philosophes, les littérateurs, les poètes et surtout le vulgaire avant le XVIIe siècle ? Et si rien n'est tenace comme un préjugé, faut-il s'étonner que ces vieilles erreurs aient poussé des racines jusqu'à nos jours ?

Tous les auteurs depuis Théophraste jusqu'à Mathieu Laensbergh (2),

(1) « Cosmiel. Erras sane summopere, si Aristotelem de iis rebus quæ ad supremorum corporum naturam pertinent, omnia vera locutum esse tibi persuadeas.... nihil eorum quæ tibi postea monstraturus sum intellectu suo penetravit.

« Theodidactus. Omnia quæ dicis, mi dulcissime Cosmiel, verissima sunt, et jam video quantum plerique philosophi a veritate olim aberrarunt :... omnia contraria deprehendunt hodie astronomi qui, miro illo tubi optici organo, corporum cœlestium adyta penetrarunt, et quantum licuit, arcanam eorumdem constitutionem prope verum detexerunt.

« Cosmiel. Sic est, fili mi ; fieri enim non potest, ut philosophi, solis suis cogitatis insistentes, repudiatisque experientiis, quidquam solidi circa naturalem mundi constitutionem, concludere possint ; conceptus enim hominum, nisi experimentis fulciantur, tanto sæpenumero a vero aberrant longius, quanto hunc globum lunarem a terreno longius distare videmus. »

(2) Nous ne voulons pas laisser passer l'occasion de donner quelques détails sur ce personnage dont tout le monde parle et que personne ne connaît.

Mathieu Laensbergh était, selon plusieurs auteurs, chanoine de Saint-Barthélemi, à Liège, vers la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle ; d'autres ne voient dans le nom de Mathieu Laensbergh qu'un pseudonyme. Cette dernière opinion semble la plus probable: voici les faits et les témoignages sur lesquels elle se fonde; nous les empruntons à l'*Annuaire* de l'Observatoire de Bruxelles de 1837.

Le plus ancien privilège connu, donné en 1646, pour l'impression de l'almanach porte : « Permis à Léonard Streel d'imprimer l'almanach *connu sous le nom de M. Mathieu Laensbergh.* »

tous les livres, depuis les *Phénomènes* d'Aratus jusqu'à l'almanach le plus vulgaire, qui ont fait la pluie et le beau temps, ne recommandent ils pas à la sérieuse attention des agriculteurs l'observation des signes célestes et surtout du cours et des apparences de la lune ?

Si le troisième jour de la lune, dit Aratus, les cornes du croissant sont bien effilées, le ciel sera serein pendant le mois qui commence.

Si la corne supérieure du croissant de la lune paraît noirâtre le soir, au coucher de l'astre, dit Varron, on aura de la pluie au déclin ; si c'est la corne inférieure, il pleuvra avant la pleine lune ; si c'est le centre du croissant, il pleuvra pendant la pleine lune même.

Si la lune, dit Théon, lorsqu'elle est âgée de quatre jours, ne projette pas d'ombre, attendez-vous à du mauvais temps. Au contraire, dit Virgile,

Le quatrième jour (cet augure est certain),
Si son arc est brillant, si son front est serein,

Au bas d'un portrait de l'auteur de l'almanach, on lisait cette inscription : « D. T. V. Bartholomæi canonicus et philosophiæ professor. » Ces initiales n'ont aucune analogie avec celles de Mathieu Laensbergh.

Les registres de la collégiale Saint-Barthélemi ne contiennent pas le nom de Mathieu Laensbergh.

Lalande (*Diction. de math.* t. II, p. 334) pense que la renommée de Philippe Van Laensbergh, médecin, mathématicien et ministre protestant, né à Gand (non en Zélande, comme le disent Lalande, Delambre, Vossius et Bayle) le 25 août 1561 (non en 1560 comme le dit Montucla) a fait donner son nom à l'almanach de Liège. Ce Philippe Van Laensbergh mourut à Middelbourg le 8 novembre 1632, non en 1635 comme le dit Montucla (t. II, p. 334). Par une méprise plus étrange, Delambre rapporte la publication de l'epître dédicatoire des tables des mouvements célestes de Van Laensbergh à 1635, trois ans après la mort de l'auteur. (*Hist. de l'astron. mod.* t. II, p. 45.)

Ce fut en effet très probablement en 1636 que parut le premier almanach de Liège dont voici le titre : *Almanach pour l'an bissextile de Notre Seigneur 1636 et supputé par maître Mathieu Lansbert, mathématicien.*

L'*Almanach supputé sur le méridien de Liège par maître Mathieu Laensbergh mathématicien* pour l'année 1881, porte la note *256e année*. Ce qui reporterait à 1625 la date du premier exemplaire. Rien ne semble justifier cette assertion. En 1634, Léonard Streel, le premier éditeur de Mathieu Laensbergh, publiait à Liège l'*Almanach de Jean Franco*, fils de feu Jean Franco d'Eeissel, *Jouxte la copie imprimée à Anvers, avec grâce et privilège.* « Il est probable, pour ne pas nous servir d'une autre expression, dit Quetelet, que si l'almanach de Mathieu Laensbergh eût existé à cette époque, l'imprimeur Léonard Streel n'aurait pas contrefait un almanach d'Anvers, car il est à peu près certain que l'ouvrage de Mathieu Laensbergh aurait suffi à la population ; d'ailleurs sa réputation, sa qualité de Liégois et l'attrait de la nouveauté sont assez de titres à notre sens, pour exclure toute contrefaçon s'il eût existé alors. » (*Ann.* de l'Observatoire de Bruxelles pour 1837, pag. 203.)

Durant le mois entier que ce beau jour amène
Le ciel sera sans eau, l'aquilon sans haleine,
L'Océan sans tempête (1).

La lune répand une abondante humidité sur tous les corps que sa lumière vient frapper, dit Plutarque. Cette lumière hâte la putréfaction des substances animales.

Pline va plus loin ; il prétend que la lune est un astre qui sature les terres. En s'approchant elle gonfle les corps d'humidité ; elle les dessèche en s'éloignant. C'est pour cela que les coquillages grossissent à la lune croissante, et que le sang et les humeurs, dans l'homme, ont des hauts et des bas suivant le cours de la lune.

Ne lit-on pas déjà dans le poète Lucilius et dans Aulu-Gelle que les écrevisses, les huîtres et autres coquillages sont plus grands durant la lune croissante que pendant le décours?

Hippocrate recommande très expressément de ne pas se fier aux médecins qui ignorent l'astronomie. Il est vrai que, suivant le père de la médecine, la lune ne joue qu'un rôle secondaire dans les maladies. Galien, au contraire, donne à la lune l'influence prédominante. D'après lui, l'influx de la lune cause les crises des malades; et la lune seule engendre les maladies pituiteuses.

Les alchimistes, qui considéraient le corps humain comme un univers en miniature, donnaient la lune pour régulateur au cerveau. Aristote n'avait il pas dit que de toutes les parties du corps le cerveau est la plus humide et par suite la plus sujette aux influences de la lune; et n'appelons-nous pas encore aujourd'hui *lunatiques* ceux qui ont le cerveau malade ? Ce domaine de la lune sur le cerveau et, par suite, sur les actions de l'homme, devait être une conviction bien profonde, puisque saint Thomas, dans la Somme théologique, pose ces deux questions, pour les réfuter : Les corps célestes sont-ils la cause des actes humains ? — Les corps célestes nécessitent-ils ceux qui sont soumis à leurs influences (2) ?

Ouvrez maintenant les almanachs de 1881, ou interrogez les gens du peuple : ils vous confieront mille secrets arrachés à la lune.

(1) *Georg.* L. I, v: 432-435.

Sin ortu quarto, namque is certissimus auctor,
Pura, neque obtusis per cœlum cornibus ibit :
Totus et ille dies, et qui nascentur ab illo
Exactum ad mensem, pluvia ventisque carebunt.

(2) Utrum corpora cœlestia sint causa humanorum actuum. — Utrum corpora cœlestia imponant necessitatem his quæ actioni subdantur.

Voulez-vous des choux ou des laitues qui puissent pousser ; voulez-vous des fleurs doubles, des arbres qui donnent des fruits précoces ?— Semez, plantez, greffez et taillez pendant le décours de la lune.

Voulez-vous des plantes ou des arbres qui s'élèvent et poussent avec vigueur ? — Semez, plantez, greffez et taillez pendant la lune croissante.

Le vin qui se fait dans deux lunes n'est jamais de bonne qualité et reste constamment trouble; ne le transvasez soit en janvier, soit en mars, que pendant le décours de la lune, si vous ne voulez point qu'il se gâte.

Gardez-vous de la lumière de la lune elle noircit le teint :

Que lou sol y la sereine
Fan veni la gent mouraine.

*
* *

Nous n'allons pas évidemment réfuter un à un tous ces préjugés, ce travail serait pour le moins inutile (1); contentons-nous d'examiner les principaux. Ce sont, nous semble-t-il, ceux qui ont rapport à la prétendue influence des phases de la lune sur les changements de temps.

« Lorsqu'on ne sait pas la vérité d'une chose, dit Pascal, il est bon qu'il y ait une erreur commune qui fixe l'esprit des hommes, comme, par exemple, la lune à qui on attribue le changement des saisons (?), le progrès des maladies... » Nous ne croyons pas qu'une erreur puisse amais être bonne à quelque chose ; il faut la débusquer, partout où on la rencontre,et la combattre.

Mais comment avoir raison de celle-ci ? « Les préjugés s'affirment, s'imposent et ne se discutent pas, dit M. Faye... Les physiciens ont parfaitement expliqué les phénomènes attribués à la lune rousse ; les jardiniers n'en persistent pas moins à accuser la lune d'avril ou de mai. Bouvard, Arago et bien d'autres ont prouvé, par de longues séries d'observations, que la lune ne change pas le temps ; n'importe, la plupart des marins ne cessent pas, pour cela, de consulter la lune chacun à sa manière. Les raisonnements, les faits les mieux groupés ne servent à rien ; c'est à croire que le seul moyen de faire disparaître ces préjugés serait d'user de bonne heure d'autorité sur les jeunes esprits, et de faire réciter ou copier maintes et maintes fois dans les écoles, par tous les enfants, des phrases comme celles-ci : Il est ridicule de croire aux sorciers, au loup-garou, à la lune rousse. Il n'est pas vrai que la

(1) Consult. Arago, *Œuv. Comp.*, t. V, pp. 25-83.

nouvelle lune change le temps, que la pleine lune mange les nuages... Ce serait une sorte de catéchisme de ce qu'il ne faut pas croire(1). »

Essayez de convaincre un lecteur d'almanach ! Il vous écoutera peut-être patiemment; mais au moment ou vous croirez l'avoir persuadé : « Vous avez beau raisonner, dira-t-il, depuis dix, quinze, vingt ans, je vois que le temps change avec la lune. »

De fait, et c'est ici la source principale de nos préjugés, les changements de temps si imprévus, si fréquents dans nos climats ; les alternatives journalières de la pluie et du beau temps; les brumes, les vents, les nuages semblent réclamer une cause éminemment variable. Or, la lune, dont les changements de position et de figure frappent les regards les moins exercés ; la lune, avec sa vieille réputation d'influence occulte, ne répond-elle pas seule au firmament à ces variations ? — Donc.... c'est la lune qui gouverne le temps.

Le temps vient-il à changer à l'époque de la pleine lune, un peu avant, un peu après, on n'y regarde pas de si près, on est vivement frappé de la coïncidence ; la mémoire garde ce souvenir, mais oublie vite les désaccords ; les idées préconçues persuadent facilement qu'il en est toujours ainsi ; et on en vient bientôt à soutenir, avec la meilleure foi du monde, qu'on a cent fois, qu'on a toujours constaté le même fait.

Au lieu de se fier à sa mémoire, qu'on prenne donc la peine d'enregistrer ses observations. C'est ce que l'on a fait, dans les observatoires météorologiques, depuis longues années ; ce que l'on fait encore tous les jours. Rien n'est éloquent comme ces séries de faits impartialement groupés pendant une longue suite d'années. Eh bien ! que nous révèlent-ils ?

Qu'il n'existe aucun lien physique entre les phases de la lune et les changements de temps ; que ces deux phénomènes sont absolument étrangers l'un à l'autre ; que plus on multiplie les épreuves, plus le désaccord entre ces deux événements s'accentue.

Lisez les travaux des météorologistes sérieux qui se sont donnés la peine de faire passer les dictons populaires par l'épreuve de l'observation. Tous sont unanimes à déclarer que les convictions inébranlables de ces observateurs improvisés, pour qui le sentiment et le souvenir tiennent lieu de faits et d'expériences, ne supportent pas l'examen. « J'ai pu rassembler assez de faits positifs, dit Arago, pour me croire autorisé à rejeter l'opinion populaire concernant l'influence des phases

(1) *Annuaire* du Bureau des long. pour 1878, p. 611.

lunaires sur les changements de temps (1). » — Schiaparelli est tout à fait du même avis (2).

*
* *

La lune exerce-t-elle au moins quelque influence sur la pluie?

Arago a trouvé qu'à Paris le maximum des jours pluvieux arrive entre le premier quartier et la pleine lune; et le minimum entre le dernier quartier et la nouvelle lune. Schübler a trouvé le même résultat à Stuttgard. Mais A. de Gasparin a trouvé le contraire pour Orange; et Poitevin encore autre chose pour Montpellier. Si ces résultats contradictoires prouvent quelque chose, il ne paraît pas que ce soit l'influence de la lune sur la pluie.

Et de fait, d'où viendrait à la lune le pouvoir magique de former les nuages ou de les résoudre en pluie? - De son attraction sur notre atmosphère?

On serait tenté de le croire, à première vue, en la voyant à l'œuvre dans le phénomène des marées. En certaines localités des côtes de France, les grandes marées amènent, entre une haute mer et la basse mer qui la suit, des différences de niveau qui dépassent 13 mètres Mais la configuration des côtes est ici le grand facteur; et on se ferait étrangement illusion en attribuant ce phénomène tout entier à l'action de la lune. Il est parfaitement démontré que, dans le phénomène général des marées, la lune entre pour les deux tiers et le soleil pour le tiers seulement. La lune élève en pleine mer, à l'équateur, la surface de l'océan de 50 centimètres et, l'action du soleil s'y ajoutant, l'élévation atteint 74 centimètres. La hauteur va en décroissant jusqu'aux pôles, où l'amplitude des oscillations se réduit à zéro et où la surface de la mer reste immobile. Appliquons ces calculs à notre atmosphère.

Laplace, dans la *Mécanique céleste* (3), a donné la formule qui permet de calculer la marée aérienne. Bouvard, après avoir déterminé les constantes qui entrent dans cette formule en discutant les hauteurs barométriques observées à Paris pendant huit années consécutives, a trouvé 1/18 de millimètre : c'est-à-dire que les oscillations de la surface ex-

(1) Arago *Œuvres comp.* t.v, p. 49.—Voir *Astron. popul.* liv. xxi, ch. xxxix, t. iii, pp, 519-582.

(2) « In ogni caso si può concludere, contro la vulgata opinione, essere vanissima cosa lo aspettare dai quarti della luna alcun presagio per le variazioni del tempo. » *Mém. de l'Inst. Lombard*, 1867; cité par Faye, *Ann.* 1878, p. 614.

(3) Liv. iv. c. v. *Des oscillations de l'atmosphère.*

trême de notre atmosphère, dues à l'action de la lune, se traduisent dans le baromètre par des variations de quelques dixièmes de millimètres. Or, les variations barométriques qui annoncent ou accompagnent les phénomènes météorologiques appréciables, correspondent à des variations de pression 400 et 500 fois plus considérables.

***

Serait-ce de la lumière ou de la chaleur qu'elle emprunte au soleil et réfléchit vers nous que la lune recevrait la puissance de changer le temps?

L'illumination que produit la lune dans son plein est 800,000 fois plus faible que l'illumination solaire (1). Il faudrait supposer la voûte du ciel pavée tout entière de pleines lunes pour retrouver la lumière du jour.

D'après des expériences très minutieuses, la chaleur réfléchie par la lune et concentrée par des miroirs ou des lentilles, ne fait pas monter nos thermomètres de 36 millionièmes de degré. « C'est le tiers de l'effet des rayons calorifiques d'une bougie placée à 4^m, 57 de distance » (Babinet).

On ne peut pas non plus recourir à l'action chimique des rayons lunaires. Cette action existe, sans aucun doute ; c'est grâce à elle que l'on obtient aujourd'hui des photographies de la lune d'une netteté et d'une perfection remarquables. Mais c'est là encore une propriété que les rayons du soleil, réfléchis par notre satellite, portent avec eux. L'analyse spectrale ne signale aucune modification, aucune particularité qui permette de conclure que la lumière solaire change de nature en nous revenant de la lune ; elle perd seulement beaucoup de son intensité.

Il est donc évident que si la lune n'est pas absolument sans influence sur nous, son action est cependant absolument négligeable en présence de celle du soleil (2). La chaleur solaire, à la bonne heure ! Voilà la cause déterminante des révolutions atmosphériques.

***

(1) Ce nombre résulte des expériences du physicien Wollaston. On trouve, dans certains auteurs, 300,000 fois au lieu de 800,000. C'est le nombre trouvé par Bouguer. Ils ont besoin l'un et l'autre de vérification.

(2) Descartes raisonne juste sur l'influence météorologique des astres. « Considerandum est, dit-il, lumen lunæ quod admodum inæquale est, prout accedit

Est-ce à dire que tous les pronostics empruntés à certains aspects de la lune soient sans valeur? Faut-il condamner ce vers célèbre qui les résume presque tous :

Pallida luna pluit, rubicunda flat, alba serenat,

Quand la lune est pâle, il pleut; rouge, il vente; blanche, il fait beau?

Si l'on prétend tirer de ces apparences la prévision du temps à longue échéance, ces prédictions ne méritent absolument aucune confiance. Si, au contraire, on se sert simplement de la lune comme d'un instrument météorologique, pour constater un état tout particulier et actuel de l'atmosphère, et pour en déduire les conséquences naturelles et immédiates qui pourraient s'ensuivre dans un temps très rapproché, l'expérience peut être très valable (1). Mais on se gardera bien de perdre de vue que la lune n'a nullement contribué, *par son action*, à amener cet état de l'atmosphère; ce serait prendre pour *cause* ce qui est proposé uniquement comme *signe*. Et que de fois ces signes vous tromperont! Défiez-vous des caprices et des surprises du temps; le meilleur almanach ne vaut pas le plus méchant parapluie!

***

Et la lune rousse? Qu'est-ce donc que la lune rousse? Louis XVIII le demandait un jour aux membres du Bureau des longitudes. « Sire, répondit Laplace, la lune rousse ne figure pas dans les théories astronomiques; nous ne sommes donc pas en mesure de satisfaire la curiosité de Votre Majesté. »

ad solem aut ab eo recedit, dilatationem vaporum juvare; itemque lumen aliorum siderum. Sed tantum ea proportione, qua in oculos nostros illa agere sentimus; oculi enim ad cognoscendam luminis vim indices omnium certissimi sunt. Et ideo etiam stellæ comparatæ ad lunam vix in rationem hic venire debent, ut neque luna comparata ad solem » (*Meteorum* cap. IV, § XI : quomodo et quatenus astra conferant ad meteora producenda.)

(1) Descartes nous en avertit déjà : « Præsagit etiam venturam pluviam aër nubibus obductus, cum sol nihilominus in ortu lucide splendet, hinc enim liquet nullas alias nubes, in vicinia nostri aeris versus orientem esse, quæ obstent ne solis calor, eas quæ supra nos hærent, condenset, vel novos vapores quibus augeantur a terra nostra attollat. Hæc autem causa cum matutino tantum tempore locum habeat, si ante meridiem non pluat, quid in vesperam accidet minime poterit docere. Plura hic addere de multis aliis pluviæ signis non libet, quum maximam partem incerta sint. » (*Ibid*, c. VI, § XXI et XXII.

Ce n'est point aux astronomes qu'il faut adresser cette question, mais aux jardiniers. C'est la lune, disent-ils, qui commence en avril et devient pleine soit à la fin de ce mois, soit, plus ordinairement, dans le courant de mai. Ils affirment que les jeunes feuilles et les bourgeons, exposés dans le courant de ces deux mois à la lumière de la lune, *se roussissent*, c'est-à-dire se gèlent, quoique le thermomètre se maintienne, dans l'atmosphère, à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Ils ajoutent que les feuilles et les bourgeons restent parfaitement intacts si des nuages ou des écrans artificiels empêchent les rayons de l'astre d'arriver jusqu'aux plantes.

Leurs observations sont parfaitement exactes ; mais l'interprétation qu'ils leur donnent, en accusant la lumière de la lune, est erronée.

Il est démontré que les objets peuvent acquérir, la nuit, en rayonnant vers l'espace, une température de 6, 7 et même 8 degrés centigrades au-dessous de la température de l'atmosphère qui les entoure. Ces différences de température ne se produisent que par un temps parfaitement serein ; elles disparaissent dès que des nuages viennent mettre obstacle au rayonnement, ou dès que l'on abrite les objets soumis à l'expérience.

Or, pendant les nuits de mai et d'avril, la température de l'atmosphère n'est souvent que de 4, de 5 ou de 6 degrés centigrades au-dessus de zéro. Les plantes exposées alors à un ciel serein peuvent par conséquent se geler, nonobstant l'indication du thermomètre. Il est donc vrai qu'avec des circonstances atmosphériques identiques, une plante pourra être gelée ou ne pas l'être suivant que la lune sera visible dans un ciel pur, ou voilée par les nuages. Mais il est faux que la lumière de la lune soit la *cause* de cet accident ; elle est simplement l'indice de la pureté de l'atmosphère, sans laquelle le rayonnement nocturne n'amènerait qu'un refroidissement insensible. Voilà pourquoi, si le ciel est serein, les plantes se roussissent, que la lune soit couchée ou qu'elle soit à l'horizon.

La lune n'est donc pas une astucieuse magicienne qui vient, pendant notre sommeil, amonceler les nuages, déchaîner les vents, ravager nos jardins, troubler notre cerveau... Elle est innocente des crimes que lui impute la crédulité humaine. Déposons tout sentiment hostile à son égard.

(*A continuer*). J. Thirion.

CHRONIQUE DU MOIS DE MARS

—

La persécution suit son cours en France : le Conseil municipal de Paris vient d'enlever aux sœurs de charité et aux frères des écoles chrétiennes les immeubles de la rue du Bac et de la rue Oudinot, qui depuis près d'un siècle étaient les maisons-mères de ces deux congrégations si édifiantes et si populaires. Le même Conseil municipal a décrété, malgré les protestations presque unanimes des médecins attachés à ces établissements, que désormais dans les hopitaux de Paris les saintes et dévouées religieuses qui les desservent seront remplacées par des infirmières laïques.

— Les Boers ont fait éprouver, le 27 février, aux troupes anglaises un grand désastre à Spitzkop sur les frontières du Transvaal. Le général Colley a péri et cent hommes ont été tués ou blessés sur le champ de bataille. — Le général sir Frederik Roberts, le héros de l'Afghanistan, est nommé général en chef à la place du général Colley et de nouveaux renforts sont envoyés au Cap, d'Angleterre et des Indes.

— 2 Le Bill de coërcition pour l'Irlande est voté par la Chambre des Communes.

— 4. Le nouveau Président des État-Unis, M. Garfield, a prêté serment à la constitution et prononcé un discours inaugural dans lequel il passe en revue les progrès de l'*Union* pendant les cent premières années de son existence, trace le programme de son gouvernement, et appelle la protection de Dieu sur la grande République américaine. Ce discours a fait aux États-Unis une excellente impression.

— La Chambre belge vote la suppression du traitement des présidents et professeurs des grands séminaires.

— 6. Malgré les beaux discours du comte Lytton et du marquis de Salisbury et une majorité considérable à la chambre des Lords contre l'évacuation de Candahar par les Anglais, le gouvernement se décide à maintenir cette mesure.

— 7. Un armistice est conclu entre le général Joubert, commandant les Boers du Transvaal, et le général anglais Wood.

— 10. A la suite d'un dissentiment survenu, à propos d'un rappel à l'ordre d'un membre de la droite, entre M. Frère-Orban et M. Jules Guillery, celui-ci donne sa démission de Président de la Chambre des Représentants. M. Descamps, député d'Ath, est élu président, le 21 mars.

— 13. Épouvantable attentat contre l'Empereur de Russie. Alexandre II est tué presque sur le coup par l'explosion de deux bombes lancées par des sectaires nihilistes. Cet horrible assassinat répand la consternation dans toute l'Europe. Les coupables sont arrêtés.

— 14. Le Czar Alexandre III succède au trône de Russie et reçoit le serment de fidélité de tous les hauts fonctionnaires.

— 14-27. Funérailles solennelles de l'empereur Alexandre II. Tous les pays de l'Europe envoient des ambassadeurs extraordinaires pour y assister officiellement. Le Saint Père Léon XIII, un des premiers, a fait parvenir au nouveau Czar l'expression de ses sentiments de condoléance et de confiance dans un avenir meilleur.

— 16. La cour d'appel de Gand réforme le jugement du tribunal de Courtrai dans la triste affaire de Heule.

— 17. En France émission d'un emprunt d'un milliard; ce qui porte à 33 *milliards* la dette publique de la France.

— 17. M. Malou, chef de la droite parlementaire, fait paraître un *exposé* lumineux de la situation de l'enseignement primaire. Nous reviendrons sur cet important document.

— Au sénat français, plusieurs orateurs blâment énergiquement l'arbitraire du gouvernement qui défend aux jésuites et à d'autres religieux d'enseigner individuellement dans les collèges libres.

— 18-24. Discussion du budget de l'instruction publique dans la chambre belge. Les députés de la droite font éloquemment ressortir les griefs des populations contre la loi de 1879.

— 19. Fête de saint Joseph, patron de le Belgique, ouverture du Jubilé universel accordé par le souverain Pontife, Léon XIII. C'est surtout en Belgique que l'élan des fidèles répondra aux intentions du Saint-Siège. Les catholiques belges se glorifient d'être sous le patronage spécial de saint Joseph : le 19 mars sera donc pour eux, plus que pour tous les autres, l'ouverture d'une ère d'espérance, de consolidation dans la lutte, de réconfort dans les épreuves qui doivent mériter la victoire.

— 22. M. Gladstone annonce aux Communes que les Boers du Transvaal ont accepté les conditions de paix proposées par l'Angleterre.

— 23. Incendie du Théâtre de Nice. Plus de cent personnes sont brûlées vives ou écrasées en essayant de fuir.

— 28. Crise ministérielle en Portugal.

BIBLIOGRAPHIE.

Les Confins de la science et de la philosophie par le P. Ign. Carbonnelle, de la Compagnie de Jésus. Seconde édition, 2 vol. in-12, d'environ 400 pages. Paris, Palmé. — Bruxelles, Albanel. — Prix 6 fr.

Sous ce titre, aussi heureusement choisi que parfaitement justifié, le R. P. Carbonnelle vient de rééditer une série d'articles publiés par lui de 1877 à 1881 dans la *Revue des questions scientifiques*. On ne peut résumer en deux mots un travail aussi important. C'est une démonstration par la science de la philosophie spiritualiste et religieuse, et en même temps une refutation péremptoire des principales erreurs contemporaines qui, comme le positivisme, le matérialisme et l'athéisme, se couvrent de nos jours d'un masque scientifique.

Ce n'est certes pas aujourd'hui seulement que sous le nom spécieux de *science* l'orgueil humain s'est révolté contre les vérités religieuses qui sont la base de la société et la garantie de son bonheur. Comme le dit très bien l'auteur dans l'*Introduction* de son livre : « De tout temps, les grandes vérités sur lesquelles repose toute moralité humaine, l'existence de Dieu, la Providence, l'immortalité de l'âme, le libre arbitre, ont rencontré des contradicteurs passionnés ou perfides.... Au fond cette revolte est aujourd'hui ce qu'elle a toujours été.... Aujour d'hui, comme il y a deux mille ans, on nous dit avec M. Tyndall que nous devons « nous dissoudre comme les bandes d'un nuage matinal, dans l'azur infini du passé » ou avec M. Littré : « Nous ne savons rien sur la cause de l'univers et des habitants qu'il renferme ; ce qu'on en raconte ou imagine est idée, conjecture, manière de voir. »

Mais ce qui distingue surtout nos modernes matérialistes de leurs devanciers, c'est qu'ils énoncent leurs affirmations *au nom de la science*, et qu'ils prétendent revendiquer les *droits de la science*. Ainsi que le remarque le P. Carbonnelle, « cette jactance n'était jadis qu'un fait exceptionnel, et, de plus, sans conséquence : car cette pauvre science était alors ridicule et sans autorité. Aujourd'hui, l'exception est devenue la règle générale. On trouverait difficilement un seul matérialiste, quelque ignorant qu'il puisse être, qui ne se dise ou ne se croie *un champion de la science moderne*... Or tout charlatan trouve des dupes et ici les dupes sont d'autant plus à plaindre qu'on les trompe au nom d'une science qu'elles estiment à bon droit sans pouvoir la contrôler. »

Là, évidemment, est aujourd'hui un des plus grands périls et pour la philosophie religieuse et pour la science elle-même. Aussi est-ce uniquement sur le terrain de la science que le P. Carbonnelle a voulu se placer. C'est au nom de la science et de la science la plus moderne qu'il réussit à démontrer les grandes vérités religieuses battues en brèche par le matérialisme de notre temps. Docteur en sciences physiques et mathématiques, professeur de sciences pendant de longues années, actuellement secrétaire de la Société scientifique de Bruxelles et de la savante Revue qu'elle publie, le P. Carbonnelle n'a pas de peine à percer à jour les sophismes de tout genre accumulés autour de ces graves questions. Son livre est un des rares ouvra-

ges d'apologétique chrétienne où l'écrivain se montre tout aussi au courant des choses de la science que de celles de la philosophie et de la religion. C'est pourquoi nous le recommandons spécialement aux classes instruites de la société, à la jeunesse des écoles, aux hommes de science, à tous ceux qui seraient portés à croire qu'il pourrait y avoir quelque chose de sérieux dans le charlatanisme scientifique des sectaires contemporains. Après avoir lu l'ouvrage du P. Carbonnelle, on sait parfaitement à quoi s'en tenir sur la profondeur de leurs découvertes et la puissance de leurs raisonnements... Et, ce qui n'est pas le moindre mérite du livre, toute cette réfutation est exposée, non dans un langage déclamatoire, comme il arrive trop souvent, mais dans un style sobre, clair, ferme, vraiment littéraire et vraiment scientifique.

Nous ne pouvons résister au plaisir de transcrire ici quelques lignes de la *conclusion* où l'auteur résume lui-même tout son ouvrage :

« En achevant notre exploration scientifique des confins de la science et de la philosophie, nous pouvons bien nous demander si, dans cette région où s'agitent les plus grands problèmes théoriques de l'heure actuelle, nous avons aperçu quelque précipice redoutable ou quelque sommet menaçant, soit pour la philosophie spiritualiste et religieuse, soit pour la foi du chrétien. Nous n'avons rien vu de semblable, et pourtant nous n'avons pas évité les passes dangereuses, ni fermé les yeux pour échapper au vertige. Nous avons franchement attaqué toutes les aspérités, curieusement inspecté toutes les régions obscures, et loin d'avoir rien découvert qui puisse intimider nos convictions philosophiques, nous avons éprouvé avec bonheur que la science leur accordait partout, dans son nouveau domaine, la plus amicale hospitalité. Elle nous a fourni une base inébranlable pour le dogme de la création. Elle nous a fait entrevoir dans l'état initial du monde, la providence divine disposant l'immense édifice des atomes au service de la liberté morale; nous avons pu reconnaître dans ce plan l'efficacité de la prière, et donner au miracle sa véritable place. La nouvelle physique, en réduisant tous les phénomènes matériels à des mouvements mécaniques, nous a fait sentir la nécessité qui règne dans tout le monde purement atomique ; et par là même elle a mis en relief le volontaire qui se trouve dans les phénomènes intellectuels et assigne une nature spéciale à leurs causes substantielles. Elle nous préparait ainsi à mieux apprécier la noblesse de la nature humaine, noblesse que les faits constatés par les naturalistes mettent en dehors de toute compétition. Enfin, là même où la philosophie et la religion ne l'exigeaient pas absolument, dans l'origine si lointaine et si obscure des organismes, des arguments purement scientifiques nous révèlent l'intervention certaine de causes intelligentes. En présence de pareils résultats nous pouvons certes nous féliciter de notre exploration, et montrer avec quelque fierté, comme autrefois Christophe Colomb, les richesses que nous en rapportons.

« Ceux-là seuls pourront s'en désoler, que leurs préjugés ou leurs antipathies portaient à nous présager des catastrophes. Les plus morfondus parmi eux seront certainement les positivistes. Ils sont aussi les plus maltraités. Non seulement la physique moderne, qui n'a rien de commun avec leur ancêtre Épicure, a mis parfaitement en lumière l'argument spécifique du libre arbitre qui renverse leur matérialisme ; mais elle nous en a fourni deux au-

tres, complètement indépendants et tous deux péremptoires : l'un est fondé sur l'impossibilité évidente de réduire les actions intellectuelles et morales à de simples mouvements mécaniques, l'autre sur l'absurdité essentielle de la réversion appliquée à ces mêmes actions. Ce qu'ils appellent eux-mêmes leur *axiome essentiel*, l'éternité de la matière, a été clairement réduit à un pur non-sens, et la nouvelle loi générale découverte par la thermodynamique en a également fait justice. Les forces volontaires qu'ils sont obligés de nier ont été mises en évidence dans les mouvements musculaires et les sensations, voire même dans l'origine et la construction du monde organique Enfin la science oblige de revendiquer pour l'homme, qu'ils veulent ravaler au rang des animaux, des facultés *sui generis*, dont ceux-ci n'ont pas même un premier rudiment. Voilà, comme résultat d'une recherche purement scientifique, autant d'assertions qui suffisent chacune pour les confondre, et dont les preuves sont clairement données dans cette série d'études. Je ne sais s'ils relèveront les assertions ; ce qui me paraît certain, c'est qu'ils ne diront rien des preuves . . . . . .

« Il y a pourtant des savants parmi eux, et quelques uns même ont acquis une juste célébrité. Pourquoi pas ? On trouve bien parmi les philosophes des esprits distingués qui n'en sont pas moins incapables de comprendre les faits scientifiques et d'apprécier la valeur d'une démonstration qui satisfait à bon droit les savants : pourquoi ne trouverait-on pas çà et là un naturaliste, un chimiste, un physicien qui, tout en connaissant parfaitement les provinces intérieures de son domaine, n'en serait pas moins incapable de se reconnaître sur les confins de la philosophie ? Et puis, les savants sont des hommes, sujets aux passions humaines, plus exposés même que les autres à l'orgueil, et par suite à l'aveuglement. Leurs divagations sont plus dangereuses, parce qu'il y a toujours de pauvres gens qui les prennent pour chefs et pour guides : c'est pour cela que nous avons entrepris de bien montrer que ce sont des divagations. Mais, ce devoir accompli, il ne nous reste qu'à les plaindre et à prier pour eux ; les plaindre, parce que c'est au Tout-Puissant qu'ils déclarent la guerre, prier pour eux, parce que Dieu leur offre encore la paix et le pardon. »

Nous félicitons les éditeurs d'avoir publié ce beau livre dans leur nouvelle *Bibliothèque scientifique* à *trois* francs le volume ; nous espérons bien qu'ils nous donneront souvent de semblables ouvrages aussi utiles aux progrès de la science qu'à la défense de la religion.

Comment s'est formé l'univers, suivi de Sic itur ad astra, par Jean d'Estienne. — Un vol. in-12° — Paris, Palmé — Bruxelles, Albanel — prix 3 francs

— Encore un excellent volume de la *Bibliothèque Scientifique* de M. Palmé. M. d'Estienne, qui est aussi élégant écrivain que savant naturaliste, et qui a bien voulu parfois collaborer à notre revue, nous montre avec une grande lucidité d'exposition l'œuvre de la science avec le récit des Livres Saints sur l'origine du monde. M. d'Estienne a joint à son étude une « rêverie scientifique » des plus ingénieuses, intitulée *Sic itur ad astra*. Il y recherche quelles conditions devrait remplir un organisme idéal, uni à une intelligence parfaitement douée, pour n'être arrêtée ni par les durées ni par les distances. L'auteur tire de cette hypothèse des conséquences des plus curieuses

et des plus importantes. — Ce petit volume de M. d'Estienne est un excellent essai de *vulgarisation* d'une des plus difficiles questions que présentent l'exégèse biblique et les sciences naturelles. Il convient spécialement aux hommes du monde et à la jeunesse des collèges et des universités —C'est à ce titre que nous le recommandons tout spécialement à nos lecteurs pour qu'ils le fassent connaître à leurs amis et le répandent autour d'eux.

— *Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle* par VICTOR BRANTS, professeur à l'université de Louvain. — Louvain, Ch. Peeters. — Paris, H. Champion, 1880.

— *Geschiedenis van den Belgischen Boerenstand tot op het einde der* XVIIIe *eeuw*, door FRANS DE POTTER en JAN BROECKAERT. — Brussel — Hayez — 1880.

Ces deux beaux ouvrages, récemment couronnés par l'Académie royale de Belgique, nous donnent un idée très complète de la condition des campagnes pendant le moyen-âge et jusqu'à la fin de l'ancien régime. Les éminents auteurs, connus déjà par d'autres savants travaux historiques, se sont cette fois surpassés. Voici comment M. le professeur Poullet, un des trois rapporteurs du concours de l'Académie, apprécie ces deux ouvrages, qui ont chacun leurs mérites spéciaux : « Le mémoire flamand, dit M. Poullet, est une œuvre très sérieuse ; il puise, en général, à de bonnes sources ; il expose clairement les aspects de la question ; il pénètre dans une foule de détails qui lui donnent de la vie et un certain pittoresque ; il rapporte beaucoup de petits faits nouveaux ou peu connus et des documents inédits, contenant des contrats agricoles d'un véritable intérêt.... il est largement digne de la couronne académique....Quant au mémoire français, il a un caractère scientifique, beaucoup plus tranché que le mémoire flamand : son auteur groupe les faits de détail de manière à présenter au lecteur des *synthèses* qui frappent la raison.... L'histoire lui fournit des données : il les utilise en économiste et en juriste (1). » Nous nous rallions complètement à ces éloges décernés par un juge des plus compétents.

— *Les rues de Mons*, recherches historiques, par Charles Rousselle, avocat. Un vol. in 12°. Mons E. Dacquin. 1880.

M. l'avocat Rousselle n'est pas un inconnu pour les lecteurs des *Précis historiques*, qui ont eu la bonne fortune de lire dans ce recueil plusieurs intéressantes *Monographies montoises* de ce laborieux et savant écrivain. On connaît la méthode de M. Rousselle : c'est la seule vraie, la seule admissible dans l'histoire sérieuse. Il n'avance aucun fait, sans l'appuyer aussitôt par des documents contemporains irréprochables. Son nouveau livre sur « Les rues de Mons » est le fruit de vingt-cinq ans de patientes recherches, et, comme le dit l'auteur lui-même, « il a voulu, aux sources mêmes, interroger les monuments les plus reculés, afin d'offrir à ses concitoyens une description exacte et complète du vieux Mons. » — De semblables travaux, arides en apparence, mais féconds en résultats, devraient être entrepris pour toutes nos villes de quelque importance. M. Rousselle a le mérite d'avoir donné un excellent exemple, et d'avoir indiqué la vraie voie à suivre.

(1) *Bulletin de l'Académie royale* 1880, 49e année, deuxième série, t. XLIX, p. 487.

— *Voyage aux Iles Fortunées. Le pic de Ténériffe et les Canaries*, par Jules Leclercq, 1 vol. in-12°, Paris, Plon.

Voici un nouveau livre d'un jeune touriste belge que nos lecteurs connaissent depuis longtemps par ses récits de voyages (1). Après avoir visité les Alpes, les Pyrénées, les Montagnes Rocheuses, M. Leclerq a voulu escalader le Pic de Ténériffe : il nous décrit d'une manière très agréable son séjour aux îles Canaries et l'ascension du célèbre sommet. Peu de livres sont tout à la fois aussi instructifs et aussi intéressants.

Manuel des directeurs des Congrégations.—Recueil d'instructions pour les Congrégations de la sainte Vierge, par le R. P. Schouppe de la Compagnie de Jésus, 1 beau volume in-12, titre rouge et noir, 3 fr. (Bruxelles, J. Albanel).

Cet ouvrage vient combler une lacune : on manquait, en effet, d'instructions appropriées aux jeunes gens et aux personnes qui font partie des Congrégations de la Sainte Vierge. Il faut à ces personnes des instructions propres à les préserver des dangers de la jeunesse, à les former aux vertus solides, à les diriger dans le choix d'un état, à leur apprendre pratiquement tous les devoirs de la vie chrétienne, à les conduire même à la perfection chrétienne, telle qu'elle doit se pratiquer au milieu du monde. Le livre du P. Schouppe atteint parfaitement ce but. Aussi le cardinal Dechamps, en autorisant l'impression de cet ouvrage, n'a pas hésité a en faire le plus bel éloge. « Rempli, dit « son Éminence, d'une doctrine solide et pratique sur tous les devoirs de la « vie chrétienne, et sur les écueils aujourd'hui trop nombreux de la vertu, cet « excellent ouvrage sera fort utile, non seulement aux directeurs des « Congrégations, mais à tous ceux qui s'occupent de l'instruction de la « jeunesse. »

(1) Voir *Précis hist.*, années 1877 et 1880.

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort d'un des plus anciens et des plus vaillants missionnaires de la Compagnie de Jésus. Mgr Walter Steins, archevêque-évêque d'Auckland, dans la Nouvelle Zélande (Océanie), vient de succomber à l'âge de 70 ans, après s'être devoué pendant de longues années aux pénibles travaux des missions lointaines. Mgr Steins etait bien connu en Belgique et en Hollande ; il y comptait de nombreux amis et beaucoup d'anciens élèves qui lui avaient voué une reconnaissante affection.

Né à Amsterdam en 1810, d'une très honorable famille, Mgr Steins fut élevé dans ces sentiments de foi et de piété qui ont fait, pendant trois siècles, la force des catholiques néerlandais au milieu des persécutions qu'ils eurent à subir. Après de solides études d'humanités aux collèges de Saint-Acheul et de Fribourg, le jeune Steins, se sentant dès lors appelé de Dieu aux missions étrangères, ne recula devant aucun sacrifice pour être admis dans la Compagnie de Jésus. Il entra au noviciat de Nivelles en 1832 : il fut ensuite professeur à Namur et à Liége : dans cette dernière ville il enseigna la rhétorique au collège Saint-Servais et il y eut, parmi ses plus brillants élèves, le regretté M. Léon de Closset, qui fut depuis lauréat du concours universitaire, professeur à l'université de Liége et précepteur des princes royaux.

Ordonné prêtre en 1845, le P. Steins fut bientôt après nommé préfet, puis recteur du collège de Catwyck en Hollande. Il fit sa profession solennelle à Namur en septembre 1849 entre les mains de son illustre compatriote le T. R. P. Général Roothaan, qui se trouvait alors en Belgique. Mais les travaux de l'enseignement et de l'éducation, dans lequels le P. Steins réussissait admirablement, ne suffisaient pas à l'ardeur de son dévouement et de son zèle. Depuis longtemps il avait demandé les missions de l'Inde . ses vœux furent enfin exaucés, et il partit en 1853 pour la mission de Bombay : il y fonda un collège qui devint bientôt florissant et fut nommé provicaire apostolique de cette importante mission en 1856. Cinq ans plus tard, en 1861, il était élevé à la dignité de vicaire apostolique et préconisé par le Pape Pie IX, évêque de *Nilopolis i. p. i.* Il reçut la consécration épiscopale dans l'église du collège Saint-Michel à Bruxelles, le 29 juin de cette année. Sous son administration la religion catholique fit de rapides progrès et prit de grands développements dans le vicariat de Bombay, où Mgr Steins était efficacement secondé par les pères de la province d'Allemagne de la Compagnie de Jésus. Il serait trop long de rapporter ici toutes les fondations, écoles, orphelinats, stations, qui lui sont dues ; il posa les bases de toutes les œuvres que nous y voyons prospérer aujourd'hui sous la direction de Mgr Meurin. Il dut bientôt s'arracher à ses chères ouailles, quand le Saint-Siège le donna pour successeur au regretté Mgr Van Heule, qu'une mort prématurée avait enlevé en 1866 au vicariat apostolique du Bengale occidental.

Mgr Steins fut promu à cette occasion à la dignité d'archevêque de *Bostra i. p. i.* Sous sa féconde impulsion, la mission de Calcutta reçut en peu de temps de grands accroissements. La bonté, l'affabilité et les grandes capacités de l'archevêque catholique étaient hautement appréciées par les protestants eux-mêmes et par les membres les plus distingués du gouvernement de l'Empire Indo-Britannique. Mais déjà la santé de l'archevêque était ébranlée : en 1869 un voyage en Europe fut jugé nécessaire : il en profita pour les intérêts de sa mission et pour assister au concile du Vatican. Dès la clôture du concile, il s'empressa de retourner à son poste et de travailler avec ardeur au salut de ses ouailles du Bengale. Mais enfin ses forces trahirent son zèle : une maladie du foie, ce mal qui ne pardonne pas sous le terrible climat des Indes, l'obligea de nouveau à quitter le Bengale où Mgr Goethals lui fut donné pour successeur. Mgr Steins revint en Europe en 1879 ; il y séjourna une année entière, durant laquelle il se plut à exercer les humbles fonctions d'aumônier des Dames du Sacré-Cœur à Conflans, près de Paris. Mais bientôt le Saint-Siège fit un nouvel appel à son zèle, et l'envoya dans la colonie plus salubre de la Nouvelle-Zélande, en qualite d'évêque titulaire d'Auckland. Le vieux prélat — il avait alors près de 70 ans — obéit sans hésiter à la voix du Souverain Pontife, heureux de consacrer ses derniers jours au salut des âmes abandonnées, et de mourir, comme l'apôtre, les armes à la main. Il ne tarda pas, en effet, à succomber sous les labeurs d'une mission nouvelle où tout était à créer. Un des derniers courriers nous apprenait que l'évêque d'Auckland, après avoir été parfaitement accueilli dans son diocèse, y était pieusement décédé, peu de jours après avoir prêché dans sa cathédrale au milieu d'un immense concours de fidèles et de protestants de diverses dénominations.

— Nous venons de perdre l'un de nos missionnaires belges dans l'Hindoustan : le R. P. Jean De Vos, né à Hoorebeke-St-Corneille, le 6 mars 1815, est décédé au noviciat d'Hazaribagh le 19 janvier 1881. Entré dans la Compagnie de Jésus en 1836, le P. De Vos était parti pour l'Inde anglaise au mois d'octobre 1859, et, depuis cette époque, il n'a cessé de travailler avec zèle au salut des catholiques et des pauvres Hindous du Bengale. De 1861 à 1864 il fut recteur du Collège Saint François-Xavier à Calcutta; il fut ensuite curé de Saint-Thomas et enfin maître des novices et supérieur de la maison d'Hazaribagh. Avant de se livrer à ses travaux apostoliques, le R. P. De Vos avait occupé, avec une rare distinction, la chaire de rhétorique au collège Sainte Barbe, à Gand, et ses nombreux élèves ont conservé de lui le plus affectueux et le plus reconnaissant souvenir.

Peu de semaines après succombait un autre religieux belge de la mission du Bengale. Le P. Philémon De Boecq est mort le 17 mars dernier dans l'île de Malte, des suites d'une grave maladie qui avait nécessité son retour en Europe. Né à Alost en 1842, ce digne missionnaire était entré dans la Compagnie

de Jésus en 1860 et, dès l'année 1870, il était parti pour l'Inde anglaise, où il s'est dévoué pendant dix ans avec un zèle au dessus de ses forces..

— Les missionnaires de Scheut viennent de recevoir une triste nouvelle. Un de leurs confrères, M. Hipp. Flamant, parti le 7 mars de l'année précédente pour la mission du Kan-sou, s'y est pieusement endormi dans le Seigneur le 26 novembre dernier. Il est mort entre les bras de son évêque Mgr Hamer et de son confrère M. Guéluy, en leur disant, le sourire sur les lèvres : « Allons au ciel ! » M. Flamant était né à Grammont le 13 août 1853.

Quatre missionnaires appartenant à la congrégation de Scheut viennent de partir pour la Chine; MM. Clerbaux, de Ramignies, et Abels, de Weert, sont destinés à la Mongolie; MM. Deken, de Wylryck, et Van Damme, de Wintham, vont aider leurs confrères établis depuis deux ans dans la nouvelle mission du Kan-Sou.

— La science du Droit vient de perdre en M. Joseph Haus un de ses représentants les plus illustres. Né à Wurtzbourg en 1796, M. Haus avait été appelé à l'Université de Gand dès sa fondation en 1817 ; il y enseigna successivement le droit naturel et le droit pénal. C'est à l'étude approfondie de cette branche spéciale de la science du droit qu'il se voua surtout. Il y acquit une autorité qui le met au rang des criminalistes les plus célèbres en Europe. Lorsqu'il s'agit en Belgique de reviser le Code pénal de 1810, M. Haus fit partie de la commision chargée de préparer ce grand travail. Il en fut nommé rapporteur, et l'on peut dire, en toute vérité, que le Code pénal belge est son œuvre. La vie tout entière de M. Haus, vie de travail et de labeur, fut consacrée au service de notre pays, dont il avait fait sa patrie d'adoption. En reconnaissance des services qu'il en avait reçus, le pays, à son tour, l'adopta, en lui conférant par une loi la nationalité belge. M. Haus était membre de l'Académie de Belgique ; grand officier de l'Ordre de Léopold ; grand-officier de la Couronne du Chêne, dignitaire encore de plusieurs ordres étrangers. A des connaissances, très étendues, M. le professeur Haus joignait une rare modestie et de profonds sentiments religieux. Il expira pieusement, le 22 février, entouré de sa famille muni de tous les sacrements de la sainte Église.

— Le vendredi, 4 mars, Mademoiselle la comtesse Charlotte d'Aspremont-Lynden, s'est doucement éteinte dans le Seigneur, au château d'Haltinnes à l'âge de 63 ans et après avoir reçu les derniers sacrements dans des dispositions de piété, de foi, d'espérance et de résignation si suaves et si sereines que l'on aurait dit que le Ciel était déjà ouvert devant cette âme d'élite. Ce que cette grande chrétienne a été à la mort, elle l'a été pendant sa vie, douce et forte, patiente et avide de souffrances, humble, s'effaçant toujours, ne vivant qu'en Dieu, pauvre au milieu des richesses, donnant tout aux malheureux et aux œuvres de charité, et se donnant elle-même avec une bienveillance, avec une délicatesse, avec une simplicité, avec une modestie qui faisaient qu'elle semblait toujours être l'obligée de ceux qu'elle comblait de ses aumônes et de ses pieuses largesses. Peu de vies ont réuni comme la sienne, dans un

ensemble aussi parfait, tous les trésors de la vertu et de la perfection chrétiennes. Elle s'est passée presque tout entière dans le silence à l'ombre des vieux murs du château d'Haltinnes, bien cachée aux yeux du monde dont elle ne recherchait pas la louange frivole, mais toute resplendissante aux yeux de Dieu, dont seul elle enviait l'amour.

La comtesse de Lynden avait reçu du Ciel les plus hautes qualités de l'esprit et du cœur; elle les avait comme embaumées et sanctifiées dans une piété douce, profonde, active et surtout aimable. Le soin de sa famille, le soin de ses pauvres et le soin de son âme : c'était là toute sa vie. Elle avait une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus : elle l'avait puisée dans cette maison de Charleville où elle avait passé ses années de pensionnat, et au contact de ces dames du Sacré-Cœur avec lesquelles elle est demeurée jusqu'à la fin de ses jours en une communauté de pensées et d'affection parfaites. Elle mettait, au service du Sacré-Cœur, une profondeur de pensées et des grâces de style que ceux-là seuls peuvent apprécier qui ont eu la faveur e recevoir ses lettres.

Les funérailles de Mlle la comtesse d'Aspremont-Lynden ont eu lieu le 7 mars dans l'église d'Haltinnes. Une foule considérable, venue de tous les villages voisins, d'Andenne, de Namur, de Liége, de Bruxelles, etc., remplissait l'église et couvrait le cimetière. Dans cette foule, pieusement et douloureusement recueillie, on voyait confondus des prêtres, des religieux, des religieuses, des représentants de la plupart des grandes familles du pays, toute la population de la paroisse et une grande partie de la population des paroisses voisines. Dans le cortège, on remarquait les jeunes filles, en blanc, et les enfants des écoles catholiques, qui portaient des couronnes, des bannières en deuil, des fleurs de lys, des cartels chargés d'inscriptions : à notre bienfaitrice, à notre regrettée maîtresse, etc., etc. Cette spontanéité et cette universalité du deuil, cette confusion de toutes les classes et de tous les rangs dans un même sentiment, et ces formes si pieuses et si touchantes de la douleur, tout cela prouve, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, combien la généreuse famille d'Aspremont-Lynden, si fortement attachée au sol de notre pays, est populaire et honorée, et combien l'on regrette la perte immense que cause la mort de Mlle la comtesse Charlotte. Ces regrets, M. le doyen d'Andenne les a exprimés avec une profonde émotion en faisant, avant l'absoute, l'éloge des qualités, des vertus et des mérites de la noble, et charitable défunte. Bien des larmes coulaient pendant que l'orateur parlait. Le nom de la comtesse Charlotte sera une des gloires les plus pures de la noble famille d'Aspremont-Lynden, qui s'est toujours distinguée par un zèle particulier à multiplier sans bruit les bienfaits autour d'elle.

— Le 18 mars, après une longue maladie, est pieusement décédée à Louvain, dans la 87e année de son âge, Madame Marie-Thérèse Henriette Lunden de Ter Elst, douairière de Messire Ph.-Ant.-Is. de Wouters d'Oplinter-Bouchout. C'était la mère de M. le chevalier de Wouters d'Oplinter, ancien conseiller pro-

vincial, enlevé prématurément à la cause catholique au commencement de l'année dernière. La mort de cette respectable dame est une grande perte non seulement pour sa nombreuse famille, mais pour toutes les œuvres de charité et de piété chrétiennes auxquelles elle s'associait généreusement : elle prenait surtout un vif intérêt à l'œuvre des Ecoles apostoliques, qui fournit des ouvriers évangéliques à toutes les missions lointaines, et à celle des Églises pauvres qui contribue si efficacement à la dignité du culte et à la piété des fidèles dans nos paroisses rurales.

— M. le chanoine Gowie, curé-doyen de Dour, est pieusement décédé le dimanche 30 janvier, dans sa soixante-seizième année. Successivement vicaire à Biévène, à Ellezelles, aumônier de la garnison d'Ath, curé de Baudour, doyen de Chièvres, enfin depuis vingt ans doyen de Dour, M. Gowie a donné dans ces différents postes des preuves d'une abnégation et d'une charité vraiment sacerdotales. Travailleur infatigable, on peut dire que son zèle apostolique était devenu proverbial dans tout le diocèse.

— La révérende *Mère Odile* supérieure des Ursulines à Batavia-Weltevreden et ancienne religieuse du couvent de Saventhem lez-Bruxelles est pieusement décédée aux Indes néerlandaises. C'est à la Mère Odile que l'on doit que les écoles catholiques érigées à Batavia peuvent victorieusement soutenir la concurrence avec les meilleures écoles gouvernementales, d'après l'aveu même des inspecteurs de l'enseignement aux Indes. Mère Odile avait passé plus de vingt ans aux Indes et s'était attiré l'estime et l'affection de toutes les classes de la société.

— Le descendant d'une des plus anciennes et des plus illustres familles d'Angleterre, le colonel Vaughan vient de mourir à Biarritz. La digne compagne de sa vie l'avait précédé de dix jours dans la tombe. Il est de tradition dans cette noble famille que tous ses membres entrent dans l'armée ou dans le clergé: ils ne connaissent pas d'autre profession. Les ancêtres du colonel Vaughan combattirent a Azincourt ; plus tard ils prirent parti pour les Stuarts et partagèrent leur exil. Tous les frères du colonel Vaughan entrèrent dans les ordres, toutes ses sœurs se firent religieuses, à l'exception d'une seule, mistress Weld Blundell. Sur ses huit fils, il en a donné six à l'Église : l'un est archevêque de Sydney (Australie) ; un autre évêque de Salford en Angleterre ; un troisième, prieur des Bénédictins en Ecosse ; un quatrième fait partie de la Compagnie de Jésus ; deux autres sont prêtres séculiers. Les cinq filles du colonel, à l'exception d'une seule dont la santé est très délicate, ont pris le voile : l'une d'elles est morte en odeur de sainteté à Amiens, sous l'habit des Clarisses. La magnifique propriété de Courtfield, apanage de la famille, est dévolue au capitaine Francis Vaughan, cinquième fils du colonel, qui a servi avec distinction dans les zouaves pontificaux.

LA FABLE DES « MONITA SECRETA »

OU

INSTRUCTIONS SECRÈTES DES JÉSUITES.

—

Histoire et Bibliographie.

> La calomnie ne m'a fait aucun mal jusqu'ici ; j'en ai avalé le calice, où, en vérité, je n'ai pas trouvé l'amertume qu'on pourrait croire.
>
> L'abbé De Rancé, *Lettre à l'abbé Nicaise.*

Est-il vrai que les Jésuites ont deux règles, l'une apparente et avouée, l'autre secrète et connue de quelques initiés seulement ? Beaucoup de personnes sont portées à le croire. L'on s'imagine aisément que l'organisation intérieure de la célèbre Compagnie a je ne sais quoi de mystérieux et d'impénétrable. Pourquoi ? Nul ne le saurait dire. Le préjugé existe ; il règne parmi le peuple et ne laisse pas d'atteindre quelquefois des esprits distingués.

Un membre du parlement belge ayant invoqué naguère, en faveur du patriotisme des Jésuites, le témoignage de l'éminent bollandiste Victor De Buck, M. Frère-Orban lui répliqua par une citation empruntée aux dépêches diplomatiques du comte Rossi, suivant laquelle il y aurait dans la Société de Jésus trois classes d'hommes bien distinctes : les gens de piété « et quelque peu crédules »; les « hommes de lettres et de sciences *qui devinent peut-être les menées de leur Compagnie, mais qui y sont étrangers et peuvent affirmer de bonne foi qu'ils n'en savent rien* ; » enfin les hommes de gouvernement et d'administration. Or, ajoutait M. Frère, « le père De Buck est un savant, un bollandiste. » Aux yeux du ministre belge, le P. De Buck ne connaissait donc pas les *menées de l'Ordre ;* tout au plus, on pourrait dire qu'il les « devinait *peut-être* (1). »

Lorsque le père de Ravignan, qui, pour être pieux et instruit, n'en était pas moins avant tout un homme d'action et de gouverne-

(1) Séance du 28 novembre 1878. *Annales parlementaires. Chambre des Représentants.*

ment, successivement supérieur à Bordeaux et à Paris, expliqua, dans une éloquente brochure, l'esprit et les doctrines de la Société (1), savez-vous quelle fin de non-recevoir fut opposée à cette victorieuse apologie ? : « Voilà un homme qui se croit Jésuite. Il a la CANDEUR de croire qu'il l'est ; il est vrai que si on lui montrait ce que c'est que les Jésuites, il ne le croirait pas. Il y a de la place dans l'Ordre pour de tels hommes, MAIS CELA NE PROUVE RIEN, SI CE N'EST POUR CES INDIVIDUS (2). » Quoi ! le Père de Ravignan ne savait pas ce que c'est qu'un Jésuite, lui un des plus haut placés dans l'Ordre, lui supérieur de la maison de Paris, lui délégué à Rome pour la congrégation générale ! Et qui le saura donc ?

Cela rappelle le fameux théorème énoncé par le comte Joseph de Maistre : *Les Jésuites ne sont connus que de ceux qui ne les connaissent pas* (3). A la bonne heure, ce théorème explique tout ; il mérite d'être encadré.

Quelle est l'origine du préjugé que nous signalons ? Les Jésuites cachent-ils leur règle avec un soin plus jaloux que les autres religieux ? Non. Les Constitutions imprimées en 1558, dix-huit ans à peine après la fondation de la Société, ne tardèrent pas à tomber dans le domaine public. Je ne nierai pas que, vu la difficulté, plus grande autrefois qu'aujourd'hui, de se procurer un ouvrage, certains esprits aventureux et impatients aient pu créer de toutes pièces des secrets purement imaginaires. Mais le fondement réel de l'opinion qui attribue aux Jésuites une règle mystérieuse, est incontestablement le pamphlet intitulé : *Monita secreta Societatis Jesu*. Depuis sa publication, les Constitutions de saint Ignace de Loyola sont devenues pour beaucoup de gens la règle apparente de la Compagnie. A côté et au-dessus de cette règle, ils en voient une autre dont les *Avis secrets* contiennent la formule officielle.

Toute la question est de savoir si ces *Avis* sont authentiques, ou bien s'ils ont été fabriqués par un faussaire. Nous possédons quelques bonnes dissertations sur ce sujet. J'indiquerai, en particulier,

(1) *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites.*
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. III p. 66.
(3) *Opuscules*, t. III, p. 431.

celles de Binterim (1) et de M. J. Mavel (2), ainsi que la lettre du P. Rozaven au rédacteur de la *Gazette de Saint-Pétersbourg* (3). Pour moi, je me propose de raconter brièvement l'histoire du célèbre pamphlet, et de mettre ainsi le lecteur en état de porter par lui-même, sur l'authenticité des *Monita*, un jugement qui ne laisse subsister aucune incertitude.

L'histoire d'un livre est l'histoire de ses éditions.

Les Monita secreta présentent à cet égard une difficulté particulière : toutes les anciennes éditions sont anonymes ou pseudonymes; auteurs, imprimeurs, lieux d'impression et jusqu'aux dates même, se cachent et se dérobent obstinément aux investigations bibliographiques.

Dans ce dédale d'informations, ou menteuses ou suspectes, un fil d'Ariane est nécessaire. Les développements successifs de la fable nous en tiendront lieu. On remarque, en effet, que toutes les éditions anciennes des *Monita secreta* se rapportent à trois types principaux, dont le premier appartient à l'auteur du libelle ; le second au grammairien Scioppius; le dernier aux Jansénistes. Quant aux éditions contemporaines, la plupart du troisième type, elles se classent sans aucune difficulté.

Afin de ne pas embarrasser la marche du récit par l'abondance des détails, j'ai choisi dans chaque groupe un exemplaire mieux connu que les autres, et destiné à représenter le type d'un ensemble d'éditions. Un appendice fournira aux bibliophiles des renseignements plus complets.

A ceux qui voudraient connaître l'occasion de cet écrit, je répondrai simplement : l'occasion de faire un précis historique et bibliographique m'a paru bonne, justement parce que la question n'est pas soulevée à cette heure. Dans l'ardeur du combat, la réplique jaillit avec plus de force et de spontanéité, sans doute ; c'est le moment propice aux protestations énergiques, aux plaidoyers éloquents :

(1) *Beleuchtung der geheimen Vorschriften der Jesuiten.* Arnheim 1853.

(2) *Questions controversées,* 1re série. Paris, Société bibliographique 1880.

(3) *Documents concernant la Compagnie de Jésus,* tome III, dernier fascicule.

mon travail, tout modeste qu'il est, exigeait moins de vigueur et plus de calme. D'ailleurs, les *Monita secreta* cessent-ils jamais d'être à l'ordre du jour ? Chaque année, il s'en publie au moins une édition en France ou en Belgique. Si d'autres ne se lassent pas d'avoir tort, pourquoi nous lasserions-nous d'avoir raison ?

I.

L'ÉDITION ORIGINALE.

Les *Avis secrets des Jésuites* parurent pour la première fois à Cracovie, sous le titre de *Monita privata Societatis Jesu* NOTOBIRGÆ *anno* 1612. Ils circulèrent d'abord en manuscrit; puis, le nombre des copies ne suffisant plus à la curiosité publique, on les imprima en retranchant seulement le dernier paragraphe du quatrième avis, sans doute parce que la calomnie eût été par trop invraisemblable.

Voici ce passage :

Si rebelles Dominos contingat esse, clam, per satellites, aut pharmaco, tollendos suggerant principi, scrupulique qui hinc oriri possent, anticipentur sano consilio.

C'est-à-dire : *Si les Seigneurs viennent à se révolter, que l'on insinue au Prince de les faire périr secrètement sous le poignard des sicaires ou par le poison, et qu'on prévienne, par de sages conseils, les scrupules que pourrait éveiller cette façon d'agir.*

Retranche-t-on ainsi, à volonté, plusieurs lignes d'un texte que l'on regarde comme *authentique* ?

Le titre portait que ces *Avis*, composés en espagnol, avaient été traduits fidèlement en latin à Pavie, dirigés de là sur la capitale de l'Autriche, d'où enfin ils étaient parvenus en Pologne.

L'auteur, on le voit, prenait bien ses précautions pour rester inconnu. Il y réussit; car, aujourd'hui encore, malgré toutes les recherches de la bibliographie moderne, ce point est demeuré enveloppé de mystère. On a nommé tour à tour les pères Jacques Laynez et Claude Aquaviva, généraux de la Compagnie de Jésus, puis Gaspard Scioppius, dont nous parlerons plus loin. Ces opinions ne

reposent sur aucun fondement sérieux, et de nos jours elles sont universellement abandonnées.

En Pologne même, les soupçons se portèrent d'abord sur un calviniste de ce pays; mais ils se fixèrent bientôt sur un certain Jérôme Zaorowski, curé de Gozdziec. Ce malheureux s'était fait chasser de l'Ordre en 1611.

Il est incontestable que les contemporains, et surtout les Jésuites, en savaient plus sur ce sujet qu'ils ne croyaient devoir en dire. Le savant Gretzer, après avoir insinué que certains *Monita* calvinistes avaient la même origine que notre pamphlet, ajoute : « Si vous êtes désireux de connaître l'auteur de ces *Avis* et les presses d'où ils sortent, allez à Cracovie. Vous me demanderez : Dans quelle rue? car Cracovie est une grande ville. — Je saurais bien répondre, mais je préfère me taire. »

Cordara affirme sans hésiter que l'imposteur avait appartenu à la Compagnie et qu'il venait d'en être honteusement renvoyé quand il publia son libelle. L'un et l'autre écrivain connaissent évidemment l'auteur. Mais ils ne prononcent pas son nom. Quel intérêt la Compagnie avait-elle, en effet, à poursuivre la condamnation de ce personnage dont l'opinion publique semblait toute disposée à mépriser les calomnies? Pouvait-on prévoir alors que protestants, jansénistes et libres penseurs se passeraient de main en main l'ignoble pamphlet et que, pendant trois siècles, on le jetterait périodiquement en pâture aux curiosités malsaines et crédules?

Quoi qu'il en soit, tout dans ce livre trahit la plume d'un apostat. C'est un pastiche assez lourd du style des Constitutions de saint Ignace; mais l'auteur ne s'oublie pas lui-même. Il a grand soin d'inculquer à diverses reprises que l'on peut être renvoyé de la Société de Jésus pour des motifs qui honorent plutôt que de présenter aucun caractère flétrissant. Il avait certainement lu les *Monita generalia* du P. Claude Aquaviva, et c'est sur eux qu'il calque ses *Monita privata* (1).

Quant à persuader aux lecteurs que ce libelle avait une origine espagnole ou italienne, l'auteur ne pouvait pas raisonnablement

(1) Gretzer, t. XI, p. 990. — Cordara, t. I, p. 29. - Mavel, op. cit., pp. 157 et 158.

l'espérer. « Il faudrait être stupide, dit Gretzer, pour croire cela (1). » Tous les détails se rapportent exclusivement à l'état de la société polonaise vers le commencement du XVIIe siècle. Où, par exemple, si ce n'est en Pologne, l'idée pouvait-elle venir à quelqu'un d'accuser les Jésuites de vouloir *acquérir des villages et des paroisses, avec droit d'y établir des vicaires perpétuels ayant charge d'âmes?* La prétention eût été invraisemblable partout ailleurs et l'écrivain des *Monita* évite scrupuleusement de tomber dans l'invraisemblance; il a laissé ce rôle à ceux qui, dans ces derniers temps, ont réédité ses calomnies.

Je n'insisterai pas sur l'observation qui précède : son développement nous entraînerait trop loin. Donnons plutôt une idée du libelle.

Le but de cette *Instruction secrète*, que l'on suppose adressée par le Supérieur Général de la Compagnie à quelques-uns de ses subordonnés, est de tracer la voie à suivre pour accroître les richesses, l'influence et le pouvoir de la Société. Les préceptes donnés à cet égard se résument en deux maximes du cynisme le plus révoltant:

1° *Sacrifier tout, Dieu et les hommes, son âme et le ciel, au bien temporel de la Compagnie.*

2° *Employer toutes sortes de moyens, la fraude, la ruse, la dissimulation, le mensonge, la médisance, la calomnie, etc., pour arriver à la domination universelle.*

C'est du machiavélisme à haute dose, disséminé en seize *Avis* dont je transcris les titres primitifs :

I. Conduite de la Société dans les fondations nouvelles.

II. Manière de gagner la familiarité intime des princes et des grands.

III. Services que l'on peut attendre des Seigneurs pauvres, mais

(1) L'expression latine est plus énergique: « Nam fungus, non homo sit, qui, consideratis famosi hujus libelli circumstantiis, Monita hæc primitus hispanice, et in Hispania seu Italia composita fuisse sibi persuaderi patiatur. »

de grande autorité dans l'État, et pouvant nous être utiles d'autres manières.

IV. Recommandations aux prédicateurs et aux confesseurs des princes et des grands.

V. Conduite à garder envers les religieux des autres Ordres.....

VI. Manière de gagner les veuves riches.....

VII. Encore les veuves.....

VIII. Les enfants des veuves.....

IX. De l'augmentation des revenus des collèges.

X. Avec quelle rigueur il faut conserver la discipline.

XI. Conduite uniforme des nôtres envers ceux qui ont été renvoyés.

XII. Choix et conservation des jeunes sujets.

XIII. Des religieuses.

XIV. Cas réservés et motifs d'exclusion.

XV. Sujets à garder.

XVI. Du mépris des richesses.

A la suite de ce dernier avis se trouvait une recommandation pressante de garder sur toute cette *Instruction secrète* le silence le plus absolu. Cette péroraison deviendra plus tard une préface, lorsque le nombre des avis sera augmenté ; car les éditeurs entendent bien user de leur droit de propriété sur les *Monita*, tout en disant qu'ils appartiennent aux Jésuites.

Dans le cadre assez large de cette Instruction secrète, il y avait place pour toutes les insinuations perfides, pour toutes les diffamations, pour toutes les calomnies. Une seule accusation a expiré sur les lèvres de l'insulteur. La pureté des mœurs devait briller d'un éclat bien vif au front des enfants d'Ignace pour que l'on n'osât pas l'obscurcir par un nuage.

Les Jésuites ne paraissent pas s'être beaucoup émus de l'outrage qui leur était fait. Plusieurs années se passèrent avant que les pères Mathieu Bembo, Jacques Gretzer et Adam Tanner publiassent leurs savantes apologies. — Les évêques de Pologne et le Saint-Siège

élevèrent tout d'abord la voix en faveur de la Compagnie de Jésus. Pierre Tylicki, évêque de Cracovie, ouvrit, par décret du 11 juillet 1615, une enquête judiciaire contre l'auteur présumé du pamphlet et contre ses complices.

« On a répandu, écrivait-il, contre la Compagnie de Jésus, cet Ordre si digne de respect, UN LIBELLE DIFFAMATOIRE, intitulé *Instructions secrètes*, propre à flétrir tout l'ordre ecclésiastique..... Nous ne pouvons souffrir qu'un crime aussi énorme demeure impuni et provoque la vengeance divine. »

Puis il délègue ses pouvoirs à quatre procureurs, et leur donne une instruction détaillée concernant les chefs sur lesquels ils doivent informer. En voici les premières lignes :

« Comme il est de notre devoir d'arrêter, autant qu'il est en nous, la circulation de tous les libelles diffamatoires, mais surtout de ceux que la malignité répand contre les personnes religieuses....., nous avons résolu d'informer contre l'auteur d'un libelle diffamatoire, intitulé : *Instructions secrètes de la Société de Jésus*, qui a été distribué dans notre diocèse à un certain nombre de personnes..... »

Le Nonce apostolique auprès du roi de Pologne, ayant eu connaissance des mesures prises par l'évêque de Cracovie, ne voulut pas rester en arrière. Dans une lettre datée de Varsovie, 14 novembre 1615, il s'exprime ainsi :

« Par un attentat impie et sacrilège, on a répandu contre la Société de Jésus un LIBELLE DIFFAMATOIRE propre à flétrir tout l'ordre ecclésiastique et faussement intitulé : *Instructions secrètes de la Société de Jésus*. L'illustrissime Pierre Tylicki, évêque de Cracovie, vous a ordonné, nous le savons, d'ouvrir une enquête judiciaire sur l'auteur et les colporteurs de ce libelle, ainsi que sur leurs complices. Excité par l'affection toute particulière que nous portons à cet Ordre religieux, qui a si bien mérité de l'Église catholique, et voulant pourvoir à la bonne renommée de tout l'ordre ecclésiastique, dont la réputation contribue si puissamment à la propagation du culte de la Majesté divine, nous avons cru devoir concourir de tout notre pouvoir à favoriser la découverte de ceux qui se sont rendus coupables de ce crime. En conséquence, en vertu de

l'autorité apostolique dont nous sommes revêtu dans ce royaume, nous vous établissons nos commissaires, et vous donnons pouvoir de faire citer par notre autorité les témoins, quels qu'ils soient, qui appelés feraient valoir des privilèges ou des exemptions..... »

L'enquête traînant en longueur, et Pierre Tylicki étant mort sur ces entrefaites, les ennemis des Jésuites s'enhardirent au point de lancer dans le public de nouvelles éditions des *Monita privata* (1). Le libelle commençait d'ailleurs à se répandre en France, dans les Pays-Bas et dans plusieurs autres pays du continent européen. Alors André Lipski, administrateur de l'évêché de Cracovie, le siège vacant, condamna les *Instructions* et ordonna que cette condamnation fût affichée aux portes de toutes les églises de la ville épiscopale. Cet acte solennel est du 20 août 1616.

« L'impiété des méchants, dit le prélat, et les ruses de l'esprit malin ne cessent pas de persécuter les vrais serviteurs de Dieu, et s'attaquent surtout à ceux qui s'efforcent chaque jour davantage de plaire à la divine Majesté, et de propager son culte, autant qu'il est en eux. Nous avons donc le devoir de nous opposer, pour le bien de l'Église de Dieu, aux efforts impies de ces artisans d'iniquité. Un libelle diffamatoire, faussement intitulé : *Instructions secrètes de la Société de Jésus*, traduit de l'espagnol en latin, s'il fallait en croire le titre, ayant circulé d'abord en manuscrit, a été imprimé et publié dans cette ville..... et nous apprenons que des mains malveillantes viennent de le réimprimer et le répandent dans le public. Nous donc, en vertu de l'autorité dont nous sommes actuellement revêtu, faisons connaître et notifions à tous, par les présentes, que le libelle manuscrit ou imprimé, qui porte le faux titre de *Monita privata Societatis Jesu*, est un LIBELLE DIFFAMATOIRE, un écrit injurieux, rempli de calomnies, d'outrages, de sarcasmes, NUISIBLE ET PERNICIEUX A TOUS CEUX QUI VOUDRAIENT LE LIRE. En conséquence, nous le condamnons en vertu de notre autorité, voulons

(1) Les presses clandestines n'étaient pas rares à cette époque. Les dépêches de Mgr. Ubaldini, nonce du pape auprès du roi de France, en signalent l'existence à Paris. Une édition des *Monita privata* fut distribuée à plusieurs milliers d'exemplaires dans cette capitale en 1615 (R. P. Prat, *Recherches sur la Compagnie de Jésus en France au temps du P. Coton*, t. III, p. 600).

et mandons qu'on le regarde comme un pamphlet outrageant, inspiré par la malveillance. »

Peu de jours après, Martin Syskowski, évêque de Plotsk, nommé au siège vacant de Cracovie, s'adressait au Nonce apostolique afin d'obtenir que le libelle fût condamné et proscrit par la suprême autorité du Saint-Siège. Rome avait prévenu ces désirs.

La Congrégation générale des cardinaux de l'*Index*, après les examens juridiques d'usage, avait déclaré formellement, le 10 mai 1616, que les MONITA étaient *faussement attribués à la Compagnie de Jésus*. Voici le témoignage authentique du Secrétaire de la Congrégation :

« Le 10 mai 1616, dans la Congrégation générale des cardinaux de l'*Index*, tenue dans le palais du cardinal Bellarmin, le rapport ayant été fait d'un livre intitulé *Monita secreta Societatis Jesu*, NOTOBIRGÆ 1612, sans nom d'auteur, les Seigneurs cardinaux ont déclaré que le dit livre, étant *faussement attribué à la Compagnie de Jésus* et plein d'inculpations calomnieuses et diffamatoires, devait être absolument défendu, ordonnant que désormais il ne fût permis à personne de vendre, lire ou garder chez soi le dit livre. En foi de quoi, j'ai donné ce témoignage signé de ma main, le 28 décembre 1616 : Franciscus-Magdalænus Coppiferrus, des Frères Prêcheurs, secrétaire de la dite Congrégation. Rome, imprimerie de la chambre apostolique, 1617. Avec permission de l'autorité supérieure. »

Un décret postérieur fit inscrire le libelle des *Monita* au catalogue des ouvrages défendus, où il figure encore aujourd'hui.

Les Jésuites polonais comptaient alors parmi leurs défenseurs les plus dévoués un de ces hommes dont l'affection est surtout précieuse au milieu des efforts de la malveillance. Nous voulons parler du Bienheureux Josaphat Kuncewicz, archevêque de Polotsk en Lithuanie, du rite grec-uni, massacré en haine de l'Union romaine en 1623, et béatifié, quelques années plus tard, par le pape Urbain VIII. A ceux qui lui apportaient l'écho des calomnies répandues contre les enfants de saint Ignace, il répondait sans

hésiter : « Je ne diffère des jésuites que par l'habit ; je suis jésuite de cœur et d'âme. »

Ce saint prélat ne souffrait pas que, lui présent, quelqu'un attaquât la Compagnie de Jésus. Un seigneur de haute noblesse, ayant pris cette liberté dans une réunion nombreuse de grands, l'archevêque l'interrompit aussitôt : « Vous feriez croire, dit-il, magnifique seigneur, que vous n'êtes pas du nombre des prédestinés, puisque vous ne craignez pas de déverser l'injure sur un Ordre aussi saint. » Et ce disant, il se disposait à quitter l'assemblée ; mais heureusement le détracteur comprit la leçon et garda le silence. C'est le vénérable Nicolas Lancicius, lithuanien lui-même, qui raconte le fait dans ses *Opuscules spirituels* (1).

Quand on songe que le saint archevêque parlait ainsi dans un temps où les ennemis de la Compagnie de Jésus s'attachaient spécialement à accréditer la fable des *Avis secrets*, il est impossible de ne pas voir dans son énergique protestation un témoignage défavorable à l'authenticité du pamphlet. Il se trouvera peut-être quelques hommes pour répéter ici le mot de Sainte-Beuve : « Cela ne prouve rien. » Pour nous, le sentiment d'un saint et d'un martyr est auguste et sacré ; nous le vénérons autant, pour le moins, que les libres penseurs respectent la parole de ce qu'ils appellent un honnête homme. A ce point de vue, les paroles du B. Josaphat ne devaient pas être omises, quand même cela ne prouverait rien.

Au saint archevêque lithuanien l'on songera peut-être à opposer don Juan Palafox, évêque de Puebla de los Angeles au Mexique, puis d'Osma en Espagne. Ce prélat, dont nous n'avons pas à raconter les démêlés avec les Jésuites, a-t-il reconnu l'authenticité des *Monita secreta ?* Dans une lettre au pape Innocent X, il accuse la Société de Jésus d'avoir « des constitutions secrètes, des privilèges qu'on ne veut pas déclarer, des règles cachées, une conduite pleine de mystères. » Don Juan Palafox écrivait ces lignes le 8 janvier 1649. A cette époque les Constitutions de la Société étaient publiées depuis un demi-siècle environ, et les prétendues *Instructions*

(1) Tome II—Cfr. Cursus vitæ..... B. Josaphat Kuncevicii..., editio nova, curante J. Martinov, presb. S. J. pp. 46 et 213. Paris, Palmé, 1865.

secrètes avaient eu au moins sept éditions, sans compter les copies manuscrites répandues en grand nombre dans le monde entier. Les *Monita* étaient donc dès lors plus connus et moins *secrets* que l'Institut lui-même. Palafox se trompait par conséquent. Mais est-il vraisemblable qu'il ait voulu faire allusion aux *Monita privata* ?

Ce bouillant évêque, dont les vertus ont été exaltées avec tant d'enthousiasme par les jansénistes et les philosophes, et que les adversaires des Jésuites ont espéré un moment faire mettre au rang des Bienheureux, se serait-il permis, en écrivant à un pape, une allusion favorable à un livre que seize ans auparavant le Saint-Siège avait condamné et proscrit comme DIFFAMATOIRE, CALOMNIEUX ET FAUSSEMENT ATTRIBUÉ A LA SOCIÉTÉ DE JÉSUS ? Ce n'est guère probable.

La vérité est que l'évêque de Puebla aurait voulu que les Jésuites de son diocèse lui eussent remis un exemplaire de leur Institut avec les privilèges dont ils faisaient usage ; il aurait voulu surtout que, dans leur conduite, ils fussent moins indépendants de son autorité. Tel est le sens naturel et historique du passage que nous venons de transcrire. Il n'y est pas question des *Instructions secrètes*.

Puisque le nom de don Juan Palafox s'est rencontré sous notre plume, il nous sera permis d'ajouter que Charles III d'Espagne, après avoir obtenu d'un pape la suppression des Jésuites, voulut encore faire béatifier le fougueux évêque de Puebla. Pour agréer au roi, Pie VI convoqua une assemblée de cardinaux au mois de janvier 1777. Les Jésuites n'existaient plus ; leur influence ne pouvait donc pas se faire sentir dans cette occasion mémorable. Cependant, la cause de Palafox fut indéfiniment ajournée, pour ne pas dire définitivement rejetée (1).

Christophe de Murr, l'un des protestants les plus instruits du dix-huitième siècle, a conservé dans son *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, le discours prononcé par le cardinal

(1) Cfr. le Rapport officiel du Promoteur de la Foi, Mgr Erskine, récemment publié à Rome : *Animadversiones R. P. Fidei Promotoris super dubio an constet de virtutibus... in gradu heroico in casu et ad effectum de quo agitur*. Voir surtout p. 28 cap. III. *De obstativis*.

Calini, dans la réunion du consistoire, en présence du Souverain Pontife.

« Je n'apporterai ici qu'un argument, dit le pieux cardinal, un argument qui, dès le temps où la cause de Palafox fut introduite, a toujours été mis en avant comme un obstacle à sa béatification. Cet argument n'a pas cessé d'être l'objet de nos délibérations; jusqu'à présent il est resté dans toute sa force; c'est la lettre écrite par don Palafox à Innocent X. Dans cette lettre, l'évêque d'Osma, parmi beaucoup d'injures contre les ordres religieux, répand surtout des torrents de malice sur la Société de Jésus; il affirme qu'elle est corrompue et nuisible à l'Église de Dieu. Il y a plus de cent ans que cette lettre a été écrite, et depuis ce temps, où et quand a-t-on trouvé parmi les Jésuites aucun signe de corruption ?... Il vient de finir, Très Saint Père, ce long et déplorable procès qui a suivi la destruction de l'ordre de Jésus, et qui aurait dû la précéder. Les pièces ont été remises entre vos mains; jugez si on peut y trouver, je ne dis pas une faute de l'Institut, mais au moins l'ombre ou la moindre apparence de faute. Après tant de recherches, tant de moyens employés, tant de discussions, vous pouvez l'attester, Saint Père, ainsi que je puis le dire avec une entière connaissance de cause, rien, non, rien n'a pu être découvert qui soit à la charge de la Compagnie. »

Ainsi s'évanouit l'unique témoignage d'où l'on aurait pu conclure quelque chose en faveur des *Instructions secrètes*. Parmi les contemporains du libelle on chercherait vainement un personnage de quelque notoriété, ecclésiastique ou laïque, huguenot ou protestant, qui ait cru à l'authenticité des *Monita privata*. A cette époque, le pamphlet a pu avoir tout au plus un succès de pure curiosité et qui dura fort peu de temps.

On ne faisait que lui rendre justice. L'auteur voulait être cru sur parole ; car il n'apportait aucune preuve. Il ne raisonnait point, il affirmait et il accusait. Que ne disait-il son nom au moins! Au contraire, il se cachait comme un malfaiteur ; son livre sortait de presses clandestines. Par là même il devenait suspect et ne pouvait jouir d'aucun crédit auprès des hommes sérieux. Quelques attestations

anonymes ou apocryphes avaient été jointes au volume. Gretzer, qui les passe en revue, les appelle plaisamment des *témoignages sans témoins, testimonium sine teste.*

Tel était le sentiment de tous les contemporains honnêtes. Nous en avons une preuve authentique et signée d'un nom illustre. Dans une lettre écrite à ses enfants et imprimée à Neiss (Silésie) en 1616, le noble comte Jean d'Ostrorog, palatin de Posnanie, s'exprimait en ces termes :

« Il n'a jamais existé d'écrit conçu avec plus de méchanceté que celui qu'un imposteur anonyme, hérétique ou faux politique, vient de publier sous le titre d'*Instructions secrètes de la Compagnie de Jésus.* Cet imposteur n'a pu trouver dans les membres de cette Compagnie rien qui prêtât à une accusation contre la justice et les bonnes mœurs. Il eût été convaincu de mensonge par l'évidence même de la vérité ; mais, aveuglé par la passion et le désir de nuire à la Compagnie, voulant, à quelque prix que ce soit, essayer de la renverser, il a pris le parti de l'accuser d'hypocrisie en présence de l'univers ; et afin qu'on ajoutât foi à ses paroles, il a prétendu avoir puisé les secrets qu'il révèle, non dans une autre source, mais dans le sein même de la Compagnie. Plusieurs personnes qui ont réfuté par écrit l'imposteur, pensent que la meilleure comme la plus simple réponse qu'on puisse faire à une telle calomnie est une dénégation absolue, puisqu'il est certain que ces *Instructions* n'ont jamais été ni vues, ni entendues dans la Compagnie, ni publiquement, ni secrètement et par un petit nombre de personnes ainsi que l'auteur l'avance calomnieusement. Il n'y a effectivement pas de réponse plus convenable à donner à des mensonges inventés à plaisir. »

Sur ce dernier point, l'illustre comte avait raison en théorie, mais l'événement allait lui donner tort, parce qu'il ne considérait pas jusqu'où peut aller l'engouement du peuple pour le mystérieux et le fantastique.

Donnons maintenant la parole aux adversaires de la Compagnie de Jésus.

Le plus violent d'entre eux, à cette époque, était le trop fameux

Paolo Sarpi, théologien de la République de Venise. N'ayant trouvé ni dans les Constitutions des jésuites, ni dans leur administration, ni dans leur conduite, les griefs qu'il y cherchait, il eut recours aux ennemis de l'Ordre; ceux-ci étaient toujours bien pourvus de ces sortes de ressources; ils n'eurent qu'à puiser dans leur propre fonds pour lui fournir tout ce qu'il voulait et qu'il pouvait désirer de plus noir. Ses adhérents de Paris surtout mirent à son service une ardeur presque égale à son avidité, et ils trouvèrent dans Foscarini, ambassadeur de Venise, la connivence qui leur était nécessaire pour assurer l'impunité à leur colportage (1).

« Il n'est pas d'entreprise plus importante, écrivait Fra Paolo, que de ruiner le crédit des jésuites ; eux vaincus, Rome est prise ; sans eux, la religion *se réforme* d'elle-même. » Cependant la haine ne put l'aveugler au point de lui faire méconnaître l'absurdité des *Monita secreta*. Il écrivait à ses amis de France :

« J'ai reçu, par l'entremise de Monsieur l'Ambassadeur, le petit livre des *Secrets des Jésuites* que je ne montrerai qu'à des affidés. Je l'ai parcouru, et il m'a paru contenir des choses si exorbitantes, que je ne puis me décider à les croire véritables. Les hommes sont bien scélérats sans doute, mais je ne comprendrais pas que tant de scélératesses fussent supportées dans le monde. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en Italie nous n'avons pas vu de tels hommes. Peut-être est-on plus méchant ailleurs ; mais ce serait à la honte de la nation italienne, qui ne le cède à aucune autre (2). »

Ainsi ce moine célèbre, dont Le Courayer a pu dire qu'il était *catholique en gros et protestant en détail*, mais dont nul ne conteste la haine contre les jésuites et la volonté de les trouver en défaut, Fra Paolo Sarpi, a reculé devant les calomnies par trop stupides des *Monita secreta*. Elles sont si hautement démenties par les faits, que l'impudence du moine vénitien en est révoltée et que

(1) *Recherches... sur la Compagnie de Jésus en France du temps du P. Coton*, par le P. J. Prat, S. J. tome III, pp. 130 et suiv. — Cfr. *Les hérétiques d'Italie*, par César Cantù. Trad. de A. Digard et Edm. Martin, Paris 1870, t. IV, pp. 148 et suiv.

(2) Ouvrages cités. — Les auteurs ont suivi la *Storia arcana di frà Paolo*, où se trouvent, à la fin, les lettres de Sarpi. — Vérone (Genève) 1673.

n'osant affronter l'évidence, il est obligé de récuser ces abominations. Tout ce qu'il accorde à ses amis de France, c'est que la fécondité de leur imagination égale la méchanceté de son cœur (1).

A ces témoignages nous joindrons bientôt celui du fameux Gaspard Scioppius, autre ennemi des jésuites. Mais auparavant une simple observation nous paraît devoir trouver ici sa place. — Nous la dédions aux esprits sincères; car pour les autres, il est inutile de chercher à les convaincre : l'absurde, et surtout l'absurde dans la calomnie, leur plaît, et exerce sur leurs intelligences une sorte de fascination. Ils n'ont point d'yeux pour voir la vérité.

Deux savants jésuites, les pères Gretzer et Bembo, ont pris la plume pour rendre publiques les protestations indignées de tous leurs frères en religion et les joindre aux réclamations de l'Épiscopat et de la Papauté. A cela qu'oppose-t-on? — Ils ont intérêt à soutenir leur innocence.— Et là-dessus, sans autre forme de procès, on conclut contre les jésuites. M. Charles Sauvestre est allé plus loin. « Les jésuites, dit-il, nient l'authenticité des *Instructions secrètes*. A cette dénégation, nous répondrons en citant les jésuites eux-mêmes.... » Vous croyez peut-être qu'il va dire : « Je n'ai aucune confiance dans la parole des jésuites; par conséquent, j'ai recours à d'autres témoins pour terminer le débat? » Telle n'est pas la logique de M. Sauvestre. Sa réponse à lui, c'est que les jésuites « ont trop peu de scrupules à l'endroit de la vérité. » — Et puis? — Donc les *Monita* sont authentiques... Beau raisonnement, en vérité! A ce prix, tous les jugements de nos tribunaux pourraient se rédiger, sans débat contradictoire, d'après la formule suivante :

« Attendu que le prévenu proteste énergiquement de son innocence et nie tous les faits mis à sa charge;

« Considérant néanmoins qu'il est intéressé à ces dénégations et que tous les prévenus croient pouvoir se les permettre:

« Déclarons l'accusé coupable; le condamnons..... »

Au contraire, qu'un auteur anonyme invente les accusations les plus atroces et les reproduise à plusieurs milliers d'exemplaires: on

(1) R. P. Prat, ouvr. cité, p. 134.

ne lui demande ni son nom, ni ses preuves; on ne songe pas que, si l'accusé est intéressé à se proclamer innocent, l'accusateur n'est pas moins intéressé à exploiter la calomnie. — Mais il y a longtemps que les jésuites sont exclus du droit commun; on suit à leur égard une jurisprudence particulière. Du reste, l'auteur des *Monita secreta* a prévu les dénégations, ce qui n'était pas bien difficile, et il en a fait un point spécial de l'*Instruction secrète*. Cela suffit, aux yeux de beaucoup de personnes, pour que le désaveu n'ait plus aucune force. A leur tribunal, les jésuites sont jugés et dûment convaincus. — On devrait bien avouer cependant que ce tribunal n'est pas celui de l'histoire et de la saine raison.

Nous en avons dit assez, croyons-nous, sur les *Monita secreta* du *type primitif*: il nous faut à présent raconter l'histoire des éditions auxquelles nous avons donné le nom du grammairien *Scioppius*.

II.

LES ÉDITIONS « SCIOPPIUS. »

Gaspard Scioppius (Schopp) né à Neumarkt dans le Palatinat, en 1576, se rendit à Rome vers la fin du siècle; il ne tarda pas à abjurer, de bouche plutôt que de cœur, les idées luthériennes dans lesquelles il avait été élevé. L'audace de ses attaques contre toutes les célébrités de l'Europe, lui fit donner le surnom de *Cynique*. Il défendit Machiavel et dénigra tout le monde. Sa critique philologique, non contente de s'exercer sur les écrivains modernes, osa en remontrer à Cicéron lui-même (1).

Un tel homme ne pouvait guère aimer les jésuites. Aussi écrivit-il contre eux bon nombre d'opuscules, la plupart sous des noms supposés. Comme Fra Paolo, il priait ses amis de France et d'Allemagne, de l'aider à enrichir sa bibliothèque de livres antijésuitiques. Une lettre datée de Milan, 5 juin 1633, insiste particulièrement sur ce point (2).

(1) Dictionn. de Moreri.— Cfr. Cantù, *Les hérétiques d'Italie*, t. III, p. 554 Trad. citée plus haut.

(2) Le P. Huylenbroucq, *Vindicationes alteræ* (Gand 1713), la reproduit intégralement, pp. 31, 32.

On venait de réimprimer à Bâle l'*Histoire jésuitique* du professeur protestant Louis Lucius, complément d'un ouvrage plus ancien (Zurich 1619) d'un autre docteur protestant nommé Rodolphe Hospinien. Cette édition de Bâle contient les *Monita privata Societatis Jesu* (pp. 347 à 357). Scioppius, qui écrivait à ses amis d'Allemagne de lui envoyer tous les livres publiés contre les jésuites, assurant qu'il cherchait à s'en faire une collection complète, dut être heureux de posséder l'ouvrage du professeur luthérien. Il travaillait alors à un libelle qu'il intitula : *Anatomie de la Société de Jésus* (1). En vrai pamphlétaire qui ne doute de rien, Scioppius imagina sur la découverte des *Monita secreta* une petite histoire qui caractérise tout un groupe d'éditions. Il la mit dans son *Anatomie* d'abord ; puis, en 1635, elle prit place en tête de l'*Instruction secrète pour les Supérieurs de la Compagnie de Jésus*, dans le premier appendice de ses *Arcana Societatis Jesu*. L'Avis au lecteur débute en ces termes :

« *Superioribus annis, cum Christianus, dux Brunsvicensis, qui se Halberstadiensem Episcopum ferebat, Paderbornæ Jesuitarum collegium diripuisset, bibliothecam eorum cum scriniis litterariis dono dedit Patribus Capuccinis : qui in scriniis Rectoris secretam istam Instructionem invenerunt, quod ipsum in Pragensi Jesuitarum collegio contigisse, homines fide haud indigni testantur.* »

C'est-à-dire : « *Il y a quelques années, lorsque Christian, duc de Brunswick, qui se disait évêque d'Halberstadt, pilla le collège des jésuites à Paderborn, il fit don de leur bibliothèque et de leurs archives aux pères capucins. Ceux-ci trouvèrent la présente Instruction secrète parmi les papiers du Recteur. Des gens dignes de foi assurent que la même chose arriva au collège des jésuites à Prague.* »

Il n'est pas malaisé de prouver que cette histoire de la découverte des *Monita secreta* est une fable inventée à plaisir. Les historiens de la guerre de trente ans racontent les prouesses de ce Christian, dit l'*enragé*, frère cadet du duc régnant Frédéric Ulrich

(1) « *Anatomia Societatis Jesu.* » Les premières éditions sont de 1633 et 1634 — L'histoire de la découverte des *Monita* s'y lit déjà.

de Brunswick Wolfenbuttel. Élevé d'abord à la cour de Danemark, il se rendit ensuite en Hollande, pour y apprendre le métier des armes. La trève de douze ans qui survint, ne lui permit pas d'atteindre son but, et son frère Rodolphe, évêque luthérien d'Halberstadt, étant mort vers cette époque, le chapitre élut Christian à sa place. Les fonctions des évêques luthériens consistaient exclusivement à dépenser les revenus de leurs évêchés. Mais le jeune Christian ne put obtenir la confirmation impériale dont il avait besoin pour prendre possession de ses nouveaux revenus. Il en conçut un violent dépit qui le jeta dans le parti du roi de Danemark et de l'électeur palatin. A l'aide de l'argent hollandais, il leva des troupes, ravagea les terres de l'électeur de Mayence, puis, après s'être fait battre à Giessen, lança son armée sur les évêchés de Munster et de Paderborn. Il se faisait précéder de deux étendards ; sur le premier on voyait une tiare foudroyée ; sur l'autre se lisait la devise adoptée par Christian : *L'ami des hommes, l'ennemi des jésuites.* Rien ne prouve plus évidemment que les jésuites et l'Église étaient intimement unis aux yeux des hérétiques et que la haine vouée à la Compagnie de Jésus découlait de celle que les sectaires portaient à l'Église catholique.

Paderborn fut prise et livrée au pillage le 29 janvier 1622. Le duc Christian se montra d'abord assez affable envers les pères ; mais le collège ne put échapper longtemps à la fureur d'une soldatesque sans frein. Cependant la bibliothèque eut un meilleur sort. Au témoignage de Cordara, qui composa son histoire d'après les documents authentiques et contemporains, les livres avaient été entassés dans de grandes caisses lourdes et difficiles à manier. Quand on voulut les faire sortir, les moyens de transport manquèrent. L'armée ennemie s'étant approchée sur ces entrefaites, les rebelles s'en allèrent précipitamment sans rien emporter de la bibliothèque de Paderborn (1).

A Prague, les jésuites furent exilés en l'année 1618 ; on leur laissa dix jours pour abandonner le collège et la ville. Un décret du gouvernement révolutionnaire attribua leur bibliothèque à

(1) Cordara, Sixième partie, t. I, p. 365.

l'Université protestante de Brunswick; mais la victoire de Prague vint heureusement empêcher cet acte de brigandage. En rentrant dans leur maison, les jésuites trouvèrent intacts tous leurs trésors littéraires. Le répit de dix jours accordé aux bannis, leur eût permis, du reste, de mettre en sûreté tous leurs papiers secrets, s'ils en avaient eu (1).

Ainsi l'histoire impartiale et vraie confond sur tous les points l'imposture de Scioppius. A Paderborn comme à Prague, les jésuites n'ont pas été pris à l'improviste; leurs bibliothèques n'ont pas été pillées. Et comment y aurait-on pu découvrir pour la première fois un livre imprimé depuis plusieurs années, flétri déjà par les sentences des évêques et des cardinaux romains ? Que dire de ces bons pères capucins auxquels Scioppius fait jouer un rôle inconcevable ? Ils auraient reçu des mains des huguenots, un ouvrage scandaleux et impie, condamné par le Saint-Siège, et aussitôt ils se seraient mis en devoir de le publier !...

Pour en finir avec cette fable ridicule et absurde, jetons un coup d'œil sur les éditions moins anciennes qui la reproduisent avec un soin religieux. Ici la chose devient vraiment plaisante. Depuis cent soixante ans, ce troupeau de serviles imitateurs défile devant le public avec une gravité comique, répétant d'une voix : « *Il y a quelques années* qu'un duc de Brunswick, qui se disait évêque d'Halberstadt, ayant pillé le collège des jésuites de Paderborn, fit présent de leur bibliothèque et de tous leurs papiers aux pères capucins, qui trouvèrent cette *Secrète Instruction* parmi les mémoires du P. Recteur de ce collège. » Et tous de se donner néanmoins pour des révélateurs de secrets ensevelis jusque là dans l'ombre et le mystère. O la magnifique découverte qui s'est faite *quelques années* avant 1861, avant 1845, avant 1824, avant 1761, avant 1674, avant 1635!

Un seul éditeur ancien a modifié légèrement la fable : c'est Henri de Saint Ignace dont nous reparlerons bientôt; sa narration débute ainsi :

« Dans le temps où Christian, duc de Brunswick.... pilla le collège des jésuites à Paderborn, il donna leur bibliothèque et leurs archives aux pères capucins.

(1) Cordara, *ibid.*, p. 148.

« Ceux-ci trouvèrent la présente *Instruction secrète* parmi les papiers du Recteur. Des personnes dignes de foi assurent qu'on trouva également les *Monita* dans les collèges de Prague *et de Liège....* »

L'auteur, écrivant en Belgique, aura éprouvé le besoin de donner à son récit une certaine couleur locale. La seconde partie de son avertissement adoucit en plusieurs endroits la rédaction de Scioppius.

Voici une autre version plus prudente encore. Le pamphlet intitulé : *Les mystères les plus secrets des jésuites*, publié à Cologne en 1727 s'ouvre par les *Instrutcions secrètes*, en tête desquelles on lit :

« Personne ne peut douter de l'authenticité de leurs *Secreta Monita..qui sont aussi anciennes que leur Ordre...* Cet écrit, pendant longtemps, n'a été connu que de ceux qui gouvernent parmi eux ; *et, je ne sçais par quel hazard, il est tombé entre les mains d'un libraire,* qui l'a d'abord imprimé en latin, en français et en flamand. Cette première édition fut bientôt débitée. » — Suit l'anecdote d'un jésuite d'Amsterdam qui acheta toute une édition des *Monita secreta*. Seulement, l'éditeur a oublié d'être conséquent avec lui-même ; car, quelques pages plus loin, il assigne une autre origine à la publication du pamphlet.

M. Charles Sauvestre, il faut lui rendre cette justice, a supprimé la fable du duc de Brunswick. En revanche, il se permet de généraliser jusqu'à l'absurde l'anecdote du jésuite d'Amsterdam : « A toutes les époques, dit-il, où les jésuites ont menacé l'État, une main dévouée (?) a jeté de nouveau ce livre à la publicité, et chaque fois la prudente Compagnie a fait, l'orage passé, racheter en secret et disparaître tous les exemplaires en circulation (1). »

Voyez-vous les limiers de la police jésuitique allant partout arracher aux bibliothèques des libres penseurs les centaines de mille exemplaires répandus depuis quelques années ?

On peut espérer que l'anecdote de Christian *l'enragé* aura décidément vécu. Gardons-nous toutefois de transformer cette espérance en certitude ! Quoi qu'il arrive, un point me paraît acquis au

(1) Douzième édition *rouge-sang*. La première est de 1861. (Paris, Dentu.) p. 17.

débat : c'est que Scioppius ne regardait pas les *Monita* comme authentiques. Sans doute, il haïssait profondément la Société de Jésus, il la combattait de toutes ses forces ; mais il ne la croyait pas capable des monstruosités enseignées dans ce libelle. L'histoire imaginée par lui suffit pour le démontrer. On n'invente pas des fables pour accréditer un document authentique. La préface de l'*Anatomia Societatis Jesu* nous fournit une autre preuve. Scioppius s'y excuse *d'avoir représenté les fautes d'un petit nombre de jésuites, comme si tous en étaient coupables*. Et il cite des textes de la sainte Écriture qui lui semblent pouvoir justifier son procédé. (1). La défense est faible ; mais elle part d'un bon naturel. Certes, Scioppius ne se faisait aucune illusion sur la valeur et sur l'origine des *Monita secreta*. On en doutera moins encore après avoir lu l'extrait suivant d'une lettre qu'il adressa le 13 juillet 1630 à son ami Corneille Mortmann, auditeur de Rote à Rome. Après avoir protesté de son zèle pour la foi catholique, il dit que son but, en écrivant, est d'appeler l'attention du Pape et des Cardinaux sur le rétablissement de la religion en Allemagne.

« Or, ajoute-t-il, pour ramener heureusement la foi catholique dans un si grand nombre de villes et de provinces extrêmement étendues, il est nécessaire de songer à la quantité considérable d'ouvriers apostoliques que réclame une moisson aussi abondante. Je ne connais que les pères de la Société qui soient propres à ce labeur; j'en signalerais volontiers d'autres et j'accepterais de grand cœur leur coopération ; car, tout ne me plaît pas chez les jésuites. *Mais je ne puis ni ne veux oublier qu'à eux revient, après Dieu, le mérite d'avoir préservé la foi catholique en Allemagne d'une ruine totale*... Ce serait, par conséquent, chose excellente que de fonder quatre collèges où ces pères enseigneraient les lettres divines et humaines, et où, comme ils l'ont fait avec succès à Dillingen, ils

(1) Le texte de cet incroyable passage mérite d'être cité tout au long :

« Neque vero motuendum mihi videtur ne illa res officii hujus mei gratiam minuat, quod, quæ nonnisi paucorum culpa est, ejus reliquos, *nullo suo merito*, participes facere videor, cum quæ delinquuntur, ita γενικως vel universe a Jesuitis designata insimulo. Pari enim modo, cum *unus homo* sacrilegio Deum

prendraient soin également des religieux et des jeunes clercs destinés au ministère ecclésiastique (1). »

A part la fable de Christian de Brunswick, les éditions de ce deuxième type ont avec l'édition originale beaucoup de ressemblance. Scioppius a châtié à sa manière le latin des *Monita privata* ; il a changé ce nom en celui de *Instructio Secreta* dont on a fait dans la suite *Monita secreta*. Mais, en général, les différences avec le premier type sont accessoires et ne présentent aucun intérêt.

Le P. Laurent Forer, célèbre controversiste, répondit victorieusement à Scioppius (2), ce qui n'empêcha pas celui-ci de réimprimer l'*Anatomia* avec l'*Instruction secrète* en 1643. Il savait, aussi bien que son antagoniste, à quoi s'en tenir touchant l'authenticité de ce dernier libelle. Mais les *Monita* étaient alors, comme aujourd'hui, une *bonne affaire*. Pour bien des gens, cela vaut mieux qu'une bonne action.

En 1645, l'apostat Scotti faisait imprimer son livre de la *Monarchie des Solipses* dirigé contre la Compagnie de Jésus. L'auteur y traite assez au long des lois, c'est-à-dire, des règles et du gouvernement des jésuites, sans faire la moindre allusion aux *Monita secreta* On a, il est vrai, en réimprimant la *Monarchie des Solipses*, ajouté dans quelques éditions la prétendue *Instruction secrète ;* néanmoins l'on peut dire que Scotti, auquel notre pamphlet ne pouvait être inconnu, l'a jugé trop absurde pour servir à une attaque sérieuse contre la Société. Son traducteur Restaut, l'a fort bien senti. Aussi n'ose-t-il pas lui-même assurer que les *Avis secrets* ont les jésuites pour auteurs : « On a encore voulu, dit-il, leur attribuer les *Monita secreta* ou *Avis secrets*... Cependant, je ne trouve pas encore de quoi fixer mon jugement. Il faut une évidence entière pour croire que des Religieux enseignent le crime comme

offendisset, ipse Spiritus Sanctus, Joh. 7, universe de populo sic pronuntiat : *Filii Israël prævaricati sunt mandatum...* » Edit. de 1643, p. 5.

(1) Cordara, tome II, p. 372.

(2) Voy. notre Appendice bibliographique.

crime et sans le couvrir d'aucun voile. Je rends justice aux jésuites en cette occasion.... » (1)

En résumé, durant cette seconde période, pas plus que dans la première, l'on ne trouve aucun témoignage favorable à l'authenticité des *Monita secreta*. Les plus ardents ennemis de la Compagnie considèrent le libelle comme apocryphe et le rejettent avec mépris.

Abordons maintenant l'époque du Jansénisme militant, si agitée et si féconde en pamphlets anti-jésuitiques : ce n'est ni la moins curieuse ni la moins instructive dans l'histoire des *Monita secreta*.

C VAN AKEN, S. J.

(*La fin prochainement.*)

(1) Edition d'Amsterdam 1721. Remarques sur le Chap. X, p. 117. Mon édition de 1648 ne renferme pas les *Monita privata*.

V

LES ANCIENS MISSIONNAIRES BELGES

AUX ILES PHILIPPINES.

LES PÈRES JOSEPH CORTYL ET JACQUES DU BÉRON, S. J. (1).

Lorsqu'on étudie sur une carte, même assez développée, les nombreux archipels qui émergent de l'immense Océan Pacifique, l'œil y remarque à peine, dans la Micronésie, à l'ouest des Carolines et à l'est de Mindanao, entre les 6° 53′ et 8° 9′ de latitude nord et entre 127° 39′ et 133° 39′ de longitude est, un petit groupe d'îles qui portent le nom de *Pelew* ou *Palaos* (2). La recherche et la découverte de cet archipel, signalé vaguement à la fin du XVIIe siècle, offrit des péripéties si singulières et des difficultés si considérables qu'il reçut, avant qu'on pût y aborder enfin, le nom d'*Iles ensorcelées* (Islas encantadas). Deux jésuites belges, les PP. Joseph Cortyl et Jacques du Béron, trouvèrent le martyre dans une de ces explorations, et contribuèrent, en y débarquant les premiers, à faire connaître la situation exacte de ces îles. Nous croyons faire chose utile et pa-

(1) SOURCES : Pierre Probst, S. J. continuateur du *Welt-Bott* du Père Stöcklein. T. XXVII, n° 540, p. 74 à 79 : *Recherches et découvertes des îles Palaos*, par le P. J. Kropff (6 mars 1732) ; T. XXIII-XXIV, n° 512, p. 133 à 138 : *Extraits d'une lettre du P. François Märckl* reproduisant le récit du P. Cantova (1732) ; T. XXXI, n° 611, p. 63-69 : *Lettre du P. Malinsky*. — *Lettres édifiantes et curieuses*. Ier Recueil, Paris 1707 ; XIe recueil, 1715 — VISSCHERS : *Onuitgegeven brieven van eenige Paters der Societeit van Jesus*, Arhnem 1857, p. 117 à 119 — P. Fr. JUAN DE LA CONCEPCION : *Historia general de Philippinas* T. IX (Sampaloc 1790), p. 151 à 183 : *Descubrimientos de las Islas de Palaos, Carolinas y Garbanzos*. — MURILLO VELARDE : *Historia de la Provincia de Philippinas de la Compania de Jesus*, 2^a parte, fol. 381 v° n° 865 et fol. 397 v° n° 1003. (Manila, 1749). — *Vie de Mme van der Meersch* (née Julie Behaghel); Paris Lecoffre, 1876. Cet ouvrage, qui n'est pas dans le commerce, contient en appendice la traduction française de deux lettres flamandes du P. J. Cortyl à sa famille. Nous tenons à remercier ici M. Eugène Cortyl de Bailleul (Nord) qui a bien voulu nous procurer cet ouvrage, ainsi que d'autres notes tirées des archives de son honorable famille.

(2) Toutes ces îles, ainsi que les Carolines, sont aujourd'hui réclamées par l'Espagne, mais elles ne lui sont pas encore toutes soumises.

triotique, en résumant ici ces nombreuses tentatives de découverte, faites par les anciens missionnaires des Philippines et des Mariannes, et en racontant la périlleuse entreprise et la disparition tragique des PP. Joseph Cortyl et Jacques du Béron.

I

L'Archipel des Palaos.

Plus d'un siècle et demi après que le fameux navigateur flamand (1) Fernand Magelhaens eût découvert l'île de Mindanao (1521), le pilote Francisco Lascano, parti des Philippines (1686) et quittant la route ordinaire pour aller aux Mariannes, aperçut pour la première fois une de îles *Palaos* encore inconnues. On lui donna le nom de *Caroline*, en l'honneur de Charles II, ou encore de *Saint-Barnabé*, parce qu'elle fut découverte le 11 juin, jour où l'Église célèbre la fête de cet apôtre. Dix ans plus tard, cette île qui n'avait pu être retrouvée, malgré les recommandations de Alonso Soon, gouverneur des Mariannes, fut aperçue de nouveau par un autre vaisseau parti de Manille et que la tempête avait écarté de sa route.

Dès qu'on eut signalé aux missionnaires des Philippines l'île de *Saint-Barnabé*, ils conçurent aussitôt un ardent désir d'y arborer la croix du Sauveur. Un événement imprévu, qui arriva l'année suivante, 1697, leur fit espérer la découverte et la conversion prochaines des peuples disséminés dans les parties encore inexplorées de l'Océan Pacifique.

« Cette année-là, raconte le père Clain (2), nous arrivâmes, le P. Provincial et moi, à la bourgade de *Guivam* dans l'île de *Samal*, la dernière et la plus méridionale des îles des *Pintados* orientaux. Nous y trouvâmes vingt-neuf Palaos, ou habitants de ces îles nouvellement découvertes. Les vents d'est, qui règnent sur ces mers depuis le mois de mai, les avaient jetés, à trois cents lieues de

(1) Cfr. M. P. De Decker, *Les Missions catholiques* p. 101. Bruxelles, Goemaere, 1879.

(2) *Lettres édifiantes et curieuses*, 1er recueil, 1707, p. 115.

leurs îles, dans cette bourgade de l'île de *Samal*. Ils étaient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *Paraos*. Embarqués au nombre de trente-cinq personnes, les vents les avaient emportés en haute mer, et après avoir vogué pendant soixante et dix jours, ils s'étaient trouvés en vue de la bourgade de *Guivam* sur les côtes de l'île de *Samal*. Ils prirent terre le 28 décembre 1696. Les habitants les accueillirent avec la plus grande charité, et l'on fit venir deux femmes que les vents avaient autrefois jetées sur la même côte, et qui entendaient un peu la langue de ces insulaires. On apprit par ce moyen que l'archipel d'où ils venaient consistait en trente-deux îles qui, vu la structure de leurs petits vaisseaux et la forme de leurs voiles, ne devaient pas être fort éloignées des Mariannes. Ces étrangers disaient que trois de ces îles n'étaient habitées que par des oiseaux. Quant aux autres, pour faire comprendre le grand nombre de leurs habitants, les Palaos prenaient des poignées de sable pour en indiquer la multitude. La plus considérable, ajoutaient-ils, était *Lamurrec*, et le roi du pays y tenait sa cour (1). »

Les missionnaires des Philippines virent dans cet incident un avis du ciel qui les invitait à porter le flambeau de la Foi dans le nouvel Archipel. Ils commencèrent par baptiser les enfants des insulaires de Palaos et instruisirent les autres des mystères de la religion.

C'est alors que le père Clain écrivit au T. R. P. Général de la Compagnie de Jésus la lettre à laquelle nous venons d'emprunter

(1) Voici les noms de ces îles tels qu'ils furent dictés au père Clain par les naufragés Palaos : *Païs*, *Lamulututup*, *Saraon*, *Yaropie*, *Valayay*, *Satavan*, *Cutac*, *Yfaluc*, *Piraulop*, *Ytai*, *Pic*, *Lamurrec*, *Puc*, *Falait*, *Caruvaruvoup*, *Ylatu*, *Lamuliur*, *Tavas*, *Saypen*, *Tacaulop*, *Rapi-yang*, *Tavon*, *Mutacusan*, *Piylu*, *Olatan*, *Palu*, *Cucumyat*, *Piyalcunnung*. Trois de ces îles n'étaient habitées que par des oiseaux, c'étaient *Piculat*, *Hulatan* et *Tagitan* (*Lettres édif.* 1er *recueil*, *p.* 125). — *La carte de l'Archipel Palaos*, dit le P. Gobien (*ibid.* VIe recueil, 1707) a été faite d'une manière aussi nouvelle que la découverte. On pria les plus habiles des insulaires d'arranger sur une table autant de petites pierres qu'il y avait d'îles dans leur pays, et de marquer autant qu'ils le pourraient le nom, l'étendue et la distance de chaque île.

les détails qui précèdent. Cette relation se termine par un appel pressant à ses confrères d'Europe : « Je vous écris tout ceci, mon Révérend Père, persuadé que vous serez heureux d'apprendre une nouvelle si avantageuse à ceux de vos enfants, qui auront le bonheur de porter la foi dans ces nouveaux pays. Nous avons besoin d'ouvriers pour fournir à tant de travaux : nous espérons que vous aurez la bonté de nous en envoyer. »

En attendant l'arrivée de ces auxiliaires, les jésuites des Philippines n'hésitèrent pas à affréter une *galeote* pour explorer les parages signalés par les Palaos. Les aumônes de quelques habitants de Manille leur vinrent en aide à cet effet. En septembre 1697, un habile marin, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, né dans les Pays-Bas et nommé Xavier Jacob, fut chargé de diriger l'exploration. Il reçut ordre de prendre à *Guivam* le père François Peado. Au mois de novembre la galeote arriva à *Balanguiguan* et le frère descendit à terre. Mais la nuit suivante un ouragan furieux détruisit les amarres de la barque, la chassa dans la mer et la submergea complètement. Le frère dut se résigner à retourner à Manille, en attendant qu'on pût renouveler la tentative dix ans plus tard.

Le père Serrano passa en Europe avec le père Medel et se rendit à Rome au mois de janvier 1705. Il y soumit à Clément XI le projet d'évangélisation des *Palaos*, ainsi qu'une lettre de l'archevêque de Manille qui louait ce projet (1). Le Pape approuva hautement le plan des missionnaires et remit au Père Serrano deux brefs pour les rois de France et d'Espagne, avec des lettres pour les archevêques de Mexico et de Manille. A ces missives le cardinal Paulucci joignit des instructions particulières.

Le père Serrano se rendit à Versailles au mois de mars, et présenta le bref du Souverain Pontife à Louis XIV, qui lui remit une

(1) La carte dressée par les missionnaires jésuites est placée en regard de la page 170 du XVe volume des *Lettres édifiantes et curieuses* (Edit. Toulouse 1810). On trouve dans ce volume les brefs et autres missives dont il est question plus bas.

lettre pour le roi d'Espagne, son petit-fils. Philippe V donna l'ordre d'équiper un vaisseau pour réaliser le dessein des missionnaires ; il ajouta les sommes nécessaires pour fonder et consolider la nouvelle œuvre; le vice-roi de la Nouvelle-Espagne fut chargé de fournir chaque année aux jésuites de Manille la somme de 2,000 *pesos*.

En 1707, la Province des Philippines reçut d'Europe un renfort considérable d'ouvriers apostoliques, ce qui permit d'en détacher quelques-uns pour aller à la découverte des îles *Palaos*. Le premier qui fut choisi pour cette glorieuse expédition fut le père Joseph Bobadilla, originaire d'Espagne, mais né à Alexandrie dans le Milanais. Il devait amener avec lui un insulaire qui depuis nombre d'années avait été jeté, avec sa femme et son enfant, sur les côtes des Philippines. C'est de lui que plusieurs jésuites avaient appris la langue des îles Palaos. En 1708, le père Bobadilla s'embarqua à Manille sur une *patache*, navire marchand à trois mâts, et prit la direction des îles Palaos. Malheureusement le navire avait à peine pris la haute mer, au delà du détroit de Saint-Bernardin, que les courants lui firent perdre sa route et l'emportèrent dans les parages de Mindanao. Ne voyant aucun moyen de retrouver la direction de l'archipel cherché, on retourna à Manille.

Ce nouvel échec ne découragea pas le père Bobadilla. Dès l'année suivante 1709, il se remit en mer avec une nouvelle ardeur. Pourtant il ne devait pas être plus heureux que la première fois. L'exploration dura six mois. Pendant tout ce temps un vent d'est ne cessa de repousser le navire : le pilote louvoya constamment entre le 7e et le 8e degré de latitude nord, parages où devait se rencontrer l'archipel Palaos. Efforts inutiles ! on dut se résigner à rentrer à Manille sans avoir rien découvert ; de rudes tempêtes et les plus dures privations avaient d'ailleurs épuisé les forces du hardi explorateur. Pendant le retour, on fut obligé, pour suppléer au bois nécessaire à la cuisine, d'enlever les planches du revêtement intérieur du navire. L'eau douce manqua également, au point qu'on dut l'allonger d'une égale quantité d'eau de mer. L'équipage s'estima heureux d'avoir pêché un *tiberon* ou *requin* le jour de saint Ignace. Ce poisson fut sa seule nourriture pendant plusieurs jours. C'est

dans ces conditions que le navire regagna le port de Manille. Mais ces insuccès réitérés ne ralentirent pas le zèle des missionnaires des Philippines.

II

Les Pères Joseph Cortyl et Jacques du Béron.

Peu après le renfort considérable arrivé en 1707 à Manille, d'autres jésuites recevaient la même destination.

Plusieurs pères des deux provinces belges de la Compagnie de Jésus obtinrent la permission de se rendre dans les archipels du Pacifique et de s'y consacrer à la conversion des *Palaos*. Les pères Joseph Cortyl et Jacques du Béron furent de ce nombre. Ils étaient appelés par la Providence à aborder les premiers dans ces îles et à y trouver leur tombeau.

Le père Mathieu-Antoine-Joseph Cortyl naquit à Bailleul, en Flandre, le 3 février 1675, de Mathieu-François, avocat (1) et de dame Marie-Jeanne de Coussemaecker ; il était leur troisième enfant (2). Après de bonnes études d'humanités achevées à Bailleul et à Cassel, il entra au Noviciat de la Compagnie de Jésus à Malines le 1er janvier 1693. Deux ans plus tard, après avoir prononcé les premiers vœux de religion, Joseph Cortyl se rendit à Anvers pour y commencer l'étude de la philosophie. En 1694, nous le retrouvons au cours de logique en compagnie du père du Béron, son futur compagnon d'apostolat. Depuis l'année 1697 jusqu'en 1701, il remplit,

(1) Il était né le 2 septembre 1640 et il mourut en 1678. En 1670, il fut apaiseur, ou homme de paix (*paysider*) de la ville de Bailleul. Sa femme naquit aussi à Bailleul, le 27 janvier 1637 ; elle mourut le 9 janvier 1705.

(2) Son frère aîné Mathieu-François, naquit le 14 septembre 1668 ; sa sœur Marie-Jeanne-Thérèse, le 24 octobre 1670, et son frère puîné, Jacques-Ferdinand, le 4 juillet 1678. Ce dernier épousa à Meteren, en 1727, Marie-Anne de Heere, veuve de Jean de Thoor, bailli de cette localité. Il mourut le 1er décembre 1740. C'est de lui que descend l'honorable famille Cortyl qui habite encore Bailleul de nos jours. Mathieu-François vécut dans le célibat, et sa sœur épousa à Bailleul, Eugène-Florent Van Empel.

également à Anvers, les fonctions de professeur de grammaire, de syntaxe, de poésie et de rhétorique. En même temps, du moins en 1697, il dirigea la sodalité des Anges Gardiens établie parmi les élèves du collège. En 1702, nous voyons le père Cortyl appliqué à l'étude de la théologie dans notre maison de Louvain ; puis, les trois annnées suivantes, les cours ayant été transférés à Anvers, c'est dans cette ville qu'il acheva son éducation sacerdotale. Sa pieuse mère eut, en 1704, la consolation de voir son fils à l'autel, puis Dieu l'avait appelée à lui le 9 janvier 1705.

Cette même année, la présence en Europe du père Serrano, chargé de recruter des missionnaires pour les Philippines, et l'appel chaleureux qu'il adressa aux hommes de zèle des provinces Gallo et Flandro-Belges, enflammèrent le cœur généreux du père Joseph Cortyl. C'était, dit le père Velarde (1), un homme de vertu solide et d'une grande simplicité. La faveur qu'il sollicita ne lui fut pourtant accordée que deux ans plus tard, et dans l'intervalle il enseigna la poésie à Ypres, tout en y remplissant la charge de père spirituel, de préfet du Collège et de confesseur. C'était en 1705 ; et nous apprenons par les archives de sa famille que le Provincial, Isaac de Bruyn, lui accorda, le 12 juin, la permission de disposer des biens qui lui revenaient par suite du décès de sa mère.

En conséquence il fit son testament, par devant notaire, dans la ville de Cassel, le 15 août de la même année (2). En 1707, le père

(1) *Historia de la Provincia de Philippenas.* P. II, fol. 379V. n° 393.

(2) Voici la traduction du testament du P. Cortyl, rédigé en flamand et conservé par sa famille de Bailleul :

« A comparu par devant le soussigné notaire royal résidant à Cassel en présence des ci-nommés témoins : le révérend père Cortyl, prêtre religieux de la Société de Jésus, étant maintenant dans cette ville; lequel (suivant la permission qui lui a été accordée par le révérend père Isaac de Bruyn, provincial de cette Société, par acte signé de lui le 12 juin 1705 et scellé), voulant disposer de ses biens temporels que le Dieu tout-puissant lui a donnés, pendant le temps qu'il a encore sa pleine liberté, certifie donner et léguer par le présent acte à et au profit de cette même Société la somme de 2,300 florins ; en outre, 100 florins pour l'église de cette Société à Bailleul. Il laisse et lègue tous ses autres biens de quelque nature qu'ils puissent être et en quelque lieu qu'ils soient si-

Joseph était à Lierre, où il acheva, avant de faire les derniers vœux, ce que l'Institut des jésuites appelle : la troisième probation.

Le père Jacques du Béron naquit à Lille, le 30 décembre 1674. Son frère, Nicolas, né également à Lille en 1672, entra dans l'ordre de Cîteaux. Il paraît que la famille du Béron occupait un rang honorable dans le lieu de sa résidence : en 1631, un Jean du Béron était échevin de Lille (1). Jacques entra dans la Compagnie de Jésus le 29 septembre de l'an 1691. Il eut pendant son noviciat pour recteur et maître des novices, le père de Wadripont qui avait été, les deux années précédentes, son professeur de philosophie au collège de Douai. Nous avons déjà indiqué le séjour qu'il fit à Anvers de l'année 1693 à 1695. Depuis, il enseigna pendant quatre années consécutives la grammaire, la syntaxe et la poésie au collège de Douai, où il fut en même temps directeur de la Congrégation de la Sainte Vierge. Ensuite, il fit quatre années d'études théologiques dans la même ville; et en 1704, nous le trouvons enseignant la syntaxe dans sa patrie. L'année suivante, il acheva sa formation religieuse à Armentières, avec le père Égide Wibault, destiné comme lui aux missions des Philippines. Le père Jacques du Béron était un homme

tués à et au profit du sieur Jacques Cortyl et de mademoiselle Marie-Thérèse Cortyl, ses frère et sœur.

Les 2,300 florins légués à la Société et les 100 florins pour l'église du collège de Bailleul seront payés par son frère et par sa sœur. Ce sont toutes les dispositions du comparant qui désire que sa volonté soit suivie sans aucune contestation, renonçant à cet effet à tous les privilèges qui pourraient exister et y être contraires.

Fait et passé à Cassel, en présence de maître Pierre Deberre, apothicaire, G. Van Kempen, chirurgien, tous deux habitant cette ville, qui ont avec le sieur comparant et moi, notaire, signé la minute.

« Le 15 août 1705. »

« J. Borrissen, notaire. »

(1) Dans une « *Histoire abrégée de la paroisse de Sainte-Madeleine de Lille depuis* 1675, *jusques et y compris* 1762 » composée au siècle dernier par Ignace-François Ghesquière, et réimprimée à Lille (Quarré, 1876) on trouve une liste de Marguilliers de la paroisse (1675-1762). On y voit parmi les premiers noms : Jean Duberon, grand connétable de la confrérie, Philippe Duberon, seigneur de Lompré, et un Duberon, sieur de Boullarieu.

d'une grande piété ; il désirait ardemment se consacrer à l'apostolat. L'apparition, en 1707, du premier recueil des *Lettres édifiantes et curieuses* contribua puissamment à promouvoir ce généreux désir. Cet ouvrage fit connaître les îles Palaos à tous ceux qui s'intéressaient à la propagation de la Foi. Le père Velarde affirme que bientôt le nouvel archipel à convertir devint célèbre dans les Flandres, et qu'une personne consacrée à Dieu prédit au père du Béron qu'il découvrirait les fameuses îles *Palaos* (1). Mais avant cela, il lui fallait faire un long et pénible voyage ; et il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur d'apprendre comment, il y a deux siècles, les jésuites belges se rendaient des Pays-Bas dans les parages de l'extrême-Orient.

III

Voyage des Missionnaires des Pays-Bas au Mexique.

C'est au mois de septembre 1707, que les pères Cortyl et du Béron, auxquels on avait adjoint les pères Égide Wibault, Pierre Cruydolf et Gabriel Gruson quittèrent les Pays-Bas ; ils traversèrent à pied la France pour se rendre à Madrid, amenant avec eux un cheval chargé de leurs petits bagages. « Pendant la route, dit le père Velarde, ils édifièrent tous ceux qui les virent, par leur esprit de pauvreté, leur grande humilité et la sainte vie qu'ils menaient ensemble. » De Madrid, où ils s'arrêtèrent quelque temps, ils se dirigèrent sur Cadix, lieu de leur embarquement. Là les attendaient le Procureur de la Mission et plusieurs autres jésuites destinés aux îles Philippines. Le 21 mai 1708, la flotte mit à la voile pour le Mexique, et comme la guerre de la succession d'Espagne durait toujours, elle fut accompagnée d'un navire de guerre espagnol, de trois frégates et de deux vaisseaux français. Il fallait protéger les missionnaires et les marchandises contre les Anglais qui appuyaient Charles III, compétiteur de Philippe V au trône d'Espagne.

(1) *Op. cit.* fol. 351 V. n° 866.

La famille Cortyl de Bailleul conserve encore aujourd'hui avec un pieux respect les lettres adressées, du Mexique et des Philippines, par le père Joseph à son frère et à sa sœur. Écrites en flamand, ces deux lettres si intéressantes ont été traduites en français et publiées pour l'édification des membres de cette famille qui a bien voulu nous permettre de les communiquer à nos lecteurs. Nous reproduisons ici cette traduction. Elle conserve la naïveté et la simplicité de l'original. Quoique les mers et les pays traversés, il y a deux siècles, par le P. Cortyl, soient parfaitement connus de nos jours, nous n'avons pas cru devoir abréger son récit qui nous fait comprendre ce qu'étaient autrefois les voyages des missionnaires et combien ils différaient des rapides et faciles communications d'aujourd'hui.

Mexico, le 17 septembre 1708.

« Bien-aimés frère et sœur,

« J'espère que la lettre que je vous ai écrite de *Vera-Cruz*, par l'occasion d'un bateau qui devait partir peu après, vous aura été remise (1). Je vous ai décrit tout notre voyage ; c'est pourquoi je ne vais vous en parler que sommairement. Nous partîmes de *Cadix* le 21 mai ; le 29, nous vîmes les *Iles Canaries*. Nous eûmes continuellement un vent favorable. Vers le 21 juin, nous commençâmes à voir des oiseaux de mer ou alcyons ; un jour ou deux après, nous eûmes des éclairs ; tout cela était signe que nous n'étions plus éloignés de la terre. Le 24, nous aperçûmes les îles *Saint-Martin*, de la *Martinique*, etc.

« Le 28 juin, nous arrivâmes à *Porto-Rico* : c'est dans cette île que les bateaux renouvellent leurs vivres de viande, de fruits, et leur provision d'eau. Nous y restâmes quatre jours. Plusieurs des pères espagnols étaient si désireux d'aller respirer un autre air, qu'ils ne songèrent pas le moins du monde à se munir d'argent ou de vivres ; de sorte qu'ils avaient déjà jeûné un demi-jour lorsque notre procureur m'envoya près d'eux avec de l'argent. Nous restâmes trois jours pour faire laver notre linge.

« Les habitants de cette île parlent l'espagnol ; ils sont jaunes et brûlés du soleil. Ils accoururent immédiatement avec leurs fruits, leurs bêtes, leurs porcs et de jeunes bœufs qui sont très-beaux et à bon marché. Les moutons sont rares.

« Cette île a plus de 50 lieues de long et elle est très-fertile. Les bords de la mer sont plantés de bois de citronniers, d'orangers, de lauriers, etc., car

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans les archives de la famille Cortyl.

il y fait très chaud, puisque ces îles sont sous le 18e degré. La sécheresse du sol ne permet pas que le blé ni le froment puissent y être cultivés. Les habitants de cette île font leur pain avec du blé de Turquie, ou des racines de mer qu'ils ont eu soin de moudre : c'est ce qu'ils appellent *Cassave*. Il y a aussi une sorte de fruit que l'on nomme *pina* qui ressemble beaucoup à une pomme de pin, sauf qu'il est beaucoup plus gros. D'abord d'une couleur verte, il devient ensuite jaune et il est d'un goût si excellent qu'aucun fruit de l'Europe ne peut lui être comparé. Ils ont, outre cela, le *Coco* qui est de la grosseur de deux poings et plus ; l'enveloppe en est très-dure ; quand on la casse, on trouve dans l'intérieur une eau claire, délicieuse et très fraîche ; chaque fruit contient plus d'une demi-pinte de cette eau, qui, distillée, donne une bonne huile ; à l'intérieur de la coque, il y a une croûte blanche de l'épaisseur d'un doigt, qui ressemble pour la couleur à nos noisettes, mais dont le goût est plus savoureux ; dans ce fruit on trouve donc de la nourriture, de la boisson et de l'huile

« Ils ont les *platanos*, qui remplacent le pain et qui sont très agréables au goût ; les *batatos*, connus en Espagne, et aussi d'autres fruits moins succulents, dont quelques-uns ont le goût d'abricots, d'autres celui des noix.

« Les habitants sont d'un caractère doux ; consacrant le jour au travail, le soir ils venaient se confesser jusqu'à minuit. Les pères espagnols étaient à moitié malades et forcés de se reposer ; deux pères français et moi, nous ne suffissions pas à entendre les confessions. Nous dormions peu, tout mouillés par la rosée, et, dès l'aube, nous recommencions à exercer notre ministère Cela dura pendant deux jours ; le troisième, la plupart des pères retournèren. au bateau ; quant à moi, je m'occupais de mes affaires : le temps qui met restait la nuit et le jour, je l'employais à la confession.

« Le bon Dieu m'a particulièrement préservé de maladie jusqu'ici, car j'ai dû beaucoup marcher au soleil. Un jour que je m'étais avancé loin dans un bois, je me couchai sous un laurier pour dire mon bréviaire et me reposer un peu. Un des habitants vint m'avertir que l'ombrage de ce laurier était nuisible et me conseilla de chercher un abri sous un citronnier. Je dédaignai d'abord cet avis ; mais au bout de quelques instants, commençant à avoir mal à la tête, je me ravisai, et, suivant le conseil qui m'avait été donné précédemment, j'allai sous un citronnier et mon mal disparut presque aussitôt.

« J'achetai un provision de fruits et le quatrième jour nous repartîmes. Nous allâmes à l'île *Santo-Domingo* ou *Hispaniola* pour nous informer si nous n'avions pas à craindre les Anglais qui possèdent l'île de la *Jamaïque*. Nous avons appris qu'il y avait cinq vaisseaux de guerre anglais prêts à mettre à la voile. En même temps, un des navires de notre flotte poussé par le grand vent arriva droit sur le nôtre ; aucun moyen de l'éviter : il nous eût broyés s'il nous eût touchés ; mais, grâces à Dieu, il passa droit devant nous sans nous

atteindre. Nous nous résolûmes à traverser le canal *Viéja* qui est une mer très périlleuse à cause de ses rochers et de ses bancs de sable. Notre pilote l'avait souvent traversée; c'est pourquoi il passa sur le vaisseau de l'amiral; mais après quelques minutes de navigation nous nous trouvâmes sur un écueil. Toutes ces mers sont sans fond : c'est pourquoi on ne les sonde jamais. Un des marins s'écria: « Il me semble que c'est une eau de peu de profondeur ! »

« Nous sondâmes et nous trouvâmes cinq brasses débordant; nous nous crûmes sur le point de faire naufrage; quelques-uns voulaient même jeter les chaloupes à la mer, pour aller voir si de l'autre côté il n'y avait pas plus de profondeur; mais le pilote ne le voulait pas, disant que chacun courrait à la barque pour se sauver et nous laisserait en péril. Il commanda de virer à gauche, et un peu après nous sondâmes et trouvâmes onze brasses. Nous jetâmes l'ancre et étant hors de danger les matelots commencèrent à chanter

« Peu de jours après, nous arrivâmes à *Cuba*, autre grande île; dans la ville de la Havane, nous renouvelâmes nos vivres. L'évêque de l'endroit nous donna en abondance des fruits et des confitures. Ces fruits sont les meilleurs de toutes les îles et bien supérieurs à ceux de l'Amérique; ils sont les mêmes que ceux dont j'ai parlé précédemment. Toutes ces îles produisent du sucre et le meilleur tabac qui existe.

« Peu de jours après, vers minuit, nous rencontrâmes douze navires anglais. Nous fûmes encore une fois dans la crainte, car nous n'avions que trois navires de guerre, savoir: l'*Admirante*, navire espagnol, très beau, entièrement construit en bois de cèdre, et deux navires français de 60 pièces de canon, ainsi que trois frégates françaises de 30 pièces; malgré notre infériorité, nous nous préparâmes au combat. Les autres vaisseaux marchands, pour être mieux en état de combattre, jetèrent quelques marchandises à la mer. Notre navire, chargé de 35 pièces de canon, en découvrit 20; mais aux premières lueurs du jour nous nous aperçûmes que ce n'étaient que des navires marchands qui eux-mêmes s'enfuyaient à notre approche. Le vent étant très rare, ils n'avaient pas fait trois lieues dans la moitié de la nuit; aussi les navires français étaient-ils toujours derrière eux, les poursuivant. Nous les avions toujours en vue et vers midi nous vîmes qu'ils en avaient dépassé trois. Les navires anglais s'éparpillaient de tous côtés et, comme il n'y en avait que cinq des nôtres qui pussent les poursuivre, il y en eut six qui réussirent à s'échapper. Les six autres arrivèrent le soir avec les français. Ils étaient chargés de sucre, de bois du Brésil, de pourpre, etc.

« Un jour ou deux après, nous arrivâmes dans la *mer de la Sonde* qui est une mer peu profonde et ainsi appelée parce qu'on est obligé de se servir continuellement de la sonde. La profondeur ordinaire est de vingt brasses. Nous aurions encore donné sur un banc de sable si le pilote n'eût averti à temps l'amiral que nous devions appuyer davantage sur le côté droit. Il y

avait une grande abondance de poissons dans cette mer de la Sonde, dans un endroit où celle-ci avait quelque peu plus de profondeur. Nous jetâmes les cordes, d'une longueur de cinquante brasses, et un instant après nous retirâmes un grand poisson blanc, plus grand qu'un cabillaud, et un autre roux de couleur, mais excellent de goût et un peu moins grand que le premier. Quelquefois nous en retirions deux à la fois, car à chaque corde il y avait deux hameçons. Nous en avions tant que nous en jetâmes plusieurs à la mer.

« Cette mer de la Sonde est d'une longueur de quatre-vingts lieues ; à cause du vent contraire, nous y restâmes engagés quatre jours. Il nous restait à faire encore quatre-vingt milles et nous fîmes ce trajet en trois jours.

« Une tempête qui s'éleva ensuite nous jeta à douze milles au delà de *Vera-Cruz*, mais le vent tomba, de sorte que dans toute la nuit nous ne pûmes faire que douze milles. Une nouvelle tempête s'éleva la nuit suivante et nous jeta encore une fois plus loin dans la mer. Mais à minuit, le vent étant meilleur, nous arrivâmes à deux heures après-midi à Vera-Cruz, chantant le *Te Deum laudamus*.

« Immédiatement une chaloupe qui contenait le père Recteur de Vera-Cruz avec tous les pères aborda notre vaisseau ; ils nous apportaient du vin, de la viande fraîche, de l'eau, toutes sortes de rafraîchissements et de fruits. Nous restâmes sur le navire jusqu'à quatre heures ; alors nous descendîmes à terre. On ne peut s'imaginer toute l'amitié que ces bons pères nous témoignèrent. Ils nous donnèrent une grande quantité de différents aliments, tous très-bons et mieux cuits qu'en Espagne ; nous restâmes dans cette ville quatre jours.

« Le climat de *Vera-Cruz* est très chaud et la terre n'y est pas très fertile. Toutes les provisions doivent venir de plus d'un mille de là. La mer contient une grande quantité de poissons : tous les soirs, et même les jours gras, on nous donna du poisson indépendamment de la viande. Les habitants n'ont qu'à s'avancer un peu avec leurs barques dans la mer et à l'instant ils ont plus de poissons qu'il ne leur en faut. Ces poissons me paraissent plus fermes et meilleurs que ceux des Flandres : peut-être cela tient-il à ce qu'on les mange presque crus. De *Vera-Cruz*, nous allâmes sur des mulets à *Mexico* : la route est de 80 milles espagnols. Les Espagnols, ici, comme en Espagne, ne vont jamais à pied ; ils comptent comme mille une heure de marche d'un mulet ; je compte donc que ce voyage est d'environ 130 de nos milles : la première journée fut de cinq milles. La route était assez bonne, excepté vers la fin. Il y a ici un nombre innombrable de moucherons qui ne vous laissent pas de repos, ils piquent tellement que leurs piqûres vont jusqu'au sang et ce sont les mains qui ont ordinairement le plus à souffrir. Les miennes étaient couvertes de taches de sang jusqu'à Mexico ; car ces moucherons durèrent pendant trois jours de notre voyage. Quand nous eûmes passé les premières montagnes élevées, nous arrivâmes dans une si belle plaine qu'elle ressemblait à un paradis. Il fait frais ici : les routes sont très belles et toujours vertes,

parce qu'il ne fait jamais trop froid ni trop chaud. Nous y restâmes un jour pour nous reposer. Ce pays ressemble beaucoup aux Flandres, notre cher pays.

« Le voyage du lendemain fut épouvantable à cause de la hauteur des montagnes par lesquelles nous dûmes passer. Les hautes Pyrénées d'Espagne ne sont rien à côté de ces montagnes-là. Si les mulets n'étaient pas habitués à gravir ces hauteurs, nous aurions eu plus de cent fois des accidents. On y voit de tels précipices qu'on se sent saisi d'horreur. Ce jour-là, nous restâmes sur nos mulets pendant 13 heures et fîmes 11 milles. Dès lors, le climat fut si tempéré qu'on ne se sentait pas incommodé de la chaleur, bien que le soleil darde tout droit sur la tête. J'aimerais mieux être ici au soleil que dans notre pays au mois d'août, car il y a continuellement du vent, et une telle fraîcheur sort de terre qu'à l'ombre on a trop froid. Étant arrivés à 17 milles de la ville de *Puebla de los Angeles*, nous rencontrâmes le Recteur avec quelques pères, dans une ferme qu'ils ont à eux; ils avaient apporté tout ce qu'on peut s'imaginer. Ce pays possède tous les aliments et fruits des Flandres; il a de plus tous les produits des îles décrites ci-dessus, et des confitures en abondance. Nous restâmes ici un jour.

« Cette ferme est si grande qu'elle coûte à elle seule pour les ouvriers, 1000 écus. Comme chacun ici a soin de faire ensemencer ses terres, il y a un frère qui s'occupe de cela. Le lendemain, nous allâmes dans une autre ferme à sept milles de là. Celle-ci est encore plus belle que la première. Le troisième jour, nous fîmes encore sept milles (ce sont toujours des milles de mulet) qui en font bien dix des nôtres, et à trois lieues de la ville nous trouvâmes des carrosses et un repas magnifique que le Recteur nous avait fait préparer, auquel assistaient un grand nombre de chanoines de la cathédrale. L'après-midi, nous vînmes en carrosses à la ville; je ne puis dire toute l'amitié que ces pères nous témoignaient. Nous restâmes là quatre jours; la ville est belle et les églises sont au dessus de toute description; les rues sont si droites qu'on voit d'un bout de la ville à l'autre, aussi loin que la vue peut porter. On y voit de toute sorte de religieux.

« La route est encore pleine de montagnes; il y en a deux si hautes qu'en les apercevant à six lieues de là, on ne se croirait éloigné que de deux ou trois milles; elles sont toute l'année couvertes de neige et l'on aperçoit cette neige à trente lieues de loin; elle couvre les montagnes environ l'espace de deux milles. J'ai vu des nuages trois milles plus bas que la hauteur des montagnes. On passa au pied de ces montagnes. Étant arrivés à trois milles de Mexico, on vint à notre rencontre avec des voitures. L'assistant du provincial, ainsi que d'autres pères nous présentèrent les excuses du Provincial qui était empêché ce jour-là et qui sans cela serait venu lui-même.

« Nous sommes ici dans une ferme d'une des provinces des *îles Philippines*, à une petite lieue de la ville. Nous y resterons jusqu'au mois de mars prochain. Nous devons alors faire 80 milles pour atteindre, à l'autre côté de l'Amérique,

le port ou havre dit d'*Acapulco ;* de là nous nous embarquerons pour les îles Philippines. Le voyage est de trois mois. En attendant, je ne serai pas à ne rien faire ici. J'ai à enseigner la théologie à quelques frères de notre Compagnie, tant espagnols que des provinces françaises, qui n'ont pas encore fini leurs études. La ferme que nous avons ici est très grande ; vous pourrez en juger par ce qui suit : sans compter le grand et le petit bétail qu'on possède, il y a en outre 30 chevaux qui ne sont employés qu'à battre le blé. Cela ne se fait pas comme en Flandre, avec des fléaux. Les chevaux vont çà et là, piétinant longtemps, jusqu'à ce que la paille soit toute en petits morceaux; on met la paille en réserve ou bien elle sert pour la nourriture des chevaux, puis le blé qui est resté mélangé à la boue, à la poussière, est jeté en l'air au moyen de vases, de sorte que le vent soulève et chasse la poussière, et c'est comme cela que le blé est séparé. On peut par ce moyen en battre 30 boisseaux par jour. La ville de *Mexico* est semblable à toutes les autres villes, si ce n'est qu'elle est plus belle que *Puebla.* Elle est réellement magnifique, mais tout cela a peu excité ma curiosité, car je pensais à la Cité d'en haut, qui est la Jérusalem céleste. Que cette pensée, bien aimés frère et sœur, soit votre unique consolation en tout ; car là, comme je l'espère, nous serons éternellement réunis pour toujours. Adieu, priez pour moi, et saluez de ma part tous les pères et tous mes amis et parents de Bailleul. Je vous prie d'envoyer une copie de ma lettre aux religieuses de Cassel ainsi qu'au père Valentin et au cousin Swyngedauw ; je les salue tous du fond du cœur.

« Votre Serviteur en Notre-Seigneur et très-affectionné père,

JOSEPH CORTIL. »

Nous suivrons bientôt nos missionnaires dans leur long et intéressant voyage du Mexique aux Philippines, à travers les archipels de l'Océan Pacifique.

(*A continuer.*) F. KIECKENS, S. J.

LE BERCEAU DES ARYAS

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

(Suite. — Voir pag. 133).

II

HYPOTHÈSES TIRÉES DES TRADITIONS INDIENNES.

Un des premiers et des plus célèbres indianistes, Guillaume de Schlegel, a fait, sur l'histoire des origines des peuples, une remarque judicieuse qui trouve une parfaite application dans la matière qui nous reste à traiter. Nous aurions pu la présenter au lecteur dès le début de cette étude : car elle résume très bien les difficultés de notre sujet et les principes qui doivent nous guider dans nos investigations ; mais c'est surtout dans l'histoire des origines indiennes qu'il nous faut avoir toujours présentes à l'esprit les lignes suivantes du docte publiciste allemand.

« Quand on recherche, dit Schlegel, le pays d'origine d'un peuple, les routes qui l'ont mené à son séjour définitif, et enfin l'époque à laquelle ces migrations se sont opérées, on est naturellement porté à interroger sur ces différents points la tradition populaire. Cette méthode offre de sérieux inconvénients : elle n'aboutira jamais qu'à une réponse incomplète ou fausse. Comment vouloir qu'un peuple jeune, ignorant encore l'écriture et passant à la vie sédentaire après de longues et pénibles pérégrinations, comment vouloir que ce peuple ait retenu, après quelques siècles, le souvenir de son ancienne patrie ?

« En eût-il même gardé quelque notion confuse, lui serait-il possible d'indiquer avec précision son point de départ ? Sur ces routes où le poussaient les nécessités de la vie ou les envahissements d'un voisin tout puissant, les difficultés du voyage, les hasards de l'émigration absorbaient toute autre préoccupation. Il n'y avait pas d'autre mesure des distances que la fatigue qui forçait à faire halte dans la marche (1). »

Cela est vrai, évidemment, pour tous les peuples, mais cela est

(1) *De l'origine des Hindous*, dans les *Essais historiques et littéraires*, p. 444.

vrai surtout pour les Hindous. Jamais nation n'a abusé, comme elle, du mythe et de la légende ; aucun peuple n'a défiguré davantage son histoire primitive par des amas de fables et de poèmes, produits bizarres d'une imagination luxuriante. Aussi, l'historien doit-il garder une grande réserve, une extrême circonspection vis-à-vis des données que renferment les chants populaires de l'Inde.

§ 1. Examen des traditions.

Les traditions nationales des Hindous, en ce qui concerne leurs origines, ont été parfaitement résumées par un savant indianiste anglais. M. John Muir n'a presque rien laissé à glaner après lui. Dans un très remarquable ouvrage, publié en 1860, il a rassemblé tous les textes sanscrits qui ont rapport à l'histoire, à la religion, aux institutions du peuple indien (1).

Or, dans le vaste champ des littératures védique et brahmanique, et malgré les recherches les plus consciencieuses, M. Muir n'a pu trouver que *cinq* passages relatifs à la première patrie des Aryas de l'Inde. Et encore, pour y reconnaître, avec certitude, des réminiscences exactes de leur lointain passé, il faut assurément beaucoup de bonne volonté ; il faut même, quelquefois, la complaisance d'un esprit prévenu en faveur de sa thèse. D'ailleurs, quand on fait attention à l'énorme espace de temps qui sépare les hymnes védiques, même les plus anciennes, des époques primitives de notre famille, on comprend aisément, avec Schlegel, qu'il ne doive rester que bien peu de souvenirs et des souvenirs très altérés d'une période si reculée et si obscure.

Les *cinq* passages cités par M. Muir sont : 1° quelques vers du Rig-Véda ; 2° un extrait du Récit du déluge ; 3° les textes relatifs à l'*Uttara-Kuru* ; 4° un çloka de l'Atharva-Véda ; et 5° un texte du

(1) *Original Sanskrit texts on the origin and history of the people of India*, pp. 323. — Sect. VIII. *On the national traditions of the Indians regarding their own original country.* — London. — 1860.

Kaushitaki-brahmana. — Or, de l'ensemble de ces citations, essort assez clairement cette conclusion que les Hindous paraisrsent avoir conservé une vague idée d'un climat moins fortuné que celui sous lequel ils vivaient dans les bassins du *Sindh* et du *Gange*, et qu'ils n'ont pas totalement oublié le séjour qu'ont fait leurs ancêtres sous des latitudes plus septentrionales.

Le Nord, en effet, joue un rôle considérable dans les traditions indiennes : c'est par le nord, que *Manou*, le père de la race hindoue, est entré dans l'Inde ; c'est vers le nord que doit se trouver l'*Uttara-Kuru*, cette contrée fameuse où les Hindous placent le siège de l'éternelle béatitude. Dans les premières hymnes védiques on apercoit des allusions à une région qui possède des conditions climatériques très diverses de celles de l'Inde ; on peut y lire des évaluations de temps, calculées par le nombre des *hivers*. Ainsi par exemple : « Puissions-nous [avoir le bonheur d'aimer] notre postérité pendant *cent hivers*, *çatâm himâs* » (1). Cette expression, devenue dans la suite « *cent automnes* » (2), ne daterait-elle pas de l'époque où les Aryo-Hindous habitaient encore les froides régions de l'Asie centrale? En s'avancant graduellement vers le sud, ils furent sans doute amenés à modifier un langage qui était en contradiction avec la réalité des faits.

Si les considérations suivantes ont quelque valeur, cette région où dominait l'hiver devait être située, par delà l'Himalaya, au nord de la Péninsule indienne. C'est en effet cette direction que nous indiquent plusieurs légendes brahmaniques.

Dans le *Catapatha-Brâhmana*, le fameux récit indien du

(1) *Rig-Véda*, I. 64-14. *Tôkam pushyéma tanayam çatam himâs*.

(2) VII, 66. 16. *Pacyéma çaradas çatam, jîvéma çaradas çatam*. Mais ce verset, s'il faut en croire Grassmann, a été intercalé (Traduction du Rig-Véda. 1re partie, 4me livraison p. 555). On rencontre une expression du même genre dans le Xe *Mandala*, Hymne 18, verset 4. En voici le texte exact : *Çatam jîvantu çaradas purûcarint armrityum dadhatâm parvaténa*, c'est-à-dire : Qu'ils vivent cent automnes et que par la force de ce rocher ils éloignent d'eux la mort.

déluge contient la phrase très caractérisque que voici : « Quand le déluge fut arrivé, *Manou* entra dans le vaisseau. Alors le poisson vint à lui en nageant, et *Manou* attacha le câble du vaisseau à la corne du poisson, et par ce moyen celui-ci le fit passer par dessus la Montagne du nord, « *uttaram girim ati dudrâva.* » Manou descendit avec les eaux, et c'est ce qu'on appelle la *descente de Manou* sur la Montagne du nord, « *tadapyétad girérmanôr avasarpanam iti* (1). »

M. Muir conclut très plausiblement de ce passage que si Manou, le père de la race hindoue, habita autrefois une contrée située plus au nord, il y eut aussi une époque à laquelle les Hindous vivaient hors de l'Inde dans un pays septentrional. Cette conclusion s'impose d'autant plus que les Aryo-Hindous sont souvent identifiés avec Manou ou du moins qualifiés du titre « d'enfants de Manou. »

On sait que le Mythe indien du déluge a subi de nombreuses transformations. A notre point de vue tout spécial, une de ces variations renferme un détail important. Dans la version du *Mahâbarâta*, nous voyons le poisson venir trouver *Manou* sur les bords du *Chirinî*. La précision est plus grande ici que dans le récit du *Catapatha-Brâhmana*. Si indéterminé que soit le cours de cette rivière, on ne peut la placer ailleurs qu'au nord de l'Inde; car c'est après l'avoir franchie que Manou arrive aux cîmes de l'Himalaya (2).

Ces allusions à un séjour sous des latitudes plus septentrionales se trouvent encore dans les fables hindoues sur le pays d'*Uttara-Kuru*. Les descriptions fantastiques que font de ce pays les ouvrages sanscrits, l'*Aitarêya-Brâhmana*, le *Râmâyaṇa* et le *Mahabharata*, nous le représentent, « comme l'extrémité de la terre, la sainte contrée des dieux, *dêvakshêtram.* » Là, il n'y a ni froid, ni chaleur ; la vieillesse y est inconnue ; la pluie n'y exerce pas ses ravages ; le soleil n'y envoie pas ses rayons brûlants. Pour franchir ses frontières, il faut être plus qu'un mortel (3).

(1) Traduction de M. Lenormant dans *Les Origines de l'Histoire d'après la Bible*, p. 422.

(2) *Mahabharata*, section du *Vanaparva*, Clôka 12754.

(3) *Aitarêya-Brahmana*, VIII. 23.

Malgré le côté merveilleux de tous ces détails qui tendraient à faire rentrer l'*Uttara-Kuru* dans le domaine de la géographie romantique des *mythes*, le professeur Lassen, de Bonn, n'hésite pas à accorder à l'*Uttara-Kuru* le bénéfice d'une *existence réelle*.

Lassen base son opinion sur ces trois preuves : la mention faite de cette contrée par les *Védas* ; la connaissance qu'en ont eue les écrivains de l'antiquité classique aux époques historiques, entre autres Ptolémée et Megasthènes; enfin, le caractère spécial attribué à l'*Uttara-Kuru* par la légende : cette contrée y est représentée comme la fidèle gardienne des coutumes d'autrefois. Voici les principales de ces coutumes que le *Mahâbharata* nous dit s'être perpétuées dans l'*Uttara-Kuru*. Les femmes y mènent une vie beaucoup plus dégagée des dures entraves que la législation brahmanique imposa dans la suite à leur existence. Là aussi se continue le bonheur de l'âge d'or, la félicité originelle du premier homme.

Avec Lassen, on doit remarquer les passages où Ptolémée parle des monts Ὀττοροκόρροι, d'un pays et d'un peuple du même nom (1) L'analogie phonique est frappante, et fait songer immédiatement à l'*Uttara-Kuru* des livres sanscrits.

Le géographe grec place, il est vrai, cette peuplade dans la région appelée par lui la Sérique, la Chine actuelle. Mais on n'ignore pas que Ptolémée s'est trompé assez gravement dans les délimitations de son Asie orientale. M. Muir recule considérablement vers l'ouest les frontières des *Ottorokorroi* ; à son avis, elles correspondraient aux régions qui bornent la Kashgarie à l'Est.

On le voit, cette légende de l'*Uttara-Kuru*, étudiée de près, nous mène à un résultat assez précis et semble nous indiquer une solution du problème que nous cherchons à élucider. De là vient qu'on a pu dire « que les données de l'indianisme plaçaient le ber-

(1) Ptolémée *Géograph.* VI, 15 et Livre VIII. Voici les principaux passages : Ὄρη δὲ διέζωκεν τὴν Σηρικήν, τά τε καλούμενα Ἄνιβα.... καὶ τὸ καλούμενον Ὀττοροκόρρας, οὗ τὰ πέρατα ἐπέχει μοίρας ρξθλς καὶ ροςλθ.... Καὶ μεσημβρινώτοι παρὰ τὰ Ἡμωδὰ καὶ Σήρικα ὄρη Ὀττοροκόρραι. — Ἡ Ὀττοροκόρρα τὴν μεγίστην ἡμέραν ἔχει ὡρων ιδγο ἔγγιστα · καὶ διέστηκεν Ἀλεξανδρείας προς ἕω ὥραις ἑπτα.

ceau des Aryas dans les vastes steppes du Turkestan. » A nos yeux, cependant, le mythe tient dans ces données une place si large qu'il nous semble difficile de considérer comme *certaines* les conclusions qui en découlent.

Une autre preuve, encore, que les Aryo-Hindous se souviennent d'être venus du nord, nous est fournie par la phrase suivante de l'*Atharva-Véda*. « La salutaire plante *Kushtha* croît au nord de « l'Himalaya (1). » Ne peut-on pas induire de cette citation que les contemporains de l'auteur de ce *Mantra* connaissaient d'une manière spéciale la nature du sol situé au delà des Himalayas ?

Enfin,— chose non moins curieuse — c'est aussi vers le nord que convergent les traditions linguistiques de l'Inde. « La langue, dit le *Kaushitaki-Brahmana*, y est mieux connue et mieux pratiquée ; c'est là qu'on se rend pour apprendre à bien parler. » De quel langage s'agit-il ? Du sanscrit probablement, car de l'idiome aryaque primitif, il ne pouvait plus être question à cette époque. Il avait disparu depuis de longs siècles dans les migrations de ceux qui en faisaient usage. Mais s'il n'est question que du sanscrit, ce détail importe assez peu à notre sujet. Cet éloge témoigne d'une certaine prédilection du peuple hindou pour les régions septentrionales, comme étant leur patrie d'origine ; mais il est tout aussi rationnel d'y voir la mention de cette partie du nord de l'Inde où sans doute existaient des écoles florissantes et des centres célèbres d'études linguistiques.

Tels sont, rapidement esquissés d'après M. Muir, les vestiges que l'indianisme nous a laissés comme des jalons plantés sur la route qui doit nous conduire au Berceau des Aryas. Est-il besoin de faire remarquer le peu d'évidence qui les caractérise et le mince appoint de faits positifs qu'ils fournissent aux investigations de la science ?

Une autre allusion aux pays septentrionaux de l'Inde, a été

(1) La plante *Kushtha* est un végétal usité en médecine. Les Indiens s'en servaient comme remède contre le *takman*, maladie dont il est parlé dans l'*Atharva-Véda* et qu'on croit être une éruption cutanée. Le nom botanique de cette plante est *Costus speciosus*.

relevée par M. Pictet, qui en a fait, cela va sans dire, un argument pour sa thèse.

Il est assez souvent parlé, dans les épopées indiennes, des *Bâhlikas*. Dans ce nom Wilson et Lassen ont retrouvé celui de *Bâlkh*, l'ancienne Bactriane. Pictet voit dans le rôle épique des *Bâhlikas* de l'Inde une trace très sensible des rapports qui unissaient originairement les deux pays. Or, d'après lui, ces relations ne datent pas des temps historiques : car les annales de l'Inde, comme celles de la Bactriane, sont muettes sur le fait d'une communication entre les deux peuples. Il en doit résulter, selon M. Pictet, que ces relations ont été *préhistoriques* et datent de l'époque où les Aryo-Indiens étaient réunis dans la Bactriane, leur commune patrie, aux autres rameaux de la famille aryaque.

Mais cette coïncidence, fort curieuse assurément, ne nous semble pas très probante. La fréquente mention des *Bâhlikas* ne doit pas nous étonner plus que de raison. Nous savons d'ailleurs que des liens étroits ont longtemps uni les Hindous et les Bactriens. On croit généralement qu'ils quittèrent de concert la patrie commune pour se séparer beaucoup plus tard. Cette dispersion a été quelquefois attribuée à une question de doctrine, et l'on a cru que les Bactriens s'étaient refusés à rester plus longtemps unis à des frères qui altéraient la pureté de leurs croyances. Si donc la vitalité des *Bâhlikas* dans la littérature sanscrite atteste la permanence de l'étroite liaison qui régna jadis entre les deux peuples frères, elle ne permet en aucune façon de conclure, d'une façon absolue, que la Bactriane a été le théâtre des premiers épanouissements de la race Aryenne. Au même titre, d'autres peuples de l'Asie, rappelés dans les poèmes sanscrits, pourraient revendiquer l'honneur d'avoir porté sur leur territoire le grand tronc indo-européen.

On conçoit pourtant que la rencontre d'un nom historique de même physionomie ait dû faire impression et soit assez facilement devenue un argument sinon décisif, du moins confirmatif d'une thèse de prédilection.

N'est-il pas évident, par cette rapide excursion à travers les monuments littéraires de l'Inde, que les traditions de cette contrée sont beaucoup trop altérées pour qu'elles puissent servir de base

scientifique à une hypothèse quelque peu soutenable. Tout au plus, confrontées avec d'autres renseignements, pourront-elles leur donner un degré de plus de probabilité.

Tel est, à notre avis, le seul rôle que l'indianisme est appelé à jouer dans la résolution du problème.

Un point cependant semble parfaitement établi : c'est la provenance *ultra-himalayenne*, si l'on nous passe ce terme, des Aryo-Hindous, et, par suite, l'hypothèse de M. Curzon, qui place dans l'Inde elle-même l'origine de notre race et le Berceau des Aryas, ne peut, croyons-nous, se soutenir sérieusement : elle contredit trop ouvertement les textes que nous venons de citer.

Dans une lecture faite à la Société asiatique de Londres, M. Curzon s'est efforcé de démontrer que l'Inde a été le vrai berceau de la race aryenne, et que c'est de là qu'ont émigré vers l'ouest les innombrables essaims qui ont ensuite rayonné dans toutes les directions (1). « L'Inde, disait-il, est la véritable *Aryâvartta*. » Et cette expression, suivant M. Curzon, ne désigne pas seulement, comme l'entendent tous les indianistes, le premier domaine des Aryas dans l'Inde, mais, d'après lui, l'*Aryâvartta*, c'est-à-dire les vastes plaines, qui se prolongent au sud-ouest des Himalayas, sont véritablement le Berceau des Aryas.

Nous ne pouvons réfuter ici en détail les preuves qui prétendent étayer cette conclusion. Disons seulement que l'auteur tombe dans une grave erreur, quand il considère l'idiome sanscrit comme le type d'où sont dérivées toutes les langues indo-européennes. M. Curzon s'est oublié jusqu'à dire que le zend a été au sanscrit ce que furent plus tard relativement à lui le prâcrit et le pâli, ce que l'espagnol et l'italien sont au latin (2). Le linguiste le plus novice

(1) *Journal of the Royal Asiatic Society*, vol. XVI, p. 172, art. X. *On the original extension of the sanskrit language over certain portions of Asia and Europe, and on the ancient Aryans, Indians, or Hindus India-Proper.*

(2) *Journal of the Royal Asiatic Society*. Vol. XVI, p. 194.

tions de l'Inde, de sorte qu'autour du *Mérou* rayonnent à la fois et le monde et le continent indien.

Cette coïncidence explique une apparente confusion de langage qui frappe à la lecture des épopées sanscrites : le *Mérou* nous y apparaît souvent comme le point central de la terre entière, tandis qu'en d'autres passages cette orientation est restreinte à la péninsule indienne.

D'après ce que nous venons de dire du système géographique des Hindous, cette contradiction disparaît, et il devient possible de saisir comment une même montagne peut simultanément servir de centre et au globe entier et à une contrée particulière, si toutes les régions de l'univers ne sont que des cercles groupés autour de cette montagne comme centre, et si, d'après l'enseignement pouranique, l'Inde forme le milieu du monde connu.

On retrouve dans l'interprétation étymologique du mont *Mérou* l'indice manifeste de sa topographie. En effet, *Mérou*, dans l'idiôme sanscrit, veut dire « le rayonnant »; car il faut voir dans ce mot la racine *mi* renforcée du suffixe unadi *ru*, et, par suite, régulièrement transformée en *mê*. D'après le dictionnaire de Monier Williams, le thème verbal *mi*, usité seulement dans le sanscrit de l'époque védique, a, parmi plusieurs autres sens, celui de « disperser, jeter dehors » d'où, par extension, « rayonner, briller autour » (1).

Nous voici ramenés au *radiating point* du lieutenant Wood, à moins qu'il ne faille attribuer cette épithète à une autre circonstance. La mythologie brahmanique fait du *Mérou* un mont d'or. Le rayonnement du *Mérou* serait-il semblable à celui que produit le brillant éclat de ce métal ?

Enfin, ce pic fameux est encore, dans les idées indiennes, la

Bouddhistes, c'était une contrée confinant à l'Inde, et la secte des Jaïnas enseignait qu'il formait une des cinq divisions de l'Inde. (Voir Obry ; « *Le Berceau de l'espèce humaine*, p. 18).

(1) M. Eugène Burnouf (V. *Central Asien* d'Alex. de Humboldt I, p. 115). donnait au mot *Mérou* le sens de « qui a un lac ». Il le rattachait au sanscrit *mîra* qui veut dire « mer océan; partie de montagne, limite » Le lecteur choisira.

colonne qui relie le ciel à la terre, parce que, sur les hauts sommets du *Mérou*, le dieu Indra a placé son paradis. On y retrouve plusieurs traits de l'Eden biblique. Là aussi s'élève un arbre merveilleux *kalpavriksha, kalpadruma* ou *kalpataru* « arbre des désirs ou des périodes » : réminiscence qui semble rappeler la tradition paradisiaque de « l'arbre de vie. »

Voilà le rôle du *Mérou* dans la légende. A côté de cette destinée fabuleuse, a-t-il du moins, dans les enseignements scientifiques des Hindous, une position nettement marquée? En d'autres termes, la géographie du Brahmanisme connaît-elle un mont *Mérou?* Quelle place lui assigne-t-elle sur la carte de l'Asie? Et *peut-on identifier le Mérou avec le plateau du Pamir?* C'est ce que nous devons maintenant examiner.

Les documents originaux de l'Inde, appuyés du témoignage des géographes et des historiens de l'antiquité grecque, semblent attester l'*existence* d'une montagne ayant porté le nom de *Mérou.*

Sans doute, la science géographique des Hindous ne mérite pas beaucoup de confiance, et s'ils étaient seuls à nous affirmer la réalité de l'existence du *Mérou*, nous pourrions avec raison suspecter la vérité du fait; mais il devient plus difficile de la nier, quand on voit tous les écrivains classiques s'accorder sur ce point. Qu'il nous suffise de nommer Strabon, Arrien, Polyen, Pline, Quinte-Curce, Théophraste et Philostrate (1).

Cette unanimité est d'autant plus significative qu'elle s'est produite en dehors de toute influence brahmanique. On sait que la littérature sanscrite a été fermée pour l'Occident jusqu'à notre siècle, et s'il est vrai que la civilisation grecque a laissé quelques traces de son passage dans l'Inde, on ne peut admettre que l'Inde ancienne ait exercé une influence sensible sur la Grèce (2).

Les auteurs que nous venons de citer ont profité surtout des ren-

(1) *Strabon*, p. 473. — *Arrien*, Ind., — *Polyen*. (Strat, I, 1). — *Pline*, Hist. Nat., VI, ch. XXI, 23. — *Quinte-Curce*, Liv. VIII, ch. 35. — *Théophrast*. Hist. pl 4,4. — *Philostrate*. Vit. Apoll., 3,3.

(2) Le Dr Albrecht Weber, professeur à l'Université de Berlin, a parfaitement indiqué cette influence dans un article intitulé : *Die Verbindungen Indiens mit den Ländern im Westen*, dans les *Indische Skizzen*, p. 71 et ss.

seignements fournis sur l'Inde par l'expédition d'Alexandre. C'est dans la tradition locale, dans la géographie populaire, dans les indications des indigènes, et très peu, ou point du tout, dans les écrits hindous qu'ils ont dû puiser leurs notions.

Incomplètes et inexactes, quand elles prétendent apprécier un fait ou en déduire une théorie scientifique, ces notions sont plus acceptables, quand il s'agit d'une simple constatation d'identité. Nous pouvons donc croire à l'existence géographique du *Mérou*, sur l'affirmation formelle des écoles brahmaniques, contrôlée par la science des anciens grecs.

Mais pourrons-nous, à l'aide de l'enseignement brahmanique et au milieu de ses fables, retrouver les caractères fondamentaux, qui nous permettront de reconstituer la physionomie primitive de la célèbre montagne ? C'est là une toute autre question.

Il s'est présenté, au sujet du Mérou, un phénomène que l'on voit d'ailleurs encore aujourd'hui se reproduire sous nos yeux : celui d'une topographie primitive, emportée par les émigrants comme un souvenir de la patrie, et renouvelée plus tard aux lieux où ils ont transporté leurs foyers.

N'est-ce pas ainsi qu'au Nouveau-Monde on a rempli la nomenclature géographique de toutes les dénominations de l'ancienne Europe, sans même prendre toujours la précaution de les faire précéder du correctif *nouveau* ou tout autre semblable ? Pour ne citer que les noms qui tombent immédiatement sous la plume, on trouve le *Maine* en France et aux États-Unis; *Rochester* est une ville d'Angleterre et d'Amérique ; vous avez *Carthagène* en Espagne et dans la Colombie. Déjà, sous l'empire du même sentiment patriotique, Andromaque, dans son exil, avait élevé un simulacre de Troie. Enée, qui aborde en ces lieux, est surpris de la ressemblance (1):

> Procedo et parvam Trojam simulataque magnis
> Pergama et arentem Xanthi cognomine rivum
> Agnosco, Scææque amplector limina portæ.

Et ces vers de Lycophron sur la ville troyenne d'Héraclée, fondée près de Sybaris en Italie,

(1) *Enéide*, III, 349-352

πόλιν δ'ὁμοίαν Ἰλίῳ δυσδαίμονες
δείμαντες, ἀλγύνουσι Λαφρίαν κόρην, (1)

qu'attestent-ils sinon la persistance des traditions à se maintenir en dépit des déplacements et des vicissitudes d'une nation ?

Pour revenir au *Mérou*, nous exposerons succinctement toutes les variations que lui a fait subir l'imagination des Hindous. Nous tâcherons ainsi de découvrir la forme originelle de la légende et par suite de replacer le *Mérou* dans la première des positions occupée par lui sur la carte de l'Asie centrale.

Disons, sans plus tarder, que dans le *Mérou* nous retrouvons tous les caractères réalisés par le plateau du *Pamir*. Nous en conclurons, avec une certitude suffisante en pareil cas, qu'on peut identifier ces deux montagnes. Tout en admettant avec MM. Obry, Wilford, Wilson et Langlois l'importance du mythe du *Mérou* pour la recherche du Berceau des Aryas, puisqu'il se rattache évidemment à des souvenirs de la première patrie aryenne, nous ne pourrons nous rallier à l'opinion de ces indianistes, quand ils arguent de la vitalité du *Mérou-Pamir* dans la littérature sanscrite, pour asseoir en ces lieux mêmes le séjour primitif de notre race, le vrai et seul *Airyana-Vaêja* (2).

Ces réserves faites, nous suivrons pas à pas l'excellent mémoire de M. Obry, où la question du *Mérou* a été épuisée. Si des travaux plus récents ont rectifié quelques détails topographiques, on n'en peut vouloir à M. Obry de n'avoir pas devancé son époque. L'école d'Alexandre de Humboldt dominait alors l'enseignement de la géographie de l'Asie centrale, et l'auteur a cru devoir suivre la

(1) *Cassandre*, v. 982.

(2) Nous étendons quelque peu le sens de ce mot qui a été longtemps fort mal interprété dans la science. « On suppose sans aucun motif, dit M. de Harlez, que l'*Airyâna Vaêja* de l'Avesta est la terre primitive des Aryas avant leur séparation..... L'Airyana peut être l'*Eran primitif*, le premier ou un premier lieu de séjour de la race éranienne..... Mais il n'est pas le berceau des Aryas. (*Les Aryas et leur première patrie*, p. 3.)

doctrine du maître : l'ensemble de son œuvre n'en a pas moins gardé toute sa valeur (1).

La littérature indienne mentionne quatre *Mérou* différents, en apparence du moins. Mais ne nous y trompons pas : sous ces transformations l'unité d'origine est sensible, les variations du *Mérou* n'étant que le résultat du mouvement successif des Aryas sur le sol de l'Inde.

A partir de leur entrée dans le *Sapta-Sindhu* jusqu'à la propagation du Bouddhisme, c'est-à-dire pendant un espace d'environ huit siècles, nous voyons parallèment aux migrations aryennes se déplacer le *Mérou*. Voilà comment il s'est fait que nous avons aujourd'hui tout à la fois le *Mérou* du Pendjab, celui de l'Himalaya, le *Soumérou* de l'Inde centrale et le *Mérou* bouddhique des Monts *Kouen-loun*, sans parler des montagnes analogues des Birmans, des Chinois et des Singhalais.

Chose non moins frappante, à mesure que les souvenirs s'obscurcissent, et que l'on s'éloigne des premiers monuments littéraires, la légende du *Mérou* acquiert une importance toujours croissante : preuve évidente que nous sommes en face d'une tradition primitive ! C'est seulement quand les premières générations, gardiennes fidèles de leurs annales, commencent à disparaître, qu'une nation éprouve le besoin de fixer ailleurs que dans la mémoire les grands faits de son passé ; mais alors, il ne faut plus compter sur l'exactitude et la vérité de l'histoire : la transmission orale a fait son œuvre ; et c'est ainsi que les monuments littéraires des premiers temps d'une nation ne sont trop souvent qu'un tissu de fables défigurées.

Le mythe du *Mérou* est inconnu aux chants lyriques des Védas qui constituent, on le sait, les plus anciens documents du peuple indien. Tout au plus, y peut-on rencontrer çà et là quelques allusions, que la science européenne croit pouvoir appliquer au *Mérou*.

Nous avons dit plus haut que la conception fondamentale du *Mérou* consistait essentiellement dans la fiction d'un immense plateau arrosé par un fleuve unique, qui se divise en quatre canaux

(1) *Du berceau de l'espèce humaine selon les Indiens, les Perses et les Hébreux.*

arrosant quatre grandes contrées concentriques. D'autre part, nous avons la mention fréquente faite par les poêtes du Rig-Véda des sept fleuves, *Sapta Sindhavah*, *Sapta Yahvîh* ou *Sapta Nadîh*. Toutefois, au témoignage très compétent de M. Vivien de Saint Martin (1), les hymnes ne donnent nulle part la nomenclature expresse des grandes rivières qui formaient le pays du *Sapta-Sindhou*, plus tard *Pendjâb* (2). Sans doute, la carte du monde védique laisse peu de doute à cet égard et désigne assez nettement *l'Indus* avec ses cinq affluents et la *Sarasvati*, aujourd'hui *Sarsouti*. Mais tant de légendes cosmogoniques, tant de modifications ont été ajoutées et groupées autour de cette donnée géographique du Véda, qu'on en est venu à se demander, avec beaucoup de raison d'ailleurs, si le Sapta-Sindhou est vraiment la contrée du Pendjâb actuel, ou s'il ne faut pas remonter à un Sapta-Sindhou antéhistorique, placé bien au delà de l'Hindou-Koush.

En faveur de cette dernière hypothèse milite plus d'un argument, et en tout cas le non de *Sindhou* n'est pas une objection. Tous les indianistes savent que c'est un nom commun, synonyme de « *nadi* fleuve »; déjà dans les Védas, où il s'emploie pour désigner l'Indus, on lui voit prendre un sens plus général.

Bien plus, il est arrivé une fois au Rig-Véda de ne compter que quatre fleuves. Cette variante nous ramène à la conception primitive.

Dans la suite des temps, les Aryas du Pendjâb placèrent le Mont *Mérou* dans la chaîne des Nishadas, et plus tard, nous l'avons dit, la littérature hindoue en a fait une des cîmes des Himalayas.

(1) *Etude sur la géographie et les populations primitives du Nord Ouest des Indes*. p.7 3, t V, 1re série, 2e Partie des Mémoires présentés à l'Académie des Inscriptions. Paris. 1858.

(2) *Sapta Sindhou* veut dire «pays des sept rivières»; mais *Pendjâb*, qui vient du sanscrit *Pancanada* (*panca* « cinq » et *nada* « fleuve ») signifie par conséquent « la région des cinq fleuves. » Voici la clef de cette apparente contradiction de sens que présentent les deux mots *Sapta-Sindhou* et *Pendjâb*. L'Indus formant une des limites de la contrée a cessé d'être considéré comme lui appartenant. On a aussi négligé d'y comprendre la *Sarasvati*, le fleuve sacré des temps antiques, réduit maintenant aux minces proportions du ruisseau de *Sarsouti*.

Sans parler des déplacements ultérieurs que subit le *Mérou*, nous nous tiendrons à l'examen de la première théorie géographique: elle suffit pour notre sujet, et d'ailleurs il n'est pas impossible de ramener à celle-ci les transformations graduelles que la science brahmanique a fait éprouver au *Mérou*.

En effet, pour les Hindous, le mont *Mérou* est une des cîmes élevées de l'Himalaya actuel, opinion qui nous semble de tous points insoutenable. D'après les résultats les plus certains des récentes découvertes, il faut placer le *Mérou* sur la chaîne de l'Hindou-Kousch.

C'est ce qui nous a amené à reconnaître l'identité du *Mérou* avec le *Pamir;* et par suite, la popularité de la mythologique montagne des Hindous trouve son explication toute naturelle dans l'impression produite par le *Pamir* sur toutes les races qui cotoyèrent cet immense plateau.

Notre assertion s'appuie principalement sur deux preuves qu'on nous permettra de développer successivement.

Quand on examine attentivement les descriptions que les Hindous nous ont laissées de l'ancien monde, on est bientôt convaincu qu'ils sont loin d'avoir des idées précises sur l'orographie de l'Asie centrale. Depuis le plateau de Pamir jusqu'à l'Himalaya, tous les grands reliefs du sol, en y comprenant l'Hindou-Kousch et ses vastes ramifications, sont confondus dans leur nomenclature, sous le nom d'Himalayas. En vain, chercherions-nous dans les œuvres sanscrites, une trace quelconque de cette classification des montagnes de l'Asie centrale dont les géographes anciens ont tant abusé dans la suite, au grand détriment de la science. Bien au contraire, il ressort à l'évidence de toutes les topographies hindoues que, dans l'imagination des peuples de l'Inde, les Himalayas se sont déplacés au nord jusqu'à devenir *l'Imaüs* des Grecs, c'est-à-dire un des contreforts orientaux du plateau de Pamir.

Cette première considération nous fera comprendre comment la mythologie brahmanique a pu asseoir la cîme du *Mérou* sur les monts Himalayas, ceux-ci, dans l'esprit des Hindous, ne se différenciant pas du reste de la chaîne du système central de l'Asie.

Mais il y a une démonstration plus directe de l'identification du mythologique mont *Mérou* avec le très réel plateau du *Pamir*.

Au livre VIII, chapitre 35 de l'*Histoire d'Alexandre*, Quinte-Curce raconte la prise de la ville de *Nysa*, dont il constate la position en ces termes : « Elle est assise aux pieds du mont que les habitants appellent *Méron*. »

Ce *Méron*, ou mieux *Méros* dans sa forme du nominatif, n'est autre que le *Mérou* indien. L'identification s'impose d'autant plus que, sous cette même physionomie, le mot se retrouve clairement donné comme équivalent du *Mérou* dans le passage suivant de Polyen. C'est celui où Polyen cite, d'après les Pouranas, les trois sommets de l'Himalaya, savoir : le *Kailâsa*, le *Kuntha* et le *Mérou*. « La première des trois cîmes, dit-il, s'appelle Κορασιβιη, la seconde Κονδασκη et la troisième se nomme Μηρός. »

Ajoutons que Pline le naturaliste parle aussi d'une montagne à laquelle il donne l'appellation de *Merus*.

Ces parallélismes prouvent que l'assimilation du *Méros* de Quinte-Curce avec le mythologique *Mérou* de l'Inde est parfaitement fondée. Et, s'il en est ainsi, ne nous suffira-t-il pas de déterminer la position de la ville de *Nysa* pour établir en même temps la topographie du *Mérou* indien ?

Or, il n'est pas difficile de connaître le site précis de l'ancienne ville de *Nysa*, dont l'historien latin fait mention. M. Vivien de Saint-Martin l'a retrouvé dans le moderne village de *Nysatta*, assis sur le bord septentrional de la rivière de Caboul, à peu près à l'endroit où elle se grossit du Lundai, et à quelques lieues de son confluent avec l'Indus (1).

Dès lors, il faut en convenir, nous sommes loin de l'Himalaya actuel, et *Nysatta* n'est pas plus située à sa base que Turin par exemple n'est placé au pied des Balkans ; mais on peut dire parfaitement que *Nysa* se trouve au pied de l'Hindou-Kousch.

L'expression « *sub radicibus montis* » employée par Quinte-Curce, doit être entendue dans un sens large : elle ne signifie pas nécessairement que la ville de *Nysa* était couronnée par les hauteurs du

(1) Cfr. *Étude sur la Géographie du nord-ouest de l'Inde.*

Mérou, ou que celle-ci se trouvait immédiatement à ses pieds. On rend, croyons-nous, toute la pensée de l'écrivain en disant que cette cité se trouvait au point où cesse la dépression qui se fait sentir dans le continent asiatique depuis l'Hindou-Kousch jusqu'aux plaines de l'Indus. Les prolongements extrêmes de ce puissant massif viennent s'étendre à quelques lieues de *Nysatta*.

Cette conclusion est très explicitement appuyée par un passage du *Puvana-Sakkaram*, ouvrage de géographie tamoule dont fait mention le savant Bayerus, dans son *Histoire du royaume grec de Bactriane* (1). Il y est clairement dit que le *Mérou* se trouve à l'ouest de l'Imaüs, et, ajoute le texte, il est situé non loin de la ville de *Nisada-Buram* que Bayerus assimile à *Nysa* : car *Buram* correspond au *poor*, *pore*, en sanscrit *pura* que nous rencontrons si fréquemment, dans la terminaison des noms de villes, comme Singapore, Nagpour, Sérampore, etc (2).

Parmi les hautes montagnes échelonnées autour du *Mérou*, le *Vishnu-Purâna* signale une chaîne appelée *Nishadha*, et située dans la région du nord-ouest. Or, on a rapproché du terme sanscrit *Nishadha* la seconde partie du mot *Paropamisus* ou *Paropanisus*, appellation donnée par les anciens à une partie de l'Hindou-Kousch. Le *Paropanisus* ne serait qu'une altération de *Parupanishadha* c'est-à-dire « montagne *Nishadha* » car *parou* ou *parouta*, dans les dialectes du pays, en zend *poûrouta*, signifie « montagne » (3).

Par rapport à l'Inde, le Paropamise se trouve de fait à l'ouest,

(1) *Historia Regni Græcorum Bactriani*, etc., auctore Theophilo Sigifrido Bayero..... accedit Christophori Theodosii Waltheri, missionarii regii Danici *Doctrina temporum indica* — Petropoli, ex typographia acad. scient. 1738. — pp. 2, 3, 4, 9 et 10.

(2) Voir aussi Vivien Saint-Martin. *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde*, p. 38.

(3) Ce mot zend correspond exactement au sanscrit *parvata* « montagne. » La géographie éranienne connaît un mont qu'elle nomme *Pouruta*. D'après le professeur de Harlez, il serait au sud du *Paropamisus*. (*Manuel de la langue de l'Avesta*, p. 168.) Chose curieuse, on trouve dans Pausanias (VII, 8, 1) la mention des Ὄρη Παρυητων.

ou du moins dans la direction nord-ouest: cette position confirme l'assimilation proposée avec les monts *Nishadhas* des légendes sanscrites. Mais pour rester dans la topographie de ces dernières qui placent les *Nishadhas* autour du *Mérou*, il faut de toute nécessité qu'un même système orographique relie intimement ces deux chaînes. Pour satisfaire à ces exigences, une seule conjecture est possible et s'impose comme conclusion, à savoir que le *Mérou* appartient à la masse montagneuse de l'Hindou-Kousch.

S'il en est ainsi, on comprendra que M. Lenormant ait pu rapprocher le fameux mont *Mérou* du plateau du Pamir et en reconnaître même un vestige dans le nom de celui-ci. *Pamir* devrait, d'après lui, se lire *Upamêru*, c'est-à-dire « pays, région du sommet du *Mérou*. »

Cette opinion, que nos considérations précédentes viennent singulièrement appuyer, expliquerait comment le mont *Mérou* a conquis dans l'Inde son importance mythologique. Il ne faudrait y voir que la conséquence de l'impression produite sur les Aryo-Hindous par la vue du Pamir; le mythe du *Mérou* ne serait ainsi que la transformation extrême d'un des plus vieux souvenirs de la race aryenne.

On le voit, l'imagination orientale s'est donnée libre carrière : sur un thème d'ailleurs fécond, elle a brodé des variations à l'infini. Au fond, nous retrouvons toujours l'idée qu'il nous importait de constater, nous voulons dire la place considérable faite au plateau du Pamir dans les traditions de l'antiquité.

La cosmogonie éranienne, nous l'avons vu (1), parle aussi d'une montagne qu'elle place au milieu de la terre : c'est le fameux *Hara barezaiti* des livres avestiques. Les dieux du panthéon zoroastrien y ont fait leur séjour, tout comme ceux de l'Inde sur le *Mérou*. Eugène Burnouf avait assimilé le *Hara barezaiti* à l'*Alborg* ou *Bolor*, autrement dit *Belur Dagh*. Ce nom, accrédité par l'autorité scientifique d'Alexandre de Humboldt, et sous lequel il confondait tout le système orographique de l'Asie centrale et par

(1) V. plus haut, pp. 17 et 20.

suite aussi le Pamir, ce nom doit aujourd'hui disparaître de nos cartes. Le Bolor est une fiction, un mythe; il n'a jamais existé. « Il peut, dit sir Henry Rawlinson, être appelé le pivot de cette géographie fantaisiste qui, pendant plus d'un siècle, surtout depuis Macartney et Klaproth, a rempli nos cartes et nos atlas (1). »

« Aussi, écrit sir Douglas Forsyth, quand nous demandions aux Kirghizes et aux Wakhis où était situé le *Bolor*, personne ne répondait à nos questions (2). » Robert Shaw, qui avait longtemps fréquenté les marchands de Kashgarie et les tribus errantes qui parcourent le *Pamir* en tous sens, n'a jamais rencontré personne qui pût lui donner quelque renseignement sur une localité du nom de *Bolor*.

Nous accumulons ces témoignages, parce qu'on ne saurait trop insister sur la rectification d'une erreur. En dépit même des dernières conclusions de la science géographique, que de cartes, que de manuels, que d'encyclopédies parlent encore du *Bolor*.

Au point de vue spécial qui nous intéresse actuellement, il en faut inférer que la montagne sainte des sectateurs de Zoroastre n'est pas le *Bolor*, qui n'a jamais existé. M. Lenormant n'aurait donc pas dû se hâter d'avancer « qu'Eugène Burnouf avait démontré, *d'une manière qui ne laisse pas de place au doute*, l'identité du *Bolor* et du *Berezat* (3). » Recueillons en passant cette leçon de prudence : elle nous mettra en garde contre des affirmations trop absolues.

Jusqu'ici, on n'a pu préciser d'une manière satisfaisante la position du fameux *Harabarezaiti*. On l'a tour à tour identifié avec chacune des montagnes de l'Asie centrale, et naguère M. Piétrement en faisait la chaîne de l'*Alatau*, ramification occidentale de l'*Altaï*. Toutes ces assimilations sont arbitraires et ne reposent sur aucun fondement sérieux, comme nous l'avons fait voir précédemment.

(1) *Monography of the Oxus*. Dans le Journal de la Société de Géographie de Londres. 1872.

(2) *Petermann's geographischen Mittheilungen. Ergänzungsheft* n° 52, p. 45.

(3) *Manuel de l'histoire ancienne d'Orient*. T. I, p.p. 32, 33.

Si nous avons reparlé ici des souvenirs de l'Éran, c'est uniquement pour constater l'absence de vestiges du *Pamir*. A cela rien d'étonnant : les Éraniens ont pu très facilement s'établir dans la Bactriane sans longer le plateau du Pamir.

Quelques orientalistes ont cru découvrir des traces du *Mérou-Pamir* dans une locution homérique qui se représente souvent dans les vers de l'Iliade. Cette hypothèse, popularisée par M. Lenormant, est, sinon prouvée à l'évidence, du moins assez plausible (1). La fameuse expression μέροπες ἄνθρωποι, que tant de fois nous avons entendue expliquer par la classique traduction « *les hommes à la voix articulée*, » cette expression ne serait, d'après l'auteur du *Manuel de l'histoire ancienne d'Orient*, qu'un vieux souvenir de la patrie primitive des Aryas et ne voudrait pas dire autre chose que « *les hommes issus du Mérou*. »

Cette interprétation n'est pas sans avoir quelque chose de spécieux : le chantre d'Achille célébrant, sans le savoir, les traditions aryennes ! N'y a-t-il pas là de quoi séduire notre imagination et notre cœur ? La raison y trouve un peu moins son compte : elle aura de la peine à admettre que ces touchants souvenirs des Grecs nous *forcent* à tourner nos regards vers le *Pamir*. On ne peut, à notre avis, aller si loin dans l'affirmation. Sans doute, le rapprochement est curieux, et, à ce titre, mais non pas comme parallélisme rigoureux, il méritait d'être relevé.

Il faut se tenir en garde contre ces identifications vagues, basées sur de pures coïncidences de son, alors même que les règles de la phonétique donneraient le droit de les établir. Elles ne suffisent pas à elles seules, il leur faut encore le contrôle de l'histoire et de la géographie.

Dans la question qui nous occupe, en particulier, on ne doit pas perdre de vue que la dénomination de *Pamir* semble relativement récente, et que, certainement, elle ne date pas de l'époque de *l'unité aryenne*. Ce mot de *Pamir* n'est pas, comme on pourrait le croire, un nom propre. Il y en a très peu, d'ailleurs, si toutefois il y en a dans les nomenclatures géographiques. Qui ne sait qu'à

(1) *Manuel de l'Histoire ancienne d'Orient*, I. p. 34.

l'origine les fleuves, les montagnes, les pays portent une qualification commune, en rapport avec leurs caractères physiques ? C'est ce que nous révèle généralement, et en Orient surtout, l'étude des noms géographiques. En voici quelques exemples :

L'*Indus* ou *Sindh*, n'est-ce pas le *fleuve* par excellence ? de *sind*, couler, *fluere*. L'*Himalaya* veut dire en sanscrit « *séjour des neiges* », et l'un de ses pics le *Dévalagiri* cache, sous une physionomie étrangère, l'idée bien simple de *Mont blanc*. On voit que le Mont-Blanc n'est pas que sur les Alpes Juliennes. *Singapore*, *Chandernagor*, *Rajnagar*, pour citer au hasard quelques noms de villes indiennes, signifient respectivement, « la *ville du lion*, *de la lune*, *du roi* ; » de même le *Penjab* est « *le pays aux cinq rivières* » ; le *Khorassan*, « *la contrée de l'est* » et le *Ghuristan* « la *région des montagnes*. »

Le *Pamir* est aussi un terme générique. Le savant traducteur et commentateur de l'*Itinéraire de Marco-Polo*, le colonel Yule, pense que le mot *Pamir* était appliqué à tous les plateaux de la partie méridionale des *Tian-Chan*, comme à ceux des *Himalayas*.

Le colonel Yule a été ainsi le premier à pressentir le vrai sens du nom de *Pamir*. Mais ce fut sir Douglas Forsyth, l'explorateur anglais de la Kashgarie en 1873, qui fixa définitivement une étymologie sur laquelle, depuis un demi-siècle, orientalistes et géographes s'épuisaient en vaines conjectures. Le mot *Pamir* appartient d'après lui à l'idiome touranien ou turcoman et au dialecte du Khokand. Il désigne de vastes étendues de terrains, des contrées dépeuplées; il est presque synonyme de *désert*, avec cette différence qu'il n'exclut pas la possibilité de l'habitation.

Cette définition fut donnée au colonel Gordon, le collaborateur actif de la mission Forsyth, par un de ses guides, à son passage sur le *Pamir-Kulan* ou *Grand-Pamir*. Voici la traduction exacte de son témoignage : « Autrefois, quand cette région était encore « occupée par les *Kirghizes*, dont nous voyons les villages et les « cimetières en ruines, elle ne s'appelait point *Pamir*, mais elle « était divisée en districts portant des noms différents, comme le « pays actuellement habité de *Sirikul* n'est point connu sous une « désignation unique, puisqu'il se nomme ici *Tscharling*, ailleurs

« *Pas-Robat*, etc. Si un jour ses habitants disparaissent, *Sirikul* « deviendra à son tour *Pamir*. »

A *Yangi-Hissar*, ville de la Kashgarie, Forsyth reçut la même explication. « Là, le mot *Pamir* s'employait pour désigner les steppes qui s'étendent entre le *Sir* et l'*Amou-Daria* (1). »

Dans son ouvrage sur les dialectes du Pamir, M. Tomaschek, professeur à l'Université de Graetz, nous apprend que les Wakhis et les indigènes du Chighnan entendent par *Pamir*, *Pâmer* « un plateau exposé au vent et aux froids ». M. Tomaschek pense que le mot est aryen, contrairement à l'opinion de Forsyth (2). L'étude spéciale et très approfondie des dialectes du Pamir entreprise par le savant professeur nous ferait pencher pour son hypothèse.

Mais nous voilà depuis assez longtemps arrêtés au sommet du Pamir, à la suite des légendes indiennes. Il est plus que temps d'en redescendre, pour parcourir les contrées qui s'étalent à ses pieds. Car c'est moins du *Pamir* que nous aurons à parler, dans la suite de ce travail, que des régions environnantes qui doivent maintenant, et à des titres divers, attirer toute notre attention. D'ailleurs, la philologie comparée nous appelle, et demande, elle aussi, à être entendue dans la difficile question du Berceau des Aryas.

(*A continuer.*) J. VAN DEN GHEYN, S. J.

(1) *Mittheilungen de Petermann.* Ergänzungsheft. N° 52, p. 44.

(2) Il se rattache au persan *maridan* « geler » *miridan* « souffrir du froid». On peut aussi songer au sanscrit *maru* « désert ».

CHRONIQUE DU MOIS D'AVRIL.

1. Le Prince impérial d'Autriche achève son pèlerinage de Terre-Sainte : comme son auguste père, il y a vingt ans, il est reçu à Jérusalem avec la plus vive sympathie par toutes les classes de la population. — Ces voyages des princes de la Maison d'Habsbourg-Lorraine ont acquis à l'Autriche-Hongrie une grande influence en Orient.

3. Tremblement de terre épouvantable qui ruine toute l'île de Chio, voisine de la côte d'Asie mineure et peu éloignée de Smyrne. Il y a eu pendant quinze jours plus de deux cents secousses. Depuis le tremblement de terre de Lisbonne en 1755, il n'y pas eu de désastre semblable : celui de Manille, l'année dernière, ne peut lui être comparé. Il y a eu à Chio près de 10,000 personnes tuées ou blessées et plus de 50,000 personnes sans abri et sans pain. C'est un malheur irréparable pour cette île florissante par l'agriculture et le commerce.

5. Sur la proposition de M. Winthorst, chef du centre, le Reichstag allemand vote des mesures efficaces à prendre contre l'assassinat politique.

9. Par un vote de gauche contre droite, les Chambres belges adoptent un projet de loi sur l'enseignement moyen qui a pour but de développer les établissements officiels au détriment des écoles libres. Comme le disait M. Malou, pour les libéraux belges d'aujourd'hui, la liberté, voilà l'ennemie.

10. Malgré les réclamations des catholiques, les Chambres belges ont décidé la suppression des aumôniers militaires, lors du vote du budget de la guerre.

— Le prince de Hohenzollern a été proclamé roi de Roumanie.

11. La France dirige des forces considérables sur la Régence de Tunis, dont elle a à se plaindre pour la sécurité de la frontière algérienne. Les puissances européennes semblent ne pas s'opposer à cette expédition qui n'est pas sans difficultés, mais qui aura sans doute pour conséquence un notable accroissement de l'influence française à Tunis.

— Crise ministérielle en Italie, provoquée par les affaires de Tunis.

15. Exécution, à Saint-Petersbourg, de Ryssakoff, l'assassin du Czar Alexandre II, et de ses complices.

16. Reprise des relations diplomatiques régulières entre le Saint-Siège et la cour de Russie. — M. d'Oubril arrive à Rome pour notifier au Saint-Père l'avènement au trône du Czar Alexandre III.

— La Grèce et la Turquie acceptent la délimitation des frontières fixée par les puissances.

— Toute l'Albanie se révolte contre les Turcs ; les premiers engagements ont eu lieu.

17. La nouvelle se confirme que le colonel français Flatters et son escorte ont été massacrés par les Touaregs dans le Sahara algérien.

19. A la suite d'une longue maladie, le comte Beaconsfield meurt à Londres. La mort de cet homme d'état éminent est une grande perte pour l'Angleterre et pour le parti conservateur dont il était le chef depuis vingt ans.

23. Son Em. le cardinal archevêque de Malines prescrit des prières à l'effet d'obtenir les bénédictions du ciel sur la prochaine union de la princesse Stéphanie de Belgique avec l'archiduc Rodolphe, prince impérial d'Autriche-Hongrie.

BIBLIOGRAPHIE

L'Université sous M. Ferry, par Francisque Bouillier, membre de l'Institut, ancien inspecteur général, ancien directeur de l'École normale, etc., 1 volume in-12, Paris, Gaume.

Ce n'est pas seulement l'épiscopat et le clergé, ce ne sont pas seulement les catholiques zélés qui jugent sévèrement l'administration du Président du conseil ou plutôt la révolution opérée par M. Jules Ferry dans l'instruction publique en France. D'éminents universitaires eux-mêmes, des membres de l'Institut, d'anciens professeurs de l'État protestent à leur tour contre la tyrannie et l'anarchie introduites simultanément dans l'organisation des Lycées et des Facultés. Nous engageons tous ceux qui s'occupent d'enseignement à parcourir le nouveau livre de M. Francisque Bouillier. Voici quelques lignes de l'Avertissement qui résument l'éloquent réquisitoire de l'ancien directeur de l'École normale.

« Je ne pense pas qu'en aucun temps, malgré tous les hasards de la politique et toutes les intrigues parlementaires, l'Université ait jamais vu arriver à sa tête un ministre qui lui fût aussi complètement étranger et plus ignorant de toutes choses en matière d'instruction publique. Une fois assis sur le fauteuil du grand maître, à la place occupée par les Royer-Collard, les Guizot, les Cousin, les Villemain, la sagesse lui commandait, plus qu'à tout autre, d'être modeste, de s'effacer, et surtout de n'innover que le moins possible. Nul au contraire, dès le premier jour, et sans aucun moment donné à la réflexion, ne s'est montré aussi hardi à tout blâmer et à tout changer ; nul n'a été plus arrogant, nul plus hautement dédaigneux.

« Deux fois solennellement, dans la plus grande de ses fêtes, en pleine Sorbonne, en face de l'élite de ses professeurs, M. Ferry n'a pas craint de tourner en ridicule ses méthodes, ses maîtres, ses élèves. Peu accoutumée jusqu'à présent à un pareil langage, l'Université a dû s'entendre dire en face : que ses méthodes étaient surannées, que ses maîtres n'étaient que des routiniers, que son enseignement était vide et stérile, que ses bacheliers ne savaient pas le français ni même l'orthographe, qu'en dix ans elle ne faisait que les promener autour de l'antiquité sans savoir les y faire pénétrer et qu'elle eût à rentrer dans le bon sens. Enfin, par une plus grande injure, il a voulu la faire complice de son intolérance, de ses haines, de ses persécutions, comme si le régime de la concurrence et de la liberté lui était fatal, comme si elle ne pouvait plus subsister par ses propres forces, sans le secours de l'article 7 ou des décrets qui ont suivi.

« Mais s'il a rabaissé l'Université, combien ne s'est-il pas glorifié lui-même? A tous ces pauvres professeurs, qui, avant lui, ne savaient ce qu'ils faisaient, il a ouvert enfin les yeux ; il a révélé la vraie pédagogie, la pédagogie progressive, dont il ne se doutaient pas. Nous étions tous dans les ténèbres ; il est venu, et la lumière s'est faite.

« Il a retranché deux années aux langues anciennes, il a doublé, ou à peu près le temps donné aux langues vivantes ; il a accablé les plus jeunes têtes de l'histoire des Aryas primitifs, des Pélages, des Étrusques, de la science de toutes les pierres, de tous les fossiles, de toutes les plantes et de tous les animaux de la création ; il a diminué l'émulation en réduisant les concours et les prix, par une sorte de babouvisme universitaire. Et voilà, du moins il l'annonce, que grâce à cette grande illumination pédagogique, on saura non seulement plus vite, mais beaucoup mieux, le grec et le latin, avec tout le reste, et qu'enfin on entrera dans le cœur de l'antiquité, au lieu de rester à la porte.

« Depuis les premiers jusqu'aux derniers rangs, l'Université a été tout entière profondément troublée. »

On voit par là qu'il ne suffit pas d'être révolutionnaire et persécuteur, pour diriger avec quelque succès l'instruction publique dans un grand pays comme la France.

NÉCROLOGIE.

Le 29 mars est pieusement décédé, à Gand, à l'âge de plus de 82 ans, M. Jean Vergauwen-Goethals, ancien membre du Congrès national, ancien sénateur de l'arrondissement de Gand, commandeur de l'ordre de Léopold. M. Vergauwen avait fait aussi partie durant de longues années du bureau de bienfaisance de Gand; il ne s'est retiré de cette administration qu'après la promulgation de la loi de malheur de 1879 et pour n'être pas éventuellement solidaire de mesures de contrainte qui répugnaient à ses convictions religieuses et à sa conscience. Après avoir pris une large part au mouvement national de 1830, à la presse catholique et aux affaires publiques de son pays, M. Vergauwen honorait sa verte vieillesse par de nombreux actes de charité. Les pauvres et les œuvres catholiques de la Flandre perdent en lui un bienfaiteur des plus généreux.

— Nous apprenons avec un vif regret la mort d'un officier en retraite connu depuis longtemps des lecteurs des *Précis historiques*. M. le major Aug. Daufresne de la Chevalerie est décédé le 28 mars à Audenarde, à l'âge de 63 ans. Fidèle à Dieu et à sa patrie : cette devise résume toute la vie de cet excellent chrétien, de cet homme de foi et de cœur, qui était en même temps un esprit distingué et qui porta toujours si haut le drapeau de ses croyances. Descendant d'une noble famille normande illustrée par ses services militaires, fils d'un soldat de l'Empire, Auguste Daufresne aimait par tradition la carrière des armes; comme ses frères, il entra bien jeune encore dans l'armée belge. Aimant son arme avec passion, intrépide et enthousiaste, il devint l'un de nos plus brillants officiers de cavalerie : mais il ne se contenta pas de mettre son épée au service de l'armée, il lui consacra aussi sa plume et publia successivement divers articles dans les journaux militaires, puis deux études remarquables sur la cavalerie, intitulées l'une *Biographie du maréchal de Luxembourg*, l'autre *Biographie du général Van Remoortere*. Ce dernier ouvrage était de plus un témoignage d'affection rendu à la mémoire de son premier colonel. Si Daufresne était né soldat, il était aussi né poète. Ses *Légendes poétiques des Saints*, ses *Récits de l'Ardenne*, ses *Évangiles*, et surtout ses *Chansons et poésies détachées*, l'ont fait connaître et aimer de tous les gens de goût et de cœur. Si parfois ses vers manquent de travail, jamais ils ne manquent d'inspiration; son âme haute et fière, son cœur sensible et tendre, son patriotisme chevaleresque, sa foi ardente et simple, toutes ces qualités qui faisaient de lui le type achevé du soldat chrétien sont là vivantes dans ses vers; on l'y retrouve tout entier.

Retiré du service en 1873, Daufresne se fixa à Audenarde. Il se voua entièrement à ses travaux de prédilection, auxquels il ajouta le classement des archives de la ville. Ce travail, exécuté par lui avec une grande intelligence et un absolu désintéressement, lui valut le titre d'archiviste de la ville d'Audenarde.

Le Roi et le Souverain-Pontife, récompensant en lui, l'un le soldat et le patriote, l'autre le poète chrétien, l'avaient créé chevalier de leurs ordres. Il portait aussi la croix des combattants de 1830.

LE MARIAGE

DE

S. A. R. la Princesse Stéphanie de Belgique.

Le 10 mai ont été célébrées à Vienne les noces de S. A. R. la Princesse Stéphanie, fille de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges, avec S. A. I. et R. l'Archiduc Rodolphe, Prince héritier d'Autriche-Hongrie.

Fidèles à la foi catholique dont s'honore la Maison de Habsbourg-Lorraine, les augustes fiancés, dès le dimanche 8 mai, s'étaient approchés de la Table Eucharistique, dans la chapelle du château de Schoenbrunn. La solennité religieuse, qui devait rehausser la célébration du mariage, a présenté un caractère imposant de magnificence et de splendeur : elle eut lieu à 11 heures du matin, dans l'église de la cour. Les familles Impériale et Royale d'Autriche et de Belgique, S. Exc. le Nonce du Saint-Siège, Mgr Vannutelli, quatre cardinaux sujets de l'empire, les dignitaires des Cours de Vienne et de Belgique, les représentants de tous les ordres de l'État et les députés de toutes les nations soumises à la monarchie autrichienne, se trouvaient réunis devant l'autel, où S. Ém. le cardinal de Schwarzenberg, archevêque de Prague, assisté de plusieurs archevêques et évêques, devait recevoir les jeunes fiancés et faire descendre sur leurs têtes, avec les bénédictions solennelles de l'Église, la faveur et la protection du Dieu tout-puissant.

Au moment de procéder aux rites sacrés, le cardinal officiant adressa la parole à l'auguste assemblée. Nous donnons, tel que l'ont rapporté les échos de la presse, le résumé de cette allocution : elle est digne d'un Prince de l'Église parlant à des souverains catholiques :

« Il y a vingt-sept ans, dans la même église, devant le même autel, au milieu d'une cérémonie semblable, l'empereur et l'impératrice d'Autriche consacraient leur alliance.

« Louange au Ciel qui a béni cette heureuse union ! Le mariage chrétien est une chose grande et vénérable : sacrement divin, enseigne l'apôtre, alliance sanctifiée par le Sauveur, il symbolise les les rapports mystérieux entre le Christ et l'Église. Comme J.-C. aima l'Église, n'hésita point dans son amour à se livrer pour elle à la mort, et fidèle même au sein du trépas, sortit glorieux du tombeau pour l'exalter : ainsi l'époux chrétien aimera son épouse, la protègera et l'aidera en toutes choses ; de même aussi l'épouse doit l'hommage à son mari, elle doit, par son entier dévouement, lui alléger le fardeau des soucis et des chagrins de la vie. Le mariage n'est donc pas, comme le croit le monde, un vulgaire contrat, sans autre but, sinon de stipuler des droits entre le mari et la femme : l'amour intime des cœurs, la foi jurée, lien puissant et sacré des âmes, unissent irrévocablement les époux. Mais quelles graves obligations le mariage impose à remplir! Aussi dans le sacrement le Seigneur promet-il sa grâce. Riches et pauvres, grands et petits, s'il incombe à tous suivant leurs conditions les mêmes devoirs, à tous une grâce égale est accordée. D'autre part toutefois, le rang suprême entraîne des devoirs plus rigoureux, selon la parole de l'Écriture : « A qui, il est donné beaucoup il sera demandé beaucoup.

« Le Prince Impérial, l'héritier des Habsbourg, fidèle aux traditions de sa Maison et de sa dynastie, s'engage avec la protection divine dans les liens sacrés du mariage. Prince religieux, il a montré par ses actes qu'il en estime toute la grandeur et le prix. Conduit par la piété du pèlerin, il a visité la ville sainte et le tombeau du Sauveur ; là, fléchissant le genou devant le Roi des rois, il a déposé comme un encens de prière, ses dons royaux unis à ceux de sa fiancée.

« En ce moment des millions d'âmes dans tout l'empire joignent leurs vœux, demandant au Ciel de faire descendre le vrai bonheur et d'abondantes bénédictions sur les augustes fiancés, la Maison impériale et les peuples de la monarchie. »

Ce discours terminé, les jeunes époux, agenouillés au pied de l'autel, se jurèrent la foi conjugale, et l'autorité de l'Église, au

nom du Dieu trois fois saint, bénit et sanctionna l'inviolable engagement.

S M. Apostolique, l'Empereur François-Joseph a témoigné par son émotion et ses nobles sentiments qu'il est toujours l'héritier de la foi chrétienne des Rodolphe de Habsbourg et des Étienne de Hongrie.

LL. MM. le Roi et la Reine des Belges partageaient la joie religieuse de l'Empereur.

S. S. le Pape Léon XIII avait accordé la Bénédiction Apostolique aux nouveaux époux, et leur avait fait remettre un magnifique cadeau de noces.

Nous ne décrirons pas les réjouissances publiques, les fêtes nationales qui accompagnèrent ce grand événement, l'élan de patriotisme qui réunit tous les fidèles sujets dans une commune joie, l'empressement inoui de la foule sur les pas de ses vénérés souverains, et toutes ces démonstrations de l'allégresse populaire, dont la cour impériale et la cité viennoise furent les témoins enthousiastes et dont elles garderont longtemps le souvenir.

D'autres fêtes avaient précédé. S. A. R. la Princesse Stéphanie avait reçu, le 2 mai, à Bruxelles les adieux de la patrie, les chaleureuses félicitations du peuple belge. Une manifestation simple, touchante et cordiale s'était organisée. L'empressement spontané de chacun à concourir à cette fête de famille en rehaussait le caractère sympathique et le vif éclat. Au départ du château de Laeken commença l'ovation populaire ; partout sur son passage la Famille royale se vit acclamée par une foule toujours croissante.

Au centre de Bruxelles, devant le palais de la Bourse, une estrade était dressée. Là, au milieu d'un concours immense et des cris : Vive le Roi ! Vive la Princesse ! eut lieu l'offrande des bouquets à l'auguste fiancée.

Avant de rentrer au palais, la jeune Princesse, accompagnée de LL. MM. le Roi et la Reine, parcourut la promenade publique des boulevards, et recueillit les mêmes témoignages de l'affection loyale et profonde que la population bruxelloise a vouée à la royauté.

C'était bien là le vieux Bruxelles, belge et monarchique, fidèle à nos souverains et à nos véritables traditions nationales.

Le 3 mai, quand la Princesse Stéphanie s'éloigna de la capitale avec la Reine sa mère et dans toutes les villes de Belgique où le train royal s'arrêta, elle vit se renouveller les mêmes témoignages d'affection, les mêmes souhaits de bonheur. S. M. le Roi Léopold qui n'avait point permis l'organisation de préparatifs extraordinaires, a voulu manifester par une lettre rendue publique, combien l'avait touché la belle fête d'adieu en l'honneur de son auguste fille.

Ces démonstrations cordiales et sincères ont prouvé une fois de plus l'amour dévoué, l'attachement séculaire et inviolable du peuple belge envers ses princes. Le mariage de la Princesse évoquait plus d'un souvenir national et cher au cœur des fils de la Belgique. Ne saluaient-ils pas l'arrière-petite-fille de Marie-Thérèse? La Fille de notre Roi resserre par une nouvelle alliance les liens qui nous rattachent à la religieuse dynastie de Habsbourg-Lorraine; elle retourne au trône de sa trisaïeule et devient doublement héritière du nom et de la gloire de nos anciens souverains. Depuis Maximilien d'Autriche, qui épousa en 1477 l'héritière des ducs de Bourgogne, jusqu'aux jours de la Révolution française, les destinées du peuple belge demeurèrent unies intimement à la Maison d'Autriche qui nous donna pendant trois siècles des princes et des gouverneurs. Sous leur administration, généralement sage et pacifique, nous pûmes sauver la foi de nos pères, et conserver intacts notre caractère national, nos traditions, nos libertés et nos franchises séculaires.

Mais tandis qu'à Bruxelles on célébrait les adieux, Vienne préparait à la royale fiancée un accueil non moins sympathique, et des fêtes somptueuses vraiment dignes de l'une des cours les plus brillantes de l'Europe. Le lundi 9 mai, la Princesse Stéphanie, entourée d'un cortège dont la splendeur semblait empruntée aux anciennes cours de Bourgogne et d'Espagne, parcourait comme en triomphe la cité impériale. Accompagnée de la Reine sa mère, elle fit sa

joyeuse entrée dans sa nouvelle patrie, au milieu d'un enthousiasme impossible à décrire. On connaît l'attachement et la vénération des Viennois pour leur empereur, qu'ils aiment et révèrent à l'égal d'un père. Célébrant les noces de leur futur souverain, ils témoignèrent par l'éclat et l'universalité des réjouissances, qu'ils n'ont point dégénéré des sentiments de leurs aïeux. De même dans toutes les provinces, dans toutes les villes et jusqu'aux dernières limites de la domination impériale, les peuples ont manifesté par des démonstrations publiques, la joie la plus sincère, et le grand amour qui les anime envers le Prince. Aussi l'Empereur François-Joseph, qui rend à ses sujets l'amour que ceux-ci lui ont voué, a ressenti la plus vive satisfaction de cette allégresse universelle et toute patriotique ; il a chargé le comte Taaff, son ministre, de faire parvenir ses remerciements jusque dans la plus pauvre cabane des frontières les plus éloignées de l'Empire Austro-Hongrois.

Quelle destinée glorieuse vient de s'ouvrir devant la jeune Princesse belge, appelée à contribuer au bonheur d'un grand empire, à régner sur des peuples nombreux et de race diverse, allemands, slaves, magyars et latins ! Quelle mission sublime !

Les vœux sincères de tous les Belges ont accompagné leur auguste Princesse ; les prières de tous ont monté ardentes vers Dieu pour la Princesse Impériale d'Autriche-Hongrie.

La grandeur, hélas ! n'est pas toujours un gage de félicité, et les couronnes impériales, si brillantes qu'elles soient, renferment bien des épines.

Puisse la divine Providence épargner les épreuves à la Fille de notre Roi ! Puisse un jour le nom de Stéphanie, glorieusement inscrit dans les annales de l'Autriche-Hongrie, ne rappeler que le plus parfait bonheur uni à la grâce et à la vertu !

MISSION DU ZAMBÈSE.

(Suite. — Voir pp. 65, 185 et 197).

—

Depuis deux mois, aucune nouvelle n'est arrivée en Belgique du pays des Matabélés. Le P. Ch. Croonenberghs qui nous faisait parvenir si régulièrement ses lettres presque tous les quinze jours, ni aucun autre missionnaire de ce pays ne nous a donné signe de vie. Nous ignorons la cause de cette longue interruption des correspondances : les communications sont-elles interceptées par suite des difficultés politiques au Transvaal ? Lo Bengula est-il en guerre avec ses voisins ou bien s'est-il refroidi à l'égard des missionnaires catholiques et les a-t-il renvoyés de ses états? Nous ne savons.

Par contre, au commencement de mai, nous avons reçu, par la voie de Sofala-Mozambique-Aden-Suez, deux longues et très intéressantes lettres du F. De Sadeleer, qui est attaché à la mission du pays d'*Umzila*.

Ces missives, dont l'enveloppe porte le timbre de *Mozambique*, 28 *mars* 1881, et qui sont datées des rives de la *Sabi*, 19 janvier et 1er février 1881, nous apportent de tristes détails sur la mort du supérieur de cette mission, le P. Aug. Law, pieusement décédé au Kraal d'Umzila, le 25 novembre 1880.

Les dernières lettres du P. Croonenberghs, en nous annonçant la maladie du P. Law, faisaient prévoir ce fatal événement, qui est aujourd'hui positivement confirmé. C'est le troisième missionnaire enlevé depuis un an à la mission du Zambèse par l'excès des fatigues et l'inclémence du climat. On verra dans les pages du frère De Sadeleer ce que le P. Law et ses compagnons ont eu à endurer de privations et de souffrances dans cette pénible mission.

Ces lettres, que nous traduisons du flamand, sont écrites avec la simplicité et la naïveté qui caractérisent ce bon frère laïc, si courageux et si dévoué.

Le F. De Sadeleer est né dans la commune de *Lede*, près d'Alost,

d'une famille honorable dont le chef était garde champêtre de ce gros bourg. Avant de partir pour le Zambèse, le F. De Sadeleer a été plusieurs années employé au collège Saint-Michel à Bruxelles. Les lignes qu'il est parvenu à envoyer par occasion à la côte de Sofala nous décrivent tout l'itinéraire de l'expédition apostolique de Gubuluwayo au Kraal d'Umzila : elles complètent les détails qui nous ont déjà été donnés par le P. Croonenberghs, d'après les lettres du regretté P. Law reçues à Gubuluwayo.

Malgré certaines redites, nous les publions dans leur intégrité parce que, comparées avec les autres renseignements, elles nous font mieux comprendre avec quelles difficultés les missionnaires ont été aux prises et quel est le genre de vie auquel se doivent résigner les apôtres de l'Afrique Australe. A la date du 1er février, le F. De Sadeleer se trouvait avec le P. Wehl et le F. Hedley, près de leur wagon, à Umgan, chez les Maschonas, à 50 heures de marche de Sofala et à 60 heures du Kraal d'Umzila.

N. R.

§ 28. — Les Missionnaires dans le Pays d'Umzila. Mort du P. Aug. Law.

Umgan, à soixante lieues nord du Kraal d'Umzila, 19 *janvier* 1881.

Mon Révérend Père,

Vous aurez sans doute appris par les lettres du R. P. Law et celles des pères de Gubuluwayo et de Tati, notre arrivée au Kraal d'Umzila, ainsi que tous les incidents de notre route. Au risque de répéter les mêmes choses, je vous ferai, à mon tour, le récit de notre expédition.

Mais, avant de vous décrire ce long voyage de trois mois, je me hâte de vous apprendre la triste nouvelle de la mort de notre cher père supérieur, le R. P. Law, pieusement décédé au Kraal d'Umzila, le 25 novembre 1880. Ce n'est qu'il y a huit jours, le 11 janvier, à l'arrivée ici de son compagnon, le F. Hedley, que j'ai moi-même appris tous les détails de ce douloureux événement.

Après la mort du P. Law, le F. Hedley a demandé au roi Umzila d'être amené près de moi, au wagon abandonné par nous le 9 août 1880. Le roi lui a accordé sa demande, et il a eu beaucoup de bontés pour

lui. Le F. Hedley était lui-même si malade et affaibli à un tel point qu'il ne pouvait ni faire un pas, ni même se remuer sur son grabat. Umzila l'a fait porter sur une sorte de civière ou claie de bambous par seize de ses cafres qui se relayaient les uns les autres et chantaient tout le long de la route : ce pénible trajet a duré plus de trois semaines. Le F. Hedley a quitté le Kraal royal le 17 décembre 1880, et il est arrivé ici le 11 janvier. Le pauvre frère était dans le plus misérable état ; il faisait vraiment pitié à voir. Le P. Wehl, averti par les noirs de son approche, est allé au devant de lui à six journées de marche, pendant que je faisais la garde de notre wagon retrouvé.

Quand je l'aperçus, je ne pus m'empêcher de verser des larmes, tant il était affreux à voir : de ma vie, je n'ai vu un malade dans un plus pitoyable état : tout son corps était couvert de bubons et d'ulcères, et ses plaies étaient rongées par la vermine ; ses membres étaient comme retirés en eux-mêmes ; et il avait l'air hébété par l'excès des souffrances physiques et morales. Pendant les trois mois de septembre, d'octobre et de novembre qu'il avait résidé au Kraal avec le P. Law, il avait été constamment en proie à la fièvre : il n'avait presque pu prendre aucune nourriture ; la boîte aux remèdes était épuisée ; et c'est vraiment étonnant qu'il n'ait pas succombé comme le P. Law. Il faut qu'il ait une constitution de fer.

Depuis cinq mois, il n'avait plus changé d'habits et ses vêtements tombaient en lambeaux. Dès qu'il arriva près de notre wagon, je m'empressai de le soigner et de le consoler. Tout d'abord, je l'étendis sur nos couvertures, je le lavai des pieds à la tête, je pansai ses plaies et les oignis avec un peu d'huile et de baume ; je le revêtis de linge frais et d'habits neufs. Le bon frère semblait revivre. Au bout de peu de jours, il se portait beaucoup mieux et maintenant il est en voie de parfait rétablissement.

Dès que ses forces lui eurent permis de nous répondre, nous l'interrogeâmes sur la maladie et les derniers moments du P. Law : je vais vous transmettre le résumé de son récit.

A peine arrivés au Kraal d'Umzila, après notre terrible voyage à pied de 21 jours, le P. Law et le F. Hedley tombèrent gravement malades ; ce fut la raison pour laquelle ils ne purent comme moi, le 5 septembre, retourner vers le wagon abandonné, avec l'escorte armée qu'Umzila me donnait à cet effet. Ils demeurèrent donc dans la hutte qu'Umzila leur avait cédée près de son Kraal. Or, cette hutte cafre était très petite, mal bâtie, exposée aux rayons ardents du soleil tropical, et livrant passage aux pluies torrentielles de la saison. Pour comble d'incommodité, les deux guides matabélés que Lo Bengula nous

avait donnés, habitaient la même hutte qu'eux, de sorte qu'ils étaient là, tous les quatre ensemble, étouffant dans une atmosphère infecte et brûlante et sans cesse visités par les camarades des deux Matabélés.

Aussi l'état de nos missionnaires s'empira bientôt. Ils n'avaient pour toute nourriture que du *caffir-corn* ou farine de millet, délayée dans une eau corrompue. La viande qu'Umzila leur avait fournie d'abord était cuite ou rôtie sans sel, et bientôt il n'y eut plus de viande du tout à manger. Ajoutez à cela que le pays est marécageux et malsain. La plupart des Matabélés envoyés à Umzila avec les deux ambassadeurs de Lo Bengula, *Ontaba-eze* et *Amakoko*, ont été eux-mêmes malades de la fièvre, et l'un des Matabélés en est mort.

Jusqu'au milieu d'octobre le P. Law put encore dire la sainte messe : mais à partir du 20 de ce mois, ses forces défaillirent et il se trouva pendant plusieurs semaines entre la vie et la mort. La dyssenterie prit bientôt un caractère des plus graves, et la fièvre, d'intermittente qu'elle avait été, devint persistante : il y eut aussi des symptômes de fièvre jaune, et dès lors il n'y eut plus d'espoir. Les six derniers jours, le P. Law fut presque toujours en délire avec de très rares moments de lucidité d'esprit. Le F. Hedley lui rendit tous les services possibles ; mais il était lui-même en proie à la fièvre et fort affaibli. Quelle horrible situation que celle de ces deux pauvres missionnaires, environnés de sauvages, dénués de tout secours européen, l'un moribond et l'autre gravement malade ! Ah ! quels mérites ils durent alors amasser et pour eux-mêmes et pour notre chère mission !

Enfin, le P. Law rendit le dernier soupir le 25 novembre au soir, après une longue et douloureuse agonie de plusieurs jours ! Au commencement d'octobre, le P. Law avait plusieurs fois dit la sainte messe et s'était communié en forme de viatique. Le Seigneur lui a donné la force de souffrir avec résignation et courage jusqu'à la fin.

Ce coup terrible avait accablé le F. Hedley, qui demeurait seul maintenant, et lui-même en proie à la maladie. Il était tellement affaibli qu'après la mort de son cher supérieur, ses jambes lui refusèrent tout service et il dut malheureusement confier aux cafres le soin d'ensevelir le P. Law et de lui rendre les derniers devoirs.

Peu d'heures après la mort du P. Law, le F. Hedley aperçut de son grabat les rats qui commençaient à ronger le cadavre du père, malgré les efforts d'un cafre qui les écartait et les chassait avec un gros bâton. Le frère donna ordre aux cafres d'ensevelir son supérieur. Ceux-ci enlevèrent le cadavre au moyen d'une corde qu'ils passèrent autour du corps ; car les cafres croient ne pas pouvoir toucher un mort. Ils l'inhumèrent non loin de la hutte. Mais le F. Hedley ne put savoir dans la

suite l'endroit où le P. Law avait été enterré. Il ne se releva plus de sa maladie, et il ne put sortir de la cabane que pour être, comme je vous l'ai dit, transporté quelques jours plus tard par les cafres auprès de notre wagon.

Telles furent les horribles souffrances que ces deux chers missionnaires ont eu à endurer, le P. Law, pendant les trois mois de septembre, octobre et novembre, et le F. Hedley jusqu'au 11 janvier, jour où nous avons eu le bonheur de le recueillir dans notre wagon.

La mort du P. Law est une grande perte pour la mission. De tous les pères, il était celui qui parlait le mieux la langue des cafres et qui connaissait le mieux les usages de ces peuples. Il a sans doute déjà reçu la récompense de ses héroïques travaux, et il nous obtiendra du Ciel la grâce et la force de continuer l'œuvre qu'il avait entreprise avec tant de courage et de dévouement.

Après avoir entendu le récit de ces tristes événements, vous désirerez probablement savoir comment j'ai retrouvé le P. Wehl, et quelles ont été mes propres aventures depuis mon départ du Kraal d'Umzila et ma séparation d'avec mes deux confrères, le 5 septembre dernier. Je vais tâcher de satisfaire votre curiosité.

Le roi Umzila, à la première nouvelle des menaces dont nous avions été l'objet de la part de ses sujets, les *Maschonas*, s'était montré fort irrité. Une fois que ces chefs africains ont fait des promesses, ils tiennent à leur accomplissement : il n'eut pas de repos jusqu'à ce que notre wagon et nos biens fussent recouvrés.

Il me donna pour escorte un *induna* et un grand nombre de cafres, afin d'en imposer, au besoin, aux *Maschonas :* de plus, j'avais avec moi nos deux serviteurs, le petit hottentot, Kipkorn et notre bouvier zoulou Tom, qui nous avaient si bien aidés durant notre voyage. Les deux guides matabélés, que nous avait fournis Lo Bengula, restèrent au Kraal auprès du P. Law et du F. Hedley.

Nous partîmes donc en nombreuse compagnie : c'était comme un petit corps d'armée, qui allait redresser nos griefs et demander raison des torts qu'on nous avait faits.

Notre Induna prit un tout autre chemin que celui que nous avions suivi nous mêmes quelques jours auparavant. Pour éviter les mauvais passages de la *Sabi*, ils se dirigea plus à l'est dans les montagnes. Pendant près d'un mois, nous escaladâmes des cimes qui me semblaient avoir de 3 à 4 mille pieds de hauteur ; nous allions ainsi par monts et par vaux, traversant les torrents à la nage et non sans danger pour nos vies. Mais ces sauvages n'ont peur de rien, et, bon gré mal gré, il me fallut bien les suivre et m'habituer complètement à leur manière de

voyager et de vivre. Le bon Dieu me soutint, je ne sais comment, au milieu de ces continuelles fatigues, et j'échappai à tous les périls.

Un jour que je traversais une rivière, arrivé au milieu je perdis fond et je me sentis emporté par le courant qui était très violent. J'appelle au secours : un de mes cafres s'élance vers moi, me saisit, et, d'un bond, me jette sur le rivage. Le petit hottentot *Kipkorn* qui était derrière moi est également entraîné ; il donne son fusil, qu'il tenait à la main, à un cafre, et il essaie de nager vers le bord ; mais il est emporté par les flots et déjà je le croyais perdu, quand tout à coup un de nos géants noirs s'élance vers lui en nageant, l'empoigne d'une main de fer et le rejette vers le bord. Ce fut l'affaire d'un instant.

Peu de temps après, autre accident : notre bouvier zoulou semble atteint d'aliénation mentale. Il était resté un peu arrière ; il s'avisa de jeter de la poudre dans le foyer de notre campement, et l'un des noirs fut tout meurtri par l'explosion. On veut l'arrêter, mais il saisit son couteau et blesse un autre cafre ; puis il s'enfuit sans chapeau ni pantalon, sans veste ni courtepointe, emportant un de nos fusils. Les autres cafres, terrifiés à cette vue, n'osent pas le poursuivre, et malheureusement je n'étais pas là ; j'étais un peu en avant avec le gros de la troupe.

Quelques jours plus tard, je gagnai une forte fièvre et je souffris beaucoup ; mes souliers étaient en pièces, mes jambes et mes pieds tout en sang ; cependant il fallait avancer et je tâchai de porter ma croix avec courage. Nous continuâmes notre route à petites journées. Notre hottentot *Kipkorn* devint aussi malade ; il eut une terrible dyssenterie, avec hémorragie, fièvre, etc.; on dut le porter pendant quatre jours.

Enfin, grâce à Dieu, nous arrivâmes chez les *Maschonas*, au kraal d'*Amalanga*, l'induna qui nous avait menacé.

Étant encore à la distance de dix milles environ de ce village, un noir m'apporta une lettre, ce qui me surprit tout d'abord. Je vis bientôt que c'était une lettre du P. Wehl au P. Law, écrite en latin. Pour autant que je la pus comprendre, j'y vis que le P. Wehl se trouvait à soixante milles de l'endroit où j'étais, chez un blanc, anglais de nation, qui voyageait dans ces parages avec deux wagons. J'écrivis aussitôt au P. Wehl et remis au messager un billet où je disais au Père que j'arrivais au kraal d'*Amalanga* avec une forte troupe de cafres d'*Umzila* pour me faire rendre le wagon et tout ce qu'il contenait.

Le lendemain, je vis *Amalanga* qui était plus mort que vif, à la vue de nos cafres porteurs des ordres d'Umzila... Il fut obligé de nous rendre jusqu'au dernier morceau de calicot qu'il avait eu de nous à notre passage : il dut aussi nous donner des moutons et des boucs, de la bière et de la farine de millet.

Il me conduisit au wagon que nous avions abandonné, non loin de son village, trois mois auparavant. A mon grand étonnement, je trouvai notre chariot absolument dans le même état où nous l'avions laissé. *Amalanga* avait fait construire tout autour du wagon une grande et forte haie, qui en rendait l'accès difficile aux hommes mais non pas aux loups qui avaient dévoré nos provisions de bouche. Il nous fallut trois jours en tiers pour tout remettre en ordre. Je trouvai aussi chez *Amalanga* le serviteur zoulou, à qui, au moment d'abandonner le wagon, j'avais donné quelques objets à porter et qui s'était enfui la nuit même de notre départ. Poussé par sa conscience, il était retourné près du wagon, il avait dételé les bœufs et les avait menés paître : il avait remis dans le chariot tous les objets que je lui avais confiés. Vraiment ces sauvages sont meilleurs qu'on ne pense, et bien des européens ne seraient pas aussi fidèles qu'eux !

Quand tout fut prêt pour le voyage, je me disposai à retourner le plus tôt possible au kraal d'Umzila. Mille et un obstacles m'arrêtèrent et je ne pus quitter *Amalanga* que le 22 octobre.

Le lendemain nous arrivâmes à une petite rivière nommée *Ozé*. Pour la traverser, les Maschonas nous menèrent à un endroit où l'eau était trop profonde et notre attelage fut dans l'impossibilité d'avancer. Les Maschonas s'enfuirent : je sautai à l'eau et détachai les liens des bœufs afin de les faire sortir de l'eau à la nage. Un seul de mes bœufs fut rétif, il alla s'embarrasser dans les joncs et se noya. Nous eûmes de la peine à retirer le wagon : enfin nous y réussissons et nous allons passer la rivière un peu plus loin dans un gué plus favorable.

Le 25 octobre, nous fîmes la rencontre de trois blancs ; les explorateurs anglais étaient accompagnés de six ânes qui portaient leurs bagages. C'est d'eux que j'appris d'abord ce qui était arrivé au P. Wehl, depuis notre séparation, le 9 août 1880.

Ce missionnaire avait erré tout seul pendant près d'un mois. Il avait vécu de racines et d'eau, comme saint Jean-Baptiste au désert. Il avait passé onze nuits perché sur un arbre ; les autres nuits il avait couché dans les hautes herbes. S'il n'a pas été dévoré par les bêtes sauvages, c'a été évidemment par une providence toute spéciale du bon Dieu.

Enfin le 1er sept., il arriva chez un *induna* des *Maschonas*, tributaire de Lo Bengula, qui l'a assez bien accueilli. Cet induna lui demanda ce qu'il voulait manger. Le père lui répondit du riz et on ne lui donna que du riz à manger. Le père m'a dit plus tard qu'il pensait que ces Maschonas voulaient le faire périr. Mais je ne suis pas de son avis, car des centaines de cafres savaient qu'il était là, et si Lo Bengula avait appris qu'on lui eût fait un mauvais parti, sans aucun doute, tous les cafres

qui auraient eu quelque part à sa mort auraient été condamnés au dernier supplice par le roi des Matabélés.

Le P. Wehl a passé près de trois semaines tout seul chez cet *induna*. Au bout de ce temps, il apprit qu'un annglais nommé Robert Roxby se trouvait à vingt milles de là avec deux attelages de wagons et deux chevaux. Le 18 sept , M. Roxby vint lui-même à cheval chercher le P. Wehl qu'il força à monter son autre coursier et à se rendre avec lui à son campement. D'après ce que j'ai pu comprendre, M. Roxby est un marchand ou plutôt un chercheur d'or; ses compagnons, pendant qu'ils furent campés là, allaient et venaient de tous côtés examinant les terrains et les roches. Ce pays est très montagneux et, selon des voyageurs allemands qui y ont passé, il est très riche en métaux précieux.

Le P. Wehl est demeuré cinq semaines chez M. Roxby qui l'a traité avec beaucoup de générosité, partageant avec lui sa table et ses ressources : il n'a rien voulu accepter pour l'hospitalité qu'il avait donnée avec tant de bienveillance à notre missionnaire. Au reçu du billet que j'avais adressé au P. Wehl, M. Roxby s'apprêtait à accompagner lui même le père à mon campement, lorsque presque tous les cafres qui étaient à son service le quittèrent soudainement pendant la nuit après lui avoir volé plusieurs objets. Il dut donc rester auprès de ses wagons ; mais il fit conduire le P. Wehl par deux cafres, qui lui étaient demeurés fidèles jusqu'à notre chariot où il arriva le 28 octobre.

Vous comprendrez sans peine la joie que nous éprouvâmes, en nous revoyant, après trois longs mois de séparation, après tant d'inquiétudes et tant de péripéties diverses, après être restés tous deux seuls pendant tant de semaines au milieu des sauvages et des déserts africains.

L'*induna* des *Maschonas* qui avait nourri le P. Wehl pendant un mois ne fut pas aussi généreux que le marchand anglais : il exigeait *cinq* livres de poudre, *dix* livres de plomb, *sept* livres de perles ou verroteries, et de plus une boîte de capsules et un fusil. Nous trouvâmes que ses prétentions étaient exagérées : nous lui donnâmes sept couvertures de calicot, puis nous continuâmes tranquillement notre voyage.

Trois jours après, n'ayant pas de viande à manger — car le gibier ne paraissait nulle part — je fus obligé d'acheter un bouvillon dans un Kraal voisin. Enfin nous arrivâmes dans un pays ou le gibier semblait abondant. Notre hottentot, qui est excellent chasseur, abattit un buffle et nous eûmes de la viande en abondance ; peu de jours après, il tua encore un de ces animaux. C'est ainsi que nous atteignîmes le 2 décembre le kraal d'*Umgan*.

Nous fûmes obligés de stationner là : car les cafres nous disaient que les routes étaient impraticables.

Le 17 décembre les cafres que m'avaient donnés Umzila et qui m'avaient accompagné jusqu'à présent, nous quittèrent pour s'en retourner à pied auprès de leur maître.

Le 27 décembre, nous voyons arriver deux cafres à notre campement; ils nous disent que l'*homme blanc* était dans leur Kraal et que le roi demandait en paiement *vingt* pièces de calicot. Nous ne comprimes rien d'abord à ce qu'ils voulaient dire. Alors ils nous remirent un petit billet. C'était le F. Hedley qui nous écrivait : « Je suis ici ; pour l'amour de Dieu, venez vite à mon secours avec votre hottentot ; je suis seul et très malade. Les cafres m'ont porté à bras jusqu'ici ; le P. Law est mort au Kraal d'Umzila. » C'est ainsi que nous eûmes la première nouvelle du décès du P. Law.

Le bon frère se trouvait alors à environ 50 milles de notre campement : le P. Wehl vola à sa rencontre et nous le ramena le 11 janvier, comme je vous l'ai dit plus haut.

Les cafres qui avaient porté le F. Hedley nous dirent que le roi nous donnait l'ordre de ne pas aller plus loin, que les chemins étaient impraticables, et que toutes les rivières débordaient ; mais que nous pouvions rester ici à *Umgan*, petit village situé à 60 lieues du Kraal royal et à 50 lieues de la frontière portugaise de Sofala. Heureusement qu'il y a beaucoup de gibier dans ces parages, de sorte que nous pouvons aisément attendre la fin de la saison des pluies. Depuis que nous campons ici, notre hottentot a déjà tiré trois buffles, un élan et un gros sanglier.

Depuis notre réunion, le P. Wehl dit tous les jours la sainte messe, et nous communions souvent. Quelle consolation pour nous, après avoir été privés pendant si longtemps de ce bonheur ! Nous avons bien besoin de la force divine pour nous soutenir au milieu de nos épreuves.

D'après tout ce que viens de vous raconter, vous voyez combien il est important d'être plus de deux ensemble dans nos voyages et dans nos postes africains. Si un malheur arrive, ce n'est pas trop de trois ou quatre compagnons pour s'entr'aider et pour se tirer d'affaire.

Je crains bien que nous ne puissions continuer à résider dans le pays d'Umzila Ce chef ne veut pas que nous ayons le moindre rapport avec les Portugais ; or, la voie la plus courte pour nous approvisionner, c'est évidemment la côte de Sofala. Umzila déteste les Portugais, parce que, dit-il, les hommes de cette nation (c'est-à-dire les *métis* qui trafiquent à l'intérieur) lui enlèvent ses bœufs et quelquefois mêmes ses femmes.

Au moment où je vous écris, nous sommes plus depuis d'un mois dans ces parages : nous faisons provision de viande : quand nous tuons

une bête nous la dépeçons et nous coupons la viande en tranches que nous faisons sécher et fumer sur un grand feu. Cette viande fumée nous viendra à point, dans les jours de détresse. Souvent aussi, quand nous abattons quelque gros animal, comme un buffle, un rhinocéros, nous donnons une grande partie de leurs chairs crues aux pauvres *Maschonas* qui se jettent là-dessus comme sur un délicieux festin, et ces bonnes gens ne savent comment nous témoigner leur reconnaissance.

Après vous avoir dit où nous en sommes maintenant dans ce pays et vous avoir raconté par le menu nos épreuves depuis notre arrivée chez Umzila, je remonterai un peu en arrière et je vous raconterai dans une autre lettre notre voyage de Gubuluwayo au Kraal d'Umzila. Vous en aurez déjà peut-être appris quelque chose par les autres missionnaires : mais vous ne serez pas fâché, je suppose, d'avoir plus d'un récit de notre long et pénible itinéraire (1).

FR. DE SADELEER, S.-J.

On nous communique, à la dernière heure, plusieurs lettres écrites par le P. Croonenberghs à sa famille et au R. P. Provincial de Belgique. Elles portent la date du 27 janvier et sont restées près de quatre mois en route ; nous les publierons prochainement. Tous les missionnaires de Tati et de Gubuluwayo sont en bonne santé. Mais, au 27 janvier, ils ignoraient encore la mort du P. Law. M. Grant, que le P. Croonenberghs avait envoyé au Kraal d'Umzila n'avait pu franchir la *Sabi* à cause des grandes eaux. Il avait dû rebrousser chemin, le 10 décembre ; et le 27 janvier M. Grant était à *Umslageni*, à 60 milles de Gubuluwayo. Les riverains de la Sabi avaient dit à ses porteurs que les missionnaires blancs étaient à *Jassa*, dans la colonie portugaise, non loin de la côte. Ils faisaient malheureusement erreur, comme la lettre du F. De Sadeleer vient de nous l'apprendre d'une manière tout à fait certaine.

N. R.

(1) Nous publierons cette seconde lettre du F. De Sadeleer dans notre prochaine livraison. — N. R.

LA FABLE DES « MONITA SECRETA »

OU

INSTRUCTIONS SECRÈTES DES JÉSUITES.

Histoire et Bibliographie.

—

(Suite. — Voir page 261.)

—

III.

ÉDITIONS JANSÉNISTES.

Voici un nouveau groupe d'éditions où l'instruction secrète est considérablement augmentée et changée. Nous en trouvons les premiers spécimens dans un ouvrage néerlandais publié en 1676 et dans le manuscrit conservé aux Archives générales du Royaume à Bruxelles. Si ce chapitre est intitulé : Éditions jansénistes, ce n'est pas dans la pensée de rendre les partisans de Jansénius responsables de toutes les publications des *Monita* faites depuis 1675 jusqu'à 1761. L'on sait que l'an de grâce 1640, juste un siècle après la fondation de la Compagnie de Jésus, l'*Augustinus* de Jansénius parut à Louvain et que ce livre fut l'évangile d'un parti, l'âme d'une conspiration, aboutissant, d'une part, à la suppression des jésuites, de l'autre, à la Révolution française. A cette époque tous les adversaires de la Société n'étaient pas des jansénistes croyants; mais tous étaient favorables au parti janséniste. Cela nous suffit. Nous aurons soin d'ailleurs de dégager la responsabilité des chefs qui

tous, sans exception, ont dédaigné ou même expressément répudié la fable des *Monita secreta*.

Notre titre se justifie d'une autre façon encore. Dans la multitude presque infinie de ces publications anonymes et pseudonymes, nous devions préférer naturellement un exemplaire dont l'auteur pût être indiqué, sinon avec une entière certitude, du moins avec une très grande probabilité. A ce point de vue, un seul ouvrage mérite d'être offert au lecteur; c'est le *Tuba magna* publié en 1712, dont le titre résonne comme un écho du *Dies iræ* :

La grande trompette faisant retentir ses sons effrayants aux oreilles de sa sainteté, le pape Clément XI, de l'empereur, des rois, des princes, de tous les magistrats et de tout l'univers, touchant l'extrême nécessité de réformer la Société de Jésus, par le très érudit Liberius Candidus, professeur de théologie, Strasbourg (*Utrecht*) 1712 (1).

C'est une compilation assez indigeste des pamphlets de Scioppius. Sous le pseudonyme de Liberius Candidus se cachait Henri de Saint-Ignace, nom que l'on ne s'attendrait pas à rencontrer sur la liste des adversaires de la Société. Né à Ath, en Belgique, il avait embrassé la règle des Carmes; ce qui ne l'empêcha pas de se déclarer hautement pour Arnauld et Quesnel. Son principal ouvrage *Ethica amoris*, c'est-à-dire *Morale de l'amour*, dont le titre même exhale une odeur très prononcée de jansénisme, fut prohibé à Rome en 1714 et 1722. Après la première édition du *Tuba Magna* il écrivit encore le *Molinisme abattu* et les *Ruses Jésuitiques* (2).

Ce nouveau champion des *Avis secrets de la Société de Jésus* ne paraît pas avoir eu une foi aussi robuste que celle de ses devan-

(1) Voici le titre latin de ce livre : Tuba magna mirum clangens sonum ad sanctissimum D. N. Papam Clementem XI, imperatorem, reges, principes, magistratus omnes, orbemque universum, de necessitate longe maxima reformandi Societatem Jesu, per eruditissimum Dominum D. Liberium Candidum S. Theologiæ L. L. Argentinæ M. DCC. XII. (Utrecht 1712).

(2) *Molinismus profligatus*, Liège 1715, 2 vol. in-8° — *Artes jesuiticæ in sustinendis novitatibus laxitatibusque sociorum*, Strasbourg (?), 1717. — Henri de Saint-Ignace mourut à la maison des Carmes près de Liège, vers 1720, dans un âge avancé. (Feller, *Dict. hist.*).

ciers à l'authenticité du libelle. Dans son avertissement au lecteur Scioppius disait : « Quiconque voit de près et fréquemment les jésuites, ne saurait douter que les principaux d'entre eux ne reçoivent de leur supérieur général ces sortes d'avis secrets, puisque l'on voit généralement pratiquer chez eux les préceptes contenus dans ce petit livre... » Et plus loin : « On se persuadera aisément que ce que je dis n'est pas une calomnie, mais une vérité, si l'on se rappelle que Claude Aquaviva reproche à la plupart des supérieurs l'esprit courtisan, l'amour du monde, l'hypocrisie, en sorte que, sous prétexte de travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain, ils se recherchent eux-mêmes. Ce petit recueil de maximes peut donc être pris en quelque sorte pour le dépôt dont parle saint Paul à Timothée : O Timothée, garde le dépôt, et ce que tu as appris de moi, confie-le à des hommes fidèles. »

Le très érudit Liberius Candidus est plus modeste :

« On se persuadera facilement, écrit-il, que ce que je dis n'est pas une calomnie, mais une vérité, si l'on se rappelle que Claude Aquaviva, général des jésuites, dans le livre intitulé *Industries pour guérir les maladies de la Société* (1), reprocha à la plupart des inférieurs et des supérieurs l'esprit courtisan, l'amour du monde, l'hypocrisie, en sorte que, sous prétexte de travailler à la gloire de Dieu et au salut du prochain, ils se recherchent eux-mêmes et se détournent peu à peu vers les choses du siècle. Il faut donc examiner le livre des *Monita secreta* de la Société, que je transcris en entier à la fin de ce travail, pour voir s'il est vraiment jésuitique, comme il paraît, d'après ce que nous avons dit. Dans ce cas, il faut évidemment le réformer, car on ne peut le prendre pour ce dépôt dont parle saint Paul à Timothée : O Timothée, garde le dépôt, et ce que tu as appris de moi, confie-le à des hommes fidèles. »

Le jésuite Huylenbroucq releva le défi. Sa réponse parut en 1713 (2); elle fut si claire, si décisive, que l'auteur du *Tuba magna*

(1) Le vrai titre est : *Industries pour guérir les maladies de l'âme*. Comment la même compagnie peut-elle à la fois fomenter et combattre les mêmes maladies ? Cf. Mavel, article cité.

(2) Alphonsi Huylenbroucq, S. J. *Vindicationes alteræ* adversus famosos libellos... Gandavi 1713. — Ejusdem Vindicationes adversus famosum libellum... TUBAM ALTERAM... Bruxellis 1715.

n'eut rien à y répondre, et que, malgré sa haine contre la Société, il fut réduit à abandonner les *Monita secreta* dans sa seconde édition qu'il intitula : TUBA ALTERA.... (1714). *L'avertissement* porte : « Nous voulons bien donner quelque satisfaction à Huylenbroucq, autant du moins que la vérité le permet. Quel que soit l'auteur des *Avis secrets*, nous les avons retranchés de la présente édition, pour les motifs indiqués plus loin, à la page 178. » Or, à la page 178 il s'exprime ainsi : « Au quatorzième coup de trompette, nous réclamions la *Réforme des Avis secrets*. Mais le P. Huylenbroucq rejette ces *Instructions* impies, et il a raison. La Société, dit-il, les condamne et les repousse avec horreur. Il prouve l'absurdité de la fable qui servait d'avertissement à diverses éditions de ce libelle... Je me range volontiers à son avis et je croirai, par conséquent, que ces *Monita* impies n'ont jamais été composés par les jésuites. »

La principale différence entre les éditions des deux types précédents et celle qui nous occupe, consiste dans le nombre et la disposition des parties. Scioppius avait respecté, à peu de chose près, le texte primitif. Les éditeurs jansénistes sont plus hardis ; on voit clairement qu'ils n'ont aucune confiance dans l'authenticité du libelle ; par contre, ils ne doutent nullement de la parfaite crédulité de leur public. Falsifier les textes, retrancher, ajouter, intervertir l'ordre des matières, tout cela ils se le croient permis. Mais ils se gardent avec soin de corriger les fautes, même les plus grossières, du texte latin ou de la traduction. Ils évitent également d'examiner et de discuter la valeur du pamphlet qu'ils réimpriment.

Dans les éditions des deux premiers types, les points de l'*Instruction secrète* sont au nombre de seize, en général fort courts, et se terminent par la recommandation du secret le plus absolu. Cette recommandation est ici devenue la préface. Quelques avis ayant paru trop secs et trop brefs, on les a bravement allongés et remaniés totalement. Enfin, le dix-septième chapitre : *Des moyens d'avancer la Société*, ajouté tout entier, complète, en la défigurant, l'œuvre calomnieuse et diffamatoire de Jérôme Zaorowski.

Les nouveaux passages sont d'un autre style ; on y chercherait en vain la connaissance de l'Institut, si familière à l'imposteur polo-

nais de 1612 ; la typographie n'a pas gagné ; au contraire : de négligence en négligence et de chute en chute, elle est tombée aussi bas qu'il est possible de tomber au point de vue de la correction. N'importe, les jésuites sont fustigés et traînés dans la boue ; le public achète les exemplaires les yeux fermés, tels qu'ils sont, sans examiner, sans marchander, et la bourse des éditeurs y trouve son compte. Ces faux monnayeurs en imprimerie connaissent leurs avantages.

Signalons en passant quelques-unes des absurdités qui émaillent le nouveau type. Voulez-vous savoir, par exemple, quel moyen les jésuites ont inventé pour ensevelir leurs *Monita* (tant de fois imprimés) dans le plus profond silence? Écoutez:

« Comme plusieurs profès sont instruits de ces secrets, la Société a réglé, depuis son origine, que ceux qui les sauraient ne pussent se mettre dans aucun des autres ordres, excepté celui des Chartreux, à cause de la retraite où ils vivent et du silence inviolable qu'ils gardent, ce que le Saint-Siège a confirmé. » Ce moyen n'empêcherait pas les indiscrétions. Un chartreux, ancien jésuite ou non, peut écrire des livres, même sur la Compagnie de Jésus, et celle-ci n'a rien à y voir (1).

Au surplus, voici en quels termes le pape saint Pie V a confirmé la défense en question, déjà portée par son prédécesseur Paul III : « Aucun religieux de cette Société, après avoir prononcé les vœux suivant les Constitutions, QU'IL SOIT PROFÈS, SCOLASTIQUE OU COADJUTEUR..., ne pourra abandonner ladite Société ni s'en séparer sans une permission spéciale du supérieur, si ce n'est pour entrer dans l'Ordre des Chartreux.

D'où il suit qu'un religieux de la Compagnie de Jésus, même profès, peut, avec la permission de son Supérieur, passer à tel autre Ordre qui voudra bien le recevoir. Sans cette permission, au contraire, le plus humble frère convers, qui certes ignore ce qu'on appelle les secrets de la Société, ne peut entrer qu'à la Chartreuse.

En fait, la plupart des prêtres qui ont cessé d'appartenir à la

(1) Voir par exemple le bel ouvrage publié sur *Mgr Dubar et la Mission du Tché-Ly sud-est*, par le R. P. Leboucq, ancien missionnaire.

Compagnie de Jésus, ont pris place dans les rangs du clergé séculier. Quelques jésuites ont été élevés à la dignité épiscopale et même aux honneurs de la pourpre romaine.

Ailleurs, le nouveau texte des *Monita*, considérablement augmenté, mais nullement corrigé, ordonne aux supérieurs de *n'admettre aux derniers vœux que les jésuites qui n'ont plus de succession à attendre.*

Zaorowski et Scioppius se seraient bien gardés d'écrire une sottise aussi colossale.

Si cette règle était mise en pratique, on trouverait dans la Compagnie des vieillards de soixante ans et davantage, attendant, pour faire profession, qu'un frère, une sœur, dont la succession leur sera probablement dévolue, aient payé le suprême tribut à la nature. Cependant, le jésuite qui n'a pas prononcé les derniers vœux à quarante ans, fait exception, et la plupart des profès ont des successions à attendre. La chose est aisée à vérifier, puisque les jésuites portent leurs noms de famille.

Le dix-septième chapitre surtout est admirable. Écoutez plutôt:

« Après avoir gagné la faveur des grands et des évêques, il faudra se saisir des cures et des canonicats..., et enfin aspirer aux abbayes et aux prélatures... lorsqu'elles viendront à vaquer; car IL SERAIT AVANTAGEUX A L'ÉGLISE QUE TOUS LES ÉVÊCHES FUSSENT TENUS PAR LA SOCIÉTÉ... » *Risum teneatis amici!* Transcrire de pareilles insanités, c'est en faire justice.

Voyons ce que les chefs du parti janséniste ont pensé des *Monita secreta.* Pascal, l'auteur des *Provinciales*, livre dont le principe et le fond est la haine des jésuites, Pascal, qui s'est servi de tous les pamphlets écrits contre la Société, a repoussé avec mépris le libelle polonais, il ne lui a pas emprunté une maxime, pas même un seul mot : ce qui réduit nos éditeurs sans exception au rôle de pamphlétaires de bas étage, ramassant dans la boue les traits dont un calomniateur de génie, *splendide mendax*, n'a point voulu faire usage. Et l'on sait que Pascal n'était pas scrupuleux dans le choix de ses armes offensives. Après avoir cité quelques libelles où puisa l'auteur des *Provinciales*, l'abbé Maynard ne craint pas d'ajouter :

« On voit la source impie dont sont sortis tant de mensonges, et dont le cours s'est grossi des affluents les plus impurs. C'est toujours le même venin remanié et repétri par l'hérésie et la crédulité, par le crime et le génie aveugle; toujours le même ouvrage que se passent de main en main les protestants et les jansénistes, plus tard les philosophes et les ennemis de tout christianisme et de toute religion; toujours le même ouvrage, condamné par l'autorité ecclésiastique, flétri par l'autorité civile et brûlé par la main du bourreau, qui devient enfin, avec quelques noms de plus, le fameux *Recueil des assertions*, vaste égout où vinrent se rendre toutes les eaux fétides d'une calomnie de deux siècles, pour se répandre ensuite par mille canaux dans tant de publications modernes (1). »

Et pourtant, Pascal a dédaigné les *Monita secreta!* Et le *vaste égout* nommé *Extrait des assertions* a repoussé les émanations par trop fétides de ce libelle!

Antoine Arnauld, le grand Arnauld des jansénistes, ne méprisait pas moins cet infâme pamphlet: « Il y a de jolies choses, écrit-il à son ami Du Vaucel, dans ces faits de Rivas. Mais je ne saurais être de son avis pour ce qui est des *Monita secreta*. Il y a longtemps que je les ai vus. Mais j'ai toujours cru, et je le crois encore, que c'est une pièce qu'on leur a jouée, et qu'ils n'en sont point les auteurs. » Cette lettre porte la date du 11 novembre 1688 (2).

Tout le monde connaît l'organe des jansénistes, qui se publiait en Hollande, sous le titre de *Nouvelles ecclésiastiques*. Ce journal ne laissait passer aucune occasion de mettre en pratique la maxime janséniste: *Sus aux jésuites!* Il refusa néanmoins de s'associer à la campagne entreprise par les jansénistes belges en 1712. Dans le numéro du 30 octobre 1729, il imprima la déclaration suivante:

« Il paraît une brochure qui contient des *Instructions secrètes* que l'on attribue aux jésuites; c'est une traduction d'un écrit fort connu sous le titre de *Monita secreta Societatis Jesu*. L'auteur de l'ouvrage latin intitulé *Tuba magna* (*la grande trompette touchant*

(1) Les *Provinciales*..., Paris, F. Didot, 1851, tome Ier, pp. 37-38.
(2) *Œuvres*. Paris. 1775, tome III, p. 143.

la nécessité très pressante de réformer la Société de Jésus), croyant que ces avis, ou *Monita secreta*, venaient en effet des jésuites, les avait fait imprimer dans la première édition de son livre; mais ayant reconnu depuis qu'ils ne pouvaient venir de ces pères, il eut l'équité de les retrancher, et il en rend la raison dans le Ier tome de la troisième édition, p. 182.

« Il y a environ cent ans que ces *Monita* furent publiés en Allemagne. Celui qui les donna au public feignit assez grossièrement qu'ils avaient été trouvés en je ne sais quelle bibliothèque qu'il ne nommait pas. Cela devait déjà les rendre suspects, mais la réclamation de ces pères est encore plus forte. Le fameux père Gretser et un autre jésuite, nommé Forerus, se plaignirent hautement de la supposition, et montrèrent combien il était injuste de leur imputer des instructions secrètes si pleines de noirceur et si dignes del'exécration publique. Cela doit suffire pour ne pas les mettre sur leur compte, et si ceux qui viennent de les publier de nouveau avaient été instruits de ces faits, ils s'en seraient sans doute abstenus. »

Disons enfin que lorsqu'il s'agit de faire un suprême effort pour ruiner de fond en comble la Société de Jésus et en obtenir la suppression, ni les parlements, ni les cours bourboniennes qui poursuivaient la Compagnie jusque sur le cœur de l'Église, ni enfin aucun de ces grands jansénistes et philosophes si acharnés contre les jésuites, ne firent jamais mention des *Monita secreta Societatis Jesu*.

A la veille de l'exil des jésuites français, lorsque déjà leur perte était résolue, une édition nouvelle du pamphlet fut distribuée à Paris. Malgré tant de circonstances favorables, elle n'osa se montrer à visage découvert. Le titre porte : Paderborne (*sic*) 1661, tandis qu'il faut lire : Paris 1761 (1). Cent lieues et un siècle de distance sont une bagatelle pour des imposteurs.

(1) La dernière édition du *Dictionnaire* de Barbier (1879), donne 1671 ; c'est une faute d'impression. Le contexte exige manifestement une date postérieure à 1718. Je ne serais pas surpris, néanmoins, qu'il se rencontrât des exemplaires avec la date de 1718 ou même 1671. Le *Nil admirari* d'Horace trouve dans notre sujet des applications inattendues.

Nous connaissons assez bien la généalogie de cette édition, qui sert de modèle à presque toutes les publications contemporaines des *Monita secreta*. C'est la combinaison des *Secreta monita Societatis Jesu*, Amsterdam 1702, et des *Instructions secrètes des Jésuites*, Cologne 1704.

Désormais, le répertoire de la basse calomnie est stéréotypé. Qu'il soit question de rétablir les jésuites en 1815, ou de les chasser une fois de plus, en 1824, en 1844 et plus tard, l'on saura dans quel égout puiser, pour répandre à pleines mains l'injure et l'outrage sur la Compagnie de Jésus.

IV.

LES ÉDITIONS MODERNES.

Le vieux poète anglais Chaucer écrivait au quatorzième siècle : « Il n'y a de nouveau que ce qui a vieilli ». A près de cinq cents ans de là, Mlle Bertin, la marchande de modes de Marie-Antoinette, disait : « Il n'y a de nouveau que ce qui est oublié (1). » Ce mot profond du poète, si singulièrement renouvelé par une modiste, sans rien perdre de sa vérité et de sa profondeur, peut servir à expliquer l'engouement de nos contemporains pour la fable des *Monita secreta*. Car notre siècle a un penchant déterminé pour le nouveau, et une répugnance invincible pour l'ancien.

Il lui faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, parce qu'on ne s'avise pas que c'est avec l'ancien qu'on fait du nouveau. Cependant, nous nous piquons de critique et même quelque peu d'incrédulité. «Nos pères, à la bonne heure! Ils acceptaient tout sans preuves ! Voyez leurs livres : y songe-t-on seulement à citer avec exactitude, à contrôler les témoignages, à douter en un mot ? On ne tromperait plus aussi aisément notre siècle; nos ancêtres étaient des enfants, tandis que nous sommes parvenus à la maturité de l'âge.» Voilà ce que l'on dit. Certes, à considérer uniquement les

(1) Edouard Fournier, *Le Vieux-Neuf*. Préliminaires p. 1.

progrès incontestables accomplis sous nos yeux et la diffusion si large et si rapide de l'esprit scientifique en notre siècle, on eût été porté à prédire aux éditeurs modernes des *Monita secreta* un insuccès complet. L'on pouvait supposer peut-être que l'histoire du libelle fût ignorée du grand nombre ; mais de la part d'un public dont tout le monde s'empresse à vanter la critique et l'indépendance de jugement, comment ne pas s'attendre à quelques simples réflexions que le bon sens ne pouvait manquer de suggérer ?

1° Suivant l'auteur des *Monita secreta*, ces prétendues Instructions ne doivent être communiquées qu'aux supérieurs et à quelques autres jésuites estimés dignes d'une telle confidence. Par conséquent, de l'aveu de l'auteur, la très grande partie, pour ne pas dire la presque totalité des jésuites, pensaient réellement et de bonne foi que l'Ordre n'avait, pour les supérieurs et les inférieurs, d'autres règles ni d'autres instructions que celles connues de tout le monde.

C'est donc uniquement à l'observation des règles connues et imprimées que s'obligeaient par leurs vœux tous les jésuites sans exception ; car on ne leur faisait sans doute les grandes confidences qu'après l'émission des vœux. Au reste, le vœu d'observer les prétendues *Instructions secrètes* serait non seulement impie et immoral, mais encore et par suite, nul de plein droit, sans aucune valeur obligatoire pour la conscience.

Voyons maintenant ce qui suit de la supposition de l'auteur.

Il y avait dans le monde au delà de vingt mille jésuites, dont au moins dix mille étaient prêtres. Supposons que mille de ces prêtres fussent dans la confidence : c'est beaucoup ; il faut déjà admettre mille parjures, puisque ces jésuites admettaient des règles de conduite diamétralement opposées à celles dont ils avaient juré l'observation. Cette conséquence n'effraiera probablement pas un véritable ennemi des jésuites. Mais que dire des neuf mille prêtres qui n'étaient pas initiés et qui croyaient de bonne foi n'avoir d'autres règles que celles que l'on avouait hautement. L'Ordre renfermait donc au moins neuf mille individus, qui ne passaient pas généralement pour des ignorants ou des imbéciles, et qui, sans

s'en apercevoir, étaient dirigés, conduits, par des règles diamétralement opposées aux principes et aux règles dont ils avaient juré l'observation et qu'ils croyaient suivre effectivement en pratique. Ces neuf mille niais étaient confesseurs, missionnaires, prédicateurs, écrivains, professeurs, vivaient côte à côte avec les initiés. Et ils ne s'apercevaient de rien ?

L'on doit supposer encore que cette génération de niais, doctes et habiles pour la plupart, s'est perpétuée depuis environ trois siècles sans aucune interruption !

Et l'on a eu beau éditer et rééditer par centaines de mille les exemplaires des *Monita secreta ;* les neuf mille niais ne se sont jamais doutés de rien !

Ceux qui prennent plaisir à réimprimer le libelle, devraient bien prendre la peine de nous expliquer ce phénomène moral digne d'exercer les esprits les plus éclairés de notre siècle.

2° Comment se fait-il que ces Instructions secrètes, après avoir été dénoncées au monde il y a près de deux cent soixante-neuf ans, soient encore demeurées secrètes ?

Dans la Société de Jésus, on le sait, les supérieurs sont fréquemment changés, ce qui multiplie le nombre des personnes à mettre dans le secret. Il y a eu aussi, parmi les jésuites de tous les temps, un certain nombre d'individus redevenus libres après leurs vœux.

Cela posé, je demande par quel miracle il est arrivé que, nonobstant la communication du secret à tant de personnes, il ne se soit trouvé que le seul Zaorowski pour révéler au monde l'existence des MONITA SECRETA ?

Encore celui-ci aurait-il dû nous dire comment il avait surpris le secret. Il s'est bien gardé de le faire.

D'aucuns n'hésiteront pas à recourir ici au pouvoir occulte des jésuites, à leurs poignards, à leurs poisons, que sais-je ?

Cependant Zaorowski est demeuré paisible possesseur de sa cure de Gozdziec ; il est mort tranquillement dans son lit.

Ne doit-on pas reconnaître plutôt que, malgré tous les efforts de la calomnie, l'opinion publique s'est prononcée contre le dénonciateur ?

Ceux qui étaient le mieux en état de vérifier l'authenticité du livre et la valeur de l'accusation, ont refusé de croire à l'une et à l'autre. En 1635, en 1661 et plus tard les mêmes tentatives ont échoué devant le même mépris. Que dire donc aujourd'hui d'une série d'accusations dédaignées par tant de siècles?

En dévoilant pour la première fois les prétendus secrets des jésuites, un écrivain malhabile et déloyal a pu s'imaginer, qu'il allait porter de rudes coups à ses adversaires. L'expérience a tourné contre l'imposteur. Il s'est évidemment trompé. A recommencer pareil jeu on se déshonore et pour le moins on se couvre de ridicule. Voilà des traits que plusieurs générations d'hommes ont foulés aux pieds. Est-il bien glorieux de les ramasser dans la fange, pour les relancer à l'ennemi qui n'en a jamais reçu aucun mal?

3° Lors de la grande catastrophe des jésuites, tous leurs papiers ont été saisis. Les perquisitions les plus sévères ont été faites dans tous leurs couvents, en Espagne, en Italie, en Portugal, en Allemagne, en France, dans les Pays-Bas. J'ai vu de mes yeux, aux Archives générales du Royaume à Bruxelles, des pièces confidentielles et intimes, saisies dans les cellules des Pères, tant supérieurs qu'inférieurs. La nature de ces documents, la manière dont ils étaient rangés il y a une dizaine d'années, faisait comprendre au premier coup d'œil, ce qui d'ailleurs est attesté par des relations authentiques, que les jésuites ont été surpris par la police comme le furent autrefois les habitants de Pompéi et d'Herculanum par la lave du volcan. Rien ne pouvait résister à une attaque aussi soudaine qu'imprévue. On cherchait des crimes aux jésuites ; il fallait à tout prix les trouver coupables. Eh bien! Qu'a-t-on rencontré de semblable aux *Monita secreta ?*

On parle, il est vrai, d'un manuscrit déposé aux Archives générales du Royaume, à Bruxelles, parmi les fardes du collège de Ruremonde. J'ai examiné cette pièce (n° 730 a) qui n'offre par elle-même aucun intérêt; l'exemplaire appartient à ce que j'ai appelé le type janséniste et paraît être de la fin du XVIIe siècle. Il est indubitable pour moi que le copiste ne savait pas le latin : un élève de sixième ne commettrait pas les bévues de transcription, auxquelles

on se heurte ici fréquemment. Interrogés sur la provenance de ce manuscrit, MM. Pinchard et Piot, préposés aux archives, nous ont déclaré que rien ne justifiait à leurs yeux le nom de manuscrit de Ruremonde donné à cette copie. Après tout, la chose est sans conséquence. Depuis quand les jésuites ne pourraient-ils plus savoir ce qui se publie contre eux? Pour un bibliothécaire, même jésuite, un manuscrit est toujours une bonne trouvaille que, le cas échéant, il conservera avec soin. Il n'est donc pas étonnant non plus que l'on ait trouvé une copie manuscrite des *Monita secreta* chez le P. Brothier, dernier bibliothécaire du collège Louis-le-Grand. Cet exemplaire, s'il faut en croire M. Charles Sauvestre, appartiendrait également au type moderne.

En 1761 on fit grand bruit d'une copie des *Monita secreta*, écrite, cette fois, de la main d'un jésuite.

Ce n'était pas bien concluant; mais cette ombre même de preuve devait s'évanouir dès qu'on l'examinerait de près. A la dernière page, le copiste indigné avait écrit ces mots :

ET CELUI QUI RÈGLERA SA CONDUITE D'APRÈS TOUT CELA, IRA DROIT EN ENFER.

Le jésuite avait joué son accusateur; à trompeur, trompeur et demi (1).

4° Enfin, comment expliquer la conservation et l'épanouissement de la Compagnie de Jésus, son unité puissante, reconnue par ses adversaires les plus clairvoyants, l'inébranlable attachement de

(1) J. Mavel, art. cité, p. 176. — Outre les manuscrits de Paris et de Bruxelles, nous connaissons celui de Poitiers, que signale le tome XXXII des *Mémoires de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 1re partie, p. 209, en ces termes : « Les advis secrets de la Compagnie de Jésus, » 1 vol. sur papier du XVIIIe siècle. Ce pamphlet est relié à la suite de pièces imprimées. L'imprimeur Wouters, de Bruxelles, a publié en 1844 un manuscrit flamand du XVIIe siècle ; il appartient au type de l'édition originale. Ceci, bien entendu, sans préjuger la question d'authenticité. Les Archives générales du Royaume possèdent aussi (2e section, *Cartulaires et Manuscrits*, n° 730b), une traduction française, œuvre de Rapedius de Berg. Le titre porte : *Traduction libre d'un manuscrit intitulé :* MONITA SECRETA SOC. JESU., Environ 30 pp., in-folio à grande marge.

tous les jésuites à leur Institut, si l'on admet, dans son sein, la coexistence de deux règles opposées et contradictoires ?

Tout royaume divisé intérieurement périra, a dit le Sauveur. Ce n'est pas seulement un oracle divin ; c'est un axiome de l'expérience.

Telles sont les réflexions qui devaient naturellement se présenter aux esprits non prévenus quand fut annoncée l'édition des *Monita* en 1824.

Mais la nature humaine est toujours la même ; *cupidine humani ingenii*, disait Tacite, *libentius obscura creduntur* (1), et Montaigne développait ainsi cette pensée : « Le vray champ de l'imposture, sont les choses inconnues...; l'ignorance des auditeurs preste une belle et large carrière et toute liberté au maniement d'une matière cachée. Il advient de là qu'il n'est rien creu si fermement que ce qu'on sçait le moins; ni gents si asseurez que ceux qui nous content des fables (2) » ? En effet, les *Advis secrets* ont eu depuis soixante ans plus de cent éditions.

Ici encore, je ne crains pas de ranger tous les éditeurs parmi les témoins contraires à l'authenticité du libelle. Pouvaient-ils ignorer que la règle mystérieuse et cachée des jésuites était, au moment où ils jouaient le rôle de révélateurs, plus largement publiée que les Constitutions de l'Ordre elles-mêmes ? Est-il possible, d'ailleurs, qu'un homme d'esprit prenne au sérieux les préfaces, avertissements, introductions, où ces sauveurs dévoués de « l'État menacé » par les jésuites, expliquent leur pieux dessein et préparent le lecteur à les en croire sur parole ? Qu'on en juge par ces quelques tirades empruntées au *Discours préliminaire* de plusieurs éditions belges et françaises (3). Ceci se publiait en 1824 et les années suivantes :

« Heureusement l'histoire est là pour déposer du génie politique des jésuites, et malgré les entraves de la presse, des écrivains

(1) Hist. L. I, 22.

(2) *Essais*. L. I, chap. XXXI.

(3) Voir entre autres les éditions de Ponthieu (Paris) et de Tircher (Bruxelles).

courageux oseront compromettre leur sûreté en combattant les dangers qui nous menacent. Évoquant l'ombre de d'Alembert, déjà M. Cauchois-Lemaire a composé un excellent précis des doctrines et de l'histoire des jésuites. M. Gilbert Desvoisins, rejeton d'une antique famille parlementaire, s'est chargé d'entamer la procédure ; et puisqu'un procès terminé il y a soixante ans, recommence, nous apportons devant le tribunal de l'opinion publique le recueil des *Monita secreta*, l'une des pièces authentiques les plus curieuses et les plus rares. « Il a fallu, dit le premier des écrivains que nous « venons de citer, une catastrophe générale pour qu'il fût découvert « et devînt public. Tous les mystères y sont dévoilés ; par lui, tout « s'explique ; c'est un cours précieux de politique et de morale, à « l'usage de toutes les usurpations naissantes ou établies, c'est « une petite encyclopédie ultra-monarchique. On n'avait rien « d'aussi parfait depuis le *Prince* de Machiavel, et celui-ci a le « défaut essentiel d'être à la portée de tout le monde, défaut que « n'avaient pas les *Advis secrets* conservés dans les archives sacrées « du temple d'Ignace, comme autrefois les vérités les plus utiles « étaient enfouies sous les autels par les prêtres égyptiens, qui « vivaient de l'erreur et de l'ignorance communes. »

« Quels dangers terribles révèlent, en effet, les *Secreta Monita !* Des hommes, agents respectés d'une police sacrée, tantôt revêtus du manteau de l'homme public, tantôt couverts de l'habit religieux, se glissent dans les palais et dans les maisons; s'emparent des cours, des confessionaux, des chaires, des collèges, des missions ; séduisent, au nom de la religion, les rois, les veuves, la jeunesse, et deviennent les calomniateurs secrets des vrais serviteurs de la patrie, et les corrupteurs politiques des gouvernements. »

Comédiens et farceurs !

Nous ne dirons rien des éditions de M. Charles Sauvestre ; on devrait les intituler : *L'histoire et les règles des jésuites parodiées.*

Si, par un hasard quelconque, tous les livres du XIXe siècle disparaissaient dans une catastrophe épouvantable, et qu'il ne restât que les éditions des *Monita secreta*, les Saumaises de l'avenir

prononceraient contre nous cet arrêt unanime : « En ce siècle si orgueilleux, on ne savait ni latin, ni français, ni logique. Les esprits avaient dévié de la ligne droite de la raison et du bon sens. »

Passons aux témoins sérieux et choisissons-les uniquement parmi les adversaires déclarés des jésuites :

L'historien allemand, Jean Mathias Schrock s'exprime ainsi dans son *Histoire de l'Église depuis la Réforme* (3e partie, p. 647) : « Les *Instructions secrètes* de la Compagnie de Jésus, seraient plus remarquables que tous les documents de même nature, SI LEUR AUTHENTICITÉ ÉTAIT HORS DE CONTESTE. »

Dans les *Annales de Heidelberg*, le docteur Paulus, ennemi du catholicisme en général et des jésuites en particulier, déclare que l'on ne peut tirer aucun argument décisif des *Monita*, parce que *l'impartialité exigerait pour cela que leur authenticité fût démontrée* (1).

Charles Dallas, l'auteur anglican des *Lettres de Clericus à Laïcus*, traite les *Monita* de « misérable libelle », de « roman » et prend la peine de réfuter savamment un rédacteur du *Times* qui venait de les publier (2).

Un homme dont nul ne saurait nier la compétence en pareille matière, et que l'on n'accusera certainement pas de partialité en faveur des jésuites, Barbier, dans son *Dictionnaire des Anonymes et des Pseudonymes*, parle en ces termes des *Monita secreta Societatis Jesu* : « OUVRAGE APOCRYPHE, qui parut probablement en 1617 ou en 1618, puisque Gretser en publia une réfutation dès l'année 1618. Il l'attribue en différents endroits à un Polonais plébéien. Mylius (t. II, p. 1356), nomme cet auteur Jérôme Zaorowski, chassé de la Société vers 1611. Il en parut une traduction française dans *Les Secrets des Jésuites*, Cologne, 1669, in-12, réimprimés sous le titre de *Cabinet jésuitique*. Jean Leclerc fit imprimer une autre traduction avec le texte latin, dans le supplément des Mémoires de Trévoux, mai et juin 1701. Il en existe une édition

(1) Nelleson. *Die Monita secreta, S. J.* Aix-la-Chapelle. 1825.

(2) *Nouvelle conspiration contre les Jésuites.* Bruxelles, Lecharlier. 1816.

particulière sous ce titre : *Les intrigues secrètes des Jésuites traduites des Monita secreta*, etc. Turin, 1718, in-8°. La même traduction a été reproduite avec quelques changements, avec le texte latin, sous le titre de *Secreta monita* ou *Advis secrets* de la Société de Jésus, Paderborn (Paris) 1761, in-12. Nouvelle édition, Paris, Ponthieu, 1824, in-12, avec le texte latin. On trouve une autre traduction des *Monita privata*, dans l'ouvrage de Gabriel Masson, intitulé : *Ordres Monastiques*. »

Le professeur J. Huber de Munich, auteur d'un livre contre la Société de Jésus, se prononce tout aussi nettement : « Selon moi, dit-il, les *Monita* ne sont pas authentiques... Il ne manque pas de passages prouvant que nous avons à faire à une satire... Enfin, il semble difficile de concilier avec la piété sincère que l'on remarquait chez des milliers de jésuites, des instructions telles qu'on en trouve dans les *Monita*, et qui ne conviennent qu'à une bande de brigands... » Il termine par un jugement qui va droit à l'adresse de nos éditeurs modernes : « En imputant ces instructions à l'Ordre des jésuites, on lui a fait plus de bien que de mal, car toute exagération, toute injustice, nuit à l'agresseur et non pas à sa victime. »

Enfin, le docteur protestant Stahl, dans un réquisitoire contre la Compagnie de Jésus (1), après avoir parlé de l'intention prêtée aux jésuites de corrompre systématiquement la morale pour établir leur domination universelle, poursuit en ces termes : « Pour le prouver, on a eu recours à un document où tout le système conçu selon cet esprit est développé d'une façon abominable. Je veux parler des *Monita secreta* ou *Instructions secrètes*. L'accusation n'est pas prouvée et je ne la regarde pas comme soutenable. Ce document... a été désavoué par l'Ordre et je crois, j'admets dans tous les cas, qu'il est apocryphe. »

Dans la discussion qui eut lieu le 27 mars 1829 à la Chambre des communes d'Angleterre, sur le bill d'émancipation catholique, M. Vivyan s'étendit longuement sur les dangers que présente

(1) *Der Protestantismus als politischer Princip*. Berlin, 1853. 5e Vortrag, pp. 94, sqq.

l'Ordre des jésuites et cita entre autres les *Monita secreta*. M. Lewis, en lui répondant, commença par exprimer la conviction qu'il existe contre les jésuites beaucoup de préjugés. Il raconta ensuite, que pendant qu'il faisait partie de la commission nommée par le gouvernement pour examiner l'état de l'éducation en Irlande, la commission entendit le R. P. Kenny, supérieur des jésuites en ce pays. « L'interrogatoire, dit M. Lewis, a duré trois jours, et M. L. Foster, un des commissaires connus alors pour être opposés aux catholiques, déclara que jamais homme n'avait répondu avec plus de franchise et de loyauté. Quant aux *Monita secreta*, le P. Kenny a expliqué leur origine et les a déclarés un libelle infâme et calomnieux... »

M. Foster, qui assistait à la séance, se leva aussitôt pour déclarer qu'il regardait les *Monita secreta* comme ne méritant aucune croyance. Ces deux députés étaient protestants; personne ne se leva pour les contredire (1).

Il nous semble inutile de prolonger ces citations. A propos de la dernière dispersion des jésuites en France, les *Monita secreta* n'ont pas eu l'honneur d'être nommés à la tribune ni dans la grande presse. Seul M. Cléry, plaidant pour le *Bien public* de Paris contre le R. P. Dulac, supérieur de l'école libre de la rue Lhomond, osa, à l'audience des appels correctionnels, le 9 février 1877, en invoquer le témoignage. Pour l'honneur du barreau français, cette intempestive citation n'effleura pas même la conviction des juges, mais elle fournit au R. P. Dulac l'occasion de protester une fois de plus contre ces odieuses imputations (2) :

« Ces prescriptions secrètes, dit-il, je ne les connais pas ; je devrais pourtant les connaître..... Voilà six ans que je suis supérieur de l'École Sainte-Geneviève, et je vous assure que je ne suis pas plus au courant qu'autrefois. Quand je suis entré dans ma chambre de supérieur, je n'ai pas trouvé de cahiers secrets. Rien dans les tiroirs ; on ne m'a rien donné à lire en particulier, et j'attends en-

(1) *Courrier de la Meuse*, samedi 4 avril 1829.
(2) Mavel, art. cit. pp. 179 et suiv.

core ces fameux secrets. J'ai été à Rome, il y a huit ans ; j'ai vu notre Père Général, il ne m'a rien appris; on ne m'a fait venir dans aucun cabinet pour me montrer ou me donner des *monita secreta*, et je crois qu'il est de mon devoir de vous affirmer qu'ils n'existent pas parmi nous. — Les pratique-t-on ?

« Non, on ne les pratique pas. Et croyez-vous donc que les parents nous laisseraient ainsi circonvenir leurs fils ? Il y a trente ans, alors que nos collèges n'existaient pas encore en France, un père de famille, magistrat, et qui n'était certes pas jésuite, fut amené à placer son fils à Brugelette chez les pères jésuites. Il avait entendu dire ce que vous lisiez tout à l'heure, qu'on tâcherait de lui prendre son enfant, et il mit pour condition en le lui confiant que le supérieur lui ferait la promesse écrite que cela ne serait pas. J'en puis parler, car c'était mon père. Et comme on lui avait dit que les moyens employés étaient de favoriser ceux qu'on voulait attirer, il défendit qu'on m'accordât jamais aucune faveur. Et moi qui avais été quatre ans dans un collège de l'Université, à Paris, je m'étonnais de me voir refuser tout ce que je demandais, de n'être jamais admis à jouer dans les pièces, jamais enfant de chœur, jamais rien qui me fît participer d'aucun privilège, car je n'en sus la raison qu'après.

« Ces moyens ne réussirent pas à mon père. Dieu m'appelait à la Compagnie de Jésus : j'y entrai. Or, quand j'arrivai au noviciat, savez-vous ce qui se passa ? On me fit appeler successivement chez quatre pères que je ne connaissais pas, que je n'avais jamais vus, et ils me posèrent une série de questions dont la première était celle-ci : « Avez-vous subi de la part des nôtres quelque influence que ce soit qui vous ait poussé à entrer chez nous ? » Je répondis que non, et l'on me dit que c'était fort heureux ; car si j'avais dit oui, on n'aurait pu passer outre et je n'aurais pas été reçu dans la Compagnie. Et j'ajoute que si j'avais reconnu cette influence, je n'y serais jamais entré. Tous les six mois on me renouvela des questions analogues, et au bout de deux ans (nous étions alors le seul ordre religieux où deux années de noviciat fussent nécessaires avant les premiers vœux), on me permit de faire les premiers vœux. Ce ne fut que quinze ans après, il y a trois ans, que je fus admis à pro-

noncer mes derniers vœux. Entre les deux, vint se placer le sous-diaconat, — car nous n'entrons dans les ordres aussi qu'après bien des années d'attente—et jusque-là, jusqu'au diaconat, j'étais libre, aux yeux de la loi, de rentrer dans le monde, et je vous assure, messieurs, que si j'avais remarqué quelque chose de ce qu'on a lu tout à l'heure, j'y serais rentré.

« Et ces hommes dont on vient de parler, qui ont quinze, vingt ans de plus que moi, qui ont porté l'épée avant d'être jésuites, ils m'obéissent tous les jours avec une promptitude et un dévouement qui m'édifient. Si je les faisais venir dans ma chambre et si je leur disais : « Tenez, il y a là une veuve riche, isolée, c'est une dévote, vous allez tâcher de l'entourer de vos soins de manière à capter son héritage ; » ou bien si j'ajoutais : « Voici un élève bien doué, il a du talent, il aura de la fortune, il est vertueux, il a tout pour lui, tâchez de le circonvenir ; » ah ! je vous le dis, ces pères, je les connais, en m'entendant parler ainsi, leurs mains iraient retrouver leur épée ; ils ne m'en perceraient pas le cœur parce que je n'en serais pas digne, mais ils me frapperaient du plat, et ils auraient raison. C'est tout ce que j'aurais mérité, car je leur aurais demandé une infamie, et mon père, s'il venait à l'apprendre — j'ai encore le bonheur de l'avoir — mon père, que j'ai quitté pour entrer dans la Compagnie de Jésus, mon père me renierait, et ce châtiment suprême ne serait que juste. »

On prête à Calvin, sur le compte des jésuites, un mot cruel, qui, pour l'honneur de l'humanité, n'appartient ni à Calvin ni à personne. « Les jésuites, aurait dit le bouillant réformateur, sont nos plus redoutables adversaires ; il faut qu'ils périssent, ou, si cela souffre trop de difficulté, il faut les chasser, ou du moins les accabler d'impostures et de calomnies » (1). Mais si une déclaration de guerre aussi sauvage ne fut jamais écrite ou prononcée, elle exprime, dans sa dernière partie surtout, les vœux secrets des protestants et de leurs frères les jansénistes.

(1) Plusieurs bons écrivains citent le père Martin Becanus comme ayant imputé cette sentence à Calvin : c'est une erreur. Le savant jésuite, répon-

Longtemps avant la prétendue Réforme, saint Thomas d'Aquin avait constaté que « les ennemis des religieux ne se contentent pas d'inventer contre eux des accusations vulgaires. Ils choisissent, dit le saint Docteur, les imputations les plus infâmes, pour rendre les serviteurs de Dieu SUSPECTS et ODIEUX, *et pour les faire juger indignes de la société humaine* » (1). N'est-ce point là l'histoire des persécutions subies par les jésuites depuis leur origine jusqu'à nos jours?

Dans ce concert d'impostures, la fable des *Monita secreta* appartient à la petite guerre, à la littérature de bas étage, dédaignée par les chefs, tolérée néanmoins à raison des services qu'elle rend dans l'exploitation de la bêtise humaine.

Ce n'est pas aux jésuites que ce libelle a fait le plus de tort. Ils peuvent, sans être des héros, répéter à son sujet les paroles de l'abbé de Rancé, que nous avons choisies pour épigraphe : « La calomnie ne m'a fait aucun mal jusqu'ici; j'en ai avalé le calice, où, en vérité, je n'ai pas trouvé l'amertume qu'on pourrait croire. »

Un dernier mot :

Depuis Scioppius jusqu'à M. Charles Sauvestre, l'on a essayé de justifier les *Instructions secrètes* en affirmant que, si ce livre n'est pas un *original*, il est du moins le *portrait*, la photographie des agissements jésuitiques. « Car, dit l'auteur de l'édition *rouge-sang*, ou ce sont les jésuites qui se modèlent sur lui, ou c'est le livre qui a été copié sur eux. » A ce point de vue, les *Monita* seraient un dépôt précieux des principes machiavéliques imputés aux jésuites.

Cette échappatoire me rappelle un débat judiciaire assez curieux.

Certain agent électoral avait cru honnête de publier, sous le

dant aux *Aphorismes jésuitiques*, composés par les disciples de Calvin, réduit à son tour en *Aphorismes* les doctrines ET LES ACTES des calvinistes. Au quinzième, *De modo propagandi Calvinismum*, il ne cite point un texte de Calvin mais s'en prend uniquement à la CONDUITE des sectaires.

(1) Opuscule XIX, éd. Rom. part. III, c. 45.

nom d'un adversaire politique, des lettres très injurieuses pour ce dernier. Un procès fut naturellement intenté au faussaire. La cause était perdue sans ressource. Que faire? Notre agent électoral crut fléchir les juges en faisant, à l'audience, la déclaration suivante :

« Je l'avoue, Messieurs, j'ai fabriqué les pièces incriminées; le plaignant n'y est pour rien. Mais voici mon excuse : je n'ai fait, après tout, qu'exprimer les opinions et la façon d'agir de mon adversaire. On peut me reprocher d'avoir poussé la fiction trop loin, d'avoir été trop *spirituel* dans mon langage. Je ne suis pourtant ni un faussaire ni un calomniateur. »

Pour toute réponse, la Cour, à l'unanimité, le déclara coupable de faux et de calomnie. Cet arrêt ne surprit personne, pas même le condamné.

L'excuse présentée en faveur des *Instructions secrètes*, n'est pas plus recevable; elle ne doit pas avoir un sort meilleur au tribunal de l'opinion publique.

C. Van Aken, S. J.

(*L'Appendice bibliographique prochainement*)

LE BERCEAU DES ARYAS

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE

(Suite. — Voir pp. 133 et 300).

III

LA PHILOLOGIE COMPARÉE ET LE SYSTÈME DE PICTET.

C'est par l'interprétation des traditions avestiques que M. Pictet avait été amené à retrouver dans l'ancienne *Bactriane*, aujourd'hui district de *Balkh* ou *Belch*, la plus ancienne patrie de nos ancêtres les Aryas : mais il s'est attaché surtout à prouver son hypothèse par une étude approfondie des faits linguistiques.

L'*Avesta* lui avait inspiré la première idée de son système : les inductions philologiques vinrent confirmer les données traditionnelles des Éraniens et permirent au savant genevois d'élever son opinion à la hauteur d'une théorie vraiment scientifique.

Comme le paléontologiste examine les fossiles de chacune des couches terrestres pour rapporter ces couches à quelqu'un des terrains connus de la série géologique, ainsi Pictet a soigneusement étudié tous les restes perceptibles du langage aryaque afin d'en déduire les phénomènes climatériques et les productions naturelles du séjour primitif des Aryas. Ces découvertes paléontologiques ont eu pour résultat de lui faire assigner l'ancienne *Bactriane* (1), comme la première demeure de nos ancêtres.

(1) Dans le *Journal des Savants* de janvier 1878, M. Barthélemy Saint-Hilaire a très clairement déterminé la position de ce pays : « La Bactriane des anciens correspond en partie au royaume Afghan de Kaboul, c'est-à-dire à cette partie de l'Iran ou Ariane, qui est au N. E. de la Perse, et qui confine au plateau de Pamir, le Paropamise des géographes grecs, et au fleuve Amou-Darya, l'Oxus des anciens.

Nous résumerons rapidement ici les conclusions de cette savante étude : elles sont longuement développées dans la seconde édition des *Origines indo-européennes*. Le plan de notre travail nous oblige de donner au moins une analyse sommaire de cette œuvre remarquable.

Pour procéder avec plus de clarté, nous présenterons successivement les différentes catégories de preuves sur lesquelles s'appuie l'hypothèse de M. Pictet.

Et d'abord, la comparaison linguistique des différents noms indo-européens de la *mer* semble prouver que l'ancienne *Ariane* ne pouvait pas être très éloignée d'une mer quelconque (1) ; d'autre part, les rapports de signification de ce nom avec ceux qui indiquent l'*occident* et le *désert* font conjecturer aussi que le berceau des Aryas avait la Caspienne à l'*ouest* et qu'un *vaste désert* l'en séparait.

Or, cette position convient de tous points à la Bactriane : on sait qu'à trente milles seulement de la ville de *Balkh* s'étend une immense steppe qui se continue dans le *Charisme* actuel, l'ancienne province de la Perse, le *Chorassan*. C'est dans ces plaines arides que se dresse la fertile oasis de *Merv*. Cette cité, qui joue actuellement un si grand rôle dans la diplomatie asiatique de la Russie et de l'Angleterre, est la *Mouru*, de l'Avesta-Zend, et ce nom correspond au mot sanscrit *Maru*, qui veut dire « désert ». *Merv* est donc la *ville du désert*, la cité entourée par le désert.

Une autre particularité, révélée par l'étude des différents idiomes indo-européens, est la division de l'année en trois saisons seulement : l'hiver ou *le temps de la neige*, le printemps ou l'*époque du revêtement de la nature*, et l'été, *la période du soleil*. Car tel est le sens des appellatifs qui servent à exprimer ces trois saisons (2).

Or, cette division en trois saisons ne peut s'appliquer qu'à un

(1) Voir plus haut p. 17 l'analyse de Pictet, à propos des opinions de M. Piétrement.

(2) Voici quelques-uns des noms communs aux diverses langues. (V. *Pictet*,

climat tempéré, à une région située sous une latitude moyenne. Les peuples du nord ne connaissent que deux périodes, l'été et l'hiver, tandis qu'au sud, on a senti la nécessité d'une subdivision quadruple. Les Indiens vont même jusqu'à admettre *six* saisons différentes.

Les termes indo-européens relatifs à la *topographie* ne peuvent se rapporter qu'à un pays de montagnes et de vallées, entrecoupé de nombreux cours d'eau. Or la nomenclature aryenne est très riche sous ce rapport, quoiqu'assez uniforme, surtout en ce qui concerne les montagnes; pour l'hydrographie, il y a plus de variété : il est tel nom de fleuve qui a été emporté du berceau commun jusqu'aux extrémités du domaine indo-européen. Citons quelques-unes de ces coïncidences : nous choisirons les plus remarquables.

En sanscrit, *tâmara* veut dire « eau ». Ne peut-on pas reconnaître ce mot dans le *Tamarus* de Ptolémée, aujourd'hui *Tamar*, près de Plymouth, dans la *Tamara* ou *Tamaris*, maintenant *Tambre* en Espagne, près du cap Finistère, et dans le *Tamarus*, du Samnium? — Le terme hindou *dravantî* « rivière » se retrouve assurément dans la *Druentia* (Durance) et le *Dravus* en Pannonie celtique. Cette racine *dru* a produit la *Drumâ*, rivière de l'Inde

pp. 105-128, et un article de M. J. Kugener. *Revue de l'Instruction publique* p. 159, t. XX.)

HIVER. R. *Hi* « être froid, neigeux »	Sanscrit : *hima*. Zend : *zima*. Grec : χειμα. Latin : *hiems*. Irlandais : *geamh*. Slave : *zéma*.	ÉTÉ R. *Sam* « sol »	Les langues latines et lithuaniennes n'ont pas de *mots* communs, mais tous emportent l'idée de *chaleur*. Irlandais : *sam*, *samh*. Anglo-Saxon : *sumor*, *sumer*. Kourde : *hawin*. Sanscrit : *sâvana*.

PRINTEMPS. R. *Vas* « Vêtir »

- Sanscrit : *vasanta*. R. *vas* « vêtir » (vestis.) d'où *vasara*, **vasra*.
- Zend : *vânhara* (*as*, sanscrit = *ânh* en zend).
- Latin : *ver* pour **vesr*, comme *vena* du sanscrit *vasna*.
- Scandinave : *vâr*.
- Grec : ἦρ pour Fηρ, contraction de ἔαρ pour εσαρ, ou Fεσαρ = *Vasara*.
- Irlandais : *errach* pour **esrach*, **fesrach* — sanscrit *vasraka*.

ancienne, et là *Droma* (Drôme) en France, ainsi que *Drónt* autre cours d'eau de l'Inde, la *Drona* (Drone), affluent de la Moselle, et la *Druna*, *Truna* (Traun) affluent du Danube.

On pourrait allonger la liste de ces rapprochements curieux; elle a été dressée aussi complète que possible dans l'ouvrage de Pictet. Nous y renvoyons le lecteur désireux de pousser plus loin ses connaissances spéciales (1). Ce que nous avons cité suffit pour prouver que la première patrie de nos ancêtres doit être placée, sur la carte d'Asie, dans une région qui possédait assez de fleuves pour justifier la variété des termes que nous trouvons dans le langage aryaque.

La Bactriane, telle du moins que la faisaient ses plus anciennes délimitations, ne se présente-t-elle pas précisément à nous avec les conditions orographiques et hydrographiques révélées par l'étude des idiomes indo-européens? N'est-ce pas là en effet que viennent aboutir les ramifications du gigantesque système montagneux de l'Asie centrale? La terrasse du Pamir s'abaisse vers la Bactriane dans la direction de l'ouest, et au sud, l'Hindou-Kousch lui fait frontière. En même temps, deux grands fleuves baignent la contrée, l'Oxus ou Amou-Daria, et l'Iaxartes, aujourd'hui Sir-Daria.

Chose frappante, et qui appelle certainement les réflexions de l'érudit en quête du séjour primitif des Aryas, ce nom de *Sir* a laissé des traces sensibles dans les éléments essentiels des appellatifs d'un grand nombre de rivières d'Europe. Serait-ce s'exposer au reproche de témérité que d'y voir un témoignage des stations établies par nos ancêtres sur les rives des grands fleuves de la Bactriane?

Le *Sir* s'appelait autrefois *Silis*. Nous le savons par Pline qui nous dit que tel était le nom donné au *Tanaïs* et à l'*Iaxartes* par les *Scythes*. Que *Sir* soit dérivé de *Silis*, cela n'a rien qui doive nous étonner. L'étymologie comparative a établi comme un phénomène très régulier l'alternance des deux lettres *r* et *l*. Sous ces deux formes *Sir* et *Silis*, qui se correspondent exactement, nous retrouvons, sur toutes les routes suivies par les Aryas, plusieurs cours d'eau, dont les dénominations se rapprochent d'une manière saisis-

(1) P. p. 155 suiv.

sante de ces deux anciens noms de l'*Iaxartes*. Nous avons le *Silis* de la Vénétie, le *Silarus* de la Gaule Cisalpine et de la Campanie, le *Siris* de la Grande-Grèce ; l'Irlande nous donne la *Suire* dans la province de Munster ; en Allemagne, nous trouvons la *Saale* de la Saxe ; en Espagne, nous avons la *Sala* et la *Salia* ; enfin, dans le Luxembourg, la *Sure*, affluent de la Moselle, *Sura*, dans la géographie ancienne.

Appliquée aux expressions qui se rapportent à l'histoire naturelle des trois règnes, la méthode comparative a corroboré les inductions suggérées par ces premières recherches.

Une simple remarque fera saisir combien l'étude complète des productions natives d'une région est de nature à jeter du jour sur la position qu'il s'agit de lui assigner sur la carte du monde. Les différentes contrées du globe se distinguent à ce point les unes des autres par leurs produits, que si pour toutes données de la latitude d'un pays, on connaissait exactement sa minéralogie, sa flore et sa faune, un naturaliste se trouverait en mesure de dégager l'inconnue cherchée, au moyen de ces éléments pourtant si peu propres, à première vue, à l'aider dans ce travail.

C'est ce que M. Adolphe Pictet avait parfaitement compris. Aussi a-t-il longuement traité ce sujet, pour arriver ainsi à la détermination du Berceau des Aryas. D'ailleurs ses relations de famille 'ont beaucoup aidé dans ses recherches. Adolphe Pictet, le savant philologue, était le cousin de l'éminent naturaliste Jules Pictet.

Malheureusement, l'application de la méthode comparative dut se faire sous ce rapport dans des conditions assez défavorables. D'une part, les langues aryennes ne fournissent que des débris peu nombreux, souvent énigmatiques, de mots ayant trait à l'histoire naturelle, et, d'un autre côté, la portion de l'Asie centrale sur laquelle doivent se diriger les recherches, nous est encore très imparfaitement connue au point de vue des sciences naturelles. Cependant, nous allons le voir, les résultats obtenus par Adolphe Pictet ne sont nullement à dédaigner.

Minéralogie Aryenne.

D'après l'analyse comparée des *noms de métaux* dans les diverses langues aryennes, on peut conclure avec certitude que les Aryas, avant le moment de leur dispersion, ont possédé les quatre métaux les plus importants par leurs propriétés civilisatrices, savoir : l'or, l'argent, le fer et le cuivre (1). L'ancienne demeure des Aryas devait donc être un pays naturellement riche en produits métalliques, c'est-à-dire un pays de montagnes. Or, les plateaux de l'*Hindou kousch* et du *Pamir*, les chaînes de l'*Alaï* et des *Tian-Chan* abondent en métaux de toute espèce. D'après Burnes et Meyendorf, on trouve de l'or, et même des pépites, dans les sables de l'Oxus ; à Boukhara, ce dernier voyageur a eu l'occasion de voir des minerais de cuivre et de plomb très riches, extraits des montagnes orientales. Les récentes explorations, surtout la mission anglaise de Forsyth au Pamir en 1873, ont constaté la présence dans ces parages de riches filons métallifères (2).

Il nous faut ici répondre à une objection qui pourrait s'élever dans l'esprit de nos lecteurs. La présence simultanée de tous ces noms de métaux dans le vocabulaire des Aryas, n'est-elle pas en flagrante contradiction avec les découvertes de l'archéologie préhistorique, qui affirme la succession de périodes plus ou moins longues appelées respectivement : âge de pierre, âge d'airain et âge de fer, et qui distingue, dans l'histoire des peuples, de longs siècles où les métaux n'étaient pas encore en usage ?

Il ne faut pas oublier que les données linguistiques de Pictet nous reportent seulement à la période préhistorique des Aryas qui a *immédiatement* précédé leur dispersion, c'est-à-dire à l'époque de leur plus haut développement de civilisation relative. Il est possible que, chez eux aussi, la conquête des métaux s'est opérée graduellement : si les résultats de la philologie comparée nous permettaient de remonter aux premiers âges des Aryas encore réunis, nous

(1) V. Pictet, pp. 171-218.

(2) *Ost-Turkestan und das Pamir-Plateau*, n° 52 des *Erganzungsheften* aux *Mittheilungen* de Petermann. Gotha. Perthes 1877, p. 64.

trouverions peut-être cette marche progressive dans les procédés de l'industrie à laquelle la Genèse fait allusion (1) et qui a été constatée chez d'autres peuples. Là aussi, il nous faudrait admettre un âge de pierre antérieur à un âge d'airain. Cependant, hâtons-nous de le dire, il n'est pas du tout démontré qu'en Europe les différentes périodes préhistoriques ont été réellement les *étapes successives* du développement d'une *même* race. Sur notre continent, la pierre a peut-être été l'outillage de quelque peuple aborigène ayant précédé l'immigration des Aryas, et c'est à ces derniers qu'il faudrait attribuer l'introduction de l'airain et du fer dans l'industrie européenne. Il restera toujours assez difficile à comprendre comment les Celtes et les Germains, par exemple, qui connaissaient dès les temps de l'unité, l'airain et le fer, puisqu'ils ont conservé les noms primitifs de ces métaux, auraient retrogradé, dans leur nouvelle patrie, jusqu'à l'âge de la pierre, pour revenir ensuite à l'emploi du bronze et du fer (2).

Plusieurs archéologues ont suggéré l'idée que « les Aryas primitifs, tout en connaissant l'usage des métaux, pouvaient bien ne pas être d'habiles métallurgistes. » Cette industrie serait demeurée, dès les temps de l'union, l'apanage exclusif de quelques clans particuliers qui en auraient conservé le secret à leur profit ; « de sorte que des populations d'émigrants, séparées par de longues distances de ces centres de production, ont bien pu arriver dans l'Europe occidentale, avec l'outillage primitif caractéristique de l'époque néolithique, à une époque où les métaux étaient déjà connus (3). »

(1) Cap. IV. v. 22. Tubalcain... qui fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri.

(2) M. Arcelin adopte cette opinion dans un remarquable article publié dans la *Revue des questions scientifiques* (octobre 1879). « Les archéologues » ont montré qu'à une certaine époque dite de la pierre polie, les industries » européennes subirent une transformation soudaine, accompagnée de l'intro- » duction des animaux domestiques et de l'agriculture, et qu'une partie des » races domestiques et des plantes cultivées étaient d'origine asiatique. »

(3) *Revue des questions scientifiques*. M. Arcelin. *L'origine des Aryas* p. 335, janvier 1880.

Flore Aryenne (1).

La flore aryenne — c'est-à-dire les noms des végétaux qui nous restent dans les diverses langues aryennes — semble appartenir à une région tempérée, et, ce qui plus est, dont le caractère paraît européen. « La plupart de nos arbres forestiers y figurent, dit Pictet avec des noms souvent caractéristiques de l'emploi qu'on en faisait. Le chêne, l'arbre par excellence, donnait son bois et ses glands, le hêtre ses faînes, le tilleul son aubier, les conifères leur résine. L'if servait à fabriquer des arcs, des timons. D'autres arbres étaient employés comme combustibles.» Il en faut dire autant des autres végétaux, plantes fourragères et céréales diverses. Le froment et l'orge entraient pour une large part dans le système alimentaire de nos ancêtres, s'il faut en croire la riche synonymie qui règne sous ce rapport dans leur langage.

Or, au point de vue du règne végétal, aucun pays de l'Asie ne se rapproche davantage de nos contrées d'Europe que la Bactriane. Cette observation, que faisait déjà de son temps l'historien Quinte-Curce, a été vérifiée par des voyageurs modernes, tels que Burnes et Meyendorf.

Il y a plus : on sait que les botanistes s'accordent à placer dans cette zone l'habitat primordial de la majeure partie de nos arbres fruitiers ; il est également constaté que tous nos légumes viennent admirablement bien dans la vallée de l'Oxus et dans la Boukharie. Géographiquement parlant, l'orge, le froment ont, comme point de départ de leur culture, une origine aryenne. D'après Alphonse Decandolle, il faut regarder le *Triticum vulgare* comme indigène dans le vaste territoire renfermé entre les montagnes de l'Asie centrale et la Méditerranée, et l'*Hordeum distichon*, dans les plaines situées au midi du Caucase, du côté de la mer Caspienne.

D'autre part, c'est un fait constaté que les végétaux qui étaient peu connus des Aryas, ne sont pas indigènes dans l'Asie centrale, mais qu'ils le sont dans une partie ou plus septentrionale ou plus occidentale. Ainsi le seigle, pour l'usage duquel il ne nous reste

(1) V. *Pictet*, pp. 222-403.

chez les anciens Aryas aucune donnée positive, le seigle, d'après l'autorité très compétente d'Alphonse Decandolle, est originaire de la région comprise entre la mer Noire et la moyenne Europe. Il en est de même de l'avoine, dont l'usage semble également douteux chez nos ancêtres : le même botaniste lui assigne comme lieu de provenance le nord du Caucase et une partie de la Sibérie; c'est-à-dire un centre de culture qui paraît très éloigné des contrées assignées par les opinions les plus admissibles, comme la première patrie des Aryas. — Cette contre-épreuve, non moins que la démonstration directe, tendrait donc à faire admettre l'hypothèse bactrienne sur le Berceau des Aryas.

Faune aryenne (1).

Le règne animal ne contribue pas moins que les végétaux à déterminer le caractère d'un pays ou d'une zone géographique : si on réussissait à refaire l'ensemble de l'ancienne faune aryenne, on pourrait indiquer avec certitude la région à laquelle cette faune appartenait.

Les Aryas connaissaient —leur langage nous le prouve— la plupart de nos grands animaux domestiques. De temps immémorial, ils ont possédé le bœuf. L'extension de certains noms aryens — qui ont rayonné sur l'Asie dans diverses directions, — comme *gô* (*bos*, βοῦς, *bœuf*) jusqu'en Chine ; *ukshan* (*oxa*, *ochs*, *os*) et *mahisha* (μόσχος, ang. sax. *mesa*, anc. h^t all. *mezat*) dans toute la Tartarie, *Sthûra* (ταυρος, *stier*) chez les Sémites — semble attester que les Aryas pasteurs ont précédé beaucoup d'autres peuples dans la possession de la race bovine.

Ils avaient aussi le cheval et l'âne, ils élevaient des troupeaux de moutons, de chèvres et de porcs. Le chien, ce fidèle ami de l'homme, a suivi les migrations de nos ancêtres, et nous le trouvons, connu sous un même nom, chez presque tous les peuples de la famille indo-européenne.

(1) *Pictet*, p. 406-669.

Il est inutile de prolonger davantage cet examen de la faune aryenne, et de citer tous les animaux dont l'étude des langues aryaques a révélé la présence dans la patrie de nos ancêtres. Cette énumération, en nous entraînant trop loin, n'ajouterait rien à la force de l'argument.

La faune aryenne, considérée dans son ensemble, semble donc évidemment assigner, comme centre primitif des Aryas, la partie antérieure de l'Asie Centrale, c'est-à-dire encore une fois la Bactriane. C'est là, que les naturalistes sont portés à placer les origines de la plupart de nos principaux animaux domestiques : et si le bœuf et le cheval ne s'y rencontrent plus à l'état sauvage, l'âne, le mouton, la chèvre et le chien y errent encore en pleine liberté. Ainsi, on s'accorde à regarder le *Moulan* de la Perse, l'ὄνος ἄγριος de Xénophon (onagre) comme la souche de l'âne domestique. L'*Argali*, qui habite les montages de la Perse, a des droits sérieux à être considéré comme le type primitif du mouton. Dans l'Asie centrale, on a signalé plusieurs espèces de chèvres : le *Pasang* de la Perse; et le *Mar-chur* ou mangeur de serpents a été observé dans les montagnes au nord de Caboul.

Tous ces détails, encore une fois, se réunissent pour assigner la Bactriane comme la première patrie de nos ancêtres.

Les récentes découvertes de la paléo-ethnologie ne sont pas en désaccord avec la conclusion de la philologie comparative. Elles semblent au contraire les appuyer avec une concordance trop frappante pour ne pas être rappelée ici. Les travaux archéologiques de M. de Mortillet ont constaté qu' « au moment où se propage en Occident « l'industrie dite de la pierre polie, on voit apparaître une race hu- « maine nouvelle, brachycéphale, et en même temps l'usage de la « poterie, les animaux domestiques, les céréales, les monuments « mégalithiques. C'est pour M. de Mortillet, comme pour beaucoup « d'archéologues, l'indice d'une invasion. »

Or les faits ont démontré que « les animaux domestiques repré- « sentés par six genres, le chien, le cheval, le bœuf, la chèvre, le « mouton et le porc, apparaissent tous ensemble à un même mo- « ment, associés à une civilisation toute nouvelle. Ils ont donc été

« importés, tout comme la civilisation qu'ils accompagnaient. » L'auteur concluait très justement de ces faits la possibilité de déterminer leur lieu d'origine et, par suite, celui de la race, qui les acclimata en Europe, en précisant la distribution géographique de leurs types sauvages.

« La seule contrée, dit M. Arcelin, où on les trouve tous réunis « est cette partie de l'Asie qui s'étend entre la Méditerranée, l'Ar- « chipel, la mer Noire, le Caucase, la mer Caspienne, les limites « de l'Afghanistan, le nord de la Perse et de l'Assyrie. *C'est de là* « *que seraient donc partis les envahisseurs.* Ils apportèrent avec « eux, outre les animaux domestiques précités, trois céréales, le « blé, l'orge et le seigle, et une plante textile, le lin, qui n'ont pas « d'ancêtres chez nous » (1).

On le voit, les inductions de la science préhistorique et de la linguistique se corroborent mutuellement.

D'ailleurs, et nous l'avons déjà plus d'une fois fait remarquer, la question des origines aryennes étant des plus complexes, sa solution sera l'œuvre de plusieurs sciences, qui mettront ensemble les ressources propres dont elles peuvent disposer. Comme le dit très bien M. L. Noiré : « La linguistique, qui dédaigne les résultats de l'anthropologie, est aveugle ; l'anthropologie qui passe à côté des lumières de la linguistique, est affectée de surdité » (2). Les probabilités que chacune de ces sciences peut réclamer pour les résultats obtenus parviendront ainsi à s'établir sur des bases de plus en plus solides.

Nous ne dissimulerons pas nos préférences pour la très plausible hypothèse de Pictet. Sans doute, elle ne peut revendiquer le privilège d'une certitude absolue : mais elle se présente à nous fortifiée d'arguments si sérieux, appuyée de faits si nombreux, qu'on se défend assez difficilement de s'y rallier, quand on l'a étudiée dans le détail.

Les approbations n'ont du reste pas manqué à l'illustre philologue : et, si d'une part son œuvre a été l'objet de critiques très

(1) *Revue des questions scientifiques.* Janvier 1880, p. 331.

(2) *Das Werkzeug und seine Bedeutung für die Geschichte der Menscheit.*

vives, il a eu du moins, compensation bien méritée, la consolation de voir de hautes autorités scientifiques souscrire à ses opinions. Qu'il nous suffise de nommer ici le doyen des géographes de France, l'éminent M. Vivien de Saint-Martin (1) et M. John Muir, le savant auteur des *Original Sanskrit Texts*.

Pictet personnifie, pour ainsi parler, l'hypothèse sur le Berceau des Aryas tirée de la méthode comparative ; sur cette route nouvelle, ouverte à nos investigations, nous ne rencontrons que des disciples ou des continuateurs du savant genevois. Nous avons exposé la thèse du maître dans ses grandes lignes. On a peu ajouté à ses découvertes, et lui-même a pu encore revoir son œuvre, révision qui a occupé les douze dernières années de sa vie.

Si nous voulons maintenant conclure et résumer les diverses conjectures émises sur la première patrie de nos ancêtres, nous pouvons, ce semble, énoncer notre conclusion en ces termes :

Il y a environ quatre ou cinq mille ans, nos ancêtres, très probablement, se trouvaient réunis en groupes nombreux dans l'Asie centrale ; ces tribus avaient un nom commun, celui d'*Aryas*, dont nous avons retrouvé la trace dans les différentes branches de notre famille (2) ; elles occupaient une région assez étendue, dont la *Bactriane* peut être considérée comme le centre.

Il ne faut pas, à notre avis, chercher le point de départ des migrations aryennes plus près de nous, dans l'*Arménie*, comme l'a cru Anquetil Duperron, ni plus loin, dans le *Thibet* et la *Sibérie*, comme l'ont pensé Rhode et Piétrement, en s'autorisant des textes obscurs de l'*Avesta-Zend*. Encore moins, avec MM. Wilson et Obry, devons-nous placer le Berceau des Aryas sur le plateau de *Pamir*, ou à la suite de M. Curzon, faire de nos ancêtres des indigènes de l'Inde.

(*A continuer.*) J. VAN DEN GHEYN, S. J.

(1) *Revue germanique*, 1861. P. 488.

(2) Voir notre étude sur le *Nom primitif des Aryas*. Bruxelles, Vromant, 1880.

LES ANCIENS MISSIONNAIRES BELGES

AUX ILES PHILIPPINES.

LES PÈRES JOSEPH CORTYL ET JACQUES DU BÉRON, S. J.

(Suite. — Voir page 285.)

—

IV

Voyage du Mexique aux Philippines.

Après trois mois et demi de navigation dans le Pacifique, le père Cortyl écrivait une troisième lettre à ses parents de Belgique ; elle est datée de l'île de *Luçon* ou Manille, la plus considérable des Philippines, le 17 juillet 1709.

« Bien-aimés frère et sœur,

« Dans ma seconde lettre, je vous ai raconté notre voyage d'Espagne au Mexique. Maintenant je vais vous décrire notre traversée aux îles Philippines.

« De *Neajea* jusqu'à la mer Pacifique, il y a 92 milles à faire à mulet. Les routes sont affreuses à cause de la hauteur des montagnes, dont quelques-unes paraissent dépasser les nuages. Malgré que tout le voyage se fasse en pleine zone torride, puisqu'on n'est eloigné que de 18 degrés de l'équateur, dans quelques endroits il fait très froid. Un matin même, quelques-uns des pères espagnols furent sur le point d'être gelés.

« D'autres fois, nous passions dans des endroits terriblement chauds ; on n'y peut voyager en plein midi à mulet. Aux environs de ces chaudes contrées, il y a une montagne si haute que je n'en ai jamais vu de pareille. Deux peuplades en habitent le sommet, que l'on dit très tempéré ; nous passâmes au pied de cette montagne. Ces mêmes montagnes font que les pays qui les environnent jouissent d'une température modérée.

« Nous passâmes trois rivières dont deux sont remplies de crocodiles. Le crocodile est une bête qui a la forme d'un lézard, et quelques-uns ont une queue de 15 pieds de longueur et d'autres de 20. Ils sont forts et cruels, et mangent les hommes ; mais ils sont craintifs. Là où il y a beaucoup de monde, ils n'osent pas se montrer. Ils sont pleins d'écailles sur le corps ; aussi ne peut-on pas les blesser sur le dos. Leur gueule est terrible. Une de ces rivières, où se trouvent beaucoup de crocodiles, est appelée la rivière des *gros-becs*, car il y a aux environs une quantité de ces oiseaux.

« On arrive enfin à la plus haute montagne et les routes sont si difficiles

que si le mulet faisait le moindre faux pas on serait tué. Les routes sont remplies de pierres inégales ; aussi mon mulet a-t-il manqué le pied en glissant, et il est tombé, mais je me suis jeté à temps de l'autre côté. C'était dangereux, car tombant sur les pierres, j'aurais pu me casser une jambe, mais heureusement il n'y avait pas de précipices, comme on voit cela si souvent ici. Mon bon ange m'a protégé et je n'ai pas eu le moindre accident. Un des pères tomba malade et je restai avec lui pour l'assister. Peu après nous continuâmes doucement notre chemin, et Dieu permit tout cela sans doute pour que j'eusse le temps d'entendre les confessions en route. A la première paroisse, je fus occupé jusqu'à minuit ; le lendemain je dis la messe et donnai la communion ; le curé était à plusieurs milles de là, et les pauvres habitants avaient à peine une fois l'an le temps de se confesser. Il leur semblait que j'étais là comme tombé du ciel. Nous continuâmes tout doucement notre route, et la seconde troupe de nôtre mission nous rejoignit. Nous allâmes avec eux ; mon malade ne tarda pas à se guérir, et j'entendis les confessions pendant mon temps libre. C'était en carême ; tous les habitants étaient on ne peut plus heureux ; malgré ma grande fatigue, j'employais une partie de la nuit dans ces exercices dont ces pauvres gens avaient bien besoin. Enfin nous arrivâmes au port appelé *Acapulco*. Quand les gens des communes environnantes apprirent que nous étions arrivés là, ils accoururent en foule, quelques-uns même de vingt milles de là. Nous confessions toute la journée et même une partie des nuits, principalement pendant la semaine sainte, jusqu'à la veille de Pâques, que nous nous embarquâmes.

« Le voyage d'Acapulco jusqu'aux îles Philippines est d'environ 2400 milles. Nous avions ordinairement bon vent et nous avions commencé notre voyage par un temps de calme. Cette bonace dura environ 17 jours, et pendant tout ce temps nous nous servions d'un éventail qui nous rafraîchissait quelque peu pendant le trajet d'environ 150 milles. Après, nous eûmes une petite tempête ; les coups de tonnerre et les éclairs nombreux venaient de petites îles pas fort éloignées de nous. Le commandant de notre navire me fit faire des prières ou exorcismes dont la formule se trouve dans le rituel. Je fis ceci comme chapelain du navire.... (1)

« Tous les pères étaient ensemble dans une chambre, et moi je restai tout seul comme chapelain. Une place, quelque petite qu'elle soit sur un navire, vaut plus qu'une grande maison. J'ai vu louer sur notre navire, pour le quart d'une année ou un peu plus (car notre voyage a été de trois mois et demi), une petite chambre la somme de 30 écus. J'ai commencé mes fonctions de missionnaire le quatrième jour, en prêchant pour les préparer pour les Pâques. Ils vinrent tous au navire, car dans la semaine sainte ils n'avaient pu faire leurs dévotions. Trois jours après, je prêchai encore une fois, en leur accordant huit jours de plus. Nous commençâmes à entendre les confessions, et tous

(1) Ici quelques lignes sont effacées par le temps dans la lettre originale.

les autres pères avec moi, car moi tout seul en trois semaines je n'aurais pas eu fini.

« Après les premiers dix-sept jours de traversée, nous eûmes un vent favorable qui dura trente jours de suite, et qui fut suivi de six ou sept jours de calme avec grande chaleur, et après encore le vent redevint de nouveau favorable. Après soixante-treize jours de voyage, nous arrivâmes aux îles *Alderle*, encore appelées *Marra*, et sur les cartes *Islas de las Velas* ou *Islas de los Ladrones* (1). Ces îles ont porté ce premier nom à cause du grand nombre de voiles qui passent d'une île à l'autre. Treize de ces îles sont surtout célèbres, bien qu'il y en ait un plus grand nombre, car la mer jusqu'au Japon en est continuellement semée. Nous étions plus rapprochés alors du Japon que des îles Philippines, puisque nous n'en étions qu'à une distance de 300 milles. Le second nom de *Ladrones* leur a été donné parce que les habitants avaient volé une hache à Magellan, célèbre navigateur ; ils y furent portés à cause de l'utilité de cet instrument qui leur était d'autant plus précieux qu'ils n'ont pas de fer.

« Les pères des îles Philippines ont ici une mission. Ils nous envoyèrent immédiatement des rafraîchissement consistant en fruits, viande, etc. Le supérieur vint le lendemain à bord. C'était un homme âgé de plus de soixante-dix ans, encore vigoureux ; il était accompagné d'un père flamand appelé *Bouvens*, encore plus vieux. Ils étaient tous deux des plus forts. Le plus jeune des pères (ils sont au nombre de neuf) était là depuis vingt ans. Ils avaient besoin d'aide ; notre procureur leur laissa quatre pères parmi lesquels mon compagnon le père Cruydolf, et deux frères. Les habitants sont d'une bonne nature, fortement membrés et gros ; l'on dit qu'ils descendent ou sont originaires d'une race de géants et même qu'il y a quelques géants parmi eux (2). Ils sont presque continuellement dans l'eau ou nageant ou naviguant. Leurs barques sont faites sans un seul clou, avec des ficelles poissées, de même que le mât. La voile est d'une natte, et l'on dirait qu'ils volent sur l'eau, tant leur navigation est rapide. Les hommes sont si bons nageurs qu'ils pêchent les poissons avec leurs mains ; si le poisson plonge, ils plongent aussi et s'en emparent. Ils sont presque entièrement nus. La terre est très fertile ; les pommes d'avanie, les melons, les citrons et d'autres fruits du pays sont excellents. Ces fruits nous ont duré jusqu'aux îles Philippines.

« Le voyage d'ici jusqu'à Manille est d'environ 400 milles. La mer est très

(1) Cet archipel reçut plus tard le nom de *Mariannes*. Ce fut le père jésuite Sanvitores qui les baptisa ainsi, en l'honneur de *Marie-Anne* d'Autriche, femme de Philippe IV, roi d'Espagne. Sur le P *Sanvitores*, voir De Backer, *Bibl.*, etc., t. III, de l'édit. in-folio.

(2) Ces mêmes particularités avaient déjà frappé, vingt ans auparavant, le père Pierre van Hamme, missionnaire de Chine. (Cfr. *Het leven van P. Petrus-Thomas Van Hamme*, publiée par C. P. Serrure, pag. 77).

méchante et trompeuse. Nous eûmes continuellement un calme plat ou un vent contraire avec tempête. Le peu de chemin que nous avons fait jusqu'à la première île des Philippines est de 360 milles, et nous coûta quatre semaines environ. Les bateaux qu'on emploie ici sont très lourds ; ils sont comme des églises. On les construit ainsi afin qu'ils puissent résister aux tempêtes que l'on a à subir ordinairement quand on va des îles Philippines à Mexico. Le voyage dure 6 mois. On doit aller jusqu'au 40e degré avant d'avoir le vent favorable. Les navires sont tellement remplis de marchandises qu'on doit employer la force pour les entasser. Leurs marchandises consistent en toutes sortes de soieries. La cargaison d'un navire s'élève parfois à une valeur de 1,600,000 écus. La soie, aux îles Philippines, est à si bon marché que les marins, les matelots et les autres bateliers ou pêcheurs du petit peuple en sont vêtus.

« On ne pourrait croire le nombre de nations différentes qui viennent à Manille, capitale des îles Philippines ; sur notre navire, j'ai compté jusqu'à seize nations différentes ; il y en avait du Mexique, entre autres un marchand avec sa femme et leurs quatre petits enfants ; le plus jeune avait un an et demi, l'autre trois, etc., ils couraient sur le navire comme des rats. Il y avait des passagers de race japonaise, espagnole, des Indiens, des Cafres, des Français, des Portugais, des Italiens, des Flamands et des Philippinois marins, et d'autres encore. Nous pêchâmes souvent avec des hameçons pour passer notre temps ; pour ma part, je pris plusieurs poissons. Les marins prenaient avec des hameçons pas plus gros que le pouce, des poissons plus gros que des hommes, mais le mien m'échappa en me cassant un fil de cuivre de trois doubles. Ces grands poissons sont appelés par les Espagnols *taburones* (1). Ils sont très gourmands et mangent même les hommes, de sorte que s'il y en avait un qui tombât à l'eau près d'eux, il serait perdu. Cela est déjà arrivé, comme me le raconta un de nos matelots. Dans le dernier voyage qu'il fit, un jeune homme tomba à la mer. Ce jeune homme savait très bien nager et on l'aurait sauvé facilement en lui jetant une corde ; mais les poissons le déchirèrent en morceaux immédiatement. Nous en avons pris un, entre autres, qui avait dans le ventre un porc que nous avions jeté peu de temps avant dans la mer ; il l'avait mordu et puis après l'avait englouti tout entier. Leurs dents sont terribles : ils en ont deux rangées en haut et en bas, et elles sont plates et tranchantes, serrées les unes contre les autres comme des ciseaux. Les autres poissons que j'ai décrits dans l'autre voyage sont des *dorades ;* ils sont ainsi appelés parce qu'ils paraissent comme dorés. Ils sont bons et même exquis, et sont grands comme les cabillauds. Leur tête est dentelée comme la crête d'un coq. Ils suivent ordinairement de petits poissons plus blancs que nos harengs et quelques autres plus petits et tout ronds qui ont deux nageoires contre la tête, au moyen desquelles ils volent à quelque distance. Puis ils mouillent de nouveau leurs nageoires ou espèces d'ailes, afin de pou-

(1) Ou plutôt *tiburones*, des requins.

voir voler de nouveau pour échapper aux dorades qui les poursuivent continuellement et cela avec une agilité incroyable. Ces petits poissons volent aussi rapidement qu'un oiseau, et les dorades, voyant l'endroit où ils se dirigent, prennent en nageant la même direction et arrivent au même endroit presque aussi vite que les poissons-volants. J'ai vu et remarqué cela moi-même....

« Tout ce que je viens de vous dire concerne notre voyage; maintenant, parlons des îles Philippines où par la grâce de Dieu je suis arrivé si bien portant que dans tout mon voyage je n'ai eu qu'une heure ou deux mal de tête. Dieu est admirable dans ses œuvres! Je reconnais que depuis bien des années je n'ai pas éprouvé tant de contentement que dans ces trois mois et demi de voyage qui ne m'ont pas paru une semaine. Et dire que nous avons bu quelquefois de l'eau puante, pleine de vers, et dont nous nous accommodions comme du meilleur vin de Champagne de France.

« Maintenant j'arrive aux îles Philippines : ces îles sont nombreuses et très grandes. La principale est Luçonie dans laquelle se trouve Manille, ville où réside le gouverneur; c'est là qu'ont lieu les audiences royales et où se fait le principal commerce de l'Asie. On rencontre dans cette ville presque toutes les nations qui se trouvent sous la voûte du ciel : Espagnols, Français, Allemands, Polonais, Italiens, Portugais, habitants du Mongol, de l'Arménie et des Indes. Dans un faubourg demeurent plus de 5000 Chinois; dans le Japon, il n'y en a pas même un si grand nombre.

« Il y a un an, un assez grand nombre de Japonais arrivèrent sur un bateau; une partie d'entre eux s'est convertie et quelques-uns même se sont faits religieux.

« Le pays est très fertile ; les fruits sont différents de ceux de l'Europe...Tout y est de peu de valeur. Mais on en dit autant de la Chine où pour un demi-escalin on a du pain pour un jour. C'est presque pour rien dans un pays si riche où il n'y a pas de monnaie de moindre valeur. Les pauvres mangent du riz, qui abonde ici au point qu'avec un escalin on en achète pour toute une semaine.

« Les rivières renferment beaucoup de richesses : les Indiens savent s'y prendre pour les y chercher. Le tribut que chaque Indien doit payer tous les ans au roi est de deux écus. Que fait-il? Il va vers une de ces rivières, y cherche de l'or et paie le denier, fruit de ce voyage; mais ils sont si paresseux que, hors de ce temps-là, ils ne vont presque jamais en chercher. Néanmoins leurs femmes portent habituellement des pendants d'or et d'autres parures. La monnaie d'or n'a pas cours aux îles Philippines parce qu'elle n'est pas dans les usages de la Chine.

« Les crocodiles d'ici sont effrayants et fort redoutables; ils prennent souvent les Indiens et les dévorent. Ceux-ci, il est vrai, sont continuellement dans l'eau, et c'est pourquoi ils sont souvent en danger. Lorsque les Espagnols vont à la nage, leurs compagnons ont soin de faire du bruit sur le rivage, et de cette façon le danger est écarté.

« Dans le pays où est notre mission, les habitants ont généralement bon cœur; les catholiques sont les meilleurs de l'Asie. Les pères sont peu nombreux, et ceux qui y arrivent sont regardés comme des envoyés du ciel. Leur nourriture ordinaire est le riz. Il y a aussi des vaches et des porcs en abondance, mais les moutons ne s'y trouvent pas à cause de la chaleur. La boisson est la même pour les animaux et pour les hommes : c'est l'eau; mais elle est de l'espèce excellente dont le proverbe dit : *La meilleure est celle qui n'a pas de goût*.

« Nous allons maintenant à de nouvelles îles, où nous serons obligés de vivre comme les sauvages avec des racines et des fruits. Béni soit le Seigneur qui nous enlèvera ainsi l'occasion de la gourmandise.

« Je me recommande donc, bien-aimés frère et sœur, à vos prières. Les îles de *Niera*, pour être fécondes, *devront sans doute*, comme il arrive ordinairement, *être arrosées du sang des martyrs*. Moi, je ne serai probablement pas du nombre de ces heureux, et si le fardeau de mes péchés ne me permet pas d'espérer de pouvoir verser mon sang pour l'Évangile, cependant, comme l'infinie miséricorde de Dieu, ainsi que le dit l'Écriture sainte, accepte quelquefois les instruments les plus inutiles et les plus faibles pour confondre les plus forts, *je ne désespère pas*. Priez donc afin que je puisse fidèlement répondre à ma vocation et à la grâce de Dieu.

« Cette lettre sera peut-être la dernière, car nous allons à des îles abandonnées où nous n'aurons pas beaucoup d'occasion d'écrire. Je vous recommande journellement dans mes faibles prières, comme aussi tous mes parents et amis. Je vous prie d'envoyer une copie de cette lettre aux religieuses de Cassel, aux prières desquelles je me recommande; envoyez-en une aussi au père Valentin. Saluez bien le père Recteur de Bailleul et tous les pères. Les cousins Swingedauw seraient aussi contents si vous pouviez leur faire lire ma lettre. Vous pourriez aussi saluer le père Provincial de ma part.

« Adieu, bien-aimés frère et sœur! Combien nous serons heureux de nous voir réunis au ciel où nous ne pourrons plus être séparés!

De l'île de Luçonie, 17 juillet 1709. « Votre très humble serviteur et frère

JOSEPH CORTYL.

« P. S. Mes plus cordiales salutations à tous nos parents. — Un prêtre séculier, Italien de nation, est parti il y a un an de Manille pour le Japon; mais n'ayant pu arriver à destination, il vient heureusement de mettre pied à terre dans un bois. C'est un saint homme : il s'appelle Céroti. Espérons que Dieu ouvrira la porte du Japon à l'Évangile. Je me recommande aux prières de tous les pères. »

Seize mois après la date de cette lettre, les PP. Cortyl et du Béron étaient au comble de leurs vœux : ils partaient pour la rude mission qu'ils avaient si longtemps désirée : ils quittaient Manille qu'ils ne devaient, hélas! plus revoir.

(*A continuer*). FR. KIECKENS, S. J.

LA LUNE

LES PRÉJUGÉS ET LES ILLUSIONS.

(Suite. — Voir p. 233).

La lune et les illusions.

Nos préjugés sont tombés. Nous pouvons, sans arrière-pensée, dans le silence et le calme d'une belle soirée d'hiver, suivre du regard la reine des nuits dans sa marche majestueuse à travers les étoiles. Tous les yeux de l'humanité se sont élevés vers le ciel pour jouir de ce spectacle ; les poètes l'ont bien souvent chanté :

> Astre aux rayons muets que ta splendeur est douce
> Quand tu cours sur les monts, quand tu dors sur la mousse,
> Que tu trembles sur l'herbe ou sur les blancs rameaux,
> Ou qu'avec l'alcyon tu flottes sur les eaux.

Mais à combien d'illusions ce spectacle a donné lieu !

La lune, comme tous les corps célestes, est entraînée, d'orient en occident, par le mouvement diurne apparent ; elle se lève à l'orient ; monte plus ou moins haut dans le ciel, redescend ensuite, et se couche enfin à l'occident, pour reparaître le lendemain et recommencer sa course... La lune qui se couche aujourd'hui est-elle bien celle qui se lèvera demain ? — Cette question vous fait sourire ; vous croyez sans doute que personne n'en a jamais douté ? — Eh bien, détrompez-vous.

Lucrèce, un poète il est vrai, mais un poète philosophe, croyait sérieusement que la lune qu'il voyait se lever à l'horizon pouvait très bien ne pas être celle qu'il avait vue se coucher la veille.

Pourquoi, se demande-t-il, les atomes qui constituent ce nuage lumineux doucement emporté sur l'aile des vents, ne se dissiperaient-ils pas au déclin de l'astre ; et pourquoi d'autres atomes ne se grouperaient-ils pas, chaque jour, pour former une lune nouvelle ?

« Enfin, est-il donc impossible qu'une lune nouvelle soit enfantée chaque jour, avec une suite réglée de formes et d'aspects divers ; et que chaque jour la lune d'hier expire devant une autre qui naît de sa cendre et s'empare de son trône ? On est fort en peine d'argumenter à l'encontre et de faire triompher sa parole lorsqu'on voit tant de choses s'accomplir avec tant d'ordre. »

> Denique, quur nequeat semper nova luna creari,
> Ordine formarum certo certisque figuris,
> Inque dies privos aborisci quæque creata,

Atque alia illius reparari in parte, locoque;
Difficile est ratione docere, et vincere verbis;
Ordine quum videas tam certo multa creari (1).

Étrange illusion ! Que d'atomes dans ce colosse de vingt-deux milliards cent cinquante millions de kilomètres cubes ; la quarante-neuvième partie du volume de la terre, un peu plus du tiers de celui de Mercure et du huitième de celui de Mars ! Il est vrai que la *masse* de la lune n'est que la quatre-vingt-unième partie de la masse de la terre, la vingt-six millionième environ de celle du soleil ; et que, par conséquent, sa *densité* moyenne n'est que les 0,602 de celle de la terre. Mais son *poids* n'en vaut pas moins soixante-douze sextillions de kilogrammes !

« Est-il donc inouï, poursuit Lucrèce, est-il étrange de voir la lune si exacte à naître, si exacte à mourir, quand la nature nous présente tant de choses qui s'accomplissent exactement à époques fixes ? »

Quo minus est mirum, si certo tempore luna
Gignitur, et certo deletur tempore rursus;
Quum fieri possunt tam certo tempore multa.
(v. 747-750).

Il y tient, vous le voyez.

* * *

Du haut de son trône étoilé la lune verse sur la terre les flots moëlleux de sa blanche clarté... Illusion ! Cette lumière ne lui appartient pas. La lune n'est point un flambeau, c'est un réflecteur. Elle nous renvoie la lumière du soleil ; et de la position relative, dans l'espace, du foyer lumineux, du réflecteur et de l'observateur, dépendent les aspects variables, les *phases* de la lune qui se reproduisent périodiquement et dans le même ordre.

La période se nomme *lunaison* ou *mois lunaire ;* elle commence et finit au moment de la *nouvelle lune;* et comprend un intervalle d'environ vingt-neuf jours et treize heures (révolution synodique). On dit qu'il y a *nouvelle lune* quand notre satellite n'est visible ni pendant le jour, ni pendant la nuit; la lune est alors en conjonction, elle tourne vers la terre son hémisphère obscur qui disparaît dans les rayons éblouissants du soleil. On dit qu'il y a *pleine lune,* quand la lune est en opposition ; elle nous montre alors entièrement sa partie éclairée, et passe au méridien à minuit. Les phases de la lune, leur succession, leur périodicité s'expliquent donc très simplement par le mouvement de translation de

(1) Lucrèce, De rerum natura, Liv. V, v. 730-735.

reusement la mauvaise philosophie, on pourrait tailler dans le globe solaire 62 millions de lunes !

*
* *

Les éclipses de soleil et de lune pourraient bien provenir, selon Lucrèce, « de langueurs momentanées des atomes ignés qui composent ces deux astres. »

Quur nequeat certa mundi languescere parte,
Dum loca luminibus propreis inimica per exit?

Le poète épicurien est, sur ce point, dans la plus complète illusion ; il semble ne pas avoir la moindre idée des cônes d'ombre que les deux sphères opaques, la terre et la lune, projettent derrière elles, c'est-à-dire à l'opposé du soleil, et emportent avec elles dans leurs mouvements. C'est cependant à ces cônes d'ombre, lieux des points de l'espace qui, à un instant donné, ne reçoivent aucun rayon solaire, que sont dues les éclipses.

En effet, les révolutions de la terre et de la lune amènent parfois ces deux astres dans une position telle que leurs centres et celui du soleil sont en ligne droite. Si c'est la lune qui occupe la station intermédiaire son cône d'ombre s'allongeant vers la terre pourra l'atteindre et promener sur la surface de notre planète une tache obscure : il y aura *éclipse de soleil* pour les habitants de la zone terrestre que cette tache balayera dans le mouvement diurne. Si c'est la terre qui se trouve entre le soleil et la lune, elle remplira pour son satellite la fonction d'écran. L'hémisphère lunaire tourné vers nous ne recevra plus les rayons du soleil et son disque momentanément obscurci nous donnera une *éclipse de lune*

Les éclipses du soleil auront donc toujours lieu à la nouvelle lune e les éclipses de notre satellite à la pleine lune. Si nous n'avons pas, dans chaque mois lunaire, deux éclipses, l'une de soleil, l'autre de lune, c'est que le plan de l'orbite lunaire est incliné sur le plan de l'orbite terrestre ; de sorte qu'il arrive, le plus souvent, qu'au moment de la conjonction le cône d'ombre de la lune passe au-dessus ou au-dessous de la terre ; et, qu'au moment de l'opposition, la lune passe tantôt au-dessus tantôt au-dessous du cône d'ombre de la terre. Lucrèce aurait pu mettre cette explication en bien beaux vers !

Après avoir élevé l'édifice astronomique que nous venons de parcourir en partie, Lucrèce regarde son œuvre ; il la trouve parfaite. « Il a vraiment résolu, dit-il, tous les problèmes des cieux. »

Magni per cœrula mundi
Qua fieri quidquid posset ratione resolvi. (v. 770)

Cette naïve prétention fait songer au hibou de la fable :

Mes petits sont mignons,
Beaux, bien faits et jolis, sur tous leurs compagnons.

*
* *

Les illusions lunaires n'ont pas été le partage des seuls disciple d'Epicure et de Démocrite.

D'autres philosophes, « *qui vehementer hallucinati sunt* », dit Kircher, se figuraient la lune comme un immense miroir concave où les continents et les mers de notre planète allaient se réfléchir. C'était ainsi qu'ils expliquaient les taches de la lune.

Ces taches ont donné lieu à une autre illusion. On a cru voir, dans leur disposition, les traits d'une figure humaine. « Les parties obscures et lumineuses (du disque lunaire), dit Arago, dessinent vaguement une sorte de figure humaine, les deux yeux, le nez, la bouche. » Cette face mystérieuse a été reproduite dans tous les siècles.

D'autres imaginations ont vu, dans la lune, au lieu d'une tête un corps tout entier.

Il est inutile d'insister sur ce point. Ces illusions disparaissent dès qu'on regarde la lune, avec un peu d'attention, à l'œil nu, ou, mieux encore, à l'aide d'une lunette, si faible soit-elle.

*
* *

Nous rions de Lucrèce qui place la lune dans la région des nuages ; il ne lui paraît pas improbable, en effet, que le vent soit la cause qui fait osciller cet astre entre les tropiques. Et nous sommes nous-mêmes, au sujet de la distance qui nous sépare de notre satellite, le jouet d'une illusion bien curieuse.

Lorsque nous regardons, à l'œil nu, la pleine lune vers le haut de sa course, nous ne nous figurons pas que plus de 80,000 lieues nous en séparent ; nous n'avons qu'un sentiment vague de son éloignement. Il serait intéressant de connaître à quelle distance un observateur place instinctivement la lune dans le ciel.

M. J. Plateau, le célèbre physicien belge, auteur des *Recherches sur les figures d'équilibre d'une masse sans pesanteur*, a fait récemment servir

les images accidentelles à la détermination approchée de cette distance (1).

Rappelons d'abord ce que la physique enseigne touchant les images accidentelles.

Si vous regardez fixement pendant quelque temps un objet coloré placé sur un fond noir ; et si vous dirigez ensuite les yeux sur un écran blanc, vous apercevrez une image de même *forme* que l'objet et de *couleur* complémentaire ; ainsi, par exemple, pour un objet, vert l'image sera rouge, elle sera violette pour un objet jaune. Ces apparences colorées ont été signalées par Buffon, qui leur a donné le nom qu'elles ont gardé d'*images accidentelles*.

Scherffer (1716-1783), jésuite autrichien, montra par des expériences directes (2) que la *grandeur* absolue que nous attribuons à une image accidentelle est « proportionnelle à la distance de nos yeux à la surface sur laquelle nous projetons cette image ; » ou, plus exactement, « proportionnelle à la distance *où nous nous figurons* la surface de projection. » Cela veut dire que si nous projetons l'image accidentelle sur un écran mobile s'approchant ou s'éloignant de nous à volonté, elle est plus grande, égale ou plus petite que l'objet, suivant que la distance de notre œil à l'écran est plus grande, égale ou plus petite que la distance de notre œil à l'objet.

Appliquons ces principes à la détermination dont nous parlions tantôt.

La pleine lune, se dessinant sur le fond noir du ciel, sera l'objet sur lequel nous tiendrons les yeux fixés pendant quelque temps ; un mur éclairé par la lune ou par des réverbères nous servira d'écran ; c'est donc sur ce mur que nous allons projeter l'image accidentelle sombre du disque lunaire. Si, à un premier essai, l'image nous paraît plus petite que l'astre, éloignons-nous du mur ; rapprochons-nous au contraire si elle nous paraît plus grande ; et recommençons l'expérience jusqu'à ce que nous jugions qu'il y a égalité entre le diamètre apparent de la lune et celui de son image accidentelle. Cette égalité exige, en vertu des principes rappelés plus haut, que nous rapportions à la même distance l'image accidentelle qui semble peinte sur le mur et la lune dans le

(1) *Bull. de l'Ac. R. de Belg.* 2e série t. XLIX, no 5 ; mai 1880.

(2) *Institutionum opticarum partes quatuor*, Vindobonæ 1775, pars I. caput II, art. III, § XCIX. — On peut voir aussi du même auteur : *De coloribus accidentalibus dissertatio physica*, Vindobonæ 1761, ouvrage traduit en allemand et complété par l'auteur en 1765 : *Abhandlung von den zufälligen Farben.*

ciel. Cette distance peut donc être mesurée : c'est celle qui sépare l'observateur du mur.

M. J. Plateau, qui depuis bien des années est privé de la vue, a confié l'expérience à son second fils, M. Ernest Plateau, ingénieur du génie civil. Des soins minutieux ont été apportés à l'observation, dont le résultat paraîtra peut-être bien étrange : M. E. Plateau place instinctivement la lune dans le ciel à 51 mètres de lui.

Évidemment cette évaluation n'est qu'approximative, et M. J. Plateau a soin de signaler lui-même les causes d'erreur qu'entraîne cette expérience . « En premier lieu, dit-il, l'appréciation exacte de l'égalité des diamètres de l'image et de l'astre est fort difficile, on le comprend, car on ne peut observer les deux objets simultanément ; en second lieu, nous pouvons nous tromper dans l'idée que nous nous faisons de notre distance au mur, surtout s'il n'y a point d'arbres ou de maisons servant d'intermédiaires ; en troisième lieu, des nuages flottant aux environs de la lune modifieraient, sans doute, le jugement involontaire que nous portons sur la grandeur et conséquemment sur la distance de l'astre. Il est probable, du reste, que la distance estimée comme nous l'avons indiqué varierait avec les différentes personnes. »

Nous signalerons une autre expérience qui confirme le résultat obtenu par M. Plateau, au moins dans ce qu'il a de plus inattendu, son extrême petitesse.

Nous avons demandé séparément à douze de nos élèves de tracer sur un tableau noir un cercle de la grandeur dont ils voyaient la lune dans le ciel. Voici, en centimètres, les diamètres qu'ils ont attribués à la lune : 19, 72, 37, 44, 19, 20, 31, 29, 28, 24, 32, 30. La moyenne entre toutes ces valeurs est 32 centimètres.

Or, on sait que la valeur moyenne de l'angle sous-tendu par le diamètre lunaire est de 31′. Il est bien facile, en prenant pour longueur approximative de l'arc celle de la corde qui le sous-tend, de calculer le rayon de la circonférence dont l'arc de 31′ mesure 32 centimètres. On trouve 35 mètres environ. Mes élèves placent donc la lune dans le ciel à une distance de 35 mètres environ.

Les 51 mètres de M. E. Plateau supposent, dans cette expérience, qu'il attribue à la lune un diamètre de 45 centimètres. C'est, à un centimètre près, une des valeurs citées plus haut.

Mais que sont ces 35 mètres, ces 51 mètres en face des 80,000 lieues de 5 kilomètres qui nous séparent réellement de la lune ? — 384,400 kilomètres, 60 fois le rayon de la terre... Concevons-nous bien cette distance ? Il faudrait trente terres placées l'une à côté de l'autre pour réu-

nir par un pont suspendu notre planète et son satellite. Un boulet de canon animé d'une vitesse constante de 500 mètres à la seconde, mettrait 8 jours et 5 heures pour atteindre la lune. Le son parcourt 332 mètres par seconde ; en supposant que notre atmosphère s'étende jusqu'aux régions lunaires, le bruit d'une explosion parti de la lune n'arriverait à la terre que 13 jours et 20 heures plus tard. Un train exprès, qui ferait le tour du monde en 27 jours, n'arriverait à la lune qu'après une course non-interrompue de 38 semaines. Le boulet monstre de Jules Verne, destiné à transporter à la lune Michel Ardan, le président Barbicane et le capitaine Nicholl, devait être lancé par l'explosion de quatre cent mille livres de fulmi-coton, partir avec une vitesse initiale de seize mille cinq cent soixante-seize mètres à la seconde, dépasser la sphère d'attraction de la terre et tomber enfin sur notre satellite après un voyage de quatre-vingt dix-sept heures, treize minutes et vingt secondes.

Voilà la distance qu'une illusion nous fait estimer de 40 à 50 mètres !

Cette distance n'est pas toujours la même. Si nous supposons un instant notre planète immobile, et si nous nous contentons d'une première approximation, nous pouvons dire que l'orbite décrite par la lune est une ellipse dont le centre de la terre occupe un des foyers, et dont l'excentricité mesure 0,054 908 du grand axe ; son plan est incliné sur le plan de l'écliptique d'environ 5° en moyenne. La distance de la lune et, par suite, son diamètre apparent varie donc dans le cours de sa révolution. Il existe entre sa plus petite et sa plus grande distance une différence de près de 7 rayons terrestres (6,619), ou 42 208 kilomètres.

*
* *

Regardez la lune à l'œil nu au moment de son lever ou de son coucher ; elle vous paraîtra plus grosse que lorsqu'elle plane dans les hauteurs du ciel. Et cependant, il est certain que la réfraction de ses rayons dans notre atmosphère doit diminuer son diamètre vertical.

C'est encore là une illusion, une pure illusion de notre vue, qui disparaît quand nous armons notre œil d'une lunette.

Si nous mesurons, en effet, à l'aide d'une lunette munie de fils mobiles, le diamètre vertical et le diamètre horizontal de la lune, à l'horizon et au zénith, nous constatons, ce qui doit être et ce qui est le contre-pied de notre illusion, que le diamètre horizontal est le même, mais que le diamètre vertical est *plus petit* à l'horizon qu'au zénith ; et que, par conséquent, la lune est moins grande à l'horizon qu'au

zénith. Les brumes de l'atmosphère ne jouent donc pas ici le rôle de verres grossissants. D'où viendrait l'illusion?

Ptolémée attribue, dans l'*Almageste*, le grossissement du globe lunaire à la réfraction des rayons par les vapeurs atmosphériques. Mieux inspiré dans un autre endroit, il remarque que nous jugeons de la grandeur des objets d'après une appréciation préalable de leur distance; et il ajoute que cette distance paraît plus considérable lorsqu'il y a des objets interposés entre l'œil et la chose observée; ce serait le cas pour les corps célestes voisins de l'horizon.

Alhazen, Roger Bacon et Vitellion adoptent cette opinion.

Gassendi la combat. Il prétend que la lune paraît plus grande à l'horizon, parce que la pupille se dilate alors à cause du peu d'intensité de la lumière. Hobbes revient à l'explication des anciens. Mais au lieu d'admettre, avec Vitellion, que la voûte céleste paraît surbaissée, et, par suite, plus éloignée à l'horizon qu'au zénith, il la considère comme une calotte sphérique.

Le P. Gouye, Molineux et Daniel Dunn, les premiers, font remarquer que l'illusion subsiste lors même qu'il n'y a point d'objets interposés entre l'œil et la lune.

Berkeley insiste sur l'aspect trouble et pâle de la lune à l'horizon, il explique l'illusion par la perspective aérienne.

Smith rejette cette explication. Il recherche, dans une série d'expériences, l'influence de la forme apparente de la voûte céleste sur l'appréciation des distances; et il trouve que l'horizon nous paraît trois à quatre fois plus éloigné que le zénith. C'est le point de départ de l'explication généralement adoptée aujourd'hui, à défaut de mieux; la voici.

La voûte apparente du ciel paraît surbaissée comme celle d'un four; aplatie au zénith, allongée à l'horizon. Cela revient à dire que nous nous imaginons l'horizon plus éloigné que le zénith. De là le même angle visuel paraît plus grand dans les régions basses du ciel que dans les régions élevées. Or, nous jugeons des dimensions d'un objet éloigné par la grandeur de l'angle visuel qu'il sous-tend. Nous sommes donc portés à exagérer les dimensions des objets qui se projettent à l'horizon.

Le fond de la question est donc de savoir pourquoi la voûte céleste nous paraît plus éloignée à l'horizon qu'au zénith.

On ne voit pas, tout d'abord, de raison décisive pour que le ciel étoilé d'une nuit sans nuages, nous présente la forme d'une surface sphérique régulière. Nous y voyons des corps infiniment éloignés ; et il semble que le voisinage des objets terrestres et la hauteur plus ou moins

grande du point du ciel que nous considérons, peuvent singulièrement modifier la forme apparente de l'espace.

Au contraire, la voûte d'un ciel nuageux doit nous paraître surbaissée. Nous ne sommes plus ici en présence d'objets infiniment éloignés. De fait, les nuages qui passent sur notre tête peuvent être plus rapprochés de nous que ceux qui courent à l'horizon. En tous cas, près de l'horizon, les bandes nuageuses se présentent à nous par la tranche, en raccourci, et allongées horizontalement par la perspective. A l'horizon même, là où le ciel se relie à la terre, les nuages se dressent comme des montagnes très éloignées.

Nous avons là, semble-t-il, tout ce qu'ilfaut pour attribuer à la voûte d'un ciel nuageux la forme d'une coupole écrasée.

Or, on n'aperçoit aucun élément de la sensation qui nous permette de faire une différence entre la forme du ciel nuageux et celle du ciel étoilé. Nous attribuons donc naturellement à ce dernier la forme du premier.

Au reste, l'augmentation de grandeur de la lune et du soleil à l'horizon n'est décisive et nettement caractérisée que dans une atmosphère très brumeuse. La faible intensité lumineuse de l'astre peut donc aussi jouer son rôle (1).

Quoi qu'il en soit de l'explication, l'illusion est certaine; elle se produit non seulement quand la lune est dans son plein, mais aussi quand elle affecte la forme d'un croissant ou d'un cercle incomplet.

*
* *

C'est encore une illusion de notre vue qui nous montre le croissant lumineux embrassant, en le dépassant, la partie obscure du disque lunaire; ou, comme disent les Anglais, « la vieille lune dans les bras de la nouvelle. »

Cet aspect est produit par le phénomène optique de l'*irradiation*, qui nous fait donner aux objets des dimensions apparentes d'autant plus grandes qu'ils sont plus fortement éclairés ; c'est un effet du contraste de deux corps lumineux d'intensités différentes, placés dans le voisinage l'un de l'autre : le plus radieux empiète sur l'autre et le domine pour ainsi dire.

*
* *

(1) *Optique physiologique*, par H. Helmholtz, traduite par Emile Javal et Th. Klein, pp. 800-802, et 871.

La pâle lueur qui recouvre la partie du disque lunaire non éclairée par le soleil, se nomme la *lumière cendrée*. On peut la voir aisément à l'œil nu, quelques jours avant ou après la nouvelle lune; elle paraît plus vive si on observe la lune en cachant le croissant lumineux.

Les anciens regardaient la lumière cendrée comme une sorte de phosphorescence du sol lunaire ; Tycho l'attribuait à la lumière de Vénus. Ce sont là encore des illusions.

La lune est un globe obscure; elle n'a pas plus de lumière propre que la terre, et elle n'est visible dans l'espace que parce qu'elle est éclairée par le soleil. Or la terre réfléchit la lumière du soleil vers la lune, comme la lune la réfléchit vers la terre ; la lumière cendrée n'est autre chose que la lumière même du soleil réfléchie une première fois par la terre vers la lune, et réfléchie une seconde fois par la lune vers la erre. Kircher met dans la bouche de Cosmiel une explication exacte de ces différents phénomènes.

*
* *

La lune est le premier globe céleste que l'imagination des hommes ait peuplé d'habitants.

Un des plus anciens débris de la littérature grecque place dans notre satellite non seulement des montagnes, mais des villes, des palais et par conséquent des habitants :

...Σελήνη,
Ἡ πόλλ' οὔρε' ἔχει, πόλλ' ἄστεα, πολλὰ μέλαθρα (1).

Cicéron attribue la même idée à Xénophanès, le fondateur de l'école d'Élée (2).

Le très grand nombre des philosophes grecs, Pythagore et Thalès à leur tête, professaient l'opinion que les planètes sont habitées.

Si l'on en croit Plutarque, Héraclite aurait même enseigné que « chaque étoile est un monde, ayant autour de lui une terre, des planètes et une atmosphère particulière dans l'éther infini. »

Plutarque lui-même écrivit un livre *Sur la face que l'on voit dans la lune*. De son temps, on donnait des détails circonstanciés sur les habitants de notre satellite : ils étaient, disait-on, quinze fois, ni plus ni moins, plus grands que nous.

(1) Comm. de Proclus sur le *Timée* de Platon.

(2) *Habitari ait Xenophanes in luna eamque esse terram multarum urbium et montium. Quæst. Acad.* lib. IV.

Tycho, Képler, de Cusa, Montaigne et bien d'autres se montrent partisans de l'habitabilité ou de l'habitation effective et actuelle des corps célestes.

A la fin du XVIIe siècle, Fontenelle mit cette thèse à l'ordre du jour par ses célèbres *Entretiens sur la pluralité des mondes*. L'intérêt du sujet, les charmes du style et peut-être aussi la simplicité des lecteurs expliquent l'immense succès qu'eut ce roman. Remarquons que Fontenelle ne met point des *hommes* dans la lune ; il le dit formellement dans un passage que nous devons citer. « L'objection (théologique), dit-il, roule tout entière sur ces hommes de la lune ; mais ce sont ceux qui la font, à qui il plait de mettre des hommes dans la lune ; moi je n'y en mets points ; j'y mets des habitants qui ne sont point du tout des hommes. »

Peu de temps après la publication des *Entretiens* de Fontenelle, Huygens traita scientifiquement la question de l'habitabilité des planètes dans son *Cosmotheros* (1), sorte d'astronomie populaire où l'auteur a rassemblé tout ce qui était connu alors des planètes et de leurs satellites.

En 1783, lorsque pour la première fois, l'homme s'élança en ballon dans les airs, on se prit à discuter les conséquences commerciales et politiques qu'allaient entraîner, dans un avenir prochain, les communications directes avec les sélénites. L'imagination aidant, on vit, sur la surface de la lune, des traces non équivoques de fortifications et des routes nationales reliant entre elles les villes de ce nouveau monde. Les taches lunaires ne furent plus que des nuages de fumée vomis par les fourneaux et les usines de nos futurs associés dont l'industrie devait être singulièrement développée.

Les deux Herschel, Chalmers, Lambert, Kant, Schroeter, Bode, Olbers, Laplace, Arago, Brewster,... sont favorables à la pluralité des mondes. Maxwell, Birks, Whewell,... la combattent.

L'ouvrage anonyme que l'on attribue à ce dernier a pour titre *On the plurality of Worlds, an Essay* (London, 1853). Il enseigne que la terre, véritable oasis dans le système planétaire, a seule le privilège d'être la résidence d'un être intelligent, religieux et moral. Il a eu en Angleterre un immense retentissement ; et c'est pour le réfuter que Sir David Brewster écrivit, l'année suivante, son livre *More Worlds than one* (London, 1855).

La pluralité des mondes habités et *Les mondes imaginaires et les mondes réels* de M. Camille Flammarion ont fait tout autant de bruit en France.

(1) *Cosmotheros, sive de terris cœlestibus, earumque ornatu conjecturæ.* 1698 (ouv. posthume).

Cet auteur est avant tout irréligieux. Il semble, en le lisant, qu'il n'est partisan échevelé de l'habitation actuelle de toutes les planètes que parce qu'il a cru trouver, dans cette thèse, l'occasion de lancer à la face de la religion des attaques et des objections où il ne manque que la vérité et la logique. Que voulez-vous ? c'est une manie à la mode, dans notre temps de libre pensée, chez certains vulgarisateurs, de crier à l'asservissement, à l'erreur, aux ténèbres cléricales, au nom de découvertes scientifiques qu'ils n'ont point faites et qu'ils ne comprennent souvent qu'à moitié.

M. Flammarion a trouvé un adversaire de ses boutades irréligieuses dans M. Jules Boiteux (1), auteur spiritualiste et chrétien, qui ne partage pas l'enthousiasme de son antagoniste pour l'habitabilité des astres.

Il ne faut cependant point s'imaginer que l'on ne trouve, parmi les écrivains spiritualistes et chrétiens, que des adversaires de la pluralité des mondes. Nullement : écoutez le P. Secchi. « Que dire de ces espaces immenses et des astres qui les remplissent ? Que penser de ces étoiles qui sont, sans doute, comme notre soleil, des centres de lumière, de chaleur et d'activité, destinés, comme lui, à entretenir la vie d'une foule de créatures de toute espèce ? Pour nous, il nous semblerait absurde de regarder ces vastes régions comme des déserts inhabités ; elles doivent être peuplées d'êtres intelligents et raisonnables, capables de connaître, d'honorer et d'aimer leur Créateur ; et peut-être que ces habitants des astres sont plus fidèles que nous aux devoirs que leur impose la reconnaissance envers Celui qui les a tirés du néant : nous voulons espérer qu'il n'y a point parmi eux de ces êtres infortunés qui mettent leur orgueil à nier l'existence et l'intelligence de Celui à qui ils doivent eux-mêmes et leur existence et la faculté de connaître tant de merveilles (2). »

Une foule d'auteurs très orthodoxes partagent cette manière de voir. Lisez, par exemple, le savant ouvrage de l'abbé Pioger : *Le dogme chrétien et la pluralité des mondes habités*, et vous verrez qu'il n'y a nulle incompatibilité, nulle opposition entre les croyances chrétiennes et l'hypothèse de l'habitation des astres.

*
* *

Mais nous oublions la lune. — Notre satellite est-il habité, ou plutôt, est-il habitable ?

(1) *Lettres à un matérialiste sur la pluralité des mondes habités et sur les questions qui s'y rattachent*. — Paris, 1876.
(2) *Le soleil*, 2de éd. t. II, fin du liv. VIII.

En 1835, on colporta par toute l'Europe les portraits des habitants de la lune. Ils avaient été vus, disait une brochure écrite pour la circonstance, par John Herschel qui observait alors au Cap de Bonne-Espérance. L'engouement fut si universel, si complet qu'Arago se crut obligé de porter la question devant l'Académie et de donner un démenti formel à l'auteur de cette mystification.

Ce plaisant auteur représentait les sélénites munis d'ailes de chauves-souris et volant comme des canards au-dessus des lacs lunaires.

Vrais canards, en effet, que les hommes de la lune !

Si notre satellite est peuplé, ce n'est certes pas d'êtres analogues à ceux qui vivent sur notre planète. Pourquoi ? — Parce que l'atmosphère lunaire, si elle existe, est d'une rareté telle qu'elle échappe à tous nos moyens d'investigation. Pourrions-nous vivre sous la cloche de nos pompes pneumatiques, ou dans les tubes de Crookes ? Parce que l'eau, s'il y en a sur ce sol dépourvu de végétation, est aussi rare que l'atmosphère. Avons-nous l'idée d'un organisme dont les tissus ne pourraient ni conserver ni renouveler leur provision d'humidité ? — Répétons-le donc encore une fois, tous les genres possibles d'observations concourent à démontrer que la lune n'a ni air, ni eau, ni gaz, ni liquide et que, par conséquent, elle est impropre à la vie *telle que nous pouvons la concevoir*.

Point d'air et point d'eau ! Y avons-nous réfléchi ? — C'est l'absence forcée des vents et des courants, des nuages et de la pluie ; c'est l'immobilité et le silence partout, dans le ciel comme sur le sol,... la lune est donc un monde silencieux et muet !

A des jours de 354 heures succèdent des nuits de même durée. Pas de printemps, pas d'automne. Pendant les 354 heures de jour le soleil y darde ses rayons, sans qu'aucun écran nuageux, aucune brise aérienne en tempère l'ardeur. Le jour et l'été se confondent. A une température plus intense que celle de notre zone torride succède le froid rigoureux d'une nuit de 354 heures ; c'est l'hiver, un hiver plus glacial que nos hivers polaires. Dans l'intervalle d'une lunaison, en moins de 30 de nos jours, la température d'un point de la surface lunaire s'élève jusqu'à 260 degrés centigrades et s'abaisse à 30 degrés au-dessous de zéro. Comment la vie, organisée comme nous la concevons, résisterait-elle à ces alternatives meurtrières ?

*
* *

Cet astre mort a-t-il eu autrefois de l'air et de l'eau? Ce désert céleste a-t-il été habité jadis? Ne nous montre-t-il pas ce que la terre sera un jour après avoir été lui-même ce que la terre est aujourd'hui? Qui pourrait le dire?

M. Faye, un adversaire de la pluralité des mondes, incline à penser que la lune ne fut jamais le séjour d'êtres organisés.

Dans une notice insérée dans l'*Annuaire du Bureau des Longitudes* pour 1881, le savant astronome a entrepris la *Comparaison entre la lune et la terre au point de vue géologique;* nous voulons en extraire quelques passages qui ont trait à notre sujet.

« Je ne crois pas, dit-il, qu'il y ait, dans les sciences d'observation, de fait plus palpable et plus clairement établi que cette absence d'eau, d'atmosphère et de vie sur notre satellite, et pourtant il n'en est pas qui ait été discuté, controversé et retourné de plus de façons, tant cette idée d'un astre sans habitants contrarie certains esprits. Cela tient à l'idée que beaucoup de personnes se font *à priori* de l'univers : pour elles l'univers *doit être* peuplé!...

« Après tout, y a-t-il la moindre raison de penser que ces globes que nous voyons briller au ciel doivent être le support d'une vie universelle? Cette hypothèse mérite-t-elle qu'on lui fasse quelque concession, comme celle qu'on nous demande pour la lune? La réponse que voici n'est pas sans intérêt pour les géologues. Parmi les membres de notre petit monde solaire, il en est un dont on peut hardiment affirmer *à priori*, indépendamment de tout examen, qu'il n'a jamais été et qu'il ne sera jamais habité : c'est le soleil. Actuellement, il est en pleine incandescence. Quand il sera éteint et assez refroidi pour qu'on puisse marcher dessus, il n'en deviendra pas plus habitable pour cela ; il lui manquera un autre soleil pour lui verser le juste degré de chaleur et de lumière nécessaire à la vie... Ce que nous venons de dire du soleil s'applique à chacune des dix-huit millions d'étoiles que le télescope d'Herschel a permis de compter dans le ciel. Elles sont séparées les unes des autres par des intervalles aussi grands que ceux qui les séparent du soleil lui-même. Aucune d'elles n'est aujourd'hui habitable, puisqu'elles sont incadescentes, et aucune ne le sera jamais. C'est que la première condition de la vie est un soleil qui ne soit placé ni trop loin ni trop près. La vie ne saurait donc s'établir sur ces myriades d'astres que nous voyons toutes les nuits, mais seulement sur de petits globes, invisibles pour nous, circulant autour de certaines étoiles comme notre terre autour du soleil, dans des conditions astronomiques étroitement déterminées. Mais il y a en outre de nombreuses condi-

tions géologiques, physiques, chimiques, etc., plus impérieuses les unes que les autres (1). »

En résumé donc, les étoiles ne sont pas et ne seront jamais habitables.

Si chacun de ces soleils est, comme le nôtre, le foyer et le cœur d'un système planétaire, ce qui n'est qu'une hypothèse probable, *il est possible* que ces planètes soient habitables. Cela étant admis, *il est possible* qu'elles soient habitées, qu'elles l'aient été ou qu'elles le soient un jour. Nous n'en savons absolument rien; pas plus que nous ne savons ce qui se passe sur la moitié de la lune que nous n'avons jamais vue et que nous ne verrons jamais.

Il est possible qu'une vie, qui n'est pas la vie que nous connaissons, que des êtres organisés, essentiellement différents de ceux qui nous entourent, s'accommodent de conditions incompatibles avec ce que nous appelons, nous, la vie organique... Le champ est ouvert aux hypothèses, l'imagination peut se donner carrière.

Les partisans et les adversaires de la pluralité des mondes se combattent le plus souvent à la manière des métaphysiciens, c'est-à-dire sans s'entendre. Ils traitent deux questions voisines mais distinctes. Ceux-ci font ressortir toutes les analogies qu'il y a, ou qu'ils imaginent, entre la terre et les autres planètes; ils demandent à quoi bon tous ces astres s'ils sont déserts, si la vie en est bannie?

Leurs adversaires leur répondent en réunissant, parfois en exagérant, les traits de dissemblance, les oppositions entre la terre et les autres corps célestes; ils demandent à leur tour pourquoi tous ces globes seraient habités.

Et chacun garde... ses convictions; et chacun, suivant ses dispositions naturelles, continue à *s'imaginer* les astres peuplés ou déserts. Il en sera ainsi longtemps encore. L'imagination peut poser des questions, les faits seuls les résolvent.

Pour ce qui regarde l'hémisphère lunaire tourné vers la terre, nous croyons que les faits ont suffisamment parlé. Cet hémisphère est vraisemblablement un désert d'où la vie, sous les diverses formes que nous lui connaissons, est actuellement bannie.

Nous en aurons la certitude le jour où les progrès de l'optique nous permettront de construire des télescopes assez puissants pour scruter les détails de ce monde étrange.

*
* *

(1) *Annuaire* de 1831, p. 672 et suiv. — Voir une Notice du même auteur dans l'*Ann.* de 1874.

Depuis l'invention de la lunette on parle des *cratères* de la lune. Lorsqu'en l'an XI de la première république on finit par reconnaître qu'il tombait parfois des pierres du ciel, il n'y eut parmi les savants qu'une voix pour accuser les *volcans* de la lune de bombarder la terre. Les géomètres soumirent cette conjecture au calcul. Laplace, Olbers, Biot et Poisson déterminèrent la vitesse avec laquelle il faudrait qu'une pierre fût lancée par un volcan lunaire pour franchir la sphère d'attraction de notre satellite et pénétrer dans celle de la terre. Ils trouvèrent une vitesse cinq fois aussi grande seulement que celle d'un boulet de canon. C'est là sans doute que M. Jules Verne a pris l'idée de son voyage à la Lune.

Tous les auteurs qui ont décrit le sol de notre satellite, insistent sur son caractère *volcanique;* tous comparent les cirques lunaires aux cratères terrestres et la surface de la lune aux champs Phlégréens ou du Puy-de-Dôme..... Serait-ce encore une illusion ?

M. Faye, dans sa dernière notice citée plus haut, et dans une conférence faite le 15 janvier dernier à la Sorbonne, attaque cette théorie de la volcanicité lunaire; c'est le premier, croyons-nous, qui l'ait fait jusqu'ici.

Voici le raisonnement très simple du savant astronome du Bureau des longitudes.

Il n'y a pas de volcans sans l'intervention de vapeur ou de gaz.

Or la lune n'a ni eau, ni gaz.

Donc les cirques lunaires ne sont pas des volcans.

Au reste, il existe entre les montagnes de la lune et les volcans terrestres une différence essentielle, une opposition manifeste qui ne permet point de les comparer. La voici, formulée en termes bien clairs: « Les volcans terrestres sont des montagnes coniques de quelques milliers de mètres d'altitude, portant au sommet un cratère de quelques centaines de mètres de profondeur, tandis que les cirques lunaires sont des puits dont le rebord a quelques centaines de mètres d'altitude et le fond quelques milliers de mètres de profondeur (1). »

De fait, la lune est criblée d'une multitude prodigieuse de cavités circulaires de toutes dimensions, dont les bords font saillie sur la surface moyenne du sol et dont le fond s'étale bien au-dessous de cette même surface moyenne. Ainsi, par exemple, le cirque de Copernic n'est autre chose qu'un puits dont la margelle s'élève à 800 mètres au-dessus de la surface moyenne de la lune et dont la profondeur mesure 3440 mètres.

(1) *Ann.* de 1881, p. 713.

Tous les cirques, tous les cratères de la lune affectent la même structure. « Ils ressemblent à s'y méprendre à des trous qu'on ferait dans une couche d'argile un peu molle en y enfonçant un bâton et en le retirant aussitôt. »

Quelle peut-être la cause de ces formations singulières?

Le fond des cirques est plat. Quand leurs dimensions sont très considérables, il semble suivre la courbure même du globe lunaire. On est donc porté à croire que les fonds, restés à l'état de fluidité ignée longtemps après la première solidification de la croûte, ont dû se figer très tranquillement.

La somme des aires de ces cirques est une fraction très notable de a surface de l'astre. On peut donc admettre que la masse interne a dû se refroidir par là et se contracter un peu plus vite que si elle avait été protégée partout contre le refroidissement. « De là, dit M. Faye, la dépression finale de tous ces cratères. »

Enfin, ces puits ont formé eux-mêmes leurs margelles, en déversant à plusieurs reprises, par dessus l'orifice, le liquide igné du noyau. Ces mouvements oscillatoires, ces *marées lunaires*, étaient provoqués par l'attraction de la terre qui forçait la lune à s'allonger en deux sens opposés, le long de son diamètre dirigé vers notre planète.

La double période du phénomène était la durée de la rotation *primitive* de la lune, évaluée par rapport à la terre. « Tant que notre satellite a été entièrement fluide, sa masse a dû prendre à tout instant la figure d'équilibre qui convenait aux forces agissantes, c'est-à-dire celle d'un sphéroïde à trois axes inégaux dont le plus long voyageait en suivant la terre; mais lorsque la lune a commencé à se revêtir d'une croûte solide plus ou moins épaisse, incapable de se déformer immédiatement, l'onde de la marée a éprouvé une résistance dans son mouvement de propagation en sens inverse de la rotation. Cette résistance a produit sur la masse lunaire l'effet d'un frein..... Cette action retardatrice, en se propageant dans la masse, en a ralenti peu à peu la vitesse originaire de rotation; elle l'a réduite, dans la suite des temps, à l'extrême lenteur qui nous frappe aujourd'hui, c'est-à-dire à un tour par mois. A partir de l'époque où cette limite a été atteinte, les choses sont restées en l'état, l'onde de la marée a fini par se figer dans le sens de la terre qu'elle ne quittera plus. »

*
* *

Les plus anciennes descriptions et les plus anciens dessins de la lune prouvent qu'elle nous présente constamment la même face. N'allons pas

en conclure qu'elle ne tourne pas sur elle-même. Ce serait encore une llusion.

Car c'est précisément parce que la lune tourne sur elle-même, comme la terre, comme le soleil, comme toutes les planètes, d'Occident en Orient, et *dans un temps rigoureusement égal à la durée de sa révolution autour de la terre*, que nous voyons toujours le même hémisphère. Voulez-vous vous en convaincre? Donnez-vous la peine de tourner autour d'une table ronde en en regardant constamment le centre ; vous reconnaîtrez qu'en faisant le tour de la table vous avez tourné une fois sur vous-même.

L'axe de rotation de la lune conserve dans l'espace une direction à peu près invariable. Il est incliné de 88° 31′ 15″ sur le plan de l'écliptique ; l'équateur de la lune est donc lui-même incliné de 1° 28′ 45″ sur ce dernier plan.

En y regardant de près, on a reconnu que les taches visibles sur le disque lunaire semblent osciller légèrement du nord au sud et de l'est à l'ouest. Ces balancements apparents ont reçu le nom commun de *librations ;* ils sont dus aux changements de position du disque lunaire relativement à un observateur terrestre, et ont pour effet d'augmenter la portion de la surface de notre satellite visible de la terre.

*
* *

Les plus grands génies eux-mêmes ne sont pas exempts d'illusions !

Il y a trois siècles environ, Copernic introduisait dans les tables astronomiques le mouvement des planètes autour du soleil ; un siècle plus tard Képler y faisait entrer les lois du mouvement elliptique, reconnues par l'observation, et bientôt après, Newton les rattachait à la loi plus générale de la gravitation universelle. L'attraction en raison directe des masses et en raison inverse du carré des distances devint la loi de l'univers. Mais quelle complication dans cette simplicité apparente !

Newton lui-même, après avoir énuméré les forces si multipliées, si variables de direction, si différentes d'intensité, qui devaient résulter des actions mutuelles des planètes et des satellites de notre système solaire, n'osa pas entreprendre de calculer l'ensemble de leurs effets. Il se prit même à douter si la pesanteur universelle ne serait pas, à la longue, une cause de désordre et de ruine. Au reste, des faits positifs, des perturbations, des inégalités que le progrès de l'analyse infinitésimale ont permis plus tard de soumettre au calcul, semblaient justifier

alors cette appréhension. En voici un exemple qui n'est qu'une illusion de plus à enregistrer dans l'histoire de la Lune.

En étudiant les éclipses de soleil observées en Asie par Albatenius à la fin du IXe siècle de notre ère, Halley s'assura, en 1695, d'une accélération continuelle dans le mouvement en longitude de la lune.

Or, dire de la lune que sa vitesse augmentait de siècle en siècle, c'était déclarer qu'elle se rapprochait insensiblement du centre de son mouvement. Les hommes étaient donc destinés à voir la lune se précipiter sur la terre.

Cette accélération menaçante n'était point une illusion ; les conséquences qu'on en tirait et les craintes qu'elle faisait naître étaient illusoires. Mais il était bien difficile de le montrer ; les plus savants géomètres y perdirent leur temps et leurs chiffres. Euler, Lagrange, Bossut laissèrent la question indécise. C'est à Laplace que revient la gloire d'avoir donné la loi de cet étrange phénomène. Elle ne sera pas difficile à saisir.

Le mouvement de la terre autour du soleil s'exécute sur une trajectoire sensiblement elliptique dont la forme, par l'effet des perturbations, n'est pas toujours la même. Sans cesser jamais d'être elliptique, l'orbite terrestre tantôt se rapproche du cercle et tantôt s'en éloigne, comme un pendule écarté de sa position d'équilibre se rapproche et s'éloigne alternativement de la verticale.

Laplace prouva que la vitesse moyenne de circulation de la lune autour de la terre, était intimement liée à la forme de l'ellipse que la terre elle-même décrit autour du soleil. Une diminution dans l'excentricité de cette ellipse entraîne une accélération de la vitesse de notre satellite ; au contraire, cette vitesse décroît, quand l'excentricité de l'orbite terrestre augmente. Or, depuis les observations les plus anciennes, l'excentricité de l'orbite terrestre a diminué d'année en année ; il s'ensuit que le mouvement de la lune en longitude a dû graduellement s'accélérer. Plus tard, il se ralentira dans les mêmes limites et suivant les mêmes lois, quand l'excentricité de l'ellipse terrestre cessera de décroître pour commencer à croître.

Ainsi l'accélération séculaire du mouvement de la lune se range dans la catégorie des perturbations périodiques, dépendantes de la pesanteur universelle qu'elle confirme d'une manière éclatante.

Rassurons-nous donc. Laplace a fixé la lune à la voûte céleste ; ce fidèle compagnon de la terre n'est nullement destiné à nous tomber un jour sur la tête.

*
* *

L'immortel auteur de la *Mécanique céleste* fut lui-même le jouet d'une illusion bien spécieuse, bien savante.

Pour l'exposer, nos lecteurs nous permettront de faire un peu de mathématiques.... en français, bien entendu. Il le faut ; puisqu'il n'est question de rien moins que de rapprocher une page célèbre de Laplace d'un savant mémoire de Liouville.

On sait que les géomètres sont bien loin d'avoir résolu d'une manière complète le *problème des trois corps*. Ils le mettent en équations avec la plus grande facilité ; mais les ressources de l'analyse ne leur ont permis jusqu'ici d'obtenir, de ces équations, que des solutions particulières; on peut en faire usage lorsque les positions et les vitesses initiales des trois masses, dont on étudie les actions mutuelles, remplissent certaines conditions.

Lagrange et Laplace en ont donné plusieurs exemples. On les trouve réunis et démontrés dans le chapitre VI du livre X^e de la *Mécanique céleste*. Voici, parmi ces cas particuliers, un des plus remarquables.

Considérons trois masses rangées en ligne droite. Si, après avoir établi entre elles et les distances qui les séparent une relation convenable, on imprime à deux d'entre elles des vitesses parallèles et proportionnelles à leurs distances au centre de la troisième, ces trois masses, sous l'influence de leurs actions mutuelles, resteront constamment en ligne droite, cette ligne droite étant,bien entendu, mobile. Les vitesses et les distances pourront changer avec le temps, mais le *rapport* des vitesses et celui des distances seront égaux et invariables. Dans notre système solaire, les planètes les plus éloignées du soleil se meuvent le plus lentement ; les carrés des temps des révolutions augmentant à peu près comme les cubes des grands axes des orbites. Dans le petit système que nous venons d'indiquer, les choses se passeraient tout autrement. Quelle que soit en effet celle des trois masses que l'on prenne pour centre du mouvement, les deux autres masses qui doivent rester en ligne droite avec elle accompliront nécessairement leurs révolutions dans un temps *égal*, malgré l'inégalité des distances.

Certes, ce théorème est très remarquable ; mais ne perdons point de vue qu'*il exige certaines conditions spéciales*, et surtout *une relation convenable entre les masses et les distances*.

Pour fixer les idées, admettons que les trois masses soient celles du soleil, de la terre et de la lune. Nous reconnaîtrons avec Laplace que cette relation nécessaire serait satisfaite en plaçant la lune sur le prolongement de la droite qui joint le centre du soleil au centre de la terre, à une distance de cette dernière planète égale à très peu près à la centième partie de la distance de la terre au soleil.

Jusqu'ici, tout est parfaitement rigoureux. Mais voici l'illusion.

Du fait que nous venons d'énoncer Laplace conclut que si, à une époque arbitraire prise pour origine, la lune s'était trouvée en opposition avec le soleil et à une distance de cet astre représentée par 101, celle de la terre étant représentée par 100 ; et que les vitesses relatives de la terre et de la lune autour du soleil eussent été à cette même époque parallèles et dans le même rapport de 100 à 101, *la lune serait toujours restée en opposition avec le soleil, de manière à ne jamais cesser d'éclairer la terre pendant la nuit.*

L'illustre géomètre reproduit cette assertion dans l'*Exposition du Système du monde.* « Quelques partisans des causes finales ont imaginé, dit-il, que la lune a été donnée à la terre pour l'éclairer pendant les nuits. Dans ce cas la nature n'aurait point atteint le but qu'elle se serait proposé, puisque nous sommes souvent privés à la fois de la lumière du soleil et de celle de la lune. Pour y parvenir, il eût suffi de mettre, à l'origine, la lune en opposition avec le soleil dans le plan même de l'écliptique, à une distance égale à la centième partie de la distance de la terre au soleil, et de donner à la lune et à la terre des vitesses parallèles et proportionnelles à leurs distances à cet astre. Alors la lune, sans cesse en opposition au soleil, eût décrit autour de lui une ellipse semblable à celle de la terre ; ces deux astres se seraient succédé l'un à l'autre sur l'horizon, et, comme à cette distance la lune n'eût point été éclipsée, sa lumière aurait constamment remplacé celle du soleil. »

Cette attaque partait de haut, elle fit scandale. Dans une dissertation publiée à Rome en 1825 (1) on essaya d'y répondre. Le système de ces trois masses, disait-on, éprouverait certainement des perturbations de la part des autres planètes ; et ainsi l'opposition de la lune et du soleil ne pourrait pas subsister à toute époque, mathématiquement, d'une manière absolue (*scrupulosissime*).

Là n'était point la question. Au lieu de réfuter Laplace, on énonçait tout simplement une vérité évidente et triviale. Aucune théorie n'est à l'abri d'une semblable objection.

Ce ne fut qu'en 1842 que Liouville, dans un mémoire inséré dans la *Connaissance des temps* pour 1845, mit la question en pleine lumière.

Le système imaginé par Laplace est-il *stable* ou *instable ?* — Tend-il à résister aux perturbations et à revenir de lui-même à son état régulier de mouvement, comme un pendule écarté de la position verticale

(1) *Paucis expenditur Cl. Laplace opinio de illorum sententia qui lunam conditam dicunt ut noctu tellurem illuminet.*

tend à revenir à sa position d'équilibre stable; ou bien tend-il à se détruire de lui-même de plus en plus dès qu'il a éprouvé de légers dérangements, comme un cône placé sur sa pointe tombe entraîné par son propre poids, dès qu'on l'écarte de cette position d'équilibre instable? Voilà la vraie question.

Le problème qui se posait et que Liouville résout dans son mémoire était donc celui-ci :

Trois masses étant placées, non plus rigoureusement mais à très peu près dans les conditions énoncées par Laplace, on demande si l'action réciproque de ces masses maintiendra le système dans cet état particulier de mouvement, ou si elle tendra au contraire à l'en écarter de plus en plus.

Le problème résolu montra que les effets des causes perturbatrices, loin d'être contrebalancés, sont au contraire agrandis d'une manière rapide par les actions mutuelles des trois corps. Cette conclusion subsiste quels que soient les rapports de grandeur de leurs masses. Si la lune avait occupé à l'origine la position particulière que Laplace indique, elle n'aurait par conséquent pu s'y maintenir que pendant un temps très court, et nous aurait bientôt offert les phases et les irrégularités que nous voyons aujourd'hui.

L'objection de Laplace n'était donc qu'une savante illusion.

Défiez-vous des illusions !

Dieu vous garde surtout de la plus funeste de toutes : celle de se croire autorisé, au nom des découvertes de la science humaine, de toucher aux enseignements de la science divine. Prenez garde ! Fussiez-vous un Laplace, vous vous brûlerez les doigts.

J. Thirion S. J.

CHRONIQUE DU MOIS DE MAI.

— S. S. le Pape Léon XIII a reçu, le 24 avril, les membres des associations catholiques de Rome au nombre de cinq mille personnes. Il leur a adressé un magnifique discours, dans lequel il les a exhortés à défendre l'Eglise avec zèle et persévérance.

4. — Les élections municipales en Espagne sont en général favorables au nouveau ministère.

8. — Les troupes françaises occupent le port de Bizerte, à quelques lieues de Tunis. Les différents corps d'armée cernent le pays des Kroumirs.

10. — Sur la proposition du duc de Richmond, appuyée par lord Cairns, le marquis de Salisbury a été proclamé dans un grand meeting *leader* du parti conservateur, en remplacement du comte Beaconsfield.

— La Procession du Saint-Sang à Bruges a été magnifique malgré l'absence de l'armée. Une foule de jeunes gens ont tenu à honneur de prendre part à ce cortège religieux qui est en Flandre une vraie solennité nationale.

11. — Réunion à Louvain de la Fédération des sociétés ouvrières catholiques.

12. — Le général Bréard est arrivé devant Tunis avec un corps d'armée : il a présenté au Bey un traité qui assure à la France le protectorat de la Régence. Le Bey a accepté.

13. — Le général Loris-Mélikoff a donné sa démission. Le général Ignatieff, ancien ambassadeur à Constantinople, est nommé ministre de l'intérieur et chef du cabinet.

— Le Souverain Pontife promulgue la Constitution du 8 mai qui règle les rapports de l'épiscopat anglais avec les réguliers

15. — A Alost, assemblée générale de la Fédération des Cercles catholiques sous la présidence de M. le sénateur Cannart d'Hamale.

17. — Les Chambres françaises approuvent sans discussion le traité de Tunis.

19. — La Chambre des députés adopte le projet de loi qui établit le scrutin de liste par département, au lieu du vote uninominal par arrondissement.

— Le bill agraire pour l'Irlande est voté en seconde lecture à la Chambre, des communes par 352 voix contre 176.

22. — A Bucharest, couronnement solennel du roi Charles Ier de Roumanie.

23. — La Grèce et la Turquie acceptent la délimitation de leurs frontières fixée par le Traité de Berlin.

MISSION DU ZAMBÈSE.

(Suite. — Voir pp. 65, 185, 197 et 334).

§ 29. — De Gubuluwayo au Kraal d'Umzila.

— 28 *Mai au* 30 *Août* 1881 —

LETTRE DU FR. DE SADELEER S. J.

Avant de publier les dernières lettres expédiées de Gubuluwayo, par les RR. PP. Depelchin et Croonenberghs, nous devons compléter le récit des malheurs éprouvés par les missionnaires dans leur route de Gubuluwayo au Kraal d'Umzila. Déjà le P. Croonenberghs (1) les a résumés d'après les lettres du regretté P. Law : en attendant que nous possédions le *Journal de voyage* que celui-ci, avant de mourir, a expédié aux pères de Tati, pour être transmis à Grahamstown et de là en Europe, nous nous empressons de traduire du flamand la lettre suivante, écrite par le F. De Sadeleer, un des compagnons du P. Law, au R. P. Provincial de Belgique : elle est datée du pays d'Umzila, 1er février 1881.

Mon Révérend Père,

« Je vous ai promis de vous faire connaître tous les détails de notre difficile expédition au pays d'*Umzila*. Je viens aujourd'hui, après bien des retards et des incidents, remplir ma promesse.

« Nous quittâmes Gubuluwayo le 28 mai : nous étions quatre missionnaires, les PP. Law et Wehl, le F. Hedley et moi ; nous avions avec nous trois serviteurs noirs : notre *leader*, un hottentot appelé *Kipkorn* ; notre *driver*, un zoulou nommé *Tom* et un autre zoulou, *Zambesi*, qui devait soigner nos attelages en qualité de *bouvier*.

« Nous allâmes d'abord à *Umganin*, où se trouvait le roi Lo Bengula, qui nous avait promis deux matabélés pour guides, et où nous devions rencontrer un parti de chasseurs anglais qui prenaient à peu près le même chemin que nous.

(1) Voir *Précis hist.* année 1881, p. 186, livr. de *Mars*.

« Le 23 juin, nous prîmes congé du roi Lo Bengula. Nous étions neuf en tout ; quatre blancs et cinq noirs. Les Anglais étaient plus nombreux que nous. Ils étaient quatre chasseurs et avaient avec eux un grand nombre de noirs (1).

« Le 3 juin, nous fîmes 12 milles anglais et le jour suivant 18 milles : nous arrivâmes à *Inyati*, résidence de M. Thomas, ancien ministre protestant. Celui-ci nous accueillit très bien. Il invita les PP. Law et Wehl à dîner chez lui le dimanche 6 juin, et il nous envoya au wagon un grand panier rempli de pommes de terre et de toute sorte de légumes.

« Le 6 juin, après midi, nous fîmes quinze milles et le 7, au soir, après une autre forte étape, nous arrivâmes à *Umslangeni*, où nous rencontrâmes les chasseurs anglais qui nous avaient précédés.

« Nous y restâmes deux jours et nous allâmes faire visite à M. Sykes, ministre protestant, qui nous fit aussi très bon accueil et nous donna un sac de pommes de terre.

« Le 9 juin, nous continuons notre route et parcourons douze milles. Vers le soir, des cafres viennent nous effrayer en nous disant que tout le pays était en guerre : ils croyaient qu'un frère de Lo Bengula levait contre celui-ci l'étendard de la révolte et qu'il avait avec lui près de 700 guerriers. Les domestiques noirs des chasseurs anglais allèrent à la découverte : ils revinrent le lendemain 10 juin, disant que c'était une fausse alerte et que le pays était tranquille.

Le 11 juin, nous partons de grand matin et nous faisons deux étapes ou deux *trekken* comme on dit ici en patois néerlandais. Nous serions allés plus loin ; mais nous apprîmes qu'un wagon des chasseurs anglais s'était enfoncé dans un marécage. Il fallut le décharger entièrement pour le faire sortir de ce mauvais pas.

Le 12, nous nous levons à 4 heures du matin. Les Pères disent la sainte Messe et au premier rayon du jour, vers 6 heures, nous partons et nous arrivons à une grande rivière. Notre wagon passe parfaitement; mais l'un des wagons anglais est arrêté et s'enfonce : on y ajoute un second attelage de bœufs, mais inutilement ; enfin nous y joignons notre propre attelage, nous travaillons tous avec ardeur et nous parvenons à dégager le char embourbé.

Le 14 juin, à 4 heures, prières, méditation et sainte Messe. — Puis nous faisons trois *trekken ;* l'un de 6 à 8 1/2 h , le second de 11 à 1 h., et le troisième de 3 à 5 h. de l'après-midi.

(1) M. Selous s'était joint aux trois gentlemen dont le P. Croonenberghs nous a donné les noms : MM. Crooks, Jameson et Collison.

Le même jour M. Jameson trouva un nid d'autruche où étaient déposés douze œufs : c'était une bonne capture. Il nous donna un de ces gros œufs ; et comme, à son grand étonnement, il vit que j'en faisais une magnifique omelette, il nous demanda de vouloir bien leur en faire de semblables. Je fus heureux de leur rendre ce service ; chaque fois qu'ils me demandaient de leur faire ces omelettes, ils ne manquaient pas de nous apporter deux œufs d'autruche, un pour eux et un pour nous. C'était fort gracieux de leur part, et c'est ainsi que nous fîmes fête pendant quatre jours.

Le 15 juin, trois *trekken*. L'après-midi M. Selous tire une magnifique antilope de la grandeur d'un âne : il nous en donne un beau quartier.

Le 16, trois *trekken* avec rapidité. Item, le 17 et le 18 juin.

Le 17, nous arrivâmes à une grande et large rivière la *Sebakwe*. Les chasseurs ajoutèrent un attelage à chacun de leurs wagons et passèrent heureusement. Au moment de toucher le bord opposé avec notre attelage, nos bœufs s'arrêtèrent soudain ; les chasseurs nous prêtèrent un de leurs attelages et nous passâmes à notre tour. Vous voyez comme on s'entr'aide ici, et combien il est avantageux de voyager en nombreuse compagnie.

Le dimanche 20 juin, veille de S. Louis de Gonzague, bonne marche de quinze milles : nous arrivons à un village cafre que les boers appellent *Poort*. Nous y restons deux jours ; les chasseurs anglais y achètent du blé, et nous faisons reposer nos bêtes. — Nous devions y prendre un guide pour nous mener plus loin : nous lui donnâmes une chemise et une veste rouge. Il en fut tout heureux et se mit à danser de joie.

Le mardi 22, à notre grand regret, nous nous séparons des chasseurs anglais avec lesquels nous avions fait si bon ménage ; ils allaient vers le nord, et nous vers l'est (1).

Le 23 Juin, au matin, je tire une belle antilope noire, de la grandeur d'une vache : c'est un festin que la Providence nous envoie. Nous faisons ce jour-là environ huit milles.

Le 24 juin, sept milles; item, les 25, 26, 27, 28. Mais la route devient difficile ; il n'y a plus de chemin tracé.

Le mardi 29 juin, fête des SS. Pierre et Paul, nous arrivons à *Isigarra*, le premier Kraal des *Maschonas*, qui est à une distance de trente

(1) M. Selous a publié le récit de l'expédition de ces chasseurs anglais jusqu'au confluent des deux rivières *Umnyati* et *Umfuli*, dans les *Proceedings* de la *Société de Géographie* de Londres, livr. de juin, p. 352. — N. R.

milles du fleuve *Sabia*. Ici nous devons prendre d'autres guides pour aller plus avant. — Nous faisons ce jour-là quatre milles seulement ; de même que le jour suivant.

Le jeudi, 1er juillet, nous faisons six milles, et malheureusement, en passant une rivière, notre wagon s'embourbe : il faut le décharger, le faire sortir à force de cris et de coups, et puis le recharger.

Le 2 juillet, il y a de la pluie, et nous restons en place ; nous faisons quatre milles ; le 4, pluie et repos. Il faut savoir que quand les bœufs sont mouillés et qu'il leur faut tirer le wagon, leur cou, auquel sont attachés les traits, se blesse très fort et se couvre de plaies. De là vient que lorsqu'il pleut, les wagons ne peuvent guère avancer.

Le lundi, 5 juillet, nous faisons cinq milles de chemin seulement; item le 6, le 7 et le 8. La route devient de plus en plus mauvaise : il faut déjà se frayer un sentier au moyen de la pioche et de la pelle; cinq ou six noirs sont occupés avec moi à ce labeur ; il faut rôder partout pour découvrir la meilleure voie à prendre ; tout cela demande beaucoup de temps, et de la sorte nous n'avançons guère.

Le vendredi, 9 juillet et les jours suivants, 10 et 11, nous avançons très difficilement, faisant à peine une lieue chaque jour.

Le dimanche, 11 juillet, au soir, j'ai la chance de tuer un zèbre, ou cheval sauvage, animal qu'il n'est pas facile du tout d'abattre, tant sa course est rapide. Ce zèbre nous vint bien à point. Notre provision de viande fraîche était épuisée.

Le 12 et le 13 juillet, nous avançons de même. Le 13 au soir, le petit hottentot et moi, nous tirons chacun un zèbre; cela ne va pas mal ; nous aurons du moins à manger.

Vous me demanderez peut-être : mais que faites-vous de toutes ces pièces de gros gibier que vous abattez ? Je vous dirai d'abord que nous sommes une petite troupe assez nombreuse : les quatre missionnaires, les deux matabélés de Lo Bengula, les trois serviteurs Tom, Zambesi, et Kipkorn ; de plus cinq ou six noirs qui depuis quelques jours nous aident à frayer le chemin. En tout une quinzaine d'hommes ; et les noirs, je vous l'assure, font une consommation de chairs crues dont vous ne pouvez pas laisser d'idée. Ensuite, quand nous avons trop de viande fraîche, nous employons le surplus à acheter du ris, du maïs, de la farine de millet, que les *Maschonas* fabriquent en écrasant les épis sur une pierre dure.

Du 13 au 20 juillet, mêmes petites étapes, toujours fort difficiles.

Le lundi, 20 juillet, nous arrivons enfin à la grande *Sabi*. Personne n'ose songer à la passer en wagon. Pendant cinq jours nous cherchons inutilement un gué.

Le 22, j'ai la chance de tirer deux élans, de la grandeur d'une vache ; leurs cornes ont 50 centimètres de longueur. Le 24, je tire une antilope rouge.

Enfin, le 25 juillet, nous risquons le passage de la *Sabi*. Au préalable, nous déchargeons le wagon, et nous faisons porter tous les colis sur l'autre rive par nos cafres. Le courant est très impétueux et l'eau a près d'un mètre de profondeur : la largeur du fleuve est ici d'environ deux cents mètres. Grâce à Dieu, nous parvenons à faire passer sans encombre notre wagon et nos attelages.

A partir du 25 juillet, nous eûmes à lutter contre un autre genre de difficultés. Jusqu'ici nous avions voyagé parmi les Maschonas sujets de Lo Bengula, et ils nous avaient toujours bien accueillis. Dorénavant, les populations deviennent hostiles et nous sommes à la merci de nos guides.

Peu après le passage de la *Sabi*, nous sommes arrêtés par les *Maschonas* dans un village appelé *Isilanbeyo*, sous prétexte que nous devons avoir la permission de leur induna. Le lendemain ,nous sommes conduits chez cet induna qui se nomme *Amalanga*.

Le 31 juillet, fête de notre saint Fondateur, fut pour nous un triste jour de fête. *Amalanga* se montra très fier et très insolent à notre égard. Il nous retint pendant trois jours ; et c'est à peine que nous pûmes obtenir de lui des guides et passer outre.

Le 31 juillet, notre hottentot tue un zèbre, nous en donnons un quartier à l'induna qui nous envoie en retour un pot de bière de *tjuuoala* et un mouton ; mais il nous demande en échange une courtepointe et deux colliers de perles. Il exige aussi une courtepointe pour chacun des trois guides qu'il nous accorde avec difficulté ; nous devons en outre tirer pour lui quelques bêtes sauvages.

Le 2 août, *Kipkorn* le hottentot tue un zèbre pour l'induna ; vers le soir, Kipkorn, entendant les conversations des noirs et voyant qu'ils voulaient nous massacrer, entre dans une grande fureur, et saisit son fusil ; il allait faire un malheur, quand l'un de nos matabélés accourut et lui enleva son arme Le lendemain ce fut à mon tour d'aller chasser pour l'induna: je tirai une antilope que je lui rapportai.

Le 4 août , au matin, l'induna vint nous demander d'aller encore chasser pour lui ; nous rendîmes son fusil au hottentot et nous parcourûmes à deux les environs ; mais nous ne rencontrâmes pas de gibier.

Le soir, nous remarquons, le P. Law et moi, que les sauvages deviennent de plus en plus menaçants.

Le 5 août, nous partons avec le wagon. A peine en route, un petit induna vient nous dire, de la part d'*Hambabasoukou*, un des principaux chefs des Maschonas, que nous devions nous rendre au Kraal de celui-ci. Nous répondons que ce Kraal était hors de notre chemin et que nous allions droit vers le roi Umzila. L'induna répondit que *Hambabasoukou* faisait très peu de cas d'Umzila. Nous continuâmes notre route avec beaucoup de difficultés; les sauvages nous suivaient et nous entouraient.

Le 6 août, nous faisons une première étape le matin, toujours suivis des Maschonas, sujets d'*Hambabasoukou*. Dans l'après-midi, la route devient très mauvaise : nous sommes tous occupés avec la pioche et la pelle à nous frayer un chemin, quand, vers cinq heures du soir, nous nous apercevons que le P. Wehl n'est pas là. Nous l'avions vu, vers deux heures, à la distance de deux cents pas en avant du wagon. Aussitôt nous l'appelons en tirant cinq coups de fusil, signal convenu du ralliement. Nous envoyons des noirs à sa recherche dans les environs. Mais inutilement. La nuit se passe pleine d'inquiétudes et d'angoisses. Le lendemain, 7 août, nous recommençons nos recherches. Pas de P. Wehl à trouver Sans aucun doute, il aura été enlevé et massacré par nos sauvages!... Vous comprenez notre cruelle position.

Le 8 août, ne voyant pas revenir notre confrère et ne doutant plus du triste sort qui lui est arrivé, le P. Law se décide à abandonner le wagon ; il nous ordonne de faire chacun un paquet renfermant les objets les plus indispensables et quelques provisions de bouche.

Le soir, vers neuf heures, quand il fait nuit sombre, nous quittons le campement, le P. Law à cheval, le F. Hedley et moi ainsi que nos trois serviteurs et les deux matabélés à pied. Nous cheminons toute la nuit dans les ténèbres, à la faible clarté des étoiles, à travers les hautes herbes. Au passage d'une rivière, le cheval du P. Law va tomber sur les rochers, et nous devons l'abandonner. Le 9 au matin, au lever de l'aurore, nous avions fait 16 milles anglais. Nous prîmes alors un peu de nourriture et nous nous cachâmes dans les hautes herbes.

La nuit suivante, nous continuons notre route et faisons de nouveau 16 milles. Le lendemain, nous nous reposons toute la matinée et nous prenons un léger repas. Un de nos noirs, Zambesi, blessé au pied, reste en arrière : il retournera sans doute à Gubuluwayo. A 3 heures après midi nous nous remettons en marche. Bientôt nous apercevons un buffle, je le blesse : il se précipite vers nous : heureusement nous pouvons nous garer à temps ; le buffle va se jeter dans la rivière où nous le laissons, n'ayant pas le temps de le dépecer, et cependant nos provisions de bouche touchent à leur fin.

Le 11 août, vers onze heures notre hottentot tire un grand rhinocéros noir ; il le blesse, et je l'achève en lui envoyant une balle au cœur. Nous avons donc de la viande fraiche ; nous la faisons rôtir, mais sans sel.

Les jours suivants, nous cheminons toujours de la même manière jusqu'au 15 août, fête de l'Assomption de la T. S. Vierge Marie, où nous arrivons à un petit village de noirs qui étaient occupés à fabriquer du sel au fond d'un petite rivière. Nous leur achetons du sel et de la farine de maïs.

A huit heures, le P. Law célèbre la sainte messe sur une pierre de rocher, au bord de la rivière, et nous avons le bonheur de communier dans ce sanctuaire improvisé. L'après-midi, notre hottentot tire une antilope; nous voilà donc pourvus de viande, de farine et de sel en abondance pour notre caravane de sept personnes !

Le 16 août, nous partons et nous arrivons, le 18 au soir, dans un village de noirs qui reconnaissent parfaitement l'autorité d'Umzila. Nous soupons et nous logeons dans ce village. Le même jour, tué une antilope.

Le lendemain 19, je tire encore une antilope et le jour suivant, nous avons la chance d'en abattre trois autres.

Le 21, bonne chasse, ainsi que le 22. — Le 23 je tire un *koudou* ; c'est la meilleure viande de venaison qu'on puisse manger.

Le 24 août, nous arrivons chez un induna qui nous reçoit très bien; il se montre très irrité de la conduite des *Maschonas* à notre égard. Nous nous reposons deux jours chez lui et nous partageons avec lui notre butin de chasse,

Le 26 août, nous partons de grand matin, et l'induna veut nous accompagner jusqu'au kraal voisin. Ce jour-là je tue une antilope qui nous vient très à point.

Le 28 août, au matin, nous abattons encore trois antilopes, moi une et Kipkorn deux. Ce fut très heureux, car, à partir de ce jour, nous quittions les parages du gros gibier et nous allions devoir nous contenter de viande maigre et de caffir-corn.

Le 30 août, enfin, nous arrivons au kraal d'Umzila. Nous ne pûmes voir le roi qui était empêché. Un induna, son premier ministre, vint nous rendre visite : il écoute nos plaintes avec bienveillance et se montre touché de nos malheurs. Il nous dit : » Soyez sans inquiétude pour votre wagon ; il vous sera rendu : mais ce qui est déplorable, c'est la mort de votre compagnon : cela ne peut être réparé.»

Le lendemain matin, le roi nous envoie 250 livres de farine de mil-

let, et dans l'après-midi il nous fait présent d'un bouvillon que nous devions abattre. Après avoir consulté son peuple, il nous fit appeler, et nous dit : « Vous devez retourner à votre wagon et vous devez l'amener ici. Je vous donnerai de mes sujets pour vous accompagner. » Puis il dit à ceux-ci : « Allez trouver *Amalanga* (l'induna qui nous avait menacé) et si le père-maître, si *l'abafundisi* est mort, il faut qu'Amalanga le fasse revenir à la vie ou bien vous conduirez *Amalanga* ici et je verrai ce que je dois en faire. »

Le P. Law et le F. Hedley, malades, étaient dans l'impossibilité de voyager et de quitter le kraal. J'étais bien portant et je n'hésitai point à obéir aux ordres d'Umzila. Je partis immédiatement ; et, dans ma précédente lettre, je vous ai raconté les péripéties de mon voyage, et comment j'ai retrouvé notre wagon et notre confrère égaré, le P. Wehl.

Vous me demanderez peut-être : comment avez-vous osé voyager ainsi seul la nuit dans les déserts ? Je vous avoue que je ne le sais pas trop moi-même. On fait de nécessité vertu et l'on se confie à la divine Providence. Les cafres eux-mêmes n'osent pas quitter leur campement pendant la nuit. Cependant, il est rare que les bêtes sauvages attaquent les hommes, surtout quand on est plusieurs ensemble. Quand nous cheminions à pied, en route pour le Kraal d'Umzila, nous entendions quelquefois les lions et les loups rugir et hurler autour de nous ; mais nous tâchions de n'y pas faire attention. D'ailleurs, nous avions avec nous deux excellents chiens de garde : ils n'auraient pas laissé passer une souris à quelque distance sans nous avertir par des aboiements terribles dont les bêtes féroces semblaient avoir peur. Nous avons traversé avec eux la région de la mouche *tsétsé*, et l'un d'eux par malheur est mort, piqué par cet insecte. L'autre vit encore ; il m'a accompagné au wagon et il est là couché à quelques pas de moi. Je vous assure que je ne le vendrais pas pour son pesant d'or. Quand j'allais à la chasse, quelquefois à une grande distance du campement, il faisait, seul, la garde de notre wagon, et personne n'osait en approcher.

Vous voyez qu'au milieu de nos malheurs et de nos épreuves, la bonne Providence nous a visiblement protégés. Remerciez-la pour nous et priez-la qu'elle daigne continuer à nous bénir et à veiller sur nous.....

Votre tout dévoué

F. De. Sadeleer, S. J.

§ 30. — L'expédition apostolique au Zambèse

LETTRE DU P. CH. CROONENBERGHS A SA FAMILLE.

Gubuluwayo, 27 janvier 1881.

Hier au soir sont arrivés ici, de Tati, le R. P. Depelchin et le F. Nigg, de retour de leur excursion au delà du Zambèse, après une absence de huit mois. J'étais allé à cheval à leur rencontre. Quel bonheur pour moi de revoir et d'embrasser notre cher P. Supérieur, après tant de vicissitudes de tout genre et de si cruelles épreuves ! (1) Nous avons célébré aujourd'hui son heureuse arrivée dans la capitale des Matabélés et dans notre résidence du Sacré-Cœur, et nous avons tué le bœuf gras en son honneur.

Grâce à Dieu, le R. P. Depelchin est parfaitement rétabli de la grave maladie qui l'avait frappé sur les bord du Zambèse, au moment de la mort du P. Teroerde et de l'évacuation de la station de *Mowemba* (2).

Le P. Supérieur compte se rendre de nouveau au delà du Zambèse, immédiatement après la saison des pluies, c'est à-dire vers le mois d'avril. Il espère qu'un renfort de missionnaires nous arrivera d'Europe, avant son départ (3). Mais nous craignons que la guerre du Transvaal ne vienne les arrêter en chemin. Le P. Depelchin ira d'abord à *Panda-ma-Tenka* pour y rejoindre le P. Weisskopff et le F. Simonis qu'il y a laissés l'an dernier. A *Panda-ma-Tenka* il fera tous ses préparatifs pour se porter au delà du Zambèse, et y fonder de nouvelles stations.

Il y a dix jours, des vivres ont été envoyés de Tati au P. Weisskopff, à Panda-ma-Tenka, par un chariot des célèbres négociants Zambésiens MM. Westbeach et Philips.

Nous n'avons encore reçu aucune nouvelle positive sur nos missionnaires du pays d'Umzila. Une lettre d'*Umslangeni*, parvenue ici le samedi 22 janvier, nous annonçait que M. Grant avait quitté cette localité et qu'il était arrêté par une dernière rivière débordée. Il ne tardera sans doute pas à rentrer à Gubuluwayo.

Lui-même ne sait pas ce que sont devenus nos pères. Le bruit court,

(1) Voir *Précis hist*, année 1881, p. 216, livr. d'avril. — N.B.

(2) Cfr. ibid., p. 216. —N. B.

(3) Trois missionnaires, les PP. Engels, Heep et Gabriel ont quitté l'Europe au mois de décembre 1880. Il est à espérer qu'ils sont déjà arrivés à Tati.

dit-il, que le Père Law est mort. Ce serait la troisième victime que la mission aura offerte à Dieu depuis un an! J'ai dit la sainte messe pour lui et pour ses compagnons.

Un exprès de M. Grant est arrivé ici hier 26 janvier à midi. M. Grant avait atteint *Gouddou* le 29 novembre; le 2 décembre, ses 22 porteurs, chargés chacun de 50 livres, se dirigèrent vers la *Sabi*. Mais ils trouvèrent ce fleuve tellement grossi par les pluies qu'ils n'osèrent pas le passer à la nage. Les crocodiles y sont nombreux dans cette saison et s'attaquent infailliblement aux malheureux nageurs. Ils arrivaient donc quelques jours trop tard. La *Sabi* était devenue infranchissable pour trois mois. Les porteurs revinrent le 12 décembre à *Gouddou*.

M. Grant apprit des riverains de la *Sabi* que le P. Law et ses trois compagnons, après avoir séjourné au kraal du roi Umzila, s'étaient repliés vers les cantonnements portugais et avaient atteint *Jassa*, non loin de la côte de l'océan indien (1).

Selon toute apparence, vous recevrez plus rapidement de leurs nouvelles par la voie de *Sofala* et par les steamers qui font le service de la côte de Mozambique (2).

Je vous donnerai bientôt de nouveaux détails sur la *Grande* et la *Petite Danse*, et sur les fêtes annuelles qui ont eu lieu ici il y a quelques jours (3). J'aurai plusieurs rectifications à faire à mon récit de l'an dernier (4). J'ai mieux compris cette année certaines particularités de la fête, et je commence à mieux saisir le sens des cérémonies et des superstitions en usage parmi ces peuples. Comme je vous l'ai dit plus d'une fois, nous devons nous défier d'une première impression. Ces sauvages sont si étranges, leurs mœurs, leurs usages, leurs idées, leurs idiomes sont si différents de nos idées et de nos coutumes européennes, qu'il faut un temps très long à ceux qui les visitent pour apprécier la vie sociale des sauvages africains avec une entière exactitude.

Règle générale: « Prenez toujours sous bénéfice d'inventaire les récits des voyageurs européens qui ne font que passer au milieu de nos tribus africaines. » Pour en parler avec connaissance de cause, il faut un séjour prolongé parmi elles, une étude complète de leurs langues,

(1) Le F. De Sadeleer nous a donné plus haut le triste récit des malheurs qui ont frappé cette mission. — N. R.

(2) On a vu par les lettres prédédentes du F. De Sadeleer que les prévisions du P. Croonenberghs se sont réalisées sous ce rapport. — N. R.

(3) Nous avons reçu ces lettres postérieures du P. Croonenberghs, et nous les publierons bientôt dans notre Revue. — N. R.

(4) Voir *Précis hist.*, année 1880, pp. 294 et 385.

une attention soutenue, une observation patiente de tous les détails de leur vie de tous les jours.

Je ferai de mon mieux pour me renseigner aussi exactement que possible. J'aime à croire que ces informations vous intéresseront et vous engageront à prier beaucoup pour nos pauvres sauvages et à nous aider de tout votre pouvoir dans l'œuvre de civilisation que nous avons entreprise avec la grâce de Notre Seigneur Jésus-Christ et la protection de sa Très Sainte Mère.

CH. CROONENBERGHS, S. J.

LETTRE DU R. P. H. DEPELCHIN

au R. P. Van der Hoeven, Provincial de la Compagnie de Jésus en Belgique.

Gubuluwayo, 23 février 1881.

Mon Révérend Père,

Vous aurez sans doute appris les terribles épreuves qui sont venues coup sur coup affliger nos missions du pays d'Umzila et des bords du Zambèse. Grâce à Dieu, ces douloureux accidents, auxquels les missionnaires d'Afrique doivent toujours s'attendre, n'ont pas ébranlé notre courage : nous sommes prêts à reprendre les tentatives d'évangélisation qui ont été un instant si malheureusement interrompues.

D'ailleurs, au milieu même de nos malheurs, Dieu nous envoie des consolations inespérées et des témoignages manifestes de sa protection toute-puissante. Ainsi, je viens d'obtenir ces derniers jours du roi Lo Bengula, l'autorisation formelle d'avoir une résidence à *Panda-ma-Tenka*. Cette localité est située à l'extrême limite nord-ouest du Matabéléland; nous nous y sommes établis provisoirement l'an dernier, et ce qui avait été fait par nous, sans permission préalable, est maintenant dûment ratifié par le roi Lo Bengula. *Panda-ma-Tenka* sera pour nous une excellente base d'opération. Un négociant anglais, M. Westbeach y réside depuis dix ans et nous prête tout son appui. C'est de là que nous partirons pour les différentes tribus échelonnées au delà du Zambèse jusqu'au lac *Benguelo* et jusqu'aux frontières du pays de Muata-Janvo.

Je vous ai envoyé, il y a quelques semaines, de *Panda-ma-Tenka* et de *Tati*, des renseignements sur notre excursion au Zambèse, sur la mort de l'excellent P. Terwerde, sur nos malheurs et nos pertes sur-

venues à la suite de ce triste événement. J'espère que mes lettres vous seront parvenues. Mais je ne suis pas sans inquiétude à ce sujet; car les troubles du Transvaal nous ont empêchés de recevoir les dernières lettres d'Europe, et nous craignons bien qu'il n'en soit de même des lettres que nous vous expédions d'ici (1).

Je viens de recevoir avis d'un de nos amis de la Colonie que les sept grandes caisses que vous nous avez envoyées sont heureusement arrivées à *Capetown*. La difficulté sera maintenant de les expédier jusqu'ici : cela prendra nécessairement quelques mois. Je tiens à vous remercier ainsi que tous nos généreux bienfaiteurs de Belgique de ce magnifique envoi. Quelles surprises vous nous ménagez, et quelles explosions de joie et de reconnaissance va provoquer l'ouverture de ces grandes caisses ! Soyez, s'il vous plaît, notre interprète auprès de tous les amis et bienfaiteurs de notre pénible mission. Le vif et pratique intérêt qu'ils nous témoignent sera pour nous tous un stimulant énergique qui nous encouragera puissamment à poursuivre notre œuvre avec vigueur au milieu de toutes les difficultés qui sans doute ne nous manqueront pas.

Dans deux mois, j'espère diriger moi-même une nouvelle caravane de missionnaires dans l'empire des Marotsés au delà du Zambèse ; peut-être pousserons-nous jusqu'au lac *Benguelo*, sur les bords duquel Livingstone est mort, il y a dix ans. Ce lac est situé près du 12e parallèlle sud ; il forme, au nord-est, la limite extrême de notre mission. Nous ne nous dissimulons pas les obstacles de tout genre qui s'opposent à notre entreprise. Mais notre sacrifice est fait ; et dussions-nous mourir à la peine, nous ne reculerons pas. Que le Seigneur soit avec nous dans cette rude expédition apostolique ! Qu'il soit notre lumière et notre force ! qu'il soit notre guide assuré et notre divin capitaine ! Et nous n'aurons rien à craindre des traits de l'ennemi. Cette grande entreprise qui absorbe maintenant toutes les pensées de mon esprit, qui anime tous les battements de mon cœur, avec l'aide de Dieu, nous espérons la mener un jour à bonne fin.

Nous recevons toujours avec plaisir des nouvelles de notre chère Belgique ; elles nous intéressent d'autant plus vivement qu'elles deviennent plus rares, à mesure que nous pénétrons plus avant dans l'intérieur. Isolés au fond des déserts de l'Afrique et condamnés à vivre au milieu des tribus sauvages, nous n'avons garde d'oublier notre patrie, nos parents, nos frères et nos amis. Envoyez-nous donc souvent des

(1) Ces lettres du R. P. Depelchin nous sont tout dernièrement arrivées ainsi que son *Journal de Voyage*, avec un retard de *quatre* mois. Nous les publierons prochainement dans nos livraisons. N. R.

nouvelles du pays. Il faut nous adresser vos lettres à *Tati* (*Via Capetown et Shoshong, Afrique Australe*). Le P. Dewit, qui est pour le moment *Post-Master* à Tati, comme M. Helms l'est à Gubuluwayo, se charge de nous les faire parvenir. Il suffit d'affranchir les lettres jusqu'au Cap. Depuis la frontière des Colonies anglaises jusqu'au Zambèse, la poste est une entreprise privée, organisée par les marchands européens établis dans ces parages et auxquels nous nous sommes associés.

Ma prochaine lettre vous sera probablement adressée de *Tati* où je compte me rendre dans quelques jours, et d'où je partirai le plus tôt possible pour la région du Zambèse. Si nos missionnaires d'Europe n'arrivent pas à temps, je partirai seul. Il ne faut pas que l'œuvre de Dieu languisse et s'arrête. — Ci-inclus, je vous envoie quelques exemplaires de la mouche *Tsétsé*, *glossita morsitans*, ils intéresseront peut être nos naturalistes de Belgique. —Adieu, priez pour nous.

H. Depelchin, S. J.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'à la première nouvelle des souffrances et des épreuves des missionnaires du Pays d'Umzila, il a été décidé que le P. Blanca irait à leur secours, en pénétrant dans l'intérieur par la côte de *Sofala*. Ce courageux missionnaire a quitté *Tati* le 21 décembre 1880, il est arrivé à *Grahamstown* le 16 février 1881. Il y a pris pour compagnon un père du collège de cette ville et s'est rendu par steamer à *Durban*, dans la colonie de Natal, où il est arrivé le 28 février. Il devait passer ensuite par *Lorenco-Marquez* (Delagoa-bay) et par *Imhambane* pour aborder à *Sofala* à la fin de mars. Il est autorisé par le gouvernement portugais à s'avancer dans l'intérieur, afin de ravitailler les missionnaires qui se trouvaient encore au kraal d'*Umgan* à la fin de février. Espérons qu'il aura réussi dans sa difficile entreprise.

N. R.

LE CENTENAIRE DE CALDERON

1681-1881.

—

La capitale de l'Espagne vient de solenniser le deuxième centenaire de la mort de Calderon, le grand tragique espagnol du XVIIe siècle. Les fêtes ont duré quinze jours : le roi, la cour, le clergé, le gouvernement, toutes les classes de la société ont célébré avec enthousiasme ce jubilé national. C'est un bel hommage rendu par l'Espagne moderne à l'un de ses plus illustres écrivains, qui fut en même temps un grand chrétien et un fidèle serviteur de l'Église. Comme catholiques, nous sommes heureux de nous associer à ces nobles manifestations (1). De nos jours, surtout, où tant d'écrivains, ignorants ou impies, n'ont pas craint de proclamer hautement la rupture de l'art et de la religion, de la science et de la foi, du progrès et de l'Église, cet hommage éclatant rendu par l'Espagne officielle au prêtre-poète, peut être considéré comme une protestation contre ces doctrines délétères aussi nuisibles à l'art que funestes à la société. Ainsi que le dit un de nos publicistes, la ville de Madrid nous a offert ces jours-ci un beau spectacle en nous montrant les adversaires de la religion forcés, comme malgré eux, d'honorer en la personne d'un grand poète national, un prêtre vertueux, un élève de ces jésuites persécutés aujourd'hui avec tant de haine, un membre de ce clergé catholique traité comme l'ennemi de l'art, de la science et du progrès.

Pour mieux faire comprendre la portée des honneurs décernés à Calderon, il ne sera pas inutile de rappeler en peu de mots la vie et l'œuvre du poète espagnol.

Calderon de la Barca Henao y Riano naquit à Madrid en l'an

(1) Une revue allemande, les *Stimmen aus Maria-Laach*, viennent de publier un beau poème allégorique du P. Baumgartner, S. J. qui fait parfaitement ressortir les éminentes qualités du grand poète espagnol. Voir année 1881, 4e livr. p. 313.

1600 d'une ancienne famille noble. Il fut, dès ses premières années, un enfant prodige : à neuf ans, il remportait tous les prix au collège des jésuites de Madrid ; à treize ans, il fréquentait l'université de Salamanque et y prenait successivement tous les grades en droit civil et canonique. Dès lors aussi, il composait des drames qui furent remarqués et qui attirèrent l'attention du roi et de la cour. Mais le jeune Calderon avait un caractère ardent et chevaleresque: il voulut suivre la carrière des armes. Il entra au service, devint officier d'artillerie, et fit en cette qualité, de 1621 à 1630, quelques campagnes dans les Pays-Bas Catholiques alors en guerre avec les Provinces-Unies, tout en continuant à se livrer à son goût pour la poésie dramatique. Plusieurs de ses pièces rappellent, par les indications qui s'y trouvent, le séjour qu'il fit dans nos provinces. En 1635, le roi Philippe IV, grand protecteur des arts et des lettres, appela Calderon à Madrid, le créa chevalier de l'ordre militaire de S. Jacques et l'attacha à sa personne, en qualité d'ordonnateur des fêtes de la cour.

Ce choix judicieux du monarque espagnol fit alors du théâtre castillan un auxiliaire de la religion et de l'Église, une véritable école de mœurs et de patriotisme. En 1640, lors du soulèvement de la Catalogne, Calderon reprit les armes et servit avec gloire dans la compagnie du comte d'Olivarès. De retour à Madrid, il obtint de nouvelles faveurs du roi. Mais Calderon était avant tout un grand chrétien. Même au milieu de la licence des camps, son profond attachement à la religion et à l'Église, son caractère noble et élevé avaient préservé sa jeunesse des désordres trop ordinaires dans la vie militaire. Arrivé à l'âge mûr et au milieu de ses succès littéraires, Calderon, aussi sérieux que spirituel, aussi fervent chrétien que brillant cavalier, crut ne pouvoir mieux assurer son salut qu'en renonçant au monde et en embrassant l'état ecclésiastique. Il fut ordonné prêtre en 1651 et devint chanoine de la cathédrale de Tolède en 1653. Depuis ce moment, il ne s'occupa plus du théâtre profane : il appliqua tout son génie à la composition de ces *Autos sacramentales* ou représentations des *Mystères*, qui convenaient si bien aux sentiments intimes de son âme. Sa réputation dans ce genre de drames religieux était telle que toutes

les grandes villes de l'Espagne, Madrid, Tolède, Séville, Grenade, etc., etc., le chargèrent d'en composer pour elles. Pendant trente ans, il fit tous les *autos* représentés à Madrid pour la fête du Très Saint-Sacrement.

A quatre-vingts ans, il écrivait sa dernière pièce religieuse, et mourait le 27 mai de l'année 1681, dans les sentiments de la piété la plus vive, après avoir joui constamment de l'amitié de ses souverains et de l'admiration de ses compatriotes.

Nous ne pouvons examiner ici en détail le théâtre de Calderon ni faire l'analyse littéraire de ses chefs-d'œuvre : il doit nous suffire de le caractériser en général et de constater les principaux mérites du grand tragique espagnol. Les critiques ont très diversement apprécié les œuvres de Calderon : selon qu'ils appartiennent à l'école religieuse ou à l'école rationaliste, et d'après les préférences qu'ils accordent aux règles rigoureuses du théâtre classique ou aux allures plus libres de la littérature romantique, ils ont tour à tour prodigué l'éloge et le blâme aux productions du dramaturge castillan.

On ne peut nier que Calderon n'ait, comme Shakespeare et comme parfois le grand Corneille, trop sacrifié au mauvais goût et aux défauts de la littérature de son temps et de son pays. L'abus des personnages allégoriques, de longues comparaisons, d'interminables discours, qui, au milieu des plus grandes beautés, semblent un peu factices et pas assez naturels, tout cela donne aux œuvres de Calderon un caractère étrange qui blesse nos idées et nos habitudes. De plus, l'unité et la progression font quelquefois défaut ; une imagination trop brillante l'emporte sur les principes de l'art : on rencontre, à côté de traits sublimes, des figures outrées, des saillies bizarres, des exagérations qui tiennent plus encore au mauvais goût de l'époque qu'au génie de l'écrivain.

Malgré ces défauts, l'œuvre de Calderon se présente à nous avec un caractère de grandeur et de beauté idéale que l'on ne peut contester. Partout Calderon se montre poète original, patriote et chrétien. On sent qu'il est pénétré de cet esprit héroïque, qui, durant une lutte de cinq cents ans, avait enflammé les Espagnols dans leurs croisades contre les Maures et avait fait de l'Espagne de

Charles-Quint la dominatrice de l'Europe et du monde. Un sentiment profondément religieux, un catholicisme ardent, convaincu accepté dans toutes ses conséquences,soulève le génie de Calderon, et fait de ses poèmes, d'après Schlegel, comme un hymne perpétuel à la divinité. Après Dieu, la patrie possède toutes ses affections : il est sans cesse préoccupé de la grandeur de l'Espagne et il s'efforce, sous des formes toujours nouvelles, de réveiller dans ses compatriotes cet héroïsme du Cid Campeador et ces généreux souvenirs des croisades qui font de l'histoire des royaumes espagnols au moyen âge comme une longue et sublime épopée.

Le critique allemand, que nous venons de citer a très bien analysé ce caractère éminemment moral et national du grand poète espagnol (1).

« Le génie de Calderon, dit G. de Schlegel, brille spécialement dans tout ce qui a trait aux sentiments religieux : c'est par la religion qu'il met en branle ces ressorts qui remuent et émeuvent si profondément notre âme ; sa piété lui fait pénétrer avec clarté dans les passions les plus compliquées. Libre des angoisses du doute, il se repose dans l'asile assuré de la foi, et de là il contemple avec une sérénité que rien ne peut troubler toutes les tempêtes du monde. L'existence n'est pas pour lui un sombre problème. Les larmes mêmes présentent aux splendeurs du soleil l'image du ciel, de même qu'une goutte de rosée sur une fleur. Sa poésie, quel que soit le sujet qui l'occupe, est un hymne de reconnaissance à la gloire du Créateur. Il chante avec une admiration joyeuse et toujours nouvelle les prodiges de la nature et de l'art, comme s'il les voyait pour la première fois et avec un éclat que l'usage n'a pas encore terni. Lorsqu'il rassemble les objets les plus éloignés, les plus grands et les plus petits, les étoiles et les fleurs, le sens intime de ces métaphores est toujours le rapport entre la créature et le créateur. Et cette harmonie ravissante, ce concert de l'univers est pour lui l'image de l'Éternel Amour qui enferme tout en soi. »

Tel est le jugement porté sur Calderon par un écrivain d'une grande autorité.

(1) *Les poésies de Calderon* et *Leçons sur l'art et la littérature dramatique.*

Les drames de Calderon peuvent se classer en quatre catégories : représentations tirées de l'histoire sacrée et de la sainte Écriture, — de l'histoire profane, — de la mythologie ou de l'allégorie, — de la vie sociale et réelle de son temps. Les pièces religieuses sont au fond historiques ; car bien que Calderon les ait enveloppées d'une poésie plus riche encore, il y a exprimé avec une grande fidélité la plupart des caractères de l'histoire juive et des saintes Écritures. Ces drames se distinguent aussi des autres pièces historiques par les hautes allégories qu'il met en scène, par l'enthousiasme religieux dont le poète prête l'ardente flamme à toute la création.

La plus remarquable des tragédies de Calderon est *Le Prince Constant*, dont la scène se passe au xve siècle et dans laquelle l'infant de Portugal, Ferdinand, aime mieux mourir dans l'esclavage des Maures et au milieu des plus affreux tourments que de céder le moindre avantage aux ennemis jurés de la croix et de l'Église. On peut citer encore *Le soleil de Gopacabana* qui nous montre les ardents désirs du poète pour la conversion du Pérou, l'*Alcade de Zalaméa*, *La Dévotion à la Croix*, etc., etc.

Mais où le poète chrétien donne plein essor à son génie, c'est dans les *Autos sacramentales*. C'est là qu'il déploie toutes les ressources de son talent, toutes les inspirations de sa grande âme. C'était le genre de prédilection de Calderon. Ces pièces, alors éminemment populaires dans la catholique Espagne, étaient exclusivement destinées à la solennité de la Fête-Dieu. Les municipalités en étaient les organisatrices, tant à Madrid que dans les autres villes d'Espagne. C'était une coutume traditionnelle : le matin on célébrait la procession avec un éclat plus grand encore qu'on ne le fait aujourd'hui. L'après-midi était destinée à la commémoration du mystère de l'Eucharistie dans un spectacle théâtral et religieux qui rappelait parfaitement les mystères du moyen âge et en était comme le développement naturel.

Qu'on se figure une place publique où se tenait une foule immense, qui remplissait aussi toutes les fenêtres et balcons. Sur des tréteaux dressés pour la circonstance avait lieu la représentation. Les autorités et les magistrats y assistaient officiellement. Les

rois d'Espagne ne manquaient jamais d'honorer les *Autos* de leur présence, à la place qui leur était réservée.

Les décors et tout le côté matériel étaient simples; mais le recueillement religieux et le respect avec lequel le public écoutait, suppléait à tout le reste. La pièce était généralement une allégorie théologique, mêlée de chants et de danses. Les personnages représentaient les vertus, les vices, les passions, les idées, etc., etc. C'était une vaste prosopopée. Le but en était toujours l'éloge des mystères de notre sainte religion (1).

On a souvent comparé Calderon à Shakespeare. « Tous deux, a dit un critique chrétien (2), ont créé un théâtre national; le poète du Nord nous apprend l'histoire d'Angleterre, où les grands rôles sont joués par des hommes au caractère fier, calme et brumeux, comme leur climat et leur religion. Mais Shakespeare est un sceptique observateur, qui reproduit avec un égal génie et une égale indifférence toutes les scènes de la vie humaine. Calderon peint avec amour les grands événements de l'histoire d'Espagne, depuis Pierre le Cruel jusqu'à Isabelle la Catholique et même jusqu'à la guerre des Pays-Bas. Dans ses drames, les rôles sont joués par des hommes qui rêvent à la fois la conquête de Grenade et la croix portée aux extrémités du monde, pour la gloire du pays et pour l'honneur du Christ. Calderon peut être considéré comme la clef de voûte, comme le point culminant du théâtre en Espagne. C'est un poète qui ne s'arrête jamais à ce qui abaisse et avilit; le fond et la forme n'ont jamais rien de vulgaire. En peignant les mœurs de son temps, jamais il ne s'égare dans les passions dégradantes. Poète élevé, il transporte le spectateur dans un monde intellectuel, qui est l'idéal de l'art. Le sujet est un moyen de parler à son pays, de l'améliorer et de l'instruire. Toujours on sent une âme qui s'adresse aux âmes et cherche à exercer sur elles une action intellectuelle (3). »

(1) On peut comparer ces représentations à celles d'*Oberammergau* dont nous avons rendu compte dans nos précédentes livraisons. V. janvier 1831.

(2) Le comte Lafond. Préface de la *Dévotion à la Croix*. — Paris Bray et Retaux.

(3) Le comte Lafond. Préface à *A secrète offense, secrète vengeance*.

On peut, à bien plus juste titre, comparer Calderon au grand Corneille, dont la carrière a eu de nombreuses analogies avec celle du poète espagnol. Tous deux ont été de grands tragiques chrétiens : tous deux ont honoré l'Église par la pureté de leur foi, la dignité et la simplicité de leur vie : tous deux ont été élevés par la Compagnie de Jésus et n'ont point démenti l'éducation qu'ils en avaient reçue. Bien au contraire, ils ont toujours tenu à lui en témoigner leur gratitude (1). Tous deux ont exalté dans leurs immortels chefs-d'œuvre les plus héroïques sentiments de la nature

(1) On connait les belles stances que le grand Corneille, au comble de la gloire, adressait au P. Delidel, son ancien professeur de rhétorique au collège de Rouen, qui lui avait envoyé un ouvrage ascétique : *La Théologie des saints*. Voici la dernière strophe de cette pièce :

Je suis ton disciple, et peut-être
Que l'heureux éclat de mes vers
Éblouit assez l'univers
Pour faire peu de honte au maître.
Par une plus sainte leçon
Tu m'apprends de quelle façon
Au vice on doit faire la guerre.
Puissé-je en user encore mieux :
Et comme je te dois la gloire sur la terre,
Puissé-je te devoir un jour celle des cieux !

Par son très obligé disciple,
CORNEILLE.

Puis le poète ajoutait en *Post-Scriptum*, cette divise imitée d'un vers d'Horace : *Quod scribo et placeo, si placeo, omne tuum est*. — Corneille. *Œuvres complètes*. Édit. Lefèvre, t. XII, p. 108.

Ailleurs encore, dans la préface de sa traduction en vers français d'une pièce latine du célèbre P. De la Rue, S. J. sur les victoires de Louis XIV, Corneille disait : « Le public m'aura du moins l'obligation d'avoir déterré ce trésor, qui sans moi serait demeuré enseveli dans la poussière d'un collège ; et j'ai été bien aise de pouvoir donner par là quelque marque de reconnaissance aux soins que les PP. Jésuites ont pris d'instruire ma jeunesse et celle de mes enfants et à l'amitié particulière dont m'honore l'auteur de ce panégyrique. » — Ibid. p. 139.

humaine ; tous deux ont rendu hommage, dans leurs vers, au christianisme complet qui a été leur inspirateur et qui leur a fait mettre dans la bouche de leurs héros des sentiments et des paroles dont l'antiquité païenne n'aurait pas même soupçonné la grandeur ni l'héroïsme. — Calderon et Corneille ont été contemporains. Calderon était né en 1600, Corneille en 1606. Le premier mourut en 1681 et le second en 1684. Ils se suivirent donc de bien près et dans la vie et dans la tombe. Calderon put connaître les œuvres de Corneille tout comme Corneille put connaître celles du maître espagnol. Tous deux ont excité de leur temps une admiration générale, tous deux ont fait, dans le même siècle, la gloire de leur pays. Il est juste qu'ils soient unis après leur mort dans les honneurs que leur décernent aujourd'hui leurs compatriotes de deux grandes et nobles nations chrétiennes.

Nous ne pouvons mieux terminer ce rapide aperçu de l'œuvre de Calderon qu'en reproduisant ici les paroles émues par lesquelles M. Menendez Pelayo, le plus éminent écrivain catholique de l'Espagne actuelle, a glorifié l'illustre tragique chrétien du XVIIe siècle.

Pendant les fêtes du centenaire de Calderon, des sectaires espagnols ou étrangers ont commis l'imprudence de choquer les sentiments catholiques du pays, en faussant le caractère du poète qu'ils disaient vouloir honorer.

M. Menendez Pelayo, le jeune et savant professeur de l'Université de Madrid, se trouvait au banquet du *Retiro* où 150 professeurs universitaires espagnols et étrangers étaient réunis. Bien qu'il déplorât l'intempérance de ceux qui travestissaient Calderon pour le faire servir aux besoins de leur cause, il gardait le silence. L'assistance voulut cependant que M. Menendez Pelayo prît la parole et portât un toast : elle le pria avec instance de le faire. M. Menendez alors s'exprima en ces termes courageux et vraiment dignes du héros de la fête, du Calderon catholique et espagnol :

« Messieurs, je ne comptais pas prendre la parole, mais les allusions qui m'ont été adressées me forcent à parler. Je bois — ce que personne n'a fait jusqu'à présent — aux grandes idées qui ont été l'âme et l'inspiration des poèmes calderoniens. D'abord, à la foi catholique, apostolique et romaine, qui en sept siècles de lutte nous a fait reconquérir le sol de la patrie, et qui, dans les commencements de la Renaissance, ouvrit aux Castillans les forêts vierges de l'Amérique et aux Portugais les sanctuaires fabuleux de l'Inde. Je bois à la foi catholique, qui est le fond essentiel de tout ce qu'il y a de plus grand, de plus beau dans notre théologie, dans notre philosophie, dans notre littérature et dans notre art.

« Je bois, en second lieu, à la vieille traditionnelle monarchie espagnole, chrétienne dans son essence et démocratique dans sa forme, qui, durant le seizième siècle, vécut dans une austérité cénobitique. Je bois à la maison d'Autriche qui, bien que d'origine étrangère et avec des intérêts et des tendances opposées aux nôtres, devint le porte-drapeau de l'Église et le bras droit du Saint-Siège.

« Je bois à la nation espagnole, amazone de la race latine, dont elle fut le bouclier et le très ferme boulevard contre la barbarie germanique et contre l'esprit de division et d'hérésie qui sépara de nous les races septentrionales.

« Je bois à la municipalité espagnole, fille glorieuse de la municipalité romaine et expression de la véritable, légitime et sainte liberté espagnole, que Calderon éleva jusqu'aux hauteurs de l'art dans l'*Alcade de Zalaméa*, et qu'Alexandre Herculano a immortalisé dans l'histoire.

« En résumé, je bois à toutes les idées, à tous les sentiments que Calderon a si bien exprimés, sentiments et idées que nous partageons, que nous acceptons comme étant les nôtres, dont nous sommes fiers, qui nous rendent orgueilleux, nous qui sentons et pensons comme lui, et qui sommes les seuls qui, à juste titre, puis-

sions honorer la mémoire du poète espagnol et catholique par excellence, du poète de toutes les intolérances et intransigeances catholiques, du poète théologien, du poète *inquisitorial*, que nous applaudissons, honorons et bénissons, et qu'on ne saurait sans injustice abandonner aux partis plus ou moins libéraux qui, au nom d'une unité centraliste, ont détruit l'ancienne liberté municipale, les *fueros* de la Péninsule, frappés d'abord par la maison de Bourbon, anéantis ensuite par les gouvernements révolutionnaires de ce siècle.

« Je dis et je déclare formellement que je n'adhère pas au centenaire en ce que cette fête a eu de païen ni à des principes que je hais et qui ne sauraient être agréés par Calderon, si le grand poète revenait aujourd'hui au milieu de nous. »

Il va sans dire que ce mâle langage ne plut pas à un grand nombre de professeurs. Mais le mérite de M. Menendez Pelayo consiste précisément dans le courage qu'il a eu de dire des vérités nécessaires, au lieu de débiter des flagorneries et des lieux communs. Comme professeur catholique, son devoir était de protester contre ce que nous appellerons la falsification de Calderon. C'est ce qu'il a fait avec éloquence et modération, et c'est pourquoi il mérite nos félicitations et nos hommages.

Em. D.

LA FABLE DES « MONITA SECRETA »

—

Appendice Bibliographique.

—

Dans notre travail sur la fable des *Monita secreta*, nous avons considéré successivement l'édition originale, celles de Gaspard Scioppius, les éditions jansénistes et les éditions contemporaines. Le second groupe ne se distinguant du premier que par la fable du duc de Brunswick, présente un intérêt historique plutôt que bibliographique; nous pouvons donc le négliger ici et nous contenter d'indiquer par la lettre (F) les éditions les plus remarquables où nous avons rencontré cet *Avertissement*. D'autre part, les éditions contemporaines ressemblent en général à celles que nous avons nommées jansénistes. Il ne reste donc que deux types à signaler, le type *primitif*, et le type *moderne*. En voici les caractères les plus saillants.

Type primitif: Seize chapitres ou avis dans l'ordre indiqué ci-dessus (p. 266). Les avis I, XIII et XVI, sont fort courts. A la suite du dernier chapitre il y a une péroraison commençant par ces mots : *Hæc privata monita diligenter penes se servent superiores...*

Type moderne : Dix-sept chapitres, dans un ordre un peu différent à partir du XII° (ancien XV°). Le titre du dernier avis est : *De mediis* (al. *modis*) *promovendi Societatem*. Les chapitres I, XV (ancien XIII) et XVI sont considérablement augmentés par rapport aux chapitres correspondants du type primitif. Enfin, la péroraison d'autrefois est convertie en préface et, comme tout le reste, allongée.

1612. — MONITA PRIVATA SOCIETATIS JESU. *Notobirgæ* (Cracovie) 1612.

ÉDITION PRINCEPS, décrite par Gretser et Bembo. Il ne faut pas la confondre avec le libelle intitulé : *Monita privata et publica, generalia et specialia*. Hagiopoli 1614. D'après Gretser (*Opera*, tom. XI, fol. 1017), le vrai lieu d'impression de ce libelle calviniste serait Thorn ou Dantzick.

Apologies et Réfutations.

1. Un prêtre polonais nommé LESCYNSKI écrivit le premier contre les *Monita privata*. Son opuscule était dédié à l'évêque de Cracovie, Pierre Tylicki. L'auteur des *Monita* répondit par un nouveau pamphlet sous ce titre : *Demonstrationes veritatum contentarum in Monitis privatis Societatis Jesu*. Les deux publications sont signalées par Gretser. loc. cit.

2 **Monita salutaria** *data anonymo authori scripti nuper editi, cui titulus : Monita privata, Societatis Jesu*. in-4° s. l. (P. Matthieu Bembo, S. J.), 1615.

3. **Adami Tanner**, S. J. APOLOGIA *contra Monita privata Societatis Jesu*... (DE BACKER, article *Loyola*, t. I, col. 863, éd. in-fol.).

4. **Censvræ** *libelli famosi, cvjvs titvlvs : Monita privata Societatis Jesu ;* desvmptæ ex Apologia R. P. JACOBI GRETSERI, Societatis Jesu, edita **Ingolstadii**, anno 1618. Item quædam alia contra istivsmodi libellos famosos et calvmnias, ex eadem Apologia, adjectis Theologorvm de eodem argvmento Sententiis. **Montibvs Hannoniæ**, Ex Officina Joannis Havart, via Havrea MDCXXIX, 8°, pp. 48.

1612(?)—AUREA MONITA *religiosissimæ Societatis Jesu : in gratiam Politicorum et omnium qui Jesum amant, pro studio edita a* **Theophilo Eulalio, Catholico Bohemo.** (Suit un distique : Grandis ut exiguam bos ranam ruperat olim : sic puto Torquatus rumpit Otacilium). Excusa *Placentiæ*, typis Eusebii Agathandri Veronensis. — A la fin du volume on lit ces mots : *Turnatii anno* 1612, in-4°. — **Type primitif.**

Suivant la description du protestant **Harenberg** dans sa *Pragmatische Geschichte des Ordens der Jesuiten*, cap. II, § 89, cette édition ne diffère pas de la précédente. On y lit même les *testimonia sine teste*, anonymes ou apocryphes, si bien réfutés par Gretser. Harenberg se trompe en supposant que ces *Aurea monita* sont originaires de Venise. Les conjectures auxquelles il se livre à ce sujet prouveraient également l'origine vénitienne des *Monita* de Cracovie. Au surplus, le silence des contemporains sur les *Aurea monita* me fait soupçonner une fausse date. (Voyez 1718).

L'auteur de la *Pragmatische Geschichte* ne croit pas absolument à l'authenticité du libelle; cette authenticité ne lui paraît nullement démontrée.

1615. — MONITA PRIVATA SOCIETATIS JESU. Édition imprimée clandestinement et répandue à Paris en 1615. (PRAT, *Recherches*, tome III, p. 600). — **Type primitif.**

1616. — MONITA PRIVATA SOCIETATIS JESU à Cracovie (Lettre d'André Lipski citée plus haut, p.269). — **Type primitif.**

1627. — HISTORIA JESUITICA, de Jesuitarum ordinis origine, nomine, regulis, officiis, votis, privilegiis, regimine, doctrina, progressu, actibus ac facinoribus, tam communiter, quam singulariter ;... per **M. Ludovicum Lucium**, In Alma Academia Basiliensi Professorem publicum. Basileæ, typis et sumptibus Joh. Jacobi Genathi, 1627. In-4°.

Type primitif, sans préface ni appendices (*Bibliothèque de l'Université de Gand*).

Les *Monita privata* s'y trouvent pp. 347 à 357, précédés de cette phrase : « Quales autem socii sint Josuitæ,.. ex Monitis privatis Societatis ipsorum, quæ quidem anno 1615 per Poloniam innotuerunt, cernere licet. »

Le P. de Backer, article *Loyola*, col. 863, mentionne l'édition de 1632.

Louis Lucius est le continuateur de Rodolphe Hospinien, professeur à Zurich, dont la *Historia Jesuitica*, imprimée en cette ville, 1619 et 1670, ne donne pas notre libelle.

1633. — MYSTERIA *oder Geheimnussen der Patrum Societatis Jesu*, aus dem Latein, s. l. MDCXXXIII, 4°, pp. 104. Vorrede vom 1 Aug. 1632. Gespräch zwischen Novitius und Professus.

C'est la traduction d'un traité entièrement différent des *Monita privata*, publié en français sous ce titre : LES MYSTÈRES *des Pères Jésuites, par inter-*

rogations et réponses, Villefranche 1622, in-9° et 1624, in-8°, pp. 104. — En latin : MYSTERIA PATRVM JESVITARVM *ex ipsorum scriptis cvm fide ervta*...., Lampropoli, MDCXXXI.

Voir De Backer, loc. cit., col. 868. La première de ces éditions est seule marquée par cet éminent bibliographe comme renfermant les *Monita*.

Les MYSTERIA par demandes et par réponses ont été réédités en 1826 à Bruxelles, chez H. Tarlier, libraire, rue de la Montagne, sous le titre de *Soirées de Saint-Acheul*.

1635. — ARCANA SOCIETATIS JESU, *publico bono vulgata, cum Appendicibus utilissimis*. I. **Instructio secreta pro Superioribus Societatis,** Genevæ apud (et non aput comme dans l'ex. signalé par De Backer, l. c. col. 863) **Alexandrum Pernet,** 1635, in-8°. — **Type primitif** (F). *(Bibliothèque de l'Univ. de Gand)*.

Harenberg parle d'une édition de 1635 publiée à Anvers apud **Johann. Meursium**, et cite en témoignage le *Catalogus bibliothecæ Krysianæ de* 1642 ; mais l'erreur est manifeste. L'auteur du Catalogue a pris les *Monita generalia* pour les *Monita privata*.

1643. — ANATOMIA SOCIETATIS JESU... *Item Arcana Imperii Jesuitici cum Instructione* **secretissima** *pro Superioribus ejusdem*. s. l. anno MDCXXXXIII, in-18. L'*Instructio secreta* y occupe les pp. 102-131. — **Premier type** (F). La première édition avait paru sans les *Monita* en 1633. On y lisait, à la page 49, la fable du duc de Brunswick. — Celle-ci fut reproduite en 1668, in-4°.

Apologies.

Anatomia Anatomiæ Societatis Jesu, *sive* **Antanatomia,** a Laurentio Forero, Soc. Jesu Theologo. OEniponte, 1634, in-4°. — Coloniæ, 1635, in-4°.

Mantissa Ant-Anatomiæ Jesuiticæ, *opposita famosis contra*

Societatem Jesu libellis... OEniponte, 1635, in-4°. — Coloniæ, 1635, in-4°. L. Forer, S. J.

Grammaticus Proteus, *Arcanorum Societatis Jesu Dedalus, a Laur. Forero... dedolatus*... Ingolstadii 1636. in-8°.

1654. — CONSTITUTIONES SIVE MONITA SECRETA SOCIETATIS JESU *publici juris facta a* **Michaële Ruckert.** Groningæ, Apud viduam Johannis Nicolai, Inclytæ civitatis Groninganæ Ord. Typog. 1654. — **Premier type.**

Cette édition très fautive, est la première qui donne à notre libelle son titre nouveau de *Monita secreta*. Scioppius avait dit *Instructio secreta*. — De Backer, loc. cit., col. 864, signale encore : *Monita secreta* 1657. Cosmopoli 1668 — 1761 (?).

1645. — MONARCHIA SOLIPSORUM de **Lucius Cornelius** (*Scotti*, ex-jésuite).

Ce livre renferme les *Monita*, suivant le P. De Backer, loc. cit., col. 864. Le même bibliographe indique aussi les éditions de 1665, etc. et la traduction allemande de la *Monarchia Solipsorum*. Je n'ai vu aucun exemplaire qui donne le texte de notre libelle.

1661. — APOLOGIA VALERIANI MAGNI. *Revisa cum notabili augmento aliquot Epistolarum contra Imposturas Jesuitarum. Ad majorem gloriam Dei accessere itidem* **Monita privata** *Soc. Jesu novissima.* S. l. d. et nom d'imprimeur, in-16. On y trouve pp. 141 à 180 les **Monita privata** *Societatis Jesu.*— **Type primitif.** (*Biblioth. de l'Univ. de Gand).*

Valérien des comtes de Magni, capucin, se croyant attaqué par les jésuites, écrivit plusieurs livres contre eux. Pascal s'en est servi habilement dans sa XVe lettre provinciale. Seulement, il est faux que les jésuites aient jamais rien écrit contre le père Valérien. Du reste les jésuites furent défendus en cette circonstance par le prince Ernest lui-même, qui, pour le dire en passant, n'avait point du tout été converti par le célèbre capucin, comme ce religieux

est forcé d'en convenir dans son Apologie. — Le P. Valérien fut mis en prison par ordre du pape et mourut à Salzbourg en 1661, pendant qu'il se rendait à Rome pour y répondre de sa conduite. — N'est-il pas étrange, que l'un des éditeurs du mensonge impudent des *Monita*, ait fourni à Pascal son fameux *Mentiris impudentissime?*

Pour se faire une idée de la polémique de Valérien Magni contre les jésuites il suffit de lire cette phrase de sa *Defensio*, page 25 : « **Argumentum Defensionis.** Denuntiavit Valerianus Magnus Romano Pontifici et Sacræ Congregationi de Propaganda Fide, Societatem Jesu Hæresi vel Atheismo (*sic*) esse infectam. »

L'exemplaire de l'*Apologia Valeriani Magni* que j'ai vu, contient plusieurs lettres en faveur du Révérend Père, écrites au commencement de l'année 1661. Cette circonstance m'a paru fixer la date de la présente édition.

1662. — HOMO POLITICUS *hujus sæculi*. Impr. Anno 1662. Dans le même volume : **Monita privata** Societatis Jesu. Impr. Anno 1662. — **Type primitif.**

De Bure dit: « Ces deux traités, peu communs, vont ensemble et ne doivent point être séparés. » *Bibliographie Instructive*, n° 1020. Il est certain néanmoins que le premier de ces opuscules se trouve sans l'autre dans la *Defensio pro Valeriano Magno*, in-16, 1661, s. l. *(Bibliothèque de l'Université de Gand)*, et que l'un n'est pas le complément de l'autre. L'édition de 1662, également in-16, donne les *Monita* suivant le **type primitif**, sans préface ni appendices.

1663. — DIE JESUITERPOLITICA *oder geheime Vermahnungen der Gesellschaft Jesu*, pp. 59 à 96 de *Der Jesuiterischen Rathschläge entdeckte Haushaltung... durch einen Geistlichen erst Italienisch beschrieben, hernach lateinisch ausgegeben, nunmehro aber der ganzen Christenheit zum gemeinem besten Teutsch mitgetheilet, Samt angefügter* **Jesuiterpolitica**. *In dem Helikon gedruckt*, 1663, in-12°. — **Type primitif.**

1666. — JESVITARUM PRIVILEGIA, *Disciplina, Doctrina...* Accedunt **Monita privata** ejusdem Societatis, 1666, in-4°. — **Type primitif.**

1669.— MONITA PRIVATA *Societatis Jesu*. Helmstadt, 1669. in-4°. — **Type primitif**.

1669. — LES SECRETS DES JÉSUITES, *traduits de l'italien*. Cologne, **Pierre du Marteau**, in-12° (*Barbier et De Backer*).

Mon exemplaire, petit in-18, ne renferme pas l'*Instruction secrète*.

1669. — THE JESUITS' INTRIGUES, *with the private instructions of that Society to their emissaries*. London, 1669, 4° (*De Backer*, loc. cit., col. 867).

1676. — SECRETE INSTRUCTIEN *van de Paters van de Societeyt*, Tot Meenene, by **Christoffel Waermont** 1676, in-12, pp. 96. — **Type moderne**.

Dans un volume intitulé : De secreten der Jesuiten. Secrete Instructien van de Paters der Societeyt. Extract Uyt de Historie van de Thou, rakende dezelfde Paters. Sententie tegens Jean Chastel : Mitsgaders het bannissement der Jesuiten uyt Vrankryk. Relaes Hoe de Paters weder in Vrankryk zyn ingekomen. Tot Meenene By Christoffel Waermont 1677. — C'est la première édition où je trouve le **type moderne**. (*Bibliothèque royale de Bruxelles*).

1677. — DIE SEKRETEN DER JESUITEN, s. l. 1677 (*De Backer*, loc. cit., col. 866).

C'est sans doute la traduction allemande du précédent ouvrage.

1678.—LE CABINET JÉSUITIQUE..... A Cologne, chez **Jean Le Blanc**, in-12.

Les ADVIS SECRETS précédés de la fable du duc Christian se trouvent pp. 37-90. Le premier chapitre seul est allongé comme dans les éditions modernes; tous les autres caractères appartiennent au **type primitif** — Aussi réédité en 1682.

XVIIe siècle. — SECRETE VERMAENINGEN *der Societeyt Jesu*. Manuscrit publié en 1844 à Bruxelles, Wouters et

Compagnie, en flamand d'abord avec un *fac-similé*, puis avec une traduction française en regard. On y a joint un dix-septième chapitre traduit du français. — **Type primitif.** La péroraison est précédée du mot NOTA.

DE GEHEIME LESSEN EN SNOODE LEERE VAN'T GENOODSCHAP DER JESUITEN (*De Backer*, loc. cit., col. 867).

Jean le Clerc, dit le P. De Backer, après Barbier, fit imprimer une autre traduction avec le texte latin, dans le *Supplément des Mémoires de Trévoux*, mai et juin 1701. Malgré d'actives et nombreuses recherches, je n'ai pu trouver encore ces suppléments, qui manquent à Bruxelles (*Bibliothèque royale*), à Louvain et à Gand. S'il est vrai, comme l'assure Barbier, que l'ouvrage, mentionné plus loin, sous le titre de *Les Intrigues secrettes des Jésuites....*, Turin 1718 (voir cette année), n'est qu'une édition particulière de cette traduction, nous pouvons rapporter celle-ci au **type moderne**.

1702. — SECRETA MONITA SOCIETATIS JESU. A Amsterdam chez **Jean Louis de Lorme,** MDCCII, 8°, pp. 90, latin et français. Fable particulière (Voir *plus loin ann.* 1718). **Type moderne.**

1704. — INSTRUCTIONS SECRÈTES DES JÉSUITES, *suivant l'original.* A Cologne, chez Ignace Le Sincère. MDCCIV, 12°, pp. 42. Suit le supplément, p. 42 à 64. **Type moderne.** Cette édition est très semblable à celle de Paderborn 1661 (Paris 1761). Dans la seconde, le français est plus châtié et plus moderne. On en jugera par quelques exemples :

Cologne 1704 *reglé, siege, nôtre ordre, quelcun.*

Paris 1761, *réglé, siège, notre ordre, quelqu'un.*

Cologne 1704, *Que tous tâchent principalement que même en des choses de petite consequence, ils soient du même sentiment.*

Paris 1761, *Que tous tâchent principalement, même en des choses de petite conséquence, d'être du même sentiment.*

1712. — TUBA MAGNA, etc., voir plus haut, p. 350. — **Type moderne.**

Henri de Saint Ignace demande la réforme des *Monita secreta* à la page 172. Il les insère en entier.

Apologies.

Vindicationes *alteræ adversus famosos libellos quamplurimos et novam eorum collectionem, sub titulo Tuba Magna.... A. Huylenbroucq Societatis Jesu*. — *Gandavi*, Apud Michaelem Graet... MDCCXIII, in 12. — Même titre, editio secunda. Bruxellis, Anton. Claudinot, 1715, in-8°.

Ce qui regarde les *Monita secreta* est reproduit dans *Alphonsi Huylenbroucq Societatis Jesu* **Vindicationes** *Adversus famosum libellum appellatum Tubam alteram sine ulla Approbatione aut Facultate, ficto nomine editam anno 1714*. Bruxellis Anton. Claudinot, MDCCXV. In-8°.

1717. — DE ONTMASKERDE JESUIT, *of de Geheime Onderrichtingen en Voorschriften dezer Societeyt, waarby gevoegt is een Verhael van de verbanninghe der Jesuiten in Vrankryk, en van hare herstelling. Nevens een klaar vertoog van de gevaerlyke staetkunde dezer Paters voor alle Ryken en Staten. Voorzien met eene Opdragt aen den tegenwoordigen Paus Benedictus XIII, Gedruckt in 't Jaer* 1717, s. l., pp. 129 sans la dédicace et la table. Les *Monita* occupent les pages 1-55.—**Type moderne.**

1717.— MACHIAVELLISMUS JESUITICUS *de Benedictus Gratiosus*. Amsterdam 1717, in-12°. — **Type moderne.**

On lit dans les *Unschuldige Nachrichten*, 1717, p. 152 : «*Machiavellismus Jesuiticus*. Amsterdam 1717, 12°. Ist nichts anders als die oft erwähnten *Arcana Societatis Jesu*, welche ein Unbekannter unter den Nahme Bened. Gratiosi, wiederdrucken lassen (hat)... » C'est plutôt la reproduction des *Secreta Monita*. —

Apologie.

Gratial *für den lutherischen Auffleger des lästerischen Buches Machiavellismus Jesuiticus genannt.* Prague, 1718, 8°. — C'est la dernière apologie que nous ayons à signaler au XVIIIe siècle. Les jésuites avaient alors sur les bras de plus sérieux adversaires.

1718. — INSTRUCTIONS SECRETTES *que les Jésuites donnent à leurs profès du quatrième vœux (sic)*, nouvelle édition 1718.

« Ceux qui voudront voir les premiers exemplaires de cet écrit, peuvent s'adresser aux Bibliothéquaires des RR. Pères Jésuites d'Anvers, de Paris, de Rouen, de Rome, etc. », in-4°, s. l. et sans nom d'imprimeur. Edition de fantaisie. Péroraison au commencement. Avis imprimés en deux colonnes sans distinction par chapitres ou articles numérotés. — Onze pages — (*Bibl. de l'Univ. de Gand*).

1718. — LES INTRIGUES SECRETTES DES JÉSUITES, *traduites du Monita secreta ; où l'on a joint l'extrait de la Faculté de Théologie de Paris de l'an* 1554. *Et la prophétie de Sainte Hildegarde, morte en* 1181. A Turin, chez **Jacques Daniel**, bon sujet du Prince, à l'enseigne de la vérité. MDCCXVIII. — **Type moderne.** (*Bibliothèque royale.*)

Dans l'*Avertissement* l'éditeur dit : « Je ne sçai par quel hasard il (ce livre) est tombé entre les mains des imprimeurs. Il a été imprimé d'abord en latin, en français et en flamand. Cette première (!) édition fut bientôt débitée, et étoit devenue fort rare lorsqu'un libraire d'Amsterdam, Jean Schipper, en acheta un exemplaire, etc... —

Harenberg cite encore (Das erste Register litt. M.). *Arcana monita religiosissimæ Societatis Jesu : in gratiam omnium Politicorum edita,* 1718, in-8°, et il ajoute : « Die **Monita privata** sind darinnen mit einer Vorrede und einem Anhange abgedruckt. »

1723. — SECRETA MONITA *or the secret Instructions of the Jesuits* (latin and english) London 1723, 12 (*De Backer*, loc. cit. 867).

C'est l'édition qui, suivant un rédacteur du *Times* (1815), aurait été dédiée à Richard Walpole.

SECRETA MONITA. **The secret Instructions of the Jesuits** (Latin et Anglais en regard). London MDCCXLVI (réédition en 1759). — **Type moderne** (*Bibliothèque royale*).

1725. — MACHIAVELLISMUS JESUITICUS *oder ein besonderer historischpolitischer Tractat, in welchem die Geheimnisse und Kunstgriffe, wie auch alle heimliche Anschläge und besondere Lehren derer Jesuiten, enthalten sind, ehemals seiner Rarität wegen zum besseren Gebrauch der ganzen Jesuitengesellschaft in lateinischer Sprache publicirt von Benedicto Gratioso; nunmehro aber....., in die teutsche Sprache übersetzt und herausgegeben von einem aufrichtigen Bekenner des Evangelii.* Halle 1725, in-8°. — **Type moderne**.

C'est la traduction de l'ouvrage de même nom signalé plus haut (1717).

1727. — LES MYSTÈRES LES PLUS SECRETS DES JÉSUITES *contenus en diverses pièces originales*. A Cologne, chez les héritiers de **Pierre Marteau**, à l'enseigne de la vérité. MDCCXXVII. — **Type moderne**. *Bibl. de l'Université de Gand*).

Le P. De Backer, indique une édition semblable avec le millésime de MDCCXXXVII. *Fable particulière*, calquée sur celle des *Intrigues secrettes* de 1718, voir ci-dessus.

1740. — DIE SITTENLEHRE UND POLITIKE *der Jesuiten*, 8°, 2 vol. 1ste Theil, Pascal's Briefe (1). 2e Th. **Geheime Instructiones** *der Jesuiten, zu Beförderung ihres zeitlichen Interesse*, 1740. **Type primitif.**

1747. GEHEIME ERINNERUNGEN der Gesellschaft Jesu, in dero Archiv zu Glatz gefunden, aus dem lateinischen Original ins Teutsche übersetz und mit einigen Anmerkungen versheen. Frankfurt und Leipzig, 1774, in-8°. — **Type primitif.**

C'est à Glatz maintenant, non plus à Paderborn ou à Prague, que la découverte a lieu. Glatz s'était rendue à la Prusse au commencement de l'année 1742; il n'y eut à cette occasion ni assaut ni pillage.

1751. — PRIVATA MONITA SOCIETATIS JESU en latin et en français, au tome VII des *Ordres Monastiques*. Berlin, 1751, in-8°. **Type primitif,** *Bibliothèque impartiale des Sciences*, t. V, pp. 309 sqq.

Serait-ce la traduction de Gabriel Masson, dont parle Barbier et De Backer?

1760. — I LUPI SMASCHERATI *nella confutazione e traduzione del libro intitolato :* **Monita secreta Societatis Jesu,** *in virtu dequali sgiunsero i Gesuiti all' assassinio di Giuseppe I Re di Portugallo, con un' appendice di documenti rari e inediti*. Ortignano(Roma), 1760, 8°.

Le supplément ou appendice est fort long; la préface n'a pas moins de 137 pages. Le traducteur y dit qu'il a écrit « dans un style bas et rampant pour éclairer le menu peuple, *per illuminare il minuto popolo.* » (Sir Ch. Dallas, *Lettre de Clericus à Laicus*, lettre II. Bruxelles, 1816).

(1) Au lieu de *Pascal's Briefe*, on lit dans le P. De Backer, loc. cit., col. 866 *Pastoral's Briefe*.

1760. — PRAGMATISCHE GESCHICHTE *des Ordens der Jesuiten seit ihrem Ursprunge bis auf gegenwärtige Zeit, durch Johann Christoph Harenberg*... Halle und Helmstadt, verlegt von **Carl Hermann Hemmerde**. 1760 in-4°. Au tome II, pp. 1556, on lit les GEHEIME ERINNERUNGEN de 1747 légèrement corrigées. — **Type primitif.**

On inséra plus tard cette traduction dans la *Pragmatische Geschichte der vornehmsten Mönchsorden.*

1761. — SECRETA MONITA OU ADVIS SECRETS *de la Société de Jésus*. A Paderborne MDCLXI (Paris 1761).

Texte latin en regard du texte français in-12° (F).—**Type moderne**. Je pourrais ajouter prototype de presque toutes les éditions françaises et belges du XIXe siècle. (*Bibl. de l'Université de Gand*). Voir plus haut 1704.

1782.—MONITA SECRETA PATRUM SOCIETATIS JESU *nunc primum(!) expressa Romæ* (in Batavia), in-8° MDCCXXXII. **Type moderne** *(Bibliothèque royale).*

Le P. De Backer ajoute (col. 864) : « — Romæ Typis, S. C. de Propaganda Fide (*sic*), in-16° » Et (col. 866) : *Istruzioni secrete della Compagnia di Gesu con importarti aggiunte. Roma, Tipografia della Propaganda. Con permissione*, 18e édition latine et italienne. s. d. »

1786.—*Vorläufige Darstellung des heutigen Jesuitismus... Item* PRIVATA MONITA *und (sic)* **Secreta Monita** *Societatis Jesu*. Deutschlandt, 1786 8°. (*De Backer*, loc. cit., col. 866).

Ces dernières éditions sont les coups de pieds de l'âne : la Compagnie de Jésus avait été supprimée par Clément XIV en 1773.

Nous ne pensons pas devoir énumérer les éditions contemporaines. Elles ne se distinguent de celles des siècles précédents que par les fautes d'impression dont elles fourmillent. Voici, par exemple, quelques perles recueillies dans un exemplaire qui porte le millérime de 1877 :

(P. 80) 8. In **unaiseque** provincia, nemo nisi provincialis noverit **præqua** valorem redituum.

P. 82 on lit *permovendus* pour *promovendus*, p. 84 *obtuendas* pour *obtinendas* etc., etc. En général, autant le style de Zaorowski ressemble à celui des Constitutions de la Compagnie, autant en diffère le latin des phrases successivement ajoutées au texte primitif.

Veut-on se faire une idée du français? On n'a que l'embarras du choix. Il s'agissait de traduire cette phrase que l'on pourrait donner au concours de version latine en cinquième.

Ne affectum in illos transferant, et in provincias ac civitates in quibus nos moramur inducant. C'est-à-dire : *De peur qu'ils ne reportent sur eux leur affection et ne les établissent dans les provinces et les villes où nous demeurons.* Au lieu de cela, on lit dans l'édition rouge-sang de 1878 :

De peur qu'ils ne fassent passer cette passion dans leur esprit et qu'ils ne la portent dans les provinces et dans les villes dans lesquelles nous demeurons. » — *Cette passion qui passe dans leur esprit*, et qu'ils *portent dans les provinces... dans lesquelles...*, mérite vraiment un premier prix.

Apologies contemporaines.

1815. **Nouvelle Conspiration** contre les Jésuites... traduit de l'anglais de Ch. Dallas. Londres 1815. Bruxelles, 1816.

1816. **Lettre du Père R***** (Rozaven) *au rédacteur de la Gazette de Saint-Pétersbourg* reproduite dans le tome II des *Documents..... concernant la Compagnie de Jésus*. Paris 1828.

1824. **Wurdigung** der Schrift : Geheime Verhaltunsbefehle der Jesuiten oder *Monita secreta Societatis Jesu* von G. Kl. Vic. V. Hemmerden. Aachen, 1824, in-12°.

1825. **Die Monita.....**, ein Lügen-Machwerk, kurz bewiesen von L. A. NELLESSEN Pfarrer zum H. Nicolaus. Aachen, 1825, in-8°.

1849. **Difesa della Compagnia di Gesù...** (Napoli, Serafini 1849) 2e édition, par le P. G. TURNER, S. J. La première partie de cet opuscule est destinée à réfuter les *Instructions secrètes*.

1853. **Die geheime Verordnungen** der Gesellschaft Jesu, ein Schanddenkmal welches die Feinde der Jesuiten sich selbst wiederholt errichtet haben. Ausführlich beleuchtet von einem Katholischen Laien. Paderborn, 1853 (mentionné par DE BACKER, 1re édition, t. V, p. 494).

1853. A. J. BINTERIM... **Beleuchtung der geheimen Vorschriften der Jesuiten...** eines alten Lügenwerks... Arnheim, 1853, in-4°.

Le même ouvrage en flamand. Arnhem, 1853, in-18.

1868. **Les Monita secreta** ou les *Instructions secrètes des Jésuites*, lettre à M. Lenaerts, à Anvers, par le R. P. F. KESTENS, S. J. Bruxelles, Goemaere, 1868, 8 pp. in-12. — Même brochure en flamand, 15 pp. in-12.

— **La Vérité sur les Monita secreta des Jésuites**, par M. V. H. M. Paris, Douniol.

1880. **Les Monita secreta**, par J. MAVEL, dans la première série des *Questions controversés*, pp. 155 et suiv. Paris, Librairie de la Société bibliographique, 1880. In-12.

***

En terminant cette longue liste de pamphlets, et nous ne nous flattons nullement d'avoir tout dit, un mot du poète anglais Pope nous revient à la mémoire. « Confondez le calomniateur, dit-il,— c'est en vain. L'araignée recommence aussitôt la toile que vous venez de détruire. »

Destroy his slander and his fibs, — in vain,
The creature's at his dirty work again.

C. VAN AKEN, S. J.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUIN.

1. — Le ministère italien est réorganisé après une crise de six semaines.

— La Chambre des députés française repousse, par 264 voix contre 186, la proposition de révision de la Constitution.

— A Vienne, les députés adoptent le projet de création d'une Université tchèque à Prague.

2. — M. Littré, le chef du positivisme en France, est mort après avoir reçu le baptême : ses funérailles, qui ont eu lieu à l'église Notre-Dame des Champs, ont été troublées par d'inconvenantes manifestations de la Libre-Pensée.

3. — Au Sénat de France, M. Chesnelong prononce un beau discours contre le projet de loi sur l'enseignement primaire, laïque et obligatoire.

7. — S. S. Léon XIII, adresse une allocution aux trois cents pèlerins espagnols, accourus à Rome, pour témoigner de leur attachement au Saint Siège.

— La Fédération des Cercles Catholiques belges proteste énergiquement contre le projet de loi qui doit faciliter la naturalisation des étrangers résidant en Belgique.

8. — Le Prince impérial d'Autriche-Hongrie et son épouse, la Princesse Stéphanie, sont accueillis avec enthousiasme dans leur résidence de Prague.

9. Le Sénat français repousse, par 148 contre 114, le projet de loi rétablissant le scrutin de liste par département, qui avait été voté à une faible majorité par la Chambre des députés.

11. — Un formidable incendie détruit une grande partie de la ville de Québec, au Canada.

15. — En Hollande, les élections pour la seconde Chambre ont fortifié la minorité conservatrice.

17. Malgré les éloquents discours de MM. Jacobs et Woeste, la Chambre belge adopte le projet de loi sur les naturalisations. Ce nouveau coup de parti est voté par 62 voix contre 51 et 3 abstentions.

19. — Des rixes violentes éclatent à Marseille entre les ouvriers français et italiens, à l'occasion de la rentrée en France des troupes de Tunisie. — Il y a une vingtaine de personnes tuées et un plus grand nombre sont blessées.—Des manifestations antifrançaises ont eu lieu dans plusieurs grandes villes d'Italie.

20. — Consistoire dans lequel le Saint-Père prononce une Allocution, et propose la canonisation des Bienheureux Jean-Baptiste de Rossi et Benoît Labre.

— Un arrêté royal a révoqué M. le comte Alb. de Beauffort, gouverneur de la province de Namur. Dans la séance du 22 juin, les Représentants de la Droite ont protesté contre cette révocation.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des archevêques de Malines, par P. Claessens, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine de l'église métropolitaine de Malines, etc. — 2 vol. in-8° de 392 et 244 pp. — Louvain, Peeters, 1881.

Le docte et infatigable chanoine Claessens poursuit avec ardeur l'édification du monument qu'il veut élever à la gloire de la Belgique chrétienne. L'*Histoire des Archevêques de Malines* ouvre la seconde partie de la *Belgica christiana*, et sera suivie de l'histoire des prélats de chacun de nos autres diocèses (1). Déjà l'*Histoire des Évêques d'Anvers* est très avancée et nous espérons qu'elle verra bientôt le jour.

Le nouveau livre du savant chanoine de Malines a été accueilli avec une grande faveur par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire religieuse de notre patrie. Recherche des sources, analyse de tous les documents manuscrits ou imprimés, coordination parfaite de tous les matériaux, doctrine exacte et sûre, attachement profond au Saint-Siège, exposition simple, claire et chaleureuse, tout contribue à faire de l'*Histoire des Archevêques de Malines*, un livre aussi intéressant qu'instructif pour toutes les classes de lecteurs.

De 1560 à 1867, treize prélats ont occupé le siège métropolitain de Malines; quatre d'entre eux : Granvelle, d'Alsace, Franckenberg et Sterckx, ont été honorés de la pourpre romaine ; Hauchin, Hovius, Boonen, Cruesen, Wachtendonck, Berghes, Précipiano, Roquelaure et Méan ont gouverné leur église dans des temps difficiles.« Nos archevêques, dit l'auteur dans l'*Avant-propos*, aidés de leurs suffragants, nous ont sauvés de la prétendue réforme et du baïanisme du seizième siècle. Ils ont déjoué les manœuvres de la cabale janséniennne et quesnellienne du siècle suivant. Puis ils ont lutté avec une fermeté tout apostolique contre les empiètements du pouvoir civil et les téméraires innovations du joséphisme. Enfin, à une époque plus rapprochée de nous, ils ont empêché le calvinisme batave de prendre pied dans notre religieuse patrie. C'est par eux, après Dieu, que le diocèse est resté fidèle à la foi catholique, apostolique et romaine. »

L'auteur consacre à chacun de ces prélats une *biographie* complète et la fait suivre de *notices* sur les principaux personnages qui les ont aidés ou combattus. A la vie des premiers pasteurs, il rattache le tableau de la vie religieuse de leurs ouailles et les faits les plus saillants des annales ecclé-

(1) Voir le programme de la *Belgica christiana* dans l'opuscule *Plan général d'un ouvrage intitulé* La Belgique chrétienne in 8°. 24 pages, Malines, Ryckmans. 1880.

siastiques contemporaines, de sorte que nous avons là une histoire complète du diocèse de Malines. — Plusieurs de ces *biographies* ont déjà été publiées dans divers recueils périodiques ; mais elles sont ici complétées, placées dans leur ordre naturel et augmentées de tous les documents qui servent à les mettre dans leur vrai jour. — Nous devons une vive reconnaissance au zélé chanoine Claessens pour cet utile et indispensable résumé ; nous aimons à croire que cette édition sera bientôt épuisée, et qu'elle sera suivie de plusieurs autres. Prêtres ou simples fidèles, nous devons tous connaître l'histoire de nos diocèses respectifs, qui sont pour nous, au milieu de l'Église, la grande patrie de l'humanité chrétienne, comme notre province et notre cité natales. Comme *les Civilisateurs de la Belgique*, l'*Histoire des archevêques de Malines* convient parfaitement pour être donnée en prix dans toutes les maisons d'éducation chrétienne : on ne peut trop tôt initier la jeunesse catholique aux grandes leçons de notre histoire religieuse et aux glorieuses luttes que nos ancêtres ont soutenues pour la défense et le triomphe de l'Église.

— *Belgica Benedictina*, par Dom Gérard Van Caloen, O. S. B. — Bruxelles, Albanel, 1881. — Brochure in-8°, de 20 pp.

Sous ce titre, un jeune religieux de l'abbaye de Maredsous, près de Dinant, vient de nous donner en quelques pages une histoire abrégée ou plutôt une liste développée de tous les anciens monastères de l'Ordre de Saint-Benoît qui existaient anciennement sur le territoire de la Belgique actuelle. Cet opuscule est une sorte de Programme du grand ouvrage que les Bénédictins de Maredsous se proposent de publier sur l'Ordre de Saint-Benoît en Belgique ; c'est comme une promesse, qui, nous l'espérons, sera bientôt tenue par eux. Tous ceux qui s'intéressent à notre ancienne histoire seront heureux d'apprendre cette bonne nouvelle. Au moment où tant de travailleurs fouillent nos riches archives, publient nos précieux cartulaires et nos vieilles chroniques, les disciples de saint Benoît, à peine rétablis en Belgique, ne pouvaient rester inactifs. Noblesse oblige : les souvenirs et les œuvres gigantesques de leurs prédécesseurs sont là qui doivent les exciter et les encourager.

D'ailleurs, depuis quelque temps, en Allemagne, en France et en Italie, de laborieux Bénédictins ont repris les glorieuses traditions de leur ordre. On connaît les récentes publications du Mont Cassin, les savants travaux de D. Pitra et de D. Guéranger en France, du P. Dudik et du P. Kinter en Autriche (1). L'an dernier, à l'occasion du quatorzième centenaire de la mort

(1) Le P. Dudik a publié de nombreux articles dans l'*Archiv für Œsterreichische geschichte*, il a aussi écrit l'histoire de la Moravie et celle du monastère de Raigern, auquel il appartient, et qui semble être aujourd'hui un des principaux centres de l'activité littéraire bénédictine. Cfr. *Geschichte des Benedictiner-Stiftes Raygern*. Brünn et Vienne, 1849-1863. — 2 vol. in-8°.

de leur saint Fondateur (1), les Bénédictins allemands ont créé une Revue historique, qui a pour but de recueillir et de publier tout ce qui se rapporte à l'ordre de S.-Benoît (2) ; elle paraît à Vienne et a pour rédacteur en chef le P. Maurus Kinter, archiviste de l'abbaye de Raigern, près de Brünn (Moravie).

C'est dans cette savante Revue Bénédictine que Dom Gérard Van Caloen a inséré d'abord l'opuscule que nous annonçons plus haut et qui tient un rang distingué parmi les excellents travaux d'érudition que nous offrent les six livraisons déjà parues. Les *Études* des Bénédictins de Raigern sont rédigées avec beaucoup de soin et de critique, et sont dignes de paraître à côté des productions les plus sérieuses de la science allemande. Nous avons remarqué surtout dans les dernières livraisons les travaux suivants : *Histoire du monastère de Garsten* dans la Haute Autriche par le Dr Friess ; *La musique dans l'Ordre de St-Benoît* par le P. G. Maier ; l'*Université bénédictine de Salzburg* par le P. Sattler ; l'*Ordre de St-Benoît et le ministère paroissial*, par le P. Baumgartner, etc., etc. Elles renferment, de plus, des comptes rendus développés de tous les ouvrages récents qui se rapportent à l'Ordre de S.-Benoît. Cette Revue est indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire du moyen-âge : nous faisons des vœux pour qu'elle se répande de plus en plus dans notre pays.

— *Le Pouvoir temporel des papes, d'après les idées politiques de Dante Alighieri*, avec un appendice sur le sens allégorique de la *Divine Comédie*, par le P. Fr. Berardinelli, S. J. En italien. — Un vol. in-16° de 436 pp. — Modène, 1881. Prix 4 francs.

Le savant auteur démontre dans cet ouvrage, contrairement à ce que l'on a souvent avancé, que le système politique, imaginé par l'illustre poète florentin, n'excluait pas du tout la souveraineté temporelle des papes, mais que le Dante voulait seulement, qu'elle fût soumise, dans ses relations politiques générales, à *l'altum dominium* du chef du Saint-Empire Romain, comme le devaient être, d'après le chantre de Béatrix, les autres états particuliers de la chrétienté. Cette conclusion ressort à l'évidence de tous les textes du livre de la *Monarchie* et de la *Divine Comédie*, qui se rapportent au Pouvoir temporel, et en particulier des passages qui semblent au premier abord être le plus directement hostiles à ce Pouvoir. L'*appendice* nous explique qu'elle est l'idée fondamentale de l'épopée du Dante. Le P. Berardinelli y résume en quelques pages le beau travail qu'il a publié il y a quelques années sous le titre de *Dimostra-*

(1) Voir *Précis historiques*, année 1880, p 371.

(2) Voici le titre de cette Revue : *Wissenschaftliche Studien und mittheilungen aus dem Benedictiner orden.* On s'abonne à Vienne et à Würzburg, chez Leo Wörl, au prix de 8 fr. 75 cent. par an. Quatre livraisons paraissent annuellement et forment deux beaux volumes in-8°.

zione del Concetto della Divina Commedia. Tous les admirateurs du plus sublime des poètes chrétiens voudront sans doute parcourir ce nouveau livre, consacré aux études dantesques, et qui traite avec une parfaite connaissance de cause les plus importantes questions soulevées par la critique littéraire et par la passion politique autour de la grande épopée du moyen-âge.

La vie commune et les associations sacerdotales par M. l'abbé Lebeurier, ancien supérieur du Petit Séminaire d'Orléans. — Un vol. in-8° de 120 pp. Paris, Bray. 1881. — Prix, 1 fr. 25 cent.

Tous les ecclésiastiques connaissent l'Institut fondé il y a deux siècles par le Vénérable Barthélémy Holzhauser. M. le chanoine Gaduel nous en a donné l'histoire, dans sa belle vie du saint prêtre allemand. Cet Institut a été récemment modifié et appliqué aux circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui le clergé paroissial en France et en Belgique. Les associations libres des prêtres diocésains ont été hautement approuvées par tous nos évêques de Belgique et par la plupart des évêques de France ; enfin, l'année dernière, le Souverain Pontife Léon XIII a ratifié par une sanction éclatante les approbations que ses illustres prédécesseurs avaient données aux associations sacerdotales. On voit donc qu'il s'agit ici d'une œuvre éminemment catholique, encouragée par les plus hautes autorités de l'Eglise. M. l'abbé Lebeurier, supérieur de l'Union apostolique, a parfaitement exposé le but, l'histoire, l'organisation et le développement de ces excellentes associations, dans le substantiel opuscule que nous annonçons ci-dessus. — Nous n'en pouvons trop recommander la lecture à tous les membres de notre pieux et savant clergé de Belgique.

— Nouvelle Bibliothèque de piété. — *Œuvres ascétiques du P. Crasset* S. J., t. I. *La douce et sainte mort.* — Édition remaniée avec soin par un père de la Compagnie de Jésus. — Un vol. in-12 de LXII-380 pp.

C'est une heureuse idée de rééditer les œuvres des principaux auteurs ascétiques du XVIIe siècle. Comme le dit très bien le R. P. Van der Specten dans la *Préface* du 1er volume de la *Nouvelle bibliothèque de piété*, qui vient de paraître : « Ces hommes d'élite peuvent passer à bon droit pour des maîtres dans l'art de guider les âmes et de les faire arriver à Dieu. » Parmi eux le P. Crasset se place au premier rang, et l'éditeur de la Bibliothèque a été bien inspiré en choisissant les pieux écrits de ce grand serviteur de Dieu pour inaugurer son œuvre de propagande religieuse. Au point de vue de l'*utilité pratique* et *du bien des âmes*, c'est une question de savoir s'il faut rééditer *tels quels et à la lettre* les auteurs des siècles précédents dont le style a vieilli et dont les idées portent un peu trop l'empreinte de leur temps, ou s'il ne vaut pas mieux les *rajeunir*, en adaptant leur langue, leur orthographe et leur manière

d'écrire aux usages et aux habitudes de nos contemporains. C'est ainsi que nous avons deux espèces de réédition des œuvres de saint François de Sales, du P. Saint-Jure, du P. Coton, etc. : les unes sont scrupuleusement fidèles aux manuscrits et aux éditions originales, elles sont littéraires, critiques, savantes même; les autres sont revues et corrigées: remaniées quant à l'orthographe, au style, quelquefois même par rapport aux idées, elles visent uniquement à la bonne impression à produire dans l'âme du lecteur contemporain. Dans sa nouvelle édition des œuvres du P. Crasset, le P. Van der Speeten a préféré la seconde méthode et il explique lui-même dans sa *Préface* les raisons qu'il a eues d'agir ainsi : « Je me suis demandé, dit-il, ce que le Père Crasset lui-même aurait fait de son livre s'il avait eu à l'éditer de nos jours. Je me suis conformé à ce que j'ai cru ses intentions. Et d'abord, je crois avoir réduit à leur juste valeur les rares exagérations de doctrine que je lui reproche; j'ai adouci ses crudités de langage, j'ai parfois élagué ses redites, moins souvent peut-être qu'on n'aurait pu le faire; enfin j'ai vérifié tous ses textes. Ceux que j'ai retrouvés j'en ai exactement marqué la source. Ceux au contraire qu'il m'a été impossible de découvrir, je les ai laissés sans indication, à la responsabilité personnelle du Père Crasset, parce qu'il me semble préférable de ne pas indiquer de source du tout que d'en indiquer de fausses. Voilà pour le fond. Quant au style, j'ai tâché de le mettre plus en harmonie avec notre manière actuelle d'écrire, non pas qu'à mon avis nous écrivions mieux qu'au temps de Louis XIV, mais parce qu'il me semble qu'un livre spirituel doit être aussi impersonnel que possible, que l'auteur doit s'effacer pour laisser toute l'attention du lecteur se concentrer sur les vérités qu'il enseigne. Cette édition diffère donc assez notablement de celles qui l'ont précédée. Je me propose de suivre la même méthode dans les autres ouvrages qui composeront cette *Nouvelle bibliothèque de piété*. »

NÉCROLOGIE.

—La Compagnie de Jésus vient de perdre un de ses membres les plus distingués : le P. FRANCOIS-XAVIER PATRIZI est pieusement décédé à Rome, le 23 avril dernier, dans la 84e année de son âge et la 67e de sa vie religieuse.

Il était l'aîné des fils du marquis Patrizi et de la princesse Cunégonde de Saxe. Son enfance fut troublée par les révolutions qui agitèrent l'Italie dès le commencement du siècle. Le Préfet de Rome, Tournon, signifia au marquis Patrizi l'ordre de Napoléon d'envoyer son fils Xavier en France au Prytanée de la Flèche pour y faire son éducation militaire. Le marquis résista, et son jeune fils fut enlevé et conduit en France par la force armée; lui-même, pour sa courageuse résistance, fut emprisonné d'abord au fort de Fénestrelle, puis au château d'If. Après la chute de l'Empire, les Patrizi rentrèrent à Rome, et le jeune François-Xavier, à peine âgé de dix-sept ans, voulut s'enrôler dans une toute autre milice que celle de l'Empire français. Il entra dans la Compagnie de Jésus qui venait d'être rétablie par le pape Pie VII ; il eut pour confrères au noviciat les fils des plus illustres familles, les Altieri, les Sacchetti, les Taparelli d'Azeglio, etc. Après avoir été ordonné prêtre en 1824, le P. Patrizi enseigna la philosophie dans les collèges d'Urbino et de Naples et fut appelé à la chaire d'Écriture sainte au Collège Romain. Admis aux vœux de profès en 1831, il put célébrer, le 2 février dernier, le cinquantenaire de sa profession religieuse. Au Collège Romain, il mérita l'estime et l'affection de ses élèves par un enseignement aussi lumineux que profond et par l'exquise affabilité de son caractère. Son *Commentaire* sur les Saints Évangiles et plusieurs autres savants ouvrages lui acquirent la réputation d'un exégète éminent et d'un linguiste distingué. Chassé de Rome en 1848, il enseigna l'Écriture Sainte au séminaire de la Compagnie de Jésus à Louvain; mais bientôt, après le retour de Pie IX à Rome, il remonta dans sa chaire du Collège Romain dont le gouvernement italien le chassa de nouveau en 1873. L'intrépide vieillard, loin de se décourager, tint tête à l'orage et jusqu'à la fin de sa vie il continua à professer le cours d'hébreu au Collège Germanique. Le savant interprète de l'Écriture était en même temps un saint religieux : issu d'une des plus illustres familles de Rome, il était aussi simple, aussi pauvre, aussi humble, aussi scrupuleux observateur des moindres règles que le plus fervent novice. Il avait une tendre dévotion au Sacré-Cœur de Jésus et à la Très sainte Vierge Marie. Le R. P. Patrizzi a honoré la Compagnie de Jésus par sa vaste et profonde érudition, il l'a édifiée par la pratique fervente de toutes les vertus religieuses.

—Le 7 mai. est pieusement décédé à Tongres, à l'âge de 86 ans M. Louis Julliot, membre de la Chambre des Représentants depuis plus de trente ans. Il était le frère du P. Robert Julliot, de la Compagnie de Jésus, qui fonda à Liége, en 1839, le collège Saint-Servais, et édifia longtemps cette grande ville par son zèle et ses vertus. M. L. Julliot était le doyen de la Chambre et appartenait au grand parti catholique et conservateur auquel il dévoua sa longue carrière administrative et politique. Nous ne pouvons mieux faire que de résumer ici le beau discours que M. le comte de Borchgrave, son collègue à la Chambre, a prononcé à Tongres à la cérémonie des funérailles. « Louis Julliot, disait M. de Borchgrave, fut toujours un type d'honneur et de probité; esprit conciliant, d'un caractère doux et affable, au milieu de nos luttes politiques si vives, si acharnées, il sut conserver l'estime et le respect de tous. Économiste sérieux, traitant toutes les questions avec cet esprit fin et humoristique qui le distinguait, il eut du succès à la tribune parlementaire ; et je puis dire que pas un orateur n'était écouté avec plus de bienveillance que notre excellent collègue. La carrière de Louis Julliot fut longue et bien remplie : dès avant 1830, il était membre de l'administration communale de Tongres en qualité d'échevin, membre des États provinciaux et de la députation permanente. A peine la Belgique eut-elle secoué le joug de l'étranger et conquis son indépendance, que notre regretté collègue fut nommé membre du Conseil provincial et député permanent, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1842. Bourgmestre de Pirange depuis 1848 jusqu'en 1878, il fut appelé en 1848 à l'honneur de représenter l'arrondissement de Tongres au Parlement, et ses concitoyens lui renouvelèrent son mandat jusqu'à ce jour, pendant 33 ans, malgré son vif désir, souvent exprimé, de rentrer dans la vie privée pour y jouir du repos qu'il avait si bien mérité.

« En récompense de ses bons et loyaux services, le Roi l'avait nommé commandeur de son Ordre. Tout l'arrondissement, nous n'en doutons pas, s'associe au deuil et aux larmes de la famille qui perd son vénérable chef.

« Pour nous, catholiques, outre les regrets qu'elle nous inspire, cette tombe nous rappellera notre devoir : le souvenir dans la prière. Non, cher et regretté collègue, ce souvenir ne vous manquera pas, et il sera la dernière et réelle preuve de l'affection que vous portaient tous ceux qui, par ma voix, vous disent un dernier adieu. »

— Une de nos familles catholiques vient d'être douloureusement éprouvée par la mort de M. Victor Misson, ancien président de la Cour des comptes, décédé le 18 mai à Saint-Josse-ten-Noode, dans la 77e année de son âge.

Né à Bruxelles le 26 novembre 1804, Victor-Auguste-Eugène Misson débuta dans la carrière administrative, en 1826, en qualité de secrétaire du gouverneur du Hainaut, baron de Beeckman, et conserva le même poste lorsque ce haut fonctionnaire fut appelé au gouvernement du Limbourg hollandais. Après les

événements de 1830 il entra au ministère de l'intérieur. Il fut d'abord attaché au cabinet du ministre, M. de Theux, puis nommé chef du bureau de statistique. En 1844, M. Victor Misson fut appelé au poste de commissaire de l'arrondissement de Mons. Il remplit ces nouvelles fonctions avec non moins de distinction que de dévouement jusqu'au 9 décembre 1856, date à laquelle il fut nommé conseiller à la Cour des comptes. Élu président de ce corps le 18 décembre 1872, il occupa ces hautes fonctions jusqu'au 18 janvier 1877, époque à laquelle il sollicita sa retraite pour motif de santé.

Cette carrière d'un demi-siècle, si dignement parcourue aux yeux du monde, ne fut pas moins remplie de mérites devant Dieu. Toute la vie de cet homme de bien se résume d'ailleurs en deux mots : foi et charité. Fidèle aux traditions éminemment catholiques de sa famille, M. Victor Misson a donné continuellement l'exemple d'un attachement filial envers l'Église, d'un respect absolu pour ses croyances et ses enseignements. Il fit le plus généreux des sacrifices en permettant à son fils aîné de s'enrôler dans l'armée pontificale et on se souvient qu'il plût à Dieu d'accepter ce sacrifice jusqu'au bout (1). Pendant les douze années que M. Victor Misson exerça dans l'arrondissement de Mons les fonctions de commissaire du Roi, il usa de sa légitime influence pour favoriser dans les populeuses communes du Borinage l'adoption des écoles religieuses, et il atteignit ce but dans une très large mesure. Que dire enfin de cette charité inépuisable envers les pauvres et de ce dévouement sans bornes pour toutes les misères humaines qui caractérisèrent ce chrétien d'élite jusqu'aux derniers jours de sa vie. Pendant le choléra de 1849, il se dévoua au soulagement des malades, releva ainsi par son exemple les courages abattus, ramena au sein de leur famille ceux que la panique avait fait fuir au loin, et présida lui-même aux inhumations : rien n'arrêta la charité et le dévouement de M. Victor Misson. En récompense de ces services signalés, le Roi lui décerna, par arrêté du 29 avril 1851, la médaille d'honneur spécialement instituée pour récompenser les services rendus pendant l'épidémie de 1849.

M. Victor Misson avait été créé chevalier de l'ordre de Léopold par arrêté royal du 23 juillet 1855 ; il fut promu au grade d'officier le 5 janvier 1876. Il était en outre chevalier de l'Ordre de la Branche-Ernestine de Saxe, commandeur de l'Ordre de Pie, chevalier des Ordres de la Légion d'honneur et du Sauveur de Grèce.

— La France catholique vient de perdre un grand homme de bien et un saint prêtre. Mgr Louis de Ségur, prélat domestique de Sa Sainteté, chanoine de premier ordre du chapitre de Saint-Denis, etc., etc., est pieusement décédé à Paris, le 9 juin dernier, à l'âge de 61 ans. Mgr de Ségur s'était fait une place

(1) Voir dans les *Précis histor.* la notice sur M. Auguste Misson, zouave pontifical ; année 1862, p. 241, et suiv.

à part dans le clergé français par l'ardeur de son zèle et de sa charité. Grâce à son dévouement et à sa fortune, son infirmité — il était aveugle depuis plus de trente ans — n'avait pas arrêté sa vaillante activité. Combien d'œuvres dont il était le directeur ! Combien d'écrits sortis de sa plume infatigable ! Combien d'âmes dont il était l'inspirateur ! Il aimait surtout les jeunes gens et les ouvriers, et se servait, pour ramener les âmes à Dieu, de tous les moyens que lui offraient la presse et l'association sous toutes ses formes. Né en 1820, il était le fils aîné du comte Eugène de Ségur et de Sophie de Rostopchine, la fille du fameux gouverneur de Moscou qui brûla cette ville à l'approche des armées de Napoléon. Il était frère de l'éminent écrivain le marquis Anatole de Ségur, et de Sabine de Ségur, morte, religieuse de la Visitation. Entré de bonne heure dans la diplomatie, il était attaché à l'ambassade de France à Rome, quand il renonça à une carrière qui lui promettait le plus brillant avenir, pour entrer au séminaire de Saint-Sulpice. Peu de temps après, il fut nommé par Napoléon III, auditeur du tribunal de la *Rote Romaine*. Il était naturellement désigné pour l'épiscopat, mais vers la fin de son séjour à Rome, il perdit l'usage d'un des yeux. Revenu en France pour se guérir, il fut bientôt atteint d'une cécité complète. C'est alors qu'il commença le fécond apostolat de ces petits écrits populaires, répandus par milliers dans toute la France, et qui ouvraient le chemin de la vérité aux esprits les plus rebelles. Il se mit résolument à la tête des associations ouvrières, et présida souvent ces congrès catholiques qui firent tant de bien et réveillèrent partout l'esprit de foi et de charité. En même temps, il se prodiguait à mille œuvres diverses qui avaient pour but la conversion et la sanctification des âmes. Nommons entre autres l'œuvre des Cercles catholiques, celles de l'orphelinat d' Auteuil, des Écoles alsaciennes-lorraines, de saint François de Sales pour la propagation des bons livres, de l'association des jeunes gens du faubourg Saint-Germain, dont Mgr de Ségur a été le directeur pendant vingt et un ans, etc., etc. Deux fois par semaine il confessait les jeunes élèves du collège Stanislas ; il prêchait de nombreuses retraites aux prêtres, aux religieux, aux laïques ; il était d'une assiduité extrême à son confessional de l'oratoire de la rue du Bac ; en un mot, ce saint prêtre s'est épuisé au service de Dieu, de l'Église, et des âmes. Il est mort dans les sentiments d'une tendre piété, entouré de sa famille, de ses secrétaires et de ses serviteurs qui fondaient en larmes. Peu auparavant, il avait reçu la visite du cardinal de Paris, du nonce du Saint-Siège, et la bénédiction apostolique du Souverain-Pontife. Les funérailles ont été célébrées à Saint-Thomas d'Aquin avec un immense concours de fidèles : elles ont été comme une sorte de triomphe et de protestation contre les scandales et les persécutions dont Paris et la France sont hélas ! trop souvent aujourd'hui les témoins attristés.

LES PRÊTRES BELGES DÉPORTÉS A L'ILE DE RHÉ 1798–1799.

JOURNAL INÉDIT DU RÉVÉREND MONSIEUR MICHEL CAROLY,

Ancien prémontré de Bonne-Espérance, mort curé du Fayt.

Il est à regretter qu'un écrivain de talent ne nous ait pas encore donné le récit complet de la persécution religieuse en Belgique à la fin du siècle dernier : ce serait une belle et édifiante histoire, très propre assurément à stimuler le courageux dévouement du clergé et des fidèles au milieu des difficultés de l'heure présente. En attendant qu'une plume habile nous présente un jour le consolant tableau du zèle et du courage déployés autrefois par nos pères, il est utile, il est même indispensable, de recueillir les matériaux, de rassembler toutes les pièces, tous les documents qui peuvent jeter quelque lumière sur cette désastreuse époque. C'est ce que de laborieux travailleurs ont commencé à faire : à diverses reprises, on a publié des récits partiels qui nous retracent les persécutions, les souffrances et les privations qu'ont endurées les prêtres belges condamnés à la déportation par les agents de la République Française dans les fatales années 1798 et 1799 (1). Parmi ces documents, il importe surtout de rechercher les *Mémoires inédits* que nous ont laissés les victimes de la tyrannie révolutionnaire : dans leur naïve simplicité, ils nous attestent tout à la fois et l'héroïsme du clergé belge à cette époque et la haine impie de ses persécuteurs.

Il y a quelques années déjà, notre Revue a publié des lettres *inédites* de ces prêtres fidèles qui préférèrent l'exil et la prison à la prestation d'un serment odieux que leur conscience réprouvait (2). Une très honorable famille de Bruxelles veut bien nous communiquer le récit de la déportation à l'île de Rhé, écrit au jour

(1) Entre autres travaux de ce genre, nous citerons les ouvrages suivants : *De Jacobijnen in Belgie*, par Van Ruckelingen. — *Ballingschap van den eerw. De Bay.—Ballingschap naar de eilanden Rhé en Oléron*. Poperinghe. — *Het martelaarsboek*, par Van Baveghem, Gand 1875, — et les documents publiés par M. le chan. De Ridder, dans les *Annuaires ecclésiastiques de l'archevêché de Malines*, années 1860, 61, 62 et 63.

(2) Voir *Précis historiques*, années 1856 et 1857.

le jour par l'un de ses membres, le Rév. M. Michel Caroly, ancien prémontré de l'abbaye de Bonne-Espérance, mort en 1816 curé du Fayt, près de Seneffe (1).

Avant de reproduire ce *Journal inédit*, il nous faut dire un mot du digne religieux qui en est l'auteur.

L'abbé Michel Caroly était le deuxième fils de Monsieur Joseph Alexandre Caroly et de dame Elizabeth van den Bergen : il naquit à Bruxelles le 15 février 1761 et fut baptisé le même jour dans l'église Sainte-Gudule (2). A l'âge de sept ans, il alla demeurer à Nivelles, chez son oncle, M. Michel Caroly, qui prodigua à son jeune filleul les soins les plus affectueux et les plus éclairés. Au mois d'octobre 1772, il commença ses études d'humanités au collège des Pères jésuites de Nivelles ; il y eut pour professeur de sixième ou des *Rudiments*, comme on disait alors, le P. Charles Labbeville et pour recteur le P. Philippe Bauduins. Ces maîtres dévoués développèrent dans leur jeune élève les sentiments de piété qui étaient héréditaires dans sa famille, et c'est chez eux sans doute qu'il prit la première idée de sa vocation religieuse. Un de ses parents, le P. Albert Caroly appartenait alors à la Compagnie de Jésus (3) : à son exemple, le jeune Michel devait un jour se consacrer à Dieu dans la vie du cloître et de l'apostolat. Le triste spectacle de la suppression des Jésuites, arrivée en 1773, ne fit que le confirmer dans son dessein, malgré les persécutions qui dès lors menaçaient les

(1) Nous tenons à témoigner ici toute notre reconnaissance à Madame veuve J. J. Caroly, belle-sœur du déporté, qui a bien voulu nous donner communication du manuscrit qu'elle garde comme un précieux souvenir de famille, et qui, de plus, nous a fourni tous les renseignements qui nous étaient nécessaires pour la *notice* de son héroïque parent.

(2) Ses parents habitaient le Marché-aux-Herbes, qui alors comme aujourd'hui ressortissait de la paroisse des SS. Michel et Gudule.

(3) Albert Caroly, né à Nivelles le 7 août 1730, entra au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tournai, le 1er septembre 1752 ; il étudia ensuite la théologie à l'université de Douai. Devenu prêtre en 1764, il fut longtemps professeur de rhétorique et prédicateur dans les collèges de Namur et de Marche. C'est à Namur que la suppression de son Ordre vint le surprendre au mois de septembre 1773. Il se retira d'abord à Nivelles, puis à Mons, où il fut attaché à l'église Sainte-Élisabeth, et où il mourut le 14 juillet 1803, à l'âge de 74 ans.

autres ordres religieux. Ces persécutions mêmes exaltèrent son courage et lui inspirèrent les mâles vertus que nous lui verrons pratiquer plus tard pendant la terrible Révolution.

Après avoir achevé avec distinction ses études d'humanités au collège de Nivelles, qui avait continué sous d'autres professeurs, Michel Caroly suivit, à l'université de Louvain, le cours de philosophie, et, dans la promotion de 1781, il obtint la quatrième place de la troisième ligne, sur plus de 200 concurrents. Ses talents et son caractère lui assuraient dans le monde une brillante carrière, mais le jeune étudiant préféra consacrer au service de Dieu et des âmes les belles qualités que le Ciel lui avait départies.

La célèbre abbaye de Bonne-Espérance était alors en Belgique une des plus édifiantes et des plus prospères maisons de l'Ordre de Prémontré. Des cinquante-huit religieux, qui y suivaient la sage direction du vénérable abbé Daublain, trente-huit étaient curés ou vicaires dans les 25 paroisses qui dépendaient du monastère : les vingt autres gouvernaient l'abbaye ou se préparaient, par les exercices du noviciat et les études théologiques, aux travaux du saint ministère (1). Le jeune Caroly fut admis au nombre de ces derniers, le premier décembre 1781 ; après avoir subi toutes les épreuves ordonnées par la règle de saint Norbert, il prononça les vœux solennels le premier mars 1786, et le même jour il reçut les ordres mineurs dans l'église de l'abbaye (2). Dans le courant de cette année, il fut successivement promu au sous-diaconat (premier avril), au diaconat (10 juin), et enfin ordonné prêtre, le 23 décembre. Les années suivantes le fervent religieux continua ses études, tout en aidant par intervalles ses confrères dans leurs fonctions pastorales.

(1) Voir dans l'ouvrage de M. l'abbé De Clèves, *Notre-Dame de Bonne-Espérance* (Tournai, 1857), la liste des cures qui étaient à la collation de l'abbaye, et les noms des religieux qui les desservaient à la fin du XVIIIe siècle (p. 278).

(2) C'est par erreur que l'*Annuaire* de Malines dit que Michel Caroly était novice lors de la destruction de l'abbaye (p. 105). Cette erreur a été répétée par M. Van Baveghem dans son *Martelaarsboek* (p. 203). On n'est pas novice pendant seize ans dans l'ordre de Saint Norbert ; d'ailleurs, dans une note écrite de sa main et que nous avons eue sous les yeux, le P. Caroly affirme qu'il a prononcé les vœux solennels en 1786.

Mais les temps devenaient de plus en plus mauvais. Au milieu même des désastres de l'invasion française de 1794, le P. Caroly se livrait avec ardeur à la prédication et aux autres labeurs du ministère des âmes. Peu de jours après l'annexion de nos Provinces à la République, en vertu de la loi du 9 vendémiaire an IV (premier octobre 1795), le P. Caroly fut donné, le 31 octobre, comme suppléant au vénérable curé de *Feluy*, M. Gilbert Daumeri, et, quelques semaines après, il était nommé chapelain de *Braye*.

Le 18 septembre 1796, on publia à Bruxelles la funeste loi, portée quinze jours auparavant (15 fructidor an IV), qui supprimait les abbayes, couvents, prieurés, etc., etc., en un mot toutes les institutions religieuses, dans les neuf départements réunis, et qui prononçait la confiscation de leurs biens de toute nature. L'orage qui grondait depuis longtemps allait donc éclater sur l'antique abbaye de Bonne-Espérance et disperser tous ses religieux (1). Déjà le monastère avait été mis une première fois au pillage par les hordes révolutionnaires; les agents de la République avaient achevé la spoliation. Le 17 ventôse an V (6 mars 1797) les religieux furent brutalement chassés de leur chère abbaye. Les uns, avec leur abbé, le vénérable M. Daublain, s'exilèrent en Allemagne, les autres allèrent se réfugier dans les différentes cures desservies par leurs confrères. Le P. Caroly se retira, le 10 mars, à la cure de Seneffe, dont M. Dubuisson était recteur.

La persécution se ralentit pendant quelques mois; mais bientôt, à la suite de la Révolution du 18 *fructidor* (4 septembre 1797), elle se déchaîna, dans notre pays surtout, avec une nouvelle violence. Le Directoire résolut de sévir contre les prêtres insermentés; les prisons de toutes nos villes furent remplies de prêtres belges qui n'avaient commis d'autre crime que d'être restés fidèles à leur devoir et à leur conscience. La plupart de ces victimes du fanatisme révolutionnaire furent dirigées successivement vers les divers lieux de déportation désignés par le gouvernement de la

(1) L'abbaye de Bonne-Espérance fut fondée par le B. Odon en 1125. C'était la sixième maison de l'Ordre de Prémontré. Cfr. Ord. Præm. Ann. t. I. Bona-Spes, I, 356.

République. Ils furent d'abord déportés à Cayenne où les mauvais traitements et l'insalubrité du climat en firent périr un grand nombre (1). Puis, la mer n'étant plus sûre pour les vaisseaux français à cause de la guerre avec l'Angleterre, on se contenta d'emprisonner les prêtres insermentés dans les forts des îles de Rhé et d'Oléron, situées tout près des côtes de France, non loin de la Rochelle.

Par suite de ces mesures, le R. P. Caroly ne se trouvait plus en sûreté dans la cure de Seneffe. Poursuivi, traqué par les agents de la République, dès le mois de novembre 1797, il dut chercher un asile à Bruxelles même, au sein de sa famille. Le digne religieux avait perdu son père en 1786, son oncle de Nivelles en 1788 et sa mère en 1790 ; il fut parfaitement accueilli par ses deux frères, MM. Jean-Baptiste et Joseph Caroly qui habitaient la maison paternelle située Marché-aux-herbes. C'est là qu'il se déroba aux perquisitions de la police ; c'est là que, pendant près d'une année entière, il se tint caché, se livrant à l'étude et à la prière, et rendant en secret aux catholiques persécutés tous les services que les circonstances réclamaient.

Presque tous les ecclésiastiques de nos provinces obtempérèrent aux ordres des premiers pasteurs qui avaient défendu de prêter le serment de haine à la Royauté. A Bruxelles seulement, plus de 400 prêtres, qui avaient refusé le serment, furent décrétés d'accusation : ce fut surtout à partir du mois d'août 1798 que les arrestations se multiplièrent.

Le dimanche 18 novembre, le R. P. Michel Caroly fut surpris et arrêté de grand matin dans la chambre qu'il habitait. Il fut immédiatement conduit dans les cachots de la *Porte de Hal* qui servait alors de prison, de même que l'ancienne porte du *Treurenberg* et la *Steen-poort*, près de la rue d'Or. Huit jours après, il était dirigé avec trente autres prêtres belges, vers l'île de Rhé (2). Ce lugubre convoi, escorté par la gendarmerie, devait traverser une grande

(1) Voir *Ballingschap van den eerw. heer De Bay, etc.*

(2) Voir les noms de ces trente déportés dans les *Précis hist.*, année 1856, p. 120 — et 1857, p. 274.

partie de la France, pendant la saison la plus rigoureuse de l'année, et mettre deux longs mois avant d'arriver à sa destination.

Le *journal* que le Rév. Père Caroly a laissé à sa famille nous retrace tous les détails de son arrestation et de sa déportation. On y verra comment, même après le régime de la Terreur, la République française poursuivait de vertueux prêtres, de vénérables vieillards, dont plusieurs succombèrent aux fatigues de la route et aux mauvais traitements, avant même d'atteindre le but du voyage. Mais laissons la parole à l'ancien religieux de Bonne-Espérance : dans un langage aussi simple que modeste, il nous racontera lui-même les événements dont il fut le témoin et la victime.

Journal de ma déportation.

1798-1799.

18 *novembre* 1798. — Aujourd'hui, dimanche, à sept heures du matin, le juge de paix, deux gendarmes et deux fusiliers, sonnent au logis de mes frères et s'informent s'il n'y a pas de prêtre dans la maison (1). La servante troublée leur répond affirmativement, et aussitôt ils montent l'escalier et font la visite de toutes les chambres. Arrivés au premier étage, l'aîné de mes frères (2) leur déclare qu'il n'y a pas de prêtre chez eux ; mais les policiers continuent leurs recherches et font un vacarme épouvantable. Un jeune domestique, effrayé de tout ce bruit, va se cacher sur le toit ; ils se mettent à sa poursuite : et, en passant, ils arrivent au troisième étage où se trouvait ma chambre. Les soldats entrent dans la pièce voisine, jurent et menacent d'emmener prisonnier le second de mes frères. Je suis réveillé comme en sursaut ; je saute du lit, j'ouvre ma porte, et je déclare aux sbires que je suis le prêtre qu'ils cherchent. Ils me signifient que je dois les suivre à la prison de la *Porte de Hal* pour y être interrogé ; je vois bien qu'ils veulent me tromper ; mon parti est pris aussitôt, et, sans en être ébranlé, je me représente toute la série des maux qui vont m'accabler.

(1) Comme nous l'avons dit, cette maison était située au centre de la ville, Marché-aux-Herbes, elle portait alors le n° 424. C'est aujourd'hui le n° 106 ; elle est occupée par M. Fréd. Dam, le petit-fils du successeur immédiat de MM. Caroly.

(2) C'était M. Jean-Baptiste Caroly ; l'autre était M. Joseph-Alex.-Emm. Caroly.

— A huit heures, un gendarme et un fusilier me conduisent à la *Porte de Hal* dans une voiture qui m'attendait devant notre maison. Nous arrivons à la Porte de Hal : trois soldats qui en sortent semblent se réjouir de l'arrivée d'un nouveau prisonnier. Je leur dis en plaisantant que sans doute ils auront fait bonne chasse ce jour-là — c'était un dimanche — puisque partout le gibier est au gîte.

En entrant dans la prison et quand la lourde porte se ferme sur moi, je sens une impression d'horreur : mais bientôt je me rassure. On me conduit dans la loge du concierge ; après un quart d'heure, je lui demande quelle est ma destination ; il réplique brusquement et me dit : « Suivez-moi. » Il me conduit alors dans une vaste salle où se trouvaient réunis plusieurs prisonniers, prêtres et laïcs, au nombre d'environ une trentaine. Le baron de Peuthy, conseiller au Conseil de Brabant, et d'autres qui me connaissaient viennent à ma rencontre et me souhaitent bon courage. Ils m'invitent à déjeuner avec eux : j'accepte et j'éprouve bientôt la vérité de ce proverbe : *Socius in pœna magnum solatium.* « C'est un grand soulagement que d'avoir un compagnon d'infortune. »

Pendant toute la matinée on amène de nouveaux prisonniers. Le nombre des prêtres en est considérablement accru, et les laïcs se retirent dans une chambre voisine. Le soir, nous sommes plus de trente ecclésiastiques : nous passons la nuit couchés sur la paille. Chaque détenu doit donner trois plaquettes par jour pour une demi-botte de paille, pour le feu et la lumière (1).

Lundi 19 *novembre.* — Une riche et pieuse dame, Mlle Zadeleer, qui était déjà d'un âge avancé et qui se faisait un devoir de secourir les prêtres déportés, vient nous visiter dans la prison et nous offrir tous les secours dont nous avons besoin. Plusieurs prêtres, qui avaient été arrêtés à l'improviste, acceptent avec reconnaissance l'argent qu'elle leur donne pour le voyage.

Mardi 20 *novembre.* —Vers midi, une vingtaine de prêtres sont désignés pour quitter la prison et se mettre en route pour Valenciennes (2); parmi eux se trouve le respectable père Wieken, ex-jésuite, ancien précepteur du baron de Peuthy (3).

(1) La *plaquette* valait environ seize centimes.

(2) C'était le 12me convoi qui partait pour l'Ile de Rhé : voir la liste des Belges qui en faisaient partie dans les *Précis hist.*, année 1857, p. 273.

(3) Le P. Jacques Wieken, né à Fouron-le-Comte, le 9 janvier 1740, était entré dans la compagnie de Jésus au Noviciat de Malines, en 1759, en même temps que le P. Corneille Smet, qui travailla avec le P. Ghesquière aux *Acta*

Le nombre des prêtres s'accroît sans cesse. Notre chambre et toutes celles de la prison sont encombrées. A neuf heures du soir, la sœur du concierge se présente à notre porte et,comme une furie d'enfer, elle se met à nous outrager et à lancer contre nous les calomnies et les injures les plus atroces. Nous ne disons rien : notre silence l'étonne ; elle nous maudit une dernière fois, et referme bruyamment la porte, en tirant tous les verroux.

Mercredi 21 *novembre.* — Plusieurs personnes rendent visite aux prisonniers; chaque jour, l'un ou l'autre de mes frères vient me réconforter et m'apporter tout ce qui peut m'être utile pendant le voyage.

On amène dans notre prison un laïc, nommé Van Eeckhoudt ; il se dit négociant à Vilvorde ; il est accusé d'être un des chefs de la *Révolte des Paysans* (1). Son caractère jovial et ses plaisanteries font diversion à nos peines.

Vendredi 23 *novembre.* — Plusieurs prêtres de Louvain, professeurs et autres, nous rejoignent et augmentent le nombre des victimes de la persécution (2). Un prêtre de Nivelles, qui avait fait le serment à Soignies, est incarcéré avec nous, mais il fut relaché dans la suite.

Samedi 24 *novembre.* — Un jeune ecclésiastique de Bruges, qui avait été ordonné prêtre à Emmerich il y a quelques mois, nous est aussi amené ; il est resté à Bruxelles, et aura sans doute été mis en liberté.

Lundi 26 *novembre.* — J'étais déjà depuis neuf jours à la Porte de Hal, quand on nous intime soudainement l'ordre de partir pour Valenciennes. Nous quittons la prison à une heure après midi, au nombre d'environ trente prêtres (3); on nous met dans des voitures et nous sommes escortés par une trentaine de soldats. Beaucoup d'hommes et de femmes du peuple assistent à notre départ et semblent très émus. Il y avait un gendarme avec trois déportés dans chaque voiture. Au moment du départ, quelques larmes viennent mouiller nos paupières

Sanctorum Belgii ; il mourut à Bruxelles la même année que ce dernier, en 1802.

(1) Sur la Révolte des Paysans en cette année 1798 voir l'*Annuaire de Malines* pour 1861, pp. 198 et suiv.

(2) L'ancienne université de Louvain avait été supprimée quelques jours auparavant par un arrêté de l'administration centrale du département de la Dyle du 4 Brumaire an VI (5 octobre 1797).

(3) Voir la liste des prêtres qui formaient ce convoi dans les *Précis hist.*, année 1857, p. 275. Il y avait parmi eux plusieurs prêtres de Nivelles.

et nous disons de cœur adieu à nos familles et à notre patrie, en les recommandant à la bonne Providence.

Nous arrivons à Hal à 4 heures : on exige de chaque déporté *trois couronnes* pour frais de voiture (1); je suis chargé de faire la collecte de cet argent qui est une véritable amende. Après un quart d'heure nous quittons Hal. Passé Tubise, il y eut un retard d'une heure. Tout le convoi dut faire halte au milieu de la chaussée. Un des chevaux de la tête du convoi s'était abattu, et l'on avait dû aller en réquisitionner un autre à Tubise. Pendant cet arrêt, on donne ordre à l'escorte de nous observer de près, de crainte qu'à la faveur des ténèbres l'un de nous ne parvienne à s'échapper. Il faisait une nuit obscure, un vent affreux soufflait avec furie, et la pluie tombait par torrents.

Nous arrivons enfin à dix heures du soir à *Braine-le-Comte*. Un grand souper était préparé pour nous à l'auberge du *Miroir*. Les gens de l'escorte seuls se mirent à table ; tous les déportés refusèrent de prendre quelque chose. A minuit nous nous jetons tout habillés sur les quelques matelas qu'on avait étendus sur le plancher d'une grande chambre.

Mardi 27 novembre.— Réveil à 7 heures du matin. On exige de chaque déporté *cinq escalins* (2) pour les frais d'auberge : nous réclamons ; nous disons que personne n'a soupé, que c'est une somme exorbitante ; rien n'y fait : il faut payer, on paie ; et l'on part pour *Mons*... A *Hulgnies* la roue d'une des voitures se brise, — nouveau retard : défense à tous les prêtres de sortir de voiture.

A midi, nous arrivons à *Mons*. Nombreux [illegible] sur la grand'place. Plusieurs ont l'air assez [illegible] et persécutés. Tous les déportés [illegible]. La gendarmerie prend son repas dans une [illegible]. Mon cousin Maggen vient me trouver, non pas [illegible] pour me [illegible], car il avait [illegible] besoin de [illegible] : il apprend que nos [illegible] et nos biens sont en [illegible] [illegible] de l'Etat.

Nous devons payer [illegible] pour quatre [illegible] et nous partons pour Vergnies. Une partie de l'escorte retourne à Bruxelles.

Le [illegible] nous trouvent [illegible] et nous enferment dans [illegible] grande et [illegible]. Je [illegible] avec M. Van [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

(1) La [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

(2) [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

vain (1), avec Du Guspinnage et avec De Moor, frère du représentant au Conseil des Cinq-Cents, vice-président du collège de la Haute-Colline à Louvain et préposé aux Missions hollandaises (2).

A huit heures du soir nous arrivons à *Quiévrain*, bourg situé à quatre fortes lieues de Mons. Tout le monde se détermine à souper : car nous sommes convaincus que, souper ou non, il nous faudra toujours payer. Nous soupons donc, et nous logeons comme à Braine-le-Comte, c'est-à-dire nous couchons tout habillés sur des matelas. Le lendemain matin, chaque déporté doit payer *trois livres*.

Mercredi, 28 *novembre*. — Nous partons pour Valenciennes : mes compagnons se flattent de l'espoir d'être internés dans la citadelle. J'interroge à ce sujet le brigadier ; il refuse de répondre à mes questions.

Nous arrivons à *Valenciennes;* le convoi stationne sur la Grand'place. Le brigadier fait demander au commissaire où nous devons loger, et l'on nous conduit dans une de ces prisons qu'on nomme aujourd'hui *maisons d'arrêt*. J'y retrouve un grand nombre de prêtres de Bruxelles que j'avais connus dans les cachots de la Porte de Hal et qui devaient le lendemain quitter Valenciennes pour le lieu de déportation. Le concierge de cette prison nous paraît assez honnête. J'obtiens une chambre pour moi et un religieux de Bois-Seigneur-Isaac, nommé Restiau (3). Pour un écu de trois livres, par jour, le concierge fournit à chaque déporté, le matin, thé, café, et déjeuner ; le midi, dîner avec viande, et le soir, souper passable, chambre avec lit, feu et lumière. Cette prison nous semble un palais en comparaison des cachots de la Porte de Hal à Bruxelles.

Jeudi, 29 *novembre*. — Revers de la médaille. Je ne puis dormir ; j'éprouve une démangeaison universelle, j'ai le corps couvert de grosses ampoules. Je me condamne à une diète de trois jours et suis heureusement guéri. J'ai l'occasion d'écrire à mes frères de Bruxelles.

Trois forçats, en qualité de députés de leur corps, viennent nous lire une sorte de règlement de police ; nous sommes obligés de leur donner quelque argent pour notre bonne venue ! Nous faisons une

(1) L'abbé Van Brabandt, né à Hasselt en 1767, ordonné prêtre en 1790 ; revenu de l'exil en 1800, il devint chapelain du couvent de Berlaimont à Bruxelles : il y mourut en 1841.

(2) L'abbé De Moor, né à Anvers en 1759, mourut dans cette ville, curé de Saint-Jacques et protonotaire apostolique en 1841.

(3) C'est par erreur que le *Martelaarsboek*, p. 360, dit que M. Restiau appartenait à l'abbaye de Bonne-Espérance.

collecte entre nous et leur donnons six francs : ils ne paraissent pas fort satisfaits et se retirent. Ils nous appellent les *prisonniers à la pistole*. Cette expression est en usage dans toutes les prisons de France que nous avons visitées.

M. Péronnet et sa sœur viennent me trouver à la maison d'arrêt, d'après l'invitation qu'ils en avaient reçue de Bruxelles. Ils ont la bonté de m'offrir des objets de literie, de l'argent, etc. Ils me disent que si mon séjour à Valenciennes doit se prolonger, ils obtiendront du commissaire que j'aille leur rendre visite en ville.

Vendredi, 30 *novembre*. — Je fais connaissance avec M. Dever, ci-devant professeur de rhétorique à Maestricht, et curé aux environs de Mons. Ainsi que deux curés, il a obtenu l'autorisation de rester provisoirement à Valenciennes. — Deux listes sont affichées dans la cour de la prison : elles renferment les noms des déportes de notre convoi. Dans l'une, se trouvent ceux qui peuvent rester provisoirement à Valenciennes ; dans l'autre, ceux qui doivent être conduits à l'Ile de Rhé, en vertu de l'arrêté du Directoire du 14 brumaire. Je trouve mon nom sur cette seconde liste, et j'en informe immédiatement mes frères à Bruxelles.

Samedi, 1 *décembre*. — Nous apprenons que notre départ pour Cambrai est fixé au lendemain, et qu'on nous fera monter dans des chariots pour lesquels nous devrons donner chacun *six francs*.

Dimanche, 2 *décembre*. — A huit heures du matin nous quittons Valenciennes et nous arrivons vers midi à Cambrai : on nous conduit immédiatement à la *maison d'arrêt*. Peu de personnes se rassemblent à l'arrivée de notre convoi. Quelques hommes du voisinage apportent des chaises pour aider les vieillards à descendre des chariots.

J'apprends que le curé de Haut-Ittre vient de décéder dans la prison de Cambrai. Ce respectable prêtre était *nonagénaire*. Il avait été arrêté dans sa cure, et on ne lui avait permis ni de revêtir ses habits, ni d'apporter ses effets et son argent. Conduit en robe de chambre à Bruxelles, et de Bruxelles à Valenciennes, il n'avait pour toute monnaie de poche que six couronnes. Je l'ai vu à Valenciennes et je m'aperçus bientôt que ses forces et son esprit baissaient rapidement. Il avait reçu les derniers sacrements dans la prison de Valenciennes, et, malgré son état désespéré, il avait été conduit ou plutôt traîné jusqu'à Cambrai. En quittant Valenciennes, il croyait, le pauvre homme, qu'on le ramenait chez lui. Son chariot versa en route et le choc lui fit beaucoup de mal. Arrivé à Cambrai, on dut le transporter hors de la voiture, et le coucher à terre sur un matelas dans une des chambres de la

prison : le bon vieillard expira doucement une demi-heure après dans les bras de ses confrères.

Nous demeurons pendant sept jours à Cambrai, où nous devons payer *deux escalins* par jour pour notre nourriture ; nous étions assez bien sous ce rapport; mais dans nos chambres nous étions très à l'étroit à raison du grand nombre de prisonniers. On nous permet de nous promener toute la journée dans la grande cour. Je vois beaucoup les déportés de Louvain. M. De Moor écrit à Paris à son frère le représentant et sollicite son élargissement et le mien (1). Le P. Monseu, un pauvre capucin sexagénaire, gît très malade sur un peu de paille; il meurt pieusement quelques jours après. Le P. Blanc, provincial des récollets de Nivelles, et son secrétaire obtiennent de rester à Cambrai, et ils espèrent d'être transférés à Douai. Un autre père récollet de Nivelles, vieillard octogénaire, et de plus très malade, est autorisé à se faire porter à l'hôpital de Cambrai, où il meurt peu de temps après. Je rédige une pétition au commissaire et je demande la même faveur pour un chapelain de Nivelles : cette permission est accordée.

Le P. Géry, ancien proviseur des Carmes de Mons, et domicilié à Cambrai, vient nous voir dans la prison, déguisé et portant la queue à la mode. — J'écris à mes frères de Bruxelles et leur mande que je vais envoyer une lettre à un autre de mes frères qui réside à Paris (2).

Dimanche, 9 *décembre*. — Nous partons pour Saint-Quentin. En plein hiver nous voyageons dans des chariots recouverts d'une simple toile : on nous fait payer, par tête, *douze sous* de France... pour la toile !.. Les gendarmes qui nous escortent se montrent assez humains envers nos personnes : ils en veulent surtout à notre bourse !.. Nous arrivons fort tard le soir à *Saint-Quentin*, après avoir fait dix fortes lieues On nous loge dans un affreux grenier ; un baquet, destiné à recevoir les immondices y exhale une odeur insupportable ; de plus, le vent qui souffle avec violence à travers les vitres brisées, nous empêche de fermer l'œil de toute la nuit.

Lundi, 10 *décembre*. Le matin, à dix heures, sort de la prison pour marcher en avant un convoi composé en grande partie de prêtres de Nivelles. Parmi eux j'aperçois mon ancien ami le chanoine Alardin. Je

(1) Sur le représentant de Moor voir *l'Annuaire de Malines* pour 1861 p. 158.

(2) Ce frère du déporté était M. J.-J. Caroly qui étudiait alors la médecine à Paris. Il fut depuis un des médecins les plus distingués et les plus charitables de Bruxelles : il est mort en cette ville en 1844.

lui trouve les yeux égarés et la physionomie altérée. Nous causons un instant, nous nous disons adieu et nous nous serrons la main (1). On nous loge un peu plus commodément que la veille. De bons chrétiens nous font passer de l'argent pour les prêtres qui en ont le plus besoin. M. Bertout, un nivellois, domicilié à Saint-Quentin, vient offrir ses services aux prêtres déportés. Mes compagnons me nomment receveur et distributeur des aumônes. Que Dieu bénisse ces généreux bienfaiteurs!... Nous restons deux jours à Saint-Quentin : le second jour au matin nous donnons une partie de notre linge à laver ; on nous le rapporte le soir tout humide.

Mercredi, 12 *décembre*. Nous partons pour *Ham*, qui est éloigné de cinq lieues ; en arrivant dans cette ville on nous conduit dans le grand château-fort où se trouve une tour d'une grandeur énorme qui servait autrefois de prison pour les princes du sang (2). Je vais me promener sur les remparts du château ; j'y vois une personne qui m'appelle de loin par signes et semble se cacher ; je m'approche : c'est la femme du commandant du château. Elle craint d'être aperçue du concierge qui est, me dit-elle, un parfait jacobin ; elle me conduit au logis du commandant par des chemins détournés. Puis cette bonne dame me donne de l'argent pour les pauvres déportés, un gigot de mouton et une bouteille de vin pour les réconforter. Elle me dit que bien des personnes de la ville voudraient venir à notre secours, mais qu'on craint le retour de la Terreur. Je reviens trouver mes compagnons qui sont heureux des vivres que je leur apporte. — J'écris à mes frères de Bruxelles, et le commandant du Fort veut bien se charger de leur faire parvenir ma lettre.

Jeudi, 13 *décembre*. On nous fait monter sur de misérables chariots découverts, exposés au froid, à la neige, à la pluie ; et nous partons pour *Noyon*. Là on nous dépose à la *Maison de ville* où nous sommes assez commodément logés. Un municipal vient nous voir : il nous dit que les ordres du Directoire sont de nous traiter partout avec humanité. La ville nous fournit le chauffage. Quelques bons habitants nous envoient un panier de vin. Le concierge et sa famille nous traitent avec beaucoup d'égards. Le soir, on nous régale d'une tasse de vin chaud.

Vendredi, 14 *décembre*. On nous annonce le départ : mais le concierge

(1) Le pauvre chanoine Alardin, mourut en route, quelques semaines après, dans la prison de Saint-Maur, le 25 janvier 1799.

(2) C'est le fort de Ham, célèbre par l'emprisonnement et l'évasion du prince Louis Napoléon, depuis Napoléon III.

de la *Maison de ville* vient nous dire que les chariots et les chevaux étaient en nombre insuffisant. Je réclame auprès du brigadier qui s'adresse au commandant, et notre départ est différé jusqu'au lendemain: très heureusement pour nous, car le temps aujourd'hui est détestable. Nous laissons à Cambrai un pauvre capucin, infirme et septuagénaire.

Samedi, 15 *décembre*. Départ pour *Compiègne* où l'on nous débarque à la Maison d'arrêt. J'y trouve les trois curés de Nivelles : MM. Hannicq, Laforet et Malcorps et de plus MM. Dept, bénéficier, Brulé, bernardin de Liessies et autres. Des personnes charitables de la ville font passer dans la prison des matelas pour les déportés.

Dimanche 16 *décembre*. J'écris à mon frère à Paris et le prie de bien vouloir se trouver sur le passage de notre convoi, à Saint-Denis.

Mardi, 18 *décembre*. Nous arrivons à Senlis et là on nous donne l'option de loger à l'auberge ou dans la prison. Naturellement, nous optons pour l'auberge. Cinq gendarmes nous demandent chacun *trois francs* pour les payer de la peine qu'ils ont de nous garder. Il n'y a pas à tergiverser. L'aubergiste, lui aussi, nous étrille.

Mercredi, 19 *décembre*. Départ pour *Louvres* où l'on nous conduit à l'auberge : même somme à payer aux gendarmes : avant de rien commander pour notre nourriture, nous faisons accord avec l'aubergiste.

Jeudi, 20 *décembre*. Nous partons pour *Saint-Denis* : nous voyageons toujours sur de mauvaises charrettes découvertes, malgré la rigueur de la saison. On nous entasse dix ou douze sur un même chariot. On nous conduit à la prison qui est remplie de détenus. Une partie de notre convoi est logée dans un méchant grenier; l'autre, dans laquelle je me trouve avec les curés de Nivelles, est enfermée dans une chambre obscure qui ne prend de jour et d'air que par une petite lucarne. C'est là que je reçois la visite de mon jeune frère. Ce pauvre garçon est au désespoir de me voir dans un si misérable état. Je le console et l'encourage : nous causons pendant quelques heures,et il me quitte sauf à venir me revoir à Versailles où nous allons. M. Compans et un prêtre nivellois viennent aussi nous visiter à Saint-Denis ; ils nous apportent des vivres et un panier de bon vin.

Vendredi, 21 *décembre*. — Nous allons par *Gonest* à *Versailles :* le ciel est serein, le froid intense, et un fort vent de bise nous fait beaucoup souffrir sur nos chariots ouverts. La route longe, à la distance d'une lieue et demie, l'enceinte de Paris ; de loin, nous apercevons les plus beaux édifices de la capitale. Arrivés à Versailles, nous sommes logés dans la maison d'arrêt, ci-devant les *Ecuries de la Reine*. Un commissaire nous passe en revue, prend les noms des déportés et se

retire. Mon frère de Paris s'empresse de venir me voir à Versailles et sa visite me fait grand plaisir.

Samedi, 22 *décembre*. — Un municipal de Versailles, en grand uniforme, vient nous inspecter et nous demander si nous n'avons pas de réclamations à faire. Le secrétaire de l'archevêque de Malines, M. Van Beughem, qui a obtenu de rester dans la maison d'arrêt de Versailles, nous fait ses adieux. L'abbé De Moor, reçoit de Paris l'ordre de s'arrêter à Versailles. Mon frère vient me voir de nouveau et me fait espérer que bientôt je serai délivré. Je ne marque pas ici tous les services que mes chers frères de Bruxelles et de Paris m'ont rendu pendant ma détention : le souvenir en restera éternellement gravé dans ma mémoire.

Dimanche, 23 *décembre*. — Nous allons à *Rambouillet* par *Saint-Cloud*, *le Bois de Boulogne*, etc. ; dans le voisinage de Paris notre escorte est doublée et même triplée. — *Rambouillet* a une prison assez commode : il y règne une propreté relative : mais, comme dans toutes les prisons en France, il n'y a pas de lieux d'aisance. — La femme du concierge qui nous accueille comme des forçats, nous demande 40 sous pour un lit : nous préférons coucher sur la paille. Mais le grand froid nous empêche de dormir. Nous sommes à moitié gelés.

Lundi, 24 *décembre*. — On nous conduit à *Chartres* où l'on nous dépose à la maison communale. Je suis heureux de recevoir une lettre de Bruxelles : mes frères m'annoncent que le Département de la Dyle s'occupe de dresser une liste d'exception ; ils m'assurent que j'y serai compris et ils espèrent me revoir bientôt. — A la garde de Dieu !...

Le concierge et ses fils nous traitent avec beaucoup d'humanité. Le froid devient excessif : il serait par trop cruel de nous faire continuer notre route par 20 degrés au-dessous de zéro. Nous demandons de pouvoir rester quelques jours dans la prison de Chartres et l'on nous accorde notre demande. C'est ainsi que nous pouvons célébrer dans cette ville les grandes Fêtes de Noël. — Mais quelles fêtes ! Pas de messes, pas de cérémonies, pas de chants. — Depuis notre réclusion nous n'avons pas une seule fois pu offrir le saint sacrifice. — Ordinairement, le dimanche a été un jour de voyage et de corvée.

Je profite de mon séjour dans la prison de Chartres pour faire la connaissance de plusieurs prêtres déportés, originaires du comté de Namur et de la principauté de Liège (1).

On nous apporte des vivres de la ville ; mais le concierge, n'y trouvant pas son compte, interdit l'entrée des comestibles. Les charitables habitants de Chartres nous envoient alors des gants, des chemises, des

(1) Voir les noms de ces déportés dans les *Precis hist.*, année 1856, p. 38.

vêtements, etc., pour ceux d'entre nous qui en avaient le plus besoin. Nous sommes surtout redevables aux bonnes Sœurs de S. Vincent de Paul, que la Révolution a plus ou moins épargnées, et qui partout se sont intéressées au sort des malheureux déportés.

Dimanche, 30 *décembre*. — Après six jours de repos à Chartres, on nous mène à *Bonneval*, qui est un assez gros bourg; on donne ici le nom de *ville de campagne* à ces bourgs où les maisons sont groupées ensemble. Un habitant nous apporte des matelas et quelques vivres. Un gendarme, nous demandant plus que ce dont nous étions convenus pour le souper, je réclame assez vivement. Le gendarme tire son sabre et menace de me garotter. Il nous faut bien payer et nous payons.

Lundi, 31 *décembre*. — Nous partons pour *Châteaudun* et l'on nous y loge dans le magnifique château-fort qui donne son nom à cette ville. »

C'est là que les généreux confesseurs de la foi passèrent la dernière nuit de la triste année 1798 : nous les suivrons bientôt jusqu'au terme de leur déportation, ayant toujours pour guide le *Journal de voyage* du Rév. M. Caroly.

V. B.

LES ANCIENS MISSIONNAIRES BELGES

AUX ILES PHILIPPINES

LES PÈRES JOSEPH CORTYL ET JACQUES DU BÉRON, S. J.

(Suite et fin. — Voir p. 285 et 378).

V

Voyage aux îles Palaos et mort des pères Cortyl & du Béron.

Arrivés à Manille les deux missionnaires, s'étaient empressés de demander la permission de se dévouer à la découverte de l'Archipel Palaos ; le père du Béron, au témoignage du père Velarde, fit valoir, entre autres motifs, la révélation que lui avait faite la religieuse des Flandres. En attendant, le fervent religieux prononça ses derniers vœux, à *Lavan*, le 18 octobre 1710.

Les revers que le père Bobadilla avait éprouvés dans ses tentatives en 1708 et 1709, ne le firent point renoncer à sa sainte entreprise. On appareilla deux navires, une *balandre* et une *patache*, dont le premier qui était plus petit devait servir de *capitane*, l'autre de *vaisseau-amiral*. La balandre avancerait plus rapidement et explorerait le fond de ces mers, les côtes et les ports des îles à découvrir. Le père Bobadilla s'embarqua sur la capitane, tandis que les pères Cortyl et du Béron montèrent à bord de l'amiral, *La Sainte-Trinité*. Ce navire prit les devants sous le commandement de François Padilla, et alla mouiller dans un des ports du détroit de Saint-Bernardin en attendant l'autre navire. Celui-ci ne se fit point attendre, et en peu de temps, il eut gagné le détroit. Par malheur, en voulant entrer dans le même port, le pilote fit un faux mouvement ; son navire s'engagea entre les écueils et s'échoua, mais de telle sorte cependant qu'on put tout sauver, équipage et provisions. Autre malheur, l'intrépide Bobadilla fut attaqué d'une dyssenterie qui ne lui permit pas de continuer sa route. La patache continua donc seule sa course, emportant le père Cortyl, le père du Béron, le frère Étienne Baudin, et un palaos avec sa femme et son

enfant. Cet insulaire, en cas de réussite, devait leur servir d'interprète et d'auxiliaire.

Le 15 novembre 1710, nos missionnaires sortirent de l'Archipel des Philippines.

Voici comment Joseph Somerca, officier de la *Sainte-Trinité*, raconte ce voyage :

« Ce fut le 14 de novembre que je sortis des îles Philippines et que je fis route pour reconnaître les îles Palaos, me supposant être pour lors par 13° 9' de latitude et par 144° 22' de longitude. Je naviguai 15 jours, et le 30 novembre nous découvrîmes la terre qui nous restait au Nord-Est, 3° Nord, à environ trois lieues. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près et nous découvrîmes qu'il y avait deux îles que le père du Béron nomma *les îles de Saint-André*, parce qu'on célébrait ce jour-là la fête de ce grand apôtre.

« Lorsque nous fûmes proches des îles, nous aperçûmes un bateau qui venait à nous, et dans lequel il y avait des insulaires qui nous criaient de loin : Mapia ! Mapia ! c'est-à-dire *bonnes gens*. Le Palaos, qui avait été baptisé à Manille, se montra à eux et leur parla. Assitôt ils vinrent à bord, et ils nous dirent que ces îles s'appelaient *Sonsorol*, et qu'elles étaient du nombre des îles Palaos. Ils firent paraître beaucoup de joie d'être avec nous, et ils nous la témoignèrent en nous baisant les mains et en nous embrassant.... Après midi, deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussitôt qu'ils approchèrent de notre bord, ils se mirent à chanter : ils réglaient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre navire, s'imaginant qu'il était fait d'une seule pièce de bois : quelques autres comptèrent les hommes qui étaient à notre bord....

« Nous leur demandâmes à quelle aire de vent restait la principale de leurs îles qui s'appelle Panloq, et ils nous montrèrent le nord-nord-est. Ils ajoutèrent qu'au sud-quart-sud-ouest, et au sud-quart-sud-est, sont encore deux îles, dont l'une s'appelle *Mérières*, et l'autre *Poulo*. Quand nous nous fûmes un peu approchés de la terre j'envoyai mon aide-pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée à un quart de lieue de l'île, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avait plusieurs de ces insulaires... Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre pour jeter l'ancre, parce que le fond était de roche et qu'il y avait grand fond partout... Pendant ce temps-là, je me soutenais à la voile contre le courant qui portait avec vitesse au sud-est. Mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étaient venus à notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner.

« Les deux missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous, mais ils ne purent y réussir. Ils l'entretinrent quelque temps des vérités de la

religion, et ils lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, ce qu'il fit d'une manière très affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'île et sur le nombre de ses habitants. Il répondit qu'elle avait bien deux lieues et demie de tour et qu'il pouvait y avoir huit cents personnes.. J'observai la hauteur du soleil à midi, et je me trouvai par 5° 16' de latitude nord ; et la variation au lever du soleil fut trouvée de 5° nord-est.

« Les courants nous emportèrent au large vers le sud-est avec violence, de sorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrième jour à 6 heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux îles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un bon mouillage. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour nouvelle qu'il y avait un grand fond de roche partout et qu'il était impossible de jeter l'ancre. Le cinquième jour, à 7 heures du matin, les pères du Béron et Cortyl formèrent le dessein d'aller à terre pour y planter une croix. Don Padilla et moi nous leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposaient, ce qu'ils avaient à craindre des insulaires dont ils ne connaissaient pas le génie, et l'embarras où ils se trouveraient si les courants jetaient le vaisseau au large, en sorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les secourir. Leur zèle n'écouta aucune de ces difficultés : ils persistèrent dans leur première résolution. Ils laissèrent donc le frère Baudin dans le navire, et ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître du vaisseau et l'enseigne des troupes qu'on destinait à mettre à terre. » La chaloupe portait ainsi seize personnes, y compris le palaos Moac, sa femme Marva et ses deux enfants. Comme leur dessein était de revenir le même jour à bord, afin d'aller à la découverte des autres îles, les pères Cortyl et du Béron n'avaient porté avec eux que leur bréviaire, une étole et un surplis. Ceci se passait le 5 décembre 1710. La réussite de cette tentative hardie parut un instant assurée, et tout semblait présager un succès complet. Ils ramèrent à force de bras vers l'île que dévoraient leurs désirs ; mais les courants croissant sans cesse en impétuosité les jetèrent de côté ; leurs bras épuisés ne pouvaient plus remuer les rames, ils finirent par disparaître aux regards de l'équipage de la patache.

« Après leur départ, nous nous soutînmes à la voile toute la journée contre les courants, à la faveur du vent ; mais le soir celui-ci ayant manqué, le courant nous jeta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, et un autre à l'artimon, afin que de l'île on pût découvrir où nous étions. La nuit nous eûmes quelques grains du nord-est au nord-ouest, de l'ouest, et du sud-est ; et le matin, à la pointe du jour, la grande île nous restait à environ huit lieues. Jusqu'au neuvième à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de terre, sans pouvoir rien gagner ; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus... Don Padilla, le frère jésuite, mon aide-pilote et moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'île de Panloq, capitale de toutes ces îles, qui est éloignée de celle que nous quittions d'environ cinquante lieues. » Padilla dé-

couvrit cette île, le onzième jour, à neuf heures du matin. Enfin après une navigation de deux jours, on se résolut à retourner à Sonsorol, pour apprendre des nouvelles des deux missionnaires et de la chaloupe. Le 18 décembre on approcha de l'île, mais quoiqu'on n'en fût qu'à une portée de canon, on n'aperçut aucun bateau. La patache longea toute la côte de l'ouest de l'île jusqu'au vingt, où un grain l'obligea de quitter la terre et de faire vent arrière avec la misaine. Padilla approcha encore la terre le 21 décembre. Ce jour-là, à deux heures après-midi, il n'en était qu'à trois quarts de lieue, mais on ne put apercevoir aucune barque. Un vent violent vint de nouveau forcer les explorateurs à gagner la haute mer. Comme la patache n'avait plus de chaloupe et qu'elle commençait à manquer d'eau potable, on prit la résolution de retourner à Manille pour y porter la triste nouvelle. Ainsi la troisième expédition n'eut d'autre résultat que d'avoir fait mieux connaître la situation des îles Palaos.

La disparition des pères Cortyl et du Béron, en affligeant leurs confrères des Philippines, donna un nouvel élan à l'entreprise. Le père Serrano fit équiper un vaisseau et mit en mer pour aller au secours des missionnaires et achever la découverte. Il partit du port de *Cabite* le 15 décembre 1711, en compagnie du père Ignace Crespo, du frère Baudin et d'un certain nombre de jeunes gens. Mais ils n'eurent pas atteint la haute mer que leur navire perdit sa route aux environs de l'île Marinduque et sombra soudain, sans que personne échappât au naufrage, hormis deux insulaires et un espagnol qui apportèrent à Manille la nouvelle de ce déplorable désastre.

Cette même année aussi, un missionnaire belge, le père Gérard *Bouwens*, qui résidait depuis vingt ans aux Philippines, voulut, malgré son grand âge, voler au secours de ses compatriotes et aider à la découverte des îles Palaos ; mais après bien des courses et des efforts inutiles pour débarquer, il s'était vu repousser par les vents vers les îles Bisayes, situées au centre de l'archipel des Philippines (1).

Cependant l'espoir de porter secours aux pères Cortyl et du Béron stimulait l'ardeur des missionnaires. A la fin de janvier 1712, le

(1) Nous espérons écrire un jour la vie de cet intrépide missionnaire, qui l'un des premiers aborda aux Philippines. Voir *Précis hist.* année 1830 p. 199.

père Philippe-Bernard Mesria voulut profiter du voyage qui le ramenait des Mariannes aux Philippines, pour tenter à son tour d'aborder à l'archipel Palaos (1). « Le 6 février, après huit jours de navigation, raconte-t-il lui-même, nous avons découvert un archipel composé de trente et quelques îles que nous avons pu voir de notre navire. Les deux ou trois jours que nous avons navigué parmi elles nous ont permis de les compter. La plupart sont fort petites; quelques-unes mesurent une longueur de trois à quatre lieues. Elles sont toutes très peuplées et couvertes de bois épais... Un des nombreux Indiens qui étaient montés à notre bord, nous a accompagnés à Manille... Le 19 février, par 5° de latitude, nous avons rencontré les deux petites îles de *Saint-André* ou *Sonsorol*, découvertes naguère le 30 novembre 1710. Malheureusement la violence du vent et les courants nous ont empêchés de jeter l'ancre et d'aller au secours des pères Jacques du Béron et Joseph Cortyl qui y sont restés avec 12 ou 14 compagnons lors de leur découverte. Nous n'avons pu savoir s'ils sont encore en vie ou si les barbares les ont dévorés, car aucun indien de ces îles n'est venu ni n'a pu venir à notre navire pour nous fournir des renseignements. Nous sommes donc retournés à Manille la douleur dans l'âme, parce que nous avions manqué le but principal qui nous avait attirés dans ces parages. »

Le fâcheux insuccès de toutes ces généreuses tentatives fit perdre définitivement aux missionnaires l'espoir de retrouver en vie leurs deux collègues. On ne doutait plus à Manille que les PP. Cortyl et du Béron n'eussent été massacrés par les Palaos. Le père Cazier raconte dans une de ses lettres qu'un peu plus tard, un vaisseau espagnol alla à la découverte dans les environs des îles Palaos, et se prit de querelle avec les insulaires. Dans l'engagement qui s'ensuivit, quelques Indiens furent faits prisonniers et emmenés aux Philippines. On leur demanda par signes ce qu'étaient devenus les deux Pères restés dans une de leurs îles : ils firent comprendre

(1) Visschers, op. cit., p. 117-119.

de même par signes que leurs compatriotes les avaient assommés à coups de bâton et ensuite dévorés.

Un des insulaires débarqué à *Guivam*, le jour de l'Ascension de l'année 1721, rapporta à Manille que le Palaos Moac était un scélérat, capable de tous les crimes ; qu'il avait trompé les Espagnols en demandant le baptême et qu'en le ramenant dans son île les missionnaires avaient conduit avec eux leur ennemi le plus déclaré. Mais le père du Halde fait remarquer, en racontant ce détail, qu'on ne peut guère compter sur le rapport de cet insulaire, et il ajoute qu'on avait alors bien plus de raison d'espérer que Dieu, qui semblait avoir conduit lui-même nos deux missionnaires dans ces îles leur avait conservé la vie pour la conversion de ce nouveau pays.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup dans la recherche des îles Palaos, firent croire que le temps de la miséricorde divine n'était pas encore venu pour ce pauvre peuple. Cependant les jésuites ne négligeaient aucune occasion pour apprendre des nouvelles des pères du Béron et Cortyl. Le père Cantova surtout, qui devait organiser la prochaine expédition, écrivait d'Agduna au père d'Aubenton, à la date du 20 mars 1722 : « Nos Indiens m'assurent que les habitants du Panleu (Palaos) se repaissent de chair humaine... Au sud-ouest de l'île de Nagarool, à une distance d'environ 25 lieues sont les deux îles de Saint-André, que les naturels appellent *Sourrol* et Cadocopuei... Sourrol est l'île où restèrent en 1710 les pères du Béron et Cortyl... On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux pères, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumières de ce qui leur était arrivé : mais ils n'en avaient nulle connaissance. »

De son côté le père Égide Wibault avait écrit en 1721 au père Du Chambge, (1) que quelques efforts qu'on eût faits pendant dix ans, pour avoir des nouvelles des pères du Béron et Cortyl, on n'avait pu recueillir aucun indice et qu'on ne doutait plus qu'ils n'eussent été massacrés par les insulaires.

(1) Nous comptons donner plus tard une courte Notice sur le P. Égide Wibault et sur ses compagnons d'apostolat aux Philippines, les PP. Cruydolf et Gruson.

VI

Dernières tentatives d'évangélisation des îles Palaos.

Après un intervalle de dix ans, un événement imprévu vint tout à coup réveiller le désir de conquérir les îles Palaos. Le 19 juin 1721, des sauvages poussés par les vents abordèrent dans un port de l'île de *Guivam*. Le lendemain, d'autres débarquèrent dans un autre endroit de l'île, et l'on reconnut bientôt que c'étaient des indigènes des îles tant cherchées. Les autorités espagnoles et nos missionnaires ne négligèrent rien pour leur rendre le séjour de Guivam agréable. Le père Jean-Antoine Cantova, d'origine milanaise, et recteur du Collège Saint-Ignace à *Agdana* prit quatre de ces insulaires dans sa maison et s'appliqua avec tant de succès à étudier leur langue, qu'en peu de temps il fut capable de les instruire dans notre sainte Religion. Il se renseigna à son tour sur le nombre et la situation respective des îles Palaos, ainsi que sur le caractère et les mœurs des habitants. Le mal du pays ne tarda pourtant pas à gagner les pauvres sauvages qui supplièrent avec les plus vives instances le gouverneur des Mariannes de les laisser retourner dans leur patrie.

Le père Cantova obtint la faveur de les accompagner. On lui confia une *felouque* qui mit à la voile avec deux barques carolines et trois petits vaisseaux mariannais, le 15 avril 1722. Le vent leur fut d'abord favorable ; mais bientôt tous les éléments se conjurèrent contre eux, si bien que dix jours après leur départ, on vit rentrer au port d'Agdana les trois embarcations mariannaises. Leur équipage ignorait ce que la felouque était devenue On n'apprit que plus tard qu'elle avait été chassée par le vent dans le détroit de Saint-Bernardin, aux îles Philippines et que le père Cantova y attendait une occasion plus favorable d'aller à la recherche des îles Palaos.

Cette occasion ne se présenta que sept ans plus tard. Le père Cantova, de retour aux Mariannes, se préparait avec activité à cette nouvelle expédition. Enfin, en 1729, ce zélé missionnaire

quitta les îles à bord d'une patache, et mit le cap sur l'archipel tant désiré. Cette fois encore Dieu se contenta de la bonne volonté du missionnaire et permit que son navire s'engageât dans les courants qui le déroutèrent et l'entraînèrent vers les Philippines. Pour comble d'infortune, la patache sombra dans le port et se perdit corps et biens avec les approvisionnements que le missionnaire avait mis six ans à réunir. Seul le père Cantova eut le bonheur de survivre au naufrage, parce qu'il avait quitté le vaisseau avant son entrée au port et était heureusement arrivé à Manille.

Ce nouveau malheur et ce nouvel insuccès d'une entreprise tant de fois recommencée firent donner aux îles Palaos le nom d'*îles ensorcelées* (Islas encantadas). Toutefois cette dénomination n'effraya point le père Cantova ; il savait que les portes de l'enfer cèderaient enfin devant le bras de Celui à qui les flots et les vents obéissent. Il recommanda la chose au Ciel comme si c'eût été la sienne propre et songea à organiser une nouvelle expédition.

Il ne demeura pas longtemps à Manille, et monta à bord d'une patache qui le ramena aux Mariannes. Là il s'empressa de faire tous les préparatifs nécessaires, appareilla la patache qui l'avait amené de Manille et s'apprêta à mettre en mer.

Ce fut le 11 février 1731 que le père Cantova quitta les Mariannes et mit à la voile dans la direction des îles Palaos. Son compagnon était le père Victor Walter, parti d'Europe en 1722. Leur embarcation n'était qu'une grande barque ayant pour tout service huit mousses seulement et douze soldats ; car un navire léger pouvait plus facilement prendre terre et explorer les parages de l'archipel et les ports de mer. Le pilote était le père Cantova lui-même que son zèle des âmes avait rendu habile navigateur. Notre pilote avait si bien mis le cap sur les îles Palaos, qu'après une navigation heureuse de 18 jours, non seulement il découvrit les îles cherchées, mais y débarqua et y fixa son séjour dans l'île de *Falalep*.

Le premier soin du père Cantova et de son compagnon fut d'entourer la hutte que leur abandonnèrent les naturels, d'une haie solide, et de se garantir contre toute attaque. Il érigea des croix en différents endroits de l'île, baptisa les enfants et instruisit les

adultes dans la Foi. Pour mieux réussir, il s'attacha surtout à bien apprendre aux enfants les éléments de la religion et les prières du chrétien, dans le but de les envoyer plus tard comme autant de jeunes apôtres prêcher l'Évangile à leurs compatriotes. Tout commença sous d'heureux auspices, et les missionnaires pouvaient sans témérité se flatter de l'espoir qu'une florissante chrétienté peuplerait bientôt ces îles. D'ailleurs les insulaires montraient les plus heureuses dispositions.

D'après les lettres des pères Cantova et Walter, les îles Palaos sont si rapprochées qu'à peine deux milles les séparent les unes des autres ; et elles sont si petites que *Falalep* n'a que deux milles de circuit, d'autres un seul mille. Elles obéissaient alors toutes au roi de *Yap*. Cette grande île est située à environ 50 milles de distance sud-sud-ouest de l'archipel, et plus loin encore dans la direction du sud-ouest se trouvent les grandes îles Panleu (Palaos). Comme la mission prospérait dans l'île *Falalep*, le père Cantova n'eut pas plutôt appris l'existence de ces nouvelles îles, que son zèle s'enflamma du désir d'y porter la semence évangélique. Mais d'autre part, les vivres commençaient à manquer aux compagnons de son expédition. Il résolut donc de retourner aux Mariannes pour s'y approvisionner et aussi pour demander à ses supérieurs deux autres missionnaires. Ce renfort lui permettrait, la mission des îles Palaos une fois bien affermie, de porter la Foi dans l'île d'Yap et les autres îles plus méridionales.

Tout était prêt pour le départ, lorsqu'un naturel des îles Palaos que les courants avaient jeté depuis plusieurs années sur les îles Mariannes, revint dans l'île Falalep. Pendant son absence, il avait entendu quelques plaintes contre la domination espagnole, et il répandit dans son île natale des bruits pernicieux contre les missionnaires. Il répétait partout que ces gens n'étaient peut-être venus chez eux que pour leur imposer le joug espagnol sous lequel gémissaient les Mariannais. Le moindre mal produit par ces discours fut d'éveiller les soupçons chez les insulaires, et la popularité des missionnaires commença à décliner. Aussi le père Cantova renonça à son projet de départ et, sur l'avis du père Walter, il préféra rester à Falalep et travailler à extirper le malheureux soupçon.

D'ailleurs, il possédait mieux que son compagnon la langue des insulaires et pouvait par conséquent mieux communiquer avec eux. Il envoya le père Walter sur la balandre de la mission vers les îles Mariannes, mais le navire fut rejeté sur les côtes des Philippines, où il fut brisé. On construisit à la hâte un nouveau navire pour les missions, afin de porter secours au père Cantova resté seul à Falalep. Ce bâtiment fut prêt à la fin du mois de mai de l'an 1733.

Une lettre écrite de Cabajon par le père Malinsky, à la date du 2 février 1734, nous renseigne sur le sort du père Cantova dans l'île de Falalep. Dieu récompensa son zélé serviteur pendant l'absence du père Walter, en lui permettant de verser son sang pour la Foi, dans ces îles qu'il avait cherchées avec un courage et une opiniâtreté si apostolique. Ses compagnons subirent le même sort, tous furent massacrés d'une manière horrible, et leurs corps furent précipités dans la mer. Les restes du père Cantova furent ensevelis en terre : sa tombe fut couverte d'un toit par les soins de quelques chrétiens convertis par lui.

Pendant que les frères en religion des pères Cortyl et du Béron cherchaient à avoir des nouvelles certaines de leur sort, les deux frères germains de nos missionnaires s'informèrent longtemps à leur sujet. Jacques-Ferdinand Cortyl, frère puîné de Joseph, en écrivit encore en 1735, vingt-cinq ans par conséquent après la malheureuse tentative, à Nicolas du Béron, frère du père Jacques. Nicolas, qui était devenu abbé de l'Abbaye de Notre-Dame de Loos, près Lille, lui répondit par la lettre suivante, que nous devons à l'obligeance de M. Eugène Cortyl :

« Lisle, 15 janvier 1735.

« Monsieur,

« Le révérend père Wibault, missionnaire aux Philippines, mande que jusqu'à l'année 1731, l'on n'avait eu à Manille que des connaissances confuses de la glorieuse mort des pères Jacques du Beron, mon frère, et Joseph Cortyl, le vostre, et jusqu'alors en trois différents endroits : sçavoir dans les Mariannes, dans les isles de los Gambancos et dans la bourgade de Giran. Les insulaires Palaos ont déclaré les mesmes circonstances de leur mort à coups de baston, ayant premièrement quitté la vie à leurs compagnons qui mirent la main à l'espée pour résister (c'étaient des soldats espagnols descen-

dus dans les isles avec les Pères). Et enfin ils tuèrent les deux missionnaires collés à leurs crucifix, en haine de la véritable foy, qu'ils leur allaient prêcher. Nous avons lieu, vous et moy, monsieur, de bénir Dieu et de nous réjouir du glorieux martyre de vostre cher frère et du mien. Si j'apprends d'autres circonstances dans la suite, j'aurays soin de vous en informer. Je suis avec bien de la considération,

« Monsieur,

« Vostre très humble et très obéissant serviteur,
« F.-N. du Beron,
« Abbé de Loos (près Lille) (1). »

Le groupe des îles Palaos ne devint célèbre en Europe que par le naufrage qu'y fit, cinquante ans plus tard, en 1783, le capitaine anglais Henri Wilson. Le paquebot l'*Antilope*, de la Compagnie des Indes orientales, était arrivé à *Macao*, au mois de juin de cette année. De là il fut expédié pour une navigation à travers le Grand-Océan. Parvenu dans le voisinage des îles Palaos, l'*Antilope* se heurta sur les brisants de l'îlot d'*Ouroulong* et se perdit. L'équipage fut sauvé. On peut lire dans l'histoire des voyages la relation de cet accident et du séjour des Anglais dans cette île. Elle fut rédigée par J. Keate, sur les notes du capitaine Wilson ; mais tous s'accordent à dire que le rédacteur a converti l'histoire en fable manifeste.

Fr. Kieckens, S. J.

(1) Nicolas du Beron, né à Lille, en 1672, entra dans l'ordre de Citeaux, à l'âge de quinze ans, en 1689.

Il fut élu canoniquement abbé de Loos, le 29 mai 1727 : nommé par le roi le 23 août suivant, il fut confirmé dans sa dignité par Dom Gossot, abbé de Clairvaux, le 10 octobre et introuisé le 23 du même mois. Il reçut la bénédiction abbatiale le 11 janvier 1728, de Dom de Brianville, abbé de Clair-Marais. En 1729, le 29 avril, il fut nommé vicaire général pour la Gallo-Belge, et il mourut le 17 février 1746, à Lille, au refuge du Monastère de Notre-Dame de Loos. Selon les historiens de l'abbaye, ce fut un homme intègre, d'une candeur et d'une bonté de mœurs admirables. Nicolas du Beron fut le 38e abbé de Loos. (Cfr. Hist. de l'Abbaye Notre-Dame de Loos, par L. De Rosny, p. 110-144 et le *Camaracum sacrum*, de Le Glay, p. 316).

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES.

—

LE BERCEAU DES ARYAS.

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

(Suite. — Voir pp. 133, 300 et 366).

IV.

THÉORIE DE L'ORIGINE EUROPÉENNE DES ARYAS.

Quelque peu scientifique que soit cette hypothèse, notre étude serait incomplète, si nous passions sous silence une opinion diamétralement opposée à toutes celles que nous venons d'examiner successivement, celle qui place en Europe même le « Berceau des Aryas. »

Il n'y a guère qu'une vingtaine d'années que d'aventureux champions se sont levés pour soutenir avec ardeur les droits de l'Europe au titre de « première patrie des Aryas. »

Ce système, qui nous semble à tout le moins paradoxal, est cependant moins singulier que celui que nous avons vu éclore presque en même temps à l'ombre d'une certaine école américaniste et qui consiste à reculer la contrée d'origine des Aryas jusque dans le Nouveau Monde. Monsieur l'abbé Brasseur de Bourbourg a conçu un des premiers l'idée originale de transporter dans l'extrême Occident, chez les Incas et les Aztèques, les premiers centres de la civilisation aryenne. A ses yeux, cette thèse nouvelle devait déchirer le voile qui depuis trop longtemps couvrait la statue d'Isis!

Quelques années plus tard, M. Vincent Lopez publiait son

ouvrage sur *Les races aryennes du Pérou*. Il y mettait en évidence les rapports linguistiques qui relient les descendants des Incas aux antiques races de l'Europe et de l'Asie. On a beaucoup abusé des rapprochements de M. Lopez : mais un autre savant, M. Robert Ellis, a précisé les vraies et seules conclusions qui ressortent de ces faits, en montrant que la parenté qui unit les anciens Péruviens aux Aryas, pour être réelle au fond, n'en est pas moins extrêmement éloignée.

Il ne faut pas s'arrêter plus longtemps à ces systèmes abusifs, nés de l'américanisme : il convient d'attendre que les résultats des recherches qui se poursuivent activement sur les langues et les peuples des deux Amériques, permettent d'en déduire des conclusions plus sûres et plus générales.

Quant à la théorie de l'*origine européenne* des Aryas, elle a eu, comme tous les systèmes nouveaux, dans ces derniers temps surtout, trop de retentissement pour que nous ne l'examinions pas en détail.

C'est l'Allemagne d'abord qui a formulé l'hypothèse qui assigne l'Europe comme la première patrie des Aryas. L'anglais *Latham*, son premier auteur, reçut dans ce pays de nombreux encouragements de la part même de certains orientalistes, qui avaient, aux débuts de l'indianisme, fondé et soutenu le système de la provenance asiatique de nos grandes races européennes. A la vue de la versatilité de ces savants, qui ont essayé de démolir, pendant la deuxième période de leur carrière, les théories qu'ils avaient à grand'peine édifiées dans leur jeunesse, on est bien près de souscrire au chapitre des « inconstances de la science, *the fickleness of science* » écrit un jour par un auteur américain, le Dr James Southall (1).

C'est dans l'ouvrage intitulé *Die Nationalitäten Europa's*, si nous ne nous trompons, que fut émise l'idée que les Aryas étaient partis de l'Europe pour aller coloniser l'Asie. Pendant une dizaine d'années cette thèse ne fit pas très grand bruit : mais en 1871,

(1) *The recent origin of man*. Philadelphia, 1875.

L. Geiger, dans une étude posthume sur l'*Histoire du développement de l'humanité*, reprenait le système de Latham (1).

A partir de cette époque, l'idée fit son chemin en Allemagne : elle menaça un instant de renverser totalement les termes de la question, tels qu'ils avaient été posés jusqu'à l'époque actuelle. J. G. Cuno, autre écrivain allemand, se posa comme un des plus ardents promoteurs de la thèse, et bientôt il devint de mode de regarder le *centre de l'Allemagne*, comme l'antique séjour des Aryas. Et, chose remarquable, cette hypothèse, cette idée toute germanique, ne fut pas seulement le fait de quelque philologue bizarre, prenant plaisir à aller à l'encontre des enseignements les plus probables de la science contemporaine. Le Dr Spiegel lui-même a cru pouvoir accorder à l'hypothèse de l'origine européenne des Aryas des titres égaux à ceux de l'opinion qui avait prévalu jusqu'alors. L'illustre professeur a, par deux fois, émis son sentiment sur cette question, et il n'a pas dissimulé sa prédilection pour une thèse qui était certes de nature à flatter l'amour-propre national (2).

Benfey, un des indianistes les plus savants de notre siècle, n'a pas hésité à donner son suffrage à l'idée de Geiger. Renonçant à tout son passé scientifique, brûlant ce qu'il avait adoré, il a déclaré adhérer de tout point au système nouveau, et dans sa préface à l'ouvrage de Fick, *Wörterbuch der indo-germanische Grundsprache*, il annonçait qu'il le soutiendrait par de bonnes raisons. On a quelque peine à comprendre comment un homme de la valeur scientifique de Benfey se soit si aisément laissé entraîner à admettre une solution contraire à toutes les données de la linguistique.

Ce fut l'*archéologie préhistorique* qui vint jeter le trouble dans les esprits et les faire renoncer aux idées presqu'universellement reçues jusque-là.

Sans doute, il ne faut pas méconnaître les services réels que la science préhistorique est appelée à rendre dans la solution du pro-

(1) Dans un de ses derniers numéros, l'*Academy* de Londres, parlant d'une nouvelle édition de cet ouvrage, critique sévèrement les théories qu'il renferme, et, en particulier, celle de l'*Origine européenne* des Aryas.

(2) *Eranische Alterthumskünde*, p. 426. — *Ausland*, 1871. N° 24.

blème des origines indo-européennes : mais on doit tout d'abord remarquer qu'ayant borné ses investigations et ses inductions à l'Europe, il n'est pas étonnant que l'archéologie ait favorisé l'éclosion de la thèse de l'indigénéité de nos races européennes.

Quand l'idée de placer en Europe même le théâtre des premiers développements de la famille aryaque se fut plus ou moins fait jour, on dut naturellement éprouver le besoin de préciser davantage, sur la carte de l'ancien continent, la position exacte du Berceau des Aryas.

Une femme auteur, Mlle Clémence Royer, qui a traduit en français les œuvres de Darwin, a cru devoir, à son tour, aborder le problème de l'origine des Aryas. S'inspirant de la méthode du chef de l'école transformiste, elle « appelle l'inconnu à son aide et désigne comme le point de dispersion de la famille et des langues aryennes la *vallée inférieure du Danube*, c'est-à-dire la région la plus inexplorée, au point de vue archéologique, qui soit en Europe. »

M. Arcelin, à qui nous empruntons ce résumé de la théorie de Mlle Royer, appelle tout simplement cette thèse, « un paradoxe anthropologique. » Et voici la raison de cette appréciation sévère, mais trop justifiée : « Si les déplacements ethniques, dit-il, s'étaient produits d'Occident en Orient, nos espèces domestiques indigènes, au lieu de rester confinées dans les régions limitées de l'Europe, se seraient répandues en Asie ; tandis que c'est tout le contraire qui a lieu, certaines races asiatiques ayant envahi toutes les régions occidentales (1). »

Nous savons bien qu'on a réfuté cette objection, en soutenant que l'introduction de certaines industries et de certaines races animales pouvait ne pas correspondre à une nombreuse émigration d'hommes, mais être le résultat du commerce ou du hasard.

Cette remarque est très juste, au point de vue archéologique : les industries, et même les langues, n'exigent pas nécessairement pour leur expansion un grand déplacement de populations.

(1) *Revue des questions scientifiques*, Janvier 1880, p. 332.

Mais les données du problème à résoudre ne reposent pas uniquement sur l'archéologie préhistorique. Quand la philologie comparative constate que les idiomes aryens, qui, dans leur ensemble, s'éloignent le moins du type aryaque primitif, sont précisément ceux qu'on parle en Asie, et quand l'anthropologie découvre, depuis la péninsule armorique jusqu'aux plateaux élevés de l'Asie centrale, une série de crânes d'une même conformation, il devient, avouons-le, assez difficile, pour l'archéologie, de prouver que l'importation des animaux domestiques et des céréales en Europe n'a pas été le fait d'une famille ethnique qui a transporté ses foyers du fond de l'Asie sur notre continent européen.

La difficulté demeure, nous paraît-il, tout entière; et jusqu'à présent aucun argument décisif n'est venu confirmer le système germanique de l'origine européenne des Aryas.

Il faudra certes des preuves bien convaincantes pour détrôner la thèse de la provenance asiatique des Aryas, qui reste toujours de loin la plus probable, malgré le mouvement en sens inverse qui semble aujourd'hui vouloir s'imposer de vive force. Et, sous ce rapport, l'hypothèse spéciale proposée par M. Th. Poesche, dans son ouvrage intitulé : « *Ein Beitrag zur historischen Anthropologie der Arier* (1), » n'est pas plus heureuse que les autres. L'auteur se fonde avant tout sur des considérations anthropologiques qu'on nous permettra de résumer brièvement.

Un crâne galtcha, présenté, en 1878, à la Société d'anthropologie de Paris, devint le point de départ d'une vive discussion. Comparé avec d'autres *facies* du type indo-européen, il offrait avec ceux-ci des ressemblances qu'on disait être frappantes et dès lors on se crut autorisé à tirer les conclusions suivantes : « Les Aryas « étaient des hommes du type brachycéphale (2), aux cheveux

(1) Chez *Costenoble* à Iéna, 1879. Voir le compte-rendu de M. Van Muyden, dans l'*Athenæum belge* du 15 avril 1880, p. 96.

(2) Remarquons cependant « qu'au type anthropologique brachycéphale on « trouve partout associé, dans les populations actuelles d'Asie ou d'Europe, un « type blond dolichocéphale dont l'origine reste douteuse. » (M. Arcelin. *Revue des questions scientifiques*. Janvier 1880, p. 334.) M. Piètrement explique la présence de ces Aryas blonds par le fait d'une adjonction opérée soit par l

« bruns ou noirs, comme le sont encore leurs descendants les plus « purs chez les Galtchas, les Savoyards, les Auvergnats et les « Bas-Bretons. »

Nous ne discuterons pas ces théories à tout le moins prématurées : elles peuvent fournir des faits curieux, destinés à poser des jalons en vue d'une solution ultérieure ; mais ces faits sont évidemment trop vagues, trop incomplets, pour qu'on en puisse dès maintenant déduire une synthèse s'imposant à l'état de doctrine irrécusable.

A l'heure présente, une chose est certaine, c'est qu'au milieu des innombrables variétés physiques manifestées par les divers rameaux de la famille aryenne, il n'est guère possible de préconiser un type déterminé comme caractéristique et primitif, à l'exclusion de tous les autres.

D'ailleurs, qui peut nous affirmer l'existence de ce type premier aux temps historiques accessibles à notre connaissance ? Et ne faut-il pas, dès les premiers jours de la vie sociale connue des Aryas, admettre une distinction en groupes ethnographiques, distinction fondée sur la divergence des caractères anthropologiques, ou du moins l'entraînant presque toujours par suite du mélange et du contact nécessaire de chaque groupe avec des races étrangères ?

N'oublions pas davantage que pour constituer un vrai terme ethnique, le mot *Arya* sera toujours plutôt linguistique qu'ethnographique (1). Ce serait évidemment dépasser la portée des conclu-

force des armes, soit par l'attrait de la civilisation. Ajoutons aussi que la persistance, en Asie centrale, de certaines races blondes parmi les Galtchas et les Tadjiks est une preuve de leur provenance asiatique. Il est vrai qu'il reste toujours l'émigration pour expliquer un changement de patrie, et M. Topinard l'a invoquée pour placer quelque part en Europe le berceau de toutes les races blondes.

(1) V. *Academy*. 1880, t. XVII, p. 421. Nous disions aussi naguère que certains savants se refusaient catégoriquement à admettre la dénomination de « *race aryenne* » et nous citions surtout M. Hovelacque. Dans son compte-rendu de notre travail, M. le Dr Charles Michel nous fait remarquer que quelques linguistes allemands partagent à cet égard les réserves de l'éraniste français. Il nous renvoie pour plus amples informations à Osthoff. *Beitr. zur Geschichte der deutschen Sprache*. III, 6, et à Bezzenberger, *Gött. Gelehrte. Anz.* 1876. p. 1366. V. *Athenæum belge*. p. 168, N° du 15 Juillet 1880.

sions que nous avons émises dans un récent travail que de nous attribuer l'opinion d'une *parfaite* unité de race entre les peuples que nous avons nommés *Aryens*, à la suite de l'école philologique moderne. S'il est juste d'appeler ainsi une nation qui a jadis, en une région quelconque, employé une langue commune, mère des *langues indo-européennes*, il n'est pas du tout certain, que les individus, qui parlaient cet idiôme, aient tous appartenu à la même famille ethnique, du moins après la première période de formation (1).

On s'exposera à tomber toujours plus ou moins dans l'arbitraire en voulant reconnaître les traits physiques distinctifs des tribus au sein desquelles s'élabora la langue aryenne, dans quelqu'une des innombrables ramifications qu'elles ont poussées sur les deux continents.

La critique n'a qu'un rôle à remplir pour le moment: c'est de recueillir patiemment et d'apprécier modestement les faits nombreux que toutes les sciences apportent aujourd'hui à la solution du problème, et de s'opposer à ce que l'hypothèse prenne prématurément la place usurpée de la vérité. A cette condition seulement, on pourra espérer, en serrant de près les données de la question, d'arriver un jour à un résultat incontestable.

En tout cas, un fait important semble acquis, et les récentes recherches des anthropologistes l'ont mis en relief, c'est celui de la division de la race aryenne en deux types physiologiquement très distincts (2). L'un appartient au groupe appelé *brachycéphale* et

(1) Cette distinction est très nettement formulée par M. Henri Martin: « Considérée au point de vue linguistique, dit-il, la famille aryenne est une, « au point de vue anthropologique, elle est double. Il y a des Aryas bruns et « blonds.... Quelle est celle de ces deux races qui a donné à l'autre le système des langues que nous nommons aryennes ?... Faudra-t-il admettre que « les bruns et les blonds étaient déjà mêlés lorsque s'est formée la langue « Ariaque ? » (Cité par M. Arcelin, Ibid., p. 330.)

(2) Un travail, inséré dans le *Bulletin de la Société Belge de géographie*, constate, d'après une statistique faite officiellement en 1878 dans les écoles primaires de la Belgique, qu'il y a dans ce royaume, parmi les enfants en âge d'école, 257,431 enfants du type blond et 167,401 enfants du type brun, et que la Belgique wallonne renferme une proportion beaucoup plus forte d'individus de type brun que la Belgique flamande. — Voir année 1879, 4me liv., p. 410.

renferme les Aryas *bruns ou noirs*. On le trouve, d'après M. Piétrement, encore aujourd'hui fidèlement représenté par les Galtchas du Kohistan, les Savoyards, les Auvergnats, et les Bas-Bretons. L'autre type se rattache, par la conformation du crâne, au groupe *dolichocéphale* : ce sont les Aryas *blonds* dont on retrouve des restes dans l'Asie centrale, où ils vivent mêlés aux *bruns* du Turkestan oriental et de certains districts de l'Afghanistan et de l'Inde septentrionale.

Or, le grand débat qui s'agite à l'heure actuelle, entre les archéologues et les anthropologistes, est de savoir lequel de ces deux types est véritablement celui de la race dite aryenne — c'est-à-dire celui de la famille ethnique qui fait usage du système de langues que nous nommons aryennes — ou plutôt s'il ne faut pas admettre que déjà les deux groupes étaient parfaitement mêlés, quand s'est formé l'idiôme primitif aryaque.

L'opinion la plus généralement reçue est que la race *brachycéphale* et *brune* représente plus probablement le fonds primitif du groupe ethnographique des Aryas, et l'on s'accorde à les faire venir d'Asie. Les *dolichocéphales blonds* auront été adjoints aux Aryas soit par la force des armes, soit par l'attrait de la civilisation, comme le veut M. Piétrement. Leur origine, dit M. Arcelin, demeure douteuse. M. Topinard incline à placer le berceau de toutes les races blondes quelque part en Europe. M. Poesche, renouvelant en ce point l'hypothèse du comte de Gobineau, prétend que seuls les Aryas *blonds* peuvent revendiquer ce nom. D'après lui, les Germains et les Slaves seraient les seuls véritables représentants du type aryen. Il en conclut qu'il faut chercher la patrie primitive des Aryas entre la Baltique et la mer Noire, puisque, de fait, c'est bien là le centre de développement de ces deux grands peuples; et le point précis d'où les Aryas se répandirent sur l'Europe et l'Asie doit être trouvé vers les sources du Dnieper. « C'est des *Marais de Bokitno* que seraient partis nos ancêtres pour conquérir le monde. »

A l'argument anthropologique, lequel, cela va sans dire, n'a pas une valeur décisive, puisqu'on s'accorde universellement à regarder les Aryas *bruns* comme le vrai type aryen, M. Poesche ajoute

une preuve philologique. « Son hypothèse, dit-il, explique tout naturellement le fait des affinités particulières que présente le lithuanien avec l'idiôme primitif des Indo-Européens. » Mais cette analogie spéciale est expliquée tout autrement par la philologie comparative : elle n'exige pas du tout que nous placions le Berceau des Aryas « vers les sources du Dniéper. » Nous renvoyons pour les détails aux philologues qui ont parfaitement traité la question.

D'après M. Poesche, voici comment les différentes tribus aryennes se trouvaient réparties sur le territoire primitif qu'elles peuplèrent. Les *Lithuaniens* sont demeurés sur le sol qui les vit naître, et ne changèrent pas beaucoup leur première habitation. Près d'eux étaient les *Slaves*, à côté desquels se plaçaient les *Indo-Éraniens* et les *Gréco-Latins*. Pour les *Celtes*, M. Poesche choisit la vallée du moyen Danube. Enfin, d'après lui, les Germains se seraient tout d'abord établis sur les rives de l'Elbe.

Nous pouvons très facilement accepter plusieurs de ces positions, mais seulement dans l'histoire subséquente de ces tribus aryennes. Que le groupe celtique ait passé par la vallée du Danube, nous l'admettons sans peine. Quant aux tribus germaniques, l'histoire nous apprend que, dès le temps d'Alexandre, elles s'étaient avancées de la mer Noire jusqu'au Rhin et à la Baltique. Mais il n'est pas prouvé du tout que cette distribution des groupes aryens ait existé à une époque très voisine de l'unité aryenne.

L'attrait de la nouveauté, qui porte certains esprits à adopter l'hypothèse de l'origine européenne des Aryas, est sans doute très puissant : mais il nous semble plus conforme à la vraie méthode scientifique de ne pas renoncer, sans preuves solides, à l'hypothèse bactrienne, qui a pour elle l'autorité des plus grands orientalistes de notre époque et se trouve basée sur un ensemble de faits sinon pleinement convaincants, du moins très plausibles.

Nous avons tâché de donner une idée exacte de la théorie nouvelle qui a surgi depuis quelques années dans le champ des études aryennes. Pour être complet et avoir au moins le mérite de signaler ici la plupart des systèmes sur le *Berceau des Aryas*, il nous

faut très brièvement exposer une thèse qui tient un juste milieu entre les deux opinions extrêmes que nous venons de mentionner.

Il semble que dès les temps de leur unité préhistorique, les Aryas se trouvaient déjà divisés en deux branches principales, l'une orientale, l'autre occidentale. Là-dessus, M. Fick, auteur du Dictionnaire de la langue aryaque primitive, a soutenu « avec érudition et talent » dit Ad. Pictet, que, originairement issue de l'Asie, la branche occidentale, en se détachant vers le nord, aurait franchi l'Oural, et, en Europe, se serait reformée « *en un seul grand peuple parlant une même langue.* »

Cette hypothèse a une grande analogie avec l'idée récemment émise par le Dr Topinard, qui prétend que toutes les *races blondes* sont originaires de l'Europe. Quoique venus de l'Asie centrale, les Aryas européens auraient toutefois revêtu dans leur nouvelle patrie commune des caractères si différents de ceux qui distinguent leurs frères d'Orient qu'il faudrait presque regarder leur seconde réunion en Europe comme le point de départ d'une existence sociale renouvelée, et, par suite, donner également à cette seconde patrie le nom de « séjour primitif. »

De l'aveu même d'Ad. Pictet, quelqnes côtés du problème sont certainement éclairés par cette idée, très ingénieuse, il est vrai, mais qui donne prise à une objection très grave. La division des Aryas en orientaux et occidentaux dès les premiers âges de leur vie commune, est sans doute un fait possible et même probable : mais, d'autre part, nous ne pouvons admettre que les tribus de la branche occidentale aient été étroitement unies entre elles, qu'elles aient pu d'abord entreprendre toutes à la fois une vaste émigration, et ensuite fixer leur choix, d'un accord unanime, sur une contrée déterminée pour y asseoir ensemble leurs tentes et y fonder leurs nouveaux établissements. Bien plus, nous savons, à n'en pouvoir douter, que les Aryas, eux aussi, étaient déjà dans leur première patrie fractionnés en divers groupes, et que, dès cette époque, leur langage unique s'était ramifié en plusieurs dialectes; dès lors, on ne conçoit pas très bien cet ensemble de tribus qui se reforment en un seul grand peuple, après plusieurs siècles peut-être de vie

séparée, et moins encore cette fusion d'idiômes qui, après être sortis d'une souche unique, ont dû se diversifier chaque jour davantage, surtout dans l'enfance des peuples, quand les moyens de centralisation sont rares et presque inconnus.

En outre, l'opinion de M. Fick semble se heurter à une difficulté physique qui nous paraît insurmontable. Il indique, comme centre de la *Nouvelle Union* des Aryas, les vastes steppes de la *Russie Orientale*, c'est-à-dire les immenses espaces qui s'étendent sur les bords du *Volga* et forment aujourd'hui les gouvernements d'*Orenbourg* et de *Saratow*. Pour y parvenir, les Aryas auraient dû remonter *l'Oxus*, longer les rives de la Caspienne, et enfin franchir les *Monts Ourals*.

Il est facile sans doute de tracer cet itinéraire; mais il est un peu plus difficile, croyons-nous, de le parcourir.

Les grandes migrations ont généralement suivi les routes tracées par la nature, elles ne se sont point frayé des voies nouvelles; elles prennent, le plus ordinairement, celles qu'elles trouvent pour ainsi dire toutes faites. Or, la route désignée par M. Fick comme l'itinéraire des Aryas, d'Asie en Europe, semble peu praticable. La vallée de l'Oxus est certes un chemin naturel; mais le plateau d'Oust-Ourt, qui se dresse entre la Caspienne et l'Aral, les vastes marais et les fondrières qui s'étendent à perte de vue le long de l'Oural constituent, pour un grand déplacement de population, des obstacles presque infranchissables. Cette théorie de M. Fick n'aura pas sans doute pour elle l'appui des géographes, car elle semble méconnaître les lois qui régissent les grandes migrations des peuples (1).

La thèse générale de l'origine européenne des Aryas a été, il y a quelque temps, l'objet d'un examen approfondi dans le *Journal de Kuhn*. M. Hœfer y fait ressortir à l'évidence quelques-unes des impossiblités de cette hypothèse, qualifiée de *singulière* par Pictet. Nous y renvoyons nos lecteurs. Nous devons nous contenter, au point de vue vulgarisateur auquel nous nous sommes placé dans

(1) *Ehemalige Spracheigenheit Europa's*. 1873.

ce travail, de donner la conclusion de M. Hœfer : « Dans l'état actuel de la science, dit ce savant, la thèse qui place le *Berceau des Aryas* en Europe n'a pas de preuves suffisantes pour qu'elle puisse avoir quelque crédit scientifique (1). »

Nous avons épuisé, croyons-nous, la série hélas ! bien longue des différents systèmes qui se sont proposé de résoudre l'intéressante question du « Berceau des Aryas. »

On ne peut se le dissimuler : si de nombreux faits ont été produits, constatés, analysés, la certitude ne se trouve presque nulle part, et force nous est d'attendre, pour nous faire une conviction définitive, que de nouvelles recherches et de nouvelles explorations aient dissipé toutes les obscurités et levé tous les doutes.

Il ne nous faut pourtant pas désespérer d'arriver un jour à l'évidence. Quand on compare l'état actuel des études aryennes avec ce qu'elles étaient il y a un siècle, quand on jette un regard sur l'espace déjà parcouru, on peut nourrir l'espoir fondé qu'ici, comme pour tant d'autres sciences positives, la lumière se fera.

Toute une nouvelle catégorie de travaux scientifiques est appelée aujourd'hui à résoudre définitivement le problème par l'exploration ethnographique et géographique de l'Asie centrale. Cette exploration en est encore à ses débuts ; mais elle est vigoureusement poursuivie, et nul doute qu'elle ne soit menée un jour à bonne fin.

C'est ce qui nous engage en finissant à présenter à nos lecteurs, comme un appendice nécessaire, l'histoire abrégée des courageuses et savantes expéditions dont l'Asie centrale a été le théâtre dans ces derniers temps : ce n'est que par l'étude approfondie et détaillée de ces contrées si longtemps mystérieuses, qui s'ouvrent enfin devant la science européenne, que l'on pourra discuter en pleine connaissance de cause leurs titres définitifs à être ou à n'être pas le « Berceau des Aryas. »

(1) *Zeitschrift de Kuhn*, t. XX, p. 379.

(*A continuer*). J. VAN DEN GHEYN, S. J.

MISSION DU ZAMBÈSE.

(Suite. — Voir pp. 65, 185, 197, 334 et 409.)

—

Nous avons enfin reçu le long et intéressant *Journal de Voyage* du R. P. Depelchin. L'intrépide missionnaire, qui est bien près d'atteindre sa soixantième année, n'épargne aucune fatigue, aucun labeur, pour mener à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise. Il a quitté Tati le 1er mai 1881 pour retourner à *Panda-ma-Tenka*.

Nos lecteurs ont pu voir, d'après quelques indications du P. Croonenberghs (1), la triste issue de la première expédition du P. Depelchin au-delà du Zambèse. Le R. P. Depelchin va nous raconter lui-même en détail toutes les phases et toutes les péripéties de cette mémorable expédition. Après Livingstone, bien des anglais et des allemands ont visité ces parages. Le P. Depelchin, est, croyons-nous, le premier belge, le premier missionnaire catholique qui ait atteint le *Haut-Zambèse* et visité les fameuses *chutes Victoria*: son récit aura d'autant plus d'intérêt pour nos compatriotes et pour tous ceux qui ont à cœur le salut des pauvres noirs, le progrès des missions catholiques.

§ 31. — De Tati à Panda-ma-Tenka. — 17 *Mai au* 25 *Juin* 1880 —

JOURNAL DE VOYAGE DU R. P. H. DEPELCHIN, S. J.

Lundi, 17 mai 1880. *Tati*, second jour de Pentecôte. *Résidence du Cœur Immaculé*. — Nous faisons les derniers préparatifs : les caisses qui contiennent les provisions, les colis destinés à acheter, à notre arrivée, ce qui nous sera nécessaire, les ustensiles de cuisine, les malles qui renferment les objets sacrés, sont rangés sur les deux wagons-tentes de l'expédition. C'est un plaisir de voir avec quel entrain les Pères et les Frères se mettent à l'œuvre. *Fervet opus*, dit le père Teröerde, qui a la surintendance du travail. Enfin, les deux chariots sont prêts pour le départ: on fait le choix des 32 bœufs qui doivent former les deux attelages et l'on y ajoute 6 bœufs de rechange.

Une dernière fois nous serrons la main à nos amis de Tati, et à deux

(1) Voir plus haut, p. 217, livraison d'*avril*.

heures et demie de l'après-midi la caravane est en marche. Elle descend au petit trot la colline d'or de Tati, et se dirige vers le Nord en suivant le cours de la rivière jusqu'à sa source. Que le Sacré Cœur de Jésus nous guide et nous protège dans l'œuvre que nous allons entreprendre !

Le guide de la caravane est M. Alex. Walsh, vieux soldat de l'armée anglaise qui a fait la campagne de Chine en 1860 : sa poitrine est couverte de médailles militaires. Il est protestant ; sa femme et ses enfants, qui résident dans la colonie, sont catholiques. Pendant les cinq ans qu'il a été au service de M. Westbeach, il a trafiqué sur le Zambèse et a notablement contribué aux diverses collections d'histoire naturelle que M. Holub a faites chez les Marotsés.

Nos deux wagons-tentes, traînés chacun par 16 bœufs, sont respectivement sous la protection de saint Joseph et de saint Ignace. *Pit* et *Jan*, l'un hottentot et l'autre allemand d'origine, en sont les conducteurs, *drivers*. S'il y avait concours entre eux pour le maniement et la conduite des bœufs, Pit le hottentot remporterait sans peine la palme. Ajoutez les deux *leaders*, ou garçons bouviers, dont les fonctions consistent à marcher à la tête de l'attelage et à conduire le premier couple. Puis, quand on fait étape, ce sont eux qui mènent les bœufs au pâturage et à l'abreuvoir. Les bœufs de rechange et un troupeau de brebis et de chèvres, qui fait partie de nos provisions, suivent les chariots sous la garde d'un autre cafre.

Nous suivions le cours du *Tati* depuis une heure, lorsque nous voyons apparaître derrière nous dans le lointain deux cavaliers qui accourent au grand galop. A notre surprise nous reconnaissons bientôt le père Berghegge et M. Selous, le célèbre chasseur d'Afrique, qui nous apportent la théière, qui avait été oubliée. C'était beaucoup de bonté de la part de M. Selous.

Mardi, 18 mai 1880. *Veloens' Camp*. — Pendant la matinée nous traversons le *Petit Tati* qui pour le moment n'a pas une goutte d'eau à nous offrir. Après quelques instants de repos, nous continuons notre route ; à droite et à gauche, il y a quelques mamelons de quartz où, paraît-il, le précieux métal abonde. Le chemin est souvent imperceptible ; il en faut chercher la trace et parfois aller à tâtons. Enfin, au pied d'une petite colline, nous retrouvons le *Tati*, la rivière d'or, et nous dressons notre tente sur la rive opposée.

Cette station s'appelle *Veloens' Camp* parce qu'un chasseur de ce nom avait coutume de venir s'y établir au temps de la chasse. C'est ici qu'Engelbert, un autre chasseur de Tati, eut la cuisse fracassée par un lion qui s'était rué sur son cheval. Il échappa à la mort, grâce à un

du lion, qui partout a laissé sur le sol l'empreinte encore fraîche de ses terribles griffes.

La contrée a dû être autrefois habitée par l'homme : nous trouvons, à 200 pas à l'est de notre camp, un petit fort. C'est évidemment l'œuvre de quelques Européens, peut-être de quelques aventuriers portugais qui jadis, au temps de l'empire du Monomotapa, exploitaient à la source du Tati l'or alluvial ou les mines de quartz des collines d'alentour. Ce fort est bâti en pierres de taille et l'entrée forme une courbe à l'instar des portes de nos villes fortifiées. C'est donc un ouvrage purement européen. Les Cafres ne taillent pas la pierre : ils se contentent de manier la terre glaise. Dans l'intérieur de cet intéressant petit fort, on trouve de la terre cuite et rouge comme de la brique, en sorte qu'on ne peut douter qu'il n'y ait eu là des feux de fonte. Les murs sont couverts de décombres et de broussailles, qu'il serait interessant de déblayer. Devant le fort s'étend une grande plaine, dont le sol battu et durci semble avoir servi au lavage de l'or d'alluvion. Qui se serait jamais douté qu'à la source du Tati, par 20° 30 de latitude, et 27°, 20 de longitude (Greenwich), on aurait retrouvé les traces d'une ancienne exploitation européenne des mines d'or !

Dimanche, 23 mai. *L'aiguille de Cléopâtre.*— Aujourd'hui, nous passons le fleuve *Simoane* qui prend aussi sa source au pied des monts Matoppos et va se perdre dans le lac *Marikari*. Pendant la marche, nous voyons se dessiner sur le bleu de l'horizon un superbe monolithe que nous nommons *l'aiguille de Cléopâtre*. Une charmante colline de verdure lui sert de base et l'ensemble présente un gracieux coup d'œil. En ce moment, le soleil descend dans toute sa majesté vers l'horizon ; il darde ses rayons de pourpre sur ce rocher de granit qui a la forme d'un obélisque et s'élève à la hauteur de 150 pieds et plus au-dessus de sa base. Comme la tour de Pise, le monolithe est un peu incliné. Il fait presque nuit quand nous arrivons au pied du monument. Il nous est donc impossible d'en prendre exactement les dimensions. Abandonnant cette tâche à d'autres, nous nous contentons de saluer en passant l'obélisque de Cléopâtre, et nous allons camper au pied d'une autre colline à 2 lieues plus loin.

Lundi, 24 mai. *Tantje-Kraal.* — Aujourd'hui nous levons le camp à 3 heures de l'après-midi seulement, et nous entrons dans les premiers villages des *Makalakas*. A droite et à gauche de la route, il y a de vastes champs de millet et de maïs ; on voit aussi çà et là de belles courges et de nombreux melons d'eau. Quelques femmes, qui sont au travail, ne s'approchent qu'avec timidité jusqu'à une certaine distance de nos

chariots et nous saluent de loin. Bientôt nos chariots sont suivis d'une foule de Cafres, portant sur la tête des paniers de millet et de maïs, du miel, de gros potirons, du tabac, des morceaux de sel de roche. Nous remettons nos achats au lendemain.

Le soir, nous avons une conversation avec *Tantje*, l'*induna* du Kraal, qui vient s'asseoir à notre foyer. Il se montre bienveillant à notre égard. Il sait d'ailleurs que *Lo Bengula*, son seigneur et maître, nous a accordé le passage et qu'il y aurait danger pour lui de nous vexer. Les *Makalakas* sont les tributaires ou plutôt les esclaves de Lo Bengula. Conquis par Mozilikatzi, ils ne peuvent plus depuis cette époque posséder de gros bétail, mais seulement des moutons et des chèvres. Ce magnifique troupeau de bœufs, qui en ce moment rentre dans le kraal, est la propriété du roi Lo Bengula. Comme présents, nous offrons à l'induna *Tantje* un beau mouchoir et un joli collier de verroterie. Il en est charmé, et, pour nous témoigner sa reconnaissance, il tire de dessous son manteau de peau un gros rouleau de tabac dont il nous fait cadeau. Pour le moment il serait inutile de penser à convertir cette tribu d'esclaves ; car Lo Bengula ne permettrait pas à un Européen de s'établir au milieu d'eux.

Après notre modeste repas, le frère Nigg prend sa *concertina* et joue quelques morceaux de musique qui attirent bientôt autour de nous tous les habitants du Kraal. Il fait un beau clair de lune, et c'est plaisir de voir l'animation et la joie des Makalakas, qui se tiennent toutefois à une distance respectueuse. A 9 heures, selon notre habitude, nous entonnons le chant du *Salve Regina*. Les prières du soir finies, nous nous retirons dans nos wagons, et la foule se disperse tranquillement.

Le matin, à quatre heures, on lève le camp et après une marche de trois heures, on fait étape au pied d'un rocher où nous dressons notre tente. Pendant que nous disons la sainte messe, notre guide, M. Walsh, aidé des bouviers conducteurs, fait des achats de vivres. Le marché est très animé et l'on croirait assister à une petite foire flamande. L'Induna *Tantje* est là aussi. Assis sur le gazon, il est entouré des autorités *Makalakas* qui causent et discutent ensemble comme de graves sénateurs. La foule cependant se groupe autour de notre guide. Les femmes, ornées de colliers bleus, et leurs enfants dans un sac de peau attaché à leurs épaules, lui présentent des paniers de maïs, de millet, des morceaux d'écorce chargés de gâteaux de miel ; elles reçoivent en échange des mouchoirs, un morceau de toile, de coton ou de la verroterie. Les bergers accourent de toutes les directions traînant par la patte un mouton ou une chèvre, pour laquelle ils recevront de notre guide une grande couverture de coton, blanche comme la neige. Les provisions abondent

et nous avons bientôt sous la garde de *Chacal* une trentaine de brebis et de chèvres. Nous engageons six domestiques makalakas qui doivent nous servir comme porteurs au-delà du Zambèse.

La caravane ravitaillée reprend sa marche et va s'établir, trois lieues plus loin, au centre d'un beau groupe de rochers non loin de la rivière *Manengwé*. Cette rivière, qui va se jeter dans le *Nata*, prend aussi sa source dans les monts *Matoppos*. Nous sommes entourés d'un petit nombre de Makalakas qui viennent nous offrir leurs marchandises.

Après le dîner, j'escalade avec le P. Weisskopf le flanc d'une petite colline. En passant au milieu des *Kopjes*, nous trouvons un endroit où la vigne sauvage abonde : le raisin est mûr et nous paraît assez bon : le noyau, comme dans tout fruit sauvage, est excessivement développé. Il n'y a pas de doute qu'on ne puisse cultiver ici la vigne avec succès. Arrivé au haut de la colline, debout sur le sommet du rocher qui en fait la couronne, je me tourne par hasard vers le camp où j'aperçois cinq à six makalakas qui s'approchent furtivement d'un de nos wagons, emportent tout ce qui leur tombe sous la main, puis s'enfuient avec précipitation vers les broussailles. Quelle rapidité dans cette évolution de voleurs! Nos frères, les conducteurs et notre guide, armé de son fusil, s'élancent à leur poursuite. Dans sa fuite, un des makalakas tombe avec sa couverture à quelques pas du frère Nigg ; mais vite il se relève et nous échappe. Comment lutter de vitesse avec ces sauvages ; avec leurs jambes sveltes et effilées, ils courent et bondissent au-dessus des buissons comme des antilopes. Après dix minutes d'efforts inutiles, tous nos hommes reviennent au camp sans avoir fait un seul captif. Cette leçon nous a coûté deux ou trois couvertures, quelques mouchoirs et l'imperméable du père Teröerde !

Mardi, 25 mai. — Rive gauche du *Manengwé*.

Départ à six heures du matin. Notre caravane suit maintenant le cours du *Manengwé*. (*Maytengui* sur la carte de Baines).

Le long de la route, nous cueillons sur des buissons épineux une grande quantité de fruits très rafraichissants. Pendant que l'on s'amuse à cueillir ces baies sauvages, le frère Nigg, qui a l'œil perçant, aperçoit sous un buisson deux serpents très venimeux (*puffadders*) : il s'empresse de les assommer. Vers le soir, nous nous abritons sous un grand arbre au milieu de la plaine à trois cents pas de la rivière. Au temps des pluies, le *Manengwé* forme ici une belle cascade d'une vingtaine de pieds de hauteur. Les rochers de granit qui barrent le cours du fleuve sont maintenant à découvert et présentent une surface polie comme une glace. L'on ne peut descendre ce rapide qu'avec précaution.

Minar, l'*induna* du Kraal voisin n'ose venir à nous. Informé du vol qui a été commis hier il craint sans doute que nous ne le rendions responsable de cet acte de brigandage et ne lui en demandions réparation. Il se fait excuser en disant qu'il est indisposé. Notre guide lui refuse donc le petit présent d'usage.

Mercredi, 26 mai. — *Rive gauche du Manengwé.*

Hier on s'était proposé de partir le soir et de passer le dernier village des Makalakas pendant la nuit; mais, après réflexion, on remet le départ à ce matin. Ce fut un retard bien providentiel, car à peine avons-nous fait route pendant une demi-heure que deux cafres, armés de fusils, se mettent en devoir d'arrêter les chariots et notre troupeau de chèvres. Au premier cri d'alarme, M. Walsh, le P. Teröerde et les Frères qui sont sur le dernier wagon prennent leur carabine. Grands cris, grand tumulte. Aussitôt que les deux brigands voient que le guide sort de son wagon et vient vers eux avec sa carabine, ils font volte face et s'enfuient comme des voleurs. L'un d'eux se voyant à distance suffisante, se cache derrière un arbre et fait semblant de tirer sur nous. On le laisse tranquillement dans cette attitude menaçante et quelque peu ridicule, et l'on continue la marche.

Un quart d'heure plus tard, nous voyons une dizaine d'autres cafres, armés de fusils et suivant de près nos chariots. Un *Makalaka* qui se dit l'envoyé de l'Induna, nous demande si nous avons reçu de Lo Bengula la permission de traverser son territoire. Sur notre réponse affirmative, il prend aussitôt notre défense et avec un air d'importance il ordonne aux hommes armés de s'éloigner. Les hommes s'éloignent : la tempête est passée et tout rentre dans le calme. Il est probable que cette démonstration hostile n'était qu'une affaire montée par l'Induna pour obtenir quelques présents. Quoi qu'il en soit, nous passons le Manengwé sans encombre et nous campons sur la rive opposée. Là nous faisons de nouveaux achats (car le peuple ne se souciait guère de cette querelle); et puis nous donnons à notre zélé défenseur makalaka un beau mouchoir aux couleurs voyantes : il semble très satisfait.

Après deux heures de repos, nous reprenons la marche, et, suivant le cours du fleuve sur la rive droite, nous allons camper à une lieue plus loin pour être débarrassés des importunités des Makalakas, dont nous avons quitté le territoire. Nous rentrons dans le désert et nous en sommes heureux.

Jeudi, 27 mai. Rive droite du *Manengwé*. D'ici au Zambèse le pays est inhabité. Le terrain, plat comme une table rase, est partout sablonneux jusqu'au *Dakka*, si ce n'est parfois, nous dit-on, quand on

arrive à un *vley* ou marais, où l'on trouve de la tourbe et un sol assez ferme. Nous traversons de temps en temps une belle forêt de mapanis, et des prairies où l'herbe s'élève à la hauteur de trois mètres et plus; généralement, la contrée est couverte d'épais buissons de ronces et d'épines parmi lesquels domine l'impitoyable mimosa avec toutes ses variétés.

Sur les bords de la rivière, nous visitons différents puits creusés par les *Mosarwas* (bushmen), pour prendre le gibier. Ce piège est ingénieux, bien combiné et intéressant à étudier. En face d'une flaque d'eau, où les antilopes viennent s'abreuver, le chasseur creuse, sur la voie tracée, un puits de trois mètres de long sur un bon mètre de large et dix pieds de profondeur. Depuis l'ouverture il va en se rétrécissant jusqu'au fond, de manière à former une sorte d'entonnoir. Tout autour, la terre est soigneusement nivelée et des branches légères, pour cacher le piège, recouvrent l'ouverture. Le soir, l'antilope, altérée de soif, accourt en bondissant vers la flaque d'eau et sans s'en douter tombe de toute la force de son élan dans la fosse. Le pauvre animal, pris et serré entre les deux parois du puits, les pieds suspendus en l'air, ne trouve pas même un petit point d'appui pour se tirer de là.

Chez les Matabélés, il existe un autre piège qu'on appelle l'*Umhopo*. Lo Bengula en fait usage quand il veut donner de l'occupation à ses nombreux guerriers. Le long d'une rivière, dans un endroit où l'on sait que le gros gibier est abondant, on creuse une fosse de cinq mètres de côté sur cinq mètres de profondeur. Au moyen de tronçons d'arbres on lui fait un rebord qu'aucun animal pris au fond de la fosse ne peut escalader. Du bord du puits on conduit en forme d'avenue deux fortes haies d'épines qui d'abord courent parallèlement et puis à une distance de 50 mètres vont en s'élargissant à travers les buissons jusque près de la rivière. Ces deux haies ont souvent plus d'un quart de lieue de longueur, laissant aussi à l'ouverture un passage d'un quart de lieue de largeur. Vers le soir, au moment où le gibier court à la rivière, quelques milliers d'hommes, formant prudemment et en silence un immense cordon, font à un signal donné une battue générale, poussant le gibier en masse vers l'ouverture de l'*Umhopo*. Les plus rusés de ces animaux, soupçonnant le piège, refusent de marcher en avant, et se retournent sur leurs agresseurs, essayant de s'échapper en forçant le passage à travers les rangs des guerriers. Le combat est rude et acharné. Mais ordinairement, les pauvres animaux percés d'asségais tombent morts sur le champ de bataille. Les autres se précipitent vers la fosse, où voyant une étroite ouverture, ils croient bientôt pou-

voir s'évader et viennent en masse compacte tomber pêle-mêle l'un sur l'autre dans l'*Umhopo*. Cette masse vivante prise au piège, est composée de rhinocéros, d'éléphants, de girafes, de buffles, d'élans, de gnous, de zèbres, de loups, de lions, de léopards et autres bêtes féroces, et tous ces animaux en tombant se brisent, s'étouffent, et se déchirent l'un l'autre dans une lutte affreuse. Les derniers venus, trouvant l'*Umhopo* comble jusqu'au rebord, passent au galop sur ce pont vivant et s'échappent. Le gibier, ainsi capturé, est ensuite fidèlement apporté au roi, qui en fait la distribution à ses soldats (1).

Vendredi, 28 mai. *Rive droite du Manengwé.* — Nous continuons à longer le *Manengwé* où nous trouvons toujours assez d'eau pour abreuver nos bœufs. Comme dans le lit du *Tati*, je remarque sur le sable de nombreuses empreintes de pas de lion ; il serait dangereux et imprudent d'explorer les bords du *Manengwé*, sans être bien armé.

A quelques pas de notre nouveau campement s'élève un superbe tronc d'arbre, creux et desséché, qui semble nous inviter à faire un feu de joie. Le soir donc nous adossons contre l'arbre quelques bonnes bûches auxquelles nous mettons le feu. A son tour l'écorce du tronc s'enflamme, et bientôt attisée par la brise qui souffle avec force dans le creux de l'arbre comme dans une cheminée, la flamme monte rapidement jusqu'en haut, s'attache aux branches et de tous les points de la couronne s'élève en serpentant dans les airs. Le spectacle est féérique : ce sont de vrais ruisseaux de feu qui du pied de l'arbre courent avec fureur jusqu'au sommet et lancent dans les airs des milliers d'étincelles, qui retombent de toutes parts en pluie brillante sur la forêt d'alentour. Les lions doivent être étonnés de voir ce brasier ardent au milieu de leur domaine. Pendant la nuit, les branches en feu se brisent et tomben avec fracas. Reste le vieux tronc, qui, ferme sur sa base, présente une magnifique colonne toute incandescente de la hauteur de 30 pieds. Cette colonne est surmontée d'un faisceau de flammes qui brûle presque toute la nuit. A la vue de cette flamme pétillante, il est clair que les lions et les bêtes fauves auront soin de se tenir à une distance respectueuse.

A la lueur de ce brillant flambeau, nous chantons les litanies de la Sainte Vierge, le cantique *O Sanctissima*, et les autres prières accoutumées ; puis nous nous retirons en silence dans nos wagons-tentes pour y prendre notre repos.

Samedi, 29 mai. Au bord d'un *pan* de la forêt. — Nous quittons aujourd'hui le *Manengwé* dont nous avons suivi le cours pendant quatre

(1) L'*Umhopo* est décrit par Livingstone dans *Explorations*, etc., p. 24. Paris, Hachette, 1869, in-12. — N. R.

jours. Cet affluent du *Nata* est une rivière de sable comme toutes les rivières que nous avons passées depuis *Shoshong* jusqu'ici. Ce trait caractéristique de l'Afrique australe ne se dément pas.

Continuant notre marche dans la direction du N.-O., nous nous approchons du Nata qui n'est plus qu'à une bonne étape de distance. Le plateau sur lequel nous faisons route s'élève à 3,400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Aussi ne se croirait-on pas dans la zone torride : la bise souffle le froid comme au mois de mars en Belgique, et souvent le matin le thermomètre s'abaisse au-dessous de zéro.

Dimanche 30 mai. *Sur les bords du Nata.*

Le *Nata*, qui va déboucher dans le lac *Marikari* ou *Tchuantyn*, est en hiver une rivière de sable où l'on trouve quelques flaques d'eau que la bonne Providence semble conserver pour les voyageurs. En quelques endroits la rivière disparaît complètement pour reparaître un peu plus loin. Le sol n'est que du sable, et quoique la végétation soit naturellement peu vigoureuse, elle est partout assez abondante. On trouve çà et là de belles forêts de *Mapanis* et des prairies où l'herbe atteint une hauteur de trois à quatre mètres. Cette herbe est dure comme le roseau et ne peut servir de nourriture au bétail.

Lundi, 31 mai. *Lac Sébéniani.*

A 3 heures de l'après-midi nous quittons les bords du *Nata* et nous entrons dans la région des *Mille Vleys* ou étangs. Le premier *vley* que nous rencontrons sur notre passage est le *Sébéniani* qui peut avoir quarante mètres de longueur sur quatre-vingts de largeur. Ce petit lac est charmant.

A notre arrivée, nous voyons voguer gracieusement sur les ondes des oies bleues, des oies blanches, de nombreux canards, des poules d'eau entourées de leurs gentils petits poussins, qui font le plongeon à notre approche ou s'enfuient dans les roseaux. Sur la surface de l'eau se balancent çà et là au gré des flots de magnifiques nénuphars dont les fleurs sont d'un beau bleu de ciel. Pendant que nous nous amusons à considérer les beautés du lac, il se fait tout à coup un grand bruit d'ailes au-dessus de nos têtes. Nous regardons et nous voyons une brillante nuée de trois à quatre cents *flamants* qui vont s'abattre dans le lac. Après avoir tournoyé quelque temps au-dessus de l'eau, effrayés sans doute par notre présence, ils partent à tire d'aile, et se dirigent tous ensemble vers un autre lac situé à l'ouest. Nos chasseurs, qui les regardent d'un œil d'envie, sont un peu mortifiés. En revanche, ils abattent deux oies et quelques canards.

Le lac *Sébéniani* semble n'être autre chose que le lit d'une ancienne

rivière qui, obstruée dans son cours, s'est morcelée en petits étangs. Je crois même que le *Nata* est en voie de passer par la même transformation et d'étendre encore la triste région des lacs. Dans toute cette vaste et immense contrée, qui s'étend, à l'ouest, jusqu'au Chobé et au Zambèse, il n'y a pas une seule rivière à voir, pas même un simple petit ruisseau. C'est une région de mort où quelques *Masaruas* ou *Bushmen* se nourrissent de racines, de fruits, de rats et de serpents. On sait que le serpent est pour les natifs un mets des plus délicats.

Mardi, 1er juin. Même station.

Le *Sébéniani* est poissonneux, mais il est difficile d'y pêcher à cause de l'abondance des plantes aquatiques et des roseaux qui couvrent ses bords. Il faut donc renoncer au plaisir de la pêche.

A deux heures de l'après-midi, après avoir récité les prières ordinaires de l'itinéraire, nous quittons cette station charmante, qui est une vraie *oasis*, et nous allons nous établir à trois lieues plus loin dans une belle forêt de mapanis. C'est peut-être la dernière que nous rencontrerons jusqu'au terme de notre voyage. Dans la forêt où nous sommes campés, on se croirait transporté dans une des éclaircies du *Bois de la Cambre*. La lumière sombre de la lune qui nous éclaire, donne à la place un air mystérieux, et semble en grandir encore les proportions et les beautés. Le terrain, uni comme une table, est couvert d'une couche serrée de petites fleurs rouges, qui ne s'élèvent qu'à la hauteur d'un pouce et forment sous nos pieds un gracieux tapis. Pour éloigner les bêtes fauves et aussi pour nous chauffer, car il fait froid, nous élevons autour du vieux tronc d'un *Aarde-Kool-boom*, un grand bûcher formé de branches desséchées de mapani. On y met le feu, et bientôt ce brasier ardent, se tordant comme un serpent en fureur, lance ses flammes à plus de dix mètres de hauteur et illumine au loin toutes les éclaircies de la forêt. C'est un parc royal illuminé ! Le matin, à notre départ, nous voyons non sans admiration que le vieux tronc s'est transformé en une statue de charbons ardents. Ce débris si étrangement transfiguré est vraiment bizarre.

Mercredi, 2 juin, *Lingana-Vley*.

Ce matin nous nous remettons en route à 4 heures, et le pays que nous traversons est tout couvert de mimosas, d'un aspect horriblement aride et sauvage. Après une interruption de deux heures, pendant laquelle les missionnaires disent la messe et prennent le déjeûner nous continuons la marche et vers midi nous descendons dans le bassin du lac *Lingana*. Quelques minutes avant d'arriver, notre bouvier-conducteur nous fait remarquer sur le bord de la route le crâne desséché

d'un éléphant. Ce crâne, nous dit-il, est le signe indicateur de la route de *Gubuluwayo* qui vient ici se confondre avec celle de *Tati* au Zambèse. C'est là pour nous un renseignement important, que nous avons soin de noter.

Près de ce *vley*, dans le lointain, nous apercevons une troupe de huit girafes qui à l'approche de notre guide s'enfuient et disparaissent dans la forêt. Nos chasseurs ne sont pas heureux.

Aujourd'hui, le temps est sombre et un peu froid. On dirait qu'il y a ici un changement dans l'état du climat. A Gubuluwayo et dans la partie plus australe de l'Afrique, il est rare, une fois le temps des pluies passé, de voir le ciel se couvrir de nuages ; ici, au contraire, nous sommes au cœur de l'hiver, c'est-à-dire de la saison sèche, et tous les jours nous sommes menacés de la pluie. Toutefois la pluie ne vient pas. C'est dans l'ordre des choses. Il faut conserver le caractère des deux saisons : la saison sèche et la saison des pluies.

Jeudi, 3 juin, *Tamasanka*.

Ce matin, à 6 heures, on lève le camp. Pendant la marche, deux de nos cafres entrent dans la forêt, vont à la recherche du miel et en rapportent uue bonne provision. Dans leur course vagabonde ils rencontrent une girafe, qui a soin de s'évader et d'échapper à leurs lances ; puis il rencontrent un *iguana* qu'ils percent de leurs asségais et rapportent au camp en triomphe. Quel petit monstre que cet *iguana !* On dirait un jeune crocodile. Sans tarder nos cafres le dépouillent de sa peau dure et crasseuse, le mettent au pot et en font leur dîner. C'est grande fête pour eux et tous nos noirs sont en liesse !

Tamasanka, où nous campons en ce moment, est un vaste étang où l'eau abonde. Au centre du *Pan*, sur une petite éminence presque entourée d'eau, un aarde-kool-boom déploie sa magnifique couronne, à l'ombre de laquelle nos bœufs aiment à s'abriter et à brouter l'herbe. L'arbre mesure six mètres de circonférence. L'*aarde-kool-boom* ne peut toutefois rivaliser avec nos Baobabs. Sur la route des chasseurs, un peu avant d'arriver à *Tamasanka*, on trouve un Baobab qui a 100 pieds de circonférence. Le naturaliste Adamson donne à un Baobab de cette dimension 5150 ans d'existence ! Que de révolutions dans la nature a dû voir ce vénérable patriarche du règne végétal !

Vendredi 4 juin — *Tamasanka*.

A cette station nous nous arrêtons tout un jour pour donner quelque repos à nos bœufs.

C'est aujourd'hui la fête du Sacré-Cœur de Jésus ! Grande fête pour notre Mission, qui est consacrée d'une manière toute spéciale au Sacré-

Cœur de Jésus. Aussi trouvons-nous le matin l'autel brillamment orné! L'on voit au moins qu'il y a fête. Pendant ma messe, notre petite communauté voyageuse chante les litanies du Sacré-Cœur et reçoit la sainte communion. Après le saint sacrifice, tous pieusement recueillis au pied de l'autel devant la sainte bannière, nous renouvelons notre acte de consécration, et puis, pour terminer cette pieuse cérémonie, nous chantons tous ensemble un cantique en l'honneur du Sacré-Cœur de Jésus. Puisse le divin Cœur, qui nous a si bien protégés jusqu'ici, continuer à répandre sur notre œuvre d'abondantes bénédictions!

A 1 heure de l'après-midi nous levons le camp et le lendemain, dans la matinée, nous arrivons sur les bords de l'étang de *Watcha*, où nous campons.

Samedi, 5 juin. *Watcha-Vley*.

Watcha est un lac assez vaste où il y a abondance d'eau. C'est ici que la route de *Shoshong* au Zambèse se rencontre avec celle de *Tati*. Le gibier est très abondant. A notre approche, dix girafes, qui venaient de s'abreuver à l'étang, prennent la fuite et disparaissent bientôt dans la forêt. On trouve aussi des traces nombreuses de l'éléphant, du zèbre, du quagga, du koudou et d'autres antilopes. Nous voyons en passant plusieurs perroquets d'un beau plumage qui, perchés sur les arbres, font entendre leurs cris désagréables.

Depuis *Tamasanka* le sol est non seulement sablonneux, mais très mouvant. Sur ce sable fin et glissant les pieds ne trouvent pas de consistance et nos pauvres bœufs se fatiguent à l'excès. Toujours enveloppés d'un nuage de poussière, ils marchent lentement en gémissant. C'est pénible à voir. Nous passons la nuit au milieu des broussailles, et le matin, en reprenant la marche, un bouc, des plus haut encornés, portant une superbe fourrure, en un mot la gloire de notre troupeau, tombe sous la roue et se fait écraser. On lui coupe la gorge et l'on continue la marche. Enfin à 8 h. nous sommes à *Géroa*.

Dimanche, 6 juin, *Géroa*.

Nous descendons dans un beau bassin où l'eau, dit-on, est permanente parce que c'est de l'eau de source. Nous y trouvons les empreintes de différents animaux; le sanglier entre autres y a laissé des traces de son passage. En certains endroits, le sol a été remué par une espèce de taupe qui a son habitation sous terre. Cet animal abonde dans les environs de *Géroa*.

C'est ici que pour la première fois nous trouvons une plante d'un vert foncé dont les feuilles ressemblent à celles de l'oléandre. L'apparence en est très fraîche, très appétissante, mais malheur aux bœufs qui

poussés par la faim viennent à toucher à ce feuillage et à s'en nourrir. Cette plante, que les natifs du pays appellent *Umkanzani*, contient un poison violent qui leur donne la mort sur place. M. Sélous, le célèbre chasseur d'Afrique avec qui nous eûmes le plaisir de voyager, a perdu près de ce pan deux de ses bœufs qui avaient mangé du fruit défendu.

Lundi, 7 juin. *Tamatatja.*

Ce matin, à peine avons-nous fait une demi-heure de route que nous passons les *Vleys de Tomapuffa*, sans nous arrêter, et nous allons camper à *Tamatatja.*

La nuit dernière il y eut une agréable ondée qui heureusement a abattu la poussière et rendu la marche beaucoup plus aisée. Le froid est piquant et personne de nous ne se doute qu'il traverse en ce moment la zone torride. Depuis *Géroa* nous trouvons une plus grande variété de plantes; cependant la végétation est maigre et rabougrie. Parfois je me crois dans notre Campine pendant les mois d'hiver.

Autour du *vley* de Tamatatja on ne voit que quelques brins d'herbe desséchés, dont les bœufs ne peuvent se nourrir. Nous saluons donc en passant cette misérable flaque d'eau et nous allons une lieue plus loin dresser notre tente sur le bord d'un autre *vley* où nous trouvons de l'eau en abondance et un meilleur pâturage.

La nuit est toujours froide, et le matin toute la campagne est couverte d'une gelée blanche. Rien d'étonnant ; nous sommes sur un plateau situé à 3,000 pieds au-dessus du niveau de la mer.

8 juin, *Weisskopf Vley.*

Après le déjeûner, le père Weisskopf qui a aperçu sur les bords de l'étang, où nous campons, un superbe berceau de verdure, se retire tout doucement avec son nécessaire sous le bras et va prendre possession de ce lieu de délices. En un instant son plan est fait, et notre industrieux missionnaire est installé dans son cabinet d'étude en plein air. Un pliant lui sert de siège. Devant lui une grosse branche qui court horizontalement à la hauteur de deux pieds est son bureau, Son écritoire est placé à côté de lui dans la crevasse d'un *Aarde-kool-boom* dont les branches et le verdoyant feuillage forment un dais au-dessus de sa tête. Un fusil chargé repose contre le tronc de l'arbre pour tirer les oies et les canards qui pourraient venir s'abattre et jouer dans l'eau de l'étang. Les oies et les canards viennent ; mais ils ont peur du bonnet rouge, ils ont peur de cet être étrange qui, assis dans l'ombre et recourbé sur lui-même, ne leur dit rien qui vaille. Après avoir tournoyé quelques instants au-dessus du *Vley*, ils s'enfuient à tire d'aile. Adieu, oies charmantes ! Adieu, délicieux canards !

Pendant que le bon Père est à étudier et à écrire ses impressions de voyage, quelques perroquets verts au haut des branches sont à le contempler et à jaser entre eux. Sans doute ils ne peuvent se rendre compte de ce curieux personnage qui, les épaules enveloppées d'un manteau noir et la tête couverte d'un bonnet rouge écarlate, vient tout à coup se faire une cellule et s'installer dans leur domaine. Nous donnons à l'étang le nom de Weisskopf-Vley et nous le quittons à une heure de relevée. Après deux heures de marche, nous rentrons dans un sable poudreux et la route redevient difficile. Nos attelages sont enveloppés d'un nuage de poussière.

En passant dans une forêt d'assez belle apparence, un de nos *boys* nous apporte un bâton ou plutôt une verge d'*entoa*, qui sert de briquet aux *bushmen*. Voici en deux mots comment s'effectue cette opération : on place le bout de la baguette sur une bûche de bois bien sèche et facile à s'enflammer, et puis l'on fait tourner rapidement la baguette entre les mains. Par le frottement l'*entoa* prend feu et la bûche aussi. Ce moyen ingénieux de faire du feu est, paraît-il, en usage parmi les tribus sauvages des deux hémisphères.

Nous campons le soir au milieu des buissons, et pendant toute la nuit pour la première fois règne autour de nous un silence de mort. Pas un loup, pas le moindre chacal, qui fasse entendre sa voix. Le matin, comme de coutume, nous commençons les messes à 4 heures, et au point du jour on lève de camp et l'on part. A dix heures nous étions en vue de *Gama-Vley*.

Mercredi, 9 juin. *Gama-Vley*.

Dans ces voyages d'Afrique, la première chose que l'on fait quand on arrive à une étape, c'est d'aller voir si le Vley, qui est ordinairement couvert d'herbe, contient assez d'eau pour les bœufs et les hommes de la caravane. Ici l'eau est à peine suffisante. Après le déjeûner le père Weisskopf et moi, armés chacun de notre canne, nous allons à la recherche de quelques sources d'eau. Plus à l'est de la route, nous trouvons deux mares d'eau ou plutôt de boue, où tout récemment une troupe d'éléphants avait dû prendre ses ébats. On voyait partout dans la boue l'empreinte de leurs pas et la place où quelques-uns s'étaient couchés. Nous sommes plus heureux dans notre exploration du côté de l'ouest. Là nous trouvons trois étangs bien remplis d'eau à la suite l'un de l'autre. Le dernier surtout qui se trouve à 20 minutes de la route est un beau bassin qui peut avoir trois cents pieds de diamètre. L'eau y est tellemente abondante que je ne puis guère douter qu'elle n'y soit permanente.

Nous partons d'ici à 2 heures de l'après-midi, et après une heure de marche nous sommes à *Stoffel-pan*. Voici l'origine de ce nom. *Stoffel* était un marchand allemand qui trafiquait sur le Zambèse et avait pour associé un certain *Saddler*. Dans une partie de chasse, Stoffel fut assez heureux pour tuer une girafe près de ce pan, et, pour commémorer le fait, les autres chasseurs ses compagnons l'acclamèrent d'un hourrah et donnèrent au *Vley* le nom de *Stoffel*. Ce marchand eut une fin bien tragique. Revenant de Shoshong au Zambèse avec un wagon de marchandises, il fut invité par un bushman à venir acheter l'ivoire que l'homme des bois disait avoir dans son kraal « Ce n'était pas loin, lui disait-il, et en quelques minutes on arriverait à la place. » Sans se douter de rien, M. Stoffel suit le bushman. Mais à peine entré dans la forêt il est entouré d'hommes armés d'asségais et massacré. Un des domestiques s'empara du cheval et d'une portion des marchandises ; il retourna à Shoshong où ne pouvant rendre compte du trésor qu'il possédait, il fut arrêté. Saddler averti de ce qui venait de se passer partit aussitôt pour Shoshong où il récupéra le cheval et une partie des marchandises volées.

Autre version de cette tragédie. M. Stoffel, adonné à la boisson, aurait tué dans un moment d'ivresse un de ses domestiques cafres. Les autres cafres, irrités de cet acte barbare, auraient conspiré avec un bushman, qui tua Stoffel d'un coup de feu.

Stoffel-Pan est une belle pièce d'eau sur les bords de laquelle s'élèvent trois superbes *Aarde-kool-boom*, qui en font le plus bel ornement. On nous dit que l'eau y est permanente et que le voyageur peut toujours compter sur cette source.

On part le soir et après avoir cheminé pendant une demi-heure seulement on est obligé de s'arrêter au milieu d'une sombre forêt, l'obscurité de la nuit ne nous permettant pas de nous aventurer plus loin. Les bœufs sont mis à la chaîne, les brebis placées au centre et de grands feux sont allumés autour du camp. Sans inquiétude nous nous reposons tranquillement au milieu des bêtes fauves. Quelle vie! C'est la vie de l'homme des bois.

Jeudi 10 juin. *Walsh-Pan*. — Le dix juin fut pour nous un jour néfaste, un jour de malheur. Le matin, à peine avons-nous fait route pendant un quart d'heure, que j'entends tout à coup des cris affreux et déchirants qui partent du premier wagon. Stop ! Arrêtez ! arrêtez ! au secours ! au secours ! d'un bond je me précipite de mon chariot et je cours à l'autre wagon. Là, je vois couché dans le sable, la figure couverte de sang et de poussière, notre guide, M. Walsh, qui venait d'être broyé

sous les roues du chariot ! La roue, donnant avec force contre un tronçon de mapani, avait précipité M. Walsh, du haut de la banquette, entre les bœufs et le wagon. M. Walsh était couché la figure dans le sable et la première roue lui avait rasé la tête, laissant dans l'occiput près de l'oreille gauche une profonde échancrure d'un décimètre de longueur. Le P. Terörde, qui s'était jeté du wagon pour secourir M. Walsh, se foule le poignet en tombant. Puis, voulant au moins l'arracher de dessous la seconde roue, son pied est pris par la roue et contusionné, tandis que notre infortuné guide sent encore une fois passer sur lui le gros chariot, chargé d'un poids de 4,000 livres ! La seconde roue le prend sous l'omoplate de l'épaule droite et lui froisse la clavicule de l'épaule gauche. Imaginez l'impression que fit sur moi ce triste accident. M. Walsh, notre guide et le plus ferme appui de l'expédition, est là gisant tout ensanglanté : mais ce vieux soldat irlandais, cet homme de fer ne perd pas un instant sa présence d'esprit, et il a encore assez de force pour me dire : « Père, levez-moi et mettez-moi debout sur mes pieds. » Je le saisis sous le bras et je l'aide à se relever. Appuyé sur mon bras, il se tient un moment debout, puis il me dit : « Tous mes os dans l'intérieur de ma poitrine sont comme brisés. Couchez-moi par terre. Je meurs ! » Nous le couchons doucement sur le sable ; je m'agenouille à ses côtés : je lui suggère quelques actes de contrition et de résignation à la sainte volonté de Dieu. Il écoute attentivement les prières jaculatoires que je fais et il s'écrie : « Oh ! que c'est beau ! » Et il répète ces mots : « *O Lord Jesus, have mercy on me !* Seigneur Jésus, ayez pitié de moi ! » Il nous recommande d'écrire à sa femme, de lui raconter l'accident qui lui est arrivé et de remettre à son fils William les quatre médailles d'honneur qu'il a reçues au service de la Reine. Doucement nous plaçons notre blessé sur un matelas, pendant qu'on dresse la tente qui doit lui servir d'abri.

M. Walsh est irlandais protestant, et sa femme est catholique. Le recommandant au S. Cœur de Jésus, je lui dis : « Mon bon ami, pensez-vous que vous avez dûment reçu le baptême. » — « Oui, me dit-il, j'ai été baptisé, et j'ai fait baptiser tous mes enfants dans l'Église catholique. » — Et vous, lui dis-je, ne voudriez vous pas être catholique comme vos enfants, et mourir dans le sein de l'Église? Après un moment de réflexion, il répond affirmativement. On avait placé à côté de moi un verre d'eau, et sans tarder, je lui annonçe que, conformément à son désir, j'allais le recevoir dans le sein de l'Église et lui conférer le baptême *sous condition*. Il fit un fervent acte de contrition et je le baptisai. Après le baptême, il me serra la main en me disant : « Oh ! que je suis heureux

et contents font les petits emballages ; et puis préparent dans le wagon Loyola une place commode pour le malade, de manière à pouvoir lever le camp et partir au premier coup de sifflet.

Voilà douze jours que nous bivouaquons dans ce Vley à côté d'une eau fétide et repoussante. Si nous ne pouvons nous établir au-delà du fleuve avant la saison des pluies et des fièvres, nous serons forcés de remettre notre expédition à l'année prochaine. Pour notre œuvre un retard d'un an serait une calamité. Déjà le renfort qui nous a été envoyé d'Europe nous est arrivé trop tard. Il importe de ne plus rien perdre du temps qui nous reste, et de partir en toute hâte pour passer le Zambèse.

Mardi, 22 juin, *Walsh-Vley*. — Tout est prêt pour le départ. M. Walsh est transporté de la tente dans le wagon et couché sur un lit avec tout le confort que nous permettent les circonstances. A ses côtés se trouve l'infirmier, toujours prêt à l'aider et à le servir.

Au signal donné, les deux conducteurs font retentir de joyeux coups de fouet, prononcent un *yek* qui part du fond de la poitrine, et la caravane se met en mouvement.

Mercredi, 23 juin. *Station du Baobab*.— Le vieux Baobab, qui donne son nom à cette étape, mesure 8,40 m. à sa base; sa couronne, formée de trois branches principales, peut avoir de 10 à 12 mètres de diamètre. Cet arbre imposant et d'un pittoresque rare domine deux larges vleys où l'eau abonde. Pour laisser un souvenir de notre passage, le frère Simonis, notre zouave pontifical, improvise une échelle, et se plaçant à mi-hauteur du tronc, il se met à couper dans l'écorce une belle Croix qui se voit à distance. Sur le côté opposé de l'arbre, il taille le chiffre de la Compagnie de Jésus avec l'emblème des trois clous.

La tête de ce vieux Baobab a une apparence si vénérable et en même temps quelque chose de si caractéristique, que je ne puis m'empêcher d'en prendre un croquis pour l'envoyer à nos amis de Belgique.

A 200 pas du camp, nous trouvons un petit village de Bushmen. Il a une vingtaine de huttes; mais elles sont vides et désertes. Les Marsowas se sont retirés vers l'ouest. Autrefois, une partie de la tribu des *Makalakas* occupait tout le pays qui s'étend du *Manengwé* jusqu'à la région des étangs ; mais, refoulés par Mozilikatzi, ils vinrent s'établir sur la rangée de collines qui longent le *Dakka*. Même ici, n'étant plus en sûreté contre les courses des Matabélés, ils durent quitter et passer le Zambèse où ils s'établirent sous le nom de peuple de *Wanki*, leur chef. On leur donne aussi le nom de *Manansas*. Maintenant, cette im-

mense contrée qui s'étend depuis le *Manengwé* jusqu'au Zambèse, n'est plus qu'une vaste solitude, un désert affreux.

24 juin, *Dakka*. — Avant d'arriver à la rivière *Dakka*, nous traversons une vaste prairie, qui s'étend à perte de vue vers l'ouest, et forme comme une queue du *Kalahari*. Le gibier est abondant : on voit dans les prairies de nombreuses troupes d'élans, de buffles, d'éléphants et d'autruches, gibier avidement recherché par les chasseurs. La riche parure que porte l'autruche mâle est évaluée à 6 ou 700 francs ! Les lions sont aussi très abondants : c'est dans le cours des choses, puisque ce redoutable animal suit toujours le gros gibier dont il fait sa nourriture. L'intéressant *gembock* du Kalahari *oriæ caprensis* se trouve aussi dans ces plaines arides et infestées de lions. Cette antilope est douée d'un instinct rare : on sait avec quelle admirable sagacité elle échappe à la poursuite des chasseurs. Est-elle poursuivie par un lion et harcelée de près, elle se couche soudain sur le ventre, jette la tête en arrière et immobile reçoit son adversaire sur ses deux cornes, qui sont longues et perçantes comme des dards. Le lion dans son élan vient donner avec impétuosité contre ces deux dards, se transperce lui-même et tombe expirant sur sa victime. On a trouvé sur les bords du Chobé un lion ainsi transpercé sur le corps mort d'un gembock. Tableau !

Sur le sommet d'une éminence, qui borde la rivière, s'élève un *Baobab* dont la forme massive a quelque chose de majestueux. L'écorce lisse et brunâtre lui donne l'apparence d'un arbre de bronze. A ses branches dépouillées de feuillages (car c'est l'hiver) sont suspendus une cinquantaine de beaux fruits. Je suis assez heureux pour en abattre cinq. Le plus gros a 50 centimètres en longueur et 38 en largeur. Dans l'intérieur du fruit, il y a autour de la graine une moëlle blanche d'un gout très délicat, laquelle, réduite en poudre et détrempée dans l'eau, fait une boisson délicieuse. L'enveloppe, d'un vert pâle, sert dans certains pays à faire du savon d'huile de palmier. On dit que le liquide, qui entoure la pulpe, est une médecine dont usent fréquemment les natifs de la contrée.

Le *Dakka*, que nous passons à sa source, n'est qu'un filet d'eau et les premières roues du chariot en tombant dans le courant remplissent tout le lit de la rivière et vous en donnent exactement la mesure. A une lieue plus bas, ce filet d'eau s'est déjà transformé en une rivière assez large et profonde. Le *Dakka* va déboucher dans le Zambèse, à l'endroit même où *Wanki* s'est fixé avec son peuple.

25 juin, *Panda-ma-Tenka*. — Dans trois heures nous serons enfin au terme de notre voyage en wagon !

Depuis les petites collines qui précèdent la vallée du Dakka nos chariots roulent sur un terrain ondulé et pierreux, qui est le vrai terrain, le terrain ordinaire de l'Afrique australe. Par intervalle, dans les vallées, la terre est fangeuse et couverte de hautes herbes et de roseaux. En passant l'un de ces marais, le chariot Saint-Joseph tombe dans une fondrière et les roues s'enfoncent jusqu'à l'essieu. Il fallut un attelage de 32 bœufs pour le tirer de ce mauvais pas.

Après avoir passé les marais du *Dakka* nous traversons une forêt où l'on voit sur la route trois baobabs dont l'un a plus de 10 mètres de circonférence. Au sortir de la forêt nous apercevons les collines qui bordent la vallée du *Panda-ma-Tenka*. Comme le *Dakka* cette rivière est un petit cours d'eau qui croît très rapidement et devient bientôt une rivière importante qui va déboucher dans le Zambèse près du kraal de *Seshia*, à trois lieues seulement de l'embouchure du *Dakka*. Il serait dangereux de se baigner dans ces rivières; car partout les crocodiles abondent. Après avoir passé une seconde fois le lit de la rivière, nous suivons la crête d'une petite éminence, parallèle au cours de l'eau, et nous arrivons à la résidence de M. Westbeach à 9 h. du matin.

A l'entrée de l'enclos nous apercevons un européen qui, la tête couverte d'un feutre blanc à large bord, nous reçoit avec beaucoup de cordialité. Mynheer Weyer (c'est son nom) est un boer hollandais, chasseur de profession, et pour le moment le seul habitant européen de *Panda-ma-Tenka*. Sans tarder, il nous indique un beau mapani à côté de l'enclos où il nous invite à placer nos wagons et à établir notre camp. Nous demandons à parler à M. Westbeach pour lequel nous avons des lettres et un paquet. M. Weyer nous informe que M. Westbeach habite pour le moment *Leshuma*, à 60 milles plus loin, et qu'on ne l'attend pas de sitôt à *Panda-ma-Tenka*. C'est un petit contretemps. *Mynheer Weyer* est tout cœur pour nous : ayant appris l'accident fâcheux arrivé à notre guide, il s'empresse de lui faire préparer un bon lit qu'il met à sa disposition.

La maison de M. Westbeach à *Panda-ma-Tenka*, n'est qu'une élégante chaumière. Les murs qui ont 2 m.40 de hauteur, sont formés de poutres de bois de mapani plantées en terre et solidement serrées l'une contre l'autre. A l'intérieur et à l'extérieur, ils sont recouverts d'une couche de terre glaise. Le bâtiment a 10 m. de longueur sur 4,30 m. de profondeur. Le toit est très incliné, construit en chaume et partout fortement relié avec des courroies de peau de buffle. Pas un clou n'est entré dans cette construction africaine, qui a deux portes, une fenêtre, mais point de cheminée.

L'enclos est entouré d'une palissade de poutres de *mapanis*, il a un surface de 32 mètres carrés. Dans l'intérieur de cet enclos, il y a six huttes en chaume de forme ronde, qui ont chacune leur destination particulière : l'une sert de cuisine, une autre est l'habitation des domestiques, une troisième est une étable à porcs, une quatrième abrite les brebis et les chèvres, et les deux autres sont réservées à des familles de chasseurs cafres au service de M. Westbeach.

Les bœufs sont parqués dans un autre enclos : une forte palissade les protège contre la dent des lions, des loups et des léopards. Toutes les nuits quelques bêtes féroces viennent roder et hurler autour de nous et font trembler les bœufs et les brebis dans leur abri fortifié. Pour nous, habitués depuis plus d'un an à ce concert nocturne, nous dormons tranquillement, sans y faire la moindre attention.

C'est chose curieuse, dans ce pays désert, au milieu de cette immense solitude, de trouver une habitation européenne, isolée, au sommet d'une petite éminence ! La tribu la plus rapprochée est à une distance de 25 lieues! Et pourtant c'est ici notre point d'arrêt ; c'est ici qu'il nous faut bâtir un asile pour les hommes et pour les bœufs. A deux lieues plus loin, s'étend la zone infestée par la mouche *tsétsé*, zone que les bœufs ne peuvent franchir impunément, au moins pendant le jour. La tsétsé, *glossita morsitans*, n'est pas plus grande qu'une mouche ordinaire ; et cependant elle est plus redoutable aux bœufs et aux autres animaux domestiques que le lion lui-même ; sa couleur est un jaune-pâle, élégamment bariolé de noir comme l'abeille ; son dard est envenimé d'un poison si violent que pour l'animal domestique toute piqûre est mortelle. Le poison n'a pas d'influence sur l'homme, ni sur les bêtes fauves, ni sur les chèvres de la vallée du Zambèse, et c'est par erreur que Livingstone fait aussi une exception pour le mulet, l'âne et le jeune veau qui tette sa mère. Dès qu'un bœuf a été mordu, il ne montre pendant quelques jours aucun symptôme de souffrance. Bientôt, cependant, son poil semble se hérisser et se roidir, les narines se remplissent d'une matière purulente, la gorge s'enfle, l'appétit disparaît, l'animal dépérit et meurt. Pendant l'hiver le poison n'opère pas avec autant de rapidité ; mais vienne la saison des pluies, le venin semble se ranimer et produit infailliblement son effet fatal. C'est ainsi que M. Westbeach vient de perdre cette année presque tous ses bœufs. A notre départ de *Tati*, le 22e était mourant ; à *Panda-ma-Tenka* et à *Leshuma*, tous les jours il y avait quelques victimes, en sorte que son troupeau, en peu de mois, a été presque totalement anéanti : 52 bœufs ont péri et trois

seulement ont échappé à la mort. C'est une grande perte pour ce bon monsieur.

Nous avons traversé une contrée immense, peuplée de tout ce qu'il y a de plus féroce dans le règne animal, sans souffrir la moindre égratignure, sans rencontrer le moindre obstacle, et voici que nous sommes arrêtés tout court par une mouche ! Que nous reste-t-il à faire ? Puisque les bœufs ne peuvent franchir cette formidable barrière de la *glossita morsitans*, nous n'avons plus qu'à nous bâtir à *Panda-ma-Tenka* une demeure, et un refuge pour nos bœufs, et puis à continuer le voyage à pied. Ce sera la seconde période de notre expédition, et non la moins difficile: mais c'était prévu et par conséquent il n'y a pas de mécompte.

Dans l'après-midi, vers deux heures, pendant que nous sommes occupés à organiser notre camp, nous entendons tout à coup du côté de l'ouest le bruit d'un rude instrument de musique qui ressemble assez au braiment de l'âne sauvage. Bientôt nous voyons apparaître une longue file de porteurs, chargés de fusils, d'asségais et de provisions. En tête de cette caravane, marchent au pas deux européens, l'un portant en main un brillant asségai et l'autre jouant le bizarre instrument dont je viens de parler. Ces deux européens étaient M. Westbeach et M. Blockley. Je m'empressai de leur serrer la main et de remettre à M. Westbeach les lettres, le paquet, et le cruchon d'eau de vie que lui envoyait son associé M. Philips de Tati. Après la lecture de la lettre d'introduction, M. Westbeach me donne une poignée de main, en me disant que je pouvais compter sur lui, et qu'il me rendrait tous les services qui seraient en son pouvoir. M. Westbeach est un homme franc et sincère, et j'ai la ferme confiance, qu'il tiendra sa parole.

Nous sommes donc heureusement arrivés au premier terme de notre expédition : il est juste que nous en témoignions à Dieu toute notre reconnaissance. Le soir nous récitons de toute notre âme un *Te Deum* d'actions de grâces, puis nous chantons quelques cantiques au Sacré Cœur de Jésus, qui sera notre refuge, notre protection et notre plus ferme appui. Laus Deo.

H. Depelchin, S. J.
Supérieur de la Mission du Zambèse.

Au moment de mettre sous presse, une lettre du F. De Sadeleer, du 14 mai dernier, datée de *Sofala* (Afrique Orient.) nous apporte la triste nouvelle de la mort du P. Charles Wehl, S. J., dont

nos lecteurs connaissent les aventures au Pays d'Umzila (V. p. 340). Ce zélé missionnaire est décéde le 12 mai à Sofala, assisté à ses derniers moments par un prêtre catholique portugais, et par par le Frère De Sadeleer ; à cette date le P. Blanca, S. J., n'était pas encore arrivé à Sofala.

V. B.

CHRONIQUE DU MOIS DE JUILLET

2. Tentative d'assassinat contre le Président des États-Unis. M. Garfield est dangereusement blessé, mais on espère le sauver.

4. A Bruxelles, manifestation populaire devant les Ministères en faveur du suffrage universel.

— Le pape Léon XIII reçoit en audience solennelle le roi des îles Sandwich, Kalakawa 1er.

5. Grand pèlerinage des Slaves catholiques à Rome, à l'occasion de la Fête des saints Cyrille et Méthode, fixée au 5 juillet et célébrée pour la première fois dans l'Église universelle, par ordre du souverain Pontife Léon XIII. Le 5 juillet. le Pape accorde une audience solennelle aux pèlerins : il y en a près de onze cents de tous les pays slaves, de la Pologne, de la Moravie, de la Bohême, de la Silésie, de la Serbie, de la Bosnie, de l'Herzégovine,des Croates, des Dalmates, des Bulgares etc., etc.; ils appartiennent à toutes les conditions, au clergé, à l'aristocratie, au commerce, aux classes rurales et ouvrières. C'est ce qui a donné à cette manifestation un si imposant caractère. Le Pape est entré au milieu de l'assemblée, sur la *sedia gestatoria* et a parcouru la salle en bénissant les pèlerins agenouillés. Mgr Strossmayer, en leur nom, a lu une adresse latine au Pape, puis tous les Slaves ont juré fidélité à l'Église romaine. Sa Sainteté a répondu en latin. Elle dit que les Papes ont toujours montré une vive sollicitude pour les races slaves; Léon XIII énumère ensuite les relations des Slaves avec Rome, et conclut en disant que si les Slaves sont fidèles à l'Église romaine ils ont devant eux un splendide avenir social.— Ces paroles furent couvertes d'applaudissements, et les pèlerins se sont retirés enchantés de tout ce qu'ils avaient vu et entendu dans cette solennelle audience.

7. Publication à Rome de l'Encyclique pontificale du 29 juin, relative à l'origine et au respect des pouvoirs publics. Le Pape expose à grands traits et d'une manière magistrale la doctrine catholique sur l'origine du pouvoir, et

sur les devoirs des princes et des peuples : il déplore les nombreux attentats commis contre l'autorité et contre ceux qui en sont revêtus.

6 – 12. Discussion à la chambre Belge d'un projet de loi qui enlève aux députations permanentes la juridiction électorale. A cette occasion, *sept* députés libéraux demandent l'extension du droit de suffrage aux *capacités* sans aucun cens, au moins pour les élections provinciales et communales. MM. Graux, ministre des finances et Frère, ministre des affaires étrangères refusent au nom du gouvernement de s'engager pour l'avenir. Les *sept* opposants de la gauche se soumettent aux vues de M. Frère, à l'exception d'un seul, M. Defuisseaux, député de Mons, qui donne immédiatement sa démission de représentant. Si les *sept* avaient voté avec la droite contre le projet en discussion, il y aurait eu peut-être une crise ministérielle, ce que la gauche a voulu à tout prix éviter.

13. Des scènes indignes ont eu lieu à Rome, dans la nuit du 12 au 13 juillet, à l'occasion du transport des restes du souverain Pontife Pie IX de la Basilique Vaticane à celle de Saint-Laurent hors des murs. Les injures, les cris menaçants, les violences même contre la dépouille mortelle du Pontife défunt et contre les catholiques qui l'accompagnaient et rendaient les derniers honneurs à leur bien-aimé Pasteur, ont été une insulte des plus infâmes et des plus ignobles. — Les jours suivants, les troubles excités par les sectaires se sont renouvelés. — Tout cela prouve qu'il n'y a, à Rome, pour le Souverain-Pontife, ni liberté, ni respect, ni sécurité.

16. A Constantinople, plusieurs anciens pachas et ministres sont condamnés, comme complices de l'assassinat du sultan Abdul-Azis.

19. La flotte française bombarde et prend la ville de *Sfax*, port de mer important, au sud de la Tunisie. — La révolte de Bou-Amena, dans la province d'Oran, suscite à la France de sérieuses difficultés.

20. M. Andrieux, le préfet de police, qui a exécuté à Paris les fameux décrets contre les religieux, vient de donner sa démission. Depuis longtemps il était menacé par le conseil municipal de Paris.

25-26. LL. MM: le roi et la reine des Belges, accompagnées de LL. AA. RR. le comte et la comtesse de Flandre, honorent de leur présence les fête nationales jubilaires de Liége.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

SUR LES CHAPITRES

DES CHANOINESSES SÉCULIÈRES NOBLES

DANS L'ANCIENNE BELGIQUE.

En dehors des chanoinesses régulières de Prémontré et de Saint-Augustin, qui étaient des *moniales* ou *sanctimoniales* dans le sens rigoureux du mot, il y avait dans l'ancienne Belgique des chanoinesses *séculières* ou *sécularisées*, c'est-à-dire des personnes pieuses vivant en chasteté et jouissant d'un bénéfice avec un certain revenu, sous l'obligation de chanter l'office divin, de manière qu'elles pouvaient toujours résigner leur bénéfice et rentrer dans le monde.

Remarquons tout d'abord que dans leur institution primitive les personnes vouées à la vie *canonique*, faisaient vœu d'obéissance, de chasteté et de stabilité, tout aussi bien que les religieuses ou *moniales* proprement dites, et qu'elles demeuraient en communauté dans des monastères. Dans les choses les plus essentielles elles ressemblaient aux religieuses; mais elles en différaient aussi en certains points. Elles pouvaient conserver la propriété nue et la disposition de leurs biens et ne croyaient pas devoir se refuser certains adoucissements soit pour la nourriture soit pour le vêtement; elles pouvaient faire usage d'aliments gras et de laine (1).

Mais imperceptiblement l'esprit mondain se glissa dans les communautés canoniques, et bon nombre de ces vierges voilées cessèrent de s'astreindre au vœu de perpétuelle virginité, et se transformèrent ainsi en chanoinesses séculières. Ce passage d'un

(1) Nous adoptons l'opinion de l'érudit P. Corneille Smet (*Acta SS. Belgii*, III. Vie de S. Beggue), contrairement à celle de Mabillon (*Annal. Bened.* et *Dissert. ante sæc. II Bened.*), du P. Hélyot, des auteurs du *Gallia Christ.*, etc., qui prétendent que primitivement l'on suivait dans tous ces monastères la Règle de saint Benoît, en deux mots, que toutes ces personnes étaient des *moniales Ordinis benedictini*. Voir le *Journal hist. et littér.* de Kersten, IV, 37-59.

état très parfait à celui d'une vie séculière était déplorable, sans doute; mais il ne suit pas de là que les chanoinesses séculières une fois approuvées n'aient pu être dignes d'éloges et d'une très grande utilité dans l'Église (1).

Pour les chanoinesses sécularisées la vie canoniale se réduisait généralement à certaines observances religieuses, à l'assistance de à la messe conventuelle et à la psalmodie quotidienne de l'office divin qu'elles célébraient ensemble au chœur. Elles habitaient soit un enclos commun et ressemblant à un monastère sans clôture, soit des maisons particulières, rapprochées de l'église collégiale à laquelle leurs prébendes les attachaient. Comme elles étaient libres de tout vœu solennel, ces *dames* ou *demoiselles* (ainsi se qualifiaient-elles) pouvaient abandonner le bénéfice canonial dont elles jouissaient, pour rentrer pleinement dans le monde et s'engager dans les liens du mariage. Le privilège du mariage n'existait pas pour la dame abbesse; car celle-ci faisait vœu solennel de perpétuelle chasteté.

Saint Amand, le patriarche de la vie monastique en nos contrées, avait fondé ou consacré en Belgique plusieurs couvents de femmes, établis sous la direction spirituelle des moines de la même Règle. C'est de lui que sainte Gertrude, la bienheureuse Itta et ses compagnes reçurent à Nivelles le voile sacré. La prise de voile, *sacrum velamen*, comme le prouve Baronius dans ses *Annales* sous l'an 57 (n° 89) impliquait le vœu de chasteté ou de perpétuelle continence.

Aubert Lemire (2) nomme cinq chapitres nobles dont le berceau se trouve au temps de saint Amand : *Mons* et *Maubeuge* dans le comté de Hainaut, *Andenne* et *Moustier-sur-Sambre* dans le comté de Namur, *Nivelles* dans le duché de Brabant. — Les chapitres de

(1) « L'Église n'a pas, ce nous semble, approuvé ce changement; mais le changement une fois consommé, les supérieurs ecclésiastiques ont tâché de sanctifier cet état moyen qui n'est ni la vie du monde ni la vie du cloître. Dans l'Église de la terre, comme dans celle du ciel, il y a différentes demeures, et dans toutes la sainteté est possible.... » *Journal hist.* IV, 61.

(2) Miræus, *de canonic. collegiis.*

Munster-Bilsen, de *Thorn* et de *Susteren*, dans la principauté et le diocèse de Liège, sont d'une date postérieure.

Chaque chapitre jouissait des prérogatives reconnues aux autres corps ecclésiastiques. Les abbesses séculières, de même que les abbesses régulières et les chapitres des collégiales, étaient convoquées aux synodes et s'y faisaient représenter par des procureurs. Comme les chapitres des chanoinesses séculières étaient *sous la protection immédiate du souverain*, l'évêque avait besoin du consentement du souverain pour y faire la visite canonique, conformément au décret du Concile de Trente, sess. XXII, ch. VIII, *de reform.* (1).

En 1769, l'impératrice-reine Marie-Thérèse donna un règlement sur les preuves de filiation et de noblesse requises pour entrer aux chapitres nobles des Pays-Bas (Mons, Nivelles, Moustier-sur-Sambre, Andenne). A l'origine, on n'avait exigé que quatre quartiers du côté paternel et autant du côté maternel : le nouveau règlement exigeait que la postulante fît preuve de seize quartiers, huit de chaque côté, tous de noblesse ancienne et *chevaleureuse*, sans bâtardise ni mésalliance.

Joseph II, ce triste réformateur, n'oublia pas de réformer aussi les chapitres nobles par règlement impérial du 22 avril 1786; il supprima le chant de l'office canonial et bornait les exercices de piété à peu de chose : entendre chaque jour la messe, réciter ensuite le *de profundis* pour les défunts de l'auguste Maison d'Autriche, assister les dimanches et fêtes au sermon de leur paroisse, se confesser quand et où il leur plaira. Il trouva bon de supprimer le superbe costume de chœur des chanoinesses, et d'y substituer une simple robe noire : désormais plus de voile, plus de robes avec manteaux aux bords d'hermine. Les chapitres, ayant reconquis leur liberté en 1790 par la révolution brabançonne, n'eurent rien de plus empressé que de revenir à leurs anciens usages; mais les conquérants français les enveloppèrent, sept ans plus tard, dans nos malheurs communs.

Les statuts, édictés par les chapitres eux-mêmes ou par les souverains relativement à la *noblesse* d'origine, ne sont pas une

(1) Van Espen, *Ins. eccl. univ.* p. I, tit XXXII, c.II, n° 30-32.

chose qui doive grandement étonner. Les chapitres nobles étaient le plus souvent des refuges pour des rejetons de maisons princières ou de grandes familles déchues ou malheureuses, ou pour des filles qui ne pouvaient ou ne voulaient pas se marier. Ces personnes y trouvaient un asile où elles échappaient aux périls et aux grandes agitations de la vie publique; elles y supportaient plus facilement leur infortune et jouissaient d'une existence conforme à leur rang social comme à leur éducation. Il est vrai que cette destination un peu mondaine n'était pas faite pour élever à une haute spiritualité ou entretenir une sévère discipline; mais elle avait l'avantage de favoriser les désirs des personnes qui aspiraient à mener une vie régulière et retirée sans se soumettre aux devoirs austères qu'impose la profession des vœux de religion.

Des chapitres de chanoinesses nobles subsistent actuellement en Bavière, en Autriche, au Tyrol (à Innsbruck), en Espagne (à Burgos), et jusque dans les pays protestants, la Prusse et surtout le Hanovre. Ces chapitres ou catholiques ou protestants doivent leur origine à des familles aristocratiques qui les ont fondés et largement dotés pour leurs descendants. D'après les règles actuelles, on admet aux bénéfices non seulement des demoiselles de la noblesse, mais aussi des filles d'officiers et de fonctionnaires publics qui ont bien mérité de l'État (1).

Sainte-Gertrude à Nivelles.

La bienheureuse Itta ou Iduberge, veuve du bienheureux Pepin de Landen et sœur de saint Modoald, évêque de Trèves, fonda à Nivelles vers l'an 647 une communauté religieuse, en l'honneur de la Mère de Dieu, dont sa fille, sainte Gertrude, fut la première

(1) Les chapitres de Brunswick, de Gandersheim, de Herford, ne sont pas les seuls qui embrassèrent la réforme luthérienne au XVIe siècle. La plupart des chanoinesses protestantes ont laissé tomber en désuétude ce qui restait des observances primitives; les plus religieuses mènent une vie retirée et tranquille dans leur antique maison, à la ville ou à la campagne; mais toutes vivent des revenus de leurs prébendes (sans se soucier de leur origine catholique) jusqu'au jour où elles se marient.

abbesse. Elle-même y vécut durant cinq ans sous la conduite de sa fille et trépassa saintement, l'an 652. Sainte Gertrude régit l'abbaye durant dix années; à l'âge de 30 ans, elle confia sa charge à sa nièce Wilfetrude et vécut encore trois ans. On rapporte son trépas au 17 mars 659 (1).

Le monastère de Nivelles, auquel les papes, les empereurs, les évêques de Liège et de Cambrai accordèrent de grandes faveurs dans le cours des âges, fut, pour ainsi dire, le berceau de la ville. A une époque qu'il est impossible de préciser, il fut transformé en chapitre séculier pour quarante chanoinesses d'extraction noble et pour trente chanoines.

L'*abbesse* était *Dame* de Nivelles et de ses dépendances tant pour le temporel que pour le spirituel. Ayant titre de Princesse du Saint Empire Romain, elle jouissait du droit de battre monnaie. Elle était nommée par le souverain.

La *prévôte*, seconde dignitaire, également nommée par le souverain, convoquait le chapitre et le présidait avec voix décisive.

Les chanoinesses récitaient l'office divin au grand-chœur de la collégiale, et les chanoines dans la chapelle latérale à droite; à certaines grandes fêtes les deux corporations se réunissaient.

Les deux premières dignités des chanoines étaient le *prévôt* et le *doyen*. La prévôté, fief de l'abbesse, ne pouvait être conférée qu'à des personnages nobles. Le doyen exerçait les fonctions pastorales avec l'assistance de deux *semainiers* ou vicaires.

Par un diplôme du 27 novembre 1549, Charles-Quint ratifia de nouveau toutes les propriétés, prérogatives, libertés, immunités, juridictions, haute et basse justice, etc., accordées au chapitre par

(1) Voir Butler au 17 mars et 23 novembre; Wauters, *Géographie et histoire des Communes belges*, et Lemaire, *Notice historique sur la ville de Nivelles*. — Mabillon se trompe, ce semble, en affiliant à l'ordre de saint Benoît les *moniales* de Nivelles. Après les conciles d'Aix-la-Chapelle (816 et 817, l'évêque de Liège tenta en vain de leur imposer la règle de saint Benoît. Le pape Pascal Ier consentit à ce qu'elles continuassent à vivre chrétiennement, mais sans s'engager par le vœu de continence perpétuelle. Voir une note de M. le Prof. Baguet dans le *Compte rendu de la commission royale d'histoire*, 1re série, t. XV, pag. 275-288.

ses prédécesseurs et par tous autres princes, ducs, marquis, comtes, barons, chevaliers, etc (1).

Lorsque Joseph II promulgua son décret réformateur de l'an 1786, les chanoinesses lui adressèrent des représentations qui reçurent mauvais accueil. Contraintes d'obéir, elles eurent recours au Saint-Siège à l'effet d'être autorisées à se conformer à l'édit impérial, sans blesser leur conscience. Elles exposèrent en détail les articles portant atteinte à leur serment et aux statuts et usages en matière spirituelle. La réponse du pape Pie VI fut une autorisation provisoire.

Dix ans plus tard, le chapitre de Sainte-Gertrude partagea les malheurs de tous nos établissements religieux ; mais la belle collégiale, d'abord dédiée à saint Pierre, puis à sainte Gertrude, a été préservée de la destruction ; elle est aujourd'hui l'église paroissiale primaire de Nivelles.

Sainte-Aldegonde à Maubeuge. — Sainte-Renfroie à Denain et Notre-Dame à Bourbourg.

C'est au milieu du VIIe siècle (661) que sainte Aldegonde, parente du roi Dagobert, fille cadette de Walbert, comte du *pagus Hainoensis*, et de sainte Berthille, issue des rois de Thuringe, fonda à Maubeuge (*Malbodium*, sur la Sambre) un monastère double, *ancillæ Dei et famuli*. Sainte Amalberge, dite aussi Amélie, mère de sainte Gudule, de sainte Renilde et de saint Emebert évêque de Cambrai et d'Arras, y reçut le voile des mains de saint Aubert, évêque de Cambrai et d'Arras, et y mourut vers l'an 690. Son mari, le comte Witger, s'était retiré à l'abbaye de Lobbes (2).

L'an 963, saint Brunon, archevêque de Cologne et légat apostolique, obligea les religieuses et les religieux de Maubeuge à se conformer à la décision du concile d'Aix-la-Chapelle (816) qui les astreignait à la vie commune, mais en réservant à chaque reli-

(1) Miræus, IV, 303.

(2) Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, IV, 626-641. — L'abbé Vos, *Lobbe, son abbaye*, etc. I, 123-131.

gieuse la disposition de ses biens et la liberté de se faire aider par une servante. C'était un pas vers l'état de sécularisation qu'elles ont conservé jusqu'à leur suppression.

La sécularisation était reconnue par le Saint-Siège, comme on voit dans deux lettres apostoliques qu'Innocent III adressa en 1198 : *dilectis in Christo filiabus abbatissæ et capitulo sæcularis ecclesiæ Malbodiensis, diœcesis Cameracensis* (1).

Au XIIIe siècle, les évêques de Cambrai prétendirent que les religieuses étaient tenues à l'observance de la règle de saint Benoît. De là surgirent de sérieuses difficultés qui furent aplanies par le pape Alexandre IV. La décision pontificale, donnée à Anagni sous la date du 21 septembre 1254, fut favorable à la corporation de *madame sainte Aldegonde* (2).

Le chapitre se composait de 40 chanoinesses et de 18 chanoines. Toutes les grandes prébendes canoniales, les bénéfices des chapelains et plusieurs églises paroissiales du diocèse étaient à la collation de l'abbesse.

L'abbesse, représentant tout le chapitre, était *Dame* de Maubeuge et faisait sa première entrée avec un imposant appareil militaire. Elle avait la nomination d'une partie des échevins de Maubeuge, ainsi que des mayeurs et des échevins dans sept ou huit villages voisins. Elle exerçait les droits de haute, moyenne et basse justice dans l'*Enclos du chapitre* et dans une petite partie de la ville ; cette seigneurie était connue sous le nom de *Berseillies en Maubeuge*. Le chapitre avait en outre ses officiers : le grand-bailli, un greffier, un mayeur ou procureur fiscal, trois receveurs, etc.

Il n'entre pas dans notre but de raconter ici l'histoire du chapitre noble de Maubeuge. On sait que la ville tomba au pouvoir de Louis XIV en 1649 et fut assurée à la couronne de France par le traité de Nimègue, en 1678. Dès lors cette histoire n'appartient plus à la *Belgique* chrétienne.

(1) Lettres reproduites dans la *Revue d'histoire et d'archéologie*, III, 210. (Bruxelles 1862).

(2) *Ibid.* pag. 212. Notons en passant que le testament de sainte Aldegonde, cité par Miræus, III, 557, est une pièce apocryphe.

Forcées par la révolution de 1789 d'abandonner Maubeuge, dix chanoinesses se retirèrent dans leurs familles; les trente autres se réunirent à Mons et y rétablirent leur corporation avec les revenus qu'elles avaient en Belgique. Mais le séquestre ne tarda pas être mis sur leurs biens, malgré les demandes qu'elles adressèrent à la cour d'Autriche (1791). Cette mesure amena l'extinction de l'illustre chapitre de Maubeuge, qui avait constamment joui, pendant son existence douze fois séculaire, de la plus haute considération parmi la noblesse de Belgique, de France et d'Allemagne. La dernière abbesse, Madame de Lannoy, décéda pieusement vers l'an 1806 ou 1807 (1).

Rappelons, en passant, que l'ancienne Belgique eut aussi des chapitres de chanoinesses séculières dans deux villes qui, elles aussi, passèrent, depuis, à la France : à Denain et à Bourbourg.

L'origine du chapitre de Sainte-Renfroie (*S. Rainfredis*) à Denain (*Dononium*), près de Valenciennes, au diocèse de Cambrai, remonte à l'an 764. Fondé par deux saints époux, Aldebert, comte d'Ostrevant, et Reine, et constitué, dit-on, sous la règle de saint Benoît, après les irruptions désastreuses des Normands, il fut sécularisé plus tard, probablement au XIIIe siècle. Vers l'an 1151, le pape Eugène III reproche aux *sanctimoniales* de Denain d'observer leur règle avec trop de relâchement et leur prescrit d'obéir respectueusement à Gotescalc, évêque d'Arras, à qui il a mandé, dit-il dans sa lettre, de travailler à leur réforme et de ramener leur *monastère* à une meilleure vie. (Miræus, III, 338). Le chapitre sécularisé de Sainte-Renfroie a subsisté jusqu'à la fin du dernier siècle. Les dix-huit chanoinesses séculières dont il se composait, portaient le titre de Comtesses d'Ostrevant. L'abbesse seule était régulière et faisait les vœux de religion (2).

La communauté noble de Notre-Dame de Bourbourg (*Burburgum*) à une lieue de Gravelines (diocèse de Saint-Omer, ancien diocèse de Térouanne), doit sa fondation à Robert de Jérusalem et

(1) Nous empruntons ces détails aux notes de M. A. Estienne sur la *Vie de sainte Aldegonde* par le P. Triquet. Maubeuge, 1837.

(2) Le Glay, *Camer. Christ.* pag. 248 et 249.

à son épouse Clémence de Bourgogne. Commencée dans le faubourg, entre 1106 et 1115, elle fut transférée dans l'enceinte, en 1551, par ordre de Charles-Quint.

Bourbourg passa à la France, avec Gravelines et Saint-Venant, par le traité des Pyrénées, conclu le 7 novembre 1659.

Ce fut sous la dernière abbesse, Madame Camille-Josèphe de Coupigny de Henu, que la reine Marie-Antoinette voulut bien accepter le titre de « première chanoinesse de Bourbourg » (1782). De ce moment, le chapitre fut qualifié de *royal* (1). Les filles nobles y étaient reçues sans dot.

Sainte-Waudru à Mons.

Sainte Waudru ou Waldetrudis, sœur aînée de sainte Aldegonde, épouse de saint Vincent (Maldegarius), reçut le voile sacré des mains de saint Aubert, évêque de Cambrai, et établit (656) sur les hauteurs boisées et désertes du *Castri Locus* une communauté semblable à celles qu'Aldegonde établit à Maubeuge et Itta à Nivelles. Les vieilles chartes le nomment *monasterium Castrilocense*.

La sainte fondatrice, trépassée le 9 avril 686, et sa cousine sainte Aye, morte en 678, furent les premières abbesses de ce couvent.

De l'aveu de la communauté, les comtes de Hainaut élevèrent un château-fort dans le voisinage. Le château et le couvent donnèrent origine à la ville de Mons.

Des damoiselles de noble lignée se réunissaient à Mons dans le but de prier ensemble et de pratiquer des œuvres de miséricorde.

Saint Brunon, archevêque de Cologne, étant venu à Mons, fit pour elles quelques règlements, dont on ne connaît pas le contenu. Plusieurs auteurs ont avancé que c'est ce saint prélat qui sécularisa le chapitre; d'autres au contraire assurent avec infiniment plus de raison, qu'il leur fit adopter la règle d'Aix-la-Chapelle (816) et ramena la ferveur que les calamités avaient affaiblie. Selon le

(1) Le Glay, *ibid.*, 250-255.

docte Père Corneille Smet, la sécularisation date du XIIIe siècle (1).

La communauté était un collège de trente chanoinesses séculières nobles et de dix chanoines, nobles ou roturiers, aidés de nombreux chapelains impériaux. Les prébendes des uns et des autres étaient conférées par les comtes de Hainaut, devenus patrons, protecteurs perpétuels et abbés séculiers du chapitre, probablement pendant les invasions des Normands (880).

Les quatre chanoinesses aînées avaient, durant les trois derniers siècles, le gouvernement du chapitre ; à une époque plus éloignée, il était entre les mains de la prévôte pour le temporel, et de la doyenne pour le spirituel. L'église de Sainte-Waudru était paroissiale, pour les nobles et leurs sujets ainsi que pour les militaires de la ville, elle était presque affranchie de la juridiction épiscopale. Le chapitre de *madame sainte Waudru* et ses *suppôts* ou agents jouissaient de l'exemption de toutes tailles et impositions quelconques ; il avait la suprématie sur toutes les églises et chapelles de Mons qui ne pouvaient, d'ailleurs, être élevées sans son autorisation. Dans l'*Enclos du chapitre* il exerçait les droits de haute, moyenne et basse justice. Parmi les nombreux officiers, on distingue le prévôt qui avait la surveillance sur les églises et les chapelles, le bailli et des sergents pour faire observer la justice.

Par décret du 22 mai 1760, l'impératrice-reine Marie-Thérèse, patronne, protectrice et abbesse séculière du *très noble* et *très illustre chapitre de Sainte-Waudru* et représentée en cette dignité par S. A. R. Anne-Charlotte de Lorraine et de Bar, sa belle-sœur et cousine, accorda à chacune des chanoinesses le titre de *Dame* au lieu de celui de *Damoiselle* qu'elles avaient porté jusqu'alors.

Rappelons enfin que la magnifique église de Sainte-Waudru est restée debout et consacre l'unique souvenir d'un passé qui ne fut pas sans gloire. On y conserve avec un respect religieux le vénérable chef et le corps de la sainte fondatrice ; l'authenticité de ses reliques a été reconnue, en 1803, par Mgr Hirn, évêque de Tournai (2).

(1) *Acta SS. Belgii*, IV, 434 et seqq. — *Saints et grands hommes du catholicisme*, chap. XVII.

(2) Voir Jacques Simon, *Vie de sainte Waudru*, suivie de documents, 2 vol.

Sainte-Beggue à Andenne sur Meuse.

La tradition rapporte que sainte Beggue, sœur germaine de sainte Gertrude, veuve d'Anségise qui fut tué à la chasse, et mère de Pepin d'Herstal, fonda (686, 696 ?) dans les forêts d'*Andanum* (entre Namur et Huy) une communauté de filles semblable à celle que sa mère Itta avait établie à Nivelles. Ce fut de là que vinrent à Andenne les premières religieuses qui vécurent sous la discipline de la fondatrice. Celle-ci mourut à Andenne de la mort des justes vers 694 ou 695. Sa fête se célèbre le 17 décembre (1).

Dans la suite des temps, la communauté fut convertie en chapitre double, composé de trente chanoinesses et dix chanoines, tous à la nomination du souverain, considéré comme marquis ou comte de Namur, abbé d'Andenne, « successeur de sainte Begghe, duchesse souveraine de Brabant, » comme dit Philippe IV dans ses lettres de l'an 1661.

La supérieure, en tant que *Dame* d'Andenne, avait voix à l'état noble du comté et s'y faisait représenter par un personnage de son choix. En tant que *Prévôte*, elle avait la charge de toutes les affaires du chapitre, même pour le spirituel. La charge de l'église collégiale et des cloîtres était dévolue à madame la *Doyenne* (2).

Par charte du 29 avril 1519, Marguerite d'Autriche renouvela l'obligation des jeunes dames admises aux prébendes d'Andenne de demeurer auprès de la dame *écolâtre*, à moins qu'elles ne fussent proches parentes d'une dame chanoinesse (3).

Primitivement, le comte de Namur était *abbé séculier* et héréditaire du chapitre. C'est en cette qualité qu'en 1207 Philippe le Noble porta ou renouvela le statut qui excluait des prébendes

Mons, 1846. — Léop. de Villers, *Mémoire historique et descriptif de l'église de Sainte-Waudru*, in-4°. Mons, 1857.

(1) Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, V, 70-125. — *Gallia Christ.*, III, 580. — Nos *Civilisateurs chrétiens*, pag. 113.

(2) Sur les prérogatives et les devoirs de la prévôte et de la doyenne, voir les *Analectes pour servir à l'histoire eccl. de Belgique*, tom. XII; sur les coutumes et cérémonies du chœur et les devoirs des chanoinesses, *ibid.*, t. XIII.

(3) *Ibid.*, t. XV, p. 336.

toute personne qui ne serait pas noble et issue de parents nobles (1). Philippe IV, roi d'Espagne, confirmant, en 1661, « tous les biens, droits, haulteurs, authoritez, privileges et preeminences les competans en souveraineté en ladite terre d'Andenne et allentour, » décréta de nouveau « que nulle ne pourroit estre receue si elle n'est tenue Noble femme de quatre quartiers de pere et autant de mere procreés en léal mariage (2). »

Dans la suite des temps, les comtes, devenus *avoués* du chapitre, prêtaient le serment d'avouerie à l'occasion de la prise de possession du comté : « Je N. jure que je je warderay à mon poeer (pouvoir) l'église madame saincte Begge d'Andenne, toutes les personnes et leurs biens, leurs franchises et droictures, et les tenseray de forche et de violence à mon léal poeer ; et ce je jure par le précieux corps de N. S. J.-C. et le corps sainct ycy present de madame Begge devant dicte. Amen. — Item, je N. jure que cely meisme seirement feray jurer le grand bailly de ma comté de Namur, le bailly de Waseige et le prévost de Poilvache (3). »

En 1785, l'empereur Joseph II supprima trente-deux bénéfices relevant du chapitre, et de plus quinze prébendes. Peu après, il unit le collège canonial ainsi mutilé à celui de Moustier-sur-Sambre en un seul, en consignant les chanoinesses dans l'ancien couvent des Croisiers à Namur. Le décret impérial était comme l'arrêt de mort des deux corporations : elles cessèrent d'exister à la fin du dernier siècle, emportées par le torrent de la révolution.

Saint-Pierre à Moustier-sur-Sambre.

A Moustier sur-Sambre, dans la province actuelle de Namur, il y eut jadis un monastère dédié à saint Pierre et se glorifiant de devoir son existence à saint Amand (vers l'an 660). Les bénédic-

(1) Miræus, I, 196. — De Marne, *Histoire du comté de Namur*, I, 61-65, et Galliot, *Histoire de Namur*, IV, 178.

(2) Miræus, III, 273.

(3) *Analectes*, XV, 327, note.

tines qui l'habitaient furent dispersées par les Normands, mais elles parvinrent à se réunir de nouveau et se soutinrent longtemps avec édification comme *canonicæ*. Le relâchement successif de la discipline intérieure fut la cause de la sécularisation; bien avant dans le VIIIe siècle (1282), le monastère fut changé par l'évêque de Liège, Henri de Gueldre, en collège de chanoinesses séculières nobles (1). Lorsqu'en 1288 Jean de Flandre, évêque de Liège, en fit faire la visite, il y avait dix prébendes de chanoines séculiers et vingt-cinq de chanoinesses séculières, communément appelées *domicellæ claustrales*. L'évêque leur ordonna de conformer leurs habits et leur façon de vivre à leur institution primitive et de faire régulièrement l'office canonial selon l'usage du diocèse de Liége (2).

De même que dans les autres chapitres, plusieurs prêtres étaient attachés au service du chœur et des chapelles.

Passons sur l'histoire de cette célèbre institution. Rappelons uniquement qu'en 1785 le chapitre de Moustier et celui d'Andenne furent réunis en un seul, par ordre de Joseph II. Tous deux revinrent à leur état primitif en 1790; mais aussi tous deux furent détruits par la révolution française.

Le corps de saint Frédégand, abbé de *Querquolodora* ou *Turninum* (Deurne près d'Anvers), fut transporté dans la collégiale de Moustier vers l'an 836. L'un des bénéfices portait le nom de ce saint moine; celui qui en était pourvu, était curé des chanoinesses et de leurs suppôts.

Sainte-Landrade à Munster-Bilsen.

Landrade, parente du B. Pepin de Landen et de saint Arnould de Metz, était fille de Wandegisèle, comte palatin au temps du roi Dagobert. Elle se voua à la vie érémitique dans une forêt sauvage voisine de la *villa Belisia* (Bilsen), son lieu natal. Elle y construisit une petite église, que saint Lambert, évêque de Liège,

(1) *Gallia Christ.* III, 579 et 580. — De Marne, *Histoire de Namur*, I, 59.
(2) Miræus, IV, 547; le texte français est dans les *Analectes* cités, IV, 506.

consacra en 669 ou 670, en associant à la pieuse fondatrice quelques vierges chrétiennes. Ce furent les premiers fondements du monastère dit *Munster-Bilsen*, de l'ordre de saint Benoît. Sainte Landrade quitta ce monde vers l'an 700 et reçut la sépulture à Wintershoven. Sa mémoire est honorée le 8 juillet (1).

Dès les premiers temps le *monasterium Belisiense* était séparé en deux pour les deux sexes, suivant l'usage presque général. Ravagé par les Normands, il fut rebâti (850) par Odulphe ou Chlododulphe, un des premiers comtes de Looz. La nouvelle église, bâtie sur l'emplacement de celle de sainte Landrade, fut dédiée à saint Amour, l'un des missionnaires de la Hesbaie. C'est peut-être vers ce temps que le cloître fut changé en chapitre séculier. — En 1203, il avait pour abbesse Irmina, fille du comte de Looz et veuve de Godefroid III, duc de Brabant. Elle rétablit la discipline qui se trouvait alors fort relâchée.

Le chapitre se composait de 24 chanoinesses, de 6 chanoines et de plusieurs bénéficiers inférieurs. Les personnes qui y postulaient une prébende canoniale devaient faire preuve de huit quartiers de noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel.

Munster-Bilsen fut pillé en 1493 par les troupes de l'archiduc Maximilien, et en 1636 par les soldats du duc de Lorraine.

Au XVIIIe siècle, les abbesses portèrent le titre de *Princesses du Saint-Empire Romain*, malgré les protestations réitérées des princes-évêques de Liège. En outre, elles étaient Dames temporelles de six seigneuries libres, à savoir : *Munster-Bilsen*, *Wellen*, *Haccourt*, *Hallenbaye*, *Kleine Spauwen* et *Bergh*. La dernière abbesse, Marie-Thérèse, baronne de Bentinck, s'intitulait : *By de gratie Godts abdisse des Zeer Doorluchtig Eerweerdigh Capittel van Munsterbilsen, Princesse van het Heyligh Roomsch Ryck, Dame der vrye heerlyckheden Munsterbilsen, Wellen*, etc. etc.

Les chanoinesses vivaient en commun dans un grand corps de logis, situé au milieu d'une vaste enceinte de murailles.

L'église collégiale n'avait rien de très remarquable sinon le

(1) Voir sa vie dans Chesquière, *Acta SS. Belgii*, t. V. Et cfr. aux *Civilisateurs chrétiens*, pag. 119.

chœur, formant au fond du temple une espèce de tribune élevée. Cette église est aujourd'hui le seul vestige qui reste de l'illustre chapitre de Munster-Bilsen (1).

Chapitre impérial de Thorn.

Thorn est une petite ville de l'ancien comté de Horn (Limbourg hollandais), située sur la rive gauche de la Meuse, à une lieue et demie au N. de Maeseyck.

Au xe siècle, probablement vers l'an 962, la pieuse Hilsuinde, comtesse de Stryen, et son époux Ansfrid, comte de Teisterbant et de Huy, y fondèrent un monastère dont Hilsuinde fut la première abbesse. Ansfrid, après avoir pris part au gouvernement de l'Empire sous les trois Othons, perdit son épouse et embrassa l'état ecclésiastique: il fut promu malgré lui au siège épiscopal d'Utrecht et mourut en odeur de sainteté, l'an 1008 (2).

Dans le cours du XIIIe siècle, le monastère de Thorn devint un collège de chanoinesses nobles et obtint le titre de *chapitre impérial*.

Ce chapitre se composait de 14 chanoinesses nobles, de 7 chanoines et de 12 bénéficiers inférieurs. Les postulantes devaient produire seize quartiers de noblesse, tant du côté maternel que du côté paternel, et être issues de familles princières ou comtales du Saint-Empire.

L'abbesse, Princesse du Saint-Empire, avait voix, par son délégué, dans les assemblées du Cercle de Westphalie. Elle était *Dame* temporelle d'un petit État divisé en quatre quartiers : 1° la petite ville de Thorn ; 2° Stamproy ; 3° Graethem et Baexem ; 4° Eelen, Haerle et Ittervoert. Chacun de ces quartiers avait deux bourgmestres et un corps échevinal. Les ordonnances de l'abbesse-sou-

(1) Cfr. Wolters. *Notice historique sur l'ancien chapitre de chanoinesses nobles de Munsterbilsen*. Gand, chez Gyselynck, 1850.

(2) Au déclin de ses jours, le B. Ansfrid, frappé de cécité, abdiqua l'épiscopat et se fit moine à Heyligenberg. (Montalembert, *Moines d'Occident*, tom. VI, pag. 63 et 64).

veraine avaient force de loi : elles n'étaient limitées que par les lois de l'Empire et par les droits traditionnels du pays qu'elle jurait d'observer lors de son inauguration (1).

L'église était dédiée à l'archange Saint-Michel. Le chœur des Dames se trouvait à l'opposite du grand chœur et était entièrement séparé du reste de l'église. Le monastère, attenant au temple, formait un vaste bâtiment; dans les dernières années, il ressemblait moins à un couvent qu'à une cour princière, où le bruit et le luxe étaient plus grands que le recueillement.

Le chapitre fut supprimé en 1797, et les bâtiments furent vendus à l'enchère. Outre l'abbesse, Marie-Cunégonde, princesse de Saxe, il y avait alors quatre princesses, neuf comtesses et six chanoines.

En voyant aujourd'hui les ruines de ce brillant chapitre d'autrefois, dit un auteur, on est malgré soi pénétré de pénibles réflexions; car cet établissement qui, d'une part, s'appuyait sur le trône impérial, et de l'autre sur la richesse et l'influence des plus grandes familles de l'Europe, établissement qui avait déjà bravé les orages de huit siècles, devait sembler impérissable ; et cependant tout a disparu comme en un clin d'œil : l'église seule est restée debout et consacre le souvenir de cette illustre fondation (2).

Le Saint-Sauveur à Susteren.

L'antique *Susteren*, dépendant de l'ancien duché de Juliers, était le chef-lieu du principal doyenné (*concilium aureum*) de l'archidiaconé de la Campine, au diocèse de Liège. Il empruntait son nom à un grand ruisseau *Suestra* ou *Suestre*.

C'est là que saint Willibrord jeta les fondements d'un monastère bénédictin, *cella* ou *cellula*, que mentionne un acte de donation à lui faite en 711 (3). Pepin d'Herstal, sur le point de mourir,

(1) Habets, *Geschiedenis van het Bisdom Roermond*, I, 64 et 65. — Wolters, *Notice historique sur l'ancien chapitre impérial de chanoinesses de Thorn dans la province actuelle du Limbourg*. Gand, chez Gyselynck, 1850.

(2) Wolters, *Notice historique* citée.

(3) Martène et Durand, *Ampliss. Coll.* I, 18.

et sa femme Blittrudis (Plectrude), achevèrent la fondation par une charte du 2 mars 714 : *Cogitantes ut Oratorium et Cellulam in honore Salvatoris et SS. Petri et Pauli..... et mansionile* (métairie) *Suestra, situm in pago Mosariorum super fluviolo Suestra.... a novo fundamine ædificare deberemus, quod et fecimus.... Placuit nobis ut apostolico patri Willibrordo episcopo ipsam basilicam tradidissimus, quod ita et fecimus* (1).

Dans le célèbre traité de partage, conclu en 870 entre Meersen et Herstal, l'*abbatia Suestre* échut à l'empereur Louis-le-Germanique. Quinze ans plus tard (895), le fils de l'empereur Arnoul, Zwentibold, roi de Lotharinge, la soumit à l'abbaye de Prum (2), qui avait été fondée et dotée en 760 par le roi Pepin-le-Bref et Bertrade (3). Ses trois filles, les BB. Bénédicte, Cécile et Relinde, y émirent leurs vœux de religion sous l'abbesse sainte Amalberge (4). Les deux premières princesses furent successivement élues pour gouverner l'abbaye de Susteren ; la troisième se retira à Flémalle près de Liège, pour y mener la vie plus austère de recluse.

Le monastère de Susteren ne semble pas avoir été originairement une association *canoniale*, comme ceux de Nivelles, d'Andenne, etc. mais un vrai cloître de *sanctimoniales* et de *monachi* sous la règle de saint Benoît. Au milieu des troubles et des désordres du moyen-âge, les uns et les autres abandonnèrent peu à peu les constitutions assez rigides du Mont-Cassin ; la double communauté devint une société de chanoinesses séculières, aidées, pour l'office divin, de quelques chanoines séculiers. Cette transformation amena des abus que les évêques de Liège tâchèrent d'extirper par des visites canoniques, des avertissements et des règlements convenables. L'évêque Engelbert de la Marck prescrivit, en 1348, des statuts pour le *Cloester van Susteren van Synte Benedictus orden.* Ces statuts, insensiblement oubliés plus tard, durent être renouvelés et rece-

(1) Miræus; III, 286. — Voir Mabillon, *Annal. Bened.* t. II, lib. 19, § 72.

(2) Miræus, III, 290.

(3) L'abbaye de Prum, dans l'électorat de Trèves, fut incorporée en 1579 à la mense de l'archevêque-électeur de Trèves qui la gouverna, depuis, par un prieur.

(4) Ne pas la confondre avec sainte Amalberge qui mourut à Maubeuge.

voir des additions. De là l'ordonnance en allemand, émanée du chapitre lui-même sous la date du 7 février 1579 et sanctionnée par le duc de Juliers, souverain de Susteren. Elle est faite pour les *Jufferen und Canonici des fryen weltlichen Stiftes St^ti Salvatoris zu Susteren in furstenthum Gülich, Lütticher diöcesis* (1).

Le chapitre du *Saint-Sauveur* se composait, primitivement, de la dame abbesse et de dix chanoinesses issues de nobles familles; depuis l'an 1626 il n'y en eut plus que sept, afin d'augmenter la dotation de l'abbesse; car celle-ci percevait les revenus de trois prébendes de demoiselles de chœur. — Il y avait, en outre, quatre chanoines et un certain nombre de chapelains ou vicaires. A l'origine, l'on n'exigeait que huit quartiers de bonne noblesse; vers la fin, on alla jusqu'à seize.

De même que dans les autres collégiales analogues, l'abbesse seule devait faire vœu solennel de chasteté perpétuelle. Dans les cérémonies religieuses, elle portait la crosse abbatiale. Elle avait la collation de quatre paroisses : *Leuth* près de la Meuse; *Limmel* près de Maestricht; *Papenhoven* et *Susteren*. La doyenne, seconde dignitaire, administrait avec elle la communauté au spirituel et au temporel. — Les prébendes canoniales étaient conférées par l'abbesse et les autres membres du chapitre.

L'église paroissiale, nommée Sainte-Amalberge, s'appelait *Papemunster*, c'est-à-dire l'église du curé (qui était toujours l'un des quatre chanoines). Elle était voisine de l'église chapitrale, *Juffrenmunster*, dédiée en l'honneur du Saint-Sauveur. Celle-ci sert d'église paroissiale depuis 1789, année où le Papemunster fut consumé par un incendie.

L'abbaye et toutes ses propriétés furent nationalisées pendant l'invasion française. Des édifices anciens il ne reste plus qu'une maison de fermier. En 1802, le Premier Consul fit donner une pension aux membres encore survivants de l'*Hoogadelyk Stift*.

Le village de Susteren, nommé ville jusqu'au début de notre siècle, renferme moins de 2,000 âmes; il ressort actuellement au diocèse de Ruremonde

(1) Tous les documents sont allégués au long dans la *Geschiedenis* de la

Dans cette rapide esquisse sur les associations canoniales de femmes nous n'avons touché que les *summa fastigia rerum*. Par ce que nous avons dit, le lecteur jugera lui-même qu'elles doivent avoir été pour plusieurs âmes un moyen de sanctification et de salut : des personnes de haut rang y vivaient éloignées des grandes agitations du siècle. Il est vrai qu'elles étaient libres de renoncer à leur bénéfice et de s'engager dans les liens du mariage. Mais dans l'état conjugal elles étaient d'ordinaire des épouses exemplaires, d'excellentes mères de famille, par la pitié et l'instruction qu'elles avaient puisées, étant novices, sous la direction de la dame écolâtre. D'ailleurs ce changement d'état n'était pas fréquent ; presque toutes les chanoinesses persévéraient jusqu'à la fin dans le genre de vie qu'elles avaient embrassé. Elles faisaient grand honneur, dit le savant Bollandus, au rang de leur famille et à leurs collèges respectifs par la pureté de leur vie, leur piété et leur modestie chrétienne (1). Sans doute, on en rencontrait qui, après avoir donné la matinée à Dieu, se mêlaient, le soir, à des réunions mondaines, mêmes à des fêtes bruyantes, ou qui dissipaient dans des festins la part de leurs revenus ecclésiastiques qu'elles auraient dû consacrer à de bonnes œuvres. Mais l'institut même était étranger à ces abus partiels ; les fautes de quelques-uns de ses membres ne peuvent le dénigrer aux yeux de la postérité. Aussi, les chefs suprêmes de l'Eglise et les conciles provinciaux se sont-ils toujours efforcés de maintenir, dans les chapitres nobles, la régularité de la discipline et la sainteté des mœurs chrétiennes.

P. CLAESSENS.

ville de Susteren et de l'abbaye noble du Saint-Sauveur, par le savant abbé M. Habets, dans les *Publications de la Société historique et archéologique dans le duché de Limbourg*, tom. VI, p. 441-567. Maestricht, 1869. (Tiré à part, 1870, p. 128.)

(1) Cité par Ghesquière, *Acta SS. Belgii*, V, 414.

LES PRÊTRES BELGES DÉPORTÉS A L'ILE DE RHÉ
1798–1799.

Journal inédit du Révérend Monsieur Michel Caroly,

Ancien prémontré de Bonne-Espérance, mort curé du Fayt.

(Suite et fin. — Voir p. 457).

Le premier jour de la dernière année du XVIIIe siècle devait être pour les déportés un jour de souffrances et de privations, au milieu d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Le Rév. M. Caroly continue son journal en ces termes.

1er *janvier* 1799. — De grand matin, nous quittons *Châteaudun*, et nous faisons dix lieues pour atteindre *Vendôme*. Arrivés là, on nous conduit à la prison, où la municipalité avait fait porter du bois de chauffage et un léger souper. Il nous est sévèrement interdit de communiquer avec l'extérieur. Le soir, nous sommes jetés, cinq par cinq, dans des cachots souterrains, où nous n'avons pour lit commun que deux bottes de paille. Notre prison est tellement étroite que nous sommes pressés les uns contre les autres comme des harengs. Brisés de fatigue, nous dormons tant bien que mal.

2 *janvier*. — Nous partons pour *Châteaurenard*, ville de campagne, à 6 lieues de *Vendôme*. On nous parque le soir dans deux auberges où nous passons la nuit.

3 *janvier*.— De bon matin, on nous mène à *Tours*, et là on nous enferme dans la Maison d'arrêt qui est très vaste ; nous y sommes assez bien pour le logement et les vivres. Comme il fait toujours très froid, nous obtenons du brigadier d'y pouvoir séjourner jusqu'au surlendemain.

6 *janvier*. — On nous transporte à *Saint-Maur*, à dix lieues de là. Notre convoi s'accroît d'un grand nombre de conscrits déserteurs : nous formons une longue caravane. Presque tout le monde va de pied afin de lutter contre le froid. A Saint-Maur, on nous colloque tous les trente-six dans une prison obscure et très petite. Pour comble de chagrin, nous apprenons que le chanoine Alardin, de Nivelles, qui nous précédait, est mort dans ce cachot l'avant-veille, 4 janvier. Dès le 2 janvier son état s'était empiré, et il fut dans l'impossibilité de suivre le convoi. Le concierge de la prison m'a dit qu'il l'avait trouvé mort dans son lit, le 4, au matin. Je suis certain que le froid glacial qu'il a fait ces jours-ci doit avoir accéléré sa mort. Quand nous avons appris le soir cette triste nouvelle, tous les déportés de notre convoi ont récité à haute voix

et debout — car il nous eût été impossible de nous agenouiller — le *Miserere* et le *De Profundis* pour le pauvre chanoine Alardin. — Après lui avoir rendu ce dernier devoir, nous mangeons un morceau de pain et nous passons la nuit dans le cachot sur la paille. Nous sommes rangés comme dans un corps de garde, pied contre pied, la tête appuyée à la muraille. Le froid nous fait beaucoup souffrir et nous empêche de fermer l'œil. Quand le concierge vient, le matin, tirer les verroux, et que nous nous plaignons de notre logis. il nous dit, en se moquant de nous, que nous étions plus heureux que les prisonniers anglais, qui peu auparavant avaient dû passer la nuit dans la cour, à la belle étoile. J'ai inutilement demandé à parler au juge de paix pour avoir de lui des renseignements certains sur la mort du chanoine Alardin et sur les effets qu'il aurait délaissés.

7 *janvier*.— Départ pour *Chantebraud*, petite ville à dix lieues de *Saint-Maur*: on nous confine dans une prison un peu moins étroite que celle de Saint-Maur. De charitables bourgeois nous font parvenir de la soupe, des vivres et des vêtements, une chasuble et une petite somme d'argent. Que Dieu les récompense de leur charité !

8 *janvier*. — Nous arrivons à *Poitiers* après dix heures de marche ; on nous donne pour prison un ancien couvent de religieuses dont on est occupé à démolir l'église, et on nous loge dans les appartements qu'ont occupés Pichegru et les autres représentants déportés après le 18 fructidor. La commission municipale nous accorde l'autorisation de rester deux jours à Poitiers.

10 *janvier*.— On nous embarque pour *Lusignan*.Là,on nous descend d'abord dans la chambre du concierge de la prison. Celui-ci nous ordonne de le suivre dans un cachot souterrain où il veut nous tenir sous les verroux. Une femme, qui était là par hasard, nous engage à envoyer une pétition au commissaire de police et à lui demander de loger dans une maison bourgeoise, parce que le cachot souterrain était inhabitable. M. le curé de Notre-Dame de Nivelles rédige aussitôt la pétition que la femme en question va porter à l'instant au commissaire. A la suite de cette démarche, on nous loge dans une maison voisine de l'inhabitable prison. — Le P. Lorette, Provincial des Carmes de Nivelles, tombe sérieusement malade et obtient la permission de se faire transporter à l'hôpital.

11 *janvier*. — On nous mène à *Saint-Maixant*, où nous arrivons après six heures de marche. On nous installe dans une prison assez vaste. Le concierge et sa femme ont pour nous beaucoup d'égards, et nous fournissent des vivres à un prix fort raisonnable.

12 *janvier*. Départ pour *Niort* éloigné de cinq lieues. On nous case dans une maison d'arrêt assez spacieuse.

14 *janvier*. Nous sommes conduits à *Surgères*, village éloigné de *Niort* de neuf lieues. Le concierge de la prison, qui paraît un brave homme et qui est malade au lit, regrette de ne pouvoir nous secourir; il nous conseille d'aller à l'auberge, si nous en avons le moyen. Une demi-heure après, on nous y conduit ; il semble qu'on veuille nous donner l'occasion de nous évader : depuis quelque temps on ne nous surveille presque plus. Je vais au village où j'achète de la toile grise pour me faire une paillasse et des draps de lit.

16 *janvier*. — Nous partons pour *La Rochelle*. En route, un gendarme nous prévient que le concierge de la prison de cette ville est un homme brutal, un septembriseur, et qu'il nous extorquera notre dernier sou. Il nous conseille de tâcher de nous embarquer le plus tôt possible pour l'île de Rhé, et il se charge de nous faire partir dès le lendemain matin, si nous voulons donner au patron de la barque un quart de couronne par tête. C'est une nouvelle escroquerie. Le patron devait nous transporter aux frais du gouvernement. Ne sachant ce qui en est, nous acquiesçons à sa demande. Le soir, dans la prison de La Rochelle, on fait l'appel nominal, puis on nous force d'attendre une heure dans la cour, et enfin on nous offre à souper pour 50 sous par tête. Nous refusons et nous mangeons un croûton de pain. Le concierge nous présente ensuite des lits à 40 sous par tête; nous refusons également et nous demandons à coucher sur la paille. Le concierge se fâche ; il m'empoigne et me dit : « Suis-moi, je te ferai loger avec les militaires et demain tu seras dévalisé. » Je tâche de l'amadouer et je lui propose de louer un lit pour la nuit. Le sous-prieur de Villers me suit et nous sommes conduits dans une chambre où il y a par terre un matelas jeté sur un peu de paille. Nous dormons assez bien et le lendemain on nous annonce que le vent est favorable pour la traversée de l'île de Rhé. Avant le départ, un gendarme nous fait payer l'argent convenu et nous partons à 9 heures du matin pour le port.

17 *janvier*. A 10 1/2 h., nous sommes embarqués : le bâtiment prend le large, la mer est calme et nous n'avançons qu'à force de rames. Le patron nous annonce que la traversée, qui se fait quelquefois en une heure, sera longue. A 4 h. de l'après midi nous apercevons Saint-Martin-en-Rhé, et à 7 h. du soir nous sommes tout près de l'île. La mer est très basse, le bâtiment stationne à vingt minutes du port. On nous fait descendre dans des canots qui ne peuvent entrer dans le port; des soldats de marine viennent nous prendre et nous transportent sur leur dos l'espace de cinq minutes; nous leur donnons une gratification et nous arrivons au pied de la citadelle vers huit heures du soir.

Le garde du pont-levis veut retenir nos paquets en dépôt jusqu'au lendemain, sous prétexte de les visiter : nous feignons ne pas comprendre, et nous passons outre.

On nous conduit ensuite à une sorte de bureau d'entrée, où siègent trois prêtres déportés, et l'on nous assigne un logement. Depuis la veille au soir, nous n'avions rien mangé ; le matin on nous avait conseillé de jeûner pour ne pas être incommodés par la mer et l'on nous avait dit que la traversée serait tout au plus de deux heures. En entrant le soir dans la citadelle nous étions affamés et altérés. Le concierge nous procure un croûton de pain et un peu de vin. Puis nous nous rendons au logement qui nous est assigné.

18 *janvier*. — Le lendemain matin, je me promenais tout triste dans la cour de la citadelle quand tout à coup je me trouve face à face avec un prêtre belge que je crois reconnaître. C'était un de mes anciens compagnons d'étude à l'université de Louvain, le chanoine Bredaert, de Grammont (1). Nous renouvelons connaissance, et sommes heureux de nous retrouver. Le chanoine est ici depuis quelques semaines; il connaît parfaitement toute la routine de la vie de citadelle. Il m'est d'un grand secours pour m'habituer à cette triste vie; il veut bien me servir de guide et m'initier à tous les détails de notre nouvelle habitation.

La citadelle a été bâtie par Louis XIV d'après les plans de Vauban : elle est située tout près de la ville de Saint-Martin, la principale de l'île. Le mer baigne le château d'un côté ; les autres côtés sont entourés de fossés profonds : on y arrive par deux ponts-levis. En avant, du côté de la terre, des bastions défendent le Fort et une circonvallation le protège. C'est sur le rempart qu'on a établi les lieux d'aisance qui infectent l'air et rendent la promenade très désagréable.

La cour intérieure a environ 400 pas de longueur sur 120 de large ; à l'entrée et au fond s'élèvent deux vastes bâtiments. Sur les côtés longs se trouvent plusieurs grands pavillons régulièrement batis et séparés par des ruelles. Un de ces pavillons est une chapelle assez grande. Tous les bâtiments peuvent contenir facilement une garnison de trois mille hommes. Il y a deux magasins à poudre, quatre grands puits, citernes, boulangerie, boucherie, etc., en un mot, tout ce qui est nécessaire pour une garnison nombreuse.

(1) Nicolas Joseph Bredaert fut emprisonné dans la Maison de Force de Gand en juillet 1798 et déporté de là à Rochefort et à Rhé. Il resta dans la citadelle de Rhé jusqu'au 20 février 1800. Après la publication du Concordat, il fut nommé curé du Béguinage à Grammont; il mourut dans cette ville le 31 avril 1823.

Les déportés peuvent se promener toute la journée dans la cour et sur les remparts; ils peuvent communiquer entre eux. Mais, à 9 heures du soir, tous doivent être rentrés dans leur chambrée. Le tambour bat la retraite, et alors tous les feux doivent être éteints.

Tous les mois, un commissaire de la marine passe la revue générale et fait l'appel nominal de tous les déportés. Nous pouvons écrire et recevoir des lettres : toutes nos lettres sont déposées ouvertes dans un coffre fermé, qui est porté tous les jours à la Municipalité, qui les vise, les ferme, et y appose son cachet. Les lettres qui nous arrivent passent également par la Municipalité : elles sont ouvertes et ensuite distribuées.

Quand il y a un malade dans une chambrée, nous devons en avertir aussitôt le commissaire et le faire transporter à l'hôpital militaire. Mais nous n'obtempérons guère à cet article du règlement, parce que l'hôpital est très mal administré. Lorsqu'un déporté vient à décéder, le commandant permet à six de ses confrères, suivis de fusiliers, de le porter au cimetière, situé hors de la citadelle, assez près de la ville. Le concierge doit faire chaque jour la visite des chambrées; mais il paraît qu'il s'acquitte rarement de ce devoir.

Tous les jours, à 10 heures du matin, le tambour bat l'appel, et deux députés de chaque chambrée, munis d'un grand panier suspendu à une barre de bois, vont chercher les rations de viande et de vin. Tous les députés des chambrées se dirigent vers la porte de la citadelle. La, le concierge pointe le nombre des paniers, et le sergent de garde, sous l'œil d'un officier, compte les députés des chambrées. Puis une escorte militaire les conduit au lieu de la distribution des vivres, dit *Cambuse*, qui est à l'entrée de la ville à dix minutes de la citadelle. Pour chaque chambrée, composée régulièrement de 7 personnes, on donne un grand pain de froment, assez noir, de 7 livres, plus trois livres et demi de viande de vache : une fois par *décade*, du fromage au lieu de viande, et du poisson séché, dit *merluche*, qui ne vaut pas notre *stokvis*. De plus, chaque déporté reçoit par jour une pinte de vin. Près de la *Cambuse*, se trouvent d'ordinaire un grand nombre de femmes qui vendent du pain blanc, des légumes, des œufs, du poisson. Il y a là aussi des marchands qui vendent des livres, des poteries, de la toile, des mouchoirs, des souliers, etc. Après l'affaire des plénipotentiaires de Rastadt, ce marché fut interdit. Une fois par décade, dans l'après midi, un homme de la chambrée peut aller chercher une provision de sel dont on n'est pas avare. Il y a dans la citadelle quatre cantines, où l'on vend du vin rouge et du vin blanc. Les cantiniers sont des laïcs déportés. La femme du commandant, une belge, s'est aussi avisée de tenir une cantine. Ces

espèces de cafés font d'assez bonnes affaires, par suite du grand nombre des déportés.

Depuis le mois de mai 1798 jusqu'à mon départ en août 1799, le nombre des déportés s'est constamment accru ; il est monté jusqu'à *douze cents* ; deux pavillons étaient occupés par les conscrits et les militaires.

Parmi les déportés, il n'y avait que 120 laïcs; tous les autres étaient prêtres. Sur ce millier de prêtres, il y avait deux cents belges et cinquante savoyards; les autres étaient français. Au nombre de ces derniers, il y avait quelques constitutionnels et quelques assermentés.

Les plus marquants, parmi les déportés, sont l'évêque de Saint-Papoul, qui avait administré à Paris le sacrement de la Confirmation, le 18 fructidor, et le grand-vicaire de Tours, homme d'une haute vertu, qui est, pour ainsi dire, le supérieur de tous les prêtres déportés, quoique nous soyons sous la juridiction de l'évêque de La Rochelle.

En général, la conduite de tous les déportés est très édifiante. Tous les jours, à 3 h. de l'après-midi, il y avait une leçon de Théologie ou d'Ecriture sainte. Les chambrées étaient converties en sanctuaires. On s'y assemblait deux ou trois fois le jour pour dire la prière en commun. Tous y célébraient le saint sacrifice de la messe, les dimanches et les fêtes, et un grand nombre plusieurs fois la semaine ; je le puis du moins certifier pour tous les prêtres belges et surtout pour ceux de notre chambrée. Le commandant nous a quelquefois surpris vaquant à ces saints exercices, et il nous a dit que tout ce qui ne troublait pas l'ordre public était permis. Dans certaines chambrées, on psalmodiait l'office divin, dans d'autres on célébrait le salut du Saint-Sacrement. On rencontrait çà et là, sur les remparts et dans des endroits écartés, des prêtres agenouillés récitant dévotement leur bréviaire. Il y avait, parmi les déportés, plusieurs prêtres qui avaient été dans les prisons de la Terreur et qui pendant plusieurs mois s'étaient vus chaque jour exposés à monter sur l'échafaud. D'autres avaient été entassés sur les pontons ; ils ont échappé comme par miracle aux maladies qui emportaient le plus grand nombre de ces malheureux galériens.

La charité des fidèles a été grande à l'égard des pauvres déportés. De Flandre on envoyait souvent des intentions de messe aux plus nécessiteux. Les Nivellois ont eu à se louer de la générosité de l'Abbesse de Nivelles. Le vicaire général de Tours, que j'ai nommé plus haut, était le grand aumônier de la citadelle C'est à lui qu'on faisait parvenir des effets d'habillement, du linge, de l'argent, des livres théologiques et historiques. Ces livres nous faisaient grand plaisir ; la majeure partie de nos journées était consacrée à l'étude, à la lecture, à

la prière, de sorte que la citadelle de Rhé était comme transformée en une sorte de grand séminaire. On priait, on travaillait, on écrivait. On préparait des sermons; on composait des vers latins et français. Voici un chronogramme d'un de nos confrères pour l'an 1800. CON CE DO PACEM. Ce n'est pas si mal trouvé, et cela donne de l'espoir.

Après ces généralités, je reviens à mon *journal de déportation*.

18 *janvier* 1799.— Les déportés de mon convoi ont quelque peine à s'installer. Ce n'est que le 22 janvier que nous pouvons nous procurer un logement définitif.

Nous nous arrangeons à dix pour occuper une chambrée : les trois curés de Nivelles, M. Dept, bénéficier, le P. Stradiot, récollet de Nivelles, M. Dormaels, instituteur de Namur, Dom Malcorps, de l'abbaye d'Aulne, le curé de Florennes, et un bénédictin de l'abbaye de cette ville. Nous achetons en commun tous les meubles qui nous sont nécessaires pour tenir notre petit ménage.

7 *mars* 1799. — Le Père Lorette, ex-provincial des Carmes de Nivelles, que nous avions laissé malade à *Lusignan*, vient nous réjoindre à la citadelle et s'agrège à notre société. — Dom Célestin Dufour, le religieux de Florennes, se fait le proviseur et le cuisinier de notre chambrée : il s'acquitte à merveille de son emploi. M. Dormaels est notre tailleur; nous avons pour blanchisseur le P. Stradiot, récollet, pour porteur d'eau, Dom Robert Malcorps. Les autres besognes se font par tous les compagnons à tour de rôle.

Deux d'entre nous sont désignés chaque semaine pour balayer la chambre, nettoyer la vaisselle, préparer les légumes, etc., etc. Pendant le jour, tout le monde est obligé de faire la chasse aux pucerons qui infestent la chambrée.

Les dimanches et fêtes, nous nous levons à 4 heures du matin, afin de pouvoir tous successivement célébrer le Saint Sacrifice. Les jours de semaine nous disons alternativement la messe.

Grâce à la plus stricte économie, aux rations de la République, et au savoir faire de notre proviseur, notre dépense journalière est très modique.

Nos journées se passent assez tranquillement. De temps à autre, on vient jeter l'alarme parmi nous, en nous annonçant un prochain embarquement de cent ou deux cents détenus pour la Guyane et Cayenne. Alors chacun craignait pour son sort à venir : car tout ce que nous avions souffert n'était rien en comparaison de ce qu'avaient à endurer les malheureux déportés à Cayenne, et notre seul espoir était d'être pris en route par les navires anglais.

Cet espoir d'ailleurs n'était pas sans fondement : souvent nous avons

vu les frégates anglaises cingler en face de l'île; une fois même, vers le soir, on répandit le bruit que les Anglais allaient débarquer à Rhé la nuit suivante. On devait nous loger dans les casemates. Mais le siège n'aurait guère pu durer très longtemps, car la citadelle était dépourvue de vivres et de munitions.

26 *juillet* 1799. — Dans le courant du mois de mai, deux Bruxellois obtiennent la permission de retourner dans leur patrie. De temps à autre, mes frères me font espérer la même faveur, et je n'y comptais pas trop quand, le 26 juillet au soir, mon ami, le chanoine Bredaert, accourt à notre chambrée et m'annonce qu'on vient de recevoir à la municipalité de Saint-Martin l'ordre de me mettre en liberté. Une heure après, le commissaire m'informe par lettre qu'il a reçu du Département de la Dyle un arrêt qui prononce mon élargissement, mais que cet arrêt *n'étant pas signé*, il se voyait dans l'impossibilité de le mettre à exécution ; qu'il allait immédiatement renvoyer les pièces à Bruxelles, afin qu'on y corrigeât cette incroyable bévue, et que dans l'intervalle il me permettrait de sortir de la citadelle mais non de l'île de Rhé.

27 *juillet* 1799. — Le lendemain, j'allai trouver le commandant de l'île qui me donna un *permis* par lequel j'étais autorisé à sortir de la citadelle, quand je voulais, et à me promener dans l'île, à la condition eependant d'être rentré chaque soir au château, avant la levée du pont-levis. C'était un agréable adoucissement à ma réclusion.

Je profitai de la permission donnée. Un sieur Braeckeniers, journaliste à Bruxelles, qui avait la même autorisation, fut pendant quelques jours mon compagnon de promenade. Nous allâmes visiter les principales curiosités de l'île. Un monument assez remarquable, c'est la *tour des Baleines*, située à 4 lieues de Saint-Martin, sur le bord de la mer : elle est très élevée, et au sommet il y a un *phare* qui correspond avec ceux d'Oléron et de Rochefort. Tout près de la est une grève que l'on appelle ici *la mer sauvage*, parce qu'en cet endroit les ondes semblent toujours couroucées, à cause des nombreux rochers qui se trouvent sous les eaux. Non loin de là sont les *marais salants*, où l'on recueille une grande quantité de sel pendant les mois de juillet et d'août. On fait couler l'eau de mer dans de longs réservoirs et on l'y maintient à la hauteur de 3 ou 4 doigts. Le vent agite l'eau, et par l'action des rayons du soleil, l'eau se vaporise et le sel se cristallise en trois ou quatre jours. On remplit de nouveau les réservoirs, et ainsi de suite.

Le climat de l'île de Rhé est assez agréable. Le printemps commence fin février et la température est en général plus élevée qu'en Belgique. Cependant, comme sur nos côtes, les variations sont assez brusques ;

C'est là que l'humble prémontré fut heureux de se dévouer aux pauvres, aux petits, et de réparer les ruines amoncelées dans ces contrées par quinze années de guerres et de révolutions.

Il arriva au Fayt le 1er janvier 1804, mais il n'y fut solennellement installé comme Recteur que le 5 novembre suivant. Il y déploya toutes les qualités d'un excellent pasteur : chéri et respecté de ses paroissiens, il était leur conseiller et leur soutien, leur ami et leur père. Comme nous l'écrit le digne curé actuel du Fayt, le Rd Mr Geudens, la mémoire de M. Caroly est encore en bénédiction dans cette importante localité, qui a pris depuis un siècle, par suite des progrès de l'industrie, de très grands développements.

C'est à son premier curé, M. Caroly, que la paroisse du Fayt est redevable de son presbytère. Le gouvernement révolutionnaire avait fait main basse sur toutes les propriétés des églises : la cure du Fayt, unie alors à celle de Bois-d'Haine (1), avait été vendue à

Saint-Paul (1163) et de *Seneffe* (1167) par Nicolas, évêque de Cambrai ; celle de *Thorembaix*, en 1156, par le seigneur du lieu Wichart ; celle d'*Orbais* en 1158 par les trois chevaliers d'Orbais ; celle d'*Erquelinnes* en 1175 par Alard, évêque de Cambrai ; celles de *Mont-Sainte-Geneviève*, de *Morlanwelz*, d'*Anderlues* et de *Feluy* par l'évêque Alard en 1177 ; celle de *Gentinnes* par Godefroid d'Ottignies, en 1187 ; la cure de *Courcelles* en 1188 ; celle de *Sombreffe* en 1190, par Jacques d'Orbais, celle de *Chaumont* en 1196 par l'évêque de Liège ; la chapelle *Sainte-Catherine*, à Manage en 1262 ; celle de *Gistoux* en 1265, la chapelle Saint-Jean à Seneffe, et la cure d'Eysinghen, près de Hal, en 1290, etc., etc. Voir *Notre-Dame de Bonne-Espérance* par l'abbé de Clèves (1857), *Recherches sur le Hainaut ancien*, par M. l'avocat Duvivier, 1865.

(1) Le bénéfice ou l'autel de Saint-Gilles du Fayt fut fondé par Gilles de Sart, et transmis par lui à l'abbé de Bonne-Espérance en 1253 ; la chapelle de Bois-d'Haine fut fondée et donnée par le sire de Boussois en 1315. La chapelle du Bois d'Haine et celle du Fayt étaient d'assez minces bénéfices. Elles dépendaient toutes deux de l'Église paroissiale de *Haine-Saint-Paul*, fondée en 1163, dont elles formaient des *annexes* ou *succursales*. « In limitibus parochialis ecclesiæ Hanniæ Sancti Pauli est *Capella* sub invocatione sancti Ægidii in *Fageto*, et altera Capella sub invocatione Sancti Joannis Baptistæ in *Bosco Hanniæ*. » Souvent le curé titulaire de Haine-Saint-Paul possédait en même temps les deux autres bénéfices de sa paroisse ; quelquefois les deux chapelles avaient le même bénéficiaire, distinct du curé de Haine-Saint-Paul. Depuis l'an 1603 jusqu'à l'année 1773, le bénéfice de Bois d'Haine

un Monsieur J. F. T. Grâce aux démarches du zélé pasteur et d'un de ses frères, M. Pierre-Joseph Caroly, notaire à Bruxelles, une transaction eut lieu entre l'acquéreur révolutionnaire et la fabrique d'église du Fayt.

Les dernières persécutions de l'Empire, ainsi que les événements de guerre de 1815, qui eurent surtout pour théâtre le Brabant wallon et les contrées limitrophes, affectèrent vivement le curé du Fayt, en lui rappelant les désastres de l'invasion française et les proscriptions révolutionnaires. Sa santé s'en ressentit et le vaillant curé mourut dans les sentiments de la plus tendre piété le 30 juin 1816, à l'âge de 57 ans. Il fut profondément regretté de tous ses paroissiens qui perdaient en lui le meilleur des pères. Il voulut laisser après sa mort un gage de son amour pour ses ouailles en instituant les pauvres ses principaux héritiers. Ses frères, que nous avons vus si dévoués à sa personne au temps de l'épreuve et de la persécution, ne l'oublièrent pas quand il les eut quittés pour

fut constamment uni à la cure de Haine-Saint-Paul. Enfin, d'après une note du cartulaire de Bonne-Espérance « post varias lites tam in Curia Montensi quam in Supremo Imperatricis Concilio agitatas, ecclesia de *Bois d'Haine* erecta est in ecclesiam parochialem, eique annexa est in succursalem ecclesia de *Fayt* die 23 novembris 1773; et, die 29 ejusdem mensis et anni, prima vice collata est ab abbate Bonæ Spei, vi sui patronatus, Jacobo Gerin, Bonæ Spei canonico regulari. » — Le Rd Mr Gerin, qui avait succédé en 1773 au Rd Mr Daulmerie, transféré à Feluy, mourut le 30 juin 1813, après avoir desservi la cure de Bois d'Haine pendant plus de quarante ans.

Voici, d'après une liste tirée des anciennes archives de Bonne-Espérance et selon l'ordre des dates, les noms de quelques bénéficiers de l'antique Chapelle du Fayt, tous religieux de l'abbaye : — Barthélémy de Vaudignies, 1450. — Antoine De Merdop, 1462 (abbé de Bonne-Espérance de 1473 à 1495) — Hugues Hannart, 1475, — Simon Pochet, 1500. — Philippe Roland, 1522, — Pierre Godemard, 1556. — Barthélémy Desnaux, 1586, — Nicolas Chamart, 1601, (abbé de 1607 à 1641,) — Joseph Leclercq, 1607,— Augustin de Felleries 1632 (abbé de Bonne-Espérance, de 1642 à 1671) — Hippolyte Cornet 1648,— Norbert Siron, 1661, — Augustin de Braine, 1678,— Dominique Delbove, 1691, —Hermann Stiévenart, 1693, — Thomas Stroupy, 1694,—Engelbert Doigneau, 1700,— Nicolas Delbove, 1707, — Ignace Hyver, 1709, — Adrien Monnoyer, 1723, — André Tronchon, 1733, — Norbert Dartois, 1740, — Alard Parée, 1731, — Ursmer Deneubourg, 1762, — Jacques Gérin, 1773.

une vie meilleure. Ils lui érigèrent une pierre sépulcrale que l'on voit encore aujourd'hui encastrée dans le mur, derrière le chœur de l'église ; ils voulurent y perpétuer le souvenir des vertus du bon religieux et du zélé pasteur par l'inscription suivante :

D. O. M.

Ici repose le corps
d'honorable Messire Michel Caroly
religieux de Bonne-Espérance,
né à Bruxelles le 15 février 1761.
Premier curé du Fayt en 1804
y décédé le 30 juin 1816
administré de tous les sacrements,
emportant avec lui les regrets
de tous les habitants et de tous ceux qui l'ont connu.

R. I. P.

M. Caroly eut pour successeur dans la cure du Fayt le Rd Mr L'Arbalestrier, vicaire d'Anderlues, à qui succéda, en 1839, le Rd Mr Louis Geudens, qui administre depuis 42 ans la populeuse paroisse dont il a vu tripler le nombre des habitants. C'est à lui que nous devons en partie les renseignements que nous venons de donner sur son digne prédécesseur ; qu'il veuille bien agréer ici, ainsi que la famille Caroly, l'expression de notre reconnaissance.

V. Barsten, S. J.

LE CATHOLICISME EN TUNISIE.

Durant ces derniers mois, l'attention de l'Europe entière s'est portée sur la Tunisie, sur cette antique *Province d'Afrique*, qui, depuis la lutte entre Carthage et Rome, a été malheureusement le théâtre de tant de conquêtes successives. La France vient d'y établir son Protectorat : et quels que soient les sentiments de ceux qui gouvernent aujourd'hui la République française, il est à espérer que dorénavant le catholicisme, autrefois si florissant dans cette partie du littoral africain, fera, comme en Algérie depuis cinquante ans, des progrès rapides et durables.

C'est une intéressante et triste histoire que celle de l'Église catholique dans l'Afrique septentrionale. Elle a été souvent racontée par les écrivains anciens et modernes. On connaît le savant ouvrage du célèbre jésuite Antoine *Morcelli* (1), ainsi que les abrégés qu'en ont donnés le prélat italien Cavedoni (2), et le P. Cahier S. J. (3). Tout récemment encore un magistrat consulaire, M. E. de Sainte-Marie, a retracé les fastes de la *Tunisie chrétienne* dans les *Missions catholiques* (4), et d'autres périodiques ont également traité la question des intérêts religieux dans la Régence soumise aujourd'hui au Protectorat français.

L'histoire du catholicisme à Tunis vient d'être résumée en quelques lignes par un journal quotidien de France (5) : nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur mettant sous les yeux ces pages qui ont aujourd'hui pour tous les catholiques un grand intérêt d'actualité.

« Si les origines de l'Église d'Afrique sont un peu obscures (puisqu'on ne sait pas le nom du premier apôtre qui évangélisa Carthage), il est hors de doute cependant que ces origines remontent fort loin. Saint Cyprien nous dit, en effet, vers le milieu du troisième siècle, qu'il y avait de nombreux évêchés dans la Zeugitane et la Byzacène, les deux provinces romaines qui partageaient l'ancien territoire punique. Cette première période de l'histoire de la Carthage chrétienne est aussi la plus célèbre. Elle débute par les noms glorieux des saintes Perpétue et

(1) *Africa christiana*, trois vol. in-4°. Brixiæ, 1817. Paris, Périsse, 1862.
(2) Dans les *Memorie di Modena*, .
(3) *Souvenirs de l'ancienne église d'Afrique.*
(4) Année 1876. — Ces articles ont été réunis en un volume in-8° avec cartes et plans. — Paris, 1877.
(5) *Le Français*, du 13 août 1881.

Félicité et de saint Cyprien. A eux se joignent des milliers de saints et de martyrs, qui ont arrosé de leur sang le sol desséché du paganisme. Le nombre en est tel, que le martyrologe, très riche cependant, en mentionne à peine la vingtième partie. Il se contente souvent de les signaler d'une façon générale, par exemple la *Masse blanche*, nom sous lequel l'Église de Carthage honorait en une même fête une foule de chrétiens jetés ensemble dans un gouffre plein de chaux où ils périrent engloutis sans qu'on pût savoir leurs noms ni leur chiffre. Vient ensuite le siècle des Pères de l'Église qui nous montre saint Augustin, le grand docteur de l'Occident, avec sainte Monique, modèle des mères chrétiennes.

Cette première époque qu'on pourrait appeler l'âge héroïque de l'Église de Carthage, s'achève avec la conquête des Vandales. Il ne faut pas croire cependant que cette Église, ayant jeté tout son éclat, s'éteignit sous ce flot envahissant. Saint Augustin, il est vrai, rendait le dernier soupir au moment où les Vandales entraient dans sa ville d'Hippone (430), mais il laissait après lui des fils vaillants formés par ses exemples, une milice solide, disciplinée par la règle monastique conçue par ce grand esprit. Ce clergé était capable de soutenir le choc d'une persécution plus terrible encore que celle des empereurs. Les cinq cents évêques qui souffrirent en même temps pour la foi en sont un magnifique témoignage. Les persécutions des Vandales devinrent, on le sait, proverbiales : ils apportaient l'Arianisme à l'Afrique, et ceux qui ne voulaient pas embrasser l'hérésie furent impitoyablement massacrés. Les églises furent détruites et les martyrs devinrent si nombreux que, seulement sous Hunéric, fils de Genséric, on signale plus de 40,000 catholiques morts dans les supplices. A plusieurs reprises les martyrs lassèrent leurs persécuteurs, déroutés d'en trouver toujours.

La conquête de Carthage par Bélisaire, en 534, mit fin à la domination des Vandales, et l'Église retrouva la paix jusqu'à la conquête arabe. Le nom de saint Fulgence vint alors illustrer Carthage ; puis, au septième siècle, nous voyons l'obscurité se faire de nouveau. Les expéditions arabes se succèdent. Les razzias et les conquêtes s'étendent jusqu'en 666 où l'islam est imposé partout. Carthage, dernier boulevard du christianisme, succombe après seize ans de lutte. Si, à la fin, les conquérants tolèrent les chrétiens, c'est parce qu'il leur faut des harems et des esclaves, mais le sort qu'ils leur font est des plus misérables. Les

Arabes détruisent sur le sol jusqu'aux traces du christianisme ; on dirait qu'il n'a pas existé entre Carthage et Gabès. Le proverbe indigène : « Tout ce qui devient arabe est ruine » n'est que trop réalisé. La population diminue rapidement ; Carthage disparaît peu à peu. Les trois villes qui surgissent à sa place, Tunis, Sidi-Bou-Saïd, La Goulette sont construites avec les pierres de ses monuments. Le palais de la Marsa et les mosquées s'enrichissent des colonnes et des sculptures de ses églises.

Jusqu'en 1270 où saint Louis meurt à Tunis, l'histoire des chrétiens indigènes reste couverte d'un voile. A peine le nom d'un évêque appelé Thomas, vivant en 1076, parvient à nos oreilles pour nous apprendre qu'il y a encore des chrétiens. Dans cet intervalle, la capitale des Maures a été transportée de Kaïrouan à Tunis, et la piraterie inaugurée peuple la côte d'esclaves chrétiens. Les premiers, les Normands de Sicile attaquèrent les pirates de Tunis et conclurent un traité de paix favorable aux chrétiens, en 1072. Si pendant la croisade de saint Louis on parle peu des chrétiens, on sait qu'ils étaient relativement nombreux. Des historiens arabes mentionnent même une légion chrétienne dans l'armée du roi Mohammed. Le souverain musulman, se fiant plus aux chrétiens qu'à ses propres sujets, aurait, dit-on, recruté sa garde personnelle parmi eux. En tout cas, le prince de Tunis, contemporain de saint Louis, se montra bien disposé envers le christianisme. La mort de saint Louis ne rendit pas, d'ailleurs, l'expédition infructueuse. La trève de dix ans signée en 1270 par Philippe le Hardi et le roi de Tunis contenait un article particulier aux chrétiens de Tunisie : « Il sera libre aux moines et prêtres chrétiens de s'établir dans les États du Commandeur des croyants, on leur accordera un lieu où ils pourront bâtir des maisons, construire des chapelles et enterrer les morts, etc...;» en un mot, on leur permettait « de servir Dieu conformément à leurs rites et de faire tout ce qu'ils feraient dans leur propre pays. » Jamais privilège aussi étendu n'avait été accordé. En outre, ce traité fut déclaré commun à tous les chevaliers croisés qui se trouvaient présents.

Grâce à cette protection de la France, deux ordres religieux récemment institués purent se développer et étendre sur la côte d'Afrique les bienfaits de leur dévouement. Les Trinitaires, fondés par saint Jean de Matha et saint Félix de Valois en 1193, et les Pères de Notre-Dame de la Merci par saint Pierre Nolasque en 1232, entreprirent la grande

œuvre du rachat des captifs qui devait se poursuivre depuis le moyen-âge jusqu'à travers nos temps modernes. Ils faisaient vœu d'y sacrifier leur liberté et même leur vie s'il était nécessaire. De 1193 à 1787 les Trinitaires rachetèrent sur les côtes de Barbarie 900,000 esclaves et les Pères de la Merci 300,000. Pour cette œuvre 200 millions furent dépensés par l'Europe chrétienne. Quant aux faits héroïques d'abnégation et le sacrifice de tant de vies religieuses consacrées au service des esclaves, on ne les compte pas. Il est certain que c'est surtout à ces deux ordres établis sur les plages africaines que l'on doit la conservation du christianisme en ces contrées. Il ne faudrait pas, néanmoins, exclure de cette gloire les deux grandes familles franciscaine et dominicaine. Dès 1219, saint François avait envoyé des religieux en Tunisie, et les nombreux martyrs qui, depuis, souffrirent la mort en ce pays, remplissent les annales de l'ordre séraphique. En 1256, une mission dominicaine, conduite par saint Raymond de Pennafort, avait procuré le baptême à environ 10,000 infidèles. Le roi de Tunis ayant, peu après, témoigné le désir de se faire chrétien, on pense que ce fut la raison qui détermina saint Louis à entreprendre la croisade dans laquelle il mourut.

En 1284, le martyrologe s'ouvre de nouveau en même temps que la persécution. Puis, de 1311 à 1314, les prédications de Raymond Lulle, raniment d'un nouveau souffle la foi languissante. Le silence se fait ensuite jusqu'au quinzième siècle. En 1450, saint Laurent Campani obtient un merveilleux crédit parmi les infidèles ; ses miracles convertissent le roi de Tunis lui-même avec sa famille. Le fait, quoique peu connu, est avancé par de graves auteurs.

Le seizième siècle marque une nouvelle ère. Charles-Quint s'associe à l'Ordre de Malte, au Saint-Siège et au Portugal pour délivrer les chrétiens de l'esclavage des Turcs. Il s'empare de la Goulette et de Tunis en 1535. Dans le traité imposé par ce prince, toute liberté est accordée aux catholiques. Le roi d'Espagne délivre en même temps plus de 200,000 chrétiens esclaves. Malheureusement, en 1570, à la suite de troubles intérieurs, Tunis passa sous la domination de la Porte ; à la suite d'une lutte désespérée où les chrétiens firent des prodiges, la ville tomba au pouvoir de Sinan-pacha. Le fruit de quarante années de combats fut en un jour anéanti. Le christianisme, réduit à se cacher à l'abri d'une tolérance intéressée et vénale, souffre l'oppression d'un pouvoir despotique et arbitraire.

Quelques années plus tard en 1605, Henri IV, suivant les traditions de son aïeul saint Louis, envoya à Tunis Savary de Brèves, ambassadeur de France, pour faire reconnaître le traité conclu avec le roi de Tunis. Le sort des chrétiens adouci et les esclaves délivrés furent le résultat de cette négociation jusqu'à ce que de nouveaux troubles, en 1609, vinrent en atténuer les bienfaits.

C'est ainsi qu'entre des succès passagers et de longs revers, l'Église d'Afrique survit pourtant à ses épreuves, et, grâce aux soldats vaillants qui, depuis les moines de saint Augustin jusqu'à saint Vincent de Paul, ne cessèrent pas de la défendre, elle parvient à empêcher la foi de s'éteindre au souffle des tempêtes si souvent déchaînées contre elle.

C'est à saint Vincent de Paul qu'appartient l'initiative d'un vicariat apostolique en Barbarie et la première organisation de nos missions actuelles dans ce pays.

Pour atteindre son but, le saint commença par envoyer un chapelain au consul français. La duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, l'aida de ses ressources. Louis Guérin, accompagné du père François Brancillon abordèrent à Tunis et produisirent bientôt des fruits admirables par leurs prédications. Jean Le Vacher, adjoint peu après comme auxiliaire de Louis Guérin, fut atteint comme lui de la peste en soignant les malades. Seul il survécut au fléau. Sur ces entrefaites, madame d'Aiguillon, ayant fait acheter selon l'usage de l'époque les deux consulats de Tunis, les donna à saint Vincent de Paul qui en investit Le Vacher. Celui-ci portait, comme les actes du temps nous l'attestent, les titres de grand-vicaire en l'archevêché de Carthage et de consul pour la nation française en la ville et royaume de Tunis.

Deux chapelles furent bâties à Tunis par Le Vacher. L'une d'elles, destinée au consulat, a servi jusqu'en 1660 où le consulat fut transféré à la marine en dehors de Tunis. En 1665, un traité conclu entre Tunis et le duc de Beaufort au nom de la France, renouvelait les traités précédents et stipulait la liberté de tous les esclaves français des bagnes. Quand Le Vacher, cédant à la jalousie des négociants de Marseille, se retira, il confia la mission à deux Capucins. Ce sont les ancêtres de la mission actuelle. Les Capucins qui, dès 1624, avaient fondé sur la côte un premier établissement, formèrent bientôt par l'autorisation du Saint-Siège une préfecture apostolique. C'est cette préfecture même,

dirigée pendant de longues années par monseigneur Sutter, qui vient d'être remise, il y a quelques jours seulement, entre les mains de monseigneur Lavigerie, évêque d'Alger.

Les Capucins, en même temps que les factoreries s'établissaient alentour, étendirent les résidences apostoliques : toutes celles qui existent aujourd'hui ont été fondées par eux. Ils créèrent aussi des hôpitaux dans les bagnes et des chapelles à Tunis. En 1715, on en comptait quatre. Grâce aux missionnaires et à l'influence soutenue de la France, on voit le nombre des esclaves chrétiens diminuer sensiblement pendant le dix-huitième siècle jusqu'en 1816, époque où l'Angleterre, la France et les autres puissances obtinrent de Mahmoud l'abolition de l'esclavage chrétien. Enfin, en 1830, la conquête d'Alger assura le complet affranchissement des captifs et favorisa l'extension de la religion chrétienne à Tunis.

Une simple statistique suffit à nous faire juger des progrès réalisés depuis ce temps. En 1834, on comptait dans la Régence de Tunis 6,000 catholiques, 300 Grecs schismatiques, 100 protestants : total 8,070, répartis dans les établissements du Bardo, la Goulette, Sousse, Monastir, Méhédia, Sfax, Djerba et Bizerte. En 1867, un nouveau recensement nous donnait le chiffre de 15,055. Le nombre des chrétiens a donc doublé depuis trente ans. Aujourd'hui, il s'élève à 15,809. Outre le couvent des Capucins, on voit maintenant à Tunis l'évêché et neuf églises-écoles de Frères et de Sœurs. Chaque école contient plus de 500 élèves. Deux hôpitaux, tenus par les Sœurs, s'ajoutent à ces établissements. »

Les Pères Capucins ont aussi des chapelles avec écoles à Sfax, à Sousse à Gabès, dans l'île de Djerba, et dans les autres localités de la Régence où résident des marchands européens, italiens surtout et maltais.

Dans ces dernières années, le Bey de Tunis s'est montré constamment favorable aux missionnaires catholiques et à leurs œuvres. Il y a peu de temps il accordait aux prêtres de Monseigneur Lavigerie, près des ruines de Carthage, un établissement qui porte le nom de *Saint-Louis*. Ces messieurs y ont un collège florissant avec un musée d'archéologie. Ils ont fait, sur le sol de la vieille Carthage, des fouilles intéressantes qui ont mis au jour un cimetière chrétien et donné déjà plus de six cents incriptions anciennes. EM. D.

VARIÉTÉS.

LE LOUP-GAROU DANS ÉSOPE.

Dans un travail intéressant, qui date déjà de quelques années, un savant belge s'est appliqué à recueillir les indices de la croyance populaire aux loups-garous chez les Romains et les Grecs (1). En parcourant ces pages nous avons été frappé d'une lacune : le nom le plus ancien par lequel les Grecs désignèrent le loup-garou, n'y est pas mentionné. L'omission est d'autant plus étonnante que le mot est un de ceux qu'on rencontre d'ordinaire au début des études grecques. Tout le monde se rappelle, en effet, l'histoire du renard qui pénétrant dans la maison d'un comédien y trouva un masque, une *tête de mormolykeion*, κεφαλὴν μορμολυκείου. Eh bien! au sens propre, *tête de mormolykeion* signifie *tête de loup-garou*. Le passage a été torturé par les commentateurs. « Κεφαλὴ μορμολυκείου, dit Dübner, *une tête de* « *masque*, est un pléonasme, à l'emploi duquel l'auteur a été en quelque « sorte forcé. La signification du mot μορμολυκεῖον (*mormolykeion*) est « assez *vague*, et les écrivains la déterminent ordinairement par quel- « que addition, s'ils veulent parler d'un masque de théâtre. Le génitif « μορμολυκείου avec κεφαλὴ est un de ces génitifs exprimant la ma- « tière et la forme d'une chose, et que l'on peut changer en adjectifs : « p. ex. βάκτρου ξύλον équivaut à βάκτριον ξύλινον. Ainsi κεφαλὴ « μορμολυκείου est *caput larvale*, une tête en masque, par opposition à « une tête véritable. » L'explication est peu naturelle et nous doutons que les élèves de cinquième s'en accommodent jamais. Elle part d'une fausse supposition : ce n'est pas κεφαλὴ qui détermine μορμολυκεῖον, mais μορμολυκεῖον qui détermine κεφαλὴ : il s'agit d'une *tête de mormolykeion*, et non d'un *mormolykeion de tête*, ce qu'on serait pourtant obligé d'admettre si le premier terme déterminait le second. Le sens primitif de *mormolykeion*, loup-garou, justifiera mieux la tournure. Mais il faut établir ce sens.

Les mots *mormolyké* et *mormolykeion* signifient en premier lieu

(1) *Le loup dans les mythologies de la Grèce et de l'Italie anciennes*, par R. De Block. Dans la *Revue de l'Instruction publique*, 1876, 3e et 4e livraisons.

spectre, épouvantail, comme on peut s'en convaincre par des exemples empruntés aux auteurs de la meilleure époque, dans le *Thesaurus* d'Etienne (Ed. Firmin Didot). De plus, le verbe μορμολύξασθαι, *mormoluk-sasthai*, dérivé de mormolyké, signifie causer de vaines frayeurs, épouvanter par de fausses apparitions.

Quant à l'étymologie de *mormolyké*, elle paraît certaine. Il est composé de μορμώ, *mormó*, figure effrayante de vieille femme, spectre, et de λύκος, loup. De *mormolyké*, croque-mitaine féminin, dérive *mormolykeion*, de même signification, mais indéterminé quant au sexe.

Comme d'ailleurs Pline (1) atteste la croyance au loup-garou chez les Grecs, qu'elle a existé, et même existe encore chez plusieurs peuples congénères (2), qui ont tous nommé l'homme-loup dans leurs langues ; à moins de renoncer à l'usage le plus légitime des procédés inductifs, il faut admettre notre conclusion, et voir dans la *mormolyké*, et le *mormolykeion*, le loup-garou.

Au temps de Périclès, les Athéniens, sinon les autres Grecs, avaient compris qu'on devenait loup-garou par simple déguisement. *Mormolyké* et *mormolykeion* signifièrent en conséquence *travestissement*, et surtout *masque théâtral*, par une dérivation naturelle, une des fins du drame antique étant d'exciter la terreur. Toutefois on n'oublia pas que le *mormolykeion* primitif, l'accoutrement qui engendre le loup-garon, était un déguisement complet, dont le masque destiné à couvrir le visage ne formait qu'une partie. L'expression *tête de mormolykeion* signifie donc littéralement et au sens propre : *tête de loup-garou*, littéralement et au sens figuré : *tête de déguisement théâtral;* il signifie, si l'on veut, au propre et au figuré : *caput larvale*, mais pas *tête en masque*. L'expression est donc exempte de tout pléonasme : *tête*, κεφαλή, désigne la partie, *mormolykeion*, μορμολυκεῖον, désigne le tout.

Voilà donc le nom grec du loup-garou retrouvé, et un passage obscur des fables ésopiques assez bien expliqué.

D. L.

(1) Cité par M. De Block, et dans les dictionnaires latins à l'article *versipellis*.

(2) Cf. Littré. *Dictionnaire*. Art. *loup-garou*. Etym.

FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EN ÉGYPTE.

On sait que depuis cinquante ans les savants ont pour ainsi dire renouvelé, d'après les monuments hiéroglyphiques, l'histoire de l'ancienne Égypte. Mais, ce qui doit surtout intéresser les chrétiens, ces monuments sont venus admirablement confirmer l'authenticité et la véracité des récits de nos Livres Saints. Le comte de Rougé, MM. Chabas et Mariette, en France, MM. Brugsch et Lepsius en Allemagne, les conservateurs du British Museum en Angleterre ont publié de grands travaux sur les découvertes modernes de l'Égyptologie. MM. les abbés Ancessi et Vigouroux (1), M. Amelineau (2) et le P. A. Bohnen, S. J. (3) se sont plus spécialement attachés, dans ces dernières années, à montrer le parfait accord de nos saintes Écritures avec les documents, récemment mis au jour, de l'antique civilisation égyptienne. C'est à ce titre que nous reproduisons ici la communication qui vient d'être faite à l'Académie des Inscriptions de France par M. Maspero, le successeur de Mariette-Bey, fondateur du célèbre musée de Boulaq, près du Caire.

« On avait remarqué depuis quelques années l'apparition, dans le commerce et dans les collections particulières, de divers objets d'antiquité égyptienne, papyrus, statuettes, etc., tous d'une même époque (XVIIIe dynastie) et qui paraissaient provenir d'un même lieu. Le principal agent de ce commerce fut arrêté ; au bout de quelque temps il se décida à révéler l'origine de tous ces objets. En fouillant le lieu indiqué par lui, on a trouvé une caverne assez grande, où étaient accumulés les corps momifiés de trente-six personnages royaux, pharaons, reines, princesses, tous de la XVIIIe dynastie, entre autres ceux d'Amès Ier, d'Aménophis, de Toutmès III, de Ramsès II, etc. Il y a plusieurs de ces souverains dont on possède déjà les tombeaux ailleurs, et, du reste, la caverne qu'on vient de découvrir ne peut être considérée comme une sépulture régulière ; on n'y trouve ni les emblèmes ni les inscriptions consacrés par le rituel, et les corps y sont entassés sans ordre les uns sur les autres. Comme on a la preuve qu'au temps de la XXe dynastie des bandes de voleurs exploitèrent les nécropoles de Thèbes, violant les sépultures et dépouillant les momies (il nous est survenu un fragment d'instruction judiciaire relative à ces faits),

(1) Dans la *Revue des Questions historiques*.
(2) Voir *Les Lettres chrétiennes*, revue d'histoire, etc., livraisons de 1881.
(3) *Revue catholique* de Louvain, livr. d'août.

M. Maspero suppose que le gouvernement d'alors aura ordonné, par mesure de précaution et pour soustraire les restes des rois à ces profanations, de les transporter dans la grotte dont il s'agit et de les y cacher. Cette grotte a bien en effet le caractère d'une cachette où l'on aurait déposé à la hâte toute sorte d'objets précieux. Quoiqu'elle ait été exploitée depuis plusieurs années par des voleurs, on y a encore trouvé environ cinq mille objets divers, dont trois mille six cents statuettes funéraires de rois, cinq papyrus intacts, des bijoux d'or et d'argent (preuve qu'il ne s'agit pas d'un dépôt fait par des voleurs), des vases, etc. Il sera intéressant d'étudier le mode d'embaumement des momies royales et de le comparer aux prescriptions du rituel des sépultures des rois, qui nous est parvenu, mais dont le texte présente de grandes difficultés aux traducteurs.

D'autres fouilles importantes ont été faites à Sakkarah, dans les trois pyramides. On a mis au jour les sépultures du dernier roi de la Ve dynastie, Ounas, et de plusieurs rois de la VIe, Teti, Pepi Ier, Menenra, Pepi II. La momie de Menenra a été trouvée dépouillée de ses bandelettes, qui avaient été arrachées à une époque ancienne, mais la trace de ces bandelettes, imprimée en relief sur la peau, est restée parfaitement visible, et prouve que les procédés d'embaumement déjà constatés pour les époques postérieures étaient en usage dès le temps de la VIe dynastie. Le corps lui-même est remarquablement bien conservé, bien qu'il manque un pied et la mâchoire inférieure; M. Maspero espère en faire parvenir une photographie à l'Académie. Menenra était un homme petit, maigre (ce qui se reconnaît à ce que la peau est tendue et non plissée), du type fellah; il paraît âgé de trente à quarante ans. La chambre où a été trouvé le corps d'Ounas contenait une inscription de plus de huit cents lignes, conservée sans lacune. MM. Maspero, Brugsch et Bourgoin ont passé six jours dans la pyramide à estamper et à copier ce texte. Il se compose de deux parties, l'une liturgique, l'autre magique, toutes deux également remarquables par leur conformité parfaite avec les textes liturgiques et magiques des époques postérieures. De la VIe à la XXVIe dynastie, les rituels égyptiens se sont conservés sans modification ; les seules différences qu'on observe sont des variantes d'orthographe. Tous les dieux du panthéon égyptien, même ceux que l'on croyait jusqu'ici d'introduction tardive, figurent dans l'inscription de Sakkarah.

BULLETIN HISTORIQUE.

Un de nos abonnés veut bien nous promettre de tenir brièvement nos lecteurs au courant des plus récentes publications qui se rapportent à l'histoire de l'Église en général, et plus spécialement à l'histoire ecclésiastique de notre pays. Nous publierons de temps en temps ces utiles informations bibliographiques sous le titre de *Bulletin historique*.

— *Martyrologium ex codice Bernensi* 289 *ediderunt socii Bollandiani*, Bruxellis. Typis Al. Vromant 1881.

Cette brochure in-4° de 47 pages reproduit le martyrologe attribué à saint Jérôme, d'après le manuscrit conservé à la bibliothèque de Berne. Les paléographes croient que ce manuscrit date de la fin du VIIIe ou du commencement du IXe siècle. Il est inutile d'appeler l'attention des érudits sur un document dont le chevalier J.-B. de Rossi et le P. Victor De Buck ont reconnu la haute valeur.

— *Regesta Pontificum Romanorum ab condita Ecclesia ad annum post Christum natum* 1197, *edidit* JAFFÉ. — Editionem alteram, auspiciis Gulielmi *Wattenbach*, curaverunt S. Lœwenfeld, F. Kaltenbrunner, P. Ewald. Fasciculus primus. Lipsiæ, Veit et comp. 1881.

Cette nouvelle édition d'un ouvrage dont on ne peut trop apprécier l'importance et l'utilité, nous donne avec exactitude la liste complète de toutes les pièces pontificales antérieures à 1198 publiées jusqu'à ce jour. M. G. Wattenbach prend sur lui la responsabilité de ce grand travail ; c'est garantir le soin et la science qui présideront à la réimpression du bel ouvrage de Jaffé.

— J. V. PFLUGK-HARTUNG. — *Acta Pontificum Romanorum inedita ab anno* 748-1198. — Tübingen — Franz Fues 1880-1881.

L'auteur a rassemblé dans ce premier volume 453 bulles ou rescrits qu'il a cru ne pas avoir été publiés avant lui. On peut lui reprocher d'avoir donné comme inédites quelques pièces pontificales déjà imprimées.

— *Les registres d'Innocent IV.* — Recueil des bulles de ce pape, publiées ou analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican et de la Bibliothèque nationale, par ELIE BERGER. — Paris, Thorin, in-4°.

Le premier fascicule de cet important ouvrage compte 747 numéros : il comprend la première année du pontificat d'Innocent IV élevé sur la chaire de saint Pierre le 25 juin 1243. Les recueils de Jaffé et de Potthast, *regestes des pontifes romains depuis saint Pierre jusqu'à Benoit XI*, qui renferment la liste chronologique des lettres pontificales imprimées, sont entre les mains de tous les savants. C'est pourquoi M. Elie Berger renvoie d'ordinaire à Potthast

pour toutes les pièces pontificales qui ont été déjà publiées. Potthast n'indique pour la première année d'Innocent que 358 pièces, tandis que M. Berger en mentionne 747. Le second faciscule qui a paru en avril 1881 comprend à la seconde et à la troisième année d'Innocent IV.

— *Acta imperii inedita seculi XIII.* Urkunden und Briefe zür geschichte des Kaiserreichs und des Königreichs Sicilien in den jahren 1198 bis 1273, par E. Winkelmann. Inspruck. Wagner, grand in-8° de 894 pages.

Comme le titre l'indique, ce volume est un recueil de diplômes, de lettres et de règlements, qui se rapportent à l'histoire de l'Empire germanique et du royaume de Sicile pendant le XIIIe siècle. Ces recueils offrent le précieux avantage de fournir des renseignements exacts à tous ceux qui s'adonnent sérieusement à l'étude de l'histoire. Nous ne citerons à l'appui de cette assertion qu'un seul exemple assez curieux. Celui qui voudrait, en guise de complément à l'histoire des *Envoyés du Saint-Siège en Belgique*, résumée dans cette revue (1), trouvera à la page 432 et 433 du Recueil de Winkelmann deux diplômes de Guillaume, roi des Romains, donnés à Bruxelles le 19 mai 1250, qui établissent que le cardinal Pierre d'Albano, alors légat du Saint-Siège dans notre pays, n'a pas troublé la paix des peuples durant sa légation, mais qu'au contraire il a travaillé efficacement à ramener la concorde entre Marguerite de Flandre et le roi des Romains.

— *The Historical Works of Gervase of Canterbury*, edited by W. Stubbs. Londres, Longman and C^o, 1881.

Dans le premier volume paru en 1879 on trouve le traité de Gervais sur la *Restauration de l'Eglise de Cantorbéry*, et sa *Chronique* qui commence à l'année 1100 et se termine à l'année 1199.

Le second volume du Dr W. Stubbs comprend : les Gestes des rois d'Angleterre jusqu'en 1327; les Gestes des archevêques de Cantorbéry jusqu'à la mort d'Hubert, arrivée le 13 juillet de l'an 1205; enfin, un travail géographique dit *la carte du monde :* c'est une énumération des 34 provinces qui formaient les divisions territoriales établies en Angleterre par les Anglo-Saxons avec indication précise des abbayes, prieurés, châteaux situés dans chacune d'elles. Suit une liste des archevêchés et évêchés du monde chrétien. L'éditeur a recueilli dans un *appendice* un grand nombre de pièces qui se rapportent à l'élévation au siège de Cantorbéry d'Etienne Langton, cardinal-prêtre de Saint-Chrysogone.

— *Monumenta Germaniæ Historica. Scriptorum* tomus XXV. Hannoveræ 1880.

Le vingt-cinquième volume de cette vaste publication historique, qui

(1) Voir l'article de M. le chan. Claessens sur ce sujet dans les *Précis historiques*, année 1880.

à elle seule forme toute une bibliothèque, mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Belgique. Il renferme les *Gestes des évêques de Liège* par Gille d'Orval, d'après le célèbre manuscrit du Séminaire de Luxembourg, dont le R. P. Goffinet S. J. avait depuis longtemps signalé l'importance. La vie de saint Albert de Louvain est reproduite d'après le manuscrit de la bibliothèque royale, coté 723-727.

On trouve encore dans ce volume une édition critique des différentes *généalogies des ducs de Brabant* et une série de documents historiques relatifs à la célèbre *abbaye de Villers* en Brabant. Il n'est pas inutile de faire remarquer que *Conrad*, neuvième abbé de Villers, dont la notice se lit à la page 198, élevé à la dignité de Cardinal-Evêque de Porto, a séjourné en Belgique comme légat du Saint-Siège (1). Reiner, moine de Saint Jacques de Liège, nous apprend que Conrad fit en 1224 la dédicace du Val Benoît (2) de l'ordre de Citeaux, et qu'il manda à Liège les meurtriers de Saint Engelbert archevêque de Cologne. Le savant éditeur de la chronique de Villers qui semble connaître le manuscrit de la bibliothèque royale coté 4459-4470, aurait pu avertir le lecteur qu'Arnoul, abbé de Louvain, est l'auteur d'une prière rythmée « aux Cinq Plaies du Sauveur » que Migne (3) a éditée parmi les Œuvres de Saint Bernard : au folio 145 R. du manuscrit 4459-4470, nous trouvons ce titre : « Prière que composa Arnoul de Louvain, quinzième abbé de Villers. » Pour ne signaler que les documents qui se rapportent à la Belgique citons encore les éditions critiques de la Chronique de Hainaut attribuée à Baudouin d'Avesnes, de la chronique de Baudouin de Ninove, des Annales de Jean de Thielrode et des annales de Saint Bertin rédigées par Jean d'Ypres.

— *De Fratre Guillelmo Pelisso, vetèrrimo inquisitionis historico*, disseruit Carolus Molinier. Accessit ejusdem Fratris *chronicon* e Carcassonensi codice nunc primum omni ex parte editum. — Paris, Thorin, 1881.

Guillaume Pélisson, dominicain, mort à Toulouse, sa patrie, le 8 janvier 1268, a exercé durant de longues années la charge d'inquisiteur dans le midi de la France. Voici comment M. Léopold Delisle constate l'importance de la *Chronique de Guillaume Pélisson* (4) : « Ce mémoire très important à consul- « ter pour l'*histoire de l'Inquisition*, nous a été conservé par une copie « moderne qui forme le n° 37 des manuscrits de Carcassonne. Au catalogue « général de la bibliothèque, il se trouve au n° 6449. » M. Molinier a donc fait œuvre utile en publiant cette chronique qui remplit 59 pages. Une introduction de 75 pages renferme deux chapitres dont le premier traite de la vie, des

(1) Reineri, *Annales Germaniæ*, tom. XVI. pag. 679.

(2) Cfr. *Précis hist. Les Envoyés du Saint-Siége en Belgique*. Année 1880.

(3) *Patrologie Latine*, tom. 184 col. 1319, et suiv.

( ) Page 319 du Tome XXVII des *Notices et Extraits* des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres Bibliothèques de France.

œuvres, et de l'autorité de Guillaume Pélisson; le second, du mode de procédure suivi par l'Inquisition tel qu'il se révèle à nous dans la *Chronique* du dominicain.

— *Mémoires archéologiques* par D. A. Van Bastelaer. Tom. II. — Mons, Hector Manceaux in-8° prix fr. 10.

Ce nouveau volume de M. Van Bastelaer, que devront consulter tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de nos provinces, contient : *Une légende du diable au pays de Chimay.*—*Le rapport* sur l'excursion faite par la Société archéologique de l'arrondissement de Charleroi, le 12 septembre et le 21 octobre 1878. — *Un mémoire sur les grés-cérames ornés de l'ancienne Belgique*— un travail sur les poids et mesures des communes de l'arrondissement de Charleroi. — Ce volume est enrichi de 25 planches. Douze dessins reproduisent les pierres tombales et autres antiquités des églises de Fontaine-Valmont et d'Hantes-Wihéries.

— *Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse des diocèses de Valence, Gap, Grenoble et Viviers.* — 1re année, 1880-1881. Ce recueil paraît tous les deux mois. — Prix 3 francs par an. On s'abonne chez M. Jules Chevalier, à Romans (Drôme).

C'est faire l'éloge de cette excellente revue diocésaine en disant qu'elle est dirigée par M. l'abbé Ulysse Chevalier, le savant bien connu qui a publié plusieurs ouvrages estimés sur l'histoire du Dauphiné.

Le *Bulletin* de M. Ulysse Chevalier nous semble un modèle de ce que doivent être les revues de ce genre : histoire des anciennes paroisses, collégiales, abbayes et autres institutions religieuses du moyen-âge, d'après les sources les plus authentiques; publications des cartulaires, des rôles de donations, comptes, procès-verbaux, etc., etc. Nous avons surtout remarqué un travail très-intéressant de M. l'abbé P. Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, sur l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem et la commanderie de Saint-Martin de Gap aux XIe et XIIe siècles. — Il serait à désirer que tous nos diocèses de Belgique eussent un *Bulletin* semblable, encouragé par la collaboration et les souscriptions de messieurs les ecclésiastiques. Déjà le diocèse de Liège a donné l'exemple; le regretté chanoine De Ridder avait commencé une publication, analogue pour le diocèse de Malines, et les *Analectes ecclésiastiques*, fondées par Mgr De Ram, embrassaient tous les diocèses de Belgique. On ne peut trop répandre parmi le clergé le goût de notre ancienne histoire religieuse et la diffusion des vraies méthodes historiques. C'est pourquoi nous recommandons le *Bulletin* de M. l'abbé Ulysse Chevalier à l'attention et à l'imitation de tous.

— *Notice historique sur Notre-Dame de Tongres.*— Tournai. Casterman. 1881. — In-12° de 36 pp.

Cette petite brochure est publiée à l'occasion du Couronnement solennel de la statue miraculeuse de N.-D. de *Tongres-en-Hainaut* et du huit-centième

anniversaire du jour ou la T. S. Vierge commença d'être honorée dans cette localité. Après avoir exposé rapidement l'histoire du culte de Marie dans le Hainaut jusqu'au onzième siècle, l'auteur anonyme raconte en détail les origines du pèlerinage si populaire de Tongres Notre-Dame, ainsi que les grâces nombreux obtenues en ce lieu béni par l'intercession de la Mère de Dieu. Tout en tenant compte des traditions locales, le pieux auteur fait preuve d'une érudition exacte et d'une critique éclairée.

— *Histoire littéraire de la France.* Tome XXVIII, Paris. Imprimerie Nationale 1881.

Ce volume est consacré aux écrivains qui moururent dans la première moitié du 14e siècle. Il s'ouvre par une Notice sur la Bienheureuse Christine de Stommeln, dont les Bollandistes ont publié les Actes au tom. IV de Juin. L'auteur de cette Notice, M. Ernest Renan, croit trop peu au surnaturel pour pouvoir apprécier sainement les actes et les écrits de cette sainte fille qui nous rappelle les grandes extatiques du christianisme. Ces pages ont paru d'abord, en partie du moins, dans la *Revue des Deux Mondes* (livraison du 15 mai 1880) sous ce titre à sensation : *Une Idylle monacale au XIIIe siecle.* Plus loin, le même auteur consacre à peu près 50 pages à Bertrand. De Got plus connu sous le nom de Clément V, premier pape d'Avignon. Le dernier auteur dont les continuateurs de *l'Histoire littéraire de la France* traitent avec quelque étendue est l'avocat d'Aisnières qui plaida, le 15 mars 1315, contre Enguerrand de Marigny, accusé de trahison et de péculat.

— *Codex diplomaticus Silesiæ,* Herausgegeben vom Vereine fur Geschichte und Alterthum Schlesiens. Zehnter band. Urkunden des Klosters Kamenz. — Breslau. Joseph Max 1881.

A peu de distance de Frankenstein, dans le diocèse de Breslau, est située la ville de Camenz. Elle doit, paraît-il, son origine à un fort bâti sur son emplacement par Bretislas, duc de Bohême, vers la fin du onzième siècle. Par une charte datée du 1er novembre 1210, Laurent, évêque de Breslau, établit en ce lieu des chanoines de Saint Augustin affiliés à la célèbre Congrégation d'Arrouaise. Ce monastère passa en 1248 aux moines Cisterciens. C'est le Cartulaire de cette abbaye que M. Paul Plotenhauer vient de publier en un volume in-4° de 375 pages : il renferme 384 chartes ou diplômes dont le dernier date du 27 octobre 1498. Les chartes qui transférèrent, en octobre 1248, aux Cisterciens l'abbaye de Camenz ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la Belgique. Ce fut Jacques, archidiacre de Liége, qui présida à cet acte comme Légat du Saint-Siège pour la Prusse, la Pologne et la Poméranie.

X. Y.

CHRONIQUE DU MOIS D'AOUT.

— Le 21 juillet, le cardinal Jacobini, Secrétaire d'État du Pape, envoie aux Ministres accrédités auprès du Saint-Siège une Circulaire dans laquelle il renouvelle les protestations déjà faites aux gouvernements par l'intermédiaire des Nonces contre les outrages infligés à la dépouille mortelle de Pie IX dans la nuit du 12 juillet. Presque tous les évêques de la catholicité ont également protesté contre les injures faites à la papauté.

— Gabès et Djerba, en Tunisie, ont été occupées par les troupes françaises.

— Le *Land-Bill* pour l'Irlande, voté le 29 juillet par la Chambre des Communes, est amendé par les Lords, puis renvoyé aux Communes qui acceptent plusieurs amendements, voté de nouveau par la Chambre Haute, et enfin sanctionné par la Reine, le 23 août.

— 1. Ayoub-Khan, émir d'Hérat, défait près de Candahar les troupes d'Abderrhamman, émir de Caboul.

— Meetings révolutionnaires à Rome et dans d'autres grandes villes d'Italie, qui demandent la révocation de la *loi des garanties* et rendent la situation du Saint-Père à Rome de plus en plus difficile.

— Mgr Korum, curé de la cathédrale de Strasbourg, est nommé évêque de Trèves, et sacré à Rome.

— 18. Grandes fêtes religieuses à Fribourg en Suisse, à l'occasion du troisième centenaire de la fondation du collège des Jésuites par le Bienheureux Pierre Canisius.

— 19. M. le chanoine Piéraerts, président du collège du Pape Adrien VI, est nommé recteur de l'Université de Louvain.

— 21. Des élections générales ont lieu en France, en Espagne et en Portugal : comme il arrive d'ordinaire dans ces pays, le parti actuellement au pouvoir obtient une très forte majorité.

— Les journaux publient la Lettre adressée le 4 août par le Souverain Pontife à NN. SS. les évêques de Belgique ainsi que la réponse de l'Épiscopat Belge en date du 18 août. L'importance de ces documents nous engage à les publier *in extenso* ci-après en français et en latin.

LETTRE DE S. S. LÉON XIII

AU CARDINAL ARCHEVÊQUE DE MALINES ET AUX ÉVÊQUES DE BELGIQUE.

LÉON XIII, PAPE.

Cher fils et vénérables frères, salut et bénédiction apostolique !

Dans ces dernières années, la cause du catholicisme a subi, en Belgique, des épreuves multipliées. Si Notre cœur en a éprouvé une tristesse profonde, Nous avons, toutefois, trouvé un soulagement et une consolation dans les témoignages d'amour persistant et de fidélité que les Belges catholiques Nous ont prodigués, toutes les fois qu'ils en ont eu l'occasion. Et par-dessus tout le reste, ce qui Nous a fortifié, ce qui Nous fortifie encore, c'est votre attachement insigne à Notre personne, et le zèle que Vous déployez, afin que le peuple chrétien confié à Vos soins persévère dans la sincérité et dans l'unité de la foi catholique, et progresse chaque jour dans son amour pour l'Église du Christ et pour son Vicaire. Il est doux de vous donner des louanges toutes spéciales pour votre sollicitude à encourager par tous les moyens possibles la bonne éducation de la jeunesse, en assurant aux jeunes gens des écoles primaires un enseignement religieux établi sur de larges bases. Votre zèle s'attache avec une pareille vigilance à ce que tout conspire à l'avantage de cette formation chrétienne dans les Collèges et dans les Instituts, ainsi qu'à l'Université catholique de Louvain.

D'autre part, dans cette situation, Nous ne pouvons demeurer ni indifférents ni en paix en présence d'incidents qui paraissent mettre en péril, chez les Belges, la bonne entente des catholiques et les diviser en camps opposés. Il serait superflu de rappeler ici les causes et les occasions de ces dissentiments et les encouragements qu'ils ont trouvés là même où l'on aurait dû le moins s'y attendre. Tous ces détails, Cher Fils et Vénérables Frères, Vous les connaissez mieux que personne, et Vous les déplorez avec Nous, Sachant parfaitement qu'à une autre époque la nécessité d'assurer et de maintenir l'union entre les catholiques n'a pu être aussi grande qu'en ce moment, où les ennemis du nom chrétien s'acharnent de toute part contre l'Église, dans une attaque unanime.

Plein de sollicitude pour cette union, Nous signalons les entraves que leur créent certaines polémiques concernant le droit public qui, chez

vous, engendrent une très vive opposition de sentiments. Ces polémiques ont pour objet la nécessité ou l'opportunité de conformer aux prescriptions de la doctrine catholique les formes gouvernementales actuelles, basées sur le principe du Droit moderne, comme on l'appelle communément. A coup sûr, Nous, plus que personne, Nous devons souhaiter de tout notre cœur que la société humaine soit régie d'une manière chrétienne, et que la divine influence du Christ pénètre et imprègne complètement tous les ordres de l'État. Dès le commencement de notre Pontificat, Nous avons, sans retard, manifesté que telle était notre pensée bien arrêtée, et cela par des documents publics, en particulier par les Lettres Encycliques que Nous avons publiées contre les erreurs du socialisme, et, tout récemment, sur le Pouvoir civil. Cependant tous les catholiques, s'ils entendent s'employer utilement au bien commun, doivent avoir devant les yeux et imiter fidèlement la conduite prudente que l'Église tient elle-même dans les affaires de ce genre : elle maintient et défend dans toute leur intégrité les doctrines sacrées et les principes du droit, avec une fermeté inviolable, et s'attache de tout son pouvoir à régler les institutions et les coutumes de l'ordre public aussi bien que les actes de la vie privée d'après ces mêmes principes. Néanmoins elle garde en cela la juste mesure des temps et des lieux ; et, comme il arrive ordinairement dans les choses humaines, elle est contrainte de tolérer quelquefois des maux qu'il serait presque impossible d'empêcher, sans s'exposer à des calamités et à des troubles plus funestes encore

En outre, dans les polémiques, il faut se garder de dépasser les justes bornes que tracent de concert la justice et la charité, et ne point jeter témérairement le blâme ou la suspicion sur des hommes d'ailleurs dévoués aux doctrines de l'Église, et par-dessus tout sur ceux qui, dans l'Église même, sont élevés par la dignité et le pouvoir.— Or, Nous déplorons que cela se soit vérifié à Votre égard, Cher Fils, qui présidez en qualité d'Archevêque au diocèse de Malines, et qui, pour vos mérites insignes envers l'Église, pour votre zèle à défendre la doctrine catholique, avez été jugé digne par Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Pie IX, de prendre place dans le Collège des Éminentissimes Cardinaux. Il est manifeste que cette légèreté avec laquelle on formule indistinctement contre le prochain des accusations sans fondement, porte atteinte à la bonne réputation d'autrui et relâche les liens de la charité, et qu'elle outrage *Ceux que l'Esprit Saint a placés pour gouverner l'Église de Dieu*. C'est pourquoi Nous souhaitons de toutes Nos forces, et Nous en donnons ici l'avertissement sévère, que tous les catholiques s'abstiennent de ce procédé. Qu'il leur suffise de se souvenir que c'est

au Siège Apostolique et au Pontife Romain, auprès duquel chacun peut avoir accès, qu'a été commise la charge de défendre partout les vérités catholiques, et de veiller à ce qu'il ne se répande ni ne se propage dans l'Église une erreur quelconque, capable de porter atteinte à la doctrine de la foi et des mœurs, ou qui paraisse en contradiction avec elle.

En ce qui Vous concerne, Cher Fils et Vénérables Frères, employez toute Votre vigilance à ce que tous les hommes de science, et Ceux-là, surtout, auxquels Vous avez confié la charge d'instruire la jeunesse, soient d'un avis et d'un sentiment unanimes dans ces questions sur lesquelles l'enseignement du Saint Siège ne permet point de liberté d'opinion. Et quant aux points abandonnés aux disputes des savants, que grâce à Votre impulsion et à Vos conseils, les esprits s'y exercent de façon à ce que la diversité des sentiments ne brise pas l'union des cœurs et la concorde des volontés. Sur ce sujet, le Souverain Pontife Benoît XIV, Notre immortel Prédécesseur, a laissé, dans sa Constitution *Sollicita ac provida*, aux hommes d'étude des règles pleines de sagesse et d'autorité. Il leur a même proposé, comme un modèle à imiter en cette matière, saint Thomas d'Aquin dont la modération de langage et la maturité de style se maintiennent autant dans la lutte et l'attaque à l'égard des adversaires que dans l'exposition de la doctrine et des preuves destinées à la défendre. Nous voulons renouveler aux savants les recommandations de Notre Prédécesseur, et leur signaler ce noble modèle qui leur apprendra non-seulement la manière de conduire la controverse avec les opposants, mais aussi le caractère de la doctrine qu'il faut tenir et développer dans la culture de la philosophie et de la théologie. A plusieurs reprises, Cher Fils et Vénérables Frères, Nous Vous avons exprimé notre vif désir de voir la sagesse de saint Thomas rappelée dans les écoles catholiques et entourée partout de la plus haute considération. Nous Vous avons également exhortés à établir à l'Université de Louvain l'enseignement de la Philosophie supérieure, dans l'esprit de saint Thomas. Dans cette affaire, comme dans toutes les autres, Nous Vous avons trouvés absolument prêts à condescendre à Nos vœux et à remplir Notre volonté. Poursuivez donc avec zèle la tâche commencée, et veillez avec soin à ce que, dans cette même Université, les sources fécondes de la Philosophie chrétienne, qui jaillissent des œuvres de saint Thomas, soient ouvertes aux disciples avec une riche abondance, et appliquées au profit de toutes les autres branches de l'enseignement. Dans l'exécution de ce projet, si Vous avez besoin de Notre aide ou de Nos conseils, ils ne Vous feront jamais défaut.

Entre temps Nous prions Dieu, la source de la sagesse, l'Auteur de

voluntatum concordiam non abrumpat. Qua de re plena sapientiæ ac gravitatis præcepta doctis viris tradidit immortalis memoriæ Pontifex Decessor Noster Benedictus XIV in Constitutione *Sollicita ac provida*, imo etiam exemplar ad imitandum proposuit sanctum Thomam Aquinatem, qui pacato semper stilo et gravi dicendi forma utitur, non solum cum docet, veritatemque argumentis communit, sed etiam cum adversarios urget et insectatur. Placet Nobis hæc eadem Decessoris Nostri præcepta iterum sapientibus commendare idemque exemplar exhibere, ex quo non modo discant qua ratione sit cum adversariis agendum, sed etiam qualem in philosophicis et theologicis disciplinis doctrinam tradi oporteat et coli. Non semel vobis, Dilecte Fili Noster et Venerabiles Fratres, significavimus quantopere nos optemus ut sancti Thomæ sapientia in scholis catholicis restituatur et maximo ubique in honore habeatur. Auctores etiam vobis fuimus constituendi in Lovaniensi Academia altioris philosophiæ ad mentem Sancti Thomæ magisterium; qua in re, sicut et in ceteris omnibus, paratissimos vos nacti sumus desideriis Nostris obsequi voluntatem Nostram perficere. Cœpta igitur alacriter insistite, et studiose curate, ut in eadem Academia christianæ philosophiæ uberes fontes, e sancti Thomæ Aquinatis operibus erumpentes, large copioseque auditoribus recludantur, et ad omnium aliarum disciplinarum utilitatem deriventur. Qua in re neque consilium neque operam Nostram, ubi opus fuerit, vobis unquam deesse sinemus.

Interim vero a Deo, qui fons sapientiæ est et pacis auctor caritatisque amator, opportunam necessitatibus opem imploramus, et cœlestium munerum copiam omnibus adprecamur. Quorum auspicem et singularis benevolentiæ Nostræ testem Apostolicam Benenedictionem vobis, Dilecte Fili Noster et Venerabiles Fratres, simulque universo Clero et populo curis vestris credito, peramanter in Domino impertimur.

Datum Romæ apud S. Petrum die 3 Augusti anno 1881. Pontificatus Nostri Anno Quarto.

(*Sign.*) LEO PP. XIII.

RÉPONSE DU CARDINAL ARCHEVÊQUE ET DES EVÊQUES DE BELGIQUE.

—

Très-Saint Père,

Votre Sainteté sera heureuse d'apprendre avec quel bonheur nous avons reçu Sa lettre du 3 de ce mois. Nous y voyons que, malgré tout ce qui se fait en Belgique contre la religion, V. S. est consolée des travaux que nous avons entrepris et des succès qui les couronnent dans l'enseignement primaire, moyen et supérieur, grâce aux sacrifices considérables des populations catholiques pour le maintien et la propagation de l'instruction chrétienne de la jeunesse. Il est certain, Très-Saint Père, que les ennemis de la foi ne la raviront pas au peuple Belge.

Quant aux dissentiments que V. S. a vu surgir entre les catholiques au sujet du droit public, ils ont eu pour sources principales de véritables malentendus. Ces dissentiments se sont évanouis en grande partie, et la lettre de Votre Sainteté en fera disparaître les restes. Les catholiques veulent tous penser comme le Saint-Siège, et ils seront tous fidèles aux recommandations que leur fait Votre Sainteté, en leur rappelant la Constitution *Sollicita et provida* de Benoît XIV, son illustre prédécesseur.

C'est ainsi, Très-Saint Père, que l'union entre les catholiques, si nécessaire en tout temps, mais tout particulièrement de nos jours, restera entière pour soutenir ici les bons combats contre les adversaires du christianisme et de la Sainte Eglise. Ceux-ci sont actuellement déchaînés, et jamais, depuis cinquante ans, ils n'ont osé en Belgique ce qu'ils osent aujourd'hui; mais ce qui est violent ne peut durer, et, nous en avons la ferme confiance, la justice, sans tarder, reprendra ses droits.

Nous aurons soin, Très-Saint Père, de ne rien négliger afin que les principes philosophiques de saint Thomas d'Aquin, principes d'une clarté victorieuse pour dissiper les ombres des erreurs modernes, soient de plus en plus enseignés à l'Université catholique de Louvain. Nous écrirons de nouveau sur ce point à V. S.

Aux pieds de V. S. nous Lui demandons sa bénédiction apostolique pour nous, pour nos chers diocésains et pour toute la Belgique.

Malines, le 18 août 1881.

Beatissime Pater,

Pergratum erit Sanctitati Tuæ rescire, quanto cum gaudio acceperimus litteras Tuas diei tertiæ hujus mensis. Docebant enim nos, in tam acri bello religioni in Belgio illato, magnæ consolationi esse Sanctitati Tuæ labores quos felici cum successu suscepimus ad fidei Catholicæ

principia tuenda, tum in puerorum scholis, tum in Institutis ubi adolescentes bonis litteris et liberalibus artibus imbuuntur, tum in ipso studiorum severiorum et altiorum curriculo (Lovaniensi); mirum in modum ad hunc finem nobis juvantibus populi fidelis munificis largitionibus, ad conservandam et propagandam christianam juventutis instructionem generose collatis. Certo certius, Beatissime Pater, moliantur quidquid velint hostes Fidei, hanc e cordibus Belgarum Deo dante non exstirpabunt.

Dissentiones autem quod spectat, in re juris publici inter catholicos exortas, fons earum præcipue quærendus est in male intellectis mutuis assertis. Magna ex parte hæc dissidia evanuerunt, ultimaque eorum vestigia delebunt litteræ Sanctitatis Tuæ : omnes enim catholici idem cum Sancta Sede sentire volunt; omnes eidem obedire gestiunt, ac fideliter adimplebunt quæ illis commendat Sanctitas Sua, juxta Constitutionem *Sollicita et provida* Benedicti XIV, Illustris prædecessoris Tui.

Ita fiet, Beatissime Pater, ut integra et inconcussa permaneat inter catholicos animorum consensio, omni quidem tempore, at nostris præsertim diebus tam necessaria ad prælianda prælia Domini, adversus Christiani nominis et Sanctæ Ecclesiæ hostes, quorum odium et contra omne bonum rabies, nullum jam patitur limitem, et in Belgio ea nunc tentare audet, de quibus hisce ultimis quinquaginta annis ne vel scelestissimus cogitare ausus fuisset. Verumtamen violenta non durant; quapropter fiducia erga Deum Optimum Maximum pleni, speramus justitiæ et veritatis jura brevi sarta tecta fore.

Omni modo conabimur, Beatissime Pater, ut Doctoris Angelici principia philosophica, ad quorum victricem claritatem errorum recentiorum nubila diffugiunt, magisque doceantur in Universitate Catholica Lovaniensi. Atque ea de re iterum ad Sanctitatem Tuam scripto recurremus.

Ad pedes Sanctitatis Tuæ prostrati humillime imploramus Apostolicam Benedictionem, Nobis ipsis, fidelibus nobis concreditis, et toti Belgio.

Mechliniæ, 18 Augusti 1881.

(*Signatum*) VICT. AUG. CARD. DECHAMPS,
Arch. Mechlin.
† J.J. Ep. Brugensis.
† HENR., Ep. Gandavensis.
† TH. J. Ep. Namurcensis.
† VICT. J. Ep. Leodiensis.
† IS. J. Ep. Tornacencis.

ORIGINES INDO-EUROPÉENNES.

—

LE BERCEAU DES ARYAS.

ÉTUDE DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

(Suite et Fin. — Voir pp. 133, 300, 366 et 484).

V.

EXPLORATIONS GÉOGRAPHIQUES DANS L'ASIE CENTRALE.

Dans l'état actuel de la topographie de l'Asie centrale, la question du « Berceau des Aryas » se rattache nécessairement à un ensemble de notions géographiques dont nous devons tenir compte, parce qu'elles projettent sur cette étude un jour tout nouveau.

Au surplus, l'Asie centrale a vu se passer de nos jours sur son territoire des événements politiques considérables, dont la science a fait son profit, et qui n'ont pas peu contribué à perfectionner l'état de nos connaissances sur cette partie du monde. D'ailleurs, au milieu même des ignorances de la géographie des anciens et du moyen âge, l'Asie centrale n'a jamais cessé d'avoir une haute importance dans les destinées de l'humanité.

Berceau de notre race, l'Asie centrale a toujours attiré les regards du monde civilisé dès l'aurore des temps historiques ; placée, par la configuration de ses reliefs, comme une défense naturelle pour la Perse et pour l'Inde, elle a été le point de mire des conquérants ; en même temps que sa situation en faisait, avant les périples modernes, la grande route commerciale du trafic de la Grèce et de Rome avec la Sérique et l'extrême Orient.

Les grands conflits politiques de notre temps ont de nouveau concentré l'attention de l'Europe sur le vieux continent asiatique.

Deux puissants empires, ou, pour se mettre à un autre point de vue, deux vigoureux rameaux de la souche aryenne, les Slaves et les Anglo-Saxons, refaisant en sens inverse la lointaine pérégrination qui les amena jadis en Europe, se sont rencontrés en notre siècle à leur point de départ.

Depuis 1830, la Russie, poursuivant en Asie le cours de ses annexions, est descendue du nord au sud, et à l'heure actuelle son protectorat ou plutôt sa domination s'étend sur toutes les peuplades échelonnées au nord de l'Oxus et du plateau de Pamir. L'Angleterre, de son côté, a remonté vers le nord les cours de l'Indus et du Gange, et pour s'assurer la paisible possession de l'immense Péninsule, qui est aujourd'hui le plus beau joyau de la couronne britannique, elle devait nécessairement s'emparer des boulevards naturels qui la défendent. Pour ce nécessaire développement, l'Hindou-Kousch, l'Himalaya et leurs crêtes neigeuses n'ont pas été des obstacles insurmontables, et, cette barrière une fois franchie, les deux puissances rivales se sont trouvées face à face, séparées seulement par le gigantesque massif du *Pamir* (1).

C'est ainsi que, dans toute la succession des âges, la patrie d'origine des Aryas a toujours occupé une grande place dans l'histoire de leurs descendants divers, et voilà comment, à l'heure présente, après tant de siècles écoulés, elle tient en suspens plus vivement que jamais l'attention du monde entier.

Bien peu d'explorations lointaines ont produit, au point de vue géographique, des résultats aussi nombreux que les expéditions asiatiques ; nous ne craignons pas d'affirmer qu'à cet égard les découvertes opérées dans l'Asie centrale présentent un intérêt sinon

(1) Il y a 180 ans, les Anglais établirent leur autorité dans l'Hindoustan; à cette époque, Pierre-le-Grand organisa l'empire moscovite, dont les frontières extrêmes se trouvèrent à une distance de 2,500 milles de l'empire anglo-indien. Cent ans plus tard, au commencement de notre siècle, cette distance était raccourcie de 1,500 milles anglais; après trente ans, en 1840, il n'y avait plus qu'un espace de 800 milles entre les deux empires, et aujourd'hui le drapeau du Czar de toutes les Russies flotte sur des remparts de villes fortifiées, si rapprochées de l'Indus qu'à peine 400 milles anglais séparent encore les Cosaques des Cipayes.

supérieur au moins égal à celles qui ont été accomplies au centre de l'Afrique et au Pôle nord.

C'est surtout *l'orographie*, cette branche nouvelle des études géographiques, qui a le plus profité des expéditions contemporaines. Elle s'est enrichie, sur la configuration du continent asiatique, de notions aussi neuves qu'exactes, et sur ce point les théories anciennes, voire même celles du célèbre de Humboldt, ont dû subir une véritable révolution. Des corrections importantes ont redressé le cours des fleuves jusqu'ici ignoré ou mal tracé sur nos cartes, et celles-ci, on le sait, ont dû être complètement remaniées par suite des progrès des vingt dernières années. Aux délimitations de fantaisie a succédé l'expression aussi fidèle que possible de la réalité.

Les anciens savaient peu de chose des parties intérieures de l'Asie, et avant l'expédition d'Alexandre-le-Grand, le monde grec et latin ne soupçonnait rien au delà de la Bactriane et de l'Oxus. A dater de cette époque, les géographes, aux gages du conquérant, et les historiens de l'occident commencent à parler des montagnes et des fleuves de l'Asie centrale. Strabon, Pline, Arrien, Quinte-Curce nous ont laissé des renseignements confus sur le *Paropamise*, le Caucase indien, l'Imaüs; ils nous font connaître les noms des principaux cours d'eau, mais ils ignorent leur source et leur direction. Sur l'ethnographie, leurs observations sont plus abondantes et plus complètes, et l'on est parvenu de nos jours, grâce à leurs indications, à reconstituer en partie la grande voie commerciale que suivaient les marchands de la Grèce et de Rome, quand ils se rendaient dans la *Sérique* à l'extrémité orientale de l'Asie.

Le moyen âge marque une regrettable lacune dans les connaissances de l'Europe sur l'Asie centrale. A cela, rien qui doive surprendre ! Les invasions barbares ont détruit le commerce ; sur toutes les frontières de l'Empire, au nord et au midi, les Germains d'abord et les Arabes ensuite se sont élancés à la curée de l'empire romain, et au milieu de cet ébranlement du monde occidental, il n'y a plus guère de place pour les paisibles expéditions du commerce ou de la science.

Pendant que l'Europe est en train de se reconstituer et d'élever laborieusement, au milieu des ruines accumulées, le splendide édifice de la civilisation chrétienne, l'extrême Orient, plus paisible alors, tient notre place et se livre à de nombreuses excursions dans l'Asie centrale. Mais, chose étrange, les rayons de cette lumière, qui nous vient des explorations chinoises, ne nous sont parvenus qu'après quinze siècles écoulés. C'est là un fait qui mérite que nous nous y arrêtions un instant.

Dès l'an 257 après J.-C., les bouddhistes de la Chine commencent une série de pèlerinages, à la recherche des livres sacrés de leur religion, sur le sol même qui la vit naître, l'Inde ; et leurs relations constituent des documents hors de pair pour la description des pays parcourus par eux.

Après être demeurés quinze cents ans inconnus à l'Europe, ces vieux monuments sont devenus aujourd'hui un source féconde et intarissable pour la géographie historique de l'Orient. A M. Stanislas Julien, sinologue français, est échu l'honneur d'avoir popularisé ces intéressants récits de voyages qui ont fait dire à Alexandre de Humboldt : « Les Chinois ont été le premier peuple du monde qui « sût connaître et dépeindre l'Asie intérieure. »

Cet éloge s'applique surtout au savant Hiouen-Thsang, le plus fameux des pèlerins bouddhistes. Interprété par de hautes autorités en philologie et en ethnologie, son itinéraire apporte à la science un contingent considérable de faits précis.

Ce récit, intitulé *Si-ru-ki* ou « description des pays de l'Occident » fut révélé à l'Europe par Abel Rémusat et Klaproth, et publié en 1838 par Stanislas Julien. C'était l'année même où l'intrépide lieutenant Wood reprenait, sans le savoir, l'itinéraire tracé par le *saint* voyageur du céleste Empire (1).

Analysées par d'éminents critiques, comme Vivien de Saint-Martin et Rawlinson, vérifiées sur le terrain même par des archéologues de mérite, parmi lesquels il suffira de citer le colonel Yule

(1) Le nom de Hiouen-Thsang est encore aujourd'hui en profonde vénération dans tout l'extrême Orient.

et le major Cunningham, les indications de Hiouen-Thsang constituent pour l'histoire du Pamir un document d'une haute valeur.

A notre point de vue, nous n'y relèverons qu'un détail. Il atteste que l'explorateur chinois, pas plus que ses devanciers et ses successeurs sur la route du Pamir, n'a échappé à la magique influence de ces effrayantes crêtes de rochers suspendus à 3500 et 4000 mètres.

« Le voyageur, dit M. Severtzoff qui a bien saisi la portée de la relation de Hiouen-Thsang, le voyageur décrit une région montagneuse de plusieurs milliers de verstes en long et en large, où se trouvent disséminés des centaines de pics. C'est un immense soulèvement, creusé de vallées profondément encaissées et surmonté de sommets énormes. Partout, il parle de neiges et de glaces qui s'accumulent dans les bas-fonds. La présence de la neige dans les cavités indique la grande hauteur de cette masse montagneuse qui a si fortement frappé les yeux et l'imagination des Orientaux. »

Quand les pèlerins chinois arrivent, dans leurs récits de voyages, à décrire la région du Pamir qu'ils avaient à traverser, tous sont unanimes à en accuser le caractère grandiose et l'importance géographique. « Le sommet du Tsoung-Ling (ainsi désignent-ils les chaînes de l'Asie centrale) paraît être à la moitié du ciel : c'est le milieu entre le ciel et la terre. »

Cette appréciation s'est perpétuée dans le langage des indigènes de l'Asie centrale. Jamais les Orientaux n'appellent autrement le Pamir que *Bam-i-Duniah* « le toit du monde. » Que de fois ce nom résonna aux oreilles des voyageurs modernes ! Wood nous apprend que les Kirghizes, ses compagnons, n'employaient pas d'autre désignation et que les Wakhis, peuplades du Wakhan, répondaient à ses questions sur le Pamir en se servant du même terme.

Sur la puissante charpente que lui dressent, au sud, le système de l'*Hindou-Kousch* et des *Himalayas*, au nord, les chaînes parallèles du *Khokand* méridional avec le *Tian-Chan*, le plateau de Pamir porte, appuyées tout ensemble, les hautes terres du Kafiristan et de l'Afghanistan septentrional, les steppes du Turkestan, et, du côté opposé, les fertiles vallées du Khokhand « l'agréable, » et de

temps que la cause de la religion, la cause de la civilisation elle-même : les jésuites, nous devons le dire, ont droit, sous ce rapport, à toute la reconnaissance de l'histoire (1). »

Parmi ces pionniers de l'apostolat et de la science, le Frère *Bénédict Goëz*, jésuite portugais, mérite une mention spéciale (2). Parti de Lahore en 1603, il se dirigea sur Caboul, et de là vers le plateau de Pamir qu'il traversa pour arriver à Yarkand. Sa relation insérée dans la *China illustrata* de Kircher, s'accorde d'une manière frappante avec celle de Hiouen-Thsang.

Malheureusement, les travaux de Goëz, mal interprétés par ses confrères, ont accrédité, sur l'orographie de l'Asie centrale, une déplorable erreur, transformée plus tard, grâce à l'autorité d'Alexandre de Humboldt, en un préjugé scientifique invétéré. Pour le déraciner et le faire à jamais disparaître de la géographie, il n'a pas fallu moins que la riche moisson de faits recueillis à la suite des expéditions contemporaines. Cette fausse théorie admet « l'existence du *Bolor*, considéré comme chaîne de montagne par les missionnaires jésuites, et devenu, comme *chaîne méridienne*, la base de tout le système orographique de l'Asie centrale. » En d'autres termes, toutes les montagnes de l'Asie centrale seraient des chaînes isolées, régulièrement dirigées suivant un axe de soulèvement. Ce qui est géologiquement inexact, puisque, d'après Ch. Lyell, la surface du globe se déprime toujours sur une très grande étendue ; et qu'en fait, toutes les montagnes du centre de l'Asie, irrégulièrement contournées, dominent un vaste plateau lequel à son tour s'élève au-dessus des basses terres environnantes. Ensuite, une chaîne longitudinale ou méridienne du nom de *Bolor* unirait les systèmes séparés ; opinion non moins erronée, car le *Bolor* n'existe pas : c'est un mythe géographique, et cependant on en a fait très longtemps « le seul fonds de nos connaissances sur l'Asie centrale. »

Au XVIIe siècle, on ne voit apparaître aucun document de quelque valeur. On dirait que l'attention de l'Europe s'est détournée

(1) *Le Pamir*, p. 64.

(2) Le R. P. Brücker a consacré, l'an dernier, un article très intéressant aux voyages de Bénédict Goëz dans les *Études Religieuses*, t. 37, p 589.

de l'Asie pour porter ses regards sur un autre continent. Le Nouveau Monde absorbe alors toutes les préoccupations ; nous sommes à l'époque des grandes colonisations du Portugal, de l'Espagne, de l'Angleterre et de la France, dans l'Amérique du sud, aux Etats-Unis et au Canada. Les colonies américaines ont fait oublier un moment le chemin de l'Asie centrale.

Le zèle des découvertes asiatiques n'en sera que plus vif au XIXe siècle, et sur les traces de l'anglais Moorcroft s'élanceront, tour à tour, Elphinstone, Macartney, Burnes, Wood, le général Ferrier et M. de Khanikoff.

C'est la cartographie surtout qui profitera de ces dernières explorations. Elle en avait bien besoin. La grande carte de l'Asie, dressée par Alexandre de Humboldt, ne nous dit rien de plus que les mappes défectueuses de la géographie antique de Dicéarque et d'Eratosthène. Bientôt, la situation exacte de l'Hindou-Kousch, du Khorassan, du bassin de l'Oxus inférieur et du pays de Balkh, l'ancienne Bactriane, sera scientifiquement déterminée.

Le lieutenant Wood eut la gloire de retrouver les sources de l'*Oxus*, le célèbre fleuve des légendes asiatiques.

Il se trouva, raconte-t-il lui-même « le 19 février 1838, sur le sommet du *Pamir* en face d'une immense nappe d'eau gelée, de l'extrémité occidentale de laquelle s'écoulait un ruisseau. » C'était l'*Oxus*, qui commence en cet endroit son cours de plus de 1000 milles. Wood eut encore le mérite d'apprécier à son vrai point de vue la portée géographique du *plateau de Pamir*, et on lui doit cette idée si juste que le Pamir est le véritable nœud orographique et hydrographique de l'Asie centrale.

L'année 1860 ouvre l'ère si remarquable des expéditions entreprises par la Russie et l'Angleterre, à la suite des rivalités politiques de ces deux grandes nations. « De la nécessité qu'il y avait pour ces deux États de consolider leur domination dans le Turkestan et les Indes du nord, est résultée cette activité féconde mise à reconnaître les lieux, à relever les localités les plus importantes, et à donner enfin une idée suffisamment exacte de la configuration du sol (1). »

(1) *Le Pamir*, p. 90.

Dès 1856, Semenof avait tenté une excursion dans la chaîne du *Tian-Chan*, et l'année suivante, nous le voyons atteindre les glaciers des hauts sommets de *Tengri-Khan*.

Golubef et Veniukoff levèrent, en 1858 et en 1859, la topographie du bassin de l'*Issi-Kul* et des vallées de *Tschu* et de *Kotshgar*.

Continuant à descendre vers le sud, Prozenko, en 1862 et 1863, poursuit, pendant deux ans, ses recherches jusqu'au *Son-Kul* et jusqu'au milieu du cours du *Narin*.

La même année, Struve commence, au pied des Tian-Chan, une série de voyages qui durent sept ans, et qui lui permettent de fixer la position des sites les plus importants de ce vaste massif montagneux. Ce sont les découvertes de ce savant qui inaugurèrent un nouveau système d'études sur les reliefs du sol. Il jeta les bases de la théorie que nous verrons plus tard formulée par M. Severtzoff, et qui devait aboutir à la connaissance exacte des montagnes du Turkestan.

Ces observations furent confirmées par l'expédition de 1867 faite par le général Poltarasky conjointement avec Osten-Sacken. Les deux explorateurs passent le *Narin*, franchissent transversalement le plateau du *Tian-Chan* et poussent jusqu'à 7 milles de *Kashgar*.

Sur leurs traces, nous voyons M. Severtzoff partir de l'Issi-Kul pour traverser les hautes plaines du Narin supérieur. Ayant dépassé les Tian-Chan, il arriva jusqu'à l'*Aksai*, dans le bassin de *Tarini*, l'un des principaux cours d'eau de l'Asie intérieure.

Jusqu'à ce moment, les explorations se concentrent dans les régions du nord-ouest. C'est aussi jusqu'alors le centre des opérations militaires. Mais en 1869, la prise de *Samarcande* par les Russes leur ouvre la voie toute large vers les bassins de l'Oxus et de l'Iaxarte.

Sans plus tarder, la Société des naturalistes de Moscou prend l'initiative d'une mission scientifique, et M. Fedtchenko, professeur à l'Université, géologue, mathématicien et géographe distingué, en reçoit la direction.

Cette expédition venait à son heure ; la moitié des Khanats de *Boukhara*, de *Khiva* et de *Khokand* était encore inconnue : un an

auparavant, le gouverneur général de la Sibérie avait écrit à Saint-Pétersbourg : « On n'a aucune notion des montagnes où le *Sir-Daria* (l'Iaxarte des anciens) et ses affluents supérieurs prennent leur source. »

Notons succinctement les succès de l'exploration de Fedtchenko. On lui doit, en collaboration avec le général Abramoff, la découverte des sources du *Zarafschan*, rivière importante qui arrose l'ancienne capitale de l'empire de Tamerlan, Samarcande. Il fut le premier qui fit connaître et révéla, pour ainsi dire, le vaste *plateau de l'Alai*. Cette chaîne, située au nord du Pamir, unit ce dernier aux monts *Tian-Chan*. Entendons, de la bouche même du voyageur, le récit de cette précieuse conquête géographique.

« Après avoir reconnu les sources de la rivière d'Isfara, un des « principaux affluents de l'Iaxarte, exploré le sol et le glacier de « Kara-Kasack sur la route du Karategin, il s'engagea dans la « vallée d'Isfairam, et après trois jours de marche pénible parvint « sur la ligne de faîte qui limitait le Khokand. — D'un coup d'œil, « il embrassa l'ensemble de la région qui se développait devant « lui. Il aperçut d'abord dans le lointain une chaîne montagneuse « très puissante, à pics aigus et à sommets couronnés de neiges et « de glaciers ; puis, à quelque distance de lui, pour ainsi dire à ses « pieds, deux chaînes de collines d'une médiocre élévation. Qu'y « avait-il entre ces premières murailles relativement basses et le « formidable rempart qui bornait sa vue au midi ? Fedtchenko « suivit la pente de la rivière d'Iaraut ou Iaraur, franchit sans « difficulté les hauteurs voisines et se trouva tout à coup en face « d'un immense steppe, dont il évalue l'altitude à 8,500 pieds, soit « 2,430 mètres. C'était *l'Alaï* ou *le Dasht-i-Alai*, comme il le nom- « ma ; et ce nom resta dans la géographie de l'Asie centrale » (1).

En présence des progrès réalisés par Fedtchenko dans ses trois excursions successives au Zarafschan, dans le Khokand et à l'Alai, on doit bien souscrire à ce témoignage de M. de Khanikoff : « Il est « évident que, pour l'orographie du continent asiatique, l'œuvre de « Fedtchenko, a la même signification que la découverte des sour- « ces du Nil pour l'Afrique. »

(1) Paquier. *Le Pamir*, p. 102.

Les travaux de Fedtchenko, arrêtés par la mort prématurée de leur auteur, furent repris dès 1873 par M. Schuyler, secrétaire de la *Société américaine de géographie*, et par M. Mayef, éditeur de la *Gazette du Turkestan russe*, qui devait remplir, pour l'Asie centrale, le rôle scientifique dont s'était chargée la presse anglaise et américaine pour les excursions en Afrique.

M. Mayef fut le premier qui pénétra dans l'*Hissar*, contrée située au sud du Khokand et qui avait échappé jusque-là aux investigations. Il dressa encore la topographie exacte du fameux défilé de la *Porte de fer* et traça le cours de trois affluents de l'Oxus.

Enfin en 1876, M. Kostenko fut envoyé à la suite du général Skobelef pour procéder aux délimitations du territoire de Ferghanna, nouvellement conquis par les armes moscovites. Cette vallée, qui se développe aux pieds de l'Alai, est comme la porte d'entrée de ce plateau dans le khanat de Khokand et trace une route directe, menant du Khokand au Pamir.

Franchissant l'Alai et le Trans-Alai, Kostenko arriva au Pamir, tout près du *Grand Kara-Koul* ou Lac du Dragon. Il fut le premier Russe qui foula le sol du Pamir et le steppe de *Kisil-Yart*. Cent milles à peine le séparaient du plateau de *Tagharma* où en 1874, le capitaine anglais Biddulph, attaché à l'expédition britannique de Sir Douglas Forsyth, avait découvert, sur la limite extrême de son centre d'observations, le *Petit Kara-Koul*, autre lac du Pamir.

Ainsi s'est opérée la jonction de la Russie et de l'Angleterre dans l'Asie centrale : voilà comment ces deux nations aryennes, se sont rencontrées après plus de trente siècles, sur le plus ancien théâtre de leur existence sociale commune, dans la famille primitive des Aryas.

« En résumé l'œuvre des Russes a été considérable. Nous leur devons la connaissance des trois longues et fertiles vallées de Ferghanna, du Zarafschan et du Shehr-i-Sabz, par lesquelles on peut pénétrer du bassin du Sir-Daria dans la région du Pamir ; la découverte du Dasht-i-Alai, et l'exploration presque complète de l'Hissar » (1).

(1) Paquier. *Le Pamir*, p. 107. — Voir aussi la belle carte du Turkestan dans l'ouvrage du capitaine Burnaby : *Une visite à Khiva*. Paris, Plon. 1877.

Il y a deux phases bien tranchées dans l'histoire des explorations anglaises dans l'Asie centrale : dans la première interviennent les Hindous lettrés ou *Pandits*, au service du gouvernement britannique; ensuite les Anglais eux-mêmes ont couronné l'entreprise des sagaces éclaireurs envoyés à la découverte. Nous ne parlerons ici que des voyageurs anglais.

C'est au nom d'Hayward que se rattache la première expédition sérieuse. Dirigé par la *Société de Géographie de Londres* en 1868, il partit de *Leh* ou *Ladak*, au pied des Himalayas pour se rendre en *Kashgarie*. Quelque entravée que fut sa mission par le mauvais vouloir des autorités kashgariennes, elle fit cependant faire un pas important à la science géographique. M. Hayward a révélé à l'Europe les vastes pays de la Tartarie Orientale.

Les explorations russes étaient descendues du nord au sud; celles de l'Angleterre remontaient du sud au nord. En effet, si l'on consulte la carte, on s'aperçoit bientôt que la Kasgharie se déploie appuyée vers le nord aux *Tian-Chan*, centre des expéditions moscovites.

M. Hayward a été aussi l'heureux découvreur des sources du *Yarkand-Daria* et du pic de *Tagharma*, à l'extrémité orientale du Pamir. Le voyage qu'il avait projeté dans le *Wakhan* promettait d'être fécond en résultats, lorsque le courageux explorateur fut assassiné au passage de Darkot, payant de sa vie son dévouement à la science.

En somme, « les relations de M. Hayward abondent en aperçus nouveaux qui rectifièrent beaucoup d'erreurs et frayèrent pour ainsi dire la voie aux découvertes de la mission Forsyth. »

Depuis longtemps, sir Douglas Forsyth avait les yeux fixés sur l'Asie centrale. En 1868 déjà, il avait communiqué à la *Société de Géographie de Londres* une lettre de M. Shaw, le célèbre planteur de Kungra, parti pour la Kashgarie, dans le but d'y ouvrir un débouché au commerce du thé. D'abord opposé au projet de Shaw, à cause des obstacles insurmontables dont il le croyait entouré, sir Douglas Forsyth en devint le plus ardent approbateur, quand il eut vu le succès couronner l'entreprise. Il entrevoyait pour sa patrie des avantages considérables à entrer en rapport avec les princes tartares du Turkestan oriental. Envoyé en 1870 pour reprendre avec

Yacoub-Khan les négociations entamées par Hayward et par Shaw, il n'eut pas le bonheur d'aboutir dans cette première tentative. Pourtant Forsyth ne se rebuta point, et le moment allait arriver où ses légitimes ambitions se trouveraient satisfaites.

Deux ans plus tard, le khan de Kashgarie adressait à lord Northbrook, vice-roi des Indes, une députation chargée de jeter les bases d'un traité de commerce. L'empire anglo-indien se prêta d'autant plus volontiers à ces avances qu'elles répondaient au désir conçu depuis longtemps d'entrer en relations avec l'Asie centrale.

On résolut donc d'envoyer un ambassadeur à Kashgar et le choix tomba naturellement sur sir Douglas Forsyth. Il devait être accompagné du lieutenant-colonel Gordon, du docteur Bellew, des capitaines Chapman, Trotter et Biddulph, ainsi que du géologue Stolickza.

Il ne peut entrer dans notre cadre de retracer les détails de cette mémorable exploration qui dura deux ans et qui devait avoir un si grand retentissement dans la politique et la science (1).

La mission diplomatique eut un plein succès et la géographie de l'intérieur de l'Asie s'éclaira d'un jour nouveau.

Le Yarkand, le Khotan, la Kashgarie et le plateau de Pamir furent traversés par les intrépides voyageurs : ils poussèrent des reconnaissances jusqu'aux monts Tian-Chan, pénétrant au centre même des excursions russes, pour contrôler et vérifier leurs observations. C'est ainsi que furent reconnues toutes les voies menant au Ladak et dans le Thibet central; le capitaine Trotter détermina exactement la route directe de Kashgar au Turkestan russe, et les théories orographiques de Fedtchenko et de Severtzoff sur la configuration du Tian-Chan reçurent une éclatante confirmation.

Au Pamir surtout se firent de curieuses découvertes, et Forsyth put écrire à sir Bartle Frère : « Je suis heureux de penser que,

(1) Sir H. Rawlinson en a parfaitement fait ressortir le caractère important dans la séance du 15 juin 1874 de la *Société royale de Géographie* de Londres. Les lettres de Forsyth et de Trotter publiées dans les *Proceedings* et dans le *Geographical Magazine* sont des documents précieux pour l'appréciation de ce grand fait scientifique. — Voir aussi les *Mittheilungen* de Petermann, n° 52.

« quand bien même notre mission n'aurait eu aucun autre résultat « géographique, elle nous a cependant révélé les mystères du « Pamir. »

Pour résumer, avec M. Paquier, l'ensemble des explorations anglaises, nous dirons que « par leurs *Pandits*, les Anglais ont pris possession sur l'Hindou-Kousch de tous les cols donnant entrée dans le bassin de l'Oxus et rectifié la direction de la plupart de ses affluents. Par eux-mêmes ensuite, ils ont visité le versant oriental du Pamir, reconnu le pic de Tagharma, vidé la question si longtemps agitée des lacs du l'amir, et enfin, par l'occupation des différentes passes du Karakorum et du Kouen-Lun, ils ont mis en relations suivies la Kashgarie et les Indes » (1).

Si nous voulons apprécier d'une manière générale l'œuvre collective accomplie depuis vingt ans par la Russie et l'Angleterre dans l'intérieur de l'Asie, aux Russes appartient toute la partie nord et nord-ouest de la région du Pamir, aux Anglais les parties est, sud et sud-ouest de la même contrée.

Le *Khokand* constitue aujourd'hui la limite extrême de l'empire russe, et de ce côté l'*Alaï* et le *Pamir* seuls le séparent des possessions anglaises. Le Khokand russe est vraiment le poste avancé des conquêtes du Czar en Asie. Des résistances énergiques se sont prolongées dans les Khanats de Khiva et de Boukhara : mais quand la chute prévue et prochaine de ce dernier aura livré aux Russes tout le bassin du Sir-Daria, Khiva devra se rendre à merci (2).

Maître alors des deux bassins du Sir et de l'Amou-Daria, qui empêchera l'empire moscovite de pousser en avant, d'emporter Merw et par suite de menacer Hérat, et le cœur même de l'Afghanistan? Et une fois arrivé là, le voilà aux portes de l'Inde, prêt peut-être à en disputer à l'Angleterre la tranquille possession. Il aura peu servi à celle-ci d'avoir au nord l'infranchissable barrière que le Pamir oppose aux invasions, si la Russie parvient à contourner l'obstacle.

L'empire indo-britannique s'est ému dès longtemps des progrès

(1) *Le Pamir*, pp. 130, 131.

(2) V. la carte de Burnaby.

du gouvernement russe en Orient. Il a l'œil fixé sur les conquêtes moscovites et le danger ne lui échappe pas.

« Veillons, dit Sir Henry Rawlinson dans son dernier ouvrage *England and Russia in central Asia* « veillons sur la Caspienne et la ville de Merw, veillons sur Hérat et sur Caboul, sur Candahar, sur Belch, sur l'Afghanistan tout entier! C'est là le pivot de toute la question d'Orient, que nous ne devons jamais perdre de vue. »

Nous venons de nommer l'Afghanistan : cette contrée a eu dès les temps anciens une célébrité dont fait foi toute la littérature classique. Des empires fameux y furent fondés et remplirent le vieux monde du bruit de leurs glorieuses destinées. Parmi eux, il suffira de nommer la *Bactriane* et sa florissante capitale *Bactres*, pour évoquer un des plus brillants souvenirs de l'antiquité (1). *Bactræ*, l'ancienne *Bâkdhi*, *Bâktri*, *Balkh* est un nom qui revient à chaque page des annales de l'Orient et dont les échos ont retenti longtemps en Occident. Rome et la Grèce l'ont chanté (2), et on l'a reconnu dans les *Bahlikas* des épopées sanscrites. Doit-on après cela s'étonner que les Orientaux aient pu l'appeler « la mère des villes »? Foyer principal de la religion éranienne à l'époque de Zoroastre et sous la dynastie des Kâyâniens, centre important des opérations militaires d'Alexandre qui y fonda un nombre considérable de villes, et enfin pendant plus d'un siècle, siège d'un royaume grec en Asie, la Bactriane a joué dès les temps les plus reculés un grand rôle dans la politique de l'ancien monde.

La *Bactriane* constitue actuellement la partie septentrionale de l'Afghanistan : elle s'étend depuis la chaîne de l'*Hindou-Kousch* jusqu'à l'Amou-Daria, qui la sépare du Khanat de Boukhara. A l'est, l'Afghanistan confine au plateau de Pamir, aux flancs duquel il semble suspendu par un saillant très accusé, en forme de promontoire, le long de l'Hindou-Kousch, qui prolongé du *Kuhi-Baba* et du *Sufid-Kuh* pénètre diagonalement dans le

(1) Cf. *Historia Regni Græcorum Bactriani*, de Bayer.

(2) Voyez par exemple *Pline*, 6, 17, 3 et 24, 102, 4; *Quinte-Curce*, 5, 9, 16; *Properce*, 3, 11, 26; *Virgile*, 2 G. 138 et 8 Aen. 688.

pays et s'infléchit ensuite pour le traverser parallèlement à la frontière méridionale du *Beloutchistan*.

Tout le pays des Afghans se trouve ainsi divisé en deux parties bien distinctes, et sa superficie totale serait assez exactement représentée par celle de l'Allemagne (1).

La région du nord, beaucoup plus étroite, car elle forme à peine le tiers de la contrée, s'échelonne en deçà des montagnes, par rapport à nous. Elle comprend, à partir de l'est, les khanats de *Badachshan*, de *Kundus*, de *Chulum*, de *Belch* (ancienne Bactriane), d'*Andchiu* et de *Maimené*. Au delà de l'Hindou-Kousch, on a les deux grandes provinces du Caboulistan et du Khorassan composées, la première de Caboul et du Kafiristan, la seconde de Candahar, d'Hérat et de leurs dépendances.

C'est dans ces contrées, qui entourent de toutes parts le Plateau de Pamir, c'est dans ces régions encore peu connues que devra se porter désormais tout l'effort des explorateurs.

Telle est actuellement la situation et, pour ainsi dire, le bilan des explorations géographiques dans l'Asie centrale.

Nul doute que les récentes expéditions militaires des Russes dans l'oasis de *Merw* et des Anglais dans l'*Afghanistan*, ne nous apportent bientôt un nouveau contingent d'informations sur les peuples et les pays parcourus par les armées de ces deux nations. Les officiers d'état-major ne tarderont pas à nous donner le résultat de leurs derniers travaux.

(1) Cette évaluation n'est pas admise universellement. Behm et Wagner (*Bevölkerung der Erde*) donnent à l'Afghanistan à peu près un tiers de plus d'étendue, et le *Bureau de statistique de l'Inde* va jusqu'à doubler la superficie que nous indiquons. La raison de ces divergences tient à la nature tourmentée du sol et au peu d'accord qui règne sur l'exacte délimitation des frontières. Un certain nombre de vallées et de montagnes sont en litige : les uns les comprennent dans leurs calculs, tandis que d'autres refusent de les faire entrer en ligne de compte. L'opinion que nous avons citée est partagée par M. G. Le Marchand, capitaine d'artillerie (*Campagne des Anglais dans l'Afghanistan*, p. 24) et par le lieutenant-colonel Adan, *Bulletin de la Société de Géographie d'Anvers*, p. 304, vol. III).

Or, un fait bien remarquable, c'est que presque toutes les principales découvertes historiques de notre siècle ont eu pour point de départ l'invasion des armées conquérantes et le développement de l'influence européenne sur tous les continents.

La découverte et l'interprétation des livres sacrés des Védas et les progrès rapides de l'indianisme coïncident avec l'établissement des Anglais dans le Bengale et avec la fondation de la *Société asiatique* de Calcutta.

C'est à partir de l'expédition de Bonaparte en Égypte, et par l'étude méthodique des documents recueillis sur place par les savants français que la science de l'égyptologie a été fondée, que les hiéroglyphes ont pu être sûrement déchiffrés et l'histoire de l'ancienne Mizraïm définitivement établie.

Les célèbres fouilles opérées par les gouvernements anglais et français à Persépolis, à Ninive et à Babylone, ont amené l'interprétation des inscriptions cunéiformes et nous ont révélé tout un monde enseveli depuis trois mille ans. Grâce à l'assyriologie, bientôt les annales des fameux empires de l'Assyrie et de la Babylonie, de la Perse et de la Médie, nous seront aussi bien connues que les fastes de la Grèce et de Rome.

Il en sera de même sans doute pour la connaissance de la langue et de l'histoire des populations primitives de l'Asie centrale. Quand l'influence européenne y sera prépondérante, quand, à la suite des états-majors anglais et russes, les savants de l'Europe pourront en toute sécurité fouiller le sol de l'antique Bactriane et de toutes les régions dont le Pamir est le centre; quand ils pourront à leur aise, constater, inventorier, comparer les anciens idiomes de ces contrées (1), déterrer les monuments enfouis depuis des siècles

(1) Voir l'ouvrage du major Biddulph, *The Tribes of the Hindoo-Kush*. (Calcutta 1880). — D'autres travaux semblables ont déjà été entrepris ; nous ne citerons que les plus connus : Rob. Cust, *Les religions et les langues de l'Inde*. (Trad. fr. Paris, Leroux 1880). — Beames, *Comparative grammar of modern Aryan languages of India*. — Caldwell, *Comparative grammar of the Dravidian languages*. — Brian Hodgson, *Essays on the Tibeto-Burman*

sous tant de conquêtes successives, relever toutes les inscriptions des villes et des palais ruinés, alors seulement on pourra fonder la science des origines aryennes; alors l'histoire de ces temps primitifs encore si enveloppés de doutes et de ténèbres pourra entrer dans une voie nouvelle et faire des progrès décisifs; alors enfin, on pourra résoudre la question encore si incertaine du « Berceau des Aryas. »

Qu'on nous permette, en terminant ces études trop incomplètes, de formuler un vœu qui sera certainement ratifié par tous ceux qui s'occupent des origines indo-européennes : c'est qu'à la suite des progrès incessants des armées européennes en Orient, de nombreux et infatigables travailleurs puissent bientôt recueillir sur les rives de l'Oxus et sur les hauts plateaux de l'Asie centrale, une aussi abondante moisson de découvertes merveilleuses que celles qui ont été récoltées naguère par de laborieux savants sur les rives du Gange, du Nil et de l'Euphrate.

languages of the Himalaya, etc. Le *Geographical Magazine* a publié en 1878 une carte des langues de l'Inde : *Language map of British and Further India.*

J. VAN DEN GHEYN, S. J.

MISSION DU ZAMBÈSE.

(Suite. — Voir pp. 65, 185, 197, 334, 409 et 496.)

JOURNAL DE VOYAGE DU R. P. H. DEPELCHIN.

§ 32.— Excursion à la Cataracte Victoria.— *Du* 10 *au* 20 *juillet* 1880.

Déjà j'avais renoncé au plaisir d'aller voir la célèbre chute *Victoria* afin de ne pas retarder notre expédition au delà du Zambèse ; mais la Providence en a disposé autrement. Pour continuer notre voyage à pied, nous n'avons pas le nombre de porteurs requis et nous devons faire venir de la tribu de *Wanki* 40 à 50 hommes de plus. Cet enrôlement demandera au moins quinze jours. Nos bons amis d'ici, MM. Westbeach et Blockley, nous engagent à profiter de ce retard et à faire une petite excursion jusqu'à la célèbre *Cataracte Victoria*, située à une vingtaine de lieues de *Panda-Ma-Tenka*, et ils s'offrent à nous y accompagner. Ce plan nous paraît très heureusement conçu et nous l'acceptons avec reconnaissance.

Samedi, 10 *juillet*. — Nous faisons nos derniers préparatifs et nous quittons Panda-Ma-Tenka à midi précis. Voici le personnel qui fait partie de notre petite caravane. Ne pouvant emmener tous les missionnaires avec moi, je me vois obligé pour le moment de choisir le père Teroerde et le frère Vervenne, me proposant de donner cette satisfaction aux autres pères à une occasion prochaine. M. Westbeach et M. Blockley veulent bien diriger la marche de la caravane qui avec nos porteurs se compose d'environ vingt personnes.

Panda-ma-Tenka, notre point de départ, est situé au 25° 12' Long. et 18°20' Lat. Un étroit sentier court, en serpentant, à travers les buissons et les prairies, jusque vers la *Vapeur Tonnante, Mosia-Tunya*. Après avoir passé la rivière Panda-ma-tenka, qui coule le long de notre jardin, nous montons une petite colline où l'on trouve du minerai de cuivre en abondance. La plupart des collines, qui s'étendent depuis Panda-ma-Tenka jusqu'à la *Cataracte*, renferment de riches mines de cuivre, qui ne seront pas exploitées de longtemps, faute de moyens de transport. Les rivières de cette partie de l'Afrique coulent sur des lits de rocher : elles ont de nombreux rapides, qui sont partout des barrières insurmontables à la navigation. Quant aux chemins, il n'y a pas à y songer

aussi longtemps que les populations de la vallée du Zambèse seront plongées dans le triste état d'abrutissement et de dégradation où nous les voyons. La foi seule, qui élève les peuples dans une sphère supérieure en éclairant les intelligences des lumières vivifiantes du Christianisme, la foi seule peut transformer ces régions maintenant stériles et maudites en une terre de bénédiction.

Après trois heures de marche, nous arrivons au bord du *Matietsi* ou *Panda-Ma-Tenka* que nous avons vu petit filet d'eau à sa source et qui maintenant roule son onde pure et limpide dans un lit de quinze mètres de largeur. La rivière, grâce aux quartiers de rocher qui en parsèment le cours, nous offre ici un passage guéable. Sautant de pierre en pierre, nous arrivons à l'autre bord où nous faisons notre première étape.

C'est le premier voyage d'Afrique que nous faisons à pied avec des porteurs: la formation du camp a pour nous quelque chose de nouveau et d'intéressant. Jusqu'ici nos wagons nous tenaient lieu d'habitation et nous offraient une chambre à coucher relativement confortable : aujourd'hui nous voilà logés à l'ombre d'un mapani. A peine la caravane a-t-elle passé la rivière que le chef de file choisit le plus bel arbre de la forêt pour établir notre camp tout autour. Les porteurs viennent y déposer leurs fardeaux. Deux Cafres, qui sont aux ordres du frère cuisinier, s'empressent d'aller chercher du bois ; puis ils allument le feu et font bouillir la marmite ; la cuisine en plein vent est constituée. Les autres porteurs se dispersent en même temps dans la forêt ; armés d'une hachette ou de leurs asségais, ils coupent les branches qu'ils traînent en toute hâte jusqu'au camp. Là, avec une adresse digne d'admiration, ils construisent pour leurs maîtres des tentes placées dans un cercle qui a 22 à 25 mètres de circonférence. Ce premier travail exécuté, toute la bande court au bord de la rivière; chacun, armé de son asségai, qui sert de faucille, coupe la plus belle herbe qu'il peut trouver et en fait un énorme faisceau qu'il charge sur ses épaules et rapporte au camp. Tout ce travail se fait comme spontanément sans que l'on ait le moindre commandement à donner. Nos Cafres se mettent à tapisser très élégamment l'intérieur de ces tentes de manière à en exclure la brise froide qui souffle pendant la nuit. Nous sommes cinq voyageurs européens et les natifs nous préparent cinq couchettes de paille bien fourrées sur lesquelles, enveloppés de notre couverture ou de notre peau de voyage, nous nous reposons comme sur des lits de plume.

A nos pieds on allume les trois grands feux de nuit qui ferment le demi-cercle. Ces feux purifient l'air, chauffent les pieds et éloignent de nous les serpents et les bêtes fauves qui pourraient venir nous faire

visite pendant notre sommeil. Ce rempart de défense est complété par nos porteurs qui forment trois groupes autour des trois feux. Cette vue du camp nous paraît assez pittoresque.

C'est la première fois de ma vie que je bivouaque ainsi au milieu d'une forêt d'Afrique et que je dors à la belle étoile. A cette époque de l'année où l'azur du ciel est pur comme le cristal, et tout étincelant d'étoiles, où l'air est sec et rafraîchissant, ce genre de vie a ses agréments, et la santé, loin d'en souffrir, ne fait que se fortifier. Il n'en est pas de même dans la saison des pluies : alors l'air est imprégné de miasmes qui engendrent des fièvres, répandent dans tout l'organisme des germes de dyssenterie ou produisent des rhumatismes dont on se défait difficilement. Le climat de la vallée du Zambèse est réputé malsain et meurtrier. C'est un fait que tous les Européens qui ont pénétré dans ces régions ont souffert de la fièvre et qu'un grand nombre y ont succombé (1). Que le Sacré Cœur de Jésus nous protège !

Pour le moment, couché sur un lit de paille, dans un charmant berceau de mapani et chaudement enveloppé dans ma fourrure d'angora, je me promets de faire un bon somme, car je me sens fatigué. Hélas ! c'est encore une petite jouissance que je dois sacrifier. Pas moyen de fermer l'œil de toute la nuit : je me mets à contempler les étoiles.

Au-dessus de moi je vois passer successivement les plus belles constellations du ciel austral, parmi lesquelles je distingue la brillante *Croix du midi*, signe mystérieux que je salue avec amour ; puis vient le *Scorpion*, qui vers trois heures du matin plonge la tête sous l'horizon, tandis que sa queue magnifique et resplendissante est encore au haut du firmament. Autour de nous le lion bondit en rugissant ; le loup d'Afrique, autrement dit hyène, s'avance jusqu'à la limite du camp et fait retentir à nos oreilles son rire infernal et moqueur.

Dimanche, 11 *juillet*. — 2e journée.

Le matin, vers cinq heures, tandis que le camp est encore plongé dans un profond sommeil, nous construisons un petit autel derrière un buisson. C'est sur ce rustique autel que le Seigneur va venir nous visiter et nous donner sa chair et son sang en nourriture. La terre pour dalles, des arbres pour colonnes, le ciel étoilé comme voûte : quel temple! Dans ces immenses solitudes de l'Afrique, où l'on n'a que Jésus pour véritable ami et la Croix pour appui, que ce mystérieux festin est délicieux ! Que de consolations il répand dans l'âme du missionnaire !

(1) Voir le voyage de Mohr, *du Wéser au Zambèse*, pp. 208, 217 et 218.

A 7 heures du matin nous quittons nos charmants berceaux de mapanis et, au sortir du bois, nous entrons dans une prairie où nous sommes comme ensevelis dans l'herbe. Nous remarquons de nombreuses traces d'éléphants qui récemment ont dû passer en troupes à travers la vallée. Le sentier est difficile, et toujours si étroit qu'il est impossible de marcher deux de front.

La caravane forme une longue file, et s'avance au pas et en silence. On trouve qu'il est fatigant de causer, et puis chacun est très sérieusement occupé à considérer le chemin étroit qui est tracé devant lui pour ne pas heurter contre une pierre, contre un serpent, pour ne pas tomber dans une de ces fissures profondes que l'on rencontre à chaque pas dans ce terrain marécageux. Fait-on l'ascension d'une colline, autre inconvénient. Ce sont des cailloux et de grosses pierres roulées qui entravent votre marche. Parfois vous faites un pas en avant et puis deux, et parfois aussi le centre de gravité vous échappe. Tout le monde rit, et l'incident est clos.

Nos étapes, qui sont ordinairement de trois heures, sont interrompues par un arrêt de dix minutes pour donner un peu de repos aux voyageurs. Aujourd'hui, nous faisons halte au sommet d'une colline d'où la vue s'étend au loin du côté du nord-est, et nous donne de la contrée un panorama d'une beauté rare. A nos pieds se déroule une grande vallée qui va aboutir au Zambèse. Dans cette vallée nous voyons la rivière *Matietsi* qui court en serpentant et roule ses eaux limpides et torrentielles au milieu des rochers et des cailloux jusqu'au grand fleuve. De nombreuses gazelles voltigent dans la plaine et bondissent à travers les buissons et les rochers sur les collines environnantes, tandis que le lion couché dans les roseaux, au bord de la rivière, guette tranquillement sa proie. Il n'est pas rare non plus de voir des troupeaux de deux à trois cents buffles qui se reposent au fond de la vallée ou broutent l'herbe de la prairie. Au-dessus des collines qui bordent le *Matietsi* on voit se dessiner à l'horizon les sombres montagnes qui forment la vallée de la rivière *Dakka*, qui, comme le *Matietsi*, va se jeter dans le Zambèse, au-dessous de la Cataracte *Victoria*. On regrette que tant de beautés soient en quelque sorte flétries par un sol rocailleux, aride et stérile, par une végétation très pauvre et rabougrie. Hélas ! c'est toujours et partout la terre maudite de Cham.

Notre étape suivante a lieu sur un monticule au pied duquel coule l'eau pure d'une source. Nous prenons le déjeuner et nous nous reposons. Un membre de la caravane met le feu aux herbes desséchées qui sont au bord de la fontaine. Sans tarder l'incendie

s'étend avec rapidité dans toute la vallée : les vagues de feu courent furibondes de colline en colline et menacent de nous envelopper. Bientôt il n'y a plus moyen d'y tenir et nous avons à décamper. Chacun prend son fusil avec précipitation, et tâche d'échapper comme il peut en s'élançant à travers les flammes et en se faisant une trouée là où le feu est moins intense. Après cette débâcle nous allons un peu plus loin nous établir dans le lit d'un torrent desséché, où à l'ombre de quelques arbrisseaux le sable nous offre une bonne couchette pour reposer nos membres fatigués. Pendant ce moment de repos un léopard avec son petit descend tout doucement de la colline le long du torrent et vient voir ce que font ces étrangers dans son voisinage. Deux de nos cafres les aperçoivent au moment où déjà ces deux charmantes créatures étaient sur le point de nous flairer la moustache et de nous caresser le visage. Armés de leurs asségais, et bondissant comme des lions nos deux cafres s'élancent aussitôt à la poursuite des léopards, dont ils se promettent bien de faire un excellent dîner. Grâce à leur agilité, les deux léopards, la mère et l'enfant, échappent à leurs persécuteurs et notre dîner avec eux !

A 2 heures, le signal est donné, et la petite caravane se remet en marche pour la troisième et dernière étape du jour. En passant les collines qui longent la vallée du *Mookoolani* ou *ruisseau du palmier*, nous nous arrêtons un instant devant quelques carcasses d'animaux : une tête d'éléphant nous paraît énorme. Çà et là on voit aussi quelques crânes blanchis de buffles, encore armés de leurs terribles cornes. Évidemment les chasseurs d'Afrique doivent avoir fait ici bonne curée.

La vallée du *Mookoolani*, large et profonde, est toute converte d'épais roseaux et d'herbes touffues qui s'élèvent à la hauteur de trois à quatre mètres. Ces roseaux et ces herbes desséchées semblent sourire à M. Westbeach, notre redoutable incendiaire. Comme de coutume, il tire son porte-allumette, met le feu aux roseaux et vient rejoindre la caravane qui déjà montait le penchant de la colline opposée. Là nous nous asseyons un instant pour contempler le vaste incendie qu'une étincelle a produit en quelques minutes. Le vent souffle et bientôt nous voyons à nos pieds une mer de feu dont les vagues furibondes parcourent la vallée et les collines environnantes. On dirait que l'enfer a dilaté ses entrailles et s'est ouvert tout à coup devant nous. C'est la vallée de *Topheth*. Tel est l'effrayant tableau qui se déroule sous nos yeux. Le lion et le léopard, le zèbre, le gnou et la gazelle timide s'évadent de toutes parts et fuient avec terreur et en toute hâte pour échapper à la mort. Malheur aux serpents, aux vipères et à tous les monstres de la nature,

qui, surpris par l'élément destructeur, se trouvent enveloppés dans ces flammes ! L'aigle, le vautour et autres oiseaux de proie planent déjà au-dessus de la vallée en feu pour s'abattre sur le riche festin que leur prépare l'incendie.

Le soir nous campons sur un plateau qui domine une petite rivière que les natifs appellent *Gamora*, autre affluent du *Matietsi*. Il n'y a point de gibier à voir. J'aperçois seulement de loin, sur un rocher qui forme un îlot dans le lit de la rivière, deux hérons, qui restent immobiles sur les bords de l'eau et semblent vouloir y passer la nuit.

Lundi, 12 *juillet*. — Troisième journée.

Le terrain que nous parcourons est toujours rocailleux : il abonde en minerais de fer et de cuivre. Souvent nous marchons au milieu de débris d'anciens volcans et parfois nous foulons sous nos pieds une vraie mosaïque d'asbestes, de calcédoines, d'agates et autres pierres précieuses. Pour le minéralogiste cette région est un champ vierge inépuisable. Qu'il vienne donc, et en peu de jours il aura les mains pleines de riches trésors. Avant d'arriver au *Massouri*, petite rivière qui va se jeter dans le Zambèse, un bushman attire l'attention de la caravane en s'écriant soudain : « Écoutez ! *Tchec ! tchec !* le coucou indicateur nous appelle. Suivons-le et il nous montrera un nid d'abeilles. » Il le suit, en effet, il arrive bientôt auprès du précieux nid que l'oiseau lui indique dans le creux d'un arbre ; puis il revient tout joyeux portant dans ses mains des gâteaux d'un miel délicieux. Il n'est pas étonnant que le bushman révère comme un Dieu le coucou indicateur, et qu'il ne quitte point la place sans donner à son généreux guide une part du gâteau. Tout cela est charmant, n'est-il pas vrai ? Remarquons cependant que parfois le bushman, au lieu de miel, trouve sous la main un serpent, ou se voit conduit devant le repaire d'un lion ou d'un autre animal féroce. C'est moins agréable que de mettre la main sur un rayon de miel.

Nous établissons notre camp sur les bords du *Massouri* où nos compagnons nous font remarquer l'empreinte toute fraîche des pas d'un lion. Nous dormons dans ce voisinage terrible, et, grâce à Dieu, nous dormons tranquilles.

Mardi, 13 *juillet*. — Quatrième journée.

Pendant le silence de la nuit, nous entendons le bruit de la Cataracte Victoria, *Mosia-Tunya*. Nous n'en sommes plus éloignés que de trois lieues. La matinée est superbe. C'est un plaisir de penser que dans quelques heures nous serons en présence d'un des plus merveilleux et

des plus étonnants spectacles que nous offre la nature africaine. Au sortir du bouquet de mapanis où nous avons passé la nuit, nous voyons sur l'horizon un triple nuage formé par la vapeur de la Cataracte. Le soleil se lève et cette triple colonne change à chaque instant de couleur. D'abord elle nous apparaît sous une teinte violette qui se transforme en un beau vert pâle et à mesure que nous avançons elle prend insensiblement la teinte plombée des nuages. Au moment où nous arrivons au sommet des collines qui dominent le Zambèse, le soleil semble plonger tout à coup au milieu de la vapeur et nous avons devant nous comme une resplendissante image de la Transfiguration sur le Thabor.

Du monticule où nous nous reposons un instant, l'onde du fleuve, en avant de la chute, brille sous les rayons du soleil comme un miroir étinlante, puis cet éclat disparaît tout à coup et l'on ne voit plus qu'une traînée de vapeur qui s'étend sur une longueur de près de deux kilomètres. Le bruit sourd et continu des eaux de la Cataracte me rappelle ce bourdonnement effrayant que j'ai entendu plus d'une fois dans l'Inde pendant la tourmente d'un cyclone. Ce premier coup d'œil, jeté de loin sur la fameuse cataracte, excite vivement notre curiosité : nous nous hâtons d'avancer pour voir de plus près cette grande merveille de la nature.

Il est une chose qui m'étonne et qui étonnera peut-être aussi plus d'un de mes lecteurs. En s'approchant des rives de Zambèse, on s'attend naturellement à voir une végétation tropicale luxuriante, on s'attend à entrer dans de magnifiques forêts, telles qu'on en trouve le long des fleuves qui descendent des monts Himalayas. Hélas ! il n'en est rien. Toujours, nous foulons aux pieds un sol pierreux et aride, couvert de ronces et d'épines, et de buissons rabougris : l'on est heureux quand on rencontre sur la route quelques arbustes de mapanis que la dent vorace des fourmis blanches a épargnés. Depuis Panda-ma-Tenka jusqu'à la Cataracte, le chemin que nous avons parcouru est de 60 milles, et sur ce long parcours nous n'avons trouvé que quatre pauvres fleurs sans parfum et sans sourire. Terre sans habitants, terre triste et désolée, jusque sur les rives mêmes du grand fleuve.

Après avoir établi notre camp à 300 pas au-dessus de la Chute et pris notre déjeuner, nous allons tous ensemble saluer une première fois la *Vapeur Tonnante*. Nous suivons la rive droite du fleuve, dont la lisière verdoyante contraste singulièrement avec le désert avoisinant.

Le lit du fleuve a ici une largeur de plus d'un kilomètre ; il est parsemé d'îlots qui forment un coup d'œil ravissant. Dans ces îles la végétation est vraiment luxuriante. La plus grande de ces îles qui précède

la Cataracte est appelée *Garden Island*, l'île du jardin. L'on y voit de beaux figuiers, de gracieux aloës, de vigoureux palmiers qui portent leurs riches couronnes de verdure à 60 pieds dans les airs. Livingstone a habité cette île pendant plusieurs mois ; il vivait au milieu des crocodiles et des hippopotames, qui, la nuit, sortaient du fleuve, et venaient s'amuser dans l'île ou se nourrir des produits de son jardin.

Tandis que nous nous avançons vers la Cataracte, un beau geai aux couleurs de pourpre et d'azur, vient se placer à notre passage sur la branche desséchée d'un arbuste. Un de nos guides l'abat d'un coup de feu, en saisit les deux plumes principales qui terminent la queue et les fixe sur mon chapeau comme « Souvenir du Zambèse ». Nous tournons un petit ravin, et, subitement, nous nous trouvons en face du gouffre de la première chute d'eau.

Le petit plateau sur lequel nous sommes en ce moment est au niveau du fleuve : en deçà de la chute et à nos pieds se trouve un abîme profond formé par deux murailles de roches perpendiculaires qui descendent à plus de 600 pieds de profondeur. En contemplant ce gouffre béant, qui est entre vous et le lit du fleuve, vous sentez un frisson d'effroi passer dans tous vos membres.

Devant ce spectacle on reste comme frappé de stupeur et l'on adore en silence. Placés en face de la Cataracte, nous voyons au loin s'avancer directement vers nous la masse d'eau du fleuve qui descend lentement et majestueusement. Puis, rencontrant sur son passage une grande île, le fleuve se divise en deux et roule une partie de ses eaux vers nous par un canal de 30 mètres de largeur. A mesure que la masse d'eau s'approche du gouffre, elle se précipite avec plus de force, et puis tout à coup, d'une manière abrupte, elle tombe perpendiculairement au fond du gouffre. Le bruit de la chute est étourdissant. En se déversant sur le bord du précipice, les eaux ont une couleur verdâtre, puis elles deviennent subitement des flots d'écume plus blancs que la neige. L'œil étonné suit cette masse écumante jusqu'à la profondeur de plus de 600 pieds ! Une partie de cette écume, emportée par le vent, qui souffle toujours avec violence, s'élève en vapeur du fond de l'abîme et forme au-dessus de la cataracte un nuage perpétuel qui se répand en pluie fine et féconde sur le plateau environnant. Le reste des eaux, précipité dans le gouffre, court en frémissant entre deux énormes murailles de rocher et semble un petit torrent. La profondeur de l'abîme lui donne cette apparence : car la masse d'eau qui se précipite avec fureur au fond du canal de granit peut avoir vingt mètres de largeur et peut-être autant de profondeur. Je ne puis admettre l'opinion de quelques voyageurs qui supposent un canal souterrain qui absorbe une partie des eaux.

Sur le plateau qui fait face à cette gigantesque chute d'eau on admire une forêt magnifique : constamment arrosée par une pluie douce, elle porduit des arbres qui s'élèvent à plus de cent pieds de hauteur. Quelle vigueur de végétation! Des plantes rampantes, grosses comme des cables de navire, courent d'arbre en arbre, de branche en branche, forment d'immenses berceaux de verdure et des escarpolettes nombreuses, sur lesquelles les singes viennent exécuter leurs exploits gymnastiques. On trouve là le dattier, le sycomore, le palmier, l'ébénier et une foule de plantes que des botanistes sont déjà venus explorer. Comme dans toutes les forêts vierges, des arbres séculaires renversés par la tempête et couchés les uns sur les autres, continuent à croître poussant leurs branches perpendiculairement au tronc, et formant une série d'arbustes d'un genre nouveau. En passant à travers cette forêt vous avez les pieds dans l'eau, et une pluie fine vous tombe sans interruption sur les épaules. Heureux ceux qui sont bien chaussés et couverts de leurs imperméables !

Nous ne pouvons quitter la forêt sans aller admirer un autre point de vue de la Cataracte. Nous suivons le bord du précipice où le cours du fleuve est enserré, et nous arrivons bientôt vis-à-vis d'une seconde chute d'eau, voisine de l'île dont nous avons parlé. Ici nous avons devant nous une autre partie de fleuve qui peut avoir 200 mètres de largeur. Nous voyons encore une fois cette immense nappe d'eau, qui du plateau opposé s'avance vers nous avec une certaine majesté et lenteur; puis, arrivant au bord de son lit de rocher, elle tombe brusquement dans le gouffre.

Un petit épisode charmant vient faire diversion à notre étude de la cataracte. Vis-à-vis de nous, sur l'extrême bord du précipice, viennent s'abattre dans l'onde deux oies superbes. Nous croyons à tout moment qu'entraînées par le courant elles seront précipitées dans cette masse écumante qui tombe avec le bruit du tonnerre, et puis disparaîtront dans le gouffre. Mais non, elles nagent et plongent dans les flots sans se soucier du danger qui les menace. L'un de nous tire un coup de fusil et la balle ne fait que frapper l'eau sous leurs pieds. Les deux oies font un bond, se retirent à cinq pas plus loin et continuent tranquillement à pêcher.

Retournons maintenant à la première chute d'eau, qui est au bord de la rive droite du fleuve, et nous arrivons au point où nous avons commencé la visite de la Cataracte. Ici, jetant un coup d'œil en arrière vers l'est, nous sommes témoins d'un phénomène qui ne s'effacera jamais de notre mémoire. Trois arcs-en-ciel des plus brillants se

déploient devant nous ; l'un forme une auréole autour du groupe des voyageurs et va se peindre à quatre pas de nous sur le sol humide de la forêt. Le second étale ses brillantes couleurs entre les deux murs qui forment le gouffre et répand ses splendeurs sur le cours du fleuve au fond de l'abîme. Enfin, le troisième, qui est le plus complet et le plus beau, forme un demi-cercle resplendissant dans le nuage de vapeur suspendu au-dessus de la Cataracte Victoria et semble couronner de gloire cette œuvre de la toute-puissance de Dieu. Nous n'avons encore vu qu'une partie de cette merveille de la nature : frappés de tant de magnficence et comme accablés par cette impression mystérieuse, nous nous retirons en nous écriant du fond de l'âme : O Seigneur, Dieu tout-puissant, que vos œuvres sont grandes et qu'elles sont admirables !

14 juillet. — 5me journée. — Seconde visite à la Cataracte.

Quand on est bien fatigué, comme nous le sommes, on passe une très bonne nuit et l'on se repose parfaitement. Dans notre bivouac, couchés sur un lit d'herbes, et n'ayant d'autre toit que la voute étoilée des cieux, nous respirons un air pur et nous nous endormons paisiblement au bruit sourd et continu des grandes eaux.

A notre réveil, nous nous sentons frais et dispos pour de nouvelles courses. Nous disons d'abord la sainte messe sous l'ombrage d'un beau sycomore, et après le déjeuner nous reprenons le chemin de la Cataracte, en suivant encore une fois la rive droite du fleuve. Les hippopotames existent nombreux dans le cours du fleuve qui précède la cataracte ; partout se croisent des sentiers formés par ces monstres, qui la nuit sortent du fleuve et vont se nourrir dans les pâturages d'alentour. A cette époque de l'année, pourtant, ils se retirent plutôt dans les îles du fleuve, où l'herbe est plus fraîche et plus abondante.

A proximité de la première chute que nous avons déjà décrite, un ravin boisé conduit en pente douce vers le fond du précipice, précisément en face du long gouffre béant qui coupe le lit du fleuve dans toute sa largeur et détermine la Cataracte.

Pour avoir une idée plus exacte de la profondeur de la chute d'eau, je descends le ravin en m'accrochant aux broussailles et aux racines. Nous trouvons dans cet enfoncement des figuiers chargés d'excellents fruits et le frère Vervenne, qui me suit, se met à les cueillir. Enfin après une descente de 300 pieds, j'arrive au bord du précipice : il n'y a plus moyen de faire un pas plus loin. Là debout et me tenant à une branche d'arbrisseau, je suis comme suspendu au-dessus de l'abîme. Pour en calculer approximativement la profondeur, je lance une pierre

que je suis des yeux ; j'ai beau regarder ; la pierre tombe, tombe toujours et semble ne pas arriver jusqu'à l'eau ! Pour le coup, je renonce à sonder l'abîme, et je remonte le ravin pour aller rejoindre mes confrères.

Par malheur, je manque le sentier et je ne retrouve plus mes compagnons. Dans ce fourré épais, inutile de crier et d'appeler ; le bruit étourdissant des eaux étouffe la voix la plus retentissante.

Après un moment d'attente, en vue même de la partie de la Cataracte que j'avais visitée hier, je forme mon plan et, pour ne pas perdre de temps, je me décide à continuer seul mes observations. Je sors donc de cette forêt humide et je me dirige vers le lit du Zambèse, à une demi-lieue plus bas, pour ensuite en remonter le cours. Après un bon quart d'heure de marche sur un terrain pierreux et découvert, j'arrive au bord du fleuve dont le lit me paraît une merveille non moins étonnante que la Cataracte elle-même. Le fleuve est encaissé dans l'abîme entre deux murs de rochers parfaitement perpendiculaires. On ne s'approche de cet abîme qu'en tremblant ; car ici il n'y a point d'arbre pour vous servir d'appui. Ma bonne fortune ou plutôt mon bon ange m'avait conduit là où le fleuve se retourne brusquement sur lui-même en formant un angle de 15 degrés. Quel spectacle ! Si du regard je suis le cours des eaux, je vois le fleuve dans un étroit canal se précipiter vers moi avec fureur, et s'irriter follement contre les parois du rocher qui l'enserre ; puis frappant la barrière invincible qui l'arrête à mes pieds, il se replie sur lui-même comme un serpent et fuit en se glissant entre deux autres murs de rocher toujours avec la même rage et formant un angle aigu des plus réguliers. A peine a-t-il parcouru un demi-kilomètre qu'encore une fois il revient brusquement sur lui-même, formant ainsi une suite de zig-zags de plusieurs lieues d'étendue. Le rocher du coin qui fait angle au tournant du fleuve est composé de cinq couches superposées bien distinctes et formant des étages qui ont chacun plus de 100 pieds de hauteur. Sur la rive opposée, j'aperçois une cinquantaine de babouins, qui tantôt dansent et sautent de roc en roc, tantôt assis sur une pierre saillante au-dessus du précipice, me regardent avec colère et grondent en grinçant des dents : ils semblent extrêmement ennuyés de ma présence.

Je remonte le fleuve en suivant la rive droite, et à tout moment je m'arrête pour admirer les riches draperies de verdure qui courent le long des rochers et contrastent singulièrement avec les buissons arides et desséchés du plateau. Des plantes grimpantes et de magnifiques fougères aux couleurs variées, entourées d'une mousse épaisse et veloutée

forment partout des bouquets d'une richesse et d'une beauté ravissante. Enfin, après avoir franchi un petit ruisseau qui coule dans un enfoncement de terrain, je remonte le côté opposé et je me trouve tout à coup devant le spectacle le plus grandiose que j'ai vu en ma vie. Debout sur une petite éminence, je vois d'une seule vue en face de moi tout le gouffre béant de la Cataracte qui coupe le lit du fleuve et s'étend à droite et à gauche sur une étendue de plus d'un kilomètre, et dans ce gouffre se précipite avec fracas toute la masse des grandes eaux du Zambèse. Hier j'avais cru contempler la plus belle partie de la Cataracte Victoria, *Mosia-Tunya*, et me voici maintenant en présence d'une scène qui défie toute description. Ce sont les mêmes ruisseaux d'écume qui tombent, c'est le même bruit de la tempête qui tonne, ce sont les mêmes colonnes de vapeur qui s'élèvent dans les airs, les mêmes arcs-en-ciel qui resplendissent de toutes parts et glorifient l'œuvre de Dieu ; mais toutes ces splendeurs paraissent dix fois agrandies ! Le torrent d'eau qui au fond du gouffre accourt du bout de la cataracte à gauche, et le torrent d'eau qui dans le même gouffre arrive du bout de la cataracte à droite, viennent se réunir dans un bassin au centre, où les flots se rencontrent, se heurtent et se brisent avec un choc et un tourbillonnement effrayant. La masse des eaux du Zambèse ainsi concentrées, se précipite alors avec force vers deux rochers gigantesques qui, se rapprochant l'un de l'autre, forment un véritable entonnoir par lequel passent toutes les eaux du fleuve en se resserrant dans le lit étroit que nous avons tantôt suivi et décrit (1). En présence de cette étonnante merveille de la nature, tout tremblant d'émotion, je ne puis, dans mon impuissance à la décrire, que m'écrier avec les saints anges du ciel : *Gloria in excelsis Deo!* Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! Il m'a été donné de contempler une de ses œuvres les plus magnifiques !

(1) Voir dans le voyage de Mohr : *Du Weser au Zambèse* (Bon Ernouf), la description de la contrée du Zambèse et de la grande Cataracte, pp. 208-216. — Comparez de même les récits de Livingstone : *Explorations dans l'Afrique Australe* (Paris, Hachette, 1869), pp. 141 et 217-226 ; du Dr Holub : *Sieben Jahre in Süd Afrika* (Wien, Hölder, 1881), 2e vol., pp. 221-229 ; et de Frank Oates : *Matabele Land and the Victoria Falls* (London, C. Kegan, 1881), pp. 253-260.

L'ouvrage du Dr Holub (deux volumes de plus de 500 pages chacun), outre de nombreuses illustrations, contient quatre belles cartes : deux d'entre elles indiquent la route du voyageur depuis le Cap jusqu'au Zambèse ; les deux autres donnent la *Cataracte Victoria* et une partie du cours supérieur du fleuve. N. R.

§ 33. — De Panda-ma-Tenka au Kraal de Wanki.

28 *juillet au* 5 *août* 1880.

28 *juillet* 1880. — *Résidence St-Joseph*. — La petite station de Panda-ma-Tenka présente aujourd'hui un aspect très animé : deux cents natifs, arrivés du kraal *Wanki* et du kraal *Seshia*, circulent autour de nos wagons et demandent à faire partie de la caravane. Nous n'avons besoin pour notre expédition que de 63 porteurs et nous avons par conséquent surabondance de monde. Il faut que M. Blockley, notre guide, use de la cravache pour écarter la foule et mettre un peu d'ordre dans la répartition des fardeaux. En peu de temps les fardeaux sont distribués, et chaque porteur reçoit un billet, titre qui lui donne droit d'abord aux rations journalières, puis à la solde quand il sera arrivé au terme du voyage. Si nous ajoutons aux 63 porteurs les membres de l'expédition, toute la caravane s'élève à une centaine de personnes.

Les missionnaires de Panda-ma-Tenka, c'est-à-dire trois pères et trois frères, doivent se diviser en deux bandes. Je prends avec moi le P. Teroerde, qui sera le supérieur de la Résidence que je me propose d'établir chez les *Batongas*, et le frère Vervenne, qui sera chargé de pourvoir à nos repas pendant le voyage. Cette première expédition n'ayant pour but que d'explorer le pays des *Batongas* et de sonder les dispositions de ces peuples à notre égard, doit se réduire à sa plus simple expression. Si nos premiers efforts sont couronnés de succès, si nous pouvons établir une Résidence sur le territoire de *Moëmba*, il sera facile d'organiser une seconde caravane pour aller renforcer le personnel de la nouvelle station. Vers 9 heures du matin, nous embrassons et bénissons de tout cœur nos missionnaires qui restent à Panda-ma-Tenka, le P. Weiskopff et le F. Simonis, puis je donne le signal du départ..... Marchons au sacrifice !

La caravane est conduite par M. Blockley qui nous sert de guide : il a la main ferme et fait marcher tous ses hommes comme un peloton de soldats. En partant de Panda-ma-Tenka, le sentier que nous suivons est étroit : il descend en serpentant vers la rivière qui coule à côté de notre jardin, puis il remonte la colline opposée. Notre caravane, qui s'étend en une longue file, des hauteurs de Panda-ma-Tenka jusqu'au sommet de cette colline, présente un magnifique coup d'œil à nos amis qui assistent à notre départ, et nous saluent une dernière fois de loin en agitant leurs chapeaux.

Nous longerons plus ou moins le bassin du *Matietsi* jusqu'au Zambèse et jusqu'au Kraal de *Wanki* qui est située à la frontière du territoire des *Batongas*. L'aspect du pays que nous parcourons n'a rien de riant, rien qui puisse charmer l'œil. Le sol est rude et rocailleux ; le lit de la rivière est garni de quelques touffes de roseaux verts qui font contraste avec le désert d'alentour. Dans la vallée du *Matietsi* et du *Dakka* les lions sont nombreux ; quelques hommes de la caravane portent toujours sur l'épaule un *Schneider* ou un *Henry-Martini*, tandis que les porteurs ont constamment dans la main leurs asségais pour se défendre au moment du danger.

Le peuple de *Wanki*, qui habitait il y a deux ou trois ans le pays que nous traversons en ce moment, s'est réfugié de l'autre côté du fleuve et s'est mis sous la protection des *Marotsés*, auxquels il paie tribut. *Makalakas* d'origine, ils sont généralement connus sous le nom de *Manansas*. Les *Manansas* de notre caravane portent les cheveux longs, qui, enduits de graisse et tressés en mèches, leur tombent sur le front et sur les yeux. Ils ont aussi pour ornements de brillants bracelets, des colliers de verroterie aux couleurs variées et de gros anneaux de cuivre à la cheville des pieds. On en voit quelques-uns parmi eux qui portent un bonnet à poil ou un chapeau de paille, travail de leurs mains. La robe dont ils sont revêtus n'est autre chose que leur peau noire qui sert de voile à la modestie. Enfin, au cordon qui leur serre les reins est rattachée une petite bande d'étoffe qui leur passe entre les jambes et complète leur costume.

Wanki, le chef actuel de la tribu des *Manansas* peut avoir 70 ans. Il n'est pas le fils, mais seulement le frère du roi *Wanki* qui fut tué dans une bataille contre les Matabélés et enterré sur une des collines qui bordent le Dakka. C'est là, sur sa tombe, que les *Manansas* vont se prosterner et l'adorer comme un dieu protecteur. Le fils de ce dieu, l'héritier légitime du trône est un de nos porteurs ! C'est un jeune homme de belle apparence et d'une grande amabilité : il se nomme *Tshiashiporio*. Il est possible qu'à la mort de son oncle il parvienne au pouvoir.

Le soir, assis autour du foyer, nous avons avec ce jeune prince une longue conversation. M. Blockley, notre guide, nous sert d'interprète. Nous lui exposons clairement le but de notre voyage et nous tâchons de lui faire comprendre notre genre de vie. Nous ne sommes ni des marchands, ni des chasseurs, mais des missionnaires qui n'avons d'autre objet en vue que de faire connaître la vraie religion aux noirs et de travailler pour leur bien, sans attendre pour ces œuvres aucune rémunération de leur part. « Croyez-vous, ajoutai-je, que Wanki nous

permettra de nous établir au milieu de son peuple? —« Je ne connais pas le cœur de Wanki, répond le prince. » — Supposez, repris-je, que vous fussiez chef d'une tribu quelconque, que feriez-vous? » — « En pareille circonstance, je consulterais le peuple, et si le peuple était d'avis de vous recevoir, je vous recevrais. Et si le peuple ne voulait pas vous admettre, moi, je vous donnerais un terrain pour vous établir et je vous recevrais avec joie. » Je le remerciai en lui disant que ses réponses à mes questions étaient fort sages.

Nous avons une autre célébrité parmi nos porteurs : c'est le chef de la petite flotte de *Wanki*, flotte composée de cinq canots ou de cinq troncs d'arbre creux. *Samiasuka* — c'est son nom — porte un chapeau à long poil, et semble fier du haut office de *nocher* qu'il remplit dans sa tribu, en passant les gens au delà du fleuve.

Nous avons fait une marche de trois heures ; sur notre droite s'étend une grande plaine découverte. C'est dans cette plaine, sous un petit groupe d'arbustes isolés, qu'un de nos cafres, nommé *Jack*, est tombé sous la dent d'un lion et a failli être dévoré.

Voici comment s'est passée cette terrible scène. Une troupe de trois lions avaient abattu un koudou ; ayant entraîné leur victime sous le petit groupe d'arbres dont je viens de parler, ils font là un succulent repas. Trois de nos domestiques, *Jack*, *Kameel* et *September*, armés de leurs fusils et s'en allant en chasse, passent non loin des trois lions qu'ils aperçoivent. Ils font un petit détour, s'éloignent en silence et pénètrent dans les buissons pour aller plus loin à la recherche du gibier. Un peu plus tard, Jack, séparé de ses compagnons, revient vers le camp et s'aperçoit qu'il n'y a plus qu'un seul lion sous l'arbre. Il s'approche tout doucement à la distance de vingt pas et lui envoie une balle à travers le flanc. C'était une grave imprudence : le lion blessé pousse un rugissement féroce et s'élance sur son agresseur qui tâche de gagner le haut d'un arbre. C'est ce que *Jack* aurait dû faire avant de tirer. D'un bond, le lion le saisit dans ses deux griffes, l'arrache du milieu des branches où le malheureux chasseur se tient cramponné, et d'un coup de dent lui emporte la moitié du muscle de la cuisse droite. Pour se défendre des morsures de l'animal furieux, Jack lui met le poing dans la gueule et le tient par la mâchoire ; mais il est en même temps déchiré par ses griffes contre lesquelles il ne peut se défendre. En ce moment décisif arrive *Kameel*, qui, avec une incroyable hardiesse, se met en devoir d'arracher son compagnon à la mort. Le lion, surpris et comme abasourdi, lâche sa proie, se jette sur le fusil, instrument de sa blessure, et le mord avec rage. Profitant de ce moment de répit, les deux chasseurs se retirent tout doucement et à reculons d'abord ; puis ils reviennent au camp.

Jack avait perdu beaucoup de sang; il était tout épuisé et presque mourant. Heureusement, il n'a point de blessures mortelles ; cependant il faudra plusieurs mois de repos et des soins assidus pour le guérir. On panse les plaies du pauvre mutilé et on l'emporte sur une litière à Panda-ma-Tenka.

29 *juillet*. — *Satchabalissa*. — *Station Chapman*. — Pendant la journée, nous arrivons à un petit affluent du *Matietsi* appelé par les natifs *Satchabalissa*. Au bord de ce ruisseau, le célèbre voyageur Chapman laissa son wagon sur une petite éminence ; puis il continua le voyage à pied jusqu'au Zambèse, près du kraal de Wanki. C'est le frère de ce M. Chapman qui me lut une belle adresse à notre départ de Kimberley, et me remit une bourse de 100 livres sterling. Après Livingstone, Chapman est le premier européen qui visita la Cataracte Victoria, *Mosia-Tunya*. Dans notre excursion à la Cataracte, nous avons, sans nous en douter, suivi ses pas et maintenant nous voici encore une fois sur ses glorieuses traces. Nous sommes heureux de nous reposer un moment sur le tertre auquel se rattache un si beau souvenir et que nous appellerons à bon droit *Station Chapman*.

Au passage du *Satchabalissa*, nous ôtons nos chaussures. Nous avons de l'eau jusqu'au-dessus des genoux. Depuis *Panda-ma-Tenka* c'est la troisième fois que nous faisons cette opération qui paraît toujours fort comique à nos cafres. Ils rient de bon cœur en nous voyant ôter nos souliers et nos bas ; ils disent que dans leur simple costume ils ont au moins un avantage sur les blancs, c'est de pouvoir traverser les cours d'eau sans devoir déposer leur fardeau ni s'arrêter un seul instant.

Nous passons à côté du kraal de *Dowé* qui n'est plus qu'une triste ruine. Ce kraal était habité par de paisibles *Makalakas* qui furent surpris et massacrés par les *Matabélés*. Selon la coutume, les femmes et les enfants furent emmenés captifs à Gubuluwayo ; les hommes qui échappèrent au massacre passèrent le fleuve et furent incorporés dans la tribu de *Wanki*.

En dessous du kraal de *Dowé*, nous passons et puis nous longeons la rivière *Demba*, autre affluent du *Matietsi*. Dans la marche, le frère Vervenne, *Chacal*, notre domestique, et moi, nous formons l'avant-garde à quelque distance des autres. Tout à coup, nous voyons un terrible animal, que nous croyons d'abord être un lion, descendre la colline au galop et traverser le sentier à vingt-cinq pas de nous. Aussitôt le frère *Vervenne* et *Chacal* se baissent derrière de hautes touffes d'herbes et mettent rapidement leur fardeau par terre pour prendre leurs carabines. Le noble animal traverse le sentier et arrive en face de la prai-

rie de la vallée du *Demba*, puis il fait volte-face, revient sur ses pas et s'arrête un instant à côté de nous sur le sentier. Nous reconnaissons alors que nous avons en face de nous un énorme sanglier, auquel la crinière hérissée et la queue en mouvement donnent l'apparence d'un lion. Le frère Vervenne avait son fusil chargé de petit plomb seulement, il n'ose se hasarder à tirer, et *Chacal*, qui porte un fusil chargé à balle, n'a pas de capsule. Le sanglier semble s'en douter : aussi nous regarde-t-il à loisir et sans crainte; puis, sa curiosité satisfaite, il part au petit trot et rentre dans les bois.

30 *juillet*. — *Rivière Matietsi*. — La nuit dernière, pendant que nous sommes couchés à la belle étoile, une pluie vient nous surprendre. C'est un petit désagrément du voyage. Cependant, couvert de mon angora et la tête sous un parapluie, je dors tranquillement en dépit de ce contretemps. A cette époque de l'année, la pluie est chose si extraordinaire que les natifs ne peuvent s'expliquer ce mystère qu'en disant qu'un grand chef des blancs doit être mort.

Le matin nous trouvons que nos couvertures et nos bagages sont passablement mouillés. Il faut donc retarder le départ de quelques heures pour exposer et sécher au soleil nos provisions et nos literies.

A dix heures du matin, nous levons le camp : nous passons successivement trois ruisseaux ou torrents, le *Goobombi*, le *Gozoz* et le *Kajamana*. Les deux derniers ont un lit de quartiers de rocher qui leur donnent un aspect horriblement sauvage. Partout on remarque les traces de l'élan, du koudou, du quaga, du zèbre et des buffalos. Le gros gibier est très abondant et les lions aussi.

Nous passons ensuite trois autres rivières que les natifs appellent *Natoota*, *Nobondo* et *Matobéli*, et nous allons fixer notre tente sur une petite hauteur qui domine la vallée du *Bengwa*.

Vers le coucher du soleil, un *boy* de notre guide descendait dans la plaine avec l'intention de tirer une antilope. Notre chasseur aperçoit un superbe élan qui broutait tranquillement sur le bord de la prairie, près de la forêt. Il s'approche tout doucement en rampant dans l'herbe. A son insu, un lion guettait la même proie et s'avançait en tapinois vers l'élan. Au moment où notre Cafre, se croyant assez rapproché, se prépare à tirer, il aperçoit le lion qui marche à ses côtés pour s'élancer sur la même proie. Jugez de sa frayeur ! Abandonnant aussitôt l'élan à son redoutable compétiteur, il fait sans bruit quelques pas en arrière et accourt vers le camp. Il l'avait échappé belle !

31 *juillet*.— *Rivière Bengwa*.— Aujourd'hui, fête de notre saint Père

Ignace, nous avons le bonheur de dire la sainte messe et de nous nourrir du corps et du sang du Sauveur Jésus.

A huit heures et demie du matin, nous levons le camp et toute la caravane se met en route.

Bientôt nous passons la rivière *Kanda* près de laquelle, il y a deux ans, s'élevait un village de *Makalakas*, dont les habitants furent, eux aussi, en partie massacrés et en partie expulsés par les Matabélés.

Après avoir passé le *Kanda*, petit affluent du *Matietsi*, nous entrons dans une région d'un caractère différent. Nous admirons de magnifiques montagnes et des vallées larges et profondes qui s'étendent à perte de vue jusqu'au Zambèse. De nombreuses gazelles, des élans, des troupeaux de buffles, de rhinocéros et d'éléphants broutent paisiblement au fond des ravins. Ces immenses contrées n'ont d'autres habitants que des fauves et des carnassiers : et l'homme n'y paraît guère. C'est une lacune que rien ne peut suppléer et, malgré toutes les beautés naturelles, le pays n'est en somme qu'une triste solitude et un vaste désert. Le sol est toujours rocailleux, aride, la végétation pauvre et rabougrie, jusque sur la lisière des eaux du grand fleuve. Au temps des pluies, les collines et les montagnes, aussi bien que les ravins et les vallées, se revêtent un moment d'une luxuriante verdure, et alors le désert sembler fleurire ; le coup d'œil est ravissant, et il vous est donné de contempler la plus brillante des solitudes.

Pendant que nous franchissons une colline, l'orage, qui nous menace depuis le matin, éclate enfin vers trois heures de l'après-midi ; c'est un véritable orage des tropiques. Inutile de vous le décrire. A cette époque de l'année, jamais on ne voit de pluies dans ces contrées, et les natifs ne peuvent se rendre compte de ce phénomène.

Nous traversons encore une fois le Matietsi et nous allons passer la nuit dans une vallée sur la rive gauche de la rivière *Makooni*.

1 août. — Sur la rivière Makooni. — A huit heures du matin, nous quittons la rive du *Makooni* et à dix heures nous faisons une petite halte sur le bord d'une autre rivière qu'on appelle *Machanji*. Le long de la route, on voit des traces nombreuses et toutes fraîches d'antilopes, mais le temps est trop précieux pour nous arrêter et aller à leur poursuite. Hier pourtant, ayant rencontré une troupe d'éléphants, le domestique de notre guide suivit leur piste et parvint à les rejoindre. Il en blessa un presqu'à mort, mais se trouvant seul, il n'osa s'éloigner davantage de la caravane et les deux brillantes dents d'ivoire lui échappèrent ! C'était mortifiant.

Le pays est toujours montagneux : nous voyageons par monts et par

vaux, foulant aux pieds tantôt une mosaïque de pierres précieuses, tantôt les débris volcaniques dont le sol est couvert. Enfin, suant et haletant, nous arrivons au sommet de la dernière colline, d'où nous voyons tout à coup briller à nos yeux le grand fleuve de l'Afrique australe.

Le *Zambèse* passe avec bruit sur notre gauche au fond de la vallée, et s'enfuit en serpentant derrière les montagnes et les rochers qui l'enserrent. Du haut de la colline où nous sommes, l'on descend par une pente rapide et abrupte jusqu'au bord du *Matietsi ;* nous nous y reposons un moment sous un superbe baobab qui a onze mètres de circonférence. Échauffés que nous sommes par les feux d'un soleil tropical, il est bon de prendre un peu de repos avant de descendre dans les eaux froides et impétueuses du *Matietsi*. Après ce repos préliminaire, vient le passage de la rivière qui présente un tableau pittoresque et quelque peu comique. Pour la dixième fois, depuis le commencement du voyage, nous cherchons un gué, et nous voilà tous, natifs et européens, au milieu du Matietsi, à lutter contre le courant qui vient nous frapper les flancs avec force comme pour nous culbuter dans les flots et nous entraîner vers le Zambèse. Les grosses pierres roulées, qui forment le lit de la rivière, sont couvertes d'une matière grasse et huileuse où les pieds ne trouvent guère de consistance. Pauvres porteurs! Outre la fatigue et les difficultés de la lutte, ils ont encore un lourd fardeau chargé sur les épaules. Aussi ne s'avancent-ils que lentement et avec précaution, toujours fortement appuyés sur leurs asségais, plaçant alternativement tantôt le pied droit, tantôt le pied gauche sur ces pierres glissantes qui vous échappent au moment où vous n'y pensez pas. Qu'un de nous perde l'équilibre et tombe, tous les autres partent d'un éclat de rire parce qu'ils savent que dans ces eaux peu profondes il n'y a pas de danger. Passe-t-on par un endroit d'une certaine profondeur, d'un œil inquiet on regarde autour de soi, pour voir si quelque crocodile ne vient pas traitreusement vous pincer le jarret. La caravane émerge des flots sur l'autre bord, où nous reprenons joyeusement nos chaussures.

Nous voyons en passant deux kraals en ruine dont les habitants ont été exterminés ou expulsés par les Matabélés. Une demi-heure plus tard, nous arrivons enfin sur les bords du Zambèse, et nous saluons le grand fleuve de hurrahs prolongés.

Nous dressons notre tente vis-à-vis du *kraal* de *Seshia*, que nous voyons sur la rive opposée. *Sheshia*, comme *Wanki*, paie tribut aux *Marotsés* ; pour tout le reste il est assez indépendant. Notre camp est établi près d'un magnifique *matchenja* qui étend son ombrage verdoyant sur toute la caravane. A dix pas plus loin, s'élève un autre arbre couvert de fruits. Les Anglais le nomment l'arbre aux *Saucissons allemands*. Quel fruit

magnifique ! Il n'a pas moins de quarante centimètres de longueur et son diamètre est de dix centimètres. Il est dangereux de camper au pied d'un pareil arbre; le *Saucisson* est d'un poids suffisant pour tuer dans sa chute un homme sur place. Devant nous, coule le Zambèse qui en cet endroit n'est pas très-large. Pour vous en donner une idée assez exacte on peut dire qu'il a ici la largeur de notre Escaut à Tamise. Son cours est excessivement désordonné : il se précipite avec la fureur d'un torrent, bondit sur des quartiers de rochers et revient parfois sur lui-même formant un tourbillon à droite, un tourbillon à gauche et embrassant dans ses étreintes tumultueuses et furibondes nombre d'îles et d'îlots qui sont d'un pittoresque et d'une beauté remarquables. Çà et là le fleuve change d'aspect et vous présente une nappe d'eau tranquille et dormante qui recèle dans son sein une foule de crocodiles et d'hippopotames. En somme, on peut affirmer que le Zambèse, avec son cours d'eau désordonné et tumultueux, avec ses îles nombreuses et riantes, avec ses rapides et son incomparable cataracte *Mosia-Tunya*, enfin avec les monstres sans nombre qu'il recèle dans son sein, est bien sûrement le fleuve le plus extraordinaire et le plus intéressant qu'il y ait au monde.

2 *août*. — *Kraal de Seshia*. — A 8 heures nous quittons cette station pour aller à deux lieues plus loin nous établir chez *Wanki*. Dans la marche nous suivons le cours du fleuve; sans interruption nous entendons le bruit de ses eaux qui roulent avec fracas sur un lit de rochers. Nous ne sommes qu'à cent pas du fleuve, et le sol est toujours sec, rocailleux, la végétation pauvre et rabougrie. Qui se croirait ici dans la vallée du Zambèse ? Où est cette végétation tropicale et luxuriante, ces magnifiques forêts vierges que l'on trouve partout le long des grands fleuves qui descendent des Himalayas ? Dans cette vallée, il n'y a de végétation tropicale que sur la lisière extrême du fleuve et dans les îles dont son lit est parsemé. Comme dans les plaines de la région des *Mille Vleys* (étangs), nous avons à lutter contre les ronces et les épines, contre les *Wait-a-bit* qui nous accrochent de toutes parts. Non, le pays n'est pas changé : c'est bien toujours l'Afrique !

Sur la route, notre guide nous montre une hutte qu'il a habitée autrefois et la place où il a tué un hippopotame. A cette même étape nous établissons notre camp dans la plaine, au pied d'une colline où *Chapman* a résidé pendant quelques semaines. C'est ici que cet intrépide voyageur essaya, mais en vain, de construire une barque pour passer le fleuve. Wanki et son peuple occupaient encore alors les collines qui bordent le *Dakka*.

Dans l'après-midi, accompagné de deux natifs, je vais visiter la

rivière *Dakka* à son embouchure dans le Zambèse. Arrivés vis-à-vis du Kraal de *Wanki*, nous nous asseyons sur le penchant de la colline près de la hutte des envoyés de Lo Bengula, qui venaient justement de la quitter. Les trois feux qui protégeaient leur hutte étaient encore allumés. Ces ambassadeurs venaient demander à Wanki, de la part de Lo Bengula, d'envoyer des hommes de sa tribu à Gubuluwayo, parce que sa Majesté Lo Bengula avait des nouvelles à lui communiquer. Wanki soupçonnant un piège, fit répondre à Lo Bengula que s'il avait des nouvelles à lui donner, il pouvait les lui communiquer par ses propres envoyés.

Assis près de cet hôtel d'ambassade africain, nous voyons à nos pieds le Zambèse qui forme ici un vaste bassin où l'eau est tranquille et unie comme une glace. Vers la partie Est de cette belle pièce d'eau claire et limpide, le fleuve se divise en deux et forme une île charmante dans laquelle nous remarquons de beaux baobabs et un gros village dont *Mapéta* est le chef. En temps de guerre, *Wanki* a soin de se réfugier dans cette île. A côté de l'île de *Mapéta*, au pied d'une haute colline qui s'élève sur notre droite, la rivière *Dakka* coule sans bruit dans le Zambèse. Ici le fleuve est partout très profond, il recèle de nombreux hippopotames et des crocodiles. En ce moment, nous voyons deux crocodiles qui se balancent gracieusement sur la surface de l'onde et se chauffent au soleil. Un peu plus loin, au milieu du bassin, des hippopotames se préparent à leur excursion nocturne, poussent leur museau au-dessus des flots et font retentir de leurs terribles hennissements tous les échos d'alentour. Ce sont là des scènes curieuses et dont on n'a pas d'idée en Europe,

3 *août*. — *Kraal Wanki*. — Nous avions fait demander à *Wanki* quand il pourrait nous recevoir. Il nous a répondu qu'il sera très heureux de nous recevoir soit aujourd'hui soit demain matin. Considération faite, nous trouvons bon d'envoyer d'abord au Kraal royal notre guide seul afin de préparer les voies à la requête que nous voulons faire, et sonder les intentions du chef.

A son retour, M. Blockley nous apprend que Wanki nous refuse le passage du Zambèse, alléguant pour motif de son refus qu'il serait mis à mort par les Marotsés s'il osait sans leur permission nous accorder le passage. Cette réponse déroute un peu nos plans. Il est pour nous de la plus haute importance de résider sur la rive gauche afin d'explorer les différents kraals des *Batongas*, entre autres celui du roi *Moëmba*, le plus influent des chefs Batongas, où nous comptons établir notre première station. Les chefs des tribus de la rive gauche jus-

qu'au kraal *Wanki* sont tous sous la dépendance des *Marotsés* auxquels ils paient tribut; ils n'oseraient par conséquent accorder le passage ni recevoir les missionnaires sans une permission préalable du roi *Leboshi*. *Moëmba*, nous dit-on, est indépendant et par conséquent nous avons plus de chance d'être reçu par lui. Une station chez *Moëmba*, qui est le chef le plus puissant des Batongas, nous ouvrirait en même temps la voie chez les autres chefs de la rive gauche. Puis, ce point gagné, le passage du Zambèse nous est assuré sur toute la longueur de cette partie du fleuve qu'occupent les nombreuses tribus des *Batongas*. Ce n'est pas peu de chose que de faire tomber cette barrière que les natifs tiennent soigneusement entre leurs mains et qu'ils opposent aux Européens et à tous ceux qu'ils veulent exclure de leur territoire. On ne se fait pas d'idée en Europe des difficultés et des obstacles que l'on rencontre dans une pareille expédition. Nous ne pouvons compter que sur l'assistance du Très-Haut.

Vers midi le roi Wanki nous envoie deux canots, en nous invitant à passer la rivière et à lui faire visite. Nous nous embarquons sur ces deux arbres creux, espèces de périssoires avec lesquelles on est toujours en danger de chavirer et de devenir la proie des crocodiles. Pour moi, j'ai l'honneur d'avoir le fils du roi, le prince héréditaire, pour nautonnier. Le jeune prince porte les cheveux longs : quelques mèches de cette chevelure de laine, détrempée de graisse, descendent jusque dans ses yeux et lui donnent un air hideux et repoussant. Comme son père, il porte au cou un collier rouge à gros grains et sur sa poitrine brille une coquille ronde et blanche comme l'ivoire; deux petites clochettes de cuivre forment ses pendants d'oreille et complètent sa toilette royale. Sous la conduite de cet illustre nocher, nous glissons rapidement sur l'onde pendant sept minutes et nous arrivons à l'autre rive sans accident. Le père Terörde et M. Blockley, conduits par le capitaine au chapeau à long poil, ne tardent pas à nous rejoindre. Tous ensemble nous allons nous asseoir sous un arbre où le roi *Wanki*, accompagné de tous les habitants du kraal, vient nous trouver. Les femmes du roi, parées de leurs plus beaux joyaux, échelonnées sur le rivage, sont à nous contempler à distance avec une sorte de stupeur. Elles ouvrent de grands yeux, poussent la langue en signe d'admiration et ne peuvent surtout se rendre compte de cette longue chevelure que les blancs portent à leur menton.

Wanki est un beau et solide vieillard ; sa démarche est majestueuse ; son costume est simple : il porte un bonnet grec de couleur rouge, bordé d'un galon jaune ; en guise de manteau royal, il a sur les épaules une couverture dont on ne peut plus définir la cou-

leur ; son cou est orné d'un triple collier à gros grains de verroterie rouge. Après avoir serré la main de ce chef sauvage et déposé quelques présents à ses pieds, je lui expose nettement par mon interprète la double requête que voici. Je lui demande d'abord de vouloir bien nous accorder, moyennant rétribution, le passage du fleuve. Je lui demande en second lieu de permettre à nos missionnaires de s'établir et de vivre au milieu de son peuple. A la première proposition, *Wanki* répond qu'il est sous la dépendance des Marotsés et que s'il accordait le passage du fleuve, il aurait certainement la guerre avec leur roi ou serait mis à mort par lui. Je reprends aussitôt que je ne veux pas être la cause de la mort du roi *Wanki* et que par conséquent je ne veux pas insister davantage. Ce mot semble faire grand plaisir à tous ses sujets, qui se mettent à applaudir des deux mains.

Ma seconde proposition fut naturellement accueillie de même et pour les mêmes motifs. Voulant sonder plus à fond les sentiments intimes de *Wanki*, je continuai en ces termes : « Eh bien, lui dis-je, si je venais à vous avec la permission du chef des Marotsés, nous donneriez-vous le passage du fleuve ? — « Bien certainement, me répond *Wanki*. — « Et puis si le chef des Marotsés me donnait la permission de m'établir dans votre tribu, me recevriez-vous ? » — « Oh ! je ne serais que trop heureux, me dit-il, de vous voir au milieu de nous. »

Ces deux points étant nettement décidés, le roi insiste pour avoir de nouveaux cadeaux. Je lui réponds que je lui ferai de beaux présents quand plus tard je viendrai avec des missionnaires m'établir au milieu de son peuple.

Après cette entrevue, je vais visiter, avec la permission du roi, les baobabs de son jardin. L'un de ces baobabs est d'une beauté remarquable et mesure 14 mètres de circonférence. Sur le tronc, je découpe dans l'écorce le signe de notre rédemption et au pied de la croix les initiales de mon nom. A mon retour, je prends congé du vieux chef, je le remercie de l'accueil amical qu'il nous a fait, et lui renouvelle ma promesse de lui apporter de beaux présents lorsque je viendrai m'établir sur son territoire. Enfin je le salue en lui disant que je me sens heureux d'avoir vu un grand chef de tribu, le véritable père de son peuple. Il retorque aussitôt le compliment et me dit qu'il est également heureux d'avoir vu un grand chef des blancs ! Oh s'il savait combien ce chef est petit !

La nuit est animée et bruyante. De notre camp, nous entendons les chants et les danses des *Manansas* qui font fête en notre honneur au kraal royal. Les hippopotames en grand nombre sortent de leurs antres humides ; ils courent çà et là dans la campagne, surtout dans les îles du

fleuve à la recherche des pâturages, en poussant d'affreux hurlements. A leurs grosses voix tremblantes viennent se mêler le rire féroce des hyènes et les cris perçants des oies qui abondent dans les îles du fleuve et se trouvent peut-être troublées dans leur repos. Toute la nuit il se fait autour de nous un vacarme d'enfer : il faut du temps avant d'être parfaitement accoutumé à ces concerts nocturnes de l'Afrique.

4 août 1880. — *Kraal Wanki.* — Il y a trois ans, notre guide avait perdu dans la vallée du *Dakka* un petit esclave de dix ans nommé *Bob*. Cet enfant, resté en arrière de la caravane, avait pris un sentier formé par les éléphants et s'était si bien égaré dans ce labyrinthe qu'il ne put rejoindre ses maîtres. A la nuit tombante, se voyant seul, perdu au milieu des buissons, il grimpa sur un arbre pour s'y mettre à l'abri : car les lions, qui sont nombreux dans cette vallée, rodaient aux alentours. Qu'on s'imagine la frayeur du petit *Bob* lorsqu'il voit un lion affamé fondre sur lui, se coucher sous l'arbre où il était perché, et de là guetter sa proie toute la nuit, en poussant de temps en temps d'affreux rugissements. Le lendemain le soleil se lève et lion ne s'éloigne pas : il s'obstine à rester au pied de l'arbre, attendant que le petit *Bob* vienne à lui : mais le petit *Bob* ne vient pas à lui, et s'obstine à rester au sommet de l'arbre. Cependant, vers midi, le lion, fatigué d'attendre et tourmenté par la faim, se voit obligé de s'éloigner pour aller à la recherche de quelque autre proie. Le petit *Bob* profite de ce moment, descend de son arbre et va déterrer quelques racines de *Makoori* dont se nourrissent les *Bushmen*, puis il reprend bien vite le chemin de son asile. La nuit suivante, encore une fois, il se voit entouré de plusieurs lions qui enragent de ne pouvoir parvenir jusqu'à lui. A l'aube du jour les lions se retirent et *Bob* s'aventure encore une fois à descendre pour aller chercher quelques racines et cueillir quelques fruits afin de s'en nourrir. C'est alors que rencontrant une caravane de *Manansas*, il se joignit à eux : un Manansa le prit sous sa protection spéciale. Voilà trois ans que *Bob* se trouve chez *Wanki*, et maintenant notre guide le réclame comme son enfant. L'affaire est discutée devant le roi, et l'on décide que l'enfant sera rendu à son premier maître. M. Blockley paiera au roi *Wanki*, qui a nourri *Bob* pendant trois ans, quatre aunes d'indienne et donnera trois aunes de la même étoffe à celui qui l'a trouvé. A l'instant même cette somme est soldée, et le petit *Bob*, plein de joie, se joint à notre caravane.

Sur l'invitation du roi, je me rends chez lui avec notre guide. Le kraal royal est formé de 30 à 40 huttes, la plupart occupées par les femmes de Wanki et par ses enfants. Il y a là grande activité au tra-

vail : les vingt-cinq femmes du vieux *Wanki* sont toutes très occupées : les unes écrasent le millet dans un bloc de bois creux ; les autres font de la bière, ou sont au foyer domestique et préparent le repas du soir. A notre arrivée, le pilon reste un instant immobile sous leurs mains ; toutes les femmes, entourées de leurs enfants, saluent respectueusement les hommes blancs, admirent les traits de leurs figures et surtout leurs belles barbes qu'elles ne peuvent assez contempler. A peine avons-nous franchi le seuil de la hutte du roi, qui, comme toutes les autres, ressemble à une ruche d'abeilles, que le travail reprend de toutes parts avec une nouvelle vigueur. Dans l'enclos de la demeure royale les amis du roi sont à fumer le *daga* et à boire de la bière. De temps en temps, pendant que notre guide fait quelques achats, le roi Wanki se lève, et la cravache à la main, chasse cette fourmilière de petits princes tout nus qui envahissent la place. Le roi se montre très aimable à notre égard : il nous fait servir un grand vase de bière, cause avec jovialité et finit par nous demander quelques présents, *tusa !* Tout entretien se termine inévitablement ici par ce refrain. Pour contenter *Wanki*, je lui fais donner quelques mouchoirs. Nulle part je n'ai vu la concupiscence des yeux aussi vivace que parmi ces pauvres païens de la vallée du Zambèse. Ils passeront par tous les abaissements et par tous les crimes, ils ramperont à vos pieds ou vous assassineront traîtreusement, pour vous arracher un lambeau de calicot et quelques verroteries.

H. Depelchin, S. J.
Supérieur de la mission du Zambèse.

BIBLIOGRAPHIE.

Grammaire grecque, *par le P. Jos. Janssens, de la Compagnie de Jesus.* — **Seconde édition.**— Un beau volume in-8° de 400 pp.— Bruxelles, Albanel. — Prix : 3 francs.

Parmi les livres classiques qui ont attiré l'attention des humanistes dans ces dernières années, nous pouvons à juste titre mentionner les grammaires latine et grecque du R. P. J. Janssens, S. J. La grammaire latine de cet auteur a déjà eu deux éditions depuis l'année 1874 : nous en avons rendu compte dans notre revue (1). La seconde édition de la grammaire grecque vient de paraître, et nous devons en dire aujourd'hui quelques mots à nos lecteurs.

(1) Voir *Précis historiques*, année 1877, p. 570.— Le P. Janssens a publié en outre, des *Abrégés* de ses deux grammaires, à l'usage des classes élémentaires.

Les grammaires du R. P. Janssens ont cela de particulièrement avantageux qu'elles sont rédigées, toutes deux, sur le même plan, d'après les mêmes principes, et selon les méthodes rigoureuses de la science linguistique. L'enseignement parallèle des deux langues classiques et leur comparaison méthodique offrent, on le sait, de très grandes utilités aux jeunes étudiants. Comme le dit très bien l'auteur dans sa Préface : « Cette méthode de comparaison soulage la mémoire, éveille la réflexion, exerce la sagacité de l'esprit; elle fait ressortir à la fois le fonds commun des langues anciennes et leurs propriétés caractéris iques. » En adoptant une méthode uniforme dans ses deux grammaires, le P. Janssens a surtout voulu éviter la confusion qui naît souvent dans l'esprit des élèves par suite d'énoncés différents de règles au fond identiques. Pour cela, il a établi une correspondance aussi parfaite que possible : les définitions, les règles sont les mêmes ; la théorie des radicaux et des désinences est appliquée de la même manière dans les deux *lexigraphies ;* la même théorie de la proposition, les mêmes notions d'analyse logique servent de base aux deux *syntaxes ;* chaque règle de la grammaire grecque est précédée d'un renvoi à la règle correspondante de la grammaire latine. Dans les deux ouvrages, nous avons même division des chapitres et des paragraphes, même disposition des paradigmes, des tableaux, des règles et des exemples. Enfin, pour aider en même temps les yeux, la mémoire et l'intelligence de l'élève, l'auteur a choisi les mêmes variétés de caractères typographiques : le *grand texte* est réservé aux préceptes les plus importants, le *moyen* ou *petit texte* aux observations secondaires, aux remarques qui font connaître le mécanisme détaillé des deux langues.

Cependant le P. Janssens ne s'est pas rendu esclave de ce parallélisme constant : rien d'étroit ni de mesquin dans sa méthode ; il nous semble avoir très habilement évité cet écueil, et jamais il n'a sacrifié la rigoureuse exactitude des notions grammaticales grecques ou latines à l'avantage d'une régularité systématique.

Ce qui nous paraît distinguer surtout la grammaire grecque du P. Janssens, c'est l'ordre, la simplicité la clarté, l'enchaînement de toutes les parties, le développement progressif des notions. A la seule inspection de la table *méthodique* des matières, on voit combien le plan suivi par l'auteur est simple et rationnel. Tout en profitant des plus savants travaux de la philologie allemande, il n'a pas cru devoir entrer dans ces innombrables détails de pure érudition, à tout le moins inutiles aux jeunes élèves, et souvent il a réussi à condenser en quelques lignes des théories que les grammaires d'Outre-Rhin développent dans de longues pages.

Avant tout le P. Janssens a voulu donner aux jeunes humanistes des notions claires, exactes, précises, qu'ils ne devront plus corriger dans la suite de leurs études. En même temps, il est aussi complet qu'on peut l'être dans un cours élémentaire.

Parmi les améliorations que l'auteur a introduites dans la seconde édition et qu'il résume lui-même dans sa préface, nous croyons devoir surtout signaler des notions de phonétique plus complètes (p. 3 et suiv.), la théorie du pronom et de ses différentes espèces (p. 52 et suiv.) ; l'exposé analytique de la Proposition, mis en tête de la Syntaxe (p. 220, 221) ; les formes diverses de la phrase conditionnelle (p. 310 et suiv.) ; l'emploi de l'adverbe modal ἄν (p. 297) etc., etc. En un mot, toutes les parties de la lexigraphie et de la syntaxe grecque ont été révisées avec soin et mises en rapport avec les progrès les plus récents

de la linguistique. Nous ne craignons pas d'affirmer, qu'ainsi perfectionnée, la grammaire grecque du P. Janssens nous semble digne de figurer parmi les meilleurs livres classiques de notre pays et de l'étranger.

Mais il ne suffit pas que les élèves aient de bons manuels entre les mains ; il faut encore que le professeur rende ces grammaires pour ainsi dire vivantes, par des applications continuelles, par des exercices écrits et oraux de tout genre, par des renvois fréquents des auteurs au manuel et réciproquement. Une grammaire est une sorte de *répertoire méthodique* dont le maître doit chaque jour apprendre aux élèves le maniement raisonné, et, sous ce rapport, le P. Janssens, à l'exemple des Allemands, a beaucoup facilité ce travail de recherche et de confrontation, par deux tables *alphabétiques* très développées (p. 357 à 369) qui, outre la table *analytique* ou *méthodique* (p. 371 à 383), renvoient les élèves à tous les mots, à toutes les formes, à toutes les règles mentionnées dans la grammaire.

Les langues anciennes, comme les langues modernes, doivent s'apprendre surtout par un exercice continuel et par l'usage des bons auteurs. Les grammaires ne sont que des guides, des manuels, qui résument, généralisent l'enseignement quotidien du maître, fournissent, au besoin, l'explication rationnelle des cas particuliers, et font mieux comprendre l'ensemble des lois du langage. C'est ainsi que l'entendait l'illustre Leibnitz quand il disait : « *De grammaticis sic sentio, pleraque* USU *discenda, regulas deinde addendas* AD PERFECTIONEM(1)». De là vient que les meilleures grammaires sont souvent très peu profitables aux étudiants, si le maître ne leur en donne la clé, s'il ne met ses élèves à même de les consulter et de les approfondir par eux-mêmes. En fait d'enseignement grammatical surtout, il est vrai de dire : « Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode. »

D'un autre côté, les plus habiles professeurs ont besoin d'un résumé clair, et substantiel qui leur abrège et leur facilite la besogne, d'un manuel exact, précis, méthodique, dans lequel les élèves puissent avoir une confiance absolue et qui soit parfaitement au courant des résultats les plus certains de la science philologique. La nouvelle édition de la grammaire grecque ne laisse sous ce rapport que bien peu de chose à désirer et les professeurs qui voudront en faire l'essai, se rangeront sans doute à notre avis. L'auteur a consulté les ouvrages des meilleurs grammairiens d'Allemagne ; il s'est approprié leurs idées et leurs découvertes ; il a su les présenter, à son tour, en les mettant graduellement et dans une juste mesure à la portée des jeunes humanistes.

Par ses grammaires latine et grecque, le P. Janssens a rendu un service important aux études classiques. Un des premiers, il a vulgarisé parmi nous les méthodes inaugurées en Allemagne il y a quelques années et successivement adoptées dans tous les pays de l'Europe. Ces livres font honneur à la Belgique et à l'enseignement des collèges de la Compagnie de Jésus.

Ajoutons, ce qui n'est pas un médiocre avantage pour un livre de classe, que rien n'a été négligé pour la parfaite exécution typographique de cette nouvelle édition : correction du texte, choix des caractères, disposition des tableaux, solidité du papier, netteté de l'impression, tout, dans ce livre, recommande les presses récemment installées à Bruxelles par MM. Polleunis et Ce.

(1) Un célèbre grammairien, M. Madvig, a mis cette vérité dans tout son jour. Cfr. Kleine philologische Schriften vom Verfasser deutsch bearbeitet. — Leipzig, Teubner. 1877. — Diss. IV, p. 343 et suiv.

NÉCROLOGIE.

La Compagnie de Jésus vient de faire en Belgique une perte sensible par la mort du R. P. François Parrin, pieusement décédé au collège de la Paix, à Namur, le 14 septembre 1881.

Le P. Parrin était né à Anvers le 14 août 1809, d'une très honorable famille de cette ville. Il avait fait ses études à Soignies et les avaient achevées au collège de Fribourg, en Suisse. Aussitôt après, en 1830, il était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Estavayer-Le-Lac.

La révolution belge ayant rouvert les portes du pays à la compagnie exilée, il revint bientôt dans sa patrie et acheva son noviciat à Nivelles.

Ce fut au sortir du noviciat, en 1832, que ses supérieurs l'envoyèrent à Namur pour y régenter une classe de grammaire. Toutefois il quitta bientôt cette ville, et, de 1833 à 1848, nous le voyons tantôt à Alost, tantôt à Gand ou à Louvain, enseigner encore, puis entreprendre le cours de ses études philosophiques et théologiques, enfin gouverner pendant trois ans le collège Sainte-Barbe dont il fut nommé recteur en 1840. En 1848, il revint à Namur, et cette fois ce fut pour y demeurer jusqu'à sa mort. Il avait été ordonné prêtre à Louvain, le 8 septembre 1841, et admis à la profession solennelle le 2 février 1847.

Il remplit pendant neuf ans les fonctions de ministre au collège de la Paix, et pendant dix-sept ans celles de préfet des externes. On sait — le souvenir en est vivant dans toutes les mémoires — avec quel zèle, quelle clairvoyance, quelle fermeté, il sut maintenir durant ces longues années, au milieu d'un petit peuple toujours remuant et volage, les droits d'une rigoureuse discipline.

Ce long et intime commerce avec les jeunes générations qui se succédaient au collège avait donné au P. Parrin une grande et légitime influence, car les jeunes gens de la veille étaient les hommes du lendemain et l'âge n'avait fait que les incliner davantage à rechercher ses conseils. Il était pour tous un conseiller sage et éclairé, prudent et affectueux. Combien lui doivent une lumière soudaine, un avis salutaire dans les moments difficiles, une consolation dans leurs tristesses, un encouragement dans leurs entreprises, enfin tous les secours d'une amitié dévouée !

L'inclination naturelle de son caractère le portait de préférence vers les pauvres et les malheureux : c'était à eux que s'adressaient ses visites les plus nombreuses, et c'étaient eux qu'il recevait le plus souvent au parloir du collège. Il a dirigé pendant de longues années la Congrégation des ouvriers; il remplit durant plus de vingt ans jusqu'en 1876 et avec un zèle qui ne s'est jamais démenti, les fonctions d'aumônier de la *Maison pénitentiaire* de Namur.

Aux premières atteintes du mal qui l'emporta, il ne se fit aucune illusion. Il comprit que l'heure était venue et ordonna toutes choses en vue de sa mort. Il demanda lui-même les secours de l'Eglise et depuis ce moment ne s'occupa plus que des pensées de l'Eternité. Sa mort fut douce et sans agonie. Il s'endormit dans le Seigneur avec le calme et la confiance du juste. Ses œuvres l'avaient précédé et l'auront couronné devant le divin Juge. Ses funérailles ont été honorées par un grand concours de monde appartenant à toutes les classes de la société; riches et pauvres se pressaient autour de la dépouille mortelle du bon religieux, et lui rendaient par leurs prières et l'expression sentie de leurs regrets un dernier témoignage d'amitié et de reconnaissance.

CHRONIQUE DU MOIS DE SEPTEMBRE.

Pendant les vacances parlementaires, l'enquête scolaire se poursuit partout en Belgique et froisse les sentiments catholiques des populations.

— 2. L'Association suisse de Pie IX tient son assemblée annuelle à Sarnen, dans le canton d'Unterwald.

- A l'occasion des fêtes nationales jubilaires de Gand, la Famille Royale visite cette ville. S. M. le Roi est reçu dans la cathédrale de Saint-Bavon par Mgr Bracq, à la tête de son clergé.

— 4. Assemblée générale des catholiques allemands dans la ville de Bonn. Discours important de M. Winthorst, le chef du centre.

— 9. Les colonels des régiments du Caire imposent au Khédive un changement de ministère.

— Entrevue des Empereurs d'Allemagne et de Russie dans la ville de Dantzig.

— 11. Eboulement d'une montagne près d'Elm, dans le canton de Glaris (Suisse); plusieurs hameaux sont détruits et 200 personnes sont ensevelies sous les décombres.

— Fêtes nationales à Bruges. L'exposition industrielle de la province de West-Flandre est très remarquable.

— 19. Le Président des Etats-Unis, M. Garfield, succombe à la blessure que lui a faite, il y a deux mois, l'assassin Guiteau. — Les funérailles du Président ont été dignes de la grande République américaine.

— 20. A Carlsruhe ont lieu les cérémonies du mariage du prince héritier de Suède avec la princesse de Bade.

— 23. A Delft, funérailles solennelles de S. A. R. le Prince Frédéric des Pays-Bas, décédé le 14 septembre à l'âge de 80 ans. Ce prince était le second fils du roi Guillaume I et le frère du roi Guillaume II.

— 25. A Bruxelles, de nombreuses Sociétés, accourues de toutes les parties du pays, célèbrent le jubilé du grand écrivain national flamand, Henri Conscience.

— Une terrible épidémie de fièvre jaune sévit au Sénégal et fait de nombreuses victimes parmi les européens de la Colonie.

ORIGINE ET PROPAGATION

DES

ORDRES ABBATIAUX

Personne n'ignore que l'Eglise Romaine reconnaît quatre *Règles* principales sous lesquelles peuvent se classer presque tous les ordres de religion. On entend par ce terme les constitutions fondamentales etgénérales qui ont en quelque sorte régularisé et discipliné cette mystérieuse trilogie de l'obéissance, de la pauvreté volontaire et de la chasteté virginale où se trouve l'essence et la base commune de l'état religieux. Les statuts des diverses congrégations n'en sont que des applications particulières, et pour ainsi dire les lois organiques.

Les quatre Règles portent le nom de leurs auteurs : *saint Basile, saint Augustin, saint Benoît* et *saint François d'Assise.* On les trouve réunies dans l'ouvrage de Luc Holstenius : *Codex Regularum monasticarum et canonicarum* (1).

Saint *Basile* le Grand (330-379), évêque de Césarée et métropolitain de Cappadoce, son pays natal, est le père de la seule Règle qui ait été suivie jusqu'à ces jours dans les divers pays d'Orient. Elle est rédigée en forme de réponses à 203 questions diverses sur les obligations de la vie solitaire. Saint Basile est, en un sens, le grand fondateur des ordres monastiques en Orient ; avant son temps on avait pratiqué la vie ascétique ; mais Basile en a tracé la méthode, en faisant marcher de front la théorie et la pratique. Le Bréviaire Romain, au 14 juin, atteste qu'en rassemblant dans des monastères réguliers les religieux jusqu'alors isolés, saint Basile semble avoir eu pour but de réunir les avantages de la vie solitaire et de la vie active. Au dire du P. Hélyot, c'est lui qui a donné à la vie de religion son entière perfection, en obligeant par des vœux formels

(1) Rome 1661, 4 vol. ; Augsbourg 1759, 6 vol. Voir le P. Hélyot-*Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, etc. Paris 1714, 1719, 8 vol. in-4.

ceux qui y sont engagés. L'ordre des Ermites du Carmel, né en Orient, s'est transporté en Occident, au XIIIe siècle, avec des constitutions basées sur la Règle basilienne.

Saint *Auyustin*, né en 354 à Tagaste en Numidie, évêque d'Hippone en 395, mort dans sa ville épiscopale en 430, rédigea, en forme de lettre, 24 articles relatifs à la vie de communauté ; cette lettre est conservée dans ses œuvres (1). Religieux lui-même, il propagea la vie de religion en Afrique. Sa lettre, primitivement écrite, en 423, pour les vierges chrétiennes du couvent de sa sœur à Hippone, a passé les mers et traversé les âges. Ressuscitée sous le règne de Charlemagne, elle a servi de base aux constitutions d'une foule de sociétés religieuses que le zèle de la perfection a fait naître successivement dans la chrétienté.

Saint *Benoît*, né en 480 à Nursie, aujourd'hui Norcia (Ombrie), mort au Mont Cassin (Campanie) en 543, est regardé à juste titre comme le patriarche et le grand législateur des moines d'Occident. Sa Règle se compose de 73 chapitres, code immortel dont la modération est le trait caractéristique. C'est ce profond abrégé de la doctrine de l'Evangile et de tous les conseils de perfection, comme s'exprime Bossuet, qui a donné à l'institut monastique sa forme définitive. Les plus estimés des commentaires sur la législation spirituelle de saint Benoît sont ceux de dom Calmet, de dom Martène et de dom Maur Wolter (2).

Un autre saint, suscité d'en haut pour faire fleurir dans l'Eglise l'obéissance et la pauvreté de l'Homme-Dieu, le séraphique *François d'Assise* (1182-1226), fit une Règle qui signale le commence-

(1) Epist. 211. Ap. Migne, *Patres Lat.*, t. XXXII, col. 960 : *Hæc sunt ut observetis...*

(2) Le pieux Haeftenus, prieur d'Afflighem, a expliqué la Règle dans ses *Disquisitiones monasticæ*. Le baron de Gerlache, tome VI de ses *Œuvres*, et le comte de Montalembert, tome II des *Moines d'Occident*, en ont donné une rapide analyse. Mais le travail le plus important est celui que le Rme dom Maur Wolter, abbé de Saint-Martin de Beuron (Forêt-Noire) et de N. D. d'Emaus à Prague, supérieur-général de la Congrégation de Beuron, vient de publier sous le titre : *Præcipua ordinis monastici elementa et regula S. P. Benedicti* ; *adumbravit testimoniis D. Maurus Wolter*, etc. Bruges, imprimerie de Saint-Augustin, 1881, pp. X-840.

ment des ordres mendiants. En tête de ce code religieux qui ne renferme que douze petits chapitres, se lisent ces paroles : « Voici « la règle et la vie des Frères Mineurs : Observer le saint Evangile « de Notre Seigneur Jésus-Christ, en vivant dans l'obéissance, « sans aucune propriété, et dans la chasteté. » La pauvreté, dans l'esprit de cette Règle, c'est la renonciation absolue à tout bien propre, et de là le devoir de ne vivre que d'aumônes volontaires, ou comme on disait *ex incerta mendicitate*.

Il y a une distinction à établir entre les ordres *monastiques* ou *cénobitiques*, et les ordres *religieux* simplement dits.

La catégorie des moines ou cénobites, *monachi*, *cœnobitæ*, embrasse les Basiliens et les Basiliennes de l'Orient, l'ordre de saint Benoît avec l'ordre de Cîteaux et toutes leurs ramifications, les Chartreux, etc. Il est à remarquer que tous ces ordres sont antérieurs, par leur fondation, au XIIIe siècle.

Les *religieux* simplement dits peuvent se diviser en quatre grandes classes.

1° Les *chanoines-réguliers de Saint-Augustin* et ceux de l'ordre de *Prémontré*. Ils commencèrent à se propager dans le cours du XIIe siècle, à l'époque où la plupart des chanoines, attachés aux cathédrales et aux nombreuses collégiales, abandonnèrent la vie commune ou claustrale et se constituèrent peu à peu en corps sécularisés.

2° Les *frères* et les *sœurs*. Cette dénomination est attribuée aux membres des ordres mendiants, créés du XIIIe au XVe siècle. Tels sont les Franciscains avec toutes leurs subdivisions, les Dominicains, les Augustins, les Minimes, etc. Ces associations de *frères*, de même que les Prémontrés, joignent l'apostolat à la sanctification personnelle, la vie du cloître à celle du siècle, ou, pour mieux dire, la vie contemplative à la vie active.

3° Les *clercs réguliers* qui ont paru au XVIe siècle et plus tard. Tels sont les pères Jésuites, les Théatins, les Barnabites, les Lazaristes, les Oratoriens, les Passionistes, les Rédemptoristes, etc.

4° Enfin, on nomme *chevaliers* les religieux de plusieurs ordres militaires, remontant tous au temps des croisades. Tels sont l'ordre Teutonique, l'ordre des Templiers, l'ordre de Saint-Jean de

Jérusalem, etc. Les chevaliers prononçaient les trois vœux ordinaires de religion. C'était l'application de la discipline religieuse à la milice chevaleresque combattant pour la défense de la foi et de l'Eglise. La plupart de ces ordres ont été sécularisés et sont devenus de simples associations laïques d'honneur ou de bienfaisance.

Nous donnons le nom d'ordres *abbatiaux* à ceux dont les monastères sont régis par des chefs ayant le titre d'*abbé*, d'*abbesse*. On en compte quatre: l'ordre de *Saint-Benoît* et celui de *Cîteaux* qui en est issu et suit la même Règle ; l'ordre des *Chanoines-réguliers de Saint-Augustin* et celui des *Chanoines-réguliers de Prémontré*, appuyés l'un et l'autre sur la Règle du grand Evêque d'Hippone.

Tous les ordres, quels que soient leur origine, leur caractère distinctif, leur but particulier et leurs moyens d'action, se rencontrent dans un point commun, la sanctification de l'âme par la prière, l'obéissance, le travail, la pauvreté volontaire. L'abnégation de soi, le dévouement puisé à sa plus haute source, est leur raison d'être, l'éternel salut des âmes, leur unique ambition. Là, dit quelque part le grand Lacordaire, se rejoignent tous ceux qui donnent leur vie à Dieu et aux hommes, quelle que soit la forme de leur donation. Mais en se consacrant tout à fait à Dieu, les religieux ont mérité que *tout le reste leur fût donné par surcroît*, et, les yeux toujours fixés au ciel, ils ont rendu à l'Eglise, à la société temporelle et à la civilisation les inappréciables services que nous avons esquissés dans un autre travail.

« L'état religieux, écrivaient en 1773 les Évêques belges à l'impératrice-reine Marie-Thérèse, eut le double avantage de procurer un asile aux innocents, et aux pécheurs touchés de Dieu une retraite où ils pussent se livrer aux exercices de la piété. Tous ou presque tous ceux qui avaient un désir sincère de se sauver, ou qui se sentaient appelés à embrasser la vie des conseils évangéliques s'enfermaient dans les monastères, parce que le salut y était plus facile, parce qu'on était soutenu par l'exemple, et qu'à l'abri des tentations auxquelles expose la corruption du siècle, on y vivait sous l'empire d'nne règle qui, dirigeant toutes les actions, ne laissait aucun vide dans la journée. Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise ait pris le plus vif intérêt à la conservation d'un état qui lui était

si précieux... De plus, en travaillant à leur propre sanctification, les religieux n'oubliaient point les besoins de leurs frères... Pour peu qu'on ait de connaissance de l'histoire, on sait quels secours l'Eglise a retirés des monastères, soit par les ministres évangéliques qu'elle y trouvait, soit par leur zèle à défendre la foi contre ses ennemis. C'est dans la solitude des cloîtres qu'ont été formés tant de saints Evêques, qui ont été la lumière de leur siècle. Et il était ordinaire, dit Fleury, de prendre les plus saints d'entre les moines pour en faire des prêtres et des clercs; c'était un fonds où les Evêques étaient assurés de trouver d'excellents sujets... Il serait trop long de rapporter les combats que les religieux ont soutenus pour la défense de l'Eglise et de sa doctrine, combats qui les ont fait appeler par saint Grégoire de Nazianze *subsidium fidei, laus plebis et orbis* (1). »

Ces éclaircissements nous ont paru utiles avant de faire connaître les ordres abbatiaux.

I

Origine et propagation de la famille bénédictine.

Saint Benoît naquit, avons-nous dit, en l'an de grâce 480 (1), à l'époque où les Hérules et les Ostrogoths se disputaient la possession de l'Italie. Jeune encore, mais instruit dans les écoles de Rome, il se retira dans les gorges des Apennins et vécut trois ans dans une sombre grotte de Sublacum (Subiaco) près de l'antique Tibur (Tivoli). Dans cette contrée sauvage, il éleva douze monastères,

(1) Mémoire des Évêques des Pays-Bas, dans le *Synod. Belg.* de Mgr de Ram, II, 25.

(2) Pendant les mois d'avril et de mai 1880, le Mont Cassin a solennellement célébré le 14e centenaire de la naissance de saint Benoît. La plupart des journaux et des revues scientifiques, même des protestants et des rationalistes, ont saisi l'occasion pour mettre en lumière l'influence civilisatrice de la règle bénédictine, descendue du Mont-Cassin comme d'un autre Sinaï. — L'illustre dom Prosper Guéranger a décrit en deux pages les bienfaits sociaux de la règle de saint Benoît, dans *l'Année liturgique*, Carême, au XXI mars.

chacun de douze moines, pour les nombreux disciples qui venaient spontanément chercher le bonheur sous sa direction. Se voyant en butte à de jalouses intrigues et à des calomnies qui l'empêchaient de faire l'œuvre de Dieu, il se retira, avec l'élite de ses disciples (1), au Mont Cassin, sur les confins des Abruzzes et de la Campanie. C'est là que, sur l'emplacement d'un bois sacré et d'un très vieux temple d'Apollon, il éleva deux modestes églises, l'une en l'honneur de saint Jean-Baptiste, son principal devancier dans la vie du désert, l'autre en l'honneur d'un grand moine-évêque des Gaules, saint Martin de Tours. Telle fut la première origine de l'archimonastère du Mont-Cassin, « où la religion de l'institut monastique a découlé du cœur de Benoît comme de la source du paradis, » selon l'expression d'un grand pape formé à Cluny (2). C'est là que Benoît traça de sa main sa Règle *Ausculta, o fili*, vrai chef-d'œuvre de discrétion, de sagesse et de législation.

Cette Règle, solennellement confirmée par le pape saint Grégoire le Grand au concile de Rome (595), rétablie et consolidée par saint Benoît d'Aniane (750-821), a été étendue à toutes les communautés religieuses de la monarchie franque par une décision du concile national d'Aix-la-Chapelle que ce grand homme présida.

On a dit souvent que tous les monastères de la monarchie franque, antérieurs à saint Benoît d'Aniane, suivaient la Règle du Mont Cassin. Cette assertion générale n'est pas conforme à l'histoire. A côté de la législation monastique de saint Benoît de Nursie, il y avait la Règle que saint Colomban, moine de Bangor (nord de l'Ir-

(1) Parmi eux se trouvèrent SS. Placide et Maur qui introduisirent l'ordre le premier à Messine en Sicile, le second en France où il fonda l'abbaye de Glanfeuil en Anjou, dite plus tard Saint-Maur sur Loire : dom de Mabillon, *Annales ordinis S. Benedicti*, 6 vol. in fol. Paris, 1713-1739, et *Acta sanctorum ordinis S. enedicti*, 9 vol. in fol. Paris, 1668-1703.

(2) « Ipse omnium monachorum pater, et Casinense monasterium caput omnium perpetuo habeatur, et merito: nam ex eodem loco de Benedicti pectore monastici ordinis religio quasi de paradisi fonte emanavit. » Bulle d'Urbain II, à la fin du *Chronicon Casinense* de Léon d'Ostie. — C'est une question controversée si saint Benoît lui-même a aussi institué des couvents de femmes ; mais toujours est-il qu'il y a eu de nombreuses abbayes de *moniales* qui suivaient la Règle de saint Benoît. (Ben. XIV, *Instit.* LXXXV, nº 7 et 8).

lande), avait introduite dans la Gaule franque, en érigeant au pied des Vosges le monastère de Luxovium ou Luxeuil (1). Cette règle, il est vrai, s'accordait, dans ses traits essentiels, avec les constitutions de la Règle *Ausculta, o fili;* mais elle s'en distinguait par le mode d'administration intérieure, et plus encore par la rigidité extrême dans le régime alimentaire et dans la discipline pénitentielle. Déjà dans le VIIe siècle il se rencontre des cloîtres où les statuts du Mont-Cassin et de Luxeuil sont en quelque sorte juxtaposés. Tels sont, au témoignage du docte Mabillon, le monastère de Solignac (*Solemniacum*) dans le Limousin, créé par saint Eloi ; celui de Barisy, près de Laon, établi par saint Amand ; celui de Corbie en Picardie, au diocèse d'Amiens (2). Saint Remacle, formé dans le monastère de Solignac, en rapporta la Règle mixte qu'il inaugura dans les couvents de Cugnon, de Stavelot et de Malmédy. Une des plus mémorables colonies de Luxeuil est l'abbaye de Sithiu, commencée vers l'an 654 par Omer (Audomarus), Mommolin, Ebertramne et Bertin, moines de Luxeuil. Nous croyons que là aussi les deux Règles, primitivement, marchèrent de front. On sait que saint Omer devint évêque de Térouanne, au pays des Morins, et que l'abbaye de Sithiu fut connue dans la suite sous le nom de Saint-Bertin. C'était le plus bel ornement de la ville de Saint-Omer et la principale abbaye de l'Artois (3).

Insensiblement c'est la Règle bénédictine qui domine seule, sans qu'on puisse nommer un évêque ou un cénobite dont l'influence personnelle ait pu amener et assurer cette suprématie. Luxeuil lui-même, quoique fondé sous les constitutions austères mais trop peu

(1) Luxeuil est aujourd'hui un chef-lieu de canton dans le département de la Haute-Saône.

(2) Montalembert, *Moines d'Occident*, t. II, liv. IX, chap. V.

(3) Berthefride, évêque d'Amiens, approuve la fondation de Corbie (664), à condition que les moines vivent *sous la Règle de saint Benoit ou de saint Colomban* (ap. Miræum, I, 639). — Il ne faut pas confondre la Corbie de Picardie, *Corbeia antiqua, aurea. Gallica*, avec la Corbie ou Corvey de Saxe (diocèse de Paderborn), *Corbeia nova, Saxonica, Germanica*. (Voir la note de Foppens dans Miræus, *Diplom*. I, 630). La Corbie de Picardie avait de vastes possessions en notre Belgique (*Analectes de Louvain*, II, 268-270).

pratiques de saint Colomban, finit par subir l'influence de la Règle bénédictine. Celle-ci devint générale dans la Gaule et dans tout l'Occident depuis le temps de Charlemagne, et surtout par l'action de saint Benoît d'Aniane. La vraie cause qui l'a fait prévaloir, dans la chrétienté latine et même en Irlande, sur son illustre rivale, est la même qui a fait prévaloir, en Orient, la Règle de saint Basile sur toutes les autres Règles monastiques, à savoir la modération des observances, la précision des préceptes, l'esprit paternel du gouvernement et la force du sens pratique qui finit toujours par décider de tout (1).

La Règle bénédictine a été adoptée par les moines de *Cluny*, qui reconnaissaient pour leur instituteur Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine (916) et dont le monastère devint le centre d'un nombre considérable de monastères (2); par les *Camaldules*, dont saint Romuald (956-1072) est le père et le *Campo di Maldolo*, en Toscane, le berceau; par les moines de Fontevrault (*Fontis Ebraldi*) dont l'origine remonte à l'an 1117; par les moines de Vallombreuse (*Vallis Umbrosa*) dans les Apennins, institués en 1060 par saint Jean Gualbert; par les *Chartreux*, les *Cisterciens*, les *Célestins*, et par une foule d'autres congrégations. Ce ne sont pas proprement des ordres différents, mais des branches sorties du grand ordre des deux Benoît.

Réformes principales de l'ordre de Saint-Benoit.

On sait assez que les guerres et les violences, si fréquentes au moyen-âge, amenèrent bien souvent la spoliation des monastères, et, par suite, la misère matérielle, suivie du relâchement des moines. Une longue et trop grande prospérité n'était guère moins fatale

(1) Réflexion de Montalembert, *Moines d'Occident*, l. IX, ch. VII; de dom Pitra, *Histoire de saint Léger, évêque d'Autun*, page LXII et sq. et de Frédéric Ozanam, *Civilisation chrétienne chez les Francs*, chap. IV.

(2) Du vivant de saint Bernard, l'abbaye-mère subissait une sorte d'éclipse par suite du luxe qui s'y était introduit; mais elle reprit sa splendeur sous Pierre le Vénérable, élu en 1122. Après lui, Cluny et ses filles furent peu à peu oubliés devant la renommée croissante de l'ordre de Cîteaux, issu de celui de saint Benoît.

pour la discipline intérieure. Après des jours d'incomparable splendeur, la famille bénédictine eut plus d'une fois des défaillances ; car dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique, rien n'est stable sur la terre. Mais chaque fois la Providence suscita des zélateurs pieux, armés d'une sainte sévérité pour ramener à la ferveur leurs frères attiédis. C'est ainsi que, dans le premier quart du IXe siècle, nous voyons saint Benoit d'Aniane raviver l'esprit de son grand homonyme de Nursie et faire connaître à sa postérité spirituelle le type idéal de perfection dont la Règle du Mont Cassin est, de sa nature, la réalisation vivante.

Après la mort du second Benoît, tout sembla retomber dans le chaos ; il n'y eut personne pour reprendre une œuvre qui tenait à son influence personnelle et que le défaut d'organisation condamnait d'avance à périr. Toutefois le Xe siècle vit éclore à Cluny une nouvelle et puissante réforme ; au XIe parurent en Italie les Camaldules et les moines de Vallombreuse.

Vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe, un souffle de nouvelle vie parcourait les monastères, de quelque Règle qu'ils fussent, dans les Pays-Bas et dans d'autres contrées de l'Europe. Mais ce souffle n'était pas assez puissant, parce qu'il n'était pas dirigé par une autorité supérieure et générale. D'ailleurs, la révolution protestante, qui éclata en Saxe et en Suisse, fit évanouir les plus légitimes espérances de l'Eglise Romaine. Il est incontestable que le luthéranisme et le calvinisme ont arrêté le développement de la discipline réformée et tout à la fois de la civilisation véritable.

L'institut bénédictin, malgré l'unité d'origine, renferme plusieurs Congrégations distinctes et réformées, c'est-à-dire des groupes de couvents qui suivaient la même réformation intérieure et portaient par là même un cachet commun. Telles sont, pour nous restreindre à celles qui ont été représentées aux Pays-Bas, les Congrégations d'Espagne, d'Allemagne et de Lorraine.

La Congrégation d'Espagne n'a commencé qu'après le concile de Constance, vers l'an 1420, et eut pour centre l'abbaye de Valladolid.

La Congrégation d'Allemagne reconnaissait pour auteurs Jean de Minden, abbé de Cluse près Gandersheim et Bursfeld, et Jean

de Rode (Rodius), abbé de Saint-Maximin de Trèves (1). L'abbaye de *Bursfeld* (2) qui fut la première à embrasser la réforme, devint le centre de la discipline réformée. Après la mort de Rodius, le cardinal Nicolas de Cusa, légat apostolique en Germanie, remit la continuation de son œuvre entre les mains de Jean de Hagen, abbé de Bursfeld (1429-1469). La réforme fut rapidement adoptée par la plupart des abbayes et prieurés de l'Allemagne et des provinces belgiques. Il n'est pas sans intérêt de rappeler, chemin faisant, que la paix de Westphalie (1648) fit tomber Bursfeld et bien d'autres couvents au pouvoir des princes protestants; les biens ont été fondus dans la caisse des couvents de Hanovre; un abbé luthérien a été installé à Bursfeld, et cette dignité richement dorée s'est conservée jusqu'à nos jours.

Une troisième Congrégation de bénédictins réformés s'organisa, en 1604, dans l'abbaye de Saint-Vanne à Verdun (Lorraine) par les soins de dom Didier de la Cour, abbé de ce monastère. C'est de cette abbaye et de celle de Saint-Hidulphe ou de Moyen-Moustier que cette Congrégation porte le double nom de *Saint-Vanne et de Saint-Hidulphe*. Elle s'étendit à plusieurs couvents de la Lorraine, de la Franche-Comté et des Pays-Bas (3). Nommons tout d'abord les illustres abbayes de Saint-Hubert, d'Afflighem, de Saint-Adrien à Grammont, de Saint-Ghislain, de Saint-Denis en Brocqueroy, etc.

On sait que la tempête révolutionnaire qui éclata en 1789, balaya tous les monastères de la France et des Pays-Bas alors autrichiens. Mais *les moines et les chênes ne meurent pas*, dit pittoresquement l'illustre père Lacordaire. En 1837, dom Prosper Guéranger parvint à rétablir l'abbaye de Saint-Pierre de *Solesmes* (diocèse du Mans;

(1) Rodius, que le concile de Constance avait nommé visiteur général de l'ordre de Saint-Benoit, commença par réformer son propre monastère en lui donnant des statuts que le pape Martin V confirma.

(2) Dans le bailliage hanovrien actuel de Minden (Saxe).

(3) La réforme assez radicale de Saint-Vanne a été admise aussi en France, où fut érigée (1631) la congrégation de Saint-Maur comprenant six provinces et environ 124 maisons abbatiales et priorales. Les bénédictins de Saint-Maur firent refleurir les études et gagnèrent une immense célébrité par les travaux de Mabillon, Montfaucon, Ruinart, etc. Le général résidait dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris.

il rouvrit aussi la vénérable abbaye de Saint-Martin de *Ligugé* (tout près de la ville de Poitiers), Sainte-Cécile de Solesmes et Sainte-Madeleine de Marseille.

En Belgique, l'ordre fut relevé par l'un des derniers profès de l'abbaye d'Afflighem. Ce fut dom Vérémond d'Haens qui réunit, en 1838, ses confrères survivants dans un couvent de *Termonde*, occupé autrefois par des capucins. Vers 1870, les bénédictins de Termonde sont venus se réinstaller à Afflighem. Les prieurés de ces deux maisons sont affiliés à la congrégation de Subiaco. — Le monastère de Saint-Benoît à Maredsous, sous Anthée (province de Namur), fondé par MM. Henri et Jules Desclée pour des moines subordonnés à la congrégation de Beuron (1), a été élevé au rang d'abbaye, en 1878, par le pape Léon XIII. Le Rme dom Placide Wolter (2) en est le premier abbé. Maredsous deviendra un nouveau foyer de vie religieuse et scientifique qui fera honneur à la Belgique.

II

Origine et extension de la famille cistercienne.

L'ordre *cistercien* est la plus forte ramification de l'arbre bénédictin. Il doit sa dénomination à l'abbaye de Cisteaux ou Cîteaux, *Cistercium*, située à quelques lieues de Dijon (Bourgogne), dans le diocèse de Châlons-sur-Saône. Quand l'ordre prit naissance, Cîteaux n'était qu'un désert sauvage et presque inaccessible ; des *cistels*, c'est-à-dire des joncs et glaïeuls, y recouvraient un marécage fangeux (3).

Des moines bénédictins, animés d'un puissant désir d'abnégation

(1) Beuron, abbaye touchant au Schwartzwald (Forêt Noire) sur le Danube.

(2) Frère germain de D. Maur Wolter, abbé de Beuron et d'Emaüs.

(3) Sur les débris de cette vénérable abbaye ou plutôt sur l'espace de plus de 300 hectares qu'elle occupait, s'élève aujourd'hui une sucrerie de betteraves, tombée elle-même en ruines !

et de perfection, se choisirent une retraite dans la forêt solitaire de Molesme (dioc. de Langres), sur les confins de la Bourgogne et de la Champagne. Ils s'y mirent sous la rigide discipline de saint Robert. Cependant, dans le dessein de la Providence, Molesme ne devait être que la pépinière d'un institut plus vaste et plus fécond.

Le saint abbé fit choix de ses disciples les plus fervents pour les établir (1098) dans le désert aux *cistels* que nous avons nommé. Ainsi naquit l'*ordre cistercien*. Le 21 mars, jour de la fête de saint Benoît, est la date de sa naissance.

Anno milleno centeno bis minus uno,
A Patre Roberto cœpit Cistercius ordo.

Saint Robert étant retourné dans la solitude de Molesme, son successeur, saint Albéric, donna à la communauté de Cîteaux une constitution définitive, approuvée par le pape Pascal II. Ce fut lui qui introduisit le costume de ses moines, sanctionné ensuite par les chapitres de l'ordre: cuculle blanche grisâtre, serrée par un cordon de laine noire; scapulaire et capuchon noirs; pour les frères-lais, froc brun et ceinture de cuir. La couleur noire rappelle le costume des bénédictins, vulgairement appelés *monachi nigri*.

A saint Albéric, trépassé en 1109, succéda saint Etienne de Harding, anglais de naissance. Sous son administration, Cîteaux commença à attirer l'attention publique. D'une part, les cisterciens étaient accusés de téméraires innovations par les moines de Cluny qui commençaient à dégénérer de leur ancienne ferveur; d'autre part, une épidémie qui sévissait dans le pays, fit aussi les plus tristes ravages dans le cloître de saint Etienne, au point que dès l'an 1112 il ne restait plus qu'un très petit nombre de moines, tous infirmes. Humainement parlant, la situation était désespérée. Dieu eut pitié des siens. « L'an 1113 de l'Incarnation, quinze ans après la fondation de la maison de Cîteaux, le serviteur de Dieu, Bernard, âgé d'environ vingt-trois ans, entra avec trente compagnons dans le monastère et s'assujettit au joug suave de Jésus-Christ. Depuis ce jour, le Seigneur répandant sa bénédiction sur cette vigne du Dieu des armées, elle produisit ses fruits et étendit ses bran-

ches jusqu'à la mer et jusqu'au-delà des limites de la mer (1). »

Le nombre des postulants qu'attirait l'exemple de Bernard augmentant de jour en jour, saint Etienne put songer à former des colonies. Dans l'espace de trois ans il fonda :

1113. La Ferté, *Firmitas*, au diocèse de Châlons-sur-Saône ;

1114. Pontigny, *Pontiniacum*, au diocèse d'Auxerre ;

1115. Morimond en Bassigny, *Morimundus*, an dioc. de Langres ;

1116. Clairvaux, *Claravallis*, » » »

Clairvaux était appelé jusqu'alors du nom de val d'absinthe, *vallis absinthi* ; mais ce val allait devenir *clara vallis*, l'un des foyers les plus ardents des clartés divines. Bernard, alors âgé de vingt-cinq ans, en fut le premier abbé ; il est regardé à bon droit comme le second fondateur de l'ordre cistercien. La prodigieuse influence des vertus et du génie de saint Bernard se répandit bientôt hors de son monastère et agit sur tous ceux qui suivaient la réforme de saint Robert de Molesme. Lorsqu'on fondait un cloître, même au loin, ou qu'on voulait réformer un cloître déjà existant, on demandait avec instance des moines de Clairvaux, formés sous les yeux de Bernard aux vivifiantes rigueurs de la discipline. De cette manière, la renommée de l'incomparable Saint pénétrait dans toute l'Europe, et les cisterciens, justement fiers d'un si grand nom, s'appelèrent de préférence *Bernardins*.

Quand Bernard rendit son âme à Dieu (1153), l'ordre comptait plus de cinq cents abbayes, dont cent se rattachaient à Clairvaux par le lien d'origine et de dépendance. Au déclin du XIIe siècle, il comptait jusqu'à dix-huit cents monastères d'hommes et quatre cents maisons de femmes (2). La Belgique, que le grand Saint avait

(1) *Vita S. Bernardi*. auct. Guillelmo, l. IV, pag. 1085.

(2) Citeaux était devenu, depuis la vocation de saint Bernard, la métropole de la vie monastique. Les couvents de cet ordre s'étaient étendus jusqu'aux extrêmités de l'Europe. On peut consulter Miræus, *Chronica cisterciensis ordinis*, in-4°, Cologne 1614 ; D. Gaspar Jongelinus, abbé d'Aldenberg près Cologne, *Notitia abbatiarum ordinis cisterciensis per per universum orbem*. in fol. Cologne 1640, D. Léopold Janausscheck, bernardin de l'abbaye de Zwettel, *Origines cisterciences*, in-4°, Vienne chez Heelder, 1877.

parcourue à plusieurs reprises en y prêchant la croisade, eut sa bonne part dans cette expansion presque incroyable. Lui-même introduisit l'Ordre dans notre pays : les premières abbayes qu'il y fonda, furent celles de Villers et de Cambron.

Les premiers habitants des abbayes cisterciennes se recrutèrent, en presque totalité, dans les trois classes privilégiées de l'époque : le *clergé* jusque dans ses plus hauts dignitaires, la *noblesse* jusque dans les maisons princières, la *bourgeoisie* jusque dans ses plus considérables représentants.

En 1119, saint Etienne, de concert avec les abbés de la Ferté, de Pontigny, de Morimond et de Clairvaux, promulgua la *Charta Caritatis*, sorte de pacte de famille voté par les cinq chefs et sanctionné aussitôt par le pape Calixte II (23 décembre 1119), et plus tard par Eugène III, Anastase IV, Adrien IV et Alexandre III. En vertu de cette Charte, établie par la charité mutuelle des abbés, des moines et des évêques diocésains, une étroite solidarité rattachait entre eux tous les monastères, et, sans porter atteinte à leur indépendance respective, les soumettait tous à une Règle commune (celle de saint Benoît) et à un contrôle commun. Le *Pater Abbas generalis* ou l'abbé de la maison-mère (Cîteaux) avait à surveiller les maisons-filles ; mais, en retour, les abbés des maisons-filles participaient à l'élection de l'abbé de la maison-mère. Celle-ci n'échappait pas à la loi de la surveillance : elle était canoniquement visitée par les chefs des quatre plus anciens monastères.

Des chapitres généraux, composés de tous les abbés de l'ordre, devaient se tenir périodiquement, et leur vigilance, armée d'une autorité souveraine, venait immédiatement réprimer les abus naissants dans l'un ou l'autre couvent. Dans ces assises solennelles, les abbés occupaient une place qui correspondait à la date de l'érection de leur monastère. Le chapitre général, annuel dans les beaux siècles de l'ordre, devint triennal aux époques de relâchement qui les suivirent de trop près (1). Disons en passant que l'institution des chapitres généraux et provinciaux fut trouvée si utile

(1) Tant que la Charte de charité fut en pleine vigueur, l'ordre se tint à l'apogée de sa grandeur.

que le concile général de Latran, tenu en 1216 sous Innocent III, les étendit à tous les ordres religieux, y compris les chanoines-réguliers (1); Benoît XII et Clément V renouvelèrent cette ordonnance au concile général de Vienne (2).

La rigueur de la vie cistercienne éloigna quelque temps le sexe faible ; une existence aussi austère semblait dépasser la mesure de ses forces. Mais ensuite, la ferveur de l'esprit triomphant de la faiblesse du corps, on vit de jeunes vierges revêtir l'habit blanc de Cîteaux et embrasser ses observances. Les Cisterciennes ou Bernardines se multiplièrent surtout depuis le XIIIe siècle. Originairement toutes menaient la vie contemplative, mais sans négliger le travail des mains, même quelquefois aux champs. A une époque qui nous est inconnue, elles commencèrent à s'occuper de l'instruction et de l'éducation des jeunes personnes et rendirent ainsi d'éclatants services aux familles, au pays et à l'Eglise. Il est très vraisemblable, presque certain, que ces religieuses, de même que les moines, avaient deux sortes d'écoles : les unes internes, pour les pensionnaires qui se destinaient à prendre le voile ; les autres externes, pour celles qui devaient rentrer dans le monde.

Césaire d'Heisterbach nous apprend dans ses *Dialogi* que toutes les églises de l'ordre cistercien étaient dédiées à la Mère de Dieu et construites en forme de croix à l'instar de l'église abbatiale de la maison-mère. Cet usage rappelait aux moines et aux religieuses la dévotion toute particulière que saint Bernard de Clairvaux avait portée à Marie (3).

Réformes principales de l'Ordre cistercien.

Comme toutes les choses humaines, l'ordre de Cîteaux s'affaiblit progressivement et perdit de sa beauté primitive. Depuis le XIVe siècle, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Les papes

(1) Decret. Greg. l. III, tit. XXXV, c. VIII *In singulis.*

(2) Clement. l. III, tit. X, c. I. *Ne in agro,* ad fin.

(3) Voir le livre de M. d'Arbois de Jubainville, *Études sur l'état intérieur des abbayes cisterciennes, et principalement de Clairvaux, au* XIIe *et* XIIIe *siècles,* in-8, pp. XVIII-489. — Paris chez Durand, 1858.

Benoît XII, Eugène IV et Nicolas V voulurent arrêter le progrès de la décadence ; ils ne purent qu'atténuer le mal pour un temps. Les chapitres généraux essayèrent à diverses reprises de rétablir la discipline intérieure ; mais leurs efforts ne furent pas couronnés du succès que l'on espérait. En Espagne et en Italie l'on forma des congrégations séparées, ayant leur gouvernement propre et ne se rattachant à l'abbaye-mère que par un lien à peu près nominal (1).

« Au temps où la discipline était ainsi déchue, dit le docte historien de l'abbaye de Flines, les monastères des Pays-Bas échappaient en partie à cette langueur, à ce dépérissement, qui faisaient sentir plus ou moins partout leurs mortelles atteintes. Là sans doute comme ailleurs et en vertu des mêmes causes, la vie religieuse avait subi sinon une éclipse, du moins un obscurcissement partiel, mais il restait une puissance vitale qui se révèle à l'observateur par deux catégories de faits : les fondations et les réformes.

« Pendant tout le XVe siècle, l'ordre de Cîteaux n'ouvre plus une seule nouvelle maison en France, plus une seule en Angleterre, plus une seule en Italie. En Espagne, une fécondité relative se déploie au sein de la congrégation réformée de Martin de Vargas. Ailleurs, si l'on trouve encore un peu de force d'expansion, c'est dans les Pays-Bas, où l'on voit éclore les abbayes et prieurés de Warmond, de Zibekelo (*Galilæa major*), de Donk, de Waerschoot, de Saint-Sauveur d'Anvers, de *Moulins*, du *Jardinet*, de *Boneffe*, de Nizelles, de Heemstede, de Monckendam (*Galilæa minor*), de Zirickzée et de Bethléem à *Wateringhe*. Là du moins l'ordre de Cîteaux conservait sa bonne renommée (2). »

Il s'était pourtant glissé des abus, et même des abus graves, dans les monastères des Pays-Bas ; et c'est pour y remédier que l'abbé de Clairvaux envoya des commissaires, chargés d'y introduire

(1) La congrégation réformée d'Espagne fut établie en Castille (1426) pa Martin de Vargas ; celle d'Italie le fut en Lombardie et prit le nom de *Saint-Bernard* ; celle de Calabre date de 1633. La congrégation de Saint-Bernard a donné à l'Eglise le pieux cardinal Bona, mort en 1674.

(2) L'abbé Hautcœur, *Histoire de l'abbaye de Flines*, chap. XIII. Nous avons ajouté les noms en italiques.

une réforme sérieuse, en rétablissant l'esprit de pauvreté, de pénitence et de prière. A l'entrée du XVIe siècle, la Providence voulut que le mouvement de réforme prît une extension nouvelle; il finit par embrasser peu à peu presque tous les couvents : hommes et femmes, supérieurs et inférieurs, apportaient aux visiteurs de Clairvaux le concours d'une édifiante soumission.

Jusqu'au XVe siècle, l'abstinence perpétuelle de tout aliment gras était obligatoire dans l'ordre cistercien (1). Mais les guerres, les pestes, les famines, amenèrent de nombreuses dérogations à cette règle, et l'usage de se nourrir de substances animales à certains jours s'établit en beaucoup de monastères. On reconnut qu'un mal invétéré et presque général ne pouvait être guéri sans de grands ménagements; c'est ce qui engagea le Père-Abbé de Cîteaux à solliciter à Rome un changement dans les constitutions. Le pape Sixte IV conféra au chapitre-général (1475) plein pouvoir de dispenser selon qu'il le jugerait convenable. Dix ans plus tard, l'assemblée des Abbés décida qu'on pourrait manger de la viande le dimanche, le mardi et le jeudi de chaque semaine, à l'exception des fêtes de sermon, de l'avent et du temps entre la septuagésime et Pâques (2). Par un bref du 10 novembre 1657, Alexandre VII déclara que l'abstinence perpétuelle n'appartenait pas à l'essence de la Règle de Saint Benoit, et confirma la dispense accordée par Sixte IV. Cette déclaration, partie de si haut, n'apaisa pas encore les esprits longtemps surexcités par des hommes dont le zèle ardent n'était pas accompagné de modération et d'esprit de sagesse. L'opposition violente ne cessa qu'après le fameux bref *In suprema*, par lequel Alexandre VII règle la *commune observance*. Si la constitution fixe de la commune observance date de là, son existence remonte réellement à la dispense de Sixte IV (1475); l'usage des aliments gras à certains jours est en effet ce qui la

(1) Henriquez, *Regula, Constitutiones et Privilegia Ordinis Cisterciensis*. Anvers 1630.

(2) Ces dispenses donnèrent lieu à une agitation et à des débats lamentables; ceux qui tenaient à toute la rigueur primitive voulaient à tout prix imposer leurs vues aux mitigés qui se sentaient incapables de porter le poids de l'étroite observance.

caractérise. L'étroite observance cistercienne reste en vigueur chez les Feuillants de France (1), les Bernardins réformés d'Italie et les Trappistes. Puisque ces derniers ont aujourd'hui des abbayes en Belgique, il convient d'en dire quelques mots.

A environ trois lieues nord de Mortagne, dans la forêt du Perche (aujourd'hui département de l'Orne), quelques bénédictins jetèrent, vers l'an 1122, les fondements d'un monastère qui acquit rang d'abbaye, en 1140, sous le vocable de *Maison-Dieu Notre-Dame de la Trappe*. Huit ans plus tard, la Maison-Dieu de Mortagne entra dans l'ordre de Cîteaux et s'y soutint avec édification. Mais depuis la fin du XVe siècle, elle tomba en *commende*, et dès lors la discipline se relâcha graduellement, la communauté n'ayant plus l'œil du maître pour la surveiller ni son bras pour la guider. Le relâchement spirituel et le désordre matériel y marchaient, pour ainsi dire, de front, lorsque le dernier abbé commendataire, Armand-Jean le Bouthillier de *Rancé*, se fit régulier et parvint à introduire l'étroite observance et un genre de vie très sévère (1664). Depuis lors jusqu'à la suppression des monastères, la Trappe fut un autre Clairvaux où l'on voyait revivre les traits et les mœurs des moines formés par saint Bernard lui-même.

Lorsque la grande révolution eut balayé Cîteaux et tous les monastères qui lui étaient subordonnés en France et en Belgique, les abbayes des autres pays de l'Europe se constituèrent en quatre congrégations particulières : italienne, suisse, allemande et austro-hongroise. Les monastères restaurés en Belgique et en France s'y joignirent après l'an 1850. Le pape Pie IX leur donna un Père Général en 1868 (2). Actuellement l'ordre cistercien compte vingt abbayes.

Une des plus célèbres abbayes bernardines de l'ancienne Belgique, celle de *Saint-Bernard* sur l'Escaut, sous Hemixem, s'est reconstituée, en 1833, dans la paroisse de Bornhem, au diocèse de Malines.

(1) La réforme des Feuillants a commencé, en 1577, par Jean de la Barrière, abbé de N. D. des Feuillants, située à six lieues de Toulouse.

(3) Le 23 avril 1880, les chefs se réunirent à l'abbaye de Sainte-Croix, près de Vienne, à l'effet d'élire un nouveau Général. (*Précis hist.*, année 1880, page 570).

Elle y occupe un couvent, occupé, avant la révolution française, par des dominicains anglais. — Le monastère de *Val-Dieu*, près de Herve (province de Liège) s'est rouvert en 1838.

Revenons aux Trappistes.

Brutalement dispersés en 1791, les moines de la Grande-Trappe de Mortagne furent recueillis et soutenus par leur maître des novices, dom Augustin de Lestrange, qui établit pour eux le cloître de Val-Sainte (canton de Fribourg) et envoya des colonies en Espagne, en Piémont, au Canada, et en 1801, à Westmalle (province actuelle d'Anvers). Dom Augustin mourut à Lyon en 1827. — La Trappe de Mortagne a pu se rouvrir en 1815 ; c'est encore de nos jours le couvent principal de l'ordre.

La Belgique actuelle renferme quatre monastères de Trappistes : *Westmalle*, au diocèse de Malines; *Saint-Sixte*, à Westvleteren, près de Poperinghe, au diocèse de Bruges; *Achel*, dans le Limbourg, au diocèse de Liège; et *Forges* près de Chimay, dans le Hainaut, au diocèse de Tournai.

P. CLAESSENS.

(*A continuer*).

MISSION DU ZAMBÈSE.

Suite. — Voir pp. 65, 185, 197, 334, 409, 496 et 600.

JOURNAL DE VOYAGE DU R. P. H. DEPELCHIN.

§ 34. — Du Kraal de Wanki au Kraal de Moëmba.

5 Août. —*Kraal Wanki.*—A notre grand regret, nous sommes arrêtés dans notre marche, faute de porteurs. Les *Manansas* soulèvent une foule de difficultés et ne veulent plus se charger de nos bagages à moins d'être payés d'avance. C'est poser une condition impossible. Après une courte délibération, on se détermine à envoyer à l'instant même chercher des porteurs *Batongas*. Nous avons précisément dans notre camp trois Batongas, venus récemment chez *Wanki* pour faire un peu de trafic ; ils nous offrent leurs services comme porteurs. L'un d'eux, *Mésusa* est neveu de *Moëmba :* il se charge volontiers de nous amener sans retard le nombre d'hommes qui nous manquent. A l'instant il prend son asségai, son petit bagage, et il part tout fier de la confiance que nous lui témoignons.

Dans les marches africaines on rencontre des obstacles à chaque pas. Difficultés de la part des porteurs qui ont toujours mille et une plaintes à vous faire ; difficultés de la part des chefs de tribus qui dépendent tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et ne peuvent jamais agir librement ; difficultés qu'engendre la jalousie de tous ces petits rois, qui ne peuvent souffrir que leur voisin s'enrichisse en recevant des cadeaux des blancs; difficultés de la part du peuple qui est très supertitieux et nous redoute parfois comme des sorciers. Devant ces nombreux obstacles, qui surgissent partout autour de nous, nous levons les yeux et les mains au Ciel et nous redisons ces paroles de David : « O Dieu, si vous ne suppléez à notre faiblesse et à notre impuissance, si vous n'édifiez vous-même la maison, que peuvent tous nos efforts ? »

6 Août.—*Kraal Wanki.—La sépulture chez les Manansas.* — Dans la tribu des *Manansas*, comme dans les autres tribus sauvages, si quelqu'un vient à tomber malade, il se dit ensorcelé, c'est-à-dire empoisonné par son ennemi. Et de fait, le cas d'empoisonnement est si fréquent qu'on peut dire que la plupart de ces pauvres gens meurent victimes du poison. Aussi le roi a-t-il des docteurs ou sorciers qui ne sont en

réalité que des empoisonneurs ; il consulte ces scélerats, qui sont souvent des cafres de la colonie, comme des hommes inspirés. Quand un *Manansa* vient à mourir de maladie, de maléfice ou d'empoisonnement, on lui creuse dans sa hutte même une fosse dans laquelle le défunt est assis. Puis les mets qui lui étaient préparés avant sa mort sont répandus placé sur sa tête et l'on jette à côté tout ce qui lui a appartenu : ainsi verroteries, calicots, dents d'éléphants, petits meubles à son usage, tout est enfoui avec lui dans la même fosse. La fosse une fois fermée, la hutte est abandonnée au mort et lui sert de tombeau. Enfin, après les lamentations d'usage, la famille du défunt se retire et va se construire une hutte ailleurs.

Si le roi meurt il reçoit la même sépulture : tout ce qui lui appartient descend avec lui dans la tombe, et le Kraal royal tout entier lui est abandonné. Le successeur choisit un nouveau terrain et se bâtit un autre kraal pour lui et pour son cortège de femmes.

Mariage. Il n'y a point chez ce peuple de cérémonie particulière pour le mariage. La femme s'achète, comme l'on achète du bétail. Du moment où le marché est conclu, le fiancé est obligé de donner de temps en temps aux parents quelque présent pour nourrir sa fiancée jusqu'à l'époque du mariage. Dès que la fille est parvenue à l'âge nubile, avant de la recevoir pour épouse, le jeune homme doit payer le prix convenu : ordinairement, quelques piastres et un chapelet de verroteries de la longueur de sa propre taille. Dès que cette condition essentielle a été fidèlement remplie, le jeune homme conduit la fille chez ses parents.

7 Août.—*Kraal Wanki.*—En attendant l'arrivée des porteurs *Batongas*, nous explorons les environs du camp. Ce matin, armé d'un asségai, je gravis le flanc d'une colline voisine qui domine une partie du pays. Arrivé au sommet, je me trouve soudain en face d'une gazelle qui se reposait sur le plateau. A peine m'a-t-elle aperçu qu'elle s'élance avec la rapidité de l'éclair du haut des rochers vers la vallée du *Dakka* où elle disparaît dans les buissons. De la colline où je me trouve en ce moment le coup d'œil est vraiment ravissant. A ma droite, je suis des yeux le cours du *Dakka* qui, semblable au *Matietsi*, roule ses flots sur un lit de rochers dans une vallée où abondent les buffles, les éléphants et les lions. C'est le champ favori de nos chasseurs de Pandamatenka. A ma gauche, j'aperçois le Zambèse que je vois accourir de loin en bondissant, descendre les rapides avec bruit et former dans son cours cinq ou six îles charmantes, où Wanki se réfugie avec son peuple en temps de

guerre. De loin, je vois le frère Vervenne et M. Blockley, armés de leur fusil, glissant en silence dans un canot le long des roseaux près d'une de ces îles, à la poursuite des oies et des canards sans jamais pouvoir en approcher. C'est un jeu très curieux, et du haut de la montagne je suis des yeux cette course silencieuse et vagabonde avec un vif intérêt. En descendant de la barque pour entrer dans une île, le frère Vervenne donne malheureusement l'éveil à un énorme crocodile qui couché sur l'herbette se précipite à l'instant dans les flots et par le bruit de sa chute dans l'eau fait envoler les oies et les canards. C'est vexant! le stratagème était si bien conçu, si bien combiné, et voici qu'un crocodile vient tout brouiller. Aussi nos deux chasseurs, secouant la tête d'indignation et vivement ennuyés de voir tant de belles oies, tant de beaux canards leur échapper au moment ou ils allaient mettre la main dessus, reviennent au camp tout penauds ; car ils n'ont rien dans leur gibecière.

Dans l'après-midi, je vais au rivage du Zambèse où l'on entend toujours avec un nouveau plaisir le bruit des grandes eaux qui se précipitent à travers les quartiers de rocher en se couvrant d'écume. Au moment où je prends mon bréviaire pour commencer mon office, un hippopotame se soulève presque sous mes pieds avec toute la masse de son corps au-dessus de l'eau, pousse un gros hurlement, qui retentit au loin, puis se replonge dans son antre humide et profond. J'en fus un moment terrifié.

J'allais me retirer, lorsque j'aperçois deux oies qui viennent s'abattre sur un banc de sable à trois cents pas de moi. J'avertis aussitôt notre guide qui accourt avec son *Henry-Martini*. Il descend sur le rivage, vise, tire, et la balle emporte la tête d'une des oies. C'était un coup superbe, un vrai coup de revanche pour la malheureuse chasse du matin. Le nautonnier au chapeau à long poil va chercher l'oie avec sa barquette et nous l'apporte. Notre dîner pour demain est du moins assuré.

8 Août. —*Kraal Wanki.*— Voilà huit jours que nous sommes arrêtés à cette station. Hélas! la bonne saison pour voyager fuit rapidement et nous ne pouvons faire un pas faute de porteurs! Le cafre, qui ne connaît pas la valeur du temps, n'est jamais pressé. Dans son insouciance, comme l'animal, il mange, boit, chante ou dort et tout est dit. L'européen, au contraire, calcule les moments et les heures, fait son plan en conséquence et aime à voir toute chose exécutée à point nommé. S'élevant par la pensée jusqu'à Dieu, son Créateur et son Maître, il sent dans le fond de l'âme qu'il a à rendre compte à ce maître suprême de l'emploi du temps, et, animé par cette considération, il travaille avec zèle, il fait

l'œuvre qui lui a été confiée d'en haut avec force et douceur, *fortiter et suaviter*. Livrés à la merci de nos cafres, nous ne pouvons pour le moment que pratiquer la vertu de patience en attendant l'arrivée des nouveaux porteurs.

Pendant qu'assis près de notre tente, je me livre à ces réflexions, apparaît sur le flanc de la colline que j'ai visitée hier une troupe de babouins qui viennent nous contempler de loin. L'un d'eux assis sur une pierre saillante semble nous narguer. Qu'a-t-il à craindre? N'est-il pas à une distance de 400 mètres de nous? Quel mal peut-on lui faire? Notre guide prend donc son *Martini*, couche le singe en joue et tire. La balle, au grand étonnement des natifs, frappe la pierre sous ses pieds! quelques millimètres plus haut, notre singe faisait la culbute et dégringolait du rocher. Quoi qu'il en soit, la troupe des babouins voit dans cette balle aplatie à leurs pieds un avertissement sérieux : ils fuient tous au plus vite sur le sommet de la montagne comme une armée mise en déroute.

Pendant la journée nous arrivent des nouvelles de la guerre que les Marotsés font à quelques tribus des Batongas vers le Nord-Est du territoire de *Wanki*. Les Marotsés, dit-on, ont été battus ; deux de leurs *Indunas*, surpris par les *Batongas*, auraient été massacrés avec leurs hommes. Une autre troupe de *Marotsés*, après avoir capturé des femmes et des enfants, étaient campés la nuit avec leurs prisonniers, que par précaution ils tenaient soigneusement enchaînés. A la faveur des ténèbres, les *Batongas* arrivent doucement et en silence, entrent dans le camp, sans être aperçus par les *Marotsés* profondément endormis, les percent de leurs asségais, brisent les chaînes des captifs et reviennent triomphants chez eux. Ce qui est certain c'est que les *Marotsés* sont rentrés sur leur territoire alléguant pour motif de leur retour qu'ils étaient à court de vivres.

9 Août. — *Kraal Wanki*. — Les porteurs Batongas que nous attendons n'ont pas encore fait leur apparition. Le bruit court qu'il y a une bande de Matabélés à *Tshabi*, sur la rive droite du Zambèse. Le nom seul des Matabélés fait pâlir de frayeur tous les Zambésiens. Que nos cinquante porteurs voient de loin cinq Matabélés seulement, tous jetteront leurs fardeaux à terre, fuiront vers les montagnes ou se cacheront dans les buissons. On ne peut donc pas compter sur eux. Ces guerres de tribu à tribu nous tiennent dans une perpétuelle inquiétude.

A côté de notre camp, vers l'ouest, se trouve une petite colline occu-

pée par le voyageur Chapman lorsqu'en 1854 il arriva à cette station. Arrêté dans sa marche par les eaux du fleuve, il dut renoncer à son projet de pousser ses explorations au delà du Zambèse. Sur le flanc du monticule, j'aperçois sous un rocher une caverne qui a dû jadis servir de cachette aux *Manansas* pour y recéler leurs verroteries et autres objets de ce genre. Car j'y trouvai trois paniers bien conservés et une grande cruche en terre cuite. Ces pauvres peuples, toujours en danger d'être surpris et dépouillés, enfouissent leurs trésors dans le sein de la terre ou dans les cavernes des montagnes.

10 Août.—*Départ du Kraal de Wanki.*— Nos messagers sont arrivés hier au soir avec les porteurs Batongas. Il n'y a pas moins de 80 personnes dans le camp. Grande animation ! Nos Batongas ne se construisent ni hutte ni enclos pour se mettre à l'abri pendant la nuit; seulement à côté d'eux ils dressent une espèce de faisceau d'armes de leurs asségais pour les avoir sous la main en cas d'attaque, et ils multiplient les feux. On ne compte pas moins de trente feux, autour desquels ils se couchent et s'endorment.

Le matin, les paquets de 50 kilos sont distribués avec ordre, et à 7 heures précises la caravane se met en marche. Nous suivons la rive droite du Zambèse. La route est difficile ; nous avons à marcher sur un sol rocailleux et couvert de broussailles. La première rivière que nous rencontrons est le *Dakka* que la caravane franchit, comme elle a franchi le *Matietsi*. Ces rivières se ressemblent si bien que décrire le passage de l'une c'est avoir décrit le passage de l'autre. Le Dakka est ici un torrent qui passe avec bruit dans une vallée bordée des deux côtés de hautes montagnes. Nous descendons dans le lit du Dakka où nous avons seulement de l'eau jusqu'aux genoux; nous escaladons la colline opposée avec un joyeux entrain, pour redescendre bientôt dans la vallée du Zambèse. Sous l'ombre d'un arbre plusieurs fois séculaire nous prenons un peu de repos. De l'autre côté du Zambèse, il y a un petit village de *Manansas* dont les habitants, à la vue de notre caravane, se mettent aussitôt en mouvement et viennent au bord du fleuve. On leur fait dire d'apporter de la bière cafre (*Utchywala*) : nous voyons bientôt un canot, chargé d'un grand vase plein du rafraîchissant liquide. croiser rapidement les flots et venir droit à nous. Oh ! avec quelles délices on avale le précieux *Utchywala*, quand on a marché quelques heures sous les feux brûlants d'un soleil tropical! Le thermomètre marque 104° Farenheit à l'ombre, 40° centigrades. Le sable qui brûle sous nos pieds est tout brillant de parcelles de mica, d'argent et d'or, que nous

foulons comme toute autre poussière, avec un suprême dédain.

Vers 3 heures de l'après-midi, nous nous arrêtons au milieu des magnifiques montagnes qui s'élèvent à plus de 1000 pieds au-dessus du niveau du fleuve. C'est ici que nous dressons notre tente et que nous formons notre camp pour y passer la nuit. Le passage est de toute beauté : çà et là sur le bord du fleuve s'élève un baobab dont la masse imposante attire toujours l'attention du voyageur. Celui qui est à mes côtés sur le bord de l'eau mesure 15 mètres de circonférence. Un beau tamarin, qui déploie sa riche couronne au fond du ravin, est chargé de fruits. Nos porteurs ont soin de faire leur provision. Le fruit est d'un goût acerbe et mordant ; avec une certaine préparation il fournirait peut-être à notre table un excellent vinaigre. En tout cas, détrempé dans l'eau, le tamarin nous donne pour le moment une boisson rafraîchissante. A quelques pas plus loin, je descends vers le lit du fleuve et je trouve sur des terres d'alluvion des plantations de tabac et de maïs. Ces terres sont riches et fertiles et produiraient tout en abondance, si elles étaient soigneusement cultivées. Ainsi le tabac est défectueux parce qu'une fois planté ou semé, il est abandonné à lui-même : le natif n'y porte plus la main que pour en cueillir les chétives et misérables feuilles. Cela ne suffit évidemment pas !

11 août. — *Près de l'embouchure du Guay.* — Le matin nous partons à 7 heures. La route que nous suivons est toujours un petit sentier rocailleux, serpentant le long des collines. A peine avons-nous fait une heure de route que nous descendons dans la vallée du *Guay*. Cette rivière prend sa source dans les Monts *Matoppos* (Amadobas), passe comme un torrent entre deux chaînes de montagnes et va se jeter dans le Zambèse à une demi-lieue plus bas. Le coup d'œil de la rivière a quelque chose de grandiose et de sauvage tout à la fois. Avant de passer le *Guay*, nous examinons l'endroit qui offre le moins d'obstacles et nous entrons dans l'eau qui est froide comme glace. Pour éviter de tomber, je m'appuie sur le bras d'un de nos boys qui marche lentement et à tâtons. Au milieu de la rivière, je me sens presqu'entraîné par le courant : l'eau nous monte jusqu'à la ceinture. Arrivé sur l'autre rive, je me retourne et je vois notre guide qui à l'instant même fait un faux pas et tombe. M. Blockley, qui a le jarret solide et de l'énergie pour deux, a le plaisir d'entendre l'impétueux torrent lui passer avec bruit par-dessus la tête. Il se relève, s'écarquille un peu les yeux et se frotte les joues et la barbe de ses deux mains; puis, continuant tout doucement sa route, à travers les pierres

et les quartiers de rocher, arrivé enfin sans autre accident au bord opposé. Nous l'accueillons avec un joyeux *proficiat !*

Après quelques instants de repos nous reprenons la marche, et à 3 heures de l'après-midi, nous arrivons au premier village du territoire de *Tshabi*. Ce village est composé de quatre huttes et j'y vois circuler trois hommes, trois femmes et quelques enfants. Le chef se montre extrêmement poli, il nous apporte deux grands vases d'*Utchywala* dont l'un est donné en présent aux hommes blancs et l'autre est acheté pour quelques verroteries. La chaleur est accablante : on est heureux de trouver en passant un peu de bière cafre pour étrancher la soif qui vous dévore.

Une heure plus tard nous apparaissons devant le Kraal de *Tshabi*, auquel nous envoyons un message, lui annonçant notre arrivée et lui demandant la permission de camper près du fleuve. La permission est accordée sans difficulté, et nous formons notre camp sur un petit plateau qui domine le Zambèse, pour y passer la nuit.

12 Août.—*Kraal-Tshabi.*— Ce matin *Tshabi* vient nous faire visite. Ce petit chef Batonga, qui n'a pas plus de 30 ans d'âge, se présente à nous avec beaucoup de prestance : il se montre très bienveillant et parfaitement disposé à notre égard. Il nous fait présent de deux grands vases d'*Utchywala* et d'une chèvre. A notre tour, nous lui offrons une belle couverture et quelques verroteries qu'il accepte avec une satisfaction marquée. Quand il est question de passer la rivière, il refuse simplement sans alléguer aucun motif. S'il faut en croire *Saül*, notre domestique manansa, *Wanki* aurait envoyé le mot d'ordre à *Tshabi*, de ne pas accorder le passage du fleuve. Ce refus serait donc un acte de complaisance envers Wanki, dont *Tshabi* veut conserver l'amitié. Cela ne fait évidemment pas notre affaire.

Pendant la journée, les femmes de *Tshabi* qui n'ont jamais vu d'européen, s'empressent de venir nous admirer. Quatre d'abord, dont deux portent des enfants dans leur capuchon de peau, font leur apparition et entrent dans notre enclos où le roi, leur seigneur et maître, est occupé à causer avec nous. Elles s'asseyent et nous contemplent d'abord avec une sorte de stupeur; puis, tout-à-coup elles s'effrayent, se lèvent et s'enfuient. *Tshabi* lui-même ne peut s'empêcher de rire ! D'autres femmes, poussées par la curiosité, viennent timidement nous regarder à travers la haie qui forme notre abri ; puis elles se retirent en battant des mains et en s'écriant : *Wah ! wah ! wah !....* Quelles étranges figures ! L'une d'elles a des yeux terribles et une crinière de lion ! c'est la pre-

mière fois qu'elles voient des hommes blancs : il n'est pas étonnant qu'elles soient vivement impressionnées.

13 août. — *Kraal Tshabi.* — Un des plus grands obstacles à la conversion de ces peuples, je vous l'ai déjà dit, c'est la polygamie. Un Batonga, nommé Jobo, qui avait été au service d'un Européen pendant un an, vint un jour, le fusil sur l'épaule, nous visiter au Kraal de *Tshabi.* Nous croyions trouver en lui un appui ; car, pendant le voyage, il avait été un de nos porteurs et s'était toujours montré bienveillant et docile. Or voici la remarque qu'il nous fait d'un ton arrogant et un peu moqueur : « Nous sommes prêts à vous recevoir et à suivre votre religion, si vous nous permettez d'avoir autant de femmes que nous voulons. » Voilà le vrai secret de leur opposition à la parole de l'Évangile.

14 août. — *Kraal Tshabi, départ.* — De nouveaux porteurs Batongas nous arrivent : ils ont tous quelque chose d'étrange et de sauvage. Comme marque distinctive de leur tribu, ils s'arrachent quatre dents de la mâchoire supérieure. Dans leur opinion cette large brèche, qui les rend tous vieux, est une grande beauté. *De gustibus non est disputandum.* La plupart des *Batongas* ont la tête rasée tout autour à la partie inférieure ; le reste de cette chevelure laineuse et crépue forme une espèce de calotte, peinte en rouge sur le sommet de la tête. Ajoutez à cela les brillants colliers de perles qu'ils portent au cou et les anneaux de cuivre qui ornent les bras et les jambes, en guise de vêtement, et vous aurez une idée de la toilette de ces sauvages répandus sur les deux rives du Zambèse, sous le nom de *Batongas.*

Avant notre départ de cette station, j'eus une longue conversation avec *Tshabi.* Je lui fis comprendre que nous avions quitté notre patrie, nos amis et tout ce qui nous était cher pour venir instruire les tribus africaines. Notre vie est consacrée toute entière à leur faire du bien. Je tâchai de lui exposer les précieux avantages qui en résulteraient pour lui, pour ses enfants et pour son peuple, s'il acceptait notre enseignement. Que s'il désirait avoir des missionnaires, nous serions très heureux de venir nous établir au milieu de son peuple. Le roi parut apprécier mes raisons : il répondit que si *Moëmba* nous recevait, il voulait être le second à recevoir des missionnaires. Il ne pouvait pas, disait-il, être le premier, parce que Moëmba et les Marotsés lui feraient la guerre par jalousie. Ces paroles de *Tshabi* nous démontrent de

plus en plus que le peuple de Moëmba doit être le premier objet de notre sollicitude et le premier but de notre expédition au delà du Zambèse. Pour le moment les Marotsés sont en guerre avec quelques Batongas au nord du pays de Wanki; ils semblent d'ailleurs n'être pas très favorablement disposés envers les blancs. Il est probable que l'année prochaine nous pourrons faire une tentative dans cette direction et sonder les dispositions de *Tshabi*. Il est évident que le succès de nos missions sur les rives du Zambèse dépendra en grande partie de l'accueil que nous fera le chef des Marotsés, à cause de la puissante influence qu'exerce ce peuple sur les tribus environnantes.

En prenant congé de *Tshabi* je lui fais présent d'un beau collier de perles pour la reine. *Tshabi* en est enchanté et nous serre affectueusement la main à notre départ.

A une petite distance du Kraal de *Tshabi*, nous voyons à gauche du sentier que nous suivons un énorme Baobab dont la forme bizarre attire notre attention. Ce Baobab a 26 mètres de circonférence! Creux à l'intérieur, il forme une magnifique cabane africaine. Ce n'est pas l'œuvre de l'art, remarquez bien, mais l'œuvre toute entière de la nature. Placé au centre de cette hutte étrange, je vois cinq ou six petites ouvertures dans les parois, à deux ou trois mètres de hauteur, qui semblent destinées à éclairer la place. Au haut du dôme il y a une lucarne qui répand la lumière dans l'intérieur par le sommet et vous permet de distinguer les lézards et autres reptiles et insectes qui s'abritent dans les fissures de l'arbre. A la hauteur de deux mètres de la base est la grande ouverture qui sert de porte à la cabine, et c'est par cette ouverture que je me suis glissé dans l'intérieur de la rotonde. Le diamètre de la place à l'intérieur est de 14 pieds : 30 à 40 personnes peuvent s'y trouver à l'aise. Il est imprudent cependant (ce que j'ignorais) d'y entrer; car l'air y est malsain et dangereux.

Ce Baobab est encore plein de vie et de vigueur.

15 Août. — *Kraal Sitchori*. — *Sitchori* est un petit chef Batonga qui à l'instar de *Tshabi* possède des villages sur les deux rives du fleuve. De nombreux canots, qui croisent sur les eaux du Zambèse, mettent en communication les deux portions de son domaine. Ses sujets de la rive gauche paient tribut aux Marotsés; et ceux de la rive droite paient tribut à Lo Bengula. Cette situation politique a son avantage : si le chef *Sitchori* se voit menacé par les Marotsés, il passe de la rive gauche sur la rive droite où il se trouve sous la protection de Lo Bengula et où ses ennemis ne peuvent l'atteindre. D'un autre côté, court-il quelque

danger de la part des Matabélés, il passe de la rive droite sur la rive gauche et se met sous la protection des Marotsés. C'est une tactique assez habile, que suggère naturellement aux faibles l'instinct de la conservation.

Sur notre route nous apercevons à droite et à gauche de nombreux villages bien peuplés. Nulle part, il n'y a de gros bétail à voir : en revanche, les habitants possèdent d'immenses troupeaux de chèvres et de moutons qui paissent sur le penchant des collines et sur les rives du Zambèse. Les femmes surtout sont très actives et la culture des champs leur est exclusivement confiée. Armées de leurs pioches, elles partent de grand matin et vont préparer le terrain pour les semailles du millet, du maïs et autres produits du pays ; le soir, elles rentrent au logis pour préparer en plein air un potage substantiel de fleur de millet, qui est l'unique repas du jour.

La cuisson faite, le grand vase en terre cuite est placé à côté du feu devant la porte de la hutte : là, toute la famille, hommes, femmes et enfants, rangés en cercle, plongent leurs cinq doigts dans la pâte et en forment une boulette qui disparaît bientôt comme par enchantement dans le creux de l'estomac. On mange beaucoup et longtemps ; puis on cause à loisir en fumant le *daga* ; vers minuit, enveloppés d'une peau d'antilope et parfois d'un lambeau crasseux d'une couverture de coton, tous s'endorment contents, la plupart autour du feu et quelques-uns dans la hutte. Plus d'une fois, dans différentes tribus, j'ai été témoin de ces scènes de famille, et chaque fois j'ai été frappé du pittoresque que présentent ces tableaux africains.

A cette station, on remarque sur la rivière plusieurs canots tout neufs. Ces arbres creux font très bien le service : j'ai vu deux femmes, portant leurs enfants dans leur capuchon, debout dans une pirogue, manier la rame avec facilité et, malgré la violence du courant, passer d'un bord à l'autre avec une rapidité incroyable. Une foule de Batongas viennent de l'autre rive nous offrir, en échange de verroteries, des œufs, du poisson sec, du blé cafre, des chèvres. Pendant que cette espèce de marché public est en pleine activité, je prête à quelques-uns d'entre eux mon binocle et leur montre comment on doit en faire usage. Il eût fallu voir leur étonnement à la vue des objets ainsi agrandis. « *Wah ! Wah! Wah* ! s'écrient-ils, les hommes au delà du fleuve sont ici tout près de nous » et, la bouche béante, ils poussent la langue en signe d'admiration. Renversant ensuite la lunette, je leur montre les mêmes objets qui apparaissent singulièrement amoindris. Alors, plus étonnés encore, ils se disent les uns aux autres : « Quel prodige! Je vois les hommes, qui

sont ici devant nous, bien loin, bien loin ! et ils sont tous devenus de petits enfants ! *Wah ! Wah ! Wah !* D'où viennent donc ces hommes blancs qui apportent des choses si étranges dans notre pays ?»... Parmi ceux qui ont le privilège d'user de mon binocle se trouve un petit garçon de 10 à 12 ans. Je remarque qu'il porte au cou une magnifique amulette de forme ronde : regardant de près, je vois à mon grand étonnement que cette amulette n'est autre chose qu'une pièce de 5 francs, à l'effigie de Louis Philippe, roi des Français, 1837 ! Comment donc cette pièce de cinq francs est-elle devenue une amulette ? Ce sont là, naturellement, des questions que je désire éclaircir. Le petit jeune homme me dit que des marchands portugais, venus de *Tété*, avaient établi leur camp dans l'endroit où nous nous trouvons, et qu'après leur départ, il avait trouvé dans la paille cette mystérieuse médaille. Comme pièce de curiosité, j'achète pour du calicot cette étrange amulette que je me propose, à l'occasion, d'envoyer en Belgique.

16 août.—*Kraal Sitchéraba.*—Nous quittons le territoire de *Sitchori* à 7 heures du matin, et à 10 heures nous arrivons au kraal de *Sitchéraba.* Sur les deux rives du fleuve et sur les collines environnantes, les villages des natifs sont nombreux. Les troupeaux de moutons et de chèvres abondent dans les campagnes. Dans l'intérieur de l'Afrique, le mouton ne porte point une riche toison de laine comme en Europe ; mais il est couvert d'un poil parfaitement semblable à celui de la chèvre. Dans toute la vallée du Zambèse, depuis *Sesheke* jusqu'aux possessions portugaises, la race bovine est inconnue à cause de la mouche *Tsétsé.* Ici le cours du fleuve semble complètement transformé : plus de rochers, plus de rapides, plus rien de cet aspect sauvage que nous avons décrit plus haut. Tranquille et majestueux, comme nos grands fleuves d'Europe, le Zambèse roule maintenant ses ondes limpides sur un superbe lit de sable, blanc comme neige. Avec la permission de *Sitchéraba*, nous établissons notre camp au bord de l'eau, sous un magnifique *Mozongoura* dont la fleur rouge en forme de candélabre est suspendue à une fine tige d'un mètre de longueur, et produit un fruit énorme que l'illustre voyageur Carl Mauch a caractérisé du nom de *Saucisson allemand.*

Sitchéraba, le chef de cette petite tribu, est un homme de vingt ans ; aujourd'hui, pour la première fois, il voit un Européen sur son territoire. Au premier abord, il paraît très bienveillant, il nous promet même le passage du fleuve. Il sera heureux, nous dit-il, d'avoir, lui aussi, des missionnaires pour instruire son peuple, si *Moëmba* nous reçoit. Il est tellement enchanté de nous voir qu'il nous invite à boire

l'*Utchywala* avec lui et avec *Sénengambi* qui est le chef d'un kraal voisin, situé sur l'autre rive du fleuve. Nous acceptons son invitation : tous ensemble, nous allons nous asseoir au pied d'un beau tamarin, à 200 pas du kraal. *Sitchéraba* et *Sénengambi* prennent place par terre sur un petit tertre adossé à l'arbre; et nous, Européens, nous nous asseyons sur nos tabourets de voyage, vis-à-vis de ces deux Majestés. Là sont aussi réunis tous les conseillers de Sitchéraba. Le peuple se tient respectueusement à distance et nous admire. Bientôt on apporte trois grands vases de bière (*Utchywala*), un pour nous, un pour le roi et ses conseillers, et un troisième pour le peuple.

Pendant que nous nous entretenons avec Leurs Majestés, nous entendons à une certaine distance, derrière les buissons, le bruit de différents instruments de musique, bruit qui peu à peu semble se rapprocher de nous. Nous voyons bientôt déboucher sur la pelouse qui entoure le tamarin, une bande de cafres, horriblement tatoués, dansant et jouant de leurs instruments avec un entrain furibond. Jamais je n'ai rien vu de plus sauvage. On eût dit une troupe de démons sortie tout fraîchement de l'enfer. Quelques-uns avaient autour des yeux deux cercles d'un rouge écarlate; d'autres, ce qui était plus hideux encore, s'étaient contentés de peindre un seul cercle rouge autour d'un œil. La plupart avaient la tête rasée, excepté la partie supérieure qui était aussi peinte en rouge en guise de calotte. Dans la danse, les femmes formaient un groupe à part. Bon nombre d'entre elles avaient un enfant suspendu à la mamelle ou porté dans un sac de peau derrière les épaules. Elles aussi, avaient la tête et la figure tatouées de rouge, tandis que le corps chargé de graisse présentait une surface luisante comme une statue bronzée et fraîchement vernissée. La danse consistait dans des mouvements sauvages : ils courbaient parfois la tête jusqu'à terre en soufflant violemment dans leurs instruments discordants. Dans le corps de musique, je comptai sept tambours ou grosses caisses, autant de calebasses qui imitaient le bruit des castagnettes et plusieurs trompettes bruyantes formées de cornes d'antilopes. Quel bruit étourdissant ! quel vacarme ! A la danse ils ajoutent un simulacre de bataille; quelques-uns de ces démons à la hideuse figure sortent des rangs, brandissent dans leurs mains leurs asségais, courent, sautent au-dessus des buissons, chargent leurs ennemis avec fureur, enfin tuent et massacrent tous ceux qu'ils rencontrent. Puis ils reviennent à reculons, bondissant tantôt à droite, tantôt à gauche, pour éviter les traits qui sont censés pleuvoir autour d'eux, et ils rentrent triomphants dans les rangs de la troupe dansante. Cette fête se célèbre en l'honneur de l'Esprit de leur roi dé-

funt qu'ils invoquent comme leur protecteur et leur Dieu. La danse finie, nos Batongas se séparent et vont s'asseoir par terre formant différents groupes et buvant leur *utchyvala* jusque bien avant dans la nuit.

Comme je tenais en main mon binocle pour observer les mouvements de cette danse furibonde, les chefs et leurs officiers m'expriment le désir de voir cet instrument. Je fais passer le binocle de main en main et leur montre la manière de s'en servir. Il eut fallu voir la stupéfaction qu'excita ma lunette. Pas un seul qui ne reste la bouche béante pendant plusieurs minutes et qui ne pousse de temps en temps le cri d'admiration : *Wah ! wah ! wah !*

En quittant la place, M. Blockley prend son *revolver* et par trois fois, il fait feu devant le roi et ses conseillers. L'étonnement est à son comble et l'on se demande : « Quels sont donc ces hommes blancs, qui sont en possession de tant de mystérieux secrets? » Ces trois coups de feu sont le signal du départ : nous saluons le roi et nous rentrons au camp.

17 août. *Même station.*— Ce matin *Sitchéraba*, accompagné de quelques conseillers, vient nous visiter avec l'intention de convenir du prix du passage. L'affaire est longuement discutée, et l'on voit bientôt que le jeune chef a été inspiré par ses vieux conseillers, qui veulent nous exploiter. Lui, qui s'est montré d'abord si facile et si complaisant à notre égard, devient tout-à-coup exigeant et d'une ténacité inouïe. On lui présente une couverture de la valeur de 15 francs, deux pièces d'indienne aux couleurs voyantes, quelques beaux mouchoirs et tout cela ne suffit pas. Il lui faut de la poudre et on lui donne de la poudre ; il lui faut du plomb et on lui donne du plomb. Enfin il demande une seconde couverture, on ajoute la couverture, en lui disant que s'il n'est pas satisfait nous reprendrons nos valeurs et que nous renoncerons au passage du fleuve. Ce mot fut décisif, et c'est ainsi qu'après plusieurs heures de discussion le marché fut enfin conclu. Le prix du passage nous coûtait 350 francs.

Les nacelles sont mises à notre disposition, et le Père Terörde avec quelques porteurs s'embarque le premier, afin de recevoir les bagages sur l'autre rive et de former le camp. Le passage s'effectuait rapidement lorsque soudain survient *Sitchéraba* entouré d'hommes armés : il fait arrêter les barques ! Il lui faut, dit-il, quelques anneaux de gros fil de cuivre, avant de continuer le transport du reste de la caravane ! Et pourquoi cette nouvelle exaction? Le prix n'a-t-il pas été fixé et dûment payé? « Vous avez, reprend le prince, formé un *Kraal* (enclos) avec du bois de mon territoire. Le bois doit être payé. » Or, le bois et

l'herbe en Afrique sont des biens communs, qui appartiennent au premier occupant. Ce n'est donc là qu'un prétexte ; la *concupiscence des yeux*, qui chez ces pauvres païens est une passion d'une force presque irrésistible, est le seul et vrai mobile de cet acte de tyrannie. Notre guide est indigné : il me fait aussitôt avertir de ce fâcheux incident. De l'autre bord du fleuve, le Père Terörde qui devine ce qui se trame, suit avec inquiétude ce drame tumultueux. J'arrive sur le lieu de la scène et par mon interprète, je fais voir à *Sitchéraba* toute l'injustice et tout l'odieux de sa conduite. Mes arguments ne font aucune impression et toute discussion est inutile. Que faire ?... Céder, c'est ouvrir la voie à d'autres prétentions. Comme je le sais très superstitieux, je me croise les bras devant lui, et, immobile, je le regarde dans le blanc des yeux avec un air d'indignation. Le prince ne peut supporter mon regard : tout tremblant, il se lève et va s'asseoir derrière ses soldats. A mon tour, je change de position et je continue sans mot dire à le regarder fixement dans les yeux. Pauvre prince ! il sue à grosses gouttes et ne sait plus de quel côté se tourner ; car partout il rencontre ce regard terrible qui le perce comme un dard. Enfin *Sitchéraba*, n'y tenant plus de frayeur, fait amarrer les barques et part avec son armée. Je le suis de près, et j'ordonne à M. Blockley de lui envoyer quelques anneaux de cuivre. Arrivé près du camp que gardait le F. Vervenne, les anneaux de cuivre sont ajoutés aux objets que le roi avait déjà acceptés. *Sitchéraba*, me voyant déterminé à le suivre de mon regard jusque dans sa retraite, donne ordre de nous livrer les barques et de nous faire passer sans retard. Dans sa frayeur, le pauvre chef a maintenant hâte de mettre entre lui et nous la grande barrière du Zambèse : cet ordre donné, il court se cacher avec son armée dans son Kraal. Nous passons tranquillement le fleuve, heureux d'être délivrés à ce prix des vexations de ce petit tyran.

18 août. — *Kraal Sénengambi*. — Ce matin le roi *Senengambi* envoie deux vases d'*Utchywala* comme présents : il nous traite avec une civilité extrême et se montre indigné de la conduite de *Sitchéraba*. Désormais, nous dit-il, ce chef ne pourra plus vous regarder sans rougir. Par ses soins, de nouveaux porteurs nous arrivent en foule, et pour témoigner notre reconnaissance à *Sénengambi*, nous lui donnons quelques beaux mouchoirs, dont il est très satisfait. Les paquets sont bientôt distribués et nous nous remettons en route pour entrer quelques heures après sur le territoire du roi *Moëmba*. Le pays que nous parcourons est fertile ; la végétation nous semble plus vigoureuse que

tout ce que nous avons vu jusqu'ici. Partout dans les vallées de beaux champs où dans la saison des pluies abondent le maïs et le millet. Le mimosa, l'acacia et le tamarin sont d'une vigueur et d'une dimension extraordinaires. Aussi les Batongas en font-ils de belles pirogues, dont ils se servent pour naviguer sur le Zambèse. Çà et là s'élèvent des groupes de palmiers dont les fruits contiennent un excellent ivoire végétal que nos artistes d'Europe pourraient facilement utiliser. Le gibier est abondant ; on voit des troupeaux de buffles qui descendent souvent jusque dans les villages et ravagent en peu d'heures les champs de ces pauvres Batongas. Les chasseurs recevraient ici bon accueil et feraient certainement joyeuse curée.

Dernière étape au village, qui précède celui de Moëmba ; nous voulons sonder le terrain et tâcher de connaître les sentiments de ce chef à notre égard. Notre arrivée fait grande sensation : on accourt de toutes parts et en quelques minutes de nombreux groupes d'hommes et de femmes se forment autour de nous ; ils semblent ravis d'admiration. Ils veulent voir les hommes blancs. Le chef s'approche de nous, nous salue avec respect et nous dit qu'il enverra incontinent une chèvre pour les hommes blancs. Nous lui disons qu'il nous serait agréable d'envoyer un messager au roi Moëmba, pour lui annoncer notre arrivée ; il répond aussitôt : «Cela n'est pas nécessaire : moi-même je vous accompagnerai demain jusqu'au Kraal du roi, qui déjà est informé de votre arrivée et vous attend.» Bientot nous apprenons de lui que le roi a tenu conseil à notre sujet et qu'il a décidé de nous recevoir. «Vous aurez, dit l'*Induna*, un terrain près du Kraal royal pour y bâtir une demeure, et puis une autre dans une île du fleuve, pour vous y réfugier avec Moëmba, en cas de guerre.» Tout s'annonce donc favorablement et en apprenant ces bonnes nouvelles, nos cœurs surabondent de joie.

19 août. — *Kraal-Moëmba.* — A 7 heures du matin nous levons le camp et après une heure de marche, la caravane est en vue du Kraal royal. Nous nous arrêtons à quelque distance, et nous envoyons un messager à l'*Induna* de l'avant-poste. L'Induna, qui est le frère du roi, nous fait dire d'avancer, parce que, dit-il, il désire nous voir de près. Arrivés à l'avant-poste, le frère du roi nous reçoit avec beaucoup d'amabilité. Après un moment d'entretien, il est décidé que nos deux Batongas *Saul* et *Mésusa*, neveu du roi, se rendront chez *Moëmba* pour lui demander audience en notre nom. L'Induna lui-même et un autre personnage, qui par son air d'importance nous semble devoir être un grand ministre, les accompagnent. Moëmba d'un ton mystérieux de-

mande à *Saul* si les blancs ne viennent pas lui apporter la guerre. *Saul* rejette cette idée avec indignation et répond que nous sommes des missionnaires, qui ne cherchent qu'à faire du bien et à vivre paisiblement. *Mésusa*, en qui le roi a beaucoup de confiance, confirme dans une longue conversation les paroles de *Saul*, et *Moëmba* pleinement satisfait fait annoncer qu'il nous attend. Nous allons vers le roi; je m'empresse de lui serrer la main comme à un ancien ami, et Moëmba, qui est un vieillard de 70 ans, parait charmé de cette marque d'affection. Sans autre délai il nous fait ranger autour de lui, devant la porte de sa hutte, pour nous contempler et nous écouter. L'audience, qui le croirait ? est marquée au coin de la plus stricte étiquette. Il n'y a pas moins de cinq interprètes pour faire parvenir mes paroles jusqu'aux oreilles du roi. Chaque interprête reprend successivement ma proposition motivée et récite mon discours d'une voix distincte comme une leçon apprise par cœur. M. Blockley traduit mes paroles et les transmet à Saul, qui les fait passer à *Mésusa*. *Mésusa*, à son tour, se tourne vers le personnage important que nous appelons le grand ministre et lui récite sa leçon. Le ministre reprend fidèlement le discours et le communique à l'Induna, frère du roi. C'est par l'entremise de Monsieur, frère du roi, que mes paroles parviennent enfin à *Moëmba*.

En résumé je lui disais: « Prince, je ressens vivement le plaisir de me trouver en présence du plus puissant chef des *Batongas*. —J'aime les *Batongas* et je désire vivre avec eux et leur faire du bien.—Voilà pourquoi je viens m'adresser directement au chef de la nation.» Moëmba répond qu'il est informé de tout, et qu'il est inutile de discourir davantage. Nous pouvons rester avec lui et avec son peuple aussi longtemps que nous le désirons : il nous donnera un terrain pour y bâtir une maison. En reconnaissance de cette faveur, je m'empresse d'étaler devant lui quelques étoffes dont je lui fais présent en lui disant que ce n'est là qu'un premier *charme* pour ses yeux — c'est l'expression reçu chez les Batongas —qu'après une seconde entrevue, je lui remettrai, pour le terrain qu'il nous a concédé, un don plus précieux.

Cette première audience terminée, nous descendons dans la plaine où nous établissons notre camp sur les bords du Zambèse. Ainsi, après bien des difficultés et des inquiétudes, nous obtenons enfin, au milieu des Batongas, une résidence qu'avec l'agrément du Père Terörde je nomme *Résidence Sainte-Croix*.

20 août. — *Résidence Sainte-Croix*. — Aujourd'hui, après la messe, nous récitons un *Te Deum* d'actions de grâces pour l'heureuse issue de notre expédition.

Vers 8 heures arrive *Moëmba* qui vient nous faire visite. Sa Majesté s'assied par terre et nous présente par son majordome un grand panier de millet qu'il désire nous vendre. Nous lui disons que pour obtenir une couverture cette quantité doit être doublée. Le roi répond qu'il enverra un second panier quand son millet aura été battu et préparé. Sur cette parole du roi, on lui donne en échange une belle couverture de coton, blanche comme la neige, que l'on déroule devant lui afin que ses yeux avides puissent en contempler à l'aise toutes les dimensions ; puis l'on attache au cou d'un de ses petits-fils, qui joue sur ses genoux, un brillant collier de perles bleues. A cette vue, le vieux *Moëmba* ne se sent plus de joie, et ses yeux brillent comme deux escarboucles.

Pour le terrain qu'il nous a cédé, je lui dis que je veux lui faire présent d'un beau fusil. Dans sa simplicité, le Père Térörde en apporte deux afin que Sa Majesté fasse son choix. Moëmba les examine tous deux de près, admire les brillants ornements de cuivre dont ces deux fusils de remonte sont chargés, et, sans hésiter un instant, il donne sa préférence à l'un et à l'autre, fort sans doute de ce principe que *deux valent mieux qu'un.* « En cas de guerre, nous dit-il, il faudra bien que je vous défende » et il plaide si éloquemment sa cause que je suis obligé de céder. Je lui en présente un de ma main, le père Terörde lui offre l'autre en son nom. Bondissant sur ses deux pieds, le vieux Moëmba part entouré de sa suite ; arrivé au Kraal, il rassemble toutes ses femmes pour leur montrer ses richesses et leur faire part de son bonheur. Le roi et ses femmes chantent, dansent, comblent les missionnaires de louanges et les élèvent jusqu'au cieux. Quel glorieux *Hosannah !* Pourvu que le *Tolle, tolle, crucifige* ne suive pas de près.

21 août. — *Résidence Sainte-Croix.*— De bon matin, le roi Moëmba vient encore une fois nous visiter : il nous offre un vase d'Utchywala dont il nous fait présent. Il amène en même temps avec lui quelques chèvres qu'il désire nous vendre. Je profite de cette visite pour demander de voir le terrain qu'il nous destine. Accompagné de son aide de camp et du Père Terörde, je m'achemine vers la place qui est située à la distance d'un mille de notre camp. En longeant le Zambèse, nous apercevons sur un banc de sable un crocodile qui se chauffe aux rayons du soleil. Notre guide averti saisit son *Martini*, descend sur le bord de l'eau et de là lui tire une balle qui le perce d'outre en outre. Le monstre frappé à mort, bondit, roule deux fois sur lui-même et tombe dans les flots. On envoie une barque pour tâcher de retrouver le crocodile, mais les recherches n'aboutissent pas.

Continuant notre marche, nous arrivons à un monticule au sommet

duquel se trouve le tombeau du père de *Moëmba*. Le roi défunt a été enterré là avec tous ses trésors et l'on voit encore neuf grosses dents d'ivoire qui percent le sol et s'élèvent à deux pieds au-dessus de terre. C'est sur cette tombe que dans quelques jours doit se faire la grande danse, telle que nous l'avons vue au Kraal de *Sitchéraba*. Ces tribus n'ont point d'autre culte public que les honneurs rendus à l'Esprit du roi défunt. Ils portent aussi sur leurs personnes, comme une défense contre les maléfices et les accidents, des racines, des ossements et des amulettes de tout genre. Pauvre peuple! Il ne pense pas plus à Dieu que s'il n'existait pas. L'action du démon, il la voit partout, et toute maladie est l'effet d'un maléfice. Quelqu'un vient-il à être condamné soi-disant pour sortilège, il est lié entre des fagots de manière à ce que la tête dépasse les extrémités des bûches, afin de pouvoir entendre le sorcier qui lui parle et confesser son crime pendant le supplice. Le feu est mis au bûcher et tandis que les chairs sont dévorées par les flammes, on entend souvent la pauvre victime s'écrier : « La vie est dans ma tête : de grâce, assommez-moi! » Mais on n'a garde de le toucher et l'on veut que le malheureux passe par toutes les tortures de cette horrible exécution, qu'il meure lentement de la plus cruelle des morts.

Nous dépassons le tombeau du roi, et après avoir traversé un ravin, nous escaladons une petite colline au sommet de laquelle nous trouvons une hutte abandonnée. Là vivait, il y a quelques jours, une pauvre veuve, dont le mari, nous dit-on, avait été dévoré par un lion, à une petite distance de sa maison, pendant qu'il coupait du bois dans la forêt. A son tour, la femme, étant allée puiser de l'eau dans le Zambèse, fut saisie par un crocodile, entraînée sous l'eau et engloutie par le monstre. C'est cette colline avec la vallée adjacente, que Moëmba concède à la Mission. Le terrain sur le penchant de la colline produira au temps des pluies du millet et du maïs en abondance, tandis que la vallée qui s'étend jusqu'à la rivière formera un magnifique jardin potager. Partout le bois de construction abonde et fournira ce qui est nécessaire pour la maison de Résidence. L'héritier du trône doit lui-même tracer les limites du terrain afin qu'il sache ce qui a été concédé. Malgré les nombreux avantages que nous offre cet emplacement, je fais remarquer au Père Terörde que, pour être dans des conditions salubres, ce terrain me paraît trop rapproché du fleuve. Cependant, je laisse le Père Terörde parfaitement libre de l'accepter ou de le refuser comme il le jugera à propos, d'autant plus que le roi est disposé à nous accorder tout autre terrain que nous trouverons mieux approprié à nos besoins.

Cette inspection faite, nous retournons au camp.

22 août. — *Résidence Sainte-Croix.*

Pendant la journée nous arrive de la part de Sa Majesté un nouveau message ; il exprime le désir de recevoir encore quelques présents. Nous discutons la question, et, pour mettre un terme à cette concupiscence des yeux, qui chez les sauvages ne connaît point de bornes, nous décidons de lui envoyer un petit cadeau qui consiste en une vieille jacquette rouge, ornée de brillants boutons de cuivre, jacquette qui autrefois a dû appartenir à un soldat du 58e régiment de l'armée anglaise. On y ajoute une chemise, quelques verroteries, un bout de calicot ou d'indienne aux couleurs voyantes. *Saul* est chargé de remettre le paquet au roi Moëmba, en lui disant en notre nom « que ce dernier présent lui est remis à condition qu'après mon départ, il ne demandera plus rien aux missionnaires ; que si Sa Majesté n'est point satisfaite, elle doit rendre tous les présents qui lui ont été faits, et que le Fils (le père Terörde) est décidé à retourner avec son Père. »

A ces mots, le roi effrayé répond : « Non, non ! ce sont mes amis, ils doivent rester avec moi.» *Moëmba* ouvre le paquet et il paraît enchanté du nouveau présent qu'il reçoit. L'habit militaire surtout le fait danser de joie : il veut qu'aucun de ses sujets ne le voie. Cette vieille jacquette rouge, il la réserve pour causer une grande surprise à son peuple : il la fera paraître au jour solennel de la danse qui doit avoir lieu dans une semaine. Moëmba dépose le paquet devant la porte de son magasin et, couvant des yeux le précieux trésor, il fait avec un vase d'eau et de mystérieuses racines quelques cérémonies pour se garantir de tout sortilège, puis il enserre le tout dans sa hutte.

23 août. — *Résidence Sainte-Croix. — Départ.*

Mésusa, le neveu du roi, nous est revenu. Il s'est absenté quelques jours, pour visiter sa famille avant de se mettre tout entier à notre service. A son arrivée, il nous offre comme présents un pot de bière et du poisson sec. C'est un charmant homme, qui pourra être très utile aux missionnaires !

C'est pour moi le jour du départ ! et cette pensée répand la tristesse dans mon âme. Je ne me sépare jamais de mes frères sans me sentir vivement ému. Et pourtant il faut bien se séparer : car pour compléter le personnel de la Résidence Sainte-Croix, j'ai à expédier de *Pantamatenka* le père Weisskopf et le frère Simonis. Le frère Simonis, notre architecte, qui nous a construit en quelques semaines une charmante résidence à *Pantamatenka*, doit se hâter d'élever ici un abri à nos missionnaires avant la saison des pluies. Je me rends donc au kraal royal pour annoncer mon départ et prendre congé de Sa Majesté.

En ce moment le roi est très occupé : assis comme de coutume devant

sa porte, il fume le *houkah* et rêve aux riches présents qu'il a reçus des hommes blancs. En l'abordant, je lui dis : « *Koumalo !* Prince ! Je viens prendre congé de vous et vous remercier de ce que vous avez fait pour nous. Je reviendrai bientôt. En attendant, j'ai la confiance que vous aurez soin de mes enfants que je laisse sous votre protection. » Moëmba me promet que pendant mon absence il aura grand soin d'eux et qu'aucun mal ne leur sera fait. « Seulement, ajoute-t-il, je ne puis rien contre la maladie. » J'insiste et je reprends : « Je sais, Prince, que vous ne pouvez rien contre la maladie, mais je demande que mes enfants soient bien traités et respectés de tout le monde, et que rien ne leur manque. J'espère aussi que je ne me trouverai jamais dans la nécessité de les retirer du milieu de votre peuple et de les placer ailleurs. » — « Je vous garantis, répond le roi, que rien ne leur manquera et que je prendrai d'eux le plus grand soin. » Et encore une fois il fait la remarque qu'il ne peut rien contre la maladie. « Mon fils aussi, nous dit-il, qui vient de revenir de la chasse fera pour les missionnaires tout ce qui est en son pouvoir ; dès demain, il les aidera à transporter leurs effets sur le terrain qui vous a été concédé. »

Après cet entretien, je donnai à Moëmba une poignée de main à l'anglaise, ce dont il sembla très flatté, et nous partîmes.

Je fais mes adieux à mes chers confrères, en leur recommandant d'une manière spéciale l'esprit de zèle et de prière. « Je pars, mais je vous reverrai bientôt ; car c'est d'ici que je compte étendre notre œuvre jusqu'au lac *Benguéolo*. Je vous laisse sous la protection de la Sainte-Croix, *in cruce salus, in cruce vita, in cruce protectio ab hostibus*. Vive Jésus ! vive la Croix ! Adieu ! « Le Père Terörde tombe dans mes bras en pleurant et me dit : « Mon cher Père Supérieur, je sens vivement votre départ : mais nous devons nous résigner et même nous réjouir, puisque l'œuvre qui a si bien réussi jusqu'ici doit être complétée. » Puis, se mettant à genoux avec le frère Vervenne, tous deux me demandent la bénédiction que je leur donne de tout mon cœur.... et nous nous séparons.

H. Depelchin, S. J.,
Supérieur de la Mission du Zambèse.

De si heureux commencements devaient avoir un triste lendemain. Peu de jours après le départ du R. P. Depelchin, le P. Terörde succombait à la maladie et peut être au poison, le F. Vervenne se trouvait dans un état désespéré, et la *Résidence Sainte-Croix des Batongas* était dévalisée, abandonnée, anéantie. Nous publierons prochainement, d'après les lettres du R. P. Depelchin et du P. Weiskopf, le récit complet de ces malheureux événements dont le P. Croonenberghs nous a déjà donné un court résumé. (Voir plus haut livraison d'avril, pp. 216 et suiv.). Nous ferons part aussi à nos lecteurs des intéressantes lettres envoyées de Gubuluwayo à sa famille par le P. Ch. Croonenberghs, dans le courant de l'année 1881. N. R.

VARIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES

—

LES RUINES DE TROIE

Découvertes du Dr Schliemann (1872-1878) résumées par M. le Marquis de Nadaillac (1).

Dans un récent ouvrage sur *les temps préhistoriques*, un savant français, M. le marquis de Nadaillac, a parfaitement résumé tous les travaux de la science moderne, toutes les questions soulevées par elle concernant l'archéologie primitive. Comme le dit très bien M. l'abbé Hamard, écrivain tout à fait compétent en ces matières, le livre de M. de Nadaillac présente un ensemble de qualités « qui ne s'étaient encore trouvées réunies dans aucun autre ouvrage de science préhistorique. L'auteur est franchement catholique, il n'a aucun intérêt à faire triompher la thèse rationaliste. Le lecteur, sans crainte à cet égard, peut le suivre avec confiance : il ne l'entraînera pas à plaisir dans les sentiers de l'irréligion. Il peut se tromper : mais comme, à côté de ses opinions personnelles, il a généralement soin de placer les faits, le contrôle est facile, et chacun peut, s'il le veut, s'assurer de la légitimité des déductions et démasquer l'erreur, si elle existe.... Esprit large autant qu'élevé, ayant, comme l'a dit Broca de l'abbé Bourgeois, « une foi assez solide pour ne pas craindre la vérité scientifique,» il rapporte avec l'impartialité de l'historien, sans ombre de passion, sans nulle apparence de préoccupation extra-scientifique, tous les faits qui servent de base aux systèmes concernant les premiers âges de l'humanité, même ceux qui, aux yeux de théoriciens prévenus, ont paru les plus opposés au dogme chrétien. Il n'est pas inutile d'en faire l'observation : car il est des hommes à préjugés, qui, sans doute parce qu'ils attribuent aux autres leurs propres défauts, se figurent que rien d'impartial ne peut sortir d'une plume

(1) *Les premiers hommes et les temps préhistoriques par le Marquis de Nadaillac.* — Deux beaux volumes grand in-octavo, avec 12 planches et 211 figures dans le texte. — Paris, Masson, 1881.— Prix 20 francs.

catholique. S'ils veulent se donner la peine d'ouvrir l'ouvrage de M. de Nadaillac, ils n'y trouveront pas seulement une science étendue, mais un calme, une réserve, une modération d'idées dont ils donnent eux-mêmes rarement l'exemple (1). »

Nous ne voulons pas analyser ici, à notre tour, le beau livre de M. de Nadaillac : il n'entre pas dans le cadre habituel des *Précis historiques* de traiter les questions si abstruses et encore si incertaines de l'archéologie préhistorique. Nous renvoyons nos lecteurs, curieux de savoir où en est aujourd'hui cette science, au compte rendu développé que M. l'abbé Hamard vient de faire de l'ouvrage de l'archéologue français dans la *Revue des questions scientifiques* (2), ou plutôt à l'ouvrage même de M. le marquis de Nadaillac : *Les premiers hommes et les temps préhistoriques*. Aujourd'hui que tout le monde s'occupe de ces questions, souvent hélas! avec très peu de préparation et de compétence, il est bon qu'on sache, au moins en général, à quoi s'en tenir sur les résultats assez hypothétiques d'une science qui est pour ainsi dire encore au berceau (3 .

Pour faire connaître à nos lecteurs le livre de M. de Nadaillac nous nous bornerons à citer les pages où il décrit avec beaucoup de clarté les fouilles que le Dr Schliemann a faites sur l'emplacement de l'antique Ilion, de 1872 à 1878, fouilles qui ont excité un si vif intérêt dans toute l'Europe savante. Ces pages nous rappelleront les premiers souvenirs littéraires de notre enfance et la ville fameuse immortalisée par le génie et le patriotisme du père de la poésie grecque. C'est à ce titre

(1) *Revue des questions scientifiques*, janvier 1881, p. 260.

(2) Cf. Ibidem. *Janvier*, p. 259. *Avril*, p. 603.

(3) M. l'abbé Hamard dit très bien, à ce propos, qu'on reprochera peut-être à l'auteur « l'absence de conclusions affirmatives sur la plupart des questions qu'il aborde. Mais cette réserve même, ajoute-t-il, n'est-elle pas une qualité? Il est si difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, de rien déduire de précis en pareille matière! Dégager la vérité de l'erreur n'est-ce pas faire œuvre d'apologiste ? La cause religieuse a tout à gagner à ce que la lumière se fasse dans les régions encore si obscures de la nouvelle science. Elle ne se heurtera plus alors à des fantômes, mais à de faits réels qui, comme toujours, lui donneront l'appui de leur témoignage.— M. de Nadaillac l'a compris ainsi, et il faut l'en féliciter : son livre restera, non seulement parce qu'il est l'interprète fidèle et complet de la science contemporaine en archéologie préhistorique, mais aussi parce qu'il a été inspiré par l'impartialité la plus absolue, par le désir exclusif de voir triompher la vérité. » Loc. cit. p. 615.

que nous les reproduisons ici : elle offrent tout à la fois une causerie scientifique du plus haut intérêt, et un specimen de la manière d'écrire du savant archéologue francais (1).

Il y a bien des années, dit M. le marquis de Nadaillac, un rapide bateau à vapeur m'entraînait à travers la mer de Marmara. Nous naviguions sur l'antique Hellespont, et chacun montrait, sur le rivage assez bas de la côte asiastique, les lieux où fut Troie, les tombeaux de Patrocle, d'Hector, d'Achille, les ruisseaux qui portent les noms à jamais fameux du Simoïs et du Scamandre, admirable privilège du génie d'immortaliser tout ce qu'il touche! Mais en face de Troie et des interminables discussions sur son emplacement, on sent combien cette immortalité humaine est peu de chose, et on aime à répéter ces beaux vers de Racine :

Je songe quelle était autrefois cette ville
Si superbe en remparts, en héros si fertile,
Maîtresse de l'Asie, et je regarde enfin
Quel fut le sort de Troie et quel est son destin (2).

Sans nous égarer dans les domaines de la poésie, et en ramenant les choses au réalisme de la science moderne, il est évident que Troie ne fut jamais une ville importante, et que la guerre où elle disparut ne fut qu'une lutte de petits princes grecs et asiatiques, dont nos souvenirs classiques relèvent seuls le prestige (3).

Quand je visitais l'Orient, on n'était nullement d'accord sur les lieux où fut la ville si longtemps assiégée par les Grecs : certains esprits sceptiques niaient même absolument son existence. Cependant la tradition unanime des anciens l'avait placée sur la colline d'Hissarlik, là même où s'éleva plus tard l'Ilion nouvelle; et ce fut deux siècles seulement après l'ère chrétienne que Démétrius de Scepsis prétendit qu'aux temps anciens, la mer baignait presque le pied de la colline et que le rivage était trop étroit pour que deux armées, si faibles en nombre qu'on les suppose, aient pu s'y mouvoir et combattre. Il reléguait donc Troie au fond de la vallée, là où est aujourd'hui le petit village turc d'Atchikeni, et la grande autorité de Strabon transmettait cette hypothèse à la postérité. En 1788, une troisième version se faisait jour. Lechevaier, dans son voyage de la Troade, voulut voir le site de Troie à Bounar-Bachi. A cette époque, l'érudition était facile. la critique peu sérieuse, la version de Lechevalier fut généralement acceptée et s'est maintenue jusqu'à nous,

(1) Voir *Les premiers hommes, etc.*, t. I, pp. 419 et suiv.
(2) Andromaque, acte I, sc. II.
(3) Les recherches du Dr Schliemann, dont nous allons dire les résultats prouvent que Troie ne pouvait guère compter plus de 15,000 habitants.

Le XIXe siècle est, avec raison, plus sceptique et plus exigeant : les hypothèses, même les plus plausibles, ne suffisent pas si elles ne sont appuyées par des faits. Les fouilles entreprises à Bounar-Bachi, à Atchikeni, sur d'autres points, ont prouvé que jamais une ville ne s'était élevée sur ces divers emplacements.

Les fouilles du Dr Schliemann à Hissarlik, commencées au mois d'avril 1870 et continuées jusqu'en 1873, donnèrent d'autres résultats....

Ces fouilles, toujours exécutées, disons-le tout d'abord, sous les yeux du Dr Schliemann, ont atteint le sol vierge, un calcaire coquillier, à seize mètres environ de profondeur. Les couches de décombres dont se compose cet immense remblai remontent à cinq époques différentes. Nous sommes en présence d'une pentapole perpendiculaire, si l'on peut se servir de ces mots. Quand une ville était renversée et ruinée par le fer et par le feu, une ville nouvelle s'élevait sur ces ruines, bâtie avec les pierres arrachées à ces ruines elles-mêmes, et aujourd'hui l'étude des décombres superposés permet de reconstituer tout leur antique passé (1).

Reconstitution des cinq villes.

La première couche, qui s'appuie sur le rocher même, pourrait bien appartenir à la ville bâtie par Dardanus et que Tlépolème raconte avoir été détruite par son aïeul Hercule (2). Six générations selon Homère, c'est-à-dire deux siècles d'après les calculs ordinaires, séparent Dardanus de Priam ; si donc nous acceptons, comme date de la guerre de Troie, 1200 ans avant l'ère chrétienne, la fondation de Dardonie remonterait à 1400 ans avant Jésus-Christ (3) ; et nous aurions des dates, sinon certaines, du moins approximatives. Une ville nouvelle remplace la ville détruite par Hercule : elle possédait une enceinte régulière, un autel consacré à Minerve, une tour de formidable construction, un palais des remparts. Ses maisons étaient bâties en briques crues séchées au soleil leurs murs présentaient partout des angles aigus ou obtus : c'était là, on n'en peut plus douter, la ville de Priam et d'Hector, de Pâris et d'Hélène, et les

(1) Schliemann. *Troy and its remains*, translated by J. Smith. London, Murray, 1875.— *Lettre au New-York Herald*, 21 décembre 1872.— Maxime Ducamp, l'*Emplacement de l'Ilion d'Homère d'après les plus récentes découvertes*. Paris 1876. — E. Burnouf, *Revue des deux Mondes*. 1er janvier 1874.—*Matériaux*, etc., 1874, p. 36. — Dr Joly, *id.*, p. 364. - G. de Mortillet. *Rev. d'anthr.*, 1874, pag. 172. — Le travail de M. Burnouf est des plus intéressants ; nous lui faisons de nombreux emprunts.

(2) Iliade, l. V, v. 642.

(3) Nous savons que dans la quatrième année du règne de Ramsès II (le Sésostris des Grecs), une coalition se forma contre lui, qui comprenait plusieurs peuples de l'Asie-Mineure et notamment les *Dardaniens*. Les Égyptologues placent ce fait en 1406 avant Jésus-Christ. En admettant ce calcul on pourrait peut-être reporter à une date plus éloignée la fondation de Dardanie.

pierres calcinées, les métaux fondus, les poteries brisées, les amas immenses de cendres et de terres brûlées montrent clairement la cause de sa destruction.

Sur les ruines de Troie, de nouveaux occupants érigent d'autres demeures, dont les fondations consistent en pierres brutes cimentées avec de l'argile. Ces maisons sont plus petites ; il entre moins de bois dans leur construction que dans celle des Troyens. La civilisation de ces hommes est caractérisée par l'absence presque complète de métal. Ce n'est qu'en 1878, au moment où ses fouilles allaient se terminer, que Schliemann découvrit dans cette troisième couche non seulement des clous et des haches en cuivre, mais aussi les creusets et les moules où ces haches étaient fondues. Les instruments en pierre se comptaient par milliers : leur taille est grossière, le polissage inférieur. La poterie était moins fine et d'une exécution moins soignée ; tout annonce une population peu riche, une civilisation en décadence. Ni leur barbarie, ni leur pauvreté ne peuvent cependant sauver les habitants (1); la ville inconnue est détruite, nous ne savons à quelle époque ni par quel peuple et la colline est occupée pour la quatrième fois par une race plus ignorante et plus grossière encore que la précédente. Les maisons étaient probablement en bois : on explique ainsi les faibles traces qu'elles ont laissées ; les cendres amoncelées indiquent seules comment elles ont péri. Les instruments en silex, en obsidienne, en serpentine, en diorite abondent, mais le travail est médiocre : les marteaux ne sont pas perforés ; les haches et les scies (2), qui exigent une exécution plus soignée, sont rares ; la poterie est plus rare encore, et, depuis la destruction de Dardanie, il semble véritablement que l'on marche de décadence en décadence.

Au-dessus de l'assise de débris, qui correspond à cette quatrième occupation, une couche très mince recèle des vases qui semblent de provenance lydienne. La sixième couche enfin répond à une époque archaïque d'abord, puis hellénique des grandes époques de l'art, gréco-romaine ensuite, impériale en dernier lieu. Ici le doute n'est plus possible : c'est l'Ilium nouvelle fondée par les Lydiens (3), et successivement habitée par les Grecs et par les Romains. C'est la ville que visitèrent Xerxès et Alexandre et où ils offrirent de nombreux sacrifices en l'honneur des grands souvenirs qu'elle rappelait. De nombreuses monnaies de ces diverses époques se retrouvent dans les ruines et servent à les dater. Les plus récentes sont de Constantin II et de Constance II. Il est donc présumable que c'est sous le règne de ces princes, vers le IVe

(1) Ils connaissaient cependant la musique, car les fouilles ont donné les fragments de deux lyres en pierre et d'une autre plus précieuse en ivoire.

(2) Une scie en silex, de 12 centimètres environ de longueur et admirablement travaillée, est une véritable exception.

(3) Nous acceptons l'hypothèse de M. Burnouf d'une colonie lydienne. M. Schliemann confond la ville lydienne avec Ilion.

siècle de notre ère, qu'Ilium fut détruite, bien qu'aucun historien ne mentionne sa destruction. Pendant quinze siècles, son souvenir, les souvenirs les plus mémorables qu'elle rappelait avaient disparu, et il a fallu la science, le dévouement, plus encore la fortune d'un archéologue enthousiaste d'Homère pour les faire revivre de nos jours (1).

Objets recueillis par Schliemann.

Le nombre d'objets recueillis dans les divers étages de décombres est immense. Le Dr Schliemann a laissé tout ce qui semblait peu digne d'entrer dans sa collection et cependant elle comprend plus de 20,000 pièces. Les vases, les idoles, les fusaioles, les instruments en pierre et en cuivre s'y comptent par milliers. Toute une civilisation, connue seulement par les chants d'Homère et par de maigres récits historiques, reparaît pour nous. La poterie de la première époque, celle qu'on trouve à une profondeur de 10 à 16 mètres, est supérieure comme type, comme qualité, comme fabrication, à celle des époques suivantes. C'est là un fait important, sur lequel M. Schliemann se montre très affirmatif (2). Ces vases sont de toutes les formes et de toutes les grandeurs ; quelques uns atteignent jusqu'à deux mètres de hauteur et un mètre de diamètre.

Le tour du potier paraît avoir été inconnu, ou du moins on ne s'en servait qu'exceptionnellement. La poterie était donc fabriquée à la main, puis polie avec des lissoirs dont on a retrouvé de nombreux exemplaires, et dont quelques vases portent encore la trace. Ces vases sont colorés en rouge, en jaune, en noir, en brun, quelquefois couverts d'ornements gracieux, de guirlandes de fleurs qui rappellent celles des vases de Santorin. Pour leur donner une belle couleur rouge, on les plongeait, à moitié secs, dans un lit d'argile de nuance foncée ; on remplissait les dessins et les arabesques avec une pâte argileuse blanche pour mieux les faire ressortir, puis, au moyen du lissoir, on leur communiquait ce brillant qui a pu résister au temps. Les formes souvent bizarres restent toujours élégantes ; parfois ce sont des animaux, des porcs principalement, fidèlement rendus.

Avec cette poterie nombreuse et variée, on trouve des marteaux, des coins en diorite ; des scies, des couteaux en silex, des cuillers, des aiguilles en os et en ivoire, des meules en lave semblables à celles de Santorin ; des mortiers, des

(1) Le Dr Schliemann, par de nombreux mesurages et des comparaisons multiples, est arrivé à donner la hauteur à peu près exacte des différentes couches que nous venons de décrire. Les débris de la ville grecque et de la ville lydienne descendent jusqu'à 2 mètres ; la quatrième couche de 2 à 4 mètres, la troisième de 4 à 7 mètres; Troie de 7 à 10 mètres ; la ville de Dardanus enfin de 10 à 16 mètres. A cette profondeur on atteint, nous l'avons vu, le rocher, resté seul intact à travers les siècles.

(2) *Troy and its romains ;* p. 347.—Les *Matériaux* (1874, p. 5, donnent une lettre de Schliemann où il confirme très-vivement ce fait.

pilons, des poids en granit : des idoles en terre cuite ou en marbre très supérieures comme exécution à celles trouvées dans les assises les plus hautes ; puis des dents de sanglier, des cornes de buffle, de chèvre, d'antilope, des bois de cerf finement affilés, des vertèbres de requin ; ces derniers appartiennent, il est utile de le dire, à des espèces actuellement vivantes. M. Schliemann a découvert également des métaux, des lingots de plomb pesant plus d'un kilogramme, des pointes de lance, des ornements, des clous en cuivre, des épingles en argent et avec ces objets les creusets où ils étaient fondus, les moules où ils étaient coulés. Les armes en pierre dominent cependant. A en juger sur les données admises jusqu'ici, nous sommes à la fin de l'époque néolithique. Nous touchons à l'âge du bronze. Si nous trouvons successivement l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le fer est absent et cela à tous les étages successifs. Homère en parle cependant à plusieurs reprises dans l'*Iliade*, mais il faut se rappeler qu'il écrivait plusieurs siècles après la prise de Troie (1).

Le grand poète nous apprend aussi que les Grecs et les Troyens brûlaient les corps des guerriers qui succombaient. Cet usage existait déjà chez les Dardaniens, et une urne funéraire remplie de cendres et d'ossements humains à demi calcinés ne peut laisser de doutes à cet égard. Au milieu des débris d'une maison écroulée, M. Schliemann a aussi découvert le squelette d'une femme atteinte par les flammes de l'incendie qui détruisit Dardanie (2). La tête assez dolichocépale présente des traces très marquées de prognathisme et les dents sont d'une petitesse extrême. Auprès d'elle gisaient une bague, des boucles d'oreilles, une épingle en or, bijoux aimés, dont la mort même ne devait pas la séparer.

Ruines de la seconde ville.

Troie, qui forme la seconde assise de la pentapole, présente une construction d'une grande épaisseur en pierres brutes, de dimensions considérables, jointes ensemble avec de l'argile. Cette construction, qui subsiste encore sur 8 mètres de hauteur, était apparemment une tour allongée ou un bastion plein, surmonté par une sorte de banc et un creux pour cacher au besoin des soldats. A gauche de ce bastion, on découvre une porte massive, qui devait fermer l'entrée de la ville et dont les gonds et les verrous en cuivre gisaient parmi les décombres. On y arrivait par une rue large de 5 mètres environ, garnie de chaque côté de murs bâtis en pierre et en argile délayée comme la tour elle-même. Cette rue est pavée en larges dalles carrées et quatre pieds-droits,

(1) On place, différemment, la vie d'Homère entre le XIe et le VIIIe siècle avant J.-C.

(2) Ce squelette était à 13 mètres de profondeur. M. Schliemann indique avec soin la profondeur où a été trouvé chacun des objets découverts par lui. Ce sont des points de repère qui permettent de suivre les transformations diverses de la ville qui fut Troie.

séparés les uns des autres, montrent que l'entrée de la forteresse était défendue par une double porte. Au-dessus de ces portes, il y avait eu évidemment de vastes constructions en bois, des tours ou des palissades. Quand l'incendie les atteignit, leurs débris s'écroulèrent et comblèrent le passage par un immense brasier, assez puissant pour calciner toute la surface des pierres ; on peut encore en juger, car les cendres et les décombres amoncelés dépassent la hauteur de la porte de plus de trois mètres.

La porte double conduisait aussi à une vaste habitation, à un véritable palais, l'emportant de beaucoup sur les autres demeures par son importance, la solidité de sa construction et sa position qui dominait à la fois toute la plaine, les deux mers qui la baignaient et protégeait l'entrée, probablement unique, de la citadelle. Lorsqu'on déblaya cette partie des ruines, on vit qu'au palais incendié en avait succédé un autre, dont les fondations, selon une coutume assez répandue durant les temps anciens, reposaient sur celles du premier. Il appartenait à la troisième époque, à celle qui suivit la conflagration allumée par la main des Grecs et ce nouveau palais devait, comme son devancier, s'écrouler dans les flammes.

Il est facile, l'*Iliade* à la main (1), de se rendre compte de ces divers édifices: les murs construits par Apollon, la tour d'Ilion, où Andromaque monta pour voir le combat entre les Troyens et les Grecs (2), la porte Scée, où les conseillers de Priam se réunirent autour de lui, le palais du roi sont devant nous. Toutes les découvertes montrent la complète exactitude du récit d'Homère.

Nous n'avons pas la prétention de décrire ici les objets rares et curieux trouvés sous les ruines de Troie. Ils viennent d'être exposés au musée de South-Kensington, à Londres, et chacun a pu admirer leur richesse. Leur authenticité paraît incontestable, et certains écrivains français doivent, devant les succès de M. Schliemann, regretter leurs attaques (3) contre un homme qui, parti des rangs inférieurs de la société, a su par son énergie, sa persévérance, faire sa propre éducation, arriver à la fortune et consacrer cette fortune noblement acquise par le travail, à la science et au progrès par la science. La poterie et la pierre dominent pendant cette seconde période, comme durant la première, mais la poterie, nous l'avons dit, est moins fine, moins bien travaillée que celle des Dardaniens ; elle présente souvent les mêmes formes (4), rarement des

(1) L. III. v. 146 et 244. — L. VI, v. 390, et s.
(2) Liv. VI, v. 386.
(3) *Rev. d'anth.* 1874, p. 172 et suiv.
(4) On trouve de nombreux animaux et parmi eux des hippopotames, ce qui indiquerait des rapports entre les Troyens et les Égyptiens, car à cette époque, les hippopotames ne pouvaient vivre que dans la haute Égypte. On a également découvert a Troie une coupe en forme de chimère, avec six jambes et quatre bras. Dans les fouilles reprises en 1878, M. Schliemann a trouvé un porc en ivoire qui rappelle ceux en poterie.

formes nouvelles. En revanche, la métallurgie a fait de notables progrès. Les haches, les poignards, les pointes de lance, les boucliers disposés pour être recouverts de peaux, selon la coutume des guerriers troyens, les casques, les vases en cuivre abondent.

Les creusets, les moules nombreux recueillis, quelques-uns encore remplis de métal, montrent non seulement l'importance de la fabrication, mais aussi que cette fabrication avait lieu à Troie même. Parmi tous ces objets, les plus célèbres sont ceux qui faisaient partie du trésor de Priam, sur lequel on nous permettra une mention spéciale que nous empruntons en grande partie à M. Burnouf.

Trésor de Priam.

Au pied du palais, la pioche des fouilleurs mit au jour des boucliers, des plats, des vases souvent soudés ensemble par la force de l'incendie. Ils étaient entassés pêle-mêle et avaient dû vraisemblablement être renfermés dans un coffre en bois, détruit par les flammes (1). On est confondu de la richesse qui se révèle à nous. Ce sont des vases en or, en argent, des colliers en or, des boucles, des pendants d'oreilles en électrum (les Grecs appelaient ainsi un alliage d'or et d'argent), des armes en cuivre (2). La place où ce trésor fut trouvé prouve clairement que celui qui l'emportait avait dû l'abandonner dans une fuite précipitée, victime de l'embrasement général, ou frappé par un ennemi, qui ignorait la riche proie gisant à ses pieds. Les parures de femmes en or sont surtout remarquables. On nous montre plusieurs diadèmes, 57 boucles d'oreilles, 8 bracelets, près de 7000 objets divers, bagues, boucles, boutons, dés à jouer, menus ornements de tout genre. Ces bijoux qui étaient réunis dans un vase d'argent, où ils avaient sans doute été jetés à la hâte, présentent des formes particulières, étrangères à l'art assyrien comme à l'art égyptien. L'art

(1) Cette hypothèse est d'autant plus plausible que M. Schliemann a trouvé, tout auprès du lieu de la découverte du Trésor, les débris d'une clef. Voy. *Iliade* c. XXIV.

(2) Citons une bouteille en or du poids de 403 grammes, une tasse en or de 226 gr., fabriquées l'une et l'autre par le martelage, une coupe en or de 600 grammes, obtenue par la fusion. Les deux modes de fabrication étaient donc connus des Troyens. On a aussi trouvé 6 morceaux d'argent ayant environ 20 centimètres de longueur ; une extrémité est arrondie et l'autre se termine en croissant. On ignore leur usage. Le Dr Schliemann conjecture que ce sont là les talents dont parle Homère ; mais ceux-ci ne pouvaient avoir une grande valeur, puisque Achille offre comme prix dans les courses de char qui doivent célébrer les funérailles de Patrocle, une belle captive, un cheval, un vase en cuivre, et, comme dernier prix, deux talents (*Iliade*, c. XXIII).

troyen a désormais sa place ; le XIXe siècle a su le découvrir, et par un étrange caprice du sort, le diadème de la belle Hélène vient figurer dans un musée de Londres (1).

Le trésor de Priam renfermait aussi de nombreuses armes en bronze ; on les conservait avec les vases d'or et d'argent, preuve certaine de leur prix et de leur rareté.

Les villes qui ont succédé à Troie.

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit des villes qui, tour à tour, s'élevèrent sur les ruines de Troie et dont les troisième et quatrième assises de décombres ont perpétué le souvenir jusqu'à nous. L'incendie semble s'acharner contre les habitants de la colline de Hissarlik. De nouveaux occupants ne s'emparent de ces ruines abandonnées que pour y succomber bientôt à leur tour (2) Seule, l'Ilion des Grecs et des Romains prospère un peu plus longtemps. Il n'appartient pas au sujet que nous traitons de retracer ce que l'on sait de son histoire ; nous ne saurions cependant omettre, parmi les merveilleuses découvertes du Dr Schliemann, de nombreuses figurines en terre cuite de la meilleure époque hellénique et dignes de celles qui ont eu un si légitime succès à notre exposition de 1878 ; avant tout, un métope qui représente Apollon conduisant les chevaux du soleil, et que l'on peut comparer comme travail et comme conception aux célèbres marbres du Parthénon (3).

Deux faits importants ressortent de notre récit. Le premier, c'est que l'âge de pierre et l'âge de bronze sont tellement confondus dans les quatre villes qui se succédèrent sur la colline de Hissarlik qu'il devient impossible de les définir exactement (4). Le second c'est que les hommes qui ont habité ces villes, loin de progresser, ont suivi une marche inverse et ont rapidement décliné. A en juger par les objets recueillis, les Dardaniens étaient supérieurs

(1) Le Dr Schliemann a continué ses fouilles en 1878. Il a découvert de nouveaux objets en or et notamment des boucles d'oreilles du travail le plus fin et le plus remarquable, des épingles à cheveux, un bracelet d'or. Tous ces objets ont été recueillis auprès du palais de Priam. Les dernières fouilles ont aussi donné le fuseau d'une troyenne, encore chargé de la laine qu'elle filait. Ces pièces sont exposées au South-Kensington Museum.

(2) Si l'on accepte comme la date de la guerre de Troie 1200 ans avant l'ère chrétienne, et comme date de la fondation de la ville lydienne le VIIIe siècle av. N.-S., les deux villes qui ont successivement remplacé Troie n'ont guère vécu à elles deux que cinq siècles.

(3) Le professeur Braun, de Munich, dans une savante dissertation, place l'exécution de ce métope entre le IVe et le Ve siècle avant notre ère.

(4) M. A. Bertrand (*Rev. arch.*, 1873) rapporte que les métaux étaient d'un usage commun en Asie alors que les peuples de l'Europe en étaient encore à l'âge de pierre. A Hissarlik, nous voyons une confusion absolue de toutes les époques et cela durant plusieurs siècles.

aux Troyens et ceux-ci l'étaient incontestablement aux habitants de la troisième et de la quatrième ville que nous voyons renaître des cendres de leurs devancières. Le premier fait, sans lui accorder une importance exagérée, montre une fois de plus combien toutes les divisions successivement imaginées sont encore prématurées, et l'inconvénient que présente leur généralisation, alors qu'elles sont simplement locales. Ici ce ne sont plus les divisions proposées par M. Lartet ou par M. de Mortillet qui sont en cause, mais encore celles des archéologues danois eux-mêmes, sur lesquelles toute la science préhistorique est fondée. Nous ne prétendons pas soutenir des conclusions aussi extrêmes ; mais nous croyons qu'il est utile d'examiner chaque découverte séparément et d'admettre de nombreuses exceptions à des règles inapplicables à des pays, à des continents si divers par leur civilisation et leur population, à des siècles qu'on ne peut encore dater, mais qui appartiennent bien certainement à des époques non moins distinctes.

Les peuples qui se sont succédé étaient Aryas.

Le second fait est plus curieux et le devient plus encore, si nous acceptons les conclusions de M. Burnouf, et si nous regardons les populations qui se sont succédé à Troie, comme appartenant à la race aryenne. On a vu souvent, dans l'histoire, des peuples barbares l'emporter sur des peuples plus avancés et, comme conséquence, la civilisation décliner et disparaître pour un temps et pour un pays. Mais cette régression ne se produit que rarement, quand les vainqueurs et les vaincus ont une même origine et sont arrivés à un même degré de civilisation. M. Burnouf établit ses conclusions sur l'identité de race des habitants de la pentapole, par un fait que les découvertes du Dr Schliemann ont mis hors de doute : c'est que les mêmes symboles religieux se retrouvent à Hissarlik à chacun des niveaux successivement reconnus. Ce sont des vases d'une exécution plus ou moins soignée, représentant une femme à face de chouette, où il est difficile de ne pas voir la θέα γλαυκῶπις Ἀθήνη (1), la plus grecque de toutes les divinités de la Grèce, celle dont le nom revient si souvent dans les divers chants de l'*Iliade* et que le poète nous représente comme la protectrice des Grecs. — La série de ces vases est nombreuse dans la collection du Dr Schliemann. Plusieurs portent la figure de la déesse (2) avec le nombril, les seins, les ailes, le bec, les yeux en arcade,

(1) γλαυκῶπις ne signifie pas *aux yeux brillants*, mais bien *à la face de chouette* (V. Schliemann, *l. c.* p. 37).

(2) « Parfois, nous dit M. G. Perrot (*Rev. des Deux Mondes*, 15 mai 1879), c'est à la figure humaine que le potier cypriote emprunte ses motifs; le col et la panse offrent alors, avec un relief plus ou moins accusé, une tête et une gorge de femme vues de face avec quelques traits indiqués d'une manière conventionnelle. »

les oreilles, les cheveux, la coiffure plate et l'aigrette inclinée. Sur d'autres, le bec passe à l'état de nez, les yeux se fendent et forment des paupières, la bouche se dessine, d'abord timidement et comme une petite fente horizontale, ensuite avec des lèvres en relief. C'est déjà une tête humaine et pourtant on y retrouve la chouette (1). Parfois le nombril est saillant avec une fossette. D'autres fois il est remplacé par une croix simple ou cantonnée de quatre points. Plus souvent encore, le nombril est placé très haut, entre les deux seins, à la place de la tête de Méduse dans les statues de la minerve grecque. Il est facile de suivre la progression et de voir par quelles évolutions on était arrivé à séparer la déesse de l'oiseau et à représenter la chouette comme la compagne de Pallas. A ces vases à face de chouette, se rattache une série d'idoles en marbre, en pierre, en terre cuite. Ces idoles sont d'une exécution grossière, l'ouvrier s'est contenté le plus souvent de graver des points pour figurer le nombril et les seins, puis les yeux et le bec par un signe représentatif rappelant la face de l'oiseau ; d'autres fois, c'est un simple monogramme. Ces signes sont surtout gravés sur des fusaïoles, tel est le nom donné à des cylindres coniques, quelquefois légèrement arrondis, que l'on a trouvés en nombre considérable dans les stations lacustres de la Suisse et dans les terramares de l'Italie. Quelques archéologues les supposent des pesons de fuseau, mais leur nombre exclut cette hypothèse et leur usage est resté extrêmement douteux. La collection de M. Schliemann en renferme plusieurs milliers trouvés dans toutes les assises de la pentapole. Outre les monogrammes rappelant Minerve et l'oiseau sacré, ces fusaïoles portent d'autres signes, tels que la croix, la roue et le *Swastika*, tous caractéristiques de la grande famille aryenne, et leur répétion constante est une des preuves les plus sérieuses que les divers peuples qui se sont succédé à Troie appartenaient à cette race et complète celle que les vases nous fournissent. La croix se trouve sur des objets de provenance aryenne depuis les temps préhistoriques jusqu'aux époques les plus avancées du christianisme (2). Ces croix sont tantôt simples, tantôt cantonnées de quatre points. Les roues, destinées, probablement, à figurer le soleil sont rayonnantes ou fulgurantes, et parfois entourées d'étoiles en nombre infini. Le plus important de ces signes, le *Swastika* (3), est représenté par une sorte de croix gammée, dont les quatre bras sont coudés. Ce signe se voit sur les vases, sur les idoles, sur les fusaïoles de l'antique Dardania, sur les diadèmes des filles de Priam dans la ville lydienne et jusque dans la ville gréco-romaine.

Ce fait n'a rien qui doive nous surprendre, car le mystérieux *Swastika* est

(1) E. Burnouf. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1874, p. 69 et suiv.

(2) G. de Mortillet. *Le signe de la croix avant le christianisme.*

(3) Le nom de *Swastika* est un mot sanscrit. Le signe est représenté sur la poupe des navires qui conduisaient le roi Rama à la conquête de Ceylan, 1300 où 1400 ans av. N.S. (Ludwig Müller. L'*Emploi et la signification dans l'antiquité du signe de la croix gammée.* Copenhague, 1877.)

figuré sur les livres sacrés des Persans, gravé sur les temples les plus anciens de l'Inde, sur des pierres sépulcrales et des urnes funéraires d'origine celtique, comme sur les vases de Milo et d'Athènes, sur des poteries récemment découvertes à Konigswald sur l'Oder, comme sur celles de Chiusi, de Cœre et de Cumes (1), ou bien encore sur la célèbre urne d'Albano; sur une hache trouvée auprès de Pemberton dans le New-Jersey, comme sur la chaire de Saint-Ambroise à Milan, dans les catacombes de Rome, comme sur les monuments irlandais qui remontent à l'ère chrétienne et où il est souvent accompagné d'inscriptions en ogham (2). L'universalité du même signe chez les Hindous, les Persans, les Troyens, les Pélasges, les Celtes, les Germains, ne semble-t-elle pas indiquer une identité de race, d'origine et de langage? Si cette identité est acceptée pour les peuples qui ont successivement vécu sur la colline d'Hissarlik, elle rend plus étrange encore la régression que l'on constate chez eux (3).

Un autre point mérite d'attirer l'attention, c'est l'absence de tout objet en fer. Malgré ses recherches, le Dr Schliemann n'a pu trouver aucune trace de ce métal (4), et si l'on suppose que tous les instruments de fer sans exception ont disparu par suite de l'oxydation, les scories de fer seraient tout au moins restées comme leurs témoins indestructibles. C'est là un fait assurément étrange et plus étrange encore quand on pense que la quatrième ville qui s'éleva sur la colline d'Hissarlik ne fut détruite que huit siècles environ avant Jésus-Christ. La Bible fait remonter l'origine du fer aux premiers temps de l'humanité; Moïse défend d'employer pour ériger un autel au Seigneur des pierres travaillées par le fer (5). Les Assyriens, les Babyloniens l'ont connu dès les siècles les plus reculés. Il remonte en Égypte aux temps les plus anciens : sur des peintures, par exemple, qui datent de la deuxième dynastie, on voit des ouvriers travaillant le bois avec des instruments peints en gris. Ces instruments sont évidemment en fer, car les autres métaux et la pierre sont toujours désignés par des couleurs différentes. Les carreaux des cages où sont enfermés les

(1) A Cumes, nous dit M. Bertrand (*Arch. celtique et gauloise*, p. 45) on trouve ce signe sur de vieilles poteries enfouies à une profondeur qui marquait l'établissement des sépultures de la période la plus ancienne, au-dessous des tombeaux de l'époque hellénique, surmontés eux-mêmes de ceux de l'époque romaine.

(2) D. Graves, év. de Limerick, *Royal Irish Academy*.

(3) Le Swastika, pour M. Girard de Rialle, est l'image de la foudre que ance sur ses ennemis le dieu guerrier des Aryas. *Rev. d'anth.* janv. 1880.

(4) En 1878, M. Schliemann a trouvé un poignard habilement travaillé en ler météorite. Il a été rencontré dans la seconde ville, celle de Troie. C'est jusqu'à présent une exception unique. Il peut être bon de rappeler que, dans les temps homériques, le fer était regardé comme un métal précieux, πολιόν τε σίδηρον. *Iliade*, c XXIII, v. 261).

(5) *Deut.* chap. XXVII, p. 5.

animaux féroces envoyés comme tribut ou comme présent au souverain de l'Égypte sont aussi de cette même couleur grise et apportent une preuve nouvelle, car la solidité était la condition indispensable pour les hôtes dangereux que ces cages renfermaient. Au VIIIe siècle avant notre ère, le fer était sûrement connu en Italie, peut-être même dans les Gaules. Comment se peut-il que les Dardaniens, les Troyens, si avancés qu'ils étaient dans la civilisation, en possession déjà de tout ce qui constituait le luxe des anciens, aient ignoré le métal par excellence, le métal qu'avaient su se procurer les nègres de l'Afrique, les races les plus ignorantes et les plus arriérées dont nous ayons connaissance (1) ! On est parfois tenté de croire à une erreur du docteur Schliemann tant le fait paraît inexplicable (2). Chaque nouvelle découverte soulève des problèmes dont notre science incomplète, il faut le répéter sans cesse, ne peut donner la solution !

Ce n'est pas à Troie seulement que M. Schliemann a découvert et mis au jour les plus antiques souvenirs de la Grèce. A Mycènes, la capitale des Atrides, il a fait naguère de précieuses découvertes : il a exhumé les tombes royales des anciens rois, des armes, de la vaisselle, des ornements de tout genre. D'autres archéologues ont suivi ses traces. M. Curtius continue à fouiller, aux frais de l'Empire allemand, le sol d'Olympie, si célèbre par les jeux nationaux de la Grèce et par les monuments de toute sorte qu'elle renfermait. Des statues et des objets d'art admirables, enfouis depuis des siècles, ont revu enfin la lumière. Un autre allemand, M. Humann a fait des fouilles non moins productives dans l'ancienne Pergame, la richissime capitale des Attales au IIe siècle avant notre ère (3). A Athènes, à Délos, à Delphes et dans le reste de la Grèce, de nombreux savants de tous les pays ont essayé de redemander aux ruines de l'antiquité, les trésors et les secrets qu'elles recèlent.

De même que les heureuses découvertes de M. Schliemann, tous ces travaux entrepris par des hommes compétents sont venus jeter un nouveau jour sur la littérature, les arts et la civilisation de la race hellénique aux différentes périodes de son histoire. EM. D.

(1) L'exposition du Zambèse au champ de Mars nous a montré des soufflets de forge très primitifs, transmis probablement par une longue suite de générations et qui offrent une analogie très curieuse avec ceux gravés sur les monuments égyptiens.

(2) M. Schliemann est cependant très affirmatif. «Je suis sûr, dit-il, que je n'ai découvert aucune trace de fer soit parmi les ruines de Troie, soit parmi celles appartenant aux nations qui ont précédé la colonie grecque. »

(3) Cfr. *Die Ergebnisse der Ausgrabungen zu Pergamon*, von Conze, Humann, etc. — Berlin 1880.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de Menin, d'après les documents authentiques, par le Dr Rembry-Barth, archiviste de la ville ; ouvrage orné de huit plans et vues gravées, — 4 vol. grand in 8o, — Bruges, Gaillard, 1881.— Prix : 30 francs.

Depuis quelques années bon nombre de savants belges ont publié l'histoire critique de nos communes. On a compris de plus en plus que pour se faire une idée exacte et pour ainsi dire adéquate de la vie politique de nos ancêtres jusqu'à la conquête française, il ne suffisait pas de quelques histoires générales, du récit des batailles et des traités de paix, des guerres civiles et étrangères, mais qu'il fallait pénétrer plus avant dans leur organisation provinciale et communale, voir de près leur vie de tous les jours étudiée à la fois dans leurs établissements religieux, dans leurs libres institutions, leurs magistratures si diverses, leurs tribunaux si variés et si compliqués, leurs gildes militaires et industrielles, leurs corporations de métiers, leurs fêtes, leurs réjouissances, etc., etc.

C'est ce que l'on a essayé de faire non seulement pour nos grandes et célèbres communes d'autrefois, mais pour des villes de moindre importance, et même pour les plus petits villages et les plus humbles hameaux (1). C'est ce que M. le D Rembry-Barth vient d'entreprendre avec succès pour la *Ville de Menin*. Dans le grand ouvrage dont nous venons de transcrire le titre, il a exposé en détail, *con amore*, et avec une science du meilleur aloi l'histoire complète d'une des plus anciennes communes de la Flandre. Disons tout d'abord que M. le Docteur Rembry-Barth a été particulièrement favorisé pour retracer en parfaite connaissance de cause les annales de sa ville natale. Archiviste de Menin, descendant d'une des plus notables familles meninoises, dans laquelle le culte des souvenirs nationaux, des lettres et des sciences est une tradition précieusement gardée, M. Rembry a eu toutes les facilités pour mener à bonne fin la grande œuvre à laquelle, pendant trente ans, il a consacré tous les loisirs que lui laissait l'exercice de sa noble profession et de ses fonctions publiques. Il a commencé par dépouiller avec le plus grand zèle les archives de Menin et celles de tous les dépôts publics du pays et de l'étranger qui pouvaient lui donner quelque lumière, et il a eu soin, comme tout historien consciencieux doit le faire, de nous renseigner dans un chapitre spécial sur les archives de Menin et sur toutes les sources auxquelles il a eu recours. Le plus bel éloge qu'on puisse faire de ce livre c'est de dire qu'il est composé tout entier de première main et avec des documents inédits.

(1) Outre les *Monographies* des villes : Bruxelles (Henne et Wauters), Anvers (Mertens et Torfs), Lierre (Berghman), Enghien (Ern. Mathieu), nous avons, pour les villages, l'histoire des *Environs de Bruxelles* et les *Communes du Brabant* par Wauters, les *Communes de la Flandre Orientale* par De Potter et Broeckaert (en flamand).

Dans une première partie, après quelques notions sur la topographie, l'étymologie et les armoiries de Menin, M. Rembry expose dans le plus grand détail et avec preuves à l'appui, tout le mécanisme de l'ancienne constitution communale de Menin. Il examine successivement les attributions du Grand-Bailli, de l'Échevinage, de la Verge, de la Cour féodale princière, etc; l'organisation des gildes industrielles, militaires, littéraires, des confréries de charité, etc.

La seconde partie du savant ouvrage du Dr Rembry renferme les annales de Menin, ses rapports avec les souverains, les épisodes de guerre, les sièges nombreux, les révolutions, les troubles dont cette ville a été si souvent victime. Nous voyons successivement se dérouler devant nous les fastes de Menin sous les anciens comtes de Flandre, sous les ducs de Bourgogne, sous la maison d'Autriche, pendant la période espagnole surtout et les troubles des Pays-Bas, durant les longues guerres de Louis XIV et de Louis XV, et enfin depuis les révolutions brabançonne et française jusqu'à nos jours. Toute cette partie est traitée avec le plus grand soin et offre un très vif intérêt. On y voit comment une petite ville, située dans la zone frontière de deux grandes monarchies, a été sans cesse exposée aux ravages des armées ennemies, et comment aussi, par sa puissante vitalité, elle a su maintenir son existence et développer ses ressources.

L'histoire ecclésiastique de Menin, de ses écoles, de ses communautés religieuses, de ses églises et oratoires publics, occupe les derniers chapitres du troisième volume et le commencement du quatrième, dans lequel une centaine de pages sont consacrées à raconter la vie des Meninois qui ont illustré leur ville natale par leurs actions ou par leurs écrits. Nous eussions préféré que l'auteur eût placé l'histoire chronologique de Menin en tête de son ouvrage et en eût fait le premier volume. Le second volume eût retracé l'histoire des institutions civiles, le troisième celle des institutions religieuses, le quatrième la biographie meninoise, les appendices et les tables qui sont très développées et très complètes. De cette manière, chaque volume aurait constitué un ensemble, et la description des institutions civiles et religieuses n'aurait pas été interrompue par le récit des événements. Quoi qu'il en soit de cette légère critique, qui n'affecte pour ainsi dire que la disposition matérielle de l'ouvrage, nous devons féliciter l'auteur d'avoir parfaitement rempli le cadre qu'il s'était tracé. Une de nos villes, sur laquelle on ne savait presque rien, est désormais connue dans les moindres détails de son existence huit fois séculaire. L'histoire de Menin a sa place marquée dans toutes les bibliothèques; elle est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à notre histoire nationale.

Nous la recommandons tout particulièrement aux établissements d'instruction publique. Au lieu de laisser lire aux jeunes gens et aux jeunes filles toute sorte d'ouvrages superficiels le plus souvent écrits à un point de vue quelconque par des écrivains étrangers à nos mœurs et à notre histoire, ne vaudrait-il pas mieux initier notre jeunesse à l'histoire détaillée de nos communes

belges, et lui faire prendre goût de bonne heure à ce genre d'études et de recherches, qui réveille à chaque instant dans les âmes, l'amour raisonné et pratique de nos vieilles mœurs religieuses, de nos traditionnelles institutions, un patriotisme sage, éclairé, dévoué, tel que nous l'ont légué dix siècles de christianisme, d'indépendance nationale et de progrès constant dans toutes les sphères de l'activité humaine.

CHRONIQUE DU MOIS D'OCTOBRE.

— A Madrid, quatrième session du congrès international des *Américanistes ;* les trois premières sessions ont été tenues à Nancy, à Luxembourg et à Bruxelles.

— 8. Entrevue des rois D. Alphonse d'Espagne et D. Luiz de Portugal, à Cacerès, sur la frontière des deux royaumes.

— 9. Mort du baron de Haymerlé, ministre des affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie.

— 11. Le roi d'Espagne reçoit à Madrid l'ordre de la Jarretière, dont les insignes lui sont remis par un ambassadeur spécial.

— 12. Nouveaux désordres en Irlande à l'occasion de la loi agraire. M. Parnell et les principaux chefs de la *Land-league* sont arrêtés. L'archevêque Crooks recommande l'obéissance aux lois. — Plusieurs comtés sont déclarés en état de siège.

— Prise d'Hérat par l'Emir Abd-el-Rhamman, qui se trouve ainsi maître de l'Afghanistan tout entier.

— 13. Les difficultés augmentent dans l'Afrique septentrionale. Les troupes françaises ont occupé Tunis et les environs et se préparent à marché sur Kairouan, la ville sainte de l'Islamisme en Tunisie.

— 15. Le gouvernement anglais envoie un ultimatum aux Boers du Transvaal, les sommant de ratifier le traité de paix conclu il y a quelques mois.

— 16. Des milliers de catholiques italiens, conduits par leurs évêques, sont reçus en audience solennelle par le pape Léon XIII, et protestent de leur attachement inviolable au Saint-Siège. Le Souverain Pontife leur adresse une magnifique allocution.

— 25. En Belgique, renouvellement par moitié des conseils communaux. Les catholiques conservent toutes leurs positions ; ils ont, de plus, gagné quelques sièges dans des villes importantes.

— 27. Visite du roi et de la reine d'Italie à la cour de Vienne, où LL. MM résident pendant quatre jours.

LES MISSIONNAIRES BELGES

DANS

L'INDE ANGLAISE

MISSION DU BENGALE OCCIDENTAL.

Situation générale de la Mission.

Pendant que plusieurs de nos compatriotes sont aux prises avec la barbarie africaine et essaient de planter la croix de Jésus-Christ sur les rives du Zambèse, d'autres, depuis longtemps déjà, s'efforcent d'étendre le règne de l'Évangile sur les bords du Gange, dans cet antique royaume du Bengale, qui est aujourd'hui l'une des principales provinces de l'immense Empire Anglo-Indien.

Plusieurs fois déjà nous avons mis sous les yeux de nos lecteurs les lettres écrites par nos missionnaires belges de l'Inde anglaise (1). Avant de leur communiquer la suite de ces intéressantes correspondances, nous croyons devoir donner ici un tableau d'ensemble de la mission et résumer en quelques mots la situation actuelle du Vicariat apostolique du Bengale occidental. On verra, par ce court aperçu, que les aumônes et les sacrifices des catholiques belges ont produit des fruits abondants et ont puissamment contribué à l'organisation de cette importante mission.

Le Vicariat Apostolique du *Bengale Occidental* occupe une partie considérable de ce que les Anglais appellent les *Lower-Provinces* de leur empire indien, situées dans le bassin inférieur du Gange.

Trois autres Vicariats apostoliques, ceux du *Bengale oriental*, du *Bengale central* et de *Patna*, sont chargés du soin des catholiques disséminés dans le reste de la première Présidence de l'Inde anglaise.

(1) Voir *Précis historiques*, de 1861 à 1879.

Le Vicariat du *Bengale oriental* est dirigé par Mgr. Balsieper, O. S. B., et desservi par les Pères Bénédictins de la Congrégation de Subiaco. Comme son nom l'indique, ce Vicariat s'étend à l'est du Bengale, au delà du delta du Gange ; il confine à l'orient à la *Birmanie britannique*, au nord, à la province d'*Assam*, à l'ouest, au Vicariat du *Bengale central*. Il a pour centres principaux les villes de *Dacca* et de *Chittagong*, anciennes chrétientés fondées autrefois par les Portugais. Une douzaine de missionnaires desservent en outre les localités de *Bandora*, *Toomillia*, *Nookhally* et *Solipore :* ils évangélisent en tout de huit à neuf mille chrétiens.

Le Vicariat du *Bengale central*, établi en 1870, est situé entre le *Bengale oriental* et notre mission belge du *Bengale occidental :* il a pour chrétientés principales *Kischnagar* et *Jessore* et s'étend jusqu'à *Gowhati* dans la province d'Assam. Mgr. Pozzi, préfet apostolique de cette Église,est aidé dans sa mission par des prêtres italiens de la Congrégation de Milan. Ce Vicariat est un des plus petits de la péninsule, et ne renferme que deux mille catholiques.

Le Vicariat de *Patna*, administré par les RR. PP. Capucins, est au contraire un des plus vastes de l'Inde : il s'étend au nord des trois autres Vicariats du Bengale, et occupe une grande partie des *North-Western-Provinces* et de *l'Oudhe*, qui relèvent directement du Vice-Roi. Les missionnaires de ce Vicariat, au nombre d'une trentaine,ont des résidences à *Patna*, à *Fyzabad*,à *Bénarès*, à *Allahabad*, à *Cawnpore*, à *Lucknow*, etc., dans les plus grandes villes du Moyen-Gange, et jusque dans la chaîne des Himalayas, à *Darjeeling*. Des écoles de garçons et de filles et des orphelinats sont établis à *Bankipore*, *Darjeeling*, *Allahabad*, *Bethials*, *Chowie* et *Bhopal*. Malheureusement, la population catholique n'est pas en rapport avec l'immense étendue de ce Vicariat qui ne compte que douze mille fidèles.

La Mission belge du *Bengael occidental* constitue le plus important de ces quatre Vicariats soit par le nombre des missionnaires et des fidèles, soit par sa position dans la capitale, au centre de l'Empire Indien et de la Présidence du Bengale.

Pour mieux faire comprendre quelle est au juste la partie de

l'Inde défrichée par les missionnaires belges, nous rappellerons brièvement que la Présidence du Bengale renferme environ 65,000,000 d'habitants répartis sur une étendue de 600,000 kilomètres carrés (1). Cette Présidence est dirigée par le Lieutenant-Gouverneur qui a ses bureaux à *Alipore*, faubourg au sud de Calcuta : elle forme 11 *divisions territoriales* qui ont à leur tête un magistrat appelé *Commissionner*. Chacune de ces *divisions* se subdivise en districts administrés par des *Deputy-commissionners*.

Les 11 divisions du Bengale, nommées aussi *Lower-Provinces*, sont le plus souvent énumérées dans l'ordre suivant : — 1. Patna. — 2. Bhagalpore. — 3. Kitsch Behar. — 4. Rutshabi. — 5. Chittagong. — 6. Dhakka. — 7. Presidency-Division. — 8. Burdwan. — 9. Chota-Nagpore. — 10. Orissa. — 11. Sunderbuns.

De ces 11 divisions, les cinq dernières seulement ont des rapports avec notre mission : la 8e et la 9e — *Burdwan* et *Chota-Nagpore* — lui appartiennent tout entières; la 7e et la 10e — la *Présidency-Division* et l'*Orissa* — lui sont confiées en partie. Le Vicariat du *Bengale occidental* renferme environ *seize millions* d'infidèles, *cent-trente mille* protestants et seulement *seize mille* catholiques disséminés sur un territoire grand comme huit fois la Belgique. De ces 16,000 catholiques, onze mille habitent Calcutta, les cinq mille autres sont répartis dans le reste du Vicariat. Pour subvenir aux besoins de l'apostolat au milieu de populations composées d'éléments si divers, à la direction des collèges, des orphelinats, des écoles de filles et de garçons, au service des paroisses et des stations de missionnaires, il y a, dans tout le Vicariat du Bengale occidental, 45 prêtres, 40 scolastiques et frères coadjuteurs appartenant à la Compagnie de Jésus, vingt frères des Écoles Chrétiennes de Paris, et une soixantaine de religieuses des Instituts de Lorette et des Filles de la Croix de Liège.

Mais nous devons indiquer plus en détail les missions et les œuvres du Vicariat, d'après les documents publiés à Calcutta, au commencement de l'année 1881.

(1) Voir la carte de la *Mission Belge du Bengale*, publiée en 1875 dans les *Précis historiques*. — On peut encore se procurer cette carte chez l'éditeur, A. Vromant, à Bruxelles. — Prix : *Un franc*.

I. DIVISION DE LA PRÉSIDENCE.

A. — Ville de Calcutta.

La ville de Calcutta, résidence du vicaire apostolique, Mgr. Goethals, archevêque de Hiérapolis, *i. p. i.* est le centre de l'action religieuse dans le Vicariat (1).

La nouvelle maison épiscopale (*archbishop's house*), acquise il y a un an, est située tout à côté du collège S.-François-Xavier, dans la partie la plus saine et la plus anglaise de la ville. Monseigneur y a avec lui, son secrétaire, le P. S. Grosjean et le P. Ferd. De Cock. C'est d'ordinaire à l'archevêché que les pères missionnaires, malades ou épuisés de fatigues, vont se remettre de leurs travaux et jouir de la charitable hospitalité du vicaire apostolique.

Plus d'une fois nos lecteurs ont entendu parler du collège Saint-François-Xavier (2). Ce grand établissement d'instruction publique, fondé en 1860, est aujourd'hui en pleine prospérité sous la direction du R. P. Van Impe. Affilié à l'Université de Calcutta en 1862 et situé dans *Park-street*, au milieu du beau quartier de *Chowringhie*, il compte vingt-cinq professeurs qui donnent un enseignement moyen et supérieur complet à plus de cinq cents élèves de toute race et de toute religion. Cependant, les élèves catholiques dominent : ils y sont au nombre de plus de deux cents ; cent-vingt pensionnaires y séjournent à demeure fixe ; les autres élèves sont externes ou demi-pensionnaires. Chaque année, les écoliers des classes supérieures remportent de nombreux succès aux concours de l'Université et dans les différents examens pour les fonctions civiles (3). Au collège est annexé un *Observatoire* astronomique et

(1) Voir, sur la ville de Calcutta, *Précis historiques*, années 1869, p. 15 ; 1877, pp. 193, 297 et 351.

(2) Voir *Précis hist.*, années 1867, p. 81 et 1878, p. 193.

(3) D'après le *Calendar* du collège pour 1881, il y avait à la fin de l'année 1880, 553 élèves, dont 83 dans le *College departement*, 270 dans *l'Upper school*, 180 dans la *Lower school*. Au point de vue du culte, ils se répartissaient comme suit : 244 catholiques, 39 arméniens, 3 grecs, 120 protestants, 59 hindous, 40 mahométans, 14 juifs, 10 parsis et 4 birmans.

météorologique dont la réputation va sans cesse grandissant aux Indes et qui jouit des subsides du gouvernement colonial. Le P. Lafont, qui l'a fondé il y a peu d'années, est depuis longtemps *Fellow* ou *agrégé* de l'Université de Calcutta : il a reçu l'an dernier la croix de l'*Indian Star*, pour services rendus à la science et au gouvernement.

A côté du collège S.-François-Xavier, il y a encore à Calcutta un autre pensionnat de jeunes gens et un externat payant, tenus par les Frères du Bienheureux J. B. de la Salle. L'École S.-Joseph, fondée en 1844, compte ordinairement une centaine de pensionnaires et près de deux cents externes. Une école gratuite y est annexée et donne l'instruction à deux cents enfants pauvres. Cette école est située à *Bow-Bazar*, au centre de la ville. Non loin de là, dans la même rue, il y a une troisième école, celle de *S.-Jean-Chrysostôme*, pour les catholiques portugais soumis à la juridiction de l'archevêque de Goa, primat de l'Orient. Enfin, près de la cathédrale de *Moorghyatta*, un orphelinat de garçons établi en 1848, et dirigé par les Frères des Écoles chrétiennes, entretient gratuitement plus de deux cents orphelins.

L'éducation des jeunes filles n'est pas dirigée avec moins de zèle et de succès que celle des garçons. *Loretto-House*, dans le quartier de *Chowringhie*, reçoit les jeunes demoiselles des classes aisées. Fondé en 1842, cet établissement compte aujourd'hui cinquante pensionnaires et cent cinquante externes. Les Sœurs de Lorette possèdent une seconde école à *Bow-Bazar*, qui renferme 250 élèves, et, de plus, elles tiennent un orphelinat de 250 enfants, situé au faubourg d'*Entally*, à l'est de Calcutta.

Enfin, les Filles de la Croix, dont la Maison-Mère est à Liège, possèdent une école avec pensionnat à *Kidderpore*, autre faubourg, situé au sud de la capitale.

A l'orphelinat de garçons de *Moorghyatta* est attachée une imprimerie, dont les presses et les caractères sont venus de Belgique : le F. Goubert S. J. en est le directeur. Cette imprimerie, qui date à peine de deux ans, publie le journal catholique hebdomadaire de Calcutta, l'*Indo-European Correspondence* dont le rédacteur est le P. Shea. La *Catholic Orphan Press* a aussi édité à bas prix

un grand nombre d'ouvrages classiques pour les écoles primaires.

On voit par ce court aperçu que les catholiques de Calcutta n'ont rien négligé pour l'œuvre si importante de l'éducation chrétienne de la jeunesse ; et déjà ils ont pu constater les résultats de leur zèle intelligent. Depuis quelques années on remarque une amélioration notable dans la conduite religieuse des familles catholiques, dans l'assistance aux offices divins, dans la fréquentation des sacrements, dans la célébration du culte, dans toutes les manifestations de la piété et de la charité chrétiennes.

Loin de porter envie et de faire la guerre aux écoles libres, fondées par des particuliers ou des communautés religieuses, le gouvernement de l'Inde, à l'exemple de celui de l'Angleterre, leur vient généreusement en aide, et leur alloue des subsides proportionnellement aux ressources privées dont elles disposent et au nombre d'élèves qui suivent régulièrement les classes (1).

La ville de Calcutta et sa Banlieue renferment plusieurs paroisses catholiques :

1° La *Cathédrale* ou église de *N.-D. du Rosaire*. Bâtie en 1797 et consacrée en 1799, elle a pour curé titulaire Mgr Goethals, archevêque d'Hiérapolis et vicaire apostolique, qui se fait aider dans cette charge par deux prêtres séculiers et par les PP. Shea et Hengesch, qui habitent la maison curiale attenante à l'église.

2° L'église du *Sacré-Cœur de Jésus*, pour la paroisse de *Dhurrumtollah*, a été bâtie en 1842 par la générosité d'une noble bienfaitrice, dame Pascoa Baretto de Souza. —Les PP. Harford et Lobert S. J. dirigent cette paroisse et font le service de l'église.

3° L'église *S.-Thomas*, élevée en 1840 et située non loin du Collège S.-François-Xavier dans *Middleton Row*, est desservie par les PP. Lafont et De Bie.

4° A la chapelle *S.-François-Xavier*, bâtie en 1844, dans *Bow-Bazar*, sont attachés les PP. Nieberding et Liévin Devos, S. J.

(1) Voir les *Rules for Grants-in-aid to Colleges and Schools*. — dans le *Cone's Directory* de Calcutta pour l'année 1830. — Part. III. *Ecclesiastical Establishments*, p. 49.

5° La chapelle *S.-Jean*, élevée en 1832 dans *Upper circular road, Boytakhana*, a pour prêtre desservant le P. Stockman, un des plus anciens missionnaires du Vicariat.

6° La chapelle *S.-Joseph*, à *Misrigunj*, a pour résident le R. P. Bruni, S. J.

7° Une nouvelle chapelle, sous le vocable de *Sainte-Thérèse*, vient d'être fondée à *Jaun Bazar* par le P. Broër, S. J.

8° Enfin l'église *Saint-Patrice*, dans la citadelle de *Fort-William*, a pour curé le P. Carette, qui est en même temps chapelain militaire.

Tous les Pères attachés aux Paroisses visitent chaque jour les hôpitaux les plus voisins et y prodiguent aux pauvres catholiques malades les consolations de la religion et les secours de la charité.

Outre ces paroisses du Vicariat, il y a deux églises portugaises soumises à la juridiction de l'archevêque de Goa et desservies par des prêtres Goanais. Ce sont *Notre-Dame des Sept Douleurs*, à Calcutta même, et *Notre-Dame du Rosaire*, à *Bandel*, à quelques milles au nord de la capitale.

B. District des XXIV Pergannahs.

Au nord de la ville, dans le district des *XXIV Pergannahs*, les deux stations militaires de *Dum-Dum* et de *Barrackpore* ont respectivement pour chapelains les PP. V. Verlinden et J.-B. Goffart.

Dans les campagnes, au sud de Calcutta, sont situées les deux résidences de *Raghabpore* et de *Morapaï*.

La première est occupée par le P. Edm. Coutto, qui fait sans cesse des excursions dans les petites chrétientés de *Jhanjera*, *Salpukur*, *Kalipore* et *Jayader Ghaut*, etc. Ces localités renferment environ mille catholiques. Le P. Coutto possède trois écoles florissantes, malgré toutes les tracasseries que lui suscitent les protestants.

Dans la seconde, à *Morapaï*, résident les PP. Edm. Delplace et D. Banckaert qui évangélisent aussi les localités environnantes de *Khari*, *Bashanti*, *Buddipore*, etc. (1).

(1) Cfr. *Précis*, années 1875, p. 502; 1876, p. 140; 1878, p. 698.

Dans cette mission de *Morapaï*, il y a près de douze cents catholiques dispersés dans 21 villages. Pendant que le P. Delplace visite les chrétientés, le P. Banckaert s'occupe spécialement de l'école de *Morapaï*, qui marche aujourd'hui très bien et donne de grandes espérances. D'après une lettre du P. Grosjean du 18 juin dernier : « Cette école-pensionnat est tenue par deux maîtres indigènes, et fréquentée par 80 enfants de tous les villages de la mission. Une bonne quarantaine, venus de loin, logent à Morapaï. Toute cette jeunesse est divisée en quatre sections. Au témoignage du P. Delplace, les résultats obtenus dans cette école sont vraiment admirables, et l'on est frappé des progrès que ces enfants ont faits, surtout en ce qui concerne la connaissance de la religion. L'école de *Morapaï* doit être agrandie et rebâtie : à cette fin le P. Delplace est venu faire tout récemment appel à la générosité des catholiques de Calcutta. Puisse sa voix être entendue et ici et dans notre chère Belgique !... »

II. DIVISION DE BURDWAN.

Dans cette importante division les missionnaires du Vicariat occupent les stations suivantes :

Howrah, situé sur la rive droite de l'*Hoogly* (bras du Gange), vis-à-vis de Calcutta, dont il forme un des faubourgs. L'église de cette localité bâtie en 1832 est desservie par un prêtre séculier, le R. M. Medlycott.

Serampore, également sur la rive droite de l'Hoogly, à quelques milles au nord de Calcutta, a pour chapelain le P. F. Cavalieri, S. J.

Midnapore, où le P. L. Knockaert, aidé du F. Soenen, évangélise les quelques familles catholiques de la ville ; il s'efforce en outre de faire des prosélytes dans les localités voisines de *Jhargram*, *Jualdhanga*, *Kitisgaria*, *Koniadoba*, *Mirpore*, etc. (1).

Assensole a pour chapelain le P. Jacques qui y a bâti une très

(1) Sur la mission du *Midnapore*, voir *Précis*, année 1866, pp. 171 et 193. Sur celles de *Jhargram* et des *Santhals*, cfr. année 1874, p. 579.

belle église : ce zélé missionnaire parcourt aussi les petites chrétientés des environs, *Chinsura*, *Ranigunj*, *Muddapore* et *Giridi*.

Mgr. Goethals a fondé à *Assensole* une maison d'études pour les jeunes recrues de la Mission Belge : huit étudiants, tous jésuites, y suivent les cours de théologie, de philosophie et de sciences qui leur sont donnés par les PP. Multhaup, Van Trooy, et J.-B. Dumont.

III. DIVISION DU CHOTA-NAGPORE.

C'est dans cette province, la plus élevée et la plus saine du Vicariat, à *Hazaribagh*, que l'on a cru devoir établir le Noviciat de la Mission. Dix jeunes gens récemment arrivés d'Europe, s'y accoutument facilement au climat de l'Inde ; ils se forment à la pratique des vertus religieuses et apostoliques sous la direction des PP. H. Van der Stuyft et C. Motet.

Dans cette même division territoriale, il y a plusieurs stations (1). Dans le district de *Singbhum*, qui renferme 500,000 habitants et 400 catholiques, les PP. Sapart et Hõgger résident ordinairement à *Chaïbassa*.

« Le P. Hõgger — écrivait dernièrement le P. Grosjean — a fait au mois de mars 1881 le voyage de *Chaïbassa* à *Sumbalpoor* afin de porter les secours de la religion aux catholiques *Madrassis*, établis dans cette dernière ville. A son arrivée, il fut agréablement surpris de trouver une belle petite chapelle en pierre, de 36 pieds de long sur 16 de large, que venaient de bâtir les catholiques de *Sumbelpoor*. Or, il faut savoir que ces catholiques sont très pauvres et qu'ils ne sont qu'une centaine, tout au plus. Malgré leur pauvreté, ils forcèrent le P. Hõgger à accepter, à son départ, une somme de 38 roupies ou 90 francs, pour l'aider à couvrir en partie les frais de son voyage. »

A *Dorunda*, et à *Burudi*, dans le district de *Lohardagga*, qui

(1) V. année 1878, p. 485 ; 1879, p. 742.

compte un million d'âmes, résident le P. Ruhlmann, le P. Müllender et le P. Fierens. Ils font de fréquentes excursions à *Loagara*, à *Khanda*, *Sorra* et *Barikel*.

Dans une lettre du 12 mai, le P. Grosjean nous donne quelques détails sur cette intéressante mission. « Lorsqu'on va, dit-il, de *Chaïbassa* à *Ranchi*, en suivant la grand'route, on ne tarde pas à s'engager dans une région montagneuse couverte de forêts, habitée par la tribu des *Mundaris*. C'est là que le P. Fierens a établi sa tente. Il réside habituellement sur un petit plateau, tout juste assez étendu pour recevoir les cinq ou six huttes qui constituent le hameau de *Burudi*. Cet ermitage est situé à 3 lieues de la masse principale des 3 à 400 catholiques de ce district. Le P. Fierens ne tardera probablement pas à émigrer vers l'est pour se rapprocher de ses chrétiens. Le P. Müllender, actuellement en résidence à *Buruma*, quittera aussi son hameau isolé pour choisir un endroit mieux situé et plus sain. Ces deux missionnaires se trouveront ainsi assez proches voisins, ce qui leur permettra de combiner leur action en vue d'évangéliser certains cantons qui semblent bien disposés et dont on n'a pu s'occuper jusqu'à ce jour.

« Le village de *Buruma* est encaissé au fond d'une sorte d'entonnoir, formé par de hautes collines couvertes de jungles. Le P. Müllender quittera son entonnoir pour s'établir à *Sarwada*, hors des jungles, dans une situation salubre et agréable. Il a déja reçu de Monseigneur Goethals les fonds nécessaires pour effectuer ce changement de résidence. *Sarwada* est au centre de sa mission ; les gens y sont simples, droits et tout disposés à recevoir la Bonne Nouvelle du salut. Espérons qu'avec la bénédiction du divin Maître, le P. Müllender y établira bientôt une chrétienté florissante. »

IV. DIVISION DE L'ORISSA.

Dans cette grande province, qui renferme deux millions d'habitants, il n'y a qu'une seule station à *Balasore*. Là se trouve établi

un petit orphelinat pour les enfants indigènes sous la direction des Filles de la Croix.

Non loin de *Balasore*, dans la principauté du rajah de *Morbhunj* réside le P. Schaff à *Krishnochondropur*, et de là il visite les petites chrétientés récemment fondées par lui de *Goethalsgunj*, *Maharajahgunj* et *Daîga*.

Le P. Grosjean, secrétaire de Mgr l'Archevêque, nous fournit quelques données sur la mission du *Morbhunj*.

« Le Morbhunj, dit-il, est un royaume tributaire de l'Empire Indo-Britannique : il a le tiers de la superficie de notre Belgique, c'est-à-dire environ 10,000 kilomètres carrés, avec une population de 250,000 habitants, dont 150,000 sont des aborigènes sans caste. et parmi ces derniers il y a 70,000 Santhals.

« Le P. Lhermitte obtint jadis du Rajah de *Morbhunj* une centaine d'hectares, à des conditions très favorables, pour y établir un village chrétien. Mais ce village resta toujours à l'état de projet : le sol était rocailleux, la culture trop difficile, et les colons ne répondaient pas à l'appel.

« Sur ces entrefaites, le P. Lhermitte et le P. Knockaert remarquèrent dans les environs de la route qui mène de *Balasore* à *Baripada*, la capitale du *Morbhunj*, de vastes terrains en friche qui semblaient très fertiles. Ils proposèrent au Rajah de les leur céder, en s'engageant à les faire défricher.

« Le Rajah, qui désire vivement que ses terrains couverts de jungles soient livrés à la culture, céda à la mission douze milles carrés de forêts, situées des deux côtés de la route de Balasore, à douze milles en deçà de *Baripada*. Le P. Knockaert s'y établit tout d'abord : il se mit résolument à l'œuvre et bientôt il parvint à y fonder trois villages, qui reçurent, conformément au désir exprimé par le Rajah, les noms de *Krishnochondro-pur*, *Maharajah-gunj* et *Goethals-gunj*, c'est-à-dire village de *Krishnochondro*, c'est le nom du prince;—village du *Maha-rajah* ou du grand prince; — et village de Mgr Goethals, l'archevêque. Cependant le P. Knockaert, étant tombé malade, se vit obligé de retourner à *Balasore*, et comme le nouvel établissement avait besoin d'une direction éclairée et d'un homme d'expérience, Mgr. Goethals confia au P. Schaff, qui parle

très bien le santhal, le soin de continuer et d'achever l'œuvre commencée. En décembre 1880, le P. Schaff a quitté *Jhargram* pour s'établir à *Krishnochondro-pur*. Le P. Coremans est allé le rejoindre, et, aujourd'hui, cette mission marche très bien et donne les plus belles espérances. »

Telle est, en résumé, la situation actuelle de la Mission Belge du *Bengale Occidental* (1). On sait combien il est difficile d'atteindre et de convertir à la foi les indigènes de ce pays. Depuis trois siècles, les missionnaires ont rencontré, dans l'évangélisation des peuples de l'Inde, des obstacles et des difficultés de toute nature. Le moyen le plus efficace pour fonder des chrétientés solides, c'est d'établir partout des écoles, c'est de former, dès leur plus jeune âge, des catholiques sérieux, parfaitement instruits des vérités de la religion et habitués à pratiquer les vertus chrétiennes.

Aussi la fondation des écoles est-elle la grande préoccupation de Mgr. Goethals. Le P. Grosjean, son secrétaire, écrivait le 13 août dernier au R. P. Vander Hoeven, Provincial de la Compagnie de Jésus en Belgique :

« Nous avons actuellement une vingtaine d'écoles et environ 2.700 élèves. Depuis l'arrivée de Mgr. Goethals au Bengale, deux grandes écoles ont été fondées en ville et une troisième dans un faubourg très populeux de Calcutta. Dans les campagnes nous faisons ce que nous pouvons; la difficulté est surtout d'avoir de bons maîtres et de pouvoir les bien payer. Les ressources actuelles de la Mission suffisent à peine pour faire face aux dépenses les plus urgentes. Nous devons donc différer l'établissement de nouvelles missions et de nouvelles écoles. Cette pénurie nous désole d'autant plus que les sectes protestantes avec les ressources des Sociétés bibliques, peuvent établir partout de nombreuses écoles qui deviennent peu à peu des centres de propagande. Ainsi, dans le *Chota-Nagpore* ils ont, durant ces dernières années, fait 52,000 soi-disant convertis,

(1) Un *Tableau statistique du Vicariat pour* 1881, que nous recevons au moment de mettre sous presse, nous fournit les chiffres suivants : 16,233 catholiques ; 10 églises et 47 chapelles ; 27 écoles fréquentées par 1,519 garçons et 1,228 filles ; conversions du protestantisme 181, du paganisme 190, total 371 ; confessions 40,130 ; communions 44,645.

tandis que, dans cette même division, nous en avons à peine 500 ! Nos missionnaires y sont en nombre trop restreint ; et cette situation, malheureusement, durera aussi longtemps que nos ressources ne seront pas plus abondantes. Des millions de pauvres païens se perdent dans ce Vicariat, parce que nous n'avons pas les moyens de leur venir efficacement en aide ! Car pour cela, il nous faudrait des écoles et encore des écoles ! C'est par les enfants que nous aurons les parents !

« Je vous ai déjà parlé de notre réussite à l'école de *Morapaï*. Pour vous intéresser davantage, ainsi que nos bienfaiteurs de Belgique, à cette grande œuvre de l'instruction chrétienne des Bengalais, j'ai prié le P. Banckaert de vous envoyer lui-même une petite description de son École-pensionnat. »

La lettre du P. Banckaert nous est parvenue, et nous sommes heureux de pouvoir la communiquer à nos lecteurs qui se feront ainsi une idée exacte de ce qu'il faut de patience et de dévouement pour élever à la vie chrétienne les pauvres petits hindous des Polders du Bengale.

« Parlons un peu, dit le P. Banckaert, dans sa lettre du 30 juillet, de la question scolaire. C'est une grande question dans nos missions du Bengale ; c'est vraiment pour elles une question de vie ou de mort.

« Il nous est pour le moment tout à fait impossible d'avoir une école dans chacun de nos villages. Nos ressources ne le permettent pas, et d'ailleurs, faute de bons maîtres, une école qui ne serait pas sous la surveillance immédiate et continuelle du missionnaire, ne répondrait pas du tout au but que nous voulons atteindre. C'est ce qui nous a décidés à établir une *École centrale* à *Morapaï* pour les enfants des 21 villages environnants qui nous arrivent tous les jours de chez eux pendant la saison sèche, c'est-à-dire pendant l'hiver. Au temps de la saison des pluies, les routes sont absolument impraticables, et si nous fermions alors l'école et laissions les enfants chez eux, nous perdrions en quelques semaines le fruit de six mois de labeurs et d'efforts. Nous avons donc pris le parti de garder, pendant l'été, les enfants chez nous, de les loger, de les nourrir, et de les initier de la sorte plus complètement à la pratique de la vie chrétienne.

« Nous sommes maintenant en pleine saison des pluies, et notre école compte une bonne soixantaine d'enfants. De ce nombre dix sont de *Morapaï*, dix peuvent retourner le soir chez leurs parents dans une de nos barques, quand le temps n'est pas trop mauvais ; les quarante écoliers restants sont devenus nos pensionnaires. Nous les avons casés, comme nous avons pu, dans le local de l'école. Malheureusement, vers la fin de mai, un orage épouvantable est venu renverser en grande partie ce local et l'a rendu inhabitable. Nous avons dû prendre alors les enfants dans notre petite maison, où ils couchent tout habillés sur de simples nattes dans la chambre du milieu : nous occupons les deux chambres voisines. Quand le temps le permet, ils prennent leurs nattes et vont coucher sous la véranda. Le dortoir se transforme pendant le jour, et devient successivement salle d'étude, classe et réfectoire. Voici quel est à peu près l'ordre du jour de nos écoliers.

«Le soir à 7 heures, après le souper, ils se rendent tous ensemble à la chapelle et là ils récitent pieusement leurs prières devant le T. S. Sacrement. Puis, ils prennent leurs nattes et viennent s'établir dans notre grande chambre. Quand toutes les nattes sont étendues à terre, ils se mettent à genoux, se tournent vers la chapelle et récitent à haute voix trois *Ave Maria*. Peu d'instants après, tous sont profondément endormis.

« A 5 heures du matin, un fort réveil-matin fait entendre la sonnerie du lever. J'ai dit à nos petits indiens que cette horloge parle un langage mystérieux et leur adresse ces mots : « Enfants, levez-vous. Dieu vous voit ; mettez-vous à genoux, et priez le Seigneur de vous accorder une bonne et sainte journée. » Au premier bruit de la sonnerie, tous se lèvent, s'agenouillent quelques instants, enroulent leurs nattes, vont se laver et se rincer la bouche à l'étang voisin. Très peu de temps est donné à la toilette, puisque le costume de nuit n'est autre que l'uniforme de jour.

« A 6 heures, la cloche les appelle au sanctuaire ; ils récitent la prière du matin et assistent à la Sainte Messe. Puis ils vont sous notre véranda prendre leur *panda* ou déjeuner, qui consiste en un peu de riz, détrempé dans l'eau depuis la veille. — Classes jusqu'à midi, interrompues par une heure de récréation ; à midi, encore une fois du riz à l'eau, ce qui constitue le dîner des enfants ainsi que leur souper. Ainsi trois fois du riz par jour, ce sont là leurs trois repas ; c'est un peu pri-

mitif, mais avec cela, ils se portent parfaitement. *Omne trinum perfectum*. Dans l'après-midi, classes jusqu'à 6 heures, avec des intervalles de récréation...

« L'instruction religieuse, pour ces pauvres enfants destinés à vivre au milieu des païens et des mahométans, occupe nécessairement le premier rang, et prend une grande partie de nos journées. Ils ont fait de remarquables progrès et je suis sûr que nous formerons ainsi peu à peu des chrétiens dignes de ce nom, et des familles catholiques dont nous n'aurons pas à rougir.

« Pour stimuler le zèle de nos écoliers, je les ai répartis en divisions qui représentent leurs différents villages ; nous faisons concourir les villages entre eux, et c'est merveille de voir avec quelle ardeur tous étudient à qui mieux mieux, afin que leur village l'emporte sur les autres. Nous leur apprenons aussi à chanter les litanies, les prières et les cantiques en leur langue Bengali. Pour le moment, j'en prépare 13 à la première communion, et je dois dire qu'ils me donnent beaucoup de satisfaction.

« Pour obtenir le subside du gouvernement, nous devons suivre le programme qu'il nous impose : la lecture et l'écriture Bengali, un peu d'anglais, d'arithmétique et de géographie. J'ai dû me mettre à étudier tout cela en Bengali, afin de pouvoir surveiller moi-même tous les détails de l'enseignement et diriger nos deux maîtres Hindous qui ne sont pas précisément très ferrés sur toutes les branches.

« Je le répète, la principale affaire pour nous, c'est d'avoir partout des églises et des écoles dignes de la sainte religion que nous prêchons. Si nous avions cela, les jeunes Hindous accourraient chez nous : nous pourrions les instruire, les baptiser, les marier et fonder des chrétientés sérieuses et solides. L'éducation est le grand, le seul moyen d'arriver à la régénération de ce pauvre peuple. »

D'après ces détails pleins d'intérêt, on voit que nos missionnaires du Bengale se donnent des peines infinies pour arracher les âmes à l'idolâtrie et à la corruption indienne. Mais, vis-à-vis des millions d'Hindous qui peuplent le Bengale, qu'ils sont en petit nombre et que leurs ressources sont restreintes ! C'est là ce qui les afflige et les

désespère quelquefois. Ils comptent sur le dévouement, sur la générosité de leurs frères et de leurs amis de Belgique, et ils espèrent bien ne pas être trompés dans leur attente.

Ce n'est pas seulement dans le Vicariat apostolique du Bengale que les missionnaires belges se livrent aux travaux du saint ministère. Dans les autres Vicariats de l'immense empire anglo-indien plusieurs prêtres belges viennent en aide aux missionnaires européens. Au commencement de l'année 1881, deux de nos compatriotes, les RR. PP. Alphonse de Peñaranda, de Bruxelles, et Aloys De Kinder, d'Anvers, qui ont été attachés au Vicariat du Bengale, sont allés au secours de la mission de *Mangalore*, récemment confiée à la Compagnie de Jésus. Le R. P. De Kinder nous a fait parvenir sur cette partie de l'Inde, autrefois évangélisée par le grand apôtre S. François-Xavier, des détails intéressants que nous communiquerons aux lecteurs des « Précis historiques » dans une de nos prochaines livraisons.

V. B.

ORIGINE ET PROPAGATION

DES

ORDRES ABBATIAUX

Suite et fin. — Voir page 629.

III

Origine de l'ordre canonique de Prémontré.

Saint Norbert, né entre 1080 et 1085 dans la petite ville de Santen, aux environs de Clèves et au diocèse de Cologne, est l'instituteur de l'ordre canonique ou des Chanoines-réguliers de Prémontré (1).

Prémontré tire son nom d'un petit vallon solitaire de la forêt de Coucy, à quinze kilomètres de Laon. Les habitants du pays l'appelaient *Præmonstratum* ou *Pratum monstratum*. C'est là que, sous le patronage de saint Jean-Baptiste, surgit le premier monastère, l'an de grâce 1120. Prémontré relevait hiérarchiquement de l'évêché de Laon.

Anno milleno centeno bis quoque deno
A Patre Norberto fundatur Candidus Ordo.

Norbert et Hugues de Fosses, son premier compagnon, chapelain de l'évêque de Cambrai, s'établirent à Prémontré dans des cabanes en bois et en terre autour d'une humble chapelle. Le vallon de Prémontré leur avait été cédé par Barthélemi, évêque de Laon. Tels furent les humbles commencements de l'*Ordre Blanc*, de la *Milice Blanche*, à laquelle la Providence divine réservait une immense diffusion dans le monde chrétien. La Belgique, en particu-

(1) Ch. Taiée, *Prémontré, Étude sur l'abbaye de ce nom*, etc., 2 vol. in-8, Laon, 1872, et consulter Hugo (Ch.-Louis), abbé d'Estival, en Lorraine, *Annales Sacri et Canonici Ordinis Præmonstratensis*, 3 vol. in-fol. Paris, 1734. — Miræus, *Ordinis Præmonstratensis Chronicon*, in-12. Cologne, 1613.

ier, lui doit des bienfaits que l'histoire a enregistrés et qu'elle redit avec une pieuse gratitude.

Le pape Honorius II confirma le nouvel ordre dès l'an 1126. L'année suivante, le saint patriarche se vit élevé, malgré les répugnances de son humilité, sur le siège archiépiscopal de Magdebourg et laissa le gouvernement général de son institution à son premier disciple, Hugues de Fosses.

Le but de l'apostolique fondateur était d'unir la vie active à la vie contemplative ; car il voulait moins fonder un ordre monastique ou contemplatif qu'instituer des chanoines d'une vie régulière et sainte. Indépendamment de leur propre sanctification, ses disciples devaient travailler au salut des autres, enseigner aux ignorants les vérités de la foi, prêcher la pénitence de l'Évangile, combattre l'hérésie, remplir même les fonctions pastorales, si elles leur étaient conférées par les évêques. Toutefois la vie conventuelle était le fondement de leur constitution. Le Saint lui-même allait prêchant la réforme des mœurs en France, en Allemagne, en Belgique, partout où l'appelaient les villes, le clergé et les grands. Son ordre, comme ceux de S. Benoît et de S. Bernard, s'étendit aux femmes, et celles-ci, malgré la sévérité primitive, montrèrent autant d'empressement que les hommes à se ranger sous sa bannière (1).

Les Norbertins et les Norbertines suivent la Règle canoniale de saint Augustin et portent la livrée blanche de laine, signe de la vénération particulière que saint Norbert leur a inspirée pour la Vierge Immaculée.

La première abbaye norbertine qui fut fondée dans nos contrées, est celle de *Floreffe*. Disons un mot sur son origine.

Passant par Namur, à son retour de Cologne, Norbert avait été reçu avec vénération par le comte Godefroid et la comtesse Ermesinde. Les deux nobles époux lui donnèrent en pleine propriété

(1) Le chapitre général de l'an 1270 décréta qu'on ne permettrait plus la fondation de monastères de femmes. Dès lors la piété des femmes se porta du côté de Cîteaux, comme l'atteste Jacques de Vitry, *Hist. occident.* cap. XV, pag. 305. — Toutefois l'ordonnance de l'an 1270 ne fut pas observée partout en Belgique, en Allemagne, etc.

leur alleu (1) de Floreffe, situé dans la vallée de la Sambre, avec une chapelle dédiée à la Vierge-Mère sous le nom de *Salve*. La charte de donation porte la date du 27 novembre 1121. Le Saint envoya à Floreffe une colonie de Prémontré sous la conduite du B. Richard. Le comte Godefroid de Namur lui-même ne tarda pas à solliciter son admission et ne voulut revêtir que l'habit de convers. Actuellement encore on voit dans l'église de Floreffe le tombeau de l'humble frère Godefroid et celui de sa vénérable épouse.

L'une des plus mémorables fondations, c'est celle de *Saint-Michel* à Anvers. Cette abbaye fut établie à la suite du triomphe que saint Norbert et douze de ses collaborateurs avaient obtenu, dans cette ville, sur l'hérésie de Tanchelin ou Tanchelm, pendant que Burchard occupait le siège épiscopal de Cambrai. Cet évêque et le chapitre d'Anvers avaient appelé Norbert à venir combattre l'infâme hérésiarque ; en reconnaissance, ils remirent l'église collégiale de Saint-Michel et le terrain adjacent entre les mains des Prémontrés ; dès lors la collégiale devint l'église abbatiale. Du nouveau monastère de Saint-Michel sortirent trois puissantes colonies : *Middelbourg* en Zélande, *Averbode* et *Tongerloo* en Brabant (2).

Les abbés de *Prémontré*, de *Saint-Martin* de Laon, de *Floreffe* et de *Cuissy* étaient les *Primi Patres* de l'ordre. L'abbé de Prémontré était le Général, celui de Laon prieur, celui de Floreffe sous-prieur. Pour l'élection du Père Général, les trois autres premiers Pères présidaient aux opérations du scrutin.

C'est à la sollicitation de Wauthier d'Obaix, abbé de Floreffe, que le chapitre général de 1270 décréta que dans la suite on n'admettrait plus les personnes du sexe à professer la Règle de saint Norbert. Quant à celles qui avaient déjà fait profession, on leur permit de terminer leurs jours sous l'habit de l'ordre ou d'entrer dans un autre monastère. Néanmoins on revint plus tard sur cette décision rigoureuse, et il se conserva toujours un assez grand nom-

(1) *Allodium*, terre franche de toute redevance seigneuriale, par opposition à *feodum*, fief.

(2) Voir nos *Civilisateurs chrétiens de la Belgique*, pag. 229 et 233.

bre de prieurés et de prévôtés de chanoinesses norbertines en Belgique comme dans d'autres pays (1).

Le chapitre de l'an 1320 divisa tout l'ordre en vingt-neuf provinces nommées *circariæ* parce qu'elles étaient formées de la réunion des maisons rapprochées, *quæ circa sunt*. On donnait la qualification de *circator* à celui que l'assemblée déléguait pour y faire, chaque année, la visite canonique. Les monastères de la Belgique étaient partagés entre les circaries de Floreffe, de Brabant, de Flandre et de Frise. Plus tard, le *circator* prit la dénomination de *visitator*, et de *visitator generalis*, quand il était chargé de plusieurs circaries à la fois. Toutes les régions de visite étaient soumises au Général qui avait sa résidence à Prémontré.

Comme l'ordre de Cîteaux, celui de Prémontré était tenu à la perpétuelle abstinence. Cependant l'infirmité humaine finit par l'emporter sur le précepte. La rigueur s'étant graduellement adoucie, le chapitre général de 1502 résolut, sur la proposition de l'abbé de Floreffe, de soumettre à l'approbation du Saint-Père de nouveaux statuts où serait exprimée, pour l'ordre entier, la dispense du précepte, violé depuis longtemps dans la plupart des monastères. Dans ce but, il envoya à Rome les abbés de Parc, de Saint-Michel d'Anvers et de Saint-Nicolas de Furnes. Après mûr examen, le pape Jules II concéda aux Prémontrés l'usage de la viande les dimanches, lundis, mardis et jeudis, à condition que l'abstinence totale fût observée durant tout l'avent et depuis le dimanche de septuagésime jusqu'au jour de Pâques (2). De nouveaux adoucissements furent encore introduits plus tard ; car à la fin du XVIIIe siècle, les religieux de Floreffe pouvaient user d'aliments gras depuis la septuagésime jusqu'au carême (3).

La révolution française dispersa les religieux de nos abbayes, mais ne détruisit pas les communautés mêmes. Les Prémontrés se sont heureusement rétablis en France et en Belgique.

(1) Voir MM. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*. Namur 1880, pag. 138.

(2) Ces statuts, promulgués dans le chapitre général de 1505, se trouvent dans Lepaige, *Bibliotheca Præmonstratensis*, pag. 830-860. (in-fol. Paris 1633).

(3) MM. Barbier, *Histoire de l'abbaye de Floreffe*, pag. 242.

Au diocèse de Malines il y a actuellement cinq maisons qui se sont ouvertes successivement depuis que la Belgique est devenue royaume indépendant : *Averbode*, *Tongerloo*, *Parc* lez-Louvain, *Grimberghe* et *Postel*. Elles ont été élevées au rang d'abbayes en 1872. Leurs prélats ont depuis lors l'usage des *pontificalia*. Les chanoines-réguliers y font revivre le passé glorieux de ces abbayes si justement célèbres.

IV

Origine des Chanoines-réguliers de Saint-Augustin.

Nous avons vu qu'une simple lettre, adressée, en 423, par saint Augustin à des religieuses africaines, est devenue le code fondamental d'une foule de congrégations dans l'Occident. Cette Règle a été adoptée par les Ermites de Saint-Augustin, par les chanoines-réguliers et les chanoinesses de Saint-Augustin et de Prémontré, par les Frères-Prêcheurs de Saint-Dominique, par les Trinitaires et les Augustins, par les Alexiens, les Sœurs noires, les Visitandines, par plusieurs ordres religieux-militaires, etc. « D'illustres et saints fondateurs d'ordres, de diverses époques, réfléchissant devant Dieu sur cette grande chose qu'on appelle l'établissement d'un ordre, n'ont trouvé rien de mieux à faire que d'adopter pour leur milice la Règle du Docteur Africain... C'est que ce grand homme est allé jusqu'au fond de l'âme ; c'est qu'il a bien connu notre nature, nos infirmités et nos besoins ; les lois qui sont l'expression de telles vérités, sont d'une constante application (1). »

Le grand Évêque, n'étant encore que simple prêtre, avait érigé à Tagaste et à Hippone des monastères où il vivait avec quelques laïques, servant Dieu et observant la pauvreté pratiquée par Jésus-Christ et conseillée par l'Évangile (2). Promu à l'épiscopat, il vou-

(1) Poujoulat, *Histoire de saint Augustin*, tom. II, chap. XLVI.

(2) « Factus presbyter, monasterium intra ecclesiam mox instituit, et cum servis Dei vivere cœpit secundum modum et regulam sub sanctis Apostolis constitutam, maxime ut nemo quidquam proprium in illa societate haberet, sed ut eis essent omnia communia et distribuerentur unicuique, prout cuique opus erat. » Possid. Vita S. Aug. Cap. V.

lut continuer la vie commune et fit une corporation religieuse du clergé de sa cité épiscopale : *Volui*, dit-il, *habere in ista domo et episcopio mecum monasterium clericorum; ecce quomodo vivimus : nulli licet in societate nostra habere aliquid proprium* (1). Cette vie toute canoniale est devenue le type des communautés de chanoines-réguliers.

Nul doute que saint Augustin n'ait été réellement *clericus* régulier ou canonique et qu'il n'ait vécu en commun avec des *clerici* canoniques auxquels il a laissé une règle de vie (2). Dans une séquence que le prêtre récitait autrefois à la messe du Saint, il est dit : *Regularis vitae normam conquadravit juxta formam cœtus apostolici; sui quippe nihil habebant tamquam suum, sed vivebant in commune clerici.*

Les chanoines-réguliers de Saint-Augustin, qu'il ne faut pas confondre avec les Augustins ou Ermites de Saint-Augustin, étaient autrefois très nombreux dans la Belgique et dans les contrées voisines. Malgré l'identité de la Règle qu'ils suivaient, ils avaient des statuts particuliers, souvent assez différents les uns des autres selon les *réformes* diverses auxquelles ils étaient affiliés.

Principales réformes de l'ordre canonique de Saint-Augustin.

Les trois principales réformes étaient celles des Congrégations d'*Arroaise* en Artois, de *Windesem* dans l'Overyssel, et de *Saint-Victor* de Paris. Ces Congrégations étaient aussi nommées *Chapitres*, parce que les monastères affiliés étaient représentés au chapitre général qui se tenait dans le chef-lieu à des époques déterminées.

Le monastère d'*Arroaise*, situé entre Péronne et Bapaume, devint, au XIIe siècle (1121) le chef-lieu d'une congrégation à laquelle s'associèrent spontanément vingt-deux (d'autres disent vingt-huit) monastères, la plupart situés en Belgique. Le dernier chapitre général fut tenu l'an 1470, et dès lors la Congrégation de réforme cessa de subsister. Toutefois le prélat de l'abbaye d'Arroaise conserva

(1) Sermo CCCLV, n° 2.

(2) Gabr. Pennotti, *Generalis totius Sacri Ordinis Clericorum Canonicorum Historia tripartita*, in fol. Cologne 1630.

jusqu'à la fin du dernier siècle les prérogatives de chef d'ordre (1).

Le couvent de N.-D. de *Windesem* ou *Windesheim*, près de Zwolle (province d'Overyssel), fondé en 1387, devint peu après le chef-lieu d'un grand nombre de monastères d'Allemagne et des Pays-Bas (2). Le pape Martin V approuva la Congrégation par une bulle signée à Florence en 1420, et adressée aux prieurs et recteurs des couvents de Windesem, d'Eemstein, de Noorthoorn, de Groenendael, du Rouge-Cloître et de Corsendonck (3). Le couvent de Windesem disparut dans les troubles du XVIe siècle; mais la Congrégation continua à subsister, et le prieur, quel que fût le monastère où il avait été élu, conserva le titre de *Général de la Congrégation de Windesem.*

Le Val des Écoliers, *Vallis Scholarium*, fut fondé en 1201 par quelques docteurs en théologie de Paris. Désireux de mener une vie solitaire et toute conforme à l'Évangile, ils se retirèrent dans une vallée, sur les frontières de la Champagne et de la Bourgogne. Ils y furent bientôt suivis par un grand nombre d'étudiants avides de les imiter. De là le nom de *Val des Écoliers*. L'ordre fut confirmé en 1218 par Honorius III. Lorsque Laurent Michel, abbé général de tout l'ordre, renonça à sa dignité dans le chapitre général tenu en 1653 dans l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, l'ordre du Val des Écoliers s'unit à la Congrégation des Genovéfains ou chanoines-réguliers de Sainte-Geneviève. Cette dernière abbaye avait accepté, vers le milieu du XIIe siècle, la réformation des Victorins, c'est-à-dire du couvent de Saint-Victor, selon les prescriptions du pape Eugène III.

Le Val des Écoliers eut en Belgique trois abbayes: à *Geronsart*, à *Liège* et à *Mons*, et trois prieurés: à *Leeuw Saint-Léonard*, à *Houffalize* et à *Hanswyck* lez-Malines. Ces six établissements demeurèrent unis jusqu'en 1602 aux Genovéfains de Paris.

(1) De Ram, *Hagiographie nationale*, au 13 janvier, le B. Heldemar.—Voir l'*Histoire de l'abbaye et de l'ancienne Congrégation des chanoines réguliers d'Arroaise*, par M. Gosse, in-4. Lille 1786.

(2) Pennotti, *Generalis totius* etc. énumère 83 couvents d'hommes et 13 couvents de femmes. Le *Chronicon Capituli Windesimensis* du P. Rosweydus édité par Buschius (Anvers 1621) parle de 120 maisons.

(3) Miræus, III, 444; voir aussi p. 448.

V.

Origine de l'ordre des Chartreux.

L'ordre des Chartreux, *Ordo Cartusianus*, n'est pas abbatial, mais prioral. Si nous le remémorons dans cette Étude, c'est subsidiairement et parce que les moines sont censés suivre le fond de la Règle de saint Benoît. Du moins Mabillon, le docte annaliste des Bénédictins, affirme que leurs *coutumes* austères s'y conforment en plusieurs endroits.

Brunon, né à Cologne en 1035, était chanoine et écolâtre de Reims (1). En 1084, il se retira avec six amis dans les Alpes du Dauphiné, montagnes sauvages, affreuses et presque inhabitables. Avec l'assentiment de Hugues, évêque de Grenoble, ils se fixèrent à l'endroit dit *Cartusia* et s'y adonnèrent à la vie contemplative, émules des anciens anachorètes de la Thébaïde. L'oratoire et les huttes qu'ils s'y construisirent, furent les commencements de la *Grande-Chartreuse*, voisine de Grenoble (2). Le nom de ce cloître célèbre est devenu le nom commun de tous les monastères de l'institut de saint Brunon. L'ordre, confirmé en 1070 par Alexandre III, est resté constamment fidèle à l'esprit de son fondateur. Protégés par leur solitude absolue, la loi du silence perpétuel et les visites canoniques, les Chartreux offrent l'exemple unique de n'avoir jamais eu besoin d'une réformation disciplinaire (3).

Saint Bernard de Clairvaux, ce grand amant de la solitude, portait un attachement particulier aux disciples de saint Brunon. En 1122, environ vingt-un ans après la mort du fondateur, il écrivit une touchante lettre « aux plus vénérables des pères et plus chers des amis, Guignes (*Guignoni de Castro*), prieur de la Chartreuse,

(1) Voir l'*Histoire littéraire de la France*, IX, 233-251.

(2) La Grande-Chartreuse du Dauphiné, bouleversée par les révolutionnaires de 1793, a pu se rouvrir en 1816.— En 1870, nous eûmes le bonheur de passer deux jours parmi ces admirables cénobites, aussi élevés au-dessus du temps, comme dit l'abbé Ratisbonne, qu'ils le sont au-dessus de l'espace.

(3) La Solitude, le Silence et les Visites canoniques sont le triple rempart des Chartreux. De là le dicton : « Propter tria : *so, si, vi,* Cartusia permanet in vi. »

et à tous les religieux de la communauté (1). » L'année suivante, lors de son voyage à Grenoble. il leur rendit une visite dont le souvenir est resté vivant, jusqu'à ce jour, parmi les anachorètes de cette Thébaïde des montagnes.

Saint Brunon ne laissa point d'autre règle que ses exemples et ses exhortations. Mais ce fut conformément à ce qu'il avait pratiqué et enseigné que le vénérable Guignes, cinquième prieur-général († 1137) écrivit les *Consuetudines Cartusiæ* et que Bernard de Latour (1258) les augmenta. Le livre des Coutumes, accepté par le chapitre général de 1259, fut encore étendu en 1368, 1509 et 1681. C'est sous la forme acceptée en 1681 qu'il a été ratifié par Innocent XI; depuis lors, il est resté le code législatif de ces hommes de pénitence (2).

L'ordre était divisé en 17 provinces et a compté au delà de 200 monastères en Europe. Presque toutes les Chartreuses de notre pays appartenaient à la province de la Germanie-Inférieure.

L'empereur Joseph II, l'ennemi mortel de la vie contemplative en sa qualité de « philosophe, » supprima les chartreux de ses États en 1783. Toutefois les religieux belges rentrèrent dans leurs cellules en 1790, à la faveur de la révolution brabançonne, mais pour en être définitivement expulsés par les conquérants français en 1797.

Brunon rendit au ciel son âme juste et sainte, le 6 octobre 1101 et l'Église tout entière, dit Montalembert, pleura celui qui l'avait enrichie d'une nouvelle légion de saints. Norbert, instituteur de Prémontré, était déjà au monde. Un siècle plus tard paraîtront les saints patriarches des ordres mendiants, François d'Assise et Dominique Guzman de Calaroga. La Providence envoie toujours à son Église des armées de soldats selon les besoins des époques.

(1) S. Bern. Epist. IX. Ap. Migne, *Patres Lat.*, t. 182.
(2) Innocent Massin, prieur de la Grande-Chartreuse, *Annales Ordinis Cartusiensis*, in fol. 1687.

P. CLAESSENS.

MONS

PENDANT LA RÉVOLUTION DE 1830

Dans ces derniers temps, et surtout depuis quelques mois, à l'occasion du cinquantenaire national, on a publié plusieurs documents inédits sur les principaux épisodes de la Révolution Belge de 1830. En 1864, le P. Terwecoren reproduisait, ici même, un récit détaillé des *Journées de Septembre* (1). Un de nos collaborateurs, M. l'avocat Rousselle, veut bien nous communiquer des détails intéressants sur la Révolution de 1830 à Mons. Ce travail, fait sur des pièces de famille et sur des documents entièrement inédits dont lui seul pouvait disposer, a déjà paru en partie dans un journal quotidien *Le Hainaut*. L'auteur l'a revu et développé ; il a ajouté des notes biographiques sur les personnages qui ont joué un rôle dans les événements qu'il raconte. N. R.

Le système politique du roi des Pays-Bas, Guillaume Ier, tendait à une assimilation et à une fusion de deux peuples de mœurs et de caractères essentiellement distincts : il rencontra une vive opposition chez les Belges. Durant quinze années, ce furent et dans la presse et à la tribune des États-généraux, d'ardentes luttes, provoquées par les légitimes revendications des provinces méridionales qui entendaient conserver et leur religion, et leur langage, et leurs coutumes. Cependant cette opposition, quelle que fût son énergie, son intensité, « n'attaquait pas la Constitution du royaume, elle la défendait contre les empiétements du pouvoir, elle voulait sauver ce pouvoir de ses propres excès. » On ne songeait point à souffler le feu de la révolte. Mais le gouvernement, qui ne prenait conseil que de lui-même, résolut de sévir ; les Belges s'irritèrent et alors, comme le dit un éminent historien, « la révolution se trouva faite dans les esprits, pour ainsi dire, à l'insu de tout le monde et quoiqu'au fond tout le monde la redoutât. Un conflit devenait inévitable, et il eut lieu (2). »

(1) Voir *Précis historiques*, année 1864, pp. 412 et suiv.

(2) De Gerlache. *Histoire du royaume des Pays-Bas depuis* 1814 *jusqu'en* 1830. Bruxelles, 1839. In 8°, p. ix.

Mais, pour mieux mettre en lumière cette vérité historique, jetons d'abord un coup d'œil sur les faits accomplis à Mons pendant l'année 1829.

I

Le 12 janvier, fut représenté pour la première fois sur le théâtre de cette ville, alors situé rue des Tuileries, un grand opéra en quatre actes : *Mazaniello ou le Pêcheur Napolitain*, musique de Carafa. Cette pièce fut jouée trois fois en une seule semaine, et avec le plus grand succès. Le public montois saisissait avec avidité les allusions à la situation du pays : un journal du temps (1) cite les suivantes :

« Ruffino. — Le vice-roi n'est pas de retour.

« Mazaniello. — Plût au Ciel qu'il le fût ! nous n'aurions pas à gémir de l'oppression des employés subalternes qui outrepassent même les ordres du gouverneur.

« Matteo. — Le vice-roi a promis une diminution.

« Mazaniello. — Une diminution ! Il me semble que ce ne serait pas trop d'une abolition tout entière.

« Le Gouverneur. — Vous vous élevez contre une taxe que les besoins de l'État ont rendue indispensable.

« Mazaniello. — Et que la misère du peuple rend impossible. »

Une grande animation régnait dans la salle de spectacle qui était comble. Le parterre soulignait de ses bravos chaque phrase déclamée par Mazaniello, et affirmait ainsi que le peuple désirait le redressement de ses griefs et notamment l'abolition de l'impôt d'abattage qui pesait si lourdement sur les habitants des villes.

Peu de jours après, le 3 février, Mons, se joignant à l'élan général, prenait part au pétitionnement organisé dans les provinces belges, en vue d'obtenir du roi Guillaume les concessions depuis longtemps attendues. La requête des Montois à S. M. était l'œuvre d'un comité qui se réunissait, rue d'Enghien, n° 14 actuel, en l'hôtel de M. le marquis de

(1) *Le Courrier des Pays-Bas*, n° du 24 janvier 1829.

Rodriguez (1), que le district de Soignies choisit plus tard comme député au Congrès national.

Le 18 du même mois, une députation de notre Garde communale, composée de MM. le comte Théodore de Glymes, commandant, François, capitaine, Albert De Blaive, 1er lieutenant, Louis Bron, second lieutenant, Considérant, sergent-major, était admise, au Palais de Bruxelles, à présenter ses hommages au Roi des Pays-Bas.

Pour la dernière fois, le roi Guillaume vint à Mons en 1829. Il fit son entrée, par la porte du Rivage, le 13 juin, vers 4 heures de l'après-midi, arrivant de Tournai. L'itinéraire du souverain avait ainsi été fixé : S. M. devait visiter Saint-Ghislain et les magnifiques établissements de M. Degorge-Legrand, à Hornu, puis suivre la grand'route jusqu'à Mons, traversant les importantes communes de Quaregnon et de Jemmapes. Mais on changea cet itinéraire. Lorsque S. M. atteignit le pont de St-Ghislain, un bateau élégamment pavoisé l'y attendait. On invita le Roi à monter sur cette embarcation, et il parcourut jusqu'à Mons le canal dont les digues étaient garnies d'ouvriers.

Le Roi ne reçut point le même accueil qu'à ses voyages antérieurs à Mons. Le lendemain de son arrivée, jour de la kermesse, après la procession, le lumeçon eut lieu comme de coutume. De l'une des fenêtres de la Chambre des États, au dessus de la salle St-Georges, le monarque assista à la représentation de cette légende populaire. « La foule sur la place était compacte. Pas un vivat, point de chapeaux bas. En vain, les paysans étaient invités à acclamer le Roi ; on parlait à des sourds. » Au bal donné le soir dans le grand salon de l'Hôtel-de-ville, fut remarquée l'absence de beaucoup de familles qui étaient, à dessein, restées à la campagne. S. M. partit de Mons, pour le pays de Charleroi, le lendemain matin, lundi.

Mais rien encore ne faisait présager un divorce entre le Midi et le Nord. A peine le Roi avait-il quitté Mons, que des députations des gardes communales de cette ville, de Bruges, d'Alost et de Termonde se rendaient, le 25 juin, au Palais de Bruxelles, pour offrir leurs hommages à S. A. R. le prince héréditaire, colonel-général des gardes communales du royaume. Un déjeuner splendide, offert par le prince, suivit la réception officielle. L'un des toasts, celui à la Reine et à la

(1) Le marquis François-Marie-Ghislain de Rodriguez de Evora Y Vega est décédé à Mons, le 14 décembre 1840, à l'âge de 49 ans.

princesse d'Orange, fut porté par le comte de Glymes, commandant de la garde de Mons (1). Le prince d'Orange était aimé de la milice citoyenne, et plusieurs contemporains nous ont rappelé avec quelle cordialité le fils aîné du Roi était accueilli dans les banquets que les officiers de la garde montoise étaient heureux de lui offrir. Le 6 octobre, le prince héréditaire séjournait pour la dernière fois en notre ville. Il assista, le soir, à un spectacle-gala où l'on joua le chef-d'œuvre de Racine, *Athalie;* la célèbre tragédienne Duchesnois, du Théâtre français, y remplissait le rôle principal. Une cantate avait été composée en l'honneur du prince. Le lendemain, après la revue de la Garde communale, il accepta le déjeuner auquel les officiers de celle-ci l'avaient convié, et dans l'intimité se fit un échange de véritables sympathies.

Les élections pour les États-généraux, qui avaient eu lieu au mois de juillet, étaient venues accentuer le caractère de l'opposition des provinces méridionales. Les États provinciaux de Hainaut investirent de leur confiance MM. le baron François de Sécus, le baron de Roisin, Charles Le Hon et Charles Taintenier. Partout, dans la partie belge du royaume, le choix ne tomba que sur des candidats animés de la ferme volonté de poursuivre à la tribune le redressement de nos griefs

Un arrêté royal, réorganisant la Garde communale, excita le mécontentement. Deux incidents que nous allons rapporter, firent grand bruit.

Appelé à siéger au Conseil de discipline de la garde montoise, M. le lieutenant Albert De Blaive refusa de prêter un serment en contradiction avec les libertés garanties par la loi fondamentale. A propos de son refus, quelqu'un lui disait : « Les dispositions de l'arrêté sont assez obscures, vous n'y voyez goutte. » — « Raison de plus, répondit vivement M. De Blaive, pour ne pas les interpréter ; laissons à ceux qui osent les comprendre le soin d'en faire l'application. »

A une autre audience du Conseil de discipline, la légalité de cet arrêté fut contestée par Me André Masquelier, du barreau de Mons, qui, chargé de la défense de M. Lamouret, vint prier le Conseil de se déclarer incompétent; plaidant la même thèse qu'avait soutenue, à Louvain, M. l'avocat Delhougne. Mais cette exception ne fut pas accueillie, par le motif :

(1) Nous donnons plus loin une note biographique sur cet officier supérieur.

« qu'il n'entre pas dans le domaine du pouvoir judiciaire de connaître de la légalité de son institution ou de sa composition. »

Ces deux incidents se produisirent le 1er août et le 5 septembre. La presse de Bruxelles s'en occupa (1).

Un message adressé, le 11 décembre, par le Roi à la seconde Chambre des États-généraux, annonçait la présentation d'un projet de loi destiné à mettre un frein à « la licence » de la presse, qui était « devenue, disait S. M., surtout dans quelques provinces, un moyen de provoquer la dissension, le mécontentement, les haines religieuses, l'esprit de faction, de censure et de désordre. » C'était pour le gouvernement un « devoir douloureux de veiller, par des mesures fermes, à ce que la vraie liberté, l'ordre et les lois fussent respectés et maintenus. » Ce message sévère, transmis à tous les membres du parquet par circulaire du ministre de la justice Van Maanen, souleva l'indignation dans les provinces du midi. Et le 17 décembre, le *Courrier des Pays-Bas* publiait ceci : « Nous recevons de Mons l'avis que le projet de loi contre la presse y a produit un effet difficile à décrire; les plus indifférents se montrent maintenant de chauds patriotes. On a rédigé à l'instant une pétition aux États-généraux contre le projet; elle se couvre de signatures. »

Telle était la situation à la fin de l'année 1829.

II.

La révolution qui éclata en France au mois de juillet 1830, vint agiter profondément les esprits en Belgique et précipiter d'une façon inattendue le dénouement de la crise dans nos provinces. Deux mois après la chute de Charles X, à Paris, le trône de Guillaume Ier était brisé, à Bruxelles !...

A l'annonce des graves événements dont la capitale de la France était le théâtre, une émotion indicible s'empara de la population de Mons. On se rassemblait en foule dans les cafés et sur les places publi-

(1) *Le Courrier des Pays-Bas*, nos des 8 août, 10 septembre et 14 novembre 1829. Dans ce dernier no, le *Courrier* discute la question de compétence résolue par le Conseil de discipline de la garde communale de Mons.

ques, on s'interrogeait sur les suites probables du changement de dynastie chez nos voisins. Les habitants de la ville et ceux du Borinage se portaient en masse sur la route de Valenciennes. Un cordon de nos troupes fut établi à la frontière. L'autorité militaire fit doubler les postes, garnir les remparts de canons, remplir les magasins de poudre ; la plus grande activité régnait à l'arsenal, l'un des établissements de ce genre les plus importants de l'Europe. Les portes de la forteresse n'étaient plus ouvertes après dix heures du soir.

On sait avec quelle rapidité l'étincelle révolutionnaire se communiqua de Paris à Bruxelles. Il ne s'agissait, dès le principe, que du redressement des griefs, d'une séparation purement administrative entre deux nations, dont les mœurs semblaient incompatibles. Bientôt, suivant une pente irrésistible, on en arriva à prononcer « la déchéance du tyran ! »

L'émeute gronda dans les rues de Bruxelles, le 25 août, à la suite de la représentation de la *Muette de Portici*, au théâtre de la Monnaie. Un ancien membre de la Régence et du tribunal de commerce de Mons, qui était alors en voyage à Bruxelles, nous a laissé de cette émeute, dans ses *Mémoires* inédits, la relation que voici : « La pièce finie, l'on se répandit dans la ville, la population fit boule de neige. Le domicile de Libri-Bagnano fut envahi, pillé, dévasté ; sa succursale, rue de la Madeleine, eut le même sort. Après ce premier acte, il fallut continuer de plus belle : les chiens n'avaient pas été mis au bois pour si peu. Vers minuit, à l'aide d'un charivari d'instruments discordants, on dirigea la meute au Petit-Sablon, et à l'instant, l'hôtel du ministre de la justice Van Maanen fut pillé et incendié. Le jour est venu mettre à nu cet effroyable spectacle : des hommes ivres, des femmes échevelées, véritables furies, parcouraient les rues, traînant le fruit du pillage. Vers dix heures, le matin, on voulut recommencer, rue de la Madeleine, chez Libri ; on emportait les gouttières en plomb, quand vint un piquet de grenadiers hollandais, qui fit une décharge en l'air en face de l'hôtel d'Angleterre (aujourd'hui la Société de la Grande Harmonie) et tout le monde pillard disparut (1). »

L'auteur des *Mémoires*, à qui nous empruntons ce récit, revint à Mons, le 27 août, par la diligence Van Gend, qui entra en ville vers

(1) *Mémoires autographes sur l'histoire de la ville de Mons* (1780-1848), *par Nicolas-Joseph-Henri Descamps.* — (Ma Bibliothèque).

midi. La voiture fut entourée de curieux qui pressaient les voyageurs de questions, sur les désordres graves de Bruxelles. Les réponses variaient selon l'opinion de ceux qui rapportaient les nouvelles. « N'ayant que des vérités à dire, ajoute l'auteur, je ne répondis point aux questionneurs, je rentrai chez moi. La Régence était assemblée, elle m'envoya Defontaine-Spitaels pour connaître l'état des choses. Il ne fut pas étonné de ce que je lui apprenais. A quelque temps de là, il avait failli se faire une mauvaise affaire, au spectacle, avec des écervelés qui voulaient siffler le Roi dans sa loge. Je lui fis partager ma conviction : qu'à Bruxelles la populace seule était en jeu, que les véritables acteurs se tenaient derrière le rideau, qui serait tiré lorsque l'on croirait l'affaire assez engagée. Je lui dis que le contre-coup se ferait sentir ici ; que la Régence devait prévenir le désordre, avoir recours aux citoyens amis de la paix publique, les former en compagnies, leur faire délivrer des armes de l'Arsenal militaire, mettre sur pied la Garde communale et la Garde municipale, en attendant la formation des compagnies nouvelles. » Cet avis fut suivi.

Le bourgmestre de Mons, M. le baron Théodore Tahon de la Motte, vint exposer au Conseil de ville qu'il existait ici « quelque apparence de fermentation, » et l'invita à délibérer sur les « mesures à prendre pour maintenir l'ordre et la paix publique qu'il serait si pénible de voir troublés. » Le Conseil ordonna la convocation immédiate de la Garde communale, laquelle reçut l'ordre de placer des postes de vingt-cinq hommes, chacun, à l'Hôtel du Gouvernement, chez l'agent du caissier général du royaume, au Bureau de bienfaisance, un poste de cent hommes à l'Hôtel-de-ville et de faire des patrouilles pendant toute la nuit. La réorganisation de la Garde urbaine fut ordonnée, et à cet effet invitation faite à « tous les bons citoyens » de se réunir le lendemain matin.

Des rassemblements d'ouvriers firent, dans la même journée, entendre les cris de : « Vive la liberté ! Vive la cocarde tricolore ! A bas Van Maanen ! » Le gouverneur baron de Macar, le bourgmestre Tahon de la Motte, des membres de la Régence, et le commandant de la place, Vincent Duvivier (1), se rendirent aussitôt sur la Grand'Place, pour

(1) Vincent-Marie-Constantin Duvivier, né à Mons, le 12 décembre 1774; lieutenant-général, officier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold, chevalier de l'ordre militaire de Guillaume, etc ; décédé à Mons le 3 novembre 1851 (Voyez l'*Iconographie montoise*).

engager la foule à se disperser ; ce qu'elle fit non sans hésitation.

Désireux d'empêcher de plus grands désordres, quatre-vingts habitants de bonne volonté se présentèrent à la Régence, proposant de faire le service de la nuit. Leur offre fut acceptée avec reconnaissance, et ils furent immédiatement organisés et armés.

III.

Le lendemain, 28 août, à 7 heures du matin, les habitants qui avaient été convoqués par lettres pour se constituer en garde urbaine, répondirent avec le plus grand empressement à l'appel de la Régence. Ils se formèrent en escouades de dix hommes qui nommèrent leurs chefs, et ensuite les escouades se groupèrent en compagnies qui élurent leurs officiers. Toutes ces opérations se firent avec la plus grande célérité, et fournirent huit compagnies, dont une à cheval, qui furent successivement armées.

A 8 heures du matin, le Conseil de ville s'assembla d'urgence. « Les circonstances devenant de plus en plus graves, il arrêta : qu'il resterait en permanence jusqu'à nouvelle disposition (1). »

Vers midi, MM. les officiers de la Garde urbaine obtinrent l'entrée du Conseil, et la Régence fixa par la voie du sort le n° des compagnies. Le n° 1 échut à celle commandée par M. Guillaume Latteur ; le n° 2 à celle commandée par M. François Tahon de la Motte ; le n° 3 à celle commandée par M. Nicolas Descamps ; le n° 4 à celle commandée par M. Legrand-Gossart; le n° 5 à celle commandée par M. Xavier Hardenpont ; le n° 6 à celle commandée par M. Joseph Destombes ; le n° 7 à celle commandée par M. Hippolyte Lange. Les lieux de réunion de ces diverses compagnies furent ainsi fixés : La 1re au ci-devant refuge de Maroilles, rue de la Coupe ; la 2e au Tribunal civil ; la 3e au Collège ; la 4e à l'hôtel de *l'Ange*, Grand'Rue ; la 5e à la Halle au blé ; la 6e à l'hôtel de l'*Ours*, rue du Parc ; la 7e au bas de la rue de Nimy ; la compagnie de cavalerie, à l'hôtel de l'*Aigle d'or*, sur la Grand'Place.

Ces opérations terminées, MM. les officiers furent invités à composer l'état-major. M. le baron Edouard Duval de Blaregnies (2), commandant

(1) Le Conseil demeura en permanence jusqu'au 2 octobre.

(2) Édouard-Hubert Duval, né à Mons, le 17 mars 1789, prit le titre de

de la garde à cheval, fut nommé colonel-commandant; M. Joseph Fétis, adjudant-major ; MM. Louis de La Roche et Godart, adjudants.

La Garde urbaine étant reconstituée, son chef vint prier la Régence de passer en revue toutes les compagnies déployées sur la Grand'Place. Mais au moment où, répondant à l'invitation du commandant Duval, la Régence sortait de l'Hôtel-de-ville, on vint lui annoncer que le gouverneur de la province et les chefs militaires faisaient cette inspection. « Le Conseil, dit le procès-verbal officiel, rentra dans la salle de ses séances, en manifestant tout son mécontentement d'une semblable démarche qui, étant de nature à déplaire aux habitants dans l'état actuel des esprits, pourrait refroidir le zèle et le dévouement qu'ils montraient pour la chose publique, »

M. le gouverneur de Macar adressa aux officiers un discours qui se terminait par le cri de « Vive le Roi ! » Mais M. le commandant de la garde, réunissant autour de lui les officiers et les sous-officiers, leur rappela : « que la garde était convoquée pour procurer la sûreté à la ville et y maintenir le bon ordre, de quelque part que viendraient les troubles ; qu'elle n'était là pour appuyer aucune opinion, aucune autorité civile ni militaire; qu'elle ne devait connaître d'autre autorité que celle de son commandant, et que tout ordre venant d'ailleurs ne devait avoir aucune force. » Cette protestation fut accueillie au cri de « Vive le commandant ! »

Dans l'après-midi et vers le soir, des rassemblements d'ouvriers eurent lieu sur plusieurs points de la ville. Mais la nuit fut tranquille.

La diligence arrivée de Bruxelles le 29 août dans la matinée, annonça qu'une députation de cette capitale était partie pour La Haye, afin de solliciter du Roi le renvoi du ministre Van Maanen, l'abolition de l'impôt d'abattage, un mode d'élection plus direct et le rétablissement du jury. Cette nouvelle exerça une heureuse influence sur l'esprit des habitants de Mons. Il n'y eut plus ici même l'apparence d'un trouble. Cependant, la Garde urbaine restait sur pied, et la Garde commu-

comte Duval de Beaulieu, après la mort de son frère Dieudonné ; lieutenant-général, grand officier des Ordres de Léopold et de la Légion d'honneur, etc.; décédé à Bruxelles, le 29 mars 1873. Le journal *Le Hainaut*, dont la collection se trouve à la Bibliothèque publique de Mons, a donné une nécrologie sur le général Duval, dans les nos des 5 et 6 avril 1873.

nale continuait à occuper les divers postes, conjointement avec la garnison. L'idée de porter des cocardes et d'arborer le drapeau aux couleurs du Hainaut fut momentanément abandonnée.

Des membres du Conseil de ville firent part à cette assemblée des regrets que leur avaient exprimés le gouverneur et les chefs militaires, de ce qui s'était passé la veille, à propos de l'inspection de la Garde urbaine. Le commandant Duval et les capitaines, qui avaient été informés du mécontentement de la Régence, l'invitèrent à « passer une revue de la Garde, afin de détruire le mauvais effet de celle de la veille. » Le Conseil vit avec plaisir cette proposition et pria les chefs de ranger les compagnies sur la Grand'Place, à 11 heures et demie du matin. A cette heure, la Régence vint passer la revue de la Garde urbaine et du poste de la Garde communale établi à l'Hôtel-de-ville. Les officiers de ces deux corps ayant formé le cercle, M. le bourgmestre donna lecture d'une proclamation (1), dans laquelle la Régence exprimait sa reconnaissance envers les braves et généreux citoyens dont le concours dévoué assurait le maintien de la tranquillité dans la cité. La Régence se disait attentive aux vœux de ses administrés, et animée du désir d'appuyer leurs droits et de soutenir leurs véritables intérêts. Pendant la revue, la Régence avait été saluée par des vivats multipliés ; l'enthousiasme redoubla après le discours du bourgmestre. « Vive la Régence ! » criait-on de toutes parts. « Vivent les Montois ! » répondait la Régence.

Le lendemain, l'on affichait partout en ville une proclamation (2), signée par le commandant, les capitaines et l'adjudant-major de la Garde urbaine, et exprimant la parfaite communauté de sentiments qui existait entre celle-ci et la Régence. « La prospérité publique, disaient les officiers, repose sur l'ordre légal ; la violence et le désordre sont ses plus mortels ennemis..... Ayons confiance en nos Magistrats ; l'esprit qui les anime est celui du bien public ; ils veillent sur nous ; soyons en paix. »

(1) Voir le texte de cette proclamation dans le n° du 31 août 1830, de l'*Observateur du Hainaut*, journal qui se publiait à Mons et dont la collection est conservée à la Bibliothèque publique de cette ville.

(2) Cette proclamation est aussi reproduite par l'*Observateur du Hainaut*, n° du 31 août 1830.

V.

Cette même journée du 31 août, celle des 1er et 2 septembre se passèrent assez paisiblement. La Régence se borna à prescrire les mesures de police commandées par les circonstances. Elle crut aussi devoir donner un témoignage de satisfaction à la Garde communale, qui, pour écarter de malveillantes insinuations, avait, par l'organe de ses chefs, adressé aux habitants de Mons une proclamation dans laquelle elle exposait sa conduite et exprimait les sentiments patriotiques dont elle était animée. Cette proclamation fut affichée le 1er septembre (1). Elle portait les signatures de MM. le comte T. De Glymes (2), major-commandant, Recq-Fontaine, capitaine-quartier-maître, De Bagenrieux de Lanquesaint, capitaine, Hanot d'Harveng, capitaine, J.-M. François, capitaine, De Barolet, capitaine, A. Grart, adjudant, Gustave Lefebvre, 1er lieutenant, Albert De Blaive, idem, R. Cossée, id., Désiré Dethuin, idem, De Behault, 2e lieutenant, Ed. De Patoul-Fieuru, idem, A. Gondry, idem, L. Bron, idem, R. Desmanet, idem, J. Defontaine, idem, N. Considerant, idem, D. Van Miert, idem, et d'un grand nombre de sous-officiers. La Régence répondit : « qu'elle n'avait jamais pensé que l'on pût mettre en doute les sentiments de la Garde communale et elle aimait à lui rendre justice, qu'en l'appelant sous les armes, elle était certaine que cette Garde était animée du même esprit que la Garde urbaine, et dirigée vers le même but : le maintien de l'ordre et le respect des personnes et des propriétés. »

Mais pendant la matinée du 3 septembre se manifesta une vive anxiété, causée par le défaut de nouvelles précises. La diligence, arrivée à midi de Bruxelles, ne faisant connaître aucune solution, l'inquiétude et la fermentation grandirent. Peu après l'arrivée du journal le *Courrier*

(1) Voir l'*Observateur du Hainaut*, n° du 2 septembre 1830.

(2) Théodore-Honoré, comte de Glymes et d'Hollebèque, né à Tirlemont, le 25 septembre 1786 ; capitaine de première classe dans l'armée française ; décoré de la Légion d'honneur en 1813, à la suite d'un combat dans lequel il reçut plusieurs blessures graves ; ramassé mourant sur le champ de bataille, il fut emmené prisonnier et ne rentra dans son pays que pendant l'exil de Napoléon à l'île de Sainte-Hélène ; directeur des contributions, membre des États provinciaux et major-commandant de la Garde communale de Mons, sous le roi des Pays-Bas ; rentré dans la vie privée après les événements de 1830 ; décédé à Jodoigne-Souveraine, le 1er août 1854.

des Pays-Bas, vers 9 heures du soir, l'agitation s'accrut encore : des groupes nombreux se formèrent sur la Grand'Place et les efforts multipliés de M. le général Louis Duvivier (1) et de M. le colonel Vincent Duvivier, ainsi que de plusieurs membres de la Régence, ne parvinrent pas à les dissiper. Une idée fixe occupait tous les esprits : c'était de s'opposer au départ de l'artillerie qu'un bruit faux, accrédité partout, annonçait devoir se diriger sur Bruxelles dans la nuit même.

Vers onze heures du soir, à l'annonce que les bourgeois avaient forcé le poste de la porte de Nimy et l'avaient désarmé, la Régence prit la résolution, de concert avec M. le commandant de la place, d'adjoindre des hommes de la Garde urbaine aux soldats de la garnison. M. le commandant de la place se rendait avec une députation de la Régence pour organiser de cette manière le poste de la porte d'Havré, lorsque l'on vit arriver la plupart de ceux qui s'étaient emparés de la porte de Nimy, et qui, avec une rapidité extrême, devinrent maîtres aussi de la porte d'Havré. Dans ce mouvement impétueux, M. le colonel Duvivier, n'écoutant que l'humanité, le courage et la loyauté qui le distinguaient, empêcha, au risque de sa vie, une effusion de sang inutile, et qui pouvait accroître l'exaspération et porter le désespoir dans la ville.

Presqu'au même moment, l'on apprit que des bourgeois à qui l'on avait fourni des armes, s'étaient emparés de la porte du Rivage. M. Pierre Capouillet est cité dans des mémoires contemporains, comme ayant pris part à ce mouvement. La porte de Bertainmont était aussi au pouvoir des bourgeois et du peuple. Les chefs de la garnison exprimèrent le désir d'entrer en conférence avec une députation de la Régence. Cette députation, choisie à l'instant, se rendit au quartier-général établi à la caserne Guillaume, et vint ensuite faire rapport : que les généraux et les autres chefs militaires réunis en conseil de guerre exigeaient la remise immédiate des portes, et que, si les bourgeois qui les occupaient ne les rendaient pas volontairement, l'armée les reprendrait de vive force.

(1) Ignace-Louis baron Duvivier, né à Mons, le 16 mars 1777; lieutenant-général, grand officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre militaire de Guillaume; décédé à Mons, le 5 mars 1853. (Voyez l'*Iconographie montoise*.)

VARIÉTÉS ARCHÉOLOGIQUES.

LES LEÇONS DE L'ORIENTALISME.

L'Orientalisme a été plus d'une fois, aux mains des écrivains rationalistes, une arme de combat contre la Révélation. On sait le résultat de ces attaques : l'arme s'est retournée contre ceux qui la maniaient, et le dogme catholique, loin d'avoir été renversé, a rencontré, dans les découvertes modernes de l'histoire orientale, la plus triomphante de ses apologies.

Nous n'avons pas à refaire ici cette démonstration. Nous voulons simplement attirer l'attention des lecteurs des *Précis* sur quelques points particuliers que de récentes études viennent de mettre plus vivement en relief. M. le Dr de Raimbert a donné dans la *Réforme Sociale* d'intéressants articles sur l'observation de la loi morale dans la société égyptienne des Pharaons. Comme témoignage de la révélation primitive, ces antiques documents, qui rappellent d'une manière frappante le Décalogue des Hébreux, méritent certainement de fixer les regards (1).

D'autre part, nous trouvons dans une revue écossaise le *Saint George's Parish Magazine*, de curieuses notes de MM. Fox Talbot et Sayce au sujet du repos dominical à Babylone et à Ninive.

Enfin, notre savant éraniste belge, Mgr de Harlez, cédant à de pressantes sollicitations, vient de publier en un charmant volume, que la Nouvelle Bibliothèque historique s'est empressée d'accueillir, ses réfutations de MM. Jacolliot et Goblet d'Alviella (2). M. Jacolliot a prétendu retrouver dans l'Inde les sources de la Bible, laquelle ne serait ainsi qu'un pastiche des ouvrages sanscrits, et nos lecteurs se rappellent peut-être que le député de Bruxelles, improvisé indianiste, après son excursion sur les bords du Gange, essaya, certain jour... de carnaval, de démontrer la supériorité du brahmanisme sur le catholicisme (3).

Voici donc encore une fois l'Égypte, l'Assyrie et l'Inde déposant simultanément en faveur de nos dogmes! Nous avons pensé qu'il y aurait quelque utilité à grouper ces témoignages en résumant les travaux que nous venons de mentionner.

(1) *La Réforme sociale*. Nos du 15 avril et du 15 mai 1881. *La Science sociale dans l'histoire*, par le Dr Jean de Raimbert.

(2) *La Bible dans l'Inde et la vie de Jezeus Christna d'après M. Jacolliot*, par Mgr de Harlez, professeur à l'Université de Louvain. — Fait partie de la Nouvelle bibliothèque historique à trois francs. In-12, pp. 304.— Bruxelles. Albanel.

(3) Voir un article de la *Belgique*. Mars 1878.

I. — Le décalogue dans l'ancienne Égypte.

C'est le vicomte Emmanuel de Rougé, une des gloires de l'égyptologie française, qui a fait ressortir un des premiers l'analogie plus ou moins grande de la loi morale des Égyptiens avec celle des Hébreux.

Une remarque préalable est tout d'abord nécessaire. Il paraît difficile d'admettre une influence réciproque des deux peuples l'un sur l'autre. Le document historique le plus important relativement à la loi morale de l'Égypte est le *Rituel funéraire*. Or, si sa rédaction définitive date seulement de la XVIe dynastie, c'est-à-dire de 700 ans avant Jésus-Christ, on y rencontre des fragments qui remontent certainement jusqu'à la XIe dynastie ou vers 3000 ans avant notre ère (1). D'autre part, l'Exode des Hébreux eut lieu sous le règne de Mérenphtah au XIVe siècle. La révélation du Décalogue à Moïse est donc postérieure aux plus antiques vestiges du *Rituel funéraire*. Si la terre de Misraïm ne semble pas avoir emprunté directement son code de morale à la législation hébraïque, il n'est pas vrai non plus de dire que les Hébreux ont été sous ce rapport tributaires des Égyptiens. S'il y a des analogies, les différences sont assez accentuées pour prouver l'indépendance complète de la loi Mosaïque à l'égard des enseignements de l'Égypte. Ainsi, on est frappé de l'absence en Égypte de toute prohibition concernant la luxure, et nulle part non plus n'apparaît de prescription bien nette relative à un culte positif de la divinité. Il a été donné aux seuls Hébreux de conserver dans sa pureté le dépôt providentiel des révélations primitives ; mais en même temps le reflet si vif que nous en voyons briller chez un des plus grands peuples des anciens âges constitue, pour la certitude du fait de la Révélation, une preuve des plus remarquables.

Citons maintenant, d'après M. de Raimbert, les préceptes moraux des livres égyptiens. Extraits de différents textes par nos meilleurs égyptologues, Chabas, de Rougé, Mariette (2), ils ont été rangés dans un ordre qui puisse faciliter les rapprochements avec le Décalogue des Hébreux. Disons encore, pour mieux faire saisir la forme de ces citations, qu'elles sont tirées des livres religieux et des nombreuses inscriptions hiéroglyphiques gravées sur les pierres funéraires, « où le mort, procédant à une sorte d'examen de conscience, s'efforce, en vue d'un jugement qu'il redoute, d'établir qu'il a respecté scrupuleusement les prescriptions de la loi morale. »

(1) Voir sur cette question le savant travail du Dr L. Delgeur : *Le Rituel funéraire des anciens Égyptiens*. Extrait des annales de l'Académie d'archéologie de Belgique, 2e série. Tome IX.

(2) CHABAS. *Revue archéologique*, t. 39. — DE ROUGÉ. *Conférence sur la religion des anciens Égyptiens*. — MARIETTE. *Notice sur le Musée de Boulaq* et *Histoire d'Égypte*.

« Dieu, un, seul unique ; pas d'autres avec lui. Il est le seul être vivant en vérité. Il a tout fait, et seul il n'a pas été fait. Dieu existe par lui-même : c'est le seul être qui n'ait jamais été engendré. »

« Je n'ai mal parlé ni du roi, ni de mon père. Le fils qui reçoit la parole de son père deviendra vieux à cause de cela. Aimée de Dieu est l'obéissance ; la désobéissance est haïe de Dieu ; l'obéissance d'un fils envers son père, c'est la joie ; il est cher à son père, et sa renommée est dans la bouche des vivants qui marchent sur la terre... un fils docile au service de Dieu sera heureux à la suite de son obéissance. — J'ai vénéré mon père, j'ai respecté ma mère, j'ai aimé mes frères : je n'ai jamais fait de mal contre eux pendant ma vie sur la terre. J'ai protégé le pauvre contre le puissant; j'ai donné l'hospitalité à tout le monde... j'ai aimé la vérité et détesté le mensonge. — Rien ne fut volé dans mes ateliers ; jamais petit enfant ne fut affligé, jamais veuve ne fut maltraitée par moi. J'ai donné également à la veuve et à la femme mariée et je n'ai pas préféré le grand au petit dans les jugements que j'ai rendus. »

Ces témoignages suffisent à notre but. Comme le fait remarquer l'auteur, que nous résumons ici, « la lecture de ces textes des premiers temps des sociétés humaines remue profondément l'âme et la surprend agréablement. » On n'est pas peu surpris, en effet, de voir briller, à l'aurore des temps historiques, les dogmes originels révélés par Dieu au premier homme, et le cœur du chrétien sincère s'émeut d'une douce joie à la pensée que les plus illustres nations de l'ancien monde ont proclamé à l'envi la vérité qu'il croit et qu'il aime.

II. — Le jour du repos à Ninive, à Babylone et en Chine.

Paley et d'autres écrivains à sa suite avaient soutenu que le sabbat était inconnu avant le séjour des Israélites au désert. Ils prétendaient que, si l'auteur de la Genèse en parle, c'est par anticipation et par allusion à cette institution qui fut établie plus tard. Eh bien ! voici que des documents assyriens officiels viennent nous prouver que « le septième jour fut connu et observé, *comme Sabbat ou jour de repos*, au moins deux siècles avant la promulgation de la loi au Sinaï. » La Revue anglaise, *Saint George's Parish Magazine*, nous donne quelques détails à cet égard.

En 1869, George Smith, le célèbre assyriologue, découvrit un curieux calendrier religieux assyrien d'après lequel les mois sont divisés en quatre semaines, dont chaque septième jour ou *Sabbat* est mis à part comme un jour où aucun travail ne pouvait se faire (1).

La traduction de cette tablette fut faite d'abord par M. Fox Talbot, et ensuite par M. Sayce. Voici la première version. Elle ne traduit que deux lignes du texte en question. « Au septième jour, il institua un jour saint et consacra la cession de toutes les affaires (2). » Le traducteur ajoute très

(1) *Assyrian Discoveries*, p. 12.— (2) *Society of Biblical Archeol.*, vol. v

judicieusement : « Cette tablette est très importante comme affirmant clairement que l'origine du Sabbat remonte à la création. »

M. Sayce a traduit la plus grande partie du calendrier. Nous croyons devoir citer tout cet extrait, à cause de l'intérêt qu'il présente. « Le septième jour, fête de Mérodach et de Zir-Panitu. Une grande fête. Un Sabbat. Le prince ne mangera ni la chair des oiseaux, ni des fruits cuits. Il ne changera pas ses vêtements. Il ne revêtira pas de robes blanches. Il n'offrira pas de sacrifices. Le roi ne montera pas dans son chariot. Il n'exercera pas ses fonctions de législateur royal. Dans un lieu de garnison, le général ne donnera aucune proclamation aux troupes. L'art médical ne sera pas exercé (1). »

Voici la conclusion de M. Sayce : « Le principal intérêt de ce calendrier, c'est qu'il témoigne de l'existence d'un Sabbat ou septième jour. Ce que j'ai traduit par « Sabbat » est exprimé par deux mots accadiens qui signifient littéralement : *Jour de la cessation* (du travail). Le mot *Sabbat* n'est d'ailleurs pas inconnu des Assyriens qui le désignent par l'expression *Sabbattu*, ce qui dans leur langue signifie : jour de repos pour le cœur. »

L'extrême Orient nous montre aussi la pratique du repos d'un septième jour. On lit dans l'*Y-King* ou *Livre des transformations :* « Vous viendrez honorer de sept en sept jours. » Il est donc certain que les anciens Chinois sanctifiaient le septième jour.

Du reste, les traditions de tous les peuples sont unanimes à ce sujet, comme on peu s'en assurer par les données réunies dans le *Manuel biblique* de MM. Vigouroux et Bacuez (2).

C'est ainsi que l'Orient proclame, en face des négations du rationalisme, la divine institution du repos dominical. Bonne leçon pour nos sociétés modernes qui perdent de plus en plus le respect de cette loi promulguée par le Seigneur au lendemain de la création.

III. — La Bible dans l'Inde.

Sous ce titre paraissait, il y a quelques années, l'ouvrage trop fameux d'un certain M. Jacolliot, magistrat français à Pondichéry. L'auteur s'annonçait comme un révélateur. Et qu'avait-il vu ce nouveau Moïse ? Que toute philosophie, toute législation, toute pratique religieuse est née dans l'Inde et qu'en particulier la personnalité du Christ, son incarnation, sa vie mortelle, trouvent leur exacte reproduction dans la légende du dieu hindou *Krishna*.

Cet ouvrage est présenté au public comme le *dernier mot de la science orientale au* XIXe *siècle*. « Un magistrat, qui a vécu dans l'Inde, qui en possède les divers idiômes, a trouvé dans ces régions lointaines, l'origine de la Bible et sous le nom de *Jezeus Christna* la forme première du nom de Jésus-Christ!.. »

Il est triste de le constater : ce livre a fait de nombreuses dupes. Nous

(1) *Ibid*, vol. VII. — (2) T. I, p. 321.

connaissons, pour notre part, plus d'un esprit, que les imperturbables affirmations de Jacolliot ont ébranlés dans leur croyance.

On pensera peut-être que M. Jacolliot est un savant profondément versé dans la connaissance des langues orientales, familier avec la littérature, la législation, les dogmes brahmaniques. M. Jacolliot voudrait bien paraître tout cela, car la modestie n'est pas sa vertu dominante. Qu'on en juge par cette phrase : « J'ai pénétré jusqu'au berceau du genre humain, j'ai fait parler la tradition au fond des temples, fouillé les ruines et les monuments, interrogé des livres qui comptent des milliers d'années d'existence. » A en croire ce grand savant, les orientalistes n'ont vu que du feu dans les textes sanscrits, et leurs traductions se ressentent de l'immense désavantage de n'avoir pas visité l'Inde !..

Avoir visité l'Inde ne suffit évidemment pas pour posséder la science infuse de l'Indianisme. Mgr de Harlez nous démontre à l'évidence qu'en fait de linguistique orientale M. Jacolliot n'est pas à la hauteur d'un débutant de première année. Ce magistrat de Pondichéry est d'une ignorance impardonnable au sujet de la législation hindoue (1). Nous ne parlerons pas de la philosophie brahmanique, à laquelle M. Jacolliot semble n'avoir absolument rien compris, ni de ses aperçus fantaisistes sur la civilisation hindoue, qu'il croit arrivée à son plein épanouissement dès l'époque védique.

Le grand objectif de M. Jacolliot est de prouver la parfaite identité des croyances de l'Inde et de la Judée, pour pouvoir de là conclure à l'origine hindoue du christianisme. Voici comment s'y prend M. Jacolliot.

Il y a dans la mythologie indienne un dieu nommé *Krishna* dont les aventures fabuleuses peuvent, de très loin, offrir quelque analogie avec certaines circonstances de la carrière mortelle du Sauveur. Quelle bonne fortune pour notre savant ! Il s'empare aussitôt de cette donnée et, sans souci de la vérité, sans même consulter les ouvrages sanscrits qui parlent de *Krishna*, M. Jacolliot nous raconte que vers 3600 avant notre ère naquit dans l'Inde un enfant merveilleux du nom de *Christna*. Il le fait passer par une série d'aventures qu'il a soin de rendre en tout semblables à l'enfance du Christ. Et sur cette histoire mensongère, fabriquée par lui de toutes pièces, M. Jacolliot base sa thèse absurde d'un Messie indien copié par nos saints livres. Est-il besoin de qualifier un pareil procédé ?

Où est ici la vérité ? Que nous apprend la vraie science, représentée par MM. Albert Weber de Berlin, de Gubernatis de Florence, Félix Nève de Louvain et Mgr de Harlez (2) ? Elle nous apprend avant tout que ce nom de *Christna*, inepte transformation de *Krishna*, est inventé par M. Jacolliot, qu'il est inconnu dans le sanscrit, et que toute assimilation est impossible

(1) Voir de Harlez, ouvr. cité, p. 26 et suiv.

(2) Weber. *Ueber Krishna's Geburtsfest.*— De Gubernatis. *Enciclopedia indiana.* — F. Nève. *Des éléments étrangers du mythe et du culte de Krishna* — de Harlez. *La Bible dans l'Inde*, p. 137 et suiv.

entre Krishna et le Christ. En effet, la *Légende de Krishna*, loin de remonter à trois ou quatre mille ans, comme l'affirme faussement M. Jacolliot, date du VIIe siècle de l'ère chrétienne. Si donc, il y a eu copie, c'est l'Inde qui a subi l'influence du christianisme ; et de fait, les meilleurs orientalistes expliquent les quelques ressemblances entre *Krishna* et le Christ par l'introduction des dogmes chrétiens dans la péninsule brahmanique.

Nous le disions plus haut, sur le terrain de l'indianisme, Mgr de Harlez n'a pas rencontré que M. Jacolliot. Il s'est trouvé dans notre pays un admirateur enthousiaste de la morale des Hindous, au point même de gémir amèrement de ne pas voir les splendeurs du Brahmanisme illuminer les profondes ténèbres des doctrines catholiques. C'est à l'intention de M. Goblet d'Alviella que le savant professeur de Louvain a joint à sa réfutation de M. Jacolliot d'intéressants aperçus sur la religion des Védas, la loi, la philosophie, la morale brahmaniques. Il nous y montre sous leur vrai jour ces tristes aberrations de l'esprit humain qu'on regrette de ne pas retrouver dans notre patrie.

On le voit, cette publication de Mgr de Harlez rend un bon service à la cause de la religion. Elle se recommande avant tout à l'apologiste catholique qui y trouvera des armes excellentes pour défendre sa foi attaquée aujourd'hui sur le terrain de l'orientalisme : nous remercions l'éminent professeur de Louvain d'avoir voulu prendre la peine de faire crouler le fragile système échafaudé par M. Jacolliot. Il a bien mérité également de la science sérieuse, que des élucubrations aussi absurdes compromettent évidemment, parce qu'elles tendent à la confondre avec le mensonge et avec le charlatanisme.

O. Z.

BIBLIOGRAPHIE.

Le Cimetière Gallo-Romain de Strasbourg par le Chanoine A. Straub, Président de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace etc. Avec 3 cartes, 1 planche lithographiée, 16 planches photoglyptiques et de nombreuses gravures sur bois intercalées dans le texte — Strasbourg. R. Schultz et Cie successeurs de Berger-Levrault 1891, in quarto. 135 p.

Toute monographie doit d'abord vaincre un préjugé ; on la regarde comme un ouvrage d'un intérêt restreint et purement local ; nous ne nierons pas que le plus souvent la prévention ne soit fondée ; mais ici elle ne l'est pas, et, quoique monographie, le livre de M. le Ch. Straub intéressera tous ceux qui le prendront en main. C'est que, plus peut-être que d'autres monuments, un cimetière nous instruit de la vie intime, des mœurs, des usages d'une nation. Plusieurs fois déjà, dans ces dernières années, on a découvert et fouillé des nécropoles ; mais bien peu de ces découvertes, aucune peut-être, n'a égalé en importance celle du cimetière gallo-romain de Strasbourg, venu au jour à la

suite de la démolition de l'ancienne enceinte de la ville. L'existence de ce cimetière n'était pourtant pas ignorée. Déjà plusieurs fois on y avait trouvé des antiquités sépulcrales. La plupart de ces restes, dont quelques-uns étaient fort précieux, déposés à la bibliothèque municipale de Strasbourg, furent détruits par les bombes prussiennes, dans la nuit du 24 au 25 août 1870.

Quelque intéressant que soit le récit des fouilles successives, et par la variété des incidents, et par l'attrait d'une œuvre dont les difficultés sont surmontées à force d'adresse et de patience, nous n'entrerons pas dans ce détail. Il faudrait lire dans l'ouvrage les embarras suscités à l'explorateur ou par de maladroits amis de l'antiquité, ou par des spéculateurs mercantiles. Toutes les découvertes sont racontées dans huit rapports présentés au Comité de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, du 4 novembre 1878 au 7 juillet 1880. Les faits y sont exposés avec clarté et intérêt, commentés avec une érudition sobre, de bon aloi, n'affirmant rien que de certain, et cependant épuisant le sujet de façon à laisser peu de chose à dire à un successeur. De nombreuses figures suppléent à ce que, sans elles, toute description aurait nécessairement de vague et d'incomplet.

Les fouilles ont mis au jour plus de 280 tombes, dont 208 ont fourni des objets plus ou moins curieux.

La première question, qui se pose, regarde l'âge du cimetière. On peut sans crainte le fixer à la deuxième moitié du IIIe siècle, et à la première du IVe.

L'incinération et l'inhumation s'y rencontrent en même temps, et ce n'est que vers cette époque que l'usage d'enterrer les corps se répandit dans l'empire romain. On ne trouve aucune trace de la coutume germanique d'ensevelir le mort avec ses armes. D'ailleurs, selon toute probabilité, Strasbourg a été détruit par l'invasion alémannique de 355 ; on aurait ainsi la date extrême du cimetière. Les monnaies, du reste en fort petit nombre, trouvées dans les tombes, confirment cette date ; aucune n'est postérieure au IVe siècle.

Sauf un petit nombre, simplement confiés à la terre, les corps étaient placés dans des cercueils, en bois le plus souvent. A en juger par la dimension des clous qui reliaient les ais, on n'épargnait pas le bois; plusieurs des clous retrouvés ont jusqu'à 0m22 de longueur. Deux personnages, sans doute des plus riches, étaient renfermés dans une caisse en plomb; d'autres dans des sarcophages en grès des Vosges; quatre étaient étendus dans une maçonnerie en grands carreaux de terre cuite.

Les corps appartiennent à une race d'hommes forts et vigoureux, d'une taille élevée. On a trouvé un squelette de 1m97 de long; un squelette de femme avait 1m85. Chose curieuse, les enfants et les vieillards étaient en fort petit nombre : une quinzaine d'enfants, une dizaine de vieillards. Presque tous les adultes semblent morts à la force de l'âge. Un seul paraît avoir succombé à une mort violente ; il avait le crâne fendu, probablement par une épée. Sauf deux ou trois exceptions, toutes les têtes portaient la série entière de leurs

dents, du plus bel émail, et rangées en ordre sans la moindre déviation. D'après le type des têtes, les habitants de Strasbourg appartenaient en grande majorité à l'ancienne race gauloise du pays.

Quelle était alors la religion de cette population ? Il serait difficile de le dire : l'on risquerait trop de tirer des conclusions dépassant les prémisses. D'une part, parmi le petit nombre de monnaies trouvées, aucune n'était dans la bouche du mort ; et l'on n'a rencontré aucune statuette de divinités païennes. Cette absence de signes d'idôlatrie ferait volontiers penser à une population chrétienne; mais d'autre part les indices de christianisme sont très rares. Deux plaques de cuivre gravé, chargées d'ornement en forme de croix, une fibile en losange divisée en quatre parties par une croix de Saint-André au milieu de laquelle paraît une petite croix latine, ne prouvent rien, car on a trouvé des bijoux et des ornements semblables dans des tombes certainement païennes.

Une seule sépulture renfermait un objet incontestablement chrétien ; par bonheur c'est le plus précieux morceau que les fouilles ont mis au jour. Dans une tombe en briques, soigneusement maçonnée, près de la main droite du squelette se trouvait un vase en verre, parfaitement intact, de la forme d'un cône tronqué. Deux sujets clairement reconnaissables sont gravés sur la coupe: le sacrifice d'Abraham, et le miracle de Moïse faisant jaillir l'eau du rocher dans le désert. Il n'est pas nécessaire d'être fort versé dans l'iconographie des premiers siècles de l'Église pour savoir combien ces sujets étaient fréquemment représentés. Leurs rapports avec le sacrifice de la croix et le sacrifice eucharistique sont connus de tous les fidèles. On sait aussi que la primitive Église se servait de vases de verre pour célébrer les saints mystères. Ce verre d'un travail fort délicat a sans doute eu cette destination. Peut-être même aurait-il été confié à la tombe avec le prêtre auquel il appartenait. Nous ne donnons pourtant pas cette dernière conclusion comme certaine. Ces vases de verre gravé sont rares dans les collections, surtout il est rare d'avoir des pièces intactes, sans fentes ou cassures. Tous les verres du cimetière gallo-romain de Strasbourg sont remarquables et par la finesse et la transparence de la matière et par l'élégance de la forme. Ces objets prouvent quels progrès avait déjà faits l'art du verrier. Par contre les échantillons de céramique sont, trois exceptés, en argile commune, mal cuite, d'une forme vulgaire. Énumérer les autres objets, agrafes, amulettes, ampoules, bagues, bracelets, bijoux de toute sorte, lampes, etc. serait trop long. Réunis provisoirement dans l'ancien petit séminaire, ils formeront un des plus riches trésors du musée de Strasbourg.

Ces détails, bien courts et bien secs, peuvent pourtant faire comprendre l'intérêt qui s'attache à la nécropole gallo-romaine de Strasbourg, et à l'ouvrage de M. le chanoine Straub.

J. E.

NÉCROLOGIE.

— Les derniers courriers d'Australie confirment la mort de Mgr WALTER STEINS, archevêque d'Auckland, et nous donnent quelques détails qui complètent et rectifient la notice nécrologique insérée dans notre livraison d'avril dernier, (p. 256).

Parti à la fin d'octobre 1879 pour la Nouvelle-Zélande, Mgr Steins arriva dans son diocèse d'Auckland au commencement de l'année 1880. Dès le mois de juin 1880, il se vit dans l'impossibilité de remplir les difficiles devoirs de l'épiscopat. Il obtint de la Propagande les pouvoirs les plus étendus pour son Vicaire-général qu'il chargea de l'administration du diocèse, et, le 4 mai 1881, il quitta Auckland pour revenir en Europe. La courte traversée d'Auckland à Sidney (Australie), aggrava son état, et il fut obligé de s'arrêter dans cette dernière ville. Il languit près de quatre mois dans la résidence des Pères Jésuites de Saint-Kilda qui lui offrirent une fraternelle et respectueuse hospitalité. C'est le 7 septembre que le pieux archevêque rendit le dernier soupir, entouré de ses frères en religion, réunis près de lui pour recevoir sa suprême bénédiction. Les funérailles du zélé prélat, qui eurent lieu le 9 septembre dans la cathédrale de Sidney, furent honorées de la présence de l'archevêque, Mgr Bède Vaughan, et de tous les membres du clergé séculier et régulier de la capitale. Le P. Kelly prononça l'oraison funèbre. A l'issue du service, le corps du prélat fut porté au cimetière de S. Léonard, où un modeste monument lui sera élevé.

— Le 21 octobre est décédé à Liège, à la suite d'une maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps, le R. P. Guillaume Toussaint DUFAU, de la Compagnie de Jésus, après 51 ans de sacerdoce et 47 ans de vie religieuse. Ce digne prêtre était né en 1807 à Rochechouart (Limousin) d'une famille pleine de piété, Son père, ancien officier de l'empire, lui inspira de bonne heure cette énergie de volonté et cette ardeur généreuse qu'il devait mettre un jour au service de l'Église. Ses parents, établis dans le nord de la France, l'envoyèrent étudier dans les établissements ecclésiastiques du diocèse de Cambrai. Le jeune Dufau y reçut les premiers germes de sa vocation religieuse; il résolut tout d'abord de s'enrôler dans la milice sacrée et il fut admis en 1825 au grand séminaire de Cambrai. Ordonné prêtre le 24 novembre 1830, il fut bientôt après appelé aux fonctions du saint ministère. Mais il voulait faire à Dieu un sacrifice encore plus entier de lui-même : il demanda à son évêque, Mgr de Belmas, la permission d'embrasser la vie religieuse, et comme celui-ci hésitait à priver son diocèse d'un prêtre aussi distingué, le P. Dufau, pour obéir à la voix de Dieu qui lui parlait avec évidence, crut devoir quitter Cambrai et la France; il fut admis le 21 novembre 1834 au noviciat de Nivelles. C'est là qu'il conçut cet ardent amour pour le Sacré-Cœur de Jésus, dont il devait être en Belgique un des serviteurs les plus zélés. A Alost, à Namur, à Bruxelles, à Louvain, à Charleroi, il remplit pendant de longues années les fonctions de prédicateur et de confesseur.

En même temps il prêchait de fréquentes missions au peuple des campagnes et recueillait partout de nombreux fruits de salut. Peu de temps après que l'association de l'Apostolat de la prière eut été fondée en France et approuvée par le Saint-Siège, le P. Dufau fut nommé directeur de l'Œuvre pour la Belgique, et depuis lors il se dévoua presqu'exclusivement à répandre parmi nous la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus qui est comme l'âme de l'Apostolat.

Avec l'autorisation de NN. SS. les évêques, il érigea dans tous les diocèses de Belgique des centaines d'associations qui ranimèrent partout, avec l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, la fréquentation des Saints Sacrements. Dans sa dévorante activité, il ne se contentait pas de prêcher l'amour du Sacré-Cœur de Jésus pour les hommes, il composa encore en son honneur de nombreux ouvrages qui respirent le zèle le plus dévoué et la piété la plus tendre. Ni l'âge, ni la souffrance ne purent ralentir son ardeur : malgré une grave maladie dont il relevait à peine et malgré ses soixante-quinze ans, il s'apprêtait encore à prêcher, pour la vingt-troisième fois, l'octave de Notre-Dame de Miséricorde dans l'Église de la Chapelle à Bruxelles, quand Dieu l'appela soudainement à lui pour lui donner, nous en avons la douce confiance, la récompense du serviteur dévoué et fidèle.

— Le même jour, au scolasticat de la Compagnie de Jésus à Louvain, décédait pieusement le R. P. Maurice Van de Perre. Il était né à Beveren (Waas) le 9 février 1855, d'une famille honorable et profondément chrétienne. Initié de bonne heure à la pratique de la vertu, il céda en 1874 à la voix de Dieu qui l'appelait à la vie religieuse et entra au noviciat de Tronchiennes. Doué des plus heureuses qualités de l'esprit et du cœur, pieux et modeste, il faisait l'édification de ses frères et donnait les plus belles espérances, quand Dieu, par un de ces coups dont sa Providense seule a le secret, l'a prématurément ravi à l'affection de ses frères et de sa famille. Il vit venir la mort avec le calme et la sérénité des prédestinés, et s'endormit doucement dans le Seigneur, heureux de lui offrir le sacrifice de sa vie.

— Le doyen des prêtres de Bruxelles et de ses faubourgs, M. François-Michel Ectors, curé de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, à Molenbeek-Saint-Jean, a rendu lundi 14 novembre, sa belle âme à Dieu. Né à Louvain le 21 octobre 1803, il fut ordonné prêtre le 23 novembre 1826, et devint le 30 août 1828 vicaire de Molenbeek-Saint-Jean. Ce fut cette vaste paroisse que la Providence lui avait assignée pour le champ de travail de ses innombrables bonnes œuvres. Il en devint le pasteur le 28 décembre 1837. Son zèle pour ses ouailles fut sans bornes. Il était leur conseiller, leur père et leur ami. La considération générale entourait ce prêtre du Seigneur, et les habitants de Molenbeek-Saint-Jean perdent en lui le digne pasteur qui pendant cinquante-trois ans a partagé leurs joies et leurs souffrances. Parmi tant de belles œuvres qui ont marqué son existence sacerdotale, l'organisation des écoles catholiques dans sa paroisse est une des plus considérables ; il s'y consacra avec une ardeur et un zèle qui furent couronnés des plus beaux succès.

— Le Carmel belge vient de faire une perte bien affligeante dans la personne d'un de ses religieux. Le Rév. Père Ephrem de la Mère de Dieu, dans le monde M. Edmond Miot, né à Beaumont, le 25 février 1832, a succombé, le 6 novembre, à une maladie qui le retenait infirme depuis deux ans au Couvent de Chèvremont. Le deuil du Carmel sera partagé par les nombreux fidèles qui ont connu la vertu du P. Ephrem, ses talents et l'aménité si attrayante de son caractère. D'abord élève, puis professeur de rhétorique au Séminaire de Bonne-Espérance, il sut constamment édifier ses collègues et ses élèves tout en se faisant admirer et aimer. La beauté et la pureté de sa parole et de son style charmaient et captivaient tous ceux qui jouissaient de ses leçons ou de sa conversation toujours si brillante et si spirituelle. Aucun genre de composition ne lui était étranger ; aussi la *Société littéraire* de Louvain l'estimait-elle comme un de ses membres les plus distingués. On regrettera toujours que sa modestie ait laissé ensevelis dans les cartons tant de discours éloquents et de magnifiques poésies. Mais les talents de M. l'abbé Miot ne lui firent jamais oublier sa vocation sacerdotale. Il ne songeait, au contraire, au milieu de l'affection et de l'admiration dont il était l'objet, qu'à s'ensevelir tout entier dans le cloître. Le 11 septembre 1873, il vint se vouer à la T. S. Vierge dans la Maison du Noviciat du Carmel, à Bruxelles. Les dons de son intelligence et de son cœur ne firent que changer d'application! Que de bien il opérait dans les âmes quand, revêtu des livrées du Carmel, il faisait entendre à l'auditoire avide les accents de son éloquence vigoureuse, sympathique et persuasive!

— Le 16 novembre est pieusement décédée à Bruxelles, à l'âge de 73 ans, Dona Paurinda-Rosa Moreira, comtesse de Ipanema, née Ferreira dos Santos, douairière de Don José Antoine Moreira, comte de Ipanema, grand de l'Empire Brésilien. Depuis plusieurs années cette vénérable dame habitait Bruxelles où l'un de ses fils, M. le chevalier Manoël-Antonio Moreira, remplit les fonctions de Consul général du Brésil en Belgique. Épouse et mère accomplie, Madame la comtesse de Ipanema donnait à sa nombreuse famille l'exemple de toutes les vertus chrétiennes; elle était la protectrice éclairée de toutes les bonnes œuvres et répandait discrètement dans le sein des malheureux les aumônes de son inépuisable charité. On peut dire qu'elle a passé ici-bas en faisant le bien. Aussi sa mémoire est-elle en bénédiction auprès de tous ceux qui l'ont connue. Les dernières années de sa vie n'ont été qu'un long enchaînement de souffrances : elle puisait dans une prière fervente la force et la résignation. Ses funérailles ont été célébrées dans l'église paroissiale de Saint-Jacques-sur-Caudenberg. On remarquait dans l'assistance plusieurs membres du corps diplomatique et de l'aristocratie. Toutes les classes de la société y étaient représentées ; des prêtres, des religieux de différents ordres, les Sœurs de la Charité et les jeunes filles de leur orphelinat, les pauvres, les infortunés secourus par la noble défunte, tous s'étaient fait un devoir de lui rendre un dernier témoignage d'affection et de reconnaissance.

CHRONIQUE DU MOIS DE NOVEMBRE.

S.S. le Pape Léon XIII, voulant donner un témoignage de sa considération particulière à Mgr Pieraerts, recteur de l'Université de Louvain, vient de l'élever à la prélature romaine.

1. Les élections pour le renouvellement du *Conseil national helvétique* ont donné la majorité aux radicaux.

2. Les troupes françaises, sous le commandement du général Saussier, sont entrées sans coup férir à Kairouan, et poussent jusqu'à Gafsa dans la région méridionale de la Tunisie.

9. A Lille, assemblée des catholiques du Nord, sous la présidence de Mgr Duquesnay, archevêque de Cambrai.

12. La Chambre des députés de Bavière a voté l'abrogation de la loi scolaire, dite *Neutre*, imposée il y a quelques années par les libéraux. Elle a également voté la révision de la loi qui établit le mariage civil obligatoire.

14. A la suite de la discussion sur les affaires tunisiennes, le cabinet Ferry donne sa démission. Un nouveau ministère est constitué sous la présidence de M. Gambetta. Le nombre des portefeuilles est porté à *douze* ; celui de l'Instruction publique et des Cultes est donné à M. Paul Bert, ennemi déclaré de toute religion.— Plusieurs ambassadeurs et hauts-fonctionnaires donnent leur démission.

16. Ouverture du *Reichstag* de l'Empire allemand.— Deux services divins ont été célébrés à Berlin, l'un dans la chapelle du palais pour les membres protestans de l'assemblée, l'autre, dans l'Église de Sainte Hadevige, pour les députés catholiques. — Le Président et les vice-présidents élus par le *Reichstag* appartiennent au parti conservateur et au centre catholique.

19. Assemblée à Paris de la Fédération internationale pour l'observation du Repos dominical.

25. Le Saint-Père tient dans la salle royale du Vatican un Consistoire public auquel prennent part trente cardinaux et quatre-vingt-deux archevêques ou évêques. Le corps diplomatique et les membres de la noblesse romaine assistaient à la cérémonie. Les avocats consistoriaux ont postulé la canonisation solennelle des bienheureux Benoit Labre, Laurent de Brindes, Jean-Baptiste Rossi et Claire de Montefalcone. Au nom du Saint-Père, Mgr Mercurelli a répondu en faisant l'éloge de ces Bienheureux et en demandant des prières pour appeler des lumières et les bénédictions du ciel sur la grande solennité qui se prépare et qui doit avoir lieu le 8 décembre prochain dans la grande salle de la façade de la Basilique Vaticane.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1881.

I. ARTICLES

Allocution de S. E. le Cardinal Dechamps, au Synode diocésain de 1881, sur la question scolaire, p. 727.

Baesten (V.) S.J. — Les prêtres belges déportés à l'île de Rhé. Journal inédit du R. M. Mich. Caroly, p. 457, 544.

— Les Missionnaires belges dans l'Inde anglaise, p. 685.

Claessens (P.) Chan. — Les chanoinesses séculières dans l'ancienne Belgique, p. 525.

— Origine et propagation des Ordres abbatiaux, p. 629, 701.

C... (Em.) — Antiquités assyriennes : Les portes du temple de Nergal, p. 56.

Croonenberghs (Ch.) S. J. — Lettres sur la Mission du Zambèse, p. 66, 74, 185, 198, 417.

D... (Em.) — Le centenaire de Calderon, p. 422.

— Le catholicisme en Tunisie, p. 557.

— Les Ruines de Troie. Découvertes du Dr Schliemann, résumées par M. le marquis de Nadaillac, p. 668.

Depelchin (H.) S. J. — Lettres sur la Mission du Zambèse, p. 419.

— Journal de Voyage : de Tati à la Cataracte Victoria à Moëmba), p. 496, 600, 648.

D...(C.) — La Théorie du Beau, d'après S.Th. d'Aquin, p. 107, 177, 221.

De Sadeleer (Fr.) S.J. — Lettres sur la Mission du Zambèse, p. 335, 409.

H... (A.) A Jésus enfant. — Poésie. p. 61.

Kieckens (F.) S. J. — Les missionnaires belges aux Iles Philippines : les PP. Cortyl et du Béron, S. J., p. 285, 378, 473.

Lallemand (Alph.) S.J. — Un mystère du moyen âge au XIXe siècle. La Passion à Oberammergau, p. 5, 90, 157.

Lettre de S.S. Léon XIII aux Évêques de Belgique (3 août 1881), et Réponse des Évêques (18 août), p. 573.

Rousselle (Ch.) — Mons pendant la Révolution de 1830, p. 710.

R.S.T. — Légats du Saint-Siège en Belgique au XIIe siècle, p. 22.

Thirion (J.) S. J. — Causerie scientifique : La Lune. p. 233, 384.

Van Aken (C.) S.J. — La Fable des « Monita Secreta S.J. » p. 261, 344, 432.

Van den Gheyn (J.) S.J. — Origines indo-européennes. Le Berceau des Aryas, p. 133, 300, 366, 484, 581.

Van Trieht (V.) S.J. — Causerie scientifique : « La lutte pour l'existence. » p. 29.

Variétés : — Mariage de S.A.R. la princesse Stéphanie de Belgique. p. 329.

— Fouilles archéologiques en Égypte, p. 565. — Le loup-garou dans Ésope, p. 563. — Bulletin historique, p. 567. — Le Décalogue dans l'ancienne Égypte, p. 735. — Le jour du repos à Ninive, à Babylone et en Chine. p. 736. — La Bible dans l'Inde, p. 737,

Chronique du mois : p. 63, 130, 192, 249, 326, 408, 447, 523,572, 628, 684, 745.

II. BIBLIOGRAPHIE.

Les Confins de la science et de la philosophie, par le P. **Ign. Carbonnelle**, S.J. p. 251.— Comment s'est formé l'univers, suivi de « Sic itur ad astra, » par **Jean d'Estienne**, p. 253. — Essai historique sur la condition des classes rurales en Belgique jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, par **V. Brants**, et Geschiedenis van den Belgischen Boerenstand tot op het einde der XVIIIe eeuw, door **Frans De Potter** en **Jan Broeckaert**, p. 254. — Les rues de Mons, par **Ch. Rousselle**, p. 254. — Voyage aux Iles Fortunées. Le Pic de Ténériffe et les Canaries, par **J. Leclercq**, p. 255. — Manuel des directeurs des Congrégations, par le P. **Schouppe**, S.J., p. 255. — L'Université sous M. Ferry, par **Franciscque Bouillier**, p. 327. — Histoire des Archevêques de Malines, par le chan. **P. Claessens**, p. 448. — Belgica Benedictina, par Dom Gérard **Van Caloen**, O.S.B., p. 449. — Le pouvoir temporel des Papes, d'après les idées politiques de Dante Alighieri, avec un appendice sur le sens allégorique de la divine comédie, par le P. **Fr. Berardinelli**, S.J., p. 450. — La vie commune et les associations sacerdotales, par M. l'A. **Lebeurier**, p. 451. — Nouvelle bibliothèque de piété : OEuvres ascétiques du P. **Crasset**,S. J., t. I La douce et sainte mort,

par un Père de la Comp. de Jésus, p. 451. — Bulletin des publications récentes relatives à l'histoire ecclésiastique, p. 567 à 571. — Grammaire grecque, par le P. **J. Janssens**, S.J., p. 624. — Histoire de Menin, d'après les dooumenis authentiques, par le Dr **Rembry-Barth**, p. 682. = Le cimetière Gallo-Romain à Strasbourg, par le chanoine **A. Straub**, p. 739.

III NÉCROLOGIE.

M. Edmond Desclée,—Card.Barthélemi Pacca,— Comte Joseph Ferretti, p. 64.— Mme Dechamps, née Joachime Bailly, — Chan. Joseph Vanderwarden,p.131.—Chevalier J.-B.de Ghellinck d'Elseghem,p.132. — Marquise douairière de la Boëssière-Thiennes, p. 193. — Vicomtesse Stanislas Vilain XIIII,— R. M. Gustave Limpens, curé, p.194.— Mgr René-François Régnier, Archev. de Cambrai, p. 195. — Card. Kutschker, archev. de Vienne,— M. Gustave de la Roche, p. 196. — Mgr Walter Steins, S.J.,p.256,742. -Les PP. Jean de Vos et Philémon De Boecq, S.J., p. 257.— M. Hipp. Flammant, mission. en Mongolie,— M. Jos. Haus, — Comtesse Charlotte d'Aspremont-Lynden, p. 258. — Dame Marie-Thér. Henr. Lunden de Ter Elst, douairière de Mess. Philippe-Ant.-Is. de Wouters d'Oplinter-Bouchout, p.259 — Chan. Gowie, — R. Mère Odile, sup. des Ursulines à Batavia-Weltevreden,— Colonel Vaughan, p. 260.— M. Jean Vergauwen Goethals, — Major Aug. Daufresne de la Chevalerie, p. 328. — Le P. Franc.-Xav. Patrizi, S.J., p. 453. — M. Louis Julliot, représentant, — M. Victor Misson, ancien Président de la Cour des Comptes, p. 454. — Mgr Louis de Ségur, p. 455. — Le P. François Parrin, S.J., p. 627. — Le Père Toussaint Dufau, S.J., p. 742. — Le P. Maurice Van de Perre, S.-J., — M. Franç.-Michel Ectors, curé, p. 743 — Le R. P. Ephrem (M. Edmond Miot), — Dona Paurinda-Rosa Moreira, comtesse de Ipanema, p. 744.

BRUXELLES. — IMP. ALFRED VROMANT, RUE DE LA CHAPELLE, 3.

50.1